This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

BELGIQUE

REVUE MENSUELLE.

—

1860

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BELGIQUE

REVUE MENSUELLE.

RELIGION, PHILOSOPHIE,

POLITIQUE, HISTOIRE, LITTÉRATURE,

ÉCONOMIE SOCIALE, SCIENCES, BEAUX-ARTS

TOME DIXIÈME.

BRUXELLES,
AUX BUREAUX DE *LA BELGIQUE*.
13, RUE DES BOITEUX.

1860.

Digitized by Google

AP
22
.R4L
v.10

Bruxelles. — Imprimerie de J. Delièvre.

Digitized by Google

Reference [illegible]
24634

LA SECTE DES MORMONS

DANS SES RAPPORTS

AVEC LE PROTESTANTISME MODERNE,

PAR

Son Eminence le Cardinal DE REISACH (1).

La connaissance exacte des erreurs en matière de religion, de leur origine, de leur développement, des variations incessantes qu'elles subissent, des conséquences théoriques et pratiques qu'on en déduit, comme aussi de l'influence qu'elles exercent sur la société civile et politique, fournit au théologien catholique une occasion favorable de répandre un nouveau jour sur les doctrines de notre sainte foi, de les établir et de les défendre contre les hétérodoxes en exposant le témoignage qu'ils rendent eux-mêmes directement ou indirectement à la vraie religion. C'est pourquoi, Messieurs, après avoir accepté d'ouvrir par un travail personnel le cours de vos savantes dissertations de cette année, pendant

(1) L'Académie de la Religion catholique de Rome, qui a ouvert ses séances, le 19 mars, sous la présidence du Cardinal Asquini, s'est proposé cette année pour but de ses travaux la discussion des opinions des auteurs modernes hostiles au catholicisme, dans le double but de réfuter les erreurs les plus en vogue aujourd'hui et de mettre plus en évidence la splendeur de la vérité catholique. Le Cardinal de Reisach, renommé par son vaste et solide savoir, a choisi pour sujet la secte des Mormons, et son discours, lu en présence d'un grand nombre de Cardinaux et de prélats, a produit une sensation profonde ; le *Journal de Rome* a rendu un compte détaillé de cette séance mémorable, et la *Civilta cattolica*, qui d'ordinaire se borne à une analyse des séances de l'Académie, a voulu cette fois publier en entier le discours de Son Eminence, qui sera partout avidement recherché. C'est d'après le texte italien, inséré dans le nº du 19 mai de ce recueil, qu'a été faite la traduction que nous offrons aux lecteurs de LA BELGIQUE.

Digitized by Google

laquelle vous voulez, entre autres questions intéressantes, examiner et combattre les erreurs des auteurs modernes, j'ai cru convenable de choisir un thème qui fasse ressortir avec une clarté particulière la vérité des principes catholiques par l'exposé même d'un système hétérodoxe.

Suivez-moi donc par la pensée dans un coin de l'Amérique septentrionale, caché derrière les hautes montagnes qui séparent la Californie des autres États de l'Union. Là, se sont retirés ceux qui s'appellent les *Saints des derniers jours*, pour y établir et fortifier leur Église persécutée, et se préparer ainsi à la grande mission qu'ils prétendent avoir reçue du Saint-Esprit. « Quittez, leur aurait-il dit, la vallée d'Utah ; conduits par votre prophète sous le drapeau de tous les peuples, combattez, anéantissez les légions de Gog et de Magog, rassemblées sous les étendards du pape de Rome. Le Seigneur vous aidera : les pluies de feu, la peste et la famine extermineront les derniers chrétiens perdus dans les abîmes du paganisme. Triomphants, vous inaugurerez une ère nouvelle, quand toutes les nations devront former la grande famille des saints frères, nouvelle Église qui transformera la terre en ciel. » Vous comprenez, messieurs, que je veux vous parler de cette extravagante secte des Mormons : les phrases que je viens de citer sont l'exposé de leur prétendue mission divine.

Vous vous étonnerez peut-être de ce que voulant soutenir la vérité de l'Église catholique, j'aborde le système religieux, politique et social de fanatiques qui, avec la mauvaise foi la plus éhontée et la plus notoire, ont inventé une doctrine où, par la réunion des erreurs les plus grossières et les plus immondes des sectes hétérodoxes aux erreurs du polythéisme et du panthéisme, il n'y a plus rien de commun avec la foi chrétienne : plongée dans la fange du matérialisme et du sensualisme, elle fait de ses adeptes bien plutôt une secte politique de communistes et de socialistes, qu'une société religieuse. Pourtant, si l'on considère attentivement l'origine et les progrès du Mormonisme, il faut reconnaître que l'ensemble du système est une conséquence naturelle du protestantisme, tel qu'il s'est développé surtout dans l'Amérique du Nord : c'est lui qui a provoqué le Mormonisme comme une réaction contre les erreurs fondamentales de la réforme.

A ne considérer le Mormonisme que sous ce point de vue, et abstraction faite des extravagances et des mensonges de détail, à l'aide desquels il s'efforce d'accréditer et de propager ses prin-

Digitized by Google

cipes fondamentaux, cette doctrine insensée offre une preuve lumineuse des principes catholiques combattus et rejetés par toutes les sectes protestantes. En effet, ces sectes, mettant l'individu, pour tout ce qui concerne la religion, en relation immédiate avec Jésus-Christ ou avec Dieu; excluant toute autre médiation objective et réelle, détruisent l'idée, la nature et l'autorité de l'Église comme institution divine, établie par Dieu pour le salut des hommes, telle que la proclame la doctrine catholique. D'autre part et pour la même raison, réduites à n'admettre qu'une église invisible, sans aucune existence réelle et certaine ici-bas, sans autorité aucune sur les individus; ces mêmes sectes privent tout à la fois l'Église et la religion de son influence régulatrice sur la société: influence si conforme à la doctrine, à la loi et à la mission du Christ, au royaume de Dieu établi sur la terre. Exercée par l'Église depuis des siècles, elle a rendu chrétienne la société elle-même dans toutes ses parties, et partant réalisé la vraie civilisation, le véritable bien-être temporel et éternel des nations.

Le Mormonisme a voulu remédier aux deux défauts essentiels, inhérents à toutes les sectes réformées, en établissant une église visible, investie d'une autorité médiatrice entre Dieu et l'individu; en conférant à cette église l'action la plus illimitée sur l'organisme et la direction de la société politique dans laquelle se réunissent tous les adeptes. Mais pour mieux connaître la nature de cette nouvelle église du mensonge dans ses rapports avec la société politique, pour comprendre ensuite comment pareille institution a pu naître et faire des progrès aussi rapides que prodigieux, il sera nécessaire d'esquisser l'état du protestantisme et son influence sociale dans l'Amérique du Nord.

Je diviserai donc mon discours en deux parties : cette esquisse en sera la première; dans la seconde j'essaierai d'exposer le système des Mormons, pour autant que le comporte le but que je me suis proposé : faire resplendir la vérité de l'Église catholique. Ici je dois avouer que tout ce que je dirai n'est que l'analyse succincte des vues émises sur la matière dans un ouvrage récemment publié en Allemagne. L'auteur y traite en général des développements du protestantisme dans ces dernières années, et de la réaction qui se manifeste jusque dans son sein contre ses propres principes, destructifs de toute croyance et de toute véritable société (1).

(1) Geschichte des Protestantismus in seiner neuesten Entwicklung von

Digitized by Google

La réforme trouva dans l'Amérique du Nord une terre vierge en quelque sorte : pas de société civile ou religieuse régulièrement établie à l'arrivée des premiers colons protestants. Tout était à faire. La réforme pouvait donc déployer toute sa force et toute son énergie pour former une société vraiment religieuse et chrétienne : nul obstacle de la part d'une antique législation ou d'une forme gouvernementale préexistante; pas de traditions historiques enracinées dans de vieilles coutumes religieuses et sociales; rien pour s'opposer à la libre action de la réforme. Les puritains anglais et hollandais essayèrent d'y fonder un nouvel ordre social et politique sur la base de leurs doctrines religieuses. Mais, selon la remarque judicieuse du docteur Baird, ministre baptiste, « en préférant une organisation politique calquée sur le vieil État juif à l'ordre de choses établi par Jésus-Christ, ils inaugurèrent une union intime de l'État avec l'Église, ou plutôt une fusion de ces deux éléments, telle qu'elle s'est produite chez le peuple de Dieu. De là cette intolérance qui condamna au feu un Roger William et trois ou quatre Quakers. » Cette société, qui, de la nouvelle Angleterre, se propagea dans les autres jeunes États, formait, au dire du docteur Schaff, un gouvernement théocratique ou plutôt bibliocratique, suivant les principes du plus rigoureux calvinisme : persécution de tout adversaire dogmatique, exercice au nom de la religion sur toute la communauté, d'une tyrannie aboutissant à un despotisme minutieux et ridicule. Mais l'État, de tout point biblique, puisque la Bible en était l'unique Code, ne sut ni modérer ni comprimer la liberté absolue des particuliers qui lisaient et interprétaient la Bible elle-même : ce fut donc le principe fondamental de la réforme qui amena naturellement et nécessairement la ruine de tout ce système théocratique et la naissance de nouvelles sectes religieuses.

Vint ensuite la déclaration de l'indépendance des colonies américaines, avec laquelle furent sanctionnés la séparation entre l'Église et l'État et le principe absolu de la liberté religieuse. D'après ce principe, l'État n'a rien à faire avec l'Église et par l'Église; il ne reconnaît aucune croyance religieuse réglée par un symbole fixe et déterminé; il fait l'éducation du peuple dans les écoles, dont il exclut l'enseignement de la religion chrétienne

Jos. Edmund JOERG. (*Histoire du protestantisme dans son développement contemporain.*) Fribourg, 1858, 2 vol.

Digitized by Google

comme formant quelque chose de concret; pour l'État il n'existe ni églises, ni confessions, ni *dissenters;* toute secte, toute dénomination religieuse lui est indifférente; tout cela n'est qu'une forme insignifiante, dans laquelle l'État n'a rien à voir : il accorde à toutes les religions un droit égal. Voilà les croyances religieuses de toutes les couleurs bannies de la société politique, et partant privées de toute influence publique et légale sur la société; l'individu parfaitement libre de professer n'importe quelle religion; de former, si bon lui semble, de nouvelles sectes; d'adopter chaque jour, si cela lui plaît, un nouveau symbole.

L'individualisme religieux sut bien profiter de l'affranchissement de tout obstacle extérieur et de toute pression politique, affranchissement désormais garanti au principe fondamental de la réforme : les citoyens protestants des États-Unis se virent fractionnés en sectes religieuses dont le nombre s'accrut à mesure que le bon sens faisait voir aux particuliers les défauts, les lacunes, les contradictions et les conséquences des erreurs de la réforme. Énumérer et faire connaître en détail les innombrables sectes américaines, ou même esquisser la genèse et le développement naturel de leurs principaux dogmes, ce serait long, fastidieux et sans rapport avec mon but. Je me contenterai d'en parler en général et de signaler les principales tendances qui, en Amérique comme dans tous les autres pays protestants, se sont produites pour réagir contre les conséquences nécessaires du principe de la réforme, qui exclut toute médiation de l'Église entre l'individu et Dieu, qui fait consister la religion et le salut dans le rapport immédiat où l'homme se place subjectivement avec le Rédempteur et avec Dieu.

Ce principe posé, et par là la souveraineté de l'individu reconnue, s'ensuit fatalement, même chez les sectes qui admettent une sorte d'église visible ou invisible, le progrès de l'indifférentisme vis-à-vis de tout symbole déterminé, la tendance de plus en plus prononcée de s'y soustraire entièrement. Sans doute, ces sectes reconnaissent la Bible comme règle de la foi, quelques-unes même s'en tiennent rigoureusement à la lettre des saintes Écritures; néanmoins les vérités révélées et dogmatiques disparaissent de plus en plus de la croyance commune de ces mêmes sectes : chacun y interprète le texte sacré à sa manière et sous l'influence d'une philosophie rationaliste. L'Amérique pullule de sectes méthodistes de toutes nuances, qui sans s'inquiéter le moins du

Digitized by Google

monde de doctrine définie, d'église déterminée, font consister toute leur religion dans la manière dont un chacun s'assure personnellement de la bienveillance de Dieu, s'efforcent avec leurs méthodes, à l'aide de pratiques étranges et bruyantes, d'impressionner fortement l'âme des prosélytes, afin de leur faire croire qu'ils sont instantanément envahis par la grâce divine : elle se manifeste extérieurement par des effets extraordinaires et frappants, tandis qu'à l'intérieur elle vivifie, convertit, justifie et assure le néophyte de son salut, ni plus ni moins. Rien d'étonnant que le danger de perdre d'une part toute vérité révélée et chrétienne, et d'autre part de voir s'éteindre tout sentiment vrai et toute vie religieuse avec un système qui, selon l'observation judicieuse d'un ministre protestant, initie *à la religion*, non par la foi, *mais bien par la phrénésie, l'hypocrisie et la volupté;* rien d'étonnant, dis-je, que ce danger n'ait excité bien des gens qui éprouvaient la nécessité d'une religion positive et surnaturelle, sans s'apercevoir que le péril dont ils étaient menacés était une suite du développement logique des principes et des doctrines du protestantisme, à tenter d'opposer une digue à ce développement, sans pourtant rejeter entièrement les principes.

Les uns, conservant le principe de la foi qui justifie, et forcés par là même de s'en tenir à l'Eglise invisible, ont cru trouver ce point d'arrêt, qui dans la ferme croyance aux antiques symboles de la réforme, qui dans la création de nouveaux dogmes obligatoires pour tous les dissidents et propres à les réunir, qui dans l'élaboration, au profit du fragile édifice de leur communauté religieuse, de formes plus stables, mieux définies et plus conformes à l'esprit moderne : peut-être le lien extérieur maintiendra-t-il dans un ordre tel quel, dans une unité visible quelconque, la masse dont doit se former la vraie Église invisible.

D'autres, au contraire, s'aperçurent bien vite qu'imposer sans mission divine des symboles obligatoires, c'était attenter à la liberté individuelle. Et pourtant quel remède à l'incessante diminution des vérités jusqu'alors reconnues comme révélées, et à la rupture de l'unité doctrinale? On sentait plus que jamais le besoin d'une autorité; et force était d'avouer que cette église invisible, composée des seuls justifiés, était chose toute spirituelle et partant impuissante à satisfaire aux nécessités religieuses des fidèles, comme aussi à l'existence quelque peu extérieure de la communauté. Pour rendre l'Église visible, il ne restait qu'une alterna-

Digitized by Google

tive : admettre, dans la doctrine des réformateurs sur l'Église, l'explication des sectes baptistes et piétistes, qui font consister l'essence de cette église dans la communauté des fidèles et justifiés, et qui déclarent tels les membres mêmes de la communauté ; ou renoncer entièrement à l'Église, telle que l'entendent les réformateurs, pour reconnaître, non plus qu'elle se compose d'hommes qui s'unissent individuellement et immédiatement à Jésus-Christ, mais qu'elle est une institution divine, réelle et existante, destinée à conduire les hommes à cette union.

Mais tandis qu'on s'apercevait que toutes les sectes piétistes et fantastiques, anciennes ou modernes, étaient impuissantes à remédier à la destruction progressive des vérités révélées, et à établir un gouvernement extérieur fonctionnant régulièrement, on aurait bien dû comprendre aussi qu'aucune des communautés protestantes ne pouvait légitimement prouver son institution divine, ni par conséquent s'arroger le caractère d'Église réelle et objective. Ces considérations portèrent bien des personnes à croire que l'Église, objet de tant d'aspirations, n'existait pas encore, et que Dieu devait prochainement la créer. De là, naissance de nouvelles sectes : les unes, par exemple les Irwingiens, pour légitimer leur origine divine, recoururent à une nouvelle effusion du Saint-Esprit sur leurs fondateurs et apôtres ; les autres, expliquant les prophéties de l'Ancien-Testament et de l'Apocalypse dans un sens judaïque et tout matériel, à l'instar des Millénaires, attendent la formation de la vraie Église et la seconde venue du Christ. Ils s'y préparent en réunissant dans leur sein les hommes destinés à former le vrai peuple de Dieu, et en leur donnant une éducation en harmonie avec cette fin.

Du sein de ces interminables divisions surgirent de nos jours les spiritualistes, qui avec leurs opérations de nécromanciens sur les tables parlantes, des *mediums* qui écrivent et prophétisent, protestent qu'ils sont en rapport immédiat avec les esprits angéliques et les âmes des trépassés ; ils en reçoivent de nouvelles doctrines, des enseignements salutaires. Voilà comme on remédie aux défauts et aux aberrations inhérentes au dualisme des sectes protestantes, qui soutiennent le rapport immédiat de l'homme avec Dieu en matière de religion.

Mais quelle influence exerça sur la société une pareille situation religieuse? Quels effets produisit-elle sur toute la vie sociale et politique des protestants du Nord de l'Amérique?

Digitized by Google

Tous les observateurs sérieux de la société américaine, même les hétérodoxes, dont plusieurs sont nés dans le pays, s'accordent à dire que le protestantisme des États-Unis présente un caractère tout particulier. Ils y découvrent non-seulement les misères de notre époque, corruption morale et matérialisme croissant; mais encore les principes qui distinguent cette société des vieilles sociétés chrétiennes, et qui ont perverti la conscience religieuse à tel point, qu'on croirait au retour complet de cette décadence morale du vieux monde païen que l'avénement du Rédempteur pouvait seul arrêter.

De par la loi, Eglises et doctrines religieuses quelconques n'ont aucune influence politique. A son tour, l'individualisme religieux, fomenté par l'esprit de secte, rend impossible cette influence sur la société, et même sur la vie privée : la réforme, en faisant disparaître de la religion toute médiation objective entre l'individu et Dieu, a détruit la réalité de l'Église : donc, plus de médiation qui rende possible et qui assure l'influence de la religion sur la société. Une fois l'Église séparée de l'État, les intérêts spirituels et éternels se séparent en principe des intérêts temporels et terrestres de la société. Qu'on s'étonne alors si l'homme, déclaré maître absolu de choisir tel procédé qu'il lui plaira pour se mettre en relation immédiate et individuelle avec Dieu, sépare à son tour dans sa vie sociale et privée ses intérêts individuels, pour déterminer ensuite comme bon lui semble si ses croyances influeront, et dans quelle mesure elles influeront sur ses relations sociales et domestiques. L'esprit de secte, avec son dualisme, a prodigieusement développé le matérialisme dans les jeunes États de l'Union; l'individualisme religieux y a produit l'égoïsme général qui caractérise la société de ce pays : preuve évidente du manque de tradition nationale et de l'absence d'éducation dans une communauté religieuse voulue et établie par Dieu. En réalité, ainsi que l'écrit un critique allemand, appartenant à la religion protestante : « on y a renoncé à l'antique doctrine du sacrifice au profit des autres et de la communauté, l'égoïsme le plus abject y domine; et la conséquence naturelle en est que le particulier cherche par tous moyens à s'enrichir le plus tôt possible, fut-ce même aux dépens d'autrui. » *Help your self* (aide-toi toi-même), dit-on au malheureux qui demande assistance : et c'est logique! *Time is money* (temps est argent), est devenu proverbial; et conséquemment *to make money* (faire de l'argent), sera la fin de l'homme : s'il ne fait de l'argent, il perd son temps, et par conséquent tout!

Digitized by Google

Loin de nous la pensée d'attribuer ces sentiments à tous les protestants de l'Amérique; mais ils n'en traduisent pas moins l'esprit qui règne généralement dans cette société née sous l'empire des sectes hétérodoxes. Ainsi s'explique comment les gouvernants peuvent être publiquement accusés de s'être laissé corrompre à prix d'argent, sans qu'il y ait scandale; comment les plus petits enfants, ainsi que l'atteste un écrivain allemand, parlent négoce en style de comptoir, et s'exercent au métier par cupidité prématurée; comment partout la population est dévorée de la fièvre de faire et d'entreprendre; comment chaque chose est estimée au prorata des profits qu'elle donne ou qu'elle promet.

Le principe religieux prônant l'individu outre mesure, éteint la source du respect pour l'autorité; la religion elle-même insinue et fomente la tendance à se soustraire à tout pouvoir, à n'en reconnaître aucun; tendance qui dans l'Amérique pénètre toutes les relations religieuses, sociales et politiques. Quelle influence une telle disposition peut-elle avoir sur l'éducation des enfants dans la famille et les écoles, sur la morale publique et privée? Je vous en laisse juges, messieurs : la tâche serait pour moi trop odieuse et trop délicate, s'il fallait entrer dans les détails et fournir des preuves de faits.

Pour ne pas vous arrêter plus longtemps sur cette esquisse qui doit m'acheminer vers mon but principal, je me contente de vous soumettre les observations d'un écrivain américain, le docteur Nevin, professeur de théologie au séminaire réformé de Mercersburg, dans la Pensylvanie. Désolé de ne point posséder la vraie Église, il trace un tableau si animé de l'esprit des sectes et de ses conséquences, qu'il révèle suffisamment l'état religieux et social du protestantisme au sein duquel vécut l'auteur.

« L'Église, dit-il, objet de foi dans le sens profond du symbole apostolique, ne peut être une conception de l'esprit, une pure abstraction. Le malheur de nos jours est d'avoir abandonné si complétement cette vieille croyance, que plusieurs tiennent pour antichrétien de confesser avec l'antique Église : je crois en une sainte Église catholique. Et pourtant la négation de cet article ou son interprétation dans un sens gnostique est un signe de l'Ante-Christ. Cette lacune fait souffrir notre religion tout entière, et prive l'Église de la véritable force qui lui est propre. On trouvera partout que le Christ des sectes n'a vraiment pas de réalité : dès lors il est naturellement impossible d'attribuer à l'Église une

Digitized by Google

réalité substantielle, faute de quoi on ne peut plus avoir foi en elle comme institution réelle, surnaturelle, indéfectible en ce monde. Les sectes reconnaissent une Église, mais qui ne peut se manifester sur la terre comme chose véritablement organisée et historique. Pour les sectes, la société chrétienne est un aggrégat d'atomes vivants, dont chacun se sent individuellement attiré vers Jésus-Christ. Toutes les sectes supposent que Jésus-Christ n'a pas de véritable Église ici-bas, mais seulement un christianisme invisible et spirituel, qui peut recevoir des hommes, au moyen de la Bible, la forme à leur convenance. L'esprit des sectes ne croit point à une Église catholique : papisme que cela! mots vides de sens! comment en effet appliquer cette dénomination à une Église qui existe dans les nues, ou tout au plus dans la Bible? Après cela, on vilipende le saint ministère, les sacrements, le culte en général. En outre, l'esprit antichrétien se traduit par le mépris de toute l'histoire, de toute autorité. Impossible de croire à une Église réelle, sans par là-même reconnaître qu'en elle se reproduit sans discontinuité la vie divine du Dieu fait Homme, non comme tradition monotone et stérile, mais comme véritable organisme dont la vitalité traverse les siècles. La foi en un Christ réel, toujours présent à l'Église organe de son autorité, rend impossible à tout chrétien le mépris de l'Église soit maintenant, soit dans le passé. Mais il est dans l'essence des sectes de s'en reposer sur leur jugement privé et sur la liberté personnelle, et de témoigner leur dédain pour toute l'antiquité ecclésiastique. Elles ne veulent pas entendre l'Église, qui, pour elles, est un oracle purement humain; tandis que dans la Bible c'est Dieu seul qui parle, et il parle directement et immédiatement à chacun en particulier. Les sectes croient donc à la Bible, pas à l'Église. Pour elles dès lors, la religion chrétienne se résume en une communication subjective de la vie surnaturelle. Tout se ramène à un dualisme infranchissable : l'homme d'une part, Dieu de l'autre, dans une opposition abstraite l'un vis-à-vis de l'autre : leurs rapports sont magiques, fantastiques, nullement réels et historiques. L'Église est une idée, les sacrements des signes vides, la Bible un météore tombé du ciel, la rédemption individuelle un tour de main revenant à la conversion de l'homme par Dieu au moyen d'une force invisible. La piété produite par une telle conversion est restreinte à certains temps, à certaines circonstances : elle n'aboutit jamais à donner l'unité à toute la vie. Aujourd'hui la religion semble marcher à la conquête du ciel;

Digitized by Google

demain elle n'aura ni le pouvoir ni la volonté de sanctifier le magasin et le bureau. Les sciences, les arts, la vie sociale sont pour les sectes choses plus ou moins profanes. Leur génie inquiet, impatient, impétueux, extravagant, porté aux extrêmes, est toujours fanatique, même en prenant l'apparence pacifique du bigotisme. » Voilà les sectes américaines jugées par un théologien protestant. Rien d'étonnant que l'esprit qui les anime ait fatalement provoqué diverses réactions, notamment le Mormonisme, système que je vais exposer.

Mon intention n'est point d'examiner en détail les doctrines professées par les Mormons. Elles offrent un mélange informe des opinions les plus extravagantes, et, comme qui dirait, un certain éclectisme utilitaire, arrangé de façon à se rapprocher des doctrines protestantes et à s'y adapter au besoin. On ne peut pas dire que les Mormons aient un symbole, un véritable corps doctrinal. Leur grand principe est de croire à l'inspiration continue et permanente de leur prophète : c'est là exclure toute stabilité dans l'enseignement et admettre la variation dans les doctrines. On ne peut pas dire non plus qu'ils exigent l'adhésion à des croyances certaines et déterminées : au contraire ils se glorifient de ce que leur système supprime la foi, et la remplace par une science parfaite, fruit de l'inspiration permanente. Le point capital pour eux, c'est qu'ils ont une Église, c'est-à-dire une institution destinée à faire cesser le dualisme entre Dieu et l'homme, entre la religion et la société. Je m'en tiendrai donc à l'exposition de ce seul point. Tout en essayant d'expliquer comment le Mormonisme tire son origine des sectes protestantes, je vous montrerai dans cette nouvelle société religieuse une confirmation des principes fondamentaux de l'Église catholique, et une preuve convaincante qu'elle seule est capable de satisfaire à tous les besoins religieux et sociaux de l'individu et de la société.

En opposition avec tous les systèmes qui ont leur base dans le naturalisme, les Mormons admettent la nécessité d'une révélation divine, afin que l'homme puisse connaître avec certitude la voie à suivre pour parvenir au salut éternel. Cette révélation, disent-ils, se retrouve dans la Bible, qu'ils tiennent pour inspirée. En ces deux points ils sont d'accord avec l'Église catholique. Mais leur livre de Mormon est mis à côté et même au-dessus de la Bible, à titre de révélation plus pure et plus parfaite. Au dire des Mormons, toutes les parties de l'Écriture sainte sont altérées et cor-

Digitized by Google

rompues; elles exigent par conséquent une nouvelle compilation, déjà préparée, mais non encore publiée par la presse. Du reste, ils ne considèrent pas la révélation contenue dans leurs livres comme finie et complète : elle continue tous les jours par l'organe de leur prophète. En sorte que le cycle de leurs doctrines révélées n'est pas fermé par les inspirations du fondateur et premier prophète de la secte, recueillies et commentées dans les *Doctrines and convenants* : il s'enrichit chaque jour de nouvelles révélations inspirées aux prophètes successeurs *selon les besoins du peuple et de l'Église*. Les Mormons prétendent que cette permanence de la révélation explique leur supériorité sur tous les autres chrétiens dans la connaissance des choses spirituelles et célestes. Le prophète lui-même n'est pas dépositaire d'une tradition qui, avec le temps, pourrait se former des doctrines inspirées à ses prédécesseurs ou à lui-même : son autorité est toujours vivante, son inspiration un don constant, qui à toute heure le rend habile à promulguer, pleinement indépendant du passé, la volonté présente de Dieu. Le prophète concentre en sa personne le droit de recevoir les révélations obligatoires pour tous; et ce monopole est le principe fondamental de la doctrine, la pierre angulaire de tout l'édifice social, religieux et politique du Mormonisme.

On demandera comment une si fausse théorie a pu naître sur le sol du protestantisme américain. Parley Pratt, le premier théologien des Mormons, va nous l'apprendre en soutenant la révélation permanente contre les autres sectes protestantes : « Pourquoi, dit-il, les Eglises actuelles prennent-elles des routes si opposées, et ont-elles des doctrines si disparates? Pourquoi ont-elles besoin de bibliothèques entières, de sermons, de traités, d'ouvrages de controverse, de preuves, d'opinions, de tout ce qui est œuvre de la sagesse humaine? Cet aveuglement a deux causes. D'abord les hommes croient qu'une révélation divine et immédiate du Saint-Esprit n'a été nécessaire que dans les premiers temps de l'Église : voilà pourquoi, aidés de leurs propres lumières, ils cherchent à comprendre dans les Saintes Écritures ce qui sera toujours inintelligible sans le secours de l'Esprit de vérité. Une seconde cause : après avoir perdu l'esprit de l'inspiration divine, les hommes, au lieu de croire à ce qui est écrit, commencèrent à formuler et à implanter leurs propres opinions, leurs commentaires sur la parole de Dieu. Quand on s'éloigne du sens littéral, une interprétation vaut l'autre. Pour prouver quelque chose par la Sainte Écriture,

Digitized by Google

il faut d'abord établir une règle certaine et infaillible d'interprétation : sans cela l'esprit se perd dans le doute et l'incertitude ; il étudie toujours, sans jamais atteindre à la vérité. Pour avoir négligé cette règle, les hommes, avec toutes leurs recherches bibliques, ont abouti à l'ignorance la plus grande, à la confusion la plus étrange. En vérité, tant que l'individu sera libre de changer la parole de Dieu, ou de lui donner un sens spirituel, problématique et arbitraire, on n'aura qu'incertitude. Ainsi, de tous les livres, la Bible serait celui dont l'utilité est la plus contestable. Mieux aurait valu pour l'espèce humaine que Dieu n'eût rien révélé, que d'avoir révélé un livre qui la laisse flotter incertaine, tout en l'obligeant à disputer sans fin sur la signification de son contenu. » Cette réfutation du système protestant par le docteur mormon est parfaitement logique.

L'état auquel fut réduit le protestantisme américain, par le développement naturel de ses principes, a donc provoqué les Mormons à recourir à la révélation permanente de leur prophète. Son autorité infaillible devait mettre un terme à cet individualisme religieux qui avait morcelé la communauté protestante en d'innombrables sectes, réduit jusqu'à néant les vérités révélées, et substitué le philosophisme, le pur naturalisme à une religion positive et révélée, sans avoir jamais pu créer ou conserver une véritable société religieuse.

Du reste, elle n'était pas nouvelle parmi les réformés la tentative de fonder la suprématie d'une église enseignante pour tous les membres de la communauté, sur l'autorité restreinte à un certain nombre de personnes. Déjà les Irvingiens en Angleterre, ne pouvant se résoudre à attribuer l'autorité suprême à aucune des sectes existantes, avaient complétement rejeté l'Église des réformateurs, pour en fonder une toute nouvelle sur l'autorité de leur collége des douze Apôtres. Il faut en convenir, cette tentative, comme celle des Mormons, rend témoignage à la vérité des principes catholiques ; témoignage d'autant plus précieux, qu'il vient de sectes qui, tout en regardant l'Église catholique comme l'Église de l'Antechrist, embrassent ses principes, et confessent par là même qu'ils sont les seuls fondements sur lesquels on puisse bâtir une Église conforme aux desseins de Dieu et aux besoins de l'humanité.

Vraiment, reconnaître l'autorité confiée à un homme, toujours vivante, infaillible, nécessaire pour conserver la révélation divine,

Digitized by Google

et réunir les hommes en une société spirituelle n'ayant qu'un cœur et qu'un esprit, cela équivaut bien à reconnaître le principe catholique. Les Mormons, il est vrai, recourent à une révélation permanente, toujours *nouvelle*, communiquée *immédiatement* au prophète dans la mesure des besoins présents, tandis que le chef visible de l'Église catholique n'a pas besoin de recourir chaque jour à de nouvelles révélations immédiates : fort de l'assistance continuelle du Saint-Esprit promise à l'Église jusqu'à la consommation des siècles, il conserve, explique, applique et promulgue la révélation complète et parfaite ; la révélation que Dieu, *parlant à nos pères par les prophètes, et tout récemment à nous-mêmes par son fils* (1), transmit au monde comme un précieux dépôt ; la révélation rendue permanente et présente à tous les temps, par l'organe du ministère ecclésiastique. Nonobstant cette différence entre lui et l'Église catholique, le Mormonisme proclame le principe de la nécessité d'une autorité visible, réelle, approuvée par Dieu, et enseignant infailliblement aux hommes la volonté de Dieu. Il restreint, il *monopolise*, passez-moi le terme, une suprématie infaillible dans la personne du prophète : par là même il reconnaît l'impossibilité de conserver l'unité et d'empêcher des schismes continuels, s'il n'existe un centre où ce privilége de l'infaillibilité réside en une seule personne.

Vous me demanderez comment les Mormons établissent l'origine divine de leurs livres saints, et surtout l'autorité divine de leur prophète et de la révélation permanente dont il est l'organe.

Assurément l'entreprise est ardue, mais nécessaire pour le Mormonisme voulant s'annoncer comme la vraie et la seule vraie Église de Dieu. La difficulté était d'autant plus grande, que la fausse église devait nécessairement être et se dire née d'hier ; car les Mormons prétendent que toutes les autres Églises, soit anciennes, soit nouvelles, sont corrompues, infectées de paganisme, et plutôt Églises de l'Antechrist que du Christ. En Amérique et en Europe, cette croyance était aussi professée par certaines sectes piétistes et fanatiques, qui ne pouvaient, comme je l'ai déjà dit, se résoudre à admettre l'Église invisible des réformateurs, ni se persuader qu'elle puisse devenir visible en tenant pour saints et jus-

(1) *Loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis loquutus est nobis in filio.* Épist. ad Hebr. I, 1 et 2.

Digitized by Google

tifiés tous les individus formant le corps d'une société religieuse existante. Ces sectes recoururent à une nouvelle effusion du Saint-Esprit. Elle a eu lieu, prétendirent-elles : à preuve, que leurs fondateurs, les ministres qui leur succédèrent, voire même les simples fidèles ont reçu les dons de l'Esprit-Saint de la manière qu'ils furent communiqués aux Apôtres dans la primitive Église. Par après celle-ci les a perdus, à cause de ses péchés et de son apostasie. Le premier prophète Mormon, Joe Smith, et ses compagnons, durent recourir au même procédé pour accréditer leur mission. En Amérique, ce n'était pas grande merveille : dans les *meetings* des méthodistes on se croyait témoin de la descente du Saint-Esprit, manifestée par des effets visibles, auxquels se comparaient communément ceux produits sur les Apôtres. Dans une réunion générale des Mormons, convoquée pour fonder solennellement leur Église, et réglée à l'instar des congrégations méthodistes, la frénésie particulière à cette dernière secte envahit l'assemblée entière : la prétendue descente du Saint-Esprit eut lieu de la façon la plus étrange et la plus bruyante. On crut donc la participation de la nouvelle Église au renouvellement des anciens dons de l'Esprit-Saint suffisamment légitimée. Mais plus tard le prophète Smith sut transformer le communisme des grâces en un monopole à son profit exclusif. Dans une vision, où, à l'en croire, il vit Satan mêler ses inspirations à celles du Paraclet, il lui fut révélé : *M. Joseph Smith junior aura seul dorénavant le privilége de communiquer avec les anges; tous, sous peine de la divine vengeance, sont tenus de lui obéir comme à la voix de Dieu, toutes et quantes fois il communiquera par la parole les décrets du Très-Haut : ainsi parle le Seigneur.*

Je ne vous fatiguerai pas plus longtemps par le récit des jongleries frénétiques de la secte et de ses chefs : mais je ne puis me dispenser d'attirer votre attention sur les mille fraudes employées avec une adresse étonnante par les Mormons, en vue de se plier aux opinions fabuleuses répandues en Amérique sur l'Histoire Sainte comme sur celle du nouveau monde. Ils voulurent composer l'histoire ancienne de l'Amérique, en s'efforçant de la faire concorder, ainsi que leur secte, avec les diverses époques de la révélation. C'était un moyen d'expliquer leur origine. J'imagine toutefois qu'un sentiment secret, involontaire peut-être, et fondé sur un principe catholique, les a poussés à cette entreprise.

L'Amérique manque de documents écrits sur les vieux souve-

Digitized by Google

nirs du pays; et pourtant les Américains seraient fiers de posséder une histoire ancienne! Aussi leurs archéologues s'épuisent-ils en hypothèses sur les nombreuses antiquités conservées dans l'Amérique centrale. Ces monuments attestent en réalité que les indigènes eurent autrefois une civilisation assez avancée, dont la décadence les réduisit à l'état où nous voyons aujourd'hui les sauvages. C'est une opinion généralement répandue dans le public américain, que les indigènes sont des Indiens de la famille judaïque, et venus surtout de Palestine. D'autres veulent prouver que les monuments rappellent l'antique Égypte; d'autres poussent leurs recherches sur l'origine des premiers habitants, si pas jusqu'à la création du monde, au moins jusqu'au déluge. Déjà en 1812, un certain Spaulding, marchand et prédicateur sectaire, écrivit un roman historique sous le titre de *Manuscrit trouvé*.

L'auteur y raconte en style biblique tout ce qu'il a pu connaître des vieilles traditions populaires de l'Amérique. Le livre demeura manuscrit; puis il tomba aux mains d'un certain Rigdon, garçon d'imprimerie, et plus tard compagnon de Joe Smith, le premier prophète des Mormons. Smith prétendit avoir trouvé sur une colline des tables métalliques dorées, sur lesquelles était écrit en caractères égyptiens le livre de Mormon, père de Morroni, dernier prophète du vieux peuple indigène. Avant la dernière catastrophe de sa patrie, Mormon aurait recueilli les annales écrites par les prophètes ses devanciers. Le prétendu livre de Mormon n'est autre, vous pensez bien, que le roman historique de Spaulding, remanié par Smith et Rigdon, qui l'enrichirent de textes de l'Ecriture et inventèrent les fables les plus absurdes pour pallier leur grossière imposture.

Voilà la Bible particulière des Mormons. On y trouve l'histoire des colons juifs, premiers habitants de l'Amérique; et pour donner à l'occident le privilége d'avoir, lui aussi, vu le Messie promis, le livre de Mormon raconte comment Jésus-Christ, après son pénible apostolat dans la Jérusalem de Palestine, vint accomplir sa mission chez les Juifs émigrés en Amérique. L'Évangile s'y propagea sur une bien plus vaste échelle qu'en Orient et dans l'ancien monde. La venue du Sauveur ressuscité donna naissance à une nombreuse et florissante chrétienté. Mais les progrès de l'apostasie détruisirent l'œuvre du Rédempteur; et de tous les anciens peuples, il ne resta que les Indiens, devenus entièrement sauvages, et plongés dans les plus épaisses ténèbres du paganisme. Cette histoire, ou

Digitized by Google

plutôt ce tissu de fables à la main, les Mormons prouvent leur connexion avec le peuple choisi de Dieu et avec Jésus-Christ. L'effusion miraculeuse du Saint-Esprit sur les Mormons assemblés pour fonder l'Église, est déjà une garantie de leur mission : pour lui en donner une plus forte encore, et pour s'assurer une succession régulière, leurs docteurs ont eu recours à un nouvel expédient, à la doctrine des *témoignages vivants*. Ainsi que l'atteste la dogmatique officielle, *Doctrines and Convenants*, les esprits de *Moïse* et d'*Élie*, représentants du judaïsme, et les apôtres Pierre, Jacques et Jean, pour figurer le gouvernement de la primitive Église chrétienne, furent présents comme témoins au second baptême de Smith. Et les trois Apôtres y assistèrent non-seulement comme esprits, mais en corps et en âme : car la dogmatique des Mormons prétend qu'ils ne sont jamais morts. Les voilà parrains de la nouvelle Église. En outre, il reste encore de l'Église fondée en Amérique par Jésus-Christ, trois témoins vivants qui, en compagnie de Jean, parcourent toutes les contrées du monde et visitent les saints du Mormonisme. Plus l'obéissance des peuples sera parfaite, plus tôt apparaîtront publiquement les quatre témoins devant annoncer comme imminent le grand triomphe à remporter sur les païens. En attendant, ils relient aux antiques Églises d'Orient et d'Occident le Mormonisme à titre de succession.

On rit et on s'indigne d'entendre ces mensonges effrontés. Ils semblent inventés principalement en vue de flatter l'orgueil des Américains et leur passion pour se faire des ancêtres, comme aussi pour donner à la nouvelle secte ce prestige historique qui ne laisse pas d'impressionner certains ignorants, dont l'esprit et le cœur ne trouvent aucun aliment solide dans le dualisme des réformés. Au reste, les fondateurs et docteurs du Mormonisme comprenaient parfaitement qu'une Église réelle, telle qu'ils l'avaient en vue, a besoin d'un fondement historique; que pour être chrétienne, elle devait se rattacher à Jésus-Christ et au peuple choisi de Dieu pour être le conservateur de la révélation primitive et des prophéties relatives à l'établissement du royaume de Dieu sur le monde par le Rédempteur promis. Ainsi ces impostures mormonesques elles-mêmes prouvent clairement que l'erreur la plus monstrueuse cherche à prendre les livrées de la vérité. La vérité a tant de force, que si on l'admet en un point, on est logiquement poussé à l'admettre en tel autre qui s'enchaîne au premier. L'Église catholique possède, dans l'épiscopat uni à son chef infaillible, une autorité,

Digitized by Google

un sacerdoce, un empire réel, toujours vivant et visible, parce qu'il a reçu tout cela de l'Homme-Dieu par le canal des Apôtres, dont la succession non interrompue est un fait irréfragable, attesté par des monuments certains et multiples, par l'histoire de toute l'ère chrétienne. Ce témoignage historique de succession réelle est un caractère essentiel et constitutif de l'Église catholique : il prouve son intime connexion avec les Apôtres, il la montre apostolique et une quant au temps ; en sorte que son existence réelle dans le présent retrace et prouve son existence durant tous les siècles passés jusqu'à Jésus-Christ, le médiateur du Nouveau-Testament, par qui s'accomplirent les prophéties données à la race choisie des Hébreux.

Le système mormon, en attribuant au prophète l'autorité enseignante suprême, reconnaît cette autorité comme émanant de Dieu même. Ainsi tout le monde doit, sans nul examen, croire et obéir à toutes les révélations communiquées oralement par le prophète. Il était fort naturel d'attribuer au prophète le souverain pontificat et le pouvoir suprême dans une société religieuse qui se formait nécessairement sur le principe de l'autorité et de l'obéissance. En ceci le Mormonisme se distingue essentiellement des communautés fondées sur le principe de la réforme. Il rejette le sacerdoce universel, et admet le pouvoir, non-seulement comme un ordre externe dont la forme serait indifférente, mais comme un article essentiel et constitutif de la société, comme un point rigoureusement déterminé par les révélations du chef suprême. Le Mormonisme a donc une véritable hiérarchie, avec ses nombreux degrés et le prophète pour centre. C'est du prophète que tout membre du corps hiérarchique reçoit immédiatement ou médiatement les pouvoirs qu'il exerce en vertu de son sacré ministère. En tout ceci le Mormonisme ressemble à l'Église catholique, et témoigne d'une manière éclatante que les principes sur lesquels Dieu a fondé la vraie Église sont parfaitement conformes à la nature d'une véritable société religieuse.

Je passe sans plus de retard à la dernière partie de ma tâche : je crains d'avoir déjà trop abusé de votre patience et de votre courtoisie. Quelle influence exerce sur la vie sociale et politique des Mormons le système religieux et ecclésiastique exposé ci-dessus ? La réponse à cette question vous montrera comment la secte a tenté de remédier aux funestes conséquences de la réforme sur la vie sociale des Américains, et comment sur ce point même

Digitized by Google

le Mormonisme est une confirmation de la vérité catholique.

En Europe comme en Amérique, il n'est point rare d'entendre les protestants se lamenter de ce que leur Église exerce peu ou pas d'influence sur la vie présente : pendant qu'elle s'occupe des esprits et du monde incorporel, les intérêts du temps poursuivent ici-bas leur cours comme si elle n'existait pas. Pourtant, dit M. Christophe Hoffmann, protestant et fondateur d'une nouvelle secte hébraïsante dans le Wurtemberg, « l'Eglise qui ne fait pas le bonheur de la société est fausse; le christianisme qui, tout en garantissant les biens éternels, est impuissant à satisfaire les besoins temporels de l'humanité, est une contradiction. » Le Mormonisme considère comme but principal de son Eglise une organisation sociale assurant le bien-être à tout le monde, mais attribuant à toutes les églises chrétiennes, et à l'esprit même du christianisme actuel, les maux qui travaillent la société civile comme appartenant à l'essence de l'Église, comme n'étant ni séparée ni même distincte de la société religieuse. Donc, l'autorité religieuse du prophète est en même temps l'autorité suprême de l'Etat; elle règle et dirige la vie privée, sociale et politique des Mormons d'une manière aussi absolue que leurs croyances. Bien plus : comme toutes les lois et tous les règlements pour diriger les actions des hommes au but commun de la vie sociale, émanent des inspirations du prophète, toutes ces actions deviennent religieuses, et la communauté des Mormons est une parfaite théocratie sociale. Il est clair que pareille société implique destruction complète, tant dans la vie privée que dans la vie publique, de la liberté naturelle de l'individu : le prophète va jusqu'à assigner la femme au mari. Ce n'est plus la religion se bornant à exercer son influence sur toutes les relations sociales et sur l'État : non; l'État et l'Église sont tout un, et l'accomplissement des devoirs sociaux constitue la religion.

L'organisme politico-social, la vie entière sociale et privée d'une communauté civile tendant au bonheur commun dans le temps, ne sont pas pour les Mormons un simple moyen, que la religion peut et doit perfectionner, sanctifier et diriger à une fin spirituelle et éternelle; non : chez eux l'Église et l'État n'ont d'autre but que la société terrestre : leur système promet de fonder le ciel sur la terre. Leur Église, en opposition avec toutes les Églises séparées, uniquement occupées de la vie future dans l'éternité, ne se préoccupe que des choses d'ici-bas, ne connaît aucune félicité

Digitized by Google

étrangère à la vie présente : le Mormonisme est donc la vraie religion du matérialisme. La domination absolue d'un individualisme égoïste, introduite, nous l'avons vu, dans la société américaine par les sectes protestantes, est détruite par le système mormon; mais le principe matérialiste, aussi dominant en Amérique, est conservé par le Mormonisme, à cette différence près, que le matérialisme des sectes protestantes ne profitait qu'à l'individu, tandis que chez les Mormons il doit profiter à la communauté socialiste tout entière. Un principe fondamental de la société politique des États-Unis, c'est de séparer entièrement l'État et l'Église, l'ordre naturel et l'ordre surnaturel; le Mormonisme, au contraire, unit et confond l'Église avec l'État : il fond, non pas l'ordre naturel dans l'ordre surnaturel; mais il change celui-ci en un matérialisme abject en le fondant dans l'ordre naturel.

Et vous me demanderez si, dans cet inique et affreux système religieux, social et politique, on peut trouver une confirmation de la vérité catholique? Oui, messieurs : une confirmation directe et une indirecte.

N'est-ce pas un principe catholique, que l'Église ne doit pas être séparée absolument de l'État; qu'elle doit au contraire concourir au gouvernement de la société humaine, en faisant reposer tout l'édifice de l'ordre social sur la loi de Dieu, que l'Église promulgue, applique, et appuie par ses sanctions canoniques? N'est-ce pas un principe catholique, que l'ordre social assis sur ce fondement acquiert ce degré de force et de consistance que la religion seule peut lui donner, et sans lequel le gouvernement ne peut garantir aux gouvernés la somme de bonheur qu'ils peuvent avoir ici-bas, *ut quietam et tranquillam vitam habeant?*

Eh bien, ces principes sont reconnus en substance par les Mormons. Ils les reconnaissent et les appliquent précisément pour opposer une barrière aux erreurs des autres sectes protestantes et aux déplorables conséquences qui en découlent. Assurément, ces principes sont mal appliqués : et les vices de leur application ont produit la monstrueuse théocratie socialiste du matérialisme le plus éhonté.

Mais si d'une part les principes de la réforme pleinement développés ont produit une société irréligieuse, égoïste, matérialiste, menacée à chaque heure de dissolution et d'anarchie; si d'autre part l'application vicieuse des principes catholiques dans le Mormonisme produit des effets non moins épouvantables, il s'ensuit

Digitized by Google

nécessairement que, ni le protestantisme, ni les tentatives qui se sont faites dans son sein pour remédier aux désastreuses conséquences de ses principes, n'ont pu résoudre la grande question sociale qui agite le monde. D'où l'on devra conclure que cette gloire est réservée à l'Église catholique.

Le catholicisme ne confond pas l'Église et l'État : il les distingue sans les séparer ; il dirige l'autorité temporelle dans sa sphère légitime, sans l'usurper ni la détruire ; il conserve et défend sa liberté et son indépendance dans l'exercice du pouvoir qu'il a reçu de Dieu pour conduire les fidèles dans la voie du salut éternel. C'est en appliquant ces principes que le catholicisme a détruit l'esclavage et la tyrannie, protégé la vraie liberté des peuples et des individus, sanctifié et civilisé la société humaine. Il ne craint pas de continuer cette mission divine au milieu des luttes les plus ardentes et des plus cruelles persécutions.

Messieurs, nous sommes spectateurs de luttes et de persécutions de ce genre. Les mêmes principes contre lesquels le Mormonisme s'est insurgé, gagnent chaque jour du terrain, même en Europe, et déclarent la guerre à l'Église catholique. L'individualisme religieux attaque l'autorité divine de l'Eglise ; partout on prône, on proclame l'indifférence religieuse, la liberté de conscience et de religion. On veut séparer l'Église de l'État, soustraire entièrement celui-ci à l'influence salutaire de celle-là. Dans les pays où cette séparation ne peut s'effectuer, on veut garotter l'Église, la rendre esclave, paralyser son action dans les entraves de l'État omnipotent, qui rejette toute autre autorité que la sienne. On veut détruire l'édifice divin : tous les efforts s'unissent pour en arracher la pierre fondamentale. Dieu a voulu que Celui qui porte les clefs du royaume des cieux, fût en même temps roi sur la terre. Cette royauté, qui rend l'Église et son chef pleinement libres et indépendants, réalise un ordre social et politique fondé sur les bases de l'Évangile, pour conserver au milieu de toutes les nations le type d'une société vraiment chrétienne. Et on veut enlever au Pontife sa couronne royale, on veut séculariser entièrement ses États et toutes les sociétés humaines.

Vains efforts ! le Mormonisme est l'œuvre de l'homme : il tombera, écrasé par les armes américaines, ou disloqué par la monstrueuse iniquité de ses propres doctrines. L'Église catholique et son auguste chef, le Pontife-Roi vaincront ; ils se maintiendront inébranlables, soutenus, comme l'œuvre de Dieu, par leur infaillible

Digitized by Google

vérité et par le bras du Tout-Puissant. Nous le voyons, Dieu a donné au magnanime et clément successeur de Pierre cette sagesse toute divine, qui brille au milieu des ténèbres du mensonge et de l'hypocrisie, au milieu de l'épouvantable perturbation des esprits; cette fermeté puissante et ce courage intrépide qui imposent même aux puissants de la terre, et font du plus faible des souverains le soutien de tous, le boulevard de la justice et de l'ordre social. Sous l'initiative de leurs pasteurs, des millions de fidèles élèvent la voix de tous les points du globe, pour protester contre l'inique spoliation du patrimoine de l'Église, et pour se réunir unanimement autour du Père commun, afin de lui prodiguer aide et consolation dans la commune épreuve. Spectacle unique dans tout le cours des siècles; preuve victorieuse qu'il existe véritablement dans le monde une société dont les membres professent la même foi, sont animés de la même charité, se trouvent étroitement unis sous une autorité divine; une société qui conserve en elle-même les principes et l'énergie nécessaires à la restauration et au maintien d'un ordre social et politique vraiment chrétien! *Les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle!*

Digitized by Google

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

DU PANTHÉISME PRATIQUE.

(Sources : P. Leroux, M. Laurent, Proudhon, Enfantin, Renan, dans leurs principaux ouvrages; — *La libre recherche*, art. Guépin et Brothier.)

La destinée terrestre de l'humanité est inexplicable si on l'isole d'une autre fin plus haute, plus complète et d'une application plus personnelle à chacun de ses membres. Le rôle que chacun doit remplir pendant son rapide passage sur cette terre est double : d'abord il lui est personnel, puis il se rattache en même temps à des intérêts plus étendus de famille, de patrie, de société. Mais sous ces deux rapports encore l'activité humaine ne se borne pas à la félicité terrestre ou à des intérêts contemporains, et l'homme doit vivre dans l'avenir pour soi et pour les autres.

La partie de la destinée humaine qui se borne à son apparition ici-bas est tellement disproportionnée aux admirables facultés et aux grandes aspirations de l'âme, qu'il n'est pas possible de borner son rôle à cette fumée qu'on appelle la vie et que, n'en sût-on rien d'ailleurs, on imaginerait inévitablement un complément dans l'avenir qui proportionnât l'édifice aux fondements, qui relevât la fin au niveau des moyens.

Toutes les doctrines destructives de la religion naturelle sont venues échouer contre cette solution et n'ont rien pu lui substituer. La métempsycose-panthéistique-humanitaire — c'est ainsi que je me permets de dénommer la philosophie de Hégel mise à la portée des nations celtico-latines (1) — a cru dépasser ici ses devancières et offrir aux peuples une religion, des vertus. A des degrés variables il s'établit en effet dans beaucoup d'esprits une illusion sur l'avenir terrestre de l'humaine nature, illusion qui n'est autre chose qu'une

(1) La France, la Belgique, l'Espagne, l'Italie sont imbues du panthéisme, qui est l'esprit révolutionnaire quand cela lui convient.

Digitized by Google

funeste instigation du panthéisme et que l'on s'empresserait de rejeter si l'on en calculait les conséquences. La doctrine athée, en effet, en appelant tous les individus avec tant d'éclat au perfectionnement, au développement indéfini de l'espèce humaine, a voulu les dispenser de leur amélioration personnelle ; elle a réduit à zéro toute autre obligation que la loi élastique d'un progrès indéfini, il est vrai, mais aussi indéterminé. Il s'agissait pour elle de masquer cette suppression de toute la morale et elle l'a fait habilement : en proposant à chacun le service exclusif de l'humanité aimée et servie pour elle-même, en profitant des admirables applications de la science moderne à l'industrie et aux usages de la vie, pour peindre aux imaginations enchantées un avenir féerique, on a semblé fournir à cette activité prodigieuse, à cette fécondité inépuisable de pensées et de volontés, un aliment noble, légitime, paraissant tout semblable à la charité, tout opposé à l'égoïsme, capable de susciter toutes les vertus.

Or, nous voulons ici le démontrer : rien de plus faux, de plus égoïste, de plus impie, de plus profondément immoral, que cette doctrine entendue dans le sens du panthéisme : rien de plus habile non plus que cette tactique qui dérobe au Christianisme ce que l'on avoue être son vrai titre de gloire, et d'afficher comme lui la prétention de régénérer l'espèce humaine.

Il n'y a qu'un inconvénient, c'est que l'on vient après lui. Nous comparerons les deux œuvres et il en résultera que la philosophie du Progrès *mutile* la double fin de l'homme — ce qui n'était pas nouveau — et qu'elle dérobe avec assez d'art cette mutilation.

Oui, ce besoin de sortir des étroites limites de l'existence personnelle et d'épancher dans un vaste et noble avenir les conceptions de l'intelligence et les amours du cœur, ce malaise dans la vie individuelle toute pure, cette impossibilité de se faire un bonheur égoïste et insouciant du futur, sans recourir aux ressources fatales de l'abrutissement, cet instinct d'immortalité et aussi d'immensité qui demande un champ plus vaste, un objet plus grand pour déployer ses facultés dans toute leur puissance et les exalter de toute la hauteur de la fin à conquérir, tout cela est le noble cachet de notre origine et la révélation du plan qui présida à la fondation de l'humanité. Or, cet instinct, ce besoin impérieux, on ne le supprimera jamais en notre nature ; mais on peut l'égarer, lui donner le change, lui proposer des chimères. On le peut malgré la pénétration de l'esprit : car l'esprit voit faux derrière des

Digitized by Google

nuages de sophismes intéressés, — il voit faux quand la volonté n'est pas droite. On le peut encore malgré la pente droite et généreuse du cœur, car le cœur prend le change quand on fournit au sentiment un objet grand et digne en apparence, quand on élargit le champ de ses affections et de ses efforts, quand on lui cache son égoïsme derrière la félicité des autres. A l'aide de la vérité habilement démembrée, à l'aide de la sourde connivence, de la complicité secrète des passions et des instincts, il se forme des sympathies et des antipathies erronées, mais vivaces; à l'aide de sentiments, d'opinions en apparence élevées et libérales, l'homme est dupé et sacrifie tout un côté de sa destinée et de sa tâche à des illusions dont la découverte doit lui coûter un jour d'amers sinon d'inutiles regrets.

J'ai dit : le rôle de l'homme est double : oui dans sa fin, son résultat, non en lui-même. L'homme n'a pas deux rôles à remplir, il n'en a qu'un, mais ce rôle, s'il est dignement accompli, atteint deux buts et encore deux buts non point égaux, mais subordonnés, comme le principal et l'accessoire. Y a-t-il véritablement dans l'avenir et pour chaque âme une immortelle félicité à conquérir et une déchéance définitive et douloureuse à éviter? Si cela n'est pas, toute question est terminée quant à l'une et à l'autre doctrine, terminée pour les générations à venir et pour nous qui sommes leurs maîtres : nous n'avons dès lors qu'un bonheur à obtenir, c'est pour chacun le sien, et le plus immédiat, et n'importe à quel prix ou par quels moyens. En niant l'immortalité personnelle et concrète de l'âme, on a tué en chacun tout l'idéal qui exalte et centuple les forces humaines : cette négation donnée, l'homme serait un être dépravé qui ne se constituerait pas la fin dernière et directe d'une seule de ses affections, d'un seul de ses actes. Mais si l'homme, si chaque homme est immortel par destination, et constitué originairement pour la durée indéfinie; s'il a été chargé d'être l'artisan de sa propre félicité et d'une félicité proportionnée à sa puissance de voir, de comprendre, d'aimer, de jouir, dès lors quel autre but imaginer qui ne soit pour tout individu un but secondaire, un moyen ou un résultat accessoire et éventuel? ne devient-il pas évident que toute autre fin à obtenir devra être un moyen, une direction de plus vers l'avenir glorieux de l'âme, ou être considérée comme un mortel ennemi?

On ne peut mettre en doute la rigueur de cette alternative; mais il reste à nous expliquer deux faits qui en représentent les extrémi-

Digitized by Google

tés. Le premier est l'absorption intégrale de la vie d'une effrayante quantité d'hommes, c'est-à-dire, d'âmes immortelles, dans le but exclusif et dernier des intérêts d'affaires, de plaisirs, de famille, ou de patrie, d'humanité, si l'on veut, mais sans la moindre coordination avec la fin principale, c'est-à-dire personnelle. C'est l'oubli de soi, de sa propre vie d'avenir, prix de libres et constants efforts pourtant, — puisque je suis libre et ainsi responsable — pour la seule préoccupation de ce drame d'une heure sur la scène terrestre; ou si l'on aime mieux, pour ces intérêts problématiques, relatifs, indéterminés, vraiment inappréciables sans une fin ultérieure, et que l'on appelle : aisance, bien-être, confortable, industrie, richesse, progrès, lumières, science, marche progressive, développement, conquêtes, non des hommes, mais de l'humanité, de ce Dieu nouveau qui vit depuis six mille ans d'une vie d'éphémères, successive, morcelée, sans unité et qui durera encore... peut-être autant. Ainsi, selon nous, méprise-t-on l'homme, ce qui est tout l'homme, en adorant l'humanité; ainsi l'abstraction fait-elle oublier la réalité; ainsi des trésors d'activité, de dévouement, d'habileté sont-ils prodigués sans mérite et à demi-perdus pour le résultat.

Le second fait à signaler et expliquer est celui-ci, que l'on trouve partout en lutte flagrante avec le premier et qui en ressort d'autant mieux : à toutes les époques de l'histoire une quantité considérable d'hommes, tout en ne cessant de combattre l'envahissement d'un stérile et brutal égoïsme, tout en exerçant leur activité entière au dehors d'eux et dans les idées les plus larges, ont néanmoins réduit la destinée terrestre de l'homme et de l'humanité au degré inférieur et l'ont tout à fait subordonnée à d'autres vues d'avenir; ces vues, ils les proclamèrent essentielles au bonheur véritable, à la fin dernière de *chacun* des individus qui composent les multitudes humaines, qui sont pour les panthéistes un vrai chaos de molécules, mais dont chacune est plus importante qu'un monde devant Celui qui ne laisse pas une étoile sans sa fonction et son nom *propres* (1). Tel a été le fond de toutes les religions, même les plus altérées ; de toutes les philosophies sérieuses, de tout ce qui s'appela jamais vertu ou sagesse. Cette tendance à tout ordonner en vue de l'immortalité personnelle et librement méritée comme infailliblement obtenue, cette tendance s'est définie et appliquée

(1) Numerat multitudinem stellarum et omnibus eis nomina vocat. Psalm.

Digitized by Google

au degré le plus efficace et le plus éminent dans le Christianisme; elle y a produit, à côté des merveilles de la mortification, de l'humilité, de la pauvreté, triple et complet renoncement, les initiatives les plus fécondes, les plus hardies, les œuvres les plus héroïques; et, à entendre les œuvres seules de ces rares mais constants et perpétuels élus, ils ont choisi la meilleure part; ils n'ont pas manqué, disent-ils, leur but d'ici-bas, en aspirant plus haut, et ont payé aux individus et à la société leur dette de progrès, de lumière et de dévouement. On les trouve prêts à rendre compte des deux parties de la mission imposée à tout homme par le Créateur. Pourrons-nous en dire autant, hommes utilitaires, *jouisseurs*, ou savants de ce siècle qui s'intitule lui-même savant et progressif?

Il y a donc deux propositions théoriques et précises, mais aussi deux ordres de faits pratiques et conséquents se distinguant au sein de l'activité humaine, — propositions contraires et contradictoires à la fois, comme celle-ci :

Chaque homme, produit fortuit de l'Humanité où il retournera perdre sa personnalité en s'y confondant, doit à l'Humanité seule tout l'usage et le service de son être. Son idéal est en lui.

Chaque homme créé de Dieu est destiné à conquérir avec et par ses frères sa propre félicité en Dieu et cette félicité est définitive. Son idéal est Dieu, le type des esprits.

Deux ordres de faits qui cherchent à se détruire avec une ardeur inextinguible : la cité de ce monde et la cité de Dieu.

Et de quel côté se ranger? Car évidemment, il n'est pas de terme moyen possible. Et qu'on ne s'y trompe pas, nous n'en sommes pas ici à constater ou démontrer l'ordre surnaturel; nous sommes en dehors de toute intervention miraculeuse, dans la constitution de la nature matérielle et de l'homme avec son âme au sein de cette création qu'il doit traverser. Nous nous demandons dans quel but? à quelles conditions? et nous disons : chaque personne humaine aspirera à une destinée immortelle outre-tombe, sinon chacune n'a d'autre félicité à se procurer que la sienne ici-bas : à quel prix? en procurant celle des autres, si l'on y trouve son compte; sinon, en la sacrifiant à soi et en rapportant tout à ce centre du moi. Une troisième solution n'est non-seulement pas plus vraie que la seconde, mais elle n'est pas même concevable.

Digitized by Google

Or, c'est ce terme moyen irrationnel, absurde, impossible, que l'on a tenté d'imaginer et de créer; et pour tromper ainsi l'esprit humain sur le sens des mots et la réalité des choses, on s'est adressé au cœur au nom de *l'espèce* entière des hommes, et à l'orgueil au même titre. La tentative est bien digne de la philosophie hégélienne, de celle qui enseigne et démontre l'identité de l'être et du néant. Il n'y a qu'à exposer.

Il est une doctrine, — qu'elle accepte ou répudie le nom de métempsycose, qu'elle se cache honteuse d'elle-même, ou s'étale effrontée dans les livres de Hégel, de Proudhon, d'Enfantin, de Laurent, — il est une doctrine qui annule virtuellement la personnalité concrète de l'homme après avoir méconnu la nature même de l'esprit, et avoir dit : j'estime ma chair autant que mon esprit. Elle vous fait entrer, non plus comme coopération libre et personnelle, mais comme molécule passive égale à toute autre, comme élément infime et chétif, dans la composition d'un tout inconcevable, qui est tout le monde sans être personne, à qui manque la conscience de soi, qui est incapable de répondre à soi-même; être absorbant, sans cœur ni intelligence, qui vous demande amour, sacrifices, sans vous rendre l'un ni l'autre; résultante purement numérique de milliards d'intelligences et de volontés sans coordination possible, puisque cet être passif, sourd et aveugle, manque d'idéal exprimable, de but, d'unité, de raison d'être, — autre que celle de nier Dieu. « L'individu n'est rien; désormais l'espèce est tout : n'a-t-on pas amélioré celle du chien, du cheval? (Textuel.) Périssent, s'il le faut, mille générations, pour arriver au perfectionnement de l'humanité! organisons, créons le paradis autour de nous, semons-le de fleurs; beaux et libres humains, inventons une immortalité terrestre et nous serons bénis des générations futures. Quelles limites assigner à la science humaine et par conséquent à la vie? au savoir-faire du génie, à la création artistique et industrielle? Il n'y a rien, ô Platon, de plus beau, de plus grand que l'homme! L'humanité a le droit de s'enivrer d'elle-même et de s'adorer, et ce droit devient un devoir. Le mouvement progressif humanitaire une fois lancé, il n'appartient à personne de l'apprécier; il faut le suivre ou être anéanti. » Il est en outre évident qu'il ne s'agit point dans tout ceci de cette grande force morale, politique ou industrielle qui se nomme l'Association, et que le Christianisme a employée avec tant de succès dans tous les genres en respectant toujours la

Digitized by Google

dignité et la liberté individuelles. Ecoutons un jeune écrivain trop tôt enlevé à la science philosophique, M. Tonnellé (1) :

« Dominé par les idées panthéistes, le génie allemand, se détachant du Christianisme, qui ne promet la réalisation de l'ordre que dans une autre vie, a opéré un retour vers le paganisme et les idées grecques, parce qu'il admet que la Grèce a conçu le monde comme un tout harmonieux, dont rien ne dérange la parfaite unité. De là ces regrets des dieux de la Grèce, ce second monde de Gœthe... Ainsi ils veulent *bon gré mal gré* faire du monde de l'homme le monde divin. C'est le chemin de l'égoïsme et de l'orgueil : l'âme n'a plus d'aspiration au-dessus d'elle et se repose en elle comme centre : ils veulent arriver à l'harmonie en oubliant ou niant ce qui est supérieur à soi, en décapitant le monde. On conçoit comment ces idées tombant dans le domaine de la politique et de la pratique enfantent le communisme, les utopies sociales, le droit à la jouissance, au bonheur immédiat, la réhabilitation de la chair. »

L'illusion produite par ce masque de dévouement à l'humanité repose donc tout entière sur une pure négation d'un côté et une pure abstraction de l'autre. Si l'homme vaut, ce n'est et ce ne peut être que par là même qu'il connaît sa valeur, parce qu'il a la conscience inamissible de ce qu'il est, de ce qu'il peut, de ce qu'il doit, de sa destinée entière. Cette puissance de se replier sur soi-même, de se réfléchir dans son intelligence, de s'apprécier comme véritable ou vertueux, faux ou mauvais, d'après un type, un idéal de perfection, de beauté, de bonté essentielles, c'est là ce qui fait la grandeur, l'importance de l'homme. C'est dans ce sens qu'il est créé à l'image de Dieu, c'est en ce sens que Dieu aime personnellement chacun de nous, c'est en ce sens qu'il n'est pas plus inconcevable que le divin médiateur se fût sacrifié pour un seul homme que pour des milliards. Or, voilà ce qu'on nie; c'est cette destinée immortelle de chacun, c'est cette grandeur individuelle inhérente à la nature de mon être, fussé-je seul sur la terre : voilà l'idéal sublime qu'on m'arrache et que l'on remplace par... une abstraction, l'humanité. Oui, une abstraction, mais pure, mais vide de toute réalité. *Evanuerunt in cogitationibus.* L'humanité a-t-elle autre chose que ce que possèdent les individus qui la composent : est-elle autre chose en tout cas qu'une somme? Aurait-elle con-

(1) *Fragments sur l'art et la philosophie*, recueillis dans les papiers d'Alfred TONNELLÉ. Paris, Douniol. 1860.

Digitized by Google

servé dans son unité le *moi* que l'on vient d'ôter à ses parties intégrantes? Existe-t-il *quelqu'un* — non quelque chose — qui s'appelle l'humanité, qui ait conscience de soi, de sa destinée et qui se sente le même à travers les modifications de six mille années d'existence? La solidarité humaine, portée par le sang générateur dans toute cette durée, se conçoit-elle sans la personnalité imperdable des individus? Toutes ces questions sont résolues aussitôt que posées. L'humanité n'est donc rien que par et pour les individus, et comme l'on n'additionne point des *personnes*, puisque la distinction est leur essence même, — *non coalescunt*, — l'humanité est, au sens des humanitaires, une abstraction pure dès que l'on sort du règne animal. Or, nous prétendrons toujours ne pas y être confinés, dussions-nous renoncer aux résultats brillants du système de *croisement* que l'on nous fait l'honneur de nous préparer. Comment n'a-t-on pas réfléchi que l'épreuve a été faite, et dans des conditions qui ne se retrouveront jamais? Serez-vous plus grands que l'Inde et l'Egypte? plus beaux, plus polis, plus spirituels que la Grèce? plus puissants, plus assimilateurs que Rome? Eh bien! vous arriverez à réaliser cette formule : « Satisfaire, au prix des neuf dixièmes de la somme humaine, la brutalité du dixième restant, jusqu'à nouvelle crise. » Si votre âme ne fait point écho à d'autres regrets, comprenez au moins ce calcul et étudiez certains côtés de la civilisation anglaise et américaine, là surtout où se développent magnifiquement la richesse et le bien-être, en dehors de toute influence divine.

Il fallait amoindrir, annihiler, si possible, l'importance de la personne humaine, qui seule en donne à l'espèce. La vaste entreprise matérialiste contemporaine vient ici prêter son concours, et si elle recourt à l'appoint scientifique, il est bon de remarquer qu'elle y a peu de droits et qu'elle se sert des richesses d'autrui. Un langage technique revêt ses grossières négations, ses confusions étranges : elle fera penser les nerfs, vouloir la pulpe cérébrale, aimer le cervelet; le reste est, dit-elle, abstraction ou bien chose qui dépasse sa modestie scientifique et dont il n'est pas rationnel de s'occuper. Ainsi, avec la même politesse qu'elle a nié Dieu, elle nie l'âme. Elle feint de ne voir dans l'intelligence et la liberté qu'une différence de quantité ou de qualité, comme si l'essence même de l'esprit n'était pas immatérielle, à savoir libre, intelligente, morale, consciente d'elle-même, à savoir enfin la plus forte des réalités saisissables à l'évidence et au sens intime. Pour des

Digitized by Google

esprits habitués à voir dans les classifications physiques les individus et les objets figurer pour leur nombre et à faire abstraction artificielle de ce qui n'indique ni famille ni variété, c'est-à-dire la personne, l'âme, un homme compte pour un dans des millions déjà incalculables après soixante siècles, moins qu'une goutte d'eau dans l'Océan : eh bien! cet artifice, on le prend au sérieux; on oublie que l'espèce s'écoule et que la personne demeure. Ces imaginations, déjà étourdies du nombre, on les écrase sous le volume : on calcule et l'on cube avec complaisance les soleils, les mondes avec leurs effroyables sphères; on essaie de décrire l'immensité où se développent leurs orbites; on compte non sans raison sur la faiblesse de l'imagination sensorielle, qui prendra l'étrange et l'énorme pour le grand et le beau; l'homme effrayé de la petitesse infinie de son corps se sentira toucher au néant et croira se rattacher à l'être en s'accrochant désespéré à son espèce entière; l'importance morale de ses actes s'évanouira à ses yeux : il oubliera l'immensité de son esprit et de son cœur qui contiennent l'autre immensité et qui n'en sont point rassasiés; l'âme humaine, fascinée par des sophismes extérieurs et intérieurs, oubliera que c'est elle-même dont la puissante pénétration vient de créer ces merveilles en les découvrant et en les coordonnant, merveilles non de chiffres, de masse et d'espace, — vains mots, mots relatifs, — mais merveilles de combinaison, de proportion, d'harmonie. C'est ainsi que l'on s'abdique soi-même devant l'être à son degré le plus infime, le plus ténu, devant la matière, qui n'est que pour l'esprit et par lui.

Tels sont les sophismes intéressés dont se servent des cœurs égarés pour répondre à la conscience inquiète. On arrive par là à ébranler dans les âmes, non pas seulement le christianisme, mais le fond même de la religion naturelle avec toute moralité digne de ce nom; on dispense l'individu du lent et perpétuel travail de sa propre amélioration, de son progrès personnel, et on l'apaise par l'idée d'un progrès universel, fatal et indéfini, c'est-à-dire indéterminé. Le besoin de la cause est donc parvenu à trouver ce terme moyen que j'ai dit absurde et impossible : l'amour de l'humanité future, progressive, perfectible, voile ces doctrines affreuses du nihilisme, cette impatience de toute loi, de toute subordination, y compris celles de la logique. Que la passion est adroite! Mais que les passions associées sont puissantes! Que le masque est bien choisi, avec son faux air du plus admirable déve-

Digitized by Google

loppement du christianisme, la charité! On néglige naturellement de se demander ce que c'est qu'aimer l'humanité future *pour elle-même*, puisque par un euphémisme grossier, il s'agit fatalement pour tout individu de se perdre en elle. Ne serait-il pas temps, à ce propos, que la secte doctrinaire avisât? Elle compte, dit-on, des spiritualistes éminents; pourquoi le vaste sein du libéralisme renferme-t-il, avec des hommes aussi recommandables, un parti nombreux, jeune, audacieux, qui professe certes l'esprit, sinon les formules, des doctrines ici dénoncées. Une église, un clergé quelconques peuvent-ils — sérieusement — offrir un danger comparable à celui qu'apportent dans toutes les couches sociales des idées aussi exclusives d'ordre et de moralité? Serait-il vrai que la secte doctrinaire a toujours eu plus peur des amis de Dieu que de ses ennemis? S'il n'en est pas ainsi, qu'elle se hâte de le montrer en ôtant son appui à l'enseignement public et officiel de pareils principes.

Nous sommes loin de nier l'importance des intérêts universels de l'humanité dans la vie présente — nous en reconnaissons le progrès et le développement désirable : oui, il faut, autant que les hommes y peuvent, que la terre porte, nourrisse heureux, libres, actifs et paisibles le plus grand nombre d'hommes possible.

Mais cette cause sacrée, où la Providence divine exerce d'ailleurs la part principale, doit-elle moins ou plutôt ne doit-elle pas beaucoup plus à ceux qui font de la terre le portique d'une vie meilleure qu'aux hommes qui y concentrent toute leur destinée? L'orgueil de soi, l'égoïsme devenu un devoir, une nécessité, l'empressement de jouir n'empêcheront-ils pas plutôt la science et la civilisation d'obtenir leur brillants résultats? A quel prix, en un mot, le progrès matériel sera-t-il obtenu, sinon au prix du progrès moral? au prix du bonheur et de la liberté des multitudes sacrifiées? On a donc bien fait de subordonner la fin terrestre à la fin immortelle et individuelle : la cause de l'humanité en est elle-même mieux aimée, mieux servie; elle ne se fait pas Dieu, il est vrai; elle reconnaît que son bonheur transitoire n'est qu'un moyen, non un terme absolu; mais alors, elle est dans l'ordre, dans ses vrais rapports avec le monde divin au-dessus et le monde matériel en dessous. L'homme religieux comme l'Evangile a ainsi compris son devoir et sa vie : « *Oportuit hæc facere et illa non omittere.* » Il sait que le progrès général résulte de l'avancement particulier; que le progrès matériel doit s'élever sur un progrès

Digitized by Google

moral proportionné; que le progrès moral ne consiste pas seulement à savoir, mais à bien savoir ce que l'on doit savoir, et plus encore à se régir soi-même en vue de sa fin dernière; l'homme religieux travaille en ce sens dans ce monde et dans cette société, et si l'on n'apprécie pas toujours l'effet produit par la religion, si l'on est souvent injuste et ingrat envers elle, il en est ainsi des bienfaits les plus généraux, au milieu desquels nous vivons dès l'enfance, accoutumés à n'y point songer. Mais le progrès n'en est pas moins réel quand on laisse sa liberté à l'idée religieuse; l'humanité avance et sait du moins *où elle va*, ce qu'oublient de nous dire *tous* nos panthéistes. L'homme religieux aime dans l'homme l'image du Créateur qui y resplendit; il y chérit son âme et sa personne, non ses traits; il ne croit pas à la suppression radicale du crime et de l'infortune, mais il s'arrange pour soulager l'une et préserver de l'autre, ce qui vaut mieux que l'excuser; il voit clair dans le présent à la lueur de l'avenir; au nom même de cet avenir, il lui est ordonné de bien user du présent et de traiter la vie matérielle, non en vassal, mais en roi. Comme toutes ses aspirations convergent vers la société immortelle avec Dieu même en passant par les créatures, quand il aime, c'est autant qu'il le peut, pour toujours; ses faiblesses, ses chûtes, ses inconstances ne le découragent point; il ne sait point appeler bien le mal et mal le bien pour tromper sa conscience, et s'il veut ignorer à jamais certaines amours, aussi il n'en connaîtra jamais le désespoir.

L'abbé S. C.

Digitized by Google

BIOGRAPHIE NATIONALE (1).

MARGUERITE DE PARME,

Par l'auteur de l'INTRODUCTION A L'HISTOIRE DU ROYAUME DES PAYS-BAS ET DE BELGIQUE.

Marguerite de Parme était fille naturelle de Charles-Quint. Elle eut pour mère Marguerite van Gheest, ou van Gheenst, qui appartenait, dit Strada, à une bonne et ancienne famille des Flandres. Marguerite van Gheest ayant perdu, étant encore fort jeune, son père et sa mère, se trouvant sans fortune et sans appui, fut recueillie par Antoine de Lalaing, comte d'Hoogstraten, gouverneur d'Audenarde, ancien ami de sa famille, qui la confia aux soins d'Élisabeth de Culembourg, sa femme. Celle-ci l'éleva et l'aima comme si elle eût été sa propre fille. Cette jeune orpheline, que la nature avait comblée de ses dons et douée de la plus rare beauté, profita si bien de cette éducation qu'elle était citée généralement comme une personne accomplie. Beaucoup de jeunes gens la recherchèrent en mariage, entr'autres un gentilhomme fort riche, appelé Van Gel; elle les refusa tous, disant que son intention était de se consacrer à Dieu dans un couvent. Telles étaient les dispositions de ce jeune cœur lorsque Charles-Quint, le grand monarque des deux mondes, enivré de sa puissance et de sa gloire et de ses vingt ans, aux pieds duquel le monde se précipitait, traversa la Flandre en revenant d'Espagne et passa par Audenarde. On dit que Charles-Quint ayant ouï parler de la merveilleuse beauté de Marguerite van Gheest, témoigna le désir d'en juger par ses

(1) Notre intention est de publier successivement les biographies des principaux personnages historiques du XVIe siècle.

Digitized by Google

propres yeux ; qu'elle lui fut présentée dans un bal donné à l'empereur par la ville d'Audenarde ; qu'il en fut vivement épris et ne s'en cacha point ; qu'alors un de ces serviteurs trop complaisants, comme il s'en trouve toujours à la suite des princes, imagina de lui procurer une entrevue avec elle. Strada prétend même que l'on employa, à l'insu de Charles, pour vaincre les résistances de cette pauvre orpheline sans défense, des moyens de contrainte, que la délicatesse la moins scrupuleuse ne saurait avouer.

Quoi qu'il en soit, c'est de cette rencontre fortuite que naquit une enfant qui fut connue plus tard sous le nom de Marguerite de Parme, gouvernante des Pays-Bas (1). Charles-Quint, qui redouta toujours beaucoup l'éclat de ces sortes d'aventures, fit tous les efforts possibles pour ensevelir celle-ci dans le silence ; mais il n'y réussit point. Celle qui en était victime contribua elle-même à la divulguer, pensant que le meilleur moyen de diminuer le poids de sa faute était d'en faire connaître l'auteur. L'Empereur voulut que l'on prît le plus grand soin de cette enfant ; il chargea Marguerite de Savoie, gouvernante des Pays-Bas, de veiller sur elle. Elle n'avait encore que huit ans lorsque la gouvernante mourut, et Charles la confia à Marie de Hongrie, sa sœur, qui

(1) Suivant M. Serrure (*a*), le récit de Strada ne serait qu'un roman. La mère de la gouvernante s'appelait, non pas *Marguerite Van Gheest*, mais *Jeanne Vander Gheenst ;* et celle-ci n'était qu'une fille de service dans la maison de Lalaing. C'est ce qui résulte, dit M. Serrure, d'un *acte de notoriété*, en date du 12 octobre 1521, délivré par l'autorité municipale d'Audenarde, à la requête des oncle et tante de Marguerite de Parme, pauvres artisans qui végétaient dans la plus profonde misère et réclamaient un secours de la gouvernante, en qualité de parents du côté maternel. M. Kervyn de Lettenhove (*b*) doute de la vérité de la pièce rapportée par M. Serrure, et il dit qu'il a plus de confiance dans les sources invoquées par Strada. Cet acte paraît en effet un document bien étrange, à moins qu'on ne suppose qu'on avait laissé ignorer à Marguerite la véritable condition de la famille de sa mère ; qu'elle eût toujours négligé de s'en informer, et qu'elle eût ignoré jusqu'à son propre nom de baptême ; car elle s'appelait dans le monde *Marguerite* et non pas *Jeanne*. Strada est en général fort exact, et il n'est guère douteux qu'il n'ait puisé le fonds ainsi que les circonstances de sa narration dans les renseignements et papiers de famille qui lui furent fournis par la maison de Farnèse.

Nous ne croyons pas avoir besoin de nous excuser d'être entré dans ces détails : l'historien peut ne dire qu'un mot en passant de ces sortes d'aventures ; elles sont toujours une tache dans la vie d'un grand homme ; mais le biographe doit s'y arrêter un peu plus, pour montrer l'homme tel qu'il est, dépouillé de tout prestige.

(*a*) *Messager des sciences historiques*, anno 1836, p. 417 et s.
(*b*) *Histoire des Flandres*, t. II, p. 173.

Digitized by Google

avait succédé à sa tante dans le gouvernement des Pays-Bas. La jeune Marguerite s'attacha à sa protectrice avec un dévouement sans bornes et la prit en tout pour modèle : imitant ses manières, son langage, sa gravité, ses habitudes et ses goûts. La gouvernante, digne petite-fille de Marie de Bourgogne, aimait la chasse avec passion; Marguerite, à peine âgée de dix ans, poursuivait intrépidement le cerf et le sanglier à cheval, dans les campagnes, dans les bois, à travers les lieux les plus escarpés. La jeune princesse, que le grand Empereur avouait alors publiquement pour sa fille, fut recherchée par beaucoup de partis brillants. L'Empereur, voyant avant tout les intérêts de sa politique, l'avait promise, lorsqu'elle n'était pas encore âgée de cinq ans, à Hercule, prince de Ferrare. Mais Alphonse, père d'Hercule, ayant quitté le parti de Charles-Quint pour s'allier à la France, le mariage fut rompu. Charles s'étant réconcilié avec Clément VII, de la maison de Médicis, la fiança à Alexandre de Médicis, fils de Laurent, duc d'Urbin. Toutefois le mariage ne fut célébré que huit ans plus tard. Alexandre, s'étant rendu odieux par sa cruauté et ses débauches, fut assassiné dès la première année de son mariage : de sorte que Marguerite se trouva encore une fois libre. L'Empereur lui fit épouser ensuite Octavio de Farnèse, à peine adolescent. Marguerite se montra peu satisfaite de cette alliance et s'en plaignit ouvertement. « Il faut convenir, disait-elle, que je ne suis pas heureuse en maris. A l'âge de douze ans on me donne pour époux un homme qui en a vingt-sept; et aujourd'hui que j'en ai vingt, on m'unit à un enfant qui en compte treize. » Marguerite n'eut d'abord que du mépris pour cet enfant. Cependant Charles se disposant à partir pour Alger, Octavio demanda à le suivre. Cette expédition, contrariée, comme l'on sait, par les éléments, fut des plus malheureuses; le bruit de l'entière destruction de la flotte et de l'armée impériale se répandit partout; les uns disaient qu'on ne reverrait plus l'Empereur, les autres qu'on avait vu périr la galère qui portait Octavio. Alors le cœur de Marguerite, qui était excellent, se sentit pris d'une immense pitié et d'un immense regret. Elle se reprocha ses rigueurs et la mort de ce jeune homme comme si elle en était cause. Et lorsqu'on apprit qu'Octavio vivait encore, mais qu'il gisait gravement malade dans la tente de l'Empereur; que celui-ci l'aimait tendrement pour son courage et sa belle conduite, ces alternatives de crainte et d'espérance ne firent qu'exciter le sentiment nouveau

Digitized by Google

qui venait de s'éveiller en elle. Enfin Octavio revint, après deux années d'absence; Marguerite le reçut tout autrement que la première fois. Deux enfants jumeaux naquirent de cette heureuse réunion, dont l'un fut Alexandre de Farnèse, le plus grand général du XVIe siècle, si fécond en grands généraux.

Marguerite se forma à la politique dans ces cours d'Italie toujours en négociations, en guerres ou en révolutions. Elle tenait, dit l'écrivain le mieux instruit des habitudes de sa vie, au physique comme au moral, de l'homme plus que de la femme. Douée d'un esprit élevé, elle aimait le pouvoir et n'en souffrait guères le partage: ce qui amenait parfois des orages entre elle et Octavio. Ses manières et sa démarche étaient celles d'un homme; elle avait quelques touffes de barbe assez apparentes au menton et sur la lèvre supérieure; elle éprouvait même certaines atteintes de goutte héritées de son illustre père. Du reste, elle était si vigoureuse et si alerte qu'elle pouvait fatiguer plusieurs chevaux de suite dans ces grandes parties de chasse au cerf où elle l'emportait sur les plus intrépides veneurs. Sa piété était aussi sincère que profonde. Elle avait pris pour confesseur ce fameux Ignace de Loyola qui fut le fondateur de la Compagnie de Jésus. Marguerite donnait beaucoup aux pauvres; elle dotait d'honnêtes filles sans fortune pour les sauver de la misère et de la séduction. Pendant la Semaine Sainte, elle réunissait à sa table douze pauvres, leur lavait les pieds, les servait elle-même et leur distribuait de l'argent et des vêtements. Les écrivains réformés, en rapportant ces faits, en ont conclu que Marguerite était une femme d'une dévotion superstitieuse, d'un esprit étroit, peu faite pour le grand rôle auquel elle était appelée. Mais les protestants prouvent seulement par là qu'ils ont perdu les hautes et saintes traditions de la royauté et de la charité chrétiennes.

Telle fut celle dont Philippe II fit choix pour le gouvernement des Pays-Bas. Comme elle était fille de cet Empereur qui avait laissé de si grands et de si récents souvenirs dans nos provinces; qu'elle y avait été élevée; qu'elle en connaissait les habitudes et les mœurs; que Philippe était assuré de son inébranlable fidélité, il la regardait comme la personne la plus capable d'y maintenir son autorité. On ne peut douter que si elle eût été mieux servie et mieux secondée dans des circonstances si difficiles, Marguerite eût triomphé de tous ses ennemis.

Il faut distinguer deux époques dans la lutte du gouvernement

Digitized by Google

espagnol aux Pays-Bas. Pendant la première, les mécontents préparent leurs armes, fomentent la révolte en favorisant la propagation des nouvelles doctrines, s'associent entre eux, forment des ligues avec l'étranger, et négocient avec le roi pour l'entretenir dans une fausse sécurité. Pendant la seconde, le mouvement éclate, la rébellion marche tête levée ; l'on pille et l'on dévaste les églises et les couvents; le roi, trop longtemps abusé, s'éveille comme en sursaut et envoie le duc d'Albe aux Pays-Bas avec une armée : ici se termine le gouvernement de Marguerite et commence cette suite de guerres affreuses, acharnées, qui durent pendant près de quatre-vingts ans.

Le règne des femmes fut toujours favorable à la Belgique : c'est une nation qui aime à être menée doucement. La tante et la sœur de Charles-Quint y avaient laissé une heureuse mémoire, et aujourd'hui les noms d'Isabelle et de Marie-Thérèse y sont encore populaires. Quand Marguerite fit son entrée aux Pays-Bas (en 1559), le roi alla au-devant d'elle avec Octavio de Parme et Alexandre, son fils, avec les ambassadeurs des puissances, toute la haute noblesse des Pays-Bas et les députés des provinces, et il la conduisit à Gand, où elle fut solennellement installée. Il établit trois conseils pour la direction des affaires : un conseil d'Etat, un conseil de justice et un conseil des finances. Il nomma au conseil d'Etat l'évêque d'Arras, le prince d'Orange, le comte d'Egmont, le comte Ch. de Berlaimont, le docteur Viglius, le comte de Hornes et plusieurs autres. Et comme le roi se défiait de quelques-uns de ces grands seigneurs, dont la fidélité lui paraissait suspecte, il institua un quatrième conseil, que l'on nomma la Consulte, dont les délibérations étaient secrètes et qui décidait exclusivement de certaine nature d'affaires. Granvelle, Viglius et le comte de Berlaimont formaient ce dernier conseil. Granvelle y avait naturellement la prépondérance. Pour donner moins d'ombrage aux envieux, le Cardinal correspondait souvent par lettres avec la gouvernante, quoiqu'habitant la même ville. Mais cela ne put demeurer longtemps caché. Granvelle devint le point de mire de tous ceux qui se trouvaient écartés des affaires. On n'épargna rien pour le perdre dans l'esprit de la gouvernante : libelles, caricatures, pasquilles, tout était de bonne guerre contre l'ennemi commun. On attaqua même sa vie privée et ses mœurs. D'abord, la gouvernante le soutint; mais enfin, elle céda. Comment résister longtemps à un tel concert de

Digitized by Google

calomnies quand tout le monde se met de la partie? Peut-être Marguerite, qui aimait naturellement à dominer, supportait aussi avec certaine impatience ces bruits qui affectaient de représenter son ministre comme l'âme d'un gouvernement dont elle n'était que le prête-nom. On faisait entendre à la gouvernante que Granvelle une fois parti, tout irait de soi-même; que tous les cœurs étaient à elle; qu'on ne lui adressait qu'un seul reproche, son aveugle attachement pour un homme odieux. On écrivit contre lui à Madrid; on y envoya des députations; le comte d'Egmont s'étant mis à la tête des anti-cardinalistes, s'y rendit, au nom de la noblesse et du peuple. Le roi, qui connaissait Granvelle de longue main et qui l'appréciait, se trouva dans une étrange perplexité : d'une part, il le regardait comme l'homme nécessaire à la situation; de l'autre, il voyait presque tout le monde conjuré contre lui : la gouvernante lui mandait que la seule présence de Granvelle paralysait tous ses efforts pour concilier les esprits irrités. Le roi céda aussi, et le parti de la révolution triompha (1565).

Pendant les premiers moments qui succédèrent au départ de Granvelle, le prince d'Orange, le comte d'Egmont et leurs amis se montrèrent pleins de prévenance pour la gouvernante; ils allaient au-devant de tous ses désirs; elle se croyait plus maîtresse que jamais. Cependant le prestige ne dura guères; elle s'aperçut bientôt qu'elle était livrée à ses maîtres. Ils commencèrent par distribuer toutes les places à leurs créatures; et, si l'on en croit Viglius, ils en firent un trafic scandaleux. D'un autre côté, le parti de la réforme, qui comptait parmi ses adhérents un grand nombre de puissants seigneurs, se donna libre carrière. Des prédicants appelés de l'étranger répandirent dans le peuple leurs pernicieuses doctrines. Les nobles signèrent le fameux *Compromis* qui avait pour but, disait-on, de s'opposer à l'établissement de l'inquisition en Belgique, et qui n'était en réalité qu'une levée de boucliers contre le gouvernement espagnol. Puis fut présentée une *Requête*, au nom de 400 gentilshommes, pour appuyer les griefs énumérés dans le Compromis, auxquels on en ajouta de nouveaux.

Les promoteurs de la réforme firent alliance avec leurs coreligionnaires de l'étranger et notamment avec ceux de France, qui formaient un parti nombreux et puissant. C'était comme une vaste conspiration qui embrassait la plupart des Etats de l'Europe et qui tendait à changer de fond en comble l'ordre politique et religieux. La gouvernante se trouvait dans une situation désespérée, sans

Digitized by Google

force militaire, trahie par les uns et abandonnée par les autres. Ceux à qui Philippe avait confié la garde de ses provinces, étaient ligués contre elle avec ses ennemis. Elle écrivait au roi : « Arrivez enfin, sire : votre présence seule peut mettre un terme au désordre qui règne ici et imposer aux factieux! » Le roi promettait toujours de venir et ajournait toujours; il n'en avait probablement nulle envie; il écrivait de longues lettres et de longs mémoires qui le plus souvent ne concluaient à rien, quand il aurait fallu des remèdes prompts et énergiques. Malheureusement Philippe, dont la tête était si forte, n'était pas homme d'exécution; il croyait pouvoir tout conduire du fond de son cabinet. Son père eût fait dix fois le voyage des Pays-Bas plutôt que de laisser arriver les choses à de telles extrémités : on sait avec quelle rapidité et avec quelle vigueur il étouffa la révolte des Gantois. Les événements suivirent leur cours ordinaire. Le peuple, quand il est mis en mouvement, ne s'arrête plus. On vit surgir sur différents points du pays à la fois des légions de barbares qui semblaient sorties de l'enfer et qui couraient sus aux prêtres, aux religieux, aux églises, aux couvents. Les dévastations furent rapides et effrayantes. En quatre jours, plus de 400 églises ou couvents furent détruits ou ruinés. Marguerite s'en plaignit amèrement à d'Egmond, qui avait le gouvernement des Flandres où il y avait eu le plus de ravages, et qui, à cause de son ascendant militaire et de sa popularité, était le plus à même de les réprimer. Il fit à la gouvernante une réponse dérisoire qui laissait entendre qu'il ne les désapprouvait point. Après le sac d'Anvers, l'audace des sectaires ne connut plus de bornes. Les choses en étaient venues au point que le catholicisme se trouvait supprimé, par le fait, dans la plupart de nos provinces. Les prêtres et les religieux n'osaient plus se montrer. Et tout cela se faisait au nom de la liberté! La gouvernante, menacée jusques dans son palais, résolut de se sauver à Mons; mais son conseil s'y opposa, et les bourgeois de Bruxelles, informés de ce projet, firent le guet aux portes de la ville pour l'empêcher de s'évader.

Ces nouvelles étant parvenues à Madrid, y mirent la cour, la ville et la nation tout entière dans une étrange rumeur. L'orgueil espagnol fut exaspéré, révolté de ces attaques à Dieu et au roi, et il n'y eut qu'une voix pour en réclamer la répression immédiate. Voilà dans quelles circonstances le duc d'Albe fut envoyé aux Pays-Bas. Cependant Noircarmes, gouverneur du Hainaut, brave guerrier,

Digitized by Google

homme loyal au milieu de tant de honteuses défections, ayant rassemblé quelques troupes, battit et dispersa les hordes iconoclastes, et elles disparurent en un instant. Marguerite se hâta d'annoncer cette bonne nouvelle en assurant que tout était pacifié : on ne la crut point; et puis il était trop tard : Philippe lui avait donné un remplaçant en investissant le duc d'Albe de tous ses pouvoirs... Elle en fut profondément blessée; elle écrivit au roi une lettre pleine d'amertume et de reproches, où elle lui rappelait « l'état dans lequel il avait laissé les Pays-Bas à son départ; les peines, les fatigues, les chagrins, les dangers qu'elle avait essuyés; n'ayant pas, en neuf années, goûté une heure de repos; ayant compromis sa santé et même sa vie... Etant parvenue, disait-elle, à pacifier le pays, dont le roi est à présent souverain plus indépendant et plus absolu que jamais, est-il juste qu'un autre vienne recueillir le fruit de mes travaux? » Cependant, il lui fallut boire la coupe amère jusqu'à la lie. Elle partit; et en prenant congé des Belges elle écrivit à Philippe une nouvelle lettre plus calme, plus soumise que la première, dans laquelle elle plaidait éloquemment la cause de ceux dont elle avait eu tant à se plaindre. « Quoique je m'en aille, dit-elle, je ne laisserai pas de conserver un éternel souvenir de ce que je dois à V. M. et à ces pays dont la conservation importe tant à son service. Je supplie donc très-humblement et avec toute affection V. M. d'user de clémence et de miséricorde envers eux, conformément à l'espoir qu'elle leur en a souvent donné. Je la supplie de considérer que plus les rois sont grands, plus ils approchent de Dieu, plus ils doivent être imitateurs de la bonté et de la clémence divines; que tous les princes quelconques qui ont régné sur ces provinces se sont toujours contentés de châtier les chefs des séditions; qu'ils pardonnaient au reste de la multitude, en disant que le repentir qu'elle témoignait de ses fautes leur suffisait. Autrement, sire, si l'on use de rigueur, il est impossible que le bon ne pâtisse pas avec le mauvais... » Telle était cette femme qui fut si mal appréciée, si mal secondée et tant dénigrée lorsqu'elle gouvernait la Belgique, et qui fut tant regrettée depuis (1)!

Le duc d'Albe se trouva aux prises avec des difficultés telles, que malgré sa grande habileté militaire, il ne put comprimer l'hydre toujours renaissante de la révolte aux Pays-Bas; son sys-

(1) *Introduction à l'Histoire de Belgique*, 3e édition, p. 170, 171.

Digitized by Google

tème de sévérité outrée, blâmé par les meilleurs citoyens, ne servit qu'à lui donner de nouveaux aliments. Plus tard, le roi, qui voulait en finir et arrêter à tout prix une lutte interminable, tourna de nouveau ses regards vers Marguerite. Il la supplia d'aller se représenter au milieu de ses peuples comme une messagère de paix, et de ramener les esprits égarés à leur roi. Marguerite accepta cette mission à regret et par pure obéissance. On était en pleine guerre; il fallait un homme de guerre. Philippe avait fait un excellent choix dans la personne d'Alexandre Farnèse; mais il prétendait, en laissant à celui-ci la conduite des armées, rendre à Marguerite *le gouvernement civil* des Pays-Bas. Cette combinaison ne plut pas à Alexandre; il observa que dans des moments de crise, une pareille division de pouvoirs était impraticable et qu'elle entraverait tout; que le chef de la force militaire devait être en quelque sorte maître absolu. Marguerite, qui ne voulait pas contrarier son fils et qui au fond était de son avis, demeura complétement passive et ne prit aucune part aux affaires. Elle resta cependant aux Pays-Bas jusqu'à ce que Philippe lui permit de les quitter (1). Puis elle retourna en Italie, où elle mourut en 1586, âgée d'environ soixante-quatre ans, pleinement dégoûtée, dit-on, et du pouvoir et des grandeurs du monde...

(1) Elle ne les quitta qu'en 1583, après être demeurée plus de trois ans à Namur.

Digitized by Google

LA PEINTURE MURALE

EN BELGIQUE (1).

ANVERS : MM. GUFFENS ET SWERTS, LAGAYE. — BRUXELLES : VAN EYCKEN, M. PORTAELS. — GAND : MM. CANNEEL ET LAGAYE. — SAINT-NICOLAS : MM. GUFFENS ET SWERTS. — SAINT-TROND : MM. HELBIG ET VAN MARCKE. — VERVIERS : M. BELLEMANS.

Dès 1850 le professeur Van Eycken, encouragé par l'exemple de l'Allemagne, fit des essais de peinture monumentale dans l'église de Notre-Dame des Victoires, à Bruxelles. Son intention était généreuse, ses efforts étaient animés d'une volonté religieuse sincère et d'un véritable enthousiasme artistique. Il a exécuté ses peintures murales en partie à fresque, en partie au *Wasserglass* et

(1) Cet article est une traduction, en partie littérale, en partie abrégée, d'un travail portant le même titre, qui a paru dans un journal archéologique de Cologne : *Organ fur christliche Kunst.* Il a pour auteur le docteur E. Weyden, et le jugement de cet écrivain mérite d'être conservé dans l'histoire de l'art contemporain en Belgique. Nous devons la communication de la traduction à un jeune membre de la Chambre des Représentants. Pour présenter à nos lecteurs une esquisse aussi complète que possible des travaux de peinture murale exécutés dans notre pays, nous avons ajouté quelques notes et extraits à la traduction de l'article allemand ; nous avons indiqué les unes et les autres par la lettre B. Ce n'est pas ici le lieu de rechercher quel avenir est réservé à la peinture monumentale en Belgique, ni d'énumérer tout ce qui a été dit ou ce qui pourrait se dire à cette occasion. Toutefois nous ferons remarquer en passant que les précieux restes de peinture de divers âges découverts à la cathédrale de Tournai, à Sainte-Croix et à Saint-Denis de Liége, à Anvers, à Gand, à Saint-Trond, à Maestricht et à Gercum, la décoration de Saint-Jacques de Liége ont vivement ému l'attention publique et ramené l'attention sur cette décoration splendide que le badigeon avait fait presque oublier. M. A. Schaepkens a présenté, en quelques pages sur les motifs qui doivent engager à revenir de nos jours à la peinture murale et sur le meilleur système à adopter, des considérations judicieuses. (V. *Annales de la Société des Beaux-Arts de Gand.*) M. Alvin a aussi adressé de sages conseils

Digitized by Google

en partie à l'aide d'une composition de gutta-percha, découverte par lui-même (1). Il lutta avec persévérance pour atteindre à ce qu'il y a de plus élevé dans l'art; entraîné par son éducation vers les tendances matérielles de l'école flamande, il fallait qu'il devînt un homme nouveau pour atteindre à la hauteur de l'idéalisme pur. Ses forces le trahirent dans cette lutte. Il mourut au milieu de sa carrière.

Le noble caractère de Van Eycken rendra son souvenir sacré à tous ceux qui l'ont connu. Ses peintures murales resteront un monument élevé à sa mémoire par lui-même.

Le peintre Portaels fit aussi quelques essais du même genre de peinture : le fronton de l'église de Saint-Jacques et la Chapelle de l'école des Frères, à Bruxelles. Depuis, il abandonna la peinture monumentale et reprit ses travaux habituels (2).

aux artistes dans une petite note lue à l'Académie (*Bulletins*, 1re série, XIV), sur la marche à suivre afin d'éviter les écueils où l'on est tombé dans la décoration de Saint-Germain-l'Auxerrois, à Paris. M. Beulé a traité récemment *de la peinture décorative* chez les anciens et chez les modernes, dans le discours d'ouverture de son Cours d'archéologie. Ce discours, inséré dans le *Journal des Débats* du 15 mars, a été reproduit dans le *Moniteur belge* et forme une brochure qui mérite d'être signalée. Si l'on ne partage pas toutes les idées de l'auteur, il y a profit à les étudier. Puisse l'Académie des Beaux-Arts exciter parmi nos artistes la noble ambition de concourir à doter leur patrie d'un art qui est si florissant en Allemagne et qui pourrait l'être tout autant parmi nous! B.

(1) Le procédé de M. Van Eycken se trouve décrit au *Bulletin de l'Académie royale de Bruxelles* (séance du 9 juin 1852), et M. Gilbert en a fait mention dans son travail sur les *Silicates solubles et leurs applications aux arts et à l'industrie* (no de janvier 1858, p. 91), où il n'a pas manqué de payer un juste tribut d'éloges à l'inventeur et à M. Portaels. B.

(2) Il nous paraît que l'auteur allemand aurait pu accorder une plus large part de son attention aux deux œuvres de M. Portaels, exécutées de 1850 à 1852, avec un dévouement digne d'éloges, avec une ardeur qui pouvait faire espérer que l'artiste ne renoncerait pas si vite à la carrière où il s'était si rapidement distingué. Nous ne parlerons pas du fronton de l'église de St-Jacques-sur-Caudenberg, sur lequel on peut lire les journaux du temps; mais nous tenons à dire au moins quelques mots de la décoration de la chapelle des Frères. Une chapelle byzantine avait été construite par un de nos plus éminents architectes, M. Léon Suys. En y entrant, M. Portaels fut frappé du magnifique champ qu'offrait le beau vaisseau byzantin à la peinture murale, « et bientôt son imagination s'éprit de ce qu'aurait de vraiment grandiose, de profondément chrétien, l'idée de faire de ce temple dédié à l'enfance pauvre une chaire vivante, d'élever ces jeunes âmes par le spectacle sans cesse renouvelé des miracles du christianisme. » S'associant d'autres artistes qui, à son exemple, ne reculèrent pas devant les sacrifices matériels que demandait d'eux cette vaste entreprise, le peintre essaya. Il fut aidé pour la peinture par M. Victor Lagaye, de Gand, et pour la décoration par M. Camille Payen et M. Joseph Gérard. Le triomphe de la Croix a fourni la pensée de toutes

Digitized by Google

Il était réservé à deux jeunes artistes d'Anvers, G. Guffens, né à Hasselt, et J. Swerts, né à Anvers, tous deux élèves de De Keyser, de faire revivre la peinture monumentale en Belgique, ou plutôt de la donner à leur patrie dans sa tendance idéale. Leur amitié, née sur les bancs de l'Académie d'Anvers, n'a jamais failli; une union intime comme celle dont ils donnent l'exemple s'est présentée rarement dans l'histoire de l'art et même dans celle de l'humanité. Tous deux dans leurs premières œuvres montrent la splendeur du coloris et l'harmonie des couleurs de leur maître : Guffens, dans la scène de la destruction de Pompéi et l'affranchissement de la commune de Hasselt; Swerts dans les trois Maries au sépulcre et dans un tableau d'autel à l'église de Saint-Nicolas.

Animés d'un noble enthousiasme, les deux artistes firent ensemble le voyage d'Italie. Ils eurent assez de force d'âme pour conserver la conscience de leur volonté personnelle, au milieu de cette puissante ivresse artistique à laquelle succombent en Italie tant de natures privilégiées. Ils étudièrent les œuvres d'art avec un zèle

les compositions de la chapelle. Elle rayonne dans la coupole, où elle est entourée des quatre Evangélistes qui vont la prêcher dans le monde. Au-dessus de l'autel, on voit Jésus-Christ, appelant à lui les petits enfants. « Il fallait, en effet, qu'en entrant dans la chapelle des Frères de la Doctrine chrétienne, l'enfant du peuple prît conscience de la dignité, des priviléges et par conséquent des devoirs que lui impose le titre de familier de Dieu. Il fallait qu'il se sentît chez lui, dans sa demeure, où toute grandeur qui ne s'abaisse pas pour s'élever à son niveau par l'humilité et la charité, ne peut être qu'étrangère. »

Les apôtres, les prophètes entourent le divin Maître. « Le côté gauche de la chapelle est consacré à la partie dogmatique de l'Eglise : Moïse, David, saint Paul, saint Etienne, saint Jérôme ; le côté droit, à la partie pratique : saint Vincent de Paul, sainte Elisabeth de Hongrie, le V. de la Salle et la Religion instruisant les enfants, saint Bernard, saint Jean de Matha. L'ange de la Foi, l'ange de l'Espérance, l'ange gardien et l'ange de la paix terminent la série des principales compositions que nous devons signaler. On a disposé en outre un Chemin de la Croix en grisaille, d'un fort bon effet, et le jubé est orné des saints patrons des différentes provinces de Belgique.

Tous les amis des arts regrettent que l'artiste qui avait tracé ce beau poëme et qui en avait exécuté plusieurs parties avec un mérite hors ligne, ait renoncé à ce genre de composition. Il a frayé la route et s'il eût continué à y marcher, son talent et son exemple eussent sans doute donné une grande impulsion à la peinture monumentale en Belgique, tandis que sa retraite d'une carrière où il n'avait fait que briller, a peut-être découragé plus d'un artiste. Espérons que cette retraite n'est pas définitive, et que M. Portaels reprendra quelque jour son pinceau pour illustrer un de nos palais ou l'une de nos églises de quelque grande composition.

Nous empruntons une partie des lignes qui précèdent à une petite brochure publiée en 1851 sur la chapelle de la rue Notre-Dame-aux-Neiges. B.

Digitized by Google

ardent, depuis le Nord de l'Italie jusqu'en Sicile, recueillant des idées et des formes avec une vraie activité d'abeilles. C'est en cette terre sainte de l'art qu'ils prirent la résolution de se consacrer, au retour dans la patrie, à la peinture monumentale. L'accueil qui fut fait en Allemagne aux deux artistes anversois revenant d'Italie, et la vue des créations magistrales que l'Allemagne a produites depuis quelques années, les confirmèrent encore dans cette résolution, prise d'ailleurs avec tout le feu de l'enthousiasme artistique. Leurs impressions et leurs opinions sur les œuvres allemandes sont consignées dans un rapport au ministre belge qui a été livré à la publicité (1).

Les paroles seules ne pouvaient suffire pour atteindre au but noble et élevé auquel Swerts et Guffens avaient voué leur vie : des œuvres devaient montrer au public ce qu'ils voulaient. Mais où se présentait l'occasion d'exécuter des peintures murales d'un caractère monumental?

Confiant dans la piété de ses paroissiens, le curé de la petite ville de Saint-Nicolas, privé pour ainsi dire de toute ressource, avait entrepris l'érection d'une église grandiose, et l'avait achevée jusques aux tours (2).

Les deux amis s'adressèrent à lui et s'offrirent de décorer de peintures murales la nouvelle église. Leur offre fut acceptée avec la plus grande joie par ce prêtre actif et zélé, quoiqu'il eût à peine les ressources nécessaires pour faire préparer les murailles à recevoir les peintures.

Guffens et Swerts se mettent à l'œuvre avec un ardent enthousiasme, sans se laisser rebuter par les dispositions les plus défa-

(1) *Souvenirs d'un voyage artistique en Allemagne ;* par J. SWERTS et G. GUFFENS, peintres à Anvers, seconde édition. Anvers, Max Kornicher, 1858, un vol. in-32, de 88 pages. — Ce travail, comme nous l'apprennent les auteurs, a été présenté à M. le ministre de l'intérieur, à propos de l'Exposition universelle de 1855, et il est précédé d'une préface allemande de l'éditeur. Les deux artistes belges, après avoir remarqué que l'Allemagne et la Belgique n'ont point été représentées comme elles auraient pu l'être à cette grande épreuve de la publicité européenne, se livrent à l'examen des principales compositions qui honorent l'art moderne en Allemagne. Ce sont des œuvres, disent-ils, qui ne se transportent pas. « Ce sont des temples, des palais, des musées et d'autres monuments publics, ornés de superbes peintures murales. » Ce petit volume, élégamment imprimé, sera toujours recherché par les amateurs de l'art et de la critique. B.

(2) L'architecte de cette église est M. Roelandts, de Gand ; elle est divisée en trois nefs avec trois absides et de grandes fenêtres élevées, en un style roman abâtardi.

Digitized by Google

vorables résultant de l'architecture de l'édifice. Leur volonté ferme surmonte les difficultés. Dans les nefs de côté, entre les grandes fenêtres, des pilastres soutiennent la voûte. Ce sont les seules surfaces dans cette partie de l'église qui se prêtent aux peintures murales; les artistes les partagent, avec la petite étendue de mur qui y touche, en trois niches et disposent en conséquence le plan de leurs compositions : « Les VII Douleurs de la sainte Vierge Marie. »

En entrant à l'église de Notre-Dame à St-Nicolas, je fus choqué du badigeonnage blanc qui s'étale encore dans la nef principale jusqu'aux chapiteaux des colonnes quasi corinthiennes et sur les nervures de la voûte. — Peu d'églises nouvellement bâties en Belgique sont exemptes de cette faute. Le progrès commence cependant à se montrer dans quelques églises, dont on enduit les murs d'une couleur imitant la pierre.

Les travaux du chœur de l'église ne sont point encore commencés. Les deux chapelles de côté qui terminent les nefs latérales sont achevées. Au-dessus de la table d'autel en style moyen-âge, sous laquelle se trouvent des reliquaires dorés, s'élèvent des niches formées par une succession d'arcs superposés. Les colonnettes et les arcatures sont ornées par des dorures et de riches ornements polychromes; il y a en outre des bustes de Saints sur fond d'or. L'ensemble de la décoration s'harmonise parfaitement, malgré l'impression froide et crue de tout ce qui l'entoure encore.

Dans la niche du Sud se trouve un tableau d'autel peint par Swerts avant son voyage d'Italie : La Mère du Sauveur (Notre-Dame du Sacré-Cœur), entourée d'anges et de saints. Quoiqu'on ne puisse nier le sentiment religieux de ce tableau, il porte réellement l'empreinte de l'école flamande francisée, et frappe par une recherche d'effet dans la disposition des formes et par son brillant coloris.

L'autel de l'autre chapelle est également orné par un tableau de Swerts, exécuté après son voyage en Italie et en Allemagne. Ce tableau représente le Pape saint Corneille, entouré des principaux saints de son temps, et il m'a véritablement saisi, tant il diffère de tout ce qu'on est habitué à voir en Belgique en fait de tableaux religieux modernes, par son caractère sérieux, plein de dignité, l'expression des têtes, les draperies. J'en fus d'autant plus impressionné qu'il donne l'idée d'un tout autre artiste que celui qui a créé le tableau de la première chapelle, et cependant c'est

Digitized by Google

l'œuvre du même maître. Dans ce tableau se révèle l'influence d'une tendance plus idéale, due aux chefs-d'œuvre de l'Allemagne, sans cependant qu'un ascétisme trop sévère soit venu affaiblir le coloris ou en troubler l'harmonie. Le flamand est resté fidèle à la tradition patriotique du coloris, mais il est parvenu à la subordonner, en véritable artiste, à la forme et à l'idée. Par une lumière qui les éclaire de côté et que le visiteur n'aperçoit pas au premier abord, l'effet des deux tableaux vus à distance est tout à fait magique: les figures paraissent animées d'une vie réelle.

Un tel progrès vers le bien, une lutte déjà couronnée d'un si beau succès, un tel renoncement à la mondanité matérielle dans la peinture monumentale doit grandement réjouir tous les disciples de l'idéal et nous donne la conviction que MM. Swerts et Guffens sont appelés à la véritable peinture en ce genre, dans toute sa dignité, sa sublime grandeur, sa sévère beauté qui réjouit et nourrit l'âme et l'intelligence. Les peintures murales déjà exécutées par eux prouvent à l'évidence qu'ils sont dignes de cette vocation. Leur première œuvre: *Les VII Douleurs de la sainte Mère de Dieu*, est un sujet d'édification profonde pour les fidèles et les âmes pieuses et donne une joie véritable à tous les connaisseurs, à tous les amis des arts qui visitent l'église de Notre-Dame à Saint-Nicolas.

Nous avons déjà parlé de la disposition défavorable des murailles destinées à recevoir les peintures; mais il y a lieu de s'étonner de l'adresse avec laquelle les artistes ont surmonté les obstacles. La surface avancée des pilastres sert ordinairement de centre à leur composition, qui est unie cependant aux niches reliées sur les côtés par des ornements dorés. Ces niches sont disposées de manière à former un cadre doré aux tableaux, qui, reculant dans la gamme des couleurs, paraissent être peints sur une surface entièrement plane et unie. Au-dessus de la niche du milieu planent des anges portant les instruments de la passion du Sauveur du monde; sur les côtés des fenêtres sont les Apôtres, plus grands que nature. Par une ornementation simple, les *spandrilles* des arcades des fenêtres s'harmonisent avec tout l'ensemble; au-dessus de chaque apôtre se trouvent dans des médaillons les prophètes avec des banderolles portant une inscription, et au milieu de l'arc de chaque fenêtre, les médaillons des patriarches. Les nervures sont aussi ornées, et le fond de la voûte est d'azur parsemé d'étoiles. L'effet de l'ensemble est d'une beauté pleine d'harmonie.

Occupons-nous maintenant des VII Douleurs de la Sainte-Vierge.

Digitized by Google

Ces tableaux sont d'une beauté grave et pleine de vie, et leur originalité est d'autant plus admirable que les sujets confiés aux deux artistes avaient déjà été exécutés des centaines de fois : le dessin en est sévère et correct jusque dans les plus petits détails, le style sérieux et loin de toute imitation, l'expression des têtes vivante, d'une beauté idéale et noble. On sent que les artistes ont saisi l'esprit des grands maîtres chrétiens et ne se sont pas contentés de la forme seule. Le coloris est vigoureux, sévère, approprié au sujet, sans recherche d'effet; enfin, comme je l'ai déjà dit, d'une belle harmonie. Mais ce qui est bien plus remarquable, c'est que, ni dans les compositions ni dans le ton du coloris, on ne trouve aucune indication que ces peintures murales soient l'œuvre de deux artistes, tant il y a d'accord dans la manière de sentir, l'entente artistique des compositions, l'esprit de naïve piété qui les anime. Sous ce rapport, ce travail peut être considéré comme unique en son genre; on y reconnaît véritablement l'œuvre de deux artistes dont les intelligences se sont complétement confondues l'une dans l'autre et ne forment plus qu'une âme créatrice.

Je ne veux point essayer de décrire en détail chaque composition, je me contenterai d'en indiquer les principales beautés. Sans trahir en rien une intention forcée, les artistes sont parvenus à attirer naturellement l'attention du spectateur pieux sur la Sainte Mère de Dieu, c'est toujours elle qui est la figure capitale du tableau; on a parfaitement saisi les diverses époques de la vie de la Vierge et les dates successives des VII Stations.

La première composition est la Présentation au Temple, sujet qui renferme un grand nombre de personnages; la seconde, la Fuite en Égypte : dans la niche du milieu, Marie avec l'enfant Jésus est assise sur l'âne, attendant saint Joseph, qui, dans la niche voisine, ferme la porte de la maison. Au-dessus de Bethléem plane l'ange gardien conducteur de la Sainte Famille. — Jésus parmi les docteurs est le sujet de la troisième composition. Entouré de Pharisiens et de docteurs de la Loi, l'enfant Jésus s'occupe avec zèle d'un livre qu'un des docteurs tient ouvert devant lui et explique les Saintes-Écritures. Les têtes, exprimant l'admiration, l'étonnement, la surprise, sont pleines de caractère et de vie. Du côté gauche, la Sainte Mère de Dieu, plongée dans la douleur à cause de Celui qu'elle a perdu, devance saint Joseph en montant au Temple. La douleur maternelle est d'une vérité frappante dans cette tête. Combien est belle et poétique la liberté qu'ont prise les

Digitized by Google

artistes de séparer cette composition en deux moments, qui cependant sont artistiquement nécessaires l'un à l'autre! La manière habituelle de représenter ce sujet au moment où l'enfant Jésus est retrouvé dans le Temple, ne répond point à l'idée d'une des Stations douloureuses. — Dans la quatrième composition, le Sauveur succombe sous le poids de la croix. La Mère, abîmée de douleur à la vue des souffrances de son fils si ardemment aimé, se tient près de lui avec saint Jean et les saintes femmes.

De l'autre côté de l'église, nous voyons d'abord l'accomplissement de la rédemption sur le Calvaire. Au pied de la croix on voit Marie et saint Jean, dont elle serre la main dans les siennes. La douleur de l'âme que les têtes et la pose des figures expriment est très-saisissante. Le corps du Rédempteur crucifié est d'une grande noblesse : à côté est Joseph d'Arimathie et quelques fidèles pénétrés de douleur.—La sixième composition est *la descente de la croix*. Le corps du Sauveur est voilé par le linceul. Sa tête repose sur les genoux de la Sainte Vierge, qui verse des larmes brûlantes. Saint Jean, anéanti par la douleur, se tient à côté du corps de l'Homme-Dieu.

L'ensevelissement, la dernière des VII Douleurs, est une admirable composition, d'une originalité qui mérite d'être signalée. Il fait nuit : un clair de lune, entrecoupé par des nuages, éclaire seul la scène; l'œuvre de douleur est accomplie. Le corps sacré du Rédempteur est déposé dans le sépulcre; à droite, les saintes femmes descendant la montagne; au milieu, la Mère de Dieu et saint-Jean retournant ensemble vers Jérusalem; à gauche, sous l'entrée de la voûte du rocher, Joseph d'Arimathie portant un flambeau dont les rayons éclairent encore le groupe de la Sainte Mère, du Rédempteur et de saint Jean. De pareils tableaux ne peuvent être peints que par ceux qui sont doués d'une vive sensibilité, d'une piété sincère et qui sont pénétrés de la sainteté saisissante du sujet. Ce cycle de compositions est terminé par la Sainte Vierge, consolatrice des affligés. Sa pose exprime la miséricorde, la bienveillance, et sa tête ravissante est toute douceur, toute grâce.

Les apôtres sont d'un beau style, l'expression des têtes est noble et pleine de caractère, le coloris est plus fort que dans les compositions principales, ce qui ne leur nuit en rien. Les apôtres sont artistiquement beaux et rien moins que des copies du style de *Cinque cento*. Les draperies des anges sont variées avec une grande ri-

Digitized by Google

chesse de dessin et toutes blanches; l'expression de douleur des diverses têtes est vivante. Le tout est peint avec la composition gutta-percha, inventée par Van Eycken. Le coloris de Guffens et Swerts est aussi excellent que leurs compositions sont admirables. Quoique ces peintures parlent un langage très-compréhensible aux âmes pieuses, j'ai cependant remarqué avec joie que les artistes ont placé, en langue flamande, sous chaque sujet, le verset de l'Évangile qui s'y rapporte. Le flamand est la langue du peuple, et c'est pour l'édification religieuse du peuple que ces peintures ont été faites.

Pendant que Swerts et Guffens s'occupaient à terminer ces peintures, ils reçurent de la ville d'Anvers la commande très-flatteuse de décorer de peintures murales la principale salle de la Bourse nouvellement restaurée. Il eût été difficile de leur demander un travail plus agréable. Il s'agissait de glorifier la grandeur passée de leur ville natale. Trois années furent consacrées à cette œuvre entreprise dans le style le plus grandiose, et ils étaient parvenus au moment même d'y donner le dernier coup de pinceau (cette salle entièrement achevée et meublée devait être montrée au public à la fête patronale et communale du 15 août), lorsque, la nuit du 2 au 3 août 1858, l'incendie réduisit la Bourse en un monceau de cendres : leur œuvre si belle, le fruit de trois années du travail le plus assidu, était détruite. Par un hasard providentiel, on avait photographié les deux principaux cartons, que les flammes dévorèrent ainsi que toutes leurs études; les cartons des petites compositions et de la frise n'étant pas à la Bourse, ont seuls été sauvés. Une description des peintures murales d'après les cartons sera, nous en sommes persuadés, agréable à nos lecteurs (1).

Anvers, sous la régence de son bourgmestre, François Leos, a

(1) Nous aurions pu, à la rigueur, nous dispenser de reproduire la partie du travail du docteur Weyden, concernant les peintures de la Bourse d'Anvers; mais nous n'avons pas voulu, en l'omettant, enlever à leurs auteurs l'hommage que leur rend à cette occasion un critique distingué de l'Allemagne. Les lecteurs de *la Belgique*, en effet, ont pu lire un travail complet sur ces peintures, par M. Oswal Van den Berghe, dans le n° de mai 1858. (V. t. V, p. 490-99, et l'errata p. 612.) Nous aimons à leur rappeler ce travail qui a précédé, de près de deux mois, la destruction des peintures, et qui a été reproduit avec des additions de l'auteur dans le *Journal de Bruxelles* (n° du 5 juin). Nous citerons aussi la notice descriptive de M. F.-G. Mertens, qui était sous presse au moment de l'incendie et qui a paru peu de temps après; enfin les neuf planches photographiées, par M. Fierlandts et représentant les peintures murales, travail qui obtient en Belgique et au dehors un succès mérité. B.

Digitized by Google

la gloire d'avoir la première employé la peinture monumentale pour l'embellissement d'un édifice civil. Les peintures de l'église de Saint-Nicolas prouvent amplement que le choix d'artistes tels que MM. Guffens et Swerts était une chose heureuse et un élément assuré de succès.

D'après la disposition de la salle, il fallait représenter six scènes historiques choisies dans l'histoire commerciale de la ville d'Anvers. Deux de ces sujets devaient occuper un espace beaucoup plus grand que les quatre autres. De plus, une frise continue était destinée à rappeler les traits principaux de l'activité commerciale des quatre parties du monde, qui sont elles-mêmes représentées par des figures allégoriques reliant les quatre parties de la frise. Il ressort de l'étude de ces compositions qu'elles ont été conçues avec amour, avec le vrai enthousiasme artistique, et que cette œuvre a été pour les deux artistes un véritable travail d'honneur.

G. Guffens est l'auteur de la première composition. Les dignitaires de la Hanse allemande déposent (1315) aux archives de l'abbaye Saint-Michel leurs chartes et priviléges. On voit une grande salle de couvent, animée par différents groupes de moines. Au milieu l'abbé reçoit les documents des mains des envoyés de la Hanse. Ce tableau est d'une impression grandiose, son unité et son calme sévère ne sont en rien troublés par la variété des groupes et des poses des figures isolées. Le dessin est noble et grand dans les lignes; les têtes des moines de différents âges et celles des envoyés de la Hanse sont toutes pleines de caractère.

Dans la seconde composition, Swerts nous transporte aux rives mêmes de l'Escaut (1324). Le magistrat de la ville reçoit solennellement les ambassadeurs de la république de Venise, la reine des mers. Dardo Bembo et Giovani Gorgi, sortis de la splendide gondole, sont reçus sur le quai par les magistrats de la ville, aux acclamations du peuple accouru en foule. Il y a un beau contraste sous le rapport du costume et de la tenue entre les groupes principaux, les magistrats et les nobles Vénitiens. En fait de dessin et de caractère, je dois répéter les mêmes éloges que pour le tableau précédent.

La composition suivante par Swerts représente le roi Edouard III d'Angleterre, pendant son séjour à Anvers (1338-1340), en conférence avec les principaux négociants d'Anvers dans une des salles de l'abbaye Saint-Michel, où il était logé, la maison qui avait été préparée pour lui étant devenue la proie des flammes le soir même de son arrivée, 22 juillet 1338.

Digitized by Google

Les magistrats d'Anvers offrant le vin d'honneur aux négociants Français en souvenir de l'alliance contractée avec eux, et pour maintenir la bonne intelligence entre les deux nations : tel est le sujet d'une charmante composition, pleine de vie et de caractère, aussi bien que le tableau suivant du même artiste : Marguerite d'Autriche recevant, entourée de ses dames d'honneur, la première ambassade Persane en 1523. Marguerite est assise et reçoit les lettres de créance que l'ambassadeur lui présente debout. Un sujet semblable a été traité par Swerts. C'est la réception par les magistrats d'Anvers de la première ambassade Moscovite, envoyée par Vassili Iwanowitsch le 22 décembre 1524.

Ces peintures murales étaient toutes exécutées de grandeur naturelle, et à en juger d'après les esquisses coloriées, dans toute la vigueur du coloris flamand, sans nuire à la sévérité des lignes. Il est en effet digne de remarque que les œuvres de Guffens et Swerts établissent en fait de coloris et de style un véritable trait d'union entre l'art belge et l'art allemand.

Dans la gorge du plafond, une frise, ingénieusement disposée et décorée en blanc sur bleu, parcourait les [quatre côtés. Elle avait pour principal ornement les figures allégoriques des quatre parties du monde. L'Asie est représentée par une femme assise, couverte d'un voile qui retombe sur son collier formé des emblèmes de diverses religions; le voile est soulevé devant la Croix. De la main droite elle montre les tables de la loi de Moïse, qui sont groupées avec le calice et l'encensoir, insignes du Christianisme, près de l'autel du sacrifice. Dans la main gauche, elle tient le glaive de Mahomet, à l'aide duquel le Coran fut établi. A ses pieds sont les Védas et sur l'arrière plan un autel de Zoroastre, une colonne du temple d'Ellora, une pagode chinoise et la tour de Babel. Des deux côtés de cette figure allégorique, deux riches compositions rappellent l'industrie du Thibet et de la Perse, et le commerce de la Chine.

L'Afrique peinte par Guffens est une femme assise, le haut du corps nu, type Ethiopien. D'une main elle s'appuie sur une idole, de l'autre elle tient une corne d'abondance, emblème de la richesse végétale de cette partie du monde. Sur l'arrière-plan, qui se perd en une étendue immense, s'élèvent à côté du Sphinx un obélisque et les Pyramides. Des deux côtés de la figure, une chasse aux lions pleine d'animation et une chasse plus calme aux autruches.

Digitized by Google

L'EUROPE est encore due au crayon de Guffens, qui a choisi une figure sérieuse assise, pour la mère de la civilisation, entourée des attributs des arts, des sciences, de la religion, de la royauté. Le Parthénon, St-Pierre de Rome, le Kremlin de Moscou et la cathédrale d'Anvers sur l'arrière-plan. On voit dans des compositions d'une grande richesse, à droite, l'agriculture, et à gauche, la récolte de la laine et l'élève des moutons. Tout cela est représenté avec une égale variété et une grande perfection de lignes.

Swerts a représenté l'AMÉRIQUE par une figure pleine de vigueur et de mouvement, assise au milieu des attributs de la richesse commerciale et matérielle : ses vêtements mêmes désignent l'état primitif et les premiers pas de la civilisation. La main droite s'appuie sur un arc et un fusil moderne; la gauche tient à la fois les chaînes de l'esclavage et le niveau, symbole de l'égalité. Sur l'arrière-plan, une locomotive et un bateau à vapeur. D'un côté de la figure allégorique se trouve la culture du tabac; de l'autre, la chasse aux bisons.

Entre les fenêtres il y avait des figures dont les poses et l'expression étaient vraiment monumentales. Christophe Colomb, par Guffens, la main gauche appuyée sur un gouvernail, la droite tenant l'astrolabe. Le célèbre géographe anversois Abraham Ortelius, par Swerts. Le géographe Gerhard Mercator, par Guffens.

Le plafond de la salle était disposé en harmonie avec les peintures. Dans l'enfoncement se trouvaient les écussons de tous les États dont les consuls résidaient à Anvers. Aux deux extrémités se trouvait la date M.CCCCC.L. en lettres d'or, l'époque la plus brillante du commerce anversois; cette date était entourée des écussons des villes et États les plus remarquables alors en relation avec Anvers. Au milieu du plafond, on voyait les écussons des neuf provinces belges, disposés sur les couleurs nationales. Cette œuvre magnifique, si complète, si artistique dans tous ses détails, dont l'exécution, digne des plus grands maîtres, était en tous points digne de la splendide conception, selon l'assurance réitérée qui me fut donnée par des connaisseurs impartiaux, cette œuvre, qui, à elle seule, devait établir la réputation des deux artistes, au moment où l'admiration et les louanges de la foule devaient les récompenser de leur travail, a été dévorée par les flammes en quelques heures. Un coup plus pénible et plus rude ne pouvait les atteindre.

Digitized by Google

ADDITIONS.

ANVERS. — MM. Guffens et Swerts ont commencé cet été seulement la décoration de l'église de Saint-Georges. Il n'y a point de fenêtre derrière l'autel, mais un mur encadré par une arcade ogivale. Cet immense panneau est divisé en deux : dans la partie supérieure, est assis le divin Sauveur, les bras ouverts, et se détachant sur un riche fonds d'or, formé des rayons qui partent de toute sa personne. Au-dessous, saint Georges, patron de l'église, vient de terrasser le dragon et rend grâces à Dieu; des deux côtés du sanctuaire, sous les fenêtres, deux Évangélistes, debout et portant le livre inspiré, se tiennent sévèrement dans des arcades ogivales; à la hauteur des tympans, la représentation de leurs symboles enrichit les décorations. Toutes ces figures sont colossales et d'un merveilleux effet. Le long des murs du chœur et comme suite aux Évangélistes, mais dans des proportions quelque peu moins grandes, se présentent les douze apôtres : le tout sera réuni et fondu par un travail de décoration que l'on commence en ce moment sur les voûtes. Le chœur sera vraisemblablement terminé cette année; l'église suivra sans doute de près. Sans pouvoir encore apprécier complétement un travail rempli de lacunes et masqué par de nombreux échafaudages, on peut assurer qu'il sera digne des artistes qui ont si heureusement débuté à Saint-Nicolas. Le Christ, du reste, a été photographié d'après le carton par M. Fierlandts, et les amateurs ont pu apprécier déjà tout ce que cette sereine et grande figure offre de chrétienne beauté. — Les peintures de Saint-Georges se font au wasserglas. B.

—

ANVERS ET GAND. — En 1855, M. Lagaye, qui s'est montré un digne collaborateur de M. Portaels dans la peinture de la chapelle des Frères à Bruxelles, et qui est chargé aujourd'hui de la décoration monumentale du palais de l'Université à Gand, a fait un essai de peinture au wasserglas dans la petite église de Saint-Antoine à Anvers. Au fond du bas-côté méridional il a dessiné un triptyque, représentant la sainte Vierge et l'Enfant Jésus dans le panneau central, un groupe de deux saints personnages dans chacun des panneaux secondaires. Le tout est encadré d'une décoration en style byzantin. Peut-être les formes sont-elles bien un peu trop matérielles : le caractère religieux exige quelque chose de plus idéal. Mais cette composition conçue dans le goût de l'école allemande, et remplie d'ailleurs de sévères qualités, ne laisse pas de faire regretter que ce commencement n'ait pas eu de suite; c'eût été une bonne fortune pour l'église, si pauvre de style et d'aspect, où l'œil

Digitized by Google

heurte de toutes parts des murs plats, sans caractère aucun. Espérons que le conseil de fabrique reprendra un jour son premier projet. B.

—

GAND. — Les peintures exécutées par M. Canneel dans l'église de Saint-Sauveur à Gand, représentent au centre du chœur le Christ entouré d'anges. Les parties latérales se composent de deux rangées superposées de figures : en haut, les apôtres placés deux à deux dans des arcatures ornées; en bas, les martyrs divisés en différents groupes. Ce travail n'est point terminé : le commencement accuse l'hésitation assez naturelle à un artiste qui ne s'est point exercé encore aux mâles et sévères qualités de la peinture monumentale; mais rapidement son talent grandit et se proportionne à l'importance de son œuvre. Quelques détails exceptés, la décoration générale est belle et produit un effet remarquable. B.

—

SAINT-TROND. — Les peintures murales de l'église Notre-Dame ont été commencées en 1857. Cette année-ci toutes les peintures murales du chœur ont été terminées. Le chœur, plus bas que le reste de l'édifice, est d'une architecture riche et élégante. Il a été construit dans la seconde moitié du XVe siècle. Autour de la partie inférieure règne une arcature ogivale, offrant vingt-quatre champs encadrés dans des colonnettes et des ogives en pierre de sable. L'église étant placée sous le vocable de la sainte Vierge, ces champs ont été choisis pour y symboliser, par une suite de figures d'anges se détachant sur un fonds d'or, les différentes invocations des litanies de la sainte Vierge, dont le texte est au surplus rappelé par des inscriptions gothiques en lettres d'or placées sous le soubassement de chaque figure. Ces figures sont à peu près de grandeur naturelle et sont peintes à l'encaustique. Il y en a seize. Dans les champs restants, qui sont plus ou moins masqués par l'autel, un tabernacle et une piscine, on a peint des arabesques s'enroulant autour de banderoles sur lesquelles sont également inscrits des versets des litanies de la sainte Vierge.

Les vitraux de la partie supérieure du chœur nuisent considérablement par leurs tons criards aux peintures murales. Les exigences de la construction, au point de vue de la solidité, n'ont pas permis d'établir de jour dans l'un des murs faisant pendant au dernier vitrail; dans la décoration peinte on a tiré parti de ce champ, pour exécuter dans un encadrement rappelant l'ornementation adoptée dans les vitraux, un sujet emprunté à l'hagiographie locale, une vision de saint Euchère, lorsqu'il était retiré à Saint-Trond.

Digitized by Google

Enfin, sur les pleins des murs se trouvant entre les verrières, on a placé, sur des consoles richement historiées de figurines appartenant à l'époque de la construction du chœur, les statues des quatre Évangélistes. Ces figures, de grandeur naturelle, sont de M. Joseph Geefs ; elles sont peintes et dorées ; les draperies sont couvertes de dessins gothiques. On a cherché à rappeler par leur décoration le style des apôtres de la cathédrale de Cologne et de la Sainte-Chapelle de Paris.

Tout le reste du chœur est orné d'une décoration polychrome : les voûtes en bleu avec des étoiles dorées en relief, les nervures, chapiteaux, figures, encorbellements, etc., sont chargés de figures et d'ornementations dont le style est emprunté aux missels, aux étoffes et aux peintures du XVe siècle.

Toute la partie historique de ce travail est peinte à l'encaustique, par M. J. Helbig ; la décoration est traitée par M. Ed. Van Marcke. Dans les figures de M. Helbig, on reconnaît les tendances de l'école allemande alliées à la préoccupation du sentiment des anciens imagiers qui ont historié les murs de nos églises au moyen-âge. Dans les ornements, on rencontre un goût et une conscience qui impriment à cette partie de l'œuvre un cachet local et archaïque.

Ce travail a été largement encouragé par le gouvernement : la commission des monuments, qui l'a visité à plusieurs reprises, l'a chaleureusement approuvé. Aussi la fabrique de l'église a-t-elle cherché depuis à étendre cette décoration monumentale à tout le reste de l'édifice, sur les murs duquel on a trouvé au surplus un grand nombre de traces d'anciennes peintures, pouvant remonter en grande partie à la seconde moitié du XVe siècle ; une vaste et médiocre page représentant le Jugement dernier, a aussi été retrouvée dans un assez bon état de conservation. Cette composition qui couvre tout le mur séparant la grande nef du chœur, est signée du nom de Jean Van den Fenheu et porte la date de 1626. Un simple nettoyage et quelques retouches ont suffi pour la remettre dans l'état où on la voit actuellement.

La fabrique a fait faire à MM. Helbig et Van Marcke une suite de dessins où ces deux artistes ont fixé leurs idées relativement à la continuation de cette œuvre, qui, si l'action du gouvernement se joint aux efforts réellement louables de la localité, marchera d'année en année vers son entier achèvement. Ainsi, dans le courant de l'été dernier, la voûte du transept et les colonnes qui la supportent ont reçu une décoration analogue à celle du chœur. Dans la voûte on a peint de grandeur colossale les quatre grands Pères de l'Église et les quatre grands Prophètes. Autour de la clef de voûte, et au-dessus de ces figures historiques, flottent des banderoles sur lesquelles on lit des textes tirés des prophéties et des livres des Pères de l'Église.

Pour 1860 enfin, d'importants travaux pour lesquels M. Helbig dessine des cartons, se préparent à la chapelle de la Sainte-Vierge de la

Digitized by Google

même église. Déjà on y a récemment élevé un magnifique autel gothique en pierre, fait sur les dessins et sortant des ateliers de M. Statz, le célèbre architecte de Cologne. — Ext. du *Journal des Beaux-Arts de Belgique*, 31 mars 1860. B.

—

VERVIERS. — L'église de Saint-Rémacle à Verviers est très-grande, mais d'une architecture aride et froide; quelques tableaux dispersés, sur ses murailles, ne sont point parvenus à l'animer. Un homme pieux et ami des arts songea à recourir à la peinture murale; le gouvernement s'associa à sa pensée. Ses héritiers, grâce au concours de diverses personnes, exécutent aujourd'hui un projet qui trouva d'abord beaucoup d'opposition, et qui maintenant n'éveille que des sympathies.

M. J. Bellemans, artiste qui, dans ses voyages d'Italie et d'Allemagne, avait profondément étudié la peinture murale, sans manquer du talent nécessaire pour rendre vigoureusement ses études, marquées du sceau de l'école flamande, fut choisi pour exécuter ce travail. Il se montra à la hauteur de sa mission.

En ce moment les peintures du chœur sont terminées; le froid et monotone édifice n'est plus reconnaissable, comme s'il avait suffi de cinq figures pour l'éclairer et le vivifier.

L'artiste a représenté Jésus-Christ et les quatre Évangélistes. Le divin Sauveur occupe le panneau central. Il est entouré d'une auréole lumineuse, et des figures mystiques de l'Espérance et de la Foi; lui-même personnifie la Charité. Représenté comme sanctificateur, il répond à l'idée que s'est toujours faite l'école chrétienne dont Overbeck est l'expression la plus pure et la plus élevée.

Saint Jean attend l'inspiration; sur son visage est répandu un sentiment de douce et céleste confiance; le peintre semble en avoir fait son sujet de prédilection. A côté de lui plane l'aigle, son symbole, les ailes étendues, environné d'un océan de splendide clarté. Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc sont des figures sévères, chacune d'un caractère différent. Nous admirons saint Marc, figure du type oriental, absorbé dans de profondes pensées; les draperies sont savamment et largement peintes. A côté de cet Évangéliste repose le lion ailé; près de saint Luc, le bœuf; et à côté de saint Matthieu, s'élève l'ange qui d'une main dirige la main de l'écrivain sacré, et, de l'autre, soutient la banderole où se révèle aux yeux des hommes l'éternelle vérité. Une banderole semblable se remarque pour chacun des quatre personnages; mais elle perd toute apparence matérielle et, par une heureuse idée, elle se transforme en un rayon de lumière qui dessine l'auréole autour de la tête du saint.

Digitized by Google

Les cinq figures constituent un ensemble majestueux, et comme elles n'ont pas moins de 3 mètres 26 centimètres de hauteur, elles frappent d'autant plus le spectateur.

L'artiste a très-bien compris le caractère de la peinture religieuse; « il a réussi, comme l'observe la *Meuse*, à donner à sa composition l'aspect grandiose des maîtres italiens, uni à tout le sentiment mystique de l'école allemande, mais en conservant toujours la couleur de sa brillante palette flamande. » Voilà aussi ce que nous approuvons de cœur, en engageant M. Bellemans à persévérer avec courage.

L'inscription de la frise, au-dessus de la tête du Christ, est tirée de l'Évangile : *euntes prædicate Evangelium omni Creaturæ;* mais, franchement, nous n'aimons point ces textes inintelligibles pour la foule, et les préférons, comme à Saint-Nicolas, traduits en langue vulgaire, parce qu'ils peuvent ainsi mieux remplir leur mission d'édification et d'enseignement.

Nous ne connaissons pas le plan de la décoration ultérieure de Saint-Rémacle; mais nous croyons que l'année prochaine, l'artiste entreprendra sur un des plus grands panneaux un sujet mystique rempli de poésie. Nous empruntons ces détails à un article communiqué au *Handelsblad* par un artiste, le 8 novembre 1859. M. Bellemans travaille en ce moment; ses peintures de cette année ne sont pas encore découvertes. B.

Digitized by Google

L'ÉCLIPSE DE SOLEIL

DU 18 JUILLET.

Si les divinités qui président aux variations atmosphériques, fort malveillantes en l'année présente, ne viennent pas contrarier encore les espérances des astronomes, nous allons assister sous peu de jours à l'un des spectacles les plus remarquables que la voûte céleste puisse exposer à nos yeux, et qui jouera, je pense, un rôle bien important dans l'histoire scientifique du XIXe siècle : je veux parler de l'éclipse totale du soleil le 18 juillet.

Quand je dis : nous allons assister — j'entends les astronomes, déjà réunis sur la zône de l'obscurité complète, et dont les savants télescopes se chargent d'explorer pour nous les mystères de ce merveilleux phénomène : car pour nous, comme pour les peuples de l'Europe centrale, il n'y aura de visible qu'une faible partie du spectacle. La lune couvrira à peine les quatre cinquièmes du disque solaire, et c'est tout au plus si des yeux non prévenus pourront soupçonner ce qui se passe dans les régions d'où nous vient la lumière.

Mais il est d'autres pays, mieux partagés, où le soleil sera complétement occulté, où le rare et beau spectacle d'une éclipse totale de soleil se manifestera dans tout son appareil grandiose. Le premier point du globe pour qui le soleil deviendra tout à fait invisible sera le territoire de l'Orégon, dans l'Amérique septentrionale : l'ombre projetée par la lune traversera ensuite l'Océan atlantique, entrera en Espagne par Santander et Giyon, en couvrant ces deux villes; elle suivra le cours de l'Ebre en passant à Bilbao, Burgos, Logrono, Calahorra, Soria, Agreda, Catalayud, Saragosse, Montalvan, Castellon della Plana et Oropesa; puis elle franchira la Méditerranée en touchant Iviça, l'une des Baléares, passera en Afrique près de Bougie et dans la Kabylie; enfin, la zône de l'éclipse totale viendra expirer en Égypte et en Éthiopie. Par un concours d'efforts dont les annales de la science n'avaient encore

Digitized by Google

offert aucun exemple, l'éclipse sera observée et étudiée sur tous les points abordables de cet immense parcours, par une série d'observateurs choisis dans les plus habiles, munis des instruments les plus parfaits, et échelonnés depuis la Nouvelle Californie, où s'installent les astronomes américains, jusqu'aux rivages du Haut-Nil, où le vice-roi d'Egypte dirige une expédition scientifique digne des peuples civilisés. — Il n'est pas jusqu'à la gracieuse petite île d'Iviça qui ne doive offrir l'hospitalité à quelques-uns de ces députés de la curiosité savante.

Mais c'est l'Espagne qui semble devoir offrir les conditions les plus favorables à l'étude de l'éclipse solaire, et c'est aussi vers l'Espagne, surtout, qu'affluent en ce moment les astronomes, délégués de tous les observatoires de l'Europe ou pionniers libres de la science, allant chercher jusque sur les hauts sommets du Moncayo le nœud de mille hypothèses, dans les derniers rayons dont le soleil se dépouillera, dans les dernières lueurs dont il couronnera le disque noir de la lune.

Car, comme on le pense bien, ce n'est pas un pur intérêt de curiosité qui déplace et transporte à de telles distances une si grande quantité de gens sérieux, généralement fort avares de leur temps. Cependant, le spectacle est certainement digne d'être vu pour lui-même, et très-capable d'impressionner la foule. On a décrit bien souvent l'effet étrange que produit, dans un ciel sans nuage, la disparition rapide de l'astre rayonnant; cette nuit qui succède à un jour éclatant; ce silence subit de la nature inquiète et émue; ce froid qui remplit l'atmosphère... « Le passage du jour à la nuit, écrivait M. Forbes à Turin en 1842, se fit avec tant de rapidité qu'il semblait presque instantané, et la transition fut tellement brusque que je me sentis frissonner comme en entrant dans une grotte humide et obscure. Celui qui a vu une locomotive venir à lui sur une voie ferrée avec la vitesse de trente ou quarante milles à l'heure, celui-là peut se faire une idée de la terrible sensation provoquée par cette nuit qui, étendue comme une colonne sombre sur l'horizon lointain, s'avançait avec la rapidité de l'éclair, et avait franchi en moins d'une demi-minute la plaine qui s'étend de Turin aux Alpes-Maritimes. » — Toutefois, cet effet profond est produit plutôt par la rapidité de la transition que par l'intensité de la nuit; car, même sur la ligne suivie par l'ombre, il n'y a pas d'obscurité complète; l'illumination générale du ciel demeure à peu près ce qu'elle est pendant une pleine lune, ou durant le crépuscule. Le P. Boscowich a dépeint d'une manière très-exacte, dans son Poëme sur les éclipses, l'aspect que présente alors la surface de la terre :

« A peine se sont voilés les derniers traits du visage de Phœbus, soudain dans les immenses régions de l'Éther, sur les mers, sur les sommets élancés et dans les vallées profondes, et dans les vastes plaines, s'abattent des ténèbres mélangées de pâles et incertaines lueurs, et le jour disparaît : toutes choses revêtent le même aspect qu'à l'heure du

Digitized by Google

crépuscule, lorsque déjà le soleil a plongé dans les flots de l'Occident ses coursiers fatigués... ou lorsqu'au point du jour l'Aurore lève du sein des ondes son front de rose, et glisse sur les fleurs un premier rayon de lumière (1). »

Si la recherche du pittoresque, l'attrait d'un spectacle grandiose suffisaient pour réunir sur la route de l'éclipse totale un si grand nombre de physiciens éminents, avouons qu'une telle curiosité serait, dans le cas actuel, vraiment bien justifiée : bien des siècles se passeront sans doute sans qu'une nouvelle éclipse se produise dans des conditions d'aspect aussi frappantes. On sait en effet que, par la disparition de la lumière solaire, tous les points brillants qui parsèment le firmament durant une belle nuit, et que l'éclat dominant du soleil dérobe ordinairement à nos yeux pendant le jour, deviennent visibles. Or, au moment de la prochaine éclipse, par une coïncidence exceptionnelle, quatre des plus belles planètes, c'est-à-dire Mercure, Vénus, Jupiter et Saturne, se trouveront disposées en parallélogramme dans le voisinage du soleil, sur un espace à peu près égal à celui qu'embrasse la constellation si connue de la Grande-Ourse, tandis que près de là, l'on pourra voir encore les plus brillantes étoiles du ciel : Régulus, Procyon, Castor, Pollux, Sirius, la Chèvre, Aldébaran, groupées autour de l'astre éclipsé. Si, comme on a pu le croire un instant, la comète signalée par M. Yvon Villarceau eût traversé à cette époque la même région du ciel, les astronomes eussent pu voir rassemblés les aspects les plus saillants et les plus variés de la voûte éthérée.

Mais, je le répète, d'autres raisons plus graves convoquent les savants à l'observation de l'éclipse en Espagne, et expliquent la peine que MM. Hind et Mœdler ont prise de calculer pour un grand nombre de stations de ce pays toutes les circonstances qu'elle pourra présenter.

Les éclipses totales de soleil sont des phénomènes très-rares, dont l'examen présente pourtant une grande importance pour perfectionner les diverses théories astronomiques, celles qui ont pour objet le mouvement des corps célestes comme celles qui concernent la constitution physique du soleil : celle-ci sera probablement la dernière qui, dans la

(1) Vix bene Phœbei sese pars ultima vultus
Abdidit ; æthereas longe, lateque per oras,
Per circumpositos tractus maris, ardua perque
Culmina, per vallesque imas, camposque patentes
Protinus incerto mixtæ pallore tenebræ
Funduntur, rapiuntque diem : se prodit ubique
Illa eadem rerum facies, quæ vespere sero
Occiduas fessos cum jam demersit in undas
Quadrijugos Titan. . . . . .
Seu cum mane novo roseum caput extulit undis
Aurora, et primo conspersit lumine flores.

BOSCOWICH, *De solis ac lunæ defectibus*, livre III.

Digitized by Google

suite de ce siècle, se produira dans des conditions favorables pour cet examen (1). Il est donc facile d'imaginer avec quel empressement tous ceux qui ont à cœur le perfectionnement de la science astronomique et la solution des nombreux problèmes qui se rattachent à l'étude des éclipses de soleil, s'efforceront de tirer parti de celle du 18 juillet, et de lui arracher, par tous les moyens que les progrès des sciences accessoires fournissent aujourd'hui, les secrets que d'autres éclipses nous ont fait soupçonner.

Les conséquences à déduire de l'observation de l'éclipse prochaine sont de plusieurs sortes : l'une d'elles, fort importante, est relative à la rectification des *Tables lunaires*, c'est-à-dire des tables calculées à l'avance d'après la loi de la gravitation, qui donnent pour tous les jours et même pour toutes les heures de l'année les positions successives de la lune dans le ciel. La construction de ces tables offre des difficultés très-grandes, à cause des circonstances exceptionnelles dans lesquelles se meut la lune, qui, soumise à l'action prépondérante de la terre, obéit cependant à de fortes perturbations causées par l'énorme masse attractive du soleil. Aussi la lune a-t-elle, depuis Euler et d'Alembert, provoqué les soucis et les rudes labeurs d'un grand nombre de géomètres, de Laplace, de Damoiseau, Pontecoulant, Plana, etc... Depuis quelques années, M. Airy, directeur de l'Observatoire de Greenwich, a repris la discussion et la comparaison d'une immense quantité d'observations lunaires faites à cet établissement depuis 1750, et préparé les matériaux d'une nouvelle théorie de la lune. Ce dernier travail a été fait par M. Hansen, directeur de l'observatoire de Gotha, qui, en partant de la loi de l'attraction newtonienne et des chiffres de M. Airy, a reconstruit complétement sur de nouvelles bases la théorie de la lune, et a calculé les tables lunaires en conséquence.

Dès lors, il est facile de concevoir à quel genre d'épreuve l'éclipse prochaine va soumettre le grand travail de M. Hansen : M. Hind, astronome anglais, a calculé d'après ces tables et d'après les excellentes tables du soleil de M. Le Verrier, les circonstances de l'éclipse pour un grand nombre de points pris sur la ligne d'ombre. Ainsi, il a assigné d'avance, pour tel lieu donné de cette ligne, l'heure, la minute, la seconde où le bord de la lune entamera le disque du soleil, ce qu'on nomme *le premier contact extérieur;* les points où aura lieu ce contact; la durée de la disparition du soleil, l'instant de sa réapparition, la fin complète de l'éclipse. Si la théorie de M. Hansen donne ce que l'on est en droit d'attendre du mérite d'un tel savant, et de l'exactitude des observations qui lui ont servi de base, il faut que ces chiffres cal-

(1) Celle de 1887 ne sera totale que sur une zône qui traverse la Russie et la Sibérie, à une saison où le temps est généralement incertain, et à une heure où le soleil s'abaisse déjà sur l'horizon.

Digitized by Google

culés à l'avance correspondent, avec toute l'exactitude que l'on exige aujourd'hui dans les calculs astronomiques, aux chiffres réels que l'observation fournira pour les mêmes éléments.

Cette confrontation offre d'ailleurs un intérêt tout particulier en présence de la discussion prolongée et assez acerbe à laquelle a donné lieu dernièrement cette même question de la lune. M. Delaunay est l'auteur d'une nouvelle théorie, non encore complétement publiée, qui se distingue, entr'autres particularités, par le chiffre qu'elle fournit pour l'accélération qui doit se manifester, dans l'intervalle d'un siècle, dans le moyen mouvement de la lune. Tandis que Laplace, Pontécoulant, Plana, et Hansen lui-même fixent cette accélération à environ 12", ce qui s'accorde très-bien avec les anciennes observations d'éclipses solaires, M. Delaunay la trouve égale à 6" seulement, et un géomètre anglais, M. Adams, arrive par une voie différente à des résultats identiques. Mais cette concordance remarquable ne lève par tous les doutes relativement à la nouvelle détermination de l'accélération séculaire du moyen mouvement de la lune, et MM. Le Verrier et Hansen se refusent énergiquement à l'admettre. On ne peut guère espérer de tirer d'un événement aussi rapproché que l'éclipse du 18 juillet, de grandes lumières sur le point en litige; mais si toutefois les calculs de M. Hansen se trouvaient en concordance parfaite avec les résultats de l'observation, on serait en droit d'attribuer une plus grande importance à son travail et d'incliner vers sa manière de voir, qui est aussi celle du savant directeur de l'Observatoire de Paris.

Mais de toutes les questions qui se rattachent à l'observation des éclipses totales, et sur lesquelles l'éclipse prochaine est appelée à donner des éclaircissements, il n'en est aucune qui offre un intérêt aussi grand et qui ait donné lieu à de plus longues controverses, que celle de la constitution physique du soleil, et de l'espace qui l'environne. Les particularités observées depuis très-longtemps dans les éclipses solaires, l'examen attentif de ces petites taches noires enveloppées d'une pénombre que le P. Scheiner a le premier signalées sur le disque du soleil, et qui changent constamment de forme et de position, ont conduit les astronomes à bâtir sur la constitution physique de cet astre tout un système d'idées qui, depuis Herschell, a été se modifiant sensiblement par les nouvelles observations, et qui se réduit à peu près à ceci : au centre, un noyau sphérique très-dense, de lui-même inerte et obscur; autour de ce noyau, une atmosphère très-étendue, dont la densité décroît rapidement en s'éloignant du soleil; — à une certaine hauteur au-dessus du noyau, et nageant dans l'atmosphère susdite, une enveloppe sphérique de nuages lumineux par eux-mêmes, constituant la partie active et rayonnante du soleil, de nature d'ailleurs totalement inconnue : c'est ce qu'on appelle la *photosphère* solaire.

On suppose en outre que le noyau donne naissance à des éruptions

Digitized by Google

gazeuses, qui traversent en la déchirant l'enveloppe lumineuse, et nous laissent apercevoir le noyau obscur à travers ces ouvertures : de là résultent les taches; et quant aux masses de gaz transportées ainsi dans l'atmosphère extérieure, ce seraient celles qui paraîtraient autour du disque de la lune dans les éclipses de soleil, et constitueraient ces sortes d'excroissances, le plus souvent colorées, que l'on appelle d'habitude les *protubérances roses*.

Pour mieux exposer l'ensemble de cette doctrine assez bien liée, M. Faye a recours à une comparaison très-ingénieuse : « Reportons-nous, dit-il, un instant par la pensée à l'époque antégéologique où l'écorce de notre petit soleil terrestre, encroûtée maintenant, n'était pas encore formée. Alors, la masse entière des eaux était dans l'atmosphère à l'état de vapeur, avec l'immense quantité d'acide carbonique dont les calcaires se sont emparés plus tard. Ces vapeurs, invisibles et transparentes près du noyau, encore liquéfié, allaient pourtant se condenser à une grande hauteur, vers les limites d'une atmosphère beaucoup plus étendue qu'aujourd'hui, sous l'influence du froid des espaces célestes, et former ainsi une enveloppe continue de nuages blancs et brillamment illuminés par les rayons du soleil. Vue de loin, cette *photosphère par réflexion* constituait la forme visible de notre globe : au-dessus régnaient les dernières couches d'un air trop léger pour soutenir des nuages, et dépourvu de vapeurs d'eau; immédiatement au-dessous de la photosphère, une couche de vapeurs vésiculaires, de nuées ou de brouillards, sans cesse dissipée par la radiation du noyau et par les courants ascendants, sans cesse réformée sous l'influence des nuages supérieurs; plus bas encore, une atmosphère dense, mais passablement transparente, jusqu'aux fumées les plus lourdes que devait lancer incessamment la surface du noyau. Rien n'empêche de supposer enfin, pour compléter ce tableau, que de puissantes émissions gazeuses, bien différentes de celles de nos volcans actuels, partaient ça et là du sein de la masse terrestre incandescente et s'élevaient en vertu de leur légèreté spécifique jusqu'aux limites de l'atmosphère, produisant des trouées dans les couches de nuages, fondant leurs aiguilles de neige, les vaporisant sur leur passage, et plus loin les transformant en brouillards moins brillants que le reste de la photosphère. Par ces ouvertures ainsi entourées d'une sorte de pénombre, un spectateur éloigné eût aperçu le noyau relativement obscur de la terre comme une tache d'un rouge sombre et noir, tranchant sur la photosphère brillante; dans une autre direction, il eût vu ces colonnes de vapeurs ascendantes dépasser la photosphère et flotter quelque temps dans les dernières couches transparentes et invisibles de notre atmosphère (1). »

On remarque dans les éclipses totales de soleil, à l'instant où celui-ci

(1) *Compte-rendu* de l'Académie des Sciences de Paris, 1857.

Digitized by Google

disparaît complétement, deux particularités très-remarquables : la première est une espèce d'auréole lumineuse ou de couronne qui entoure la lune, et dont l'éclat, assez vif dans le voisinage du bord de la lune, décroît très-vite à mesure qu'on s'en éloigne, puis finit par s'évanouir insensiblement dans le ciel. La seconde, qui n'est pas moins étrange ni moins difficile à expliquer, est la présence, en certains points du bord lunaire, de diverses *protubérances* ou excroissances, de forme irrégulière, ordinairement lumineuses et colorées en rose ou en rouge, à peu près comme si la lune portait à son contour des montagnes d'une élévation prodigieuse, transparentes, à travers lesquelles les rayons solaires se briseraient pour nous arriver ensuite colorés en rouge.

Dans l'hypothèse que je développais tout à l'heure, la couronne blanche n'est pas autre chose que la grande atmosphère gazeuse du soleil qui devient visible, son faible éclat n'étant plus annulé par la lumière éblouissante de la photosphère; les protubérances colorées ne sont autre chose que des vapeurs qui flottent dans l'atmosphère du soleil après avoir déchiré l'enveloppe lumineuse; toutes les recherches des physiciens tendent actuellement à décider si ces deux explications sont admissibles.

Le phénomène de la couronne étant connu depuis longtemps, a eu nécessairement l'honneur de donner naissance à plus de suppositions et de controverses. L'explication par une atmosphère solaire est ancienne (1), mais autrefois comme aujourd'hui, elle n'a point régné sans partage. Les uns voyaient là au contraire une atmosphère lunaire, théorie abandonnée de nos jours; pour les autres, c'était l'effet d'une inflexion dans les rayons de lumière qui rasent le contour de la lune, un effet de *diffraction*. L'idée du savant directeur de l'Observatoire romain, le P. Secchi, se rapproche quelque peu de cette manière de voir :

« ... Les rayons extrêmes de sa lumière paraissent animés d'un mouvement intestin analogue à celui que l'on voit dans un rayon de soleil réfléchi par des fragments de verre brisés, précisément comme si des réflexions irrégulières sur la masse de la lune éparpillaient la lumière dans les différentes directions; en outre, elle est toujours plus brillante dans la partie qui est la plus voisine du bord où le soleil se tient prêt à sortir. Un autre argument, de tout autre origine il est vrai, mais non moins concluant contre la réalité d'une si vaste atmosphère visible, me

(1) Boscowich la mentionne en ces termes :

Principio queis luna caret, perfunditus auris
Phæbus, et ipse suo libratus in aëre pendet.
Hic humilis rutilo qua proximus imminet orbi,
Densior, et nebulas sæpe, et nigrantia dorso
Nubila sustentat. . . . . .

Livre III.

Digitized by Google

semble pouvoir se déduire du cours des comètes, dont plusieurs, comme celle de 1843, sont passées au périhélie plus près du soleil que ne s'étendent certains de ces rayons. Par où je pense que, sauf les apparitions futures qui pourront nous donner de nouvelles lumières, il est pour le moment assez probable qu'une grande partie de ces rayons n'est simplement que de la lumière diffusée, provenant de diverses réflexions et diffractions que ces rayons subissent en rasant le globe lunaire. J'ai cherché pourtant à m'assurer si réellement il existe sur la lune des portions capables de produire de semblables réflexions, et il me semble les avoir trouvées. Des expériences délicates sur la polarisation de la lumière m'ont appris que la surface de notre satellite est pourvue d'un véritable pouvoir réfléchissant spéculaire, et non-seulement diffusant comme serait celui du papier, d'un mur, ou d'une pierre non polie. Or, un corps de telle nature, ainsi que l'expérience nous le prouve, lorsqu'un rayon solaire passe en rasant son bord, produit une frange de lumière fort vive, et de là réfléchit des rayons plus faibles dans toutes les directions extérieures (1). »

Le P. Secchi, qui a profondément étudié la constitution physique du soleil, croit cependant devoir rapporter à une atmosphère solaire très-dense la portion la plus vive de la lumière qui forme l'auréole, celle qui avoisine immédiatement le bord de la lune, et il se base principalement pour cela sur les apparences singulières que nous avons nommées *protubérances colorées*.

Ces objets inexplicables avaient déjà été aperçus, mais très-vaguement, dans d'anciennes éclipses : ce fut l'éclipse totale de 1842 qui donna l'occasion de les constater positivement, et le grand nombre d'observateurs qui les aperçurent, sous des formes toutefois très-différentes, en reconnurent tous l'importance. On les entrevit encore dans d'autres éclipses postérieures, mais surtout pendant celle de 1851, où elles revêtirent des apparences même plus curieuses : « La plupart, cette fois encore, avaient la forme conique accoutumée, mais l'une d'elles parut sous une forme très-étrange et très-instructive. Elle se dressait d'un trait perpendiculairement au contour de la lune et atteignait ainsi presqu'en ligne droite une hauteur d'une minute et demie : à ce point, elle se courbait brusquement à angle droit et courait alors parallèlement au bord de la lune, en sorte qu'il était impossible de la voir sans que l'imagination se portât aussitôt sur ces colonnes de fumée qui, sortant avec impétuosité d'une ample cheminée, arrivées à une certaine hauteur se replient horizontalement par la force du vent. A peu de distance de celle-là s'en trouvait une autre plus petite, mais qui fut signalée, par les observateurs munis de bons instruments, comme unie

(1) Le P. Secchi. *L'Ecclisse solare del 18 luglio 1860*, dans la *Civiltà cattolica* du 2 juin 1860.

Digitized by Google

à la première par des arcs blancs très-fins. La plupart la virent isolée et suspendue dans la couronne comme un ballon aérostatique dans l'air. Les meilleurs astronomes assurent avoir vu ces proéminences s'allonger à mesure que la lune en se mouvant venait joindre son contour à celui du soleil (1). »

C'est par la discussion de toutes ces circonstances que l'on a été conduit, comme je le disais tout à l'heure, à rapporter les protubérances rouges au soleil lui-même, non à la lune, et à les attribuer à des torrents de gaz échappés du noyau à travers la photosphère, et nageant dans l'atmosphère extérieure du soleil. Cette explication, la plus rationnelle qui ait été présentée jusqu'ici, semblait avoir des chances d'être acceptée et confirmée par les nouvelles observations; mais voici que de nouveau toutes les conjectures se trouvent bouleversées, et toutes les hypothèses sur la nature de la couronne lumineuse aussi bien que sur les flammes rouges, sont mises en défaut par les observations de la seconde éclipse totale de 1858.

On sait (2) que cette éclipse remarquable a été observée au Brésil, le 7 septembre 1858, par les astronomes de l'Observatoire impérial de Rio-Janeiro, et par un savant français, M. Liais, chargé d'une mission scientifique par son gouvernement. Quoique, par suite probablement d'une erreur dans l'évaluation du diamètre de la lune, ces habiles observateurs aient été surpris au milieu de leur travail par la réapparition subite du soleil (3), et mis dans l'impossibilité de le terminer, ils n'en ont pas moins réuni un grand nombre de faits curieux et qui, je le répète, ouvrent de nouveau le champ libre à toutes les suppositions des savants.

Ainsi, la couronne lumineuse s'est montrée sous un aspect tout nouveau, qu'on ne pouvait nullement soupçonner. Au lieu d'une auréole continue, se fondant par degrés insensibles dans l'azur du ciel, comme cela devrait être d'après l'opinion qui place la cause de ce phénomène dans l'atmosphère du soleil, comme on l'avait généralement observé dans les éclipses antérieures, la couronne a présenté à tous les observateurs un fond de lumière composé de rayons de toute nature et émanant de l'astre dans les directions les plus variées : sur ce fond, se détachaient cinq gros faisceaux de rayons très-brillants, courbés et à bords convexes, plantés perpendiculairement à la lune, et même l'un d'eux très-obliquement; d'autres faisceaux composés de rayons droits, ou même courbés en parabole, traversaient les précédents. En un mot, l'aspect de la couronne était tellement bizarre, que « la seule conclu-

(1) *Civiltà Cattolica*, 2 juin 1860.
(2) Voir *la Belgique*, janvier 1859.
(3) La durée de l'obscurité a été de 42 minutes moindre que celle assignée par les éphémérides.

Digitized by Google

sion qu'on puisse tirer de pareils faits, c'est que l'explication de la couronne des éclipses est encore à trouver (1). » Disons toutefois que M. Liais a pu constater le mouvement relatif de la lune par rapport à tous ces rayons lumineux enchevêtrés les uns dans les autres, et démontrer ainsi que le siége de la couronne est dans le soleil lui-même.

Si nous passons maintenant à l'observation des protubérances lumineuses par la commission brésilienne, nous trouvons d'autres faits aussi singuliers : ainsi, elle a noté deux de ces protubérances blanches, mais bordées de noir ; la partie lumineuse ayant disparu la première, il est resté des saillies noires semblables à celle que M. Moësta avait vue au Pérou en 1853. D'un autre côté, en observant les taches du soleil avant et après l'éclipse, il a été impossible de découvrir la moindre relation entre ces ouvertures béantes de la photosphère et les protubérances observées pendant l'éclipse, ce qui détruit l'explication que l'on mettait en avant pour rendre compte de ces étranges excroissances. Enfin, l'inexplicable désaccord qui règne toujours dans l'aspect des protubérances vues de différents lieux au même instant, s'est maintenu entre les dessins de la commission brésilienne et ceux des officiers de la marine française opérant sur les côtes du Pérou. Si nous remarquons maintenant que des observateurs sérieux ont aperçu de ces saillies colorées, non plus extérieurement à la lune, mais intérieurement, et d'autres même complétement détachées du bord de la lune, comme si celle-ci était percée d'un trou par où nous arriverait un filet de lumière, on devra bien admettre qu'en définitive l'explication de tous ces phénomènes est encore à trouver, et que peut-être il en faudra revenir à une théorie fondée sur les déviations que les rayons solaires éprouvent en rasant le bord de la lune.

Quoi qu'il en soit, je crois en avoir dit assez pour que l'on comprenne toute l'importance que la science doit attacher à l'observation complète, attentive, minutieuse de la prochaine éclipse totale, et pour justifier l'empressement avec lequel tant de savants se portent sur les lieux les plus favorables à cet examen. Tandis que les uns s'occuperont des mesures propres à la comparaison des tables lunaires, les autres dirigeront toute leur attention sur les particularités physiques qui peuvent nous dévoiler le mystère de la constitution du soleil, qui sur la couronne, qui sur les protubérances colorées, qui sur la reproduction photographique du phénomène. Toutes les mesures seront prises, il n'en faut pas douter, pour que l'on possède enfin un très-grand nombre de ces admirables photographies qui présentent toutes les phases de l'éclipse en un lieu déterminé, et même dans les différentes stations : c'est un moyen merveilleux de conserver en quelque

(1) M. Faye. Rapport sur les observations de la commission brésilienne, *Comptes-Rendus*, 1859, I.

Digitized by Google

sorte le phénomène indéfiniment sous les yeux, et de pouvoir l'étudier à l'aise dans tous ses détails.

Je dois encore noter ici des appareils très-ingénieux que M. Faye avait imaginés afin de déterminer rigoureusement par les angles de position, la situation des saillies colorées par rapport au centre de la lune, appareils qu'il se proposait de faire fonctionner lui-même en Espagne. On ne saurait trop regretter que des circonstances particulières, en l'obligeant de renoncer à son projet, privent l'expédition scientifique du 18 juillet du concours d'un savant aussi éminent et d'un observateur aussi ingénieux.

PH. GILBERT,
Professeur à l'Université de Louvain.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

—

DEUX OISEAUX POUR UNE CAGE.

HISTOIRE ALLÉGORIQUE.

I. — C'était par un beau soleil du mois de mai, du mois des fleurs consacré à toutes les joies innocentes; le printemps déployait ses trésors fugitifs et éparpillait ses bruits harmonieux; un cœur brisé aurait éprouvé comme une renaissance indicible à contempler ces spectacles, à entendre ces sons, à respirer ces senteurs, à pénétrer ces mystères de la nature... Mais une belle jeune fille, blanche et rose, sans aucune préoccupation de l'avenir, sans aucun regret du passé, suspendait, en riant, une cage dorée au balcon de sa fenêtre. Dans cette cage était un oiseau, notre héros ou notre héroïne plutôt; l'oiseau, au plumage jaune comme un champ de blé mûri, venait des Canaries et pouvait porter le nom de son pays natal sans orgueil nobiliaire; nous l'appellerons *Amée*.

« Amée, disait la jeune fille, chantez un peu, chantez avec moi! » Mais l'oiseau ne chantait pas!

« Nobilissime Canari, vous êtes maussade aujourd'hui! Vous avez cependant une cage toute neuve et d'or fin, comme un collier de châtelaine suzeraine! Voilà de l'eau fraîche et limpide, puisée dans notre grand vivier aux poissons rouges; voilà des grains de millet, un gâteau, du mouron, tout ce que vous aimez enfin; je ne saurais rien ajouter à ce confortable parisien! » Mais l'oiseau, toujours muet, se montrait insensible aux soins délicats de sa maîtresse, qui bientôt fatiguée d'une taciturnité inusitée, l'abandonna pour des occupations plus agréables.

A peine fut-il seul, notre oiseau des Canaries, que secouant ses ailes et déployant les trésors de son petit gosier, il en fit sortir ces gammes légères qui servent de prélude aux chants *aériens* des musiciens de l'air. Quelques minutes après cet appel, l'on vit accourir de loin un oiseau de même espèce, plus grand, plus fier, plus beau. Le libre adorateur de

Digitized by Google

la captive vint triomphalement s'abattre sur le bord du balcon massif, puis plus près, plus près encore, et montant du fer du balcon à l'or de la cage, il finit par se poser en conquérant sur la toiture à jour de la prison, écartant doucement avec son bec le rideau d'herbe verte qui lui cachait sa sœur ou son amie. Alors ils se parlèrent de la langue des oiseaux. Si La Fontaine eût été présent, peut-être nous eût-il merveilleusement initiés aux secrets de cet entretien, lui qui nous en a conté tant d'autres! mais à défaut du grand *Fablier* de Mme de la Sablière, nous pouvons supposer qu'ils se lamentaient de la sorte :

L'OISEAU CAPTIF : — Pourquoi ne puis-je briser cette barrière de fer qui me sépare de toi?

L'OISEAU LIBRE : — A quoi me sert la liberté, puisque je suis seul?

— Je voudrais traverser les airs, franchir l'Océan, revoir la patrie!

— Je voudrais rompre ces barreaux dorés, pénétrer dans cette prison et m'y enfermer pour toujours!

— Je voudrais t'accompagner à travers les arbres verts de tes forêts, voir de haut nos frères des champs, écouter l'alouette vive, rapide et gaie dont Jules César fit une légion de soldats vainqueurs...

— Dis plutôt que Jules César donna à sa légion de Gaulois, moitié vaincus, moitié vainqueurs, le nom de l'oiseau matinal qui gazouille à travers les prés, avant le lever du soleil...

— C'est précisément ma pensée, ô mon frère bien-aimé! tu sais mieux parler que ta sœur!...

— Tu sais mieux aimer!

— Je voudrais apprendre de toi la science...

— Je voudrais apprendre de toi le bonheur...

— Je voudrais vivre sous ton aile!

— Je voudrais mourir à tes pieds!

— O prison dorée, ouvrez-vous pour ma fuite!

— O prison dorée, ouvrez-vous pour ma captivité!

Nous pensons que, commencé de la sorte, le dialogue continua longtemps et sans ennui, entre les deux oiseaux. Le jour baissait : un bruit se fit entendre près du balcon : c'était la jeune fille, propriétaire d'Amée, qui revenait lui donner des soins et des caresses, lui prodiguer la nourriture, l'eau limpide et l'herbe tendre. Le frôlement de sa robe de soie élégante, car la jeune Marie était parisienne, interrompit le tête-à-tête, et l'oiseau libre eut le temps de se cacher près de la fenêtre, sous une branche de lilas en fleur.

L'Angelus du soir sonnait au village. Une main blanche ouvrit la porte de la cage :

« Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture... »

murmura une voix d'homme dans le salon aux tentures bleues. A ces

Digitized by Google

mots, Marie oubliant Amée, se précipita dans le salon pour embrasser son père, qui revenait de la chasse, et la cage resta ouverte, et le jour baissait...

Aussitôt Amée bénissant, j'aime à le croire, le Dieu des petits oiseaux, se jeta hors de la cage et s'élança d'un vol rapide vers les bosquets voisins.

Par le même élan magnétique, l'oiseau libre, voyant ouverte la porte de sa chère prison, quitta le lilas qui l'abritait et vint doucement, comme un frère heureux, se poser dans la cage dorée où il ne doutait pas de trouver sa sœur.

Tout cela se fit avec rapidité, on l'imagine; avec une rapidité pareille, la jeune fille, revenant au balcon, referma la cage en s'écriant :

« Ah ! j'ai failli perdre Amée ! »

Hélas ! Amée était perdue, mais il y avait un oiseau dans sa prison dorée !...

Les vœux ardents de deux cœurs étaient accomplis : l'oiseau captif était libre, l'oiseau libre était captif; ils l'avaient voulu, ils l'avaient demandé au ciel à grands cris, ils avaient rempli les airs de leurs plaintes incessantes : tout était donc pour le mieux dans leur petit monde aérien, et il ne leur restait plus qu'à bénir, l'un et l'autre, la maternelle Providence.

Mais le cœur des oiseaux ressemble au cœur de l'homme : il n'est jamais satisfait, et sa sphère ne s'élargit que pour le malheur. S'apercevant bientôt de l'absence de sa sœur, le fier oiseau que nous venons de voir se précipiter de lui-même dans l'esclavage, le fier oiseau au plumage brillant, au gosier magique et suave comme un piano sous les doigts de Litz, se mit à heurter de son bec irrité les barreaux de sa cage... Vains efforts ! Les barreaux ne s'élargirent pas sous les coups redoublés, et les battements d'ailes infructueux ne servirent qu'à joncher le sol de la prison des plumes dorées du chantre harmonieux. Pauvre victime ! pleure toutes tes larmes à présent ; car tu as perdu à la fois, par ta faute, et la liberté et l'amour ! Te voilà seul, tout seul, enveloppé d'un réseau d'or, léger, il est vrai, mais solide, infranchissable, comme les murailles d'une citadelle antique.

Et la nuit vint !

On peut bien croire que la cage précieuse, avec son nouvel habitant, fut renfermée soigneusement dans l'intérieur de la maison, et suspendue jusqu'au lendemain près de la chambre ou dans la chambre même de la belle jeune fille. Heureux si le sommeil que le poëte anglais Young appelle le plus doux des baumes : *balmy sleep*, si le sommeil, dis-je, vint calmer les angoisses et les remords du solitaire prisonnier !

La belle Amée, à peine revenue de sa joie imprudente, jeta autour d'elle un coup d'œil effrayé ; l'ombre commençait à niveler toutes choses sous son regard inquiet ; que va-t-elle faire ? L'arbre qui l'abrite est

Digitized by Google

élevé, mais peuplé d'étranges habitants; elle cherche vainement l'ami fidèle qui venait lui tenir compagnie dans sa prison; où est-il, lui? Elle l'appelle plaintivement; il ne répond pas; elle redouble ses cris et ses larmes, des larmes telles que les yeux des oiseaux peuvent en répandre, dirait Châteaubriand; elle se lamente comme une âme en peine, et son ami ne revient pas! Pourquoi cet abandon? il paraissait si tendre, si dévoué, si généreux! Il lui faisait, tantôt encore, des promesses si magnifiques! nul chevalier du moyen-âge n'eût répété de plus belles paroles à la dame dont il portait les couleurs. Le temps de la chevalerie est passé pour nous, il pourrait ne pas l'être dans le monde supérieur où planent les héros de notre histoire. Amée croyait encore aux chevaliers : elle était si jeune! Aussi son chagrin n'eut pas de bornes lorsqu'elle se vit seule, abandonnée; libre, il est vrai, mais de cette liberté qui fait peur et souvent même qui fait mourir!

Elle reprit son vol à travers le feuillage, cherchant à se rapprocher de cette cage où elle trouvait au moins de l'eau et des grains en abondance; elle y trouvait le nécessaire et de plus le luxe de la vie élégante, telle que la comprenait sa jeune maîtresse parisienne, sa Providence méconnue.

Par un revirement complet de ses désirs, elle aspirait aujourd'hui à l'esclavage, comme hier à la liberté. Pauvre Amée! Nous te comprenons parfaitement, nous qui avons étudié l'histoire des peuples et des royaumes, et qui les avons vus s'élancer, avec le même enthousiasme, vers la servitude qui rend lâche, ou vers l'indépendance qui rend orgueilleux.

Quoi qu'il en soit, les efforts d'Amée pour retrouver le balcon furent inutiles; la nuit s'épaississait de plus en plus autour de son vol fatigué; elle était égarée, elle était perdue.

Un chêne aux vieux rameaux s'offrit à elle; elle crut y trouver un gîte pour la nuit, et montant doucement de branche en branche, elle vint se blottir dans le creux le plus élevé de l'arbre séculaire. Là, cachant tristement sa petite tête sous son aile appesantie, l'enfant, l'orpheline de l'air, éleva sans doute sa pensée vers le Dieu des oiseaux, vers la Providence des nids et de tout ce qui respire sous le soleil : puis, résignée et douce envers le malheur, elle s'endormit...

On aurait pu dire, en voyant l'arbre et l'oiseau :

« Chêne mystérieux, chêne aux doux talismans,
D'où tiens-tu le secret de tes enchantements? »

Et continuer ensuite avec l'auteur du poëme de JEANNE D'ARC (1) :

(1) Alexandre Soumet.

Digitized by Google

« Nos vieillards racontaient, sous ses ombres prospères,
Avoir entendu dire aux pères de leurs pères,
Qu'on n'avait jamais su ni qui l'avait planté,
Ni de quel âge était le vieil arbre enchanté. »

Malgré tous les enchantements du chêne, si toutefois notre chêne avait des enchantements, le réveil d'Amée eut la mélancolie de son sommeil. Nous avons dû passer sous silence les songes bizarres qui l'avaient troublée, occasionnés sans doute par les cris lugubres des oiseaux de nuit, ses voisins de mauvais augure. De plus, elle avait faim, elle avait froid; la rosée ternissait l'éclat de son plumage, et la pauvre Amée était seule de son espèce dans l'immense forêt...

Dieu ne fait pas tous les malheureux!

II. — Buffon a dit : « Si le rossignol est le chantre des bois, le serin est le musicien de la chambre : le premier tient tout de la nature; le second participe à nos arts. Avec moins de force d'organe, moins d'étendue dans la voix, moins de variété dans les sons, il a plus d'oreille, plus de facilité d'imitation, plus de mémoire; et comme la différence du caractère (surtout dans les animaux) tient de très-près à celle qui se trouve entre leurs sens, le serin, dont l'ouïe est plus attentive, plus susceptible de recevoir et de conserver les impressions étrangères, devient aussi plus sociable, plus doux, plus familier, il est capable de reconnaissance, et même d'attachement; ses caresses sont aimables, ses petits dépits innocents, et sa colère ne blesse ni n'offense.

» Il nous récrée dans les jours les plus sombres; il chante en tous temps, il contribue même à notre bonheur; car il fait l'amusement de toutes les jeunes personnes, les délices des recluses, et porte la gaieté dans les âmes innocentes et captives.

» C'est dans le climat heureux des Hespérides que cet oiseau charmant semble avoir pris naissance, ou du moins avoir acquis toutes ses perfections : car nous connaissons en Italie une espèce de serin plus petite que celle des Canaries, et en Provence une autre espèce presque aussi grande, toutes deux plus agrestes, et qu'on peut regarder comme les tiges sauvages d'une race civilisée. »

Nous devions à la mémoire du peintre de la nature de rappeler ici son nom, et sa description du charmant oiseau des Canaries. A présent nous allons continuer l'histoire de notre héroïne.

Amée était seule dans la forêt; car nous devons dire que le château de sa jeune maîtresse, Marie de Léon, se trouvait situé sur la lisière de la

Digitized by Google

forêt de Compiègne. — Pauvre oiseau, habitué au luxe d'une cage d'or, que vas-tu devenir sous l'épaisse voûte de verdure que forment les branches serrées et touffues des arbres inégaux des bois? Ton premier jour de liberté commence; une foule d'oiseaux de différentes espèces te regardent passer et semblent se dire entre eux : « Quelle est cette étrangère? que vient-elle faire parmi nous? Sa robe est élégante; ses manières sentent le grand monde; elle est charmante malgré son air confus et ses yeux baissés. Mais d'où vient-elle? où va-t-elle? Pourquoi n'a-t-elle pas de compagne, ou du moins un serviteur, pour écarter sous ses pieds délicats les feuilles, les ronces, les épines dont nos sentiers sont semés? » Ceux qui parlaient ainsi étaient les plus discrets; quant aux autres, leurs caquets descendaient dans une sphère trop vulgaire pour que nous prenions la peine de mettre au jour leurs paroles.

Parmi la gent emplumée, l'histoire d'Amée était lettre close. Le sage bouvreuil, prenant un air de philosophe du Portique, s'approcha de l'inconnue, et la saluant gravement, comme il convenait de le faire en pareille occurrence, lui adressa quelques questions amicales : « Belle enfant, permettez-moi de vous donner ce nom que me suggère votre jeunesse et que m'inspire une compassion paternelle, je vois que vous êtes d'un pays étranger, lointain, plus favorisé que le nôtre des trésors que dispensent les rayons du soleil; car votre couleur étincelante fait pâlir nos plumes refroidies sous les climats du nord; vous ignorez sans doute nos usages, nos mœurs, nos habitudes; vous ne savez rien de notre histoire; les chemins que vous suivez sont même un dédale sous vos yeux timides. Voulez-vous m'autoriser à vous servir de guide à travers l'épaisseur de la forêt? Ici, je suis chez moi; je commande à peu près en maître; si vous vouliez donc, ma belle enfant... » Et en disant ces mots, le grave personnage, se drapant merveilleusement dans sa philosophie, s'approchait d'un pas protecteur de la jeune Amée; mais la langue du bouvreuil n'était point celle qu'elle avait apprise sous l'aile maternelle, elle ne comprenait absolument rien à son discours, et plus effrayée que charmée, elle jeta sur lui un regard dédaigneux, qui dut refroidir singulièrement son éloquence. Blessé dans son orgueil, le sage de la forêt fit quatre pas en arrière d'un air superbe, releva la tête et sembla prendre le ciel à témoin de son bon vouloir méconnu.

Le pinson vint à son tour auprès de l'étrangère, mais il était joyeux et riant, et sa gaieté produisit un fort mauvais effet sur Amée : elle se mit à verser des larmes et s'éloigna rapidement. Le chardonneret égoïste, le moineau vorace, le loriot indifférent la laissèrent passer sans lui adresser une parole; et la fauvette même, la fauvette, cette sœur harmonieuse qui peut-être aurait eu le talent de la consoler, la regarda de loin avec une secrète jalousie, à cause de la beauté de sa robe.

Que dirons-nous du chef d'orchestre des bois, du chantre des nuits d'été, du roi des musiciens de l'air? Ah! nous dirons que perdu dans sa

Digitized by Google

gloire, enivré de son propre bonheur, le rossignol, car c'est son nom, le rossignol n'eut pour l'infortunée ni un regard, ni un soupir, ni un accent mélodieux ! Qu'importent aux heureux du siècle, aux grands du monde les tristesses des pauvres cœurs ? La joie en général est égoïste ; elle est surtout indifférente ; la joie (bien entendu, la joie terrestre) n'a point d'écho pour les larmes ; elle aime à s'isoler dans sa sphère brillantée, parfumée, chantante !

Plus découragée que le matin, n'ayant pu se procurer qu'une faible portion de sa nourriture quotidienne, fatiguée, grelottante, la faible Amée, sous la rosée du soir, chercha un nouveau gîte pour y abriter son repos.

Un dernier rayon de soleil se glissait à travers le feuillage agité d'un tremble, et donnait une teinte rose aux blanches couleurs de cette dentelle de rameaux. Notre oiseau s'élança d'un vol au sommet de l'arbre ; et moitié pleurant, moitié gazouillant, forma son hymne au Créateur, père universel de tout ce qui vit.

Un rêve magique descendit du ciel sur la pauvre délaissée.

Elle se crut transportée aux pays lointains d'Amérique. Là, tous les oiseaux de ces parages vinrent tour à tour, de terre ou de mer, la saluer et lui offrir des consolations. C'était le *Jacana* de Saint-Domingue, preux et vaillant, connu sous le nom de *Chevalier armé* ; il semble que la nature en ait voulu faire un oiseau belliqueux, à la manière dont elle a pris soin de le vêtir ; néanmoins on ne connaît pas l'ennemi contre lequel il peut exercer ses armes. Il y en a de noirs, de verts, et de marrons pourprés ; ils portent comme une visière blanche au-dessus des yeux, avec une bande rouge, et ils ont des éperons sur les ailes. D'un vol peu élevé, mais rapide, le Jacana vint s'abattre aux pieds d'Amée, en lui disant : « Je veux combattre pour toi ! » Elle sourit et répondit : « Pour combattre il faudrait des adversaires ; je n'ai même pas d'ennemis ! » Le bouillant défenseur de la beauté poussa un cri aigu, semblable à celui de l'orfraie, et il disparut.

C'était le *Harle couronné*, portant sur la tête un beau limbe, noir à la circonférence et blanc au milieu, formé de plumes relevées en disque. Inclinant son front royal, il dit : « Veux-tu régner avec moi ? » Elle répondit : « Pour régner, il faut avoir un royaume et des sujets, et je n'en ai point ! »

La *Piette*, ou petit *harle huppé*, suivait son frère d'Amérique, et grâce à son surnom de *religieuse*, elle se trouvait reine aussi : sa robe est blanche et nette, son manteau noir ; sa tête coiffée en effilés blancs, relevés en forme de bandeau, qui coupe par derrière un petit violet d'un ton vert obscur ; un demi-collier noir sur le haut du cou achève, dit-on, la parure modeste et piquante de cette religieuse ailée. « Veux-tu prier avec moi ? » dit-elle d'une voix suave à la pauvre exilée ; celle-ci se hâta de répondre : « Je le veux ! »

Digitized by Google

Il ne faut pas s'arrêter longtemps sur ce fait qui peut offrir matière à controverse; qu'il nous suffise donc de dire qu'immédiatement après l'hymne des deux oiseaux, humbles et doux, il se fit comme un léger tremblement de terre dont l'arbre fut agité, et qu'alors chacune des feuilles sembla porter une étoile : c'était une nuée de *colibris*, accourus, en bourdonnant, comme nos abeilles, de leurs lianes des Florides. On sait que cet oiseau est certainement le plus beau et le plus petit qu'il y ait au monde. Ses plumes sont d'un vert doré tirant sur le violet changeant, et tellement nuancées qu'il est difficile de leur assigner une couleur; leur finesse est extrême. Le bec du colibri est long, délié et un peu courbe. « Il en sort une petite langue, dit un missionnaire naturaliste(1), fine, longue et divisée en deux, comme deux filets, qu'il passe sur les fleurs et sur les feuilles des plantes odoriférantes, pour en enlever la rosée qui lui sert de nourriture. Ses ailes sont dans un mouvement si vif, si prompt et si continuel, qu'on a peine à les discerner. Il ne s'arrête presque jamais dans un même endroit; il est toujours en mouvement et ne fait autre chose que de voltiger de fleur en fleur. Son chant est une espèce de petit bourdonnement fort agréable, clair et faible, et proportionné à l'organe qui le produit. »

Ces diamants aériens formèrent comme un large cercle lumineux autour d'Amée, qui ne put s'empêcher de pousser un cri d'admiration et de bonheur. L'extase dura... ce que dure une extase occasionnée par l'éblouissement des yeux; la beauté, lorsqu'elle est portée à sa plus haute puissance, produit ce genre de ravissement magnétique dont la nature a le secret.

Cependant, voici une autre vision autour du tremble qui porte l'orpheline ailée. C'est un oiseau sombre, aux plumes noires, aux jambes fortes et courtes, aux pieds garnis de longues griffes, au bec pointu, dur et recourbé, aux grands yeux à fleur de tête qui ne voient point durant le jour, mais admirablement bien durant la nuit. Son nom est terrible : il s'appelle *Diable* ou *diablotin*. Cet oiseau habite, solitaire, dans les trous des montagnes; quelquefois on en voit deux sortir du même creux de rocher et s'avancer vers les bords de la mer où se trouvent les poissons dont ils font leur nourriture; ils ne sortent que la nuit, ne pêchent que la nuit, ne crient en volant que la nuit, ne connaissent enfin que la nuit pour vivre, chanter, travailler.

Le *diablotin* salua froidement Amée, puis il lui dit : « Me connais-tu? » et sans attendre la réponse à ces mots cabalistiques, il ajouta : « Je suis le diable. » L'orpheline tressaillit sur sa branche de verdure que colorait un faible rayon de lune. « Ne crains pas, je sais ton nom, Amée; je sais ton histoire, je sais tes malheurs ou plutôt tes imprudences: car tu pouvais goûter le bonheur en restant paisiblement dans la cage radieuse

(1) Le R. P. Labat.

Digitized by Google

où t'avait placée la bonté suprême. Tu ne l'as pas voulu! Tes folles espérances se sont changées en réalité : tu rêvais la liberté, la liberté absolue... eh bien! tu as la liberté maintenant, comment trouves-tu ce don redoutable? »

« Hélas! » fut la seule réponse de l'imprudente voyageuse.

— Il est un moyen de tout réparer...

— Lequel?

— Celui que je vais t'indiquer, ma fille, consiste dans l'obéissance. Veux-tu obéir?

La voix du mystérieux oiseau des montagnes, semblable à celle des prophètes qui quittaient jadis les hauteurs du Carmel ou les solitudes du Liban, pour instruire le peuple de Dieu, cette voix prit un ascendant irrésistible sur la délaissée : elle s'écria en larmes : « Je le veux! » Il se fit un moment de silence, silence solennel, après lequel le solitaire reprit : « Pour retrouver le bonheur, c'est-à-dire ta cage, ton repos, ta nourriture, ton sommeil et..... » Il s'arrêta. « Et... murmura lentement Amée, et celui que je regrette plus que ma cage, mon repos, ma nourriture, mon sommeil, l'ami qui me promettait un avenir si beau, si pur, si doux!... » — « Pour le retrouver, cet ami, reprit encore le solitaire, car je ne l'aurais point oublié dans la nomenclature du bonheur, il faut que tu cherches incessamment, non plus parmi les peuples de l'air, mais parmi les enfants d'Adam, il faut que tu cherches un être heureux. Si tu parviens à trouver cet être, homme ou femme, alors, alors seulement tu retrouveras ton propre bonheur, à toi! Me comprends-tu, Amée? »

« Oui, répondit Amée; mais comment pourrai-je supporter la longueur et la fatigue des voyages, moi, faible, ignorante, pauvre et seule?

— « Je veillerai sur toi; et d'abord je vais douer tes ailes d'une force et d'une agilité supérieures à toute autre; tu planeras de haut et de loin à travers les villes et les campagnes; tu seras associée aux natures intelligentes, dégagées par des agents invisibles du poids des organes; tu verras! Mais il faut croire, vouloir et espérer! »

— « Je crois, je veux, j'espère! »

A peine Amée achevait-elle ces paroles, que le ciel resplendit de l'éclat du soleil levant; le sommet du tremble parut en feu; chaque goutte de rosée formait un diamant au bout de chaque feuille : tout était lumière et parfum.

Amée, pleine d'une force inconnue jusqu'à ce jour à ses membres délicats, jeta autour d'elle un regard perçant, et voyant s'ouvrir devant elle un immense horizon, elle secoua ses ailes magiques, déploya son vol et partit.

Le solitaire des montagnes avait disparu.

. . . . . .

. . . . . .

Digitized by Google

Le fameux *Pic de Ténériffe* est une des plus hautes montagnes du globe. Cette merveilleuse montagne est située au centre de l'île du même nom, d'où elle s'élève comme un pain de sucre et cache son sommet dans les nues. Atkins l'appelle un amas pyramidal de rochers bruns, qui ont été comme incrustés ensemble par quelque embrasement souterrain qui dure toujours.

Notre oiseau voyageur, se ressouvenant de la patrie toujours chère aux cœurs bien nés, s'élança d'un vol rapide vers le sommet du Ténériffe, pour y contempler de haut et de loin les principales villes des deux hémisphères.

Paris et Londres, Madrid et Rome fixèrent son attention de philosophe aérien; puis elle choisit Alger en Afrique, Canton en Chine; enfin, dans le Nouveau-Monde, la case d'un pauvre nègre de la Guadeloupe devint le point central de ses recherches philanthropiques.

Suivrons-nous Amée à travers ses lointaines pérégrinations?... Non, plus tard, nous les connaîtrons; mais à présent nous dirons qu'au bout de quelques années d'énormes fatigues de corps et d'esprit, notre infortunée revint au lieu même d'où elle était partie, sur le pic de Ténériffe. De là se déroulait sous ses yeux l'île natale avec ses bois verts et ses claires eaux. On y voit croître le cèdre, le cyprès, l'olivier sauvage, des palmiers magnifiques et des pins d'une hauteur gigantesque. Il en est un que les habitants appellent l'*arbre immortel*, parce qu'il ne se corrompt jamais ni dans l'eau ni sous terre; son bois est d'un rouge pourpre. A côté de ce pin énorme s'élève le *Dragon*, arbre singulier dont l'écorce ressemble aux écailles d'un serpent, d'où lui vient son nom. Ses branches sortent toutes du sommet et sont jointes deux à deux comme des mandragores, disent les voyageurs amateurs des merveilles de la nature. L'île renferme encore d'autres merveilles. Les ramiers, les tourterelles, les corbeaux et les faucons y viennent en foule des côtes de Barbarie. Les chèvres sauvages grimpent en se jouant jusqu'au sommet du pic, pour brouter dans leur course les plantes odoriférantes des rochers, et des essaims d'abeilles bourdonnent au pied de la montagne dans une région mixte, un peu au-dessous des cailles et des perdrix aventureuses.

Amée regardait ce beau spectacle sans y porter intérêt : son cœur était loin!...

. . . . . .

III.—Amée avait tout vu, tout entendu, tout étudié, tout compris. Les abîmes des destinées humaines s'étaient entr'ouverts sous son vol magique, et son aile infatigable, douée de la puissance magnétique, avait secoué sa poussière dorée sur toutes les douleurs. Abattue, découragée,

Digitized by Google

désespérée même, disons le mot, il ne restait plus à la voyageuse des airs un seul point du cœur de l'homme, ce globe déchu! un seul point du cœur à explorer. Comme Colomb, trouvera-t-elle encore un monde à découvrir, à mettre en lumière? Non! Tout est dit pour elle; tout est fini; sa boussole ne la guide plus vers aucune terre vierge, sa boussole n'a plus d'aimant.

« Le bonheur, se dit-elle, n'existe nulle part ici-bas. Fortune, honneurs, plaisirs, talent, génie, amour, rien ne donne ce qu'on appelle le bonheur. Le bonheur, c'est un mirage, un mot vide de sens, une ombre, un fantôme! Le philosophe des montagnes m'a trompé! O déception cruelle! Je ne chercherai plus!... Les enfants d'Ève sont tous voués au malheur; les fils d'Adam, rois du globe, ont perdu jusqu'au souvenir de leur première patrie, et pourquoi voudrais-je être plus favorisée que ces maîtres et seigneurs, moi, pauvre créature secondaire, placée si loin d'eux sur l'échelle vivante de la création? »

Le raisonnement d'Amée ne manquait pas d'une certaine justesse; sa brillante imagination, on le voit, faisait enfin place à un froid bon sens, assez vulgaire, assez décoloré, assez fade : le positivisme de la vie avait brisé le clavier de la poésie.

L'automne était venu. Adieu les songes d'or, adieu la fantaisie! adieu le printemps, le soleil, l'espérance aux larges ailes! adieu ce qui fait sourire ici-bas!

Un ruisseau, resserré entre deux bandes de mousse verte, courait paisiblement à travers une prairie solitaire; Amée s'approcha de l'eau limpide, pencha sa tête fatiguée au-dessus du miroir fugitif, se contempla sans se trouver belle, et dit en elle-même : « Pourquoi vivre plus longtemps? » — L'imprudente n'avait pas regardé le ciel!

Voilà que le bout des ailes de l'oiseau touche déjà le flot rapide; le plumage doré glisse sur la pente humide; un brin de mousse, détaché de la rive, arrête encore la mort, un petit brin de mousse sépare la victime de l'éternité, le crime du châtiment!! « Je vais mourir seule, dit-elle, sans un ami pour me pleurer! »

O douleur, tu atteins tous les êtres créés! tu brises tous les points de l'existence!... Cette pensée philosophique roulait-elle en ce moment dans le cœur de notre Amée? Je l'ignore, mais je ne le crois pas, puisqu'elle se livrait aveuglément à une mort volontaire, avant l'heure arrêtée dans les conseils d'en haut. L'insensée! Le flot monte et gagne ses ailes, son plumage est lourd, sa tête tourne, ses yeux se voilent, le brin de mousse est entraîné par le courant, le ruisseau fugitif entraîne et l'herbe et l'oiseau...

Non! une main charitable s'avance, saisit la frêle créature du bon Dieu, et plus prompte que l'éclair, la ramène sur le bord fleuri du ruisseau. C'était une main de femme. Prendre l'oiseau mouillé dans son sein, essuyer avec ses baisers les gouttes d'eau qui glacent ses petits

Digitized by Google

membres refroidis, tout cela fut fait en moins de temps que nous n'en mettons à l'écrire : on eût dit la fille du roi d'Egypte sauvant Moïse des eaux du Nil. J'espère que le bienveillant lecteur me passera l'orgueil de la comparaison, en faveur de la pauvre ressuscitée ; car Amée ressuscita sous le souffle de la pitié. Si l'on comprenait toute la puissance de la pitié ! Si l'on comprenait ces mots de saint François d'Assise : « Je vous aime, petites fleurs, mes sœurs, qui louez Dieu avec moi ; je vous aime, petits agneaux et petits oiseaux, mes frères, qui bénissez Dieu avec moi ! »

La libératrice d'Amée l'emporta dès l'heure même, et la conduisit, si l'on peut parler ainsi, dans son habitation : c'était une petite maison qu'on devrait appeler chaumière, si l'on ne craignait pas d'être trop classique ; enfin cette maison ou chaumière offrait un spectacle triste : une pauvre salle sans meubles, sauf une table et quelques bancs ; un foyer dans lequel brûlait un peu de bois ramassé dans la forêt voisine, et qui servait à préparer le modeste repas du soir. Quelques vestiges du passé, quelques portraits de famille, attestaient seuls un luxe perdu, une noblesse oubliée. Il ne fallut à notre Amée qu'un coup d'œil pour voir que l'état actuel de sa libératrice était voisin de la pauvreté ; elle s'en affligeait par un instinct de reconnaissance. Mais que cette affliction eut lieu de redoubler, lorsque la jeune femme, pâle et douce, s'approcha du berceau d'un enfant malade et du fauteuil d'un vieillard aveugle ! L'enfant lui disait : ma mère ; le vieillard lui disait : ma fille. Toute la famille se bornait à ces trois personnes : le père, la veuve et l'enfant. Un crucifix d'ivoire, d'une expression sublime, dominait le tableau, avec une Vierge de bois sculpté.

« Père, disait la femme, je viens de trouver cet oiseau au bord du ruisseau, près de la forêt ; le courant allait l'entraîner, il allait mourir ; je ne sais même pas s'il vivra... »

« Oh ! voyons, voyons, ma mère ! » criait l'enfant, empressé de jouer avec l'oiseau malade comme lui ; c'était un frère qu'on lui donnait.

« Dieu est bon ! » dit l'aveugle, qui ne voyait plus que dans son âme.

« Non, mon fils, tu ne toucheras pas cet oiseau, » répondit la mère en souriant comme une madone de Raphaël ; « Dieu veut le bonheur de tous les êtres qu'il a créés. »

Et en disant ces mots, harmonieux comme un concert, la jeune femme ouvrit une cage noircie, suspendue à l'angle de la fenêtre qu'entouraient de verdure les rameaux d'un grand lierre. Amée se sentit posée là, doucement, dans cette seconde prison qui était la première ; car par la double vue magnétique dont elle était douée, elle reconnut aussitôt son ancienne cage dorée, et dans cette cage son frère, son ami, captif depuis qu'elle était libre !

Le bonheur était là !... Là désormais pour notre voyageuse fixée ; là pour celui qu'elle avait tant pleuré, tant cherché, et qu'elle retrouvait

Digitized by Google

enfin, moins jeune et moins brillant que dans les beaux jours du départ, mais doux et tendre comme autrefois.

Le bonheur était là pour cette pauvre veuve qui s'appelait de son nom de jeune fille Marie de Léon, et qui de toute sa fortune première n'avait conservé que cette chaumière sur la lisière de la forêt de Compiègne. Son château seigneurial, elle l'avait perdu ; ses habitations des colonies françaises, elle les avait perdues ; son époux, elle l'avait perdu ; ses parents, ses amis, elle les avait perdus avec ses richesses ; il ne lui restait que son vieux père, devenu aveugle, et son fils unique, faible et souffrant : deux êtres qui réclamaient ses soins incessants ; deux tendresses dont elle composait toute sa joie, faisant, comme l'abeille, un miel exquis des sucs les plus amers.

Oui, le bonheur réel était là, dans le cœur de Marie, grave et douce, pieuse comme un ange et simple comme une colombe. Ses beaux yeux, levés vers le ciel à l'heure où l'Angelus sonna dans les bois, révélèrent à notre Amée ces mots de l'énigme :

« Le bonheur, c'est la paix de l'âme ; et la paix, c'est *le calme dans l'ordre* », comme a dit un grand saint qui était aussi un grand génie.

Gabrielle d'ALTENHEYM.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

HISTOIRE DES ÉTATS DE L'ÉGLISE

Depuis la première Révolution française jusqu'à nos jours.

Traduit de l'allemand, 1860 (1).

Jamais peut-être État et gouvernement n'ont subi d'inquisition pareille à celle qui fouille, de nos jours, tous les recoins du pouvoir pontifical. Auparavant on allait dans la ville éternelle comme chrétien, comme artiste, comme archéologue, comme désœuvré, et l'on se formait à peine un jugement tel quel des lois et des mesures politiques d'un pays dont l'attrait est ailleurs et où l'on ne fait qu'un séjour momentané. Lisez les lettres, les récits, les journaux de voyages, publiés naguère par le très-grand nombre des visiteurs de l'Italie, et parmi les appréciations qui fourmillent dans ces livres vous reconnaissez, à souhait, le caractère et les opinions préconçues de l'écrivain, mais fort peu l'étude attentive des faits appartenant à l'organisation de l'État. A Rome, l'étranger s'enquérait d'autre chose que des lois et des rouages de l'administration romaine, et il en résultait en Europe, chez la plupart des hommes, chrétiens, protestants ou libres-penseurs, un grand fonds d'ignorance sur la situation politique des États-Pontificaux. Cet oubli de l'opinion publique, si l'on peut parler ainsi, a eu des suites fâcheuses : les attaques acharnées qui ont assailli depuis quelques années la royauté de l'Évêque de Rome, n'ont pas rencontré dans les classes lettrées l'obstacle sérieux d'une juste connaissance et de vues bien assises. On savait que Rome est gouvernée par des prêtres, on supposait volontiers le peuple ignorant et superstitieux, et ces données, aussi vagues que répandues, préparaient merveilleusement les esprits à tout entendre et à tout croire.

Aujourd'hui (et l'Église le paie assez cher pour qu'on ait le droit de le déclarer bien haut), l'état politique du territoire soumis au Pape est facile à connaître pour peu qu'on veuille s'en donner la peine. Les revues, les journaux, les brochures relatives à l'organisation, à la distribution des pouvoirs romains, à la répartition des charges et des avantages sociaux, à la législa-

(1) Leipsig, Fleischer. Bruxelles, Goemare, 1860. Vol. gr. in-8° sur papier vélin de VIII-290 pages. Prix : 5 fr.

Digitized by Google

tion, à l'administration de la justice, à la situation financière du pays, sont plus nombreux qu'il ne faut pour édifier tous les hommes qui se piquent de juger les matières politiques. On ne peut espérer de vaincre la mauvaise foi, d'arracher l'empire au sophisme, voire même de reconquérir le temps perdu ; mais il n'est jamais trop tard pour revendiquer les droits de la justice et de la vérité, et l'on ne s'efforce pas en vain de propager la lumière. L'ouvrage que nous annonçons au titre a pour objet d'éclairer ceux qui, l'ignorant encore, se demandent avec sincérité si les sujets du Pape sont les plus mal gouvernés qui soient en Europe, et si la fixité du dogme catholique, immobilisant à Rome les hommes et les choses, y condamne les citoyens à la tyrannie de la coutume, à des abus sans espoir, enfin à un mode de gouvernement dont la condition de vie est la négation du progrès social. L'*Histoire des États de l'Église* depuis la révolution de 89 a paru par articles détachés dans l'excellente revue catholique de Munich intitulée : *les Feuilles historiques et politiques*, que les protestants, les rationalistes et les historiens à système ont si souvent rencontrées sur leur chemin depuis une vingtaine d'années. La collection de ces articles forme le présent volume, qui est très-curieux, très-instructif et qui résume beaucoup de travaux précédents (1).

(1) Voici un extrait du jugement porté sur cet ouvrage par la *Revue catholique :*

« Nous ne saurions assez recommander la lecture et l'étude de cet ouvrage qui réunit dans un cadre assez restreint, mais avec ordre et précision, un ensemble de renseignements qu'on chercherait vainement ailleurs, un résumé des accusations les plus sérieuses contre le gouvernement romain et les meilleures réponses qu'on peut leur opposer. L'auteur a voulu garder l'anonyme, mais on sait qu'il est professeur de droit et d'histoire dans une Université de la Franconie. Son travail a paru dans les *Feuilles historiques et politiques de Munich*, et l'accueil qu'on lui a fait en Allemagne a engagé un savant prélat, qui unit à une connaissance sûre et exacte des Etats-Romains une rare intelligence des besoins de notre temps, à en donner une édition française, accompagnée d'un certain nombre de notes et d'additions qui ajoutent encore à la valeur de l'œuvre primitive. Cette édition, imprimée à Vienne, à l'imprimerie des Méchitaristes, avec beaucoup d'élégance, est d'une lecture facile et attrayante, et mérite d'être signalée aux amateurs de beaux et bons livres. Le produit de la vente étant destiné à une bonne œuvre, cette circonstance doit encore exciter l'empressement de tous ceux qui ont à cœur de connaître la vérité sur le gouvernement pontifical.

» Un des plus curieux chapitres est le premier, où l'on examine un certain nombre d'ouvrages récents sur les Etats-Romains en Allemagne, en France et en Italie. La source de tous les pamphlets soi-disant sérieux a été l'ouvrage de ce médecin de Ravenne, aujourd'hui l'arbitre des provinces insurgées et qui porte à Turin le titre de Son Excellence Farini. Après lui et enchérissant encore sur sa haine de la religion, vient un docteur ès lettres, M. Hermann Reuchlin, qui, dans la collection de l'Histoire des temps modernes publiée à Leipsig par M. Biedermann, a fait paraître en 1859 une histoire des Etats romains ; son travail atteste sans doute de patientes recherches, mais il a suivi les démagogues pour tout ce qu'il avait à dire des institutions catholiques, et il n'a pas dédaigné d'employer même leur langage vraiment grossier.

Digitized by Google

On y trouve, en effet, la science et la candeur, ces qualités précieuses de la saine critique allemande. Les matières y sont distribuées avec ordre et clarté, ce qui est plus rare au-delà du Rhin. La lecture attentive de ce document porte la conviction dans l'esprit impartial. Il est impossible de l'étudier sans être frappé du caractère juste, modéré, actif pour le bien et sagement réformateur, des divers papes de ce siècle. Ce qui fixe surtout l'attention, c'est de voir les améliorations s'introduire avec beaucoup d'ensemble dans toutes les parties du gouvernement, et s'introduire non pas en un seul jour, ou par le caprice d'un prince visant à la popularité, mais graduellement, pratiquement, avec un vif désir d'assurer la durée des réformes en prenant le bien où il se trouve. Ainsi, le régime municipal des États-Pontificaux, avant l'invasion française, à la fin du siècle passé, était assis sur des bases très-libérales; il offrait une grande analogie avec celui des villes appartenant à la république vénitienne. L'historien protestant Ranke dit de ces communes, qu'elles formaient comme les parties organisées d'un même tout, sans perdre leur indépendance intérieure, et que l'État s'appuyait sur les municipalités, en limitant leur indépendance selon les circonstances. L'administration française, qui suivit, modifia les choses dans le sens de l'uniformité et de la centralisation, qu'elle recherche avant tout. Pie VII, à son retour, revint par son statut de 1816 au système administratif plus libéral du passé, en y ajoutant des dispositions encore plus larges. Dédaignait-il cependant tout ce qui provenait du régime impérial? Pas le moins du monde. Dans cette même réorganisation des communes, Pie VII resta fidèle aux principes de l'administration française pour ce qui concerne la répartition des charges financières : il adopta presque toutes les mesures de M. de Tournon, préfet de Rome depuis 1810 jusqu'en 1814, mesures dont l'objet essentiel était de simplifier l'administration, de dégrever le budget des communes en l'exonérant du traitement des agents de l'État, et de modifier le système vexatoire des taxes par l'établissement d'un octroi. Le résultat de la nouvelle organisation fut une réduction considérable des droits sur les vins, les liqueurs, les viandes et d'autres objets de grande consommation, et un état prospère des finances communales. Mais les troubles et les déprédations de 1831, de 1848 et 1849 ont de nouveau grevé les communes de dettes considérables et forcé de relever les droits au détriment du bien-être des populations.

Le statut communal de Pie VII, grandement loué par M. de Tournon, est dépassé par la loi municipale du 24 novembre 1850, qui étend la liberté des communes en conservant comme base les institutions anciennes. L'ordonnance de Pie IX agrandit singulièrement la compétence des conseils municipaux, en même temps qu'elle établit la nomination des membres qui en font

M. About, s'il a voulu prendre la peine de consulter ses devanciers, n'a eu qu'à aiguiser, par son esprit de dénigrement et de sarcasme, les traits fournis en abondance par Farini, le Dr Reuchlin et leurs imitateurs, dont nous ne resserons pas la liste. »

Digitized by Google

partie sur le plus large suffrage. Elle soumet à ces conseils le choix des employés, toutes les questions de revenus, d'acquisition et d'aliénation de biens, le budget des recettes et dépenses, la construction et l'entretien des monuments et travaux d'utilité publique, en un mot, toutes les dispositions ayant pour but de procurer le bien de la commune et qui ne sont pas contraires aux lois générales de l'État. Les communes, ainsi constituées, sont comme de petites républiques ayant aristocratie et démocratie, et possédant, grâce à leur organisation particulière, des autorités, une caisse et une administration propres. Les conseils, pourvus d'attributions si étendues, et de plus, renouvelables par moitié tous les trois ans, avaient devant eux une vaste carrière d'améliorations et d'activité féconde à parcourir. Ils n'ont guère su en profiter jusqu'à présent, et ils n'ont pas même fait autant que leurs devanciers, en possession déjà d'une loi fort libérale. Il est vrai que le gouvernement pontifical n'a pas osé exécuter la loi en ce qui regarde les colléges électoraux, parce que les révolutionnaires mazziniens et les agents piémontais n'auraient pas manqué d'exploiter l'élection au profit de leurs projets. Le Saint-Père se préoccupait de mettre en vigueur tous les détails de sa généreuse loi de suffrage, quand les machinations de M. de Cavour, encourageant tous les ennemis de l'ordre public, sont venues paralyser les efforts du gouvernement en mettant en question son existence.

Depuis l'époque du premier empire, les Souverains-Pontifes ont donc développé successivement le régime communal, en appelant plus d'électeurs au vote, en accordant le droit d'élire les magistrats, en étendant les attributions des conseils, enfin en sauvegardant les finances des communes, à l'aide d'une modification complète de l'administration fiscale d'après les idées françaises. A qui s'en prendre si le progrès introduit dans les institutions n'a pas été couronné de plus de succès? L'arrêt déplorable que nous signalons dans l'existence politique des communes et dans leur situation financière se reproduit plusieurs fois dans l'histoire des États-Pontificaux. C'est souvent le même et instructif spectacle : du côté du gouvernement, vues excellentes, institutions ou sagement développées ou réformées en temps utile, plans inspirés par un esprit généreux et pratique ; du côté de l'opposition révolutionnaire, entraves à l'exercice de la loi, abus immédiat et flagrant de toute concession, bouleversement détruisant en peu de jours le crédit amassé par des années d'administration équitable. Il est pénible de voir les améliorations tentées par l'autorité légitime, avec autant de lumières que de prudence, échouer continuellement en présence des menées du carbonarisme et des sophismes les plus pitoyables. On se prend à demander parfois où en est le bon sens des citoyens.

Nous voyons de bonne heure à Rome l'action du pouvoir ministériel et du secrétaire d'État sur les provinces tempérée par la Congrégation *boni regiminis*, qui avait autrefois la haute surveillance de l'administration économique des communes et qui soutenait fortement leurs droits, même contre le gouvernement : elle le pouvait avec d'autant plus d'efficacité qu'elle se composait

Digitized by Google

de cardinaux, de prélats référendaires, de consultants souvent laïcs, que recommandait en général une grande instruction, et qui n'étaient liés d'aucune manière. La *Consulte d'État*, d'abord, et le *Conseil d'État* aujourd'hui, ont remplacé l'institution *boni regiminis*, mais avec plusieurs avantages. Les membres de ce corps sont choisis entre les candidats proposés par le chef provincial : les laïcs y sont en très-grande majorité (13 sur 15). Enfin, il siége toutes les semaines, modifie et interprète les lois par ses avis, et décide en dernier ressort tout le contentieux administratif. Ce conseil, plus puissant que le conseil d'État, tant vanté, du premier empire français, a beaucoup travaillé dans les dernières années. On reconnaît sa large influence à toutes les interprétations et à tous les perfectionnements qu'il a introduits dans la législation. Ce conseil est présidé par le secrétaire d'État, et un certain nombre d'ecclésiastiques doivent en faire partie; de même parmi les ministres il peut se trouver des laïcs, bien que les postes principaux appartiennent aux cardinaux.

Ce que nous avons fait observer à l'occasion des communes, nous pouvons le dire également des provinces. Les libertés provinciales étaient fort étendues avant la révolution française, mais elles présentaient une complication très-grande et tout à fait étrangère à l'ordonnance régulière qu'on s'efforce d'établir aujourd'hui entre les subordonnés et le souverain. La domination impériale, en faisant table rase de tous les priviléges particuliers, enlevait du même coup un grand nombre de libertés et de garanties locales. Pie VII, replacé sur le trône, ne conserva point l'organisation centralisatrice de l'empire; il revint, du moins en principe, au régime le plus favorable à l'autonomie provinciale, sans rétablir la diversité d'avant 89, et qui prêtait à la confusion. De là, l'institution des comités de gouvernement dont les chefs de province sont entourés, et qui rappelle l'ancienne intervention des *signori* aux affaires. De là, les conseils provinciaux chargés de discuter tous les intérêts importants de la province, qui, placés sous ce rapport dans des conditions bien plus libérales que les Diètes des cercles prussiens et les assemblées bavaroises, ont été loués de la part d'écrivains libéraux, tels que Galeotti.

La loi du 22 novembre 1850 a donné plus de force et d'étendue aux résolutions des conseils provinciaux : les membres, choisis entre les candidats proposés par les communes importantes, surveillent tous les actes du délégat au moyen du comité permanent formé dans leur sein; deux fois par an ils siégent durant 20 jours, et ils s'appuient au besoin de la *congregazione governativa*, composée de 4 consultants laïcs, et qui ont voix délibérative dans toutes les questions de finances. Le chef de province, arrêté par les réclamations et pétitions autorisées de l'assemblée provinciale, ne jouit que d'un pouvoir limité analogue à celui des intendants de la monarchie sarde. Rappelons enfin que ce délégat, ordinairement prêtre, peut être un séculier. Ainsi, au moment où nous écrivons, nous savons que le marquis Morici est délégat de la province de Fermo. Si un grand nombre de sujets étrangers à l'ordre

Digitized by Google

ecclésiastique inspiraient au pouvoir la confiance nécessaire, il pourrait se trouver beaucoup de laïcs à la tête des provinces. La loi l'autorise, en effet, pour toutes les subdivisions de l'État pontifical, à l'exception des quatre Légations qui sont confiées à des cardinaux.

Au reste, il est clair que les Papes ne peuvent permettre que l'administration centrale soit entièrement sécularisée. Il suffit que les laïcs y figurent en nombre convenable, susceptible d'être augmenté à mesure que les temps l'exigent et aussi que les capacités se présentent. En effet, les séculiers dignes de la confiance du pouvoir et susceptibles de remplir les missions élevées ne sont pas nombreux à Rome. Les esprits les plus capables entrent d'ordinaire dans la prélature, chose naturelle en un pays où le souverain est évêque, et il ne faut pas oublier que cette carrière, qui conduit aux premiers postes, est ouverte à tout homme distingué par ses talents et ses vertus, quelles que soient d'ailleurs son origine et sa fortune.

Cependant, dès le temps de Léon X, les laïcs vraiment recommandables sont parvenus à de grandes charges sans passer par la prélature ou les ordres. Le nombre des employés séculiers s'est élevé d'une progression continue à mesure que leur aptitude et les besoins les désignaient à l'attention du gouvernement. Peu à peu ils ont rempli les conseils, les tribunaux inférieurs, l'administration provinciale, une partie du gouvernement central, des comités et des tribunaux supérieurs. De nos jours, on en voit aux préfectures, à l'enseignement universitaire, à la tête des bureaux ministériels; des laïcs ont été ministres du Souverain Pontife. Le chiffre des employés séculiers flotte entre 6,500 et 7,000 contre 300 ecclésiastiques environ; et, contrairement à ce qu'ont affirmé plusieurs critiques, la part du budget administratif qui retourne aux agents séculiers est fort considérable. Si l'on prélève d'abord le traitement des onze nonces chargés de représenter le Saint-Père à l'étranger, personnages appartenant nécessairement à l'Eglise et tenus de conserver l'éclat du rang, il ne reste pas 130,000 écus romains à distribuer à près de 300 membres du clergé en place, soit 430 écus par personne.

Un million et demi d'écus romains sont distribués à 6,500 laïcs, soit 230 écus par employé : ce qui, comme on voit, est loin de constituer l'inégalité révoltante dont certains publicistes faisaient grand bruit. En somme, existence ecclésiastique facilitée à tous les citoyens sans exception et menant aux plus hautes positions sociales, y compris le trône; sécularisation successive de la plus grande partie de l'administration; latitude accordée à toute personne du monde de parvenir à la plupart des emplois sous la garantie d'une aptitude suffisante; retour des sept huitièmes du budget administratif aux employés purement laïcs, telle est la condition que nous offre l'État pontifical au point de vue des carrières politiques.

Ceci suffit. Ce n'est le lieu ni d'entrer dans plus de détails, ni de discuter les preuves de ce que nous avançons ici, ni même de poursuivre l'examen, en envisageant les finances, la législation, la publication des codes, dont on accuse mensongèrement l'absence, la justice, les travaux publics, l'agricul-

Digitized by Google

ture, l'industrie et le commerce, etc. Nous renvoyons pour toutes ces choses à l'*Histoire des États de l'Église*. Sur chacun des chapitres, c'est le même bon sens, le même esprit de réformes pratiques, le même désir du bien public de la part du pouvoir, et cela sous Pie VII, sous Léon XII, sous Grégoire XVI, de même que sous Pie IX. Nous savons bien que ce que nous disons et pourrions ajouter n'étonnera pas le lecteur chrétien et qui connaît l'esprit de l'Église. Les Papes sont pour la plupart des hommes doués d'une vertu éminente et de lumières étendues; à fort peu d'exceptions près, les personnages qui les entourent sont formés à leur image; le gouvernement romain est à la source des idées les plus saines : pourquoi négligerait-il ou ignorerait-il l'intérêt des sujets qu'il a reçu mission de conduire? Le lecteur chrétien, répétons-nous, ne sera pas grandement surpris d'apprendre que la souveraineté pontificale est habile et bienfaisante. Mais l'étude approfondie de la question prouve plus qu'il n'est nécessaire et plus qu'on ne demande, et on ne s'en convainc pas sans consolation. Voilà pourquoi nous recommandons l'ouvrage extrait des *Feuilles historiques*. Il entraîne cette conclusion inattaquable, que les menées du parti révolutionnaire, détournant des populations très-faciles à tromper et dupées par l'idée de l'unité italienne, ont paralysé ou étouffé les bons résultats qui découlaient du libre développement des institutions romaines. L'éducation de l'esprit public, sérieusement poursuivie par les conducteurs de la nation, s'est trouvée systématiquement combattue par des doctrines politiques fausses. Les peuples n'ont pas su ou voulu se servir du droit légal dont ils étaient armés : le grand moyen d'émancipation, le moyen unique, l'usage équitable et viril de la loi, fut presque toujours négligé, et l'on voit que pour beaucoup de citoyens il n'y eut point de milieu entre l'inaction absolue et la conspiration. La révolution a partout des effets semblables, mais le privilége de l'Italie a été de marquer cette influence détestable plus clairement qu'aucune nation.

C'est pourquoi rien de plus mensonger que le cri de réformes appliqué aux possessions du Pape. La réforme, c'est la destruction, c'est l'abolition du pouvoir temporel, la réunion aux États voisins, l'agglomération de l'Italie en une seule masse, monarchique constitutionnelle pour le parti Cavour, républicaine et socialiste pour le parti Mazzini. Ecoutons l'auteur allemand : « Comme déjà en 1846 on demandait des réformes aux princes italiens, non par désir d'une amélioration quelconque, mais pour hâter la propagation d'une idée, l'idée de l'Italie et de l'indépendance nationale; comme on signalait alors avec de grandes instances les abus existants et ceux qu'on inventait, non pour amener les conditions sociales, mais pour tout bouleverser, de même, en 1859, la lutte toujours subsistante des principes est pleine de force, et d'autant plus violente, que la propagande révolutionnaire a trouvé un protecteur plus puissant dans le Piémont. Les clameurs, les lamentations, les *cris de douleur*, appelant la cessation d'une accablante oppression, ne sont toujours que l'ancien moyen en vue de l'ancien but. »

Nous avons l'aveu de plus d'un révolutionnaire qui convient de la vérité de

Digitized by Google

ce jugement : MM. Gualtiero, Montanelli, Farini, l'ont répété sans déguiser leur dessein. Nous terminerons par les paroles de M. Farini, le dictateur de Bologne. Voici ce que cet homme a su écrire, à propos du mouvement de 1846 et 47 : « Le désir dominant était celui de l'indépendance nationale. Dans les conversations, dans les écrits, il était question de réformes, mais sur les lèvres de tous, il y avait un cri suprême : *l'Italie! l'Italie!* lequel s'échappait lors même que les princes donnaient ces réformes qui causaient la joie publique. Les réformes étaient désirées et accueillies avec transport, non pas précisément à cause de leur utilité directe, mais bien plutôt comme tendant à établir entre les princes et les peuples ce rapprochement dans lequel on croyait voir le prélude et le moyen de la fusion de tous dans cette unité qui serait elle-même la sauvegarde de l'indépendance. Voilà ce qu'ils n'ont pas compris ces politiques qui, en 1846 et 1847, pensaient que l'Italie eût été pour longtemps satisfaite si l'on eût accordé des codes, des chemins de fer ou quelques autres institutions favorables à la liberté et à la civilisation. Ils se tromperont toujours, tant qu'ils n'auront pas un remède plus universel. »

Nous ignorons comment le lecteur interprétera ces lignes de M. Farini; pour nous, nous y voyons un puissant argument en faveur des Pontifes romains et une terrible réfutation des raisonnements de M. de La Guéronnière.

C. X.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

ŒUVRES CHOISIES DE A. F. OZANAM [1].

On a réuni dans ce volume un assez grand nombre d'écrits d'Ozanam, pour faire connaître la science et le rare talent qui le caractérisaient. *Dessein d'une histoire de la civilisation aux temps barbares, — Du progrès dans les siècles de décadence, — Saint François d'Assise, — Un Pèlerinage au pays du Cid, — Les institutions et les mœurs chrétiennes au cinquième siècle, — L'Art chrétien, — Le B. Jacopone de Todi, — Les devoirs littéraires des chrétiens, — De l'assistance qui humilie et de celle qui honore, — De l'aumône, — Discours prononcés aux conférences de Saint-Vincent de Paul de Florence et de Livourne, — La légende de sainte Ursule, — Saint Boniface :* tels sont les titres des morceaux qui le composent.

Ozanam est mort jeune, il avait quarante ans ; et après une vie si brève, il a laissé des œuvres (2) qui suffiraient à l'honneur d'une longue et laborieuse carrière. « Cette fécondité de cœur et d'intelligence vient d'une source cachée, du vœu d'un enfant, de la promesse d'un jeune homme qui dès le commencement se voua au service de Dieu. » Plus de quarante notices publiées depuis cinq ans et un grand nombre de journaux français et étrangers ont dit sa vie et ses travaux. Il n'eut jamais la préoccupation de sa renommée ; ses amis devaient s'y dévouer après sa mort ; « de jeunes disciples et des maîtres illustres ont écrit son éloge, mais un égal sentiment de tendresse et de respect les animait tous, et les larmes des mêmes regrets ont mouillé les yeux de ceux qui traçaient son image (3). »

Le volume que nous annonçons a été formé avec une rare intelligence, mais ce qui lui donne un grand prix, c'est l'addition qu'on y a faite de quelques lettres entièrement inédites. L'âme du savant, du littérateur chrétien s'y dévoile tout entière. Nous citerons un fragment d'une longue lettre qu'Ozanam, très-dangereusement malade, accablé par une fièvre violente, a trouvé la force d'écrire. C'était l'amour de la vérité qui soutenait sa plume.

Il écrit à un ami d'enfance qui cherche la vérité et qui est arrêté par des doutes que son imagination active et ingénieuse ne cesse de déterrer pour le tourment de son cœur et de son esprit.

(1) Un vol. in-18 de XXXVI-402 pages. Paris, Lecoffre, 1860. Liége, Spée-Zélis. Louvain, Ch. Peeters. — Prix : 3 fr.

(2) Les œuvres complètes d'Ozanam sont arrivées à une deuxième édition : elles forment 8 volumes in-8° avec portrait. — Prix : 48 fr.

(3) M. Edouard Pirmez a écrit dans *la Belgique* de 1856 (t. II, p. 452), sous le titre de *Ozanam et la Sorbonne*, un article que nous aimons à rappeler à nos lecteurs.

Digitized by Google

« Non, Dieu ne peut pas permettre que la vérité religieuse, c'est-à-dire la nourriture nécessaire de toutes les âmes, soit le fruit de longues recherches, impossibles au grand nombre des ignorants, difficiles aux savants. La vérité doit être à la portée des petits et la religion reposer sur des preuves accessibles au dernier des hommes. Pour moi, après bien des doutes, après avoir mouillé bien des fois mon chevet de larmes de désespoir, j'ai assis ma foi sur un raisonnement qui peut se proposer au maçon et au charbonnier. Je me dis que tous les peuples ayant une religion, bonne au mauvaise, la religion est donc un besoin universel, perpétuel, par conséquent légitime, de l'humanité. Dieu, qui a donné ce besoin, s'est donc engagé à le satisfaire : il y a donc une religion véritable. Or, entre les religions qui partagent le monde, sans qu'il ne faille ni longue étude ni discussion des faits, qui peut douter que le christianisme ne soit souverainement préférable, et que seul il conduise l'homme à sa destination morale? Mais dans le christianisme il y a trois églises : la protestante, la grecque et l'Église catholique, c'est-à-dire l'anarchie, le despotisme et l'ordre. Le choix n'est pas difficile et la vérité du catholicisme n'a pas besoin d'autre démonstration.

» Voilà, mon cher ami, le court raisonnement qui m'ouvre les portes de la foi; mais, une fois entré, je suis tout éclairé d'une clarté nouvelle, et bien plus profondément convaincu par les preuves extérieures du christianisme. J'appelle ainsi cette expérience de chaque jour, qui me fait trouver dans la foi de mon enfance toute la lumière de mon âge mûr, toute la sanctification de mes joies domestiques, toute la consolation de mes peines. Quand toute la terre aurait abjuré le Christ, il y a dans l'inexprimable douceur d'une communion et dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre. Mais je suis loin de cette épreuve, et, au contraire, combien cette foi du Christ qu'on représente comme éteinte, agit fortement dans l'humanité! Vous ne savez peut-être pas assez, mon cher ami, combien le Sauveur du monde est encore aimé, combien il suscite de dévouements qui égalent les jeunes âges de l'église. Je ne cite que les jeunes prêtres que je vois partir du séminaire des Missions étrangères pour aller mourir au Tonquin, comme mouraient saint Cyprien et saint Irénée, et ces ecclésiastiques, anglicans convertis, qui abandonnent des bénéfices de 100,000 fr. de rente et qui viennent à Paris donner des leçons pour faire vivre leurs femmes et leurs enfants. Non, le catholicisme n'est dénué ni d'héroïsme dans le temps de Mgr. Affre, ni d'éloquence dans le temps du P. Lacordaire, ni de tous les genres de gloire et d'autorité dans le siècle qui a vu mourir chrétiens, Napoléon, Royer-Collard et Châteaubriand.

» Indépendamment de cette évidence intérieure, depuis dix ans j'étudie l'histoire du christianisme, et chaque pas que je fais dans cette étude affermit mes convictions. Je lis les Pères, et je suis ravi des beautés morales, des clartés philosophiques dont ils m'éblouissent. Je m'enfonce dans les âges barbares, et j'y vois la sagesse de l'Eglise et sa magnanimité. Je ne mécon-

Digitized by Google

nais pas les désordres du moyen-âge, mais je m'assure que la vérité catholique y lutte seule contre le mal, et tire du chaos les prodiges de vertu et de génie que nous admirons. Je suis passionné pour les conquêtes légitimes de l'esprit moderne; j'aime la liberté et je l'ai servie, mais je crois que nous devons à l'Evangile, la liberté, l'égalité, la fraternité, et sur ces différents points, j'ai eu le loisir et les moyens d'étudier les difficultés, et elles se sont éclaircies à mes yeux, mais je n'en avais pas besoin, et si d'autres devoirs m'avaient interdit ces études historiques où j'ai trouvé tant d'intérêt, j'aurais raisonné pour elles comme je raisonne pour les études exégétiques dont l'accès m'est fermé. Je crois à la vérité du christianisme : donc, s'il y a des objections, je crois qu'elles se résoudront tôt ou tard, je crois même que quelques-unes ne se résoudront jamais, parce que le christianisme traite des rapports du fini avec l'infini et que jamais nous ne comprendrons l'infini. Tout ce que ma raison peut exiger, c'est que je ne la force pas de croire à l'absurde. Or, il ne peut y avoir d'absurdité philosophique dans une religion qui a satisfait l'intelligence de Descartes et de Bossuet, ni d'absurdité morale dans une croyance qui a sanctifié saint Vincent de Paul, ni d'absurdité philologique dans une interprétation des Ecritures qui contentait l'esprit rigoureux de Silvestre de Sacy. Quelques modernes ne peuvent supporter le dogme de l'éternité des peines, ils le trouvent inhumain ; mais peuvent-ils aimer plus l'humanité ou avoir une conscience plus exacte du juste ou de l'injuste, que saint Augustin et saint Thomas, saint François d'Assises et saint François de Sales? Ce n'est donc pas qu'ils aiment plus l'humanité, c'est qu'ils ont un sentiment moins vif de l'horreur du péché et de la justice de Dieu.

» Ah! mon ami, ne nous perdons point dans les discussions infinies. Nous n'avons pas deux vies, l'une pour chercher la vérité, l'autre pour la pratiquer. C'est pourquoi le Christ ne se fait pas chercher : il se montre tout vivant dans cette société chrétienne qui vous environne. Il est devant vous, il vous presse. Rendez-vous à ce Sauveur qui vous sollicite. Livrez-vous à la foi comme s'y sont livrés vos amis : vous y trouverez la paix. Vos doutes se dissiperont comme se sont dissipés les miens. Il vous manque si peu pour être un excellent chrétien. Il vous manque seulement un acte de volonté; croire, c'est vouloir. Voulez un jour, voulez aux pieds du prêtre, qui fera descendre la sanction du Ciel sur votre volonté chancelante. Ayez ce courage... soyez heureux et chrétien, c'est le vœu de votre ami. »

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

Il était impossible, dans une revue des événements qui se sont écoulés depuis deux mois, de passer sous silence un fait d'une importance capitale, la suppression des octrois. Nous sommes de ceux que cette mesure n'a pas satisfaits. Si nous eussions préféré nous taire, notre réserve aurait eu l'air d'une affectation. Mieux vaut dire simplement notre pensée. Nous plaignons ceux qui verraient dans cet usage d'une liberté chère à tous les partis, l'expression d'une rancune mesquine ou d'un dépit impuissant, et nous tendons les mains à nos adversaires loyaux, à ceux qui savent combattre les idées tout en aimant les hommes.

Si, comme nous le pensons, le système de M. Frère est défectueux, l'expérience et la liberté le corrigeront; si nous nous sommes trompés, l'expérience nous fera voir notre erreur.

Un examen approfondi de la loi par laquelle M. le ministre des finances remplace les octrois, excède les limites de cette revue trop rapide. Cet examen a d'ailleurs été fait dans la mesure du possible par des plumes plus autorisées que la nôtre. La loi de M. Frère ne peut, en effet, guère être jugée que par l'expérience : nous ne connaîtrons bien ses inconvénients et ses avantages qu'après l'avoir pratiquée. Examinons pourtant les principaux arguments que font valoir les partisans du projet ministériel.

Digitized by Google

Nous ne nous engageons point dans les questions de chiffres, questions dont la solution, de l'aveu même du ministre, est toujours très-douteuse : nous nous contenterons d'envisager la question au point de vue des principes absolus de l'impôt et des conséquences qu'il peut avoir sur l'autonomie communale.

Cette question de l'indépendance des communes, sur laquelle on a passé fort légèrement chez nous, a été l'objet d'un examen plus approfondi chez les publicistes français. M. Baudrillart, entre autres, dans un article fort remarquable du *Journal des Débats*, a montré les conséquences funestes que pouvait avoir la centralisation de l'impôt communal. Le droit de voter l'impôt est un des priviléges en même temps qu'une des charges des libertés communales. C'est en vain que l'on objecte que l'Etat n'aura, sur la commune, aucune influence, puisque la répartition du fonds communal sera fixée par la loi et non pas administrativement : il est évident que l'un des inconvénients de cette fixité de revenu est précisément d'enlever à l'administration communale tout ressort d'initiative. Si la somme allouée dépasse les besoins communaux, il est à craindre que l'administration ne se laisse aller à l'insouciance qui amène la dilapidation : l'on est plus économe de l'argent qu'on a gagné péniblement que de celui qui vient d'une pension régulière, et les communes sont plus ménagères du produit des impôts communaux que des subsides du gouvernement. Si la somme est insuffisante, la commune se plaindra de l'Etat avec amertume ; réclamera sans cesse des secours et ne lèvera qu'avec peine de nouveaux impôts communaux sur des habitants qui paieront déjà l'impôt communal sous une autre forme, en vertu de la loi de M. Frère.

Il est évident que cet état de choses diminuera plus ou moins l'importance du centre communal, surtout dans les communes secondaires.

L'impôt purement local a d'autres avantages encore, que ne peut avoir l'impôt général. Rapprocher le contribuable de l'autorité qui fait usage de l'impôt, c'est diminuer singulièrement la répugnance avec laquelle on le paie. On voit l'application immédiate de l'argent que l'on a donné : le villageois sait que s'il est frappé de telle capitation, c'est pour que l'on puisse *lui* construire telle église, telle école, *lui* amener telle source vive : il suit avec plaisir les progrès des travaux, et ne regrette pas son argent. Avec le nouveau système, il ne pourra s'empêcher de croire (et M. le ministre ne pourrait pas lui prouver qu'il a tort), il ne pourra s'empêcher de croire que ce qu'il paie à l'Etat pour la bière, pour le café, pour le genièvre, sert en grande partie à bâtir aux villes des théâtres, des fontaines, des quais, dont il ne jouit pas.

Il est vrai que, d'après M. le ministre, le sort des campagnes sera singulièrement amélioré par l'abolition de l'octroi. L'octroi pesait bien davantage, et d'une façon plus vexatoire, dit M. Frère,

Digitized by Google

sur les campagnes, que ne feront les nouveaux impôts. D'abord, cela serait très-difficile à établir; puis, ce n'est pas la question. Si l'octroi pesait injustement sur les campagnes, est-ce une raison pour maintenir cette injustice? L'iniquité peut-elle servir de base à un droit? Peu importe donc ce que les campagnes payaient autrefois en vertu de l'octroi des villes : ce qu'il fallait rechercher, c'est dans quelle mesure il est juste qu'elles contribuent au fonds communal.

Elles y contribuent, dit M. le ministre, dans la même proportion qu'elles en profitent; puis il cherche à établir par des chiffres, contestés par ses adversaires, que les accises sur les vins, bières, etc., le droit sur le café, le produit de la poste, sont fournis à raison de 55 p. c. par les villes, de 45 p. c. par les campagnes, et que c'est précisément cette contribution qui, après un certain temps, plus ou moins long, servira de base à la répartition du fonds communal.

En fait, nous ne pouvons admettre les calculs de M. le ministre, ni sur la contribution, ni sur l'accroissement probable du fonds communal. Ceux qui ont suivi les discussions de la Chambre ont pu se convaincre que, même en faisant la part du tâtonnement inévitable en ces sortes de matières, les évaluations de l'exposé des motifs sont singulièrement contestables.

D'ailleurs, en principe, et toute question de fait mise à part, nous ne pouvons admettre cette façon de raisonner. Les impôts généraux (et le fonds communal est un produit d'impôt général), les impôts généraux se lèvent sur tout le pays, et se répartissent dans l'intérêt de tout le pays, le plus équitablement possible.

Expliquons-nous. Tel impôt pèse spécialement sur telle classe de citoyens, tel impôt sur telle autre classe. Il y a des compensations, et l'on arrive, dans la masse des impôts, à une répartition approximativement égale des charges de l'Etat sur tous les Belges. De même le produit de l'impôt doit être dépensé dans l'intérêt général. Il est impossible de prétendre faire remonter tous les impôts vers leurs sources, et ne faire jouir des bénéfices de tel impôt que ceux qui l'ont payé : on irait à l'absurde; on devrait étendre ce principe des classes de citoyens aux individus eux-mêmes, et l'on arriverait à discuter la question de savoir si l'homme éligible au Sénat reçoit bien, en réalité, pour 1,000 florins de services de l'Etat, tandis que l'homme qui ne paie pas d'impôt n'aurait pas même droit à la protection des gendarmes pour sa vie.

L'on est naturellement conduit à ces faux principes, quand l'on confond les impôts généraux avec les taxes locales, les dépenses d'intérêt général avec les dépenses d'intérêt purement local.

En fait, d'ailleurs, ce que M. le ministre prétend faire, est absolument impossible. Pour que le raisonnement de M. Frère pût être exact, il faudrait qu'il prît un à un tous les impôts, et les restituât tous à ceux qui les paient : il est évident que traiter ainsi

Digitized by Google

une seule classe d'imposés, c'est faire une injustice en sa faveur.

En effet, quelle est sa manière de raisonner? Voici, par exemple, dit-il, 1,500,000 fr. qui sont le produit des postes (ce qui, par parenthèse, n'est pas un impôt, mais la rétribution directe et immédiate d'un service. Mais passons). Ces 1,500,000 fr., dit-il, sont fournis presqu'exclusivement par les villes. Je ne commets donc aucune injustice en les restituant presqu'en entier aux villes.

Ces 1,500,000 fr., lui répondent ses adversaires, sont 1,500,000 francs pris dans le trésor public, dans la masse des impôts. Vous dites qu'ils sont le produit des postes : qui nous empêchera de dire, par exemple, que c'est une minime fraction du produit de l'impôt sur le sel? En somme, il n'y a qu'un fait, c'est 1,500,000 fr. de moins dans le trésor public. Nous avons donc le droit de leur donner pour origine le sel, par exemple : nous raisonnerions, avec une logique égale à la vôtre, de la façon suivante : Ces 1,500,000 francs sont le produit de l'impôt sur le sel, payé en grande partie par les campagnes : donc nous sommes justes en restituant, presqu'en entier, cette somme aux campagnes.

La loi de M. Frère laissera dans le pays une impression pénible. L'habitant des campagnes rapprochera cette mesure de la position inégale qui lui est faite dans les lois électorales. Il se dira : « Le gouvernement ne pouvait pas supprimer les octrois sans la permission des grandes villes, parce que ce sont les grandes villes qui ont amené le ministère au pouvoir. Et pour obtenir cette permission, le ministère a dû céder à toutes les exigences. On a commencé par paralyser nos forces par des lois électorales injustes, puis, nous croyant impuissants, on a sacrifié nos intérêts à ceux de l'aristocratie politique que l'on a créée dans les villes. »

Aussi nous attendons-nous à une vive irritation dans les campagnes, et à une réaction énergique contre la prépondérance électorale des grands centres. Nous n'oserions pourtant affirmer que la suppression des octrois n'est pas un bienfait, même avec les vices du régime qui va les remplacer. Les octrois étaient un mal qui sans cesse allait croissant : une fois supprimés, il est presqu'impossible qu'ils soient jamais rétablis. Mais si le retour est impossible aux abus anciens, il est, au contraire, bien permis d'espérer le redressement des abus nouveaux, et le système de M. Frère n'est pas, pour l'avenir, irrévocablement lié à la suppression des octrois.

Nous le disions tout à l'heure : si, comme nous le pensons, le système de M. Frère est défectueux, l'expérience et la liberté le changeront; si nous nous sommes trompés, l'expérience nous fera voir notre erreur.

Heureux et sages les peuples qui s'occupent paisiblement de réformes intérieures, qui ne songent qu'à s'améliorer par le jeu régulier d'institutions qu'ils aiment; où l'on ne rêve d'autres victoires, l'on ne redoute d'autres défaites que les alternatives des

Digitized by Google

luttes parlementaires! C'est un bonheur que plus d'une nation nous envie. Mais nous aurions tort de nous endormir dans une funeste sécurité. Sans doute la première garantie, la première protection d'un peuple, même avant son courage, c'est sa prudence et sa modération : presque toutes les nationalités qui ont péri, méritaient de périr. Mais au nom même de cette prudence, nous devons suivre d'un œil attentif, et comme belges, et comme chrétiens, les événements qui agitent l'Europe, et qui touchent de près à nos intérêts les plus intimes et peut-être à notre avenir.

La diplomatie française pèse, en ce moment, sur le gouvernement piémontais, pour le forcer à accepter les propositions d'alliance du roi de Naples, à faire un retour vers la politique de Villafranca. La révolution pousse M. de Cavour en sens contraire. De ces deux influences, laquelle sera la plus forte? Il est malheureusement bien à craindre que ce soit la révolution. La révolution est pour la monarchie sarde, un danger plus imminent que la rupture avec la France. Nous avons exposé déjà dans notre dernière revue politique, toutes les raisons qui lient d'une manière presqu'invincible le gouvernement français aux développements, quels qu'ils soient, du mouvement qu'il a déterminé par l'intervention de ses armes en Italie : nous ne les rappellerons pas : nous dirons seulement que plus que jamais, depuis l'annexion définitive de la Savoie et de Nice, le parti de l'unité doit se croire en droit de répéter le mot caractéristique attribué par un journal à M. de Cavour parlant de Napoléon : « Il est à l'eau, il faut qu'il nage. » La diplomatie française a beau menacer, on ne croit plus à ses menaces. M. Minghetti le disait assez clairement, au nom du ministère et du parti qu'il représente à la Chambre des Députés, aux b uyants applaudissements de toute l'assemblée :

« L'Empereur des Français, disait-il, ainsi que cela se trouvait formulé dans la brochure *Napoléon III et l'Italie*, et dans la note de M. de Thouvenel, voulait une fédération de l'Italie. L'annexion de la Toscane a modifié son programme. La politique de l'Empereur des Français s'est alors changée : au lieu d'une Italie fédérative, il a consenti à laisser se former une Italie unitaire; pour prix de cette complaisance, la cession de Nice et de la Savoie a été faite. Grâce à elle, ce n'est plus l'Empereur, c'est la France qui est solidaire de l'unité de l'Italie. »

Cette solidarité n'est point acceptée par la France; mais la France n'est plus libre.

Il est donc bien à craindre qu'entre les conseils de la France et le danger d'une révolution imminente, le gouvernement du roi de Sardaigne soit entraîné du côté de la révolution.

Mais toute espérance n'est pas perdue de voir le mouvement révolutionnaire se limiter lui-même par la lassitude de ses propres excès.

Digitized by Google

La révolution sicilienne est entrée dans une période d'attente et d'inaction. Garibaldi ne marche, semble-t-il, ni sur Naples, ni sur Messine. Il est absorbé tout entier dans les difficultés d'organisation intérieure. Les Siciliens, pleins d'enthousiasme quand il s'agit d'applaudir aux succès des chasseurs des Alpes, sont beaucoup plus froids quand il faut se soumettre à la conscription ou payer l'impôt. Les troupes indigènes, indisciplinées, sont un embarras plus qu'un avantage. D'un autre côté, dans cet état de discorde, de guerre, d'attente et d'anxiété, un besoin d'ordre, de fixité, de repos s'empare des classes aisées. Cette soif de l'ordre est inexorable, impérieuse, irrésistible; elle sacrifie tout à la force; elle n'a rien tant en horreur que l'hésitation, l'incertitude. Une grande victoire, qui rende à jamais impossible un retour de la fortune aux armes napolitaines, peut seule sauver Garibaldi de la réaction imminente. Il le comprend comme ses adversaires, et son inaction ne peut être le que résultat de la défiance qu'il a de ses forces.

Le retentissement des événements dont l'Italie est le théâtre, est au fond de tout ce qui se passe en Europe. Le rapprochement entre la Prusse et les Etats d'Allemagne est le contre-coup de l'absorption, par le Piémont, des petits Etats de l'Italie. Les déclarations généreuses et énergiques du Prince-régent sont une protestation contre le marché qui a livré Nice à la France. C'est donc par une transition toute naturelle que nous arrivons, de l'expédition Sicilienne, à l'entrevue de Bade.

Toutes les puissances de l'Europe se sentent menacées par les principes nouveaux qui viennent de prévaloir en Italie, ou plutôt par les faits qui viennent de s'y passer en violation flagrante de tous les principes généralement reconnus. On a vu des Etats occupés militairement sans déclaration de guerre, par une puissance alliée; l'action d'un suffrage universel suspect remplaçant les traités impunément violés par l'ambition du Piémont et l'inertie de la France. On a vu, chose inouïe, des expéditions d'aventuriers s'organiser en pleine paix, pour aller renverser une puissance amie. L'ambassadeur sarde n'a point quitté Naples; et c'est en plein jour, avec tout l'éclat de la publicité, que l'on recueille en Piémont l'argent destiné aux expéditions de Garibaldi; que l'on lève des hommes, que l'on frête des navires, que l'on embarque des canons. Et lorsque les vaisseaux du gouvernement napolitain se sont emparés de l'une de ces bandes qui viennent le combattre, c'est le gouvernement piémontais qui réclame ces navires et ces hommes comme les siens, qui abuse de sa force et de la faiblesse du gouvernement des Deux-Siciles pour se les faire restituer, et qui sans doute les laissera repartir avec l'espoir d'être plus heureux dans une seconde tentative. Jamais l'abus de la force dans toute sa brutalité n'avait pris un aspect aussi profondément odieux.

Cependant l'Europe se croise les bras et attend. L'Autriche se

Digitized by Google

sent trop faible pour agir; la Russie se croit trop forte pour être menacée; la Prusse ne peut intervenir seule, et d'ailleurs elle n'aurait à craindre que le réveil de la Pologne, et la Russie, comme l'Autriche, la garantissent contre ce danger : au surplus, l'esprit révolutionnaire qui fermente en Allemagne applaudit à la spoliation du gouvernement des Deux-Siciles. L'Angleterre s'est liée à la cause de la révolution, et le regrette peut-être.

Les puissances, ou se taisent, ou donnent raison aux agresseurs. C'est le gouvernement légitime qu'on blâme, c'est la révolution que l'on exalte. Vaincu, trahi par les siens, abandonné de tous, désespéré, le roi de Naples a fléchi sous le poids de ses malheurs; il a donné la Constitution de 1848. Il l'a donnée le lendemain d'une défaite non vengée, trop tôt ou trop tard. Nous n'aurons pas le triste courage de lui en faire un crime. L'impudence de la force et la défaillance du droit, c'est le crime de toute l'Europe.

Par jalousie de l'influence autrichienne, par indécision, par crainte de l'esprit libéral, par imprévoyance, par égoïsme, par impuissance, les Etats les plus intéressés à l'ordre européen ont laissé s'allumer en Italie un incendie qu'il est trop tard pour éteindre. Maintenant, l'unique préoccupation est de restreindre cet incendie à la maison du voisin. Voilà le secret de l'entrevue de Bade, et de l'orage diplomatique qui gronde sur la tête de M. de Cavour.

Les partisans de l'influence autrichienne ne cessaient de répéter, et souvent ils étaient de bonne foi, que la Prusse était le Piémont de l'Allemagne; que, de même que M. de Cavour avait acheté la complicité de la France contre les princes italiens par la cession d'une portion du territoire sarde, la Prusse était toute disposée à faire bon marché de ses possessions transrhénanes, pourvu qu'on lui permît de créer, en Allemagne, un grand royaume prussien.

L'assimilation manquait de justesse; mais les craintes n'en existaient pas moins, et il était important de les faire cesser. D'un autre côté, les paroles au moins maladroites, prononcées par M. de Borries à l'assemblée de Hanovre, le différend relatif à la Constitution hessoise, l'opposition entre la politique prussienne et celle de la plupart des Etats secondaires, ne laissaient pas d'inquiéter les esprits. Il importait de sortir au plus tôt de ce funeste état de défiance.

Le roi Maximilien de Bavière eut le premier, dit-on, l'idée d'une conférence qui était dans les vœux de tout le monde. Comme chef du premier des Etats secondaires, il semblait appelé naturellement au rôle de conciliateur. La réunion ne devait se composer d'abord que du Prince-régent, des rois de Bavière et de Wurtemberg, des grands-ducs de Bade et de Hesse-Darmstadt; mais lorsque l'empereur des Français eut annoncé l'intention de se rendre à Baden, les souverains de Saxe et de Hanovre, de Weimar, de Cobourg et de Nassau y furent à leur tour invités.

Digitized by Google

Rien n'est encore connu de ce que les princes ont résolu dans la conférence de Bade. La principale question en litige était celle de l'organisation militaire de la Confédération. La Prusse avait proposé d'incorporer, en temps de guerre, les contingents des petits Etats dans ses armées et celles de l'Autriche, en supprimant le commandement fédéral. Cette proposition rencontrait, comme on sait, une opposition assez vive de la part des Etats secondaires et de la part de l'Autriche. Il y a tout lieu de croire que cette difficulté est en voie de solution prochaine. Mais ce qui résulte à l'évidence du Congrès de Bade, et surtout de la polémique que cette entrevue a provoquée dans les journaux allemands, c'est l'inébranlable solidité du lien national qui unit les peuples confédérés, et l'attitude à la fois ferme et modérée du gouvernement prussien, décidé à ne poursuivre les réformes nécessaires dans la Confédération, que par des voies légales, et à tout attendre du temps, de l'esprit national et du droit.

L'Autriche, de son côté, semble entrer dans une voie de réformes sérieuses, qui, la rapprochant de l'esprit qui domine en Allemagne, la rendront plus forte à l'intérieur, plus influente dans la Confédération germanique et faciliteront une action commune des deux grandes puissances allemandes.

C'est en Hongrie qu'il faut étudier aujourd'hui l'Autriche. La Hongrie est le plus nombreux et le plus vivace des peuples divers dont se compose l'ensemble de la monarchie autrichienne. Le caractère particulier de ces peuples, si différents, parfois si antipathiques les uns aux autres, c'est que, tout en aspirant à l'autonomie, ils ne peuvent vivre séparés les uns des autres. Nous ne parlons point des Italiens de la Vénétie, et c'est à dessein : s'ils arrivent un jour à se séparer de la monarchie autrichienne, *ils sauront où aller ;* mais il n'en est pas de même de ces populations morcelées, polonais, hongrois, roumains, croates : séparés de l'Autriche, ils ne seraient réellement plus rien qu'un nouvel élément de discorde en Europe et un appât de plus à l'ambition des grandes puissances.

Plus impatiente que toute autre province de l'empire du joug de l'unité administrative, la Hongrie, comme nous le disions il y a deux mois, a plus souffert que toute autre province de l'empire de ce mouvement de centralisation, qui fut pendant longtemps la politique intérieure du gouvernement autrichien. Il y eut une recrudescence dans ce mouvement à la suite de la révolution de 1848, qui mit l'empire à deux doigts de sa perte ; on eût cru que l'Autriche se vengeait.

La guerre d'Italie, en affaiblissant le pouvoir central, a décuplé les résistances. C'est en face d'une opposition puissante que le gouvernement impérial est entré dans la voie des concessions, toujours dangereuses lorsqu'elles semblent arrachées à la faiblesse. La Hongrie les accueillit avec un mélange de défiance et de hau-

Digitized by Google

teur. On n'osait croire à la réalité de ces promesses; en même temps, on se croyait assez fort pour exiger davantage. Les partis hongrois s'agitèrent; les partisans des vieilles institutions locales, avec leurs abus, s'unirent aux défenseurs des idées modernes de Constitution.

Le gouvernement a-t-il compris qu'on ne pouvait opposer d'autre digue à cet esprit à la fois exigeant et timide de la Hongrie, que le contrepoids des intérêts et des aspirations politiques de tous les autres peuples de l'empire?

L'initiative de la formation du Conseil de l'empire renforcé, nous semble une mesure pleine de sagesse. Des concessions à la Hongrie, seule, eussent été une cause de déchirement et de ruine : c'est la parabole d'une pièce neuve dans un vieux vêtement. Mais en accordant, en même temps, des espérances analogues à toutes les provinces de l'empire, les prétentions se modèrent les unes par les autres, la nation tout entière sert de contrepoids aux oppositions locales, et l'on fait sortir l'unité, de l'autonomie même des diverses parties de l'empire.

Les peuples autrichiens ont aussi, dans cette circonstance, fait preuve d'une véritable sagesse et d'une grande modération qui les rendent dignes d'un gouvernement libre. Ils se sont légalement servis des moyens qui leur étaient offerts. Les membres du Conseil de l'empire sont nommés par l'empereur, pour représenter telle ou telle partie de l'empire : cette représentation fictive a été acceptée, et pour se mettre en rapport direct avec ses représentants, on s'est servi de pétitions recouvertes d'un nombre immense de signatures, où sont exprimés les vœux des populations.

Les mêmes tendances qui s'étaient produites en Hongrie, se produisirent à Cracovie, à Lemberg, à Solzbourg, et bientôt, grâce aux pétitions, au sein du Conseil de l'empire : retour vers les institutions locales et mouvement vers un système représentatif sérieux. Les Polonais et les Allemands sont, là-dessus, d'accord avec les Hongrois.

Dès aujourd'hui, il est aisé de prévoir que par la force des choses, le Conseil de l'empire est destiné à se transformer en corps qui participera de la nature d'une assemblée représentative et d'une diète fédérale.

L'état intérieur de l'Allemagne est donc plein d'espérance. Examinons maintenant ses rapports avec la France. Quel effet a produit la présence de Napoléon au milieu des princes allemands?

Les journaux officieux de France... (ce mot de *journal officieux*, est passé dans la langue politique, en même temps que la chose qu'il exprime s'est généralisée. Le journal officieux est au *Moniteur* officiel ce que l'agent de la police secrète est au sergent de ville)... les journaux officieux de France, disions-nous, ont à l'envi célébré les intentions pacifiques de l'Empereur, dont ils voient une irrécusable preuve dans sa présence à Bade. L'argument ne paraît pas décisif.

Digitized by Google

La présence de Napoléon à Bade n'a pas rassuré l'opinion publique en Allemagne, et ne pouvait pas la rassurer. Supposons à l'Empereur les intentions les plus hostiles : sa conduite eût-elle été différente? Les princes allemands s'assemblaient sans lui, ils se réunissaient sous l'empire d'une défiance commune. Cette réunion, à laquelle l'Autriche était moralement représentée par plusieurs Etats secondaires, avait un vague aspect de coalition, défensive, il est vrai, mais enfin de coalition. Napoléon pouvait lui enlever en grande partie, en s'y rendant lui-même, ce caractère. Puis, il pouvait observer et sonder ces princes allemands, et chercher le défaut de la cuirasse de leur patriotisme; cultiver les germes de division, en semer peut-être, pour les exploiter plus tard. Voilà ce que l'on dit en Allemagne. Il est une anecdote bizarre, racontée l'autre jour par nous ne savons plus quel journal prussien. Dans l'appartement qu'habitait l'Empereur à la villa Stéphanie de Bade, il avait fait disposer une cachette habilement dissimulée, où se tenait un sténographe, chargé de noter soigneusement toutes les paroles *imprudentes* que les princes allemands, dans leurs entretiens particuliers avec l'Empereur, pourraient laisser échapper les uns sur les autres. Si c'est un apologue, la morale ne manque peut-être pas de vérité.

Si l'Empereur veut réellement donner à l'Europe la confiance qu'elle a perdue, il n'est qu'un seul moyen qu'il puisse employer, c'est de rendre à la France un peu plus de liberté.

Le moment n'est-il pas admirable? La nation est victorieuse, le territoire agrandi, le pouvoir est fort, rien ne le menace; il peut se montrer généreux avec dignité. Ceux qui réclament plus de liberté, ne sont ni les révolutionnaires, ni les socialistes : L'*Opinion nationale* et le *Siècle* ne se plaignent point; Proud'hon se réjouit d'un régime qui prépare les voies au socialisme. Ceux qui se plaignent, ce sont les catholiques, ce sont les hommes du *Correspondant*, du *Journal des Débats*, de la *Revue des Deux-Mondes*, les conservateurs-libéraux : est-ce de ceux-là que l'on redoute le bouleversement de l'ordre social?

Eloignés de tout esprit d'hostilité systématique à l'égard du gouvernement impérial, nous ne demandons pas mieux que d'applaudir aux mesures qui dénoteraient de sa part, un retour vers une politique plus rassurante pour les intérêts catholiques, moins décourageante pour les amis d'une sage liberté. Deux mesures récentes de cette nature sont venues donner quelque satisfaction à des consciences justement alarmées, à des aspirations légitimes. Nous voulons parler de la lettre de M. Billaut à Mgr Parisis et de l'autorisation donnée à l'émission de l'Emprunt pontifical. Par la lettre du ministre de l'intérieur à l'évêque d'Arras, l'interdiction dont étaient frappés les mandements épiscopaux et en vertu de laquelle ils ne pouvaient être reproduits par aucune feuille publique, est levée dans toute l'étendue de l'Empire. Désormais, selon le mot

Digitized by Google

du ministre, les circulaires et lettres pastorales d'Evêques pourront être librement publiées par la voie des journaux et librement discutées par les organes de l'opinion. Dans le court intervalle qui s'est écoulé depuis la missive ministérielle, un bon nombre de prélats français, parmi lesquels nous signalons MMgrs d'Arras, de Nevers, du Mans, de Nismes, d'Autun, de Lyon, de Toulon et de Fréjus, etc., etc., ont pris la parole avec l'accent éloquent et la gravité doctrinale, qui sont de tradition dans l'Eglise française, afin d'encourager l'emprunt décrété par le Souverain Pontife. — Tous les amis de la liberté se sont joints, pour approuver cette mesure, aux amis de la religion. L'Empereur, en accordant la parole à l'épiscopat français, comprendrait-il que l'Eglise est le plus indispensable appui du pouvoir et qu'il est temps de s'arrêter dans la voie des concessions faites à l'esprit révolutionnaire aux dépens de la vraie liberté? N'est-il pas temps de l'accorder enfin, cette liberté tant promise?

Quand les intérêts et les devoirs du peuple français seront librement discutés dans une assemblée sérieuse, et quand la France aura le droit de donner son avis sur ces discussions; lorsque les esprits éclairés de la nation pourront véritablement contrôler les actes du gouvernement, alors l'Europe sera tranquille. Les nations n'attendront pas, d'un instant à l'autre, une invasion inexplicable et rapide comme un coup de foudre. Elles verront, elles connaîtront la France, et non plus je ne sais quel fantôme muet et menaçant. Dans le silence de la pensée, le moindre bruit étonne et épouvante, de même qu'au milieu des ténèbres, les moindres objets prennent des formes étranges et des proportions effrayantes. Une brochure d'un romancier semble une déclaration de guerre; quiconque ose élever la voix, semble le héraut d'une terrible mission.

La France libre se fait aimer, la France anarchique ou esclave se fait détester et craindre.

Tandis que les peuples chrétiens s'absorbent dans une inquiétude jalouse, qu'ils s'observent d'un œil haineux ou craintif, arment les uns contre les autres et jettent dans de stériles et cruelles dépenses, avec d'immenses richesses sociales, la sécurité du travail et le pain du travailleur, ils entendent à peine les cris de leurs frères d'Orient gémissant sous la persécution musulmane.

Une circulaire adressée le 20 mai dernier, par le prince Gortschakoff, aux agents russes accrédités auprès des cours étrangères, fit croire un moment que la question d'Orient allait concentrer de rechef l'attention des puissances, et faire diversion aux embarras de la révolution d'Italie. Le gouvernement russe, rappelant que la situation des chrétiens soumis à la Porte Ottomane était devenue intolérable, particulièrement en Bulgarie, en Bosnie et dans l'Herzégovine, proposait comme moyen d'empêcher la crise imminente dans ces provinces, l'emploi d'une enquête faite au nom et par

Digitized by Google

les autorités du Grand-Seigneur, mais avec le concours effectif des délégués des puissances européennes. Cette démarche du cabinet russe, favorablement accueillie par le cabinet des Tuileries, le fut moins bien par l'Autriche, la Prusse et l'Angleterre. Ces dernières puissances consentirent à appuyer auprès du Sultan l'enquête proposée, mais elles crurent contraire à l'indépendance et à la dignité de la Turquie de lui imposer des surveillants étrangers. La Turquie consentit à l'enquête, rejeta la proposition russe en ce qui concernait l'intervention des délégués, et grâce à l'appui qu'il rencontra dans les cours que nous avons mentionnées plus haut, le Sultan put maintenir, en cette occasion, l'intégrité de son pouvoir vis-à-vis de son ambitieux voisin du Nord. Le vizir est en train de visiter les provinces à l'effet de rendre justice aux opprimés et de faire exécuter les rescrits de tolérance religieuse issus du traité de Paris. Ajoutons que cette enquête, telle qu'elle s'accomplit au moment où nous écrivons, serait tout à fait dérisoire si l'on ajoute foi aux journaux intéressés de Russie.

On pouvait croire néanmoins que l'orage qui tend sans cesse à se former sur l'Empire Ottoman était, si pas dissipé, du moins ajourné pour quelque temps, lorsque sont parvenues en Europe les dernières et lamentables nouvelles de Syrie, dont la gravité est telle qu'elles nécessitent une intervention très-prochaine et probablement très-active des puissances chrétiennes.

D'après toutes les informations qui nous sont parvenues depuis quinze jours, les Druses, population belliqueuse et cruelle, habitant les sommets du Liban, se sont précipités sur les clans de Maronites éparpillés dans les vallées et sur la côte de Syrie. Les renseignements ne sont pas assez complets pour qu'il soit possible aujourd'hui de faire la part de chacun au début des hostilités; mais ce qui n'est que trop certain, c'est que cinquante à soixante villages ont été saccagés et brûlés par les Druses, que soixante à quatre-vingts prêtres et des milliers de chrétiens ont été massacrés, que plusieurs milliers de familles se sont enfuies vers la côte ou dans les villes plus écartées, afin d'échapper à des ennemis barbares, et que le tout s'est accompli sous les yeux, et jusqu'à un certain point avec la connivence des Turcs. Selon une correspondance d'Alexandrie, adressée au *Times*, le récit des cruautés exercées par les Druses sur leurs victimes est déchirant : ils ont le plus souvent surpris les chrétiens en traîtres, après des promesses d'arrangement et de capitulation, et les ont exterminés ensuite sans distinction d'âge ni de sexe. Zahleh, petite ville de 10,000 habitants, la plus florissante de toutes les villes du Liban, a été prise le 18 juin, après un siége de plusieurs semaines, où les défenseurs déployèrent une grande vigueur; mais privés d'appuis, ils ont cédé, et après avoir éprouvé de grandes pertes, ils ont dû fuir avec toute la population, abandonnant leur ville livrée aux flammes par les vainqueurs. — Le gouvernement ottoman a expédié sur Beyrouth 2,000 hommes, appartenant aux troupes de la

Digitized by Google

garnison de Constantinople. Nous ignorons encore les résultats de leur arrivée sur une contrée ravagée par le meurtre et le pillage; mais ces mesures tardives ne dissimulent pas l'impuissance du gouvernement turc en Syrie, et la mauvaise volonté de ses administrateurs de l'ordre le plus élevé : car il paraît évident que les Turcs, loin de défendre la vie et la propriété des familles chrétiennes contre les hordes sauvages du Liban, ont aidé plusieurs fois ces dernières dans leur œuvre de destruction, et la note collective des consuls d'Alep, en vertu de laquelle ils réclament contre l'injustice flagrante du pacha de Syrie, qui détenait des chrétiens paisibles et victimes du fanatisme musulman, prouve que parmi les autorités du pays, il en est qui ont forfait indignement à leur mission.

Plusieurs navires de guerre français et anglais ont été dirigés sur la côte de Syrie. Ce n'est, sans doute, que le prélude d'une intervention plus sérieuse, et peut-être d'une campagne générale de la civilisation contre la barbarie, à laquelle l'Europe sera tôt ou tard entraînée, en dépit des précautions diplomatiques qui ménagent jusqu'ici la souveraineté de la Porte Ottomane. Des difficultés politiques ont quelquefois leurs avantages. Qui sait si les troubles d'Orient, que tant d'intérêts rattachent à la sollicitude des nations chrétiennes, ne serviront point de dérivatif aux entreprises exclusivement révolutionnaires qui se passent ou qui s'apprêtent autour de nous, et où les sujets de crainte l'emportent de si loin sur les espérances d'amélioration?

Résumons nous.

Depuis la dernière fois que nous avons entretenu les lecteurs de *la Belgique* des événements dont l'Europe est le théâtre, bien des questions nouvelles ont surgi de tous côtés. Après une halte d'un instant, le Piémont a repris sa marche envahissante, et tandis que la Vénétie s'agite de plus en plus, Garibaldi menace le trône de Naples. Le prince Gortschakoff a réveillé la question d'Orient. Par une étrange coïncidence, des massacres ont, peu de temps après, ensanglanté la Syrie. Les souverains allemands se sont rapprochés, ils ont rajeuni le pacte fédéral ébranlé par leurs discordes, jurant, aux applaudissements de toute l'Allemagne, de maintenir, sans défaillance et sans trahison, l'intégrité du territoire. L'empereur des Français leur a tendu la main, et leur a demandé d'avoir confiance en lui. Au milieu de tous ces événements, la Suisse poursuit avec une invincible opiniâtreté, ses réclamations au sujet du Chablais et du Faucigny. La tribune anglaise seule semble écouter ses plaintes. De temps en temps l'idée d'un Congrès revient à la surface du chaos. Que d'événements nouveaux! Cependant rien au fond, n'est changé. Aujourd'hui, comme avant la révolution sicilienne, comme avant l'entrevue de Bade, une inquiétude profonde est partout. Rien n'est changé, par ce que le danger qui menaçait l'Europe existe toujours : un peuple ambitieux,

Digitized by Google

puissant et guerrier, soumis au caprice d'un despote qui pourrait, à son gré, le lancer dans toutes les folies, et l'entraîner, avec l'Europe entière, dans un abîme de maux.

Toutes les nations frémissent et attendent, les yeux fixés sur le palais où habite au milieu d'une nation silencieuse et domptée, l'esprit impénétrable et solitaire qui comprime ou déchaîne les révolutions.

L. DE M.

Bruxelles, 12 juillet 1860.

Digitized by Google

HISTOIRE RELIGIEUSE.

LA FÊTE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

DANS L'ÉGLISE LATINE.

Le P. Victor De Buck, l'infatigable bollandiste belge, vient de publier une savante dissertation (1), dont le but est de faire connaître quels ont été les propagateurs de la fête de la Conception de la sainte Vierge dans le patriarcat latin d'Occident, à quelle époque cette solennité y a été célébrée et s'est étendue à toute la chrétienté. Un livre publié en 1846 à Bruxelles et à Londres, par M. Robert Anstruther, mais qui, à cause du petit nombre d'exemplaires qu'on en a tirés, est resté inconnu aux catholiques d'Angleterre et du continent, lui a fourni sur ce sujet de précieux détails. Ce livre renferme les lettres auparavant inédites d'Herbert de Losinga, premier évêque de Norwick, d'Osbert de Clare, et d'Eadmer de Cantorbéry.

Osbert de Clare avait pour ami Anselme, neveu du grand saint Anselme, archevêque de Cantorbéry, et qui fut successivement abbé de Saint-Edmund's Bury dans le comté de Suffolk. Ses lettres nous apprennent d'une manière certaine que lui et son ami contribuèrent puissamment à répandre, non-seulement en Angleterre, mais encore sur le continent, la fête de la Conception de la sainte Vierge. Cela avait lieu dans la première partie du XIIe siècle et dès l'an 1128. Le P. De Buck entreprend subsidiairement de prouver qu'avant cette époque la fête de la Concep-

(1) Osbert de Clare et l'abbé Anselme, instituteurs de la fête de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge dans l'église latine : tel est le titre du travail que nous allons analyser et qui a paru dans les *Etudes de théologie, de philosophie et d'histoire*, publiées par les PP. Charles DANIEL et Jean GAGARIN, de la Compagnie de Jésus, avec la collaboration de plusieurs autres Pères de la même Compagnie. Nouvelle série, mars 1860, p. 62-97. — (Ce recueil trimestriel forme par an un volume d'au moins 640 pages. Paris, Lecoffre; 10 fr.)

Digitized by Google

tion n'était réellement pas célébrée dans le patriarcat latin, c'est-à-dire dans les diocèses soumis plus particulièrement au Souverain Pontife.

Cette seconde partie de la thèse peut prêter à la controverse, et a été moins longuement traitée. Nous insisterons surtout sur la première, nous bornant toutefois au rôle de rapporteur et renvoyant pour le détail des preuves à la dissertation elle-même.

Avant tout, nous devons, comme le docte bollandiste, esquisser la vie des deux personnages, et nous le ferons en quelques mots.

Osbert de Clare, dont la vie est restée inconnue à l'éditeur anglais, naquit à Clare, dans le Suffolk, sur la Stour, rivière qui sert de limite aux comtés d'Essex et de Suffolk. Il a été appelé par quelques écrivains ecclésiastiques *Osbertus de Stoke* ou *de Stoke-Clare*. C'est le nom d'un petit village où avait été transféré un prieuré établi primitivement à Clare et qui était devenu plus généralement connu que ce dernier.

« Il semble évident par là que si Osbert n'a pas été de grande maison, il a appartenu à une famille dans laquelle la piété était en honneur. Il paraît avoir été consacré à Dieu dès l'enfance et élevé dans un monastère. Son instruction fut très-soignée. Non-seulement il lisait les Saintes-Ecritures, qu'il serait difficile aux moines d'ignorer complétement, parce qu'elles composent presque seules l'Office Divin, mais encore, comme on le voit par ses lettres, il avait entre les mains quelques écrits de saint Ambroise, le Catalogue des hommes illustres de saint Jérôme et les Epîtres de saint Grégoire-le-Grand. Les auteurs profanes lui étaient également familiers. Il cite le traité de Cicéron *de Amicitia*, et les poésies de Virgile, d'Horace et d'Ovide. Il connaissait les *Annales romaines*, terme par lequel il désigne ou les Décades de Tite-Live, ou quelque abrégé de l'histoire romaine ; Sénèque était son auteur favori ; Platon, Boëce, Symmaque ne lui étaient pas étrangers.

» Les lettres conservèrent toujours pour lui tout leur attrait. Pendant l'exil qu'il subit vers l'an 1133, la lecture des philosophes fut sa consolation, comme il le dit lui-même dans sa XXVIe lettre. Ne trouvant pas alors dans le lieu de sa résidence les livres qu'il désirait, il eut recours à un savant ami. Vers la fin de sa vie, contraint par la pauvreté de se livrer à la culture des champs, dans le prieuré de Lewes, dont il avait été pourvu, il oppose ce nouveau genre d'occupations à ses anciennes études. « Voilà, écrit-il (XXXIIIe » lettre à Geoffroi, abbé de Saint-Albar), voilà que moi, qui, par désir de » m'avancer dans la science sacrée, avais coutume de donner mon temps à » l'étude, je dois renoncer maintenant à cette douce habitude. Devenu le » chef et l'hôte d'une nouvelle maison, je consacre mes loisirs à labourer les » champs. » Ses rares connaissances, fruit d'un travail assidu, lui concilièrent l'estime des Evêques, de tout ce que l'Angleterre avait de plus grand, et des rois eux-mêmes... »

» Avec beaucoup de lecture, il était loin cependant d'avoir un goût pur. En général, son style est guindé, il abuse quelquefois outre mesure de sa science mythologique, et même lorsqu'un sentiment vrai l'émeut, il gâte tout par son manque de naturel. Dans ses lettres, il se montre constamment pieux, patient, disposé à supporter chrétiennement les injustices de ses ennemis. Chassé du monastère de Westminster, envoyé en exil au delà des mers, il écrit dans sa lettre XIXe, au principal auteur de ses maux : « Je désire mar- » cher sur les traces et avoir une part journalière aux souffrances de Celui à

Digitized by Google

» la chair et au sang duquel je participe. Je me rends la vie agréable en » n'ayant d'elle aucun souci. Je suis prêt à mourir pour Jésus-Christ et en » Jésus-Christ, pour l'amour de qui j'ai résolu de toujours pratiquer la vertu. »

» Il laisse souvent éclater sa dévotion envers les saints, dont aucun n'a plus de part à ses hommages que saint Anselme... Peut-être cette vive affection fut-elle le fondement de la tendre amitié qui exista durant de longues années entre lui et le neveu du saint Prélat qui s'appelait aussi Anselme. »

Ce dernier, fils de la sœur du saint, naquit en Italie comme son oncle, qui était originaire d'Aoste, en Piémont. Il vint, suivant Dom Rivet, se mettre dans le monastère du Bec, sous la discipline de son parent : ce qui fixerait son arrivée dans l'ouest de l'Europe à une époque antérieure à l'année 1093, pendant laquelle l'abbé du Bec, saint Anselme, fut promu au siége de Cantorbéry. Cette date laisse quelques doutes au savant bollandiste. Mais il est certain, ajoute-t-il, qu'Anselme vint en Angleterre durant la vie de son saint oncle, et y fit un long séjour. Eadmer, qui le dit expressément, fait de lui cet éloge : « Son extrême douceur le fit aimer chez nous à l'égal d'un compatriote. »

Plus tard rappelé en Italie, on ne sait par quelles circonstances, il devint l'ami du bienheureux pape Pascal II, et fut nommé par lui abbé du couvent de Saint-Sabbas, à Rome. Ce monastère, fondé au sixième siècle pour deux cents moines grecs acémètes, avait sans doute conservé plus d'un usage propre à l'Église d'Orient et solemnisait peut-être encore plusieurs de ses fêtes.

En 1114, l'occasion s'offrit à Anselme de rendre un service éminent à l'Église d'Angleterre. L'évêque de Rochester, Rolph, ayant été irrégulièrement transféré au siége de Cantorbéry, l'abbé de Saint-Sabbas obtint du Pape sa confirmation et peu après il fut envoyé en Angleterre pour le pallium. Nommé en même temps légat du Saint-Siége, il avait ordre de soutenir les droits du Pape, qui avait tout lieu d'espérer qu'après l'acte de condescendance qu'il avait posé, on serait plus disposé à reconnaître en sa personne la primauté du siége de Pierre et les droits qui en découlent. Anselme fit preuve d'une grande fermeté et lut devant une assemblée d'évêques à Westminster une bulle dans laquelle le Pape revendiquait toutes les prérogatives de la chaire apostolique, depuis trop longtemps méconnues en Angleterre.

Le roi Henri envoya alors à Rome l'évêque d'Exeter pour réclamer, mais Pascal II ne fléchit point et dès le mois d'août de l'an 1116, Anselme était de nouveau en présence du roi Henri, résidant alors en Normandie, et lui remettait les lettres pontificales qui le nommaient de rechef légat en Angleterre. Le roi ne lui permit pas de pénétrer dans ses Etats d'outre-mer, et l'archevêque Rolph fut cette fois envoyé à Rome pour adresser des représentations au Pape.

Mais ses démarches furent inutiles. Quant à Anselme, que Rolph retrouva à Rouen à son retour, il demandait qu'on lui remît au moins le

Digitized by Google

romescot ou denier de St-Pierre, et qu'on le laissât retourner à Rome. « Rien ne put abattre sa constance, pas même la mort du bienheureux Pascal, qui passa à une meilleure vie le 18 ou le 21 janvier 1118. » Calliste II, qui lui succéda, après Gélase II, fit au prince des concessions qui terminèrent la querelle et mirent fin à la légation d'Anselme.

« Il repassa en Italie pendant l'hiver 1119-1120. Mais ce dernier séjour fut de courte durée, » car en 1120 il se vit confirmé en qualité d'abbé de Saint-Edmund's Bury, l'un des plus anciens, des plus vénérés et des plus beaux monastères de la Bretagne.

Au printemps de l'année 1123, l'abbé Anselme accompagna à Rome Guillaume de Corbeil, nommé au siége de Cantorbéry, qui voulait faire confirmer son élection vivement contestée, et recevoir le pallium.

« Osbert, profondément affecté du départ prochain de son cher Anselme, lui adressa une lettre d'un style prétentieux et emphatique, mais qui fait honneur aux deux amis. Il ne loue pas seulement Anselme de sa voix mélodieuse, de la bonté de son regard, de son visage toujours riant, de l'éloquence de sa parole et du charme de tout son extérieur, mais il l'appelle un modèle d'honnêteté, un miroir de grâce, un homme formé selon les principes de la foi, une règle inébranlable de vie religieuse, les délices des rois et des princes, le père des pauvres et la mère des orphelins, un homme, en un mot, qui s'est toujours concilié la vénération du clergé et l'amour du peuple. »

Quelques années après, sans qu'on puisse bien rigoureusement préciser les dates, Osbert, d'abord moine dans le prieuré de Wenlock, ordre de Cluny, dans le Shropshire, fut appelé à la charge de prieur de Westminster. Il y avait déjà peut-être quelque temps qu'Anselme s'appliquait à donner plus d'éclat et de popularité au culte de la Sainte-Vierge et surtout à propager la fête de sa Conception. Toujours est-il qu'à partir de cette époque, les deux amis associèrent leurs efforts dans ce pieux dessein.

C'est ce que l'on voit dans la VIIIe et la XXIe lettre d'Osbert, dont le P. De Buck met sous les yeux du lecteur tout ce qui a été publié. Il fixe approximativement la date de la première à l'an 1128 ou 1129, et place celle de la seconde entre les années 1128 ou 1140 ou peut-être antérieurement.

« Nous apprenons, dit-il, de la première de ces deux lettres, qu'Anselme était un ardent propagateur du culte de la Mère de Dieu, non-seulement en Angleterre, mais encore en divers autres pays du monde. Dès 1128, grâce à l'ardeur de son zèle, la fête de la Conception de la très-sainte Vierge, inconnue jusque-là en Occident, avait commencé à s'y introduire. »

» Moins élevé en dignité, le prieur de Westminster exerçait du moins l'influence que l'instruction, jointe à une vie réglée et à une certaine activité naturelle, donne toujours dans le cloître, même aux simples religieux, et il s'en était servi pour faire adopter cette fête par son abbé et par ses confrères.

Digitized by Google

On se préparait donc à la célébrer avec beaucoup de solennité ; mais cette innovation ne réunissait pas tous les suffrages.

» Quelques-uns, imitant Satan, le grand calomniateur du bien, se permirent d'avancer que c'était chose ridicule d'introduire des pratiques religieuses inconnues jusqu'à ces derniers temps. Persistant dans leur malice et poussés par l'envie, ils se rendirent chez deux évêques qui se trouvaient alors dans le voisinage : l'un était Roger de Salisbury, l'autre Bernard de St-David. Ni l'un ni l'autre n'étaient des personnages bien recommandables.

» Roger n'avait ni la science ni les mœurs qui conviennent à un évêque ; mais c'était un des hommes les plus adroits de son temps pour faire ses propres affaires aux dépens de l'Église et de l'État. Bernard était doué de bonnes qualités, mais elles étaient neutralisées par le luxe et l'ambition, deux vices qui l'entraînèrent à dissiper les biens de son église.

» Ils écoutèrent les plaintes qu'on leur fit au sujet de la fête de la Conception, et s'élevèrent avec indignation contre cette nouveauté. « Cette fête « est défendue, dirent-ils, et dans le Concile qui doit bientôt se célébrer, on » ne manquera pas de proscrire cette tradition pharisaïque. »

» Ces paroles furent rapportées aux moines de Westminster, qui crurent ne pouvoir mieux faire que de recourir à l'évêque de Londres, leur ordinaire. Gilbert occupait alors le siége de la capitale du royaume. Natif de la Petite Bretagne, incorporé au clergé d'Auxerre, chargé de l'enseignement d'abord dans cette ville, puis dans celle de Nevers, il s'était acquis, par son habileté dans la science des Écritures et la vaste étendue de ses connaissances, le titre d'*universel*. Sa réputation était si grande qu'on ne croyait pas qu'il y eût en Europe un homme qui lui fût comparable... sous tous les rapports. Les moines de Westminster avaient raison de préférer l'avis de leur ordinaire à celui des évêques de Salisbury et de St-David.

» Or, il arriva que Gilbert se déclara en faveur de la nouvelle fête. Les moines la célébrèrent avec d'autant plus de joie et de pompe qu'elle était l'objet d'une opposition plus violente. Cependant ceux qui la repoussaient ne se tinrent point pour battus et ils s'acharnèrent surtout contre Osbert, qui avait tout conseillé et en quelque sorte tout exécuté. « Mes ennemis, dit-il, » ces envieux qui rongent toujours d'une dent jalouse la bonne action des » autres, et dont toute l'activité consiste à faire prévaloir leurs inepties et à » condamner les paroles et les actions des hommes religieux, ne sachant, » comme dit l'apôtre, ce qu'ils disent ni ce dont ils parlent, continuent à » vomir le poison de leur iniquité et à lancer contre moi les traits de leur » langue envenimée. Ils soutiennent que la fête de la Conception de Marie » ne peut être célébrée. »

» Sous le coup de ces accusations continuelles, craignant peut-être que le Concile de Londres, saisi de cette affaire par ses ennemis, ne la résolût dans un sens contraire à ses vœux, Osbert écrivit à Anselme la lettre dont nous donnons l'analyse, pour l'engager à prendre en main la défense de la fête. « Gilbert, dit-il, notre père, notre seigneur, évêque de Londres par la grâce » de Dieu, homme dont les sentiments catholiques sont hors de toute con- » testation, est suffisamment informé de toutes ces choses. Hugues, abbé de » Reading, se rendant à la prière du roi Henri, fait aussi célébrer cette fête » dans son abbaye. C'est un homme d'une vie exemplaire et très-instruit » dans les sciences divines et humaines. Je vous engage donc à vous abou- » cher avec eux pour les entretenir de cette affaire et obtenir qu'ils associent » leurs efforts aux vôtres, afin de conserver ce qui a été établi avec raison. »

» Osbert et Anselme étaient donc loin d'être les seuls à favoriser les progrès de cette dévotion. Le roi Henri Ier, mélange singulier de bonnes et de mauvaises qualités, était animé du même zèle.

Digitized by Google

» Les opposants durent bientôt comprendre qu'ils n'auraient pas le champ libre au Concile de Londres. Roger de Salisbury surtout y aurait eu une position extrêmement fausse, puisque le monastère de Reading, qui avait donné l'exemple à celui de Westminster, était situé dans son diocèse. Le silence absolu de l'histoire à cet égard nous fait incliner à croire qu'ils n'osèrent même pas déférer l'affaire au Concile; s'ils le firent, elle fut certainement jugée contre eux, puisque à dater de cette époque, la fête, objet de tant d'attaque, se propagea plus rapidement que jamais en Angleterre, en Normandie, en France, en Allemagne et dans tout l'Occident. » (Mgr MALOU. *Immaculée Conception*, I, 115.)

» De tout ce qui précède, il résulte que le grand promoteur de cette fête fut Anselme le neveu; mais son nom, d'ailleurs si recommandable, fut totalement éclipsé par celui d'un oncle illustre, en sorte que les plus belles actions de l'abbé de St-Edmond ont été attribuées au saint archevêque de Cantorbéry. »

Le P. De Buck rapporte ensuite le décret du Concile de Londres en 1328, qui attribue à saint Anselme l'institution de la fête de la Conception. Mais à deux siècles de distance, une méprise est possible, et ici elle est manifeste. Car, comme le dit le savant auteur, « si d'une part, il est certain qu'Anselme le neveu fut accusé de favoriser une nouveauté en propageant cette dévotion, d'autre part les œuvres du saint archevêque de Cantorbéry ne portent aucune trace de la croyance explicite à l'Immaculée Conception de la Sainte Vierge, ni de l'établissement de la fête en l'honneur de ce mystère. » Il y a plus, car, comme le remarque Mgr Malou, saint Anselme a, dans son livre intitulé : *Cur Deus homo*, nié formellement l'Immaculée Conception de la Mère de Dieu. Mais ici se présente une objection tirée de l'existence d'un traité attribué par plusieurs écrivains à saint Anselme. Déjà Mgr Malou avait prouvé que ce traité n'appartient nullement au saint archevêque, premièrement parce que la presque totalité des manuscrits des œuvres de saint Anselme que l'on trouve en France, en Belgique, en Angleterre et en Allemagne ne le contiennent pas et n'en font même pas mention, secondement parce qu'il contient évidemment une réponse à la lettre de saint Bernard aux chanoines de Lyon, lettre écrite 30 ans après la mort de saint Anselme.

Ce traité, qu'on a attribué, mais sans apporter de raison, à l'évêque de Tournai, Anselme, le P. De Buck n'hésite à le donner comme appartenant à l'abbé de St-Edmond, et il fait remarquer fort à propos que certain manuscrit, cité par D. Gerberon, porte simplement pour titre : *Anselmus de Conceptione B. Mariæ*.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans l'examen qu'il fait de la doctrine de cet écrit. Après avoir fait remarquer que l'abbé Anselme ne dit pas que l'objet de toutes les fêtes de l'Église doit être exclusivement saint, et après avoir lui-même discuté ce principe, qu'il n'admet pas comme un axiome, il ajoute que ce pieux auteur exige seulement que la con-

Digitized by Google

ception de Marie possède quelque particularité qui la rende digne d'être l'objet d'une fête. Mais aussi cette circonstance extraordinaire qui relève la conception de Marie au-dessus de celle des autres hommes n'est et ne peut être, d'après Anselme, autre que son Immaculée Conception, pour laquelle il apporte divers arguments de convenance de la plus haute portée.

Le P. De Buck observe encore que la fête de la Conception n'est pas présentée dans ce traité comme une nouveauté, mais qu'il y est dit expressément que la célébration de cette fête était autrefois plus commune.

Ces paroles ne peuvent se comprendre s'il s'agit uniquement de l'Église d'Occident, puisqu'il n'y a rien, dit-il, de plus certain que la non-existence de cette fête dans l'Église latine avant le commencement du douzième siècle. Mais elles trouvent leur explication toute simple, quand on se rappelle qu'Anselme avait été abbé de Saint-Sabbas, que cette abbaye avait pendant plusieurs siècles été occupée par des moines grecs, et que certainement il avait dû trouver consignée dans les livres liturgiques à l'usage de ses prédécesseurs la fête de la Conception de Marie.

« Les moines grecs étaient donc, selon toute apparence, les hommes simples dont l'abbé de St-Edmond exaltait la dévotion. Cela seul, continue le P. De Buck, nous inclinerait à reconnaître dans l'abbé Anselme l'auteur du traité sur la Conception de Marie. En veut-on une nouvelle preuve? Que l'on pèse bien ses paroles. « Les savants, mettant en œuvre la sagacité de » leur esprit et l'autorité dont ils sont fiers, n'ont pas craint d'abolir la fête » de la Conception de notre très-sainte Dame, que *la simplicité des anciens* » et NOTRE PARFAITE CHARITÉ envers Elle avaient établie. » Ainsi, l'auteur déclare qu'il a établi, ou plutôt fait connaître et recevoir en des pays où elle n'était pas célébrée, la fête de la Conception de la Sainte Vierge. Qu'on rapproche de ce témoignage, qu'il se rend à lui-même, la lettre d'Osbert, et il nous semble qu'il ne pourra subsister le moindre doute sur le véritable auteur du traité de la Conception de Marie. »

Le savant bollandiste nous apprend encore qu'Osbert avait de son côté composé deux traités, l'un sur sainte Anne, la mère de Marie, l'autre sur la Conception même de cette Vierge bienheureuse.

Ce second écrit était adressé à Guérin, doyen de Worcester, personnage de grand mérite, à ce qu'il paraît, et qui prit une grande part à la sainte entreprise dont Anselme et Osbert étaient les plus zélés promoteurs.

Après avoir conclu, d'une manière qui doit, ce nous semble, paraître évidente à tout le monde, qu'Anselme le neveu et Osbert de Clare furent, dans le patriarcat latin, les grands propagateurs de la fête de la Conception de la Sainte Vierge, le P. De Buck se pose la question si elle y était célébrée avant eux. Il opine pour la négative. On allègue,

Digitized by Google

il est vrai, le calendrier de marbre de Naples, sculpté vers le milieu du neuvième siècle; mais alors, répond-il, non-seulement les grecs, mais encore les latins de Naples ressortissaient du patriarcat de Constantinople. Donc, à proprement parler, la fête de la Conception n'avait pas pénétré dans le patriarcat d'Occident.

Une réponse analogue pourrait être donnée relativement à la célébration, fort problématique du reste, de cette fête dans le patriarcat d'Aquilée, qui constituait en Italie une sorte de patriarcat oriental.

Une objection plus forte résulte d'une charte de l'an 1047, par laquelle Ugo de Summo, prêtre de Crémone, lègue une propriété à l'église de Notre-Dame de Crémone, à la charge de célébrer avec beaucoup de solemnité la fête de la Conception. Mais il partage à ce sujet l'opinion de Mgr Malou, qui regarde cette pièce comme apocryphe. Cette question particulière semble attendre encore une solution, puisque, dit-on, le P. Ballerini se prépare à la traiter dans une dissertation particulière.

Enfin, il examine une prétention particulière des habitants de Normandie, et tout en leur accordant que l'église de Rouen a bien pu être la première entre les églises de France à adopter la fête, il pense qu'il faut en rapporter l'introduction à Hugues d'Amiens et non à Jean de Bayeux son prédécesseur, c'est-à-dire soixante ans plus tard que les historiens normands le prétendent.

Quelle que soit la conviction que l'on se forme à la suite de la lecture de ce remarquable travail sur les différents points qui y sont traités, on n'en sera pas moins obligé de reconnaître qu'il est le fruit de savantes recherches, que les preuves y sont exposées avec ordre et netteté, et que les conclusions que l'auteur y présente comme certaines sont bien en réalité inattaquables.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

LES POËMES DE HROTSVITHA,

d'après leur nouvel éditeur en Allemagne.

La popularité n'a pas manqué depuis vingt-cinq ans aux œuvres poétiques de l'abbesse de Gandersheim : elles ont été traduites en plusieurs langues, et leur texte original a été aussi l'objet des soins de plusieurs critiques habiles et consciencieux. Après M. Charles Magnin, qui a donné à la France en 1845 un beau travail sur le théâtre de Hrotsvitha, un savant allemand, le docteur K.-A. Barack, premier conservateur-secrétaire de la Bibliothèque du Musée germanique, a tenu à honneur d'en publier dernièrement (1) le texte revu sur l'antique manuscrit de Munich. Il l'a fait précéder d'une introduction où il a examiné attentivement les questions d'histoire et de critique déjà débattues par ses devanciers touchant la personne et l'époque de Hrotsvitha, ainsi que sur la date, la forme et la valeur de ses œuvres. Nos lecteurs jugeront sans doute digne d'intérêt le résumé que nous allons leur donner des vues auxquelles s'est arrêté le dernier éditeur de Hrotsvitha : ils remarqueront ses observations instructives sur les sources auxquelles a puisé la poëtesse de Gandersheim, et la défense de l'opinion qu'il s'est faite sur la destination de ses drames, lus, mais non pas représentés. A la fin de l'introduction, le docteur Barack est entré dans quelques détails sur les particularités de langage qui caractérisent les écrits latins de Hrotsvitha : mais nous laissons de côté ces remarques philologiques concernant plus spécialement les personnes qui feront la lecture et l'étude du texte.

(1) *Die Werke der Hrotsvitha. Herausgegeben*, von Dr K.-A. Barack, I, *Conservator, u. s. w.* — Nürnberg, Bauer und Raspe, 1858 (1 vol. in-8o, pp. LXIV-362).

Digitized by Google

§ I. De l'âge et des études de Hrotsvitha.

Ce que nous savons de la personne de Hrotsvitha, nous le devons aux renseignements qu'elle nous fournit sur elle-même dans ses écrits; au moins peut-on, presque sans exception, induire de ses propres paroles tout ce que nous trouvons rapporté d'elle ailleurs. Mais plus ces rares informations sont insuffisantes pour faire connaître d'une manière assez complète la vie de notre poëte, plus la postérité s'est attachée à remplir les lacunes, ou même à défigurer des faits en eux-mêmes clairs ou faciles à éclaircir. Laissons donc de côté toute une série d'assertions sans fondement sur la personne de Hrotsvitha; il le faut d'autant plus qu'elles sont accueillies d'une manière plus décisive, plus constante et plus générale, même dans des ouvrages estimés d'une époque toute récente; il le faut, quand même il serait impossible, faute de documents certains, de remplacer par des données positives toutes celles que nous rejetons.

Un fait certain, c'est que Hrotsvitha a vécu dans le couvent de Gandersheim. Ce couvent ne doit pas son origine (comme l'affirme Hermann Stangefolius) à Alfred, évêque d'Hildesheim. Un descendant de Wittikind, Ludolph, duc de Saxe, cédant aux prières de sa femme Oda, en jeta les fondements à Brunshausen; mais le nombre croissant des religieuses qui furent reçues dans cette maison, fut cause qu'en 856 on la déplaça pour l'établir aux bords d'une petite rivière voisine, nommé Ganda. Trois filles de Ludolph et d'Oda, Hathumoda, Gerberge et Christine, remplirent l'une après l'autre les fonctions d'abbesse; trois autres abbesses, Hrotsvitha, Luthgardis et Windelgardis, se succédèrent avant que Gerberge II, fille du duc Henri de Bavière, fût appelée à cette dignité. Après la mort de Gerberge II, s'il faut en croire Bodo, tout l'éclat de l'institut s'effaça, en même temps que disparut la discipline qui y avait régné jusqu'alors. Avec la nouvelle abbesse, Sophie, dit-il, la simplicité et la discipline sortirent du couvent, et l'on y contracta un nouveau genre de vie, qui, en raison du dédain pour la primitive sévérité de mœurs, ne pouvait conduire qu'au relâchement. C'est sous l'autorité de Gerberge que vécut Hrotsvitha, notre poëte. Aussi l'austérité des mœurs et l'étude assidue des sciences, nous en avons d'éclatants témoignages, caractérisent encore cette époque, où, grâce à Hrotsvitha, l'institut de Gandersheim arriva à l'apogée de sa splendeur.

Quant au nom de Hrotsvitha, son orthographe et sa prononciation ont, aussi bien que sa signification, donné lieu aux variantes les plus nombreuses.

Digitized by Google

E. Foersteman en a donné la collection, incomplète toutefois, dans son livre si estimé sur les vieux noms allemands.

L'orthographe la plus ancienne, et qui mérite le plus de confiance sans contredit, nous est fournie par le manuscrit de Munich, presque contemporain de la poëtesse; il porte Hrotsuitha dans la préface de *Maria*, dans les derniers vers de l'*Ascencio Domini*, et dans la préface de Gongolf et de Pelagius; Magnin se trompe lorsqu'il cite en outre la préface de Proterius; en un seul endroit, à savoir dans la préface des Drames, on rencontre la variante Hrotsvit. Parmi les écrivains postérieurs, Thangmar seul emploie la première orthographe, dans sa vie de Bernard, tandis que dans les *Annales Hildesheimenses*, on lit Rosuith. Bodo emploie Hrosvita, Hrosuita et Hroswita. La forme ordinaire, celle qu'aujourd'hui, fort à tort assurément, on emploie presque toujours, c'est Hroswitha. Cependant Pertz et Magnin sont revenus à l'orthographe primitive du manuscrit de Munich, dont l'exactitude, au reste, est confirmée par la traduction que Hrotsvitha donne elle-même de son nom. Dans la préface de ses drames en effet, elle dit, parlant d'elle-même : « Undè *ego* CLAMOR VALIDUS *Gandesheimensis* », ce qui n'est autre chose que l'expression de son nom dans la langue qu'elle emploie.

Il est à regretter que cette femme célèbre ne nous apprenne rien elle-même de son origine.

Et d'abord on ne peut donner crédit, en présence des propres paroles de Hrotsvitha, aux suppositions qui la font naître de la famille impériale de Saxe; car lorsque, dans la préface de son premier livre, Hrotsvitha fait observer que son abbesse Gerberge, quoique plus jeune, se trouve, *ut imperialem decet neptem*, plus avancée qu'elle dans l'étude des sciences, en s'excusant ainsi de l'infériorité de son savoir, elle fait connaître évidemment la disproportion de sa naissance. D'autres, en dépit de toute vérité historique, font de Hrotsvitha une princesse grecque; enfin un anglais, Laurent Humphrey, va jusqu'à vouloir la revendiquer pour l'Angleterre. A cet effet, il l'identifie avec la poëtesse anglaise Hilda Heresirda; il oublie seulement qu'au siècle où vécut Hilda, c'est-à-dire au septième, il est impossible qu'en Allemagne Hrotsvitha ait pu habiter un monastère, ni écrire des poésies chrétiennes. Le seul fait que nous puissions affirmer avec quelque certitude, c'est que Hrotsvitha naquit en Saxe et d'une famille de qualité. Cette dernière circonstance résulte de ce que l'institut de Gandersheim n'était destiné à recevoir que des personnes de haute naissance. Quant à la première, elle est affirmée par Bodo dans les termes les plus exprès. C'est à tort toutefois que la plupart des auteurs invoquent à ce propos le manuscrit le plus ancien, et jusqu'ici le seul, dont le titre porte : *Hrotsvitha, illustris mulier germana, gente Saxonica orta*. La seule inspection de l'écriture de cette suscription, et de presque toutes les autres, fait voir qu'elle est d'une main plus moderne et sans doute de Conrad Celtes.

Digitized by Google

Heureusement, pour fixer le temps où vécut Hrotsvitha, elle nous fournit elle-même des renseignements passablement précis. Ainsi, dans un de ses poëmes, elle nous apprend qu'elle est née longtemps après la mort d'Othon (père d'Henri-l'Oiseleur); et d'autre part, dans la préface de ses poésies religieuses, elle se dit un peu plus âgée que Gerberge II, fille du duc Henri de Bavière, qui fut élue abbesse en 959. Et comme Henri de Bavière se maria en 938 et qu'en 941, lorsqu'il se réconcilia avec son père Othon, Gerberge était déjà au monde, il s'ensuit que cette dernière est née entre 939 et 941. Il résulte de là que la naissance de Hrotsvitha doit se placer entre 912 et 940, ou pour préciser davantage, puisqu'elle doit être plus proche de la naissance de Gerberge que de la mort d'Othon, entre les années 938 et 935. Comme l'empereur Othon Ier, né en 912, régna à partir de 936, il est donc probable que c'est vers la fin du règne de Henri Ier que naquit Hrotsvitha. — Quant à l'époque de sa mort, il y a plus d'incertitude. Un point de repère nous est fourni par le poëme sur l'empereur Othon Ier, poëme qui se termine à l'année 967; Hrotsvitha vécut donc jusque-là. De plus, si nous nous en rapportons à la préface, elle a soumis ce poëme au jugement de l'archevêque de Mayence, Guillaume, fils d'Othon Ier, décédé en 968. Il est certain en outre qu'après ce poëme elle écrivit celui qui traite de l'abbaye de Gandersheim; d'où suit qu'elle a vécu encore quelque temps après l'année 968. Une vieille chronique d'Hildesheim rapporte même que Hrotsvitha a célébré en un poëme les trois Othon. S'il en était ainsi, et en admettant qu'elle ait chanté la vie entière d'Othon III, notre poëte aurait atteint l'année 1002, pendant laquelle mourut cet empereur; cela s'accorderait avec ce qu'on rapporte, que Hrotsvitha termina sa carrière l'année de la mort de Gerberge II, c'est-à-dire en 1002. Mais on n'acquerra à cet égard une certitude complète que lorsqu'il sera établi que le panégyrique de Hrotsvitha s'appliquait aux trois Othon; or, cette particularité, si elle est confirmée par la chronique dont nous venons de faire mention, ne l'est pas du tout par le codex que l'on invoque comme argument capital, puisque le passage cité, postérieur à la confection du manuscrit, est de la main de Celtes.

En présence de ces renseignements, qui déterminent, d'une manière assez précise, au moins l'époque où vécut Hrotsvitha, il faut s'étonner de voir accueillir à ce sujet les opinions les plus contradictoires. Ce qu'il y a de plus surprenant c'est que Trithem même se trompe, sans doute sur la foi de Bodo. Tous deux disent Hrotsvitha contemporaine de Joannes Anglicus (papesse Jeanne?), *quæ doctrina sua papatum meruit*, et dont le prétendu pontificat se place en tous cas un siècle plus tôt. Hrotsvitha aurait donc vécu à l'époque du pape Léon IV, ou immédiatement après, erreur que Tritheim rectifie lui-même, puisque, dans un autre ouvrage (*Catalogue*, etc.), il place, comme la vérité l'exige, la vie de notre auteur dans la seconde moitié du dixième siècle. A cette con-

Digitized by Google

tradiction de Tritheim vient s'ajouter cette autre, qu'il a rangé Hrotsvitha parmi les savants qui ont vécu après l'an mil ; partant de là, certains écrivains postérieurs font descendre Hrotsvitha jusqu'au douzième siècle ; de ce nombre est Du Cange, qui, en outre, dans son Catalogue des auteurs latins du moyen-âge, mentionne la seule et unique Hrotsvitha comme deux personnes distinctes, qu'il place l'une sous le nom de Hroswitha au dixième siècle, et l'autre, sous le nom de Roswita, au douzième.

Si, d'après tout cela, il nous est permis de regarder comme hors de doute que Hrotsvitha appartient à la seconde moitié du dixième siècle, l'époque de son entrée en religion et sa vie antérieure n'en demeurent pas moins complétement ignorées. La connaissance du monde, dont elle fait surtout preuve dans ses drames, a donné lieu de supposer qu'elle a vécu hors du couvent un temps notable. Mais quoique cette hypothèse soit en opposition avec la circonstance que Hrotsvitha a fait au couvent son éducation et dès lors y a passé sa jeunesse, encore faut-il repousser énergiquement le soupçon aussi téméraire que malveillant de Scherr (1), qui, sur ce seul fondement, élève contre la moralité de notre auteur un doute injurieux. Pour se convaincre de l'injustice et de la perfidie de cette accusation, il suffit de jeter un coup d'œil sur les poésies ou les drames, dont chaque page respire les plus nobles sentiments de virginale innocence.

Hrotsvitha, avons-nous dit, entra de bonne heure au couvent : la supposition que dès sa jeunesse elle reçut l'enseignement monastique, peut seule en effet expliquer l'étendue de ses connaissances. Elle-même nous apprend qu'elle profita particulièrement des leçons de deux institutrices, dont elle fait aussi mention avec la plus vive reconnaissance dans la préface de ses poésies religieuses. La première de ces institutrices, Reccardis, n'étant citée nulle part, on n'en sait que ce que rapporte Hrotsvitha. Cela suffit pour conclure, à l'encontre de quelques écrivains, qu'elle ne fut point abbesse comme la seconde ; car la respectueuse gratitude de son élève n'aurait certes pas manqué de rappeler une particularité si honorable. La circonstance que Reccardis est citée avant Gerberge, montre que la première a commencé l'instruction de Hrotsvitha : elle lui aura transmis les éléments de la science, tandis que Gerberge l'aura initiée aux connaissances plus avancées et spécialement à la littérature romaine. C'était le propre des monastères qui suivaient la règle de saint Benoît, d'allier à l'étude des saintes Écritures celle des lettres profanes : aussi découvrons-nous dans l'institut bénédictin de Gandersheim, dès son origine, de sérieux efforts tentés dans le champs de la science. On rapporte de l'abbesse Hrotsvitha qu'elle

(1) Pour quiconque connaît les écrits de Scherr, il n'y a là rien d'inexplicable.

Digitized by Google

acquit une instruction fort étendue, spécialement dans la logique et la rhétorique; qu'elle écrivit même plusieurs ouvrages, parmi lesquels un traité très-remarquable sur la logique. Peut-être la renommée acquise par le savoir de Hrotsvitha, la poëtesse, rejaillit-elle en quelque sorte sur son homonyme, l'abbesse; peut-être aussi, cela n'est pas plus impossible, l'érudition de l'abbesse a-t-elle contribué à faire confondre cette dernière avec notre auteur.

Sans avoir eu l'intention de décrire l'organisation intérieure de l'école monastique de Gandersheim, Hrotsvitha cependant nous en fournit dans ses œuvres un tableau assez fidèle. Il a été remarqué qu'elle ne fait mention que du Quadrivium, et non pas du Trivium, et l'on a été tenté d'en conclure qu'elle ne connut que cette première dénomination. Mais la circonstance qu'elle laisse Paphnutius, un de ses héros, développer les éléments du Quadrivium, indique suffisamment qu'elle le met en présence d'écoliers qui déjà ont dépassé le Trivium. — C'est incontestablement Reccardis, renommée pour ses connaissances en dialectique et en rhétorique, qui doit avoir enseigné à Hrotsvitha, les diverses branches du Trivium. Dans les quatre branches du Quadrivium, l'arithmétique, la géométrie, la musique et l'astronomie, Hrotsvitha fait preuve d'une science pénétrante. Il est clair qu'elle a puisé dans Boëce sa théorie des nombres, aussi bien que ses idées sur la triple division de la musique. Quant à ce dernier art, elle aura spécialement mis à contribution Martianus Capella, de qui semble venir sa terminologie, et ensuite Censorinus, Cassiodore et Macrobe, dont les définitions sont presque identiques aux siennes et dont elle partage tout à fait le sentiment quant à la théorie mathématique des accords et des intervalles. Comme le prouvent un grand nombre de passages des œuvres de Hrotsvitha, les écrivains ecclésiastiques étaient étudiés avec zèle. C'est à eux sans doute qu'elle est redevable de l'hypothèse originairement pythagoricienne de l'harmonie des sphères, qui, de Platon et de son école, a trouvé accès chez un grand nombre d'auteurs ecclésiastiques; ce ne sont, du reste, pas les seuls emprunts qu'elle ait faits aux Pères de l'Église : il en est d'autres que nous pourrions mentionner, surtout sous le rapport de la langue. Combien, d'un autre côté, les auteurs classiques étaient lus à Gandersheim, c'est de quoi Hrotsvitha nous donne directement ou indirectement les preuves les plus incontestables : ses écrits trahissent une connaissance intime d'Horace, de Virgile, d'Ovide, mais particulièrement de Plaute et de Térence, de Plaute surtout, au plus haut degré, quoique Hrotsvitha ait prétendu avoir dans ses drames imité Térence.

Tout cela ne ressortirait que mieux de l'appréciation du style de Hrotsvitha, et du rapprochement, qu'on ferait sans peine, des façons d'écrire qui lui sont propres. Les œuvres seules de Hrotsvitha nous fournissent de ses connaissances, de ses études et en partie même de son époque, un tableau complet, quelque répandue que soit d'ailleurs

Digitized by Google

l'opinion que ces œuvres ne sont que peu ou point l'écho du siècle où elles furent écrites.

§ II. Des Œuvres de Hrotsvitha.

La connaissance des œuvres de Hrotsvitha ne remonte qu'à l'époque où Conrad Celtes, le fameux poëte couronné par Frédéric III, les retira de l'oubli où elles étaient restées ensevelies durant cinq siècles. Bien est vrai que la renommée, qui déjà de son vivant salua notre auteur de près et de loin, eut encore quelque retentissement dans les siècles qui suivirent, mais la véritable connaissance de ses écrits semble néanmoins s'être perdue de bonne heure; la cause en est avant tout au défaut de publicité qu'accuse l'existence actuelle d'un seul manuscrit véritablement ancien. Puis cet unique manuscrit, que peu de lecteurs pouvaient consulter, ne le fut plus du tout quand il tomba dans les ombres de l'oubli. Durant le long intervalle qui sépare la mort de Hrotsvitha du commencement du XVIe siècle, peu d'écrivains nous donnent sur le caractère de ses travaux quelque indication qui ne se trouve point déjà dans les simples mentions des chroniqueurs. Tritheim, à ce qu'il raconte, parcourut les œuvres complètes de Hrotsvitha; mais, entre les deux indications contradictoires rappelées plus haut et relatives au temps où elle vécut, Tritheim ne nous fournit qu'une maigre énumération des pièces particulières qu'il eut sous les yeux, et, outre cela, l'observation qu'il n'a pas pu prendre connaissance des autres écrits de Hrotsvitha. Ces écrits sont :

1. Huit légendes qui, selon les expressions de la poëtesse, forment le premier livre de ses œuvres. En tête de ce livre se trouve une préface en prose, suivie d'une dédicace à Gerberge, son institutrice et son abbesse; puis viennent les huit légendes dans l'ordre que voici :

1. Historia nativitatis laudabilisque conversationis intactæ Dei genitricis. — 2. De ascensione Domini. — 3. Passio S. Gandolfi martyris. — 4. Passio S. Pelagii, pretiosissimi martyris, qui nostris temporibus in Corduba martyrio est coronatus. — 5. Lapsus et conversio Theophili Vicedomini. — 6. Conversio cujusdam juvenis desperati per S. Basilium episcopum. — 7. Passio S. Dionysii, egregii martyris. — 8. Passio S. Agnetis, virginis et martyris.

Le second livre renferme six drames appelés communément, mais à tort, comédies. Ce livre est précédé d'une préface et d'une lettre de

Digitized by Google

l'auteur, *Epistola ad quosdam sapientes, hujus libri fautores*; les six drames sont intitulés comme suit :

1. Conversio Gallicani principis militiæ (Gallicanus). — 2. Passio sanctarum virginum Agapis, Chioniæ et Ireniæ (Dulcitius). — 3. Resuscitatio Drusianæ et Calimachi (Calimachus). — 4. Lapsus et conversio Mariæ, neptis Abrahæ eremitæ (Abraham). — 5. Conversio Thaidis meretricis (Paphnutius). — 6. Passio sanctarum virginum Fidei, Spei et Caritatis (Sapientia).

Les poésies que nous rangeons dans le troisième livre, bien que cette classification ne soit pas l'œuvre de Hrotsvitha, sont :

1. Carmen de gestis Oddonis I, imperatoris. — 2: Carmen de primordiis cænobii Gandes heimensis.

Le premier de ces deux poëmes est précédé d'une préface en prose, et d'une allocution à Othon I, ainsi que d'une autre à Othon II; le second poëme débute par le récit historique.

Tous les écrits qui précèdent sont mentionnés par H. Bodon, ainsi que par Tritheim, à l'exception pourtant du dernier poëme, qui dès l'origine, resta séparé des autres, et n'a pas été compris non plus dans le codex auquel nous sommes surtout redevables de la connaissance des poésies de Hrotsvitha (1).

En tenant compte des deux petits poëmes jusqu'ici inédits, nous en trouvons donc dix-huit, qui tous, à l'exception de celui *de primordiis*, etc., sont renfermés dans le codex de Munich. L'époque où chaque livre fut composé correspond exactement à l'ordre qu'ils occupent dans le manuscrit; mais en est-il de même de chaque poëme en particulier? C'est ce qu'on ne peut affirmer avec plus ou moins de certitude que de ceux qui composent les deux derniers livres. Il est certain que le poëme *de primordiis* ne fut écrit qu'après celui *de gestis Oddonis*, puisque, dans celui-ci, Hrotsvitha rappelle celui-là. De même on ne peut guère mettre en doute que ces deux poëmes n'aient été écrits qu'après les drames; car indépendamment de ce que, d'une composition beaucoup plus difficile par le sujet même, surtout celui *de primordiis*, ils dénotent cependant une plus grande perfection, Hrotsvitha aussi, dans la préface du panégyrique, montre moins de timidité et plus de confiance en elle-même que dans la préface des drames; semblable différence s'observe entre cette dernière préface et celle des légendes. Quant à la succession des drames en particulier, Bendixen a fait la remarque très-judicieuse

(1) Nous ne suivrons pas l'éditeur allemand dans une digression assez longue qu'il fait en cet endroit, sur des écrits supposés, quelquefois attribués à Hrotsvitha.

Digitized by Google

que l'érudition qui s'étale d'une manière si ostensible dans les derniers, annonce qu'ils ont été composés après ceux qui les précèdent (dans le manuscrit) et qui sont complétement exempts d'un semblable désir de briller : « Quand Hrotsvitha songea à communiquer, soit à un plus grand nombre de lecteurs, soit seulement à ses protecteurs dans les études, ses travaux jusque-là tenus secrets, alors seulement semble s'être éveillé dans son cœur le dessein de traiter des sujets d'un ordre plus relevé. » L'ordre chronologique indiqué par Bendixen est encore accusé par ce fait, que *Gallicanus*, le drame qui se trouve en tête du livre, est celui qui renferme le plus de réminiscences de Térence, et que le quatrième, Abraham, doit en tous cas avoir été écrit avant Paphnutius, qui n'en est qu'une variante. Pour ce qui concerne l'antériorité du livre des Légendes à celui des Drames, indépendamment des circonstances déjà rappelées, elle trouve la confirmation la plus décisive dans un morceau de prose intercalé entre les deux et qui, épilogue pour le premier, prologue pour le second, sert de lien naturel entre les deux. Joignez à cela que, dans la préface des Légendes, Hrotsvitha invoque sa jeunesse et le peu de progrès qu'elle a pu faire dans la science : « Quia nec matura adhuc aetate vigens, nec scientia fui proficiens. » Ajoutez-y les mots : « Unde clam cunctis, et quasi furtim satagebam, etc. », et vous n'aurez plus de doute que ce ne soient là ses débuts. Comme c'est la disposition observée dans le manuscrit de Munich, il est à supposer que Hrotsvitha elle-même a classé ainsi pour la lecture les deux recueils et qu'elle n'a consulté à cet effet que le temps auquel l'un et l'autre ont été composés. Il en est de l'ordre chronologique des légendes comme de celui des drames : nous y remarquons aussi une progression du plus simple et du moins orné à des récits plus compliqués, plus riches de pensées et d'exemples. Et ici il ne faut point perdre de vue que les premières aspirations poétiques de la pieuse recluse n'ont dû avoir d'autre objet que l'histoire et la glorification de ceux auxquels elle avait consacré sa vie entière : le sujet des deux premières légendes était plus constamment présent à son esprit, satisfaisant mieux sa vocation religieuse que celui des poésies suivantes.

Puisqu'il n'y a donc pas de doute possible que la suite des livres et des poëmes, telle qu'elle est observée dans le manuscrit de Munich, correspond à la succession des années où ils ont été composés, c'est bien arbitrairement que Celtes s'est permis d'intervertir cet ordre, et de commencer son édition par les drames, pour les faire suivre du premier livre. Pour notre édition, nous nous sommes attachés à rendre rigoureusement le manuscrit de Munich. Caractérisons maintenant en peu de mots chacun des morceaux qui la composent.

Digitized by Google

§ III. Les légendes.

Le premier recueil que Hrotsvitha mit au jour, renferme deux séries, l'une de cinq, l'autre de trois poëmes, toutes deux dédiées par la modeste religieuse, à Gerberge, son abbesse. La première série comprend : la vie de Marie, la résurrection de Jésus-Christ, la vie de Gangolf, la vie de Pélage et celle de Théophile. A leur suite viennent Proterius, la vie de Denis et enfin celle de sainte Agnès, trois morceaux que, dans sa dédicace à Gerberge, l'auteur appelle *versiculi novelli*. Les sujets de ces huit poëmes sont empruntés à des légendes recueillies, selon l'expression de Hrotsvitha, *intra aream nostri Ganderhemensis Coenobii*. Comme tous les écrivains religieux de l'époque, la pieuse poëtesse reproduit les légendes fidèlement, sans rien y ajouter, de crainte de les profaner. Mais ces saintes traditions, elle sait les raconter dans un langage noble et modestement orné, partout animé de cet esprit profondément religieux qui respire dans tous ses écrits.

Les sommaires sont d'une main étrangère et ne se trouvent pas dans le manuscrit. Comme la plupart des titres inscrits après coup, ils apparaissent pour la première fois dans l'édition de Celtes. Ils sont très-inexacts et ne correspondent pas le plus souvent avec le récit de Hrotsvitha. Nous les avons retranchés de cette édition.

1. Le premier poëme, la *Vie de la Très-Sainte Vierge Marie*, en 859 vers léonins, est composé sur les données d'un écrit que Hrotsvitha avait trouvé sous le nom de Saint Jacques, frère de Notre Seigneur (1). Le développement en est simple et scrupuleusement fidèle à la légende; il décrit les moments les plus remarquables de la vie de Marie depuis sa naissance jusqu'à la fuite en Egypte. Joachim et Anna, de la famille de David, après une union longtemps stérile et, à cause de cela, privés par les prêtres de la participation aux sacrifices, obtiennent enfin, sur leurs instantes prières, une fille, nommée Marie, qui, bientôt, excelle en piété sur toutes ses jeunes compagnes et franchit, à l'admiration du peuple, les degrés du temple. Lorsque, sur l'ordre des prêtres, elle doit choisir un fiancé, le sort, pris sur les baguettes que chacun devait apporter et déposer dans le temple, lui fait assigner pour mari Joseph, parce que de la baguette de ce dernier une colombe blanche s'est élevée vers le ciel. Bientôt apparaît à la Vierge Marie l'ange du Seigneur, qui lui annonce qu'elle enfantera le Fils du Très-Haut, et elle met au monde

(1) C'est le *Protevangelium S. Jacobi*, que Fabricius a donné au tome Ier des Apocryphes du Nouveau Testament.

Digitized by Google

à Bethléhem Jésus-Christ, dont la divinité est reconnue des prêtres ainsi que des mages venus de l'Orient pour l'adorer. Hérode en ayant été informé, fait rechercher le nouveau Roi ; mais, sur l'ordre de l'ange, Joseph s'enfuit en Egypte avec Marie et l'enfant. Ici des miracles annoncent la divinité de ce dernier : des serpents et des dragons, des lions et des léopards, pendant le voyage à travers le désert, viennent, apprivoisés, se mettre au service du Seigneur ; à sa voix, un palmier abaisse sa cime pour lui en présenter les fruits, une fontaine jaillit de terre en bouillonnant, et, à son apparition dans les temples païens, les images des faux dieux se brisent sur le sol.

2. Le second poëme, qui ne compte que 150 vers, nous présente le tableau de l'*Ascension de Notre Seigneur*, d'après le récit, appuyé sur les écrits des évangélistes et des apôtres, que l'évêque Jean traduisit du grec en latin. Hrotsvitha n'a mis ici que peu de chose d'elle-même, si ce n'est cette poétique fiction d'après laquelle, dans le chœur des anges et des saints qui accueille le Sauveur triomphant, se trouve aussi David célébrant sur sa harpe les louanges de Dieu et de son Fils. Pour finir, l'auteur se nomme elle-même et prie le lecteur d'intercéder auprès de Dieu, afin qu'il ait pitié d'elle et lui fasse la grâce de chanter Sa gloire dans des poésies encore plus étendues.

3. Le troisième poëme raconte en 564 vers élégiaques, l'*Histoire de Gongolph* (le manuscrit porte Gongolf, et, une seule fois, Gingolf). Le récit de Hrotsvitha concorde rigoureusement avec celui des Bollandistes. Gongolph descendait de la famille des rois de Bourgogne et vivait au milieu du 8e siècle. A des qualités rares, il unissait une piété telle, qu'elle lui valut jusqu'au don des miracles. En revenant d'une glorieuse expédition guerrière, il passa devant un jardin, dont la situation, l'épaisse verdure et les eaux jaillissantes exercèrent sur lui une telle séduction qu'il acheta ce jardin, non sans payer au malheureux qui en était possesseur un prix fort élevé. De là, parmi les personnes de sa suite, des critiques qui augmentèrent encore lorsqu'un messager trouva à sec une fontaine, principal ornement de ce lieu. Gongolph par lui-même vint s'assurer du fait, et, sans qu'on le remarquât, planta son bâton en terre à l'endroit où précédemment se trouvait la source. Le lendemain, comme on se plaignait du manque d'eau fraîche, il envoya un de ses serviteurs chercher ce bâton : à peine le serviteur l'eut-il arraché de la terre, qu'il vit jaillir de l'ouverture une fontaine des plus limpides. Chacun vit là un miracle ; mais Gongolph en attribua à Dieu tout l'honneur, et par ses prières obtint encore pour cette eau la vertu de guérir des maladies.

Gongolph épousa une femme fort belle, que la légende appelle Ganea. Des relations adultères avec un clerc de la maison lui valurent bientôt une mauvaise réputation, qui parvint jusqu'aux oreilles de Gongolph et le décidèrent à demander que Ganea se justifiât. Pour preuve de son

Digitized by Google

innocence, elle offrit de plonger la main dans l'eau de la fontaine, sous la condition que, s'il ne s'en suivait rien d'exceptionnel, son mari voulût bien la décharger de l'accusation portée contre elle. Mais la main et le bras ne sortirent de l'eau fraîche que complétement brûlés. Quoique convaincu par là de la culpabilité de Ganea, Gongolph voulut encore lui pardonner et se contenta de bannir son complice. Mais ce dernier, par suite de secrètes intelligences avec Ganea, pénétra la nuit dans la maison, porta à Gongolph un coup mortel et s'enfuit avec l'épouse infidèle.

On fit à Gongolph des funérailles somptueuses, et, comme de son vivant déjà il avait le don des miracles, les merveilles se continuèrent de même après sa mort, en faveur de ceux qui visitèrent son tombeau. Plusieurs de ces prodiges furent un jour rapportés à la perfide Ganea; elle s'en émut si peu, qu'elle alla jusqu'à les tourner en ridicule et à dire que ces miracles tant vantés ne méritaient pas plus son attention que ceux dont lui parle un oracle au bas du dos. « Miracula non secus ac ventris crepitum existimavit. (MAGNIN, *introd.*) » La punition de ce blasphème ne se fit pas attendre, car Ganea ne put plus articuler un mot sans que l'oracle en question se fît, à sa grande confusion, entendre en même temps.

L'abondance, la fraîcheur et la vivacité de quelques peintures font distinguer ce poëme parmi les plus beaux de notre religieuse; il faut remarquer surtout la poétique description du jardin.

4. De la France, le quatrième poëme, le *Martyre de saint Pélage*, nous transporte en Espagne. Tandis que Hrotsvitha a emprunté la matière de ses travaux précédents à d'anciens livres légendaires, le sujet de ce nouveau poëme, composé de 404 hexamètres, lui fut fourni, comme elle l'atteste elle-même, par le récit oral d'un témoin oculaire, ce qui s'explique, comme l'a déjà observé M. Magnin, par les relations existant alors entre l'Espagne et l'empire allemand. Le récit proprement dit est précédé d'une préface, adressée à saint Pélage. Cordoue, jadis dévouée à la foi chrétienne, était, comme la plus grande partie de l'Espagne, tombée aux mains des Maures et devenue la résidence de leurs souverains. Au temps où se passe l'histoire, règne Abderaman III, qui dépasse ses ancêtres pour la cruauté et la haine du christianisme. Il apprend que, dans la Galice (1), il y a encore un peuple resté fidèle à la foi; il veut le subjuguer, et il y réussit d'une manière éclatante. Il fait prisonniers et traîne avec lui à Cordoue les premiers de la nation ainsi que leur chef et roi, le père de Pélage; tous rachètent promptement leur liberté, à l'exception du roi, qui, obligé de payer double rançon, ne peut rassembler la somme entière et doit continuer de gémir

(1) Abderaman III ne fit cependant point d'expédition dans le pays appelé *Galice* par les modernes.

Digitized by Google

en captivité. Pélage supplie instamment son père de permettre qu'il se livre à Abderaman comme otage de la somme encore due. Après un émouvant débat entre la piété filiale et l'amour paternel, le fils triomphe et le père retourne en Galice. Bientôt l'innocence de Pélage inspire la pitié et l'on espère obtenir sa délivrance en le recommandant au voluptueux Abderaman. Celui-ci est ravi de la jeunesse et de la beauté de Pélage; mais Pélage résiste à toutes ses démonstrations d'amitié et répond à une proposition de l'embrasser par un soufflet sur la bouche du tyran. Celui-ci, irrité, ordonne qu'au moyen d'une fronde, on lance Pélage par dessus les murailles de la ville dans la rivière, et qu'on l'écrase contre les rochers; mais Pélage ne reçoit aucune blessure. Plus exaspéré encore, le Maure lui fait trancher la tête, et ses restes sanglants sont jetés dans le fleuve. Des pêcheurs aperçoivent le corps, le reconnaissent, et le déposent à terre avec la plus grande solennité. Pour s'assurer de l'identité, cependant, on jette la tête du mort dans le feu; et tout doute disparaît quand on l'en retire complétement intacte.

Ce poëme se répandit en peu de temps et acquit une telle célébrité qu'il est mentionné par des hagiographes même espagnols et portugais. Les Bollandistes l'ont reproduit à la date du 4 février. La circonstance que Hrotsvitha en recueillit le sujet de la bouche d'un témoin oculaire, donna plus de liberté à ses allures; aussi le poëme se distingue-t-il surtout par la vivacité, la suite et l'heureux développement des pensées.

5. *La chute et la conversion de Théophile*, archidiacre à Adona, en Cilicie, et non pas en Sicile comme portent les sommaires des éditions de Celtes et de Schurzfleisch. Ce poëme traite en 455 vers l'histoire d'un clerc qui, par amour de la vaine gloire, s'était vendu au démon. Quoique très-jeune encore, sa grande piété et ses capacités hors ligne l'avaient fait choisir archidiacre de l'église d'Antioche, et le suffrage unanime du clergé et du peuple l'eût élevé à la dignité épiscopale, si sa modestie ne l'avait empêché d'accepter cette élection. Le nouvel évêque démit Théophile de ses fonctions. Irrité de cette disgrâce et séduit par l'esprit de domination qui s'éveille alors en lui plus que jamais, Théophile, assisté d'un magicien juif dont il a invoqué le secours, engage son âme au démon. Il renie le Christ et la Sainte Vierge, et avec l'aide du diable, il récupère ses anciennes fonctions. Mais bientôt le repentir s'empare de son cœur: il a recours à Marie, qui, par son intercession, le fait rentrer dans la grâce de Dieu, et reprend elle-même au démon l'acte que lui a signé Théophile. Ce dernier confesse sa faute en présence des fidèles assemblés, et meurt d'une sainte mort.

Le sujet de ce poëme a, comme on sait, été traité bien souvent au moyen-âge, et est devenu, au moins pour ses éléments principaux, la source de la légende de Faust, qui n'est donc pas une fiction récente Dans les deux histoires, l'engagement écrit envers Satan, le reniement de Dieu et la réussite obtenue par maléfice constituent les épisodes

Digitized by Google

essentiels. Mais Faust n'apparaît pas, ainsi que Théophile, en pécheur repentant; il n'est donc pas non plus sauvé par intercession de la Sainte Vierge; c'est sur ce point que l'on reconnaît comment la légende s'est développée dans le cours des temps. On ne sait où Hrotsvitha a puisé ce sujet. Eutychianus, le serviteur et l'ami de Théophile, écrivit toutes les circonstances de cette histoire (1). Il est, du reste, étonnant que ce poëme de Hrotsvitha, composé à une époque qui est encore si rapprochée de l'événement (2), n'ait pas été mentionné par les auteurs qui citent des poésies du même genre.

6. La pièce suivante, de 249 vers, est composée sur un sujet analogue. Un esclave de Césarée se vend à Satan, non par amour de la vaine gloire, mais pour obtenir l'amour de la fille de Proterius, son maître, qui avait destiné son enfant au cloître. L'acte passé avec le démon est décrit avec les mêmes détails que dans le poëme de Théophile. Malgré toute l'opposition de Proterius, l'esclave atteint son but. Mais le soin avec lequel il évite les cérémonies publiques du culte, éveille bientôt les soupçons de son épouse, à qui il finit par confier son apostasie. Après l'avoir amèrement pleurée, il obtient enfin par intercession de saint Basile, évêque de Césarée, non sans une lutte très-vive, la restitution de son engagement. S'il était vrai que Hrotsvitha, quatrième abbesse de Gandersheim, fut une princesse grecque qui enleva à Satan un engagement souscrit par un jeune homme, il ne serait pas difficile de reconnaître le mobile qui a présidé au choix de ce sujet; il serait également facile de mesurer l'impression que ce poëme et le précédent ont dû produire sur les religieuses de Gandersheim.

7. Le septième poëme, qui compte 266 vers, retrace le *martyre de saint Denis*. Il s'appuie, au moins pour la seconde partie, sur la légende telle qu'elle est rapportée dans les *Acta Sanctorum* des Bollandistes, à la date du 9 octobre. Voici le sommaire de ce poëme : Denis s'était rendu en Egypte pour étudier l'astronomie; c'était au temps de la naissance de Jésus-Christ, quand le soleil s'éclipsa en plein midi. Ce phénomène extraordinaire jeta Denis dans la plus vive épouvante, d'autant plus que les registres astronomiques, conservés en Egypte comme sacrés, ne faisaient aucune mention d'une éclipse naturelle pour ce moment-là. Retourné à Athènes, Denis érigea, au milieu des autels du polythéisme, un autel au *Dieu inconnu* dont la venue avait été annoncée par cette éclipse exceptionnelle. Saint Paul vint à Athènes, et, à la vue de cet autel, annonça Jésus-Christ comme le Dieu inconnu. Denis se convertit et fut placé à la tête de l'Église chrétienne d'Athènes. Mais pour se rendre plus digne de sa foi, et encouragé par une vision à mériter le

(1) V. la traduction latine dans les *Acta Sanctorum*, 1er février, p. 480 et suivantes.
(2) Théophile vivait vers 835 d'après Mone, vers 538 d'après Magnin.

Digitized by Google

martyre, il entreprit le voyage de Rome; Clément, disciple de St-Pierre, l'envoya de là prêcher l'Évangile en Gaule. Denis s'acquitta de sa mission avec le plus grand succès. Mais lorsque Domitien lança son cruel édit de persécution, Denis, qui persista courageusement dans sa foi, fut condamné à mort par le préfet Sisinnius, et décapité par le glaive. Mais alors son corps expirant se redressa soudain, et portant des deux mains sa tête abattue, descendit la montagne où il venait de subir le martyre, et parcourut ainsi un chemin de deux milles de longueur, pour ne s'arrêter qu'à l'endroit où il voulait recevoir la sépulture.

Ce récit de Hrotsvitha a le défaut de confondre Denis l'aréopagite avec Denis l'apôtre des Gaules; cette erreur s'est propagée, du reste, jusqu'à la fin du siècle passé, et, quoique bien constatée depuis lors, a encore été répétée par des écrivains plus récents. Denis, l'évêque d'Athènes, qui dut sa conversion à saint Paul, mourut en l'an 95, tandis que Denis l'évêque de Paris souffrit le martyre en 272. L'histoire d'Abailard nous apprend qu'il eut à ce sujet une vive discussion avec les religieux de St-Denis, qui croyaient voir diminuer la gloire de leur maison par la contradiction qu'il leur opposait.

Le plus beau passage de ce poëme, c'est le tableau du merveilleux voyage du saint décapité. Hrotsvitha le décrit avec des traits de poésie et une dignité d'expression à la hauteur du sujet. Hors de là, le développement du récit ne se dessine pas comme dans Pélage; il n'y a pas non plus ni la même vigueur ni la même vivacité.

8. Le huitième et dernier poëme décrit en 459 vers le *martyre de sainte Agnès*, d'après le récit de saint Ambroise. Agnès, jeune romaine, d'une remarquable beauté, était devenue chrétienne et devait dès lors faire vœu de chasteté. Sa beauté attira l'attention du fils de Sempronius, préfet de Rome, qui n'épargna ni discours, ni présents pour gagner le cœur d'Agnès. Elle opposa son vœu, qui déjà l'avait fiancée au Seigneur. Ce refus jeta le jeune prétendant dans une mélancolie qui mit sa vie en danger. Les médecins finirent par découvrir la cause de sa maladie. Sempronius, en ayant été informé, se fit amener Agnès et lui enjoignit de se rendre aux vœux de son fils. Mais elle persista courageusement dans sa résolution, et méprisa la menace que fit Sempronius de l'enfermer dans le temple de Vesta où elle serait libre de conserver sa virginité. Alors le préfet ordonna de dépouiller Agnès de ses habits et de la conduire dans un lieu de débauche. Mais au moment qu'on lui enlève ses vêtements, ses cheveux ont grandi au point de couvrir son corps comme d'un voile retombant jusque sur ses pieds; et quand elle arrive au lieu indiqué, un ange apparaît qui l'enveloppe d'une robe blanche. Bientôt aussi se montre le fils du préfet; plein d'espoir d'atteindre au terme de ses désirs, il entre d'un œil riant, mais tombe aussitôt mort contre terre. Le père, désespéré de la perte de son enfant, ne l'impute qu'aux artifices magiques dont il accuse Agnès. Pour

Digitized by Google

donner de son innocence la preuve la plus complète, Agnès obtient de Dieu par ses prières la résurrection du défunt. Aussi bien que son père, celui-ci se convertit au Christianisme. Toutefois le bruit du merveilleux événement ne fait qu'exciter les prêtres païens à poursuivre plus vivement le supplice d'Agnès. Sempronius, à qui le jugement appartiendrait, se récuse, et Aspasius, qui le remplace, condamne Agnès à périr par le feu. Mais la flamme, évitant le corps de la sainte, dévore au contraire le bourreau et un grand nombre de spectateurs. Aspasius confondu ordonne de recourir au glaive, qui ne reste point sans effet. Agnès monte vers le ciel, escortée de chœurs d'anges, et se réunit à son divin Époux.

Avec ce poëme finit le premier livre de Hrotsvitha. Entre ce livre et le second, on trouve dans le manuscrit de Munich quelques lignes de prose ayant pour but de servir d'épilogue aux légendes et de prologue aux drames; communes par conséquent aux deux livres, ces lignes indiquent, comme déjà nous en avons fait la remarque, l'ordre chronologique dans lequel ils ont été composés.

(*La suite au prochain numéro.*)

Digitized by Google

ÉTUDES POLITIQUES.

LES ÉLECTIONS DE 1859

ET LA SESSION PARLEMENTAIRE (1).

Après les élections générales de 1848, la gauche libérale à la Chambre s'élevait à plus de 80 membres : l'on comptait à peine sur les bancs dégarnis de la droite 25 députés appartenant à l'opinion conservatrice. Il a suffi à cette époque de deux élections, c'est-à-dire du renouvellement intégral de l'assemblée, pour déplacer la majorité, et forcer le ministère du 12 août, auquel, du reste, les événements extérieurs avaient à son début prêté une aide si puissante, à résigner le pouvoir. L'on peut dès aujourd'hui prévoir que les mêmes faits ne tarderont pas à se reproduire. Les émotions contagieuses du mois de mai 1857 après avoir, grâce à l'inaction et à la pusillanimité du ministère De Decker, fermé les portes et amené la dissolution de la Chambre, avaient envoyé siéger au palais de la Nation 70 députés libéraux donnant au cabinet Rogier qui venait de prendre en mains les rênes du gouvernement, une majorité de 32 voix. Les élections de l'année dernière ont réduit cette majorité à 23 ou 24 voix; parmi les élus se trouvaient MM. Nothomb, Mercier et Dechamps, qui l'avait emporté à Charleroi sur le ministre de l'intérieur; et l'on ne saurait mettre sérieusement en doute que si le pays tout entier avait été appelé à se prononcer, le ministère n'eût plus trouvé assez d'appui au sein du Parlement pour rester plus longtemps aux affaires. Il ne faut pas s'en étonner : l'opinion conservatrice forme la majorité réelle et normale du pays : lorsque les passions n'agitent pas l'opinion publique, et que des suffrages réfléchis sont déposés dans l'urne électorale, elle sort victorieuse de la lutte. Le ministère le comprend : aussi redoute-t-il les élections de 1861 et cherche-t-il à préparer les esprits à une nouvelle réforme électorale, qui lui permettrait de conserver le pouvoir, mais qui serait le plus impardonnable abus de la force dont jamais parti dans un état constitutionnel aurait donné l'exemple. Telle est la cause de l'attitude agressive que dès le commencement de la session extraordinaire de 1859, il a prise vis-à-vis de la droite, attitude que tout lui conseillait de s'interdire, et les dangers qui menacent la Belgique à l'intérieur, et ceux qui peuvent lui venir du dehors.

(1) En publiant cette remarquable Étude, la Rédaction de LA BELGIQUE a entendu laisser à l'auteur la liberté et la responsabilité de ses idées; elle a fait de même au mois de janvier, à propos d'un savant Mémoire sur la *Réforme électorale*.

Digitized by Google

I

Un fait grave a signalé dans la capitale les élections dernières : c'est l'entrée dans la lice des radicaux, qui y ont opposé une liste complète de candidats à la liste des candidats libéraux. L'avantage est resté à celle-ci, mais seulement après un ballottage : elle s'était vue contrainte d'ailleurs d'accepter trois candidatures radicales, celles de MM. Defré, Goblet et Guillery. Tout le monde a senti que ce n'était là pour les libéraux qu'une victoire précaire, et que si la grande position parlementaire de M. Orts, le premier de leurs candidats, avait pu cette fois la leur faire remporter, l'avenir pourtant appartenait aux radicaux. Ces prévisions n'ont pas été démenties par l'événement. Au lendemain de sa défaite, l'Association libérale s'est reconstituée, et bientôt l'occasion s'est offerte pour elle de faire un nouvel appel à la confiance des électeurs. La mort de M. Ch. De Brouckere ayant rendu une place vacante à la Chambre, le candidat qu'elle a présenté et auquel on avait cherché, mais sans succès, à opposer un autre nom, a été élu sans contestation; et peu après, elle a obtenu, lors des élections provinciales, un grand triomphe en faisant passer à 500 voix de majorité la liste entière de ceux sur lesquels s'était fixé son choix.

C'est là, nous le répétons, un fait d'une gravité extrême. En 1848, alors qu'une sorte de vent démocratique soufflait sur la Belgique, de France et d'Allemagne, les candidats radicaux avaient échoué partout, à Bruxelles, à Liége, à Verviers. Aujourd'hui, bien que le pays jouisse d'une paix profonde, et que les esprits ne se trouvent plus sous l'influence des idées républicaines dont la contagion s'était répandue alors dans l'Europe entière, les vaincus d'il y a dix ans sont devenus les vainqueurs. Nous plaignons ceux qui ne verraient pas là l'indice d'une propagande dangereuse qui travaille le pays et contre laquelle il importerait de réunir au plus tôt toutes les forces des opinions monarchiques et constitutionnelles. Les radicaux se disent, il est vrai, les partisans dévoués de notre pacte fondamental, et parmi eux il en est beaucoup peut-être qui sont sincères. A les entendre, ils ne songent pas à bouleverser l'ordre des choses établi; ils professent les mêmes principes que les libéraux : seulement ils sont les adversaires des envahissements de l'État et des progrès de la bureaucratie; et récemment l'un d'eux, dans un discours qui avait la prétention d'être un programme, s'est écrié (1) : « La lutte est entre le système Guizot et la Constitution belge! » Certes

(1) Discours de M. Guillery à l'Association libérale, le 24 mai 1860.

Digitized by Google

si l'opposition qu'ils font au ministère n'avait pas d'autre mobile, nous y applaudirions, et nous souhaiterions qu'ils réussissent dans les colléges électoraux qui jusqu'ici ne se sont guères montrés favorables aux candidats conservateurs. Mais il n'en est rien. Le mobile même qu'ils invoquent n'est qu'un prétexte : leurs actes démentent leurs paroles. Ne veulent-ils pas une vaste organisation de l'enseignement de l'État? ne saluent-ils pas de leurs acclamations toutes les mesures destinées à créer aux écoles libres une concurrence redoutable et parfois désastreuse? n'ont-ils pas provoqué avec toute l'énergie de leurs rancunes religieuses la centralisation de la bienfaisance? n'ont-ils pas, sauf peut-être M. Defré, qui s'est épris un beau jour pour les traditions du Congrès, d'un amour que ses principes et ses antécédents ne permettaient pas de soupçonner, n'ont-ils pas applaudi aux restrictions apportées à la liberté de la chaire? Qu'ils ne disent donc pas que l'intervention de l'État trouve en eux des adversaires convaincus. L'histoire de tous les pays constitutionnels nous autorise, du reste, à dire qu'ils trahissent au pouvoir le drapeau sous lequel dans l'opposition ils feignaient de combattre. Nous avons vu les indépendants des Chambres de la Restauration, briguer au lendemain de la Révolution de juillet qu'ils avaient faite, les honneurs de la pairie, du conseil d'État et du ministère, voter la loi sur les associations et les lois de septembre, refuser la liberté d'enseignement aux sollicitations des catholiques, et finir par périr eux-mêmes, par un juste retour des choses d'ici-bas, sur le terrain des questions électorales qui leur avaient servi à renverser Charles X. Nous avons entendu Casimir Périer, l'un des chefs de l'extrême gauche avant 1830, crier plus tard aux centres qui soutenaient sa politique : « Allons, allons donc, debout, messieurs, debout! » Et certes nous n'oublierons pas cela !

Pourquoi donc les progrès du radicalisme nous causent-ils tant d'effroi, et les redoutons-nous bien plus que ceux du libéralisme? Nous ne déguiserons pas notre pensée. Nous croyons que les radicaux sont en Belgique les fauteurs ou les instruments de cette puissance moderne qu'on appelle la révolution. Ceux qui ne le voient pas sont volontairement aveugles. La presse démocratique ne les soutient-elle pas et ne se réjouit-elle pas de leurs succès? eux-mêmes, n'avouent-ils pas hautement leur admiration pour la grande figure de Mazzini? n'ont-ils pas pour auxiliaires les réfugiés de toutes les nations, et ne leur ouvrent-ils pas les chaires de l'Université libre?

La révolution, qui ne le sait? mine l'Europe tout entière : aucun pays n'échappe à son action; partout elle a des soldats et des complices; partout elle a ses sociétés secrètes, ses carbonari ou ses loges maçonniques (1), qui trament aujourd'hui la ruine des autels et des trônes,

(1) On sait que M. Crémieux répondait en 1848 aux grands dignitaires de

Digitized by Google

qui demain déchireront les chartes à l'ombre desquelles vivent le clergé et les associations religieuses. Notre Constitution a placé les prérogatives de la royauté et les avantages de l'hérédité de la couronne à côté des droits du peuple : elle a fait la juste part des besoins de l'ordre et des exigences de la liberté; donner à celles-ci une satisfaction plus grande au détriment de ceux-là, c'est rompre l'équilibre et ouvrir la porte à l'anarchie. Eh bien ! les radicaux, c'est notre conviction profonde, veulent aller au delà de la Constitution ; la liberté qu'elle a accordée à l'Église, les offusque surtout : il faut y mettre un terme. Ce n'est pas que les hommes qui sont aujourd'hui les représentants de leurs idées et de leurs tendances cherchent tous dès maintenant à atteindre ce but ou s'en rendent clairement compte. Beaucoup poursuivent des idées vagues à travers des routes plus ou moins inconnues, sans savoir où ils vont ni où ils s'arrêteront. Peut-être même s'efforceront-ils, lorsque l'heure de la révolution aura sonné, de résister au flot démocratique qui envahira tout : mais ce sera trop tard, ils seront entraînés ou brisés. La cause qui leur devra ses progrès, trouvera pour la servir des dévouements au niveau des circonstances. Les événements, par la rapidité avec laquelle ils se déroulent, trompent les prévisions des hommes et trahissent leurs désirs : ceux qui les ont préparés sont impuissants à en arrêter le cours. L'histoire contemporaine en offre de mémorables exemples. Personne n'ignore que MM. Thiers et Odilon-Barrot, en faisant au gouvernement du roi Louis-Philippe la vive et constante opposition que chacun se rappelle, n'avaient pas plus le dessein de renverser la monarchie de juillet qu'ils avaient contribué à fonder, que M. Decazes par la loi de 1817 n'avait eu l'intention d'amener l'élection de l'abbé Grégoire.

Grâce à nos sages et libres institutions, la révolution n'ose pas dévoiler ses vues aussi ouvertement en Belgique qu'ailleurs. Mais ses menées, pour être plus secrètes, ses projets pour être plus cachés, n'en sont pas moins réels. La nature même de l'œuvre qu'elle poursuit, et au service de laquelle elle met des haines implacables, indique assez qu'il s'agit pour elle de la faire prévaloir partout. Ce qu'elle veut, c'est avant tout l'anéantissement de la religion chrétienne, c'est l'abaissement des classes supérieures, l'absorption dans l'État de toutes les forces sociales, l'organisation de la société sous une forme communiste et despotique, et, pour tout dire en un mot, c'est le triomphe du prolétariat et de la démagogie. « En ce temps d'adversité, dirons-nous avec lord Macaulay (1), un César

la loge, qui s'étaient rendus au gouvernement provisoire pour revendiquer comme leur œuvre le renversement des institutions monarchiques : « La révolution, c'est la maçonnerie ; la maçonnerie, c'est la révolution. »

(1) Lettre sur les institutions purement démocratiques aux Etats-Unis et en Angleterre (*Journal de Bruxelles* du 19 avril 1860).

Digitized by Google

prendra dans sa forte main les rênes du gouvernement, ou bien notre république sera aussi effroyablement ravagée par les barbares du XIXe siècle que le fut au Ve l'Empire romain. Il y aura seulement cette différence que les Huns et les Vandales ravageurs de l'Empire romain venaient du dehors et que vos Huns et vos Vandales auront été engendrés dans votre propre pays par vos propres institutions. » Telles sont nos appréhensions, et il suffit de jeter les yeux sur la France pour se convaincre qu'elles ne sont pas chimériques. « La majorité, dit Louis Blanc (1), des membres du gouvernement provisoire (en 1848) appartenait à la catégorie de ceux qui prennent le moyen pour le but, s'arrêtent à la république et ne comprennent point que par elle, c'est à la régénération même de la société qu'il s'agit d'arriver. » Mais s'ils ne le comprenaient pas, pas plus que beaucoup de nos radicaux ne comprennent les tendances de leur propre parti, il y avait derrière eux les recrues des sociétés secrètes, nombreuses et menaçantes, qui attendaient avec impatience le jour du combat, et qui auraient précipité la France dans un abîme, si elle ne s'était jetée dans les bras d'un César.

Voilà pourquoi nous redoutons les progrès du radicalisme; voilà pourquoi aussi le gouvernement, qui ne s'en dissimule pas les périls, témoin l'ardeur avec laquelle il les a combattus dans les comices électoraux, devrait se rapprocher des catholiques. C'est une concession que l'intérêt du pays demande impérieusement à l'esprit de parti, et qu'on différerait à tort en alléguant la faiblesse actuelle du parti avancé. Qu'on se souvienne en effet de ces paroles prononcées par M. de Lamartine à la Chambre des Députés en 1843 (2), lors de son passage dans l'opposition, — véritable prophétie, dont l'accomplissement ne devait pas tarder : « Cette opposition sera faible en nombre, méconnue d'abord. La faveur immédiate de la Chambre et même du pays ne lui viendront pas tout d'un coup. Était-elle plus nombreuse et plus populaire en commençant, cette opposition de quinze ans, objet des mêmes dédains, cette opposition de 17 voix contre la majorité de la Restauration? Eh bien! la nation ne leur donna-t-elle pas raison un jour? Eh bien! il en sera de même, sachez-le bien, si les mêmes circonstances se représentent... »

Un autre motif conseillerait encore une alliance entre les deux opinions monarchiques : c'est l'état actuel de l'Europe et les dangers qui menacent notre nationalité. Peut-être nos craintes ne sont-elles pas fondées à cet égard : mais enfin le passé les justifie et le présent les autorise. Les dissensions intérieures d'un pays sèment le mécontentement et la défiance, altèrent l'énergie du patriotisme, et fraient la voie à l'étranger. Aussi est-ce le moment ou jamais de pratiquer la devise : « l'union

(1) *Histoire de dix ans.*
(2) Séance du 27 janvier.

Digitized by Google

fait la force », qu'a adoptée le Congrès, profondément pénétré de la situation que dans tous les temps l'ambition de ses voisins avait faite à la Belgique. Il y a d'ailleurs dans le spectacle d'un peuple qui oublie ses luttes stériles dans une communauté de dévouement à la patrie et aux principes d'ordre et de liberté, une grandeur et une majesté qui imposent et que l'on respecte. N'oublions pas que c'est grâce à la patriotique union des libéraux et des catholiques que la Belgique de 1830 a pu opérer sa glorieuse révolution, et contraindre l'Europe à donner sa sanction à la déchéance d'un prince de la Sainte-Alliance.

Il était donc dans les exigences de la situation, que dès le commencement de la session qui vient d'être close, une réconciliation fût ménagée par le ministère entre la gauche libérale et la droite catholique, dans le but d'arriver à la formation d'un grand parti national et conservateur. N'est-ce pas là d'ailleurs ce qui fait la force et l'avenir des gouvernements constitutionnels? « Le régime représentatif, a dit quelque part M. Guizot, est en dernière analyse un régime de sacrifices mutuels et de transactions entre les intérêts divers qui coexistent dans la société. En même temps qu'il les met en présence, il leur impose l'absolue nécessité d'arriver à un certain terme moyen, à une certaine mesure d'entente ou de tolérance réciproque qui puisse devenir la base des lois et du gouvernement. »

L'alliance que nous préconisons semblerait pouvoir se conclure d'autant plus aisément que presque toutes les grandes questions qui divisent les partis sont réglées, que la plupart des lois organiques sont votées. N'est-il donc pas temps d'écouter ces paroles que prononçait en 1841 M. Leclercq : « La division du pays en deux camps, les catholiques et les libéraux, je la répudie pour mon compte; je vois avec peine que les hommes sensés et de bonne foi puissent y voir l'état réel de la Belgique, et entretiennent ainsi des opinions erronées dont l'effet doit être tôt ou tard de désunir et d'affaiblir le pays. »

Mais jusqu'ici la gauche est demeurée sourde à ces conseils. En vain ses organes dans la presse, pour justifier son obstination, prétendent-ils qu'elle a à défendre l'indépendance du pouvoir civil et que les catholiques sont hostiles à nos institutions. Ils savent bien qu'il n'en est rien. Ce n'est là qu'une vieille arme de guerre dont les libéraux ont affectionné l'emploi dans tous les pays constitutionnels. Sous la Restauration, les royalistes aimaient aussi et pratiquaient sincèrement la liberté. M. Guizot le reconnaît dans ses *Mémoires*, et il avoue que « dans les moments mêmes où la contre-révolution semblait prévaloir, les grandes institutions restaient debout, et que les libertés publiques se développaient avec vigueur. » On leur prêtait pourtant des intentions contraires; mais on avait intérêt alors en France à jouer la comédie de quinze ans, comme on a intérêt aujourd'hui en Belgique à insinuer que les catholiques rêvent la ruine de notre organisation politique. Les

Digitized by Google

catholiques formaient la majorité du Congrès National : c'est à eux surtout que nous devons nos libres institutions ; depuis lors, ni au pouvoir ni dans l'opposition, ils n'ont cherché à les renverser ou à les modifier. On l'a prétendu en vain : on n'a jamais pu leur faire que des procès de tendance, et les accusations qu'on a dirigées contre eux ont tourné à la honte de ceux qui en étaient les auteurs. M. Devaux leur a, du reste, rendu un jour un bel et légitime hommage (1) : « L'opinion catholique, a-t-il dit, a rendu de très-grands services à la révolution, et par conséquent au pays et à sa nationalité. Elle a beaucoup aidé à développer la révolution et à la rasseoir ; elle a le mérite d'être soumise à l'influence d'un intérêt moral. Oui, nous nous sommes demandé quelquefois si dans l'intérêt de la nationalité et pour mieux conserver à celle-ci un caractère propre, il n'était pas à regretter que la Belgique tout entière n'appartînt pas à cette opinion. » Pourquoi d'ailleurs les catholiques songeraient-ils à changer la Constitution ? ne savent-ils pas d'une part mieux que personne, eux qui l'ont faite, que sous aucun autre régime l'Église ne pourrait être plus libre qu'elle ne l'est ; et d'autre part que du jour où ils tenteraient d'y porter atteinte, ils auraient signé leur abdication comme parti politique ?

Quelle est donc la cause réelle qui perpétue une mésintelligence déplorable entre les deux grands partis qui divisent le Parlement ? Il faut le dire : c'est la haine que les doctrinaires portent au clergé, et qui les pousse à amoindrir et à annihiler, si c'était possible, la légitime influence qu'il exerce sous l'égide de la liberté. Ils s'en défendent, il est vrai ; mais leurs actes parlent plus haut que leurs protestations mensongères. C'est là la raison de leur accord avec les radicaux sur un si grand nombre de questions : égarés par cette haine, ils prêtent à ceux-ci et à leurs idées l'appui de leur talent et de leurs votes, et préparent ainsi l'avénement d'une politique que pourtant ils redoutent, nous voulons les en croire, pour l'avenir du pays. Chose étrange ! bien qu'ils déploient hautement leur drapeau en face du drapeau radical, leurs sympathies sont acquises à presque tous les articles auxquels pour le moment l'extrême gauche restreint son programme : plusieurs désirent la révision de la loi sur l'enseignement primaire ; la plupart sont hostiles à la convention d'Anvers ; tous ou peu s'en faut demandent une nouvelle réforme électorale, et une discussion récente a révélé chez eux des idées identiques à celles des radicaux sur la question des cimetières. Aussi osons-nous prédire qui s'ils continuent à marcher dans cette voie, ils disparaîtront de la scène politique : les conservateurs et les radicaux resteront seuls en présence, et à notre tour nous pourrons dire alors « que la lutte sera entre la Constitution belge et la révolution. »

(1) *Revue nationale*, t. XIII, p. 304.

Digitized by Google

« Je suis convaincu, disait un jour M. de Tocqueville à la tribune française, que dans ce pays de France, nous n'aurons jamais ni religion ni morale parlant à l'âme, parlant au cœur, faisant faire et concevoir de grandes choses, sans liberté. D'une autre part, je suis profondément convaincu que si la liberté se sépare d'une manière définitive et complète des croyances, il lui manquera toujours cet élément de moralité, de stabilité, de tranquillité et de vie qui seul la rend grande et féconde. » « Il ne faut pas, répétait après lui M. Thiers à l'Assemblée nationale, abandonner le dernier débris de l'ordre social, l'établissement catholique. » Et M. Guizot s'écriait : « Ne disputez pas aigrement à la religion son influence naturelle ; n'ayez pas l'air de l'accepter par pure tolérance. » L'école doctrinaire ne l'a pas encore compris en Belgique : elle y est restée ce qu'elle était en France sous la monarchie de juillet. « En religion, cette école professe pour le catholicisme une estime étudiée et un respect poli sous lequel se déguisent un dédain superbe et une aversion systématique. En politique, elle établit une théorie nouvelle éloignée en même temps de la simple obéissance chrétienne et du principe brutal de la souveraineté du nombre : elle proclame la souveraineté de la raison (individuelle). Sous les maximes de cette école se trouve caché le même vice qui rend stériles et criminelles les négations de l'impiété et de la démagogie. En effet, se soustraire d'une part en matière religieuse à l'empire d'une foi humble et obéissante ; d'autre part, dans l'ordre politique, s'affranchir pour son propre compte des devoirs que l'on s'efforce de respecter autour de soi, c'est une prétention (l'expérience l'a démontré maintenant) qui n'obtient pas plus la soumission des peuples que les complaisances divines (1). »

Plusieurs doctrinaires sont cependant sincèrement religieux. Aussi ne croyons pas qu'ils soient hostiles au clergé au même degré et par les mêmes motifs que les radicaux, qui le haïssent, parce qu'ils haïssent le catholicisme. Les doctrinaires se complaisent avec orgueil dans leur sagesse et dans l'infaillibilité de leurs principes ; ils veulent qu'on ait confiance en eux, dans leur justice, dans leur modération, dans leur art de gouverner ; ils sont avides du pouvoir, et quand ils l'occupent, ils cherchent à fortifier l'action de l'État de manière à la rendre irrésistible, à tout diriger, à tout enseigner, à tout façonner d'après leurs maximes et leurs théories. L'influence du clergé contrarie la leur ; il a le tort irrémissible à leurs yeux d'user de la liberté en dehors de leur contrôle et de l'action du gouvernement. Tel est le secret de la haine qu'ils lui ont vouée. M. Rogier ne s'en est pas caché lors de la discussion de la loi sur l'enseignement moyen ; il a franchement indiqué la pensée qui avait présidé à son élaboration : « On avait, disait-il,

(1) A. de Blanche-Raffin : *Vie de Balmès* (Art d'arriver au vrai), p. 32.

Digitized by Google

abusé de la liberté d'enseignement. On avait laissé les communes désarmées en présence d'un concurrent tout prêt à absorber leur autorité. Cet état de choses devait disparaître... Le besoin d'une intervention plus directe et plus efficace du gouvernement était devenu évident. Le clergé est le seul concurrent sérieux que rencontrent les écoles du gouvernement et celles des communes. — Qui use de la liberté d'enseignement? qui en profite? C'est le clergé séculier, le clergé régulier, les corporations religieuses. » De là ces questions factices, ces griefs imaginaires, depuis la dîme jusqu'à la question des couvents, qu'ils ont successivement inventés contre le prêtre, que l'opinion publique les a forcés tour à tour d'abandonner, mais qui leur ont servi à affaiblir son influence qui les gêne et à poser des entraves à la liberté qui leur donne de l'ombrage.

Dans la session de 1858-59, on n'avait pas encore vidé la question de la charité que déjà l'on soulevait, toujours dans le but que nous venons d'indiquer, un autre grief, l'intervention du prêtre dans les élections, intervention que l'on déclarait illégitime par la manière dont elle s'exerce, bien qu'elle ne soit, dans les limites où elle se renferme, que l'usage d'un droit constitutionnel. Aussi réclamait-on une nouvelle réforme électorale, sous prétexte de soustraire, — on l'a dit, et on le répète encore, — les campagnes à l'oppression du clergé, mais en réalité pour écarter au profit des influences dont disposent le gouvernement et les associations libérales des villes, une des influences les plus salutaires dans un pays d'extrême liberté comme le nôtre. Ce grief n'est pas nouveau, on le faisait déjà valoir en 1832. « Oui, disait alors M. Angillis (1), oui, les ecclésiastiques se sont intéressés dans les élections, et en cela ils n'ont fait que tout ce que le monde a fait. Les libéraux, les philosophes et les orangistes, enfin les hommes de toutes les couleurs en font autant et même plus. Si recommander des hommes qu'on désire voir élire à l'attention des électeurs est un mal, ce mal est inséparable de toute élection populaire; il faut le tolérer ou renverser notre système électif. »

Mais ces loyales paroles ne trouvent plus guères d'écho auprès des doctrinaires. On ne se contente plus du système de 1848, qu'au Congrès libéral, M. Frère déclarait injuste, mauvais et dangereux, et que M. Forgeur considérait comme un ostracisme dont on frapperait une partie du pays. Il ne suffit pas que les villes comptent 31 électeurs et les campagnes 14 seulement sur 1,000 habitants. Ce n'est pas assez du vote au chef-lieu d'arrondissement, qui impose à l'électeur des campagnes, comme le disait M. de Montalembert le 17 février 1849 à la tribune française, un triple impôt, un impôt d'argent, un impôt de temps et un impôt de fatigue. Il faut encore le vote par liste alphabétique, qui doit

(1) Séance de la Chambre du 27 janvier 1832.

Digitized by Google

séparer les habitants des campagnes les uns des autres, les empêcher de se concerter, et les livrer, au milieu de populations qui leur sont étrangères, à la merci des agents électoraux des villes, sans parler de maints autres inconvénients qui aggraveraient à leur préjudice les inégalités et les injustices qu'ont créées nos lois électorales.

Il est vrai qu'au mépris de la Constitution, l'on vante les avantages d'une sorte de suzeraineté à exercer dans les affaires du pays par les grandes communes urbaines. Elles sont, dit-on, le pays intelligent; elles possèdent le monopole de l'intelligence et des lumières. C'est là une tactique ancienne, que le *Journal des Débats* flétrissait en 1849 en ces termes : « On sait, disait-il, que l'instinct du parti révolutionnaire est le même partout : exerçant sa pression avec plus de facilité sur les ouvriers des villes par les clubs et les journaux, il traite volontiers en ilotes les habitants des campagnes, ces hommes d'un sens droit, d'une vie dure et frugale, ces travailleurs qui nourrissent tous les autres. » M. Rogier a rendu, du reste, il y a peu de temps, aux habitants des campagnes une justice qu'on ne pouvait guère attendre de lui : « Il y a, a-t-il dit, entre les habitants des villes et les habitants des campagnes une sorte d'antagonisme qui n'a pas de raison d'être, et que tous les hommes soucieux de l'avenir du pays devraient tendre à effacer de plus en plus. Pourquoi cette distinction? Est-ce que l'habitant de la campagne n'est pas aussi bon belge que l'habitant des villes? N'apporte-t-il pas à la richesse publique son contingent? Ne fournit-il pas son contingent de travail, de contributions et de soldats? *Est-il moins intelligent* que l'habitant des villes? S'il est certaines questions sur lesquelles l'habitant des campagnes n'a pas, il faut le dire, la même aptitude que l'habitant des villes, combien de questions aussi qui touchent aux campagnes et auxquelles l'habitant des villes n'est pas moins étranger ! Si l'habitant des campagnes ignore les choses des villes, l'habitant des villes est bien autrement ignorant des choses des campagnes... Il ne faut pas que les institutions entretiennent un préjugé qui consiste à faire croire que l'habitant d'une commune à octroi est quelque chose de plus que l'habitant d'une commune sans octroi (1). »

Quoi qu'il en soit, la réforme électorale, telle qu'on la demande, serait une iniquité à ajouter à toutes celles que les lois sur la matière ont commises à l'égard des campagnes. Que les radicaux y applaudissent, nous le comprenons : ils ne font, en agissant ainsi, que tenir une conduite en harmonie avec leurs arrière-pensées. Mais ce serait de la part des doctrinaires un défaut de prévoyance inouï, en ce temps de déchaînement des passions révolutionnaires, de vouloir éloigner de la scène politique les éléments conservateurs qui y servent de contre-poids à l'esprit de désordre. Les fruits qu'a produits la réforme de 1848 sont

(1) *Ann. parl.*, 1859-60, p 1443.

Digitized by Google

bien de nature à leur dessiller les yeux : malgré tous les efforts de l'aristocratie bourgeoise, qu'on nous permette ce mot, la capitale vient d'échapper à l'ascendant dont ils y avaient si longtemps joui. Aussi M. Dechamps leur adressait-il ces paroles le 21 décembre dernier (1) :

« Notre loi électorale est la plus mauvaise que je connaisse : elle cumule le danger du suffrage universel par l'abaissement du cens et les inégalités, les injustices du suffrage restreint. C'est une faute que les partis ont commise.

» Plusieurs membres : Il n'y a pas de faute.

» M. Dechamps : Oh ! tôt ou tard, vous le reconnaîtrez ; vous et nous, tour à tour nous en serons les victimes. »

Ils l'en sont déjà, et s'ils sont sincères, ils doivent le reconnaître. Combien de fois ne les avons-nous pas entendus se glorifier de ce que les grandes villes, qu'ils se vantaient de pousser avec succès dans les voies du progrès, leur étaient acquises sans retour ! Mais voici que ce progrès-là, qui marche plus vite qu'eux, leur marchande aujourd'hui ses sympathies, pour déserter peut-être demain leur drapeau, et les traiter de réactionnaires, tant il est vrai que l'on ne périt jamais que par ses propres fautes !

Restons-en donc convaincus : il était du devoir du gouvernement de travailler dans la dernière session à réunir en un seul faisceau toutes les forces des partis constitutionnels, et de les opposer aux tendances démocratiques qui se font jour partout. C'était là une belle et noble mission, à l'accomplissement de laquelle la droite, avec son patriotisme éprouvé, eût été heureuse de coopérer. Le ministère ne l'a pas voulu.

II

Au lendemain des élections, les Chambres furent convoquées en session extraordinaire. On savait l'objet de leur réunion : elles étaient appelées à discuter une loi importante relative à la défense nationale.

La session s'ouvrit par la vérification des pouvoirs des membres nouvellement élus, et l'on put s'apercevoir immédiatement que la gauche n'avait rien appris ni rien oublié, et que, malgré les dangers de la situation intérieure et extérieure du pays, elle était décidée à donner suite à son projet de réforme électorale.

Une pétition avait été adressée à la Chambre par des électeurs libéraux de Louvain contre les résultats électoraux de cet arrondissement. Cette pétition les attribuait à l'intimidation du clergé et à la corruption devant l'emploi de laquelle, à l'entendre, il n'avait pas reculé. En réalité, les faits qu'elle avançait ne tendaient qu'à établir que là comme par-

(1) *Ann. parl.*, p. 402.

Digitized by Google

tout il y avait eu des dépenses électorales, des indemnités de séjour et de déplacement distribuées. Parmi ceux qu'elle énumérait, il était bien dit, il est vrai, que de l'argent avait été offert à *six* personnes pour voter en faveur des cléricaux; mais elle avouait elle-même que sur ces six personnes, deux seulement l'avaient accepté, trois autres l'avaient refusé, et que la sixième n'était pas électeur.

La Chambre, bien que dans l'arrondissement de Louvain il y ait toujours eu depuis 1830 une majorité catholique nettement dessinée, bien qu'aucune réclamation n'eût été faite pendant la durée des opérations électorales, ni ne fût consignée dans le procès-verbal, la Chambre, contrairement à tous ses précédents et à ceux des Chambres françaises, ordonna une enquête.

Ainsi, au moment où le Parlement allait être appelé à discuter une question véritablement nationale, la gauche et le ministère soufflaient la discorde, et par un vote de parti provoquaient les justes ressentiments de la droite. C'est alors que M. Dechamps prononça ces sévères paroles (1) : « Lorsque cette session extraordinaire a été ouverte au milieu de la situation inquiétante de l'Europe et des obscurités de l'avenir, j'avais cru, je l'avoue, que la majorité avec laquelle j'identifie le gouvernement, j'avais pensé que la majorité et le gouvernement auraient tenu à donner à cette session, ouverte en de telles circonstances, un caractère patriotique, à éviter avec le plus grand soin toute question qui pût irriter et diviser les partis. J'avais espéré qu'on aurait tâché de réveiller, d'exciter, d'exalter le sentiment national, et qu'on aurait demandé à l'esprit de parti de se taire et d'accepter une trève que les circonstances conseillent. Or, comment inaugure-t-on cette session patriotique? Par un acte exorbitant auquel la majorité n'avait pas osé recourir depuis 29 ans, et par un défi imprudent jeté à la minorité. Il fallait calmer, on irrite; il fallait rapprocher, on éloigne; il fallait une trève, et c'est la guerre que l'on excite. Eh bien, Messieurs, permettez-moi de le dire, c'est par de pareilles fautes que l'on perd, non-seulement les ministères et les majorités, mais les situations. »

Mais le ministère était incapable de s'élever à des sentiments de paix et de concorde. Il n'avait retiré des élections qu'un seul enseignement : c'est que le pays revenait aux catholiques et qu'il s'agissait de l'arrêter dans cette voie. De là, la nécessité de créer contre eux de nouveaux griefs, d'unir dans une même campagne contre le clergé les libéraux et les radicaux, et de préparer tous ensemble le vote par liste alphabétique, sauf, bien entendu, aux vainqueurs à se disputer le pouvoir, après avoir fait bonne justice de l'ennemi commun.

Le rapport de M. Deliége indiquait bien cette pensée (2). Il terminait

(1) Séance du 12 juillet.
(2) *Ann. parl.*, p. 14.

Digitized by Google

en émettant ce vœu hypocrite, qui trahissait les préoccupations de la gauche : « L'enquête prouvera, nous l'espérons, que des ecclésiastiques, abusant de leur caractère sacré, n'ont pas fait ces marchés honteux qu'on leur reproche, qu'ils n'ont pas acquis des suffrages à prix d'argent. En décidant l'enquête que nous vous proposons, vous servirez non-seulement la cause du gouvernement représentatif, mais encore celle de la religion et de cette partie du clergé que l'on force, à son grand regret, à intervenir dans nos élections (1). » Et M. Vandenpeereboom disait : « Le clergé a commencé à intervenir dans nos élections par des mandements. On ne fait plus de mandements; on ne fait plus intervenir l'exercice du culte, du moins on ne le fait plus intervenir aussi directement. Aujourd'hui, on vient avec de l'argent en main et on en offre aux électeurs. Mais si le clergé, qui obtient si facilement de l'argent, va employer ce nerf de la guerre, il nous faudra renoncer à combattre, puisqu'il y aurait à lutter contre les armes du temple et les armes de la bourse réunies dans la même main. » C'est donc bien contre le clergé que l'enquête fut ordonnée.

Bientôt après s'ouvrit la discussion de la loi relative aux fortifications d'Anvers. Cette loi, nous le dirons franchement, nous a paru et nous paraît encore bonne et utile. L'Europe a proclamé notre nationalité et nous l'a confiée. C'est un devoir pour nous de la défendre. Les fortifications d'Anvers ne sont d'ailleurs que le complément des lois d'organisation militaire de 1845 et de 1853, le couronnement de l'œuvre fondée successivement par les Chambres : elles donnent à l'armée une base d'opérations sans laquelle il n'est guère possible de résister à l'ennemi avec avantage. Les dépenses que de pareils travaux nécessitent sont, il est vrai, considérables, mais l'on ne peut s'arrêter à une question d'argent lorsqu'il s'agit du salut de la patrie.

La droite eût pu, au lendemain du vote de l'enquête sur les élections de Louvain, déclarer d'une seule voix, qu'elle croyait, surtout dans les circonstances où se trouvait l'Europe, la politique d'exclusion et d'irritation du ministère fatale aux intérêts et à l'avenir du pays, et qu'il lui était impossible, quelles que pussent être ses sympathies pour la loi proposée, de donner en la votant une preuve de confiance au cabinet. La loi n'eût pas été dans ce cas, à proprement dire, rejetée, mais seulement ajournée, jusqu'à ce que d'autres hommes eussent pris en mains la direction des affaires. Certes, nul n'eût pu lui reprocher cette attitude, dont l'histoire parlementaire d'Angleterre offre plusieurs exemples. Elle ne crut pas pourtant devoir la prendre : il y eut là de sa part un acte de générosité, dont on s'étonne qu'il ne lui ait pas été tenu compte, surtout quand on considère que le ministère, s'il avait éprouvé un second échec sur cette question des fortifications d'Anvers, n'aurait pu conserver dignement le pouvoir.

(1) Séance du 15 juillet, *Ann. parl.*, p. 19.

Digitized by Google

La loi fut adoptée par 57 voix contre 42 et 7 abstentions. Huit membres de la droite avaient émis un vote affirmatif; deux s'étaient abstenus (1). On le voit : il eût suffi de l'opposition unanime de la droite pour la faire rejeter à une majorité de 52 voix contre 49. Il en eût été de même au Sénat, où elle aurait été repoussée par parité de voix.

Chose déplorable à dire! tandis que les conservateurs faisaient preuve, pendant ces débats, de tant d'esprit de modération et de conciliation, le ministère, à qui tout commandait de ne pas laisser s'égarer la discussion sur le terrain des luttes de partis, ne cessa de lancer contre eux les accusations les plus outrageantes, et ne craignit pas de les représenter comme les partisans de la domination étrangère. C'est avec un profond regret que nous avons entendu le général Chazal, démentant son noble caractère, s'oublier au point de prononcer ces paroles injustes et violentes, qui étaient visiblement à l'adresse de la droite, bien que plusieurs membres de la gauche combattissent la loi (2) : « Il faut que ceux qui ne veulent pas du projet, le rejettent franchement. S'il en est qui veulent courber la tête sous le joug de l'étranger, qui veulent passer sous les fourches caudines de l'étranger, qu'ils le disent! » Langage inconcevable dans la bouche d'un ministre du roi, tendant à faire croire à l'Europe attentive, qu'au sein même de la représentation nationale, le maintien de notre nationalité comptait des adversaires! Le lendemain, M. Rogier, reprenant ce thème, disait (3) : « Le projet présenté par le ministère De Decker était grand; il avait une signification, il avait un but. Eh bien, s'est-on livré contre ce projet, que le nôtre reproduit et complète, aux attaques, aux insinuations, aux appels provocateurs dont nous avons eu la douleur d'entendre l'honorable M. Dumortier, le patriote, se porter ici l'organe... Oui, j'ai entendu avec douleur, j'ai entendu, la rougeur au front, plusieurs passages de votre déplorable discours. Alors on n'avait garde de *faire des appels à l'étranger*, de chercher à éveiller les susceptibilités des gouvernements étrangers; on n'allait pas jusqu'à menacer le pays de l'occupation étrangère, comme l'a fait M. Dumortier... » Ceux qui ont assisté à cette séance, conserveront longtemps parmi leurs meilleurs souvenirs l'éloquente et patriotique improvisation par laquelle M. Dumortier, en repoussant au nom de la droite ces odieuses accusations, a arraché les plus enthousiastes applaudissements à l'assemblée tout entière et aux tribunes.

Entretemps, la Chambre avait reçu une nouvelle pétition relativement aux élections de Louvain, réfutant avec des documents péremp-

(1) MM. Dechamps, De Decker, De Nayer, Desmaisières, d'Ursel, Faignart, Le Bailly, Mercier, — Nothomb et H. Dumortier.
(2) Séance du 19 août. *Ann. parl.*, p. 167.
(3) Séance du 20 août. *Ann. parl.*, p. 181.

Digitized by Google

toires à l'appui, tous les faits de quelque importance sur lesquels s'étayait la première. Ceux dont le témoignage avait été invoqué, les démentaient tous de la manière la plus énergique; l'un des deux électeurs qui étaient censés avoir accepté de l'argent pour leur vote, n'existait même pas; quant à l'autre, il était avéré que l'allégation était fausse.

Dans ces circonstances, il était du devoir de la Chambre, mieux informée, de revenir sur la décision qu'elle avait prise. Ce n'était pas là se déjuger. En possession de toutes les pièces du procès, elle devait reconnaître loyalement que l'enquête qui avait pu sembler précédemment avoir une apparence de fondement, avait perdu toute raison d'être. C'était d'ailleurs une réparation, qu'elle aurait dû être heureuse d'accorder avec empressement aux élus et à l'arrondissement de Louvain, sur lesquels avait plané un instant un soupçon de corruption, réparation que la dignité de nos institutions nationales réclamait. Mais la gauche voulait l'enquête, et si plus rien ne la justifiait, elle espérait au moins qu'elle révélerait de nouveaux faits conformes à ses désirs. Aussi repoussa-t-elle même la proposition de M. Wasseige tendant à renvoyer la pétition à la commission chargée de la vérification des pouvoirs avec demande d'un rapport. Triste et regrettable spectacle que celui d'une majorité politique, aveuglée par l'esprit de parti, au point de vouloir absolument qu'il y eût eu à Louvain des corrupteurs et des corrompus!

L'enquête, dont la seule cause était ainsi le bon plaisir de la gauche, eut donc lieu. Cinq membres de la Chambre furent chargés, par une loi singulièrement arbitraire et défectueuse, de la diriger et de tâcher de fermer à quatre collègues la porte du Parlement. Et l'on vit M. Orts et M. Defré, le chef de la scission doctrinaire et l'un des coryphées du radicalisme, ennemis acharnés la veille, siéger dans la même commission, poursuivre contre le clergé une œuvre commune, et travailler de concert à assouvir leurs haines et leurs passions politiques!

Le Sénat, qui avait également ordonné une enquête, à laquelle cependant il n'avait jamais entendu attacher la même portée et le même caractère que la Chambre, ne suivit pas son exemple : après avoir pris connaissance de la contre-pétition, il admit définitivement dans son sein les sénateurs élus à Louvain.

La session de 1859-1860 s'ouvrit le 8 novembre. Il n'y eut pas de discours du trône.

Quelques jours après, M. Defré déposa le rapport de la commission d'enquête sur les élections de Louvain. A la lecture de ce rapport, l'on entendit la voix indignée de M. Dumortier s'écrier que c'était « un libelle, un pamphlet de Joseph Boniface. » Cette flétrissure lui est restée. Jamais la Chambre n'avait été appelée à délibérer sur un pareil document, qui n'était, selon un orateur, qu'un défi lancé à son bon sens,

Digitized by Google

à son impartialité et à sa justice. M. Defré chercha à le justifier en aggravant ses torts : « Il résulte, dit-il (1), de ce document que l'immoralité a été enseignée par le clergé, et que quelques-uns de ses membres sont venus mentir devant nous. Voilà la vérité. »

Ces imprudentes paroles reçurent de la discussion un démenti éclatant. Le rapport tourna à la confusion de son auteur : à la fin des débats, personne n'osait plus le défendre : il n'avait pas craint de dénaturer le sens des dépositions ! 191 témoins avaient été entendus. L'enquête n'avait révélé aucun fait de corruption électorale ; elle avait uniquement établi que des indemnités de voyage et de séjour avaient été accordées à des électeurs, tous étrangers à la ville de Louvain. L'arrondissement compte 111 communes. Malgré les recherches inquisitoriales auxquelles les agents du parti s'étaient livrés, on n'avait osé citer comme témoins que 14 prêtres : de ces 14 prêtres, il avait été reconnu que 10, s'ils s'étaient occupés des élections, n'avaient posé aucun acte répréhensible, et que les 4 autres y étaient restés complétement étrangers. Aussi, M. Thibaut s'écria-t-il (2) : « Le rapport qui contient ces affirmations fait tache dans les annales du Parlement belge. Quand M. Defré accuse le prêtre d'enseigner la doctrine du mensonge, je ne puis pas faire autrement que de lui dire : Cela n'est pas vrai. Quand M. Defré accuse le prêtre de mettre le confessionnal au service des passions politiques, de quel mot voulez-vous que je me serve, si je ne puis dire que c'est une calomnie ? » — « Ne suis-je pas autorisé à dire, ajoutait M. Wasseige, que M. Defré n'avait pas lu l'enquête lorsqu'il a fait son rapport, ou bien qu'il y avait inséré sciemment ce qu'il savait n'être pas vrai ? »

De l'aveu de tout le monde, la discussion fut un triomphe pour la droite ; elle mit complétement à néant les indignes imputations dirigées contre le clergé. Mais, de même que la gauche avait décidé que, quoi qu'il pût arriver, l'enquête aurait lieu, de même elle avait résolu que, quels que fussent les résultats de l'enquête, l'annulation serait prononcée. C'est ce qui eut lieu en effet à la majorité de 58 voix contre 42 et 3 abstentions, parmi lesquelles celle de M. H. De Brouckere.

Un mois après, les quatre députés de Louvain rentraient à la Chambre, élus par une majorité beaucoup plus forte que la première fois. Tel fut le dénouement de cette grande iniquité politique, qui, dans la pensée de ceux qui l'avaient commise, était destinée à faciliter la réforme électorale, mais dont l'histoire n'absoudra pas le parti libéral.

Plusieurs fois, pendant la session, le ministère s'efforça d'engager une grande mêlée politique qui lui eût offert le double avantage de pouvoir renouveler contre les cléricaux ses vieilles diatribes, et d'oc-

(1) Séance du 29 nov. *Ann. parl.*, p. 97.
(2) Séance du 16 déc. *Ann. parl.*, p. 359.

Digitized by Google

cuper à cette même tâche l'ardeur des radicaux. Il prenait ainsi le contre-pied de ce qu'il devait faire. Dans la séance du 1er décembre, plusieurs membres ayant assez vivement attaqué M. Tesch en prétendant qu'il ne pouvait concilier sa position de ministre avec celle d'administrateur de la Compagnie du Luxembourg, M. Frère s'écria : « Je me félicite de la discussion qui vient d'avoir lieu. Elle semble nous annoncer que l'opposition a recouvré la parole. Depuis deux annnées, elle a été parfaitement silencieuse; elle a refusé tout débat, elle a reculé devant toute discussion; nous lui avons en vain livré notre politique; elle a mieux aimé fuir (!) » Peu de jours après, M. Rogier faisait cet aveu (1) : « Nous pourrions à bon droit nous étonner qu'après tous les appels qui sont partis de notre banc à l'opposition, on ne soit pas encore parvenu à établir une discussion sérieuse sur les griefs reprochés au cabinet. » — « Il est étrange, répondit M. Dechamps (2), de voir le gouvernement, qui devrait être un pouvoir modérateur, favorisant le calme du pays..., intéressé au calme du pays, condition de sa prospérité, provoquer sans cesse des débats irritants, passionnés, dont il paraît avoir besoin pour vivre et se maintenir au pouvoir. » Oui, tel était bien le secret de la conduite du cabinet. Il avait un intérêt puissant à perpétuer dans les esprits les émotions contagieuses de 1857 et à empêcher ainsi que les divisions existant au sein même de la gauche entre les libéraux et les avancés n'éclatassent au grand jour. La modération de la droite l'offusquait : il lui en faisait un crime. Mais le pays lui en tiendra compte, et il n'oubliera pas ces paroles conciliantes prononcées dans la séance du 22 décembre par M. de Theux (3) : « Quant à moi, je déclare que si la proposition en était faite, je serais contraire à toute élévation du cens. Le cens à 20 florins est un fait accompli. On ne prive jamais les citoyens des droits électoraux : on les étend quand on peut. »

Le budget de l'intérieur souleva un débat intéressant, qui révéla de nouveau les tendances de la gauche en matière d'enseignement.

L'art. 99 du budget portait : « École normale du degré inférieur à Nivelles et à Lierre : 67,920 fr. » M. Orts proposa, par amendement, d'augmenter ce chiffre de 12,000 fr., et d'ajouter au libellé de l'article : « Cours normaux et subsides aux écoles qui pourraient être établies avec le concours des administrations provinciales et communales, à l'effet d'augmenter le nombre des instituteurs et des institutrices. »

On ne fit pas mystère de l'objet de l'amendement. L'État, dit-on, n'a que deux écoles normales, le clergé en a sept (lesquelles, remarquons-le bien, ont accepté, comme la loi l'exigeait, le régime d'inspection établi par elle); trois cinquièmes des instituteurs sont formés dans les écoles

(1) Séance du 3 déc. *Ann. parl.*, p. 154, 158.
(2) *Ann. parl.*, p. 409.
(3) Séance du 8 février. *Ann. parl.*, p. 664 et suiv.

Digitized by Google

normales du clergé, deux cinquièmes seulement dans les établissements de l'État. C'était là le mal auquel il fallait remédier. « Ce dont je me plains, dit l'auteur de l'amendement, c'est que la part de l'État ne soit pas égale, c'est qu'ayant le devoir légal de *rivaliser* d'émulation avec le clergé, il n'ait pas annexé des cours normaux aux écoles primaires supérieures des neuf provinces, à côté des écoles concurrentes... Nous ne voulons pas la suprématie de l'enseignement normal de l'État sur l'enseignement créé à la faveur de la liberté d'instruction; mais nous voulons, ici comme partout, l'égalité; nous voulons une *lutte* loyale, une concurrence où l'un ne puisse écraser l'autre... » Singulière doctrine que celle de vouloir, dans un pays de tolérance et de liberté, faire entrer l'État, organe des intérêts de tous, en lutte contre les établissements du clergé, et cela avec l'argent des catholiques! Aux yeux des libéraux, l'État, en matière d'enseignement, est l'adversaire de l'Église. Comme ils se sentent impuissants à fonder des écoles privées qui jouiraient de la confiance des familles, comme d'ailleurs ils ne sont guères portés, eux, les propagateurs des lumières, à s'imposer des sacrifices pour répandre l'instruction, ils ont recours, pour arriver à leurs fins, à l'État, à son crédit, à son influence, à ses ressources. Beaucoup espèrent sans doute que, quand le gouvernement aura couvert le pays de ses établissements et rendu la concurrence de plus en plus difficile, l'on revisera la loi de 1842 et l'on abrogera la convention d'Anvers, et qu'ainsi dominera partout et presque exclusivement un enseignement purement laïque. « C'est, dit à cette occasion M. Dumortier, c'est la proscription de la liberté au profit de l'État, comme toujours... Pourvu que nous ayons des instituteurs instruits et moraux, que nous importe qu'ils sortent de telle ou telle école? Est-ce que l'État doit être constitué comme une armée livrant bataille à telle ou telle classe de citoyens? L'État est constitué à l'égard de la société pour lui tendre une main bienveillante et non pour la contrecarrer dans les efforts de ses membres. »

L'amendement avait, du reste, un autre but, que M. De Decker indiqua en ces termes : « Quel régime donnera-t-on à ces cours normaux? Car enfin les cours normaux organisés par l'Etat en vertu de la loi, étant rattachés aux écoles primaires supérieures qui relevaient de l'enseignement primaire, depuis lors, ces écoles sont du domaine de l'enseignement moyen, et vous n'avez plus l'intervention obligée du clergé : elle est facultative, d'après la convention d'Anvers. Veut-on décidément échapper à l'action du clergé en ce qui concerne les cours normaux, en les soumettant au régime de la loi sur l'enseignement moyen? Quand j'ai entendu l'honorable M. Muller, dont les sympathies pour la loi de 1842 ne sont pas très-vives, dévoiler le fond de sa pensée, je suis fondé à croire qu'on veut un enseignement normal échappant à l'influence du clergé. Eh bien, je le demande, est-ce là l'esprit de la loi de 1842? »

Digitized by Google

Mais c'est précisément parce que l'amendement était contraire à l'esprit de la loi de 1842 qu'il avait été proposé; c'est par le même motif qu'il fut adopté.

La fin de la session a été marquée par la présentation et le vote d'une loi abolissant les octrois. C'est là, hâtons-nous de le dire, une grande et belle réforme, justement populaire, objet depuis longtemps des préoccupations des hommes d'État et des économistes. Les octrois établissaient à l'intérieur du pays 78 lignes de douanes : leurs tarifs s'appliquaient à 136 espèces de marchandises. Institution essentiellement vexatoire, posant des barrières incommodes à l'entrée des villes, ils présentaient l'immense inconvénient de porter sur des objets de première nécessité et de grande consommation, de ralentir la production et de gêner les libres allures du commerce et de l'industrie. Outre qu'ils nécessitaient un personnel nombreux et coûteux, ils poussaient à la fraude et donnaient ainsi naissance à une démoralisation constante et au mépris des lois. Mainte fois leur suppression avait été agitée ; toujours l'on avait été arrêté par la difficulté de trouver d'autres impôts pour les remplacer. Les administrations des villes d'ailleurs s'y montraient attachées à cause des ressources importantes qu'ils leur procuraient. Mais par cela même que ces ressources croissaient d'année en année, il devenait de moins en moins aisé d'en créer d'autres qui pussent en tenir lieu. En 1859, le produit des octrois s'était élevé à près de 12 millions : leur abolition, pour être possible, ne pouvait donc plus se faire attendre longtemps. Aussi la loi fut-elle tout d'abord accueillie avec grande faveur sur tous les bancs de la Chambre, comme dans le pays entier : il ne se trouva personne qui n'applaudît à la réalisation d'une mesure que chacun, depuis longtemps, appelait de ses vœux.

Malheureusement, lorsqu'on examina le système de la loi, le désenchantement fut d'autant plus vif que l'adhésion avait été complète. L'on ne tarda pas à se convaincre des injustices qu'il consacrait au détriment des campagnes et à l'avantage des villes, et la droite se vit avec regret obligée de combattre une réforme à laquelle elle eût été heureuse de donner son approbation. Qu'on ne croie pas, nous ne pourrions assez le faire remarquer, qu'en agissant ainsi, elle ait obéi à un étroit et mesquin esprit de parti. Une grande opinion ne saurait commettre de faute plus grave que celle de se montrer hostile aux mesures justes et utiles dont ses adversaires politiques prennent l'initiative : elle doit avoir assez confiance dans la force des principes et la bonté de la cause qu'elle défend, pour ne pas recourir, afin d'en amener le triomphe, à une opposition systématique et tracassière, qui la discrédite et que l'opinion publique réprouve. Les conservateurs l'ont toujours compris. On les a vus, en 1848, prêter, au lendemain du Congrès libéral, aux hommes qui les avaient pendant tant d'années si déloyalement combattus, un concours qu'un ministre a eu un jour le triste courage de leur reprocher

Digitized by Google

comme une lâcheté. C'est que, parti essentiellement national, ils ne prennent jamais conseil que des intérêts du pays. Répétons-le donc : la droite souhaitait qu'il lui fût possible de voter la suppression des octrois : en adoptant à l'unanimité l'art. 1er (1), qui contenait le principe de la loi, elle en donna une preuve irrécusable. Elle ne demandait qu'une chose : c'est que le ministère, en se ralliant aux amendements conciliants qu'elle proposait, lui rendît l'accomplissement de ce désir facile. « Je suis partisan de l'abolition des octrois, disait M. H. Dumortier, — et en le citant, nous citons tous les orateurs catholiques, — et disposé à faire des concessions pour obtenir cette mesure... Je finis en demandant avec instance à l'honorable ministre de vouloir nous faire quelques concessions, de vouloir faire en sorte que l'on ne puisse pas dire que dans un pays comme le nôtre, il existe deux poids et deux mesures; je demande que le ministère nous fasse des concessions, afin que nous puissions voter le projet de loi à une grande majorité. » Mais le ministère resta sourd à ces sollicitations. Il ne faut pas en être surpris : un grand intérêt de parti s'opposait à ce que des modifications fussent apportées au plan ministériel.

Par le système du gouvernement, les campagnes ont été sacrifiées aux villes : la discussion n'a pu le justifier de ce reproche. A peine avait-elle été ouverte, que M. Royer de Behr disait (2) : « Je dis que le système consiste à puiser dans la poche d'une commune pour verser dans la poche d'une autre commune, à faire payer le luxe et le confort des villes par le labeur des campagnes et par une augmentation d'impôt sur la boisson de nos classes laborieuses, à grever le trésor public de rentes au profit des communes, à faire de celles-ci de véritables pensionnaires de l'État, à donner à celles qui ont le plus de besoins, à celles qui ont fait le plus de dépenses. » Et au moment où les débats allaient être clos, M. de Nayer pouvait dire encore avec vérité : « Le système du gouvernement, qui consiste à affranchir les communes à octroi de tout concours spécial, aura pour résultat de faire un magnifique cadeau aux contribuables des grandes villes surtout. »

On connaît le système. Il constitue un fonds communal dont la répartition doit se faire entre toutes les communes, et auquel sont attribués 44 p. c. du produit brut du service des postes (3), une part de 75 p. c. dans le produit du droit d'entrée sur le café, et de 34 p. c.

(1) Art. 1er. Les impositions communales indirectes connues sous le nom d'octrois sont abolies : elles ne pourront être rétablies.

(2) Séance du 30 mai. *Ann. parl.*, p. 1421.

(3) C'est par suite d'un amendement de la section centrale de la Chambre que 44 p. c. du produit brut des postes ont été attribués au fonds communal. Le projet du gouvernement lui accordait seulement 75 p. c. du produit net de ce service. Les propositions de la section centrale ont ainsi augmenté d'un million le fonds communal, qui, d'après le projet, n'était que de 14 millions.

Digitized by Google

dans le produit des droits d'accise sur les vins et eaux-de-vie provenant de l'étranger, sur les eaux-de-vie indigènes, sur les bières et vinaigres et sur les sucres. Afin de rendre cette combinaison possible, la loi reporte aux frontières du pays le montant des droits actuellement perçus par les villes à octroi sur les eaux-de-vie et les vins étrangers ; elle élève à 2.45 et à 3.85, suivant les matières employées, le droit d'accise sur la fabrication des eaux-de-vie indigènes ; elle porte enfin de 2.06 à 4.00 le droit sur la fabrication des bières et vinaigres, de 39 fr. à 42 fr. et de 45 fr. à 48 fr. les accises respectivement perçues sur le sucre indigène et le sucre exotique (1).

Voici en conséquence comment se compose le fonds communal :

Postes	Fr.	2,500,000
Cafés		2,000,000
Vins		810,000
Eaux-de-vie indigènes		2,840,000
Id. étrangères		50,000
Bières		6,100,000
Sucres		700,000
Total		15,000,000

Suivant l'article 3, le revenu attribué aux communes est réparti chaque année entr'elles, d'après les rôles de l'année précédente, au prorata du principal de la contribution foncière sur les propriétés bâties, du principal de la contribution personnelle et du principal des cotisations de patentes. Mais, d'après l'article 14, disposition transitoire, la quote-part assignée à une commune par la répartition faite en vertu de l'article 3, ne peut être inférieure au revenu qu'elle a obtenu des droits d'octroi pendant l'année 1859.

Il ne peut entrer dans le cadre que nous nous sommes tracé de discuter longuement ce système. Les graves et nombreuses questions qu'il soulève ont été résolues. Ce n'est plus l'heure d'exercer quelque influence sur la discussion. Nous nous bornerons donc à exposer très-brièvement les conséquences de la loi.

(1) Le projet du gouvernement supprimait l'écart entre les droits perçus sur les deux sucres, et il établissait un droit uniforme de 40 fr.; de cette manière, l'accise sur le sucre devait produire 700,000 fr. de plus. Cette disposition, qui avait le tort de trancher incidemment une des plus difficiles questions d'intérêt matériel que la législature puisse avoir à résoudre, fut repoussée par le Sénat, après avoir été adoptée au second vote à la Chambre, et remplacée par celle que nous transcrivons ci-dessus, qui avait le mérite de réserver la solution de la question des sucres, tout en donnant à la loi des octrois les 700,000 fr. qu'elle leur demandait.

Digitized by Google

La répartition du fonds communal, dans la période définitive, se fera d'après les bases indiquées à l'art. 3 de la manière suivante :

	Population.	Répartition.	Parts par tête.
Communes à octroi. .	1,200,000 hab.	8,250,000	6.87
Communes sans octroi.	3,400,000	6,750,000	1.98

Mais d'après l'art. 14, cette répartition doit, dans la période provisoire, qui peut durer indéfiniment, se faire ainsi qu'il suit :

	Population.	Répartition.	Parts par tête.
Communes à octroi. .	1,200,000	11,500,000	9.58
Communes sans octroi.	3,400,000	3,500,000	1.03

Ajoutons que sur les 11 millions et demi accordés aux 78 communes à octroi, les quatre grandes villes du royaume, ayant une population de 476,000, toucheront près de 7 millions et demi, et les neuf villes les plus peuplées, 10 millions. Il en résulte qu'un dixième de la population du pays recevra la moitié du fonds communal. L'égalité n'est du reste pas même observée, d'après les bases de la loi, entre les villes à octroi et les communes rurales. Ainsi Bruxelles touchera 17 francs par habitant, Gand 13,72 seulement, etc., tandis que beaucoup de communes sans octroi ne toucheront les unes que 0,80 par tête, les autres 0,60 ou 0,70, d'autres enfin 0,40 seulement.

Telle sera la répartition du fonds communal tant pendant la période transitoire que pendant la période définitive. Les chiffres que nous venons de citer, et qui sont d'une rigoureuse exactitude, sont trop éloquents pour que nous cherchions à les faire ressortir davantage. N'oublions pas pourtant de remarquer encore que, dans la plupart des communes sans octroi, existent des capitations, que la loi n'a pas abolies, que, selon nous, elle ne pouvait abolir, mais qui n'en sont pas moins dans ces communes l'équivalent des octrois, et au maintien desquelles il eût été équitable d'avoir égard dans la répartition du fonds communal.

On le voit : en laissant même de côté la période transitoire, qui ne doit cesser complétement que quand le fonds communal s'élèvera à près de 22 millions, c'est-à-dire peut-être seulement dans 15 ou 20 ans, peut-être même plus tard, il n'est pas possible de sérieusement méconnaître que la loi consacre, dans la période définitive, des inégalités que des hommes soucieux d'une juste répartition de l'impôt ne pouvaient admettre. 55 p. c. du fonds communal sont attribués aux communes à octroi renfermant une population de 1,200,000 âmes, et 45 p. c. seulement aux communes sans octroi comprenant une population de 3,400,000 âmes. On a prétendu, il est vrai, qu'elles contribuaient dans cette proportion à sa formation. A l'appui de ce paradoxe, on a soutenu que l'habitant d'une commune à octroi paierait 3 fois et demi

Digitized by Google

autant que l'habitant d'une commune sans octroi dans les nouveaux impôts, en d'autres termes que le premier consommait 3 fois et demi autant que le second, comme si une telle assertion ne blessait pas le bon sens! comme si la bière, le café et le genièvre, c'est-à-dire les trois quarts du produit des impositions qui concourent à la formation du fonds communal, n'étaient pas les boissons des populations rurales au même degré que des populations urbaines! comme si celles-là n'en consommaient pas autant, souvent même plus que celles-ci, témoin les populations industrielles du Hainaut! comme si enfin, dans tous les cas, les premières ne continuaient pas à payer en outre des cotisations personnelles! Aussi le ministre des finances n'a-t-il pu démontrer à l'encontre des raisonnements de M. De Nayer, que trois quarts environ de la population du pays consomment plus de bière et de café que l'autre quart. Il est d'ailleurs à regretter que le gouvernement ait subordonné l'abolition des octrois à une augmentation de près de 2 francs de l'accise sur la bière, boisson si salutaire, si fortifiante, si nécessaire à l'ouvrier. Il faut l'avouer : la loi rend les campagnes tributaires des villes; elles paieront leurs prodigalités et leurs dépenses excessives. Nous le demandons : n'eût-il pas été équitable de laisser aux villes, qui jouissent déjà de tant d'autres avantages de tous genres, le soin de remplacer une partie du produit des octrois au moyen de capitations, telles qu'il en existe presque partout ailleurs?

On comprend que la droite ne pouvait donner son assentiment à une loi aussi défectueuse. Fidèle pourtant à l'attitude qu'elle avait prise dès le début de la discussion, et désirant s'associer à cette grande réforme, elle tâcha, comme nous l'avons dit, de l'améliorer. Mais tous ses efforts vinrent se briser contre l'opiniâtreté du ministre. La loi fut votée par 66 voix contre 41, dont 39 appartenant à la droite, et 3 abstentions. Ce résultat ne permet en aucune façon d'accuser les conservateurs d'avoir fait de la question des octrois une question de parti. Nous n'hésitons pas à dire au contraire qu'elle n'a été telle que pour la gauche, et que si le système consacré par la loi, n'avait pas eu pour objet d'accorder tant d'avantages aux villes au préjudice des campagnes, que si elle n'avait pas été proposée par un ministère libéral jouissant de toutes les sympathies de la majorité, il ne se fût trouvé pour l'appuyer qu'une imperceptible minorité.

Au Sénat, la loi fut adoptée par 37 voix contre 15 et 2 abstentions. Mais la plupart des membres libéraux qui la votèrent, ne cachèrent pas les répugnances qu'elle leur inspirait. M. de Rasse souhaitait vivement qu'on y introduisît des améliorations qui lui paraissaient justes. « Malgré les imperfections que j'ai constatées, disait M. Mazeman, je donnerai mon assentiment à la loi. » « Je voterai la loi, ajoutait M. Sacqueleu, mais j'appelle de tous mes vœux une prompte et sérieuse révision des taxes. » « Il m'eût paru plus juste, disait M. de Tornaco, de donner

Digitized by Google

aux campagnes la part qui leur revenait d'après la proportion de leur concours à l'alimentation du trésor public, et cette proportion est incontestablement au-dessus de 55 p. c. » Aussi le Sénat a-t-il voté un amendement d'après lequel la loi devra être révisée en ce qui concerne les voies et moyens, endéans les quatre ans.

La réforme des octrois était une de ces réformes qui avait le rare privilége de pouvoir rester dépourvue de tout caractère politique. Il dépendait du ministère de ne pas lui en donner. La Belgique eût offert à l'Europe le beau et noble spectacle de l'union de toutes les opinions pour marcher, à l'ombre de ses libres institutions, dans la voie d'un progrès véritablement sage. Mais le ministère ne l'a pas voulu. Nous le regrettons. M. Frère a eu le courage de proposer l'abolition des octrois, l'honneur de la mener à bonne fin; son nom y restera attaché : sa gloire n'eût-elle pas été plus complète s'il avait consenti à donner satisfaction à l'équité? Nous ne savons s'il a voulu par là resserrer les liens qui unissent les grandes villes au parti libéral et qui commencent à se détendre. Ce serait un vain espoir. Nous avons vu Paris, intéressé plus qu'aucune ville de France, au maintien de la monarchie à qui elle devait sa splendeur et sa prospérité, renverser deux trônes à dix-huit années d'intervalle, pour envoyer plus tard Eugène Sue à l'Assemblée nationale!

Nous ne pouvons terminer ce travail sans faire mention de plusieurs lois importantes votées par les Chambres pendant le cours de la session extraordinaire et de la session ordinaire. Nous voulons parler des lois relatives à un grand nombre de travaux publics importants, à une réduction de 40 p. c. sur les péages du canal de Charleroi, à une nouvelle répartition de conseillers provinciaux, à l'enseignement agricole, à une nouvelle monnaie d'appoint, à l'institution d'une caisse centrale de prévoyance pour les secrétaires communaux.

La Chambre a en outre revisé plusieurs titres du Code pénal, et entr'autres ceux qui se rapportent aux coalitions et à l'usure. Nous devons en dire deux mots, parce qu'elle a modifié sous ce double rapport le régime du travail et celui du capital.

En ce qui concerne les coalitions, aucune voix ne s'est élevée au sein de la Chambre pour demander le maintien des articles du Code pénal qui y sont relatifs. C'est qu'en effet ils placent les ouvriers vis-à-vis des maîtres dans une position beaucoup moins favorable que les maîtres vis-à-vis des ouvriers, sans parler de la grave atteinte qu'ils portent à nos principes constitutionnels et à la liberté du travail. Désormais les patrons et les ouvriers seront placés sur la même ligne. La liberté sera la règle, la coalition est reconnue licite en principe. On ne punira plus que la violation des conventions faites respectivement entre ceux qui travaillent et ceux qui font travailler, ainsi que la contrainte et la violence dont on fera usage à l'égard des uns ou des autres. En d'autres termes, l'on jouira des bienfaits de la liberté sans avoir à redouter les dangers

Digitized by Google

de la licence : les ouvriers pourront débattre librement le prix du travail avec les fabricants ; ils pourront s'associer pour la défense de leurs intérêts ; mais l'insurrection dans les ateliers continuera à être réprimée.

Quant à l'usure, on sait qu'une loi de 1807, en limitant le taux de l'intérêt à 5 p. c. en matière civile et à 6 p. c. en matière commerciale, frappe de peines assez graves ceux qui prêtent d'ordinaire à un taux supérieur. Cette loi est actuellement éludée sur la plus large échelle, et doit l'être. Les placements industriels, les loyers des maisons, les emprunts, rapportent souvent 10 p. c. et même davantage : pourquoi excepter l'argent de la règle commune des valeurs, dont le niveau est donné sur le marché par la concurrence? Il est d'ailleurs à remarquer qu'il est juste que la prime d'assurance formant l'un des éléments de l'intérêt soit plus élevée, quand l'emprunteur ne donne pas de garanties ou se trouve dans une position précaire. Aussi les nouvelles dispositions adoptées par la Chambre proclament-elles la liberté du prêt : elles proscrivent seulement les abus auxquels elle peut donner lieu, en punissant quiconque aura habituellement fourni des valeurs de quelque manière que ce soit à un taux excédant l'intérêt légal, et en abusant de la faiblesse et des passions de l'emprunteur : la loi en effet ne peut aller jusqu'à autoriser les exactions des usuriers.

Telle a été la session parlementaire. Nous avons été sévères envers le ministère ; nous avons dû l'être. Nous lui reprochons d'avoir suivi une politique de parti, alors que plus que jamais c'était un devoir pour lui de suivre une politique nationale. Nous n'avons d'ailleurs que trop justifié nos craintes de voir surgir dans la session prochaine un projet de réforme électorale dont nous avons suffisamment fait ressortir les dangers et les injustices. Il nous reste pourtant une espérance, que nous devons au discours prononcé par M. Frère au Sénat lors de la discussion toute récente de la loi sur les octrois (1). Après avoir dit « qu'il avait paru au gouvernement qu'au temps où nous vivons, au milieu des incertitudes de toute nature qui préoccupent les esprits, il était bon, prudent, utile d'éviter autant que possible les discussions irritantes, d'éviter surtout de soulever des questions de partis », le ministre a ajouté : « Je crois qu'il est bon aujourd'hui plus que jamais de faire appel à la modération, à la conciliation et non à la discorde. Je crois que dans les circonstances actuelles, il serait heureux pour le pays que les pouvoirs publics fussent unis, et certes, si je m'exprime ainsi, je ne suis inspiré par aucun autre motif que celui de l'intérêt public. » Est-ce un regret du passé, et une promesse pour l'avenir? Souhaitons-le. Les imposantes et unanimes manifestations qui viennent de saluer le 29e anniversaire de l'inauguration du Roi, ont donné de nouveaux gages au maintien de notre nationalité. Que le ministère sache ne pas le compromettre.

***.

(1) Séance du 5 juillet. *Ann. parl.*, p. 226.

Digitized by Google

HISTOIRE NATIONALE.

—

LOUIS DE BOURBON,

ÉVÊQUE-PRINCE DE LIÉGE,

Par Ed. GARNIER,

Archiviste aux Archives de l'Empire, etc.; Paris, Durand, 1869, in-8°.

L'histoire de Liége offre une suite de drames pleins d'intérêt : la tragédie y abonde. La commune y apparaît d'abord faible et humble sous les auspices du prince. Puis la lutte s'établit entre le peuple et les nobles, qui ne tardent point à être écrasés. Alors la commune, demeurée seule en face du prince, combat moins pour la liberté que pour la domination. Cette querelle, qui dure pendant trois siècles avec des chances variées, finit (en 1684) par une sorte de transaction qui donne à cette turbulente nation une paix et une liberté véritables, dont elle n'avait guères joui jusque-là. Mais de toutes ces époques si tourmentées, aucune ne peut être comparée au règne de Louis de Bourbon pour la gravité et la rapide succession des événements, qui laissent à peine au lecteur le temps de respirer.

Ce règne est d'ailleurs plein d'enseignements. Un prince jeune, léger, sans capacité politique, livré à des conseillers ineptes ou corrompus, s'aliène bientôt le cœur de son peuple, et ce peuple, poussé par quelques ambitieux, se jette de gaieté de cœur dans les entreprises les plus coupables. Vous diriez que le prince et le peuple s'entendent seulement pour précipiter le pays à sa ruine. Et ils y réussissent admirablement. Cependant le prince-évêque, s'il eût été sage et habile, pouvait être fort contre les passions déchaînées de la multitude, à une époque où le sentiment religieux dominait chez les masses. Mais celui-ci n'avait aucune des vertus de son état. Ce malheureux s'amusait à donner des fêtes

Digitized by Google

après une bataille perdue, au milieu des plus grands désastres de sa patrie! Tel est le spectacle que présente le règne de Louis de Bourbon. Et pourtant ce règne a aussi son côté grandiose, héroïque. Cette petite nation, luttant à mort, luttant seule contre la puissante maison de Bourgogne, qui faisait alors trembler la France, et la tenant en échec, voilà ce qui saisit l'imagination de l'historien et du romancier.

L'Évêque, chassé de chez lui par le parti des démagogues, appelle à son secours son cousin de Bourgogne, qui *intervient* en faveur du prince légitime contre les révolutionnaires : c'était la politique de ce temps-là : ce n'est plus celle du nôtre. Louis XI fait savoir au duc de Bourgogne qu'il ne souffrira point que l'on se mêle des querelles des gens de Liége avec leur Evêque. Le duc répond qu'il ne permettra point que des sujets rebelles fassent la loi à leur prince et l'expulsent de chez lui; que cela serait d'un mauvais exemple pour les autres peuples et pour ses propres pays, et il jure qu'il mettra ces méchants bourgeois de Liége à la raison. Louis XI, voyant que ses alliés sont les plus faibles, les abandonne et marche contre eux avec leur terrible ennemi. Tel est le résumé vrai des événements. Cette époque a été l'objet des études d'un grand nombre d'écrivains belges. M. de Villenfagne, homme de science et de conscience, que l'on ne cite guères aujourd'hui, à cause de ses opinions catholiques et anti-révolutionnaires, a fait de nombreuses dissertations sur différents points controversés de l'histoire de Liége, et particulièrement sur le règne de Louis de Bourbon. On doit à M. Gachard (1) des documents inédits d'une haute importance sur l'alliance des Dinantais avec Louis XI et sur la destruction de leur ville par le Téméraire. M. le chanoine de Ram a publié, comme membre de la Commission d'histoire, dans la collection des Chroniques belges, différentes pièces inédites ou peu connues relatives à la prise et à la destruction de Liége : notamment, les chroniques de Jean de Loos, de Henri de Merica, de Theodoricus Pauli, et les *Analecta Leodiensia*, précédés d'une savante introduction (2). M. Garnier, dont presque toute l'érudition semble échaffaudée sur le travail de M. de Ram, le cite à peine une fois. M. le baron de Gerlache en publiant son *Histoire de Liége* (3), s'est proposé de rassembler les fragments historiques

(1) *Analectes belgiques*, t. I, 1830.
(2) 1844, in-4°.
(3) Bruxelles Hayez, 1843. 2e édition, 1859; t. IV des œuvres complètes.

Digitized by Google

qu'il avait donnés à différentes époques, et de les compléter. L'un des plus importants est le morceau intitulé : *Révolutions de Liége sous Louis de Bourbon*. M. Ed. Garnier, archiviste aux archives de l'empire, qui traite aujourd'hui le même sujet, ou qui, pour mieux dire, refait le livre de M. de Gerlache, en le dénaturant, a parfaitement connu ce travail, car il le cite quelquefois et le copie le plus souvent sans le citer. Il dit dans sa préface, que « ce qui l'a déterminé à écrire sa notice, c'est qu'aucun des écrivains belges qui ont raconté les événements dont elle s'occupe *n'en ayant fait l'objet d'un travail étendu et complet* (1), il a dû essayer *de combler cette lacune et de mieux juger Louis de Bourbon*. » M. Garnier aurait dû dire d'abord en quoi consistaient ces lacunes qu'il a comblées ? En comparant la notice de M. Garnier au livre de son prédécesseur, nous trouvons qu'il a effleuré à peine les scènes les plus émouvantes du règne de Louis de Bourbon : le siége et l'incendie de Dinant, les batailles de Montenac et de Brusthem, la prise et la destruction de Liége, l'assassinat de Louis de Bourbon, etc. Partant du principe que « Charles-le-Téméraire et Louis XI étaient aussi *des princes français* (2) », il glisse légèrement sur les atrocités et les épouvantables catastrophes dont Liége fut le théâtre, il affaiblit les teintes d'un tableau qui réclamait les plus énergiques et les plus sombres couleurs. M. Garnier a voulu, dit-il, *mieux juger*, c'est-à-dire *réhabiliter* Louis de Bourbon : ce qui est impossible sans dénaturer les faits. Ni le faible et indigne Louis de Bourbon, ni le perfide et infâme Louis XI, ni l'impitoyable Charles de Bourgogne ne sauraient trouver grâce aux yeux de l'impartiale histoire. Il ajoute en terminant, qu'il a écrit son livre « parce que les faits dont il s'occupe *ont eu pour théâtre un pays naguère français, et destiné à le redevenir peut-être un jour !* » Nous doutons que cette marque d'intérêt, qu'il veut bien nous donner, lui vaille les sympathies de nos compatriotes.. Nous encouragerions volontiers des Essais comme ceux de M. Garnier s'ils accusaient des études sérieuses sur notre histoire, et si l'écrivain savait s'identifier avec son sujet. Mais en parcourant son œuvre, il est facile de se convaincre qu'il ne connaît à fond ni l'organisation de la commune, ni la constitution, ni les mœurs de l'ancien pays de Liége. Ainsi il suppose une sorte de lutte

(1) Les *Révolutions de Liége sous Louis de Bourbon*, par M. de Gerlache, publiées en 1831, forment un volume de VII-184 pages; la notice de M. Garnier, publiée en 1860, se compose de VII-176 pages.

(2) V. la préface, p. VI.

Digitized by Google

avec le peuple et les nobles sous Louis de Bourbon, et cette lutte n'était plus possible, le parti des nobles ayant depuis longtemps disparu. Il dénature jusqu'aux noms propres. Ainsi il écrit Gérard de *C*roisbeck, au lieu de Gérard de *G*roisbeck; Fi*z*en (l'historien) au lieu de Fi*s*en; *Burs*them, au lieu de *Brus*them; Curinge pour Cura*n*ge. Il nomme les Franchimontois *des montagnards;* et chacun sait que les Franchimontois, qui étaient pour la plûpart des ouvriers de forges, étaient établis non sur les montagnes, mais sur des cours d'eau. Nos auteurs, en parlant des princes de Liége, les nomment toujours *princes-évêques*, parce que le prince *élu* pouvait n'être évêque qu'en expectative, comme il arriva à Henri de Gueldres et à Jean de Bavière, qui ne furent jamais sacrés. On sait que Louis de Bourbon lui-même, prince plus occupé de ses plaisirs que de ses devoirs, ne fut sacré que fort tard et en quelque sorte malgré lui. M. Garnier corrige les écrivains belges et intitule sa notice : *Louis de Bourbon, évêque-prince de Liége*... Nous n'en dirons pas davantage sur cette brochure, dont le sujet, nous l'avouerons, avait vivement piqué notre curiosité, mais qui n'ajoute rien, quoiqu'elle annonce le contraire, avec une sorte d'emphase, aux travaux de nos écrivains, et dont nous ne saurions, comme belges, approuver l'esprit ni les tendances.

X.

Digitized by Google

HISTOIRE NATIONALE.

HISTOIRE
DE LA RÉVOLUTION BELGE DE 1830,

Par CARLO GEMELLI.

Traduite de l'italien, par P. ROYER (1).

I

Au point de vue des intérêts purement matériels, la réunion de la Belgique et de la Hollande sous le sceptre de la maison d'Orange était une combinaison des plus heureuse. Les Belges et les Hollandais, soumis à des destinées communes après une séparation de plus de deux siècles, formaient un ensemble d'autant plus remarquable que chaque peuple apportait à la communauté les forces productives qui manquaient à l'autre. Les Hollandais possédaient une marine nombreuse, des colonies pleines d'avenir, un pavillon connu sur toutes les plages, des relations commerciales établies depuis des siècles et tout un peuple de matelots. Les Belges avaient des terres fertiles, une agriculture avancée, une multitude d'agents naturels faciles à approprier, des richesses minérales inépuisables, et de plus une rare aptitude pour tous les travaux des diverses branches de l'industrie manufacturière.

La combinaison n'était pas moins heureuse au point de vue des intérêts généraux de l'Europe. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs, les vainqueurs de Napoléon Ier, éclairés par une longue et douloureuse expérience, avaient voulu établir, au nord de la France, un royaume assez puissant pour arrêter, au moins momentané-

(1) Bruxelles, Claassen, 1860, in-8o.

Digitized by Google

ment, les armées qui seraient tentées d'ajouter un nouvel épisode à l'épopée impériale. Ce but, dont les événements des dix dernières années ont fait de plus en plus ressortir la sagesse, se trouvait complétement atteint. Une formidable ligne de forteresses, s'étendant de Luxembourg jusqu'à Nieuport, était plus que suffisante pour résister au premier choc et fournir au gouvernement le moyen d'attendre les secours de l'Europe; et quand même cette barrière eût été impuissante, les fleuves de la Hollande et ses places fortes faciles à couvrir par des inondations auraient fourni au Roi, aux Chambres, à l'administration centrale, au drapeau, à tout ce qui fait la force vive du pays, un asile assuré jusqu'à l'arrivée des soldats de la Confédération germanique.

Malheureusement, dès l'instant où l'on écartait les intérêts de la paix générale et les intérêts exclusivement matériels des deux peuples, la formation du nouveau royaume rencontrait de nombreux obstacles, qui ne pouvaient être surmontés qu'à l'aide d'une politique à la fois forte et prudente, conciliante et ferme. Ce n'était qu'à cette condition que les vœux de l'Europe, manifestés par ses souverains et par ses diplomates, étaient susceptibles d'être réalisés.

Un premier embarras résultait de l'organisation des États-Généraux du royaume.

Aux termes des *huit articles de Londres* (21 juillet 1814), l'union devait être intime et complète, de telle façon que les deux pays ne formassent plus qu'un seul État. La Constitution déjà établie en Hollande, *modifiée d'un commun accord d'après les nouvelles circonstances*, devait donner aux Belges une part convenable dans les États-Généraux, siégeant alternativement dans une ville hollandaise et dans une ville de la Belgique.

Ici Guillaume Ier commit une faute grave. Au lieu de se conformer aux intentions généreuses et sages des puissances alliées, il soumit au vote des notables un projet de Constitution qui ne pouvait avoir d'autre résultat que de rendre à jamais impossible cette union intime et complète, si solennellement recommandée par la diplomatie européenne.

Dans la Chambre élective, composée de cent dix membres, cinquante-cinq représentants furent accordés aux provinces belges et cinquante-cinq aux provinces hollandaises. Les deux millions de Hollandais obtinrent une représentation égale à celle des quatre millions de Belges! Il fallait être complétement dépourvu de tact

Digitized by Google

politique, pour ne pas savoir que cette répartition, injuste et blessante à l'égard des deux tiers des habitants, devait inévitablement amener une lutte entre les provinces septentrionales et les provinces méridionales du nouveau royaume. Accorder à un Hollandais la valeur de deux Belges; faire des députés les représentants des deux grandes divisions territoriales du pays, au lieu d'en faire les délégués d'un seul peuple, c'était placer au sommet de l'édifice constitutionnel des germes de discorde qui, pénétrant rapidement dans les masses, ne pouvaient manquer de devenir à sa base des germes de dissolution. Il est vrai que la position du roi était on ne peut plus difficile, on ne peut plus délicate. Depuis 1813, la nation hollandaise avait secoué le joug de la France; elle avait rappelé Guillaume de l'exil, pour le mettre à sa tête; elle avait repris son rang parmi les peuples indépendants; tandis que la Belgique, conquise sur les armées de Napoléon Ier, devait, aux termes du traité de Paris (30 mai 1814), *servir d'accroissement de territoire* à son ancienne rivale. Fallait-il subordonner sa nationalité, son culte, ses intérêts, ses affections, tout son avenir, aux exigences d'une majorité composée de mandataires d'un peuple conquis, professant une autre religion, parlant une autre langue et dont les intérêts, quoique identiques dans leur ensemble, pouvaient être très-différents dans une foule de circonstances particulières? Fallait-il confier les destinées de la Hollande aux représentants de cette Belgique dont elle avait si longtemps humilié l'orgueil, fermé le fleuve et détruit le commerce? Assurément la difficulté était grande, surtout pour un roi tel que Guillaume Ier, Hollandais par sa naissance, par son éducation, par ses idées, par toutes les traditions glorieuses de sa famille, et qui devait aux élans spontanés de ses compatriotes l'un des plus beaux trônes de l'Europe. Mais il n'en est pas moins vrai que, si l'on voulait établir le royaume des Pays-Bas sur une base inébranlable, si l'on tendait sincèrement à cette fusion intime et complète recommandée par les puissances alliées, il fallait oublier le passé, se préoccuper de l'avenir et absorber les différences d'origine et de race dans l'unité d'une nationalité nouvelle. Guillaume Ier n'eut pas le courage de se placer à cette hauteur. Oubliant que les pouvoirs qui lui étaient conférés par la *Loi Fondamentale* suffisaient pour fournir au souverain le moyen de sauvegarder au besoin tous les intérêts légitimes des Hollandais, il n'accorda que cinquante-cinq représentants à la Belgique; et ainsi, dès le premier jour, la magnifique concep-

Digitized by Google

tion de la diplomatie européenne se trouvait atteinte d'un vice irrémédiable.

Au lieu d'un seul peuple composé de six millions de Néerlandais, il y eut deux peuples placés côte à côte sous le sceptre de la maison d'Orange : l'un de quatre millions de Belges, l'autre de deux millions de Hollandais. Qu'on y ajoute la différence de culte et de langue, la rivalité des deux capitales, l'orgueil national des Hollandais, la répugnance des Belges à se charger du poids écrasant de la dette néerlandaise, et l'on sera convaincu que déjà, par cette seule et première erreur, l'existence du nouvel État pouvait inspirer des craintes sérieuses.

Avec un prince sage, tolérant, modéré, connaissant la situation réelle de l'Europe, la crise eût été, sinon évitée, du moins considérablement retardée dans son explosion. Avec le caractère tenace et les vues étroites du premier roi des Pays-Bas, elle devait se manifester dès les premières années de son règne.

Animé d'intentions loyales et pures, Guillaume voulait sincèrement le bonheur de ses sujets; mais, comme tous les hommes dont l'intelligence est dépourvue d'élévation et d'ampleur, il s'attachait avec opiniâtreté à ses propres idées, et ne supportait ni contradiction ni résistance. Ce défaut était d'autant plus fâcheux que la tendance naturelle de son esprit le portait à se mêler sans cesse d'une foule de questions secondaires et de détails qui doivent être abandonnés aux ministres. Étranger aux idées de son siècle, entouré de conseillers habitués à se plier à toutes ses vues et à subir toutes ses exigences, il ne voyait que des mouvements factieux dans les obstacles que ses actes rencontraient dans les provinces méridionales; et comme son influence personnelle se manifestait dans toutes les sphères de l'administration, il trouvait à chaque pas de nouveaux sujets de mécontentement, qui ne faisaient que le raffermir dans ses desseins. Roi constitutionnel et chef d'un peuple libre, il avait toutes les prétentions, toutes les jalousies, tous les préjugés d'un roi absolu. Quand des milliers de pétitionnaires réclamaient la responsabilité ministérielle, comme une conséquence directe de l'inviolabilité royale, il répondait avec dédain : « Pourquoi mettre en cause les ministres? Que sont-ils? Rien. Je puis bien, si je le juge à propos, gouverner sans ministres ou charger de leurs fonctions quiconque me plaît, fût-ce même un de mes palefreniers, attendu que je suis le seul homme qui agisse et réponde des actes du gouvernement. » Tout appel à l'opinion

Digitized by Google

publique provoquait chez lui un accès de colère ou un sourire de pitié. « Qu'est-ce que l'opinion publique? disait-il. Chacun a la sienne et en change selon les intérêts du moment. » Il mettait son honneur et sa dignité à ne pas accueillir les plaintes de la majorité de ses sujets, parce que toutes les réclamations, même les plus respectueuses et les plus légitimes, étaient à ses yeux des atteintes aux droits de sa couronne. Un homme qui, pendant vingt-cinq années, a vécu dans l'intimité de Guillaume, a dépeint son caractère inflexible dans une seule phrase : « Impossible de le faire revenir sur rien et de déplacer une idée dans cette tête de fer (1). »

Ces sentiments et cette attitude devaient produire leurs conséquences naturelles. La division en Belges et en Hollandais une fois introduite dans la Constitution, dans les Chambres et dans les débats journaliers de la presse, Guillaume se mit à la tête de ses premiers sujets. Il se montra Hollandais dans la collation des emplois publics, dans la répartition des grades militaires, dans l'établissement des impôts, dans le choix de la langue officielle, et jusque dans la désignation du siége des grandes institutions nationales; bref, il se fit partout et en toute occasion l'homme des intérêts et des passions d'une minorité de Hollandais, au détriment des droits et des susceptibilités légitimes d'une majorité de Belges.

Ce déplorable système se manifesta jusque dans la sphère élevée des intérêts religieux. De même que Guillaume s'était fait le chef de deux millions de Hollandais coalisés contre quatre millions de Belges, il se fit l'instrument d'un million et demi de Calvinistes placés en face de quatre millions et demi de catholiques. Il persécuta les membres du clergé qui revendiquaient les droits de l'Église; il défendit aux associations religieuses, vouées à l'instruction, de recevoir au nombre de leurs membres tout candidat non pourvu d'un diplôme de capacité, délivré par un jury nommé par les agents du pouvoir; il expulsa du royaume les Frères de la Doctrine chrétienne; il supprima les athénées, les colléges et les écoles latines établis sous le patronage des évêques; et enfin, pour couronner l'œuvre, il ressuscita, sous le nom de *Collége philosophique*, ce Séminaire-Général de 1787 qui avait amené la révolution brabançonne et la déchéance de Joseph II. C'était du délire!

Guillaume avait espéré que le gouvernement, en dirigeant ses

(1) *Souvenirs biographiques du Comte Van der Duyn de Maasdam*, p. 252.

Digitized by Google

coups contre le clergé belge, se serait procuré l'appui des libéraux des provinces méridionales ; mais cet espoir fut promptement déçu. Les catholiques acceptèrent les libertés constitutionnelles chères aux libéraux, et ceux-ci se constituèrent les défenseurs des libertés religieuses revendiquées par leurs compatriotes. L'*union* se conclut aux applaudissements de la nation, et bientôt le trône, entouré de deux millions de Hollandais, se vit en présence des réclamations énergiques, constantes et unanimes de quatre millions de Belges.

Il était désormais certain que l'existence du royaume des Pays-Bas pourrait être mise en question, le jour même où la crise révolutionnaire, qui se préparait visiblement en France, obtiendrait pour dénouement la chute du trône de Charles X. La révolution de Juillet amena la révolution de Septembre. Les troupes hollandaises furent ignominieusement chassées de la Belgique, et Guillaume, avant de mourir, eut la douleur de devoir placer sa signature au bas d'un traité proclamant l'indépendance de ces provinces dont il avait, pendant quinze années, dédaigné les vœux et bravé les réclamations unanimes.

II

Créé en 1815, le royaume des Pays-Bas, cette *formidable tête de pont de l'Europe du côté de la France* (1), disparut en 1830. Quinze années avaient suffi pour anéantir l'une des plus magnifiques conceptions de la diplomatie moderne.

Sur qui doit peser la responsabilité de ce désastre ? A qui l'histoire imputera-t-elle la dissolution d'un royaume qui renfermerait aujourd'hui, sans compter ses florissantes colonies, huit millions d'habitants ?

Aucun des chefs de l'opposition catholique ne voulait la dissolution du royaume : ils demandaient l'exécution franche et entière de la *Loi Fondamentale*, qu'ils avaient d'abord repoussée comme attentatoire aux droits traditionnels de l'Église ; ils revendiquaient la liberté de la chaire et la liberté de l'enseignement ; ils réclamaient le droit de communiquer librement avec le Saint-Siége ; ils luttaient contre l'esprit calviniste qu'ils rencontraient dans toutes les sphères accessibles à l'influence officielle.

(1) Expression de M. Thiers.

Digitized by Google

Les idées révolutionnaires n'étaient pas moins étrangères aux chefs du camp libéral. Ceux-ci exigeaient le redressement des griefs de la nation : ils luttaient pour obtenir la liberté de la presse, l'égalité dans la répartition des emplois publics, l'usage facultatif de la langue française, un système équitable d'impôts, l'inamovibilité de la magistrature, l'institution du jury et toutes les garanties constitutionnelles que requiert la liberté individuelle. Quelques-uns allaient jusqu'à désirer une séparation administrative entre les provinces septentrionales et les provinces méridionales ; mais aucun d'eux ne songeait ni à la dissolution du royaume, ni à la déchéance de la famille royale.

Dans un de ses derniers écrits, M. de Potter, le chef avoué de l'opposition, l'âme et le guide de toutes les résistances, a dit : « La question d'une séparation entre les provinces du nord et celles du midi ne se présenta jamais à mon esprit comme devant entraîner le morcellement du royaume des Pays-Bas. Je ne l'entendais que comme une séparation purement parlementaire et administrative, qui aurait réuni les deux grandes divisions de l'État par un lien fédéral sous une seule et unique direction politique. Il n'y avait à mes yeux point d'autre moyen de rendre la liberté aux provinces belges, plus peuplées que celles de la Hollande, et qu'une représentation seulement *égale* avait permis jusqu'alors d'opprimer.. Si, en 1829, j'avais pu, n'importe par quelle voie, acquérir la certitude que mes efforts pour tenir haut et ferme le drapeau du redressement des griefs auraient abouti au partage du royaume, je me serais cru le devoir, le devoir impérieux d'ajourner pour ma part toute opposition au gouvernement, comme si l'ennemi eût été aux portes (1). » Ces paroles loyales et sincères, qui rendent avec exactitude les sentiments des hommes les plus influents de l'opposition libérale, trouvent leur confirmation dans les actes les plus importants de la vie du célèbre tribun. A la fin de 1828, il écrivait à Mgr Van Bommel, évêque nommé de Liége : « Nous savons, Monseigneur, qu'honoré de la confiance du roi, vous ne négligerez aucun des moyens en votre pouvoir pour empêcher que des méchants calomnient plus longtemps auprès de lui les vrais amis de la liberté, de la patrie et de ses institutions, qui

(1) Lettre de M. de Potter à M. Huybrecht (*Revue trimestrielle*, t. XVI, p. 135 et 137). On trouve à ce sujet des renseignements détaillés dans le dernier écrit de M. L. Jottrand, *Louis de Potter* (Brux., Decq. 1860), qui a paru dans la *Revue trimestrielle* de juillet.

Digitized by Google

sont, par cela même, les vrais amis de l'auguste chef de l'État (1).» Le 2 août 1830, condamné au bannissement et foulant déjà la terre de l'exil, il écrivait au roi même : « Sire, sauvez la Belgique, il en est temps encore. Mais hâtez-vous de la sauver : car il pourrait bientôt n'en être plus temps. La Belgique voudrait vous devoir son indépendance; mais cette indépendance, vous ne pouvez la lui conserver qu'en la rendant libre et heureuse, qu'en réparant la longue série d'injustices sous lesquelles votre ministère, aussi impopulaire que celui que les Français viennent de renverser et de chasser avec toute une dynastie de rois, a accablé la moitié de votre royaume (2) ! » Tel était son langage lorsque le trône de Charles X avait disparu dans la tempête et que les tendances démocratiques de la révolution de Juillet autorisaient les espérances les plus audacieuses !

Chose étrange et presque incroyable ! La révolution de Paris et l'expulsion de la branche aînée des Bourbons ne provoqua que des sarcasmes et de fades plaisanteries à la cour de la Haye. Dans les malheurs de Charles X on ne voyait qu'une humiliation infligée aux tendances et aux prétentions de l'Église catholique ! « Le roi de France, disait-on, n'était qu'un jésuite couronné; il a mérité son sort (3) ! » On ne comprit la gravité de l'événement que lorsque, dans le cours du mois suivant, des émeutes éclatèrent à Bruxelles, à Liége, à Anvers et ailleurs. Cependant, il importe de le remarquer, même alors les Belges les plus exaltés se seraient contentés d'une simple séparation administrative. L'adresse de la bourgeoisie de Bruxelles, datée du 28 août et portée à La Haye par une députation des notables, renfermait la phrase suivante : « Sire, les soussignés, *vos respectueux et fidèles sujets*,... ont calmé l'effervescence la plus menaçante et fait cesser de graves désordres... Ils vous supplient, sire, par tous les sentiments généreux qui animent le cœur de Votre Majesté, d'écouter leur voix et de mettre ainsi un terme à leurs justes doléances. » Le 3 septembre, plusieurs membres des États-Généraux, qui avaient entamé une négociation avec le prince d'Orange, adressèrent aux habitants de la capitale une proclamation dans laquelle on lisait : « Nous avons représenté à Son Altesse Royale qu'au milieu de l'entraînement

(1) L. Jottrand, *Louis de Potter*, p. 52.
(2) *Souvenirs personnels*, par de Potter, t. I, p. 101 (2e éd.).
(3) De Gerlache, *Histoire des Pays-Bas*, t. I, p. 246.

Digitized by Google

des esprits, *la dynastie de Nassau n'a pas cessé un instant d'être le vœu unanime des Belges* (1). »

Que fit le roi Guillaume? Au lieu de convoquer immédiatement les États-Généraux et de soumettre à leurs délibérations les vœux énergiquement manifestés par toutes les provinces méridionales, il perdit tout le mois d'août à réunir une armée destinée à comprimer le mouvement national par la force. Après avoir attaqué et mitraillé Bruxelles, cette armée fut honteusement expulsée du sol belge; puis les États-Généraux, enfin réunis depuis le 13 septembre, votèrent la séparation du nord et du midi du royaume. Malheureusement le sang avait coulé, le peuple connaissait sa force, les malheurs de la capitale criaient vengeance, et le roi des Pays-Bas entendit en 1830 la phrase laconique que Louis-Philippe devait entendre en 1848 : « Il est trop tard! »

Nous avons cru devoir entrer dans ces détails, parce que les historiens qui écrivent en dehors de nos frontières ne présentent pas toujours les faits sous leur véritable jour. On en trouve une preuve nouvelle dans le volume sur lequel nous allons appeler l'attention des lecteurs de *la Belgique*.

III

M. Carlo Gemelli consacre le premier chapitre de son livre à l'appréciation des causes qui amenèrent la révolution de Septembre et la ruine du royaume des Pays-Bas. A côté de quelques pages qui exposent très-bien les tendances de l'opposition parlementaire et la nature des luttes amenées par les attaques courageuses de la presse, nous y avons remarqué plus d'une erreur grave, plus d'une affirmation propre à égarer l'opinion des hommes qui ne possèdent pas une connaissance personnelle des événements de 1830.

La grandeur de la conception politique réalisée par les traités de 1815 a complétement échappé au publiciste italien. A ses yeux, la réunion de la Belgique et de la Hollande était « une étrange idée inspirée par la haine et la crainte de la France, un dangereux présent de la Sainte-Alliance, une faute impardonnable du Congrès de Vienne, une vaine et folle prétention des despotes, une annexion injuste et qui ne pouvait produire que de mauvais

(1) De Gerlache, *ibid.*, p. 261.

Digitized by Google

effets, etc. » On avouera qu'il serait difficile de dénaturer plus complétement les vues et le but de la diplomatie européenne. Si le Congrès de Vienne n'avait commis d'autre erreur, d'autre injustice que l'érection du royaume des Pays-Bas, tous ses membres pourraient avec une confiance entière attendre le jugement définitif de l'histoire. Le « dangereux présent de la Sainte-Alliance » était un boulevard destiné à protéger l'indépendance des peuples de l'Europe centrale. La « prétention des despotes », au lieu d'être « vaine et folle », était sage, large, glorieuse et à la hauteur de la science politique. Si les souverains coalisés, au lieu de décerner la couronne à Guillaume Ier, avaient placé sur le trône un prince tel que Guillaume II ou Léopold Ier, le royaume des Pays-Bas serait encore debout, et ni la Belgique ni la Hollande n'auraient à redouter les convoitises ambitieuses de leurs voisins !

Nous n'avons pas été moins surpris d'entendre affirmer que la noblesse belge s'était séparée de Guillaume Ier parce qu'elle n'avait pas obtenu une part suffisante dans la répartition des fonctions publiques. Le fait est que, dès le premier jour, la noblesse des provinces méridionales, loin de briguer les charges de la cour, prit une attitude de réserve et de méfiance que les événements postérieurs vinrent bientôt justifier. Pendant quinze années, elle unit ses efforts patriotiques à ceux de toutes les classes de la nation. Si elle avait voulu se séparer de ses compatriotes et se contenter d'une large part dans les faveurs officielles, Guillaume aurait accueilli ses avances avec empressement (1).

M. Gemelli commet une erreur plus grave encore lorsqu'il affirme que la révolution de Juillet trouva les Belges dans les dispositions les plus favorables pour s'insurger contre un gouvernement qu'ils détestaient. Les faits que nous avons rappelés suffisent pour réfuter cette affirmation. Si la révolution de Paris fut suivie de la révolution de Septembre, il n'en est pas moins vrai que la cause réelle de la catastrophe doit être cherchée, non dans les passions révolutionnaires des Belges, mais uniquement dans l'inconcevable aveuglement du roi Guillaume pendant les deux mois qui séparent les deux événements.

L'auteur est plus véridique et plus juste quand il s'occupe de la

(1) Pour savoir à quoi s'en tenir sur les avances faites par Guillaume à la noblesse belge, on n'a qu'à lire les *Mémoires du comte de Mérode-Westerloo*.

Digitized by Google

résistance énergique que les catholiques opposèrent aux actes et aux tendances du gouvernement de La Haye :

« Tout en vantant et en proclamant la tolérance, dit-il, Guillaume n'accordait pas dans son Statut une égale garantie pour tous les cultes, pour la liberté de l'enseignement et la liberté de la presse. Il voulait que les prêtres fussent tolérants et pratiquassent la charité évangélique, mais il refusait de se dépouiller de la puissance spirituelle et papale dont il s'était investi pour les matières religieuses. Il répondait durement et fièrement aux plaintes des évêques, ne cachait pas sa haine contre le parti catholique et prétendait être le maître de la religion, de l'enseignement, de la liberté et de tous les autres biens chers à tout peuple civilisé. La tolérance, il est vrai, était une condition nécessaire à l'agrégation des deux peuples, mais le gouvernement ne pouvait pas la proclamer d'un côté et la méconnaître de l'autre. Il était donc de son devoir de ne pas faire dégénérer cette tolérance en indifférence ou en persécution ; de respecter la religion des sujets catholiques ou protestants, de la faire tourner au profit de l'État ou de la couronne. »

Plus loin, M. Gemelli ajoute :

« Guillaume voyait que le plus grand obstacle à ses desseins était le fervent attachement de ses nouveaux sujets à l'Église romaine et aux doctrines catholiques. Il savait que le Statut avait été repoussé surtout par l'influence du clergé, et n'ignorait pas que les longues luttes qui avaient surgi entre lui et les évêques étaient vivement soutenues par le parti catholique, qui détestait le calvinisme et son gouvernement. Il jugeait donc qu'il était temps de briser le lien qui tenait les Belges enchaînés au chef de l'Église catholique, qui, selon lui, était un prince étranger. »

L'impartialité de l'auteur italien serait complète si, quelques lignes plus bas, il n'avait pas commis l'inconséquence d'ajouter que « l'idée de Guillaume n'était pas tout-à-fait condamnable (1) ! »

Les chapitres II à VII renferment le récit des événements accomplis depuis les troubles du 24 août 1830 jusqu'à l'inauguration du roi Léopold, le 21 juillet 1831. Ici encore, nous avons remarqué plus d'une lacune, plus d'une erreur, et parfois aussi un certain ton déclamatoire qui n'obtiendra que peu de succès en Belgique. M. Gendebien aura quelque peine à se reconnaître dans le portrait suivant :

« *Il croyait que la foi révolutionnaire est la seule religion de notre siècle,*

(1) Page 47.

Digitized by Google

que ses disciples doivent être des apôtres, que la force réside dans l'union, que le sacrifice et le martyre sont un devoir pour les citoyens dans l'intérêt général. »

Et que dire de cette exaltation chaleureuse de la vertu révolutionnaire... du sang ?

« Les peuples s'émancipent avec le sang, et la vraie liberté, celle qu'on lègue à ses enfants et à sa postérité la plus reculée, ne s'acquiert pas avec la *modération doctrinaire*, ni avec les concessions incertaines qu'on attend des princes et des gouvernements ! »

On peut ajouter que cette partie de l'ouvrage ne dénote pas la connaissance des documents diplomatiques qui attendent encore leur publication. Si M. Gemelli avait eu accès aux archives nationales, il n'aurait pas gardé un silence absolu à l'égard d'une combinaison très-ingénieuse, destinée à placer le roi de Saxe sur le trône constitutionnel des Belges. Un membre influent du ministère du Régent voulait engager le roi de Saxe à céder sa couronne à la Prusse, en échange des provinces rhénanes ; celles-ci eussent été réunies à la Belgique, et l'Europe aurait ainsi rétabli, sans guerre, sans sacrifices et avec un peuple exclusivement catholique, le boulevard nivelé par la révolution de Septembre. Un négociateur fut même envoyé à Dresde, où il reçut pour toute réponse l'ordre d'évacuer le pays dans les vingt-quatre heures.

Le chapitre VIII traite des négociations diplomatiques, de la campagne de 1831, du siége d'Anvers par l'armée française, des *dix-huit articles*, des *vingt-quatre articles*, et finalement de la convention de Zonhoven. Ici, nous le disons à regret, tout est manifestement insuffisant. La question luxembourgeoise et celle relative aux enclaves hollandaises du Limbourg sont mal résolues. L'important débat qui a surgi à l'occasion de la violation de la suspension d'armes par l'armée hollandaise est à peine indiqué. Les célèbres traités des *dix-huit articles* et des *vingt-quatre articles*, c'est-à-dire les actes diplomatiques qui reconnurent la nationalité belge, n'ont pas été étudiés avec l'attention requise. Il n'est pas possible qu'un lecteur qui se bornerait à lire le livre de M. Gemelli se forme une idée exacte de l'importance des négociations qui passionnèrent si longtemps et si vivement le Congrès et les Chambres. Quant au siége d'Anvers, l'auteur se sert d'une comparaison pour le moins étrange :

Digitized by Google

« La scène qui se passe sur les rives de l'Escaut peut être assimilée à ces pompes sanglantes dont on ne trouve des exemples que sur les bords du Tibre, où les corps meurtris des captifs Gaulois étaient immolés sans pitié pour assouvir la soif des maîtres du monde. Mais si les gladiateurs de la Gaule tombaient sur l'arène romaine avec l'unique certitude de la mort, les Hollandais tombaient avec la certitude de la gloire et de l'admiration du monde. »

Le ton déclamatoire que nous avons déjà signalé se retrouve dans la Conclusion placée à la fin de l'ouvrage. On y rencontre notamment une longue tirade en l'honneur de toutes les révolutions passées, présentes et futures. « D'ordinaire, et peut-être à tort, dit M. Gemelli, on redoute et on maudit les révolutions, comme les maux les plus terribles. Mais ces maux sont l'origine de la vie des peuples, laquelle commence avec la liberté et *ne s'acquiert que par le seul moyen des révolutions.* » Si telle est l'opinion de tous les compatriotes de l'auteur, si tous les partis italiens pensent que les révolutions sont le seul moyen de conserver *la vie des peuples*, la Péninsule ne trouvera que des ruines et du sang au bout de la carrière où elle se précipite aujourd'hui avec une ardeur fiévreuse! Comme chaque parti comprend la vie des peuples à sa manière, il en résulte naturellement que, si les révolutions sont le seul moyen de mettre la vie nationale en harmonie avec les besoins de la liberté, elles doivent être permanentes dans les États constitutionnels!! Telle est la dernière conséquence d'une théorie dont M. Gemelli, nous en sommes persuadé, n'a pas compris la portée réelle. Il est vrai que ces exagérations et ces déclamations ne se rencontrent que rarement dans son ouvrage. Le ton général du livre est calme et digne, surtout lorsque l'auteur s'occupe du clergé catholique. Nous en trouvons un nouvel exemple dans les lignes suivantes, consacrées à la liberté d'enseignement issue de la révolution.

« La révolution, en proclamant la liberté de l'enseignement, laissa pleine liberté aux trois nouveaux éléments issus du nouvel ordre de choses, c'est-à-dire, la commune, la province et le clergé. Ce régime, fondé sur le principe que le droit d'enseigner est un droit commun, développa et consolida toute la puissance et l'indépendance des institutions communales et provinciales de la Belgique. Le clergé aussi, qui avait pris une si grande part dans le mouvement politique du pays, se montra complétement digne de la liberté reconquise; il contribua considérablement à la propagation des saines doctrines, au progrès moral et intellectuel du peuple belge. De cette manière, l'instruc-

Digitized by Google

tion élémentaire se basa sur le principe proclamé par la révolution. Les écoles s'ouvrirent en grand nombre, le clergé favorisa ces établissements, les provinces et les communes les favorisèrent et leur vinrent en aide. »

Le même esprit d'impartialité se révèle dans le passage suivant, où l'on trouve, à côté de quelques erreurs, des aveux précieux à recueillir sous la plume d'un homme qui ne dissimule pas ses sympathies pour les idées révolutionnaires :

« Nous avons déjà dit qu'avant les événements de 1830, le parti libéral et le parti catholique s'étaient alliés, et que leur union amena le triomphe de la révolution, qui fit naître de nouveaux partis, les uns favorables à la France ou à la maison d'Orange, les autres demandant l'indépendance nationale. Après la victoire et la consolidation du gouvernement, ces partis s'allièrent de nouveau en reprenant leurs anciens noms et leur ancienne division en parti catholique et en parti libéral. Ces deux partis restèrent unis, ou pour mieux dire, ils agirent de commun accord jusqu'à ce que l'indépendance du pays fut définitivement assurée, et que toute discussion avec la Hollande fut résolue. La paix ayant été conclue décidément le 19 avril 1839, cette alliance se rompit de nouveau, une scission se fit plus ardente entre les catholiques et les libéraux, et donna origine à une lutte de prééminence dans les questions d'ordre intérieur, et d'ambition pour posséder et conserver le pouvoir. Mais il faut ajouter que les uns et les autres restèrent fermes et unis dans les questions de politique intérieure pour maintenir inviolable l'émancipation de la Belgique. C'est là un mérite et une gloire incontestables pour le clergé belge, qui, s'il voulut dominer le pays, comprit aussi les devoirs et la dignité du citoyen.

» Le parti catholique belge embrassa les idées de progrès et de liberté pour ne pas perdre sa suprématie ; il combattit les tendances républicaines et l'annexion à la France, en les proclamant antinationales et anticatholiques, afin de conserver son pouvoir sans opposition, sans danger et sans difficulté de la part du gouvernement. Libre et uni, le clergé belge devint ainsi un corps qui à côté de ses devoirs a ses droits ; à côté de l'obéissance, a ses garanties, lesquelles lui permettent de développer sans empêchement les doctrines nécessaires au maintien et à la propagation de son influence et de son empire sur le peuple. La révolution achevée, le clergé se montra en effet le plus ferme soutien du trône et du gouvernement. Défenseur du roi protestant d'une nation catholique, il a donné un exemple évident de sa profonde connaissance des affaires de ce monde et de la manière dont il saurait les diriger. Les prêtres comprirent qu'ils seraient plus puissants sous un roi protestant que sous un prince catholique, qui aurait facilement suspecté leur immense autorité. Toutefois, il est juste de le dire, le clergé belge, quoique très-influent sur le peuple, sur le gouvernement et sur la cour, n'a jamais

Digitized by Google

lésé les libertés conquises par son pays, mais au contraire il a secondé avec désintéressement et habileté le maintien et le développement de ces libertés. Cette conduite est le résultat de la situation réciproque des partis. »

Pourquoi faut-il que, dans une autre partie de son livre, M. Gemelli, commettant une nouvelle inconséquence, accuse le clergé de chercher dans l'enseignement un accessoire de la confession, afin qu'il puisse « dominer à son aise »? Pourquoi surtout fait-il à la liberté d'enseignement, telle qu'elle existe en Belgique, l'étrange reproche d'être contraire à... l'égalité!

L'*Histoire de la Révolution belge* se distingue par un mérite littéraire incontestable; mais, à notre avis, elle ne suffit pas pour donner aux Belges, et à plus forte raison aux étrangers, des notions exactes et complètes sur la régénération politique du pays. Quant à la traduction de M. Royer, elle mérite des éloges sous le triple rapport de la clarté, de la concision et de l'élégance.

J.-J. THONISSEN.
Professeur à l'Université de Louvain.

Digitized by Google

POÉSIE.

LA SŒUR ROSALIE [1].

LA VOCATION.

O Jésus, me voici devant ta douce image;
Je viens à tes genoux raffermir mon courage,
Et chercher, aux rayons de ton regard divin,
La lumière qui doit éclairer mon chemin.
Où diriger mes pas, Seigneur? La nuit est sombre;
Autour de moi le doute a répandu son ombre;
Je cherche, mais en vain; je frémis, quand je voi
Le mystère profond qui s'accomplit en moi,
Quand je sens dans mon sein ces ardeurs, cette flamme,
Et ce besoin d'aimer qui dévore mon âme.
D'où viennent ces frayeurs, ces larmes dans mes yeux,
Et ces ravissements qui m'enlèvent aux Cieux;
Ces transports généreux, ces lâches défaillances,
Ces lourds abattements, ces vagues espérances,
Cet amour qui voudrait embraser l'univers?
Oh! qui m'expliquera ces mouvements divers?
Est-ce la voix du monde, est-ce Dieu qui m'appelle?
Dieu! le monde! ah! j'ai vu, sous un jour trop fidèle,
Ce monde, piége affreux où tant de cœurs sont pris;
Je l'ai vu, je l'ai fui; je ne l'ai pas compris.

(1) Ces vers ont été inspirés par le charmant et touchant ouvrage de M. de Melun, si justement couronné par l'Académie française.

Digitized by Google

En vain, pour me créer une âme à son image,
Il a sur mes discours composé son langage;
Inutiles efforts! je ne le suivrai pas.
En vain il a semé les plaisirs sur mes pas;
Que me font ses plaisirs? que me font ses caresses?
Je foule aux pieds ses dons, ses attraits, ses promesses :
Ce n'est pas lui qui doit triompher de mon cœur.
O Jésus, doux Jésus, mon céleste vainqueur,
C'est toi seul, je le sens, dont la voix que j'implore
Peut trouver le chemin d'une âme qui t'adore,
Et dont un seul regard, par l'amour projeté,
Peut finir mon angoisse et mon anxiété.
Achève, il en est temps, achève ton ouvrage.

O toi, qui de Simon relevas le courage
En ce jour où sa foi, que le doute troublait,
Faible, comme ses pas, sur les flots chancelait;
Toi qui d'un mot calmas la Veuve en sa détresse;
Toi qui montras sa voie à l'humble pécheresse,
Et qui, semant l'amour au milieu des éclairs,
Fis entendre, du haut de tes cieux entr'ouverts,
Au bourreau de tes saints, armé contre toi-même,
L'appel, le tendre appel de ta grâce suprême;
O Dieu, que ta sagesse illumine ma foi;
Dis-moi par quel chemin je dois aller à toi;
Guide mon zèle ardent aux saintes découvertes;
Viens, mon âme t'attend, ses ailes sont ouvertes,
Et, comme ton esprit ravit Paul dans les cieux,
Qu'il emporte vers toi mon vol mystérieux.

II

LA VOIX DE DIEU.

Je suis à toi, ma bien-aimée;
Le vent souffle : prends ton essor;
Va, de mon amour enflammée,
Sur le Calvaire ou le Thabor.
Ton champ de bataille est la terre;
Le monde te fera la guerre;

Digitized by Google

Brave son orgueil irrité;
Mais, pour assurer ta conquête,
D'un voile saint couvre ta tête,
Sois la sœur de la Charité.

Tu vas combattre la souffrance,
Les craintes, les mortels regrets,
Et faire luire l'espérance
Où gémissent les maux secrets.
L'enfance au berceau délaissée,
La vieillesse morne et glacée
Se réchaufferont près de toi;
Tout ce qui gémit et soupire,
Proclamant ton aimable empire,
Viendra s'abriter sous ta loi.

Tu paraîtras, et ton image
Sera pour le pauvre séjour
Ce qu'est, au sein d'un noir orage,
Un rayon de l'astre du jour.
Sous ton sourire et tes caresses
Fuiront les profondes tristesses
Qui ravagent les cœurs mortels;
Et la paix, cette paix que j'aime,
Cette sainte enfant de moi-même,
Sur la terre aura des autels.

Mais une autre voix te réclame:
Arme-toi pour d'autres combats:
Voici les misères de l'âme;
Va, ma fille, ne tremble pas.
Vois-tu ces noires flétrissures,
Profondes et larges blessures
Que fait le vice à la vertu?
Brillant de ta chaste auréole,
Va relever d'une parole
Le front dans la fange abattu.

Digitized by Google

Arrache la simple jeunesse
Aux piéges de la volupté;
Dévoile à la pâle vieillesse
L'horreur de son iniquité.
Ardente à poursuivre le crime,
Descends jusque dans cet abîme
Où tant d'âmes vont s'engloutir:
Confonds leur ivresse infernale
Sous ta royauté virginale;
Sauve-les par le repentir.

Je viens de te montrer le monde
Tel qu'il est et sera toujours :
Scène affreuse, en crimes féconde,
Que le temps emporte en son cours.
Je vais ouvrir devant ton zèle
Ton siècle tel qu'il se révèle
Aux yeux du sage épouvanté,
Ce siècle ignoré de lui-même
Obscur et sinistre problème,
Posé devant la charité.

Oui, c'est un siècle impie, où la foule en démence,
Courant à de folles erreurs,
S'échappe de son lit comme une mer immense,
Déployant au loin ses fureurs;
Emportant dans son cours, au milieu des tonnerres,
Les vertus, les mœurs et les lois;
Brisant, sous les débris des trônes séculaires,
La sainte majesté des rois;
Où des tribuns menteurs, à la bouche baveuse,
Qu'entoure un peuple haletant,
Poursuivent de leurs cris la vertu généreuse,
Sifflent le mérite éclatant,
Et, grossissant leurs voix d'une vaine hyperbole,
Vont hurler dans les carrefours
Que le temps est venu d'accomplir la parole,
D'aspirer à de plus beaux jours;

Digitized by Google

D'aller, le fer en main, réclamer le partage
Des humaines félicités;
De prendre au ravisseur l'éternel héritage,
Aliment de ses voluptés;
De s'asseoir, à leur tour, aux tables enflammées
Par le feu des joyeux festins,
Et de boire, à longs traits, aux coupes parfumées,
L'oubli de leurs tristes destins;
Et, de crainte qu'un jour le vaincu ne s'éveille
Frappant son vainqueur inhumain,
D'immoler sans pitié le maître de la veille
Au maître heureux du lendemain.

Voilà ce cri sanglant des plus tristes batailles
Dont la terre ait le souvenir,
Qui retentit encore au fond de ses entrailles,
Et qui menace l'avenir.
Alors, l'Europe a vu la pâle Convoitise,
L'Envie au sinistre regard,
Et le Crime flétri que la vengeance attise,
Courant sous le même étendard,
Commencer en hurlant cette effroyable guerre
Dont le monde entier a frémi,
Où l'ami dans l'ami, le frère dans le frère,
Voyait, frappait un ennemi;
Guerre que le ciel seul dans ses fastes rappelle,
Quand Satan, le vil séducteur,
Conduisait au combat sa phalange rebelle,
Contre son Dieu, son Créateur.
Quelle vertu pourra de ces sombres années
Prévenir les affreux retours?
Quelle vertu pourra sauver tes destinées,
O siècle, de ces mauvais jours?
Dire au pauvre qu'il doit voir l'or et la fortune
Sans envie et sans désespoir,
Que le sort est divers, la misère commune
Et commun le devoir;
Au puissant, que le riche à tout ce qui soupire
Doit offrir l'appui de sa main.

Digitized by Google

Que l'aumône d'un mot, d'un geste, d'un sourire,
Vaut mieux que l'aumône du pain?
Oh ! qui le comblera, cet insondable abîme :
La richesse! la pauvreté?
Ce sera du Seigneur l'enfant simple et sublime,
La tendre Sœur de Charité;
Ce sera toi, ma fille : à l'ardeur de ton zèle
Il faut de grands maux à guérir;
A l'âme que le Christ sur ses traces appelle,
Il faut un monde à conquérir.

III

LA CHARITÉ.

La voici; la candeur brille sur son visage;
Un parfum de pudeur révèle son passage;
La joie étincelle en ses yeux;
Un ange du Seigneur l'a conduite, sans doute :
On voit qu'elle a semé le bonheur sur sa route,
Qu'elle a moissonné pour les Cieux.

Elle marche à pas lents et la tête baissée;
De touchants souvenirs occupent sa pensée :
Le Ciel a béni sa ferveur;
Son front est rayonnant; son cœur bat d'allégresse.
Oh! ne la troublez pas dans cette sainte ivresse :
Son âme est avec le Sauveur.

C'est elle; voilà ceux que son amour protége,
Les élus de son cœur, son gracieux cortége,
Tous les pauvres déshérités :
Femmes, enfants, vieillards, tous ceux que la misère,
La honte et la douleur poursuivent sur la terre,
Sous son aile pure abrités.

O vous dont le regard se repose sur elle,
Dont elle a consolé par un amour fidèle

Digitized by Google

Et la souffrance et l'abandon,
Dites, dites bien haut au monde qui l'ignore,
Ce qu'elle a fait pour vous, ce qu'elle fait encore,
Pourquoi vous bénissez son nom.

— « Ah! disent les enfants, c'est qu'elle est notre mère :
» Elle nous a sauvés de l'indigence amère,
» Du vice, frère de la faim;
» Nos mères ici-bas, et que Dieu leur pardonne,
» Nous avaient délaissés; elle, pieuse et bonne,
» Nous a réchauffés sur son sein.

» Elle nous a dressés à bénir dès l'aurore
» Le nom sacré du Dieu que l'univers adore,
» A l'invoquer dans nos malheurs;
» A vénérer sa main, qu'il nous frappe ou nous aide,
» A bénir le travail, châtiment ou remède,
» Dans nos fautes et nos douleurs.

» C'est notre mère à tous, nous sommes sa famille.
— » Oui, c'est bien notre mère, a dit la jeune fille:
» Loin des sentiers d'iniquité,
» Elle a su diriger notre simple jeunesse
» Vers ces asiles saints qu'embellit la sagesse,
» Où croît la fleur de pureté.

» Oh! qu'elle a fait de bien à nos âmes froissées!
» Le mal allait entrer dans nos chastes pensées :
» Elle a paru, le mal a fui.
» Le jour s'est fait en nous; quel éclat, quelle flamme!
» Oh! qu'il fait beau, Seigneur, dans les jardins de l'âme
» Où le soleil divin a lui! »

— « Dieu, sur elle étendez votre main paternelle,
» Dit la voix des vieillards; nous périssions sans elle;
» De l'indigent triste est le soir.
» Elle a vu nos douleurs : à notre âge débile
» Elle a donné le pain, un lit, un doux asile,
» A notre âme un céleste espoir.

Digitized by Google

» Seigneur, vous l'avez vue, en ces jours de détresse
» Où de vos châtiments la fureur vengeresse
» Frappa les hameaux, les cités,
» Où, glaçant les mortels de ses regards livides,
» Le noir fléau régnait sur les chaumières vides
» Et sur les cœurs épouvantés.

» Qui calma les transports, les rages insensées?
» Qui sauva notre esprit des coupables pensées,
» Des soupçons et des noirs desseins?
» C'est elle : près de nous elle était à toute heure,
» Sa présence éclairait notre pauvre demeure
» Et versait la paix dans nos seins. »

— « A nous, à nous aussi de raconter sa vie,
» Dit une voix sortant de la foule ravie.
» Et qui n'a pas gémi sur ces temps malheureux
» Où la Discorde impie, aux pensers ténébreux,
» Avait dans tous les cœurs allumé ses colères?
» Le sol ému tremblait sous les flots populaires;
» Car, de tous les côtés, des sombres carrefours,
» Des quartiers populeux aux sinistres détours,
» L'Émeute, au front sanglant, à la lèvre enflammée,
» Avait pour le carnage envoyé son armée,
» Et nous, comme enivrés de l'odeur des combats,
» Désertant le travail pour voler sur ses pas,
» Nous étions là, debout, noircis par la cartouche,
» La rage dans les yeux, la menace à la bouche,
» Et brûlant d'envoyer, sacrilége transport,
» Dans le sein fraternel, le plomb avec la mort.
» Déjà, de la mêlée ouvrant l'horrible scène,
» La foudre des combats résonnait sur l'arène;
» De morts et de mourants s'élevait un monceau;
» Terrible mugissait le faubourg Saint-Marceau :
» Mais soudain au fracas succède le silence;
» Sur le terrain fumant une femme s'élance :
» C'est elle; son œil luit d'un éclat surhumain
» Et du Dieu qu'elle sert l'image est dans sa main.
» Est-ce ici, dans le sang, pleins d'une folle ivresse,
» Dit-elle, que je vois les fils de ma tendresse?

Digitized by Google

» Après tant de soupirs, de peines, de travaux,
» D'efforts multipliés pour adoucir vos maux,
» Deviez-vous réserver à mon âme blessée
» Le spectacle hideux d'une lutte insensée
» Où pour vous, si jamais triomphait votre orgueil,
» La victoire serait la misère et le deuil?
» Ah! par le Dieu Sauveur, si grand dans son martyre,
» Qui de ses yeux aimants sur son cœur vous attire,
» Par ce Christ dont la loi nous dit : souffrir, aimer;
» Et dont les bras tendus veulent vous désarmer;
» Par ce Christ dont le sang effaça de la terre,
» De l'homme et de Satan l'union adultère,
» Quittez ces lieux maudits et ces jeux meurtriers,
» Et, le front dans les mains, allez dans vos foyers,
» Par vos longs repentirs, vos sanglots et vos larmes,
» Faire oublier à Dieu les forfaits de vos armes. »

» Elle disait encore, et tout notre courroux,
» Vaincu par son regard, tombait à ses genoux,
» Et nous suivions ses pas, abjurant la discorde,
» Avides de la paix que le Seigneur accorde,
» Et joyeux de revoir, en ce jour irrité,
» Souriant devant nous, la Sœur de Charité. »

Alexandre Couvez.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

CHOIX DES MÉMOIRES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN (1).

Ce n'est pas la première fois que nous entretenons nos lecteurs d'une association qui se trouve annexée à l'Université catholique de Louvain, sous le nom de *Société littéraire* (2). Préparer à la défense de la religion et des vrais principes de l'ordre social les jeunes gens qui fréquentent les cours universitaires, les former, sous la direction de maîtres habiles, à l'art de discuter et d'écrire, tel est le but éminemment utile qu'ont eu en vue les fondateurs de cette association.

Ceux qui s'intéressent à la prospérité de notre grande école catholique, verront avec plaisir, en parcourant les dernières publications de la *Société littéraire*, qu'elle marche résolument et mieux que jamais dans sa véritable voie. Comme le disait le rapporteur de ses travaux pendant l'année 1856-1857, « elle a compris que son intérêt ne consiste pas à circonscrire son activité dans un cadre d'abstractions de tout genre, et à puiser exclusivement aux sources de Rome et d'Athènes. Présenter sous leur véritable jour certains faits glorieux de notre histoire et travailler ainsi à l'édifice de la vérité autant qu'à celui de notre gloire nationale; demander aux sciences sociales des remèdes ou du moins des palliatifs aux divers maux dont la société contemporaine est accablée ; se placer sur le terrain de la philosophie pour combattre, avec les armes de la foi et de la raison, les mille erreurs qui se disputent les intelligences ; chercher à revêtir des beautés du langage et du style des sujets empruntés à la science et aux arts; s'efforcer enfin d'opposer à la littérature de nos jours une littérature plus élevée et toute chrétienne, telle est la noble tâche que se sont imposée les membres de la Société littéraire et qu'ils ont su jusqu'ici remplir avec succès. »

Cette association compte aujourd'hui vingt-deux ans d'existence, et elle n'a rien perdu de sa ferveur primitive. Elle est même entrée depuis quelque temps dans un état de prospérité qui lui promet une vie aussi longue que

(1) T. VIII. 1 vol. in-8° de LXXXVIII-406 pages. Louvain, Vanlinthout et Ce, 1860.

(2) Voir l'article de critique littéraire sur le t. VII du *Choix de Mémoires*, au t. IV de *la Belgique*, octobre 1857.

Digitized by Google

celle de l'*Alma Mater*, qui lui a donné le jour. Jamais les listes de ses membres ne furent mieux remplies. Elle compte dans son sein à titre de membres honoraires, d'illustres prélats, des académiciens distingués, des littérateurs et des hommes d'État célèbres, un grand nombre de savants du pays et de l'étranger. De temps à autre elle publie un volume de Mémoires choisis. Elle en est maintenant à son huitième volume. Ces Mémoires l'ont fait connaître au loin et lui ont valu une place honorable parmi les institutions analogues agrégées à des écoles publiques. Voici du reste un fait qui prouve combien la Société a rencontré de sympathies dans le monde scientifique. Il y a deux ans on a vu deux savants étrangers, M. Capustine, professeur à l'Université de Saint-Pétersbourg, et M. Camus, professeur à l'Université de Madrid, en venir étudier l'organisation, sur les lieux, et l'un d'eux même solliciter un diplôme de membre honoraire.

Pendant les trois années qui viennent de s'écouler, les Mémoires suivants ont été lus dans les réunions de la Société :

Une *Notice sur la vie et les écrits de Corneille Stévens*, par M. Th. Lamy (1);

Une *Étude sur la bataille de Wœringen*, par M. Oswald Van den Berghe (2);

Un *Fragment d'histoire nationale, Henri-le-Guerroyeur*, par M. Namèche (3);

Une *Étude sur la vie de saint Avite*, par M. Parizel (4);

Des *Considérations sur les tendances de la littérature contemporaine à propos d'Octave Feuillet et d'Émile Augier*, par M. Léon de Monge (5);

Un *Mémoire sur le libre examen dans ses rapports avec la foi catholique*, par M. Van Steenkiste;

Un travail intitulé : *Le théâtre contemporain et M. Dumas fils*, par M. C. Biart;

Un autre travail *sur l'unité artistique dans les cathédrales du XIIIe siècle*, par M. Oswald Van den Berghe (6);

Une réponse à la dernière œuvre d'Edgar Quinet, *La Révolution religieuse au XIXe siècle*, par M. Busschots;

(1) Insérée dans la *Revue catholique* (année 1857) et tirée à part.

(2) Cette étude forme le chapitre V de la dissertation que M. Oswald Van den Berghe a publiée pour le doctorat, intitulée : *Jean-le-Victorieux, duc de Brabant*. Louvain, 1857, in-8°.

(3) Publié dans le Ve vol. de son *Cours d'histoire nationale*.

(4) Imprimé dans sa dissertation pour le doctorat, intitulée : *Études sur la vie et les écrits de saint Avite, évêque de Vienne*; Louvain, 1859, vol. in-8° de 328 pages. Vanlinthout et Ce. — Voir *la Belgique*, t. VIII, octobre 1859.

(5) Publiées dans *la Belgique*, livraison de mars 1857.

(6) Publié dans les *Annales de l'Académie d'archéologie de Belgique*, Anvers, 1857, t. XIV, 4e livre, pp. 437-62.

Digitized by Google

Une étude *sur les poëtes belges au moyen-âge*, par M. Busschots ;

Une pièce de vers intitulée : *Combats et triomphes du Christ*, par M. Stillemans ;

Une étude *sur la vie de Jean Sturmius*, par M. Ferdinand Lefebvre (1) ;

Une page d'histoire nationale, l'histoire de Liége depuis Notger jusqu'à Wason, par M. Namêche (2) ;

Un travail *sur le symbolisme chrétien considéré dans les stalles de l'église de sainte Gertrude, à Louvain*, par M. Solbreux ;

Un mémoire intitulé : *le Catholicisme et l'État*, par M. Miot ;

Un autre mémoire intitulé : *M. Renan, la Révélation et les langues sémitiques*, par M. Th. Lamy (3) ;

Un travail *sur la vie et les écrits d'Anna Byns*, par M. Collaes ;

La première partie d'une *Étude* de M. Octave d'Hendecourt *sur la carrière politique et littéraire d'Asinius Pollion* (4) ;

Une étude *sur l'abdication de Charles-Quint et sa retraite au monastère de Yuste*, par M. Ulmar Aelbrecht ;

Un mémoire *sur les rapports de la raison et de la foi*, par M. Josson ;

Un travail *sur l'influence des idées rationalistes sur le pouvoir*, par M. Englebin ;

La réfutation des idées émises par M. Laurent à la fin du cinquième volume de ses *Études sur l'histoire de l'humanité* touchant le mahométisme, par M. Christiaens ;

Une étude *sur Fenimoore Cooper et la littérature américaine*, par M. de Prins ;

Des *Considérations sur le passé et l'avenir de la langue flamande dans notre pays*, par M. Vandesande ;

Un mémoire de M. Wauters en réponse à la question : *Le feu central existe-t-il?*

Cette simple nomenclature prouve l'abondance et la variété des questions traitées par les membres de la Société. Et pourtant dans cette énumération ne se trouvent pas encore compris les Mémoires dont se compose le volume dont nous allons présenter une analyse succincte, en grande partie extraite des Rapports sur les travaux de la Société, tels qu'on les lit à la tête de l'ouvrage. Nous engageons instamment les lecteurs à donner toute leur attention aux Rapports mêmes, qui se terminent par des vues d'ensemble sur la science et les lettres exposées avec une éloquente conviction.

(1) Publiée dans l'*Annuaire de l'Université catholique* de 1858, Analectes, pp. 277-97.

(2) Insérée dans son *Cours d'histoire nationale*, t. V, p. 834 et suiv.

(3) Publié dans la *Revue catholique* (année 1858) et tiré à part. Louvain, chez Fonteyn, broch. in-8° de 40 pages.

(4) Cette étude a été publiée en entier par M. d'Hendecourt dans sa dissertation pour le doctorat en philosophie. Louvain, Vanlinthout et Cie, 1858, pp. 108 in-8°.

Digitized by Google

Le premier travail que renferme le volume est dû à la plume de M. Adolphe Liagre, promu récemment avec éclat au doctorat en théologie. Il a pour titre : *La théorie rationaliste du progrès continu en matière de religion.*

Dans la première partie de ce travail, l'auteur expose les principes et les tendances de la théorie rationaliste du progrès continu en matière de religion. Dans la seconde partie, il examine cette théorie à la double lumière de l'histoire et de la philosophie. De l'étude impartiale de l'histoire, il résulte que pour fonder la théorie du progrès continu, il a fallu fausser les faits les plus incontestables, déchirer les plus belles pages que nous aient laissées les philosophes de l'antiquité, et fouler aux pieds les traditions unanimes et constantes des peuples les plus anciens. Considérée au point de vue de la philosophie, cette théorie, quant au principe qui lui sert de base, est en contradiction manifeste avec les faits psychologiques les plus certains, et, quant à ses conséquences, elle aboutit directement à la négation de la divinité, de l'ordre moral et partant au renversement de l'ordre social.

Telle est la double thèse que M. Liagre démontre avec une force de logique irrésistible. Au choc de la discussion le style de l'écrivain se colore et revêt toutes les qualités qu'il doit avoir dans les matières philosophiques. Il est clair et net, concis et énergique, élégant et facile. Pour le fonds comme pour la forme, ce mémoire, lu il y a bientôt trois ans, est, à notre avis, l'un des plus remarquables publiés jusqu'ici par la Société.

Vondel et son poëme : Les Martyrs de l'autel, par M. Stillemans : tel est le titre du mémoire qui vient immédiatement après celui de M. Liagre. Ce mémoire est divisé en deux parties : dans la première, l'auteur fait la biographie du Virgile néerlandais ; dans la seconde, il analyse et apprécie un poëme qu'on peut mettre au nombre des chefs-d'œuvre de Vondel.

Originaire d'Anvers, né à Cologne le 17 octobre 1587, Vondel habita Amsterdam depuis l'âge de cinq ans jusqu'à sa mort. Jeune encore, il fit des vers qui révélaient de grandes qualités, qualités qu'une instruction insuffisante laissa quelque temps incultes. Vondel ne tarda pas à sentir le besoin de l'étude ; il apprit successivement l'allemand, le français, le latin et le grec. Les langues classiques eurent toutes ses préférences, mais il repoussa toujours la mythologie païenne. Notre auteur cultiva avec succès tous les genres de poésie. Personne n'écrivit en flamand des tragédies et plus nombreuses et plus belles. M. Stillemans s'arrête plus particulièrement à *Palamède, Gisbert d'Amstel, Marie Stuart,* et surtout à *Lucifer,* composition d'une grandeur, d'une hardiesse, d'une originalité rares. Lyrique de premier ordre, Vondel excelle en outre dans la poésie didactique. Les satires multipliées abondent en vers piquants, pleins de sens, et d'une mordante concision. La muse épique elle-même tenta sa lyre ; à une époque moins agitée et plus favorable aux calmes travaux, l'épopée eût trouvé en lui un de ses immortels interprètes.

Dans la revue critique des œuvres du poëte, M. Stillemans suit attentivement la marche de ses idées religieuses. Né dans la secte des anabaptistes,

Digitized by Google

Vondel fit un premier pas vers le catholicisme, en rejetant avec les Arminiens la prédestination absolue de Calvin, admise par ses coréligionnaires. Après le fameux synode de Dordrecht, ses compositions trahissent de plus en plus le mouvement religieux qui travaillait son âme. Enfin, vers 1640, Vondel abjura pleinement l'erreur et embrassa la foi catholique, qu'il ne cessa de professer et de défendre jusqu'à son dernier soupir. Il était alors à l'apogée de sa gloire littéraire : Le *Gisbert d'Amstel* était publié et *Lucifer* allait paraître.

M. Stillemans nous initie aux infortunes du grand poëte ; on y trouve le secret d'un grand nombre de ses compositions. Il nous le montre fidèle à sa vocation poétique jusqu'à l'âge de 87 ans. Vondel vécut cinq années encore. Le 5 février 1679, sa belle âme prit un essor éternel vers ce Dieu qui avait inspiré à sa lyre de si nobles accords.

Comme nous l'avons dit, M. Stillemans consacre la seconde partie de son mémoire à l'étude d'une des plus belles productions de Vondel : *Les Mystères de l'autel*. Le jeune littérateur ne se contente pas de donner une froide analyse de cet admirable poëme didactique (1) ; mais il en fait ressortir la parfaite ordonnance, en traduit les plus beaux passages, en justifie la rigueur théologique, répond aux critiques calomnieuses dont il a été l'objet de la part d'écrivains protestants, en un mot le venge de l'injurieux oubli où l'ont condamné jusqu'ici les dispensateurs de la gloire littéraire, soit en France, soit en Belgique, admirateurs trop exclusifs des chefs-d'œuvre de la littérature française et observateurs trop complaisants des règles ou plutôt des aberrations de Boileau touchant le merveilleux chrétien.

Si M. Stillemans veut nous en croire, il publiera un jour une bonne traduction française des chefs-d'œuvre de Vondel. Ce travail, nous en avons l'intime conviction, serait aussi bien accueilli en France qu'en Belgique par tous les littérateurs vraiment dignes de ce nom. C'est là, pensons-nous, le vrai moyen de faire apprécier à sa juste valeur, dans le pays et à l'étranger, l'une de nos plus grandes gloires littéraires trop longtemps méconnue.

Le troisième mémoire inséré dans le volume qui nous occupe, est une *Étude historique, politique et religieuse de Genève*, par M. V.-C. Martin, de Confignon (Suisse). L'auteur divise son sujet en trois périodes correspondant aux phases principales de l'histoire de sa patrie : 1° Genève avant la réforme ; 2° Genève pendant et après la réforme ; 3° Genève à la restauration du catholicisme.

Dans la première partie, après avoir montré les origines obscures de la cité, les divers régimes qu'elle a subis dans l'antiquité et dans les premiers temps du moyen-âge, la naissance du christianisme à Genève, ses progrès, ses triomphes, M. Martin insiste sur l'union intime des deux ordres politiques et religieux, pour y montrer le principal trait du caractère national de la

(1) C'est à quoi s'est borné M. S. Cohen, hollandais de naissance, dans des articles du *Correspondant* (t. XXIII, 1849).

Digitized by Google

république. Plus loin, nous voyons l'organisation politique de Genève, les libertés que dans la seconde partie du moyen-âge lui donnent ses princes-évêques. Nous admirons ces prélats poussant Genève dans la voie d'un progrès vrai et continu dans les arts, dans les lettres, les sciences, l'industrie, le commerce, et faisant les plus nobles efforts pour maintenir l'indépendance de la république, sans cesse menacée par les comtes-ducs de Savoie.

Dans la seconde partie, l'auteur nous fait assister à l'introduction violente du protestantisme à Genève, à son établissement définitif sous Calvin, à sa décadence depuis trois siècles, à sa marche fatale vers le rationalisme. Nous traversons ces révolutions intérieures qui causent des inégalités politiques odieuses jusqu'alors inconnues, qui désolent Genève; et même dans cette triste période, nous ne pouvons nous empêcher de rendre hommage à la brillante pléiade de savants qui illustrent la république, sans que leur gloire pourtant puisse couvrir les fautes de leur patrie.

La troisième partie du travail, c'est la restauration catholique. Ici nous rencontrons l'action de saint François de Sales, l'influence des ministres résidents de France, l'occupation française, les actes du Congrès de Vienne relatifs à l'annexion des communes françaises et sardes à la république, enfin M. Vicarin et les efforts de l'union protestante pour arrêter les développements du catholicisme. M. Martin apprécie l'influence politique et religieuse et les résultats probables de la révolution radicale à laquelle M. Fazy a attaché son nom. Il termine en exposant l'état actuel de la république, la triste déchéance des doctrines protestantes, la puissante vitalité de la foi catholique, qui permet de concevoir les plus belles espérances pour l'avenir religieux et partant pour l'avenir politique de Genève.

En lisant les pages intéressantes de M. Martin, on sent que l'auteur les a écrites sous le souffle de la foi la plus vive comme du patriotisme le plus ardent. Son style a toutes les qualités qui promettent un brillant écrivain. Si le jeune avocat de Genève cultive son beau talent, il deviendra à coup sûr l'un des littérateurs les plus distingués de sa patrie, et fera honneur à l'*Alma Mater*, dont il est l'un des fils adoptifs les plus dévoués. Secrétaire de la Société, il a fait ses adieux, en octobre 1859, à ses jeunes confrères, en leur montrant le prix des libertés de notre pays, en les exhortant à les pratiquer sincèrement, à les défendre de toutes leurs forces.

Après la belle étude d'histoire générale que nous venons d'analyser, on trouve dans le même tome l'excellent morceau d'histoire nationale dû à la plume de M. Edmond Poullet, intitulé : *Pierre Coutereel et les troubles du XIVe siècle à Louvain*.

Avant d'aborder le fond du sujet, l'auteur, dans son introduction, essaie de montrer que les troubles qui amenèrent la décadence de l'ancienne capitale du Brabant ne sont pas un fait isolé dans l'histoire: ils tiennent à la grande lutte de l'émancipation du Tiers-État et de sa formation comme puissance politique, lutte dont la bataille de Courtrai sert à marquer le premier pas dans les provinces belges. Pour nous faire bien comprendre les troubles qui

Digitized by Google

vont éclater à Louvain, il examine d'abord la position respective des deux partis. L'auteur particularise donc son sujet. Il nous montre en présence cette ancienne noblesse louvaniste et cette bourgeoisie nouvelle qui vient de se former en corporation, et qui commence à sentir sa force, grâce aux richesses que la prospérité fait affluer dans la ville. Alors il suit pas à pas la dissension des deux ordres, dès leurs premières manifestations; il rappelle les diverses séditions qui contribuèrent de plus en plus à aigrir la haine réciproque des partis, et il nous conduit aux mouvements qui signalèrent le règne de Wenceslas de Bohême. Ce prince était étranger aux mœurs du pays : chevalier troubadour plutôt qu'administrateur sage et général consommé, il succéda aux princes à la main de fer de la vieille maison de Louvain. Un intrigant, Pierre Coutereel, sut exploiter au profit de sa propre fortune la faiblesse de caractère de Wenceslas, ainsi que son insatiable besoin de dépense. Appuyé sur le peuple, qui le croyait son bouclier, et aidé du duc, qui avait cru trouver en lui un soutien contre la noblesse, Coutereel souleva longtemps impunément la commune de Louvain contre ses magistrats. C'est en vain que Wenceslas était parvenu plusieurs fois à rétablir la paix : la mort même de Coutereel, tombé dans la disgrâce du prince, fut impuissante à éteindre la discorde. L'esprit d'agitation qu'il avait répandu dans la commune continua à la bouleverser jusqu'au jour où, dans le délire de la vengeance, la populace excitée par l'assassinat d'un de ses défenseurs, trempa les mains dans le sang de seize de ses magistrats. Mais, comme si ce fait les eût terrifiés, les plébéiens demandèrent la paix à grands cris. Elle leur fut rendue, mais le coup était porté : le commerce chassé par vingt années de guerre civile quitta la ville, l'industrie tomba, et de son antique splendeur Louvain ne conserva plus que des souvenirs.

Les différentes péripéties de ce drame sanglant sont narrées par M. Poultet avec tout l'entrain que comporte le sujet. L'auteur a éclairci cet épisode de notre histoire nationale à l'aide de toutes les lumières fournies par la publication récente de certains documents, tels que la *Chronique* de de Dynter, éditée par Mgr de Ram, et les savantes recherches de M. Van Even, archiviste de la ville de Louvain.

Le cinquième mémoire que renferme le volume que nous examinons, est intitulé : *Des tendances socialistes en matière d'impôts*, par M. Hector d'Hont. Au début de son travail, l'auteur précise nettement la nature de l'impôt. Il le définit, avec Bastiat, un échange de services, et conclut que, comme tel, il doit rester modéré et proportionnel. Les socialistes le veulent progressif : au fond l'État doit absorber tous les revenus ; il les répartira dans la communauté pour la plus grande jouissance de chacun. L'auteur discute les deux systèmes. Au nom de la morale, il condamne l'impôt progressif comme anéantissant la liberté, puisqu'il anéantit ses plus légitimes résultats. Il le condamne en outre au nom de la vraie science économique, puisqu'en tarissant les sources de la production, il tend directement à l'appauvrissement de la société.

Digitized by Google

M. d'Hont s'arrête spécialement sur quelques impôts exploités d'une manière particulière par les socialistes. D'abord l'impôt foncier : il le veut modéré et surtout fixe, au moins pour de longues périodes. Cet impôt, en effet, atteint directement la propriété : toute augmentation opère une réduction inévitable et proportionnelle dans le capital du propriétaire. Il importe donc de n'y toucher qu'avec prudence, et seulement lorsque les progrès de l'industrie ont assez élevé la rente pour assurer au propriétaire ses bénéfices légitimes. Vient ensuite l'impôt sur les successions : M. d'Hont l'admet en ligne collatérale, il le repousse en ligne directe. Enfin l'impôt somptuaire : et les arguments qu'apporte notre auteur tendent moins à le condamner d'une manière absolue qu'à flétrir le principe au nom duquel il est exploité par les socialistes.

Au demeurant, le résultat de tous ces faux systèmes, c'est l'établissement indirect de la charité légale, la consécration du droit au secours, ou la taxe des pauvres. Appuyé sur l'histoire, et particulièrement sur l'exemple de l'Angleterre, M. d'Hont établit l'insuffisance de ces moyens pour guérir la misère. La plaie est plus profonde, elle réclame de plus puissants remèdes. Le moyen vraiment efficace de corriger ce qu'il y a de rigoureux dans les inégalités sociales, ce n'est pas la froide philanthropie, mais bien la charité libre, la charité chrétienne, qui s'allume au Ciel.

Les études économiques révèlent surtout le caractère de notre siècle. Faisant appel à toutes les convoitises de l'homme, c'est sur ce terrain pratique que les adversaires de la famille, de la société, de la religion ont engagé le combat. C'est sur ce terrain que les défenseurs des vrais principes doivent les suivre, et nous ne pouvons assez féliciter M. d'Hont d'être entré dans cette voie. La question traitée par lui est brûlante d'actualité, et les arguments qu'il invoque en faveur de sa thèse sont développés avec force et netteté.

J'arrive au mémoire de M. Pierre Willems intitulé : *Des idées d'Homère sur l'immortalité de l'âme et sur la vie future*, mémoire qui semble être le point de départ de belles et consciencieuses recherches sur les idées, les doctrines, les monuments de l'antiquité classique.

Dans ce premier essai, l'auteur se propose de coordonner les idées du Père de la poésie sur l'immortalité de l'âme, sur la vie à venir, sur la sanction de cette vie par une vie future. De la mise en parallèle des différents passages dispersés çà et là dans l'Iliade et l'Odyssée et notamment au XIe livre de ce dernier poëme, il résulte qu'Homère admet dans l'homme une partie autre que le corps périssable, un principe qui ne meurt pas par la dissolution des organes, une âme immortelle. Cette âme homérique toutefois ne répond pas exactement à la notion que nous avons de l'âme raisonnable. Le système du grand poëte sur ce point est le matérialisme parsemé de quelques idées spiritualistes. Pour lui l'âme humaine n'est pas essentiellement différente de la matière, elle n'est en définitive qu'une matière plus délicate, mais cette âme toutefois ne périt pas à la mort ; elle ne va pas non plus se

Digitized by Google

confondre, selon les idées des panthéistes, avec la divinité d'où elle est sortie, mais elle conserve sa personnalité. L'imagination des Grecs ne pouvant se représenter la vie spirituelle de l'âme privée complétement de l'élément matériel, Homère nous montre les âmes des morts revêtues de corps sans consistance, ni réalité, semblables à des ombres ou à des nuages. Ces ombres marchent, parlent, pleurent, crient, se nourrissent de sang.

Puisque les âmes continuent à exister après la mort, où vont-elles? où le poëte place-t-il leur existence? — Ce n'est pas dans l'Olympe, séjour exclusivement réservé aux dieux; ce n'est pas dans le ténébreux et profond Tartare, où Saturne, Japet et les autres Titans ont été précipités pour avoir voulu détrôner Jupiter; ce n'est pas non plus dans l'Élysée, habité par quelques mortels privilégiés, liés aux immortels, tel que Rhadamanthe, fils de Jupiter et d'Europe. Le lieu destiné à la majorité des âmes, après cette vie, est le royaume d'Hadès, appelé aussi Érèbe, endroit caché, obscur, s'étendant au-dessous de toute la surface de la terre et occupant toute la région souterraine du monde. C'est dans ce lieu que toutes les âmes sans distinction mènent, sans qu'elles aient conscience d'elles-mêmes, une vie également malheureuse par rapport à la vie terrestre, une vie sombre, triste, inactive. Là point de récompense pour les bons, point de punition pour les méchants; quelques crimes capitaux seulement, tels que le sacrilége, le mépris des dieux, y sont punis.

Telles sont, d'après l'exposé raisonné de M. Willems, les idées d'Homère sur la vie future. Tout en appréciant à leur juste valeur les beautés de forme et de langage dont le chantre grec a su les revêtir, tout le monde reconnaîtra avec l'auteur de ce curieux mémoire, « l'abîme immense qui sépare les conceptions du plus grand poëte de l'antiquité des doctrines nobles et sublimes, enseignées et répandues par le Christianisme. » — « Qu'on mette en opposition, dit-il, l'Érèbe d'Homère ou même le monde souterrain de Virgile, où nous reconnaissons à chaque pas l'influence décisive d'une philosophie avancée; qu'on mette ces conceptions des plus beaux génies des littératures anciennes en regard avec nos idées sur la vie future; qu'on compare seulement la description de l'Élysée de Virgile à celle de l'Élysée de Fénélon, et l'on verra le progrès que le Christianisme fait faire à la raison et au cœur de l'homme; on appréciera à juste titre la nécessité et les conséquences salutaires de l'Incarnation, le plus sublime des mystères de notre religion. »

Le volume que nous venons de passer en revue se termine par quelques pièces de vers dues à la muse de M. Édouard Miot. Ces chants, intitulés : *A Marie, la Prière du soir, les Pleurs, les Cloîtres, Reviens, Je t'exalterai*, se distinguent par la verve poétique, la facilité de la versification et l'élévation des pensées.

Si l'espace nous manque pour reproduire en entier une des pièces de poésie de M. E. Miot, nous voulons cependant mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques-uns de ses beaux vers; nous les empruntons à la pièce intitulée : *XXVe anniversaire de la fondation de l'Université*, 3 novembre

Digitized by Google

1859 (1). L'auteur y décrit les principaux épisodes de cette grande solennité scientifique et religieuse, dont l'écho retentira longtemps dans notre patrie, et il a réussi a traduire en vers les adresses et les discours avec autant d'élégance que de fidélité. Voici la paraphrase du discours de M. Martin de Genève, au nom des étudiants étrangers :

« Il est dans cette fête en souvenirs si chère,
Une plaintive voix qui ne pouvait se taire,
Et que la gratitude appelle auprès de vous:
C'est la voix de l'exil, voix des monts, voix des ondes,
Voix du proscrit qui boit à vos sources fécondes,
Qui ne peuvent couler chez nous.

Rayons venus d'en haut, catholique lumière
Dont depuis deux mille ans le monde entier s'éclaire,
Nous retrouvons ici ton foyer lumineux !
Et laissant un pays que l'imposture opprime,
Notre errante jeunesse, innocente victime,
Se livre à vos cœurs généreux.

Dans le vaste salon de vos Halles gothiques,
Dominant les portraits de cent gloires antiques,
Une toile nous peint tout l'amour du Sauveur :
Il y guérit, instruit, ressuscite, console.
De l'Université, c'est l'éloquent symbole :
Elle apaise ainsi la douleur.

Par un joug odieux, chassés de la patrie,
Victimes du mensonge ou de la tyrannie,
Nous trouvons un abri dans cette *Alma Mater.*
Elle rompt un pain pur à nos intelligences,
Son baume adoucissant coule sur nos souffrances,
Nous oublions l'exil amer.

Nous qui souvent, hélas ! en souffrons le martyre,
Nous à qui des tribuns osent parfois redire
Que nous ne savons pas aimer la liberté,
Dans ce libre pays nous venons pour apprendre,
Non pas à la chérir, mais bien à la défendre
Avec prudence et fermeté !

(1) En parlant du tome VIII des *Mémoires* de la Société littéraire, nous ne pouvons passer sous silence l'appendice du tome VII, contenant les pièces lues dans la séance solennelle, donnée dans la salle des promotions, aux Halles, le dimanche 27 novembre 1859, à l'occasion du XXVe anniversaire de la fondation de l'Université. En voici le sommaire : Adresse de M. L. Poullet, vice-président de la Société ; Poésies, par M. F. Nève et M. Miot ; Discours de M. Namêche, président de la Société, proclamant les noms des auteurs auxquels une médaille d'honneur a été accordée et dont les compositions ont été publiées dans le tome VIII ; Discours de M. le Recteur sur l'ancienne Société Littéraire de l'Université de Louvain, *Deo et Patriæ ;* Description du banquet et analyse des discours et toasts ; enfin la cantate *du XXVe anniversaire,* couplets par M. Minnaert, musique de M. X. Van Elewyck.

Digitized by Google

Sur la rive où s'étend l'ombre du Capitole,
Un pontife immortel en ce moment s'immole
Pour notre droit commun, le catholique droit.
Ce droit, sous le drapeau de votre indépendance,
Nous venons demander la chrétienne science
De le servir comme on le doit.

A vos enseignements nous resterons fidèles.
Plus tard, lorsque les yeux fixés sur nos modèles,
Par nos propres efforts nous les seconderons,
Nous ferons remonter comme un suprême hommage
Vers ceux dont nous tenons ce savant héritage,
Les fruits que nous recueillerons.

Que la brise natale aux Alpes nous convie,
Aux frimas de l'Islande, aux monts de l'Helvétie,
Aux fleuves d'Amérique ou sur les bords du Rhin,
Sur la terre où languit la Pologne captive,
Aux côtes d'Albion ou sur la verte rive
Où souffre l'héroïque Erin;

De toi, nous garderons l'éternelle mémoire;
Aux lacs, aux mers, aux monts nous redirons ta gloire,
O Sainte *Alma Mater*, docte Université!
Et nous proclamerons belle cette patrie
Où la vertu fleurit, où brille le génie,
Noble terre de liberté! »

Du rapide aperçu que nous venons de tracer des Mémoires contenus dans le dernier volume publié par la Société littéraire de l'Université de Louvain, il résulte que cette belle institution est en pleine voie de prospérité. La philosophie religieuse, l'histoire littéraire, l'histoire générale, l'histoire nationale, l'économie sociale, la littérature ancienne et la poésie ont trouvé parmi les jeunes associés des interprètes intelligents. Nous aurions pu, il est vrai, signaler ça et là dans quelques-uns de leurs travaux, un peu de diffusion dans les idées, quelques inexactitudes de langage; mais nous n'aurions pas voulu décourager par une critique trop sévère de jeunes écrivains très-estimables dont le nom se révèle pour la première fois au public. Nous aimons, au contraire, à nous persuader que leur beau talent, uniquement consacré à la défense des vrais principes, grâce à un exercice constant dans l'art d'écrire, brillera plus tard d'un éclat vif et pur, dont le reflet rejaillira jusque sur la Société au sein de laquelle ils viennent de faire leurs premières armes.

D.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

NOTRE-DAME DE REGLA.

LÉGENDE.

I

Andalousie! verger fleuri de la belle Espagne, dont le ciel d'azur brille d'un éclat éternel! Andalousie! jeune fille couchée au bord des mers qui l'endorment au bruit de leurs flots, tandis que cent ruisseaux cristallins la ceignent et la protégent comme des serpents argentés qui garderaient le nid d'une colombe! Andalousie! terre de promission tour à tour convoitée par les Phéniciens, par les Carthaginois, par les Romains et par les Visigoths; ravissant Éden rêvé par les guerriers basanés de l'Afrique, dont la poitrine, embrasée par le climat brûlant de la Lybie, aspirait à s'enivrer du délicieux parfum de ses fleurs, et à se rafraîchir au souffle de ses zéphirs printaniers! Andalousie! la Bétique des anciens, le joyau de l'Ibérie, dont les mille paysages toujours éclairés par un soleil radieux, par un ciel serein, présentent le spectacle le plus enchanteur que puisse concevoir le génie créateur de l'artiste! Andalousie! contrée magique dans laquelle les disciples de Mahomet auraient voulu établir le paradis décrit par leur Coran, mais d'où les ont chassés les disciples du Christ! Andalousie! c'est sur tes rivages que je me transporte aujourd'hui, par l'imagination, pour qu'ils me répètent quelques-uns des faits merveilleux dont ils ont été témoins!

II

Là, sur les bords de la bruyante mer, une église solitaire élève sa flèche légère entre Chipiona et Rota. On dirait une perle sortie des profondeurs de l'immense Océan, une blanche colombe dont le nid repose sur une couche de fleurs éclatantes. Dès qu'il aperçoit de loin la silhouette de l'édifice, tout voyageur se découvre la tête avec respect, et prononce avec attendrissement un nom consacré, qui s'échappe de son cœur comme un cri d'amour, comme le cri que jette un fils en revoyant une mère des caresses de laquelle il a été longtemps privé...

Notre-Dame de Regla!

Et le marin et le passant tombent à genoux et se prosternent devant le sanctuaire de la Vierge par excellence. Mère miséricordieuse! le naufragé tend vers toi ses bras affaiblis par une longue lutte, et le navire, encore pavoisé, te salue de loin par des cris de joie unanimes. Mère miséricordieuse, à toi les fleurs; à toi les douces brises du matin; à toi les concerts des oiseaux; à toi les perles qui germent parmi les algues marines!

Digitized by Google

Mère d'amour! c'est pour toi que sourit de bonheur ce ciel radieux de la Bétique! pour toi que l'atmosphère entière y répand de si larges effluves de parfums et d'odeurs aromatiques! pour toi qu'un soleil d'une incomparable splendeur y verse à flots la vie et la fécondité!

Mère d'amour, sois à jamais bénie! Bénie! répète l'homme ravi de tes divins attraits! Bénie! s'écrient avec ferveur tous tes enfants dans les hymnes qu'ils t'adressent! Bénie! gazouillent les oiseaux qui se nichent dans le toit de ton temple, comme s'ils s'abritaient sous ton aile! . . . . .

. . . . . .

Bénie! disent à leur manière les fleurs, lorsqu'elles ornent tes autels de leurs guirlandes et qu'elles embaument ton sanctuaire!

Sois à jamais bénie, chante la Vierge candide, dont les lèvres ne s'ouvrent que pour exprimer les doux sentiments que ses yeux révèlent! Bénie! soupire le malheureux dont ta main maternelle a essuyé les larmes les plus amères!

Et moi aussi, avant de raconter cette histoire, je répète du fond du cœur: Sois bénie, mère d'amour et de miséricorde!

III

C'était la nuit du 25 juin 183.. Une horrible tempête soulevait les vagues de l'Atlantique, et du fond de ces gouffres sortaient des mugissements qu'on eût pris pour ceux des monstres enchaînés. L'horizon tout entier était enveloppé de ce sombre manteau que l'orage déploie dans les airs, et qui répand de toutes parts d'effroyables ténèbres. Un vent sinistre hurle, sans doute pour annoncer de grands malheurs; les flots se poussent, s'élèvent, retombent en bondissant comme des montagnes qu'il secouerait sur la mobile surface de l'abîme. De temps en temps un éclair s'ouvre un passage, déchire la nue, et brille au ciel ainsi qu'une comète menaçante. Parfois aussi le choc des nuages fait jaillir une étincelle électrique, qui court quelques secondes sur les vagues bouillonnantes de l'Océan, semblables alors aux laves d'un volcan. Le tonnerre mugit avec un fracas épouvantable, et son écho prolongé se perd dans l'espace comme le bruit d'une canonnade lointaine. Quel spectacle! Les fables antiques affirmaient que la tempête était l'image de la colère de Dieu. Malgré les explications et les expériences de la physique, la tempête offre toujours des scènes d'horreur et de désolation, à la vue desquelles l'âme se remplirait d'une terreur indéfinissable, si les promesses de l'arc-en-ciel ne lui venaient rappeler la bonté divine.

En face du monastère de Notre-Dame de Regla, et à trois milles de la côte, on aperçoit un navire qui paraît lutter et se débattre au milieu des flots, de même qu'un malade à l'agonie. C'est une frégate marchande partie de Barcelonne avec une cargaison expédiée à Séville. En vain s'efforce-t-elle de fendre de l'éperon de sa proue les montagnes d'eau qui l'assiégent, semblables à des troupes de bêtes féroces qui s'apprêtent à dévorer leur proie.

Digitized by Google

Les mariniers travaillent avec une activité fiévreuse, combinent les manœuvres les plus habiles, relèvent les mâts brisés et les voiles déchirées... Vains efforts! on dirait que la main de fer de la fatalité pèse sur ce navire! Il lutte néanmoins contre les flots irrités... Il recule, il avance, il louvoie, il s'abat, il se redresse: on dirait un coursier fougueux qui s'épuise à un combat suprême.

Un jeune homme de vingt-quatre ans, pâle, vêtu d'un élégant frac noir boutonné jusqu'au cou, monte par une écoutille et se présente sur le tillac. A sa vue les matelots jettent un cri de colère. Ce jeune homme appartenait à l'une des principales familles de Lérida, et entreprenait un voyage d'agrément avec un de ses amis. Leur conduite était loin d'être édifiante, et c'est pour cela que les matelots frémirent involontairement, quand l'inconnu arriva sur le pont. Ces hommes de bronze cèdent souvent aux terreurs de la superstition; même lorsqu'ils blasphèment, ils croient religieusement aux augures et aux présages les plus absurdes.

Notre jeune homme contempla un instant la tempête, examina rapidement les œuvres mortes du navire et frissonna d'effroi. La frégate montait sur une vague qui s'élançait dans les airs comme un monstre qu'auraient vomi les abîmes, et lui voyait s'ouvrir à ses pieds un gouffre ténébreux, immense, rugissant, comme le cratère de l'enfer. Un éclair éblouissant perça les nuages et teignit la surface écumante de l'Atlantique de clartés verdâtres. Les mariniers firent le signe de la croix, et le jeune homme, saisi d'une frayeur glaciale, tomba contre le babord du navire. Le porte-voix du capitaine retentit en ce moment : *à l'eau les chaloupes!* Et avec la précision ordinaire, elles furent aussitôt détachées et gréées.

L'inconnu se releva, et s'approchant du capitaine, qui, debout, dirigeait les manœuvres : « N'y a-t-il donc plus d'espoir? » lui dit-il avec angoisse.

— « Aucun, monsieur, » répondit le marin; puis jetant un regard de tendresse sur sa frégate, que déjà ballottaient à leur gré les flots, il ajouta : « Pauvre *Gaviota!* Vingt fois j'ai traversé avec toi les mers équinoxiales, et jamais tu n'as succombé!... Il n'y a plus d'espoir... Le vent t'a coupé les *ailes;* et quoique tu aies encore ton *bec* et tes *pieds*, que faut-il pour que tu ailles te briser le *corps* contre un rocher de la côte, et que tu t'engouffres dans le sein du *monstre*, où les tiborons se disputeront tes débris?... Pauvre *Gaviota* (1)! tu ne seras plus l'oiseau le plus léger de nos mers; tu n'exciteras plus l'envie de ces *renards* anglais, qui avaient beau, pour t'atteindre, déployer des ailes de cygne!... Pauvre *Gaviota!* tu es blessée à mort!... »

Le marin se tut et le jeune homme se couvrit le visage de terreur.

Tout à coup un cri général de joie se fit entendre, et le navire offrit une scène imposante. Dans le lointain on apercevait une lumière mystérieuse, dans la direction de laquelle semblait tracé un sillage qu'aurait ouvert le Créateur pour indiquer sa route au navigateur.

(1) *Gaviota* en espagnol veut dire *mouette :* de là la touchante prosopopée que le capitaine adresse à son navire.

Digitized by Google

Ce phare, plus lumineux que ceux qu'allume l'industrie des hommes, fut salué par l'équipage, du cri de *Notre-Dame de Regla !*

Et les matelots consternés abandonnèrent la manœuvre, descendirent sur le tillac en jetant bas leur bonnet, et se mirent à genoux, en tendant les bras vers la lumière bénie et en s'écriant d'une voix unanime : « Sainte Vierge, sauvez-nous de la tempête ! Sauvez-nous, Mère de miséricorde et d'amour ! » Et ils continuèrent à offrir à l'Étoile des mers, à la divine Protectrice des mortels, des prières ferventes, des larmes de tendresse, des protestations de respect et de confiance.

Le jeune homme contemplait avec étonnement cette scène, simple en elle-même et qui ne devait sa grandeur qu'à la solennité du moment. Retiré dans un coin du navire, il fixa aussi ses regards sur cette lumière, et d'invisibles rayons pénétrèrent jusqu'à son cœur... Bientôt il se prit à trembler, comme le criminel devant son juge, comme le réprouvé devant Dieu ! Il se prosterna à son tour, tendit des mains suppliantes vers la lumière libératrice, et laissa échapper de ses lèvres cette fervente invocation : « Pardon, Vierge sainte, pardon !... Je ne t'ai jamais connue... Pardon pour le passé ! Mère de miséricorde, arrache-nous au naufrage ; sauve-nous, et ma bouche chantera éternellement tes louanges ! »

Quand il se releva, il se trouvait seul ; les matelots avaient repris la manœuvre avec une ardeur incroyable, pour se rapprocher du rivage sans péril. Quant à lui, il priait toujours : il priait pour la première fois dans sa vie !...

Il était temps ! à quelques brasses du navire on découvrait confusément à fleur d'eau un rocher noir, aux arêtes tranchantes, aux pointes aiguës : la légère frégate y courut avec la rapidité de l'éclair, et l'on entendit le bruit d'un brusque choc, puis un craquement horrible. Elle s'était brisée contre le rocher ; une ouverture énorme était pratiquée dans la quille, et une masse d'eau inonda le fond de cale. Le capitaine se hâta de faire descendre les passagers dans les chaloupes : la *Gaviota* allait sombrer.

Notre jeune homme courut à la chambre de poupe : « Carlos !... Carlos !... s'écria-t-il avec l'accent du désespoir ; allons, vite !... l'eau !... le naufrage !... » Son ami était nonchalamment étendu sur un divan ; il releva la tête et répondit : « Qu'est-ce qu'il y a ? qu'est-ce que tu dis ? » — « Viens, monte bien vite !... La tempête a poussé le navire contre un rocher, l'eau envahit le fond de cale... Viens vite ; il n'y a point une minute à perdre ! » — « Quelle horreur ! » — « De grâce, ne parle pas ; viens vite ; si tu tardes encore, nous sommes perdus !... »

Les deux amis s'élancèrent sur le tillac... mais pour jeter un cri affreux... Il n'y avait plus personne sur le tillac ! Et à la portée d'un pistolet, on apercevait les passagers dans les chaloupes qui gagnaient le rivage. La lumière mystérieuse de Notre-Dame de Regla frappait de plus près les yeux des deux infortunés : ils s'embrassèrent, se jetèrent à genoux et s'écrièrent : « Pardon, Vierge sainte, dans ce péril extrême ! pardon pour notre passé ! Saurais-tu, voudrais-tu ne point pardonner ? » Puis, pris de vertige, ils s'évanouirent

Digitized by Google

sur le tillac. Les flots entraient de toutes parts dans le navire... Il tournoya quelque temps sur lui-même, comme la roue d'un moulin ; et bientôt l'Atlantique ouvrit ses sombres gouffres pour l'y ensevelir.

. . . . . .

Quand les deux amis revinrent à eux, ils se trouvèrent sur le rivage, où les matelots leur prodiguaient toute sorte de soins et de secours. Notre-Dame de Regla les avait sauvés... parce que la lumière de son autel avait pénétré jusqu'à leur cœur, et purifié leur âme par le repentir le plus sincère. Le capitaine de la *Gaviota* avait aperçu les deux jeunes gens sur le pont de la frégate, et il était allé lui-même les recueillir dans sa chaloupe, en bravant les plus grands dangers, sous la protection de la Vierge.

. . . . . .

Deux heures après cette épouvantable tourmente, la vaste mer ne ressemblait plus qu'à un lac d'argent liquide. Une lune un peu rougeâtre brillait au haut du firmament et traversait sur son char diaphane les airs éclairés par les radieux flambeaux de la nuit.

Notre-Dame de Régla avait étendu son sceptre d'or sur les vagues de l'Océan, et elles s'étaient précipitées dans les abîmes ; son souffle avait suffi pour dissiper les nuages épais qui obscurcissaient l'atmosphère, et déjà le calme le plus profond régnait sur les côtes.

Quand les orages grondent au fond de ton âme, souviens-toi, ô homme, que la Vierge peut, pour les dissiper, déployer la même puissance et la même miséricorde !

IV

Une magnifique aurore avait succédé à la nuit. Les marins de la *Gaviota* se dirigèrent, à la première heure du jour, vers le monastère de Regla, pour porter aux pieds de leur bienfaitrice l'hommage de leur reconnaissance. Les deux amis se joignirent à l'équipage et pénétrèrent dans le saint temple. L'étoile des mers, la protectrice de l'Andalousie, la Reine des cieux, souriait du haut de son autel. Tous ces hommes s'approchèrent avec confiance et se prosternèrent la face contre terre, et prièrent, comme on prie en pareil cas ! Puis ils partirent, ne laissant là encore que nos deux jeunes gens.

Ils priaient dans un coin de l'église, osant à peine lever leurs yeux vers leur libératrice, et repassant avec amertume dans leur âme les folles années de leur première jeunesse. Quand ils eurent bien pleuré, ils s'enhardirent peu à peu, regardèrent la patronne de ces lieux bénis, et tressaillirent d'espérance et de joie. Puis, ils prièrent, ils prièrent encore, et s'écrièrent, enfin, ensemble avec l'accent de la plus vive ferveur : « Rédemption, rédemption pour le passé !... »

Ensuite ils se disposèrent à partir, après avoir adressé à la Vierge cette dernière prière :

« Tu as frappé nos âmes de la lumière de la grâce, et ouvert à nos yeux

Digitized by Google

un nouvel horizon... Sois bénie, Mère de miséricorde ! Si quelque jour nous retombons dans nos égarements, nous accourrons à ton sanctuaire pour solliciter notre pardon !... Et si l'adversité nous accable de ses coups, c'est ici que nous viendrons chercher un refuge ! »

V

Dix années se sont écoulées depuis le commencement de cette histoire. Dix années ! La plume de l'écrivain a bientôt parcouru la durée... Mais presque toujours elles se traînent bien lentement pour le cœur humain, éternellement avide d'émotions, éternellement ballotté de déceptions en déceptions ! Hélas ! ce sont les unes qui amènent les autres !... Mais le plus souvent l'homme s'obstine à chercher ici-bas des jouissances dans lesquelles il se flatte de trouver le bonheur du ciel !

Dix années ! Une vie entière ne suffirait pas pour écrire l'histoire de dix années ! Ne l'entreprenons pas... Elle serait triste comme celle de tant de jeunes gens qui oublient, au milieu des plaisirs du monde et dans l'enivrement de la volupté, les promesses solennelles qu'ils ont faites au pied des autels... au moins pour l'un des deux amis !

Aujourd'hui, le sanctuaire de Notre-Dame de Regla présente un magnifique spectacle : car ses enfants se pressent dans son enceinte pour célébrer sa fête. Dans un angle de l'église on remarque un groupe composé de trois personnes : un homme, jeune encore et vêtu d'un austère habit noir ; une femme charmante, qu'on prendrait pour le symbole de la modestie et de la vertu ; un enfant de cinq ans, beau comme un chérubin, mais pâle comme un lys desséché. Ce sont deux époux qui viennent offrir à la Vierge-Mère le fruit de leur union bénie, et demander à la source de la vie un peu de santé pour un être faible et chétif.

A l'extrémité opposée de l'église on voit, agenouillé à l'ombre d'un pilier, un homme dont le costume révèle la plus affreuse misère. Le feu de ses regards prouve qu'il est jeune, et cependant sa tête est chauve. Une barbe épaisse et en désordre cache presque toute sa figure, et ses membres décharnés sont à peine couverts de sales haillons. Ses mains s'appuient sur un énorme bâton de voyage ; et près de lui, à terre, on voit un vieux mauvais chapeau.

Cet homme ne cesse de gémir et de pleurer en silence. Mais personne ne compte ses larmes et n'écoute ses sanglots ; personne, excepté la Reine du ciel ! Marie, elle, accueille toujours avec pitié, avec amour, le malheureux qui implore sa protection. Tous les fidèles gardent un silence solennel ; car, les offices divins terminés, des chœurs d'enfants et de jeunes filles doivent adresser leurs cantiques à la Mère de l'Enfant Jésus. Les jeunes filles sont vêtues de tuniques plus blanches que la neige, et avec leur grâce méridionale,

Digitized by Google

on les prendrait soit pour des vierges des bords de l'Euphrate ou de la colline de Sion, soit, en d'autres lieux, pour les muses immortelles de la Grèce. Elles portent entre leurs mains des colombes d'une blancheur éblouissante, emblème de la pureté de leur âme, qu'elles vont offrir à Marie. Les petits garçons, vêtus en chérubins, rappellent les troupes angéliques qui réjouissent de leurs chants mélodieux les habitants de la bienheureuse patrie. Eux portent entre leurs mains d'éclatantes coquilles ramassées sur le rivage, des fleurs cueillies dans les jardins de la montagne, et ils vont les déposer aussi sur l'autel de Marie.

Puis, le chant des cantiques commence et se prolonge sous les voûtes sacrées, comme un doux écho des cieux, qu'on aimerait à entendre toujours.

Mais enfants et jeunes filles finirent par se retirer; le personnage dont nous avons parlé, son épouse et l'enfant malade demeurèrent seuls dans l'église. Toutefois le mendiant y resta aussi, le mendiant qui continuait à dévorer ses larmes dans un coin !

VI

Dès que les fidèles furent sortis du temple, les parents de l'enfant malade se rapprochèrent de l'autel de Marie; le mendiant priait toujours, mais il ne bougea point. Le père et la mère tombèrent à genoux et adressèrent une prière silencieuse à la patronne du sanctuaire; l'enfant s'agenouilla sur les marches mêmes de l'autel, et là, il élevait ses petites mains vers la Reine des anges avec une ferveur qui fit couler des larmes d'attendrissement sur les joues des trois spectateurs de cette scène touchante :

« O ma Mère, disait-il de sa douce voix enfantine, guérissez-moi; ô ma Mère, je suis toujours malade, et je n'ai pas pu cueillir des fleurs pour vous les apporter; mais je vous offre celles que j'ai dans le cœur, et aussi les larmes que j'ai dans les yeux. Prendrez-vous les unes sans essuyer les autres? Vous savez que je ne cesse de prier pour obtenir votre bénédiction. Qu'auriez-vous fait, si l'enfant Jésus avait souffert comme moi? Pourquoi donc ne me guéririez-vous pas?... » Et il récita ensuite un *Ave Maria*.

Ah! comment exprimer les sentiments qui agitaient à cette heure le sein de donna Manuella, la pauvre mère de l'enfant? Quant au père, on eût pu l'entendre s'écrier avec une émotion indicible :

« Vierge sainte, il y a dix ans que, lorsque je poursuivais de coupables plaisirs, tu as fait rayonner sur moi, dans un moment solennel, la lumière de la grâce. Une tempête a englouti mes richesses avec le navire qui les portait, et si je conservai la vie, ce fut par un prodige de ta protection maternelle. En me rendant la foi, tu as voulu me ménager aussi les moyens d'acquérir une nouvelle fortune. Puis, tu as mis le comble à tes faveurs, en me donnant une compagne qui a apporté dans mes foyers une paix et une félicité

Digitized by Google

que je n'aurais point osé rêver, en me donnant plus tard cet enfant que tu vois à tes pieds, et qu'accablent déjà les infirmités physiques. Vierge sainte, il y a dix ans, tu as exaucé mes prières, à moi : comment n'exaucerais-tu pas aujourd'hui les prières de l'innocence?... Je pleure ; mais je te bénis et j'espère en toi plus que jamais. »

Posant alors ses mains sur la tête de son petit Gabriel, il ajouta d'un ton solennel :

« Et toi aussi, je te bénis, mon enfant ; et que ma bénédiction soit le gage de celle que tu sollicites de la Mère de Jésus ! »

« Grâce donc pour mon fils ! s'écria à son tour donna Manuella. Grâce, ô Marie, reine du sanctuaire de Regla ! Bénissez mon fils ; ne permettez pas que j'aie à pleurer sa mort prématurée ou ses souffrances continuelles ! »

Cependant le mendiant s'était approché du groupe suppliant, et le contemplait avec une émotion toujours croissante, lorsque l'époux de donna Manuela reprit à haute voix : « Un sombre souvenir, ô Vierge sainte, trouble le bonheur que vous me préparez aujourd'hui. Depuis dix ans, je viens visiter bien souvent votre sanctuaire, et jamais je n'y ai rencontré le compagnon de mon enfance, celui que vous avez sauvé avec moi du naufrage. Nous nous sommes séparés ce jour-là, et je ne l'ai plus revu ! aurait-il oublié les promesses solennelles qu'il vous a faites? Oh ! que je me compterais heureux, si je pouvais le ramener moi-même à vos pieds ! »

Alors le mendiant ne sut plus y tenir ; il se rapprocha plus près encore des deux époux, se croisa les bras sur la poitrine et prononça lentement ces paroles : « La Mère de miséricorde qui t'a sauvé du naufrage, Domingo, ne veut aujourd'hui te refuser aucune grâce. L'ami de ton enfance a oublié, il n'est que trop vrai, les promesses qu'il a faites ici avec toi. Mais après tant d'années de criminel oubli, il revient à sa Mère, tu vois dans quel état !... » — « Eh quoi donc ! seriez-vous par hasard ce malheureux ami? » — Oui, répliqua douloureusement le mendiant : c'est bien moi qui suis Carlos ; c'est bien moi qui me suis jeté dans le chemin de la perdition ; moi qui suis le misérable qui a oublié sa Mère, et qui pourtant ose aujourd'hui implorer encore son pardon ! » — « Oh ! elle te l'accorde, s'écria Domingo, en serrant tendrement son ami dans ses bras ; elle te l'accorde, sois-en sûr ! Et désormais, tu ne me quitteras plus ; nous vivrons ensemble, et ensemble nous viendrons remercier Notre-Dame de Regla. »

Telle est l'histoire qu'un prêtre vénérable m'a racontée sur les lieux, un jour que je visitais ce sanctuaire, l'un des plus célèbres de l'Espagne. Et il ajouta que le jeune Gabriel recouvra bientôt la santé, que Domingo et donna Manuela continuèrent à être heureux dans la pratique de toutes les vertus, et que Carlos apprit à le devenir.

(Traduction libre de *la Cruz* de Séville.)

L. P.

Digitized by Google

DEUX APOLOGIES CHRÉTIENNES[1].

La question religieuse résolue par les faits, etc., par le R. P. DECHAMPS; Tournai, Casterman, 2 vol. in-12, 1860. — Les *Dogmes catholiques* exposés, prouvés et vengés des attaques de l'hérésie et de l'incrédulité, par N.-J. LAFORÊT, prof. à l'Univ. cath. de Louvain; id., 4 vol. in-12, 2e édit., 1860.

On se bat autour de la Croix, disait naguère le P. Gratry, caractérisant la lutte d'idées qui divise aujourd'hui l'Europe. Cette Croix du Calvaire au pied de laquelle des hommes de toute nation et de tout génie se sont agenouillés depuis dix-huit siècles, maintenant encore revendiquée par les uns comme l'instrument de salut, tandis que les autres l'insultent, est-elle ou n'est-elle pas l'espoir de l'homme ici-bas? Y a-t-il à ce sujet une assurance véritable à donner? C'est bien là le problème le plus fondamental que se posent les esprits de nos jours. Bien mal renseigné sur le temps serait celui qui ne verrait pas que la question religieuse reste à notre époque la plus importante des questions. Ce siècle peut faire gloire de son indifférence des choses divines et de ses préoccupations de bien-être matériel, il n'en est pas moins un de ceux où s'accuse le plus nettement la prééminence du débat religieux qui partage les esprits. La littérature, la philosophie, l'histoire, la politique, sont contraintes en vertu d'une force secrète et irrésistible, de se déclarer bientôt pour ou contre le christianisme. Tout se range de soi-même aujourd'hui sous son chef naturel avec plus de facilité qu'autrefois, et les gouvernements les plus enclins aux mesures tempérantes, voient surgir des difficultés qui touchent aux principes, et qui les forcent à choisir l'un des deux camps, et à le choisir d'une manière décisive.

C'est bien aux croyances qu'il en faut revenir en dernier résultat, puisque c'est d'elles que dérivent les actes que l'Europe pose ou laisse poser, comme les fruits dérivent de l'arbre. Croire en Dieu, créateur de l'homme né pour accomplir une loi divine sur la terre, ou bien croire en l'homme né sans Père dans les Cieux et jeté au hasard sur le globe, arbitre indépendant de sa destinée, telle est l'alternative dont

(1) *La Belgique* a publié en 1859, t. VIII, p. 274, un article de M. l'abbé DOYEN, intitulé : *de l'Apologétique contemporaine en Belgique* (le R. P. Dechamps, MM. les chanoines Lonay et Laforêt, que nous aimons à rappeler au lecteur).

Digitized by Google

les conséquences extrêmes forment presque tout le tissu d'événements qui nous entourent.

Nous qui sommes chrétiens, nous savons que la Providence fait servir ces luttes à l'éclaircissement et au triomphe de la vérité. La crise qui agite en ce moment les intelligences peut durer longtemps, et faire de nombreuses victimes parmi les âmes infatuées d'elles-mêmes et du monde; mais d'accord avec les maîtres de la polémique religieuse, nous croyons que les attaques de toutes sortes auxquelles l'Église et sa doctrine sont en butte, fourniront de nouvelles armes aux défenseurs de la bonne cause et donneront lieu à des démonstrations plus complètes. Entre les prophètes qui tâchent de supputer l'avenir, les plus frivoles ne sont pas ceux qui prévoient une époque de science chrétienne. Il s'imprime et se débite beaucoup de livres injurieux aux croyances qu ont relevé et consolé l'humanité défaillante ; mais il naît d'autres ouvrages, où ces mêmes croyances sont savamment et solidement défendues, et dans le langage le plus propre à toucher les contemporains. La plupart des nations civilisées apportent ainsi leur double contingent au bien et au mal. Heureuses celles dont les enfants les plus illustres gardent fidèlement le dépôt sacré!

A cet égard, lorsque nous nous rappelons certains noms qui l'honorent à l'étranger, nous aimons à penser que la Belgique occupe un rang enviable.

Parmi ces noms, figurent ceux des deux écrivains que nous mentionnons en tête de l'article, désirant dire ici quelques mots de leurs derniers livres. Parlons d'abord de *La question religieuse résolue par les faits*. Cette apologie, couronnement des premiers écrits du P. Dechamps, et application de l'idée capitale présentée dans le *Libre examen de la vérité de la Foi*, fut inspirée à son auteur par un des premiers philosophes chrétiens de notre époque, par le P. Gratry. C'est l'éloquent Rédemptoriste lui-même qui nous l'apprend dans une lettre très-remarquable écrite à son illustre ami, le directeur de l'Oratoire, lettre qui expose si clairement l'objet du livre sur *La question religieuse*, que nous ne pouvons mieux faire que d'en citer les commencements :

« Voici le livre que vous m'avez déterminé à écrire.

» C'est donc le résumé des deux autres : des *Entretiens sur la Démonstration catholique et la révélation chrétienne*, et du *Christ et des Antechrists, dans les Écritures, l'histoire et la conscience?*

» Oui et non.

» Ce n'en est pas précisément le résumé, car il eût été plus que malaisé de fondre en un seul, deux ouvrages aussi différents. Le premier, en effet, démontre la révélation chrétienne par les caractères du fait vivant de l'Église, et le second défend la Divinité de Jésus-Christ contre la triple attaque que lui livre l'incrédulité, au nom de la raison, de l'histoire et d'une exégèse

Digitized by Google

biblique inouïe. Le premier montre dans la catholicité l'œuvre divine par laquelle Jésus-Christ dit à tous les siècles : *Operibus credite;* le second fait trouver dans le Christ lui-même la clef du mystère des Écritures, la clef du mystère des temps, la clef du mystère que nous sommes.

» Il est clair que j'eusse vainement tenté de ne faire qu'un seul livre de ces deux-là.

» Cependant, je réponds à votre pensée en publiant celui-ci; car si je n'y résume pas tout ce que les deux autres contiennent, j'y traite cependant d'une manière nouvelle et plus rapide *tout ce qu'ils ont de commun*.

» Or, ce qu'ils ont de commun, c'est la démonstration de la foi par les faits, et plus particulièrement par ceux de ces faits démonstratifs qui sont toujours actuels ou *subsistants*.

» Voici donc toute mon idée :

» Dans quelques chapitres préliminaires, je prépare la voie à la démonstration, en constatant déjà, par deux sortes de faits, les faits historiques et les faits psychologiques, ce que l'esprit humain n'a jamais cessé d'entendre par la foi, le besoin qu'il en a sous un double rapport, ou comment la révélation lui est doublement nécessaire.

» Je démontre ensuite l'existence de la révélation par d'autres faits, dont voici la chaîne :

» Le premier est le fait vivant de l'autorité qui se prétend divinement établie pour perpétuer la révélation elle-même, et qui prouve cette divine mission par son propre caractère, par le signe de Dieu dont elle est seule marquée ici-bas : l'unité dans le temps, l'espace et les choses.

» Le deuxième est dans l'harmonie incontestable qui règne entre ce fait vivant et l'antique monument des Écritures, où il se montre annoncé, promis, dessiné, avec une divine précision. C'est le fait de l'unité confirmé d'une manière spéciale, surabondante et divine.

» Le troisième est dans l'harmonie également incontestable qui règne entre ce même fait et l'état mystérieux de notre nature, état de contradiction et de misère, dont la foi seule montre la source et fait trouver le remède. C'est encore l'unité sous une autre face.

» Le quatrième est le fait prodigieux et trop peu remarqué du culte de l'Église universelle dans son acte principal, c'est-à-dire du culte eucharistique considéré : 1° en lui-même, 2° dans ses rapports avec les Écritures, 3° avec les grandes ombres du culte de tous les peuples. — C'est toujours l'unité, mais dans l'un des faits particuliers où elle brille du plus vif éclat.

» Le cinquième est dans l'harmonie intrinsèque des dogmes ou dans l'unité doctrinale considérée en elle-même, fait sans pareil dans les annales de l'esprit humain.

» Le sixième est le fait du jour éclatant répandu par la lumière de la foi sur toutes les fables et toutes les erreurs anciennes et modernes, lumière si divine qu'elle fait sortir l'unité et l'harmonie du sein même du chaos.

» Le septième est dans une dernière harmonie ou une dernière unité que

Digitized by Google

la vraie foi seule nous révèle entre les deux faits qui dominent l'histoire religieuse du monde, faits incontestables, et cependant inconciliables à tout autre point de vue que le sien : le fait de la foi à ce qui est primitif, et le fait de la foi au progrès.

» Le huitième est le complément de ceux des faits qui précèdent où il n'est pas seulement question de la vérité, mais de la vie ; de la puissance qui éclaire, mais de la puissance qui guérit et justifie. C'est donc le fait de la *puissance sanctifiante* de l'Église, ou son caractère de sainteté, qu'elle rend aussi facilement reconnaissable ou vérifiable que son grand caractère d'unité, et que nous verrons confessé par ceux-là mêmes qui croient le nier.

» Parmi ces faits, qui tous sont décisifs, il en est dont la force démonstrative ne peut être pleinement appréciée que par une étude sérieuse ; mais la valeur des autres, pour être sentie et reconnue, ne demande de nous que la sincérité. — Pourquoi ? — Parce que la lumière qui les manifeste vient à nous la première ; parce que la parole qui nous les montre prend elle-même notre raison et notre conscience à témoin de ces faits qu'elle nous découvre *en nous* et *hors de nous*.

» Vous faisiez principalement allusion à ceux-ci quand, à propos de mes premiers essais, vous disiez dans une lettre qui ne m'avait pas été communiquée encore lorsque je vous vis à Paris, mais que j'ai maintenant sous les yeux : « *Je lis ses ouvrages. Je suis profondément d'accord avec lui. Il tient la* » *vraie base de l'apologétique : les deux faits, intérieur, extérieur, qui con-* » *cordent. C'est une idée capitale et de la plus grande solidité.* »

On le voit : démonstration de la vérité chrétienne à l'aide des faits internes et externes qui concordent, telle est la pensée mère de tout le livre. Elle repose sur un fondement inattaquable et approprié à la nature complexe de l'homme, être double en quelque sorte, et chez lequel témoignent perpétuellement des faits de conscience qui doivent être éclairés et soutenus à leur tour par le témoignage du monde extérieur. Il ne faudrait pas croire que cette méthode soit entièrement nouvelle, bien qu'elle n'ait pas été présentée auparavant d'une manière aussi nette, et qu'on n'en ait jamais poussé les conséquences avec la même vigueur et le même enchaînement que l'a fait le P. Dechamps. On la trouve pratiquée déjà dans les anciens monuments du christianisme, et en ce sens, cette manière de disposer les preuves peut également revendiquer le nom de *catholique*. Les Pères en mirent les principes en usage lorsque, placés vis-à-vis des lettrés du paganisme qui réclamaient le témoignage du vrai Dieu à l'égard des faits merveilleux de la révélation, ils leur montraient l'unité, l'universalité, la sainteté surnaturelles de la société chrétienne, marques certaines d'une main divine, garanties immanquables de tous les miracles passés qui avaient accompagné la pose des premiers fondements. Ils opposaient déjà la solution que fournit la doctrine sacrée aux graves problèmes de l'exis-

Digitized by Google

tence de l'homme. Ils dépeignaient, on sait avec quelle éloquence, les inquiétudes constantes du cœur humain né pour une assurance et une félicité qu'il recherche invinciblement, et ils insistaient sur l'impuissance des plaisirs sensibles et des moyens philosophiques pour l'atteindre. En regard d'un si triste état de l'âme, ils mettaient la Bonne nouvelle de la Foi, sans craindre qu'on pût renverser la solidité de son établissement. — En effet, disait saint Augustin aux hérétiques et au peuple, les Apôtres ont vu le Chef de l'Église, mais ils n'en ont pas vu le corps formé de toutes les nations et que le Chef leur annonçait : pour nous, nous croyons à la tête parce que nous avons le corps sous les yeux. Or, il est certain que Platon et ses disciples, en contemplant la lumière intellectuelle et les merveilles de vertu qu'enfante le Christianisme, y eussent reconnu l'œuvre de Dieu. — C'est ainsi que les merveilles visibles peuvent changer d'objet d'après l'économie du temps, mais il en subsiste toujours de visibles qui sont la garantie des invisibles, et c'est sur quoi l'on n'appuie pas assez. La foi et l'évidence ont toujours eu leur part et toutes les générations ont été traitées de même.

Ainsi quand J.-J. Rousseau, dans le dialogue de l'inspiré et du raisonneur, dialogue qui est un chef-d'œuvre de mauvaise foi, exige hypocritement que le témoignage des peuples affirmant les miracles soit lui-même d'un ordre surnaturel, *il réclame ce que l'Église peut lui offrir*, car l'Église vivante est en réalité un témoin de l'ordre surnaturel, comme l'a compris Pascal quand il dit : *La vraie religion est telle* que l'état *où elle est* suffit pour en prouver la vérité. Il est cependant remarquable que la plupart des critiques du fameux passage de l'*Émile*, appliqués à combattre le raisonnement sophistique qu'il recèle, n'aient point vu que le catholique pouvait de *toutes manières* fermer ici la bouche au philosophe de Genève.

La cause d'une telle inadvertance se rattache sans doute à l'habitude acquise de traiter la question de l'Église d'une manière trop abstraite. Les siècles de foi ne mettaient point en doute l'autorité de leurs pouvoirs religieux ; par là même ils observaient moins attentivement les caractères notoires et permanents de la société chrétienne, et, dans l'enseignement et la controverse, ils restaient fidèles à l'ordre historique, descendaient la suite des temps, et n'aboutissaient à l'Église que comme à une dernière conséquence. L'ébranlement des croyances et le paganisme renaissant au sein du monde contraignent les apologistes à reprendre une argumentation plus rapide et plus décisive peut-être pour la plupart des esprits. Vous demandez le témoignage de Dieu, le signe visible de son action dans l'établissement et la durée du christianisme ? Regardez l'Église universelle subsistant avec tous ses caractères en ce moment comme aux siècles passés. Cette autorité est un fait contemporain et un grand fait, vous en convenez. Eh bien ! étudiez-le tel

Digitized by Google

qu'il se présente à vous avec un désir sincère de connaître la vérité, et nous vous déclarons que ce fat vous apparaîtra aussi divin qu'incontestable. « En effet, dit le P. Dechamps, est-il possible que la toute-puissance de Dieu soit avec une société vivante, et qu'il faille de longues études pour s'en assurer? »

Dans *La question religieuse*, l'illustre orateur défie l'incrédule de justifier son incrédulité en présence des témoignages toujours subsistants de lui-même que Dieu donne dans l'Église catholique. Il expose, en une série de chapitres, que l'histoire est d'accord avec les besoins les plus évidents de la conscience pour affirmer la nécessité morale de la foi à l'égard de beaucoup de choses que la science à la rigueur peut prouver, et surtout la nécessité absolue de la foi et de la révélation à l'égard de celles qui sont inaccessibles à la raison et qui sont néanmoins pour nous de la dernière conséquence. Or, le Dieu Providence n'est pas resté sourd à la voix des cœurs qu'il avait formés. Il a pris soin de constituer de tout temps une autorité enseignant en son nom tout ce qu'il importe à l'homme de croire et de pratiquer, et cette autorité, il l'a revêtue de caractères où l'auteur divin se révèle clairement à quiconque *n'a pas peur de les regarder*. Parmi ces caractères, les principaux sont : l'unité dans le temps, l'espace et les choses, — l'harmonie entre l'Église et les Écritures sacrées, — l'harmonie avec l'état étonnant et contradictoire de l'homme, — le fait divin du sacrifice eucharistique, couronnement du culte chrétien, et admirable dans ses rapports avec les figures de l'Ancien Testament et les ombres répandues au sein des religions fausses, — l'unité doctrinale des dogmes de foi et les lumières qu'ils apportent à l'interprétation de toutes les erreurs dont le monde est le théâtre, — la conciliation possible et facile au point de vue de l'Église et de l'Église seule, de deux faits mystérieux et incontestables, à savoir, la foi à ce qui est primitif et la foi au progrès, — enfin le complément de tout ce qui précède, la vérité marquant son empire dans les actes de la vie, c'est-à-dire, la puissance justifiante de l'Église et la sainteté qui lui est propre et qu'elle inspire, sainteté que ses ennemis eux-mêmes confessent sans le vouloir.

D'ailleurs tous ces caractères, dont chacun est un vivant et suffisant témoignage du dessein divin, concourent entre eux comme les rayons d'une même lumière, et leur splendeur illumine un monument de merveilleuse unité! L'apologiste, usant d'une image féconde de l'Écriture, introduit son lecteur dans le temple mystique de la vraie foi. D'abord il lui en fait embrasser la vue à quelque distance et dans l'ensemble ; puis il lui montre le plan, les archives, le fondement, les pierres, la chaire, l'autel, la lumière et toute la constitution intérieure de l'édifice dont les fidèles sont les vivants matériaux. C'est le monument sacré où réside l'autorité indéfectible, où s'entend la réponse décisive aux questions vitales posées par le cœur et l'intelligence : l'examen des détails

Digitized by Google

et l'harmonie de l'ensemble proclament que Dieu est ici le véritable architecte. Qu'on ne s'y trompe pas toutefois, et qu'on ne s'effraie pas à la pensée de rencontrer un mysticisme inopportun. Si le P. Dechamps encadre ses arguments dans une image qui leur donne plus de grâce et d'ampleur, il ne perd pas de vue le but de son ouvrage, il connaît les hommes à qui il s'adresse et leur peu d'inclination pour les symboles mystiques capables de nourrir les âmes déjà convaincues, mais dénués de force sur les âmes indifférentes ou sceptiques : ce sont des faits qu'il allègue toujours, et particulièrement les faits qu'on trouve autour de soi ou en soi, pourvu qu'on daigne se chercher soi-même. L'éloquent Rédemptoriste excelle à développer les raisons concrètes, qui découlent de ce qui subsiste, et qui n'exigent pour être entendues ni fatigants exercices de la pensée, ni subtilité d'esprit, mais seulement l'attention et la sincérité. Il a déployé toute la force de sa méthode, qui consiste à faire saisir directement l'Église catholique en montrant les témoignages se prolongeant à travers les siècles, et venant éclairer d'une manière immédiate toute âme bien disposée. Cette marche rapide, sûre, rencontre et réfute successivement une foule d'erreurs : en la suivant, on expédie en peu de temps beaucoup de difficultés. Nous signalerons, par exemple, le chapitre intitulé : *la Bible du Nouveau Testament en présence de l'Église*, où le P. Dechamps, en exposant la concordance inattaquable de trois paroles tirées de l'Évangile avec ce qui se pratique tous les jours sous nos yeux, prouve d'un même coup le caractère divin de la mission du Christ, l'inspiration de l'Évangile, la fidélité de l'Église, son pouvoir doctrinal et justifiant.

C'est pourquoi il nous paraîtrait utile que les ouvriers évangéliques missent plus souvent en usage l'argumentation qui repose sur les *miracles subsistants*, comme les appelait Bossuet. Elle est à la fois solide et saisissable à toutes les intelligences, puisque parmi les témoignages concluants qui découlent des faits externes, il en est qu'il est très-facile d'apercevoir. Or, c'est une bonne méthode que celle qui s'adapte à toutes sortes d'esprits. Des écrivains de renom qui en ont jugé de la sorte ont encouragé le P. Dechamps dans la voie qu'il prescrit pour convertir les âmes. Mais le suffrage des princes de la pensée n'est pas ce que les hommes de Dieu cherchent au-dessus de toutes choses. Accroître ici-bas le royaume céleste, arracher les victimes des mains de l'ennemi général des hommes, voilà où tendent tous les désirs de l'athlète de la foi. Si le triomphe des meilleures armes se décide par des soldats obscurs, mais nombreux et dévoués, que peut demander celui à qui Dieu inspire des pensées fécondes, si ce n'est de se voir compris et imité par ses compagnons de la milice sainte ?

L'auteur de *La question religieuse* n'invente pas un procédé subtil et inconnu pour convaincre les incrédules. Une découverte de ce genre étant accomplie seulement au XIXe siècle ne prouverait rien que contre

Digitized by Google

la méthode proposée. Il faut laisser aux sophistes de la philosophie ces tours de force, de pensées et de raisonnements inventés de nos jours, moyennant lesquels l'homme voit qu'il a raison d'ajouter foi à la certitude, et à défaut desquels, suivant les nouveaux docteurs, l'être intelligent ne saurait prouver qu'il a le droit d'affirmer quelque chose. La polémique chrétienne est la plus sûre école du bon sens, et elle ne tombera jamais dans ces extravagances à la fois contentieuses et frivoles. Mais si les grandes preuves de la vérité catholique sont aussi vieilles que l'Église, l'art de les bien enchaîner et de les mettre au jour avec à-propos est tenu de consulter les époques et l'état des esprits. Au scepticisme et à l'impatience, il faut ménager un chemin court et des faits capitaux. A mesure que l'humanité s'avance, deux choses deviennent de plus en plus claires : c'est, d'une part, l'inquiétude constante du cœur humain en quête de sa destinée immortelle et du but de la vie, et promptement dégoûté des vaines solutions qu'il se donne à lui-même; d'autre part, c'est la perpétuité, la catholicité, l'inconcevable puissance de régénération qui appartiennent à l'Église, et que chaque siècle de plus écoulé accroît dans une immense proportion aux yeux qui savent voir. L'harmonie de ces deux faits est de toutes les époques : elle a été vue des habiles; elle a soutenu, le plus souvent sans qu'on y prît garde, la croyance de tous; mais elle resplendit davantage à mesure que les institutions fléchissent, que les idées changent, que la plainte humaine se prolonge, et que l'édifice divin demeure.

Les besoins pressent, la voix maternelle s'élève au milieu du tumulte des peuples; elle se croise avec celle des prédicants de mensonge, des apôtres hypocrites de la fausse liberté et des faux devoirs. Sachons donc le zèle et l'énergie que Dieu demande, en contemplant les flots qui soulèvent le vaisseau qu'on ne verra point périr ! Ces mêmes caractères de l'Église une et catholique, cachet ineffaçable de son origine, et qui sont faits pour toucher les cœurs, sont précisément ce qu'attaquent en elle les impies et les sophistes. Qu'on n'en soit point surpris. L'orgueil et la sensualité ont aussi leur église : ils enfantent une organisation plus savante de la doctrine de négation. Il est de fausses copies du Temple, comme dit le P. Dechamps; déjà elles se construisent sur une échelle plus vaste qu'autrefois, comme les avant-courrières des temps où se livreront les combats suprêmes. On attaque l'unité de l'Église selon la doctrine, les temps, et les lieux, au nom de la tolérance, de la liberté des cultes, de l'indépendance de l'État et de la société civile. Nous voudrions pouvoir citer les chapitres que le P. Dechamps consacre à réfuter ces objections tant courues, et à démasquer l'esprit qui pousse à les faire. Il y montre admirablement l'émancipation religieuse, comme plusieurs l'entendent, menant droit à nier la distinction des deux puissances, et à ravir la liberté de la conscience. Cette doctrine replongerait l'humanité deux fois esclave sous le glaive des Césars-

Digitized by Google

Pontifes, et elle n'arrache les bases de la civilisation moderne que pour refluer vers un ordre social païen. L'histoire de l'Europe depuis les soulèvements de Luther fait assez pressentir ce que vaut pour les peuples la révolte contre l'autorité divinement établie. En Angleterre, en France, en Suède, en Allemagne et en Espagne, la rébellion religieuse amena la dictature du pouvoir temporel et des réactions révolutionnaires, double abîme au milieu duquel disparut souvent la liberté. Il est impossible, en effet, qu'un esprit impartial ne soit pas frappé de la pente invincible du schisme, de l'hérésie et du rationalisme conséquent, à confondre les deux ordres religieux et politique au grand péril de la liberté véritable. Cette confusion, qui ne fut qu'accidentelle dans le développement historique du moyen-âge, est virtuelle dans les sociétés protestantes, bien que toutes ses conséquences ne soient pas également manifestes, grâce à la diversité que présentent l'histoire et le caractère des peuples. Et pourtant le protestantisme ne rompait pas sans retour avec les traditions chrétiennes : rien qu'en gardant les Écritures sacrées, il puisait à une source de doctrine et d'autorité plus haute que les accommodements humains ; et néanmoins, en brisant l'unité religieuse, il hâtait l'avénement de la force, il affaiblissait les prescriptions de la justice dans les débats des empires, et le plus grand esprit sorti de la réforme, Leibniz, le savait bien, lui qui regrettait l'arbitrage du Pontife de Rome, et qui usa deux tiers de sa vie en d'inutiles efforts pour reconstituer la communion catholique des âmes. Quant au rationalisme, il courrait à l'abîme plus rapidement que l'hérésie. Les témoignages n'en seraient pas difficiles à trouver de nos jours, et nous en croyons le P. Dechamps quand il dit :

« Le rationalisme, s'il parvenait à son grand but, c'est-à-dire à faire disparaître la foi divine des nations, préparerait infailliblement le monde au despotisme le plus colossal, mais le plus nécessaire. Les logiciens du parti ne le dissimulent pas ; et quand ils ont eu l'occasion de se mettre à l'œuvre, ils ont eu soin de nous faire voir aussitôt que l'instinct de la tyrannie est véritablement celui qui les domine. »

Le peu que nous venons de dire prouve que le dernier écrit du P. Dechamps montre et déblaie beaucoup d'erreurs. D'ailleurs, pour y parvenir il n'a pas dû s'écarter de son chemin : privilége d'une bonne méthode et qui porte promptement au cœur des difficultés. L'illustre Rédemptoriste couronne dignement ainsi les travaux qui l'ont rendu si recommandable. Le *Libre examen de la Vérité* faisait voir J.-C. présent au moment où nous sommes comme à tous les siècles : le *Christ et les Antéchrists* étudiait plus à fond la personne du Fils de Dieu fait homme et démontrait que les Saintes Écritures, l'histoire et l'âme humaine découvrent en lui leur sens caché et ne s'expliquent que par lui. Le lien de

Digitized by Google

cette double démonstration où les faits sont maîtres n'était pas difficile à concevoir, et les critiques n'avaient pas eu de peine à en relever la profonde harmonie, quoique l'objet essentiel des deux livres fût différent et nécessitât des développements appropriés aux thèses particulières qu'ils avaient mission d'établir. Fortes et concluantes chacune de leur côté, les deux apologies puisaient un caractère plus décisif en s'étayant l'une l'autre. Cependant il était désirable de réunir ce que les ouvrages avaient de commun, de l'organiser et de l'enchaîner dans une argumentation continue, dont la conduite s'embrassât d'un regard, et permît de renverser en passant tant de préjugés et de sophismes que l'ennemi sème sur la voie du salut. Or, en étudiant, d'une part, avec impartialité les besoins et les aspirations de l'âme, et en montrant, d'autre part, au moyen d'une étude scrupuleuse et péremptoire des faits, ces aspirations satisfaites dans l'établissement de l'Église, le P. Dechamps nous a donné cette troisième apologie, plus complète que chacune des deux précédentes, plus décisive, puisqu'elle les résume en les fortifiant, enfin plus appropriée encore aux gens du monde et aux misères du temps.

En effet, l'homme de bonne foi, captivé dès le début par une lecture où l'infirmité des âmes est si bien divulguée et décrite, ne se refusera pas à suivre plus avant cette voix aussi douce qu'éloquente qui ne parle des plaies du malade que pour le conduire au temple sublime de sainteté, de lumière et de doctrine où l'on rend avec la paix véritable et la santé une vie plus abondante. Puisque c'est à la demande du P. Gratry que nous devons *La question religieuse*, nous remercions sincèrement l'auteur de la *Connaissance de Dieu*. Il peut réclamer sa part dans un livre destiné à faire beaucoup de bien, car à part la science et la méthode déployées dans ce travail, les plus accoutumés à l'éloquence du P. Dechamps auront lieu d'admirer l'onction et la chaleur communicatives qu'il a répandues dans son œuvre. C'est le propre de la philosophie chrétienne de n'éclairer l'intelligence que pour gagner le cœur et informer toute la vie. Seule elle le peut, seule elle le veut toujours, seule elle prie, elle menace, elle terrifie, elle console, en même temps qu'elle discute et qu'elle enseigne, parce que la vaine science n'est pas son but, et que, mère comme l'Église, il n'y a que le salut de l'âme qui lui importe.

II

Le P. Dechamps a fait le livre d'un controversiste et d'un prédicateur chrétien, avide de ramener les âmes indifférentes et malades de ce monde, et qui leur parle d'une manière si saisissante de leurs misères et du remède que la Providence leur a ménagé dans sa misé-

Digitized by Google

ricorde, qu'elles sont mises en demeure de confesser leur infirmité et d'obéir à l'impulsion divine. L'ouvrage de M. le chanoine Laforêt sur les *Dogmes catholiques* s'adresse aux intelligences cultivées, susceptibles de contempler l'harmonie d'une grande doctrine et les beautés intelligibles qu'elle renferme. Nous imaginons un homme éveillé de la somnolence morale et rappelé à la connaissance de ses véritables devoirs par l'argumentation vive et rapide du P. Dechamps; cet homme, pour peu qu'il eût de disposition philosophique, aborderait avec infiniment de fruit et de consolation l'exposition raisonnée des vérités chrétiennes dans leur admirable ensemble. A celui-là l'ouvrage de M. Laforêt sera, tant par la netteté que par l'abondance des aperçus et la simplicité logique du plan suivi, l'auxiliaire le plus instructif. Nous disons *l'auxiliaire*, car les plus sublimes vérités religieuses ne se goûtent qu'à mesure qu'elles sont pratiquées, selon le mot décisif du Maître des Évangiles : *qui* FACIT *veritatem, venit ad lucem :* Celui qui pratique la vérité, arrive à la lumière.

Toutefois, à part la haute convenance des *Dogmes catholiques* pour le fidèle qui tient à pouvoir justifier sa croyance et qui cherche à en faire le premier objet de ses méditations, l'on doit souhaiter la rencontre d'un tel livre au grand nombre d'hommes mûrs et de jeunes gens qui ne connaissent guère des vérités enseignées par l'Église que les attaques rationalistes ou panthéistes dont la presse impie les assaille tous les jours. Les lecteurs de tant d'écrits diffamatoires admettent-ils tout ce qu'ils lisent? Nous ne le pensons pas; mais leur foi dans l'enseignement religieux n'en est pas moins détruite, leur foi dans la raison devient de plus en plus vacillante, et ils flottent à l'égard des questions les plus vitales, dans ce va et vient des doctrines contradictoires que l'Apôtre décrivait il y a deux mille ans. Qui niera qu'il soit opportun d'offrir à des esprits à ce point ballottés du doute, l'ensemble affirmatif d'une croyance embrassant la solution raisonnable, profonde, des plus graves problèmes, et appuyée sur les plus fermes témoignages de l'histoire? La méthode d'exposition a été fort vantée au dix-septième siècle lorsqu'il s'agissait de régler les différends de l'Église et des sectes protestantes. Cette méthode sera-t-elle moins efficace aujourd'hui que les défenseurs de la tradition sacrée sont aux prises avec l'hérésie intellectuelle? M. Laforêt ne l'a pas cru en nous donnant sa belle apologie. En effet, les *Dogmes catholiques* présentent aux hommes instruits de notre époque le tableau philosophique de la croyance véritable selon les définitions formulées par l'Église, selon les Pères et la tradition chrétienne; et, de plus, en donnant l'exposé complet de la foi, ils en établissent les bases contre l'hérésie et l'incrédulité, et ils détruisent au fur et à mesure toutes leurs accusations. Nous ne croyons pas que l'écrivain se soit trompé en développant de la sorte tout l'ensemble des vérités dogmatiques et en bravant l'impatience frivole de certains lecteurs.

Digitized by Google

« On ne connaît pas assez le catholicisme. Il n'est suffisamment connu ni de ceux qui l'attaquent, ni même de la plupart de ceux qui le professent. » Ces paroles que l'auteur des *Dogmes catholiques* plaçait au commencement de sa première édition, les apologistes de tous les temps auraient pu les mettre en tête de leurs livres, car en présence de l'ignorance commune des hommes dans les questions de foi, elles sont toujours de saison. Parmi les publications nombreuses où l'on a cherché, de nos jours, à raffermir les croyances ébranlées, l'idée de chasser l'ennemi des positions agressives qu'il occupe, prime d'ordinaire sur toute autre idée. On s'efforce d'acculer l'erreur jusqu'à la contradiction et au renversement des lois de la pensée; on oppose la critique raisonnable des faits à la critique systématiquement négative; on invoque ce même progrès des sciences physiques dont plusieurs voudraient faire une arme contre les vérités révélées. Cette marche est sûre et le plus souvent efficace, bien qu'en certains cas elle soit prématurée. Aujourd'hui, comme aux premiers âges de l'Église, beaucoup d'hommes n'ont qu'une connaissance très-vague de la religion, et, à l'égard de ceux-là, toutes les objections portent coup. De là, pour les apologistes, la nécessité de donner une réponse immédiate aux assertions impies qui empoisonnent l'opinion publique, et d'imiter quelquefois ces anciens athlètes de la foi, les Hermias, les Justin, les Théophile, les Athénagore, que la violence des attaques et le besoin de repousser le mensonge tenaient sans cesse debout sur la brèche, et arrachaient ainsi à la contemplation féconde des mystères dont ils gardaient le dépôt. On se rappelle, en effet, que l'exposition méthodique des dogmes ainsi que l'étude de leurs rapports ne se rencontrent guère durant les premiers siècles du christianisme, parce que ses défenseurs étaient tournés entièrement vers la polémique.

Cependant il ne convient pas qu'en portant tous ses efforts vers la polémique, on néglige l'exposition claire, raisonnée, et ajoutons, pleine de consolation, des dogmes révélés. Ce serait renoncer à un puissant moyen d'agir sur les esprits et leur laisser de grandes ignorances. C'est ce qu'a supérieurement compris M. le chanoine Laforêt dans le beau livre où il fait une si large part à la définition des points de foi, à leur justification par l'examen des monuments de la tradition ecclésiastique, enfin aux considérations théologiques et rationnelles dont ils ont été l'objet de la part des philosophes chrétiens. En dépit de quelques analogies, nous n'en sommes plus au temps d'Antonin-le-Pieux et de Marc-Aurèle. Le christianisme n'a pas alimenté vainement dix-huit siècles de la vie de l'humanité, et dans ce long intervalle, il a accumulé pour les yeux qui savent voir, des forces et des moyens de défense auxquels l'incrédule ne s'attend pas. Que dis-je, l'incrédule? Les chrétiens sont insoucieux de leurs richesses; ils les ignorent ou ils ne savent en user.

Digitized by Google

Combien de jeunes gens dont la foi n'est pas éteinte et dont l'intelligence a reçu une culture qui la met à même d'apprécier les spéculations de l'esprit, seraient étonnés en lisant les *Dogmes catholiques*, d'apprendre pour la première fois tant de considérations élevées, profondes, saisissantes sur des mystères qu'ils croyaient connaître déjà autant qu'il est permis de les entrevoir ici-bas? Croira-t-on qu'ils se livreraient impunément à une telle lecture, et qu'en ressentant en présence de tant de témoignages que Dieu donne de lui-même, les touches inimitables de la vérité, l'objet de leur foi continuerait de leur être à peu près étranger au milieu des préoccupations de la vie? Pour nous, nous pensons que plus d'un d'entre eux éprouverait le même sentiment que ces Grecs instruits dans le paganisme, qui devinrent les premiers Pères de l'Église, et que les splendeurs de la doctrine chrétienne ravissaient au sortir des écoles philosophiques. En tout cas, il resterait toujours chez la plupart des lecteurs une impression durable, qui défierait du moins l'assaut journalier des maximes impies et des objections niaises.

En effet, l'exposition claire et précise des dogmes tels que l'Église les définit, le tableau de leur vivante harmonie telle que nos pères dans la foi l'ont comprise, rayonnent d'une sorte d'évidence intrinsèque, dont l'influence sur l'esprit est bien plus profonde et plus utile que la réfutation victorieuse des erreurs. Sans doute, que la défense est souvent tenue de suivre l'ennemi sur les terrains très-divers où il plaît à celui-ci de planter son drapeau. Hier il fallait répondre à une objection philologique et demain ce sera quelque difficulté tirée d'un mémoire de géologie qu'il faudra réfuter. Il n'en peut être autrement, et nulle raison ne peut détourner de cette voie où le chrétien est assuré qu'il ne sera point vaincu. Mais ce n'est point un motif pour délaisser les positions dominantes qui défient à l'avance toutes les attaques partielles. Au contraire, jamais les chicanes de la fausse science et les tromperies de l'esprit sophistique ne sont plus sûrement dévoilées et plus promptement renversées aux yeux d'une intelligence droite, que quand elle s'est comme pénétrée de l'économie des vérités catholiques et qu'elle y a entrevu l'organisme vivant qui enchaîne toutes les parties de la doctrine. Il est certain que rien ne remplace l'étude attentive de cette doctrine prise en elle-même et dans son ensemble, et que l'on en retire une sorte d'assurance scientifique que la discussion la plus péremptoire des points de détail ne saurait donner.

Nous ne pouvons nous étendre longuement. Nous observerons seulement que l'examen des beaux chapitres que M. Laforêt consacre à la Trinité, à l'état primitif de l'homme doué de la grâce, au péché originel, à l'incarnation, etc., fait très-bien voir comment la méditation des faits révélés et des points de foi définis par l'Église guide fermement entre les erreurs contraires où tombe le penseur qui rejette l'autorité et qui se

Digitized by Google

livre à ses fantaisies. Cette marche de l'exposition raisonnée est très-efficace : il n'en est point qui fasse toucher avec plus d'évidence les caractères d'une œuvre divine.

Sous ce rapport, une des premières autorités de l'Église française, le savant évêque de La Rochelle, Mgr Landriot, vient d'apporter aux vues et au travail de M. Laforêt, l'appui d'un illustre suffrage, sous la forme d'une lettre-préface placée en tête de la deuxième édition des *Dogmes catholiques*. Les idées de l'évêque de La Rochelle sur la direction qu'il faut donner à l'apologie chrétienne étant en parfait accord avec celles du professeur de Louvain, on ne saurait mieux faire apprécier l'ouvrage de ce dernier qu'en analysant les considérations émises par ce prélat. La lettre de Mgr Landriot est remarquable à la fois par la force des autorités rappelées, par la sagesse des principes et par la modération du langage. L'écrivain s'efface beaucoup dans cette lettre, sur laquelle nous appelons toute l'attention des lecteurs. Ce n'est pas qu'il appréhende de se tromper en indiquant la voie la plus propre à faire pénétrer les vérités chrétiennes dans les esprits; au contraire, ses idées sous ce rapport sont très-nettes, et en parfaite harmonie avec les vues de l'illustre professeur de Louvain; mais il appréhende ces temps « où chacun s'érige facilement en docteur, où les plans les plus contradictoires se présentent, où ce qu'il y a de plus violent et de plus singulier obtient souvent crédit, où il est malaisé au bon sens et à la sagesse de se faire entendre. »

Dans sa crainte d'émettre sur les plus graves sujets des paroles inutiles, Mgr de La Rochelle se serait tu si la connaissance approfondie qu'il a des Pères et des écrivains ecclésiastiques ne lui avait fourni l'appui le plus autorisé en même temps que les maximes les plus constantes. Quelles que soient l'ignorance ou la témérité si communes de nos jours, on ne peut s'empêcher de prêter quelque attention à la voix d'un saint Chrysostôme et d'un saint Augustin, d'un saint Grégoire de Naziance et d'un saint Athanase, d'un saint Thomas d'Aquin et d'un Bossuet. Soit comme écrivains et orateurs, soit comme penseurs et philosophes, soit comme représentants de la tradition intellectuelle du genre humain, ces hommes sont en possession d'une renommée au-dessus de toute atteinte, et leur jugement sur les précautions à prendre quand il s'agit d'éclairer l'intelligence, de combattre les sophismes ou de démontrer l'harmonie des mystères, jouit d'une autorité incontestée.

Ils ont été les athlètes, quelquefois les martyrs de la vérité et de la justice; ils ont rencontré sur leur chemin des temps mauvais, des hommes à cœur endurci, la science impie et orgueilleuse, et, grâce à la fermeté de leurs convictions, ils ne se sont pas découragés, mais ils ont vaincu par la doctrine et les œuvres, sans abattre et sans enfler la raison, sans sacrifier aucune tendance légitime; en un mot, leur doctrine

Digitized by Google

est sainte, leur conduite fut pleine de bon sens, leur patience à l'égard des hérétiques et des pécheurs fut mémorable, et ils nous ont transmis intact le dépôt du salut. C'est pourquoi leur exemple est bon à citer à l'incrédule et au chrétien, le premier l'acceptant à cause de la grandeur de leur rôle, le second à cause de l'autorité et de la renommée de leur sainteté.

Mgr Landriot recueille dans les écrits de ces maîtres vénérés des principes de discussion qu'ils ont mis en usage et qui sont parfaitement applicables aujourd'hui. Ces principes sont les suivants ; ils sont essentiellement *catholiques*, selon toute l'acception du terme : 1° Éviter les violences de paroles et l'aigreur dans la discussion ; 2° Éviter l'exagération de la doctrine ; 3° N'avoir point peur de la raison, mais la respecter dans une juste limite et la conduire aux vérités chrétiennes, en lui prouvant à la fois sa grandeur et sa faiblesse ; 4° Éclairer, selon la méthode des Pères, les mystères chrétiens par toutes les considérations de l'ordre naturel et surnaturel.

Mgr Landriot développe successivement ces quatre points, moins par des arguments qui lui soient propres qu'au moyen des paroles textuelles des grands dépositaires de la vérité religieuse. On lira avec beaucoup de fruit cette longue série de témoignages, recueillis parmi des monuments de dates bien différentes, mais par là même plus frappants par leur accord, et plus capables d'ébranler entre autres les écrivains qu'un zèle, qui *n'est point selon la science*, entraîne à des exagérations de doctrine, à des paroles acerbes que les âmes éloignées de la saine croyance n'entendent point sans se sentir plutôt blessées que ramenées. On prend plus de mouches avec une cuillerée de miel qu'avec cent barils de vinaigre, disait le naïf et sympathique François de Sales. On ne s'étonne point de trouver une telle maxime dans la bouche du doux évêque de Genève. Mais Mgr Landriot se plaît à nous montrer la même manière de voir chez des hommes que l'on se représente d'ordinaire comme armés de toute la véhémence apostolique. « Dans nos discussions avec les gentils, recommande sait Jean Chrysostôme (il nommerait aujourd'hui les rationalistes et les incrédules), réfutons-les sans colère et sans dureté : en le faisant avec colère, nous agissons sous le souffle de la passion, et non pas avec la confiance de la vérité ! Dire des choses justes avec emportement, c'est tout perdre. Comment le chrétien doit-il combattre ? Avec la raison et la douceur, etc. »

Le saint patriarche tient le même langage dans ses homélies et dans ses traités. Cette belle modération est toujours au fond de sa pensée et de sa conduite. Cependant il ne se croit pas irréprochable à cet égard. S'accusant de la chaleur trop humaine qu'il a pu mettre à défendre la cause de Dieu, il déplore les excès de paroles qu'il s'est permis contre la règle toujours subsistante, toujours prévenante, de la mansuétude chrétienne. « Je ne sais comment cela se fait, s'écrie-t-il,

Digitized by Google

mais en recommandant de reprendre avec douceur, je tombe moi-même dans le vice de la colère; revenons à des avertissements plus doux. »

En entendant le langage de l'évêque de Constantinople, nous entendons tout le passé de l'Église, et entre autres, Athanase, Grégoire de Naziance, Cyrille d'Alexandrie, Théodote d'Ancyre, Hilaire, Augustin, Thomas d'Aquin, Bossuet, et pour arriver jusqu'à nos jours en même temps qu'à la plus grande autorité, nous entendons le Souverain-Pontife Pie IX, qui avertissait solennellement en 1846 les évêques catholiques de reprendre les hommes égarés *en toute bonté, patience* et *doctrine*, car la bonté obtient plus que la sévérité, l'exhortation plus que la menace, la charité plus que l'autorité.

A la modération dans les formes, à cette patience inaltérable, le plus puissant auxiliaire de la vérité, correspond la modération qui se tient à l'écart de toutes les exagérations de doctrine. La sainte Église catholique et apostolique marche à pas lents entre toutes les erreurs contraires : *inter errores contrarios media lento passu incedit*, dit saint Thomas. Paroles profondes, dit à son tour Mgr de La Rochelle, et qui contiennent toute l'histoire ecclésiastique! Elles indiquent la vraie ligne de l'Église, ouverte par Grégoire de Naziance, continuée par les plus profonds théologiens du moyen-âge, et maintenue par les plus illustres d'entre les modernes, Bossuet, notamment, qui, en vantant le docteur Cornet comme le modèle du docteur catholique, le sépare par la modération constante des idées « de ces esprits exagérés, plus capables de pousser les choses à l'extrémité que de tenir le raisonnement sur le penchant, et plus propres à commettre ensemble les vérités chrétiennes qu'à les réduire en leur unité naturelle : docteurs sans doctrine, qui, pour toute autorité, ont leur hardiesse; pour toute science, leurs décisions précipitées. »

Mgr Landriot n'a pas plus de peine à montrer le large et perpétuel usage que la sainte antiquité fait de la raison. — « Je ne connais pas d'hommes, dit-il, qui aient moins peur de la raison que les docteurs de l'Église; il est vrai qu'à leur école la raison est captive de la foi : mais entendons-nous sur la valeur du mot *captive*. Comme l'œil est captif à la vue d'une belle chose, comme l'oreille est captive à un son juste et harmonieux, elle est captive, mais captive volontaire, parce qu'il est facile de lui faire comprendre qu'elle a besoin de la foi, qu'elle doit raisonnablement se soumettre à la foi; et à mesure qu'elle se soumet, elle est heureuse, elle est fière, elle sent que cette obéissance volontaire l'anoblit, la fortifie. Elle comprend cette parole de Fénélon : « Quand on examine bien les choses, tout est d'accord : la foi, la raison, » le sentiment. » (*Lettre II sur la Religion.*)

» Rien ne me semble plus beau dans les écrits du docteur Angélique, continue l'évêque de La Rochelle, que ces nobles évolutions de la rai-

Digitized by Google

son sous la direction de la foi : on est heureux de voir comment il assouplit cette belle faculté que ses excès avaient rendue presque indomptable. Mais aussi avec quel respect il la traite, avec quels ménagements il l'aborde! On dirait un cavalier qui aurait rencontré dans la forêt un coursier sauvage : il ne l'injurie pas, il l'attire par la douceur de sa parole et la sage convenance de ses procédés. Il la conduit vers la foi, lui montre leurs liens de réciproque et intime parenté. Ne viennent-elles pas toutes deux de la même source, de l'éternelle vérité? *Cum ambæ ab imo eodemque immutabilis æternæque veritatis fonte Deo Optimo Maximo oriantur?* (Pie IX, Encycl. 1846). Il lui prouve que la foi éclairée a un effet certain, celui de perfectionner la raison, de fortifier sa lumière chancelante, de lui en communiquer de nouvelles et de supérieures : *Cum fides rationem ab omnibus erroribus liberet, eamque divinarum rerum mirifice illustret, confirmet atque perficiat.* (Ibid.) Ainsi préparée, ainsi traitée avec un légitime respect et convenablement honorée, la raison éprouve elle-même le besoin de s'écrier avec saint Chrysostôme : « Croire est l'acte d'un esprit élevé et d'une âme raisonnable, et ne pas » croire est un acte déraisonnable. »

La dignité, la grandeur de la raison doivent être proclamées d'abord, selon Mgr Landriot, unanime sur ce point avec tous les grands maîtres de l'école catholique. Personne, en effet, n'a aussi solidement relevé l'exercice légitime de la pensée que la société qui garde le dépôt des vérités révélées. Car c'est le Verbe qui dépose en nous la racine de l'intelligence et nous constitue raisonnables par une sorte de participation de sa nature et une émanation lumineuse de sa splendeur. (Saint Cyrille.) Car c'est par la raison que nous excellons au-dessus des animaux, et ce n'est qu'au moyen de la raison que nous pouvons croire. (Saint Augustin.) Car Dieu, soleil intelligible, nous parle à l'aide de la raison, et tout ce qu'il y a de lumineux en nous, découle de la lumière souveraine. L'intelligence humaine étant le rejaillissement de la divine clarté, la ressemblance de la vérité incréée, l'impression de la vérité première, la participation du Verbe. (Saint Thomas.) Enfin, l'intelligence n'est pas détruite, mais agrandie par les lumières surnaturelles; seulement elle cesse d'être purement humaine, parce que, par le changement merveilleux et incompréhensible de la grâce, elle acquiert des forces surhumaines, en contemplant la gloire de Dieu, et va de clartés en clartés. (Richard de Saint-Victor.)

Mais lorsqu'on a revendiqué, à la suite des princes de la théologie, cette sublime origine et cette énergie des facultés intellectuelles de l'homme, alors il est plus juste et plus facile de faire comprendre à la raison ses erreurs, ses folies, ses ignorances, son urgent besoin de la révélation. Le caractère divin de cette faculté maîtresse étant établi, se plaindra-t-elle qu'on lui montre ses écarts aussi évidents que déplorables? Alléguera-t-elle qu'on manque d'impartialité à son égard ou qu'on

Digitized by Google

froisse des aspirations légitimes? Discipliner la raison après qu'on a proclamé sa puissance, telle est la voie digne de la créature intelligente et faite à l'image de Dieu, celle qui convient à sa grandeur native comme à ses défaillances; c'est la voie préconisée par les Saints et les hommes de génie, qui pensaient, à l'exemple de Grégoire de Nazianze, que lorsqu'on traite de l'intérêt suprême des âmes, il ne s'agit pas d'une herbe inutile et qu'on peut fouler aux pieds, mais du salut des créatures raisonnables rachetées du sang de Jésus-Christ. Ainsi donc, point de dureté dans les réponses, nulle exagération de principes, si l'on ne veut que l'incrédulité se mutine et résiste avec obstination : c'est la méthode de tous les siècles chrétiens et le troisième principe que développe Mgr Landriot.

Enfin, après que les dogmes sont révélés, et définis et acceptés par la foi docile, survient l'intelligence, qui étudie les relations de ces dogmes à l'aide de toutes les considérations de l'ordre naturel et surnaturel. La science unie à la sainteté n'aborde pas en vain ces régions mystérieuses, « où le soleil luit comme derrière une nuée obscure; » une clarté de plus en plus distincte sort du sein de ces profondeurs éternelles, première récompense de la foi instruite et soumise. C'est quelque chose d'intermédiaire entre la foi simple et la vision céleste, selon saint Anselme. C'est un avant-goût de la vision béatifique, d'après saint Thomas : *prælibatio quædam illius cognitionis quæ nos beatos facit.*

« Il est impossible, dit à ce sujet Mgr de La Rochelle, de lire quelque temps les Pères et les grands théologiens, sans éprouver ces tressaillements d'une âme avide de lumière, et que la science divine promène de clartés en clartés, ou du moins de clartés obscures en clartés plus lumineuses et dont l'amour augmente avec le progrès de la lumière. A certaines heures d'oraison, *car chez les saints l'oraison et l'étude se confondaient en un même acte presque permanent*, il semble à l'intelligence humaine que ce qui reste de voile intermédiaire va se briser, et que la lumière pure commence à l'inonder : elle a avec Dieu, c'est-à-dire avec la vérité infinie, de ces relations intimes que Jean de la Croix appelle les contacts substantiels. »

C'est là une des plus hautes expressions du génie catholique, et comme le couronnement où l'intelligence parvenue à sa fin et la volonté sanctifiée viennent intimement s'unir. Bien des spéculations sur les mystères, trésors de la science chrétienne, éclairs illuminant la philosophie naturelle elle-même, nous ont été transmises par les âges de foi. Les temps qui laisseraient inactifs ce glorieux héritage de nos pères, manqueraient tout à la fois de sainteté et d'élévation dans la pensée. Ils ne le feraient d'ailleurs qu'au détriment de la science pure. En effet, les mystères chrétiens, malgré leur côté surintelligible, éclaircissent beaucoup de questions de métaphysique et de psychologie. Bien loin de dédaigner les dogmes qui passent l'intelligence, les plus pénétrants

Digitized by Google

esprits y ont cherché la clef de certaines difficultés et l'appui nécessaire pour faire progresser la science. Sans rappeler les avantages qui résultent à cet égard des considérations sur la création et le péché originel, il suffit de savoir que c'est en méditant sur la possibilité métaphysique de l'Eucharistie, que Leibniz fut amené à la doctrine des forces primitives comme caractérisant la substance et à son heureuse réforme de la cosmologie de Descartes. Les hommes impartiaux que ne laisse pas indifférents le progrès de la pensée, ne seront pas surpris que Mgr Landriot félicite M. Laforêt de concert avec le P. Lacordaire d'avoir rouvert cette voie, en accordant une large place dans les *Dogmes catholiques* à la spéculation philosophique et à l'harmonie des vérités de la foi.

Inspiré des pensées qui constituent le fond de l'ouvrage de M. Laforêt, Mgr de La Rochelle, dans la belle lettre-préface qui ouvre la deuxième édition des *Dogmes catholiques*, a tracé l'aperçu d'une défense du christianisme où l'ensemble des mystères serait présenté dans son ordre logique, et où le lecteur, transporté sur les hauteurs de la vérité religieuse, recueillerait pour le plus grand bien de son intelligence et de son cœur les rayons émanés du trésor de la révélation. Un tel exposé, posant d'abord la substance de ce qu'il faut croire, dégagée de tout ce qui n'est qu'opinion et illuminée à l'aide des spéculations de la théologie catholique, éviterait ou dominerait beaucoup de questions contentieuses : il assoirait admirablement l'esprit, qu'il placerait au point de vue souverain pour démêler les erreurs, et il trouverait facilement le chemin des âmes. Quoi de plus capable de combattre cette disposition à l'incertitude, à l'indifférence de toute vérité, si répandue en notre siècle, et dont les théories négatives tirent leur principale puissance ! Quoi de plus apte à saisir et à relever l'intelligence humaine, en quête de vérité, mais captivée sous les sens, mais découragée aujourd'hui et promptement abattue par ses tentatives inutiles et commençant à ne plus croire à sa propre raison !

Selon Mgr de La Rochelle, « dans un tel ouvrage, les mystères seraient exposés avec toute l'exactitude et l'orthodoxie, puis éclairés par toutes les lumières de l'ordre naturel et surnaturel et présentés au monde comme la plus belle synthèse de la théologie. Cet ouvrage donnerait à toutes les intelligences de bonne volonté, à tous les cœurs droits, l'avant-goût de la science de l'éternité ! Ce serait, comme dit saint Anselme, une route intermédiaire entre la foi simple et la vision béatifique. Ce serait comme de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où les esprits les plus exigeants trouveraient une vaste carrière à parcourir, une mer immense ouverte aux plus hardies investigations, un champ riche et fécond pour tous les produits de la science et du génie. L'âme s'arrêterait émerveillée à chaque nouvel horizon, et dans le ravissement de l'amour, elle s'écrierait : O vérité catholique, vous êtes vraiment cette lumière dont nous parlent les livres saints, lumière splendide et

Digitized by Google

progressive qui commence par l'aurore et se développe jusqu'au jour de la parfaite clarté. » (1)

Les principes si sûrs que nous rappelons après Mgr. Landriot sont ceux qui ont présidé à la composition du livre sur les *Dogmes catholiques*, et cette apologie en est la plus heureuse application qu'on ait faite de nos jours. En l'affirmant, nous n'étonnerons pas ceux qui connaissent la première édition de l'ouvrage de M. Laforêt. Ils savent combien le profond écrivain s'est avancé dans la carrière préconisée par l'évêque de La Rochelle. Ils auront remarqué la savante ordonnance du plan suivi, la netteté de l'exposition dogmatique, la mesure avec laquelle M. Laforêt distingue ce qui est de foi de ce qui est opinion libre, la clarté avec laquelle il élève son lecteur aux plus hauts aperçus de la théologie, la nature décisive des preuves qu'il emploie contre les allégations de l'hérésie et de l'incrédulité, le choix riche et heureux des citations où figurent, pour l'honneur des lettres chrétiennes, tant de passages que recommandent à la fois l'élévation des pensées et le style le plus accompli. Jamais les paroles émues n'impressionnent davantage que quand le sentiment qu'elles expriment découle de hautes vérités précédemment démontrées. M. Laforêt touche fréquemment de cette manière dans son livre, par exemple dans ce beau passage sur l'utilité du sacrifice Eucharistique, qui perd beaucoup à être séparé du chapitre où il se trouve.

« Vivre, vivre de la vie véritable, tout est là pour nous. Dieu, qui ne relève que de lui-même, a la vie en soi : la vie divine trouve en soi sa racine, sa sève, son aliment, et elle possède une activité infinie. Le Verbe fait chair a, comme son Père, la vie en soi, bien qu'il la reçoive du Père par la génération ; il est la vie, ainsi qu'il l'affirme lui-même : *Ego sum vita ;* et il est descendu sur la terre, ajoute-t-il, pour communiquer aux hommes cette vie qu'ils ne sauraient trouver dans leur nature indigente et déchue, et dont il est, avec son Père et l'Esprit-Saint, le seul et indivisible principe. Le christianisme tout entier, avec toutes ses institutions, n'a d'autre but que de rendre la vie à l'humanité mourante ; tout son objet est de redonner à l'homme une vie nouvelle, une vie supérieure aux atteintes du temps, parce qu'elle est au-dessus de la nature, la vie qui commence sur la terre et ne se consomme que dans la gloire du ciel. Mais c'est l'Eucharistie qui est nécessairement le grand foyer de cette vie, parce qu'elle renferme la Vie divine en personne. Le fidèle qui s'approche de ce sacrement puise directement à la source de la vie, il reçoit la vie en lui-même, il vit de la vie de Jésus-Christ, tout son être est comme imprégné et pénétré de la vie divine. Quel est le chrétien qui, en allant s'asseoir au banquet eucharistique, n'a senti plus

(1) *Dogmes catholiques*, t. I, p. LXII.

Digitized by Google

d'une fois qu'il s'abreuvait à la source de la vie? Qui n'a senti couler dans tout son être une vitalité supérieure à la nature? Qui n'a éprouvé, une fois ou l'autre, *de ces choses que la langue de l'homme est impuissante à redire*, et qui témoignent sensiblement de la présence réelle du Dieu vivant? Sans doute ces transports de l'âme au festin eucharistique ne sont pas ordinaires, et l'on peut s'unir à la vie souveraine dans ce mystère sans les éprouver; mais il est néanmoins vrai de dire que les âmes qui communient avec amour ressentent souvent en ce moment solennel je ne sais quoi de suave et de céleste qui atteste la présence d'un Dieu. Voici ce qu'écrivait là-dessus, il y a peu d'années, un grand chrétien trop tôt enlevé à la religion et aux lettres, dont il était l'honneur, Frédéric Ozanam : « Quand toute la terre aurait » abjuré le Christ, il y a, dans l'inexprimable douceur d'une communion et » dans les larmes qu'elle fait répandre, une puissance de conviction qui me » ferait encore embrasser la croix et défier l'incrédulité de toute la terre (1). »

De tels endroits abondent dans les *Dogmes catholiques*. Le langage limpide, sympathique, et souvent plein de chaleur de l'écrivain, la vie qui circule dans son œuvre entière secondent à souhait la saine impression que cause en l'âme la vue plus distincte de l'enseignement divin. Les lecteurs, charmés par ce vaste tableau où l'on trouve tant de détails qui ne fatiguent jamais parce qu'ils sont en leur place, se seront dit plus d'une fois que Dieu avait vraiment aimé les hommes, et qu'il leur avait ménagé dans ses desseins de miséricorde, une destinée qui dépasse infiniment tout ce que l'orgueil et les passions rêvent en leurs écarts. L'écrivain qui se dévoue à la cause de l'Église véritable ne peut ambitionner ici-bas une plus douce récompense.

Nous croyons inutile de dire que les mêmes qualités qui ont établi la renommée de l'ouvrage sur les *Dogmes catholiques* et qui lui ont mérité un bref du Saint-Père, se retrouvent agrandies et fortifiées dans la seconde édition que l'auteur offre au public. « Nous avons revu ce livre, dit-il, avec une attention sévère; nous nous sommes efforcé, sans toutefois y introduire des changements trop considérables, de le rendre moins indigne de la faveur avec laquelle le public l'a accueilli et des suffrages illustres qu'il a obtenus. Nous y avons fait beaucoup de corrections de détail, tantôt pour enrichir le fond, tantôt pour améliorer la forme. La seule addition notable qui mérite d'être indiquée ici, est un morceau de quelques pages sur le caractère de la révélation primitive nécessaire, selon nous, pour développer la raison du père de l'espèce humaine et lui donner la connaissance des vérités de l'ordre moral et religieux, même naturel. »

Après le bonheur de faire un livre destiné à guérir, à consoler ou à éclairer les âmes, celui de recommander un tel livre au public et d'en

(1) *Lettre à un ami*, écrite de Paris le 16 juin 1852.

Digitized by Google

répandre l'influence est d'un prix considérable à nos yeux. C'est pourquoi nous souhaitons que le livre des *Dogmes catholiques* soit de plus en plus étudié et consulté par les personnes instruites et surtout par les jeunes gens, dont les connaissances en matière religieuse sont souvent moindres que celles de l'enfant reçu pour sa première communion. Ils y trouveront, avec la vérité qu'il importe le plus de connaître, beaucoup de lumières inattendues ; ils y rencontreront aussi des assurances et des consolations qui ne leur seront pas inutiles au milieu des temps si secoués où il a plu à la Providence de nous faire vivre.

CH. DE LAVALLÉE-POUSSIN.

Digitized by Google

LES POËMES DE HROTSVITHA,

d'après leur nouvel éditeur en Allemagne (1).

§ IV. — Les Drames.

Beaucoup plus que les poésies analysées jusqu'ici, les drames de Hrotsvitha méritent toute notre attention; non-seulement, en effet, ils émanent d'une main déjà plus exercée et, comme tels, se distinguent des légendes aussi bien par la perfection de la forme que par l'ingénieux développement des pensées; mais aussi et surtout, ce sont les premières productions dramatiques connues qui aient été mises au jour sur le sol germanique. D'ordinaire, il est vrai, on fait remonter l'origine de la poésie dramatique en Allemagne au milieu du XVe siècle, ou tout au plus au XIIe siècle (2) : est-ce à bon droit ou non? l'existence des drames de Hrotsvitha serait bien suffisante pour en décider. Mais on semble vouloir rétrécir les frontières de la poésie dramatique en Allemagne, et la borner à l'expansion du drame original sur le sol allemand. Si l'on a raison de prétendre que le drame allemand n'existe qu'à partir du jour où il puise réellement sa scène dans l'esprit national, en ce cas les créations dramatiques de Hrotsvitha, sans relation avec l'évolution de la scène populaire, fruit exclusif au contraire des études classiques, doivent, sans contredit, être exclues de l'histoire du drame en Allemagne, et cela d'autant plus que leur publication, complétement isolée, est séparée, par un intervalle de plusieurs siècles, de l'apparition des premières pièces dramatiques qui suivirent. Mais cette exclusion est aussi peu justifiée que si l'on voulait retrancher de l'histoire de la poésie allemande la littérature latine qui surgit au XVe siècle, sous le prétexte que cette littérature est plutôt le fruit d'une étude approfondie des écrivains de l'ancienne Rome, qu'un enfant de l'esprit national germanique. Les drames de Hrotsvitha, du reste, si visible qu'y soit, sous tous les rapports, l'empreinte des études classiques, n'en sont pas moins aussi un produit du sol et de l'esprit allemand; c'est au point que si l'on veut en suivre la trace avec un peu d'attention, on ne retrouvera dans toute une série de descriptions que des tableaux empruntés par l'auteur à l'époque où elle vécut. Ses drames sont donc les monuments les plus anciens et par suite

(1) Voir le no d'août, p. 117.
(2) Mone, *Schauspiele des Mittelalters*, B. I.

Digitized by Google

les plus respectables de l'art dramatique en Allemagne. Fort souvent on a qualifié ces six ouvrages de comédies, mais évidemment à tort : car, d'une part ce nom ne leur a pas été donné par Hrotsvitha, tandis que d'autre part il ne leur convient pas non plus à raison du sujet, qui presque toujours est tragique.

Comme beaucoup d'annotations non justifiées, cette qualification provient de Celtes, qui l'ajouta au codex de Munich, et par son édition la légua à la postérité. Du reste, au moyen-âge le mot de comédie avait une signification aujourd'hui perdue, applicable plutôt au récit épique qu'à une action dialoguée; c'est ainsi que Dante a donné à son épopée le nom de Divine Comédie.

A la différence des légendes, chaque drame est précédé d'un argument dont l'authenticité est garantie par le manuscrit de Munich. (Klüpfel, qui ne vit pas ce dernier, regarde les sommaires des drames, aussi bien ceux du premier livre, comme l'œuvre de Celtes; c'est une erreur). A cause des sommaires et pour être court nous nous bornons à caractériser brièvement les drames, comme suit :

1. Gallicanus. Le manuscrit divise ce drame en deux parties, dont la seconde a reçu de la main de Celtes le titre de second acte. J. Ch. Gottsched et après lui Magnin, tiennent chacune des parties, l'histoire de Gallicanus et le martyre des saints Jean et Paul, pour un drame distinct, d'autant qu'avant la seconde partie le manuscrit porte une nouvelle indication des personnages, et cela après que la première partie s'est terminée par la finale *amen*, équivalent de l'antique *plaudite*, dans les drames religieux du moyen-âge. Ajoutez-y que dans les *Acta Sanctorum* aussi bien que dans les féries ecclésiastiques, la mémoire de Gallicanus et celle des saints Jean et Paul tombent à des jours différents et éloignés. Il ne s'agit donc pas d'un drame en deux actes, mais de deux œuvres distinctes qui se succèdent à peu près comme dans Shakespeare les différentes pièces de son *Henri IV*. Que cependant Hrotsvitha n'ait pas visé à une séparation aussi profonde, cela résulte suffisamment de ces considérations, qu'elle n'a écrit pour les deux parties qu'un seul et même argument, que la dernière n'a point reçu de titre distinct, et que le manuscrit ne porte aucune marque particulière de nature à indiquer le début d'une pièce nouvelle. Remarquons encore que si, comme nous le verrons plus tard, il n'y a pas de base sérieuse au motif qui a particulièrement déterminé l'opinion de Magnin, à savoir que Hrotsvitha aurait destiné ses drames à la représentation, alors surtout la seconde partie apparaît comme devant servir de couronnement et de conclusion à la lecture de la première. Celle-ci, en effet, ne se termine point sans que nous soyons fixés sur le sort des deux personnages principaux, Gallicanus et Constantin ; mais le martyre de saint Jean et de saint Paul, instruments de la Providence qui ont contribué à assurer le bonheur des deux premiers personnages, voilà pour compléter

Digitized by Google

le tableau du triomphe de la persévérance chrétienne, ce qu'il importe encore de développer. C'est aussi ce que fait Hrotsvitha dans la seconde partie, trop courte évidemment pour ne pas exclure toute supposition d'existence distincte.

Quant aux faits, la légende est fidèlement suivie, et le personnage de l'impie empereur Julien notamment lui est emprunté presque mot pour mot.

2. Dulcitius. La seconde pièce est, de tous les drames de Hrotsvitha, celui qui pourrait le mieux prétendre à la qualification de comédie; on y voit, en effet, l'innocence virginale et la persévérance chrétienne engager avec la brutalité sensuelle des parents, une lutte dans laquelle elles opposent au rôle le plus sottement ridicule l'expression des plus nobles sentiments. L'innocence virginale et la persévérance chrétienne infligent à la sensualité et à la brutalité païennes la plus cruelle défaite, rehaussée encore, ici comme dans les autres pièces, par l'intervention de faits miraculeux. Ce caractère particulier, suivant l'observation de Gustave Freytag, que Magnin, dans l'intérêt de sa thèse, a soin de faire bien valoir, rend la pièce de Dulcitius, plus qu'aucun autre drame de Hrotsvitha, propre à la mise en scène; mais sous aucun rapport le caractère théâtral n'y est assez marqué pour élever au rang de certitude la conséquence que Magnin veut en induire.

Hrotsvitha suit rigoureusement la légende, mais s'attache à faire ressortir particulièrement l'élément comique.

3. Callimachus. Quoique au fond cette pièce ait encore pour caractère principal la tendance à glorifier la vertu de virginité, cependant, par ses détails, elle se rapproche de nos drames modernes plus qu'aucune des cinq autres compositions. La légende, qui s'y trouve scrupuleusement reproduite, se distingue de tous les sujets que choisit Hrotsvitha, par des traits de sentiments et d'émotions passionnées; la composition a plus de vivacité, la langue plus de mouvement, tous caractères qui différencient particulièrement le drame moderne de ceux qui l'ont précédé. C'est à bon droit que Magnin s'en prévaut pour faire remarquer combien ce drame a d'affinité avec les pièces modernes où la passion de l'amour arrive à son paroxisme le plus élevé, et combien par conséquent, même à ce seul point de vue, le Callimachus mérite d'être étudié pour caractériser l'époque de Hrotsvitha. Avec non moins de raison on a mis en lumière les analogies de cette pièce avec le drame de *Roméo et Juliette*. Et en vérité les caractères fondamentaux de toutes deux s'accordent si bien, que lors même qu'ils ne reposeraient que sur des analogies tout extérieures, on serait frappé à première vue, de la ressemblance réciproque des deux pièces. Magnin en a fait ressortir les traits les plus saillants de telle manière, que l'on doute si cette analogie n'est pas plutôt le résultat de l'imitation que du hasard.

L'action se passe tout entière à Edesse, de manière que jusqu'à ce point l'unité de lieu se trouve ici observée.

Digitized by Google

4-5. Les deux pièces qui suivent, l'*Abraham* et le *Paphnutius*, ont pour sujet la conversion d'une courtisane, conversion qui dans la première est opérée par l'Hermite Abraham, dans la seconde par Paphnutius, et toujours d'une manière qui présente les situations les plus favorables à l'effet du spectacle. Dans l'*Abraham*, cela est dû surtout à la parenté du principal personnage avec la malheureuse Maria; de ces relations de familles résultent en foule des considérations et des aperçus d'une profonde psychologie, parmi lesquels il faut citer comme de la plus grande beauté la scène de la reconnaissance.

L'action est empruntée à la légende (1), sauf qu'Ephrem, confrère d'Abraham, à peine mentionné par occasion dans celle-ci, remplit dans celle-là un rôle plus important. A un plus haut degré que le personnage de Drusiana, celui de Marie, dessiné avec tant de naturel, de bon goût et avec une si profonde connaissance du cœur de la femme, est une véritable création de Hrotsvitha. Le rôle de Stabularius est tout entier de son invention.

De l'avis de tous les hommes compétents, l'*Abraham* est le chef-d'œuvre dramatique de notre auteur. Sans aucun doute, la faveur qui l'accueillit provoqua-t-elle la composition du Paphnutius, qui n'est qu'une variante ou une copie de l'*Abraham*. La similitude du sujet engagea Hrotsvitha à enrichir cette pièce d'un dialogue métaphysique plus long entre Paphnutius et ses disciples. Ce dialogue, bien qu'à certains égards complétement étranger à l'action, offre, d'un autre côté, le plus puissant intérêt, parce qu'il nous donne une idée exacte du cercle des études et des connaissances de Hrotsvitha, en même temps qu'il projette une vive lumière sur l'état de l'enseignement au temps où elle vécut, en ce sens toutefois qu'elle nous dépeint moins un ermitage du quatrième siècle qu'une école du dixième. Ce drame est bien moins pathétique que celui d'Abraham; la cause principale en est due, comme Magnin l'a judicieusement observé, à l'absence de parenté entre Paphnutius et Thaïs, bien que Hrotsvitha cherche à compenser ce que le sujet présente ainsi de moins favorable, en exaltant plus hautement l'amour vrai et le dévouement libérateur de Paphnutius. Le caractère de Thaïs aussi est admirablement dépeint, avec plus de netteté et de fondement psychologique que ne le fournit la légende (2). L'action débute dans la première moitié du IVe siècle, sur la frontière d'Égypte, à proximité d'une ville que plusieurs hagiographes prennent pour celle d'Alexandrie. Plus tard Hrotsvitha transporte la scène dans la Thébaïde, où Antoine s'est retiré avec ses disciples.

6. Quant au sixième et dernier drame, *Sapientia*, le choix des personnages ferait croire à une pièce allégorique dans le genre des mora-

(1) *Acta Sanctorum*, Martii, t. I, p. 443.
(2) *Acta Sanctorum*, oct., t. VI, p. 283.

Digitized by Google

lités; et pourtant il n'en est rien. Le drame s'écarte des deux précédents et se rapproche plutôt des trois premiers sous le rapport de la pensée dominante; car il représente les combats et le triomphe remporté par une mère chrétienne et ses trois filles sur la perversité païenne, représentée par l'empereur Adrien. Hrotsvitha cherche à donner à ses quatre personnages *Sapientia*, *Fides*, *Spes* et *Charitas*, un caractère soigneusement en rapport avec leur nom. C'est pourquoi l'exposition de la théorie des nombres que fait Sapientia devant Adrien pourrait être considérée comme mieux placée ici que dans d'autres endroits des ouvrages précédents où elle n'offre guère qu'une digression savante mais étrangère au sujet.

Le récit est emprunté à la légende (1). Les hagiographes sont indécis sur l'origine de *Sapientia*. Les Bollandistes la croient originaire d'Italie, d'autres, de la Grèce. Notre texte lui assigne pour patrie l'Italie; les autres éditions donnent à Sapientia et à ses filles la qualité de Grecques (*Græculas*), que Celtes a substituée dans le manuscrit à la qualification primitive d'Italiennes (*Italicas*). Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'à la première mention d'Adrien, celui-ci est remplacé par Dioclétien, confusion qu'il faut attribuer sans doute à l'incertitude des hagiographes, qui placent l'événement tantôt à Rome, tantôt à Nicomédie; là sous Adrien, ici sous Dioclétien.

§ V. — Du caractère des drames de Hrotsvitha et de leur destination.

Pour ce qui concerne ces drames en général, qu'on sache d'abord que jamais Hrotsvitha n'indique le lieu de l'action et que très-souvent encore elle la déplace. Ainsi dans *Gallicanus*, elle transporte subitement la scène des rues de Rome dans les plaines de la Thrace, où Gallicanus remporta une victoire sur les Sarmates. L'unité de temps n'est pas plus respectée; dans le même drame de Gallicanus, par exemple, l'action saute tout d'un coup de l'époque de Constantin à celle de l'empereur Julien. On voit par là que Hrotsvitha s'attachait plus à reproduire la légende (l'histoire) dans tous ses éléments, qu'à composer un tout, bien lié, bien harmonisé, comme les comédies de Térence, dont l'unité de temps et de lieu forme un des caractères distinctifs. Ce qui est digne de remarque touchant le développement du talent de notre auteur, c'est le progrès que révèle si évidemment la succession de ses drames. Tandis que dans ses premiers essais elle s'attache avec une fidélité tou-

(1) *Acta Sanctorum*, Aug., t. I, p. 16.

Digitized by Google

jours timide au récit historique, dans les suivants, peu à peu elle se montre davantage elle-même, soit qu'elle dépeigne ses personnages sous les traits d'un caractère idéal, soit que, par des épisodes scientifiques, elle cherche à donner à ses pièces un ornement dans le goût de l'époque. Ainsi les deux premiers drames sont exempts de toute discussion philosophique, tandis que semblable élément se mêle à chacune des autres pièces, sauf toutefois à l'*Abraham*, qui ne pouvait guère le comporter.

Dans la préface de ses drames, Hrotsvitha dit les avoir imités de Térence. Mais ses propres paroles montrent assez qu'il ne s'agit que d'une imitation purement négative, qui ne consiste qu'à exalter et à proposer pour modèle au lieu des vices de misérables courtisanes étalés dans les comédies de Térence, les vertus de jeunes filles vraiment saintes. L'intention de Hrotsvitha, c'est de se substituer à Térence, que beaucoup de personnes, passant sur les vices et les folies des païens par prédilection littéraire, préféraient à la lecture des ouvrages de piété. De même plus tard Hugo von Langenstein, dans le dessein de faire cesser de profanes lectures, composa le poëme du Martyre de sainte Martine, d'après une histoire que lui-même avait apportée de Rome en Allemagne (1).

Ceci nous conduit à l'importante question de savoir si les drames de Hrotsvitha étaient destinés à la représentation. M. Magnin, qui en a publié la dernière édition, répond affirmativement à cette question et non-seulement cherche à appuyer son opinion d'une série d'arguments, mais a même déjà divisé en scènes chacun des drames (2). Dans son excellente, traduction Bendixen suivit cet exemple, bien qu'au sujet de la mise en scène, il n'eût pas encore une opinion bien décidée.

M. Magnin attache un grand poids aux notes ou *didascalies* qui se rencontrent dans le cours de l'action. Dans le *Gallicanus* il en trouve

(1) V. au t. XXXVII de la Bibliothèque de l'Association littéraire de Stuttgard, publiée par Adalbert Keller.

(2) De même Fréd. Ozanam a partagé en scènes le *Gallicanus* qu'il a traduit en français d'après l'édition de Schurzfleisch, dans son esquisse intitulée : *Un drame monastique en Allemagne au dixième siècle* (le nouveau Correspondant, t. IV, 1841, p. 131-171). Il s'y est prononcé pour la représentation des comédies ou drames de Hrotsvitha : « Aux jours de fêtes, dit-il, après que les chants liturgiques avaient cessé, et que le chœur était vide, une scène improvisée s'élevait dans l'enceinte du cloître. Des places étaient préparées pour les religieuses entourées de leur abbesses, et peut-être pour les clercs et les vassaux de la maison. Les novices, sous l'œil des mères, représentaient sans scrupule les pièces composées par leur sœur... Il est frappant de voir la poésie dramatique, cette muse hardie qui manie tour à tour le masque et le poignard, toucher par sa naissance et par ses plus glorieux développements aux pacifiques asiles de la virginité chrétienne. Et la carrière qui s'ouvrait par les naïves représentations de Gandersheim, devait aboutir un jour à Saint-Cyr, aux magnificences d'Esther et d'Athalie. »

(*Note de la Rédaction de* LA BELGIQUE.)

Digitized by Google

deux : *Introducuntur honorifice* et *Collectim comitantur*. Il n'en indique point d'autres, et reconnaît que dans les anciens drames, de même que dans ceux de Hrotsvitha, il y a peu de didascalies.

Des deux notes qui viennent d'être indiquées, la dernière peut également bien s'expliquer dans le sens ordinaire comme faisant partie du dialogue : tandis que la première repose sur une correction comparativement récente qui, dans le manuscrit, au mot introduc*a*ntur qu'on y lisait primitivement, a substitué celui d'introduc*u*ntur. Il n'y a donc là rien de favorable à l'opinion de Magnin. En outre il faudrait s'attendre à voir ces prétendues didascalies indiquées dans le manuscrit par une marque quelconque, et c'est si peu le cas qu'elles paraissent entièrement appartenir au discours du personnage qui parle.

Magnin trouve un second motif de conviction dans les phrases qui, en manière d'apostrophes, seraient adressées aux spectateurs; il mentionne à ce titre dans le *Callimuchus* l'exclamation « *Expavete,* » et cette autre qui suit de près : « *Quam subito receptus est cœlo!* » Cette interprétation serait juste de tout point, s'il était incontestable d'ailleurs, pour d'autres raisons, que les drames ont été destinés au théâtre; mais ces mots doivent-ils nécessairement être considérés comme une apostrophe aux spectateurs? Ne peuvent-ils pas également s'adresser aux personnages qui prennent part à l'action? Et fût-il vrai même que Hrotsvitha en imagination ait rêvé une représentation et des spectateurs, ce ne seraient encore que des traits imités de Plaute et de Térence qui n'entraînent pas pour cela comme conséquence inévitable que l'auteur ait pensé à faire jouer, à l'exemple de ses modèles, ses propres compositions. Abstraction faite des considérations des savants qui traitent la question, et parmi lesquels les Français, à l'exception de Rolland de Villarceaux (1), opinent tous pour la mise en scène, il faut avant tout consulter le témoignage de Hrotsvitha elle-même. Or, la préface de ses drames commence par constater qu'il se trouve malheureusement grand nombre de personnes qui préfèrent à la lecture des ouvrages de piété, celle d'auteurs païens, particulièrement de Térence, et qu'en se délectant ainsi aux attraits de la langue, ces personnes acquièrent non sans dommage pour leur âme, la connaissance de dangereuses frivolités. Hrotsvitha veut donc imiter dans ses écrits, *imitari dictando* (scribendo), ce Térence, *dum alii colunt legendo* (que d'autres s'attachent à lire), afin que le même genre de lecture fasse célébrer non plus les vices de femmes légères, mais la charité de pieuses vierges. Nous voyons ici de la manière la plus évidente et le motif qui décida Hrotsvitha à composer ses drames, et le but qu'elle se proposa d'atteindre. Il s'agit de bannir la lecture de Térence, et comme c'est le dialogue qui forme l'appât spécial des comédies, et par suite de celles de Térence, Hrotsvitha imitera ce langage et

(1) *Revue nouvelle*, t. XIV, 15 mai 1847, p. 578.

Digitized by Google

écrira des drames qui, d'un côté, présenteront une lecture aussi agréable que celle de Térence, et qui d'un autre côté procureront un avantage spirituel. Elle veut donc qu'on fasse de ses drames ce qu'on faisait alors des comédies de Térence; et l'on ne parviendra dès lors à établir son intention de travailler pour la scène, qu'après avoir prouvé qu'à cette époque non-seulement on lisait les comédies de Térence, mais même qu'on les représentait. Et quelque simple que puisse être la mise en scène exigée par les drames de Hrotsvitha, peut-il seulement en être question à cette époque? Mone fait commencer seulement au XIIe siècle les premières représentations dramatiques : il est difficile de croire que toutes les traces de l'art dramatique, et tout souvenir des représentations théâtrales de deux siècles se soient complétement perdus (ce qu'il faudrait admettre), si l'usage s'en était introduit avant le XIIe siècle, au temps même de Hrotsvitha. Lors donc qu'à partir du XIIe siècle, comme on le sait, des pièces de bien moindre importance et sur des sujets religieux sont représentées par les élèves de l'école d'un monastère, d'un évêché ou d'un chapitre, c'est, semble-t-il, de la part de Magnin, un évident anachronisme que d'admettre les mêmes faits pour le monastère de Gandersheim et pour les drames de Hrotsvitha.

Une autre question naît du vœu émis par Bendixen, et accompli par lui dans sa traduction, c'est de voir l'espèce de prose rimée dans laquelle les drames sont écrits, rendue extérieurement sensible par une forme versifiée qui y corresponde. Je me suis longtemps efforcé d'adopter l'opinion exprimée par Bendixen avec une si chaleureuse conviction. Cette édition prouve que je ne saurais y donner pleine adhésion. Les drames de Hrotsvitha ont cela de particulier, qu'ils sont écrits d'une manière qui ne peut être assimilée ni à la prose ordinaire ni aux mesures bien liées de la poésie. C'est un moyen terme qui emprunte de cette dernière la rime et le mouvement rhythmique, en conservant, quant au mètre, la liberté de la prose. Cette forme spéciale, moitié prose et moitié poésie, suppose-t-elle nécessairement des vers? Voyons avant tout comment Hrotsvitha en a usé dans ses drames; elle n'emploie aucunement la rime d'une façon ordinaire, mais seulement dans les périodes plus longues qui se décomposent en différents membres; et alors encore, ce n'est en général que dans le corps même de la période, ou bien dans des phrases plus petites mais qui ont avec celles qui précèdent une relation nécessaire, soit à titre de réponse, soit à titre d'affirmation ou de contradiction. Par contre, la rime disparaît régulièrement dans toutes les phrases non construites en périodes et dans les mots isolés du dialogue ou du commencement d'une période, par exemple les exclamations. Ces inégalités peuvent s'effacer sans doute dans une traduction libre, comme celle de Bendixen, mais elles sont un obstacle insurmontable à la division en vers du texte original. Il suit encore de ces circonstances, qu'en vérité il ne peut être ici question de vers puisque le

Digitized by Google

simple démembrement des périodes et les rimes qui s'y rattachent répondent aussi peu au caractère propre d'un vers que les repos naissent de la lecture. Bendixen a si bien senti cette différence, que, pour sa traduction allemande, il a préféré à la forme libre de Hrotsvitha la forme poétique de Hans Sachs. Mais à part les drames mêmes, qui par analogie font involontairement songer aux vers, l'opinion de Bendixen est loin de se présenter à l'esprit lorsqu'on lit soit les préfaces des drames et des légendes, soit la préface du poëme sur l'empereur Othon, soit surtout l'épître relative aux drames adressés par Hrotsvitha à quelques savants et protecteurs; et pourtant ces trois préfaces et cette épître sont, tout comme les drames, écrits dans cette même prose rimée, et personne ne prétend y retrouver des vers, ni en disposer le texte en forme de pièce versifiée. On s'éloigne davantage encore de l'avis de Bendixen quand on réfléchit que Hrotsvitha n'est pas la seule qui nous fournisse des exemples de prose rimée; que c'était plutôt l'usage presque général du temps de rédiger de la sorte des travaux même de longue haleine. Qu'on se rappelle la vie de saint Gall écrite dès le huitième siècle, et qu'on rapproche en outre les autres ouvrages que Pertz a reproduits dans le second volume et les suivants de ses *Monumenta*: on y trouve des chapitres et des livres entiers, rimés depuis le commencement jusqu'à la fin. Que dirions-nous si l'on imprimait en forme de vers la vie de saint Gall ou si l'on imprimait seulement de la sorte les chapitres rimés à côté de ceux qui ne le sont pas? Les manuscrits, dont aucun ne renferme semblable disposition en forme de vers, montrent assez ce qu'était pour Hrotsvitha et les anciens en général, cette prose rimée : y a-t-il preuve plus forte qu'ils n'y voyaient que de la prose, mais une prose, il est vrai, d'un genre incontestablement relevé.

Un travail approfondi sur l'origine et l'histoire de la prose rimée est encore toujours à faire ; il serait sans doute, si déjà ce que nous venons de dire ne suffit pas, décisif pour la question qui nous occupe.

§ VI. — Autres poëmes de Hrotsvitha.

Les poésies de Hrotsvitha qui composent le troisième livre, à l'exception des deux petites pièces jusqu'ici inédites, traitent des sujets historiques et ont, comme telles, rencontré une estime méritée. Le premier de ces poëmes n'est malheureusement qu'un fragment, puisqu'en deux endroits, séparés seulement par quarante-huit vers (une feuille), se rencontrent des lacunes s'élevant ensemble à environ sept cents vers (678, d'après l'opinion de Pertz). Dans ce poëme Hrotsvitha, se rendant à un vœu exprès de l'abbesse Gerberge, nièce de l'empereur Othon I, chante les hauts faits de ce prince jusqu'à son couronnement. L'auteur connaissait toutes les difficultés de son entreprise, et se plaint surtout du manque de

Digitized by Google

tout document écrit. Les renseignements ne proviennent que de relations orales, émanant surtout de Gerberge, qui, en qualité de proche parente, avait avec l'empereur d'étroites relations. La position de Hrotsvitha devant son abbesse, la double circonstance que non-seulement le monastère de Gandersheim était redevable à la maison de Saxe de son origine et de ses accroissements, mais encore que les données du travail étaient puisées généralement dans des communications d'une nature affectueuse, tout cela laisse à peine sentir son influence dans la composition. D'autre part, l'intimité même de ces rapports personnels a produit des résultats auxquels sans eux un écrivain du Xe siècle ne fût pas arrivé aussi facilement. Quant à la valeur historique du travail, on peut consulter Contzen (1), Freitag (2) et surtout Pertz (3).

Le second poëme historique donne en six cent et un vers l'histoire du couvent de Gandersheim, sous ses premières abbesses, les trois filles de Ludolphe et d'Oda, Hathumoda, Gerberge et Christine; le récit va jusqu'à la mort de cette dernière, en l'an 919; il est précédé d'une courte notice sur Ludolphe et Oda. La narration, dans ce poëme, est plus précise et plus exacte que dans l'autre, parce que les renseignements étaient aussi beaucoup plus à portée de l'auteur. Hrotsvitha utilisa avant tout les documents reposant au monastère, tels que la vie d'Hathumoda, par Agius, les lettres de Ludolph, de Louis-le-Jeune, et d'Arnulphe (Arnould), ensuite les traditions orales des habitants les plus âgés de la maison.

Entre les drames et le poëme d'Othon I, on rencontre deux petites pièces de vers que nous avons reproduites à la fin du troisième livre. L'une se compose de quatre distiques; c'est un badinage poétique sur le thème : « Quicumque viam cupit ire salutis, dicat : Amen. » (Que celui qui veut prendre la voie du salut dise : Amen.) L'*amen* se compose des lettres initiales des quatre hexamètres. Le commencement de chacun d'eux se reproduit à la fin du pentamètre.

La seconde des petites pièces comprend trente-cinq vers léonins sur saint Jean; ils décrivent un tableau de l'Apocalypse. D'après Leuckfeld, l'église du monastère de Gandersheim renfermait une chapelle dédiée à ce saint. La composition du poëme est due peut-être à une dévotion particulière de Hrotsvitha pour le saint Évangéliste.

§ VII. — La langue dans les œuvres de Hrotsvitha.

Comme l'âme de Hrotsvitha se révèle dans toutes ses poésies par un

(1) *Die Geschichte schreiber der Sachsischen Kaiseszeit*, p. 109 et suiv.
(2) *De Hrotsvitha poetria*, p. 27.
(3) Au tome VI des *Monumenta*.

Digitized by Google

souffle d'innocence et de profonde piété, de même aussi la langue dont elle se sert est l'expression la plus complète de ses sentiments les plus intimes. Le saint enthousiasme que lui inspire la vertu aux prises avec le vice, le triomphe de la première, les louanges du Créateur, donnent à son langage l'animation et la dignité; aussi y rencontre-t-on de préférence des expressions dont la sonorité ou l'originalité sont particulièrement propres à rendre ces sentiments. De ce genre sont les mots composés dont le nouvel éditeur de Hrotsvitha a donné une liste fort curieuse, et on expliquerait de même chez la poëtesse l'emploi fréquent des diminutifs, qui trahit une prédilection de son sexe dans le choix des mots.

Ajoutons que Hrotsvitha connaissait le grec : c'est ce qui résulte à l'évidence de l'emploi multiplié des mots et même des constructions de la langue grecque; à cet égard, les exemples ne manquent pas.

Comme nous l'avons déjà remarqué, il ne faut point perdre de vue que Hrotsvitha s'est permis beaucoup d'innovations et d'irrégularités linguistiques dans l'intérêt de la rime. Les éditions antérieures, presque sans exception, ont rétabli la forme grammaticale exacte; par là non-seulement on détruit la rime, mais surtout on enlève au texte son originalité.

Les poëtes du Xe siècle se servaient généralement de l'hexamètre : ce n'est qu'après Hrotsvitha qu'on l'allia plus communément au pentamètre. Aussi l'hexamètre domine-t-il dans les œuvres de Hrotsvitha. Il ne s'allie au pentamètre que dans quelques dédicaces et préfaces. Ses vers sont léonins, selon l'usage du temps (1), et de préférence, il est vrai, à rimes sourdes. Pour le reste aussi ils ont le caractère métrique particulièrement propre aux poésies latines de l'époque. Jacob Grimm s'en est expliqué dans sa belle introduction à ses poésies latines. Gustave Freitag, par contre, s'est attaché dans son ouvrage sur Hrotsvitha à mettre en lumière, par des exemples bien choisis, ce que la poésie de la religieuse de Gandersheim offre de spécial et d'intéressant sous ce rapport.

(1) V. Grimm et Schmeller, *Lateinische Gedichte*, p. XXIV.

Digitized by Google

LITTÉRATURE.

FOI ET PATRIE,

POÈMES,

par Edmond PY,

Professeur à l'École de Sorèze (1).

« Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques (2), »

a dit Chénier, génie emporté avant l'heure dans la grande tourmente du siècle dernier. Voilà bien une leçon que devraient suivre nos jeunes amants des muses. Sous les formes admirables du vers racinien, incarner ces grandes idées que le monde remue sans trève ; parfois, par une heureuse licence, d'un mouvement plus énergiquement rapide, d'une fougue plus audacieuse, emporter d'un seul trait l'idée que délayait timidement le littérateur du XVIIe siècle. Ils pourraient ainsi, sans abjurer toutes les règles, sans rompre en visière à toutes les habitudes, ils pourraient ployer la forme reçue aux exigences de leur sujet ; mais qu'ils le tiennent profondément empreint dans leur mémoire : jamais la pensée ne peut faiblir sous le poids de sa forme ; c'est le vers qui doit se tordre, se mouler sous l'idée, sans lui devenir un lit de Procuste. La forme n'est que l'ornement, le cadre dont la pensée est le fond.

Une imitation servile, ou un mépris systématique de tout ce que l'éducation nous a montré, comme consacré du triple sceau de la raison, du temps et du génie, ne sont-ce pas là les causes de tant de tentatives malheureuses, de réputations éphémères, de succès d'un jour ?

Mais ni la forme, ni le fond, quelque excellents qu'ils soient, ne sauraient à eux seuls faire vivre une œuvre. Il y faut ce je ne sais quoi de plus divin, que les favoris du génie possèdent eux seuls. Il faut engendrer l'enthousiasme ! Né dans un moment de sublime contemplation des œuvres du Créateur, il est tout entier dans l'âme, et gît dans un élan vers Celui qui est, à la fois, et la source et la fin de toute perfection. La poésie n'est-elle pas d'ailleurs, fille de l'enthousiasme ?

Une condition des plus essentielles au succès de la poésie, est assu-

(1) Paris, E. Belin et A. Bray, 1860.
(2) A. CHÉNIER. *Invention.*

Digitized by Google

rément la vérité. *Le beau est la splendeur du vrai*, a dit Platon; le vrai seul peut posséder cet admirable privilége de faire naître en nous l'enthousiasme; seules les œuvres vraies dureront pour ravir les esprits par l'admiration.

Ainsi, vérité dans la pensée, perfection et harmonie dans la forme, proportion parfaite enfin, entre l'une et l'autre, voilà les conditions de toute bonne poésie. Alors digne de sa mission, la poésie, fille du Ciel, mérite ces magnifiques éloges que lui adresse M. Cousin dans ce pur français qu'il semble avoir ravi à ses héros de prédilection.

« Les autres arts reconnaissent la supériorité de la poésie; ils la proclament eux-mêmes, car ils prennent la poésie pour leur propre mesure; ils estiment et ils demandent que l'on estime leurs œuvres à proportion qu'elles se rapprochent davantage de l'idéal poétique. Et le genre humain fait comme les artistes. Quelle poésie! s'écrie-t-on à la vue d'un beau tableau, d'une noble mélodie, d'une statue vivante et expressive. Ce n'est pas là une comparaison arbitraire; c'est un jugement naturel, qui fait de la poésie le type de la perfection de tous les arts. » (*Vrai, Beau, Bien.* — 9e leç., p. 204.)

Aussi, toujours les âmes les plus belles, les esprits les plus cultivés, auront-ils l'amour de la sublime ivresse du poëte. Tant qu'il y aura au monde un barde, il y recueillera parmi l'humanité les honneurs et les triomphes de sa paisible royauté.

Examinons donc sous le triple point de vue dont nous venons de parler, l'œuvre que nous apporte, sous l'égide du Révérend Père Lacordaire, un enfant de cette école de Sorèze que déjà la plume de M. Alfred de Robiano a fait chérir aux lecteurs de *la Belgique* (t. II, 1850, p. 195).

Fils du midi, M. Py sent en lui ce feu sacré, présent d'un ciel plus ardent. Vivant au milieu de belles montagnes, dans des vallées ombreuses, auprès de cette école si antique et si riche en glorieux souvenirs, où le Père Lacordaire ajoute à tant d'illustrations l'éclat d'un nom que l'univers chrétien apprit à exalter, M. Py a dû naturellement se sentir inspiré. Sa poésie aussi est sans effort; limpide cristal, elle roule ses flots toujours purs à travers de charmantes contrées. Son vers, tout classique, est d'une grande fermeté; jamais un choc pénible, un effort malheureux n'en viennent interrompre le doux murmure. Se pliant toujours à son sujet, il sait nous montrer également comment une plume chrétienne, bien loin de réclamer la licence des réalistes, peut prouver, suivant la belle expression du Père Lacordaire, « que s'il y a un art de cacher le vice sous des formes de style savamment calculées, il y a aussi un art de cacher la vertu sous des couleurs qui sembleraient celles de la passion (1) », et que par exemple dans des sujets

(1) *Lettres à un jeune homme sur la vie chrétienne.* Lettre 2e, p. 67. — Voir *la Belgique*, p. 319, t. VI, 1858.

Digitized by Google

comme *Cléopâtre* et *la Veillée de Vénus*, il n'est pas besoin, sous le vain prétexte d'être vrai, d'abaisser son vol jusqu'à se souiller dans la fange : son œuvre est celle d'un poëte profondément chrétien. D'heureuses réminiscences de l'antiquité, une profonde connaissance de l'histoire, un ardent amour de la nature viennent encore enrichir les ressources du poëte; et s'il nous est permis d'exprimer un regret, peut-être eût-il dû s'abandonner plus franchement à son inspiration. et sans rejeter le genre descriptif, qui lui semble être particulièrement aisé à manier, donner un peu plus à la narration et à l'action. Succession de tableaux agréables, son livre y aurait gagné ce je ne sais quoi d'entraînant que beaucoup d'esprits goûtent surtout dans la poésie.

Foi et Patrie, tel est le titre du recueil. Le poëte a su trouver, dans les sentiments les plus profondément empreints au cœur de l'homme, des accents toujours élevés et parfois sublimes.

La première des trois parties que comprend ce livre, nous offre, sous le titre de *Vertu, Plaisir et Charité*, un poëme cyclique dont la vaste conception remplit plus de 300 pages du recueil. Voici comment l'auteur lui-même nous donne l'intelligence de son idée :

« Et qu'on me permette cette comparaison algébrique, dit-il dans son avertissement, l'inconnu qui est le but de la vie ne peut passer que par trois valeurs bien distinctes : le plaisir, la vertu, la charité; selon que l'homme prend spécialement pour données, ou les sens, ou la raison, ou la foi. Le bien-être, la gloire et le dévoûment, oui, voilà les trois sirènes que nous voyons assises au triple embranchement de la vie, et qui nous appellent avec des accents si divers ... » Et plus loin : « Les deux voies du passé, le plaisir et la vertu, tout en allant en sens contraire, avaient abouti au même terme, à la *désespérance*... Voilà pourquoi dans le siècle où Caton et Cléopâtre venaient d'apprendre tour à tour comment le stoïcien et l'épicurien devaient finir, Dieu se fit Homme, et voulut aussi montrer, par le spectacle de la Passion, quelles étaient les véritables magnificences de la mort. »

Telle est l'idée qu'il développe avec ampleur dans ce poëme : Japet, effrayé de la chute du monde romain et de ce

Trouble qui l'a suivi dans le songe et la veille,
Des plaines de Sennar au rivage latin,

se ressouvient du bonheur promis à l'humanité et demande pour le découvrir, que le Ciel lui montre

La vérité, soleil aux rayons bienfaisants.

Le Ciel lui dit que le moment propice pour chercher un guide est

Digitized by Google

enfin venu. Alors Japet se tourne d'abord vers Caton, auquel il demande la vertu; il ne trouve que l'orgueil. Tellus ensuite lui présente le plaisir, mais ni Cléopâtre, ni Tibère ne lui offrent le véritable bonheur, et comme il le dit :

La volupté m'échappe, et son appel menteur,
Bien moins que la vertu m'a conduit au bonheur!

Un troisième chant lui présente enfin, sous l'exemplaire divin du Christ, la Charité, et Japet transformé, malgré les instances de Tellus pour le retenir sous le joug du plaisir, entonne l'hymne de la douleur.

Voilà les trois actes de cette imposante trilogie. Vaste ensemble dont, sans doute, il sera difficile à plus d'une intelligence désaccoutumée des choses de l'esprit, de saisir toute l'élévation et toute la beauté de conception; mais la poésie ne saurait, sans déroger, s'abaisser jusqu'à elles.

Examinons maintenant comment et sous quelle forme l'auteur a su rendre ces grandes pensées.

Le prologue calme, imposant, majestueux, marque bien l'attente et le silence dont, à la venue de l'Homme-Dieu, l'univers nous offre le spectacle... Le chant de la vertu participe à cette placidité : le grand vers y marche noblement.

Je me bornerai à citer les deux strophes suivantes, où l'auteur apprécie à sa juste valeur la vertu stoïcienne :

Oui, les sens pour l'atteindre épuisent leur magie!
Il ne s'asseoit jamais au banquet de l'orgie;
Il rit des plaisirs tant vantés;
Mais comme sous un roc retranché dans lui-même,
Il garde son orgueil, la passion suprême,
La plus douce des voluptés!

Dans le fond de son cœur il s'est construit un temple
Où, seul Dieu, cet orgueil s'admire et se contemple,
Et n'en dépasse plus le seuil!
Et sa fière vertu, sa noble indépendance,
Son calme sans remords, comme sans espérance,
Orgueil, orgueil et rien qu'orgueil!!!

Mais à ces calmes accents, à cette coupe majestueuse, va succéder dans le deuxième chant la gracieuse forme qui nous doit peindre la volupté. Par une heureuse création, le poëte a personnifié sous le nom de *Tellus* tout ce qui nous retient à la terre; c'est la partie matérielle de notre être. Seul, tout en suivant la donnée antique, un poëte chrétien

Digitized by Google

peut arriver dans des sujets aussi délicats à une si grande pureté et à une telle convenance dans l'expression.

Le chant sur Cléopâtre se peut comparer aux meilleurs fragments descriptifs. Aussi n'y a-t-il pas moyen d'en rien détacher, il le faudrait citer en entier. Tibère présente un nouveau modèle du plaisir; voyez-le vivre, tout entier tel que l'histoire le connaît et que l'a fait Tacite, dans ce peu de lignes :

« C'est Caprée! et c'est là, dans ce lieu sans rival,
Que Tibère a porté son bouge impérial.
De cet antre fleuri, de cet Éden immonde,
Le tigre étend, au loin, son regard sur le monde;
Et, le muffle tendu, les babines au vent,
Sur tout ce qui s'élève et lui semble vivant
Il fait tomber sa griffe, et sa large pâture,
Sans apaiser sa faim, irrite sa luxure... etc. »

Mais le couronnement de ce poëme, l'œuvre capitale du livre, c'est le troisième chant : *La Charité.* Une fois de plus, il vient (comme d'autres morceaux encore de notre auteur) nous démontrer ce que déjà prouvent si glorieusement Victor de Laprade et de Lamartine, combien les données évangéliques contiennent d'admirable poésie.

Peut-être est-ce ici le lieu de regretter que le poëte n'ait pas cru devoir suivre de plus près les adieux du Sauveur, tels que nous les donnent les Saintes Écritures. Mais je me hâte d'arriver à ce qui me paraît un admirable morceau de poésie lyrique, au chant de la douleur.

Tellus vient de dire à Japet :

Mais bénir la souffrance et demeurer sa proie,
Accepter la douleur? Oh! non, mille fois non!

Alors comme un chant triomphal, comme une ardente aspiration, un chant d'amour au monde régénéré par l'Homme-Dieu, Japet s'écrie dans des paroles tout imprégnées d'un parfum biblique :

Cette douleur qui t'épouvante,
Je l'accueille comme une sœur,
Et, malgré sa face saignante,
Je l'abriterai sur mon cœur!

. . . . . .

C'est l'ardent brasier qui consume
La rouille d'un métal obscur,
Et, sous la vapeur et l'écume,
Fait rayonner l'or le plus pur!

Digitized by Google

C'est le baumier qui se divise
Et se déchire sous l'acier,
En versant sa liqueur exquise
Sur les mains de son meurtrier !

C'est le soc d'airain qui s'entrouvre,
O Terre, mère des buissons,
Et soudain ton sein se recouvre
Du riche manteau des moissons !

Douleur ! viens donc, je te désire !
Hache, soc d'airain ou brasier,
Frappe, purifie ou déchire ;
L'homme t'appartient tout entier !
Etc., etc., etc.

A peine pouvons-nous résister au désir de citer les autres strophes de cet admirable morceau.

Un second livre nous présente encore des poésies dont les sujets sont la plupart religieux. A *L'esclave Israélite*, gracieux récit, dont Joseph est le héros, succèdent des *Fragments d'un poëme sacré sur la vie de la Vierge*. Le chant inspiré de la prophétesse Anne se fait remarquer par la splendeur de ses imitations bibliques.

Venons enfin à la troisième partie. Ici le sentiment patriotique prédomine. Elle s'ouvre par une ode historique : *La nouvelle Toison-d'Or*. Le poëte y peint à grands traits la guerre d'Orient, et comme toujours ses descriptions sont particulièrement remarquables. Citons Stamboul :

Blanches voiles des tartanes,
Rouge aspect des minarets,
Blond feuillage des platanes,
Vert sépulcral des Cyprès,
Tout se marie et s'enlace
Comme en un riche arc-en-ciel ;
Perle aux vifs reflets qu'enchâsse
Le vaste anneau de l'espace,
L'azur de l'onde et du ciel.

Cela ne vous rappelle-t-il pas l'une des plus belles pieces de Victor Hugo, *le Feu du Ciel?*

Les couronnes déchues joignent à la beauté de conception celle d'un acte digne d'un noble cœur. La pièce a été composée à l'occasion de l'attentat de janvier 1858.

Après *Le dernier cèdre du Carmel*, et *Le premier puits artésien dans le*

Digitized by Google

Sahara, vient, sous le titre un peu prosaïque de *Progrès matériel et progrès moral*, une pièce qui a dû offrir de grandes difficultés d'exécution. Dans un débat animé, la muse et le poëte célèbrent le présent et le passé, et la muse, convaincue aux accents du poëte, consent à demeurer pour les âges à venir, au milieu de nous.

Signalons, pour terminer ce rapide examen, une flétrissure des vices de notre siècle que contient ce dialogue :

Honte à qui sacrifie à des autels profanes
Aux idolâtres de l'argent !
Au prodigue, jetant tout l'or aux courtisanes,
Le sou de cuivre à l'indigent !
Honte à ces vils escrocs portant, pleins d'insolence,
Le masque de la probité !
Honte à ces faux savants qui, dans leur suffisance,
Ricanent de la vérité !
Au théâtre qui tient école d'adultère
Pour de l'argent et des bravos !
Au jeune homme traînant son nom héréditaire
Entre des chiens et des chevaux !
A ce plat parvenu qui, dans sa fausse honte,
Cache son père, humble ouvrier,
Et, sans pudeur, étale un blason de vicomte
Qu'il a volé dans un d'Hozier !

Ces vers sont âpres, mais bien pensés. C'est ainsi que M. Py passe du grave au doux sans aucun effort ; sa poésie est toujours coulante et expressive. Voilà ce que nous apporte Sorèze. Honneur à une école qui sait maintenir ses glorieuses traditions ! Chacun voudra lire M. Py, parce qu'en le lisant on s'éprend d'admiration et d'amour pour la plus belle des créations humaines, la poésie.

Chacun le relira, car son livre est de ceux qui sont faits pour instruire et pour vivre.

Charles-Théodore HIPPERT.

Liége, août 1860.

Digitized by Google

ÉPISODE

DE LA SECONDE CAMPAGNE DE LOUIS XIV

EN BELGIQUE.

La ville de Tirlemont préservée du pillage, en 1675, par un religieux Capucin (1).

On sait que le roi de France Louis XIV a fait des efforts considérables pour obtenir la possession de la Belgique. Sous le spécieux prétexte de récupérer les biens qui lui revenaient du chef de son épouse, l'infante Marie-Thérèse, enfant du premier lit de Philippe IV, tandis que le frère de cette dernière, Charles II, roi d'Espagne, était né d'un second mariage, il se rendit, en 1667, maître de la Flandre.

Les conquêtes aussi rapides que désastreuses de l'ambitieux monarque jetèrent la consternation dans tout le pays. Les magistrats de Tirlemont, croyant leur ville à la veille d'un nouveau siége, firent transporter en toute hâte les archives de la commune au couvent des Capucins, à Saint-Trond; ils ordonnèrent aussi de fortifier les remparts, ordre qui fut exécuté par les religieux de la ville et par les villageois des environs (2). Mais cette fois la ville de Tirlemont en fut quitte pour la peur : la paix entre la France et l'Espagne fut conclue, le 2 mai 1668. Ce traité ne devait pas être longtemps respecté. En 1673, une nouvelle armée française, com-

(1) M. Bets, vicaire de l'église St-Jacques à Louvain, a bien voulu nous communiquer la traduction de la chronique flamande inédite qu'on va lire. Elle est empruntée à l'*Histoire de la ville et des institutions de Tirlemont*, qu'il se dispose à publier prochainement chez M. Fonteyn, à Louvain, en 2 vol. in-12. Le premier volume, contenant l'histoire de la ville, sera sous peu mis en vente; le second volume, qui traite des institutions, le suivra de près. M Bets annonce qu'il a rédigé son travail d'après des documents authentiques, la plupart inédits. (*Note de la rédaction de* LA BELGIQUE.)

(2) Comptes de la ville de 1666 à 1667.

Digitized by Google

mandée par le Roi lui-même, envahit nos provinces. La guerre dura au delà de quatre ans; le sol belge fut foulé par les armées et livré à la désolation, jusqu'à ce que le traité de paix, signé à Nimègue, le 17 septembre 1678, vint mettre fin aux hostilités.

Un habitant de Tirlemont se signala, à cette époque de calamités, par une action digne d'être rapportée. En 1675, après que l'armée française se fût emparée de Dinant, de Huy et de la ville de Limbourg, elle marcha sur Tirlemont avec l'intention de livrer cette ville au pillage. En apprenant cette triste nouvelle, les habitants furent terrifiés et l'épouvante réduisit leurs magistrats à l'inaction. Au milieu de cet abattement général, le Père gardien du couvent des Capucins se chargea de la noble mission de sauver la ville. Grâce à sa prudence, à sa fermeté et à son noble désintéressement, il vit le succès couronner ses efforts.

Le religieux Capucin a fait lui-même le récit de sa belle conduite, et nous l'avons trouvé dans la chronique manuscrite du couvent de son Ordre à Tirlemont (1). Le ton de sincérité qui règne dans ce récit, écrit avec beaucoup de naïveté, nous paraît mériter toute confiance. Nous allons le mettre intégralement sous les yeux du lecteur.

« Au commencement de l'année 1675, le roi de France entra de nouveau en campagne avec une armée puissante; s'étant rapidement emparé des villes de Dinant et de Huy, ainsi que de leurs citadelles, il alla faire le siége de la forteresse de Limbourg. Le siége fut mené avec une grande vigueur et cette ville tomba au pouvoir du Roi le 20 juin 1675. Après avoir obtenu cette victoire, Louis XIV vint avec son armée de ce côté de la Meuse et marcha droit sur Tirlemont.

» Le dimanche 23 juin, on fêtait la kermesse de Tirlemont, kermesse dont les habitants garderont un long souvenir et qui fera verser des larmes à leurs descendants!

» Nous reçûmes la nouvelle, le 25 juin, que l'armée française s'approchait de Saint-Trond et qu'elle se conduisait très-mal. Le Père Antoine, gardien du couvent des Capucins de Tirlemont, a envoyé aussitôt deux religieux, afin de s'enquérir dans quel district elle avait

(1) Cette chronique inédite est aujourd'hui la propriété de M. Van Dormael, membre de la Chambre des Représentants, qui a eu l'obligeance de la mettre à notre disposition. Il en existe aussi, à la Bibliothèque de l'Université de Louvain, une copie partielle, trouvée parmi les papiers de feu M. Flawinne, curé du Béguinage de Tirlemont. Cette chronique est écrite en langue flamande. Nous publierons le texte de l'épisode de 1675 dans la livraison prochaine du *Brabandsch Museum*.

Digitized by Google

l'intention de se rendre. Les deux religieux étant arrivés au quartier du duc de la Feuillade, celui-ci les appela et leur demanda d'où ils venaient. Apprenant qu'ils appartenaient au couvent de Tirlemont, il leur dit que le lendemain matin, 26 juin, une partie de son armée passerait à côté de Tirlemont, et le reste, avec les canons et les bagages, par la ville même; qu'il voulait loger le soir avec 15,000 hommes à Bautersem. Il remit aux deux religieux une lettre ouverte, adressée au magistrat de Tirlemont, et dont voici la teneur :

Copie de la lettre du duc de la Feuillade au magistrat de Tirlemont.

« Ceux de la ville de Tillemont, Bourghemaistres et Eschevains, auront à dresser ceste nuict trois ponts pour passer l'armé de Sa Majesté très-chrestienne avec canon et bagage pour demain au grand matin. A faute de quoy seront pillé et bruslé. Faict au camp de St. Tron, le 25 de juin 1675.

» Estoit signé :

» Le ducq de la FEUILLADE. »

» Munis de cette lettre, les deux religieux sont rentrés au couvent, le 25 juin, à 9 heures du soir. Ils remirent la lettre ouverte au Père gardien, le Père Antoine, de Bruxelles. Celui-ci en fit porter de suite une copie à Louvain, par un exprès à cheval, à qui il donna aussi une lettre pour messieurs les Mayeur, Bourgmestres et Échevins de cette ville, afin de les engager à être sur leurs gardes, puisque l'ennemi se dirigeait sur eux. Cette communication leur fut fort agréable.

» La même nuit, vers les 10 heures, le P. Antoine, gardien, s'est rendu à l'hôtel-de-ville et y a convoqué MM. les Mayeur, Bourgmestres et autres membres du magistrat, auxquels il a donné lecture de la lettre du duc de la Feuillade. Le magistrat et toute la ville furent grandement surpris et saisis de crainte. On avait tout lieu de s'attendre à un pillage, puisque la brièveté du temps ne permettait pas de préparer les ponts pour le lendemain matin.

» Voyant ce grand abattement et cette crainte de la population, le chef-Mayeur et plusieurs autres des principaux de la ville s'enfuirent cette nuit à Louvain. Tous les autres membres du magistrat, excepté le bourgmestre, François Immens, et un ou deux autres, coururent chez eux mettre en sûreté leurs effets les plus précieux.

» Durant cette nuit agitée, dont dépendait le bonheur ou le malheur de la ville, le P. Antoine est resté à l'hôtel-de-ville avec le bourgmestre et le receveur, jusqu'à 2 heures du matin, afin d'ordonner toutes les mesures nécessaires pour la conservation de la ville, ce qu'on ne pouvait obtenir sans la construction des ponts. C'est pourquoi le P. Antoine

Digitized by Google

a donné sept beaux chênes, ayant tous la longueur d'au moins 40 pieds, quelques-uns même de 50 pieds, appartenant à son couvent. Le frère Gilles, d'Alost, frère-coadjuteur Capucin, fut envoyé avec les ouvriers de la ville. Pendant cette nuit, ils ont entamé la construction des ponts avec vigueur. Les Capucins contribuèrent à ces travaux par tous les moyens en leur pouvoir. Mais aucun religieux des autres couvents ne se donna la peine de se rendre à l'hôtel-de-ville, afin de fournir quelque secours; nous étions seuls à le faire.

» A deux heures du matin, le P. Antoine quitta le bourgmestre et l'hôtel-de-ville, et alla porter des consolations et présenter ses services à tous les amis de son couvent. Il envoya aussi deux religieux observer la marche de l'armée. Entre temps le P. Antoine arriva au monastère et réunit tous les frères; il assigna à chacun son poste, leur recommandant d'accueillir et de consoler, pour autant qu'ils en auraient le moyen, tous ceux qui se présenteraient, les pauvres aussi bien que les riches.

» Il n'est guères possible de décrire la cohue que formait la foule de gens qui se pressait dans notre couvent, ni la masse d'effets qu'on y apportait. Tous ces objets, placés avec ordre dans des endroits convenables, ont été rendus plus tard sans que la moindre chose ait été égarée.

» Pendant la même nuit, le P. Antoine envoya quatre prêtres pour veiller à la sûreté du couvent de Lintre et engagea madame l'abbesse et toutes les religieuses à se réfugier tout de suite en ville. A l'aurore toutes ces dames sont arrivées ici avec leurs bagages. Les quatre religieux envoyés à la garde de l'abbaye l'ont défendue avec beaucoup de courage; sans eux, elle eût été pillée plusieurs fois (1). Nous exposerons plus loin les services rendus à ce couvent et la réception faite par nous à ces Dames dans notre monastère (2).

» Parmi ceux qui s'étaient réfugiés dans notre couvent, se trouvaient les amis particuliers, qui y ont mangé et dormi, et qui ont été logés dans des chambres, chacun suivant sa qualité, savoir : Mme Vanden Roye avec M. et Mme Schot, leur petit enfant, une servante et une nourrice; Mme Willemaers avec tout son bagage et un cheval espagnol de son beau-fils; Marie-Catherine Landeloos, fille de notre syndic (3), avec ses deux servantes; Mme Vucht et son époux; le maréchal-des-logis, sa femme et sa mère; le porte-drapeau Van Landen, sa femme et ses

(1) Un des trois ponts dont les Français demandaient la construction, fut jeté sur la Ghète à Oplinter, ainsi qu'il résulte des comptes de la ville, du 10 octobre 1674 au même jour de l'année 1675. C'est pourquoi l'abbaye de *Maegdendael* à Oplinter ne pouvait échapper aux visites des soldats.

(2) C'est ce que l'écrivain n'a point fait : plus loin il ne parle plus de ces religieuses.

(3) En flamand *Geestelyke vader*. C'était la personne chargée de l'administration de leur temporel.

Digitized by Google

enfants. En résumé, la bibliothèque au-dessus du chœur, les cloîtres au rez-de-chaussée, les escaliers du couvent au-dessus des cellules des frères, tout cela était occupé par du monde. Nous avons accueilli toutes ces personnes avec grande charité. Notre jardin était rempli d'animaux qu'on y avait sauvés, tels que vaches, moutons, chevaux, porcs, etc., de chariots et charrettes, etc. Il était aussi rempli de pauvres gens, qui y occasionnèrent beaucoup de dégâts.

» Les deux religieux revinrent de l'armée, le 26 juin, à cinq heures du matin ; ils apportèrent la nouvelle qu'elle était en marche et éloignée de Tirlemont d'une lieue seulement. Immédiatement le P. Antoine convoqua de nouveau le magistrat et lui fit comprendre que s'il voulait conserver la ville, il devait aller au devant du roi et implorer sa clémence. Mais les membres du magistrat ne s'entendaient point ; plusieurs se disputaient et se disaient force injures. Alors quelques-uns des principaux s'adressèrent au P. Antoine et le prièrent, les mains jointes, de se rendre lui-même auprès du roi et d'implorer sa clémence en faveur de la ville de Tirlemont. Le P. Antoine accueillit cette demande sans hésiter et leur fit un discours dans lequel, après avoir dit qu'il se sacrifierait lui et tous ses religieux pour le bien de la ville, il les priait de vouloir s'entendre et de délibérer de commun accord sur les mesures à prendre.

» Aussitôt le P. Antoine envoya un de ses religieux chez Mme Landeloos, un second chez M. Landeloos, un autre chez Mme Vanden Berghe et un quatrième chez le sire Pierre Van Raust, afin de garder leur maison. Il plaça aussi trois portiers, un pour ceux qui entraient, un autre pour ceux qui sortaient, un troisième pour rester près de la porte. Il mit encore un homme et un frère près de la porte de devant, afin d'y veiller, etc.

» Après avoir pris toutes ces mesures, le P. Antoine marcha seul à la rencontre de l'armée. Il trouva l'avant-garde près de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Pierre, hors de la porte de Maestricht ; elle avait reçu l'ordre de s'arrêter en cet endroit. Un peu plus avant se trouvaient les chefs de l'armée, savoir : le duc de la Feuillade, le duc de Luxembourg, le marquis de Villeroi, le comte de Saint-Pol, neveu du marquis de Louvois, et plusieurs autres. Le P. Antoine alla droit à eux. Le marquis de Villeroi, avec dix ou douze cavaliers, fit avancer son cheval et demanda :

» Mon père, où allez-vous, et qui êtes-vous? Je répondis : « Monsieur, je suis le Père Guardien des Capucins de Tillemont, envoyé tout » exprès pour parler à Messieurs les généraux de Sa Majesté très-» chrestienne de la part du magistrat et communauté de ceste ville. »

» Il répondit à l'instant : « Fort bien, mon père ; voicy le duc de Luxem-» bourgh et le ducq de la Feuillade. »

» En même temps six cavaliers, faisant avancer leurs chevaux, arri-

Digitized by Google

vèrent jusqu'à nous. Le P. Antoine harangua le duc de Luxembourg et le duc de la Feuillade dans les termes suivants :

« Messeigneurs, je viens icy au nom du magistrat et de la bourgeoisie » de ceste pauvre ville de Tillemont, qui se soubmettent entièrement » aux ordres de Sa Majesté très-chrestienne avec les portes ouvertes de » leur ville, priant la ditte Majesté de leur faire miséricorde et de leur » prendre soubs la protection royale, afin que rien ne leur arrive contre » la bonté ordinaire du roy envers ceux qui ont tous jours fidélement » obéys à ces ordres, payant les contributions et rations selon leur » taxe, etc. »

» Le duc de Luxembourg répondit : « Mon père, on empeschera les » désordres tant qu'il sera possible, mais où une armée royale marche, » il est impossible de tenir une discipline militaire comme l'on voudrait. » Qu'on ouvre les portes et les barrières, et qu'on aille visiter si les ponts » sont faits. »

» A cela j'ai répondu : « Monsieur, les ponts sont faict, mais non pas » encor du tout en estat pour si grand nombre de gens et de bagage. »

» Et en effet, les ponts n'étaient pas rendus assez solides pour supporter le passage de toute l'armée, sans interruption, mais seulement d'une certaine quantité à la fois.

» Le duc de la Feuillade dit alors : « Qu'on passe par la ville. »

» Je répliquai à ces mots : « Monsieur, il est asseuré que si les armées » passent par la ville, qu'ils ne tiendront pas bon ordre, et que comme » estant affammé, ils voudront partout avoir du pain, et causeront des » violences à la bourgeoisie. Aussi y auroit-il plusieurs qui déserte- » ront. Je prie donc vos Excellences d'avoir la bonté, pour la conser- » vation de ceste pauvre ville et communauté, de faire passer l'armée » au-dessous de la ville. »

» Là-dessus le duc de la Feuillade demanda s'il y avait un pont pour passer à côté de la ville. Je répondis que oui, et je vins avec lui, ainsi qu'avec dix ou douze cavaliers, examiner les ponts de Barberendael (1). Ils furent jugés convenir, et l'armée, composée de 15,000 hommes, avec canons et bagage, passa par là.

» Le duc de Luxembourg ayant entendu ces rapports résolut, de commun accord avec les autres généraux, de passer avec l'armée à côté de la ville. S'ils avaient pris leur chemin à travers la ville, ils l'auraient pillée infailliblement, car ils étaient comme des démons enragés. Les ducs se firent donc ouvrir la barrière et prirent les devants jusqu'aux Dames Blanches, où ils descendirent de cheval... Le P. Antoine y fit apporter des chaises, afin de servir de siéges aux généraux, qui de

(1) Ces deux ponts se trouvaient l'un à côté de l'autre : le premier sur la Bochgracht, le second sur la Ghète. De là l'armée se rendit à Oplinter, où un troisième pont était en construction.

Digitized by Google

là virent passer toute l'armée, tant la cavalerie que l'infanterie (1).

» Lorsque l'avant-garde commença à défiler, le duc de Luxembourg engagea le P. Antoine à s'asseoir auprès d'eux, afin de considérer les belles troupes de leur Roi. Il demandait sans cesse : « Que vous sem-» ble, mon Père? Le roy d'Espaigne a-t-il bien semblables troupes? » A cela le P. Antoine répondoit : « Monseigneur, je n'ay pas veu les » trouppes d'Espaignes comme je voy ceux-cy. »

» Pendant le passage de l'armée, le P. Antoine offrit à déjeûner aux généraux, ce que ceux-ci acceptèrent. Il alla demander des beurrées et de la bière chez les Dames Blanches. Mais un Carme qui n'était pas fort poli, faisant des difficultés, il n'obtint qu'une bouteille de bière et un peu de pain. Le P. Antoine envoya tout de suite quelqu'un chez M. d'Aspen, dont la servante apporta un déjeuner splendide : du jambon, de la viande salée, de la bière et du pain. Le P. Antoine fit encore chercher une bouteille de vin. Les généraux déjeûnèrent avec grand appétit et furent de très-bonne humeur. Le P. Antoine déjeûna avec eux.

» Pendant que les généraux étaient occupés à déjeûner, plusieurs paysans vinrent faire des lamentations et des supplications pour ravoir leurs vaches et leurs chevaux. Le Père Antoine pria instamment les généraux de faire rendre leurs bêtes à ces pauvres villageois. C'est ce qu'ils firent. On leur rendit quinze vaches et six chevaux qui avaient été volés par différents soldats.

» Le duc de la Feuillade fit une charité d'une pistole, ajoutant comme excuse qu'il n'avait pas davantage sur lui.

» Lorsque cette armée fut passée avec 22 canons et du bagage, il arriva au magistrat un nouvel ordre, lui prescrivant de travailler avec plus de vigueur aux trois ponts et de les préparer pour le lendemain matin, sous peine de pillage, puisque le roi se proposait de passer le lendemain, 27 juin, avec le gros de l'armée.

» A la réception de ces ordres, le P. Antoine s'est rendu, de rechef, à l'hôtel-de-ville et y a convoqué tout le magistrat, ainsi que les capitaines des serments. Il y fut résolu d'ordonner à tous les bourgeois, tant maitres que domestiques, de se livrer à ces travaux avec pelles et pioches. Cet ordre ayant été mis à exécution, les trois ponts étaient achevés le 27 avant midi.

» Ce qui a fait le bonheur des villes de Tirlemont et de Louvain, ce sont les pluies abondantes et continuelles qui avaient rendu les chemins tellement impraticables, qu'il était impossible d'y passer ni avec des voitures ni avec des chevaux. Selon toutes les apparences, le roi des Français avait le projet de s'emparer de la ville de Louvain, où il n'y avait pas un seul soldat. Les grandes eaux empêchèrent la réalisation

(1) Les soldats entrèrent dans la *rue du Moulin*, conduisant au *Heesmolen* et passant devant l'ancien couvent de *Barberendael*.

Digitized by Google

de ce projet. C'est pourquoi, le 27, les Français prirent d'autres résolutions.

» Le bruit courait, le 27 juin, vers deux heures de l'après-midi, que le Roi allait permettre à ses soldats le pillage de la ville de Tirlemont. Mais le marquis de Louvois traversant notre ville, vers quatre heures, avec deux compagnies de la garde du Roi, le P. Antoine alla lui parler au milieu de la grand'place. Il lui représenta que les habitants avaient toujours payé fidèlement leur contribution (1); il le pria de vouloir mettre la ville à l'abri du pillage. Descendant de cheval, le général lut la côte de la contribution et dit ensuite : « Mon Père, je vous donne ma » parolle, au nom du roy, que la ville ne serat pas pillé. » Cela fut entendu par les membres du magistrat et par un grand nombre des bourgeois les plus notables; ils en ressentirent beaucoup de joie.

» Nonobstant la promesse du marquis de Louvois, des actes de violence furent commis le soir par les soldats de la garnison, qui ouvrirent plusieurs maisons de force et se livrèrent à des actes de brutalité, non sans danger de provoquer une émeute.

» Le 28 juin, à huit heures du matin, il fut publié un ordre du roi, enjoignant à tous les bourgeois de la ville de Tirlemont de déposer leurs fusils à l'église de Notre-Dame-au-Lac. Deux heures plus tard la même ordonnance fut publiée de nouveau, sous peine pour les récalcitrants d'être pendus devant leurs portes. Immédiatement tous les fusils furent déposés.

» Le magistrat craignait que les soldats ne devinssent encore plus insolents, puisque les bourgeois étaient sans armes. C'est pourquoi il pria le P. Antoine de se rendre auprès du roi et de lui demander une sauvegarde pour la ville. Le dit Père députa aussitôt le P. Eugène de Rotselaer auprès du marquis de Louvois. Celui-ci envoya de suite une compagnie de la garde du roi pour veiller à la sûreté de la ville et la ville demeura sauve.

» Le même jour un ordre, émané du Roi, enjoignit de visiter tous les greniers et les couvents, de s'assurer des quantités de grains et d'avoine qu'ils contenaient, ainsi que du nombre de bestiaux, tels que vaches et moutons. Cet ordre fut exécuté promptement. Cependant le P. Antoine s'était empressé d'envoyer un exprès au marquis de Louvois, qui donna par écrit un ordre défendant expressément d'emporter la moindre valeur au couvent des Capucins, et cela sous peine de mort. Cet ordre inspira beaucoup de crainte aux soldats et fit respecter le couvent des Capucins, à l'étonnement des bourgeois et des paysans qui s'y étaient réfugiés.

» Le même jour, 28 juin, toute l'armée du duc de Luxembourg, du

(1) Sans doute qu'il s'agit ici de réquisitions militaires, imposées en temps de guerre aux pays ennemis.

Digitized by Google

duc de la Feuillade, etc., avec les canons et les bagages, retourna au quartier du Roi par la ville de Tirlemont. Car les grandes pluies ne permettaient pas de revenir par le même chemin.

» Le soir du même jour, il arriva un ordre du Roi à la ville, prescrivant de tenir prêtes pour le lendemain 60 tonnes de bière pour ceux qui viendraient démanteler la ville.

» Le 29, à six heures du matin, quatre mille Suisses détruisirent les remparts à coups de pelle et de pioche; ils minèrent les portes, et le 30 juin, ils les firent sauter. Tous les Français partirent le même jour, emportant les grains des couvents et des bourgeois; cependant ils les avaient payés un prix raisonnable. »

L'abbé Bets.

Digitized by Google

POÉSIE.

A LA BELGIQUE

A L'OCCASION DU 21 JUILLET 1860.

Filii tui de longè venient.
Toujours présente, quoique absente.

Sur la carte du monde, ô Belgique, ma mère,
Ta place, en vérité, n'est rien.
Qu'est-ce, sous le soleil, que l'humble coin de terre
Que la Providence a fait tien

Ton mince territoire est un point dans l'espace,
Comme un brin d'herbe dans les blés.
Le nombre de tes fils disparaît dans la masse,
Dont les continents sont peuplés.

Mais tu sais te passer de l'espace et du nombre,
Montrant, à défaut de tous deux,
Qu'on peut vivre à l'étroit sans végéter à l'ombre,
Être grand sans être nombreux.

Plus d'un puissant empire envieux te contemple :
Tu t'es placée aux premiers rangs ;
Aux peuples les plus fiers tu peux servir d'exemple ;
Tu vois sur toi l'œil des plus grands.

Digitized by Google

Certes! l'exemple est rare, et bien beau le spectacle :
Parmi notre temps agité,
Siècle où rien n'est assis, fonder un tel miracle :
L'ordre et la pleine liberté!

Trente ans de liberté dans l'ordre! sans naufrage!
Oui, trente ans, — légitime orgueil, —
Entre mille récifs, s'être frayé passage,
Et n'avoir heurté nul écueil!

On te l'aurait prédit, tu n'aurais osé croire
Au destin que Dieu t'a donné.
Va, tu peux être fière, et tu peux crier *Gloire!*
A ton pilote couronné.

Quand il prit le timon, tu t'en souviens, ma mère,
Les éléments étaient bien durs;
L'ouragan sévissait sur les flots en colère,
Entre des horizons obscurs.

Où diriger la proue? où guider le navire?.....
Frêle dynastie au berceau!
Tandis qu'à tes côtés maint haut voilier chavire,
Où cours-tu sur pareil vaisseau?

Tel esquif! pour tels flots! pilote téméraire!...
— Non, non; le rivage est trouvé.
Le navire a marché, vent propice ou contraire;
Le téméraire est arrivé!

Oui, tu peux et tu dois crier gloire à son œuvre,
Et gloire à ceux qui près de lui
Ont fait tête au péril et servi la manœuvre,
Hommes d'hier et d'aujourd'hui.

Entends-tu, comme un vent qui court de cime en cime,
Rumeur qui sans cesse grandit,
Courir chez tes voisins ta louange unanime?
L'étranger lointain applaudit.

Digitized by Google

L'étranger!... sous son ciel, bien souvent, ô Belgique,
Fier d'être tien, je pense à toi;
Et ton nom, bien souvent, comme un appel magique,
Retentit au dedans de moi.

Et, plein de ton amour, j'évoque le poëte,
Esprit ardent, cœur chaleureux,
Qui de tes beaux destins se faisant l'interprète,
Redira tes faits généreux.

Ils ne manqueront point à ton noble génie;
Longtemps sa voix pourra vibrer :
Il trouvera toujours sur la terre bénie,
Quelque héroïsme à célébrer.

Suivant le cours du temps, bien des faces diverses
Te révéleront à ses yeux;
Mais tes fastes toujours, ou triomphe ou traverses,
Lui diront l'esprit des aïeux.

Qu'il remonte à César ou bien à Charlemagne,
A ces preux armés pour la croix;
Qu'il redescende aux jours où l'Autriche et l'Espagne
T'admiraient libre sous leurs rois;

Vers des jours plus voisins qu'il redescende encore,
Il verra, dans tes changements,
Ton matin, ton midi, pareils à ton aurore,
Briller sur les événements.

Mère! la Grèce et Rome, au temps de leur puissance,
Exaltaient leurs fils triomphants;
La Castille a des siens fait sonner la vaillance;
La Gaule vante ses enfants;

Et toi, qui vis les tiens, dans plus d'une bataille,
Forcer l'éloge de César,
N'en as-tu pas plus d'un qu'on mesure à la taille
Des Duguesclin et des Bivar?

Digitized by Google

Exhumons de l'oubli les gestes de nos pères :
C'est un devoir religieux.
Excite ton génie et fais-toi des trouvères
Qui nous racontent nos aïeux...

Après avoir chanté, comme chantait Virgile,
Et les armes et les guerriers,
Ton poëte pourra, sur un luth plus tranquille,
Ceindre ton front d'autres lauriers.

Couronne variée et vraiment triomphale!
Diadème aux riches couleurs!
Les sciences, les arts, dans leur splendeur royale,
Ouvrant chez toi toutes leurs fleurs!

La peinture évoquant tes illustres vieux maîtres
Et ressuscitant leur pinceau!
La musique!... on dirait, comme au temps des ancêtres,
Que ton sol en est le berceau.

Puis merveilleux commerce et féerique industrie;
L'honneur, les mœurs, les sages lois.
Il faudra, pour chanter tes gloires, ô patrie,
Que ton poëte ait forte voix.

Il n'ira point cueillir des palmes bucoliques
Chez tes francs et rudes bergers;
Mais il pourra, s'il veut, tracer des Géorgiques
Où s'instruiront les étrangers.

Il montrera tes blés, d'une mer frémissante,
Couvrant tes champs dans la saison,
Et comme une marée à la course croissante,
Au loin blanchissant l'horizon.

Mais bien d'autres moissons raviront ses pensées;
Et quand ses mains rassembleront
En radieux faisceau les gerbes dispersées,
Tes propres fils s'étonneront.

Digitized by Google

— En attendant, salut, mère qui restes mienne
Malgré le temps, malgré le lieu!
Salut! garde tes biens, terre libre et chrétienne
Qui fleuris au soleil de Dieu!

Garde ta foi robuste et tes libertés fières!
Ce n'est pas l'heure du danger.
Ton drapeau respecté, sur toutes tes frontières,
Est un ami pour l'étranger.

Tout chargé d'espérance, en ton ciel magnifique,
Croît, chaque jour plus vigoureux,
Plus ancré dans ton sol, cet arbre dynastique
Que tes fils ont planté pour eux.

Mais elle peut venir cette heure où la tempête
Envahit soudain le ciel pur :
Au faîte où te voilà, veille, et sois toujours prête.
Être en garde, c'est le plus sûr.

Sois prête, sois prudente! et fidèle à toi-même,
Antique et jeune nation,
Rends illustre à jamais ta devise suprême :
Fais voir la force en l'union!

AUGUSTE LE PAS. (1)

(1) Nous nous empressons de reproduire cette pièce de vers, dont S. M. le Roi Léopold a bien voulu accepter la dédicace. Le nom de l'auteur rappelle cette glorieuse phalange de Belges qui honorent leur pays à l'étranger et qui conservent, dans toute sa pureté et son énergie, le sentiment du patriotisme. M. Auguste Le Pas occupe en Russie « une brillante position dans l'enseignement supérieur. Ses conférences publiques sur la littérature et l'art, envisagés au point de vue de l'esthétique la plus élevée, groupent autour de sa chaire les notabilités de l'empire. » M. Auguste Le Pas a publié avec son frère Léon, qui est en même temps un peintre de mérite, un recueil de poésies qui a été apprécié en France et ailleurs comme une œuvre remarquable et à propos duquel nous aimons à répéter le jugement d'un des princes de la critique, M. Alfred Nettement. Voici ce qu'il a écrit dans l'*Union* à la fin de 1859, à propos des *Légendes des Litanies de la sainte Vierge* (Paris, Dentu, in-8°, avec frontispice gravé) : « Dans cette époque, où trop souvent les vieilles renommées de notre ciel poétique subissent de fâcheuses éclipses et affligent leurs admirateurs par le contraste déplorable de leur couchant avec les beaux souvenirs de leur aurore, c'est pour nous une véritable joie que de pouvoir signaler cette constellation des gémeaux se levant radieuse à l'horizon. » (Voir sur le recueil des deux frères Le Pas, le *Journal de Bruxelles* du 8 décembre 1859, la *Revue catholique* de 1860.)

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

HUIT MOIS AUX CHAMPS

OU

L'HOSPITALITÉ.

CHAPITRE I.

Un inconnu dans la famille.

M. Nicole était juge de paix d'un canton de la Haute-Saône ; il appartenait à l'une de ces familles d'ancienne bourgeoisie dont le blason est la tradition de l'honneur, du devoir, de la religion, et dans les rangs de laquelle se recrutent l'administration et la magistrature provinciales. Son zèle et son habileté à pacifier les esprits les plus aigris et les plus hostiles en faisaient l'oracle des localités de son ressort. C'était le plus souvent au sentiment religieux des parties qu'il en appelait, et la foi vivace encore des campagnards ne savait guère y résister. Armand, son fils aîné, était sorti de l'École Polytechnique comme ingénieur des mines ; il habitait Lyon, où il était placé et marié depuis peu à la fille d'un de ces gentilshommes campagnards, dont l'écu, gagné aux Croisades, ne s'est point allié dans les cours à des titres pompeux trop souvent payés de la dépravation des mœurs. Noëmi, sa sœur, plus jeune de quelques années, était généreusement douée de la nature ; elle s'occupait de l'éducation d'une jeune sœur et de l'instruction d'un petit frère. Une autre figure, celle d'une sœur de la première femme du juge de paix, se distinguait aussi, spirituelle et bonne, dans la famille. Mme Nicole n'était pas la mère de Noëmi. Resté veuf avec deux jeunes enfants, et

Digitized by Google

n'ayant pas alors la ressource de leur tante, dont la mère vivait encore, le juge de paix avait épousé en secondes noces cette femme qui, dédaigneuse de tous les plaisirs frivoles, jouissait dans le pays de la réputation d'une maîtresse de maison consommée. En n'inquiétant jamais les enfants de son mari, elle avait cru se montrer héroïque. Peu jalouse de leur amour, elle n'avait repris pour eux que le nom de celle dont elle tenait la place. Son caractère sec et morose eût même exposé son entourage à quelques boutades, si la condescendance pieuse des siens, et la surveillance domestique qui l'absorbait sans relâche n'eussent éloigné toute occasion de trouble.

Le calme habituel de la maison fut interrompu, au moment où nous y entrons, par l'apparition d'un inconnu. M. Nicole eut seul mais incomplétement le mot de l'énigme.

Vers la fin d'octobre, arriva dans la famille un jeune homme à taille élancée, dont les traits distingués et doux étaient empreints d'une tristesse portée jusqu'à l'égarement; il salua à peine, monta précipitamment dans la chambre qui lui était destinée, et s'y enferma.

A l'heure du repas, son hôte alla le prier de venir y prendre place; il s'y refusa, malgré l'assurance qu'on ne le presserait point de manger.

— En ce cas, dit M. Nicole, je vais ordonner qu'on vous apporte des aliments. — Ne vous occupez pas de moi, dit Lucien, c'est trop déjà de m'accorder l'hospitalité. — Comment souffrir que quelqu'un soit malheureux si près de moi? dit tristement M. Nicole. — Mon malheur est en moi-même; il ne dépend de personne. — Tout n'est pas perdu, votre adversaire n'est point mort: il est jeune, il y a de la ressource, beaucoup de ressource. — Peut-être expire-t-il en ce moment... A coup sûr, il est en proie à d'atroces souffrances... Ah! je suis puni moi aussi... Toujours obsédé de cette image sanglante!... — Faites il y a huit jours, ces réflexions eussent été utiles; mais aujourd'hui, à quoi bon? — Le préjugé... l'honneur m'obligeait... La chance pouvait aussi tourner contre moi. — Impuissants que nous sommes! La prière seule peut conjurer les événements que nous redoutons. — Mes prières, si elles montaient au Ciel, l'irriteraient davantage! — En se révélant à la terre, Dieu s'est toujours montré miséricordieux au repentir. Je me joindrai à vous pour fléchir sa justice.

Pour toute réponse, Lucien serra la main de son hôte et retomba dans sa morne rêverie.

— Mon ami, ajouta l'excellent homme, si je puis en quelque manière soulager vos inquiétudes, ne m'épargnez pas. — Je mérite peu de rencontrer un semblable ami, fit Lucien touché. — Je vais vous apporter l'Écriture Sainte, l'Imitation et quelques bons livres; vous les parcourrez quand vous en sentirez le besoin.

M. Nicole alla chercher les précieux volumes et les remit à Lucien, qui les posa sur la table avec distraction. Il remercia pourtant et pria

Digitized by Google

qu'on lui apportât sans délai les lettres qui lui seraient adressées sous le couvert de son hôte. « Inutile de dire, ajouta-t-il, avec quelle anxiété je les attends. »

Le juge de paix le lui promit. Il l'engagea à prendre du repos sur l'excellent lit qui lui était préparé; mais Lucien affirma qu'il n'y entrerait point, jusqu'à l'issue de l'événement qui l'avait amené.

Il tint parole; il était là depuis trois jours, qu'il n'avait pas touché aux mets apportés régulièrement à chaque repas, et que sa couche ne portait point l'empreinte de son corps. Pendant ces nuits qui furent très-obscures, il ouvrait la fenêtre, afin de rafraîchir sa tête brûlante. Le vent d'hiver heurtait ses longs mugissements aux arbres noirs, aux toits silencieux, et semblait apporter de lointaines et lugubres plaintes. Du fond de la forêt sortaient les ricanements de la chouette; les chauves-souris passaient et repassaient comme des ombres tourmentées. Le paroxysme de l'angoisse inspirait à Lucien des monologues comme celui-ci : Si j'eusse été sans reproches, je m'accuserais encore !... Peut-être m'aimait-elle, et Louis, ce qu'il a fait lui était commandé... et j'ai répondu par l'injure à la sainte indignation d'un frère, d'un ami; loin de l'apaiser, je lui ai donné la mort. Et c'est cette main que j'étendais chaque jour pour serrer la sienne qui l'a percé... Et ce don divin de l'existence qui renferme tous les dons, je le lui ai arraché... et j'ai rendu plus horrible que la mort la vie de tous les siens... Louis, je te vois sans cesse la poitrine traversée... Le sang de mon âme sort à flots... Tu pâlis... Tu chancelles... On te reçoit... Le trépas est sur tes traits... plus de fureur... le désespoir... Je veux mourir... Oh ! tes souffrances n'approchent pas de la mienne... l'agonie s'empare de toi... Que ne puis-je expirer à ta place !... Je veux savoir l'issue du drame que ma mort doit couronner. Mes maîtres m'avaient dit : l'homme sans passion est un cadavre; ils ont oublié d'apprendre à ma raison à diriger leur fougue sauvage. Entre moi et le tigre qui déchire sa proie, il n'y a que la différence de ma raison et de mon cœur qui crient en vain au dedans de moi... Et je riais des exhortations de ma mère, des prières caressantes de ma sœur, de la vertu de quelques amis d'élite. Ils ne songent, eux, qu'à soulever le poids des douleurs; moi j'impose, je répands la souffrance, la honte, la mort ! Que ne suis-je resté fidèle à la foi de mon enfance ! Hommes maudits ! puissent les crimes accumulés par vos infernales négations, vous écraser comme ces monts entassés sur les Titans impies ! Puissent mes tourments accroître les tourments qui maintenant sont le partage mérité de ceux que l'éternité a engloutis. Sans vous, philosophes imbéciles, je n'aurais pas rougi de marcher sur la trace de mes ancêtres; j'eusse préféré l'obscurité paisible de la vertu, à la célébrité du crime et du malheur ! Dieu ! quelles étreintes ! mes viscères sont horriblement contractés au dedans de moi. Suis-je déjà dans le séjour des supplices ! — Et l'infortuné se roulait à

Digitized by Google

terre dans l'intolérable excès de ses craintes et de ses remords, et il étouffait des cris qui eussent excité la terreur et la pitié des paisibles habitants de sa demeure. Et l'affreux travail de ses sentiments et de ses pensées, succédant à la tempête de son être, il restait longtemps accablé et immobile.

M. Nicole, qui soupçonnait l'état moral de son jeune hôte, en était incessamment préoccupé. Craignant aussi que l'absence de principes religieux ne l'autorisât à terminer ses tourments et sa vie, il veillait à prévenir un nouveau malheur, tout en prenant soin que l'infortuné ne vît dans ses démarches qu'un intérêt paternel.

Un jour, Lucien entendit les pas de son hôte plus pressés qu'à l'ordinaire. Des nouvelles, pensa-t-il aussitôt... Quelles sont-elles? Est-ce l'agonie? est-ce la mort? Le vertige me saisit... On entre... M. Nicole... une lettre... Mes yeux s'obscurcissent, mon cœur se rompt...

— Rassurez-vous, mon ami, dit tout en ouvrant le bon juge de paix avec sa figure bienveillante et sereine : Louis ne va pas plus mal, les médecins ne désespèrent pas de lui; lisez vous-même cette lettre de mon fils.

Lucien éperdu, la main tremblante, incapable d'articuler une parole, saisit la lettre et y lut ce qu'on venait de lui apprendre.

— Il n'est pas mort! fit-il, comme un homme de la poitrine duquel on soulèverait un énorme poids; serais-je assez heureux pour que vos bonnes prévisions se réalisassent!... Mais pas d'espérances chimériques... Souvent ce mieux inespéré est la dernière lueur... peut-être est-il mort, ajouta-t-il, tandis que sa figure s'assombrissait de nouveau par degrés..? Ah! Monsieur, quelque chose me dit que les prières de ma jeune famille seront écoutées. — S'il en était ainsi, quel captif délivré, quel naufragé sauvé serait plus heureux que moi!... Oh, voyez-vous, tout autre tourment est préférable à ce que j'endure. — J'espère vous apporter bientôt de meilleures nouvelles encore. Mais venez vous mêler à ma famille : sa pétulante gaieté étourdira vos ennuis. — Quand tout danger aura cessé, j'accepterai cette offre qui m'honore; jusque-là, point d'adoucissement, je n'en veux aucun. — Je me contente aujourd'hui de vous laisser plus calme; mais ne vous attendez pas, mon ami, à me trouver toujours d'une humeur aussi facile; nuit et jour, voyez-vous, moi aussi, je suis préoccupé à votre sujet. — Ignorez-vous combien peu je le mérite? — Celui qui est en proie au remords est le plus infortuné des hommes, puisque ni au dedans ni au dehors de lui-même, il ne trouve le repos. Puissiez-vous retrouver la foi, mon jeune ami, et avec elle le calme d'une vie pure!

Digitized by Google

CHAPITRE II.

Apparition.

Lucien s'obstinait à ne prendre aucun repos, aucune nourriture. Il semblait décidé à en finir avec une existence dont tous les instants lui paraissaient une éternité de tortures. M. Nicole craignait tout de son désespoir; il avait épuisé sans fruit les raisonnements, les prières auprès du jeune homme qui, tout en témoignant de sa gratitude, ne voulait pas essayer le plus petit effort pour sortir de son affreux état.

L'homme de bien eut l'inspiration de se servir de sa fille Noëmi, pour triompher de ses résistances désespérées. Il lui demanda un de ces mets friands que les mains délicates des dames se plaisent à façonner, et quand elle se fut acquittée de cette tâche, se fiant à l'instinct de la femme et sans plus d'explication, il l'engagea à le suivre chez l'étranger, l'assurant que ce serait une bonne action d'obtenir qu'il y goûtât.

Noëmi se prêta de bonne grâce au plan de son père. Ce n'était pourtant point sans émotion qu'elle allait trouver cet être mystérieux qui ne se montrait pas, qui ne mangeait pas, bien qu'il ne fût point malade, et dont son père ne disait absolument rien. A sa vue, la pitié en elle se joignit à la crainte : le jeune homme marchait dans la chambre à pas précipités; une longue barbe, restée inculte depuis son malheur, augmentait encore sa maigreur, sa pâleur mortelle et la sombre expression de ses traits; son œil hagard errait sur les objets sans paraître les apercevoir. Cependant il parut contrarié d'abord de ne pas voir entrer seul M. Nicole; mais dès qu'il eut arrêté sa vue sur la personne qui l'accompagnait, une lueur de satisfaction brilla sur son visage comme un éclair dans un ciel orageux. — C'est ma fille, dit aussitôt le juge de paix, qui commençait à prendre avec son hôte malheureux le ton de gaîté un peu caustique qui lui était familier; elle vous apporte un mets de sa façon; vous ne refuserez pas d'y goûter, j'espère. — Il est très-léger, dit timidement la jeune fille. Au son affectueusement pénétrant de cette voix, Lucien éleva de nouveau son regard abattu sur Noëmi, et ses traits défigurés par l'angoisse, prenant une expression admirative, ces mots lui échappèrent : — Oh! que ne ferait-on pas pour vous obéir! — Peut-être, interrompit-elle avec la pensée de remplir sa mission, peut-être faudrait-il commencer par un potage; je cours en chercher. — Impossible de le prendre en ce moment, je vous rends grâces. — Hé bien! ce soir; je le préparerai moi-même. J'ai vu des malades avec ma tante; c'est ce qu'il vous faut. — Je ne tiens point à me guérir. — On tient tant à souffrir! dit M. Nicole. — Lucien sourit. — Un peu de

Digitized by Google

promenade l'après-midi, au soleil, serait une bonne chose, dit Noëmi. — Monsieur veut être prisonnier et malade, dit le père. — La musique fait aussi tant de bien! — La musique, plus jamais! dit Lucien en secouant la tête. — Comme un grand empereur, vous ne voudrez plus entendre que celle de vos funérailles; à son exemple, vous anticiperez ainsi vivant sur les plaisirs du tombeau, dit encore le juge de paix.

La présence de la belle jeune fille ne laissait pas de produire son effet sur Lucien; il se sentit mieux après l'avoir vue. Le soir, accompagnée de son père, Noëmi apporta le potage annoncé; elle l'offrit à Lucien de si bonne grâce, qu'il n'osa se refuser à le prendre. Elle voulut ensuite lui verser du vin de Bordeaux : Voici, dit-elle, la source de joie. — Joignez-y souvent, dit M. Nicole, ces biscuits de Montbauson, l'un des produits qui *honorent notre patrie;* ma fille prétend remonter ainsi vos forces. Il vous faudrait bien de la mauvaise volonté pour ne point suivre les prescriptions de ce bon docteur. — Lucien ne répondit que par un profond soupir. Toujours plus émue de pitié, Noëmi reprit : Quelque chose me dit que vous aurez bientôt de la joie. — Il faut en croire ma fille : comme ange et comme femme, elle a l'instinct *intuitif.* Puisque le messager d'Agar vous apporte les dons du ciel, je prétends puiser moi-même à cette source bienfaisante; l'ange lui-même ne refusera pas de porter votre santé; vous y ferez raison, je pense. La compatissante enfant se prêta cette fois encore au désir de son père, et Lucien trempa de nouveau ses lèvres à la coupe de vie. — Maintenant, dit le juge de paix, ma fille demande votre bras pour descendre au jardin. — Je ne suis point en mesure, dit Lucien embarrassé. — Demain, si vous faites de même, dit le juge de paix satisfait des concessions obtenues ce jour-là, je vous déclare un chevalier... discourtois.

La lettre qu'on reçut le lendemain faisait présager la cessation prochaine du danger pour Louis.

Ce fut encore de sa fille que M. Nicole se servit pour tempérer l'effet d'une joie trop vive sur la tête affaiblie de Lucien. — Vous me croirez quand je vous annonce du bonheur, dit-elle en lui remettant la lettre; mon père assure que ceci vous fera du bien. — Il fit un signe d'assentiment. Après la lecture de la lettre, Lucien s'écria : — Oh! vous êtes l'ange des consolations. — Et du bon conseil, dit le père; prouvez votre confiance en augmentant chaque jour la dose de votre nourriture. — Et en essayant de la promenade et de la distraction, dit Noëmi. — Et aussi sans doute, ajouta le père, en passant le rasoir sur cette barbe qui assombrit singulièrement le visage de M. Lucien. Celui-ci, jetant les yeux sur une glace, parut confus de l'état où le voyait Noëmi. Il s'en excusait en balbutiant. — Je suis accoutumée, dit-elle, à l'aspect des malades. Quoi qu'en dise mon père, je ne m'occupe que de leur guérison. — Là-dessus la jeune fille sortit avec la prestesse d'une hirondelle qui s'envole du nid. — Bel ange, pensa Lucien quand il fut

Digitized by Google

seul, que ne t'ai-je connue plus tôt! j'aurais passé ma vie à t'aimer, à t'obéir... Elle ne serait pas gaspillée... réduite en poudre, emportée... à la tempête... Mais de quoi puis-je répondre? Serait-ce une fantaisie semblable à celles dont je fus toujours le jouet?... Non, cet être surhumain m'a captivé... Si Louis échappe à la mort, je voue mon culte à cette femme... Elle ne refusera pas son appui à ma vertu naissante... Vains projets... impuissantes résolutions d'enchaîner mes désirs... Non, je ne suis point libre!... Oui, l'homme est fatalement entraîné!... Comme Œdipe, je puis, moi aussi, lancer au Ciel mes imprécations!... Et cependant, pourquoi ces invectives de ma conscience irritée? Inutilement je lui crie qu'agir autrement m'était impossible : je ne saurais la réduire au silence. Pourquoi ne puis-je rejeter ce préjugé d'enfance, comme je fis de ma frayeur des revenants et des apparitions infernales? J'ai beau secouer l'affreux vautour : les griffes enfoncées dans mon âme, il la dévore sans relâche. Les criminels de profession ont seuls l'horrible avantage de savourer en paix les fruits de leur forfaits... Je mènerai désormais la vie d'un sage, et, par de bonnes actions, j'effacerai les torts de mon passé. J'appellerai la philosophie à mon aide, je ferai mon choix parmi tous ses systèmes, je m'y collerai comme à la planche du naufrage... Que veux-tu de plus, insatiable furie!... Quoi! tu me réponds par des ricanements! Oui, tu resteras, dis-tu, chevalier soumis de cette dame insaisissable de tes pensées, quand tes désirs brûleront ton sein... Il faut donc renouer cette chaîne de chutes et de regrets!... affreuse perspective!... Ame indomptée, puis-je répondre que tes passions, toujours plus tyranniques, ne m'entraîneront pas à tous les forfaits!... Mourons! c'est mon seul refuge...—Quoi! reprenait la voix des bons conseils, la lumière que les anciens sages ont tant souhaitée brille à tes yeux; la discipline catholique conduit ses bataillons à la victoire, et, stupide déserteur, dissipateur imbécile, tu veux errer dans le chaos. Demande donc à Dieu l'aliment, la direction de ces facultés qu'il t'a données... peut-être placera-t-il son nouveau fils prodigue dans un séjour d'abondance et de paix.

De semblables pensées alternaient dans l'esprit de Lucien avec ses anxieuses inquiétudes. La grâce divine profitait de sa détresse pour le rappeler à la vérité, comme une bonne mère, qui reproche doucement ses torts au fils terrassé par la maladie ou l'affliction qu'il s'est attirée. De temps en temps, il feuilletait les saints livres, et ce n'était point sans une surprise attendrie qu'il tombait sur des paroles qui semblaient écrites exprès pour lui.—Levez-vous, lisait-il, vous qui dormez dans vos péchés, et ressuscitez d'entre les morts, et J.-C. vous éclairera. — Délivrez-moi, Dieu de mon salut, du sang que j'ai répandu, et ma langue exaltera votre justice. — Mon cœur est devenu sec comme l'herbe desséchée, parce que j'ai oublié de manger mon pain. Lucien entendit Dieu lui dire par ses prophètes : Tout obéit dans la nature à

Digitized by Google

ma puissance, et dans son obéissance trouve sa félicité; l'homme seul, dont la loi est de me rechercher, moi le souverain bien, me quitte pour courir à sa ruine. Peut-on comprendre un tel renversement? — Et ailleurs : En quoi vous ai-je fait tort? est-ce de vous avoir placé à la tête de ma création et de vous avoir fait, comme moi, intelligent et libre, pour me connaître et pour me posséder? Et comment cette hauteur de votre destinée est-elle devenue la profondeur de votre égarement? — Que pouvais-je faire de plus pour éclairer votre liberté que la diriger, que l'attirer à moi, que lui faire sentir par mille avertissements qu'elle se trompait en cherchant hors de moi son repos et sa destinée?

Le lendemain, Lucien attendait impatiemment la visite des jours précédents, quand enfin il vit entrer le père et la fille; il avait fait sa barbe, peigné ses cheveux, réparé le désordre de sa toilette. — On voit, dit M. Nicole en riant, que vous n'attendez plus ma seule visite. Je vous félicite, vous êtes un jeune homme aujourd'hui; hier, on eût été embarrassé de vous assigner un âge. Nous venons vous prier à déjeuner; vous êtes préparé, vous ne nous échapperez point. — Lucien refusa d'un signe de tête. — Assez longtemps j'ai employé la prière, je vais parler en maître. — Il me faut encore une lettre. Toutes les instances restant sans succès : Vous faites affront à ma fille, elle vous tiendra rigueur, dit le juge de paix de son air le plus paternel. Mlle Nicole, en effet, ne revint plus; les yeux du jeune homme la demandaient en vain dans leur muet mais expressif langage. Cependant sa première parole était toujours : Des nouvelles, en avons-nous aujourd'hui? A la réponse négative, il poussait un sourd gémissement.

Cependant cet état violent amenait une perturbation profonde de sa santé. Une douleur fixe à la tête, bientôt suivie du trouble des facultés intellectuelles et accompagnée d'une fièvre qui l'accablait ou l'exaspérait tour à tour, vinrent éveiller pour lui les plus vives inquiétudes. Le médecin, qui observait chez son malade tous les symptômes d'une fièvre cérébrale, avouait que son art n'en prévient pas toujours la funeste issue. On devait, disait-il, appliquer un traitement énergique et supprimer les causes du mal. Ces paroles attérèrent le bon juge de paix. Des soins, ils seraient prodigués à Lucien; mais comment rendre le calme à son esprit? Noëmi et sa tante s'établirent à son chevet, afin d'y remplir les fonctions de Sœurs de charité. Il ne fallut rien moins que leurs prières pour le déterminer à suivre les prescriptions du docteur. M. Nicole s'efforçait aussi de dissiper les sombres préoccupations qui, précipitant la marche du mal, neutralisaient l'action médicale. A la grande surprise des garde-malade, dans ses rêvasseries, il parlait de sang versé, de la mort d'un ami, du désespoir d'une famille. Une femme occupait aussi sa pensée; il l'appelait Ermance. Dans son délire, Noëmi lui semblait être cette inconnue : Quoi! vous ici, disait-il, et pour me soigner encore!... Mais vous me haïssez. — Oh non, répondait douce-

Digitized by Google

ment Noëmi, j'aime mon prochain : Dieu le veut ainsi. — Cette voix le rappelant à lui-même : Comment, disait-il, peut-on aimer ce Dieu qui est si loin de nous. — Nous sommes en lui, nous vivons en lui, il est l'unique espoir de nos âmes. — L'âme, reprenait-il d'une voix creuse, d'où vient-elle, où va-t-elle ? — Elle vient de Dieu, elle retourne à Dieu. — Je ne m'occupe pas de Dieu, moi, je ne retournerai pas à Lui. — Dites avec moi : Notre Père des Cieux, revenez à moi, car je reviens à vous. — Lucien répéta ces paroles en retombant dans son délire. — A-t-il compris? dit Noëmi consternée ; s'il meurt, quel sera son destin éternel? — Prions et espérons, dit la tante ; Dieu tient infiniment au salut de sa créature. Un mot, un regard, un soupir suffit à sa miséricorde. — Les paroles de cet homme me font frémir : de quel crime est-il donc occupé? — Ton père lui a donné l'hospitalité : soignons-le bien et croyons-le digne de tout notre intérêt.

CHAPITRE III

Une autre famille.

La famille Saget quittait tous les ans la ville voisine, pour venir passer l'été à X., où elle avait une maison des champs et quelques parcelles de terre éparses sur le territoire, comme tous les petits propriétaires de Franche-Comté, depuis le morcellement des grands domaines. M. Saget avait été greffier ; faire de son fils un notaire eût été l'apogée de son ambition. Dans l'éventualité lointaine de l'acquisition d'une charge, il avait, depuis longtemps, imposé, à lui et à sa famille, mille privations de tous les instants. Nestor fréquenta quelques années une étude, rendez-vous de désœuvrés qui trouvaient là un point de réunion pour l'échange des nouvelles journalières. Il avait obtenu à grand'peine que ses parents employassent leur superflu à nourrir des chiens de chasse et un cheval à son usage. Dès lors on ne rencontrait que lui enfourché sur sa bête, escorté de ses chiens, sur tous les points du territoire. Le son du cor qui ne le quittait pas faisait retentir ces sites tantôt sauvages et rocailleux, tantôt enrichis des promesses de Cérès ou formés d'eaux courantes, d'ombre et de verdure. A l'époque des chasses, son arme sûre abattait pour lui seul plus de moitié du gibier de la saison. Cette fantaisie épuisée, il lui était survenu l'envie de faire valoir la petite propriété de sa famille, après avoir formellement déclaré qu'il ne se sentait point apte à la sujétion du bureau. La proposition déconcerta beaucoup

Digitized by Google

son père, qui n'avait jamais vu de ses concitoyens citadins s'enrichir dans les entreprises agricoles. Madame Saget, redoutant le trouble que son existence monotone allait subir, et sa fille Arsène, qui ne soupçonnait point la poésie champêtre, s'élevèrent avec véhémence contre cette proposition. Mais Nestor, le bachelier, qui savait confectionner un acte, faire un relevé d'hypothèque, Nestor, le voltairien, que ses opinions avancées rendraient digne un jour de la députation, sinon d'une préfecture, Nestor, qui raisonnait sur tout sujet *ex professo*, était, de droit révolutionnaire, devenu chef de famille. La frayeur trop complaisante du père lui avait fait, dès longtemps, abdiquer en sa faveur le pouvoir patriarcal. Pour le bon plaisir de Nestor, les Saget continuaient leur train de culture quand notre histoire commence.

A l'époque de sa majorité ou à celle d'un mariage, Mlle Nicole devait entrer en possession des propriétés de sa mère, dont plusieurs avoisinaient celles des Saget. Nestor ne les voyait pas sans convoitise; mais comme il ne s'agissait que d'épouser Noëmi, il s'en croyait déjà possesseur. Cependant, rien autre chose que sa suffisance n'autorisait ses espérances. Noëmi n'avait avec cette famille que des relations de politesse obligée; elle affectait avec Nestor une froideur un peu fière depuis qu'il lui avait parlé de mariage avec un sans-façon qui, si elle n'eût point éprouvé pour lui une répulsion naturelle, la lui eût inspirée sur-le-champ. Le père et la mère Saget, outre la raison de convenance et d'intérêt, avaient aussi des motifs pour favoriser cette union : Nestor entretenait des relations très-suspectes et très-peu relevées, que ses sentiments, aussi peu délicats, menaçaient de sanctionner par le mariage.

Zélie, sa sœur, s'était malheureusement avisée d'être dévote, dans la mauvaise acception que les gens du monde donnent très-improprement à ce mot. Était-ce son petit esprit, sa petite vertu, son petit savoir qui en avaient fait un modèle de bigotisme? C'étaient, ce semble, ces éléments réunis, stérilisés encore par l'amour-propre le moins motivé; éclairée par l'humble défiance d'elle-même, elle eût pu revendiquer, dans son sens le plus littéral, la glorification de la sainte pauvreté d'esprit. A ses prétentions si peu fondées, elle joignait bizarrement le plus véhément comme le plus infortuné désir de trouver un mari. Parvenue à l'âge du retour, sans que l'ombre d'un prétendant à sa main se fût présenté autrement que dans ses rêves, la déception avait monté son désir au diapason d'une frénésie qui commençait à lui troubler le cerveau; elle rapportait à ce mirage d'un établissement, s'évanouissant toujours, tous les événements et accidents de la vie. Ce pauvre *minus habens* femelle possédait l'amour de la famille à un degré éminent, mais aussi peu équilibré et aussi peu profitable que ses autres vertus. La curiosité, on le croira sans peine, était une de ses habitudes.

Au bruit de la voiture qui amenait M. Lepol, elle s'était précipitée

Digitized by Google

à la fenêtre. Il n'avait pu si bien se soustraire aux regards, qu'elle ne l'eût aperçu. Pendant le souper, eut lieu la conversation suivante : Quel pouvait donc être ce beau jeune homme qui paraissait si triste? disait Zélie pour la vingtième fois. — Il a entendu parler de tes charmes; il se mourait d'amour, dit Nestor, qui saisissait toujours, avec sa sœur, l'occasion d'exercer son esprit sarcastique. Il est venu pour te voir; mais, afin de se préparer aux émotions de ta présence, il s'est arrêté chez M. Nicole. — Il a trop d'attache encore aux créatures. — Peut-être... Noëmi a un joli minois, des biens au soleil : peut-être s'arrêtera-t-il en chemin. — Noëmi est si présomptueuse! dit Zélie avec dépit. Elle venait ici dans l'espoir de te charmer... je l'ai avertie... — Et de quoi? fit Nestor, rouge de colère. — Je ne suis pas d'avis des fréquentations; elle n'est point un parti assez brillant pour toi.—Stupide! firent à la fois le père, la mère et le fils. — Eh bien, ajouta Nestor, ce monsieur épousera Noëmi et tu attendras encore... — Moi, je puis choisir. Tous les hommes qui me voient se marient de dépit. L'un d'eux vient d'en mourir; il a eu une fluxion de poitrine : le cœur est dans la poitrine. — Ne t'es-tu jamais aperçue que les demoiselles qui te voient se marient elles-mêmes? — Hélas, oui, pour mon malheur. — Mais une autre fois, bigote, ne te mêle plus de mes affaires; va dire tes *oremus*, pour qu'il t'arrive un mari : tu auras de quoi t'occuper.

Le conflit fut arrêté par l'arrivée de la mère Charlot. C'était une paysanne grande et sèche, au nez de furet, à la physionomie piteuse; elle recueillait mille choses en écoutant aux portes, en questionnant les enfants et les domestiques, d'un air d'intérêt dolent; en épiant les allées et venues, en écoutant et regardant les scènes de famille, le soir, par le trou de la serrure ou par la fenêtre, quand la clarté de la lampe et du foyer livrait à sa curiosité la vue des rustiques intérieurs. Nulle famille, nul individu, nul animal même n'échappait à son insatiable curiosité. Elle était le fléau du village. MMmes Saget n'avaient garde de négliger la ressource de cette utile personne qui, tout en se laissant prier, faisait généreusement part de son butin de cancans. La commère venait annoncer qu'elle avait vu arriver un *beau carrosse* avec des bagages, lequel était entré dans la cour de M. Nicole, et qu'elle n'avait pu voir qui en sortait, parce que Jacques-le-forçat lui avait fermé la porte au nez; que toujours c'était lui qu'on employait dans les affaires où l'adresse et le secret étaient exigés, mais que tôt ou tard, elle saurait tout; qu'alors, et bien vite, elle accomplirait son devoir, qui était de les en instruire. Zélie répondit d'un air fin qu'elle se doutait de l'affaire; la vieille parut comprendre. Elle eut beau guetter autour de la demeure du juge de paix, en questionner les serviteurs et les ouvriers : rien ne transpira; les saintes femmes eurent l'heureuse occasion de mortifier leur curiosité.

Digitized by Google

Comme la chaise de poste était partie tout de suite, à vide, et que celles qu'on avait vues depuis ne contenaient point l'étranger, il était là. Qui était-il? Qu'était-il venu faire? Pourquoi ne sortait-il point? Pourquoi ce silence de la tombe à son sujet? Quel champ pour des conjectures, dont rien ne venait vérifier le plus ou le moins de vraisemblance!

Zélie revenait sans cesse à ce sujet: son frère était presque parvenu à lui faire adopter l'idée qu'on retenait l'étranger captif, parce qu'il était dangereux qu'il la vît, la comparaison devant être tout en sa faveur. Elle admettait encore comme possible, qu'ayant été aperçue par l'inconnu, lorsqu'il arrivait, il était devenu fou ou malade de surprise et d'admiration. Intéressé à connaître le motif de cette visite mystérieuse, Nestor poussait Zélie à la tentative désespérée qu'elle méditait. Sous différents prétextes, elle se présenta chez le juge de paix, mais elle ne vit rien, n'entendit rien qui pût l'éclairer sur le vrai motif de ses démarches. Multipliant alors ses visites jusqu'à l'importunité, elle ne craignit pas d'essayer une visite domiciliaire qu'on eut peine à prévenir; sa curieuse espérance la poussa à faire à Noëmi cette sortie : — C'est un devoir de vous avertir, dit-elle; on parle partout de ce jeune homme que votre père tient au secret... Il oublie le danger auquel il vous expose... vous ne pouvez être en contact journalier avec cet inconnu sans grand risque pour votre vertu... Au moins devriez-vous déclarer ce qu'il est venu faire ici... — Merci, Zélie, de votre sollicitude... Je ne parle point des affaires des autres et je ne m'en occupe pas. — Votre père est fort imprudent : l'autre jour, à Port-sur-Saône, il me rencontra et m'offrit de monter dans sa voiture; j'acceptai, parce que j'étais très-fatiguée; mais tout le long du voyage, je souffris du scandale que nous donnions. — Noëmi réprima un sourire. — Je voudrais voir, dit Zélie, si le physique de cet étranger est un danger pour vous. — Vous cherchez le piége que vous signalez aux autres. — Il est donc beau, jeune? — Je regarde peu les hommes. — Riche? — Je ne demande à personne compte de sa fortune. — Est-il à marier? — Peu m'importe. — Qu'il vienne à la maison, il trouvera dans mon frère un camarade de son âge. — Il ne m'appartient pas de lui imposer une société. — Sortira-t-il bientôt? — J'ai moins de sollicitude que vous. — A-t-il parlé de moi? — Noëmi ne put contenir un éclat de rire. — Avez-vous vu depuis peu M. le curé? dit Zélie, pensant que ce sujet de conversation plairait à Noëmi. — Non. — Vous allez si souvent à confesse, que vous dit-il donc? — Ce qu'il doit me dire, sans doute. — Il m'empêche de parler, moi; il est pour vous beaucoup plus indulgent, je pense. — J'en ai besoin. — Au sujet de ce monsieur, dites-vous bien tout? — Je ne suis point tenue à confesser le prochain. — Je prierai pour votre conversion, dit Zélie en sortant. — Je vous serai très-obligée, répliqua Noëmi en saluant la visiteuse.

M. Nicole, au récit de ce qui venait de se passer, conçut la crainte

Digitized by Google

que l'indiscrétion de cette fille ne compromît le secret de la retraite de Lucien. Une préoccupation plus grave vint bientôt tout dominer. Ses convictions catholiques ne lui permettaient point d'abandonner le jeune malade à la mort, sans appeler à son aide les soins maternels de la religion. La fièvre cérébrale, accompagnée d'accidents typhoïdes, avait atteint le second degré. Un pas de plus, elle absorbait l'infortuné, qui ne sortirait du mortel assoupissement que pour paraître devant le suprême Juge. Selon l'homme de l'art, le mal pouvait subir une marche rétrograde; mais il pouvait empirer aussi d'un moment à l'autre. M. Nicole se hâta d'appeler le curé du lieu, avec lequel nous allons faire connaissance.

CHAPITRE IV.

Contrastes.

Le curé de X. était un homme de trente-huit ans. Par ses talents, ses vertus, l'expression de son visage, il semblait plus tenir de l'ange que du mortel. Son corps était petit et grêle, sa tête grosse; son front, d'une magnifique ampleur, qu'ombrageaient en retombant négligemment de longs cheveux bruns, avertissait d'abord que la vie intellectuelle étouffait chez lui la vie de la matière. Ses grands yeux, relevés de sourcils noirs, révélaient l'idéal de la sainteté et le feu du génie; les traits n'étaient point réguliers, mais l'ensemble était sublime d'intelligence et de pureté. Sa voix harmonieuse et sonore vibrait des émotions de son âme et, lorsqu'il chantait les louanges du Seigneur, elle s'embellissait encore d'une justesse et d'une flexibilité mélodieuses. Il possédait une science profonde des Saintes-Écritures et de la théologie. Sa parole abondante et féconde coulait comme ces sources vives qui se répandent dans les champs pour les fertiliser. Sa science, son expérience, son cœur l'alimentaient inépuisablement. Oublieux des heures et suspendus à ses lèvres, les cœurs s'ouvraient à ses leçons et s'échauffaient au rayonnement de la flamme de son regard. Cette voix eût été digne de retentir sous les arceaux des grandes basiliques et aux oreilles les plus difficiles et les plus exercées, mais il avait toujours refusé les positions brillantes qui l'eussent avancé dans la voie des dignités sacerdotales. Pour lui, il n'y avait que des âmes, et celles confiées à ses soins lui étaient devenues chères, comme l'est à un père la famille la plus aimée.

Son cœur n'était pas seulement celui d'un père, c'était aussi celui

Digitized by Google

d'une mère tendre et passionnée. Ce mélange de force et de douceur, de simplicité et de génie, d'abnégation et de tendresse, répandait un charme saint, mystérieux, saisissant sur cet être, comblé des dons d'une généreuse nature et de la grâce divine. L'admiration, le respect, l'amour pieux accompagnaient ses pas. On sentait que sa présence dans une famille y apportait les célestes bénédictions. Les bouches mêmes les plus indifférentes s'ouvraient pour lui rendre cette justice, qu'il figurait à leurs yeux le Dieu qu'on croit être descendu pour se donner aux hommes qu'il aimait. Dans ses visites, il était d'une amabilité parfaite. Sa fidélité aux vertus ne se traduisait par aucune apparence de raideur ou de contrainte; ses gestes, ses paroles, ses regards étaient ceux de l'homme de bien qui n'a qu'à se montrer tel qu'il est. Il ne dogmatisait pas, mais les plus indisciplinés n'osaient tenir devant lui que des discours irréprochables. Il ne s'accordait que le plus impérieux nécessaire, le reste était le patrimoine du pauvre; les affligés, les malades recevaient chaque jour sa consolante visite, et l'onction de ses paroles savait apaiser leurs douleurs. Ses paroissiens, qu'il avait habitués à une piété pratique, allaient en foule aux veilles des fêtes le trouver au tribunal de la Pénitence. Il y passait tout le jour et une partie de la nuit, sans presser personne et les accueillant tous avec la même bonté. Après quinze heures de ce martyre, il sortait de sa prison pâle et comme éperdu d'efforts surhumains.

Voilà l'homme que M. Nicole amena auprès de son malade. A la vue du costume ecclésiastique qu'il avait si souvent raillé et qu'il ne voyait qu'avec répulsion, à cause de tout ce qu'il rappelle, Lucien revint à lui. — Vous venez me confesser? dit-il avec agitation; je ne suis point en état de m'occuper de cela. — Je vous aiderai, mon ami. — Dieu verrait que c'est la crainte. — Vous lui direz que vous l'aimez. — Je mentirais. — Qu'à l'avenir vous penserez à lui. — Je souffre trop... — J'offrirai pour vous le saint sacrifice, dit le prêtre, tandis que le malade retombait dans son délire. Prenant dans les siennes les mains brûlantes et convulsives du jeune impie, il y laissa tomber des larmes de compassion et de tendresse. « Mon Dieu, dit-il, prenez ce qui me reste de vie et donnez-le-lui, si cela doit apaiser votre justice et lui faire trouver grâce à vos yeux. »

Dieu écouta ces voix chères à son cœur. Les symptômes du mal se montrèrent chaque jour moins alarmants et, bientôt, Lucien entra en pleine convalescence. Sa faiblesse, son abattement, des nouvelles de plus en plus rassurantes avaient enfin calmé son esprit. On l'entourait de soins si bons, si continus, qu'il sentait la reconnaissance épanouir délicieusement son cœur, depuis longtemps étranger aux nobles et douces émotions. Parfois il s'attendrissait comme malgré lui. Une vie nouvelle laissait entrevoir dans le lointain de ses pensées son radieux horizon. Ainsi quelques rayons de soleil, quelque souffle moins âpre du

Digitized by Google

vent, un ciel dont les nuages ne dérobent plus l'azur présagent le retour de la belle saison et des plaisirs et des richesses qu'elle apporte avec soi.

M. Nicole lut un jour au convalescent la lettre suivante; elle était d'Armand.

« Bon Père, dites à Lucien de ne plus s'inquiéter : le blessé est guéri. J'allai le voir hier; en me serrant la main, il me dit : Je vais bien; écrivez-le à votre beau-frère. Je sais ce qu'il a souffert lui-même; assurez-le que je lui pardonne. Il y avait dans sa voix un sentiment qui me fit venir des larmes. Il ajouta avec tristesse : Ma sœur n'est pas remise des inquiétudes que je lui ai données; sa santé me cause des craintes; dites encore ceci à Lucien. J'ignore toujours le motif du duel. Toutes les poursuites sont abandonnées, pourvu que Lucien laisse à la clameur publique le temps de s'apaiser. La Providence semble lui avoir ménagé ce séjour auprès de vous, bon Père. Que nous serions heureux, Adeline et moi, s'il consentait à subir votre direction si ferme et si sage! »

Au grand étonnement de M. Nicole, Lucien restait pensif : Je croyais vous voir transporté, dit-il. L'état de santé de la sœur vous alarme peut-être?

Lucien rougit beaucoup.

— Et renouvelle quelque pénible impression?

La manière dont Lucien secoua la tête était d'une interprétation difficile. — Peut-être êtes-vous offensé du vœu qu'exprime la dernière phrase de Louis? — Non, je voudrais recommencer ma vie. Mais comment croire? — Vous seriez en bonne compagnie. Écoutez Montaigne vous dire : « Est-il homme en notre siècle si impudent qui puisse leur être comparable soit en vertu, soit en piété, soit en sçavoir, jugement et suffisance? C'est une hardiesse dangereuse et de conséquence, oultre l'absurde témérité qu'elle traîne quant et soy, de mespriser ce que nous ne concevons pas, etc. » Mon ami, vous deviendrez cet homme nouveau que vous souhaitez, et qui, certes, vaudra le premier, bien que j'aime celui-ci de tout mon cœur, ajouta-t-il en lui serrant cordialement la main.

Les lettres d'Armand qui suivirent n'ajoutèrent, sur Lucien et sur son aventure, que quelques détails, en partie déjà connus du juge de paix. Lucien avait suivi à Paris un cours de droit concurremment avec un cours de tout autres choses; il était revenu à Lyon, muni du titre d'avocat, mais bien résolu à ne s'en servir jamais. Blasé sur tous les plaisirs faciles, il n'avait conservé d'énergie que pour s'en procurer de périlleux. Du reste, il laissait sans emploi pour lui et pour la société

Digitized by Google

les belles qualités dont il était doué, et répondait aux observations de ses amis sages, qu'ayant le bonheur d'être dépourvu d'ambition, il se contenterait des heureux loisirs que l'obligeante fortune voulait bien lui faire. Si parfois un éclair de saine raison l'illuminait, il pestait contre son tempérament, moins porté au bien qu'aux actions qui ne permettent pas l'estime de soi-même; mais, n'y connaissant point de remède, il se hâtait d'écarter de fastidieuses réflexions. Il avait pour intime ami Louis La Combe, jeune médecin dont il fréquentait habituellement la famille. Le père était un ancien colonel anobli sous l'Empire; la mère, une femme insignifiante quant au caractère. Louis avait une sœur qu'on nommait Ermance; c'était une héroïne du jour, fumant, chassant, montant à cheval avec son frère et ses amis, recherchant exclusivement la compagnie des hommes, dévorant les romans nouveaux, s'avouant hautement de l'école de la femme libre, et se mettant peu en peine de dissimuler ses préférences assez capricieuses. Elle plaisait beaucoup aux fils de la jeune France, parmi lesquels on avait vu s'élever plusieurs discussions dont elle était l'objet. Les amis communs avaient cru d'abord que des assiduités de Lucien sortirait un mariage avec Mlle La Combe; peu à peu cependant, ses visites devinrent plus rares, puis cessèrent. Les uns attribuèrent ce changement à son inconstance habituelle; d'autres pensaient que, blessé dans son amour par des préférences adressées ailleurs, après lui avoir été enlevées, il avait renoncé à ses projets. La surprise fut au comble quand on sut qu'une rencontre ayant eu lieu entre les deux amis, Louis venait d'être grièvement blessé. On supposa alors que Lucien ayant sommé son ami de justifier la conduite de sa sœur, avait choqué celui-ci par quelques paroles échappées au dépit; que Louis avait provoqué le duel dont il était la victime. Quoi qu'il en soit, Mlle La Combe avait changé complétement de genre de vie; elle ne quittait plus son intérieur, où elle méditait peut-être sur les inconvénients des allures qu'elle avait adoptées. C'est lors de ces événements, qu'Armand pria son père de recevoir Lucien, pour le soustraire aux conséquences d'une jurisprudence, alors nouvelle, qui eût pu mettre sa liberté en péril, d'autant plus que le blessé, entouré des sympathies générales, pouvait expirer d'un moment à l'autre.

CHAPITRE V.

Vie intime.

Lucien respirait enfin l'air libre; il pouvait observer la demeure hospitalière du juge de paix. Elle s'élevait sur un terrain qui dominait

Digitized by Google

la belle rivière dont la contrée a reçu son nom. La déclivité du verger allait s'adoucissant jusqu'au rivage, bordé de ces arbres qui aiment le cours des eaux. Du point culminant, l'œil s'égarait dans de frais paysages. On y avait planté un petit bois, délicieuse retraite de la chaude saison. Au souffle de vents caressants et féconds, aux senteurs pénétrantes des champs et des ombrages, on y renaissait à la santé et à la joie. Je ne sais quel avant-goût intime d'un avenir heureux, inconnu, se faisait sentir en ce lieu. On ne pouvait s'y méprendre : ce site était choisi et disposé par un homme religieux, avide de contempler dans la création les perfections de son auteur. Grâce au respect de M. Nicole pour la famille et ses traditions, l'ameublement, qu'il n'avait point voulu renouveler à l'époque où le goût moderne introduisait dans nos appartements des meubles mesquins et sans style, avait acquis alors un grand charme artistique. On y remarquait une pendule en écaille, brodée de marqueterie et décorée d'ornements et de figures en cuivre ciselé délicatement; un buffet en chêne sculpté, noirci par les siècles, jonché de vieilles faïences ornées d'animaux et de fleurs aux formes souvent bizarres, aux vives couleurs dont nos pères ne nous ont point légué le secret; des porcelaines de Saxe, aux délicates et diaphanes peintures, achetées de nos jours au poids de l'or; des tables, des commodes en marqueterie de Boule; des fauteuils Louis XV, aux contours coquettement fleuris; des glaces aux riches encadrements. Toutes les scènes de Greuse, naïves ou poignantes, décoraient aussi les murailles.

L'accueil fait par la famille à Lucien fut si cordial que bientôt il crut en avoir toujours fait partie; la vie y était régulière et variée, utile et agréable à la fois. Pendant le jour, chacun vaquait à ses devoirs respectifs; mais après les repas, tout s'animait et s'ébattait dans la maison. Le soir, après le souper, commençaient la vie de famille, les causeries intimes. M. Nicole ne négligeait rien pour rendre le foyer domestique cher et sacré; les arts étant à ses yeux le lustre et le charme de la vie, il aimait à les voir fleurir autour de lui. Les longues heures des soirées d'hiver s'abrégeaient dans la musique, les chants, la représentation de scènes choisies, les charades joyeuses où s'épand l'imagination folâtre des enfants. On récitait de beaux vers, nobles accents dont l'âme est émue et agrandie. Des lectures souvent commentées, des questions adressées par le père développaient dans les enfants une raison forte, éclairée, et augmentaient sans fatigue la somme de leurs connaissances. Souvent la conversation s'engageait avec Lucien sur un point scientifique, politique ou religieux. Noëmi écoutait, plaçait à propos quelques mots dont Lucien était émerveillé. Certaines soirées des fêtes étaient employées à se réjouir. Quelques voisins venaient étendre le cercle de la famille et multiplier la gaîté. Souvent les anciens narraient l'épopée horrible ou héroïque qu'ils avaient traversée.

Digitized by Google

Quelquefois aussi les échecs, les dames, les cartes exerçaient en jouant l'esprit des enfants aux combinaisons et à l'attention. Les plaisirs de l'été se diversifiaient d'explorations botaniques, de pèlerinages aux sites, aux monuments remarquables de la contrée. L'ennui, les conversations malveillantes n'habitaient point cette demeure. Tout tendait à élever l'âme, à étendre sa sphère.

Lucien avait la voix très-belle; plusieurs fois on l'avait inutilement prié de se faire entendre. Un soir il se décida à chanter l'une des *Méditations* de Lamartine, dont personne ne put méconnaître l'application, surtout à l'émotion qui trahissait le sentiment intérieur :

O toi qui m'apparus dans ce désert du monde,
Habitante du ciel, passagère en ces lieux,
O toi qui fis briller dans cette nuit profonde,
Un rayon d'amour à mes yeux;

A mes yeux étonnés, montre-toi tout entière;
Dis-moi quel est ton nom, ton pays, ton destin.
Ton berceau fut-il sur la terre?
Ou n'es-tu qu'un souffle divin?

Vas-tu revoir demain l'éternelle lumière?
Ou dans ce lieu d'exil, de deuil et de misère,
Dois-tu poursuivre encor ton pénible chemin?
Ah! quel que soit ton nom, ton destin, ta patrie,
Ou fille de la terre, ou du divin séjour,
Ah! laisse-moi toute ma vie
T'offrir mon culte et mon amour.

Si tu dois comme nous achever ta carrière,
Sois mon appui, mon guide, et souffre qu'en tous lieux,
De tes pas adorés je baise la poussière.
Mais si tu prends ton vol, et si, loin de mes yeux,
Sœur des anges, bientôt tu remontes près d'eux,
Après m'avoir aimé quelques jours sur la terre,
Souviens-toi de moi dans les cieux!

Les joues de Noëmi s'étaient vivement colorées à ces accents. Pour dérober son émotion, elle badinait avec son petit frère; ce qui ne l'empêchait point d'admirer le talent du musicien et d'entendre le chant de la reconnaissance; elle y sentait aussi l'appel éloquent à un sentiment dont elle entrevoyait les dangereuses promesses. A partir de ce jour, si on l'eût observée, on l'eût vue pâlissant et rougissant tour à tour à l'aspect de Lucien; l'évitant et le cherchant des yeux en son absence;

Digitized by Google

chaque fois que la porte s'ouvrait, regardant involontairement si celui qu'elle attendait allait paraître. On l'eût vue préoccupée lorsqu'il tardait à se présenter et vivement émue quand il l'abordait, lui adressait la parole ou seulement arrêtait sur elle les yeux.

Avant chaque repas, le chef de la famille se découvrait la tête, faisait le signe de la Croix et récitait le *Benedicite*. Lucien, qui se rappelait à peine la manière de se signer, obligé de suivre l'impulsion commune, s'était uni machinalement à la prière du commencement et de la fin du repas; il s'étonnait lui-même. La soirée terminée, on s'agenouilla devant le crucifix; à la lenteur qu'il mit à prendre l'humble posture, on put croire ses genoux privés de jointures. M. Nicole récita d'une voix grave l'action de grâces du soir; il adressa à Dieu la prière enseignée aux hommes par Dieu même; il récita le symbole de cette sublime Foi qui pour Lucien était un assemblage de mythes ou de chimères; puis la confession des fautes où la main coupable s'accuse, expression d'humble repentir qu'il ne put se résoudre à imiter; puis cette invocation qui prouve aux morts que les vivants cherchent encore à leur faire du bien et espèrent renouer de chères relations interrompues un moment par la mort; et ces appels aux amis qui habitent la lumière éternelle contre les dangers de la vie et les incertitudes du trépas, et ceux en faveur des compagnons de notre voyage terrestre.

Lucien, qui goûtait peu ces saints entretiens avec le Ciel, trouvait long le temps qu'on y employait; il bâilla bien des fois, se frotta longtemps les mains, les passa dans ses cheveux et se sentit, en quittant cette posture inaccoutumée, les genoux si fort enraidis qu'il pouvait à peine se tenir debout. A force de tourner la tête, il avait aperçu Noëmi priant avec l'ardent recueillement d'un séraphin : dès lors, ses regards furtifs dirigés sur elle, il s'était dit : Elle semble en vérité communiquer avec un monde invisible et converser avec ses frères les anges. Quel abîme entre ses pensées et les miennes!.. Le lendemain, il n'osa se dispenser d'accompagner la famille à la messe paroissiale. Mme Nicole lui offrit au départ un gros livre d'heures : « Bon, pensa-t-il en le mettant sous son bras, voici de quoi réparer le temps perdu. Il faudra devenir dévôt ici; je ne désespère pas qu'un jour on me mène à confesse. » Arrivé à l'église, il s'assit d'abord et se mit à regarder autour de lui d'un air distrait. Il s'amusait à observer les coups d'œil curieux que les jeunes filles lançaient de son côté. A l'offertoire, chaque fidèle s'étant muni d'un cierge, on alla, selon l'usage de chaque dimanche dans ce pays, à l'offerte des morts; le domestique présenta un flambeau à Lucien, qui le prit d'un air si décontenancé que Noëmi et sa tante, en échangeant un regard, eurent peine à contenir un sourire.

Le prône commença; il préluda encore à son audition par des bâillements réitérés; mais à peine en eût-il entendu quelques phrases, qu'il ouvrit les oreilles et les yeux; il ne put bientôt plus détacher la

Digitized by Google

vue du prédicateur, qui, de son côté, fixait sur lui son œil pathétique et paraissait, en lisant dans l'âme de son nouvel auditeur, lui adresser tout son discours; l'expression, le geste étaient sublimes de simplicité profonde, de conviction enflammée; cependant cette parole était avant tout instructive et pratique; personne dans l'auditoire campagnard ne se laissait aller à ce sommeil que provoque souvent chez lui un repos inaccoutumé. Le curé parlait des avantages de la Foi : elle éclaire, dirige, console : tel fut son texte, dont le développement mettait en regard la misère ténébreuse de l'incrédulité et la lumière, le repos, les immortelles espérances du croyant. Lucien, sous le charme du discours, s'avouait qu'il était d'une actualité providentielle; tout en cherchant à se prémunir contre ce qu'il appelait la passion prosélytique du prêtre, il se sentait déjà à demi chrétien. Son impérieuse philosophie conclut du moins à quelque chose, pensait-il... croyant, je ne vaudrai pas moins qu'indifférent. Ces réflexions l'occupèrent jusqu'à la fin de la Messe, dont les cérémonies, accomplies avec la dignité fervente des catacombes, cessèrent de lui paraître une ridicule parade.

Le soir, M. l'abbé vint visiter la famille; on parla du discours du matin. M. Nicole désirait que Lucien exprimât son avis.

— S'il m'eût été permis de répliquer, dit-il enfin, je vous aurais objecté que partant d'un principe incontesté par votre auditoire, la partie était belle pour vous.

— Pour ne parler que des bases historiques de notre foi, vous admettez, je pense, l'accomplissement des prophéties, les miracles, l'établissement et la perpétuité de l'Église.

— Qui nous garantit l'intégrité, l'authenticité de ce que vous nommez les livres saints?

— Le peuple Juif lui-même, dont les rabbins, afin de leur éviter la plus petite altération, ont imaginé la Massore ou haie de la loi, qui consistait à en compter, non-seulement toutes les sections et chapitres, mais les mots, les lettres et les virgules. Il existe une conformité parfaite entre les deux textes originaux du Pentateuque dont l'un est conservé par la secte des Samaritains, l'autre par les Juifs proprement dits; ce dernier écrit en lettres chaldaïques, adoptées par eux pendant la captivité de Babylone; l'autre, en caractères hébreux anciens. Cette inaltérable conservation ressort encore du grand schisme chrétien qui, pas plus que celui des Juifs, n'a porté atteinte à la concordance des Écritures. La version des Septante, la Vulgate faite en langue latine du vivant même des apôtres ou de leurs disciples, la traduction de saint Jérôme obtiennent ainsi la commune confiance des Juifs, des catholiques, des protestants et des schismatiques. Un manuscrit rapporté des Indes par le docteur Buchanan et dont se servaient les Juifs de race noire, séparés de temps immémorial de toute communication avec leurs frères des autres parties du monde, vient encore de sanctionner cette miraculeuse intégrité.

Digitized by Google

Lucien, quand M. le curé se retira, lui dit en riant qu'il deviendrait peut-être son disciple. Tant que dura sa convalescence, on lui avait servi les jours d'abstinence des aliments gras; sa santé rétablie, il voulut suivre le régime commun; au fond, il n'était pas toujours de l'avis de M. Nicole quand celui-ci affirmait que cette loi de pénitence est utile au corps comme à l'âme. Le soir, à la vue de l'in-folio contenant la vie des Saints, Lucien fronçait le sourcil; son hôte dit un jour :

— Je ne puis ouvrir ce livre sans penser à cette strophe d'un hymne fameux :

Nous entrerons dans la carrière
Quand nos aînés ne seront plus;
Nous y trouverons leur poussière
Et la trace de leurs vertus.
Bien moins jaloux de leur survivre
Que de partager leur cercueil,
Nous aurons le sublime orgueil
De les imiter, de les suivre.

Lucien, initié à la vie intime de cette famille, put admirer aussi avec quel soin Noëmi s'acquittait de la tâche que son père lui avait confiée, de surveiller l'éducation morale de son frère Ernest. En attendant qu'il eût fait sa première communion, il allait avec quelques enfants du bourg prendre des leçons de latin au presbytère. Il se trouvait là un pauvre orphelin recueilli par M. Étienne. Son nom de Prosper semblait être une dérision du sort.... Bancale, bossu, chétif, il avait été nommé *Moyeux* par ses camarades, qui, en dépit des recommandations de M. le curé, en faisaient le but de leurs méchants tours. Ernest y prenait sa bonne part. Quand Noëmi le sut, elle entreprit de lui apprendre à respecter le malheur et à dédommager ceux envers qui la nature s'est montrée marâtre. C'était surtout le dimanche, avant et après les offices, que le malheureux enfant servait de passe-temps aux écoliers. Aussi allait-il se blottir dans quelque coin pour échapper à leur malice.

— Songes-y donc, disait Noëmi à Ernest : qu'a fait ce pauvre Prosper pour n'être pas comme vous tous? Faut-il qu'il s'entende sans cesse reprocher des infirmités dont il est la victime, que ces infirmités le livrent sans défense à de méchants camarades, qu'il vive privé des jeux et de l'amitié qui le dédommageraient un peu? Dieu, pour les punir, les rendra peut-être un jour plus laids que lui. Le malheureux ne sait-il pas assez qu'il est difforme? Pourquoi boiter comme lui et simuler une bosse? Pourquoi le pousser dans la boue parce qu'il perd facilement l'équilibre, lui prendre son goûter parce qu'il ne peut cou-

Digitized by Google

rir après le voleur? Ce ne sont pas des jeux, mon petit, mais de noires méchancetés. Je voudrais être son camarade, moi, pour le protéger, pour lui montrer qu'il peut tout comme un autre avoir un ami.

— Il est méchant, répondit Ernest; s'il trouve à jouer un mauvais tour, il est trop joyeux.

— Je le crois bien, dit la sœur: il cherche à se défendre; et puis il doit avoir bien mauvaise opinion des jeunes gens, qui tous sont si cruels pour lui. Sa tristesse et sa méchanceté sont votre ouvrage. Je suis sûre, Ernest, que si on te voyait prendre sa défense, avoir des attentions pour lui, bientôt on ne le persécuterait plus; peut-être même les autres deviendraient-ils comme toi. Fais cela pour te disposer à la première communion.

Ernest paraissait pensif; toutefois, il ne promit rien.

Le dimanche suivant, la sœur vit avec joie que, loin de pousser Prosper à l'église, de lui prendre sa place, il se rangeait pour qu'il fût à l'aise; elle le vit lui offrir du pain bénit. Le pauvre paria n'acceptait ces attentions inusitées qu'avec méfiance. Ernest attendit, au sortir de la messe, le malheureux enfant, qui, n'osant se mêler aux autres, se glissait tristement le long des murailles. Mathieu voulut lui enlever sa casquette, qui était en velours et toute neuve, pour la jeter dans le ruisseau; son nouveau protecteur déclara que s'il y touchait, c'est à lui qu'il aurait à faire. Comme il était leste, nerveux, et prompt de la main, l'agresseur se retira. Si dans d'autres occasions ils insistaient, Nicole leur déclarait qu'ils étaient des lâches. Quand on lui disait: Ernest est l'ami de Mayeux, il embrassait celui-ci; l'appelait-on le Don Quichotte du Bossu, d'un bond et de quelques coups de poing, il imposait silence aux moqueurs et les dispersait. Il eut à rompre plusieurs lances pour l'opprimé, mais on vit bien que son parti était pris. Il obtint enfin que Prosper pût se mêler aux jeux sans être inquiété. Le pauvre infirme revenait à la joie, à la vie. Ses joues amaigries se remplissaient et se coloraient; ses membres phthysiques paraissaient reprendre vigueur. Dès lors Ernest se crut engagé; il se fit le champion de toutes les victimes de ses condisciples. C'est ainsi que Lucien voyait se reproduire dans les enfants les traditions saintement conservées de la famille chrétienne.

— Il paraît, dit un soir à la veillée le père à sa fille, qu'Ernest a une tendre prédilection pour Prosper: ils ne se quittent plus. Noëmi fit à son père l'historique de leur nouvelle amitié.

— Bien, bien, dit M. Nicole, ton élève aura du cœur et c'est un élément puissant pour l'éducation morale. Si le jugement s'y joint et si le tout est dirigé par une conscience éclairée, tes peines, ma fille, ne seront pas perdues. Voilà plusieurs jolis traits de mon plus jeune fils, ajouta le juge de paix. Raconte à M. Lucien, ma Noëmi, l'histoire du nid dans le rosier.

Digitized by Google

« Au printemps dernier, dit la jeune fille, il y avait, sur l'un de ces grands rosiers de la terrasse, un nid de fauvettes à tête noire, qui était les délices de ma tante et les miens : je veillais constamment à ce que rien de fâcheux n'arrivât à la petite famille. Afin d'éviter une trop violente tentation à mon frère, j'aurais souhaité qu'il ne la découvrît pas. Mais le malin connut bien vite mon trésor, et le voilà qui s'empare du nid, dont les petits n'étaient pas encore complétement emplumés. Je m'aperçus de la détresse du père et de la mère : ils cherchaient; ils criaient, ils avaient l'air bien malheureux; je ne tardai pas à en découvrir la cause; je trouvai mon Ernest dans un coin retiré du jardin, bourrant de nourriture ces pauvres petits qui criaient eux-mêmes comme des désespérés. C'est donc toi, mon frère, lui dis-je, qui as enlevé ces pauvres enfants à leur mère?

Pour toute réponse, il serra contre lui et cacha de ses bras les orphelins.

— Écoute, continuai-je, comme le père et la mère les appellent, et va voir avec quelle désolation ils cherchent leurs enfants.

Il regarda d'un air piteux dans la direction du rosier.

— Ces petits vont périr, dis-je encore. — Je ne cesse de leur donner à manger. — Une nourriture qui ne leur convient pas sans doute, et tu les étoufferas peut-être; ils regrettent l'aile et les soins de leur mère, leur nid, les chansons du père. Tu te charges d'un soin qu'ils accompliront beaucoup mieux que toi. Cette jolie petite famille, réunie et chantant dans les feuillages et les roses, ne fait-elle pas plus de plaisir à voir que tous ces malheureux qui pleurent dispersés?

Je vis s'humecter les yeux de mon petit frère. Je m'éloignai d'un air attristé. Dans l'après-midi, j'entendis mes fauvettes chanter gaiement; je courus au rosier; le nid était à sa place; tout était en paix et en joie. Ernest rôdait à l'entour pour jouir du bonheur de ces êtres charmants; j'allai l'embrasser tendrement et le remercier du plaisir qu'il m'avait fait. »

CLAUDIA.

(*La suite à un prochain numéro.*)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

FRAGMENTS

SUR L'ART ET LA PHILOSOPHIE,

par Alfred TONNELLÉ (1).

Alfred Tonnellé était une de ces intelligences d'élite dont on recueille avec soin les moindres paroles, après que la mort les a enlevées de ce monde, où elles n'ont fait que laisser entrevoir les trésors qu'elles recélaient. « C'était, nous dit le P. Gratry, son maître et son ami, ce jeune homme de vingt ans, que j'ai toujours rêvé et pour qui j'ai écrit le livre des *Sources*. Alfred avait tout, » foi, talent, richesses littéraires et goût. Il comprenait tout, et l'illustre philosophe de l'Oratoire a pu dire avec sincérité qu'il avait été réellement aidé par lui, et que personne ne l'avait aidé autant que lui. Il a trouvé des accents inimitables pour retracer ce plan de vie qu'il avait suggéré à cette âme si heureusement douée, et qui a fructifié au delà même de son attente. Voici ce plan, que nous aimons à reproduire à la fois comme un modèle et comme un appel. Puisse-t-il arriver jusqu'à une de ces intelligences prédestinées qui, s'y trouvant à l'aise et reconnaissant qu'il a été fait pour elle, parcoure dans son entier cette carrière où Alfred n'a fait que quelques pas, mais des pas « qui ont été dans le sens de la vie véritable, dans le sens de Dieu et de la lumière » !

« Que votre carrière, Alfred, disait le P. Gratry à cet autre Timothée, que votre carrière soit la recherche de la vérité dans toutes les directions de l'esprit, pendant votre vie tout entière. Soyez un serviteur de la vérité seule. Mais il vous faudra pour cela bien du courage et bien du travail. Tentez de tout savoir, tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui ; mais, au lieu de vous disperser, ne laissez jamais votre cœur et votre foi pour courir aux curiosités de l'esprit ou à ses gloires. Restez profond par l'amour et par l'humilité : c'est le secret de donner sa vraie sève à l'esprit. Développez en vous le plus grand et le plus beau des arts, l'art d'écrire et l'art de parler. La musique, que vous sentez si bien, est le plus merveilleux modèle d'exprimer l'âme et la pensée; elle doit servir de type à l'écrivain et à l'orateur. Ne la laissez

(1) Suivis de notes et pensées diverses, recueillis et publiés par G.-A. HEINRICH, professeur de littérature étrangère à la Faculté des lettres de Lyon. IIe édition. Ch. Douniol, 1860, un vol. in-8o de 416 pages. Prix : 8 fr.

Digitized by Google

jamais, parce que d'ailleurs c'est une prière. Puis, si tout cela est consacré en vous par la foi, par la religion substantielle et pratique, vous serez, mon cher Alfred, l'un des hommes dont nous avons besoin. »

Pour sentir toute la vérité de ces paroles, il faut surprendre et saisir dans toute l'étendue du savoir le degré d'élévation et de force où Tonnellé est arrivé. Nous ne pouvons en multiplier les preuves (1) ; mais dans notre patrie, toujours célèbre par le culte des arts, et que le reste de l'Europe appelle avec respect un vaste musée, nous citerons quelques lignes de critique. On sent qu'elles sortent de la plume de celui qui a pu écrire, sans exagération comme sans orgueil, qu'il avait plus gagné en deux visites du Louvre qu'en dix ans. Nous citerons d'abord ce qu'il dit du peintre angélique par excellence, de l'Ange de Fiésole, dont il avait vu à Manchester en 1857 une des œuvres les plus remarquables.

« Il y a parmi les tableaux de Fra Angelico des œuvres merveilleuses. Il ne faut pas le juger sur le ton fade et un peu décoloré du tableau du Louvre ; mais à la délicieuse délicatesse de touche et à la pureté de trait qui lui sont habituelles, d'autres œuvres joignent plus de solidité et de consistance.

» Un Jugement dernier, divisé en trois parties. Un chef-d'œuvre de l'ordre le plus élevé dans deux d'entre elles. Au centre, dans une gloire, le Christ ; il manque complétement de majesté et de grandeur tant dans le geste que dans le visage. C'est un Christ débonnaire. Le Sénat céleste et les petits anges placés au-dessous sont splendides, ainsi que celui qui tient l'étendard de la Croix aux pieds du Christ. Toutes ces têtes de vieillards à longues et vénérables barbes respirent une bonté et une béatitude célestes qui pénètrent tout leur être. La Vierge est charmante et noble dans son intercession. L'assemblée plane dans l'or. Au-dessous, sur la terre, la scène de la résurrection. D'un côté, les damnés sont repoussés ; de l'autre, les anges accueillent les bienheureux au sortir de la tombe, et, mêlés à la foule, les en font sortir. Cette partie est pleine de mouvement et de charme. Il y en a qui se retrouvent et s'embrassent dans la certitude de la béatitude éternelle. Des ressuscités expriment l'inquiétude, et en même temps la joie quand l'ange les assure de leur salut.

» Le compartiment de gauche est véritablement céleste. La procession des bienheureux conduits au séjour de gloire par les anges, les chœurs d'anges qui les attendent et les introduisent dans un jardin semé de fleurs et de buissons de roses, leur visage plein d'un éclat et d'une paix célestes, l'auréole qui couronne leur chevelure, leurs longues robes parsemées d'étoiles d'or, leur taille élancée et divine, la légèreté et presque la spiritualité de leurs mouvements, tout est d'un charme ineffable, dont rien n'approche. Plus loin, les évêques, les moines sauvés, véritablement revêtus d'une splendeur qui les enveloppe, s'avancent lentement, majestueusement, et montent sur des nuages qui flottent dans l'or du ciel. Leurs vêtements se confondent avec les nuages, et ils se perdent transfigurés dans la pureté de la lumière qui les entoure. Je ne connais rien qui approche plus que cette scène de la poésie naïve, pure, de la paix dans la lumière, dans la splendeur divine de la joie

(1) Il a déjà été cité avec éloge, à propos du Panthéisme, par un des collaborateurs de la Belgique ; v. p. 29 de ce volume.

Digitized by Google

sereine. La fantaisie, l'imagination, la profondeur d'expression, l'élégance de la forme, tout y est réuni. Il y a une jeunesse, une fraîcheur, une incorruptibilité divines sur tous ces élus. C'est vraiment le corps de gloire et de béatitude qu'ils ont revêtu. L'exécution est d'une franchise et en même temps d'une noblesse qui n'a pas été poussée plus loin. Les visages de femmes et d'anges sont d'une parfaite beauté. La vue du Ciel est vraiment immatérielle.

» La partie représentant l'enfer est tout à fait manquée. L'âme tendre et douce de Fra Angelico était absolument incapable d'arriver à une conception sérieuse et forte de l'enfer. »

Contemplons maintenant la description faite par Tonnellé *des VII joies de Marie*, peintes par Hemling et conservées à la Pinacothèque de Munich.

« Très-grand tableau. Les VII joies et une foule d'autres épisodes accessoires qui font presque toute l'histoire de la naissance et de la passion du Sauveur, sont répartis sur divers plans dans un immense paysage vert, avec des défilés, des montagnes, des maisons isolées, des villes et des tours, et la mer au fond. Les diverses scènes sont séparées entre elles par des montagnes, des mouvements de terrain... Tout est d'une finesse et d'un charme incomparables. Mille détails exquis se découvrent à chaque instant; jusque dans les plus petites figures, il y a toujours une élévation, une expression, une largeur incroyable unies à la plus grande naïveté. C'est l'exécution de la miniature avec le style de la haute peinture. Le Christ apparaissant à Madeleine et le groupe des apôtres sur la montagne sont ravissants. Madeleine, agenouillée dans la prairie, n'a jamais été peinte plus belle, plus gracieuse, plus pleins d'une joie sainte. Il ne me paraît pas possible de douter que ce ne soit d'Hemling. On reconnaît, à ne s'y pas méprendre, la touche fine, déliée, des tableaux de Bruges, appliquée à la peinture à l'huile. Il n'y a que lui qui ait su exprimer d'une façon si minutieuse les plus petits détails, et conserver cependant aux visages une noblesse frappante : ce serait plus merveilleux qu'il se fût trouvé deux hommes du même nom, d'un génie si parfait et si prodigieusement semblable, ayant la même pensée naïve et haute, le même faire délicat et large, que de croire que le même homme a peint à l'huile après avoir peint à la détrempe. Cette délicatesse à un degré si exquis, Hemling seul l'a eue. L'homme qui regarde par la fenêtre dans l'*Adoration des Mages*, me semble exactement le même comme traits, et est certainement le même, comme pose et comme place, que celui qu'on donne à Bruges pour son portrait. Il semble qu'il soit parvenu à transporter dans la peinture à l'huile cette douceur et cette fraîcheur de teintes qu'il avait trouvées dans la peinture à l'eau. »

Nous nous bornons à regret à ces deux citations. On trouve dans les *Fragments* des études variées de philosophie et de littérature, de religion et d'histoire, des notes de voyages, etc. Ce que nous avons dit du livre suffit, nous l'espérons, pour faire désirer à un grand nombre de le posséder. Il a été imprimé avec une grande perfection à Tours et il se vend au profit des pauvres. On aura donc, en l'achetant, fait à la fois une bonne action et enrichi sa bibliothèque d'un livre excellent pour le fond et pour la forme.

E.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

LA FEMME,

par M. MICHELET (1).

Si j'avais l'insigne honneur d'occuper un fauteuil quelconque, je n'éprouverais aucune hésitation pour adresser une question à l'auteur de *la Femme;* mais je n'ose pas la faire, cette question; car, tout aussi bien que les anciens chevaliers refusaient autrefois de mesurer leur épée avec celle d'un *vilain*, l'illustre professeur ne daignerait pas répondre au modeste écolier; cependant, rien ne me semble plus utile pour les nombreux lecteurs de *la Femme*, que d'être renseignés sur l'intention qu'a eue l'auteur en publiant ce livre.

M. Michelet a-t-il voulu simplement produire une œuvre agréable, amusante? ou bien sa théorie sur le bonheur s'appuyant seulement sur un sentiment que nul devoir spirituel ne retient ni console, n'est-elle qu'un jeu de son esprit supérieur?

Le style de M. Michelet brille comme un vrai diamant; il est éblouissant comme la pierre précieuse; comme elle aussi, il peut entraîner l'imagination et fausser la raison sur le jugement qu'elle doit concevoir de l'utilité de ce vif éclat devant la pensée séduite et fascinée du lecteur de *la Femme!* La signature de M. Michelet a fait classer son livre avant jugement parmi les œuvres de mérite! Sa signature est celle d'un homme qui a le droit de l'enseignement public; avec cette qualité du professorat, elle devient pour lui une obligation morale vis-à-vis chacun de ses lecteurs.

Le livre de *la Femme* est (dit son auteur) le complément de celui qu'il a intitulé *l'Amour!* — De celui-là je ne dirai pas un mot : mon avis est que les chirurgiens ont seuls le droit d'en parler.

Si, en écrivant *la Femme*, M. Michelet a eu réellement l'intention charitable de combattre par des arguments (du reste pleins d'esprit) pour le bonheur futur de toutes les femmes, on peut se servir, pour défendre son œuvre, des

(1) Paris, Hachette. 1 vol. in-18. — Nous avons été autorisés à emprunter cet article de l'auteur des *Simples récits*, de *Pervenche* et de *Jehan de Fradet* (v. nos d'août et de décembre 1859, et le no de mai 1860 de LA BELGIQUE) au recueil hebdomadaire intitulé : *Journal des coutumes de la Cour de France et des Cours étrangères*, par le baron de Kentzinger, journal trop peu connu dans notre pays.

Digitized by Google

mêmes moyens que je voudrais employer pour réfuter la critique qu'il fait des grandes maisons communes, qu'il accuse d'abriter maladroitement les orphelines et de n'en faire que rarement des femmes utiles, courageuses et dévouées à la famille.

La pensée qui a créé les orphelinats est une pensée d'amour, de charité religieuse, dont le but est le bien... Toutes les œuvres accomplies sous l'empire du cœur ne portent pas des fruits heureux ; mais le cachet divin dont Dieu les a revêtues les rend toujours assez belles pour être discutées avec fruit.

Certes, M. Michelet peut avoir un louable but lorsqu'il propose de placer la femme comme un rayon d'amour dans un cercle de bonheur, seulement le moyen de parvenir à ce but est demeuré incompris par l'auteur!... En regard de ce qui pourrait être, il oppose la peinture de la réelle position de la femme dans notre société moderne ; il montre la pauvrette, bonne et charmante, entravée par sa faiblesse, par l'éducation d'une part, les lois de l'autre, et trop souvent entraînée par son propre cœur à l'humiliation !

Il l'engage donc à ne point rester isolée des autres femmes, à former entre elles un faisceau d'amour, au lieu de se mordre ou bien de s'envier!...

Il conclut avec cet espoir : Que l'homme, comprenant enfin que sa compagne est un ange, il doit cesser de lui couper les ailes en les prenant de préférence pour abri, lequel lui paraîtra si doux, qu'il n'en changera plus ou bien le convoitera davantage ; car M. Michelet ne veut pas qu'une femme reste seule. En cela, tous les bons cœurs n'ont pas attendu les souhaits de M. Michelet pour se ranger à cet avis ; néanmoins, malgré le vœu public, il existe beaucoup de femmes pour lesquelles le mariage est devenu chose impossible.

Le livre de M. Michelet n'est pas pour celles-là une consolation ! Qu'enseigne-t-il à cet être malheureux qui n'a pas toujours le pouvoir du dévouement? Que lui offre-t-il pour compenser cette dépense d'amour dont elle n'a pas la faculté d'user?

Rien que le regret de l'impuissance.

M. Michelet a tracé un charmant portrait de la petite fille ; on joue avec elle à la poupée ; on s'associe avec bonheur aux premiers battements d'amour de son cœur innocent. Le chapitre lu, on le relit encore sans pouvoir s'en lasser.

Toute femme qui tient le livre, sait gré à son auteur de l'intérêt qu'il répand sur la pauvre mère ; elle le remercie des souhaits qu'il forme pour l'adoucissement des peines morales subies par son sexe flétri et malheureux ! Elle ne regrette qu'une chose, c'est que les remèdes indiqués pour guérir les souffrances coupables ne soient montrés dans le livre que comme ce mirage d'un bon sens qui lui échappe.

M. Michelet est injuste envers les Sœurs de la charité, en les supposant froides et blasées en face des misères qu'elles ont à secourir, en les dépeignant incapables de sympathie avec les désirs et les inquiétudes de l'épouse. Il faut pardonner cette erreur à M. Michelet, qui n'a pas su comprendre que

Digitized by Google

la pudeur angélique fait qu'une religieuse n'est toujours devant un homme que la servante du Seigneur, sans pour cela abdiquer jamais son caractère féminin vis-à-vis son sexe.

Dans toutes les conditions de la vie, oui, la femme n'est qu'amour! Elle reconnaît si bien son essence, qu'elle se déclare incompétente pour toutes les actions qui n'en réclament pas. C'est pourquoi la femme politique n'existe que comme une exception; c'est aussi pourquoi elle est presque toujours nuisible au parti qu'elle veut servir; car elle apporte au foyer de convoitise masculine une bonne foi dégagée d'intérêt personnel : un sentiment à la place d'une idée! Les hommes qu'elle entraîne dans ce système inusité forment avec elle le parti des dupes!

Le vouloir d'être aimées rend les femmes peu franches avec les hommes, dont elles ont à combattre sans cesse l'amour-propre, le plus cruel ennemi de la femme en ce monde. L'amour-propre humain, l'amour-propre de l'homme, ne permet pas à la femme de se relever d'une chute. C'est en vain que M. Michelet a fait appel de cet arrêt vieux comme le monde! Il est peu charitable de faire espérer à la femme déchue une consolation au sein de la société; c'est, pour l'ordinaire, la bercer dans une illusion dont la perte ensuite vient doubler son malheur. L'infortune ne trouve un véritable soulagement qu'en oubliant la terre. Il est vrai que M. Michelet parle aussi de Dieu; il le montre comme un point lumineux dans le vague, un esprit auquel nous remontons en pratiquant les divers sentiments d'amour qu'il nous a mis au cœur!...

Personne n'ayant encore vécu sans le secours d'un souffle étranger qui le corrige ou le corrompe, nous ne sommes point aptes à juger de ce qu'il adviendrait d'une âme non souillée d'un contact; mais, pour celles qui naissent, vivent et meurent dans notre société, il ne faudrait pas agir pour celles-là comme avec ce Parisien qu'on avait transporté subitement au centre de la France en lui disant : Maintenant, pour regagner ton toit, ne t'inquiète ni des routes, ni des sentiers; regarde à l'occident, et marche! L'amour qui t'y rappelle, voilà le vrai chemin pour retrouver ta maison!

M. Michelet a fait une peinture vraie de la femme réduite à l'état sauvage, en ne donnant de ses tendres soins que ce que la nature n'a pas refusé à la chatte, dont la langue rose fait la toilette de ses petits naissants; à la sarigue, si prévoyante pour sa progéniture; et quoi de plus tendrement maternel qu'une couveuse dans son nid? Mais le dévouement à la fraternité, la fidélité de l'épouse, l'amour sublime de la mère, l'amendement de la pauvre fille déchue, tous ces portraits appartiennent à la femme civilisée par la religion, une loi d'amour aussi, un dogme pour règle, un appui refusé par le monde, un secours pour vivre, une consolation pour mourir. Le rayon d'amour, c'est la femme chrétienne, M. Michelet; c'est celle qui adjoint aux amours de la terre l'amour de Dieu. Celle-là ne suivra pas le conseil que vous donnez à toutes les femmes de confesser toutes leurs pensées à leurs maris. La femme chrétienne ne lui confessera que son bonheur, afin qu'il le partage; mais elle

Digitized by Google

ne demandera qu'à Dieu seul la force de porter purement et saintement le joug conjugal, si ce joug est lourd et blessant !

Sur vingt ménages, il peut s'en trouver quatre dont l'existence se passe sans tiraillement intérieur ; les seize autres en subissent de plus ou moins forts. Donc, si dans un de ces moments difficiles de la communauté, la femme, ennuyée, malheureuse ou frivole, feuillète l'œuvre de M. Michelet, l'auteur a-t-il calculé, en ce cas, le précipice affreux qu'il ouvrait devant elle en lui montrant la terre comme un domaine libre qu'elle peut exploiter à sa guise avec la grâce et l'amour qui lui sont dévolus, sans avoir dans son code aucune loi divine ! Et si la pauvre femme, prenant au sérieux une utopie que M. Michelet n'a peut-être lancée dans la littérature qu'afin de prouver qu'il possédait l'immense talent d'écrire trois cents pages spirituelles et d'apparence profonde sur un sujet qui n'a rien pour base et rien pour solution ; si, dis-je, cette pauvre égarée voulait mettre en pratique cet enseignement si vide ! Elle paierait, sans doute, par le malheur de toute sa vie, cette erreur de jugement qui lui avait fait admettre que M. Michelet conseillait la désorganisation sociale ! Lui, un professeur !...

M. Michelet indique à la femme dans le malheur le dévouement pour autrui ; en ceci encore, il n'a pas voulu compter avec l'imperfection humaine.

Le dévouement personnel à une affection, à un intérêt, à la gloire, à un sentiment, peut exister sans la religion ; mais il n'est persévérant que lorsqu'il l'a pour base et pour récompense de son abnégation.

Si donc M. Michelet n'a voulu faire qu'un jeu d'esprit en écrivant *la Femme*, il aurait dû indiquer son intention dans une préface, afin que les faibles et les ignorants n'y touchent qu'avec la prudence nécessaire à celui qui cueille une belle plante, mais dont le suc est vénéneux !

AYMÉ CÉCYL.

Digitized by Google

QUESTION ROMAINE.

ANTÉCÉDENTS ET CONSÉQUENCES DE LA SITUATION ACTUELLE.

L'attentat est consommé! La fourberie sacrilége s'est enfin démasquée! Le Piémont a mis de côté les vains déguisements dont il essayait, hier encore, de couvrir ses machinations les plus odieuses et ses spoliations les plus effrontées; il a, sans provocation, sans prétexte, envahi les dernières possessions que ses rapines impunies avaient laissées au Saint-Siége; il est en train d'achever l'œuvre qu'il lui a été permis de commencer.

Certes, il faut, à cette heure d'inexprimable angoisse, il faut un grand courage à l'honnête homme pour dominer ses émotions. Comment essayer de ne faire entendre que les arguments de la froide raison, lorsque s'élève de toutes les poitrines le cri de la conscience et de l'honneur également outragés! Ce courage, je veux cependant m'efforcer de l'avoir. Je ne puis oublier que la plupart des prévisions ont été dédaignées et qu'un aveugle optimisme a triomphé même de l'évidence; je ne puis oublier qu'il y a quelques jours à peine un grand travail se produisait encore dans la presse et dans des discours d'apparat pour égarer l'opinion, pour intervertir les rôles, pour changer les victimes en coupables, pour présenter comme chimériques ou comme criminelles toutes les expressions d'une crainte trop justifiée ou d'une trop légitime douleur; je ne puis oublier que si l'inquiétude publique elle-même subsistait malgré tant de scandaleuses déclamations, tant d'insinuations perfides, tant d'incurables défaillances, c'était à l'état de vague instinct, et qu'on ne pouvait aborder un interlocuteur quelconque sans demeurer stupéfait du peu de logique des souvenirs, du peu de rigueur des conclusions, et de la molle com-

Digitized by Google

plaisance envers tous les paradoxes ou toutes les hardiesses des apologistes intéressés.

Il faut donc démontrer les motifs de l'indignation publique en même temps que les énoncer. Les parts de responsabilité, dans la grande tragédie qui recommence le lendemain de chaque jour où on la déclare terminée, les parts de culpabilité et de complicité doivent être faites comme si tous les actes ne s'étaient pas accomplis sous nos yeux, et, trop souvent, sans la protestation de ceux qui avaient pour premier devoir de résister avec une invincible énergie.

Il importe que ces parts soient faites, non pas seulement en vue de la justice, mais encore en vue de la réparation. Si la politique de la France a voulu à un degré quelconque, ce qui se passe en Italie; si cela même qu'elle n'a pas voulu, elle l'a toléré avec une indulgence tellement voisine de l'adhésion que cette imperceptible nuance disparaissait dans le trajet de Paris à Turin, à Bologne et à Palerme, il faut aujourd'hui que cette politique elle-même consente à jeter un regard en arrière sur le chemin parcouru, que notre pays à son tour connaisse bien la voie dans laquelle il s'est engagé, et soit admis à examiner dans quelle mesure il entend y persévérer.

Trois grandes occasions, depuis l'avénement de l'Empire, ont donné lieu à trois démonstrations militaires : l'expédition de Crimée en 1855, l'expédition d'Italie en 1859, l'expédition de Syrie hier.

L'expédition de Crimée n'a jamais conquis l'unanimité des suffrages. Les avis depuis longtemps partagés sur l'alliance russe maintenaient à l'encontre les uns des autres des appréhensions diverses. Il y eut, sur la nature du mal qu'on voulait guérir comme sur l'efficacité des remèdes qu'on employait, sur la régénération, souhaitable ou non, de l'Empire ottoman comme sur la situation des chrétiens d'Orient, il y eut des divergences de vues. Cependant, de quelque parti qu'on fût, personne n'hésita; toutes les divergences se confondirent dans le sentiment supérieur du patriotisme.

Quant à l'expédition à peine débarquée aujourd'hui sur la plage ensanglantée de Syrie, l'élan de l'approbation publique a été spontané et universel; il a pour ainsi dire dicté, tant il l'invoquait avec ardeur, la résolution du gouvernement. Un reproche, un regret, se mêlent sans doute aux applaudissements qui saluent le

Digitized by Google

départ de nos soldats : mais, loin de s'adresser à l'expédition elle-même, ces murmures ont pour objet les limites qu'on lui impose.

Qu'on ne nous répète plus, après de tels exemples, qu'il y a des partis, ennemis nés de tous les exploits qui pourraient grandir ou honorer la patrie, opposés d'avance à toutes les entreprises qui pourraient rejaillir en éclat sur un gouvernement qu'ils n'ont pas fondé. Seule, la guerre d'Italie a eu le triste privilége de susciter, dès qu'on l'entrevit à l'horizon, réprobation et alarme. Ce n'était donc pas parce que c'était la guerre et parce que ce devait être la gloire. Non, il y avait dans ce blâme, si exceptionnel en France dès qu'il s'agit de courir aux armes, un motif dont on peut discuter la valeur, mais dont on ne peut calomnier l'origine et nier la portée. Il y avait là un de ces avertissements sérieux et sincères, que tout gouvernement doit prendre en considération, et que toute opinion a le devoir de maintenir et de défendre avec une fermeté d'autant plus inébranlable qu'elle y met plus de conscience, de dévouement et de patriotisme. Ah! l'on peut nous en croire! Si nous étions capables de nourrir au fond de nos âmes un vœu contre la justice, de proférer une parole contre la vérité, pour la satisfaction d'une rancune ou pour la joie d'une espérance, nous nous serions bien gardés de jeter un obstacle sur le chemin qui conduit aux abîmes! Assurément, je ne sais pas un plus grand témoignage de désintéressement politique que notre langage persévérant, depuis que la question italienne a tenu tous les cœurs en suspens et toutes les passions en éveil! Si nous méritons une accusation devant Dieu et devant la France, c'est celle de n'avoir parlé ni assez tôt ni assez haut.

En effet, les événements qui se précipitent aujourd'hui sont venus à pas lents et de loin. Rien n'est moins improvisé que ces prétendus coups de main, et rien n'a été plus savamment préparé que ces audacieux coups de tête.

Le Piémont, allié naturel de la France, a été, dans des intentions qu'on peut aujourd'hui expliquer, l'objet principal des prédilections de notre politique, depuis dix années. Lorsqu'au lendemain de l'élection du 10 décembre 1848, le président de la république hérita du commencement d'expédition romaine projetée par le général Cavaignac, il ne consentit point d'abord à y donner suite. Ses vues se tournèrent vers la nation piémontaise, qui déjà glissait des mains de Charles-Albert et du comte Balbo à celles de M. Rattazzi. Il appartiendra aux historiens véridiques et sincères

Digitized by Google

de l'expédition romaine de raconter, en détail, les premières pensées de cette époque. Qu'il me suffise de dire que dès lors, entre la révolution maîtresse de la ville éternelle et le Souverain-Pontife entouré à Gaëte des représentants de tous les États européens, c'était au Piémont que le principal rôle était réservé, c'était en sa faveur qu'on voulait abdiquer l'influence que notre pays avait jusque-là tenu à honneur de revendiquer en Italie. Le premier ministère de M. le président de la république était assez divisé d'opinions sur ce sujet pour que Gioberti, alors en pleine possession de son éphémère popularité, entreprit le voyage de Paris dans l'unique but de convertir à cette combinaison les dissidents du cabinet et de l'Assemblée. J'étais du nombre de ces dissidents, et je ne cessais de répondre au célèbre agitateur italien : « Prétendre cacher la France derrière le Piémont, c'est vouloir cacher un géant derrière un brin d'herbe. La France a le droit d'agir, en Italie, bannière déployée et visage découvert; ce que vous proposez nous laisserait tous les inconvénients de la solidarité, sans nous donner les avantages de la liberté d'action. C'est au Piémont à seconder la France en Italie, et non aux Français à se déguiser en Piémontais. »

Ce débat fort grave et fort animé en était là, quand le roi Charles-Albert, sourd à de sages conseils, courut au-devant de la défaite de Novare. Dès lors il ne pouvait plus être question de pousser le Piémont en Italie. Une expédition française à Rome fut sérieusement discutée par le président de la république, promptement résolue et bientôt accomplie. Elle rendit au Souverain-Pontife Pie IX, avec la sanction de l'Assemblée issue d'un suffrage universel illimité, l'intégralité de ses États et de son pouvoir. Mais le Piémont prit aussitôt vis-à-vis de cette restauration pontificale, une attitude hostile et menaçante. Les questions religieuses les plus irritantes et les moins opportunes furent mises à l'ordre du jour par M. Siccardi, qui, bientôt dépassé lui-même, céda la place à un ministère plus agressif encore, celui du comte de Cavour. Loin de manifester une résistance efficace, le gouvernement français sembla se lier plus étroitement avec le gouvernement sarde à mesure que celui-ci se séparait davantage de la cour de Rome et des autres cours italiennes. L'Europe, enfin, ne fut pas médiocrement surprise lorsque la guerre fut déclarée à la Russie, d'apprendre que le Piémont prenait place parmi les belligérants. Le Piémont n'avait eu jusque-là avec la Russie ni cause ni prétexte

Digitized by Google

de collision, on le considérait plutôt comme un client de Saint-Pétersbourg; et les hommes politiques tombèrent d'accord qu'en l'introduisant dans leurs rangs, les deux grandes puissances qui entraient en campagne avaient voulu, non se créer un auxiliaire en Crimée, mais se préparer un agent expérimenté et aguerri pour des desseins ultérieurs au delà des Alpes.

Ce qui s'était passé sur le champ de bataille se renouvela sur le terrain diplomatique. Le Piémont fut admis au Congrès, et, sans provocation, sans l'ombre d'une connexion quelconque entre la guerre à laquelle il s'agissait de mettre un terme et les préoccupations tout italiennes du cabinet de Turin, le comte Walewski, président du Congrès, ministre des affaires étrangères de France, posa la question italienne, donna la parole et la plume au comte de Cavour, et une guerre uniquement déclarée pour l'indépendance du grand Turc se termina à l'improviste contre l'indépendance du roi de Naples et du Pape. Dès lors, beaucoup de pénétration n'était plus nécessaire pour affirmer que la Péninsule italienne allait devenir le théâtre d'imminentes catastrophes. De tout temps, je le reconnais, les rois et leurs gouvernements se sont réciproquement adressé des représentations et des conseils; mais ces communications étaient entourées de précautions qui tendaient à leur enlever le danger d'une sommation et l'apparence d'une menace; ici, toutes les traditions étaient foulées aux pieds, les lois de la prudence la plus vulgaire étaient méconnues; on semblait adresser un appel aux populations plus encore qu'une leçon aux souverains. Cependant l'Italie montra plus d'indifférence et de froideur que peut-être on n'en avait espéré d'elle; le Piémont se débattit quelque temps encore dans une agitation fiévreuse, mais en apparence stérile. L'opinion émue commençait à se calmer, et l'on s'accoutumait à penser que l'étrange protocole du traité de Paris s'ensevelirait avec tant d'autres dans les tentatives sans avenir, lorsque, au premier jour de l'an 1859, une parole brève et inattendue de l'empereur Napoléon au baron de Hübner, ambassadeur d'Autriche, réveilla en sursaut les esprits les plus distraits, et retentit d'un bout de l'Europe à l'autre comme un coup de tocsin.

L'alarme publique fut si vive, que d'officielles atténuations ne tardèrent point à paraître. Mais les préparatifs de guerre ne s'en continuaient pas moins en toute hâte et au grand jour dans le Piémont; et la France, toujours disponible pour les batailles, sembla

Digitized by Google

prendre un engagement significatif par l'alliance aussitôt conclue qu'annoncée du prince Napoléon et d'une princesse fille du roi Victor-Emmanuel.

Le sort en était donc jeté, et, de quelque côté que surgît l'incident qui donnerait le signal ou servirait de prétexte, la solidarité de la France et du Piémont, et l'union de leurs forces pour changer l'état de l'Italie, étaient chose résolue et inévitable.

La guerre avec l'Autriche une fois arrêtée dans la volonté des deux gouvernements, et jusqu'à un certain point acceptée par l'opinion, s'élevait encore une question formidable : cette guerre serait-elle une guerre régulière de puissance à puissance comme celle qu'avaient faite en Italie François Ier et ses valeureux successeurs, ou bien une guerre révolutionnaire comme celle qu'avait livrée notre première république, et qu'avaient depuis répudiée la révolution de 1830 et le gouvernement provisoire de 1848? Jamais la netteté dans le langage, la fermeté dans les mesures, la franchise dans l'attitude, n'avaient été plus nécessaires qu'alors pour éviter qu'un désastreux malentendu n'eût les effets d'une connivence secrète. Eh bien, ce malentendu, si nous parlons ici le langage de l'histoire impartiale et indépendante, on sembla prendre soin, non de l'éviter, mais de le faire naître. Un homme avait personnifié en lui toutes les ardeurs et toutes les entreprises de la révolution italienne; presque seul, il avait organisé à Rome, en 1849, la résistance à l'expédition française; il avait dirigé contre notre drapeau le feu des réfugiés de toutes les nations : Garibaldi était promu au grade de général par le roi Victor-Emmanuel, et appelé à un honneur plus grand encore, celui de figurer à côté de nos capitaines et de nos soldats. En même temps, et comme pour placer au début de l'expédition un symbole révolutionnaire complet, des hommes, impassibles spectateurs du meurtre de Rossi, étaient admis à présenter des fleurs au prince Napoléon et à la princesse Clotilde. Une sorte de frisson sinistre courut dans les veines de la France, lorsqu'en s'éveillant un matin, elle lut dans la chronique de tous les journaux l'extrait suivant de l'*Indépendance belge :*

Le comité des patriotes italiens s'est rendu au Palais-Royal et a été très-gracieusement accueilli par le prince Napoléon. M. Sterbini, président du comité, prit la parole au nom de ses compatriotes et prononça un discours en italien, que je regrette de ne pouvoir vous transmettre, mais dont il vous sera facile de deviner le sens et l'esprit.

Digitized by Google

Le prince a répondu en italien que la démarche des Italiens le comblait de plaisir, et que, n'importent les circonstances et les événements, ils pouvaient compter sur la sympathie de l'Empereur et sur la sienne personnellement.

Bientôt après, l'Empereur parla lui-même à la France; il allait prendre le commandement de l'armée, et il adressait au peuple une proclamation, datée du palais des Tuileries le 3 mai 1859. Dans cette proclamation, l'Empereur disait : « Il faut que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique »; il annonçait qu'il « respecterait les territoires et les droits des puissances neutres »; il ajoutait que « la France n'avait point abdiqué son rôle civilisateur... Ses alliés naturels, disait-il, ont toujours été ceux qui veulent l'amélioration de l'humanité, et, quand elle tire l'épée, ce n'est point pour dominer, mais pour affranchir. » Il disait encore : « *Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du Saint-Père, que nous avons replacé sur son trône*, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la Péninsule, contribuer à y fonder l'ordre sur les intérêts légitimes satisfaits. »

En temps et en pays ordinaires, on n'eût pas cherché deux sens et trouvé deux traductions à ce langage; mais, au milieu des circonstances que nous avons sommairement rappelées, il devait arriver que le parti révolutionnaire se montrât plus encouragé et le parti conservateur plus alarmé le lendemain de cette proclamation que la veille. L'interprétation de paroles douteuses fut entièrement différente en deçà et au delà des Alpes. En France, on ne voulut y voir que la généreuse volonté de soustraire quelques portions de l'Italie à une domination étrangère; en Italie, leur contre-coup renversa presque au même instant trois trônes, en attendant qu'il ravît sa plus belle province au Souverain-Pontife. Civiliser, affranchir, améliorer l'humanité! s'écriaient les fauteurs de la guerre, c'est bien là notre langue et l'enseigne de notre œuvre! Des vœux légitimes qui doivent avant tout être satisfaits, qui ne sont point définis, et qui peuvent être imposés, voilà de quoi tenir le Saint-Siége en échec et en péril jusqu'à l'heure de l'assaut définitif!

C'était le cas de rectifier les impressions, si elles étaient erronées, et de tracer les limites que l'on avait exprimé l'intention d'assigner à la révolution. Tout au contraire, on sembla se préoccuper surtout de lui assurer le succès de ses premiers avantages. Le prince Napoléon avait été nommé commandant d'un cinquième

Digitized by Google

corps d'armée. Se détachant du gros de nos forces, s'éloignant du théâtre certain des opérations militaires, il alla porter une diversion inattendue à Florence et sur la frontière des Romagnes. On ne songeait pas alors à faire un crime aux Autrichiens d'avoir évacué un point quelconque de l'Italie, et de ne s'être point opiniâtrés dans l'occupation de Bologne et d'Ancône, qui était contre eux un grief en permanence. Loin de là, le prince Napoléon, dans un rapport plusieurs fois opposé à des assertions étranges, revendiquait pour lui et pour le cinquième corps d'armée l'honneur de cette retraite précipitée, coïncidant d'ailleurs avec la défaite du général Giulay à Magenta.

L'Empereur entra à Milan aux acclamations délirantes de la population. Il jugea opportun d'adresser de nouveau l'expression publique de sa pensée à l'Italie et à la France. Était-ce pour compléter ce que la proclamation datée de Paris avait eu d'insuffisant ou d'incompris? Non, telle ne fut point la pensée de l'Empereur, ni le sens de la proclamation promulguée le 8 juin au quartier impérial de Milan. Plus soucieux, semblait-il, de créer des adversaires à l'Autriche que d'enlever des alliés à la révolution, l'Empereur n'adressait la parole ni aux Lombards ni aux Vénitiens en particulier, mais à la Péninsule tout entière :

Italiens, disait-il, ... il y a des hommes qui ne comprennent pas leur époque ; je ne suis pas de ce nombre. Dans l'état éclairé de l'opinion publique, on est plus grand aujourd'hui par l'influence morale; je la recherche avec orgueil en contribuant à rendre libre une des plus belles parties de l'Europe.

Votre accueil m'a déjà prouvé que vous m'avez compris.

Je ne viens pas ici avec un système préconçu pour déposséder les souverains, ni pour vous imposer ma volonté ; mon armée ne s'occupe que de deux choses : combattre vos ennemis et maintenir l'ordre intérieur ; elle ne mettra aucun obstacle à la manifestation de vos vœux légitimes.

La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup ; mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter.

Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous! Votre désir d'indépendance, si longtemps exprimé, si souvent déçu, se réalisera si vous vous en montrez dignes.

Unissez-vous donc dans un seul but, l'affranchissement de votre pays.

Organisez-vous militairement. Volez sous les drapeaux du roi Victor-Emmanuel, qui vous a déjà si noblement montré la voie de l'honneur. Souvenez-vous que sans discipline il n'y a pas d'armée, et, animés du feu sacré de la patrie, ne soyez aujourd'hui que soldats, demain vous serez citoyens libres d'un grand pays.

Digitized by Google

Notre incomparable armée fit bientôt succéder Solférino à Magenta; l'opinion palpitante attendait déjà un nouveau trophée, lorsqu'elle reçut la nouvelle subite des préliminaires de Villafranca. La France l'accueillit comme un gage de modération, l'Italie se sentit profondément déçue, laissa échapper le cri de trahison, et l'image d'Orsini remplaça sur le passage même de notre armée le portrait de l'Empereur. Du reste, il n'était pas besoin de cette odieuse démonstration pour être convaincu que le calme ne renaîtrait pas d'un trait de plume, et qu'après tant de passions, tant de convoitises surexcitées, le retour à la sagesse coûterait plus d'un effort.

Cet effort ne fut pas tenté. L'Empereur quitta l'Italie laissant derrière lui un conseil, mais n'y joignant aucune mesure effective pour que ce conseil prévalût. Florence, Parme, Modène, Bologne, passèrent sans précautions, sans garanties, sans contre-poids, sous l'influence exclusive des Piémontais. Le marquis Pepoli vint, en qualité d'allié de la famille impériale et de plénipotentiaire des Romagnols, demander à l'Empereur une audience qui demeura mystérieuse comme l'avait été l'entrevue du comte de Cavour à Plombières (1). Une seule chose fut connue, c'est que le marquis Pepoli sortit de l'audience impériale comme le comte de Cavour en était sorti un an avant, plein de feu pour l'action et respirant la confiance qu'il répandait autour de lui. Ainsi encore devaient sortir plus tard de Chambéry, MM. Farini et Cialdini !! La France avait pris la plus grande part militaire aux événements qui venaient de s'accomplir : pourquoi ne réclamait-elle pas une part proportionnelle dans la direction des événements politiques? Était-ce le principe de non-intervention qu'on prétendait appliquer à la France? Il eût été plus naturel de l'appliquer au Piémont, puissance moins désintéressée et bien autrement suspecte. Il était difficile, en outre, de ne pas se rappeler que la France avait l'habitude de mettre hardiment sa main dans les événements politiques qu'elle prenait sérieusement à cœur. Elle l'avait prouvé sous la restauration pour l'Espagne et la Morée, elle le prouva à la Belgique en 1831. Était-ce l'emploi de la force que l'on repoussait purement et simplement et dans toute éventualité? Mais le Piémont lui-même avait-il hésité en 1849, lorsqu'il avait rencontré

(1) Voir sur l'entrevue de Plombières la brochure de M. le marquis de Gabriac, sénateur, p. 19 et 20.

Digitized by Google

des résistances? L'artillerie du général La Marmora avait-elle épargné les souvenirs et les splendeurs de Gênes la républicaine et la superbe?

L'Italie se crut donc autorisée à conclure de l'abstention de notre gouvernement à son assentiment, et plus d'un prophète annonça que les préliminaires de Villafranca ne devaient recevoir aucune exécution. Le gouvernement français lui-même sembla se ranger de cet avis : car, au moment où il attachait sa signature au traité de paix, il admettait l'hypothèse que ce traité demeurerait lettre-morte; il supposait, de son propre mouvement, que le Piémont et les duchés ne tiendraient nul compte de ses conseils officiels, et il stipulait d'avance le dédommagement qu'il exigerait. Ce dédommagement, c'était la Savoie et Nice. L'Angleterre en était avertie comme le Piémont (1). Dangereuse et singulière situation, qui plaçait le gouvernement français entre deux alternatives simultanées : l'honneur de sa parole tenue et le bénéfice de sa parole violée! Dangereuse et singulière situation, qui invitait d'avance l'Angleterre à régler sa politique selon deux cas absolument contraires et également prévus!

Les conférences de Zurich s'ouvrirent dans ces conditions difficiles, et une sorte de méfiance se répandit dans le public, quoiqu'il ne fût pas admis alors aux confidences qui lui ont été faites depuis. Lorsque enfin les conférences eurent abouti à un traité définitif, un congrès européen fut convoqué afin de faire entrer d'un commun accord cette œuvre nouvelle dans le droit public. Paris était désigné pour le siége du congrès, et les diplomates achevaient leurs préparatifs de départ. Tout d'un coup une rumeur s'élève. Le gouvernement français, dit-on de toutes parts, va devancer la réunion de ce grand conseil de souverains, et déposer préalablement son opinion personnelle dans une brochure livrée à l'avidité publique. Il serait superflu de rechercher quels furent en réalité l'auteur ou les auteurs de ce document; constatons seulement que son appa-

(1) « Dès avant la guerre, il avait prévenu la Sardaigne que, si les événements amenaient un grand royaume en Italie, nous demanderions que le versant des Alpes ne restât pas dans ses mains

» Le gouvernement de l'Empereur a renouvelé ses avertissements aussitôt que le traité de Villafranca a été remis en question, et surtout il n'a rien caché au gouvernement anglais. C'est donc, contrairement à tant d'assertions, en toute connaissance de cause, de part et d'autre, que les faits se sont accomplis. »

(Discours du comte de Persigny, président du conseil général, à Saint-Etienne, le 27 août 1860.)

Digitized by Google

rition fut entourée de conditions tellement inusitées, qu'il prit immédiatement rang parmi les faits les plus décisifs de notre époque, il émut les rois autant que les peuples, il bouleversa en un clin d'œil et de fond en comble la situation politique, il renversa la table toute dressée du congrès, enchaîna au port la frégate sur laquelle allait monter le cardinal Antonelli, et retint dans toutes les grandes capitales les ministres des affaires étrangères, qui avaient voulu ne s'en rapporter qu'à eux-mêmes pour la grande négociation dissoute avant d'être ouverte, comme le traité de Zurich avait été annulé avant d'être écrit.

La brochure assez puissante pour produire une telle résolution, est encore présente à beaucoup de mémoires. Cependant les événements ultérieurs paraissent si fidèlement inspirés de son esprit, et pour ainsi dire si docilement calqués sur elle, qu'on doit s'imposer de la relire encore si l'on veut se défendre à la fois d'être une dupe volontaire ou un accusateur prévenu.

La polémique des journaux français qui soutiennent habituellement la politique du gouvernement sembla recevoir une même impulsion. On parla sans contrainte de l'abandon des traités. Le ministre qui, l'année précédente, avait garanti, au nom du gouvernement, l'intégrité des droits du Saint-Siége, s'adressant à une réunion de jeunes gens des classes laborieuses, crut utile d'invoquer « *la force d'événements imprévus qui peuvent contraindre les plus loyales intentions à se modifier elles-mêmes* (1). » Se faisait-on illusion sur l'incalculable portée d'une semblable théorie, et voulait-on la faire entrer dans le domaine des axiomes avoués et publics? Est-ce que les promesses n'ont pas été tenues pour sacrées entre les individus, et les traités pour inviolables entre les nations, précisément afin de résister aux entraînements imprévus? Que signifierait la parole humaine, si elle voulait dire uniquement : J'aurai force et vigueur tant que les circonstances me favoriseront? Mais c'est là le mérite et la dignité de tout engagement, que de ne point connaître les obstacles et de survivre immuable aux contradictions. Quels seraient donc le caractère et la valeur des traités, si un souverain, tendant sa main à un autre souverain, ne s'engageait que pour les choses faciles et faisait dépendre sa loyauté de sa fortune? Ah! si pareilles maximes avaient cours parmi les hommes, les derniers autels du vieil honneur seraient brisés, le

(1) Discours de M. Rouland, *Moniteur* du 23 janvier 1860.

Digitized by Google

serment n'aurait plus d'empire, et les termes élémentaires de la probité, mise en retrait d'emploi, n'auraient plus qu'à disparaître du vocabulaire de la morale et de la politique.

Pendant que ces légèretés imprudentes prenaient autorité dans la presse française et italienne, les actes politiques y devenaient de jour en jour plus conformes : les annexions étaient consommées; les mêmes mains qui avaient allumé l'incendie demeuraient chargées de l'éteindre; seulement il devint impossible de ne pas remarquer que les torches avaient toujours du feu et que les pompes n'avaient jamais d'eau.

M. de Cavour eut bientôt à défendre lui-même, dans le Parlement sarde, la cession de Nice et de la Savoie à la France; il répondait alors en termes formels : « La lettre de Napoléon III au Pape, en date du 30 décembre, proclamant que le règne du Pape sur les Romagnes est fini, nous a donné plus que nous n'avons obtenu à Palestro et à San-Martino : la domination sacerdotale était pour nous plus préjudiciable même que la domination autrichienne (1). »

Enfin, le cardinal Antonelli, de son côté, repoussant des allégations cent fois réfutées et jamais réduites au silence, au sujet des refus obstinés du Souverain-Pontife d'accorder des réformes utiles, écrivait au Nonce apostolique, à Paris, une dépêche destinée à la publicité; on y lisait :

S'il était encore possible, il y a quelques mois, de se faire illusion sur la possibilité de pacifier, au moyen de réformes et de concessions, divers Etats de l'Italie, une telle illusion ne saurait plus se produire depuis que ces partis ont déclaré hautement, comme ils l'ont fait dans le mémoire du prétendu gouvernement de Bologne, et comme un des principaux auteurs de l'agitation l'a fait dans un de ses derniers écrits, qu'aucune réforme ne peut les contenter, si ce n'est la pleine et absolue destruction du pouvoir temporel de l'Église. Malgré tout cela, le Saint-Père n'a pas fermé l'oreille à la proposition de réformes qui lui a été soumise par le gouvernement français. Il a même accueilli cette proposition avec empressement (2).

En même temps que le cardinal Antonelli faisait connaître les paternelles volontés du Souverain-Pontife et la résolution hautement affirmée des partis de ne s'en point contenter, le gouvernement anglais ne nous laissait point ignorer comment et par la faute de qui la négociation sur la réforme avait échoué :

(1) Discours de M. de Cavour, 26 mai 1860.
(2) Dépêche du cardinal Antonelli, du 29 février 1860.

Digitized by Google

Le lendemain de la journée de Villafranca, le comte Walewski a dit à lord Cowley que le Pape s'était spontanément déclaré prêt à suivre les avis que pourrait lui donner la France.

Au mois de septembre, le duc de Gramont a communiqué au Pape un plan complet de réformes. Il lui fut répondu que Sa Sainteté était prête à les accepter, pourvu qu'il lui fût donné l'assurance qu'en les accordant elle conserverait les Etats appartenant à l'Eglise; mais le comte Walewski a dit à lord Cowley qu'*une assurance de cette nature de la part de la France impliquant une sorte de garantie que l'Empereur ne pouvait* DONNER, les négociations avec Rome étaient suspendues (1).

Ainsi notre armée demeurait immobile dans quelques garnisons italiennes et bientôt les évacuait. Notre diplomatie affectait de réclamer des réformes, et reculait quand elle paraissait sur le point de les obtenir. Et le premier manifeste de notre politique était l'Italie pacifiée *n'importe comment*, c'est-à-dire avec ou sans traités, avec ou sans spoliations, avec ou sans ce respect du droit qui seul assure à une œuvre la durée en même temps que l'honneur. A l'aide de quels artifices et par quelle habileté nous réduisait-on à cette inexplicable attitude? Hélas! il faut le dire, ce n'était que par un tissu de contradictions cyniques, par une évolution perpétuelle et sans pudeur entre des principes opposés, selon qu'ils caressaient ou importunaient la révolution en marche ou le complot en travail. S'agissait-il du Pape, il était coupable lorsqu'il n'avait point d'armée, parce que la répression des délits et le cours de la justice n'étaient point garantis à ses sujets. Formait-il un noyau d'armée et plaçait-il un intrépide général à sa tête, on le trouvait plus coupable encore, parce que dès lors l'invasion de ses États devenait plus difficile. Quant à la France, elle avait eu le droit d'intervenir lorsqu'il s'agissait d'ouvrir au Piémont, Milan et Venise; elle ne l'avait plus s'il s'agissait de lui retirer Florence, Parme ou Bologne. S'agissait-il de nationalités, Pie IX et le roi de Naples cessaient d'être Italiens, et la maison de Savoie, la moins italienne de toute l'Italie, avait seule le privilége de répondre au programme national. S'agissait-il d'institutions politiques, on ne pouvait établir en Italie une centralisation trop arbitraire, mais cette même centralisation, on appelait la révolte pour la combattre en Hongrie, où l'avait importée le mouvement de 1848, et le retour à l'état de ce pays sous le prince de Metternich était le mot d'ordre du progrès.

(1) Dépêche de lord Cowley à lord John Russell, datée de Biarritz.

Digitized by Google

C'en est assez, je l'espère, et j'ai enfin le droit de m'arrêter dans cette nomenclature, où je n'ai eu qu'à choisir dans la multitude des preuves concourant toutes à la même démonstration, à savoir : que la France, évidemment responsable des perturbations de l'Italie, n'a employé ni son autorité morale ni son ascendant militaire pour le rétablissement d'un ordre sérieux, régulier et durable; qu'il est inadmissible qu'un voisin tel que le Piémont, qui devait tout à la bienveillance et aux armes de la France, ait pu concevoir la prétention ou de braver notre politique ou de nous dicter la sienne, et qu'en tout cas l'heure est sonnée de dissiper son erreur et de se révéler soi-même franchement. Nous pouvons cesser d'interroger et d'accuser le passé; nous pouvons nous interdire de rechercher jusqu'à quel point des affections ou des engagements de jeunesse ont pesé sur des résolutions qui auraient dû s'en affranchir; mais le passé ne peut être rejeté dans l'ombre qu'à la condition de rendre toute sa liberté à l'avenir.

Trois intérêts fondamentaux sont engagés dans la lutte qui se prépare et qui peut devenir, d'un moment à l'autre, l'une des crises les plus formidables que le monde ait depuis longtemps traversées : l'intérêt du Saint-Siége, l'intérêt de l'Italie en général, l'intérêt de la France elle-même.

L'intérêt du Saint-Siége! Quel catholique, non, je me trompe, quel homme de cœur, quel homme sensé, à quelque communion, à quelque nation qu'il appartienne, pourrait admettre que les intérêts du Saint-Siége sont sauvegardés parce que la sécurité personnelle du Saint-Père est garantie? Quelle injure! Assurément chacun de nous donnerait sa vie pour protéger la vie de son Père dans la foi et dans l'éternité; mais chacun de nous aussi ferait de son dernier soupir une imprécation contre celui ou contre ceux qui auraient réduit la catholicité à cette misérable extrémité de ne songer qu'à la préservation d'une existence d'homme. Et l'auguste vieillard qui porte le titre incomparable de vicaire du Dieu crucifié, de successeur des apôtres, de survivant immortel de ces premiers chrétiens du cirque et des catacombes, comprend-on l'ineffable compassion de son sourire quand on lui prodigue à toute heure les assurances de sa vie sauve! Celui qui ne lève les yeux au ciel que pour y chercher l'inspiration de sa conduite, et qui ne peut abaisser son regard sur la terre sans y rencontrer la trace des confesseurs et des martyrs, quel cas peut-il faire d'une pourpre en lambeaux, d'une royauté asservie, d'une existence

Digitized by Google

déshonorée du jour où elle se serait rachetée au prix d'une considération personnelle? Non, non, ce ne peut être là ni le vœu de la chrétienté, ni le consentement de la France; et la première explication que nous avons le droit d'attendre des hommes qui ont l'honneur de parler et d'agir en notre nom, c'est un désaveu solennel du sens restreint et odieux que l'on semble jusqu'ici donner à ce mot : *la sécurité du Saint-Père!* Sa sécurité, c'est sa souveraineté; sa souveraineté, c'est son indépendance; sa souveraineté et son indépendance, c'est la liberté et la dignité du moindre et du plus humble des catholiques. En dehors de là, il ne peut y avoir que confusion, embûches et oppression; en dehors de là, il ne peut y avoir, de notre part, que protestation et résistance : résistance non pas mobile et fugitive comme tout ce qui vient de la passion, mais profonde et inflexible comme tout ce qui vient de la conscience.

Quant à l'Italie, qu'elle veuille bien nous permettre de le lui dire, nous sommes ses amis plus sincères, plus dévoués, plus clairvoyants que ceux qui l'égarent aujourd'hui; et comment pourrait-il en être autrement? Comme Français, toutes nos traditions nous attachent à son indépendance, à sa grandeur politique, à son antique prééminence dans les sciences, dans les lettres et dans les arts. Comme catholiques, de quelle prédilection plus étroite encore, de quel respect plus intime n'entourons-nous pas le berceau, le siége, la patrie par excellence de l'Église! Quels monuments, quels noms, quels souvenirs ne nous parlent pas sur ce sol prédestiné, de nos plus chers et de nos plus hautes pensées!

Mais voici le point capital de séparation entre nous et les hommes qui précipitent l'Italie à sa perte. Ces hommes croient et professent que tous les moyens sont bons au service de ce que l'on nomme aujourd'hui une idée; nous croyons et nous professons, au contraire, qu'on ne saurait mettre trop de vigilance et trop de choix dans les moyens que l'on emploie pour servir une grande cause. Les amis de la monarchie ne sont jamais ses serviteurs plus utiles que lorsqu'ils s'appliquent à la défendre de tout rapprochement avec le despotisme; les amis de la liberté (puisque pour leur malheur commun ces deux causes semblent à quelques-uns vivre encore séparées) ne doivent avoir rien de plus à cœur que de la préserver de tout contact avec les vices et les violences de la démagogie. Il est surprenant et déplorable que les hommes qui ont inscrit sur leur bannière le progrès de l'intelligence, la sollicitude

Digitized by Google

pour l'humanité, et l'adoucissement universel des mœurs publiques, soient toujours les premiers, d'un bout de l'Europe à l'autre, à faire appel à la force et à replonger le monde dans les sanglantes mêlées.

Nous aussi, nous avions fait un rêve pour l'Italie, mais notre rêve était bien différent du vôtre. Nous aussi, nous avions voulu la grandeur et l'influence du Piémont, mais nous les avions entrevues dans un rôle diamétralement opposé à celui que vous lui avez fait jouer. Le Piémont est depuis longtemps un pays merveilleusement doué : il contient des races militaires et intellectuelles à la fois; il a produit à l'envi des philosophes et des guerriers; sa dynastie est ancienne et populaire; son aristocratie instruite, sympathique, mêlée à tous les grands et à tous les petits intérêts qui forment l'existence nationale; la bourgeoisie arrivait sans amertume et sans griefs à la vie politique; les classes laborieuses étaient prospères, saines et reconnaissantes. La Providence avait épargné à ce pays la plupart des épreuves qui ont retardé ou fait évanouir ailleurs la vraie pratique des institutions représentatives; il était assez heureux pour n'avoir dans son histoire ni régicide ni Convention, comme l'Angleterre et la France, ni longues guerres civiles, comme l'Espagne et le Portugal. Que lui manquait-il donc pour être, dans la haute acception de ce mot, l'initiateur de l'Italie? Rien! rien qu'un peu de patience, un peu d'équité, un peu de ce culte et de ce respect des idées pour lesquelles il prétend se dévouer aujourd'hui. Qu'au lendemain du désastre de Novare le Piémont se fût persévéramment et modestement appliqué au développement de ses institutions; qu'il eût vécu quelques années seulement de cette vie normale, noblement laborieuse et pacifiquement progressive, quinze années lui eussent suffi pour devenir le sujet d'envie, le modèle et bientôt le régulateur, même involontaire, des destinées de l'Italie. Quinze années! Mais il n'en a pas fallu davantage à la Restauration pour inculquer à l'Europe l'ambition d'un régime qui serait bien près de la gouverner tout entière sans la violente perturbation de 1830.

Et, lorsque les modérateurs de cette révolution, triomphant de leurs antagonistes, vinrent à diriger les pouvoirs publics, ils se hâtèrent d'invoquer et d'affirmer la politique de la paix. Peut-être ont-ils, en quelques occasions, exagéré leur programme; mais ce programme contenait du moins la pensée profondément juste que la guerre révolutionnaire achèverait de compromettre la liberté,

Digitized by Google

et que la France ne voulait réagir sur l'Europe que par le spectacle de sa prospérité. Cette pensée réalisa, en dix-huit années, une partie de ce qu'elle s'était promis. Le goût et l'étude des institutions représentatives s'étendaient partout où rayonnait notre action. L'Italie, moins qu'une autre, devrait l'avoir oublié : les bienfaits de la liberté lui étaient spontanément offerts, à l'exemple de Pie IX, par ses souverains. Ce spectacle frappait jusqu'à la Russie, et le comte de Nesselrode, en s'en effrayant, écrivait, peu de jours avant la révolution de février :

Présentement, grâce aux changements qui sont près d'avoir lieu en Italie comme en d'autres pays, *la France aura gagné par la paix plus que la guerre ne pouvait lui donner*. Elle se verra entourée de tous côtés par un rempart d'États constitutionnels organisés d'après le modèle français, existant dans son esprit, et agissant sous son influence (1).

En vain répondra-t-on que l'attrait d'institutions scrupuleusement observées n'aurait pas suffi pour refouler l'Autriche et désarmer les bataillons croates. Je m'étonnerai de cette réponse, et je demanderai à mon tour si nous vivons encore aux temps de l'invasion des Goths, sous le joug brutal de la massue et du glaive? Ah! sans doute, si l'invasion de l'imprimerie; si la propagation irrésistible depuis trois siècles, de toutes les idées de tolérance et de discussion; si, dans notre siècle en particulier, la rapidité de toutes les communications, l'échange d'intérêts entre tous les peuples, la facile intelligence de toutes les langues et l'insaisissable transmission de toutes les idées, si tout cela est impuissant, les progrès, la civilisation ne sont que des mensonges. Si la violence appelle toujours la violence, et la force la force, vos promesses aux peuples sont vides de sens, vous n'y croyez pas vous-mêmes; vous n'y voyez que des leurres au service de vos cupidités et de vos ambitions ; l'humanité n'a point fait un pas; vous la condamnez à osciller éternellement entre de mutuelles représailles, et vous abandonnez pour jamais le droit, la justice, la vérité, la liberté, à la merci du plus audacieux et du plus fort.

Grâces en soient rendues à Dieu! il n'en est pas ainsi. Le combat, depuis longtemps, n'est plus entre l'ancien régime et la société moderne. Il est dans le sein de la société moderne elle-même, entre nous qui vous supplions de la laisser respirer et s'asseoir,

(1) Dépêche du comte de Nesselrode à l'ambassadeur de Russie, à Londres.

Digitized by Google

et vous qui voulez la tenir perpétuellement en alerte, pour qui l'expérience n'a jamais dit son dernier mot, qui voulez chaque lendemain recommencer l'épreuve de la veille, et qui, au lieu d'améliorer les biens conquis, ne cessez de les livrer à d'interminables hasards! Relisez donc, dans l'inimitable fabuliste, la gageure du vent et du soleil. Notre histoire est là. Les tourbillons et la tempête font resserrer sur la poitrine du voyageur le manteau qu'un rayon de soleil fait entr'ouvrir d'abord, et peu après tomber. Soyez-en convaincus : ce qui favorise et fortifie la compression, ce sont les ouragans révolutionnaires incessamment déchaînés, et rien ne la déjouerait plus sûrement que quelques beaux jours d'une liberté régulière et paisible.

Et la France, enfin, quelle responsabilité et que de devoirs pèsent sur sa tête! C'est elle, et elle seule, qui porte en ce moment suspendues à ses résolutions les destinées de notre époque, les problèmes de l'Orient et ceux de l'Europe. Un siècle âgé de soixante ans doit repousser les aventures et les aventuriers; il est mûr pour juger les conséquences des principes qu'il pose ou qu'il laisse poser devant lui. Eh bien, il n'y a pas un des faits accomplis depuis un an qui ne renferme en puissance tous les périls et toutes les menaces contre lesquels le gouvernement s'était donné mission, il y a dix ans, de protéger le monde et la France elle-même.

Ce n'est pas assurément la coexistence du bien et du mal, de l'ordre et du désordre, qui nous paraît nouvelle et redoutable ; cette coexistence est vieille comme le monde, et durera autant que lui. Il y a toujours eu, à fond de cale de toutes les sociétés, des hommes s'efforçant de briser à coups de hache le navire qui les porte, au risque de s'ensevelir dans l'abîme avec lui. Il y a toujours eu, dans une sphère morale plus élevée, des hommes égarés par les chimères d'une fausse philanthropie, rêvant une société sans freins, sans institutions, sans lois, sans Dieu. Ces hommes changent de nom d'âge en âge, ils ne changent ni de caractère ni de rôle. Mais ce qui est inouï, à l'heure où nous vivons; ce qui distingue, d'une façon qui épouvante l'esprit, l'œuvre à laquelle nous assistons, c'est que la résistance n'est nulle part, et que la complicité est partout. La résistance n'est plus dans les rois, qui se jalousent et se dépouillent les uns les autres, comme des brigands au coin des bois; elle n'est plus dans les gouvernements, qui se troublent et chancellent devant la première attaque, qui n'ont plus foi en eux-mêmes, qui ne connaissent et n'appliquent plus les

Digitized by Google

principes élémentaires du droit public et du droit des gens, qui se cramponnent à un absolutisme sans intelligence, ou se laissent aller à merci devant le premier venu; elle n'est plus dans cette presse qui ambitionnait jadis le double titre de conservatrice et de libérale. Enfin, j'oserai l'avouer, et mon aveu rendra à ceux qu'il peut blesser le service de les disculper, du moins, du reproche étrange d'ingratitude envers le pouvoir : la condescendance s'est glissée chez quelques-uns des vénérables gardiens de la conscience publique. Eux aussi, les ministres de la vérité, ils se sont laissé surprendre par la ruse et par le mensonge; leurs félicitations auront accompagné jusqu'à sa dernière étape la politique qui devait infailliblement aboutir à la destruction du Saint-Siége !

Et maintenant, que chacun aille jusqu'au bout de la carrière qu'il s'est choisie; que les triomphateurs du moment se plongent jusqu'à l'ivresse dans les délices de l'iniquité victorieuse ! Notre deuil et nos ruines ne leur envient rien. Qu'ils renversent, trahissent et détrônent à leur gré. Ils ne détrôneront pas Dieu. Dieu les voit et les juge. Cela suffit.

Je serai du parti qu'affligera le sort !

C'est le cri d'un des personnages de Corneille. Nous ne nous trouvons pas humiliés de le répéter après lui. Vos succès et vos insultes ne nous feront ni pâlir ni rougir. Nos cœurs resteront plus fidèles que jamais à Pie IX, à la majesté des malheurs qui vont se multiplier sous vos coups; nos cœurs seront avec le héros chrétien dont l'incomparable dévouement, parmi tant de lâches abandons, console notre foi de catholiques et notre honneur de Français : nos cœurs seront avec cette noble jeunesse qui est venue se ranger autour de lui, et que vous poursuivez vainement de vos abjects outrages. La patrie ne peut les renier pas plus que la religion ! Ce n'est pas à vous qu'il appartient de comprendre le caractère universel de la catholicité, ce n'est pas à vous que nous essayerons de faire sentir qu'il ne peut rien y avoir d'étranger entre deux hommes, quand l'un dit en s'agenouillant : « *Mon père!* » et quand l'autre, étendant la main pour bénir, répond : « *Mon fils!* » Il faut à votre tour vous y résigner : la grandeur morale est là. Et non-seulement nous lui demeurerons fidèles, mais, à votre étonnement si vous pouviez pénétrer le fond de nos âmes, nous demeurerons

Digitized by Google

confiants dans l'avenir. Le comte de Maistre disait de ces glorieuses entreprises dont le nom vous irrite : « Aucune croisade n'a réussi, mais toutes les croisades ensemble out réussi. » Nous aussi, nous disons : Les honnêtes gens, dans le court espace qu'il leur est donné de vivre, succombent souvent ; mais, dans le développement et dans le résultat définitif des siècles, c'est l'honnêteté qui prévaut. Nous nous reposons sur cette loi : dès que le règne de l'honnêteté aura commencé, nous savons d'avance que le vôtre aura fini.

A. DE FALLOUX.

Digitized by Google

PHILOSOPHIE RELIGIEUSE.

—

UN ESSAI DE RELIGION AU XIXe SIÈCLE.

(*Paris, Rome, Jérusalem* ou *La question religieuse au XIXe siècle*, par J. SALVADOR *).

I

Pour quelques écrivains de nos jours, la religion est une combinaison plus ou moins habile de l'intelligence, qui satisfait certaines tendances de l'âme et qui propose aux questions d'origine et de fin des solutions momentanément acceptables. Je comprends que ces écrivains aient une philosophie, et même, si l'on veut, qu'ils se flattent de la voir accepter de tous les esprits indépendants, et des penseurs rebelles à l'autorité traditionnelle et doctrinale. Mais j'admire que parmi de tels hommes, il s'en rencontre qui se croient religieux dans le sens historique et populaire du terme, et je m'étonne par-dessus tout que ceux-là entreprennent sérieusement de discuter les articles du *Credo* destiné aux générations futures. S'il est un fait déclaré par l'histoire, c'est que toutes les religions, tant celles qui constituent l'honneur de l'humanité que celles qui en sont l'opprobre, ont été reçues comme l'œuvre d'une intelligence supérieure en puissance et en lumière, et à laquelle il faut se soumettre. Les religions qui ont régné jusqu'à présent sur la terre sont toutes du domaine de l'autorité, et cette autorité resplendit davantage à mesure que les religions sont plus spiritualistes, plus civilisatrices et qu'elles exercent une action plus durable. Dès que les religions sont reconnues œuvres d'art ou de politique, elles succombent comme puissances sociales, et elles ne conservent l'empire sur les âmes qu'en tant qu'elles maintiennent intacts leurs rapports surnaturels et leur côté inaccessible.

(*) Paris, Michel Lévy et Comp. — 2 vol. in-8o, 1860.

Digitized by Google

C'est ainsi que le catholicisme, avec sa hiérarchie rigoureuse et ses mystères qui convient la docilité de l'intelligence à de si fortes épreuves, continue de subsister inébranlable depuis Jésus-Christ. Les Grecs se rattachent à la même souche, leur symbole est presque identique à celui de l'Église romaine, et ils couvrent encore un tiers de l'Europe. Les protestants, derniers venus dans les annales chrétiennes, sont frappés d'un principe rationaliste et contradictoire qui précipite leur décadence sous le rapport religieux; mais en embrassant les Écritures inspirées, ils se donnèrent toute la vitalité qu'ils ont manifestée depuis trois cents ans; et le jour où, grâce à l'assaut de leurs critiques, la Bible aura tout à fait perdu pour eux le caractère surnaturel que lui reconnaissaient les Pères de la réforme, cette réforme sera détruite : il n'y aura plus de sectes protestantes, mais bien des sectes philosophiques ou politiques.

Le mystère qui couvre la destinée de l'homme, mystère auquel correspondent les aspirations inassouvies de son cœur, ne peut demeurer sans quelque explication, bonne ou mauvaise, partielle ou générale. Il serait également ridicule de soutenir que la science résolve le mystère, et que les biens de la vie satisfassent le cœur humain. Loisible à tel ou tel de chercher l'éclaircissement des seules vérités naturelles, ou de poursuivre uniquement les avantages qu'offre le monde : l'humanité ne s'abstrait jamais de la sorte; *elle est embarquée*, selon le mot de Pascal, et elle a déclaré qu'elle l'entendait ainsi depuis le commencement, car les religions positives règnent d'un bout à l'autre de l'histoire. Mais ces religions positives, du catholicisme de Thomas d'Aquin et de Bossuet aux superstitions dégradantes de la Chine et de l'Inde, supposent à tort ou à raison une force, une vertu (*virtus*) surhumaines. Elles allèguent des faits, des témoignages, des symboles, absurdes parfois, mais qui, par un rapport ou l'autre, dépassent la portée de la volonté et de l'inquisition purement philosophique. Aussi l'histoire nous montre les sages perfectionnant les lois, fondant des institutions, édifiant des doctrines reçues en philosophie; elle nous montre également, en des temps divers, des critiques occupés à restreindre, à mutiler, à fausser, à élever quelquefois le sens des croyances précédemment répandues; mais ce qu'elle ne nous montre jamais, c'est un ou plusieurs penseurs occupés à combiner ou à débattre tous les points d'une doctrine sacrée, la proclamant au grand jour comme le fruit de leurs méditations, et

Digitized by Google

la faisant recevoir à titre de religion par leurs contemporains et la postérité. Comment cela serait-il? Encore une fois, les religions ne se renferment pas comme la philosophie dans la sphère des vérités naturelles : elles vont plus loin et proclament des vérités surnaturelles qu'elles font reposer sur une autorité du même ordre. Nier cette distinction, c'est confondre à plaisir les notions et le langage, et faire preuve de singulière ignorance à l'endroit du sentiment religieux auquel on s'adresse. Et c'est pourquoi la philosophie ne saurait remplacer la religion pas plus qu'elle ne saurait l'accomplir. « Nous parlons ici du plus profond de notre cœur, écrivait naguère M. V. Cousin, répondant à un reproche. Jamais nous n'avons rêvé de remplacer dans l'humanité le christianisme par la philosophie. Nous avons toujours considéré un pareil rêve comme la chimère la plus dangereuse, propre seulement à soulever des tempêtes effroyables et stériles, qui se terminent par ramener l'esprit humain au point même dont il était parti, à savoir : la distinction éternelle et l'éternelle coexistence de la religion et de la philosophie (1). »

Notre siècle, sans contredit l'un des plus curieux qu'offrent les annales du monde, et l'un de ceux peut-être qui dégageront le plus nettement les questions complexes et vitales de l'humanité, notre siècle n'est pas satisfait de ce qu'il accomplit dans la science, l'industrie et la police. Son orgueil, son incrédulité, sa passion de bien-être, ne lui ôtent pas la soif de la lumière divine. Il confesse malgré lui son indigence au milieu de ses richesses et il ne fait pas dissonnance à cet égard avec ses prédécesseurs. Quand des hommes en grand nombre se lèvent qui rejettent la création, la chute originelle, l'incarnation du Verbe, la Rédemption du genre humain, la nécessité de la grâce divine et toute la révélation surnaturelle, des voix nombreuses à leur tour, et trop souvent écoutées, s'enquièrent d'une nouvelle formule religieuse; elles comprennent que le vide chrétien veut être rempli, et elles tâchent d'appeler du sein des peuples je ne sais quel souffle divin, sans lequel il semble que l'humanité ne saurait plus vivre. De là ces tentatives à la fois religieuses et sociales dont le mensonge ou l'absurdité ne couvrent pas la haute signification. N'est-il pas au premier abord bien étrange que le dix-neuvième siècle, si empressé vers ce qui est palpable, soit en même temps un grand

(1) Avertissement de la 3e édition *du Vrai, du Beau et du Bien* (1855).

Digitized by Google

chercheur de religions. Mais le péril est grand, car le dégoût de la vérité chrétienne ne marque que la dépravation du cœur, et la philosophie est impuissante à réaliser le dessein des nouveaux apôtres. C'est un rêve que poursuivent, comme le dit M. Cousin, tous les rationalistes qui rejettent les dogmes fondamentaux du christianisme, comme obstacles au progrès social et incompréhensibles à la raison, et qui prétendent remplacer l'influence chrétienne par celle de la philosophie pure. Mais c'est un rêve plus absurde encore de raisonner comme cette sorte de rationalistes en ce qui concerne les dogmes, et de vouloir néanmoins conserver à l'avenir une religion positive à l'aide de quelques transformations arbitraires. Il n'y a pas d'habileté capable de vaincre la nature des choses; il n'y a dans cette sorte de tentative qu'une grande puissance d'éblouissement et de destruction, il n'y a qu'une déplorable folie. Qu'importent les mots et les intentions! Les paroles changent-elles les choses, et les intentions sauvent-elles de l'inconséquence?

Nous avons sous les yeux un livre en forme de trilogie et intitulé : *Paris, Rome et Jérusalem*, où les distinctions si familières que nous venons de rappeler, sont tout à fait méconnues, malgré l'artifice et l'effort singulier d'esprit que l'auteur déploie pour tourner des difficultés insolubles. A Dieu ne plaise que nous ne rendions pas justice au talent et à l'honorabilité personnelle de M. Salvador! C'est une intelligence douée de beaucoup d'énergie et d'une persévérance peu commune en ce temps-ci. Voilà douze ans que l'écrivain a transcrit les premières pages de son livre, et ce livre, de médiocre étendue, voit à peine le jour. Pendant tout cet intervalle, l'auteur a lentement mûri sa pensée, feuilletant les annales du passé et consultant les événements si rapides et si pleins de leçons qui se déroulent depuis la révolution de février. Cette patience et cette réserve, dignes d'être louées, sont l'indice d'une étude persévérante, et le présent ouvrage sur *la Question religieuse au XIXe siècle*, en porte en plus d'un lieu les marques, tant par l'abondance des idées que par l'art avec lequel les données historiques sont enchaînées aux principales hypothèses. Mais quoique l'investigation d'un homme laborieux et sagace ne soit jamais entièrement dépourvue d'un résultat utile, il est impossible de ne pas déplorer ce long abus d'une belle intelligence en quête d'un résultat à l'avance démenti par l'histoire et condamné de la raison. Habitué qu'on soit de nos jours aux écarts du génie, on

Digitized by Google

souffre de trouver encore un exemple, en M. Salvador, de ces écrivains dont l'habileté, très-capable d'affaiblir les principes religieux chez le commun des lecteurs, est profondément incapable de remplacer ce qu'ils s'efforcent d'enlever à l'éducation des âmes, et du même coup à la civilisation.

Descendu de la race immortelle qui reçut d'en haut la mission d'annoncer et d'enfanter le Sauveur des hommes, mais qui ne voulut pas le reconnaître, M. Salvador ne consentirait pas à se ranger parmi ceux qui condamnent absolument toute discipline religieuse, et qui réclament uniquement pour les âmes un peu de science et de mécanique. Proclamons du moins le fait des intentions, si nous ne pouvons louer le bonheur des résultats : M. Salvador ne souhaite pas que les générations humaines parvenues à la virilité rejettent toutes les pratiques religieuses, comme l'esclave l'anneau de fer qui marqua son avilissement. La question religieuse reste, selon lui, au XIXe siècle comme toujours, la première question dans l'ordre de l'importance, et il en paraît si convaincu qu'il attribue, sans hésiter, les malaises de la société et les révolutions répétées de l'Europe, à l'élaboration d'une nouvelle foi, d'un Évangile moderne, conçu suivant les tendances actuelles du monde dans la philosophie, les mœurs et la politique. D'ailleurs, cette loi religieuse de nouvelle formation qu'attendent les générations contemporaines, n'est pas un pur exposé métaphysique ou moral; c'est moins encore un symbole à l'usage des femmes, des ignorants, et que les doctes laisseront à l'écart. Dans la conviction de l'auteur, il s'agit d'établir une religion positive avec des croyances et des rites, une catholicité sérieuse, où trouve à s'asseoir également tout ce qui possède la dignité de l'intelligence. Les yeux fixés sur la plénitude doctrinale du judaïsme et du christianisme, le philosophe n'entend pas que nos enfants soient moins bien partagés que nos pères et nous-mêmes l'avons été. Les mêmes vérités religieuses seront enseignées à tous. Le langage de l'écrivain est d'une parfaite franchise, et l'on peut d'autant mieux citer ses paroles qu'elles permettent de poser nettement et d'abréger le débat.

« Voulez-vous reconnaître que la religion n'a plus de sens aujourd'hui et partant plus d'avenir, vous plaît-il de croire qu'elle puisse être remplacée sans réserve par la politique, par la philosophie, par la morale ou par telle autre science que ce soit? Je ne conteste pas cette opinion, pour le moment j'y accède. Mais alors,

Digitized by Google

il y aurait des inconvénients de toute espèce, trahison publique et lâcheté à ne pas proclamer hautement ce résultat. On devrait soutenir un combat d'esprit contre cette puissance dépourvue, par supposition, de tout avenir, jusqu'à ce qu'elle eût été rayée, sans retour, du nombre des conditions nécessaires à l'organisation et au bonheur de la race humaine. Certes, personne, aujourd'hui, n'oserait s'étayer du vieil adage : Ceci est bon pour le peuple et inutile aux hommes éclairés. Tout le monde appartient au peuple, et nous avons tous accès aux mêmes lumières.

» Mais, au contraire, êtes-vous forcé d'avouer que la religion des Écritures renferme un sens réel, une utilité, une vertu, alors il sera nécessaire encore de faire un choix. Ou bien vous consentirez à ramener le monde, sans subterfuge et surtout sans hypocrisie, aux conséquences naturelles des formes religieuses qui existent aujourd'hui, ou bien des expériences réitérées attesteront que l'esprit des nouveaux temps ne peut se prêter sincèrement à ce retour. Dans ce cas, vous aurez des motifs de vous attendre à ce qui est déjà arrivé plus d'une fois, à un travail intime de la religion; vous serez autorisé à prévoir quelque développement nouveau de son principe, assez large, assez fécond pour embrasser dans ses flancs, pour accomplir et non détruire les œuvres antérieures » (1).

Nécessité d'une religion positive à présent de même qu'autrefois, et néanmoins incompatibilité des doctrines du christianisme avec le progrès moderne, c'est là un nœud difficile à trancher pour notre époque, et si cette dure condition lui est imposée, les mille secousses politiques et sociales qui nous tourmentent n'ont plus lieu de surprendre personne. Fonder en dehors du christianisme une nouvelle religion positive plus universelle, plus catholique que celle qui se glorifie d'un tel nom, quelle tâche pour le XIXe siècle! M. Salvador, qui a l'audace d'affirmer cette thèse, a aussi le courage d'aborder la difficulté et de porter la main aux fondements du prochain édifice. Mais en discutant les incompatibilités de la croyance chrétienne, en balayant les miracles, les prophéties, tous les faits et toutes les autorités qui portent une empreinte surhumaine, l'écrivain confesse les principes qui lui inspirent son travail. Il se déclare rationaliste et même panthéiste. Pourquoi dès lors exalter si hautement le rôle de la religion dans

(1) *Paris, Rome et Jérusalem*, t. I, p. 15.

Digitized by Google

l'organisation sociale qu'on prépare, et par quelles combinaisons M. Salvador, s'il est conséquent, édifiera-t-il autre chose qu'un système philosophique? L'efficacité philosophique, nous la connaissons de même que M. Salvador, et d'accord avec nous sur ce point, il convient qu'elle n'est pas l'efficacité religieuse, qu'elle ne la remplace jamais. Dès lors on pourrait mettre l'auteur en demeure d'abandonner les principes qui le guident, ou bien de renoncer pour l'avenir à une religion sérieuse. Je pourrais donc m'arrêter ici. Cependant il y a quelque intérêt à suivre la pensée souvent originale de M. Salvador : elle permettrait de mettre en relief certains côtés quelquefois méconnus de la doctrine chrétienne. C'est pourquoi j'espère ne pas déplaire au lecteur en donnant un aperçu un peu étendu de l'idée qui domine dans *Paris, Rome et Jérusalem*.

M. Salvador pose d'abord ces deux règles, qui sont le point de départ de ses raisonnements :

« Pas de révolution politique, générale, sociale, sans une transformation religieuse correspondante qui précède ou qui suit;

» Pas de transformation religieuse possible, viable, qui ne soit le produit naturel, légitime et prévu d'une sève religieuse, originelle et créatrice. »

Appuyé sur ces deux règles, que l'auteur croit fondées dans l'histoire, il en considère l'application logique à la situation que notre société s'est faite. De la première de ces règles, découle pour tout établissement religieux de l'avenir une rupture inévitable avec le passé; de la seconde, l'obligation pour les apôtres futurs de se rattacher à quelque tradition imposante et de se donner une assise jusque dans les âges reculés. A l'effet d'éprouver la portée de ces règles, M. Salvador se hâte de rappeler que la politique et la religion ont de profondes analogies, chacune d'entre elles tendant à établir une cité parmi les hommes, et à imprimer un mouvement d'ensemble aux intérêts, aux pensées et aux volontés. Bossuet n'est pas le dernier à le soutenir; n'a-t-il pas dit que la religion et le gouvernement politique sont les deux points sur lesquels roulent toutes les affaires humaines? Mais les deux cités coexistent en un état perpétuel d'action et de réaction réciproques. Toute modification de l'une a son coup chez l'autre. La première ne peut se transformer providentiellement au delà d'une certaine mesure, sans que l'équilibre social soit rompu; il est clair alors que le malaise et des révolutions inévitables en déri-

Digitized by Google

vent jusqu'à ce que la transformation correspondante de l'autre cité soit accomplie. Ne voyons-nous pas que la révolution qui se fit en Angleterre au XVIe siècle dans l'ordre religieux appela bientôt après une révolution dans le pouvoir? Celle-ci ne porta des fruits si durables pour l'Angleterre, elle ne constitua si fermement ce grand peuple, que parce que chacune des deux cités morales informant la société anglaise d'autrefois avait subi se transformation particulière. Ne cherchez pas ailleurs les causes de ce merveilleux succès en présence de tant d'avortements qui ont fatigué les autres monarchies européennes.

La révolution française, au contraire, n'a pas accompli jusqu'ici le cycle intégral et nécessaire dont celle d'Angleterre présente un si parfait exemple, et M. Salvador nous en développe les causes. En France, le cataclysme politique fut également précédé par des attaques violentes contre la foi religieuse; mais quand l'esprit nouveau eut triomphé de l'ancien principe, il ne put rien mettre en sa place, car cet esprit, qui est le pur esprit philosophique, est impropre à constituer la société sous le rapport religieux. « En effet, dit M. Salvador, nul ne peut donner que ce qu'il possède, et en matière religieuse le double privilége de la philosophie s'arrête à défaire les anciennes religions et à préparer les nouveaux avénements. » — La philosophie qui durant le dix-huitième siècle, entreprit contre le vieil ordre chrétien quelque chose de semblable aux victoires de la réforme du seizième siècle, ne possédait pas la vertu organisatrice de cette dernière, car elle était impuissante à enfanter une foi religieuse correspondant aux changements opérés dans la société civile. De là, selon M. Salvador, les échecs essuyés par les novateurs qui prétendaient améliorer la cité des âmes après qu'on avait tant réformé la cité sociale extérieure. Sous la Convention, on demanda vainement un culte positif à la philosophie; sous le Directoire à la morale, et plus tard à l'économie politique. A la suite de quelques essais malheureux, il a fallu revenir au vieux catholicisme et s'y rattacher du moins par voie officielle, à tout risque de rencontrer le mensonge et l'hypocrisie. Mais cette situation fausse et anormale est essentiellement transitoire, en même temps qu'elle était immanquable. Pourquoi? Le voici : la révolution française, dans sa profondeur et son universalité, réclame pour le sentiment religieux d'autres apaisements qu'une réformation quelconque opérée dans les limites de l'Évangile. Il ne suffit plus, si l'on veut s'élever à la hauteur des pressen-

Digitized by Google

timents sociaux du jour, de remonter, comme le firent les protestants, au berceau de l'Église chrétienne afin d'en tirer une nouvelle sève : pour accomplir l'œuvre de réédification générale qui est le besoin suprême de notre âge, il faut passer par-dessus les origines de la religion qui remplit dix-huit siècles de l'histoire. Il faut, en présence d'un nouveau cycle historique, d'une nouvelle *pâques* de l'humanité, remonter à des principes plus larges et en même temps plus anciens que ceux de l'Évangile. Or, ce n'est pas trop d'un siècle de crise et de labeur pour arriver à cet enfantement.

Maintenant, où trouver la sève originelle et créatrice, la virilité native qui peut engendrer la foi dernière héritière, si ce n'est dans la source des Écritures anciennes, où, à part quelques principes capitaux de philosophie et de civilisation, on ne rencontre nulle croyance exclusive, aucun dogme absolu, relativement à la manière d'entendre les destinées d'outre-tombe. « Dans la doctrine de Moïse, dit M. Salvador, entre l'idée de l'Être ou du vrai Dieu, et le sentiment de l'homme qui est son image et ressemblance, aucune opinion, aucune figure divine ou humaine, n'est autorisée à se poser comme intermédiaire, que sous la réserve d'une pleine et entière liberté. En ce sens, la religion primitive, la sagesse méditée et révélée assure le plus d'extension, le plus d'élasticité à la maxime suivante, qui a pour auteur un des premiers Pères latins de l'Église : *In necessariis unitas, in dubiis libertas, in omnibus charitas*. Elle permet de dire : dans les principes rigoureusement nécessaires pour fonder une loi générale d'alliance, *unité ;* dans les opinions, les croyances, les dogmes douteux, *liberté*, et dans toute chose, la bienveillance mutuelle, la tolérance mutuelle, qui est la meilleure et la plus efficace de toutes les formes de l'antique *charité*. » C'est donc à Moïse et aux siens que les peuples de l'Occident, les promoteurs de l'avenir, doivent recourir pour la seconde fois. Le christianisme et ses branches, le mahométisme et ses nombreuses dérivations n'ont pas épuisé le sein judaïque dont ils sont les rejetons; il y a là de quoi nous faire vivre encore après que le sel évangélique a perdu sa force.

Le lecteur saisit ici l'idée fondamentale de la trilogie intitulée : *Paris, Rome et Jérusalem.*—*Paris*, c'est l'esprit novateur chargé de préparer les temps, lequel a son fort armé dans la capitale de la France. Malgré l'énergie et les ressources dont l'ont doté le travail, les sciences et les révolutions populaires, il demeure inquiet

Digitized by Google

et tourmenté en lui-même, faute d'une loi religieuse en harmonie avec ses tendances, et cette loi, il ne saurait se la donner. — *Rome*, c'est la plus haute expression de l'organisation religieuse et sociale dans les temps appelés *moyens* par M. Salvador; en quoi il faut entendre non-seulement le moyen-âge, mais tous les temps qui prennent naissance de ce côté de la Croix et où Jésus-Christ fut adoré. Sous cette rubrique est impliqué le christianisme avec les sectes qui le divisent, c'est-à-dire le catholicisme, le schisme grec, les églises protestantes et même l'Islam; mais le pape romain est la clef de voûte de tout l'édifice. La libre discussion, les persécutions et l'affaiblissement de la foi n'ont pas détruit l'élément chrétien, d'après M. Salvador. Il continue de subsister, pour bientôt mourir, il est vrai, au milieu de notre siècle en travail; il contribue fortement à l'histoire : il réagit, tout ensemble serpent et colombe (l'époque où il était lion n'est plus), contre les idées et les faits de renouvellement. Sa puissance est grande encore durant la première moitié de ce siècle, où elle entraîne à des compromis nécessaires bien que passagers, les représentants les plus vigoureux de l'esprit nouveau, tels que l'Empereur Napoléon Ier. — *Jérusalem* enfin, dernier terme de la trilogie, est le spirituel attendu, le messianisme destiné à pacifier les individus et les nations, à réconcilier en une heureuse synthèse toutes les aspirations de la société future. Ce messianisme porte le nom de Jérusalem comme conséquence de la deuxième règle formulée par l'auteur, et en vertu de laquelle toute organisation religieuse viable doit plonger fortement ses racines dans le passé des traditions. Or, nous savons que, selon M. Salvador, c'est à la vieille loi de la synagogue qu'il appartient de guérir notre stérilité doctrinale. Jérusalem, appellation de la cité antique, exprime également dans la langue sacrée l'avenir heureux poursuivi à travers les fatigues et les malheurs d'Israël; c'est le port où nous entrerons bientôt, et les peuples modernes sont appelés, en édifiant une dernière cité religieuse et politique appropriée aux temps, à réaliser des promesses aussi anciennes que l'histoire, mais pas encore accomplies.

Mais d'où vient la confiance du novateur dans la loi proclamée sur le Sinaï? On va le savoir. En s'appuyant sur les Ecritures extrêmement fécondes de l'ancien peuple, à l'effet de décider la transformation religieuse, M. Salvador ne prétend pas seulement faire le choix le plus heureux parmi les richesses de la sagesse

Digitized by Google

ancienne et réaliser une apparente application de sa règle traditionnelle : il compte que s'adresser à Moïse, c'est s'adresser à la plus importante source de vie religieuse, et à la seule efficace. Moïse, quoique beaucoup plus ancien que Jésus-Christ et que Mahomet, leur est bien supérieur : il est, au fond, plus jeune et plus actuel qu'eux; car la loi dont il fut le promoteur, à ne prendre que ce qu'il y a d'essentiel et de premier dans son génie, encourage avant tout au travail, à l'expérience, elle tend à combler tous les hommes de biens, et, en ce sens, elle concorde merveilleusement avec la grande religion du travail, « partout prônée et célébrée aujourd'hui comme une seconde révélation. » C'a été, suivant M. Salvador, une des capitales erreurs des chrétiens à l'égard du judaïsme, de trop restreindre sa portée politique et civilisatrice. Leur théorie sur la mission de Moïse et de son peuple est incomplète. Manifester le principe de l'unité de l'Être en présence de l'antiquité toute entière plongée dans l'idolâtrie, constitue une gloire d'Israël qu'on ne louera jamais assez. Mais il existe d'autres titres à l'admiration du monde dans la loi édictée par le prophète du Sinaï : M. Salvador distingue, à côté de l'article fondamental qui proclame le principe des principes, la triple application qui en a été faite à l'organisation présente ou pratique et à l'organisation future ou prophétique de la société humaine. De là dans Moïse non un seul principe vrai, mais un QUATERNAIRE de principes étroitement enchaînés où se rencontre une portée civilisatrice que n'a point la Trinité chrétienne.

La première application de l'unité divine concerne l'origine de la race humaine, que Moïse fait descendre d'un couple unique, proclamant ainsi la fraternité et l'égalité foncière de toutes les nations. La deuxième unité d'application, c'est l'unité de fin, qui apparaît dans le personnage typique d'Abraham, en qui toutes les familles d'hommes seront bénies. Elle a trait à cette alliance, à ce concert unanime des nationalités qu'on entrevoit si clairement de nos jours. C'est là le messianisme véritable, lequel consiste, selon M. Salvador, « dans la promesse d'une grande Église, s'étendant à toutes les parties de la terre, et dont les membres constituants seront des peuples vrais. » Mais ce brillant avenir de la race humaine implique un moyen terme : il faut que les principes capitaux de la politique d'où l'harmonie générale découlera quelque jour, soient exercés, pratiqués sur une moindre échelle : il nous faut d'abord un vrai peuple, modèle et prophète tout à la fois des

Digitized by Google

destinées lointaines de l'humanité. C'est effectivement en quoi consiste le quatrième terme aperçu par M. Salvador dans l'œuvre de l'auteur excellent de la Loi. Personne n'a jamais élevé le nom et le principe peuple plus haut que le législateur du Sinaï : aucune voix n'a attaché à ce nom une noblesse plus intime, plus certaine, plus durable. Il est le père d'Israël, lequel est, du moins pour les principes constitutifs, l'exemplaire le plus parfait du peuple, et les vérités collectives que l'avenir verra se former, devront l'être, avec nouveauté et liberté, à l'image et ressemblance de l'Israël-principe.

Aux yeux de l'écrivain que j'analyse, la confédération hébraïque devait faire prévaloir l'idée de l'indépendance et des prérogatives de la nationalité, et en même temps, déclarer par son exemple à la terre les vérités politiques d'où ce précieux résultat peut descendre. Dans l'intention de son fondateur, l'ancien peuple avait une mission politique essentiellement propagatrice et l'instinct de l'universalité pénétrait toute son existence. Quelqu'un se souvenant peut-être des barrières légales si multipliées qui retranchaient les Hébreux devant leurs voisins, aura peine à croire chez le législateur à ce dessein si déterminé de propagation politique. M. Salvador prévoit l'objection. Il soutient que la nation juive, bien qu'elle fût conquérante par l'idée, devait pratiquer l'isolement, à cause des dangers que la nature de son rôle appelait sur elle. La supériorité même de ses principes constitutifs qui devançaient les siècles de si loin, lui donnait pour ennemis naturels les peuples du Couchant jusqu'à l'Aurore. C'est pourquoi vous trouvez chez les Hébreux de l'antiquité, à côté des maximes de l'application la plus générale, une barrière légale savamment interposée entre eux et tous leurs voisins. En effet, comme dit M. Salvador, exprimant en passant une idée juste, l'esprit d'isolement s'associe quelquefois sagement à une pensée universelle.

S'ensuit-il que tout doive être conservé des Juifs? Nullement. Sans parler de la première loi, dont presque tous les préceptes ne sont plus applicables, M. Salvador fait observer que le peuple juif a vécu depuis dix-huit siècles sous l'empire d'une seconde loi (la *Mischnah*), appropriée à la nouvelle existence que la révolution chrétienne faisait aux enfants d'Abraham, et qui, en maintenant les principes religieux et sociaux posés par Moïse, inspirait à ses fidèles la disposition qui leur était la plus nécessaire pour subsister, à savoir : l'esprit de l'attente et d'une résistance systé-

Digitized by Google

matique. Mais ce génie de la résistance, excellent pendant la durée de l'âge chrétien, tourne à l'anachronisme en présence de la société moderne, dont la largeur compréhensive est toute disposée à recueillir et à faire fructifier les semences de régénération conservées au sein du judaïsme. Il s'ensuit une situation fausse du judaïsme traditionnel et l'incompatibilité de plusieurs de ses maximes et de ses pratiques. Mais cette situation fausse, il n'est pas le seul à s'y trouver : il est moins compromis encore que le christianisme, et M. Salvador consacre deux ou trois cents pages à le démontrer pour le catholicisme romain, le schisme grec orthodoxe, les sectes protestantes et la religion de Mahomet.

La raison repose sur ce que l'auteur appelle les limites naturelles des institutions. Pour lui, toute doctrine infusée dans une œuvre est frappée nécessairement de quelque erreur fondamentale : elle ne saurait faire son chemin dans le monde qu'attelée de *quatre mensonges vigoureux*. Dès là, elle ne convient qu'à certains temps, et, dans l'intervalle de ces temps, à certains peuples. M. Salvador ne s'oppose pas à ce qu'un corps d'Église se modifie lui-même et s'améliore avec mesure. Mais il déclare que cette latitude est bornée, qu'un jour arrive où le changement des mœurs et des opinions contraint les défenseurs de l'ancienne doctrine d'arborer de nouvelles couleurs et de se renier. Si vous ne vous transformez alors, dit l'écrivain, vous vous exposez au redoutable jeu des restrictions mentales. Comme conséquence, toutes les religions actuellement subsistantes sont forcées de se démentir franchement elles-mêmes sur beaucoup de points essentiels, et les juifs aussi bien que les autres. Mais si la branche judaïque est condamnée à beaucoup de sacrifices, les sacrifices de ses adversaires la consoleront. Après tout, la fécondité de sa première racine lui vaut la plus riche part dans la prochaine synthèse religieuse. Assistant à la chute des Églises chrétiennes, et voyant les principes fondamentaux et prophétiques de l'ancien peuple, proclamés comme le salut de la société et la loi de l'histoire, elle est couverte d'une gloire sans égale, et suffisamment vengée des reproches d'aveuglement, d'endurcissement moral et de tant de persécutions qu'elle a subis.

Le christianisme et sa civilisation pourtant, que M. Salvador voit déjà croulant de toutes parts, n'ont-ils pas de matériaux à fournir à la Jérusalem de troisième formation? Le judaïsme et sa tradition ont peut-être leur valeur dans l'histoire des temps écoulés

Digitized by Google

depuis Jésus-Christ; mais, l'on en conviendra, c'est peu de chose en vérité que cette influence mise en regard des principes dogmatiques et moraux de la religion chrétienne, et de leurs vivants et innombrables développements chez toutes les nations. Ici M. Salvador, d'accord avec sa seconde règle, qui maintient en un sens la loi de continuité, reconnaît que les maçons du nouvel édifice devront avoir égard aux dogmes et aux pratiques si fort enracinés des Églises chrétiennes. Sous ce rapport, voilà ce qu'on pourra faire. Et qu'on ne s'extasie pas devant les difficultés d'un si merveilleux dessein! Les annales du genre humain expliquent comme les dogmes se fabriquent et comme les religions se succèdent. L'essentiel est de comprendre les grands exemples et de les imiter avec talent.

Qu'a fait l'Église chrétienne au commencement de notre ère? Elle a accompli à sa manière, c'est-à-dire arbitrairement interprété d'après les idées régnantes et, en réalité, détruit les cérémonies, les figures et le sacerdoce de l'ancien peuple. Elle a déplacé le centre religieux de Jérusalem, où il se trouvait au centre des trois mondes, pour le placer à l'Occident, au milieu des races dont elle adoptait le génie. *Le génie récent en fera autant, car il n'a pas les reins moins forts.* Il saisira la Rome spirituelle dans ses bras, il la reportera à Jérusalem, cette ville providentiellement assise dans les lieux où se nouent les civilisations d'Occident et d'Orient, et il accomplira aussi, en les interprétant sous la dictée de notre époque et en les généralisant, les dogmes, les promesses et les figures chrétiennes. Jérusalem, la Jérusalem de pierres dont les pèlerins vont chaque année baiser les ruines et respirer les souvenirs, ne sera pas complétement détruite; elle redeviendra la cité sainte de tous les peuples et la chaire où se proclameront les nouveaux articles de foi, après qu'on l'aura rebâtie d'après un plan conforme aux nouvelles idées religieuses. Construite avec splendeur sur un groupe de montagnes dominant un sol aride, elle représentera à merveille la nature religieuse et la nature scientifique de l'esprit, en même temps que le triomphe du travail et du bien-être humains sur les obstacles naturels, ce qui constitue aux yeux de M. Salvador la vraie Pâques de l'humanité. Là sera élevé un temple immense, dépassant les plus vastes monuments de la vallée du Nil, puisque la hardiesse moderne permettra d'y jeter dans l'espace, des galeries arquées, couvrant des vallées comme celle de Josaphat. Tous les peuples pourront y venir adorer Jéhovah et contem-

Digitized by Google

pler dans la nouvelle alliance, *novum fœdus*, l'accomplissement de la parole des anciennes Écritures. Il s'y accomplira des cérémonies; mais M. Salvador, contre son habitude, ne nous dit pas lesquelles. — Je m'étonne de cette défiance quelque peu tardive.

Il est vrai que l'auteur se rattrappe à propos de la transformation des dogmes, et qu'il rend largement aux chrétiens ce qu'ils se sont permis, selon lui, à l'égard des Juifs. Le péché originel, la Rédemption, la Trinité, l'Eucharistie, la résurrection et la vie éternelle, ces points fondamentaux de la croyance chrétienne, bien qu'ils conservent plus tard quelque chose de leur signification reçue, posséderont une physionomie tout autre et qui ne saurait être refusée des hommes de l'avenir. On parlera encore du péché originel; mais transformé dans la théologie future, il reprendra son véritable sens biblique, suivant lequel il n'exprime autre chose que l'imperfection inhérente à la créature limitée. En toute justice et vérité, Adam n'a pas introduit le mal dans le monde, car le mal est nécessairement mêlé à toute existence finie, et c'est le dessein de Dieu que l'homme réalise l'allégorie de l'arbre de l'Éden, qui portait réunies sur un seul tronc la connaissance du bien et celle du mal. Adam, et il en est de même de sa postérité, ne pouvait agir sans faire plus d'une chute, mais cela même est la condition du progrès, car Dieu veut que l'homme réfléchisse et se perfectionne à l'aide d'expériences fâcheuses. Aux chutes multiples de l'humanité correspondent des rédemptions et des rédempteurs en nombre également illimité. Ces rédempteurs, ces racheteurs des peuples sont tous ceux qui ramènent les hommes, les nations, dans le droit chemin, et qui deviennent, à ce titre, les instruments d'une rédemption universelle et perpétuellement variée. Cette rédemption était en plein exercice avant Jésus-Christ, elle n'est pas moins efficace en dehors de son nom que sous son règne.

La Trinité ne sera pas davantage inutile, non sous sa forme présente il est vrai : « Quel bien peut-il y avoir pour le monde, dit M. Salvador, à conserver aujourd'hui la séparation d'après laquelle trois fois un font trois sur la terre, tandis que trois fois un ne font qu'un dans le ciel !... Mais, d'autre part, le monde moral pas plus que le monde physique ne marcherait s'il n'y avait pas une œuvre constante de paternité, de création, de production; s'il n'y avait pas un effet perpétuel de cette paternité, l'œuvre produite, créée, dégagée du Père ou du Fils; s'il n'y avait pas une

Digitized by Google

puissance, un esprit perpétuel, en vertu duquel le Créateur, le Père, l'auteur de toute œuvre se renouvelle en son œuvre elle-même, en son Fils, y descend, s'y incarne, en fait son image et ressemblance. » Entendue de cette manière, la Trinité satisfait jusqu'à un certain point M. Salvador. Encore doit-elle être complétée à plusieurs égards et combinée avec le principe supérieur de l'Être, de façon à ramener le quaternaire fondamental. Nous ne croyons pas indispensable de rapporter les combinaisons mystiques ou symboliques qui se présentent à l'esprit de l'écrivain. Nous nous en tiendrons à dire que, dans ses idées, un Père, un Fils, ne se conçoivent qu'à la condition d'une personnification considérée sous la triple manifestation de Vierge, d'Épouse et de Mère, et l'Église catholique l'aurait compris elle-même, toujours selon M. Salvador, puisque, après quatre ou cinq cents ans de réflexions, *elle aurait fini par déifier Marie.* D'ailleurs le Père, le Fils et l'Esprit comportent chacun de leur côté leur triple manifestation, et il s'ensuit « douze manifestations qui jointes à l'Être ou l'unité dont elles émanent et à qui elles servent d'expression, forment rigoureusement le nombre treize, et le sanctifient, etc. »

Enfin l'immortalité de l'âme ne peut être enseignée dorénavant comme doctrine religieuse qu'à la condition d'être débarrassée du dogme de la résurrection des corps, et unie à celui de la transmigration. Notre Docteur prétend que l'étude de la nature et en particulier l'astronomie, auraient tué dans la conscience humaine la croyance à l'immobilisation future de la créature raisonnable. Du moment que Copernic aurait prouvé que la terre, longtemps envisagée comme ce qui existe de plus fixe et stable, obéissait, ainsi que le reste de l'univers, à la loi de mouvement et de circulation, il aurait établi du même coup que la pérégrination et le changement sont à jamais la loi des mondes, qu'on peut toujours perdre et toujours acquérir. De même que les astres se déplacent incessamment, et se modifient avec les siècles, ainsi les âmes ne sont pas inféodées aux mêmes corps, mais destinées à se faire à jamais des corps différents, d'après les convenances de l'éternelle justice. L'enfer et le paradis chrétiens tombent à la suite, pour cette raison qu'il n'y a pas de félicité sans peine et que l'âme peut toujours être réhabilitée. Tout se transforme, tout devient. Une loi générale, cachée dans le mystère de la transubstantiation, correspond au dogme nouveau de la transmigration des âmes : c'est la loi en vertu de laquelle les molécules de la matière entrent et sortent succes-

Digitized by Google

sivement dans mille corps et forment des combinaisons multipliées. Exemple : l'embryon humain, qui n'est qu'un point dans le sein de sa mère, et qui s'emparant de l'air, de l'eau, de la chaleur du soleil, de la chaleur du foyer, des végétaux, des animaux, du pain, du vin, les travaille peu à peu, les transforme en ses os, ses nerfs, sa chair, et finit par constituer le cavalier au visage martial dont les membres annoncent la force. La transubstantiation n'existe pas seulement dans l'ordre physique, elle subsiste dans l'ordre moral, et M. Salvador nous en fournit un témoignage dans le jeune homme violent, désordonné, lequel rencontre un bon prêtre « qui n'a pas d'arrière-pensée, qui dogmatise peu et ne déclame point. » L'adolescent, éclairé sur ses véritables intérêts, réforme honorablement son caractère, parce que « l'activité morale de la transubstantiation s'est fait sentir. » Et voilà comment le levier philosophique de M. Salvador régénère pour les cœurs et pour les intelligences le mystère dogmatique du sacrement adorable !

Je cesse ici cette analyse, douloureuse pour nous dont elle blasphème la chère, la seule vraie espérance, douloureuse surtout quand nous pensons au monde où de pareilles aberrations peuvent passer comme des vérités bienfaisantes. Ce qui précède suffit à faire juger le livre sur *Paris, Rome et Jérusalem*. Il me reste à apprécier succinctement quelques-unes des idées de M. Salvador, tâche que plus d'un lecteur aura pratiquée mieux que je ne le saurais faire à mesure qu'il me lisait ; mais ils honoreront du moins mes intentions, ceux-là qui comprennent qu'il s'agit maintenant de l'Église de Dieu. *Pax multa diligentibus legem tuam et non est illis scandalum.*

II

Il serait malaisé de relever toutes les erreurs entassées par M. Salvador dans le fantastique édifice dont nous avons retracé les parties les plus saillantes, et je ne vois pas la nécessité de l'entreprendre. Aujourd'hui l'on n'hésite guère davantage à construire tout un monde moral et religieux pour l'humanité, qu'à perfectionner un appareil mécanique. L'on vous déclare carrément dans un livre : Les religions s'usent ou deviennent insuffisantes, néanmoins elles restent nécessaires, et voici comment on les transforme en

Digitized by Google

les améliorant. Dans cette lutte savante que le travail entreprend avec les forces de la nature afin de les assouplir aux usages sociaux, on dirait que le succès fait tourner la tête aux esprits les plus distingués, que l'indépendance absolue est devenue la vérité, et qu'il suffise de beaucoup d'audace et d'un peu d'érudition pour maîtriser l'histoire et le bon sens. L'on ne recule ni devant les plus inébranlables témoignages, ni même devant les principes de la raison. L'amour exagéré, exclusif de ses pensées personnelles ne permet plus de respecter de telles barrières. A voir le peu que pèse à certains philosophes l'héritage intellectuel des siècles, et la tranquille et contentieuse folie avec laquelle ils se posent en révélateurs, il semble qu'une sorte de lest préservateur de la raison et des mœurs publiques ait été enlevé à beaucoup d'hommes de notre âge, et l'on se prend à craindre, au milieu des prodiges de notre civilisation, le retour de superstitions et d'abaissements moraux qu'on n'eût point crus possibles.

Voici un publiciste de grand talent, qui consacre dix ans de sa vie à démontrer que les religions les plus vantées sont fausses et le sont en quelque sorte fatalement, voire même le judaïsme, puisqu'il enveloppe les quelques vérités qu'il renferme dans un tissu de faits miraculeux inacceptables à l'intelligence; et néanmoins l'écrivain soutient qu'on doit se garder de rompre sans retour avec ces religions surannées, et qu'il faut, en transformant leurs dogmes, appuyer de leur autorité les doctrines politiques et philosophiques modernes, telles que la liberté de penser, la nécessité du travail, la fraternité des nations, la transmigration des âmes, parce que la sanction religieuse peut seule rendre ces derniers principes efficaces et assurer ainsi la fondation d'un nouvel ordre social. Conçoit-on tout à la fois ce mépris et cette confiance? Et ce publiciste est allé jusqu'au bout de sa tâche, inexorable, insoucieux des réclamations presque continuelles de la vérité, et comme poussé par un invincible destin. Il ne s'est pas demandé si la sanction religieuse qu'il réclame et dont il attend ce renouvellement prochain du monde que la politique, la philosophie et la science ne savent enfanter, pouvait se concilier avec l'incrédulité qu'il prêche à chaque ligne de son livre et avec le scepticisme qui découle de ses maximes en matière de vérité! Il n'a point redouté pour l'édifice de ses pensées l'argumentation négative sous laquelle il sapait les plus grands témoignages de l'histoire. Car le raisonnement *des limites naturelles*, opposé par M. Salvador à toutes les

Digitized by Google

religions issues des Écritures divines à l'effet d'établir leur fausse situation en présence les unes des autres, ce raisonnement, dis-je, détruit de loin toute la confiance qu'on pourrait avoir dans ses interprétations dogmatiques. Avec cette arme, il est possible de détruire, mais on s'interdit d'édifier. Si la vérité ne s'avance *qu'à la condition que le mensonge soit attelé à son char ;* si pour se manifester dans le monde, elle est obligée toujours de s'infuser, de s'individualiser dans un corps, Église, peuple ou réunion quelconque d'hommes, qui la fausse nécessairement; si la vérité telle que l'enseigne l'Église catholique est bornée par la vérité interprétée à la façon des Juifs ou des Musulmans, de quel droit alors nous parler d'une prochaine régénération religieuse? En vertu de tels principes, non-seulement je sais que toutes les générations antérieures se sont passionnées et souvent sacrifiées pour des fantômes, mais je sais que la même déception m'attend à mon tour. Assurément l'ensemble des nations sœurs auxquelles M. Salvador adresse son canon ecclésiastique, constituera un corps défini, ayant ses limites naturelles. L'auteur le proclame : « toute œuvre, tout corps, toute institution a forcément ses limites naturelles et définies. » C'est-à-dire que « les vérités s'y montreront associées à des erreurs, à des obscurités, à des impuissances, » c'est-à-dire enfin qu'un jour viendra où il faudra traiter le nouveau symbole comme lui-même prétend faire l'Évangile et la Synagogue. Que restera-t-il alors du quaternaire fondamental, de la Trinité complétée, de la loi de travail et de bien-être, du dogme de la transmigration des âmes? Ces vérités religieuses de M. Salvador ne deviendront-elles pas plus tard l'objet d'une interprétation aussi libre que celle qu'il se permet à l'égard de nos mystères chrétiens? Mais qui ne comprend que proclamé sous telles conditions, le nouveau symbole n'offre d'autre valeur qu'une convenance historique, et qu'il n'est pas raisonnable d'en espérer une efficacité sérieuse?

Le sentiment religieux n'entend pas se nourrir de mensonges, ou, si l'on veut, de dogmes autant éloignés de la vérité que la transmigration indéfinie des âmes l'est de la vie éternelle comprise comme l'enseigne l'Évangile. Sans doute le sentiment religieux peut être abusé et l'a été souvent, mais il est sans exemple qu'on lui propose de se duper systématiquement lui-même; et nous avouons que M. Salvador, qui relève avec tant de complaisance l'absence de bonne foi dans les accommodements réciproques de l'Église catholique et des principes modernes, se montre bien

Digitized by Google

facile sur la sincérité des convictions quand il s'agit de ses propres dogmes et des générations qu'il convie à la future Église.

Mais laissons ce détail où je n'entends marquer qu'une inadvertance de l'écrivain, que je respecte d'ailleurs comme un honnête homme, et dont je me plais à proclamer le talent et à quelques égards les vues ingénieuses. La disposition d'esprit qui enfante les erreurs est surtout utile à connaître. Je crois qu'il y a chez M. Salvador, avec le désir général et sincère du bien de ses semblables, une préoccupation des intérêts d'ici-bas qui va jusqu'à sacrifier ce qu'il y a de plus sublime en l'homme et à ramener la société dans les basses régions du paganisme. Il est digne de remarque que son grand livre sur la Question religieuse au XIXe siècle est un de ceux où cette question est le plus complétement méconnue. En effet, si la religion a trait au souverain bien de l'homme, c'est avant tout le bien de l'âme qu'elle doit connaître et proposer, c'est l'éducation de l'âme qu'elle a la mission de pratiquer. La philosophie ancienne, par l'organe de ses plus nobles représentants païens, s'était elle-même assigné cette tâche, et elle ne crut pas que la vraie sagesse pût se borner à user, pour la plus grande commodité, des fruits dont la nature récompense l'activité sociale. Elle pressentait une destinée autrement élevée de la partie spirituelle de l'homme, et c'est pourquoi plusieurs Pères l'avaient appelée la préparation Évangélique. Socrate disant à Cébès : la foule m'a bien l'air d'ignorer que les vrais philosophes ne s'appliquent ici-bas qu'à mourir, et à vivre comme s'ils étaient déjà morts; Platon affirmant dans sa République que le juste calomnié, persécuté pour la justice et mis en croix est plus heureux que le tyran assis sur le trône et en possession de l'estime universelle, sont tous deux très-supérieurs à M. Salvador, qui ne voit rien de si auguste dans les Écritures que leur tendance à constituer le bien-être des peuples. Non, M. Salvador ne connaît ni la majesté des Écritures, ni la grandeur native du cœur humain. Il ne comprend pas que les premières combattent l'affection déréglée aux choses passagères du monde, et que le second doit être élevé par l'amour de Dieu, par le sacrifice, vers les choses éternelles, qui sont sa véritable patrie. M. Salvador oublie tout à fait que l'homme est citoyen du ciel; il ne vise, au plus, qu'à en faire un citoyen du Socialisme. Pour lui, la religion atteint son objet quand elle réalise une certaine harmonie dans la cité du monde. Son erreur sous ce rapport est si grande qu'on en

Digitized by Google

demeurerait confondu, si les oreilles, à force d'être rebattues de sophismes, n'avaient fini par s'endurcir. Dans le parallélisme qu'il établit entre les deux cités politiques ou religieuses, il passe sans hésiter de l'une à l'autre, en méconnaissant le principe, les moyens et la fin inhérents à la religion positive. La règle en vertu de laquelle toute révolution politique générale implique une transformation religieuse correspondante, est destructive de l'ordre religieux : elle fait de celui-ci un simple annexe de la constitution civile. Mais de quel droit? De ce que la politique et la religion se créent chacune parmi les hommes un corps de personnes soumises aux mêmes lois et unies en cité morale, s'ensuit-il que les deux cités aient également leur centre et leur point d'appui en ce monde? Le contraire est le vrai pour toutes les assemblées religieuses. Il n'est pas d'église proprement dite, qui ne proclame qu'elle puise son principe d'autorité au-dessus de la sphère dévolue aux intérêts de la cité terrestre, et qui ne s'assigne une fin au delà des choses temporelles. Les liens de l'homme avec la puissance invisible, suprà-sensible, sont du ressort essentiel de la croyance religieuse : de là, des devoirs, des sacrifices, des types de vertu et de conduite, qui échappent à toute explication tirée des convenances et des besoins de l'association politique des hommes. La vie innocente d'Abel terminée par une mort violente, Hénoch enlevé au ciel à cause de sa vertu et sans avoir goûté la mort, la résignation de Job, le sacrifice d'Abraham, la conduite d'un grand nombre de prophètes de l'ancienne loi, représentent des exemples fort supérieurs aux simples obligations du citoyen. Mais c'est précisément parce que les rapports de l'homme avec son auteur, sa fin dernière et l'éternité ne se modifient point au cours des siècles, comme ses rapports avec ses semblables, que la religion, sans préjudice de l'accroissement providentiel de la révélation et des changements disciplinaires, peut se flatter de demeurer toujours une, et indépendante du va-et-vient des usages sociaux. En ce sens d'ailleurs, elle n'a point lieu de changer autrement que la géométrie, qui peut s'enrichir de vérités nouvelles, lesquelles ne sont point destructives, mais complémentaires des vérités précédemment démontrées. Quelles que soient les révolutions de l'État et de la société, elles laisseront l'homme le même à l'égard des questions d'origine et de fin. Cela revient à dire que l'enseignement religieux est, de sa nature, indépendant de la politique et qu'il ne doit pas davantage céder au climat, au

Digitized by Google

temps et aux races, que l'enseignement des mathématiques ou de la philosophie.

Il est vrai que l'erreur ne jouit pas des priviléges de la vérité, et que l'influence de la politique et des mœurs allant jusqu'à modifier profondément les dogmes religieux, ne saurait être niée pour beaucoup de nations. Je vais plus loin : je suis convaincu qu'en dehors de la religion véritable, la distinction des deux ordres spirituel et temporel est virtuellement menacée. Mais cela ne conclut que contre l'hétérodoxie et nullement contre l'indépendance de la religion prise en elle-même. Cela ne dément pas le caractère général et cosmopolite du christianisme et de l'Église catholique en particulier, caractère aussi nettement prouvé par l'histoire qu'il l'est par la théorie. M. Salvador, partant d'une fausse conception de la cité céleste et de ses rapports, est entraîné à dénaturer toute l'histoire de l'Église, et à en méconnaître absolument le trait le plus remarquable, je veux dire le détachement foncier du principe chrétien à l'égard de chacune des formes sociales acceptables à la raison. L'interprétation que l'auteur applique aux événements historiques est empreinte d'une préoccupation singulière. A l'entendre, une transformation radicale de la société se serait opérée à l'époque de Jésus-Christ, et une deuxième transformation de même ordre s'opérerait de nos jours. D'après lui, le christianisme convenait à ces *temps moyens* écoulés de Jésus-Christ jusqu'à nous; le catholicisme a eu son expression nécessaire et complète dans les temps du moyen-âge où le seigneur féodal « était confondu par le peuple avec le Seigneur du ciel et le Seigneur Jésus presque dans une même adoration. » Maintenant, au contraire, la révolution des mœurs et des institutions exige une loi religieuse toute différente.

Si l'homme parfait pour le corps et l'esprit, selon l'Église catholique, se trouve nécessairement au moyen-âge, j'accorde la conséquence à M. Salvador. Mais les faits de même que la doctrine crient contre une telle assertion. M. Salvador croit-il que la société civile et politique telle qu'elle subsistait avant notre ère, soit tombée rapidement sous le souffle de la parole Évangélique? Ignore-t-il que les assemblées de chrétiens les plus parfaites des premiers siècles fleurirent au milieu des conditions sociales que l'antiquité avait fondées, et que le plus brillant développement de la science et des institutions ecclésiastiques à l'époque des Pères se rencontre au quatrième siècle, c'est-à-dire à une époque où,

Digitized by Google

pour ce qui regarde les lois, l'administration politique, les usages, la majeure partie de l'édifice romain restait debout? Qu'on cessât de rendre un culte officiel aux Empereurs et aux aigles des légions, dès lors les disciples de Jésus pouvaient remplir toutes les fonctions militaires et civiles dans la Rome impériale comme dans celle de S. Grégoire VII, et d'irrécusables témoignages prouvent qu'en effet, il ne manqua pas de chrétiens qui le firent avec à-propos et avec éclat. Que M. Salvador apprenne, selon le mot d'un des plus grands historiens de nos jours, Augustin Thierry, que le catholicisme romain *se retrouve tout entier* dans les quatre premiers siècles. Il se retrouve de même tout entier au moyen-âge, et tout entier parmi nos sociétés démocratisées. Ce n'est pas nous qui dirons que l'Évangile interprété par l'Église, n'a point marqué sa trace dans toutes les relations sociales : ce divin enseignement est semblable au soleil et à la rosée, qui fertilisent les terrains de nature différente et font mûrir toutes sortes de fruits; mais de là à conclure qu'il tendait invinciblement à fonder tel code, telle organisation politique, il y a toute la distance de la vérité à l'erreur. Il suffit à la doctrine chrétienne que les États et les mœurs respectent la dignité de la conscience humaine. Les ménagements de l'Église enseignante à l'égard des mille combinaisons qui se succèdent dans la cité terrestre sont de la dernière délicatesse. Pour en trouver un exemple décisif, il n'y a qu'à considérer la modération dont l'Église a fait preuve dans l'abolition de l'esclavage : elle a été de telle nature que certains critiques ont prétendu dérober la gloire principale de cette abolition à la doctrine de Celui qui mourut pour tous les hommes afin de leur enseigner leur commune noblesse et le précepte de l'amour mutuel. L'étude impartiale des dix-huit siècles écoulés depuis la propagation de l'Évangile montre que cet enseignement divin n'est lié à aucune forme politique ou civile. Nous ne connaissons pas en histoire de conclusion plus lumineuse. L'organisation féodale n'était pas en soi plus appropriée à l'établissement du royaume de Dieu parmi les hommes que la monarchie de Louis XIV ou la démocratie américaine. Dans ces états sociaux si divers, l'Église a toujours combattu de terribles obstacles provenant des passions, et enfanté de grands citoyens et des œuvres fécondes réclamées par les besoins du temps. Telle est la vraie philosophie des événements, et elle contredit absolument le point de vue de M Salvador. Elle ne saurait être différente d'après l'essence même de la vérité chrétienne qui accorde aux choses de

Digitized by Google

ce monde l'importance qu'elles méritent, tout en les élevant à la dignité du devoir et en les sanctifiant par une fin supérieure, mais qui rappelle aussi que ce qui fuit à chaque instant n'est rien de soi et en comparaison de l'éternité.

Aussi, de notre temps que M. Salvador prétend inconciliable avec le dogme révélé, existe-t-il d'excellents catholiques sous tous les régimes et dans tous les ordres de la société et de la science. Le catholicisme prospère aux États-Unis, il s'accroît en Angleterre en ravissant à la hiérarchie épiscopale ses plus nobles sujets; il se maintient en Espagne et en Belgique au milieu du libéralisme des institutions; il grandit à Genève. En France, il a plus à se louer peut-être du gouvernement représentatif que du despotisme des Napoléons. Seulement l'Église est essentiellement conservatrice : elle est la protectrice née de tous les droits légitimes, et en cela, elle se déclare juste, bienfaisante et vraiment amie du progrès. Toutefois elle ne succombe pas avec les pouvoirs temporels en décadence, et pour leur survivre elle n'est pas condamnée à se renier elle-même, comme l'imagine mon contradicteur. C'est encore là une leçon de l'histoire. Que de fervents chrétiens s'affligèrent autrefois en voyant Rome débordée par les barbares, et pensèrent que la chute de la ville éternelle serait suivie d'une ruine totale! Où trouver un bras plus rassurant que celui de Rome convertie! Les Églises n'étaient-elles point remplies de citoyens? La croix ne couronnait-elle pas le Capitole? Les Empereurs n'avaient-ils point la présidence d'honneur aux conciles, et ne protégeaient-ils pas l'exécution de leurs décrets? Cependant l'invasion des nouvelles races, après mille violences souffertes, préparait un rajeunissement du monde où la doctrine céleste devait trouver l'occasion de développements heureux. Ce phénomène historique s'est renouvelé fréquemment dans les annales sacrées. Les institutions humaines le plus fortement liées en apparence au corps extérieur de l'Église peuvent se flétrir un jour et tomber en poussière, malgré des appuis religieux très-réels. L'Église demeure, également inaccessible à l'ébranlement des choses humaines et aux fautes souvent grossières de ses propres défenseurs. Seule, entre toutes les puissances visibles sur la terre, elle se dégage admirablement de la ruine même des institutions qu'elle enfante, et elle le fait, non pas sans qu'il survienne des scandales et des chutes, mais sans contredire son infaillibilité doctrinale ni perdre sa vertu rénovatrice. Voilà comment, tandis que le monde romain, le monde grec

Digitized by Google

d'Orient, le monde barbare, le monde féodal, la chevalerie, les institutions monastiques, le pouvoir temporel des prélats et la plupart des immunités ecclésiastiques ont passé sans espoir de retour, le fidèle catholique de notre temps est en tout semblable par la foi, l'espérance, la charité et toute la vie intérieure, au chrétien des anciens jours de saint Paul et de saint Augustin.

On conçoit combien s'abuse M. Salvador quand il allègue que la révolution politique de l'Angleterre n'a heureusement abouti que grâce à l'intervention d'une révolution religieuse correspondante. La cause à laquelle les peuples doivent la nature et la stabilité de leurs institutions mérite d'être plus attentivement étudiée. Le protestantisme coexiste avec le gouvernement représentatif en Angleterre et une demi-liberté en Hollande, mais à la même époque il coexiste avec le pouvoir absolu partout ailleurs. De son côté, le catholicisme le plus orthodoxe s'unit à la liberté politique turbulente mais fort étendue des républiques italiennes et avec les franchises municipales des communes belges qui durent jusqu'en 1792. N'oublions pas que l'extension de la réforme est contemporaine des grands développements du pouvoir royal dans presque toute l'Europe, et d'une sorte d'étouffement de l'autonomie communale, laquelle s'était fort accrue sous l'égide du catholicisme romain. Enfin la France reste catholique et libérale en dépit des révolutions qui la ballottent entre le despotisme et l'anarchie ; sa plus grande école catholique est en même temps constitutionnelle. De bonne foi, il n'y a rien à conclure de ces faits en faveur de l'hérésie protestante, et un profond historien, lord Macaulay, a très-bien senti la gravité de l'objection et n'a pas su la résoudre.

Dans l'essai de M. Salvador pour susciter un Évangile de nouvelle formation en dehors du christianisme et en s'appuyant sur la « sève originelle et créatrice déposée dans les Écritures anciennes », je remarque la conséquence de la philosophie négative et les vues contradictoires de l'écrivain. M. Salvador ne croit pas à la révélation dans le sens surnaturel du terme. Que signifie alors la valeur qu'il attribue aux livres de l'Ancien Testament, jusqu'à leur demander la puissance formatrice dont toute la raison du dix-neuvième siècle est dépourvue? S'il n'existe au monde que les forces naturelles de l'humanité, la Bible descend au rang d'un simple document historique dont les maximes et l'éloquence sont instructives au même sens que les lois de Manou ou, si l'on aime mieux, les dialogues du philosophe de l'Académie ; je ne com-

Digitized by Google

prends plus la suprématie qu'on lui attribue, ni la vertu qu'on prétend y découvrir. Il y a plus : avec la théorie des vérités nécessairement mêlées d'erreurs et condamnées à se développer au moyen de perpétuelles transformations, Moïse eût-il été le plus grand homme de son siècle, perd la plus grande partie de l'importance qu'il conserverait aux yeux des philosophes qui n'admettent pas que toute doctrine infusée dans une institution implique une fausseté nécessaire. Néanmoins M. Salvador a recours à cet homme antique pour réclamer de lui les bases de la loi religieuse et politique de notre âge. Il lui demande la clef des lois de la philosophie de l'histoire. Nous n'insisterons point sur ce qu'il y a de contradictoire à s'appuyer sur l'autorité d'un législateur mort il y a trois mille ans, pour renforcer des vérités sociales que la raison saurait découvrir en consultant l'histoire du genre humain. L'autorité ne peut être invoquée en cette circonstance. Si Moïse n'est pas revêtu d'une mission divine proprement dite, notre jugement et nos forces en matière de loi historique valent plus que les siens, de tout ce que nous avons acquis depuis trente siècles d'expérience. Admettrait-on, par la continuité de la sève originelle et créatrice, le développement secret de l'idée divine spontanée chez l'homme, il s'en suivrait d'abord que la véritable formule de l'humanité ne sera pleinement comprise qu'à la fin des temps historiques, et secondement que nous sommes à cet égard autrement instruits que ne l'était Moïse. Pour nous catholiques, il est naturel de nous attacher au passé afin d'y puiser l'autorité et une abondance supérieure de lumières sur les conseils de la Providence, parce que nous croyons à une intervention surhumaine dans les organes que nous consultons, et que nous tenons devant eux l'attitude des disciples devant le maître. Nous croyons que la parole de Dieu ne passe pas, ne se transforme pas, et qu'elle exécute ce qu'elle exprime : en un mot, nous la croyons toujours vivante. Une formule révélée a beau remonter au berceau de l'histoire et avoir été prononcée dans l'enfance des sociétés politiques : comme l'idéal, elle domine à jamais les progrès extrêmes de l'intelligence créée, et elle conserve toute la vertu d'un principe. Il n'importe pas davantage que cette formule ait été plus ou moins longtemps le partage de quelques hommes, d'une petite nation ou d'une portion notable de l'humanité, car nous savons qu'une doctrine véritable peut être connue et pratiquée du petit nombre et ignorée de la multitude. Mais rien n'est moins soutenable que ce système dans

Digitized by Google

la théorie de M. Salvador, d'après laquelle l'histoire religieuse de chaque nation ne vaut que comme document empirique, essentiellement amendable par les religions voisines et par les progrès postérieurs. D'après ces erremens, la science sacrée d'un peuple particulier, quelle que soit d'ailleurs sa grandeur relative, n'égale jamais, sous aucun rapport, le développement de l'humanité, et il faut bien se garder d'en tirer une règle générale d'histoire.

Lors donc que M. Salvador s'adresse à Moïse et aux anciennes Écritures, comme à une source de vie universelle et toujours subsistante, et cela malgré l'individualité du génie juif et tant de siècles écoulés, il essaie d'imiter les chrétiens, mais il le fait à l'encontre de ses principes, et il en est châtié par le résultat. Il s'engage en effet, dans la voie la plus périlleuse, d'une part entraîné à dépouiller l'ancien peuple et sa doctrine de leurs attributs les plus positifs, d'autre part irrésistiblement amené à leur prêter le produit de sa propre pensée, le tout afin de les concilier avec les vérités assez inattendues qu'on poursuit aujourd'hui. On voit d'un coup d'œil ce que peut être l'exégèse issue de conditions pareilles.

L'avénement du christianisme au sein du judaïsme ne sera pas saisi de M. Salvador. Il établira une négation partielle et réciproque, une contradiction fondamentale, entre les religions sorties des deux Testaments. Il changera le sens du mot accomplissement, et il le pourra d'autant plus facilement que c'est, avant tout, la vie politique des Hébreux qui le préoccupe, laquelle subit, comme on sait, une subversion totale peu après la propagation de l'Évangile. Au lieu d'un rôle politique restreint et subordonné et d'un rôle religieux dominateur, les Hébreux recevront de M. Salvador un rôle social absolu, où les deux cités sont confondues. Les dogmes, les rites, les promesses de l'Ancien Testament revêtiront un nouveau sens, et l'on établira bien à l'aise que l'Église chrétienne a méconnu ce sens ou l'a très-incomplétement réalisé. De là, pour les Écritures anciennes, la possibilité d'enfanter dans la société moderne un développement nouveau, adéquat à leur valeur, et qui sera leur véritable accomplissement. Mais aussi de là le rêve du quaternaire fondamental qui suppose en Moïse une intuition tout à fait miraculeuse des aspirations lointaines de la civilisation, et que personne moins que M. Salvador n'a le droit de proclamer ; de là le renversement des notions de la création substantielle, de

Digitized by Google

la liberté, de la chute, de la rédemption, l'oubli de toute la partie élevée et spirituelle des Écritures, et l'abaissement du messianisme à la simple considération de la prospérité matérielle des peuples : tout cela, bien entendu, basé sur le vice radical du panthéisme, lequel dérobe la clef de la révélation à M. Salvador comme à la plupart des docteurs Hébreux du moyen-âge et des temps modernes qui se sont refusés à reconnaître dans le Monarque des âmes l'accomplissement de la promesse. C'est à la condition de procéder de cette manière que M. Salvador tâche de justifier, par l'apparence des événements, ses deux règles sur les transformations correspondantes des deux cités, et sur la sève originelle et transformatrice des religions. Voilà comme il se croit fondé en histoire. Mais, je le demande, à quoi bon imaginer cette interprétation historique qui a contre soi la nature des choses, le témoignage des faits et la théorie de l'écrivain lui-même sur le développement naturel et incessant de toute vérité en l'homme et uniquement par l'homme? En voyant un penseur si distingué se confier pendant dix ans à une hypothèse aussi frivole, on a le droit d'être surpris.

Il est pénible de suivre M. Salvador méconnaissant les plus sublimes vérités enseignées dans les Écritures sous le prétexte de mieux réhabiliter le livre divin que ne l'ont fait les catholiques, et détruisant lui-même les plus fortes raisons en faveur de la liberté et de la fraternité des peuples. Certes, s'il est un point capital dans l'Ancien Testament, c'est le dogme de l'existence de Dieu et celui de la création, écrit en caractères ineffaçables au commencement de la Genèse. Le monothéisme juif, le Décalogue, la loi sont entés sur le grand principe du Dieu invisible et créateur du monde, et toute la vitalité de la doctrine sacrée en découle jusqu'aux livres historiques et sapientiaux des derniers temps. Chose digne de méditation : dans le dépôt des Écritures divines, où le langage est généralement populaire, Dieu a voulu enchâsser sa définition la plus philosophique et parler, qu'on nous pardonne ce rapprochement! comme Platon et comme Aristote. « Je suis Celui qui suis, dit-il à Moïse ; je suis, voilà mon nom. » Est-il besoin d'insister pour marquer le sens de cette définition divine? Qui ne voit que ce terme *je suis*, donné comme incommunicable et propre au premier principe de toutes choses, est la plus forte expression de la vie nécessaire, infinie et simultanée, de l'intelligence et de la volonté absolues, de la cause première et de la fin dernière de

Digitized by Google

tout le reste qui passe, qui n'est jamais que partiellement ce qu'il est, et qui tient moins de l'Être que du néant. Le tétragramme exprime tout ensemble l'idée de la réalité et de la perfection à leur plus haut degré, ou bien il est la plus mensongère des formules. Eh bien, ce tétragramme de l'Exode qui resplendit dans toute la suite des Écritures, qui illumine les images les plus sublimes des prophètes et qui constitue la plus magnifique appellation du Dieu personnel et créateur que nous adorons, est totalement renversé par M. Salvador. Lui si attentif à revendiquer le privilége de la lettre et de la loi tuées par l'esprit, il étend l'image, l'allégorie des Écritures bien au delà des interprètes chrétiens les plus hardis en cette matière; il va jusqu'à fausser les expressions les plus précises. S'il voit des symboles dans les expressions par lesquelles l'Écriture semble transporter à Dieu la nature et les passions de l'homme, il déclare également métaphoriques les passages où Dieu nous est donné dans le langage le plus géométrique, comme une intelligence personnelle et distincte du monde. Il est vrai qu'il convient que Moïse a prêté les caractères d'une personne réelle à l'Être suprême (tome I, p. 277) ; mais il déclare que cette personnalité n'est qu'idéale, c'est-à-dire abstraite. Il fallait bien que Moïse parlât le langage humain; or, ce langage, dit l'auteur, est forcément personnificateur et nous personnifions aujourd'hui comme le faisait Moïse. « Nous ramenons tous les objets, toutes les idées les plus complexes, à l'individualité, à l'unité, aux conditions de notre propre nature. Dans l'ordre des choses visibles, nous personnifions les cités, les nations, les armées, les églises, toutes les grandes et les petites parties du monde terrestre ou sublunaire, et du monde céleste ou l'univers : cela revient à dire que nous leur prêtons un corps, un esprit, une voix, toutes les formes de l'action et de la passion, tous les cris de mécontentement, de souffrance et de triomphe (pages 278 et 279) ». M. Salvador fait gravement observer que la coutume est encore de personnifier les villes, témoin les statues de la place de la Concorde représentant les grandes cités de la France. « Quels sont, ajoute-t-il, les êtres dont la puissance et les promesses mettent le monde moderne en mouvement, provoquent nos pensées, enflamment nos cœurs? Qui jamais a vu l'être liberté, l'être raison, l'être nature, justice, vérité, la déesse patrie et la déesse opinion et une foule d'autres souverainés qui ne manquent ni de bouches, ni d'interprètes spéciaux, ni de prêtres? » (p. 280.)

Digitized by Google

Voilà qui est clair : la personnification, l'individualisation éminente, pour ainsi parler, que Moïse et avec lui tous les écrivains sacrés reconnaissent dans le Créateur du monde, ne sont que pures formes de langage. Ils le personnifient comme nous personnifions la liberté de la presse. A lire le fond des choses, par Jéhovah, les saintes lettres n'entendent qu'un je ne sais quoi d'insaisissable et d'absolument indéterminé en soi-même, qui apparaît dans la collection des choses limitées et que certains docteurs contemporains appellent Dieu. Par moments M. Salvador s'exprime comme si le Dieu des Écritures, l'Éternel, était une sorte de loi abstraite de l'univers (t. I, p. 305 et suiv.) ; mais il nous répugnerait d'admettre qu'un esprit si remarquable descendît à un naturalisme aussi indigne de son intelligence. Nous voulons croire que M. Salvador vaut mieux que MM. Feuerbach et Comte. Il nous semble plus probable qu'il applique à la théodicée de l'Ancien Testament l'émanatisme oriental, dont les données passèrent en grande partie dans la tradition cabalistique. Il suffit de proclamer la confusion substantielle de Dieu et du monde pour se relier aisément aux conceptions en honneur dans les nouvelles écoles. Il faut donc que sous une forme ou l'autre, le panthéisme se retrouve dans les livres saints, car il y va de leur vertu doctrinale, si vantée de M. Salvador. Il est évident, en effet, que si la Bible n'a pas su poser le principe des principes, l'Être premier, à peu près comme l'entendent les novateurs, il devient inepte de recommander l'autorité de Moïse aux architectes appelés à fonder l'édifice religieux de l'avenir. Mais que M. Salvador ne s'y trompe pas : si sa doctrine sur Dieu est destinée à inspirer la piété des générations qui vont naître, il ne doit plus invoquer Moïse et les siens, dont le monothéisme si rigoureux, la haine si prononcée pour l'idolâtrie et toutes ses formes, le culte si fort empreint d'un sentiment de respect, sont inconciliables avec une théorie qui divinise la nature. Au lieu de s'appuyer sur la vertu religieuse et morale d'Israël, il faut plutôt plaindre la descendance d'Abraham d'avoir été au sujet de la connaissance de Dieu, notablement inférieure à la plupart des nations d'Orient. Toute la philosophie de M. Salvador sur Dieu, sur la vérité, sur les créatures, sur les développements indéfinis de l'humanité, respire cette confusion de Dieu et de l'univers qui fait le fond de tant de doctrines antiques. L'émanation clairement enseignée dans les Védas, développée dans les lois de Manou et dans l'épopée de Vyasa, et puis érigée en doctrine scientifique par

Digitized by Google

Pantadjali et Kapila ; la doctrine panthéistique du Thoth égyptien, et celle de Laotseu ; la conception du Zervane Akaréné dans les livres Parses ; l'adoration des forces actives et passives de la nature chez les Chaldéens, les Phéniciens, les Syriens, ces peuples si limitrophes de la Palestine, toutes ces théories que nous venons d'énumérer et d'autres semblables en grand nombre que nous passons sous silence doivent être proclamées à plus juste titre que le Pentateuque comme le tronc primordial et fécond de la religion future. Les idées les plus communes à la plupart de ces théogonies sont l'existence d'une substance unique, inhérente à toutes choses, ou se développant par des limitations, des individualisations successives, dans la série des phénomènes et des mondes. Car, ainsi que M. Salvador, les Orientaux, les Hindous entr'autres, ne s'astreignaient pas à la petite planète que nous habitons ; ils considéraient aussi « la loi infinie d'après laquelle tous les mondes connus et inconnus, toutes les populations ou armées des cieux marchent, circulent à perpétuité et se succèdent (1) ; » Dieu pour eux n'est pas une personne ; ils ont su l'exprimer plus clairement que Moïse, malgré l'exubérance de leurs formes poétiques : à leurs yeux, l'Être subsiste sous des apparences éternellement mobiles et éternellement renouvelées, comme la mer sous les vagues fugitives qui strient à jamais sa surface. Il reste à juger ce que peut valoir pour notre temps l'idée divine à ce point affaiblie.

Parti de conceptions si fausses sur la divinité et ses rapports avec les créatures, M. Salvador accepterait-il tels qu'ils sont les faits mémorables que le livre sacré met en tête de l'histoire de l'homme ? Il ne faut pas y compter. Les premiers chapitres de la Genèse, qui, en quelques paroles, contiennent sur la nature humaine, sa liberté et sa condition présente ici-bas, plus de vérités que la philosophie n'en a jamais découvert, doivent être dénaturés par l'écrivain. De rechef, le fervent ami de la lettre ne saurait s'empêcher de la traiter avec mépris en cette occasion, puisqu'elle renverse toute sa manière d'envisager la vie. Si M. Salvador n'était pas aveuglé par son système, il verrait que le *mythe* de l'Édon est absurde dans sa théorie. Ce récit prétendument mythique déclare que l'homme, sorti sain des mains de son Créateur, devient malade par sa propre faute, entraîne le malheur de sa postérité, et rencontre désormais dans sa carrière sur la terre des obstacles et des gênes qui n'exis-

(1) *Paris, Rome et Jérusalem*, t. I, p. 306.

Digitized by Google

taient point au commencement. M. Salvador, de son côté, nous déclare que la faiblesse et le péché descendent de la limitation de la créature, de l'imperfection variée qui affecte tout ce qui vient de naître, tant les existences célestes que les terrestres. « Si Adam, dit-il, n'avait pas reçu de Dieu la faiblesse première, s'il n'avait été que fort, Adam n'aurait pas succombé. Quand une maladie éclate, l'acte qui la décide n'est jamais le vrai commencement: on doit l'attribuer avant tout au principe maladif dont elle a été précédée..... Sous toutes les formes, l'homme a été destiné à reproduire l'arbre qui porte réunis sur un même tronc la connaissance du bien et la connaissance du mal, l'avantage et l'inconvénient, la qualité et le défaut, et qui par ce motif, conduit tout droit aux vraies conditions ou à l'arbre pratique de la vie » (t. II, p. 254 et suiv.). Après cette interprétation, l'auteur de *Paris, Rome et Jérusalem*, félicite la Genèse d'avoir tué le Dieu du mal, d'avoir arraché la fatalité et enseigné à l'homme qu'il dépendait de lui de réduire le mal sur la terre, qui n'est pas maudite. (Idem, p. 254.)

Libre à M. Salvador d'admettre, à la suite de la pléiade panthéiste d'Allemagne, le mélange nécessaire et éternel du mal et du bien chez l'homme : mais alors qu'il cesse de nous vanter le monument des Écritures, qu'il cesse même de nommer la liberté morale. Si l'homme, en tant qu'être limité et déterminé, ne peut métaphysiquement se concevoir comme sain et parfait dans son genre, si son existence enveloppe nécessairement un principe maladif, la liberté morale est détruite en sa racine, et Dieu, qui se limite dans sa créature, est la vraie cause du mal. Les seules alternatives d'une pareille philosophie sont l'identité du bien et du mal, ou un véritable manichéisme. Dès lors il ne paraît pas qu'on puisse tenir le langage suivant, que M. Salvador prête au Dieu créateur s'adressant à l'homme : « Si tu vas d'abord de chute en chute comme un enfant, et si la première de tes chutes t'a été dépeinte sous les couleurs les plus vives, c'est afin de te tenir avisé, c'est pour que la douleur ou la honte du choc t'enseigne à te redresser sans autre secours et à marcher finalement comme un homme. » Comment concevoir la honte ici et pourquoi conseiller le bon usage de l'expérience? Un pareil conseil n'est intelligible qu'à la condition que l'être raisonnable, céleste ou terrestre, ne rencontre pas une cause perpétuelle et déterminante de chute dans le fait de son existence; mais la définition de cette existence impli-

Digitized by Google

quant une imperfection correspondante, le mal ne s'évitera que par l'anéantissement : le principe maladif étant mêlé à l'essence, la maladie prévaudra et l'on n'en restreindra jamais les ravages. Dans la doctrine dont il s'agit, l'amélioration est inexplicable et le progrès vers la perfection un non-sens.

Mais, grâces au Ciel! cette aberration désespérante n'est pas ce que nous croyons de nous-mêmes et de l'œuvre de Dieu : ce n'est pas l'enseignement des Écritures inspirées. Oui, l'homme pouvait éviter la chute dans l'Éden et à jamais, et Dieu n'exigeait pas que sa créature se perfectionnât par la connaissance pratique du mal et de l'erreur. Au contraire, tout était bon dans l'homme innocent, et l'œil de l'ange n'y eût pas aperçu de germe de corruption. Un court examen du texte divin le démontre avec surabondance. Selon la foi antique des Hébreux, il appert que la production des êtres limités n'entraîne pas le mal comme conséquence nécessaire, car Dieu appelle *bonne* chaque œuvre de sa volonté, et *très-bon* l'ensemble excellent de ces œuvres. Il appert de même que le mal n'émane pas des conditions naturelles de l'homme, puisque le serpent tentateur est représenté faisant effort pour entraîner sa victime. Adam désobéit en péchant à la volonté de Dieu formellement exprimée : or, il répugne que le commandement de Dieu ne soit pas en parfaite harmonie avec la nature qu'il avait créée. Enfin l'anathème porté sur l'homme et la femme, leur expulsion du lieu de délices, la malédiction qui frappe la terre elle-même où l'homme est condamné à épuiser ses forces, ne sont point données comme la déclaration pure et simple des conditions pratiques de la vie, mais comme une punition qui a le péché et l'abus de la liberté pour cause. En un mot, la chute des premiers parents, avant d'être une douloureuse expérience, nous est dépeinte comme une faute contraire à la volonté divine, à la nature humaine, et le plus affreux des malheurs. Elle proclame d'ailleurs au plus haut degré la liberté, la responsabilité de la créature raisonnable, liberté et responsabilité toujours confessées dans tant de passages de l'Écriture ancienne tels que les paroles de Dieu à Caïn jaloux, le cantique de Moïse, la loi, les exhortations de Josué, les sentences des psaumes et des livres sapientiaux, l'Ecclésiastique, etc. — Le début de la Bible qui jette les bases de la révélation en même temps qu'il pose la réalité d'un état de l'homme supérieur à celui de la vie présente, est la condamnation la plus formelle de toute

Digitized by Google

la doctrine de M. Salvador, et par un juste retour, l'illustre Juif ne peut pas trouver dans les Écritures entières d'endroit plus incohérent et plus revêche au point de vue de son symbole.

Il est pour le moins aussi étrange de contempler, de quelle façon M. Salvador traite la grave question de l'unité de la race humaine qui ferait le second article du quaternaire enseigné dans les livres bibliques et dont il reproche au christianisme de n'avoir point su démêler les conséquences. Le fait de la fraternité réelle de tous les hommes, descendus d'un seul père qui est Adam, est posé nettement par le grand législateur du Sinaï. C'est un beau titre de gloire d'avoir rappelé cette vérité féconde au milieu de la nuit morale qui couvrait le globe il y a trente siècles. Il en résulte l'union et l'égalité de noblesse de toutes les familles d'hommes. Cela est admirable, parce que cela donne une base positive aux droits et aux devoirs légitimes de toutes les nations, et je conçois que M. Salvador s'en autorise pour étayer son idée messianique sur la confédération prochaine des peuples vrais. Mais arrivé là, l'esprit de l'auteur se trouble : il appréhende les discussions journalières de la science, auxquelles, bon gré mal gré, il importe que le document biblique satisfasse. Dans la fausse généralité de vues qu'il embrasse, il est poussé forcément à affaiblir ou à nier toutes les affirmations catégoriques de l'Écriture, celles-là même qu'il se glorifie de poser à la base de la société fille de ses rêves. Et sous cette impression, il écrit le passage qui suit : « On est libre, parfaitement libre de supposer que, au lieu de remonter à un seul et même individu, la race humaine est émanée de plusieurs hommes primitifs qui seraient apparus dans des conditions différentes et à des distances éloignées. Mais faudrait-il admettre cette opinion comme incontestable, elle n'altère en rien ni l'intérêt, ni la majesté du premier principe social personnifié dans l'Adam juif. Soit que cette unité humaine, cette unité primitive ou de nombre ait une réalité matérielle, soit qu'on la prenne seulement pour une fiction morale, pour une pure conception de la pensée, nul ne peut s'y tromper. Le sens naturel et la portée de l'image sont de tous les temps, de tous les lieux. Elle reste aussi à l'abri des abus de l'esprit que des abus de la lettre » (t. I, p. 352). M. Salvador parle-t-il sérieusement à son lecteur? Le devoir de la fraternité humaine suppose-t-il que les hommes sont égaux en origine et frères par le sang, ou ne le suppose-t-il pas? Et le fait n'étant pas établi avec une certitude dogmatique, comment soutenir l'obligation pratique de la fraternité?

Digitized by Google

Si l'auteur s'en remet pour le fait à la libre discussion de la science, qu'il ne nous parle plus de devoir jusqu'à ce que cette science ait fourni la conclusion. Or la conclusion est loin d'être à son terme. Les plus savants naturalistes et linguistes de notre âge disent à ce sujet le pour et le contre, et il n'y a qu'une chose certaine au moment où j'écris, c'est que la science est incapable de décider la question d'une manière inattaquable. Rappelons même, en cette occasion, que jamais il n'a été plus nécessaire de maintenir le fait biblique de l'unité des races humaines, en présence de l'extrême liberté de doctrine qui règne en histoire naturelle. La transformation graduelle des espèces organisées compte de nombreux partisans; combinée avec la séparation primitive et l'inégalité des ancêtres du genre humain, cette théorie est fertile en conséquences subversives de la morale et de la civilisation. Les devoirs les plus certains et les nécessités les plus péremptoires peuvent être tour à tour mis en question. La confusion va loin dans cette voie, et n'étaient le bon sens et le cri de la nature, il serait logiquement possible en partant de telle ou telle hypothèse scientifique, d'interdire ou de permettre à l'homme tous les régimes, depuis le régime végétal du Brachmane jusqu'à l'anthropophagie de la Nouvelle-Zélande.

Le troisième et le quatrième terme du quaternaire de M. Salvador, c'est-à-dire le peuple idéal posé en Israël malgré ses fautes, et la promesse faite, en la personne d'Abraham, à toutes les nations de réaliser ce même idéal dans une confraternité universelle, ne me semblent pas exiger une réfutation fort développée. C'est toujours le plagiat illégitime de l'interprétation chrétienne appliquée aux monuments de la révélation. L'auteur de l'hypothèse est toujours enfermé dans la même impasse, à savoir : l'impossibilité de concilier avec les seules forces naturelles une intuition tout à fait explicite de la loi historique, chez Abraham, Moïse et leurs descendants, impossibilité démontrée à tout rationaliste conséquent, mais renforcée encore dans le système qui veut que la vérité soit indéfiniment développée sous ses formes successives à l'aide de tous les éléments de l'humanité. En faisant descendre l'idéal dans l'existence politique du peuple qu'il place comme type suprême, M. Salvador heurte la nature des choses. A côté du rachat des âmes opéré par la mort de Jésus-Christ, M. Salvador est contraint de poser la Rédemption de l'idée politique opérée dans la catastrophe des Juifs. Ceux-ci auraient succombé pour la loi,

Digitized by Google

pour son indépendance et celle de la vraie constitution des nations. Ce calque de la conception chrétienne suppose que les Juifs forment le peuple parfait, comme le Messie est la victime parfaite et sans tâche. Mais ce peuple ne se trouvera jamais. Nous savons que le dogme révélé, quelle que soit l'époque où il est manifesté aux hommes, demeure avec la raison elle-même, la lumière de l'intelligence et la loi supérieure de la conduite pour tous les temps. C'est là un idéal immuable, vers lequel il faut tendre à jamais. De plus, cet idéal n'est pas réalisé complétement dans la société religieuse la plus orthodoxe, et l'Église catholique n'a point la prétention de l'accomplir parfaitement en ce monde. Mais historiquement parlant, il n'y a pas, il n'y aura jamais de peuple idéal. Le raisonnement que M. Salvador oppose à tort à l'Église, quand il dit que les Christs, les racheteurs religieux de l'humanité, sont en nombre indéterminé, je le lui oppose à mon tour à propos de l'organisation et des perfectionnements de la cité terrestre, où chaque nation peut apporter sa pierre. L'histoire nous montre que les agglomérations d'hommes ont présenté à différents degrés et sous divers aspects les avantages attachés à l'existence politique. Dans cet ordre où l'activité humaine se déploie librement, le progrès est essentiellement multiple, il peut venir de tous les côtés, et les nations l'accomplissent en général d'une manière simultanée. Tel peuple brille par la fermeté avec laquelle il maintient le principe de la loi, cet autre par la culture de la parole et des arts, un troisième par l'initiative individuelle du citoyen, par le travail et l'activité commerciale, un quatrième par la grandeur de ses desseins et la magnanimité qui lui fait tout sacrifier pour la chose publique. Aucun n'a le droit de revendiquer le privilége d'avoir seul consacré à ce sujet tous les principes essentiels et de leur avoir donné dans sa vie un développement proportionnel à leur importance. Il est certain que les grandes vérités consignées dans le canon hébreu, telles que l'unité de Dieu, la dignité de l'homme créé à la ressemblance de son Créateur, le Décalogue, l'origine identique de toutes les races, donnent sous plusieurs rapports une incontestable supériorité à Israël, mais sans préjudice de toutes les inégalités et restrictions que comportaient la situation géographique, les habitudes et le caractère de la nation, la mission spéciale qu'elle avait reçue d'en-haut, et les modifications qu'elle imprimait volontairement à son régime politique. En cette matière, l'application des vérités générales à la constitution, à la vie nationale, la pra-

Digitized by Google

tique en un mot, est de la plus grande valeur. C'est ainsi que les annales des Hébreux offrent une série de vicissitudes qui les a fait apprécier sévèrement des juges rationalistes. « A part la supériorité de son culte, dit M. Renan, le peuple Juif n'en a aucune autre. C'est un des peuples les moins doués pour la science et la philosophie; parmi les peuples de l'antiquité, il n'a une grande position ni politique, ni militaire. » (*Mém. sur le Monothéisme sémitique*, p. 220.) On pourrait alléguer sans redouter beaucoup de contradicteurs, qu'il n'est pas de peuple qui ait plus mal usé du trésor renfermé dans ses traditions nationales que le peuple Hébreux. Dans ce qui constitue les tendances régnantes et les habitudes civiles ou politiques modernes, il se rencontre des influences humaines fort variées, et il serait malaisé de faire la part équitable qui revient aux diverses civilisations de l'antiquité. Certes, la Phénicie, la Grèce, l'Étrurie, l'Empire romain, les barbares de la Germanie eux-mêmes nous ont tous fourni leur contingent de maximes, de traditions ou d'exemples, et nous en convenons, nous autres croyants, qui pouvons nous glorifier des bienfaits versés sur l'Europe par dix-huit siècles de christianisme, tandis qu'on peut affirmer de M. Salvador qu'il a ici contre lui toutes les spéculations actuelles sur l'histoire.

Au résumé, l'hypothèse de M. Salvador décapite la Bible en lui enlevant, à partir de la formation d'Adam, ses continuels rapports avec une existence de l'homme supérieure à celle de ce monde. Absorbé par la confédération des tribus d'Israël, l'auteur n'a pas l'air de soupçonner que le peuple juif n'est qu'un épisode, grand, capital même, mais enfin un épisode dans l'organisme historique décrit par le livre divin. Il oublie que le principe de l'unité de Dieu, cette base incomparable de toute doctrine en Israël, est posé bien avant Moïse, ainsi que l'a démontré l'examen des langues sémitiques à nos plus doctes critiques modernes. Il ne considère pas que le récit de la création, la promesse faite au moment de la chute et successivement éclaircie dans la famille d'Abraham, le déluge, la vie typique de Job et des principaux patriarches, et tous les événements qui surviennent durant un intervalle de trois ou quatre mille ans avant Moïse, ont un caractère général d'abord, supérieur ensuite, qui dépasse infiniment les annales de Juda considéré comme peuple au milieu des autres peuples. Dans ce même Juda, il ne voit pas que la partie figurative, le sens des cérémonies, des observances si étranges de la loi, le langage des prophètes,

Digitized by Google

sont inspirés par une pensée plus haute que les pures nécessités de l'existence sociale, soit dans la Jérusalem d'autrefois soit dans le Paris moderne, et qu'ils sont inexplicables de ce point de vue restreint. En faisant des Juifs le peuple-Christ immolé pour l'indépendance de la loi, il substitue le système à l'histoire, qui nous dépeint les Juifs durs de cœur, enclins aux choses sensibles, oublieux de leurs livres sacrés, longtemps portés à l'idolâtrie la plus effrénée, et plus tard, après l'épuration de Babylone, devenus fidèles au monothéisme, se révoltant contre les Romains, non pas tant parce qu'on choque leurs principes religieux que parce que la nation unanime, depuis les docteurs jusqu'à la populace ignorante, croyait à l'accomplissement des temps messianiques, et espérait qu'un envoyé surnaturel lui donnerait de prévaloir sur tous ses ennemis. Sous ce rapport, le sens de la catastrophe de Jérusalem est décisif : les Juifs, au moment où ils succombent en tant que nation indépendante, proclament à la face de la terre que l'époque du Messie est venue et qu'on est arrivé au terme tant attendu. En effet, c'était alors le moment d'accomplir la mission que leur attribue M. Salvador, si la Providence la leur avait confiée. Mais après cela ils se dispersent ; comme peuple leur action sur le monde disparaît ainsi que leur rôle social, car ce genre d'influence suppose qu'on constitue un corps politique. Mais s'ils ne sont pas et n'ont jamais été un Peuple-Christ, ils restent d'immortels témoins de la révélation, leur rôle religieux dure toujours par le témoignage, et à ce point de vue leur destinée est loin d'être accomplie.

Il ne serait pas dans la nature de ce recueil que je poursuivisse la pensée de M. Salvador dans tous les développements qu'il lui donne, et déjà j'appréhende d'avoir dépassé les bornes; je ne réfuterai donc pas en détail les chapitres sur la fausse situation de toutes les branches issues de la religion des Écritures, ni l'exposé des encouragements que chaque hérésie et chaque révolution frappant l'Église donnaient à la synagogue, ni les raisons que l'auteur pense en donner d'après l'analyse des faits anciens et des faits nouveaux. Il faudrait disserter longuement sur des points d'histoire, entreprendre un livre et éclaircir certaines confusions qui reviennent toujours. Il paraît invraisemblable qu'un lecteur quelque peu instruit s'y laisse prendre : le nœud des difficultés n'est guère embarrassant à débrouiller, et j'espère que les principes rappelés comme ci-dessus pourront y être de quelque utilité.

Digitized by Google

L'ouvrage de M. Salvador n'a pas une forme populaire, malgré les pages vraiment éloquentes qu'il contient ça et là, et nous espérons, de ce chef, qu'il ne sera pas goûté des lecteurs capables de se laisser éblouir. Pour les autres, ils sauront bien apercevoir, quand il y a lieu, les oublis étranges et les préoccupations constantes de M. Salvador; ils ne liront pas sans fruit son ouvrage, où les vues originales abondent avec des aveux précieux à recueillir, et qua par là même est très-propre à jeter des lueurs inattendues sur plusieurs côtés de la controverse chrétienne. J'espère que l'exposé ssez étendu que j'ai donné de la trilogie pourrait au besoin orienteri cette classe de lecteurs. D'autre part, il n'y a pas d'intérêt à discuter l'essai de transformation que M. Salvador applique aux dogmes catholiques. Qui serait de force à prendre une telle tentative au sérieux? L'auteur n'a point ici le mérite d'originalité que je lui reconnais volontiers ailleurs; depuis soixante ans, il est de bon goût parmi plusieurs écoles, d'expliquer, d'interpréter, de modifier rationnellement les mystères, le tout au détriment des vérités qu'il importe le plus de connaître, et sans l'ombre d'avantage pour la philosophie. Nous laisserons donc à l'écart la transformation de la Trinité chrétienne, celle du péché originel, de la Rédemption et de l'Eucharistie, la déification de la Vierge Marie, etc. De tout ce que M. Salvador exprime sur ces différents sujets, il n'y a qu'une chose à dire, c'est qu'il ne connaît pas l'enseignement de l'Église, ou qu'il ne veut pas le connaître. Rappelons seulement combien il est singulier, pour un homme qui ignore à ce point les rapports mutuels des cités terrestre et céleste, de reprocher à la résurrection de la chair, d'entraîner la confusion du temporel et du spirituel. La thèse opposée est incontestablement plus facile à soutenir, car si le corps fait pour jamais partie de la personne humaine, il acquiert une dignité inattendue, et la société temporelle où le corps tient tant de place, devient digne d'égards particuliers. Platon, qui ne connaissait pas la résurrection de la chair commettait assez logiquement tout le gouvernement de la république à ses prêtres philosophes.

Dans ce qui précède, j'ai tâché de noter succinctement l'impuissance de l'hypothèse embrassée par M. Salvador devant la raison et devant l'histoire, en attaquant les bases sur lesquelles elle repose. Il est sûr que cette doctrine ne soulagera pas le monde des douleurs qui l'accablent. Mais ce qui est condamné de la raison et de l'histoire a parfois une déplorable puissance, et dans cette sorte

Digitized by Google

de christianisme retourné ou d'antichristianisme qu'imagine l'illustre écrivain, il ne manque pas d'indices alarmants pour les temps qui vont s'ouvrir. Toutes les attaques qu'a subies tour à tour le catholicisme romain, de l'islamisme, du schisme grec, du protestantisme, de l'incrédulité du XVIIIe siècle, du socialisme de nos jours, sont enregistrées par M. Salvador comme autant de consolations et d'espérances providentiellement envoyées à la synagogue qui crucifia Jésus-Christ. On sent sous la modération apparente des formes, que le livre intitulé : *Paris, Rome et Jérusalem*, est dû à une pensée avant tout, par-dessus tout, hostile à l'Église. Il y a là comme une conjuration générale de toutes les doctrines contre l'édifice divin. L'obstination du critique dans cette voie est si caractéristique qu'elle éveille l'attention du lecteur le moins préoccupé. Nous signalons ce point de vue qui jette sur toute l'œuvre et sur le temps qui l'inspire de sinistres lueurs. Le Père Dechamps l'a saisi avec son éloquence ordinaire, dans une note de son dernier ouvrage sur *La question religieuse* (1), et n'était l'étendue même de ce travail, nous voudrions dédommager le lecteur qui nous a suivi jusqu'à présent, en reproduisant les paroles du savant Rédemptoriste. Nous nous contenterons d'insérer, en terminant, les expressions rigoureuses mais trop justifiées du célèbre prédicateur à propos de la ville sainte, que M. Salvador veut replacer à Jérusalem et dans laquelle, sous le nom d'Être, l'esprit humain lui-même serait adoré :

« C'est le temple de ce dieu futur que M. Salvador place au centre de la ville aux cent portes consacrées à Moïse, à Jésus, à Mahomet, à Brahma, à Bouddha, à Voltaire, à Rousseau, à tous les organes du *Grand-Esprit*... humain, et c'est ainsi qu'il scelle *l'alliance* de toutes les erreurs et de toutes les vérités méconnues, sur l'autel de la divinité nouvelle.

» M. Salvador aurait-il donc lu ces paroles écrites il y a trois ans :

« Dieu est Dieu, dira-t-il aux Juifs, et Moïse fut son prophète ; Dieu » est Dieu, dira-t-il aux musulmans, et Mahomet fut son prophète ; » Dieu est Dieu, dira-t-il aux Indiens, aux Chinois, aux Tartares, et » Brahma et Bouddda furent ses prophètes ; Dieu est Dieu, dira-t-il aux » chrétiens de toutes les nations, et comparant avec blasphème le Roi » des siècles aux hommes vaincus par le temps, Dieu est Dieu, leur » dira-t-il, et Jésus fut son prophète ! J'apporte au monde *la bonne nou-*

(1) Tome II, note 9e.

Digitized by Google

» *velle* de la paix, mais pour la lui donner, je viens déclarer la guerre à » ceux qui ne voudront pas de la grande unité dont je suis la source. » Je suis l'Esprit des Christs et des Prophètes; qui n'est pas pour moi » est contre moi.

» L'entendez-vous le révélateur du mensonge? L'entendez-vous le » faux christ, l'envoyé du grand mot vide qu'il appelle Dieu? Grand mot » vide, sans aucun doute, puisqu'il exprime toutes les contradictions » de l'esprit humain, toutes les prétendues révélations du *moi* divinisé; » grand mot vide, manifestement, puisque, semblable au panthéon de » Rome païenne, il reçoit tous les dieux, même le Dieu vivant, pourvu » qu'il se place au niveau des morts! C'est qu'au fond, l'Antechrist, » véritable fondateur de la dernière idolâtrie, ne s'appuiera sur le nom » de Dieu que pour prêcher le mépris de Dieu : *Extolletur supra omne* » *quod dicitur Deus*, et renouvellera la grande théocratie païenne par la » confusion des deux puissances, et par *l'apothéose de l'homme seul :* » *Ostendens se tanquam sit Deus*, donnant ainsi au panthéisme cette per- » sonnification puissante, théurgique et populaire qui lui manquait en- » core. — Le voilà l'antichristianisme dans sa dernière forme. Il sera, » en même temps, le dernier empire antichrétien dont le chef fera » partout la guerre à l'Église qui seule lui résistera et qui sera par » conséquent seule hypocritement persécutée au nom de la tolérance » universelle! »

CH. DE LAVALLÉE-POUSSIN.

Digitized by Google

HISTOIRE NATIONALE.

—

LOUVAIN MONUMENTAL,

Par M. E. VAN EVEN (1).

Il y a quelques semaines, la Bibliothèque royale de Bruxelles, toujours empressée d'enrichir ses collections nationales, acquérait à un prix relativement élevé, une curieuse vue panoramique de la ville de Louvain, gravée en bois vers le milieu du XVIe siècle. Cette estampe, œuvre jusqu'ici inconnue d'un artiste flamand de cette époque, mesure en longueur 3 mètres 65 centimètres et retrace, dans ses moindres détails, la cité tout entière avec ses églises, ses monastères, ses tours, ses édifices de toute nature, telle qu'elle devait apparaître aux yeux du haut de la montagne avoisinant la porte de Bruxelles. Nous ne connaissons aucune planche représentant d'une manière plus saisissante, plus vraie l'aspect d'une de nos grandes villes flamandes à la sortie du moyen-âge. Le plan de Bruges à vol d'oiseau, par Marc Gérard, et celui d'Ypres, sont loin d'avoir le cachet de celui dont nous parlons. Exacts comme œuvres géométriques, ils sont du plus grand secours à l'historien, au topographe, mais ils satisfont moins celui qui demande à voir une ville d'autrefois telle qu'elle se présentait réellement aux regards du voyageur. Or, notre planche de Bruxelles offre ce grand intérêt de donner une vue fidèle, exacte comme une photographie, de l'antique capitale du Brabant. une vue qui embrasse la ville dans toute sa longueur depuis la tour du Verloren-Cost jusqu'au couvent des Célestins d'Héverlé.

Certainement, en y regardant de bien près, on pourrait reprocher à l'artiste d'avoir omis quelques détails d'architecture dans le dessin des tours ou des fenêtres de l'Hôtel-de-Ville, tracées à l'arrière plan; on lui demanderait encore volontiers un peu plus de perspective aérienne; mais à cette époque, la taille en bois n'en était pas encore venue à lutter de finesse avec le burin des graveurs : ses traits, rudes et accentués, devaient se borner à rendre les masses; mais aussi, était-elle éminen-

(1) *Description historique et artistique de tous les édifices civils et religieux de la ville de Louvain.* Louvain, C. Fonteyn, un vol. in-4° à 2 col. de 356 pages avec 112 planches gravées sur pierre. — Prix : 40 fr.

Digitized by Google

ment propre à reproduire les dessins largement tracés, tels que l'artiste les exécute d'après nature.

Nous avons donc devant nous un croquis exact, pittoresque de l'une de nos grandes villes sous le règne de Charles-Quint. A cette époque, l'antique capitale du duché de Brabant, quoique déchue, offrait encore le même aspect qu'elle dut avoir pendant le moyen-âge, au temps de sa plus grande prospérité!

Louvain, était alors une des plus importantes cités de Belgique; aujourd'hui, elle n'est plus qu'au second rang, et cependant elle est plus grande, plus belle et plus riche peut-être qu'elle ne l'était à l'époque de sa plus haute splendeur. Mais la richesse d'une société, d'une commune se manifestait alors d'une tout autre manière qu'aujourd'hui.

Cette ville que nous avons là devant nous, en effigie, et qui n'est plus qu'une ville secondaire, a joué un grand rôle dans notre histoire. Antique capitale du Brabant, berceau des ducs, commune industrielle et remuante, puis séjour de la science et des arts, Louvain possède des annales aussi intéressantes, aussi glorieuses qu'un grand nombre de cités illustres. Elle a eu ses révoltes, ses tribuns; elle a brillé par une étonnante prospérité, elle montre avec orgueil des monuments magnifiques; en un mot, elle a un passé et des souvenirs qu'envieraient bien des capitales.

Aussi, la vieille cité a-t-elle eu de bonne heure de nombreux historiens. Depuis Molanus — que nous avons eu le bonheur de retrouver — jusqu'aujourd'hui, il y en a une belle série. Les ouvrages de Gramaye, de Juste-Lipse, de Divæus, et l'histoire de M. Piot sont des travaux qui honorent une ville.

Il restait pourtant encore quelque chose à faire : c'est l'histoire de la ville par les monuments avec la représentation fidèle des édifices, des objets d'art; de tout ce que la ville possède de souvenirs de sa vie d'autrefois.

C'est là ce que M. Van Even a entrepris. Travailleur infatigable, dévoué jusqu'à la passion à la gloire de sa ville natale, et pouvant, par sa position, compulser à son gré l'immense trésor des archives, il était mieux que personne à même de mener à bonne fin un travail long, difficile et quelque peu fastidieux. Après plusieurs années de labeur assidu, son livre est enfin terminé, et l'on peut dire que notre histoire nationale compte un bon livre de plus.

Tout d'abord, nous le féliciterons du titre qu'il a donné à son ouvrage. Nous croyons, comme lui, que l'histoire d'une ville doit être étudiée principalement dans ses édifices et ses autres monuments artistiques. « Les édifices publics d'une ville, dit M. Van Even, nous montrent de la manière la plus évidente les idées, les goûts, les tendances, les mœurs et les usages de ses habitants. La vie de la population est là tout entière, écrite en caractères symboliques, non sa vie accidentée et fugitive, mais

Digitized by Google

sa vie religieuse, intellectuelle et morale. » Et, ajouterons-nous, en écrivant l'histoire d'une ville, c'est surtout l'histoire de cette vie intime, domestique — si nous pouvons nous exprimer ainsi — qu'il faut faire connaître; les événements auxquels la commune s'est trouvée mêlée en dehors de ses murs font plutôt partie de l'histoire générale du pays. La commune est une famille qui s'est élevée peu à peu, accumulant des biens et des richesses qui sont ses monuments; et plus que tout le reste, ce sont les monuments qui racontent le développement successif, la prospérité, les richesses, la civilisation du peuple qui les a édifiés.

Cependant, avant d'entamer l'histoire proprement dite des monuments, l'auteur consacre un chapitre préliminaire aux origines de la ville. Il traite d'abord de l'emplacement de Louvain avant la formation de la cité.

C'est, comme on voit, commencer l'histoire *ab ovo*, car elle remonte au temps même du déluge. Dans ce paragraphe très-intéressant, mais dont les développements nous paraissent un peu trop affirmatifs, il discute la constitution primitive du sol et considère, d'après l'abbé Mann, le bassin Lovanien comme ayant été occupé par les flots de la mer à une époque qu'il ne semble pas faire remonter beaucoup au-delà des temps historiques. A l'appui de cette assertion, il cite pour exemple la ville de Thérouanne qui, située actuellement à plus de douze lieues de l'Océan, est désignée dans un diplôme de 1166, comme une ville bâtie près de la mer; Bruges et Damme, qui furent des ports jusqu'au XIIIe siècle.

Ces exemples sont peu concluants. En 1166, la distance de douze lieues pouvait être considérée comme proche de la mer, relativement à l'étendue des territoires à cette époque. Les villes étaient rares encore; de vastes forêts, d'immenses campagnes incultes couvraient le pays qui fut plus tard le florissant comté de Flandre : on peut très-bien avoir, dans un diplôme, daté de loin, parlé de Thérouanne, comme d'une ville située dans la partie du pays qui avoisine l'Océan, ou de la ville la plus voisine de l'Océan, sans que l'on puisse inférer rigoureusement du terme, que la ville même était située à une courte distance de la mer.

Si Bruges a été jadis un port florissant, il ne s'en suit pas davantage que la mer ait baigné ses murs; jamais, du reste, cette assertion n'a été émise, que nous sachions : le véritable port d'embarquement des marchandises que Bruges, au temps de sa splendeur, expédiait jusqu'en Orient, ce port était la ville de Damme, qui jusqu'au XIIIe siècle, environ, communiquait avec la mer par un petit bras de l'Escaut déjà changé en canal et endigué à l'époque où Dante traversa la Flandre.

Nous insistons un peu sur ce sujet parce que l'on a émis de nombreuses erreurs et commis des exagérations évidentes au sujet des faits et gestes de l'Océan sur le sol de la Belgique. Qu'il y ait eu, depuis les temps historiques, des changements dans l'hydrographie du pays, nous

Digitized by Google

ne le nions point; mais ces changements ne se sont produits qu'à de faibles profondeurs sur les côtes ou aux bords du grand Delta, formé par la réunion de la Meuse, de l'Escaut et du Rhin, et encore ont-ils, la plupart du temps, eu pour cause probable les travaux exécutés par les hommes par suite de l'endiguement des îles de la Zélande.

Mais nous ne croyons pas que l'on puisse admettre que jamais la mer se soit avancée à Thérouanne, moins encore jusqu'à Louvain ou à Tongres, comme l'ont avancé sérieusement des historiens de bonne foi, mais, selon nous, fort crédules.

Nous dirons un mot encore de l'étymologie du mot Loven, Louvain, donné par M. Van Even. « Cette dénomination, dit-il, est composée de deux vocables teutoniques, *lo* ou *loe*, forêt, et *venne* ou *vene*, lacs, marais, et elle démontre, à la dernière évidence, continue-t-il, que notre sol était au IXe siècle encore couvert d'arbres sur les hauteurs, et d'eaux stagnantes dans plusieurs endroits de la plaine. »

L'auteur ne s'avance-t-il pas trop en basant un fait historique, matériel, sur une étymologie qui est peut-être assez contestable? En effet la formation du mot *Loevene*, des deux vocables *lo* et *venne*, n'est pas plus certaine que celle de *Brug op zenne*, pour *Brussel*, et *den 't werf* ou *Hand werpen*, pour *Antwerpen*. Elle est ingénieuse, elle offre même un certain air de probabilité, mais elle peut être sérieusement contestée.

Nous avons, quant à nous, quelque peine à admettre la composition du mot *Loven* des deux racines *lo* et *ven*; nous croirions plutôt que ce mot est lui-même un radical. En effet, on le retrouve dans plusieurs autres noms de localités, tels que Lovendegem, Lovendael, Lovenjoul, Lovenich (près de Cologne), Lovesheim, etc. Or, en admettant que Loven signifie *marais de la forêt*; il faut admettre que Lovendegem, par exemple, se compose de trois vocables: *Lo*, forêt, *ven*, marais, et *ghem* (heim), demeure; ce qui signifierait *demeure du marais de la forêt*. Il en est de même de *Lovendael*, *vallon du marais de la forêt*. Ces appellations topographiques, on doit en convenir, seraient assez compliquées.

Forstemann (Alt. Namenbuch, T. II) pense que le mot *Lovanium* n'est pas d'origine teutonique; M. Grandgagnage ne l'explique point. Les noms de lieux formés de la racine *Lov* ou de son analogue *Lob* sont très-nombreux; leur étymologie n'a pas encore été expliquée d'une manière satisfaisante. Il est du reste assez remarquable que l'étymologie de la plupart des noms de nos grandes villes est encore inconnue.

On nous dira que nous commençons bien tôt à faire des critiques. mais nous ferons remarquer que l'ouvrage dont nous nous occupons traite surtout de l'histoire monumentale et que les assertions émises quant à l'histoire géologique et à l'étymologie ne sont point personnelles à l'auteur : elles avaient déjà été avancées par d'autres écrivains. Nous faisons la même observation au sujet des conjectures de l'auteur sur les origines de la ville, sur la discussion entamée à propos

Digitized by Google

de l'emplacement de la bataille gagnée par Arnulf sur les Normands vers 891. M. Van Even ne pouvait pas espérer de porter, dans ces ténèbres historiques, plus de lumière que les historiens ses prédécesseurs; il devait se borner à rapporter leurs conjectures et à discuter leur degré de probabilité.

La véritable histoire de Louvain débute au XIe siècle avec Lambert-le-Barbu, comte de Louvain, qui commença probablement la première enceinte de la ville. L'auteur donne, avec les plus grands détails, l'histoire successive des portes, des tours et des autres constructions qui garnissaient ces premiers murs. Ces détails sont extraits de pièces existant aux archives et sont du plus grand intérêt pour l'histoire locale.

Dès le XIIe siècle, la ville de Louvain s'accrut avec une prodigieuse rapidité. « Nos premiers souverains, dit M. Van Even, qui affectionnaient, en général, le séjour de Louvain, n'avaient cessé d'y favoriser l'industrie et le commerce. » Les franchises accordées aux habitants par tous les ducs de Brabant depuis Henri Ier jusqu'à Jean III, y développèrent une prospérité telle qu'au bout d'un demi-siècle, la première enceinte se trouva trop étroite; on recula quelque temps devant les difficultés et les frais énormes que nécessitait la construction de nouvelles murailles englobant les faubourgs établis en dehors des murs primitifs. Cependant on s'y résolut définitivement après la tentative heureusement avortée du comte de Flandre, Louis de Mâle, en 1356. L'année suivante, on commença les travaux, qui furent achevés en 1360.

Cette nouvelle enceinte est un des travaux les plus vastes de cette époque et offre une preuve éclatante de la puissance et de la richesse de notre première commune brabançonne. Louvain avait près de 50,000 âmes, chiffre énorme, que peu de villes atteignaient alors en Europe. Les murs avaient un développement de 7,125 mètres et en quelques endroits la hauteur des remblais, l'élévation des tours, la force des bâtisses étaient vraiment extraordinaires. L'auteur fait l'histoire de cette immense construction avec des détails aussi précis que s'il s'agissait d'un travail exécuté l'année dernière. Il vous dira, d'après les documents authentiques, les noms des membres des commissions qui y présidèrent, ceux des entrepreneurs, les prix qui ont été payés pour chaque partie des travaux, les mesures financières par lesquelles on se procura les sommes considérables que ces travaux exigèrent.

Ces détails sont extrêmement curieux et nous donnent une haute idée de la puissance, de la virilité de ces vieilles communes belges écloses au souffle d'institutions libres et populaires. Nous doutons qu'aujourd'hui même on trouverait une ville de 50,000 âmes assez riche pour exécuter, avec ses propres ressources, une pareille entreprise. Les ruines de ces murs existent encore en grande partie, et en admirant leurs fondements vigoureux, leur masse imposante, on s'étonne tout autant qu'à

Digitized by Google

la vue des cathédrales et des hôtels-de-ville élevés par ces puissantes ruches humaines que l'on appelle les communes du moyen-âge.

La florissante cité, en construisant une enceinte d'un périmètre aussi vaste, avait circonscrit dans cette étendue des champs, des vignobles, des prairies, en un mot de grands espaces où pourrait se développer une population de 200,000 âmes. Elle pouvait légitimement prévoir, à l'époque de la construction des murs, qu'un jour elle atteindrait à ce chiffre. Mais la prospérité de Louvain ne dura guère : sous le règne malheureux de Wenceslas, elle commença à décliner ; et plus tard au XVIe siècle la peste, la guerre, les troubles achevèrent complétement la décadence.

Après avoir fait l'histoire de l'agrandissement successif de la ville, l'auteur consacre un paragraphe à la topographie générale et à la statistique, et il entame l'historique des rues et des places. Ce travail long et minutieux a dû nécessiter d'immenses recherches : l'auteur dit avoir compulsé au-delà de 3,000 chartes et lettres du moyen-âge ; nous le croyons sans peine.

Dans ce long itinéraire, on rencontre à chaque pas des objets auxquels s'attachent les souvenirs les plus intéressants. Ici c'est la demeure de l'historien Divæus ; dans cette rue était établie l'officine typographique de Jean Veldener ; cet hôtel est celui où jadis L. Vivès enseignait les lettres grecques ; voilà la maison de Juste-Lipse.

Le deuxième chapitre de l'ouvrage est consacré à l'histoire des monuments civils. Le premier de ces monuments est et devait être le château des comtes de Louvain. Tout le monde connaît ce fameux Château-César dont les ruines existent encore aujourd'hui, cette forte demeure féodale posée comme un nid d'aigle au sommet de la montagne qui domine la ville, ce vieux burg qu'habitèrent longtemps les ducs de Brabant, l'œil sur la vaste commune qui se développait à leurs pieds, et dont ils protégeaient la prospérité toujours croissante. Car c'est une justice à rendre à nos premiers souverains : ils ne considéraient point leur demeure imprenable comme une forteresse d'où ils pouvaient impunément opprimer le peuple qui leur était soumis, ils n'en faisaient pas, ainsi que les burgraves du Rhin, un sûr abri pour recéler le produit de vols et d'exactions commis sur les bourgeois et manants qui passaient à leur portée ; par un hasard heureux, les ducs de Brabant semblent tous avoir compris qu'il vaut mieux régner sur des hommes libres que sur des serfs attachés à la glèbe. Ils accordèrent de hautes franchises à la commune et favorisèrent de tout leur pouvoir, le commerce et l'industrie, sources de la prospérité des peuples.

Avant le XIe siècle, époque présumée de la fondation du château actuel, les comtes de Louvain habitaient un autre château, situé dans l'île de la Dyle, près de l'endroit où s'élève aujourd'hui l'église de Notre-Dame, aux Dominicains. C'est un renseignement inconnu jusqu'ici et dont M. Van Even a trouvé la preuve dans plusieurs pièces des archives ;

Digitized by Google

mais il n'a pas rencontré de détails sur sa construction, son importance, etc.

Le Château-César fut témoin de plusieurs événements; il servit souvent de résidence à nos souverains. C'est là que Charles-Quint passa quelque temps de sa jeunesse et qu'il s'appliqua à l'étude des belles-lettres, sous la conduite d'Adrien Florens, d'Utrecht, professeur de théologie à l'Université et depuis Souverain-Pontife, sous le nom d'Adrien VI.

L'Histoire de l'Hôtel-de-Ville résume, pour ainsi dire, toute l'histoire politique et artistique de Louvain. M. Van Even, qui avait déjà en 1852 publié un volume tout entier sur cet admirable monument, lui consacre ici le chapitre le plus important de son grand ouvrage.

A propos du tableau de la Cène de Thierry Stuerbout, nous nous permettons, une petite remarque. « Nous l'avons rapporté le premier, en 1852, au talent de Stuerbuot et notre attribution a été confirmée par la découverte en 1855, du manuscrit de Molanus. » Cela n'est point tout-à-fait exact. Déjà en 1827, M. Nieuwenhuys, père, avait restauré pour le roi Guillaume les célèbres tableaux de Stuerbout qui ornaient l'hôtel-de-ville, et que la régence eut la déplorable et honteuse faiblesse de vendre au monarque ; M. Nieuwenhuys avait déjà déclaré que la Cène et le Martyre de Saint-Erasme de l'église Saint-Pierre étaient évidemment du maître qui avait peint les premiers. Cette opinion, basée sur une comparaison attentive, il la renouvela en 1842 dans sa Description raisonnée de la galerie de S. M. le roi des Pays-Bas.

Nous ne relevons la petite inexactitude de M. Van Even que pour faire voir combien ont agi légèrement ceux qui sur la foi de quelques paladins esthétiques allemands, accoutumés à se tromper neuf fois sur dix dans leurs attributions, ont fait inscrire en lettres d'or au bas de ces chef-d'œuvres : *Opus Johannis Hemling*, au lieu de s'en rapporter au jugement d'un connaisseur tel que M. Nieuwenhuys, qui parlait en pleine connaissance de cause et après une soigneuse confrontation.

En 1856, lorsque nous publiâmes pour la première fois le renseignement tiré de Molanus qui certifiait que le tableau de la Cène était l'œuvre de Stuerbout, nous engageâmes vivement l'administration à rayer le nom de Hemling et à le remplacer par le nom de l'auteur véritable. Aujourd'hui qu'à ces preuves se joint encore le renseignement authentique, incontestable, la quittance même du peintre, il n'est plus permis d'hésiter. Aussi espérons-nous que justice aura été rendue.

M. Van Even attribue également le Martyre de S. Erasme — et nous sommes de son avis — à Th. Stuerbout. Cependant il ne rapporte aucun document qui établisse ce fait d'une manière positive, car il n'est peut-être pas tout-à-fait certain que le second des *duo altaria*, dont parle Molanus, soit saint Erasme. Nous faisons cette observation, parce que nous avons entendu des connaisseurs émettre un doute à cet égard.

Ces observations paraîtront mesquines pour l'histoire de l'art, dirons-

Digitized by Google

nous, le moindre détail a une importance majeure. Toute l'histoire ancienne de nos peintres était à peu près à refaire. C'est depuis quelques années seulement qu'elle commence à sortir des limbes de l'obscurité. Voilà Stuerbout, par exemple, un nom qui est resté inconnu pendant trois siècles, et qui brille aujourd'hui du plus grand éclat à l'égal des plus illustres noms de notre école primitive. Les tableaux que possède la ville de Louvain sont maintenant des joyaux d'autant plus précieux qu'ils appartiennent au petit nombre d'œuvres *certaines* dont on puisse se servir comme termes de comparaison.

Dans le cours de la description de l'Hôtel-de-Ville et de l'église Saint-Pierre, M. Van Even rencontre en foule des œuvres d'art du plus haut mérite, dont il nous révèle les auteurs ignorés. Ces noms et ces œuvres démontrent qu'il y a eu à Louvain une école puissante d'architectes, de sculpteurs et de peintres, qui peut marcher de pair avec celle de Bruges.

La description des églises de saint Michel, de saint Jacques, de sainte Gertrude, de Notre-Dame aux Dominicains, de saint Quentin et des nombreuses chapelles qui existaient ou qui existent encore, présente une multitude de détails tout aussi intéressants.

Le chapitre IV est consacré à l'histoire des congrégations religieuses, qui furent très-nombreuses à Louvain et dont plusieurs ont produit des hommes remarquables. Le chapitre V comprend les établissements de charité et le chapitre VI l'Université et les autres établissements d'instructions. Ce chapitre est un des plus importants et des plus curieux : c'est un résumé compact de tout ce qui a été publié sur l'Alma Mater. L'histoire de chacun des 43 colléges dont se composait cette célèbre institution, histoire appuyée sur des documents en partie inédits, fait défiler à nos yeux les noms de tous ces grands protecteurs des lettres et des sciences qui contribuèrent si noblement à la gloire de l'Université.

Il nous serait impossible, on le comprend, de donner une faible idée de ce qu'il y a d'intéressant et de curieux dans cette immense quantité de faits dont se compose l'histoire de Louvain. C'est un de ces livres qui restent auxquels on a recours comme à une source, et il figurera avec honneur parmi les meilleures monographies des communes de Belgique.

Parmi les autres édifices civils décrits par M. Van Even, nous citerons le local de la Table Ronde, les Halles, vieux édifice élevé par le florissant commerce de la draperie et où se donnèrent au xve siècle, les premiers cours de l'Université, la Maison des brasseurs, etc.

L'histoire des monuments religieux occupe nécessairement la plus grande place dans l'ouvrage de M. Van Even. Les cathédrales, les églises du moyen-âge sont les plus splendides fleurons artistiques de nos cités, et Louvain, sous ce rapport, n'a rien à envier au reste de la Belgique. La collégiale de Saint-Pierre est un de ses monuments les plus riches et les plus parfaits : il est surtout remarquable par l'unité de conception et la correction du style. Il est lancé d'un seul jet.

Digitized by Google

L'histoire de la construction et de l'embellissement de ce magnifique édifice est traitée dans les plus grands détails et elle nous révèle les noms, jusqu'à présent ignorés, de ces obscurs *maçons*, de ces humbles *tailleurs de pierres* qui nous ont laissé tant de chefs-d'œuvres. Peu de temples ont été aussi riches en objets d'arts de toute espèce, dit M. Van Even. Les révolutions, et plus encore le mauvais goût des deux derniers siècles en ont fait disparaître un grand nombre, mais ce qu'il en possède encore est du plus haut intérêt pour notre histoire artistique. Jubé, autels, tombeaux, tabernacles, bas-reliefs, tableaux : toutes les œuvres qui décorent le splendide monument, forment de belles pages à cette histoire.

L'exécution typographique du volume ne laisse rien à désirer : parmi les gravures il en est quelques unes qui sont remarquables : la publication tout entière fait honneur à l'éditeur, M. Fonteyn. Il serait bien à désirer qu'il se trouvât dans les autres villes de la Belgique des savants aussi laborieux que M. Van Even et des imprimeurs aussi patriotes que M. Fonteyn pour entreprendre quelques travaux semblables, car tout tout le monde sait que les bonnes histoires des villes de Belgique ne se comptent pas par douzaine.

Il en est jusqu'à six que je pourrais nommer.

C. R.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

FLEUR DE GENÊT [1].

Marcel de F... à Xavier D...

Oh! hé! hôtelier du diable, ouvre ta porte, sinon je l'enfonce, maroufle!.. C'est ainsi qu'Humbert de Jussiane, suivi de quelques compagnons aussi joyeux que lui, s'introduisait hier dans cette petite auberge sise au bord de la route, et que vous connaissez pour vous y être arrêté souvent avec moi dans ces jours d'heureuse insouciance; heures courtes, rares, fugitives comme le souvenir qui m'en est resté depuis que je suis seul! Vous avez tout emporté, mon cher camarade; je suis vieux comme Mathusalem! Et même ce vénérable patriarche vivant dans un siècle primitif doit avoir moins vécu, et par conséquent moins souffert pendant les neuf cents années de son existence terrestre, que votre serviteur durant les quelques mois qu'il a passés libre et solitaire sur le pavé de la plus belle ville de France. Jussiane, vous le savez, est mon voisin de campagne. Vous l'avez vu à Paris chez moi, l'hiver dernier; il vous a semblé peut-être timide ou gauche; ce garçon-là, voyez-vous, mon cher, ne peut être vraiment bien apprécié qu'au milieu d'un cercle de familiers ou d'amis; c'est un bon compagnon, charmant caractère, excellent vivant, intrépide à la chasse, son véritable élément. Viennent le mois de septembre et la saison d'automne! toutes les heures du jour peuvent être comptées doubles par lui à la brume du soir. Il s'éveille le matin au son du cor, il suit l'aboiement de ses chiens longtemps encore après le lever du soleil, et la feuille verte dont il orne la boutonnière de son habit lorsqu'il a eu la chance

(1) Cette Nouvelle, dont les lecteurs de *la Belgique* ont la primeur, sert de Prologue à *la Marchande d'Oranges*, récit que l'auteur se propose de publier sous peu.

Digitized by Google

de forcer un chevreuil, est la seule décoration enviée par son cœur peu ambitieux des honneurs en général. Je ne lui reproche qu'une seule faiblesse, c'est celle d'obéir aux préjugés qui gouvernent encore plus ou moins les villes et les châteaux de la province. Moi seul ici j'ai le courage de mes opinions et de mes actions; je n'en soumets la mesure qu'à ma propre volonté : donc je suis indépendant!.. Que ne puis-je de même régler les pensées et les battements de mon cœur au lieu d'en subir l'esclavage, ainsi qu'il m'est arrivé ce matin en entendant la voix de Jussiane, dont la main ébranlait la porte de l'auberge, afin de se la faire ouvrir! — Je me trouvais en cet instant dans le chemin creux et sombre par où l'on arrive de mes bois à la route; mon cœur meurtri dans les rêves cruels d'une insomnie solitaire n'eût pas été apte à répondre avec bienveillance aux avances que la bande joyeuse des chasseurs n'eût pas manqué de me faire, et afin de les éviter, je franchis au plus vite la barrière d'un pré qui me permettait de m'éloigner sans être vu.

Vous le voyez, mon ami, j'écris sans suite ce commencement de journal que vous m'avez prescrit, afin de briser, dites-vous, mes moments de paresse et d'inactivité. Vous êtes, en vérité, délicieux dans vos raisonnements sur l'utilité de l'emploi du temps! Ah! que ne suis-je Jussiane! je le tuerais à la chasse, le temps! C'est à peu près le seul meurtre qu'il y commette chaque jour, et la Providence, toujours large envers cette bonne nature, l'a pourvu d'une assez forte dose de philosophie, qui le console sans le décourager du vide, trop fréquent, de sa carnassière; vous, mon cher ami, vous êtes un de ces êtres raisonnables devant lesquels on s'incline sans toutefois les imiter. Pour complaire aux exigences de votre famille, vous avez accepté, vous, un habitué du Café de Paris, un modeste emploi dans les contributions directes. C'est un beau trait de votre part, je l'avoue. Ne me demandez pas d'en faire autant : mon caractère se refuse à toute espèce d'assujétissement régulier, et mon âme est assez lasse de la vie pour ne prendre aucun soin de ce qui peut servir à la rendre plus facile ou plus agréable. J'ai mis pour le moment la passivité et le découragement sur un piédestal; je m'incline devant ces deux divinités, dont je subis le joug tout en leur refusant l'encens. Si jamais il me prend fantaisie d'élever un temple païen, ce sera, je vous l'affirme, à la déception : c'est au moins une réalité qu'on retrouve toujours dans les plus grandes comme dans les plus petites choses de ce bas monde.

Ce matin, croyant à la véracité des différents écrits qui parent la campagne de mille grâces charmantes, je partis pour la promenade avant d'avoir remarqué si la brise matinale avait séché l'herbe des champs ou bien assez secoué les branches pour les dégager des ablutions de la nuit; j'avais pris le sentier qui conduit à la route; mais afin d'éviter la compagnie de Jussiane, je rebroussai chemin, et, marchant

Digitized by Google

au hasard, je me trouvai bientôt au milieu d'un grand espace encaissé par des ormes. C'est un terrain aride, où croissent à loisir le genêt et l'ajonc sauvage ; la fougère y domine, elle y élève ses palmes dentelées à une hauteur presque fabuleuse. La vue de ces fougères est certainement fort pittoresque, mais leur compacte assemblage renferme un piége pour le malheureux piéton, s'il cherche après une course à se délasser sur le terrain qu'elles abritent : il est humide et froid ; son toucher m'a causé un vif désappointement lorsqu'envieux de repos, je me laissai choir dessus sans songer que le sage est celui qui ne se donne jamais au hasard et n'attend rien de lui.

J'allais m'éloigner de ce lieu inhospitalier, lorsqu'un bruit de feuilles sèches, mêlé au son cadencé d'un pas trop léger pour être masculin, me fit tourner la tête du côté d'où il semblait partir. Je vis alors à quelques pas de moi une enfant pauvrement vêtue ; elle soulevait de terre, pour l'enlever sur sa tête, un faisceau de ces mêmes fougères toutes dégouttantes de rosée. La petite, car cette enfant est une jeune fille, me parut âgée de 14 à 15 ans. Ses formes sont si grêles que ses habits courts et grossiers semblaient flotter sur elle. Sa tête me fit l'effet d'une boule noire sous les longues franges vertes qui retombaient de chaque côté sur ses maigres épaules ; le feu sombre de ses grands yeux bruns brillait comme une étincelle dans un brasier mal éteint..... Je fis deux pas pour l'aborder ; mais elle, aussi leste qu'un jeune faon auquel un bruit inusité vient de donner l'alarme, se déroba à mes regards par une fuite si rapide qu'elle me laissa indécis sur l'endroit par lequel elle avait pu l'effectuer ; je la cherchai longtemps, j'aurais désiré la voir plus à mon aise : l'aspect de cette petite fille a quelque chose d'étrange. Tout en la poursuivant, j'avais atteint un tertre rocailleux où quelques pierres plates m'offrirent un siége commode, que ma course matinale me rendait précieux. Je m'assis donc avec plaisir dans un endroit tapissé de bruyères roses et lilas. Un héros de pastorale n'eût pas manqué d'en cueillir un bouquet ; mais, hélas ! je n'avais personne à qui l'offrir ! D'ailleurs, la plus séduisante de toutes les bergères se fût trouvée là, près de moi, qu'il eût été contre toutes les convenances de lui offrir une fleur ! et ma liberté d'esprit n'en est pas venue à ce point de braver un ridicule.

L'amour-propre a été dans tous les temps, aussi bien qu'à notre époque, le point le plus vulnérable de notre individu. J'ai remarqué que les plus libres penseurs cèdent parfois à son influence, et les divers exemples de ce fait revenaient à ma mémoire comme pour me consoler de l'échec du mien au milieu de cette société campagnarde, vis-à-vis laquelle mon air morose, l'amertume de mes réflexions me posent comme un être à part, qui provoque l'hilarité quand il ne cause pas de malaise.

Jussiane et ses cousins sont nouvellement mariés ; ils ont des fortunes

Digitized by Google

indépendantes, des femmes à leur goût, des enfants joufflus et roses; leur vie monotone, qu'ils n'accidentent même pas de l'ambition du conseil municipal, peut-elle en rien ressembler à la mienne? Moi, pauvre isolé, qui ne suis pourtant pas un orphelin!.. moi, que la mort de ma mère a laissé seul à dix ans dans cette propriété où elle était étrangère! moi, que mon père et mon frère aîné n'ont pas rappelé près d'eux, à cet âge où j'avais tant besoin d'affection! On a chargé un homme d'affaires de me mettre au collége; et plus tard, c'est moi qui leur ai dit, à mes seuls parents : A mon tour, non, je ne vous connais pas.

Vous m'avez quelquefois reproché ce tort. Que voulez-vous? ma mère n'a pas eu le temps de m'enseigner l'indulgence, et mon âme, trop avide d'affection, est impuissante à pardonner les souffrances de mon isolement à ceux qui l'ont provoqué.

. . . . . .

Le front enfoncé dans mes deux mains et les pieds cachés dans les bruyères, j'oubliais, en ressassant les peines de mon enfance, de jeter un coup d'œil sur les beautés de la nature qui m'environnait et qui déployait ses richesses devant mon cœur, assez ingrat des bienfaits de Dieu pour négliger d'en jouir. Le paysage que j'avais devant les yeux se déroulait gracieux et simple dans un horizon de peu d'étendue; il était borné par des touffes de bois où le tronc blanc des bouleaux, les rameaux argentés de l'aubier, mêlés au feuillage sombre et découpé du chêne, offrent, sous les teintes chaudes et rougies du soleil, des effets de lumière dignes du pinceau d'un Hobbéma. La couleur uniforme des prairies verdoyantes est quelquefois rompue ici par un grand arbre isolé à l'ombre projetée duquel paît une vache au poil fauve, tandis que sa compagne, agitant sa clochette, cherche dans les hautes herbes la rigole ou la source provenant des montagnes voisines. Une d'elles, la source de la Sauldre, filtrait presque goutte à goutte, tout proche de l'endroit où je m'étais assis. Le bruit régulier de sa chute et la petite flaque d'eau qui résultait de l'agglomération des perles cristallines coulant sur les cailloux, me fit songer à la puissance de la volonté dans un homme qui, comme la source, apporterait goutte à goutte à un centre commun, chacune des facultés dont l'a doué la nature. Pour arriver à quoi, me demandai-je? En rêvez-vous le bénéfice pour vous-même, Marcel? ou bien ferez-vous cette dépense de vos facultés au profit de votre prochain? Je me trouvais indifférent pour mon propre intérêt, sans générosité pour autrui. Hélas! hélas! est-ce qu'en ce dernier point, je ne suis pas la loi générale? Oui, mais, me répondait ma conscience, suivez-vous ainsi la règle de Dieu?

J'accueillis ce cri intérieur comme une visite importune, en me levant pour y échapper. En quittant le lieu où je m'étais assis, j'aperçus dans le buisson en face, le regard de deux yeux brillants comme ceux d'un jeune chat. Ah! c'est ainsi que je suis seul, m'écriai-je en

Digitized by Google

bondissant cette fois de manière à me saisir de la moricaude, car c'était elle qui m'épiait au milieu des épines.

— Que fais-tu là, lui dis-je en la retenant par un bras?

— Rien, monsieur! me répondit-elle. Elle avait laissé choir son fagot de fougères. Son bras tremblait sous la pression du mien et ses brunes paupières rougirent de confusion sous mon regard.

— Où demeures-tu, lui demandai-je?

— Là-bas, dit-elle.

— « Là-bas » ne dit pas quelque chose. Ton nom, le sais-tu au moins?

— On m'appelle « la petite aux genêts » ou bien « Fleur de Genêt » comme il vous plaira mieux.

— Fleur de genêt! ce n'est pas un nom cela? Dis-moi celui de ton père?

— Je n'en sais rien!

— Tu n'en as peut-être plus?

— Je ne sais pas.

— Et ta mère, habite-t-elle ce village?

— Non.

— Tu la nommes?...

— Je ne sais pas...

— Tu viens de l'hospice alors?

— Non, non, dit-elle précipitamment.

— Et d'où viens-tu donc? Est-ce que tu serais une Bohême, par hasard?

— Monsieur, me répondit-elle, avec plus de hardiesse, il ne faut pas me donner ce nom pour me faire une injure, car Mlle Blanche m'a bien dit que personne n'avait le droit de m'en faire un affront, que nous étions tous d'ailleurs des passagers sur la terre que Dieu bénit.

— Comment! répliquai-je, toi qui ne sais rien, tu as pu retenir cela? Peste, ma fille! je t'en fais mon compliment! Répète-moi le nom de celle qui t'apprend d'aussi jolies choses....

— Monsieur, me répondit-elle, vous pouvez à votre aise vous moquer de moi, je n'en aurai aucun souci, car je suis habituée au mépris de tout le monde! mais Mlle de Jussiane...

— C'est de la petite Blanche de Jussiane que tu tiens ton éducation philosophique, m'écriai-je en riant.

— Mlle Blanche n'est pas petite, elle est plus haute que moi de toute la tête, me répliqua-t-elle.

— C'est juste, pensai-je! Il y a trois ans que je n'ai vu la sœur d'Humbert, ce doit être une femme à cette heure.

— Et..... repris-je..... Ta maîtresse est jolie... n'est-ce pas?...

— Ma maîtresse? c'est une grosse rouge. La femme de Patient, le meunier... Mais... si vous voulez parler de Mlle Blanche, je ne sais

Digitized by Google

qu'en dire, moi !... Je la trouve gente... parce que je l'aime !... mais... Patient dit qu'elle est trop pâle pour faire une jolie fille...

— Ton meunier est un âne.

— Pardine, monsieur, me répondit-elle finement... il est plus souvent avec le sien qu'avec nous autres. C'est tout le contraire du petit Louis, son garçon : celui-là en sait pour deux, personne ne lit mieux que lui dans la paroisse.

— Et toi, sais-tu lire ?

— Non, dit-elle d'un air confus.

— Si tu ne sais pas lire, tu sais parler. Veux-tu me rendre un service ?

— Volontiers, me fut-il répondu ; mademoiselle disait l'autre jour que vous étiez bon autrefois...

— Ah ! elle a dit cela ! Eh bien, prends ces quelques brins de bruyère, tu les lui offriras de ma part... Tu lui diras... Non... ne lui dis rien ; écoute de préférence les questions qu'elle ne manquera pas de te faire à leur encontre, tu me les rapporteras exactement... alors, je te ferai un beau cadeau !

Je lui dis cela très-vite ; j'étais honteux même vis-à-vis la pastoure, d'attacher, moi homme du monde, élégant parisien, j'étais, dis-je, honteux d'avoir l'air d'attacher de l'importance à une action bonne tout au plus pour un écolier s'échappant de rhétorique.

La petite paysanne avait la main maigre et noire tendue de mon côté ; cette main se refusa à retenir le bouquet que je voulais lui voir porter. Elle secoua la tête en disant :

— Je ne puis pas faire votre commission.

— Pourquoi ? lui demandai-je.

— Je ne sais trop... C'est peut-être mal ce que vous me demandez ; d'ailleurs, je ne veux pas espionner Mlle Blanche...

— Ah ! c'est ainsi... repris-je exalté ! Tu ne sais rien, petite vilaine noire ; tu ne veux pas espionner les autres, excepté moi, j'imagine. Que faisais-tu donc là tout à l'heure ?

Je la secouai assez rudement en parlant de la sorte.

— Oh ! mon bon monsieur, me dit l'enfant en relevant vers moi ses grands yeux si expressifs, je n'avais pas, je vous le jure, une mauvaise intention en me cachant ; j'ai désiré vous regarder, parce que Mlle Blanche a parlé de vous, et que vous êtes l'ami de M. Humbert... Si je suis restée plus longtemps, c'est que je vous ai vu pleurer tout seul, et que je ne puis pas, moi, m'empêcher d'en faire autant lorsque je songe que je n'ai sur la terre personne pour m'y aimer !

En achevant ces mots, des pleurs inondèrent son visage...

— Oh ! ma bonne petite, m'écriai-je, j'ai bien du regret....

Alors, comme on ne me voyait pas, sans doute, je fus humain selon la nature : j'étreignis l'enfant sur mon cœur par un mouvement incapable

Digitized by Google

de l'alarmer; puis je la vis s'éloigner de moi..... Mon ami, je venais de trouver, dans la Bohême, ma sœur en isolement.

—

Je suis furieux, mon cher Xavier. Si le monde en général présente un triste spectacle, celui de la province offre en surcroît de désagrément la perspective de devenir, en le fréquentant, un des acteurs de la comédie qui amuse ou ennuie les autres. Jussiane m'avait fait inviter à dîner! impossible de refuser, sans passer pour le roi des ours ou des malotrus, une invitation qui vous convie à venir souhaiter la fête à la mère de vos amis d'enfance, lorsque surtout cette mère est une vieille femme qui vous a tenu sur ses genoux quand vous n'étiez qu'un bambin, souvent malpropre, amoureux seulement des confitures.

J'allai donc rendre mes devoirs à Mme de Jussiane; et de prime abord, je n'en étais pas trop ennuyé, par l'espoir que j'avais de renouveler ainsi connaissance avec sa plus jeune fille, Blanche, devenue une grande demoiselle pendant mon séjour à Paris : ces dames étaient en voyage lorsque vous êtes venu ici avec moi. Ce que la petite Bohême m'avait dit d'elle redoublait ma curiosité première. Je m'étais un peu monté l'imagination au sujet de ma voisine; ce fut encore, mon cher, l'objet d'une déception. Mlle de Jussiane est d'une insignifiance parfaite comme ton, et, je crois, comme esprit; je l'aurais trouvée assez jolie, si je ne m'étais pas obstiné à ne remarquer en elle que son air prude et guindé. Le regard de dédain avec lequel elle accueillit ma profession de foi, en ce qui concerne le peu de souci que je prends des choses de ce monde, me l'a rendue de suite antipathique. Mlle Blanche est, je le présume, semblable à tous les gens qui ont la vie facile, fort étonnée qu'on ne puisse pas se résigner à des malheurs qui leur sont inconnus, et dont ils ne peuvent pas se figurer l'amertume. Sa mère, tout au rebours, a l'indulgence, l'aménité qui attirent; elle seule a pu me faire supporter tout ce que cette soirée a eu de pénible. D'abord, je suis arrivé pour cinq heures, comme il m'avait été prescrit; on ne s'est mis à table qu'à sept; sans égard pour les étrangers, on attendait Humbert, qui devait ramener deux convives, ses parents. Tous ces gens-là en arrivant se sont embrassés durant au moins une demi-heure, et ont parlé tous à la fois, une grande partie du repas. Il régnait sur toute la ligne une gaieté que tous les efforts de Mme Jussiane la jeune,

Digitized by Google

près de laquelle j'étais placé, ne purent m'amener à partager; cependant, j'allais peut-être me livrer à la joie générale, afin de répondre à sa bienveillance, lorsque j'eus la fâcheuse pensée de soutenir la conversation en demandant des détails sur la jeune fille que j'avais rencontrée dans les bruyères. Un cousin de la famille de Jussiane, un nommé Olivier, ayant entendu que j'avais appelé cette petite « Fleur de Genêt », se mit à rire bruyamment.

— Parbleu, monsieur, dit-il, vous allez sans doute vous trouver sur le même terrain que la cousine Blanche, et le vilain petit singe que vous appelez « Fleur de Genêt », absolument comme dans un roman, deviendra, sous vos pinceaux, une héroïne, digne d'y remplir un rôle...

En ce moment, mon cher, je fus pris de cette lâcheté de cœur qui nous amène à renier nos meilleurs sentiments lorsqu'ils peuvent être tournés en dérision par les autres.

Je fusse mort de honte, s'il m'avait fallu avouer que j'avais appuyé sur ma poitrine le cœur de cette enfant laide et sans nom ; je rougissais même du souvenir qui m'en était resté et aussi de la crainte que quelqu'un, Olivier peut-être, ne m'eût surpris dans une position burlesque ou ridicule. Je fus tout de suite rassuré sur ce point par quelques mots qui suivirent. Mme de Jussiane raconta simplement ceci :

— La petite servante du meunier Patient avait été trouvée par lui un jour d'hiver dans les pacages remplis de genêts, qui bordent la grande route du midi ; la petite pouvait avoir trois ou quatre ans à cette époque. Elle raconta qu'elle venait de bien loin, là où il faisait chaud ; son langage fit présumer que ses parents venaient d'Espagne ; ils l'avaient envoyée avec un vase pour demander du lait dans les métairies; elle s'était égarée dans les genêts fort élevés en cet endroit, elle avait entendu qu'on l'appelait, mais il lui avait été impossible de rejoindre sa famille. Quand Patient la rencontra, elle pleurait assise, vaincue par la fatigue et par la faim! Lorsqu'elle revit la route, elle courut comme une folle en appelant son père; ce fut presque de force que le meunier, ne voyant rien à l'horizon, l'amena chez lui. Chacun se souvint alors qu'en ce temps-là la gendarmerie faisait une chasse rigoureuse aux bohémiens, aux maraudeurs accusés de plusieurs méfaits dans les basses-cours. La femme de Patient est une excellente créature ; son fils Louis, toujours un peu malade, était à peu près de l'âge de l'étrangère. Elle proposa au meunier d'en prendre soin ; celui-ci en fut pour ainsi dire joyeux : une enfant de quatre ans n'est pas une grande charge dans la campagne ; d'ailleurs Patient a souvent été aidé dans sa bonne action. Il demanda le nom de la petite ; elle répondit qu'on l'appelait Bambine. Ici dans le village on la surnomma « la petite aux genêts », et ma fille, qui lui a enseigné le catéchisme, a changé le mot « petite » en celui de « fleur », autant par fantaisie que pour faire plaisir à la jeune fille, que je crois un peu entachée d'orgueil!

Digitized by Google

— Vous vous trompez, ma mère, dit Blanche froidement, Fleur de Genêt n'est pas une orgueilleuse, elle est fière.

— Bravo, bravo ! ma petite sœur, dit Humbert, faites un poëme sur les qualités de votre protégée ; la nature n'est que contraste, et l'enveloppe de chenille dont elle a pourvu Fleur de Genêt a besoin de filer moralement sa soie pour se faire oublier.

— Je ne la trouve point du tout laide, reprit Blanche.

— Qu'en dites-vous, M. Marcel? Puisque vous la connaissez, je vous prends pour juge. Avez-vous remarqué ses yeux? me demanda-t-elle directement.

— Ce sont ceux d'un chat sauvage, répondis-je vivement, elle doit avoir tous les instincts de la race féline !...

— Ah !... fit Mlle de Jussiane d'un air surpris autant que désappointé...

Quant à moi, Xavier, l'opposition de ma pensée avec mes paroles, le démenti que leur donnait mon cœur composaient une mauvaise action dont le remords pouvait me rendre féroce envers l'objet bien innocent de ma faute. J'aurais désiré changer la conversation ; il n'y eut pas moyen, il fallut la subir ; cependant je faillis abandonner la place, lorsque j'entendis une servante annoncer que la petite aux genêts était là dans la salle à côté de celle où nous nous tenions ; je tremblais que Mme de Jussiane ne la fît introduire. Heureusement Mlle Blanche, voulant sans doute soustraire sa protégée à la malveillance dont nous paraissions tous animés envers elle, sortit de table pour l'aller rejoindre... Elle rentra très-émue.

— Humbert, dit-elle à son frère, le fils du meunier Patient est très-malade ; je viens de permettre à Fleur de Genêt de prendre ton poulain pour aller chercher plus vîte un médecin !

— Mon poulain ! dit Humbert, mais il n'a jamais été monté : il ne supportera pas la selle !

— Certainement non, répondit Mlle Blanche ; mais la petite l'a souvent essayé à poil ; elle ira mieux de cette façon que sur un autre cheval.

— Elle va se casser le cou...

— Non, non, répondit Mlle Blanche. Il paraît, continua-t-elle, que la famille Patient est au désespoir ; le meunier et sa femme sont hors d'état de s'occuper de quelque chose ; mais elle, cette petite, elle a le cœur d'un ange uni au courage du lion !

— Ah bah ! dit Olivier, c'est un jeu pour une fille comme elle que cette course dont vous tenez à lui faire un mérite : elle n'aime qu'à vagabonder. Jamais, retenez ceci, Fleur de Genêt ne fera une ouvrière !

Personne parmi la société ne releva la dernière phrase du cousin ; seulement, en sortant de table, Mme de Jussiane, la mère, me dit :

— Je prends un intérêt très-vif à la protégée de ma fille, la réflexion

Digitized by Google

d'Olivier me contrarie; Fleur de Genêt est très-développée pour son âge; c'est une nature d'élite. L'instruction sans fortune eût été pour elle la source peut-être de bien des chutes, je les ai redoutées et je n'ai pas permis à Blanche de l'instruire; nous avons cherché simplement à développer en elle l'éducation du cœur et de la religion; cette enfant était déjà riche des dons de Dieu de ce côté. Je veillerai certainement plus tard au bien-être matériel de la pauvre orpheline; puissé-je n'avoir pas commis d'erreur dans ma manière de lui faire du bien! Le concevoir, m'ajouta-t-elle, c'est toujours chose aisée; mais l'accomplir avec succès, c'est une grande récompense de Dieu et la plus douce comme la plus pure des joies de ce monde! . . . . . .

. . . . . .

Est-ce une leçon à mon adresse, mon ami? est-ce un conseil indirect qu'on a voulu me donner? Sans aucun doute je suis jugé dans cette société étroite, avec laquelle, je vous le promets bien, je vais rompre sans retour.

J'ennuie les hommes, je scandalise les femmes. Ce résultat a été amené par quoi? je vous le demande. Par rien, mon cher, par rien que je sache, du moins! Je ne suis pas heureux, voilà tout.

—

Monsieur, me dit Joseph, le seul de mes valets auquel il soit permis d'entrer à toute heure dans mon cabinet, monsieur, c'est une jeune fille aussi noire que le charbon, qui vient du village et se recommande de vous; elle sollicite de votre bonté une couverture neuve en laine; on en a besoin, dit-elle, pour envelopper le fils du meunier Patient, pour lequel on craint le choléra. Cette petite, monsieur, ne voulait pas me donner le temps de monter : vîte, vîte, me disait-elle, cela presse, le médecin attend; je suis venue chez votre maître, parce que sa maison est plus près du moulin que le château de Jussiane. Entendez-la crier dans les escaliers! Que faut-il lui répondre, monsieur?

— Chassez-la, Joseph; empêchez-la de parvenir jusqu'à moi! Faites-lui honte du tapage qu'elle ose faire ici... Sortez, ajoutai-je...

Il ne fut pas dehors, que je sonnai vigoureusement.

Digitized by Google

— Que veut monsieur ? dit en rentrant Joseph.

— Sellez un cheval ; prenez une, deux, trois couvertures ; portez-les chez Patient par le chemin le plus court. Vous direz à la meunière qu'ému de l'état de son fils, chagrin aussi de ma dureté envers la jeune fille, vous apportez à mon insu ce qu'elle a demandé.

— Oh ! monsieur ! me répondit Joseph, jamais, non, jamais, je ne ferai un tel mensonge. Ces gens-là d'ailleurs seront heureux d'apprendre que monsieur...

— Quoi ! que leur apprendrez-vous ? Que supposez-vous ? Au lieu de me répliquer, ajoutai-je, faites ce que je vous ordonne ; sans quoi, je vous chasse. Comprenez-vous à la fin !

Et comme il ne bougeait pas, j'ai pris au collet mon malheureux domestique, encore plus étonné que confus du traitement qu'il venait de subir. . . . . .

. . . . . .

O esclavage stupide d'un monde que je méprise ! Voici la seconde mauvaise action que je commets sous l'influence de tes misérables propos.

Ce gros benêt d'Olivier est venu ce matin, avec je ne sais quelle commission de sa tante. J'ai de suite compris que sa morale sur l'aumône, son ton dogmatique étaient un récitatif qu'on lui avait soufflé à mon usage ; je ne dois pas non plus agir de telle ou telle sorte, si je veux plaire à Mlle Blanche !... Voilà qui est particulier ! Et en quoi, je vous le demande, ai-je donné lieu de supposer à toute cette agréable famille que je désirais faire partie des leurs !... Mais... c'est ainsi dans la province : on ne s'imagine pas qu'on puisse aller dans une maison où il y a une fille à marier, sans avoir sur elle un projet quelconque ! Il n'est pas jusqu'aux domestiques qui ne tiennent à combiner à leur guise l'avenir de leurs maîtres ; cela fait que je ne pense plus à Blanche de Jussiane sans me mettre en colère. Son grand air doux cache, je le parierais, la plus odieuse fausseté ; elle pense, comme les autres, que Fleur de Genêt est laide ; elle est trop de sa province pour posséder le goût artistique qui fait que je trouve les yeux de cette petite étrangement beaux, malgré ma stupide comparaison du chat sauvage.

Tout ici se tolère par l'habitude. Prenez-en une mauvaise, la pire de toutes : d'abord, chacun vous en blâmera hautement ; puis on finira par s'y accoutumer et par l'excuser en quelque sorte. Tout au contraire, ne vous avisez pas de faire quelque bien, de pratiquer telle ou telle chose dont vous n'aurez pas toujours eu l'usage : votre conduite servira de texte à toutes les conversations générales ou particulières, et l'incident ne passera pas sans qu'on recherche minutieusement ce qui a pu le faire naître ou le produire. Si ma pauvre mère ne m'avait pas enseigné le chemin de l'église de manière à ce que je ne pusse pas

Digitized by Google

l'oublier, je n'aurais peut-être pas le courage à cette heure de le prendre tout seul!

—

Avez-vous vu quelquefois dans la campagne un convoi funèbre, l'aube blanche d'un seul prêtre suivant la grande croix, les pauvres femmes en pleurs ensevelies sous des mantes noires... la tête nue du robuste paysan qui mène le deuil, et, sous l'éclat d'un soleil splendide la lueur vacillante de son cierge, jetant son pâle rayon pour ainsi dire anéanti et nous offrant ainsi l'image vivante de la faiblesse de notre âme devant la divinité? . . . . . .

. . . . . .

Les cloches de notre petite église ont sonné le glas des morts toute cette après-midi; leur timbre mélancolique, qui trouble seul le silence des champs, me semble le rappel céleste de la prière, nous conviant à un meilleur séjour! . . . . . .

Le meunier Patient, suivi de sa famille, conduisait à sa dernière demeure son unique héritier..... Du seuil de ma maison, je voyais venir le triste cortége; j'aurais voulu m'agenouiller sous le poids de mes réflexions en face de la mort! Me courbant sous les préjugés d'un monde auquel pourtant je me crois supérieur, je fermai ma porte, puis je m'enfonçai dans mes jardins, heureux d'échapper à tous, espérant aussi échapper à moi-même; mais, quoi qu'on fasse pour se soustraire à ses pensées ou à sa nature, c'est un fardeau que chacun reprend malgré soi, s'il est parvenu à le déposer pour un moment, soit dans la joie, soit en éprouvant un chagrin. . . . . .

. . . . . .

Le cimetière domine la vallée, sans qu'aucun arbre à l'entour en dérobe la vue! Seul le rameau de buis que la piété attache aux tombes, rend vers le soir, sous le souffle du vent, des sons gémissants et plaintifs. Le pâtre attardé frissonne en longeant le mur de l'enceinte bénite, et nul ne s'y arrête volontiers quand l'étoile brille aux cieux!... Deux routes vous conduisent et vous ramènent également du village au champ du repos: l'une passe devant mon logis, tandis que l'autre côtoie la haie de mon verger... Protégé par l'épaisseur d'une touffe de charmes, je voyais revenir du cimetière par ce dernier chemin, Mlle de Jussiane, accompagnée de Fleur de Genêt. La petite bohême ne cherchait point à retenir les cris de sa douleur; les cheveux en désordre, les mains crispées, chacun de ses sanglots semblait devoir déchirer sa poitrine délicate. Mlle Blanche fit une halte tout proche de l'endroit où je m'étais caché:

— Ma bonne fille, dit-elle à sa compagne, arrêtons-nous un peu ici,

Digitized by Google

je t'en conjure, ton chagrin me brise le cœur; je ne veux pas rentrer au village, sans avoir au moins essayé de mettre un peu de calme dans tes idées. Vraiment, tu n'es ni raisonnable ni conséquente dans ton désespoir! Que de fois tu t'es plainte devant moi du peu d'affection dont tu étais entourée! Tu ne paraissais pas beaucoup affectionner ce pauvre Louis dont la perte te rend presque insensée.

— Oh! mademoiselle, dit la pauvre petite bohême, une pauvre enfant de la charité, comme je suis, n'ose même pas dire qu'elle aime quelqu'un, dans la crainte d'être méprisée! Si Louis eût repoussé mon amitié, voyez-vous, je l'aurais battu certainement, et puis, j'aurais eu tant de honte à être rebutée par lui..... Je ne croyais pas qu'il se doutait que c'était moi qui braisais ses sabots lorsque je l'apercevais revenant tout mouillé du dehors. Je supposais aussi qu'il pensait que c'était sa mère qui lui donnait la plus belle moitié du plat que nous emportions séparément dans les champs! Oh! comme il m'a parlé de tout cela la veille de sa mort! Et dire que je n'ai su combien il m'aimait que dans son agonie! Et c'est vrai qu'il est mort! c'est vrai que je ne le verrai plus jamais! mon Louis, mon cher Louis! cria-t-elle.

Mlle de Jussiane me paraissait très-émue en écoutant les plaintes de l'enfant; elle lui prit les deux mains : Entends-moi bien, lui dit-elle : tu as parfaitement profité des leçons que tu as reçues à l'époque de ta première communion; cependant tu as souvent été ingrate envers le Seigneur en murmurant sans cesse de ta solitude. On n'est jamais seul, ma bonne fille, lorsque comme toi on possède la foi, et qu'on se pénètre bien que le bon Dieu vous regarde.

— C'est vrai, c'est vrai, dit la petite...

— Puis, continua sa compagne, si tu veux me promettre de ne point t'abandonner, comme tu le fais souvent, à la fougue de ton caractère méfiant et trop vif, si tu continues à te montrer pieuse et docile, je t'aimerai autant que t'aimait Louis, le fils du meunier; je veillerai sur toi comme sur ma propre sœur, et tu viendras à Jussiane si tu ne te trouves pas heureuse au moulin.

Fleur de Genêt pleurait si fort qu'elle demeura quelques minutes sans répondre. La figure douce et charmante de Mlle de Jussiane se pencha sur la joue brune de la bohême; celle-ci étreignit sur ses lèvres un objet que je ne distinguais pas bien; quand elle releva ses noires paupières pour remercier sa bienfaitrice, elle fit un mouvement qui me laissa apercevoir une petite médaille en argent retenue à son cou par une ganse en soie.

Mlle Blanche, dit-elle d'une voix tremblante et grave, vous n'aurez jamais l'occasion de rougir de moi, je vous le jure en invoquant la Vierge que vous m'avez appris à connaître et à chérir.

Puis les deux mains de l'isolée se confondirent dans une étreinte avec celles de la noble fille qui lui promettait appui et amitié.

Digitized by Google

.... Je demeurai cloué à ma place.... les jeunes filles, en quittant le sentier, emportèrent tout mon cœur! Blanche, ô ma belle Blanche! vous êtes une sainte, je suis trop loin de vous!....

—

Qui me donnera un prétexte pour retourner à Jussiane! Je n'ose plus m'y montrer. Je sais qu'on y a hautement blâmé ma conduite dans différentes circonstances. Est-ce à tort? Hélas! non. Les apparences sont contre moi, je dois l'avouer. Il est certain que j'ai dû leur paraître hautain et grossier. On doit présumer aussi que je manque de cœur et de sensibilité. Le choléra ou plutôt la cholérine a fait ici de cruels ravages. Les paysans vont chez Mme de Jussiane comme chez un pharmacien; le médecin passe le soir au château, il y signale les décès ainsi que les secours à donner; ensuite, afin de rassurer les pauvres gens sur le fléau dont ils craignent la contagion, chaque membre de la famille va tour à tour dans les maisons, consoler les uns, soulager les autres. J'ai souvent blâmé ces visites comme un étalage inutile de la charité; ensuite, la fausse honte d'avoir paru céder à une leçon indirecte sur ce chapitre m'a fait cacher mes bonnes œuvres avec autant de soin qu'on en met à céler un méfait. Mlle de Jussiane a le caractère compatissant, Humbert est fort généreux; l'un et l'autre doivent éprouver de la répugnance pour quelqu'un qu'ils supposent animé de sentiments contraires aux leurs. Mon cher Xavier, je suis un fou! j'ai compromis par respect humain la seule chance que j'avais pour être heureux en ce monde. Devenir le mari de Mlle Blanche de Jussiane, j'aurais pu le tenter il y a quelques mois avec succès. C'est aujourd'hui un bonheur perdu, je m'exposerais à recevoir un affront. Je n'essaierai donc pas. . . . . .

. . . . . .

Décidément j'avais mal vu Mlle Blanche: elle est extrêmement jolie. Ce que je prenais pour de la froideur est l'effet d'une réserve pudique qui doit doubler le prix de son amour!... Je n'irai pas non plus à Paris: son tourbillon est une solitude plus amère et plus funeste à mon cœur que celle dont je souffre en ce moment.

Avez-vous quelque coin bien caché au fond duquel je n'entendrai plus que la grande voix de Dieu et aussi celle de votre bonne affection?

Appelez-moi alors, je partirai. . . . . .

. . . . . .

Je fus obligé hier de traverser le village pour me rendre à la cure. Notre pasteur est le seul de ce pays qui vous connaisse assez pour que je puisse lui parler de vous. Je vais donc le voir quelquefois. Peut-être aussi me fournira-t-il un moyen pour retourner à Jussiane.

Digitized by Google

Je traversais donc l'unique rue du bourg ; Fleur de Genêt était assise sur les marches de la maison du meunier Patient, elle épluchait des légumes. Son extérieur a subi une si grande modification en expression et même en toilette, que j'aurais pu passer près d'elle sans la reconnaître, si ce n'eût été son regard qui rencontra le mien. Je portai, pour ainsi dire, involontairement la main à mon chapeau. Je suis stupide, pensai-je. Ce n'est point ainsi qu'on agit avec une pauvre enfant des campagnes : c'est trop ou trop peu... Je m'arrêtai..... La petite, avec une perspicacité que n'ont pas pour l'ordinaire les paysans, devina mon embarras ; elle se leva, je m'approchai d'elle...

— Il y a eu bien des malheurs dans ce village, lui dis-je pour entrer en conversation.... — O mon bon monsieur !... fut tout ce qu'elle put répondre... Je te croyais à Jussiane ? continuai-je. — J'y serai bientôt, me répondit-elle. Je n'aurais pas abandonné la femme de Patient ni lui non plus, mais ils sont décidés à quitter le pays pour aller demeurer chez leurs parents. Je m'en irai au château après leur départ. — Tu y seras bien ; allons, courage ! lui dis-je en la quittant un peu brusquement, me sentant trop de sympathie pour lui parler avec froideur comme il était convenable de le faire dans nos positions respectives. J'ai envié en ce moment Mlle de Jussiane, et en général le privilége qu'ont toutes les femmes de pouvoir parler librement et à tous des faiblesses et des misères de notre humanité.

—

Vous m'attendez, mon cher Xavier : c'est bien bon à vous. Je vous remercie infiniment de votre aimable invitation ; deux motifs impérieux m'empêchent d'en profiter ; le second, je vous le dirai plus tard, parlons d'abord du premier : c'est, du reste, dans l'ordre... J'échappe à la mort ; mon cher ami ! J'ai été sérieusement en danger de mourir pendant vingt-quatre heures. Cette courte maladie, dont j'ai été atteint il y a de cela quinze jours, m'a laissé une faiblesse telle que j'ai à peu près gardé ma chambre depuis ce temps. Je vous ai mandé qu'une sorte de choléra (car du véritable, je crois qu'on n'en échappe guère), je vous ai écrit, dis-je, que le village se décimait chaque jour sous le coup de cette affreuse épidémie ; plusieurs de mes domestiques subirent la maladie sans accident, je les soignai de mon mieux ; mais deux d'entr'eux, talonnés par la peur d'une rechute, me quittèrent étant à peine remis de leur indisposition. Joseph et le vacher restèrent seuls près de moi. Le premier se mit au lit un samedi soir ; je voulus me lever dans la nuit pour savoir comment il se trouvait ; en rentrant dans ma chambre, je me sentis atteint de cruelles souffrances : à mon tour j'étais pris par la

Digitized by Google

maladie régnante. Mon effroi fut au comble : personne dans la maison ! Le vacher couche dans les écuries. J'avais commis la plus grave de toutes les imprudences, en restant isolé avec un malade. Mais, d'abord, je n'avais pas réfléchi au danger qu'il pouvait y avoir; ensuite, il eût fallu écrire au loin pour me procurer du monde, chacun dans le bourg étant retenu ou occupé chez lui. A Jussiane, on a aussi éprouvé un malheur : la nourrice du petit garçon d'Humbert a succombé après seulement huit heures de souffrances ! Bref, pour vous en revenir à moi, qui n'ignorais pas tous ces détails, j'étais épouvanté de mon malaise. La nuit fut extrêmement cruelle; vers le jour, je me traînai jusqu'auprès de la fenêtre pour appeler le vacher, qui accourut. Le pauvre garçon n'avait, pour me soigner, qu'une bonne volonté impuissante à me procurer le moindre soulagement. Je l'envoyai près de Joseph; il gémissait de son côté; nous étions l'un et l'autre incapables de nous entr'aider.

— Selle un cheval, dis-je au vacher ; va quérir le médecin tout de suite; passe à la cure, dis que nous mourons... Hélas ! pensai-je, c'est aujourd'hui dimanche, le curé est à l'église : donc aucun secours à attendre de ce côté-là !... mais je ne pus pas réfléchir bien longtemps, car les spasmes se succédaient d'une manière horrible, et les douleurs devinrent si violentes que je finis par perdre le sentiment de ma position; je sentis néanmoins qu'elle s'améliorait : quelqu'un me présentait une tasse de tisane.

— Prenez, me dit Fleur de Genêt, que je reconnus aussitôt, prenez : c'est du tilleul mêlé avec une goutte de laudanum; le médecin m'a montré comment on l'emploie; il m'en restait par bonheur dans une fiole, lorsque j'ai appris que vous étiez malade.

— Et Joseph? lui demandai-je en lui rendant la tasse vide.

— Il va mieux; il a été moins malade que vous; il dort... Tenez-vous tranquille. Le médecin ne peut pas tarder bien longtemps pour arriver; le vacher ne l'a pas trouvé chez lui... M. le curé viendra aussitôt les vêpres dites; vous ne l'avez pas reconnu tantôt, il y a une heure; il n'a pas eu le loisir de rester plus longtemps près de vous, mais il reviendra...

Je voulus lui demander d'autres détails, mais à cet instant, j'eus une nouvelle crise. Le médecin ne put venir que dans la nuit : j'étais entouré d'Humbert, du curé et de Fleur de Genêt. Le docteur déclara que je devais mon salut à cette dernière. Ce n'est pas étonnant, ajouta-t-il, cette petite a une intelligence merveilleuse et si rare dans les campagnes que c'est presque un miracle de l'y rencontrer. Depuis quinze jours, elle a sauvé autant de malades que moi. Plusieurs étaient assez gravement atteints pour mourir, sans l'efficacité des prompts secours qu'ils ont reçus d'elle. Joseph n'avait point été en danger de mort; néanmoins, je l'ai trouvé comme un spectre lorsque je l'ai revu. Quant à moi, vous auriez de la peine à me reconnaître : je suis livide et tou-

Digitized by Google

jours un peu faible. Je remets donc à demain pour vous raconter les incidents de ma convalescence.

—

Fleur de Genêt s'était installée chez moi comme garde-malade. Durant trois nuits, elle ne se coucha pas. La quatrième, je me trouvais beaucoup mieux; je la conjurai d'aller prendre un peu de repos à son tour.

— Non, non, disait-elle.... Puis, comme je paraissais vivement contrarié, elle alla chercher un matelas, le posa par terre dans ma chambre, et se jeta dessus tout habillée, en disant : Vous êtes satisfait, n'est-ce pas? Dormez alors... On avait mis Joseph à quelques pas dans un cabinet voisin de ma chambre, afin que la jeune fille pût nous soigner ensemble plus facilement. Ce pauvre Joseph était si reconnaissant envers la petite bohême qu'il ne me laissait rien à dire après lui sur les remercîments que nous lui devions tous les deux... En vain ce soir-là nous conseilla-t-elle le sommeil, je ne parvenais pas à m'endormir. En entendant Joseph remuer dans son lit, je l'interpellai. — Monsieur ne peut donc pas reposer? me dit mon domestique. — Hélas! non... Fleur de Genêt n'a pas eu besoin de berceuse, elle! — Pauvre petite! dis-je, elle est brisée par la fatigue!... Savez-vous, Joseph, comment il se fait qu'elle soit venue nous secourir si à-propos? — C'est tout simple, me répondit-il. Cette enfant a un cœur d'or, comme l'a raconté le médecin; puis, elle devine tout. Elle entrait à la messe lorsqu'elle a vu le vacher sonner à la cure, où il n'y avait plus personne. Elle a couru, m'a-t-il dit, sans demander aucun détail. Mais, monsieur, ajouta mon domestique, ce qu'elle a fait pour nous, elle l'a fait pour bien d'autres, allez!...

— Ce n'est pas vrai cela! dit énergiquement Fleur de Genêt, qui s'éveillait au bruit de nos deux voix; ce n'est pas vrai! J'ai soigné les autres pour accomplir mon devoir; mais si j'ai pris soin de M. Marcel, c'est différent. C'est tout à fait pour mon plaisir et pour faire aussi quelque chose de bon à Mlle Blanche!...

Elle allait continuer; à la lueur de la veilleuse, elle me vit mettre un doigt sur mes lèvres; je tremblais qu'elle ne comprît pas bien ce signe du silence; mais elle, fine comme une femme déjà femme, cligna ses yeux pour me rassurer, et remit de nouveau sa tête intelligente sur l'oreiller.

Le lendemain, j'étais fort curieux d'entamer une conversation sur les quelques mots qui avaient été prononcés la nuit sur Mlle de Jussiane; mais j'eus tout le jour la compagnie d'Olivier, d'Humbert, du curé et de Mme de Jussiane, la mère, qui me dit qu'elle m'avait trouvé une

Digitized by Google

servante pour remplacer près de moi Fleur de Genêt. Celle-ci devrait retourner au château aussitôt l'arrivée de l'autre. Je me sentis fort attristé de cet arrangement, qui, par bonheur, ne pouvait s'effectuer que le lendemain soir : il m'eût été pénible de me séparer subitement de cette enfant, que je regarde comme une créature d'exception.

— Fleur de Genêt, lui dis-je dès que nous pûmes être seuls, causons un peu. Qu'as-tu donc voulu dire en parlant de Mlle de Jussiane? L'autre nuit, je t'ai empêchée de poursuivre, parce qu'il n'est pas convenable que Joseph entendît que nous nous occupions de Mlle Blanche. Tu dois comprendre cela. Dis-je vrai?

— Oh oui, répondit-elle simplement.

— Eh bien alors, maintenant peux-tu et veux-tu t'expliquer?

La figure de la petite bohême trahit une vive agitation; elle devint tout à coup soucieuse; elle me sembla indécise; cependant elle me parut prendre avec effort un parti et dit résolument : Mlle de Jussiane vous aime, M. Marcel! Elle est aussi bonne qu'un ange. Vous serez très-heureux en devenant son mari...

Je ne savais pas, mon cher Xavier, si je devais rire ou me fâcher! Me fâcher contre Fleur de Genêt, si intrépide dans ses soins, si douce dans ses manières, c'eût été me montrer ingrat. Rire de son discours l'eût peut-être plus offensée. L'enfant est susceptible comme tout être qui a souffert.... Je lui répondis donc sérieusement :

— En quoi, ma chère, t'ai-je donné lieu de supposer que je voulais devenir le mari de Mlle Blanche? D'abord, elle a dû prendre de moi une fort mauvaise opinion...

La petite branla la tête comme pour dénier mes paroles :

— Elle sait que vous êtes bon, dit-elle. Je lui ai raconté vos bienfaits pendant le choléra; elle sait aussi que vous pleurez souvent tout seul et que vous savez compatir aux peines dont les autres se moquent...

Son grand œil noir, lorsqu'elle disait ces paroles, s'attacha sur le mien avec une expression de reconnaissance indicible à rendre... J'étais fort ému...

— Mon enfant, lui répliquai-je, je ne doute ni de ton bon cœur ni de la générosité de tes actions. Tu as pu détruire dans l'esprit de Mlle de Jussiane la mauvaise impression que le désaccord entre mes paroles et ma conduite avait dû produire en elle... Mais... entre une bonne opinion de mon caractère et l'amour que tu lui supposes pour moi, il y a un grand chemin. Tu ne saurais pas deviner cela, malgré ta finesse... Tu n'as jamais aimé...

— Oh! fit-elle.

— A moins, répliquai-je, que tu ne veuilles croire absolument que tu étais amoureuse du pauvre Louis?

— Je sais maintenant, dit-elle, que je l'aimais comme on aime son frère, rien de plus.

Digitized by Google

Un gros soupir accompagna cette phrase. Elle détourna son regard du mien; sa contenance trahissait le plus vif embarras.

Oh! ne supposez pas, mon ami, que j'aie pu par un mot ni par un geste apprendre à cette enfant ce que son langage ignorant des passions leur empruntait, précisément par innocence de cœur. Je la ramenai promptement sur le chapitre de sa bienfaitrice; notre conversation fut longue; le charme en était si complet, que je ne l'eusse pas rompu de plein gré, sans l'arrivée de ma nouvelle servante, qui coupa court notre entretien. Fleur de Genêt, quelques heures plus tard, vint prendre congé de moi.

— Adieu, monsieur, me dit-elle; je retourne à Jussiane, j'y porterai la bonne nouvelle de votre entière guérison. Je dirai aussi à Mlle Blanche que vous l'aimez comme elle mérite d'être aimée, et que vous n'avez plus qu'un seul désir, celui de devenir son mari...

— Ne dis rien, lui dis-je, je t'en conjure!... Ne m'expose pas!...

— A quoi, me demanda-t-elle, ne dois-je pas vous exposer? A être heureux? Ne le serez-vous pas en épousant Mlle Blanche, qui vous aime et que vous aimez également? N'est-il pas vrai? ajouta-t-elle en me regardant fixement en face. N'ai-je pas bien deviné?...

Son regard, en me disant ces mots, était tendre, mélancolique et résolu. Il contenait aussi une expression si anxieuse et en même temps si pure que je ne lui dissimulai pas tout le bonheur que j'éprouverais s'il m'était permis d'aspirer à la main de Mlle de Jussiane...

— Je le savais bien, me répondit-elle; je ne me trompe jamais quand j'aime quelqu'un : le contre-coup de ce qu'il souhaite, je le sens toujours là, me dit-elle en me montrant son cœur!...

Fleur de Genêt est si frêle! sa figure conserve encore quelque chose de si enfantin, que je vous rendrais mal les sensations diverses qui m'agitent près d'elle; je l'affectionne comme une enfant, je l'estime tout autant qu'une femme; en outre, elle m'amuse et me distrait. Sa conversation m'attache comme celle d'un camarade d'âge et d'éducation. Je la remerciai chaleureusement de tout ce qu'elle venait et voulait continuer de faire pour moi...

— Vous ne me devez rien, dit-elle, M. Marcel. Si je parviens à vous donner de la joie, soyez certain qu'il m'en reviendra quelque chose.

— Allons, je vois que tu es une bonne fille et que tu ne me supposes pas ingrat : c'est bien à toi, lui répondis-je, en lui remettant une lettre pour Mme Jussiane la mère.

Cette lettre ne contenait que quelques mots; je sollicitais la permission de me présenter au château pour y demander en mariage Mlle Blanche. Mon père m'a laissé libre de me marier à mon gré, néanmoins le courrier de ce soir emportera une lettre pour lui. Je sais qu'il est en ce moment dans son château des Pyrénées.

Digitized by Google

—

Vous ne vous ferez jamais une idée exacte, mon cher, de la manière simple et cordiale avec laquelle on vient de m'accueillir dans la famille de Jussiane. Ma lettre est restée huit jours sans réponse. Je vous avoue que durant ce laps de temps, il m'eût été impossible d'écrire à qui que ce soit. L'attente, l'indécision sont des états pénibles, fatigants. Il semble toujours qu'en se berçant d'une réussite dans le projet qu'on forme, on se prépare une désillusion. Je suis un peu superstitieux; je ne voulais pas caresser une chimère ou me faire un chagrin sans un sujet réel pour le concevoir. Alors, afin de lasser mon corps et de fatiguer mon esprit et l'obliger de cette façon à moins se préoccuper de l'issue de l'événement qui devait décider de mon existence, j'employai chaque heure à mettre ordre à mes affaires, absolument comme si j'avais dû partir pour la Chine. Je fis un catalogue régulier et complet de ma bibliothèque. En même temps, je mandai près de moi mes fermiers pour régler nos comptes et supputer ensemble les réparations à faire dans les bâtiments, les améliorations à introduire dans l'agriculture... J'attendis donc assez patiemment de cette sorte la permission de mon père, qui arriva, favorable à mes projets, sèche et brève comme tout ce que j'ai reçu de lui!... Le lendemain de sa réponse, j'en reçus une autre de Mme de Jussiane : ma demande était agréée.

Je ne vous peindrai pas mon bonheur, il est immense. En allant faire ma première visite de remercîment au château de Jussiane, je rencontrai Humbert, qui faillit m'étouffer sous une étreinte dont l'affection n'était point simulée.

— Vous voici donc, affreux séducteur? me dit-il en m'embrassant. Ah! c'est ainsi que vous cachez votre jeu? Puis il ajouta : je serai heureux, Marcel, bien heureux de vous nommer mon frère...

Nous entrâmes ensemble au salon; là j'embrassai toute la compagnie; je n'ai pas plus regardé ma fiancée que les autres... Ils m'étaient tous bien chers, je vous le proteste.

Me voici de la famille avant d'en faire réellement partie. Je suis accueilli dans cette maison avec une bonté qui m'attendrit d'une façon tout exceptionnelle, moi qui n'ai jamais connu les douceurs de la vie de famille. Après les paroles échangées, je suis devenu immédiatement un des leurs. Les bambins sautent sur mes genoux; les grands parents ne font plus attention à moi; les jeunes font mille calembourgs sur ma position de futur, tandis que les domestiques m'obéissent comme à leurs maîtres, c'est-à-dire avec la lenteur du paysan des campagnes qui n'abdique en entrant dans le service intérieur des maisons que la constance dans le travail journalier, dont il finit même par perdre entièrement l'habitude.

Digitized by Google

L'époque de mon mariage est fixée dans les premiers jours de novembre; j'espère bien et nous espérons tous que vous viendrez être un de mes témoins. Toute contrainte étant bannie entre nous, ce qui est généralement ennui dans une union en projet devient pour moi la source de mille plaisirs inconnus. Mais, hélas! lorsque la moitié d'une joie est écrite sur un feuillet, le sage, dit-on, ne retourne point la page dans l'incertitude de ce qu'il pourrait y trouver au revers! et moi je n'ose pas trop sonder les sentiments de ma fiancée, car j'ai peur.

Blanche est trop froide. C'est en vain que Fleur de Genêt m'a dit et me répète souvent que sa maîtresse a pour moi le plus grand attachement : cette affection ne se traduit pas bien au gré de mes désirs. Mlle de Jussiane ne fait jamais attention à ma personne qu'en raison de l'humeur gaie ou sombre qui égaie ou attriste ma physionomie. Il faut absolument que mon cœur souffre pour attirer le sien. Sa grande sécurité d'attitude me désole et me trouble pendant les heures forcées de ma solitude. J'emporte toujours un regret en quittant Jussiane, et je n'ai pas toujours une espérance bien vive en y retournant. Cependant les fêtes de mon mariage se préparent. Mlle Blanche étant la plus jeune de la famille, sa noce sera d'autant plus nombreuse, et Mme de Jussiane dresse chaque jour une nouvelle liste d'invités, craignant de mécontenter un parent ou un ami. Toutes les figures expriment ici le contentement le plus complet. Je suis le seul qui prenne du souci; et, en vérité, mon effroi me semble une ingratitude, car quiconque s'obstine à ne pas jouir du bonheur qu'il obtient ne mérite pas d'être heureux.

—

Vivat! mon cher, vivat! J'ai la clef du cœur de Blanche! La statue s'est animée; la froide enveloppe a tressailli!... Blanche m'aime, car elle est jalouse! Ah! chère folle, ne te corrige pas trop tôt et pardonne-moi l'égoïsme affreux de me réjouir de ce qui t'a fait souffrir un moment! Que je vous narre un peu ce qui est arrivé... Fleur de Genêt est l'âme des apprêts de la fête de la maison, elle se multiplie. Son activité simplifie chaque chose, et la jeune fille est traitée presqu'en égale par toutes les dames de la famille. Il va sans dire que Blanche a les meilleurs procédés envers elle; la petite est en idolâtrie devant ma fiancée; le moindre de ses signes est compris, l'ordre exécuté souvent avant d'avoir été entièrement émis... Il y a plusieurs semaines déjà, j'avais besoin de mon chapeau oublié dans les charmilles; Fleur de Genêt ne mit pas deux secondes pour me l'aller chercher; à son retour, je gardai ses deux mains dans les miennes. Chère enfant, lui dis-je, aussi bonne que vive, vive autant que bonne:

Digitized by Google

Je suis, je vous le jure, mon cher Xavier, tout à fait soucieux et désorienté depuis l'arrivée de votre lettre, qui m'annonce que vous ne serez pas le témoin de mon mariage ; la promesse que vous me faites de venir un mois plus tard ne console qu'à moitié. Blanche, sensible à mon chagrin, devient plus prévenante pour moi et chacun ici se montre envieux de m'occuper à quelque chose afin de m'enlever à mes pensées noires, disent-ils. Nous nous marions dans dix jours ; on prépare à l'avance toutes les choses nécessaires pour l'usage et l'agrément des nombreux invités. On m'appela pour consolider une échelle double. Fleur de Genêt se tenait sur le faîte ; elle sortait d'un placard très-élevé des cristaux qui ne servent que dans les grandes circonstances. Elle avait donné tout ce qui se trouvait sous sa main, l'échelle se trouvait trop courte pour atteindre ce que contenait le rayon plus haut. Fleur de Genêt, se fiant à son adresse, se suspendit par une main à la clef du placard et n'appuya plus qu'un pied sur l'échelle ; ainsi posée, elle atteignit les cristaux ; mais en détournant le corps pour les donner, elle perdit l'équilibre, le cristal lui échappa de la main, elle retomba à moitié sur l'échelle, je la reçus dans mes bras ; l'éclat du verre lui avait fait une légère écorchure, le sang coulait : Ma bonne petite ! m'écriai-je sans réflexion, ma bonne petite, parle-moi, je t'en conjure ! Puis, je penchai mon visage sur le sien. En relevant la tête, mes yeux rencontrèrent les yeux de Blanche, fixes et ardents, braqués sur les miens. Fleur de Genêt était entre nous ; nos trois regards se heurtèrent ; la petite se précipita vers sa maîtresse, qui en la repoussant perdit connaissance...

Que voulez-vous, mon cher ? à cet instant je ne pus me trouver entièrement malheureux. On porta Blanche sur un lit. Je fus forcé de m'éloigner d'elle. Fleur de Genêt pleurait seule. N'était-il pas naturel que je lui adressasse quelques paroles de consolation ? Mme de Jussiane me pria, d'une voix qui m'a semblé brève, de rentrer près de Blanche. J'étais comme un homme ivre ; je dis à ma fiancée mille choses qui chassèrent le souci de son front et je rentrai chez moi sous le poids de la satisfaction d'avoir enfin trouvé Blanche aimante et telle que j'avais si souvent souhaité qu'elle fût...

Il est bien vrai, mon cher Xavier, que l'homme le plus heureux de ce monde doit regarder encore son cœur en soupirant, car il est sûr de trouver au fond de ses pensées les plus douces une goutte de fiel, larme de souvenir, de repentir, ou d'effroi de l'avenir ; il faut qu'il pleure !... Il faut qu'il paie le bonheur par un chagrin. Aucune joie n'est sans une ombre et je viens d'en faire la triste épreuve.

Je me marie demain. Certes, l'idée de vous écrire aujourd'hui ne me serait jamais venue sans l'étrange nouvelle que j'ai à vous annoncer, et aussi sans le besoin que j'éprouve d'épancher ma souffrance dans le sein d'un ami.

Digitized by Google

Fleur de Genêt a disparu le lendemain du jour où s'est passée la scène que je vous ai racontée et dont j'ai joui en égoïste sans me préoccuper de l'effet qu'elle avait produit sur le cœur de ma fiancée : sa peine me donnant une joie ! Cette même joie m'a rendu insensible aux souffrances de la petite bohême, dédaignée et incomprise. Maintenant je suis seul à souffrir, et je n'ai même pas le soulagement de montrer ma douleur. Il me faut la cacher comme une faute, et cependant, Xavier, mon âme est pure de tout méfait.

On a cherché infructueusement Fleur de Genêt partout dans le bourg et dans les environs : personne ne sait ce qu'elle est devenue ; son départ n'a laissé aucune trace. Mon vacher ayant prétendu l'avoir vue entrer à la cure la veille du jour où elle est partie, je me suis autorisé de son assertion pour aller au presbytère. Le curé, si bienveillant pour moi à l'ordinaire, m'a fait un accueil glacial ; il est demeuré muet comme la tombe, dédaignant de répondre aux différentes questions que je lui ai faites sur la disparition de Fleur de Genêt. Le vif chagrin que j'ai manifesté de cet événement l'a médiocrement touché ; il m'a conseillé froidement de mettre plus de mesure dans l'expression de ma souffrance, attribuant mes paroles à une fâcheuse irréflexion qui pouvait amener de tristes résultats, sinon pour moi, du moins pour d'autres. Je l'ai quitté étrangement choqué de ses manières. Ces gens-là sont fous, mon ami ! Qu'un sentiment jaloux égare le jugement de Blanche, d'accord ! De ce côté-là je suis en droit, et j'aurai, j'espère, le pouvoir de certifier l'erreur. Mais les autres ? mais ce prêtre ? Me supposer un fourbe, un félon ; m'obliger de renfermer le sentiment si pur, si chaste que j'éprouvais pour cette enfant ! Ah ! je ne m'en cache pas à vous, la pauvre petite bohême a emporté une grande part de mon cœur, une amitié sincère, une affection fraternelle produite par un attrait qu'ont entre elles les âmes qui se ressemblent et qui ont souffert de la même douleur. Il est dans l'essence de certaines natures d'être isolées, souvent même dans les bras du bonheur ; elles sont plus à plaindre que coupables. Comprendront-ils cela dans ma nouvelle famille ?... Non... ni vous peut-être, mon ami. N'en parlons donc plus, puisque le devoir et l'amour s'offenseraient du regret !...

ÉPILOGUE.

Aux premières lueurs d'une nébuleuse journée de novembre, lorsque tout était encore repos dans le village, une jeune fille était agenouillée au pied de la croix du cimetière. Un petit paquet de hardes gisait près d'elle.

Digitized by Google

Lorsque sa prière fut achevée, cette jeune fille cueillit quelques brins de violettes écloses sous le soleil d'automne; son regard, en mettant les fleurs sur son sein, chercha une tombe comme pour lui envoyer un souvenir et un adieu; puis, fixant son bagage à ses minces épaules, elle franchit le mur du champ des morts et dirigea ses pas vers la route du Midi, sans retourner la tête.

Fleur de Genêt (car c'était elle) abandonnait sans espoir de retour le village qui l'avait recueillie.

Sans nom, sans parents, sans amis, faible comme un enfant, elle n'était femme que par la douleur et la grandeur du sacrifice, car elle quittait ceux qu'elle aimait et les seuls protections qu'elle eût en ce monde.

La pauvre petite isolée tourna vers le ciel ses beaux yeux. En cet instant, le guide céleste des âmes pures dut lui sourire.

Au village, on ignora toujours sa destinée. Il est à croire qu'elle fut irréprochable. Fleur de Genêt échappait à l'enfance. Elle venait de s'initier à la vie par une vaillance de cœur. C'est un don de Dieu particulier à la femme. Elle seule en ce monde en possède la douleur et le secret.

La famille de Jussiane ne parut jamais s'inquiéter du sort de la petite bohême. Cependant, lorsque la respectable mère de famille quitta cette terre, une clause de son testament contenait un legs dont la destination ne fut connue que de ses enfants et du curé de sa paroisse. Blanche oublia, dans les premiers moments d'un mariage à son goût, qu'elle devait son bonheur à sa protégée; du moins elle ne s'en aperçut pas. Son cœur un peu ingrat retrouva plus tard la bohémienne. Ce qui se passa entre elles à cette époque, les événements étranges qui précédèrent leur réunion ne sauraient trouver une place dans ce cadre trop restreint, et la vie de Fleur de Genêt mérite mieux qu'un épisode.

AYMÉ CÉCYL.

Septembre 1860.

Digitized by Google

POÉSIE.

MONSEIGNEUR AFFRE [1].

A M. Albert *.**

Jeune Albert, digne fils d'une pieuse mère,
La mémoire du saint à votre cœur est chère ;
Vous reçûtes le jour au pays du martyr;
Près de votre berceau son nom dut retentir.
L'Aveyron pittoresque est fertile en merveilles,
Et souvent la légende y vint charmer vos veilles;
Mais ceci, c'est l'histoire avec son froid burin,
C'est l'histoire vivante écrite sur l'airain !
Oui !... quand le ciel ému s'ouvrait à la victime,
Quand Paris se voilait sous un crêpe unanime,
Quand le pays natal, de douleur épuisé,
Chargeait de ses soupirs l'écho volcanisé,
Vous n'étiez qu'un enfant; mais dans votre âme pure,
De l'autel orphelin vous sentiez la blessure,
Vos regrets se mêlaient au regret maternel,
Vous compreniez la France en son deuil solennel...

La France !... Elle a des fils descendants des vieux braves,
Qui vers l'Asie en feu, — cette terre d'esclaves ! —
S'élancent au secours des chrétiens écrasés,
Comme faisaient jadis nos belliqueux Croisés.

(1) Ces vers ont été lus publiquement à Saint-Romme (Aveyron), lors de l'érection de la statue de Monseigneur Affre, le 4 septembre 1860; ils ont été ajoutés à cette occasion à un poëme composé en l'honneur du prélat peu de temps après les douloureuses journées de juin.

Digitized by Google

On meurt en Orient, dans l'antique Syrie :
Tout rivage où l'on meurt du brave est la patrie !
Le Français est partout... Honte, honte au turban !
Drapeau de saint Louis, viens flotter au Liban !
Que l'oriflamme encore y soit développée ;
Les Druses sentiront le poids de notre épée !
Sous les cèdres altiers qui couvrent ces hauteurs,
L'Archevêque-martyr a des imitateurs ;
Sous le fer des bourreaux quand tout un peuple tombe,
La palme du prélat refleurit sur sa tombe,
Et dans les cieux ouverts le vieillard triomphant
Donne son auréole au peuple qu'il défend.
Gloire à lui !.. gloire à toi, religion bénie !
Qui des saints dévoûments possèdes le génie !
Du pôle à l'équateur, en tout siècle, en tout lieu,
Tu marques de ton doigt les serviteurs de Dieu ;
Du pôle à l'équateur, aux quatre points du globe,
Un chrétien à la mort jamais ne se dérobe ;
En voyant la couronne on peut se résigner :
Qui ne sait pas mourir ne saurait pas régner !
Oui, nous devons sentir notre âme toute fière,
Près de ces monuments, ou de marbre ou de pierre,
Qu'élèvent aux martyrs les peuples attendris.
Tu mérites ta gloire, ô Pasteur de Paris !
J'ai pleuré sur ton deuil, un moment abattue,
Et l'on pleure de joie au pied de ta statue ;
Et les échos lointains répètent : Qu'ils sont beaux
Les grands morts dont la cendre illustre les tombeaux !!!

Mme D'ALTENHEYM (Gabrielle Soumet).

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

VIE DE N.-S. JÉSUS-CHRIST,

D'APRÈS LES VISIONS D'ANNE-CATHERINE EMMERICH,

recueillies par C. BRENTANO (1).

Ce livre, dont le premier volume a paru presqu'en même temps chez Bray, à Paris, et chez Casterman, à Tournay, était souhaité depuis longtemps par un grand nombre de personnes pieuses qui avaient lu les récits détachés de la Sœur Emmerich sur la passion de Jésus-Christ et la vie de la Vierge Marie. Sans doute le cercle de lecteurs qui s'intéressent aux publications catholiques de cette sorte ne constitue pas un parti dont on s'enquière beaucoup dans le monde littéraire. En fait d'écrits nouveaux, il est vrai de dire que leurs désirs comme leurs admirations passent le plus souvent inaperçus. Tandis que l'annonce des *Mémoires* d'une femme de génie, mais dont la bonne renommée n'égale pas les talents, tenait la population lettrée en éveil, les échos ordinaires de la presse étaient muets à l'égard des récits évangéliques que Clément Brentano recueillit de la bouche d'une obscure religieuse. Qui, des gens qui parlent et dont on parle, paraissait tenir à ce qu'on achevât de publier le cycle étonnant de révélations historiques dont *la douloureuse Passion* et les épisodes relatifs à l'existence terrestre de Marie sont des épisodes? Pour notre compte nous n'en connaissons guère. Et cependant nous ne pensons pas que la tentative de MM. Bray et Casterman soit si mauvaise. Car enfin, les aspirations ne se déclarent pas toujours à voix haute : l'influence morale, bien que réelle et profonde, ne s'accuse pas en toute occasion par une bruyante renommée. Ce que nous appellerons *les Mémoires* de la Sœur Emmerich, appartient à l'ordre d'œuvres et de pensées qui naissent sans cesse au sein de l'Église et s'y développent à l'instar du grain de sénevé, selon l'image de l'Évangile. L'appareil est simple ou plutôt nul. On n'observe ni combinaisons habiles, ni préparatifs. La chose se fait si naturellement et avec tant de douceur que l'Église extérieure elle-même n'a conscience de l'opération mystérieuse qu'à la longue.

(1) Paris, A. Bray, édition in-12; Tournai, Casterman, édition in-18. Cinq volumes sur six ont déjà paru dans cette dernière édition.

Digitized by Google

Ainsi, le bon livre, destiné à faire beaucoup de fruit parce que l'onction divine y a déposé son parfum, n'est pas tenu de porter le nom de l'auteur, ou si l'on s'informe des détails concernant la vie de l'écrivain, c'est pour s'édifier soi-même en le priant s'il est mort comme un juste. Mais ce livre émeut et console la mère de famille chrétienne; elle en recommande la lecture à ses enfants, à ses domestique; elle l'abandonne par une apparente distraction sur le bureau de son mari. La sœur pieuse, de son côté, en parle avec admiration à ses amies, avec adresse à son frère aîné revenant des bancs douteux de l'université. Le prêtre, absorbé par les travaux de son ministère et la forte étude des Pères et de l'École théologique, a besoin d'être instruit souvent de l'œuvre nouvelle et de sa portée par ses pénitents et ses ouailles: car, dans la divine économie de l'Église, la communication mutuelle des biens spirituels réunit le prêtre et le laïc, et tous ont à donner comme tous ont à recevoir. Peu à peu, sans haut patronage et par la force cachée qui réside dans le bien et la grâce, l'ouvrage édifiant, enlaçant les âmes de foi dans les mêmes sentiments pieux, s'étend de famille en famille, de contrée en contrée; il est traduit en diverses langues et il porte des fruits partout.

Ce que nous venons de décrire est, en peu de mots, l'histoire des révélations déjà publiées de la Sœur Emmerich. Le récit de la Passion, hasardé timidement autrefois, est parvenu aujourd'hui à sa dixième édition allemande (1), à sa cinquième ou sixième édition française et belge, sans compter les traductions et les extraits en d'autres langues. Les tableaux sur la vie de la Vierge ont eu le même succès parmi les chrétiens de cœur et se sont propagés avec une égale rapidité; et une si heureuse expérience a inspiré aux laborieux éditeurs de l'Allemagne et à leurs traducteurs français de continuer l'entreprise commencée depuis plus de vingt ans. Nous ne croyons pas que l'attente des éditeurs soit trompée. Ils puiseront dans le succès passé une confiance que naguère ils n'auraient pu avoir sans témérité. Ils seront lus par un grand nombre de chrétiens de tout rang, car bien des cœurs en secret applaudissent à leurs efforts, et parmi ceux qui s'apprêtent à savourer leurs communications sur la vie publique de Jésus-Christ, nous connaissons des théologiens et nous connaissons de pauvres servantes.

Le désir de connaître les faits de la prédication du Christ, tels que les déroule la suite des visions d'Anne-Catherine Emmerich, est très-naturel chez ceux qui ont pu juger la manière de la Sœur dans celles de ses visions qui ont été mises au jour. En effet, ces visions portent le caractère du plus rare intérêt, parce que la forme en est plus essentiellement historique, peut-être, que celle d'aucun autre recueil de ce genre. Cela frappe immédiatement, n'eût-on parcouru qu'une demi-page de la narration. Les notices publiées sur la religieuse de Dülmen nous ont dévoilé sa vie aussi angélique que naïve. Elles nous apprennent que par son incomparable simplicité, par le privilége

(1) M. Casterman a publié dans le même format que la *Vie de Notre-Seigneur*, une traduction intégrale de la *Douloureuse Passion* faite sur la dixième édition allemande et précédée d'une notice biographique sur Clément Brentano (un vol. in-18 de CXVI-504 pages).

Digitized by Google

d'un long usage de la lumière surnaturelle, enfin par son union merveilleuse à l'Église, Anne-Catherine lisait l'objet de ses visions avec une précision et une limpidité extraordinaires, à peu près comme nous percevons, à l'aide de nos sens, les objets qui nous environnent. Dans la contemplation intuitive des scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, la sainte fille n'apportait ni le trouble des âmes rarement visitées par l'extase, ni l'habitude raisonneuse de l'intelligence et l'activité d'imagination qui sont le propre des personnes instruites ou ayant pratiqué le monde. Dès son enfance, elle s'était accoutumée à la contemplation de ces tableaux mystérieux au fur et à mesure qu'ils lui apparaissaient, selon l'ordre cyclique des fêtes de l'année chrétienne. A part l'enseignement du catéchisme et un séjour de quatre mois dans une école de village, c'est dans ses visions qu'Anne-Catherine avait puisé tout le fond de ses connaissances historiques et religieuses. De là, chez elle, une facilité singulière à percevoir, non-seulement l'enchaînement vrai des événements, mais les plus minutieux détails matériels, tels que la topographie des lieux, la figure et le costume des personnages, l'instant et la nature précise de leurs actes. D'ailleurs, peu ou point de réflexions morales ; nul effort personnel; des faits, toujours des faits, qu'ils appartiennent à l'ordre de la nature ou à celui de la grâce. Il est visible que la narratrice n'y met pas du sien, et qu'elle est à cent lieues du ton dogmatique : mais elle assiste, de même que celui qui recueillit ses paroles, à tout un monde d'événements et d'idées dont la profondeur ou la portée la surpasse. Si quelque sentiment personnel transpire, c'est l'émotion même de la chrétienne qui suit attentivement le détail des scènes, tantôt dans un repos d'esprit mêlé d'enchantement, tantôt avec d'affreuses angoisses, et toujours avec un intérêt qui ne se refroidit pas. C'est un admirable miroir où viennent se reproduire les origines du royaume de Dieu parmi les hommes. « Vous diriez une mer immense, dit Gœrres en parlant de ses révélations, mer dont la surface réfléchit la beauté de ses rivages et la richesse infinie des âges, tandis que la limpidité de ses flots permet à l'œil de contempler jusqu'à ses dernières profondeurs et d'y contempler les merveilles qu'elles renferment et le lien secret qui unit les choses dans un vaste ensemble. Ces visions sont peut-être les plus merveilleuses, les plus riches, les plus vastes, les plus profondes et les plus saisissantes que l'esprit humain ait jamais contemplées en ce genre (1) ».

Ce jugement d'un esprit aussi pénétrant et aussi profondément versé dans la science mystique, n'étonnera pas celui qui suit attentivement et de bonne foi le récit d'Anne-Catherine. Quelle que soit l'opinion qu'on adopte sur l'exactitude de la relation et l'inspiration qui lui sert de base, l'on ne s'engage pas impunément dans cette lecture, mais elle s'empare de vous, bon gré, mal gré; elle vous subjugue en dépit des préjugés et des idées arrêtées : car tandis que mille rapports organiques relient l'ensemble de la conception, la vie étincelle dans les moindres détails, les innombrables figures se meuvent au naturel, et vous ne sauriez vous défendre au moins de ressentir quelque chose de l'empire exercé par les plus grands poëtes. Le tout, il est vrai, est plongé dans une atmosphère de piété quelque peu rebutante au commun des lecteurs

(1) *Mystique*, trad. de M. Charles Sainte-Foi, tome II, p. 98-99.

Digitized by Google

de nos jours. L'esprit dominant est un amour souverain pour Jésus, son Église et ses saints, qui passe de beaucoup ce que le plus tolérant incrédule concède, voire même ce que la plupart des chrétiens ont coutume de souhaiter pour eux-mêmes. Les naïves légendes du moyen-âge, et la vie des saints de l'antiquité chrétienne n'ont rien de plus opposé au goût de notre siècle que les révélations authentiques de cette contemporaine. Toutefois, à n'y voir qu'une invention purement humaine (hypothèse qui nous semble insoutenable), il faut avouer que le génie éclate à chaque page, et en conservant une indépendance que l'auteur sait néanmoins concilier avec le respect de toute convenance historique et avec une irréprochable orthodoxie. Il est d'autant plus aisé de constater cette supériorité prodigieuse, que le sujet ici développé est le plus médité, le plus creusé de tous les sujets, celui sur lequel s'est le plus exercé la sagacité des critiques comme l'imagination des grands artistes. Eh bien ! à moins de s'aveugler volontairement, il est impossible de ne pas confesser que la Sœur de Dülmen ouvre un trésor de considérations et de rapprochements utiles à l'édification, favorables aux arts, que n'ont pas vu ses devanciers. De plus, la matière traitée est de la dernière délicatesse. Comment placer sous nos yeux le tableau circonstancié de la vie et des souffrances du Sauveur des hommes, nous présenter, en quelque sorte, l'achèvement entier de ses gestes, sans se heurter à d'ardues difficultés et choquer tour à tour la dignité, la vraisemblance, ou bien l'intégrité de la doctrine ? La tâche est au-dessus de la science et de l'imagination d'un habile écrivain. Pourtant plusieurs saints personnages ont pensé nous en donner un essai. Nous avons les révélations de sainte Brigitte et de la V. Marie d'Agréda (1), dont M. de Cazalès, le traducteur français, nous a parlé dans l'élégante et solide introduction qu'il a mise en tête du livre. En comparant la valeur de ces ouvrages à celui qu'il entreprend de faire connaître à la France, il n'a pas eu de peine à nous démontrer leur infériorité sous le rapport historique, bien qu'ils soient recommandés comme œuvres édifiantes. Nous avons le livre de saint Bonaventure intitulé : *Méditations de la vie du Christ*. Nous y pouvons observer un saint et en même temps un homme qui ne compte guère de supérieur dans l'ordre de la pensée spéculative, traduisant et développant l'Évangile quelquefois au moyen de commentaires moraux, d'autres fois en usant des traditions et des visions recueillies à son époque. Cet ouvrage, enrichi d'admirables fragments de saint Bernard, a des mérites que nous sommes très-éloignés de méconnaître : nonobstant ses avantages, mis en regard des travaux publiés de Brentano, c'est une œuvre pâle, incomplète, se perdant en combinaisons théologiques qui déparent un peu la simple grandeur des temps évangéliques. On y trouve çà et là des détails où transparent les idées et les usages du XIIIe siècle et qui affaiblissent pour nous la parole du docteur séraphique. C'est au point que l'opportunité de la traduction de M. Henry de Riancey

(1) A propos de Marie d'Agréda, dont une traduction complète a paru récemment à Paris, dans la *Bibliothèque franciscaine*, c'est justice que de citer le travail consciencieux du P. Séraphin, Passioniste de la maison de Ere près Tournai ; il vient de publier à Paris un solide volume *sur la vie de la Vierge*, qui commence une série d'études sur la partie historique et sur la partie morale de la grande œuvre de la célèbre franciscaine, et il se propose de l'examiner en détail pour répondre à toutes les critiques qu'on en a faites.

Digitized by Google

nous a paru contestable. Or, grâce à l'importance de leur auteur, les *Méditations* fournissent aux juges de la Sœur Emmerich une bonne mesure d'appréciation. La comparaison des scènes, la vie de Marie, la naissance de Jésus-Christ, ses miracles, celui de Cana, par exemple, la passion, la résurrection, chez les deux écrivains présente une inégalité qui est toute à l'avantage de notre siècle. La plus courte lecture suffit à l'accuser.

En exprimant notre admiration pour les visions de la Sœur Emmerich, sans vouloir en rien préjuger du jugement que l'Église pourrait en porter un jour, nous croyons louer une publication qui enseigne à aimer davantage Dieu et les hommes, à bien user du temps, à se détacher des plaisirs sensibles, et à élever le cœur en haut. Il n'est pas d'écrit à notre connaissance qui dépeigne mieux Jésus doux, humble de cœur, passant en faisant le bien. D'ailleurs la conception de l'ouvrage nous paraît surpasser les forces ordinaires de la nature humaine, et déceler, chez la personne favorisée, un de ces priviléges dont Dieu se plaît parfois à illustrer la véritable Église selon ses desseins de miséricorde. Goerres est dans le vrai quand il proclame les révélations d'Anne-Catherine uniques en leur genre ; et, cette manière de voir adoptée, nous comprenons que notre temps, où une critique sophistique mais éblouissante a pris à tâche d'attaquer les monuments historiques de la foi chrétienne, ait été choisi par Dieu pour produire un mémorable exemple de la contemplation appliquée au passé de l'Église. Il sera toujours assez remarquable que la religieuse de Dülmen ait été la contemporaine de Paulus et de Strauss.

C. X.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

C'est avec un profond dégoût que l'on prend aujourd'hui la plume pour écrire sur les événements d'Italie. On est las de voir se réaliser, une à une, ces turpitudes et ces injustices prévues, annoncées d'avance et qui se suivent avec la régularité des phases d'une cérémonie réglée par un programme.

Les révolutionnaires de notre temps semblent incapables d'expérience. Toutes les révolutions tombent dans les mêmes fautes, et périssent par les mêmes excès. Un homme habile peut pendant un instant prendre la tête du mouvement, mais bientôt les passions populaires dont il s'est servi le dépassent et l'entraînent; après avoir conduit l'opinion publique, il en subit à son tour l'ascendant. Il doit s'y soumettre en esclave, sous peine d'abdiquer son influence et sa popularité. C'est la punition de ceux qui mettent au service d'une telle cause un talent vrai, de se voir bientôt arracher le pouvoir par des hommes dont tout le mérite est la violence et la témérité. La révolution n'admet point d'accommodement; il faut qu'on lui accorde tout. Elle ne connaît pas la prudence : elle ne voit que le but, elle méprise ou plutôt ignore les obstacles; elle ne sait ni reculer, ni même s'arrêter, fût-ce devant un abîme. Ces vérités sont devenues banales à force d'avoir été redites, et pourtant les mêmes faits se reproduisent toujours, et les révolutions nouvelles viennent à leur tour se briser contre les périls que tant de voix, favorables ou hostiles, leur signalent en vain. On dirait qu'en ces temps de fièvre, la liberté humaine faiblit, et je ne sais quoi de fatal conduit les peuples à des malheurs, à des crimes inutilement prévus.

Après l'usurpation des duchés, celle des Romagnes; après les Romagnes, la Sicile; après la Sicile, Naples, ses lâchetés et ses trahisons; puis enfin l'inqualifiable invasion des Etats Romains; et au moment de chacune de ces spoliations, les inutiles protestations des journaux officieux de France, *verba et voces*, dont les vaines remontrances et les ridicules menaces semblaient être le signal d'attentats nouveaux. Il semble que ce spectacle habitue l'âme à l'infamie et que l'indignation même se lasse, comme l'étonnement. Un seul sentiment nous reste : un mépris profond d'un monde et d'une époque où de telles choses se passent, et où ceux qui les font trouvent des flatteurs.

Après avoir, grâce à la connivence, à peine déguisée, du Piémont, successivement enlevé au roi de Naples la Sicile et presque

Digitized by Google

toutes ses provinces de terre ferme, Garibaldi menaçait Rome, et affichait hautement le dessein d'attaquer la Vénétie. M. de Cavour, alors, crut que le moment était venu de laisser tomber le masque, et d'achever à son profit l'œuvre désavouée du chef de partisans. Avec une perfidie dont l'histoire n'offre pas d'exemple, si ce n'est sur ce malheureux sol de l'Italie, il a, sans aucun prétexte, envoyé au Saint-Siége l'ordre de dissoudre l'armée qui devait le défendre; sans attendre la réponse, il a lancé contre le Saint-Père une armée de 60,000 hommes.

C'est en vérité mentir d'une façon impudente, que de soutenir que l'armée pontificale pouvait inquiéter la Sardaigne.

« La force qu'il s'agissait d'organiser dans les Etats pontificaux, dit la *Revue des Deux Mondes*, ne pouvait, en aucun cas, être agressive : elle devait simplement suffire à la protection de l'ordre intérieur et opposer tout au plus une barrière à quelque irruption désordonnée de corps francs, car il est évident que le Pape ne saurait faire la guerre à des puissances militaires, à des gouvernements réguliers, et personne ne supposait qu'à l'époque où nous vivons, il existât, même en Italie, une puissance qui pût être tentée par la gloire de faire la guerre au Pape.

» Voilà la tentative qui fut essayée au commencement de cette année. Que l'on en conteste ou l'opportunité ou la valeur pratique, que l'on dise que la cour de Rome avait trop tardé, qu'elle ne pouvait parvenir, dans un temps si troublé, à réunir des éléments suffisants pour sa défense indépendante : l'événement donne beau jeu aux sceptiques, et rend la controverse inutile. Ce que l'on ne contestera point, c'est que l'entreprise était honnête, et que des catholiques français et libéraux ont pu s'y associer sans méconnaître les devoirs du patriotisme, et même avec l'espoir qu'ils allaient fournir à la papauté politique les moyens d'accomplir les réformes qui lui étaient de toutes parts demandées. En effet, si l'entreprise eût réussi, si une petite armée pontificale eût pu se former, la France eût rappelé sa garnison de Rome, et se fût trouvée affranchie des responsabilités et des difficultés que l'occupation de Rome lui impose. D'ailleurs la création d'une armée romaine eût été la plus grande des réformes dans les Etats pontificaux : elle eût rendu les autres compatibles et avec la dignité du Saint-Siége recouvrant son initiative indépendante, et avec la conservation de l'ordre dans les possessions de l'Eglise. Ce qui prouve qu'un tel projet ne reposait point sur des données aussi illusoires que certaines personnes le prétendent, c'est la colère qu'il a excitée chez les partisans de l'unité immédiate de l'Italie, c'est la hâte que le Piémont a mise à le traverser et à l'anéantir par la force. On n'a pas voulu laisser au général Lamoricière le temps de faire l'éducation militaire de ses recrues. Le général, qui avait même des forces insuffisantes pour garder tous les points du territoire menacés par des expéditions de corps francs, a été attaqué à l'improviste par une armée régulière de cinquante mille hommes.

Digitized by Google

» ... Il a pu percer, avec un millier d'hommes, l'armée victorieuse ; mais le plus grand nombre de ceux qu'il eût voulu entraîner avec lui, la plupart de ces braves volontaires franco-belges surtout, qui ont si dignement soutenu dans cette journée l'honneur de leur race, de ces *mercenaires* qui ont si bien répondu à l'outrage de l'ennemi par leur chevaleresque héroïsme, étaient détruits ou prisonniers. Comment pourrions-nous omettre, parmi les pertes que ce combat coûte à la France, le nom de M. Georges de Pimodan, qui lui-même a laissé dans la *Revue* des traces si remarquables de son goût passionné pour la guerre et des qualités élevées et aimables de son esprit et de son cœur ? Le malheur de nos troubles politiques, peut-être de regrettables préjugés de famille qui disposèrent de son avenir, avaient empêché M. de Pimodan de poursuivre en France même la carrière des armes. Il fit, avec l'esprit et l'élan d'un vrai soldat français, les campagnes autrichiennes de 1848 et 1849, et s'y conduisit avec tant d'éclat que le maréchal Radetzky et le prince de Windischgraetz l'attachèrent successivement à leurs états-majors. Il quitta l'armée où il s'était illustré lorsqu'il fut arrivé au grade de lieutenant-colonel, au-dessus duquel il n'aurait pu s'élever sans renoncer à sa nationalité. Après avoir fait le sacrifice de sa carrière une première fois aux opinions héréditaires de sa famille, une seconde fois au sentiment du patriotisme, il vient, dans la plénitude de la jeunesse et au milieu de la félicité domestique la plus attachante, de faire le sacrifice de sa vie à une conviction désintéressée. »

La conduite du Piémont est une insulte à l'Europe, et surtout à la France. L'année dernière, quand les Autrichiens envoyèrent au Piémont l'*ultimatum* dont sortit la guerre d'Italie, ils donnèrent trois jours au cabinet de Turin pour se décider à licencier les bandes garibaldiennes formées dans le but, hautement affiché, de porter la guerre en Autriche, et, sur les instances de l'Angleterre, consentirent même à prolonger ce répit. Le Saint-Père n'a pas même eu vingt-quatre heures de délai, le Piémont n'a pas même eu pour la France la déférence que l'Autriche avait eue pour l'Angleterre. Le Saint-Siége a été spolié aux yeux mêmes des soldats français, chargés de le protéger. La garnison française frémissante et retenue à Rome, a dû laisser les armées piémontaises montrer au Saint-Père ce que vaut aujourd'hui la protection de la France ; et pour comble, Cialdini, cet exécuteur des hautes œuvres piémontaises, a traîné dans la boue le nom de la France dans la personne d'un de ses généraux les plus aimés de ses compagnons d'armes. Que le Piémont célèbre sa honteuse victoire ! Ceux qui se mettent dix contre un pour tuer à coup sûr, puis insultent le cadavre de leur victime, ne sont plus des soldats. L'histoire leur réserve un autre nom.

Des Etats de l'Eglise, l'armée sarde va marcher sur Naples, en écrasant sur son passage, avec l'aide des bandes de Garibaldi, les restes de l'armée de François II, avec lequel Victor-Emmanuel est

Digitized by Google

encore en paix, car on ne s'est pas même donné la peine d'avertir le malheureux roi de Naples comme on avait averti le Saint-Père. Chose étrange! ce procédé de bandit et d'assassin trouve en Europe des apologistes. En vérité, l'historien qui plus tard étudiera notre époque, se demandera quel pouvait être notre droit public, notre droit des gens, et comment, au XIXe siècle, on distinguait les pirates des rois.

Mais tout ce fracas du succès de la force ne fera pas taire la conscience indignée. La faiblesse morale et les complicités de tout genre, grâce auxquelles s'accomplirent les attentats que nous déplorons, n'empêchent pas que la justice et le bon sens fassent entendre des réclamations que l'histoire enregistrera. François II, entouré d'une petite armée de soldats restés fidèles et combattant contre toute espérance, sur les dernières plages de son royaume, pour les droits de sa famille et ceux de toutes les maisons royales, est une protestation capable de rassurer ceux qui comprennent la valeur des principes. Pie IX, presque assiégé dans Rome, élevant la voix la plus autorisée qui soit sous le Ciel pour avertir ceux qui détiennent la puissance que sa cause est la leur, et que le principe de la *non-intervention* tel qu'il s'applique aujourd'hui en Italie, mène logiquement à la subversion totale de la société ; Pie IX, disons-nous, défendant à la fois la cause de l'Eglise et celle de l'ordre public, concentrera sur lui les regards d'une postérité éclairée par de nouvelles expériences. Nous avons été émus en lisant l'appel si grave et si solennel que le Père commun adressait, dans son allocution prononcée il y a peu de jours, aux princes de la chrétienté, afin qu'ils réfléchissent, « dans la gravité de leurs conseils et les méditations de leur sagesse » sur les périls accumulés dans les derniers événements d'Italie : « Il s'agit, dit-il, d'une violation barbare accomplie contre le droit universel des nations, et si elle n'est pas complétement réprimée, il n'y a plus de sécurité et d'assurance désormais pour aucun droit légitime. Il s'agit du principe de rébellion dont le gouvernement piémontais subit honteusement le joug, et qui fait aisément comprendre que les dangers menacent les gouvernements et retombent sur la société civile entière, puisque par là s'ouvre la brèche devant le fatal communisme. »

Nous savions déjà que les droits s'enchaînent, qu'on ne renverse pas un pouvoir légitime sans mettre en question tous les autres et ébranler tout l'édifice, car la carrière des révolutions européennes ne nous a pas épargné les leçons. Mais l'affirmation du Saint-Père dans les circonstances où se trouve le gouvernement de l'Eglise, est la déclaration la plus haute et la plus formelle que puisse recevoir un jugement basé sur l'histoire. Ce n'est pas exagérer que d'y voir un appel adressé par la Providence à la conscience des rois et des peuples européens, mis en demeure de prendre des décisions d'où peut découler pour eux un long avenir de biens ou de malheurs.

Digitized by Google

Nous savons bien qu'en attaquant le Souverain-Pontife, la haine révolutionnaire des mazziniens de tous pays, et les passions sectaires de l'anglicanisme qui secondent Victor-Emmanuel et Garibaldi, veulent surtout atteindre le catholicisme lui-même dans la personne de son illustre chef. Mais si, comme citoyens et membres de la grande famille des nations européennes, nous sommes profondément tristes et humiliés, comme chrétiens nous savons que l'Eglise du Christ est indestructible. Voilà pourquoi nous plaignons ses ennemis, mais nous ne les craignons pas.

Notre Saint-Père, suivant l'inspiration qu'il puisera dans ses devoirs et dans les intérêts de son ministère sacré, quittera la ville de Rome, ou continuera d'y accepter la protection des armes françaises. Nous nous inclinons d'avance devant sa résolution. Nous ne savons quelles sont les épreuves que Dieu réserve à son Eglise; nous ignorons les décrets de sa divine providence; mais ce que nous savons, avec une invincible certitude, qui fait notre bonheur et notre vie tout entière, c'est que l'Eglise ne périra point, que tous les efforts humains se briseront contre elle, et que si vouloir la détruire est un crime, c'est encore une incroyable folie.

A des hommes qui se réjouissent de l'abaissement de l'Eglise, et qui semblent déjà triompher de sa chute prochaine, nous rappellerons que les trente premiers papes furent martyrisés; que Martin Ier fut arraché de la basilique de Latran par les soldats de l'empereur d'Orient, conduit à Naxos, puis à Constantinople, et traîné d'exil en exil jusqu'à Cherson, où l'on déportait les plus infâmes criminels; que S. Grégoire VII, le défenseur des droits de la conscience humaine, fut deux fois chassé de Rome et mourut sur la terre étrangère; que Boniface VIII fut insulté, bafoué, aux yeux de la populace romaine, par une soldatesque effrontée; nous leur demanderons de compter les anneaux de cette longue chaîne de souffrances et d'opprobres qui sont l'histoire même de l'Eglise; puis, regardant en face ces ennemis de Dieu, nous leur redirons le mot d'un chrétien du IVe siècle au courtisan de Julien, Libanius; ce mot, que les chrétiens de notre siècle auraient pu dire, il y a cinquante ans, aux courtisans d'un autre Empereur. En ce temps-là, Julien avait conduit sa magnifique armée contre les Perses, et les disciples du Christ attendaient en frémissant son retour, précédé par des menaces; les païens se réjouissaient, et Libanius disait à un pauvre maître d'école resté fidèle au Dieu crucifié : — « Eh bien! que fait maintenant le Fils du charpentier? — Le Fils du charpentier, répondit le chrétien, fait un cercueil d'Empereur. »

* * *

La situation actuelle de l'Italie n'est encore qu'une étape d'un jour dans la route pleine d'écueils où la révolution pousse à la fois Victor-Emmanuel et Napoléon. Si l'on pouvait en douter, le dernier discours prononcé par M. de Cavour au Parlement sarde, en présentant le projet de loi qui doit aider la Sardaigne à consommer la

Digitized by Google

spoliation de Naples et du Saint-Siége, nous en fournirait des preuves suffisantes.

M. de Cavour, en annonçant à la Chambre ce projet de loi, a fait un rapide exposé de sa politique. Il a rejeté le plus loin possible l'attaque inévitable contre la Vénétie: l'Italie, dit-il, en attaquant aujourd'hui l'Autriche, se trouverait en face d'une formidable coalition européenne; mais en constituant une Italie forte, on sert la cause de la Vénétie. C'est-à-dire, si nous comprenons bien M. de Cavour, qu'il n'attaquera pas l'Autriche par les armes, mais qu'il la fatiguera par les complots, les émeutes et les insurrections. Il ne renonce pas à la guerre; il l'ajourne jusqu'au temps où il aura réussi à en préparer l'occasion et le prétexte.

Il n'a pas davantage renoncé pour toujours à chasser le Souverain-Pontife de la ville éternelle. « La question de Rome, ajoute-t-il, rencontre des obstacles moraux que des forces morales seules peuvent vaincre. » Qu'on se tienne donc pour bien averti: la question de Rome, comme celle de la Vénétie, n'est qu'ajournée.

Du côté de Naples, M. de Cavour ne rencontre plus d'obstacles. Affaibli, découragé par l'anarchie sans cesse grandissante, Garibaldi semble avoir renoncé à toute résistance. Sa popularité décroissante, la force d'inertie des royalistes, beaucoup plus nombreux en réalité que les partisans de l'annexion, l'ont singulièrement inquiété sur les résultats de son œuvre; peut-être craint-il de perdre son prestige, et croit-il le conserver mieux par une retraite temporaire que par une lutte obscure et sans gloire contre des obstacles qu'on vainc par l'adresse et non par la valeur. Il a constitué un « ministère modéré. » Il a fait une proclamation annonçant la prochaine arrivée des troupes sardes. Le dictateur n'aspire en ce moment, s'il faut en croire les journaux italiens, qu'à remettre le gouvernement des Deux-Siciles aux mains de Victor-Emmanuel et à se retirer dans sa solitude de Caprera, comme il fit après la paix de Villafranca. Nous voulons bien admettre que tel est son désir, mais c'est parce qu'il est convaincu que son rôle n'est pas fini, et qu'il reparaîtra plus tard, lorsque les temps le permettront, comme le soldat de Mazzini. La dernière proclamation de Mazzini nous paraît ne laisser aucun doute à l'égard de l'entente cordiale entre le chef révolutionnaire et le *grand conspirateur*.

Telle est la situation. L'Europe a compris ce qu'il y avait de menaçant pour tous les trônes dans cette complicité de la France et du Piémont révolutionnaire.

La coalition défensive est faite. L'entrevue de Baden a réalisé l'union de la Prusse avec les petits États de l'Allemagne; la Prusse, à Tœplitz, s'est unie à l'Autriche; enfin l'Allemagne tout entière va cimenter à Varsovie son alliance avec la Russie, et la récente lettre de lord John Russell au gouvernement piémontais est une preuve suffisante de l'adhésion de l'Angleterre. On a fait, sur l'entrevue de Tœplitz et sur celle de Varsovie, une foule de révélations, suivies d'un nombre égal de démentis; malgré les

Digitized by Google

dénégations intéressées des journaux officieux de France et les variantes des versions qui circulent en Allemagne et en Angleterre, le motif de toutes ces entrevues, de tous ces rapprochements, c'est celui que le prince Gortchakoff exprimait à l'ambassadeur français : l'alliance de l'Empereur avec le Piémont encourage en Europe la propagation de principes qui constituent un danger permanent pour l'équilibre européen et la stabilité des trônes.

Le grand intérêt conservateur guide les princes ; les nations les suivent, poussées par des impulsions différentes, mais qui toutes concourent au même but. Le peuple anglais, dont les intérêts commerciaux craignent toute rivalité maritime, et dont les antipathies séculaires contre la France se réveillent au bruit des discours du parlement, voudrait la gloire d'un autre Waterloo ; les Allemands redoutent un envahissement de leur pays, et la domination étrangère jusqu'au Rhin ; l'Autriche a des humiliations à venger ; la Russie se souvient encore de Sébastopol ; nous autres Belges, avec les Suisses, nous craignons d'être les premières victimes de l'ambition française. Joignez à tout cela cette nature particulièrement superbe et provoquante de certains esprits français, ce ton méprisant qu'affichent dans des brochures et dans des publications quotidiennes ceux qui se donnent mission de parler au nom de la France tantôt à un peuple tantôt à un autre, et l'on comprend cette sourde irritation qui s'est répandue de proche en proche chez tous les peuples de l'Europe, et qui arme les riflemen anglais, les volontaires allemands, les arquebusiers suisses et les carabiniers belges.

Certes, l'Europe tout entière aime la France, et subit l'ascendant de cette admirable nation. Nous ne voulons point la confondre avec le despotisme qui la gouverne, ni avec l'essaim de vils flatteurs que le despotisme engendre. Les nations connaissent la grandeur et la puissance de la France ; elles veulent s'assurer assez pour l'estimer sans la craindre. Le sentiment de la faiblesse relative engendre la défiance et la haine, le sentiment de la force inspire la justice. Aussi, voyez : depuis l'entrevue de Tœplitz, retrouvons-nous dans les journaux allemands tout ce fatras de vaines injures et de diatribes ridicules contre les Français qui remplissaient quotidiennement leurs colonnes ? Les journaux anglais eux-mêmes sont devenus presque modérés ; et l'on peut aujourd'hui, sans se mettre en colère, laisser à M. Prud'homme l'innocent plaisir d'appeler sa patrie : « Reine des nations ! »

Mais si l'on aime la France, on doit craindre l'homme qui la gouverne aujourd'hui.

L'on peut prédire avec certitude l'attaque de la Vénétie. Nous ne répéterons pas les arguments que nous avons déjà fait valoir à diverses reprises : personne, en Europe, ne doute que Venise ne soit le but où tendent, à travers Naples et Rome, les efforts de M. de Cavour comme ceux de Garibaldi ; mais la grande question est de savoir dans quelle condition se produira cette attaque : c'est-à-dire,

Digitized by Google

pour préciser davantage, si la France secondera le Piémont dans son entreprise contre l'Autriche, et, dans le cas où la France ne se joindrait pas tout d'abord à l'agression, jusqu'où elle permettrait à l'Autriche de pousser la répression ?

Nous regardons comme tout à fait hors de doute que la France, en prenant part à une guerre agressive contre l'Autriche, se trouverait en face d'une coalition de toute l'Allemagne, à laquelle se joindraient très-probablement la Russie et l'Angleterre. Nous avons développé les motifs de cette prévision. Le gouvernement de l'Empereur bravera-t-il cette ligue ? Certaines illusions révolutionnaires se flattent de cette espérance.

Napoléon, disent les disciples de Mazzini, n'est pas le froid et insensible calculateur que vous supposez. Il est, sous son apparence impassible, capable d'entraînement et de témérité : la folle entreprise de Boulogne le prouve assez. Sans doute, son intérêt dynastique serait de maintenir la paix de l'Europe, si, en France même, son trône était fortement établi. Mais il n'en est pas ainsi. L'armée et la populace l'aiment; la partie intelligente et vitale de la France, la véritable nation active, le supporte avec dégoût; les discours de ses thuriféraires à gages lui donnent des nausées. La vie politique se retire de la France : la comédie du suffrage universel n'est plus qu'un objet de mépris; les annulations successives d'élections ne rencontrent que l'indifférence la plus profonde; la solitude se fait autour des scrutins, et le gouvernement est obligé d'engager des électeurs comme on engage des ouvriers. C'est en vain que l'Empereur donnerait à la France la prospérité matérielle : l'esprit d'une nation a besoin d'un autre aliment. La gloire militaire, cette grande voix qui étourdit les peuples et fait taire la pensée, peut seule sauver l'Empire. Il faut sans cesse entretenir la ferveur bonapartiste par une nouvelle moisson de lauriers. On courra des dangers, c'est vrai ; l'Europe se liguera contre la France, eh bien ! tant mieux : lorsque la patrie est menacée, les enseignes de la dynastie la plus détestée ne sont plus que les drapeaux de la France, et le seul ennemi, c'est l'étranger. Et s'il fallait succomber, mieux vaudrait encore périr sous l'effort de l'Europe coalisée, que tomber obscurément dans une révolte de Paris. Louis-Napoléon sait bien que c'est à la victoire de l'Europe sur le premier Napoléon qu'il doit son trône; comme il l'a dit lui-même, la France l'a choisi parce qu'il représente une grande défaite à venger. C'est Waterloo qui a fait le 10 Décembre.

D'ailleurs, disent encore les révolutionnaires de tous pays, l'Europe monarchique fait nos affaires. On isole Napoléon : c'est ce que nous pourrions demander de mieux. Il a dit lui-même le lendemain de Villafranca, (les rois paraissent l'avoir oublié) qu'il était un cas où il n'hésiterait pas un instant à faire cause commune avec la révolution : le cas où l'indépendance de la France serait menacée. Cette indépendance, non point l'indépendance territoriale, mais l'indépendance morale de la France, le jour où chacune de ses

Digitized by Google

démarches sera discutée par toute l'Europe, où la conduite à suivre lui sera dictée par un concert européen, cette indépendance morale n'existera plus, l'orgueil français sera blessé, la nation tout entière applaudira l'Empereur lorsqu'exécutant sa menace, il se fera partout le soldat de la révolution contre les rois. C'est ainsi qu'il fera notre œuvre. Les tyrans se détruiront entre eux, et nous compterons avec les vainqueurs.

Nous espérons que la révolution se trompe dans ses calculs. L'empereur Napoléon sait aujourd'hui que s'il trouble la paix de l'Europe, il sera la première victime des maux qu'il aura suscités. Si nous avons le droit de douter des protestations pacifiques qu'il a mises dans la bouche de ses serviteurs, dans ses propres discours et dans sa lettre à M. de Persigny; si nous n'osons nous reposer sur la moralité de Napoléon, nous pouvons du moins en croire son intérêt. Or, son intérêt capital, c'est de ne point s'exposer à perdre, par des entreprises téméraires, les résultats de deux guerres heureuses et de dix ans d'un règne difficile. Napoléon sait bien que l'idée d'un congrès, loin de déplaire à l'opinion publique en France, est attendue comme une voie pour sortir enfin de cet état de marasme et d'inquiétude qui pèse sur la France comme sur toute l'Europe. Aussi les journaux officieux ont-ils reçu le mot d'afficher le plus grand respect pour l'Europe et de se soumettre d'avance à la décision d'un congrès, et ce principe a-t-il été reconnu par le *Moniteur* lui-même.

Napoléon sait aussi que la véritable humiliation pour la France, c'est la politique actuelle; c'est d'avoir subi la pression de l'influence anglaise en Italie; c'est cette lettre pleine d'avances pour le gouvernement anglais écrite à M. de Persigny, à laquelle lord Palmerston répond en déclarant que l'annexion de Nice et de la Savoie n'est pas reconnue par l'Europe; c'est la position étrange et honteuse d'une armée française à Rome qui laisse impunément spolier un prince allié, qui laisse massacrer des compatriotes et insulter à leur cadavre. Cialdini va, dit-on, jusqu'à se vanter que c'est par l'ordre de Napoléon qu'il « n'a pas ménagé les Français de Lamoricière ». Tout cela, Napoléon le sait bien, blesse profondément la dignité de tous les Français, quelles que soient leurs idées politiques et religieuses. Il peut s'en convaincre en voyant des sentiments identiques reproduits dans les organes des opinions les plus opposées. Les vanteries de Fanti et l'ordre du jour de Victor-Emmanuel à Ancône, où il félicite ses 60,000 soldats, appuyés de sa flotte de dix vaisseaux, d'être venus glorieusement à bout des 6,000 recrues de Lamoricière, à nos yeux ne sont que ridicules; aux yeux des Français, cela est odieux.

Napoléon doit le savoir: si l'honneur de la France, souillé dans cette boue, peut se relever, ce n'est pas en déclarant à l'Europe une guerre injuste, funeste, insensée; c'est ailleurs qu'en Italie que le drapeau français peut réhabiliter sa gloire, et que l'influence française peut, dans une cause juste, gagner une puissance nou-

Digitized by Google

velle. Tandis que le rôle de la France dans la Péninsule doit faire monter au front de ses enfants le rouge de la honte, c'est une consolation pour eux de voir leur patrie se relever en Orient par une conduite généreuse et fière. Les misérables jalousies de l'Europe ont fait perdre, en Syrie, un temps précieux. C'est un véritable crime que de telles hésitations, quand chaque jour de retard coûte des torrents de sang.

L'honneur de la France est d'avoir su vaincre ces égoïstes résistances.

Et pourtant, cette répugnance extraordinaire des grandes puissances à laisser l'une d'entre elles prendre pied en Orient, se comprend jusqu'à un certain point. Il y a réellement un intérêt capital en jeu.

C'est depuis longtemps un axiome reçu de la diplomatie que la possession de l'Orient serait l'Empire du monde. On connaît à ce sujet l'histoire de Tilsitt et d'Erfurt, où Napoléon et Alexandre débattaient entre eux le partage de l'ancien continent, et ne purent tomber d'accord sur les provinces Turques, considérées par tous deux, comme apportant la suprématie avec elles. Aujourd'hui que la facilité des communications, l'extension du commerce, l'immense accroissement des richesses dues au travail, poussent de plus en plus l'Europe à agrandir le domaine de son influence, les principales nations ont un grand intérêt à fortifier leurs relations politiques avec les contrées éloignées. On peut dire même que l'on s'avance vers un état de choses où la prépondérance des puissances dans le balancement général des affaires, se mesurera moins à l'étendue de leur territoire continental, ou à la force de leurs armées, qu'à l'importance de leurs relations lointaines. Il est incontestable qu'il appartient à l'Europe de dominer les autres nations non pour les asservir, mais pour les élever au contraire à la hauteur de la civilisation. Elle possède aujourd'hui en lumières de quoi mériter cette magistrature universelle, et en moyens matériels de quoi la réaliser.

Ce qui s'est accompli en Amérique, en Egypte, dans les Indes, en Australie, constitue à peine les premières étapes de la marche triomphante que la Providence ménage aux nations chrétiennes, si elles s'en rendent dignes. Dans ces prévisions, dont l'histoire de ces dernières années démontre assez clairement la vraisemblance, tout ce qui concerne les modifications de l'empire Ottoman acquiert une gravité du premier ordre. Le renversement de la Turquie sera probablement le signal d'une révolution qui changera tous les rapports de l'Europe avec les deux vastes continents qui l'entourent, et l'on a le droit d'affirmer qu'en de telles conjonctures, les Etats qui auront le plus solidement assis leur influence en Orient, prévaudront sur les autres.

Il faudra bien pourtant que l'Europe en prenne son parti; l'état actuel est provisoire. La présence des troupes françaises de la Syrie, limitée à six mois par la convention des puissances, n'est pas une

Digitized by Google

solution. Il est évident que lorsque cette occupation cessera, les troubles et les massacres pourront se renouveler. Les troupes turques de Fuad-Pacha n'ont quelque valeur pour maintenir l'ordre, que grâce à l'appui des Français. Le gouvernement de la Porte est totalement incapable de gouverner la Syrie; son action y est nulle; les corps d'armée qu'on y lève ne servent qu'à fournir des armes aux factieux. Le Sultan n'est, en réalité, pas plus maître de la Syrie que les princes de la maison de Savoie ne sont maîtres de leur royaume nominal de Jérusalem ; seulement il a la responsabilité des malheurs et des crimes qui sont le résultat de son irrémédiable faiblesse.

L'Europe ne peut laisser subsister un tel état de choses. D'un autre côté, il est évident qu'elle ne peut éterniser dans une province de l'empire turc l'occupation étrangère et prendre pour elle-même la charge de gouverner à la place du Sultan. La vie s'est retirée peu à peu des extrémités du *malade* : en Syrie, le gouvernement est mort. Là où un gouvernement s'écroule, ne laissant à sa place qu'une anarchie sanglante, le droit et le devoir de l'Europe civilisée sont de combler le vide.

Telle est la nécessité en face de laquelle, tôt ou tard, se trouvera l'Europe et que toutes les mesures temporaires ne peuvent éviter.

L. DE M.

Bruxelles, 7 octobre 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE PIMODAN.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

ORAISON FUNÈBRE

DES VOLONTAIRES CATHOLIQUES DE L'ARMÉE PONTIFICALE

MORTS POUR LA DÉFENSE DU SAINT SIÉGE.

Beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei, super vos requiescit.
Vous serez proclamés bienheureux; car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur, et de gloire pure, repose sur vous, avec la vertu de Dieu.
(S. PIERRE, lett. 1re, chap. IV, v. 14.)

Nous venons déposer sur leur tombe lointaine, non pas des larmes, mais des louanges avec nos prières; et sur ce qui reste d'eux ici-bas, sur le dépôt vénéré de leurs cendres bénies, redire à leurs âmes immortelles : « Vous êtes bienheureuses, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu : *Beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei super vos requiescit.* »

Non, Dieu m'en garde! ce n'est pas avec un sentiment de tristesse et de deuil que je monte aujourd'hui dans cette chaire, et ces crêpes funèbres, qui assombrissent toute notre vieille basilique, ne peuvent voiler à mes yeux les rayons de la gloire qui les environne; ou si je ne puis défendre la tristesse à mon cœur, au souvenir des attentats dont ils furent les victimes, c'est dans mon âme, et dans toutes les âmes qui battent comme la mienne, un sentiment mêlé de fierté et de gloire; et il n'y a pas une âme, digne de ce nom, qui ne redise en ce moment avec moi : « *Beati eritis!* Oui, vous serez proclamés bienheureux!' car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu, *quoniam quod est honoris, gloriæ et virtutis Dei, super vos requiescit.* »

Eh! pourquoi serais-je triste, quand je vois triompher avec eux ce qu'il y a de plus noble et de plus sacré sur la terre : l'honneur, le courage, la foi; quand je vois dans ces jeunes gens immolés pour la

Digitized by Google

plus grande des causes, non pas les soldats plus ou moins vaillants des combats vulgaires, mais de nouveaux et glorieux Machabées, qui ont livré leur âme au péril, *dederunt se periculo*, afin que les choses sacrées demeurassent debout sur la terre, *ut starent sancta;* afin que la loi, la loi principale, qui soutient toutes les autres et protége la société tout entière, ne tombât pas : *ut starent sancta, et lex;* et par là, je n'hésite pas à le dire avec l'Esprit de Dieu lui-même, ils ont couvert toute leur race d'une gloire incomparable : *et gloriâ magnâ glorificaverunt gentem suam* (1).

Et voilà pourquoi, dans ce pays de France, qui sent si bien le charme exquis des grandes choses, il n'y a pas à cette heure un seul homme, ayant sauvegardé, dans les profondeurs de sa conscience, quelque sentiment de grandeur morale, qui n'ait une voix pour redire avec nous, à leur louange, ces nobles paroles : « Oui, vous êtes heureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure, repose sur vous, avec la vertu de Dieu : *Beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei super vos requiescit.* »

Non, non, ne les pleurons pas : leur mort est trop belle devant Dieu et devant les hommes; car ils furent à la fois des héros et des martyrs :

Héros dans leur dévouement et leur prévoyance, quand ils partirent;

Héros sur le champ de bataille, quand ils tombèrent;

Martyrs, car ils se dévouèrent librement pour l'Église et pour Dieu;

Martyrs, car ils moururent dans la foi et la piété fervente, comme mouraient les martyrs des premières luttes de l'Église.

Et rien n'a manqué à l'achèvement de leur gloire, pas même l'ignoble insulte des ennemis de Dieu et de son Christ.

Mais sur ce point, ce mot suffit : je veux commander ici la réserve à ma bouche. Je ne puis ni ne dois dire en ce lieu toutes mes pensées : il ne me convient pas plus d'attrister leur mémoire par des regrets et des larmes indignes d'eux, que par des plaintes trop amères, et des malédictions sur ceux qui les immolèrent, ou qui les trahirent, ou qui les insultèrent. Je ne suis pas envoyé en ce jour, ici, pour maudire, mais pour bénir! Bénir Dieu qui suscite encore parmi nous, à l'honneur, à la vérité, à la justice, de tels vengeurs; bénir l'Église qui inspire encore aux âmes, dans sa détresse, et malgré les abaissements d'un siècle amolli, de tels dévouements; je le dirai même, bénir la France, qui, lorsqu'il s'agit d'enfanter des héros, ne sera jamais frappée de stérilité; bénir surtout ces âmes valeureuses qui n'ont pas compté avec leur vie, mais l'ont livrée pour la justice; bénir enfin la foi, et toutes les choses grandes et sacrées, pour lesquelles ils moururent, et qui, quoique défendues toujours par le petit nombre, seront éternellement le rempart inviolable des sociétés humaines. Heureux, oui, heu-

(1) Mach., lib. I, chap. XIV, v. 29.

Digitized by Google

reux d'un tel trépas mille fois plus que d'une victoire! *Beati!* car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure, repose sur eux, avec la vertu de Dieu, *quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei, super vos requiescit.*

En un mot, messieurs, détournant violemment mes souvenirs et les vôtres de toutes les amertumes qui remplissent nos cœurs, c'est à l'honneur du sang français, c'est à l'honneur du sang chrétien, qui coulait dans leurs veines, que je consacre ces paroles.

I

Quand on médite sur la magnificence des promesses faites à l'Église dans les saintes Écritures, il semble qu'elle n'ait à attendre ici-bas que des destinées prospères; que Dieu fera toujours la garde autour de ses remparts et abattra tous ses ennemis; que les peuples marcheront avec docilité à sa lumière; que les Rois de la terre lui seront toujours des amis fidèles; qu'une éternelle paix régnera enfin dans ses murs. Et toutefois, il n'en a pas été ainsi; et tel ne fut jamais le sens des promesses. Dieu, dans ses profonds conseils, a jugé que l'épreuve, même la plus dure, valait mieux pour l'Église qu'une trop longue prospérité; et la vérité est qu'ici-bas, si elle règne, ce n'est qu'au prix de la souffrance et de la lutte; et depuis dix-huit siècles, toujours combattre, toujours souffrir, mais aussi, à la fin toujours triompher, par des coups inattendus, telle est la mystérieuse destinée de cette immortelle Eglise et de ses enfants.

Du reste, le Sauveur le leur avait prédit : « Vous serez pressurés dans le monde, *in mundo pressuram habebitis;* » mais aussitôt, de cette même bouche immortelle, et avec ce regard divin qui fait tressaillir et relève les âmes, il avait ajouté : « Ayez confiance, j'ai vaincu le monde, *sed confidite, ego vici mundum* (1). »

Et voilà pourquoi, au milieu des tribulations passagères de l'Église, nous ne devons jamais nous abandonner à un lâche découragement, ni jamais oublier sur quel appui se fonde son immuable durée et la nôtre.

Sans doute il y a quelquefois des relâches à ces combats; on peut alors prendre un moment de repos, et respirer avec l'Église; mais il ne faut pas s'endormir dans ces trèves, car la lutte ne tarde pas à recommencer. Et quand l'épreuve devient terrible, quand, selon la forte et étrange expression des saints Livres, *la fumée monte du puits de l'abime, ascendit fumus putei,* obscurcit la lumière du jour, éteint en les abais-

(1) S. Joan., XVI, v. 33.

Digitized by Google

sant les intelligences les plus hautes, et dans ces ténèbres brise les âmes les plus fermes; *obscuratus est sol et aer* (1); quand, selon une autre singulière parole, *il est donné à la Bête de faire la guerre aux Saints et de les vaincre, datum est bestiæ bellum facere cum Sanctis, et vincere eos* (2), ah! c'est alors qu'il ne faut pas défaillir et se décourager, car la victoire définitive est certaine; et le chrétien s'élève dans la sublimité de son âme et de sa foi, et commence à espérer, quand il n'y a plus d'espérance : *in spem contra spem* (3).

Alors s'accomplissent ces prophétiques paroles du cantique inspiré : « O Dieu, vous avez laissé les ténèbres se répandre sur la face de la terre, *posuisti tenebras*, et la nuit épaisse s'y est faite : *facta est nox*. Il y a certes alors de quoi trembler pour les habitants de la terre : car, dans cette nuit, les animaux sauvages sortis de leurs forêts et de leurs repaires vont et viennent çà et là, cherchant leur proie et remplissant tout de leurs rugissements, *in ipsâ pertransibunt omnes bestiæ sylvæ, rugientes ut rapiant escam sibi*. Mais bientôt le soleil s'est levé, *ortus est sol :* effrayées du jour, les bêtes farouches s'enfuient, se retirent en frémissant, et se vont cacher au fond de leurs tanières, dans le désespoir impuissant de n'avoir plus rien à ravager sur la terre, *in cubilibus suis collocabuntur ;* et alors l'homme, l'homme de bien, rassuré, sort de sa demeure, et retourne avec confiance au travail de la providence jusqu'au soir de sa vie, *exibit homo ad opus suum usque ad vesperum* (4).

Eh bien! Messieurs, à l'heure qu'il est, à l'heure où je vous dis ces choses, nous sommes dans un de ces moments douloureux et solennels, dans une de ces grandes épreuves que l'Eglise rencontre au travers de son passage sur la terre.

Je ne vous ferai pas ici la longue histoire de la tribulation présente : qui ne la connaît ? Qui ne sait la suite habile et profonde de toutes les attaques dirigées contre le Siége apostolique, et qu'un dernier et suprême attentat, le plus abominable de tous, vient de consommer? Qui pourrrait ignorer toute cette guerre déloyale, avec ses perfidies et ses violences, ses calomnies et ses insultes, ses sourdes menées, ses provocations ténébreuses, ses agressions ouvertes, ses trahisons cachées, ses délaissements? Mais je veux détourner les yeux de ce spectacle. Mon cœur, comme dit l'Écriture, se trouve plus à l'aise avec les morts qu'avec les vivants, *laudavi mortuos magis quam viventes* (5); et mon âme attristée de tant de hontes a besoin de se reposer près de la tombe de ces jeunes héros. qui périrent glorieuses victimes de ces iniquités.

(1) *Apoc.*, IX, v. 2. — (2) Ibid., XIII, v. 7. — (3) *ad Rom.*, IV, v. 18.
(4) *Psal.*, v. 20 et seq. — (5) *Eccl.*, IV, v. 2.

Digitized by Google

Oui, ils furent héroïques, ces nobles jeunes gens: héroïques quand ils partirent, car ils allaient se dévouer à la mort, et ils le savaient; héroïques quand ils tombèrent, car ils tombèrent en combattant comme combattent les plus braves, ne cédant à aucune force matérielle, écrasés par le nombre, et résistant toujours.

Il est vrai qu'en se dévouant, ils marchaient sur les traces d'un héros. Il est vrai que, le premier, un illustre général, un des plus chevaleresques capitaines de nos grandes armées, avait répondu à l'appel du Pontife délaissé, en lui offrant sa vaillante épée et son nom cher à tous les amis de la valeur guerrière et du nom français; et cette grande résolution, qui demeurera glorieusement inscrite dans les fastes de l'honneur, dans les annales de l'Église et de la patrie, décida, entraîna tous ces braves jeunes gens : ils suivirent ce grand exemple.

C'était d'ailleurs, il le faut ajouter, le poste le plus périlleux et par là même le plus digne d'envie; ils le savaient, ils y volèrent: car c'est le péril des grandes causes qui enflamme les grandes âmes. Malgré les légèretés et les étourdissements de la vie, ils étaient de ces âmes généreuses, qui aiment à se dévouer au faible et à secourir l'opprimé; qui ont compris ce secret ignoré des âmes vulgaires, que c'est surtout aux jours de l'infortune qu'il est beau de faire éclater son amour. Ils avaient vu les maux dont était accablé le Père commun des fidèles : *hi viderunt mala quæ flebant* (1). Ils avaient entendu leur père, leur mère, leur pasteur, les amis et les ennemis de cette sainte cause, faire le récit des attentats dont le Saint-Siége était menacé et frappé; et alors une flamme de cette ardeur qui avait animé le vieux Mathatias et ses fils s'alluma dans ces jeunes âmes; comme ce héros des anciens jours, ils sentirent trembler leurs reins, *contremuerunt renes ejus*, et chacun d'eux s'écria : « Malheur à moi! *væ mihi!* Ne suis-je donc né que pour voir la désolation de la Cité sainte? *ut quid natus sum videre contritionem Civitatis Sanctæ*, et demeurer là, pendant ce temps, assis, tranquille et inutile, sous le toit qui m'a vu naître, près de ma mère, au coin de son foyer, *et sedere illic*, pendant que ce qu'elle respecte le plus au monde, ce qu'elle m'a appris à vénérer et à chérir, est aux mains des misérables! Est-ce donc à cela uniquement que doit servir ma vie et le sang que m'ont donné mes pères? Non, vivre ne suffit pas en un tel temps, il faut savoir mourir : *Quo ergo nobis adhuc vivere* (2)? »

Et sous ce cri, sous cette pression de leur conscience, dans ce profond tressaillement de leur âme, ils s'en allèrent à la fatigue des armes, aux périls des combats.

Ils étaient jeunes, ils étaient libres; et ils partirent, laissant là le repos et la sécurité, leurs familles et la patrie, leurs mères, leurs sœurs, tout ce qui attache le cœur sur la terre; que sais-je? peut-être même

(1) Mach., lib. I, XI, v. 6. — (2) Ibid., cap. VI et seq.

Digitized by Google

les affections les plus délicates et les plus tendres : Dieu a connu tous les sacrifices.

Il y en avait d'autres, parmi eux, qui étaient pères de famille; les liens les plus forts et les plus chers ne les retinrent pas : ils avaient déjà beaucoup fait pour l'Église et pour leur pays; ils ne se crurent pas à cinquante ans le droit du repos : ils partirent.

Il y eut aussi, disons-le, — ce n'est plus un secret pour la France, — des épouses héroïques qui répondirent, devant de jeunes petits enfants : « Va, si Dieu te met au cœur ce dévoûment, pars, et, s'il le faut, meurs : Dieu nous gardera !... » Nobles femmes ! Nobles femmes ! vous avez été entendues et obéies !...

Ah ! Messieurs, quand de tels actes, quand de telles paroles sortent des cœurs, quand il y a encore de tels cœurs sur la terre, non seulement il faut, là, saluer l'héroïsme, mais il ne faut désespérer de rien.

Et cependant, on les railla, on les insulta à l'heure de leur départ : — faut-il donc que sur cette noble terre de France se rencontrent parfois toutes les extrémités des choses humaines, et à côté des plus grandes noblesses du cœur, des bassesses qui ne se peuvent dire ? — mais ils ne se troublèrent pas plus des interprétations injurieuses que de la menace des prédictions sinistres.

Ah ! sans doute, ils quittaient tout et n'espéraient rien, lorsque tant d'autres ne quittent rien et espèrent tout ! Sans doute, selon l'antique devise des preux, ils partaient sans espoir comme sans peur : l'un d'eux m'écrivait : « Je pars le 25 pour Rome avec le second de mes fils, sous-officier exonéré d'un régiment de chasseurs, et quelques nouveaux volontaires bretons. Nous allons offrir notre dévoûment à la plus sainte et à la plus désespérée de toutes les causes ! Mais Dieu est avec nous ! On peut abandonner sans crainte ses intérêts en ce monde, pour suivre la mauvaise fortune de celui à qui ont été confiées les promesses immortelles. »

Ah ! sans doute aussi, ils partaient en petit nombre ; ils ne se comptèrent pas, et au jour du combat ils se trouvèrent un contre dix, et quelquefois deux contre cent, et ils ne reculèrent point... Et vous, qui vous comptez toujours, qui ne vous décidez à la lutte que quand vous vous sentez dix contre un, vous vous étonnez ! Ah ! je le comprends, tout cela déconcerte vos pensées et paraît folie à votre vulgaire égoïsme... Il y a des temps, des atmosphères, où je ne sais quelle vapeur maligne et basse se répand dans les âmes, les pénètre, les dissout, affaisse tous les courages, et rend même incapable de comprendre le dévoûment et le sacrifice...

Toutefois, je dois l'avouer, l'égoïsme a eu sa part aussi dans ce grand dévoûment, et je vais la dire. Je ne parle pas seulement de ce grand et sublime égoïsme qui anime les âmes immortelles et les fait tendre à l'éternité : je parle d'un autre sentiment qui a son mérite aussi et sa grandeur.

Digitized by Google

Il y en avait parmi eux, héritiers de grands noms, possesseurs de grandes fortunes : eh bien ! ils n'estimèrent pas que l'oisiveté de leur jeunesse suffit à l'honneur de leur nom et au mouvement de leurs cœurs. Cette inutilité sans gloire pesait comme un remords à ces descendants de nos vieilles races : ils ne savaient comment la secouer. L'appel de Pie IX, l'exemple du général Lamoricière, vint tout à coup réveiller leurs âmes. L'amour de la gloire, la soif du dévoûment, le besoin d'honorer leur vie, le souvenir de leurs aïeux, la séduction d'une grande action, d'un grand péril, d'une grande mission, s'empara d'eux tout à coup, et ils s'écrièrent : « Allons retrouver, avec la piété magnanime des preux, l'antique héritage de leur valeur ! »

Et ils se levèrent de toutes parts, non seulement du beau pays de France et de toutes nos meilleures provinces, mais de la religieuse Belgique, de la noble Savoie, de la courageuse Irlande, des bords du Rhin, de la Suisse, de l'Allemagne catholique. L'Espagne en envoie aussi en ce moment. Ils vinrent des châteaux et des chaumières ; car je ne veux pas seulement ici célébrer les noms connus, les noms illustres : j'aime et je ne veux pas oublier les inconnus, ces braves paysans bretons, belges, ou irlandais, qui n'auront peut-être pas un panégyriste qui puisse les nommer ici-bas, mais dont les noms désormais sont inscrits au livre de vie dans le ciel, et dans les fastes de l'éternel honneur, *quorum nomina scripta sunt in libro vitæ* (1). Oui, je suis aise de leur rendre cet hommage, et je n'ai pas aujourd'hui de plus douce joie que de ne pas oublier ceux qu'on oubliera peut-être sur la terre.

Mais laissons là mes tristes joies, et élevons encore plus haut nos pensées. Je vous le demande à tous, ne faut-il pas, comme le dit admirablement quelque part Bossuet, ne faut-il pas qu'il y ait, en ce qui s'appelle devoir et dévouement, un charme bien profond, *une beauté bien exquise*, pour que ces jeunes gens en aient été épris? Et, comme Bossuet l'ajoutait encore : « Ne faut-il pas que les grandes âmes aient découvert, aux rayons d'une lumière divine, *un agrément immortel dans l'honnêteté et la vertu*, pour aller s'exposer, je ne dis pas sans crainte, mais *avec joie, à des fatigues immenses, à des douleurs incroyables*, et quelquefois *à une mort assurée*, pour ce qu'elles aiment, pour la patrie, pour la religion, pour les autels?

Ainsi, par un mouvement de foi catholique qui ne s'était pas rencontré depuis longtemps dans l'histoire du Saint-Siége, et qui comptera parmi les plus généreuses inspirations de notre âge, une armée de volontaires était donnée au Saint-Père, non pour attaquer, comme on l'a dit bassement, mais pour défendre ; pour défendre chez lui ce qui doit être partout défendu : l'ordre, la paix, la sécurité des populations,

(1) *Apoc.*, XVII, v. 8.

Digitized by Google

la tranquillité des familles... Mais où est-elle maintenant, cette armée fidèle, cette troupe héroïque? qu'est-elle devenue?

Considera, Israel, pro his qui ceciderunt super excelsa tua, vulnerati. Considère, Israël, ceux qui sont tombés morts ou blessés sur tes hauteurs. Les vaillants d'Israël ont été tués sur tes montagnes. *Inclyti Israel super montes tuos interfecti sunt.* Comment sont-ils tombés, les forts? comment les armes ont-elles été arrachées des mains de ces guerriers? *Quomodo ceciderunt fortes, et perierunt arma bellica* (1)? Comment? Vous allez l'apprendre.

Ah! je puis raconter leurs malheurs, car c'est raconter leur gloire; je puis célébrer leurs désastres, car ils sont plus glorieux qu'un triomphe. Ils succombèrent; mais ce fut sous le nombre, ce fut par embûche, ce fut par trahison, ce fut après une invincible résistance!

Tout à coup sans déclaration de guerre, sans aucun des respects qui sont le dernier rempart de l'honneur dans le monde civilisé, comme en pleine barberie, des masses armées envahissent les provinces pontificales, et aussitôt, à l'improviste, après avoir bien préparé dans l'ombre toute cette glorieuse campagne, marchent sur eux, *perrexerunt ad eos et constituerunt prœlium*, s'emparent des hauteurs, les hérissent de fer et de feu, y apprêtent soixante bouches de bronze pour vomir la mort; et, après s'être ainsi sûrement campés, fiers de leur nombre et sûrs de leur position, avec la bravoure qui convient à des guerriers de cette trempe, ils leur crient : « Eh bien! maintenant encore, nous résisterez-vous? *resistitis et nunc adhuc* (2)? »

Ah! sans doute, ils résisteront; car s'ils ne peuvent pas vaincre, ils peuvent mourir : et la mort est la suprême résistance des âmes insurmontables à l'injustice; et le cri de l'antique héroïsme sortira de leur poitrine : « *Moriamur et nos in simplicitate nostrâ;* oui, mourons tous dans la simplicité de nos âmes; mourons dans la simplicité et la force invincible de notre cause et de notre droit! et le ciel et la terre seront contre vous témoins que vous nous écrasez injustement! *Et testes erunt cœlum et terra super nos quod injustè perditis nos* (3)! »

Au premier bruit de la soudaine invasion, tous les corps dispersés de la petite armée pontificale s'étaient mis en marche. Ancône est le but où ils tendent; Ancône, le dernier rempart armé de l'Etat romain, le dernier boulevard terrestre de la Souveraineté pontificale violée. C'est là qu'ils iront s'enfermer pour prolonger l'honneur de la défense, au prix de tout. Non moins endurcis à la fatigue que les vieilles troupes les plus aguerries, ils font nuit et jour des marches forcées, ces soldats de quelques mois, ces enfants : « Depuis vingt-et-un jours, écrit l'un d'eux à sa mère, je n'ai eu pour lit que la terre nue; mais grâce à Dieu, je

(1) Lib. II, Reg., I, v. 18, 19.
(2) Mach., lib. I, II, v. 32 et seq. — (3) *Ib.* v. 37.

Digitized by Google

vais bien et suis plein de courage : Vive Pie IX! » Et ils allaient, et ils avançaient toujours. Mais vains efforts : les ennemis les ont prévenus : une armée de quarante-cinq mille hommes leur barre le passage. Sans hésiter, à l'ordre du chef intrépide qui ne sut jamais reculer et qui marche à leur tête, plus fier encore et plus hardi à cette heure désespérée que quand il bondissait parmi la mitraille, sous les murs renversés de Constantine, ils avancent et volent en avant!

Voyez-vous ces collines pareilles à des forts, couvertes d'épais bataillons, et garnies d'une artillerie formidable? C'est par là qu'il leur faut passer, à travers les masses profondes. Trois fois ils les gravissent à la baïonnette : le sang français, le sang chrétien les pousse ; ils enfoncent l'ennemi, conquièrent des positions inexpugnables. Décimés, repoussés, ils reviennent toujours.

Tu les ramenais pour la quatrième fois à la charge, quand tu tombas percé de coups, à la tête de tes braves, noble Pimodan! Naguère, devant l'éclair de tes regards, tu faisais fuir épouvantées les bandes révolutionnaires ; et peu de jours encore avant ce combat, croyant, noble illusion! au secours annoncé, tu disais à ta généreuse compagne tes regrets : « *A d'autres la gloire et les combats!* » lui écrivais-tu... Mais tu te trompais : cette gloire ne devait point te fuir! Tu tombes, vaillant guerrier, et cette jeune épouse que tu as quittée, et ces petits enfants dont tu es le père, ils ne te reverront plus! Mais elle est digne de toi, cette femme héroïque; et quand la nouvelle de ton glorieux trépas lui arrivera, elle ne pleurera pas comme pleurent les femmes. Vainement prendra-t-on des ménagements pour lui apprendre la fatale nouvelle : « *Ne lui écrivez pas,* lui dit-on ; *il est prisonnier...* » Elle, se détournant, et avec un regard inexprimable : « *Prisonnier!* dit-elle, *c'est impossible!... Il est mort... allons à l'Eglise...* » Et puis tout à coup, comme si le cœur du guerrier eût passé tout entier dans le sien, elle saisit un de ces petits enfants qu'il lui laisse, et l'élevant entre ses bras vers le ciel, elle s'écrie : « *Eh bien! toi aussi, tu seras soldat!* »

Et c'est à cette incomparable femme que le triste vainqueur de cette journée, encore étourdi sans doute par les fumées de sa gloire, c'est à elle que ce type, allais-je dire, des chevaliers piémontais, mais non, ce serait leur faire trop d'injure, c'est à cette femme qu'il écrivait naguère, en lui renvoyant les restes du héros, les paroles que chacun sait!

Cependant, malgré la mort du vaillant chef, les soldats de l'héroïque bataillon franco-belge continuaient de se battre comme des lions. « Nous ne pouvions plus vaincre, écrivait l'un d'eux, mais nous ne pouvions nous lasser de résister. » Les Piémontais qui les criblaient de loin « étaient stupéfaits de leur courage, » écrit l'un des témoins du combat.

Non, quelle que soit ma douleur, je ne puis me défendre, Messieurs, d'arrêter un moment vos regards et les miens sur cette ferme, où se

Digitized by Google

passa l'épisode le plus terrible de ce combat, et dans laquelle les débris de cette héroïque troupe montrèrent, par leur indomptable résistance, qu'il y a des âmes à travers lesquelles le fer et le feu, les boulets et la mitraille passent sans les abattre.

Ces glorieux jeunes gens ne pouvaient se résoudre à céder au nombre, à reconnaître la nécessité, à quitter des positions si vaillamment conquises, à déposer ces armes qu'ils portaient si bien !

« Pendant près de cinq heures — c'est l'un d'eux qui parle — nous préférâmes nous faire écharper plutôt que de renoncer à la lutte et à notre cher drapeau. Une bombe mit le feu à la maison ; tous nous voulions mourir et nous enterrer sous les décombres ; mais il fallait sauver nos blessés. Nous ne cédâmes qu'aux flammes. (1) »

Et de ce fier bataillon, de ces trois cents jeunes hommes, il en reste quatre-vingts à peine, blessés et mutilés. Et le soir, le brave commandant, tenant sa tête entre ses deux mains, et versant de grosses larmes, disait : « Pauvre bataillon ! bataillon de héros ! quelle douleur ! » Et moi j'ajouterai : Quelle gloire !

Ou plutôt, Messieurs, je ne veux pas exalter plus qu'il n'est besoin cette valeur toute française. En France, tout cela est simple, ordinaire. Le Français est si à l'aise dans les combats et devant les périls, qu'on sent bien qu'il est là dans son naturel. Le courage militaire, chez nous, c'est le sublime à l'état vulgaire. En Afrique, en Crimée, en Syrie, en Cochinchine, partout, sur toutes les plages, les Français sont toujours les mêmes. Depuis le siége d'Orléans, pour ne partir que de là, jusqu'à celui de Sébastopol, c'est ainsi que les Français font leur devoir au champ d'honneur ; et quand les héros ne suffisent pas, chez nous les héroïnes surviennent, telles Jeanne d'Arc et Jeanne Hachette... A ces noms glorieux, je ne sais quel sentiment saisit mon âme : ah ! si avec ces vaillants hommes avaient pu partir les femmes, combien se seraient levées, comme Jeanne d'Arc, contre ces lâches insulteurs, qui n'ont su voir que des étrangers et des mercenaires dans des héros, dont ils ont bien pu écraser les corps, mais dont les âmes victorieuses planeront éternellement sur eux comme un souvenir d'ineffaçable et invincible opprobre !

Et que dire maintenant de ceux qui, cernés de toutes parts par l'armée piémontaise, voulaient encore combattre et mourir, et ne capitulèrent qu'en frémissant ? Que dire de ceux qui, épargnés par le fer et le feu, semblent moins s'applaudir d'avoir échappé à la mort que regretter de n'être pas tombés glorieusement, prêts jusqu'à la fin à donner le sang qui leur reste, quand Dieu le voudra ? « Chers parents, écrivait l'un » d'eux, nous avions offert à Dieu notre vie, et en attendant nous conti- » nuons le sacrifice. » Que dire de ce jeune soldat prisonnier, désarmé,

(1) *Cettte pauvre maison*, ajoutait l'un d'eux dans un style où je ne me permettrai pas de rien changer, *était criblée comme une écumoire.*

Digitized by Google

» et insulté, comme ils le furent trop souvent, et qui écrivait à sa mère :
» Si l'on nous insulte encore, si l'on nous crache au visage, eh bien !
» nous songerons au Fils de Dieu. »

Et que dirai-je des blessés, de la simplicité naïve et joyeuse avec laquelle ils racontent, comme en se jouant, leurs blessures et celles de leurs camarades ? Écoutez, Messieurs, et dites-moi si, dans les paroles que voici, on ne sent pas le sublime le plus aimable et le plus pur, en même temps que la trempe, le bronze d'une grande âme : « La balle m'a frappé à la poitrine et est sortie par le côté droit... » — C'est à sa mère qu'il écrivait. — « Du reste, en allant au combat, je demandai à Dieu de faire mon devoir, et de bien mourir. Depuis ma blessure, je ne crains pas plus la mort que le 18 je n'ai eu peur des balles. En Bretagne, j'aurais peu de chances de mourir dans d'aussi belles conditions pour gagner le ciel. Si je meurs ici, j'espère mourir gaîment. Si l'on entend des cris de douleur dans l'église qui nous sert d'hôpital, on y entend aussi des éclats de joie. » Un autre, parlant du sangfroid de ses camarades pendant la bataille, disait : « On était gai comme au coin du feu. » Ainsi, Messieurs, ces nobles jeunes gens, combattant le sourire sur les lèvres, comme dit l'Ecriture, les combats d'Israël, commentaient admirablement sans le savoir la parole de l'historien sacré, et donnaient le sens héroïque du texte : *Prælibantur cum lætitiâ prælium Israel*, et la gaîté de l'âge et la joyeuseté française s'alliaient en eux au plus mâle courage, et ne les abandonnaient pas plus en face des douleurs du lit d'hôpital qu'en face des périls des combats.

Ah ! que les glorieux survivants de cette terrible lutte me permettent ici de le leur dire : qu'ils soient toujours semblables à eux-mêmes i... et qu'une vie si noblement commencée s'achève, paisible ou tourmentée, dans la vertu et dans l'honneur, et soit tout entière l'écho de cette grande journée.

Et quant à vous, qui reviendrez vivants, mais blessés et mutilés, vos blessures seront un signe de gloire, et vous les verrez, soyez-en sûrs, éternellement sacrées et respectées dans votre pays.

Pour moi, c'est avec fierté, mais c'est aussi avec respect que je le sens, et le rappelle à cette heure : dans cette sainte école, qui est ici-bas mon plus cher amour, furent élevés plusieurs de ces vaillants jeunes gens, et trois d'entre eux sont glorieusement blessés. Orléans, la ville de Jeanne d'Arc, ne pouvait manquer de fournir son noble contingent aux volontaires de l'honneur. Dieu soit béni de lui avoir épargné le deuil, mais non le péril et la gloire !

Et qu'il me soit permis de le dire à ceux des jeunes compagnons de leurs études et de leurs jeux, qui se sont dévoués à une carrière sacrée : qu'ils marchent, eux aussi, à leur manière, sur les glorieuses traces de leurs frères ; quand ils seront honorés du caractère sacerdotal, qu'ils ne livrent jamais leurs âmes ni à la séduction des promesses, ni à la terreur

Digitized by Google

des menaces; qu'ils soient les rivaux de ce courage qu'ils admirent : et que dans la sainte milice où ils doivent servir à leur tour, ils sachent combattre pacifiquement, et au besoin mourir aussi pour Dieu, pour l'Église, et pour les âmes !

Je ne sais, Messieurs; mais en méditant sur cette grandeur morale, quelque chose de profond, de sacré, de divin, comme le respect religieux, me saisit devant ces jeunes courages.

Malgré moi, de grands souvenirs s'éveillent dans mon cœur : les faits les plus glorieux de l'histoire, les dévoûments les plus illustres m'apparaissent.

O collines de Castelfidardo, qui avez bu leur sang et garderez leurs os, votre nom hier encore était inconnu; désormais il sera immortel ?

Ah ! c'est que, bon gré, malgré, la gloire pure laisse sur la terre des traces resplendissantes que rien n'efface. Les trépas généreux consacrent à jamais ici-bas les lieux où sont tombés les héros.

Pourquoi faut-il qu'après tant de siècles les âmes palpitent encore au nom des Thermopyles ? Parce que là, trois cents soldats ne reculèrent pas devant un million de barbares. La Grèce avait remis en leurs mains la cause de sa liberté. Les barbares passèrent sur leurs corps; mais qu'importe ? Les trois cents héros sont toujours là, debout, dans l'immortalité de leur gloire. Le flot de la barbarie a disparu; — car, grâces immortelles en soient rendues à Dieu et aux destinées de l'humanité, le mal n'est pas le maître éternel de la terre : le flot impur disparaît toujours à la longue: et nous aussi nous verrons disparaître celui dont la hideuse écume monte en ce moment jusqu'à nous et fait la honte de l'Europe; — et cependant à jamais les échos des Thermopyles répètent ces paroles magnanimes, que les héroïques défenseurs de la liberté grecque gravèrent sur le rocher : « Passant, va dire à Sparte que nous sommes morts ici pour obéir à ses lois. »

Par un privilége réservé aux grandes causes, ce ne furent pas les vainqueurs, mais les vaincus, qui dressèrent là leurs trophées.

O collines de Castelfidardo, vous fûtes aussi pour ces nobles jeunes gens les Thermopyles de l'honneur. Ils étaient là au poste du dévoûment, et ils y moururent. Le vieil honneur du sang français, l'honneur du sang chrétien, ils l'ont soutenu jusqu'au bout. Ils sont tombés, mais ils n'ont pas été vaincus. Leur constance jette un reflet immortel sur leur glorieux désastre. Par eux, les âmes oppressées sous le poids des hontes contemporaines respirent; par eux, le sentiment du devoir, si étrangement abaissé, se relève dans les consciences; par eux, malgré les tristesses les plus amères de nos malheureux temps, l'inspiration, le souffle sacré du dévoûment, console et rafraîchit les cœurs. D'un bout de l'Europe à l'autre, on applaudit, on admire ces jeunes guerriers; les plus indifférents eux-mêmes s'émeuvent; et une bouche étrangère et protestante s'écriait naguère à leur louange, dans une région lointaine : « *Ce sont les derniers martyrs de l'honneur européen !* »

Digitized by Google

Et tandis que les acclamations unanimes des âmes saluent sur la terre ces glorieux héros, le ciel aussi les salue et leur ouvre son sein comme à des martyrs !

Oui, les martyrs de tous les temps, les Machabées, les soldats de la légion thébaine, les héros des croisades, purent leur tendre, du haut des cieux, quand ils parurent, une main fraternelle, les recevoir dans leurs rangs et leur offrir des palmes et des couronnes.

II.

Martyr ! ah ! je le sais, c'est un grand nom, mais ils en sont dignes ; c'est une grande chose, mais ils eurent cette gloire.

Car la cause à laquelle ils se dévouèrent et pour laquelle ils moururent, c'est la cause de Dieu et de la Religion.

« Dieu a fait, dit Bossuet, un grand ouvrage sur la terre : » c'est le Christianisme, cette religion sainte qui rachète, délivre et guide les âmes vers leurs immortelles destinées. Eh bien ! c'est pour elle qu'ils ont combattu. Au fond, c'est elle, c'est la Religion du Christ, qui est si violemment attaquée ; et n'est-ce pas ce que les rugissements de l'impiété démontrent assez chaque jour à quiconque a des yeux pour voir et des oreilles pour entendre ?

« Cette œuvre de Dieu sur la terre a un fondement sacré, » dit encore Bossuet : « *Tu es Petrus, et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam* : Tu es Pierre, et sur cette pierre j'élèverai l'édifice de mon Église. »

Eh bien ! c'est cette pierre qui est attaquée : c'est donc elle qu'il faut défendre ; c'est autour d'elle qu'il faut se rallier ; c'est pour elle, c'est sur elle qu'il faut verser son sang. Ils y versèrent le leur, ces jeunes héros, et voilà pourquoi je les honore de ce grand nom de martyrs.

Cette cause, c'est la cause de Dieu et de la religion, c'est la cause de l'Église, et, par la même, c'est la cause d'une auguste et sainte faiblesse.

« L'Église, dit Bossuet, rassemble tous les titres par où, l'on peut espérer ici-bas le secours de la justice, » et par où, quand la justice manque, l'on peut inspirer les dévoûments qui la remplacent.

L'Église est faible comme une femme, qui peut être odieusement frappée par tout ce qui porte ici-bas une main ou un gant de fer, et exerce impunément une tyrannie ; qui peut être, comme l'Église l'est aujourd'hui, victime de toutes les violences, insultée, souffletée, spoliée.

Je dirai plus : l'Église est faible comme une mère qui peut être trahie dans son cœur et opprimée par ses enfants même.

Une mère ! Oui, c'en est une, et nous tous, catholiques, nous sommes ses fils. Donc, ce qu'ils voyaient outrager, ces braves jeunes gens,

Digitized by Google

c'était tout ce qu'il y avait toujours eu pour eux de plus sacré sur la terre ; je l'ai dit, ce qu'on aimait et vénérait au foyer de leurs familles, ce que leurs mères les avaient accoutumés dès leur plus tendre enfance à respecter et à chérir. Ils sentirent cela, et leur cœur en tressaillit ; ils n'y purent résister, ils partirent, et se dévouèrent à cette auguste et sainte faiblesse, comme les grandes âmes se dévouent au faible, à l'opprimé, comme un homme de cœur se dévoue pour défendre une femme, comme un fils enfin s'élance pour sauver sa mère.

Et ils sont morts martyrs de la piété filiale envers l'Église.

Cette cause, c'est encore la cause du droit et de la justice.

Quel droit défendaient-ils? me demandez-vous. — Assurément, je le reconnais, ce n'était pas le droit du plus fort.

Le droit qu'ils défendaient, je l'ai dit assez haut, c'est le droit catholique européen, le droit des âmes, le droit des consciences ; la liberté, l'indépendance spirituelle des deux cents millions de cœurs chrétiens.

Mais si vous ne voulez pas l'entendre ainsi, eh bien ! laissons, j'y consens, ces grandes choses. Ne parlons pas de l'Église, de pouvoir temporel et spirituel, de souveraineté pontificale, de liberté de conscience, de théologie : parlons du droit le plus simple, du droit commun, du droit vulgaire.

Le droit sur lequel tout ici-bas repose : la parole donnée, la foi jurée, la possession reconnue, ce qui est la garantie de tous vos biens, ce qui fait la sûreté et l'honneur de toutes vos relations, la sécurité de toutes les propriétés acquises, la protection contre la violence et l'agression brutale ;

Tout enfin, tout ce qui fait la base de vos sociétés, tous les principes, tous les droits fondamentaux des traités et des conventions humaines : est-ce que toutes ces choses ne sont pas ici indignement violées dans leur plus auguste représentant ?

Et ne comprenez-vous pas que tout cela n'est plus rien en ce monde, si tout cela peut être foulé aux pieds impunément, aux yeux de tout l'univers, dans la personne du Pape ?

Eh bien ! voilà ce qu'ils défendaient, et pourquoi ils moururent !

Encore un coup, je ne me sers point ici de la langue obscure et tortueuse de la politique ; je n'ai pas à choisir entre ce qu'on appelle le droit ancien et le droit nouveau. Où il est question des lois naturelles, essentielles et fondamentales de l'ordre et de la société parmi les hommes, il ne saurait y avoir de conflit ni de priorité d'âge ou de date entre deux droits, car il n'y a qu'un droit : le droit éternel, c'est-à-dire ce qui est éternellement juste.

Mais c'est ici que je vous interroge, vous qui m'écoutez, et non pas les diplomates ou les politiques, ni même les jurisconsultes ; mais vous, mais le premier honnête homme venu, qu'il sorte d'une ville ou d'un village, d'une académie ou d'une école, je le lui demande : est-il juste

Digitized by Google

qu'un fort trompe, attaque, écrase un faible? est-il juste qu'au profit d'une insatiable ambition on manque à la parole donnée?

Non, non; le respect du faible, le respect de la foi jurée, c'est la loi même de la société humaine. Le respect du faible, voilà ce qui fait le *galant homme*. Le respect de la parole, la loyauté, c'est une vertu si naturelle parmi nous, que la franchisse est un mot qui désigne essentiellement notre nation. Je ne vous parle donc plus ici, je le répète, ni de droit pontifical, ni d'indépendance catholique, grandes choses que j'ai assez enseignées ailleurs. Messieurs, c'est de vous-mêmes que je vous parle; c'est de vous qu'il s'agit bien plus que de nous. La société religieuse, ni l'oppression, ni le mensonge ne la dissolvent pas; elle a vécu trois siècles dans les tourments : elle y a rencontré des tyrans comme Néron et des menteurs comme Dioclétien; et elle a grandi miraculeusement au sein de ces affreuses persécutions. Mais la société civile ne peut pas vivre un seul jour sans le respect de la faiblesse, sans la religion des traités, sans le maintien de la parole donnée. — Entendez-le bien, lorsque ces saintes choses sont violées, ce n'est pour l'Église qu'une épreuve; pour la société civile, pour vous, c'est le renversement, c'est la ruine qui s'approche.

Sans doute, nous défendons notre cause, en défendant le Pontife indignement trahi, mais nous défendons encore plus la vôtre. En protestant contre le droit violé, c'est votre champ, votre maison, votre fortune, votre vie que nous défendons.

Eh bien! c'est à cette cause du droit, du droit commun, du droit suprême, que ces braves jeunes gens ont donné leur sang.

Je le dirai encore : cette cause, c'est *la cause de l'autorité, de la souveraineté;* principe nécessaire au monde, qu'on le veuille ou non, clef de voûte des sociétés humaines. — C'est aussi la cause de *la liberté des peuples*: bon gré, mal gré, il n'y a plus de liberté d'aucune sorte, pour qui que ce soit, si le droit de la force, le droit brutal de l'agression, est consacré sur la terre. — La liberté n'existe qu'à la condition qu'on la respecte, faible ou forte. — Eh bien! cette liberté des peuples, l'Église l'a sauvée en sauvant le droit, en combattant la violence, en maintenant les protestations éternelles de la conscience, en faisant qu'il y a une patrie des âmes, et là, dans la haute région des principes éternels et inviolables, un dernier rempart contre le despotisme.

Cette cause, enfin, c'est aussi la cause de *la liberté de l'Italie*. On a beau faire, la Papauté est la vraie grandeur, et, comme le disait un grand patriote italien, *la seule grandeur vivante de l'Italie*. Oui, la seule grandeur vivante de l'Italie! A l'heure qu'il est, je le demande à tout homme de bonne foi, où est-elle, la grandeur vivante de l'Italie? où est-elle? est-ce au nord? est-ce au midi?

Ah! vous rêvez une Italie libre! et moi aussi, je fais ce rêve; mais je veux une Italie libre et catholique, développant sa liberté dans des voies

Digitized by Google

glorieuses, sans appeler à son aide les perfidies et les agressions, sans abjurer sa vieille foi et ses grands souvenirs.

« Plus de sociétés secrètes, disait naguère le généreux Balbo, plus de passions farouches, plus de poignards aiguisés dans l'ombre ; mais les mœurs viriles, l'étude sérieuse et les vigoureux labeurs, qui préparent, qui justifient, et qui, seuls, conquièrent aux grandes nations les grands rôles. »

« Italie, Italie, s'écriait un poëte illustre, un Anglais digne de ce nom : Italie, n'écoute pas cette politique aveugle, qui voudrait réunir toutes tes cités, en deuil de leurs nationalités, dans un seul empire : pernicieuse illusion ! Ton seul espoir de régénération est dans la noble personnalité de chacune de tes illustres et incomparables cités : Florence. Milan, Venise, Gênes. Mais dans la vaste communauté que tu rêves, on ne voit qu'un géant faible et bouffi, dont le cerveau sera frappé d'apoplexie ou d'imbécilité, dont les membres seront glacés et morts, et qui paiera en malaise incurable la faute d'avoir voulu dépasser les proportions naturelles de la santé et de la vigueur. » (Ed. Bulwer Lytton.)

Mais laissons ces choses, et poursuivons l'histoire de nos martyrs. — Qu'est-ce que le martyre ? C'est un témoignage ; *Vos testes mei eritis*, disait Jésus-Christ lui-même aux premiers martyrs. — Qu'est-ce à dire, et quel témoignage ont pu rendre nos jeunes catholiques ? Qu'ont-ils attesté au monde ?

Ah ! ils ont attesté ces grands principes, que l'humanité ne peut laisser oublier ni proscrire, sans que tout se trouble sur la terre, et qu'aucun pouvoir humain ne saurait effacer sans s'effacer lui-même, à savoir :

Que la force ne constitue pas le droit ;

Que le succès ne justifie rien (1) ;

Que la parole humaine est sacrée, et que la violer c'est un crime ;

Que la politique n'a jamais le droit d'appeler le bien mal, et le mal bien ;

Que la félonie et la trahison seront toujours méprisées par tout ce qui a un cœur d'homme ;

Que l'éternelle justice vit dans la conscience humaine comme une impérissable protestation contre toute iniquité triomphante ;

Qu'il y a une vertu dans le dévoûment, une fécondité dans le sacrifice, une force dans l'honneur ;

Que la foi, la conscience, l'âme, sont des choses plus précieuses que la vie, puisqu'on donne sa vie pour elles ;

Que Dieu enfin a mis dans l'homme quelque chose de divin et d'im-

(1) Lisez à ce sujet l'admirable lettre de Mgr l'évêque de Nantes, du 28 septembre.

Digitized by Google

mortel, puisqu'il *nous a faits capables de trouver du bonheur, même dans la mort* (1).

Et voilà pourquoi, jeunes martyrs, qui avez péri pour rendre témoignage à ces grands principes, je ne puis pleurer votre mort, ni me plaindre de ce que, dans la fleur la plus aimable de votre jeunesse, vous avez donné le fruit le plus glorieux de la plus belle maturité!

Périclès disait autrefois, en pleurant sur les jeunes guerriers morts pour la patrie : « *L'année a perdu son printemps!* » Nous dirons, nous : « Au printemps de votre vie, l'Église a vu mûrir en vous, pour elle, sous le poids de la chaleur et du jour, une moisson de gloire. »

Qu'ont-ils encore attesté, messieurs? — Ils ont attesté à l'honneur de notre nation :

Que la France, dans une partie de ses enfants, est toujours la France de Charlemagne et de saint Louis;

Que le pays qui envoyait jadis ses plus vaillants chevaliers mourir pour le tombeau du Christ, n'a pas épuisé tout ce généreux sang, puisqu'il en conserve encore assez pour en verser sur le tombeau des apôtres;

Que le cœur de la France, si on ne l'étouffe pas, si on lui laisse son battement naturel, bat toujours pour l'Église catholique. — Voilà ce qu'ils ont attesté, et c'est pourquoi je les regarde comme les martyrs, non-seulement de l'Église et du droit, mais comme les martyrs de l'honneur français.

Et tout cela, messieurs, ils l'ont attesté avec leur sang. Et il le fallait : oui, il faut que tout témoignage fort aille jusque-là, jusqu'à l'effusion du sang, c'est-à-dire jusqu'au grand témoignage de l'amour.

La plus haute vertu du témoignage, c'est la vertu du sang versé. Il y a dans le sang versé par le martyre une vertu régénératrice. Quand le sang coule par un libre dévouement, par un martyre, ne craignez rien : l'iniquité ne triomphe pas encore, la tyrannie ne prescrit pas, la conscience n'est pas encore éteinte, et sa voix terrible peut toujours épouvanter les tyrans : un peuple dont les fils savent mourir n'est pas un peuple qui puisse être asservi.

Mais quand un peuple est amolli, quand les âmes sont énervées, quand les cœurs sommeillent, quand on ne comprend plus ni la grandeur morale, ni la vertu du sacrifice, quand les intérêts matériels deviennent souverains, quand il y a des hommes qui disent : « Donner son sang, mais pourquoi? Se faire tuer, c'est une folie! mieux vaut vivre; » oh! alors, il faut des héros, des martyrs; les sociétés ne se sauvent qu'à ce prix : il faut des âmes illustres, *illustres animas;* il faut des hommes généreux qui se fassent briser pour la justice, *interfecti propter justitiam*, qui aillent à la mort comme à un festin, et qui s'é-

(1) Bossuet, *Discours pour la profession de Mme de La Vallière.*

Digitized by Google

crient : « Si la terre manque sous nos pas, il y a le ciel ! » Il faut cette folie sublime qui va secouer la torpeur des peuples, qui relève les âmes, qui retrempe les caractères, qui illumine les consciences, qui éblouit d'un rayon suprême la foule stupide elle-même, qui enfante les héroïsmes, les trépas magnifiques, toutes les grandes choses par lesquelles sont sauvées les nations.

Mais je n'ai pas dit, Messieurs, toute leur gloire : en voici un nouvel aspect, le plus rayonnant de tous, peut-être.

Je l'ai dit : le martyr, c'est un témoin. Les martyrs sont les témoins de Dieu dans le grand duel du bien et du mal. Qu'est-ce que cela signifie ? Le voici, Messieurs :

Il y a entre le bien et le mal, entre la mort et la vie, un duel éternel sur la terre, et l'Église l'a énergiquement exprimé dans l'originalité de son grand langage : *Mors et vita duello conflixere mirando.*

Dieu le permet, ce duel ; et pourquoi ? Pour perpétuer ici-bas les plus grandes choses qui puissent illustrer l'humanité : la foi, le courage, l'honneur, la lutte invincible, le triomphe, et, ce qui est plus beau encore que le triomphe, l'agonie pour la justice.

Eh bien ! dans ce duel, il y a des êtres prédestinés à être les témoins, les répondants du bien, de l'honneur, de la justice.

Si vous voulez les rencontrer en ce monde, ces nobles prédestinés, cherchez-les sur les hauteurs ! Il y a quelque chose en eux qui n'est pas dans le commun des hommes et qui vous les signalera : vous les reconnaîtrez à leur front, à leur regard.

Il y a sur leur front un signe d'honneur, et dans leur regard une flamme de vie.

Ils marchent à l'écart, sur les sommets, loin des bassesses, loin des cupidités, loin des ambitions, loin des égoïsmes...

La foule les admire ou les maudit. N'importe ! ils vont toujours.

Ces champions prédestinés des causes glorieuses et désespérées, le poëte l'a dit dans son sublime langage, ils sentent en eux une impatience du repos, une inquiète ardeur, je ne sais quelle soif ou des combats ou des grandes entreprises :

> Aut pugnam, aut aliquid jamdudum invadere magnum
> Mens agitat mihi, nec placidâ contenta quiete est.

Alors, la Justice vient à eux : ils la voient dans sa pure et sereine lumière ; et elle leur dit : « Veux-tu être mon témoin, mon second ? »

Ah ! ceux qui n'ont jamais vu cette lumière, ceux qui n'ont jamais entendu cet appel, je les plains : ils n'ont rien vu, rien entendu sur la terre !

Mais non : qui que nous soyons, dans quelque condition que la

Digitized by Google

Providence nous ait fait naître, quelque destinée qu'elle nous réserve, il y a un moment solennel dans la vie, où la question nous est posée, et où il faut répondre. Le plus obscur mortel comme le plus illustre est appelé à l'honneur de ce noble choix, et a sa place dans les rangs de la glorieuse armée.

Il n'y a pas un homme assez délaissé de la Providence dans le monde, pour qu'un jour cette voix de la justice n'ait pas retenti aux oreilles de son âme et ne lui ait dit : « Veux-tu être mon second ? »

Quiconque n'est pas délaissé a entendu cette voix.

« Veux-tu être mon second ? » Et eux, ces glorieux prédestinés, répondent dans leur cœur : « Oui, je le veux ! »

Et alors la Justice leur ouvre son champ-clos : noble et étroite arène, mais dont les horizons sont infinis ; il y a là de quoi satisfaire largement le profond besoin de leurs âmes ; car la lutte pour la justice est incessante ici-bas, et presque toujours aussi elle est terrible : on y meurt.

Ceux donc qui combattent ces nobles combats, qu'ils tiennent une plume ou une épée, — et ceux qui tiennent l'épée sont les plus glorieux, parce qu'ils vont plus souvent à la mort, — ceux-là sont ici-bas les témoins, les seconds de la justice et de l'honneur divin.

Heureux, oui, trois fois heureux, malgré la rigueur du combat, ceux qui sont les prédestinés des saintes luttes ! Heureux donc nos jeunes amis !

Car à cette voix qui leur disait : « Veux-tu être mon témoin ? » ils ont tous répondu : « Nous le voulons. — Vous serez seuls. — Nous le voulons. — Vous mourrez. — Nous le voulons... » Et ils ont été les témoins de Dieu dans le grand duel entre le bien et le mal ; et ils sont tombés !... Ils sont tombés, mais ils n'ont pas été vaincus.

Encore une fois donc, à ces héroïques jeunes gens, et à l'honneur de leur mémoire, je répéterai avec bonheur la grande parole : « *Beati eritis, quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei super vos requiescit.* Oui, vous êtes bienheureux, car ce qui reste encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu. »

La vertu de Dieu ! c'est sa force que rien n'ébranle : eh bien ! ajoutons ce dernier trait : ils moururent comme autrefois les premiers martyrs, pleins de cette force sublime ; mais c'est dans la foi et la piété la plus fervente qu'ils la puisèrent.

Et n'est-ce pas ainsi que tomba l'héroïque et pieux Pimodan ? Frappé d'une première balle : « *Courage*, s'écrie-t-il, *Dieu est avec nous !* » Et devant la mort partout présente, il avançait toujours. Une seconde balle l'atteint, et la même parole tombe de ses lèvres : « *Dieu est avec nous !* » Et le coup suprême le trouva la répétant encore (1).

(1) Sur le portique de Sainte-Marie in Transtevere, où se sont faites les

Digitized by Google

Autrefois, Judas Machabée disait à ses vaillants compagnons d'armes : « *Accingimini et estote filii potentes ;* revêtez-vous de force, et soyez les fils de la vaillance et du courage, et demain soyez prêts, dès le matin, pour le combat, *et estote parati ut mane pugnetis ;* car il vaut mieux pour nous mourir bravement dans la guerre que de voir les maux de la Cité sainte, *melius est nos mori in bello quam videre mala sanctorum.* Et, après tout, qu'il soit fait de nous selon la volonté de Dieu dans le ciel, *sicut autem fuerit voluntas in cœlo, sic fiat* (1). »

Je vous le demande, Messieurs, n'est-ce pas une exhortation de cette nature qu'adressait à ses jeunes soldats leur digne commandant, la veille de ce jour qui devait éclairer leur première bataille?

« La veille au soir, M. de Becdelièvre nous dit : Mes chers amis, j'ai toujours été franc avec vous. Je vous annonce ce que beaucoup n'oseraient vous dire : demain, nous aurons une matinée chaude ; réglez vos papiers pour l'éternité, comme je l'ai fait moi-même. »

« Demain, nous devons tous communier, » écrivait à sa mère un de ces jeunes volontaires.

« En allant au combat, écrivait un autre, je demandais à Dieu de faire mon devoir et de bien mourir. »

» Tant qu'a duré le combat, je n'ai pas perdu de vue le dôme de Lorette. — « C'est doux à penser, ma bonne mère, disait un autre, en s'adressant à la sainte Vierge ; une balle me mettra peut-être avec vous dans cinq minutes. »

Sanctuaire vénéré de Lorette ! ils te voyaient donc en combattant, et tu leur apparaissais comme l'asile ouvert à leurs âmes, et leurs regards mourants se tournaient vers toi, avec consolation et avec espérance.

O vous, qui fûtes leurs mères sur la terre, et qui les avez envoyés là, ah ! ne les pleurez pas, ces glorieux enfants : car ils ne sont pas morts, ils vivent ! Aux yeux des insensés, ils ont paru mourir, *visi sunt oculis*

funérailles de cet immortel défenseur du Saint-Siége, on lisait l'inscription suivante :

GEORGIO. DE. PIMODAN
VIRO. NOBILISSIMO
DUCI. FORTISSIMO
QUEM. PRO. SED. APOSTOLICA
MAGNÆ. ANIMÆ. PRODIGUM
CATHOLICUS. ORBIS. LUGET
PIUS IX. PONT. MAX
SUO. ET. ROMANÆ. ECCLESIÆ. NOMINE
SOLEMNE. FUNUS
TANTÆ. VIRTUTI. ET. PIETATI. DEBITUM
MŒRENS. PERSOLVIT.

(1) Machab., III, v. 58, 59, 60.

Digitized by Google

insipientium mori. Mais leurs âmes sont dans la main de Dieu, et le tourment de la mort ne les touche point, *in manu Dei sunt et non tanget illos tormentum mortis.* Leur trépas a été estimé une affliction par les cœurs faibles ; le glorieux chemin par lequel ils semblent s'être éloignés à jamais de vos regards a paru les conduire à l'extermination, *æstimata est afflictio exitus eorum et quod a nobis est iter exterminium.* Mais non, ils sont dans la paix, dans la joie, où votre regard les contemple avec une douceur mêlée de larmes, dans la sérénité de Dieu, et leur espérance est pleine de vie et d'immortalité, *spes illorum immortalitate plena est* (1).

Retrempés dans la sainteté de leur cause et de leur dévouement, purifiés par le sang de l'agneau et dans leur propre sang, ils n'ont fait que conquérir par leur trépas une vie immortelle, car le prix réservé aux athlètes des saints combats, des combats purs et sans tache, c'est la couronne de l'immortalité : *Casta generatio in perpetuum coronata triumphat, incoinquinatorum certaminum præmium vincens* (2).

Et vous qui auriez dû les suivre aux travaux et aux périls, et qui êtes restés, ah ! aujourd'hui, après leur glorieuse défaite, plus encore que s'ils avaient été vainqueurs, vous regrettez, j'en suis sûr, que la mollesse de votre vie vous ait empêchés de marcher sur leurs traces. Avec vous peut-être et plus nombreux, leur héroïsme aurait eu un autre succès ; si la France avait donné seulement à leur vaillant chef dix mille de ses enfants, la barbarie devant eux eût reculé, et l'Italie eût été sauvée !

Mais non, il devait y avoir ici une victoire, mais d'une autre sorte, une de ces victoires morales qui, plus tôt ou plus tard, par quelques-uns de ces circuits secrets et profonds que la Providence met dans ses voies et qui échappent à nos faibles yeux, conduisent aux plus éclatants triomphes. Ils devaient tomber, ces braves, mais leur cause ne devait pas être abattue. Les causes qui suscitent de tels héroïsmes ne le sont jamais. Celle pour laquelle ils sont morts, tôt ou tard triomphera, et c'est leur sang qui lui aura préparé la victoire.

Quand on croit l'Eglise tombée, c'est alors qu'elle se relève ; quand on chante sa ruine, c'est alors que son triomphe est proche. *Ecclesia cum cæditur, tunc coronatur : occidi potest, vinci non potest ;* car voici l'immortelle parole qui doit confondre à jamais toutes les défaillances, réveiller tous les dévouements, rallumer tous les courages. *Hæc est victoria quæ vincit mundum, fides nostra !*

Notre foi est une victoire : quelle parole ! c'est dire qu'il est de sa nature et de sa condition d'être toujours victorieuse, et victorieuse du monde entier, de toutes les forces et de toutes les habiletés réunies.

Siége sacré du Vicaire de Jésus-Christ, oui, vous serez, malgré les orages et les tempêtes, immuable, immortel ! C'est le seul désespoir que

(1) *Sap.*, III et seq. — (2) *Sap.*, IV et seq.

Digitized by Google

je veuille annoncer aujourd'hui aux méchants et aux perfides, aux grands coupables et à leurs complices ; l'inexorable histoire dira le reste.

Pour vous, ô saint Pontife, votre nom fait battre en ce moment tous les cœurs du monde catholique comme un seul cœur. Dieu vous soutienne, Saint-Père, et vous couronne! Vos douleurs sont nos douleurs, vos joies seront nos joies.

Et ceux qui ont donné leur sang à votre cause, qui est celle de l'Eglise, ils vivent, même ici-bas, dans l'admiration universelle de tous les nobles cœurs, dans le souvenir à jamais reconnaissant des catholiques leurs frères; et au ciel, cette grande patrie des âmes, au ciel, ils vivent dans le sein de Dieu.

Là, avec la foule des glorieux *tués* pour la justice, que l'apôtre vit sous l'autel, *vidi subtus altare animas interfectorum propter verbum Dei*, ils mêlent leurs voix au chant de la troupe céleste, et jettent au pied de l'agneau, Prince des martyrs, leurs palmes et leurs couronnes!

Donc, point de larmes sur eux, mais des prières pour l'expiation des dernières taches s'il en reste encore; des prières sur leur tombeau, avec le sang divin du sacrifice.

Et en priant pour eux, disons-leur aussi un suprême et tendre adieu! Disons-leur, à eux, couchés là-bas, sous ce beau et triste ciel d'Italie, loin de la France, dans leur demeure solitaire, disons-leur : « Dormez en paix, amis, dans vos tombes lointaines, et que la terre italienne vous soit légère! Vous avez bien combattu; reposez-vous. Dormez, vaillants hommes, après la fatigue de la bataille, en attendant le grand réveil. Nous, si loin de vous, nous penserons à vous toujours, nous prierons toujours pour vous!.... avec vous!.... »

Ah! s'il fallait plaindre quelqu'un ici, non, ce ne sont pas les morts que je plaindrais, mais les vivants;

Je plains, non pas ceux qui succombent dans les combats pour Dieu, mais ceux qui croient triompher contre Dieu;

Je plains ceux qui triomphent par le mensonge;

Je plains ceux qui foulent aux pieds la justice et égorgent ses défenseurs;

Je plains ceux qui insultent leurs victimes!

Ceux qui se font complices, par leurs applaudissements, de ces lâches attentats, de ces honteuses victoires, voilà ceux encore qu'il faut plaindre!

Et aussi, pourquoi ne pas le dire ici? je plains ceux qui se taisent et qui acceptent tout; ceux qui sont indifférents et insensibles; ceux qui gémissent et ne font rien; ceux qui sont enchaînés par la nécessité ou par la peur; nous tous, peut-être, qui n'avons pas assez fait connaître, avec une pacifique, mais généreuse et invincible énergie, l'indignation de nos âmes; nous catholiques trompés ou endormis; vous, Europe imprévoyante ou effrayée, et ceux, enfin, qui ont senti frémir de désespoir

Digitized by Google

leur vaillante épée dans leurs mains retenues et impuissantes... Voilà ceux qu'il faut plaindre.

Mais ces valeureux jeunes gens « que leur foi et leur noble cœur, c'est le Saint-Père qui vient de leur rendre lui-même cet hommage, firent voler à la défense de l'Eglise romaine, et qui, en immortalisant leur nom par ces trépas héroïques, ont donné au monde chrétien un éclatant exemple de foi et de dévouement au Saint-Siége, » ah ! ne les plaignons pas ! leur sort est plus digne d'envie que de larmes, puisque c'est pour la plus grande cause qui soit sur la terre, la cause de Dieu, de l'Eglise et de la justice, qu'ils ont eu le bonheur et l'honneur de mourir !

A eux les trophées glorieux et les palmes immortelles :

A eux, nobles héros, généreux martyrs, la gloire de la terre et la récompense des cieux.

Donc, encore une fois : *Beati eritis ! quoniam quod est honoris, gloriæ, et virtutis Dei, super vos requiescit.* Oui, vous serez proclamés bienheureux, car ce qu'il y a encore ici-bas d'honneur et de gloire pure repose sur vous, avec la vertu de Dieu.

Mais il faut finir.

David, autrefois, maudissait les collines de Gelboë où étaient tombés les forts, les vaillants d'Israël : « Collines de Gelboë, s'écriait-il, que jamais sur vous ne descende la rosée du ciel, parce que sur vos sommets a été brisé le bouclier des forts, comme s'il n'eût pas été sacré. »

O colline de Castelfidardo, sur toi, comme sur les coteaux de Gelboë, sont tombés les vaillants d'Israël, plus forts que les lions, plus prompts que les aigles, aimables et beaux dans leur vaillante jeunesse : *Leonibus fortiores, aquilis velociores, amabiles et decori in vitâ suâ.* (Lib. Reg., I.)

Et cependant, ne sois pas maudite. Leur sang t'a consacrée. Sur toi leur épée a été brisée, sur toi leurs corps ont été déchirés, sur toi ils sont morts. Eh bien ! malgré cela, je te bénis, je te glorifie : tu seras à jamais une colline glorieuse, immortelle, car c'est là que sont tombés les héros, en faisant leur devoir pour la religion et pour la justice.

Et qu'importe qu'on annonce leur défaite dans les carrefours d'Ascalon, et que les incirconcis se réjouissent ? que nous font leurs joies insolentes et leurs clameurs insensées ?

Oui, collines de Castelfidardo, parce que vous avez été témoins de ce grand spectacle, vous serez toujours un lieu sacré, — le lieu de l'honneur et du martyre.

Et comme on va visiter les champs fameux par les antiques batailles, pour y retrouver les grands ossements des héros d'autrefois, *grandia quæ mirabitur ossa*.. on ira voir les lieux où ils sont tombés, ces braves, en baiser la poussière, y respirer la foi, l'honneur, le courage, et recueillir là le souffle de vie et d'immortalité qui s'en échappe.

Digitized by Google

Pour eux aussi, le sépulcre sera glorieux : leurs ossements fleuriront dans leurs tombes, *ossa eorum pullulent de loco suo;* car ils ont fortifié Jacob, *corroboraverunt Jacob;* ils ont soutenu d'une main généreuse l'arche chancelante ; ils se sont pressés autour d'elle ; ils l'ont fortifiée d'un rang de confesseurs et de martyrs, et ils se sont rachetés eux-mêmes, et ils ont vaincu la terre par la sublimité de leur foi, *redemerunt se in fide virtutis.* (*Eccli.*, XLIX, 12.)

Et un jour, quand des temps meilleurs seront venus, quand Dieu aura regardé la vérité et la justice, *aspiciet Deus veritatem;* quand le flot de la tourmente révolutionnaire aura passé; quand ce beau ciel de l'Italie aura vu se dissiper ses nuages; quand la croix sera de nouveau resplendissante au sommet du Capitole ; quand, ramenés enfin par leurs malheurs, les peuples se retourneront vers le Vicaire de Jésus-Christ; revenu de l'exil peut-être, et rendu à jamais à une Italie libre et pure, il pourra redonner des hauteurs du Vatican l'antique bénédiction à la ville et au monde, *Urbi et Orbi* : jeunes martyrs de la cause de Dieu et de l'Église, on dira la part qui vous revient dans ces triomphes; et à Rome comme à Castelfidardo, les pères rediront à leurs enfants pour les instruire : « Si, aux jours des égarements les plus funestes, nous n'avons pas été à jamais perdus, si la victoire de la justice est enfin venue, si la paix avec la liberté désormais nous sont assurées, si la Papauté et l'Italie se sont enfin retrouvées pour ne se quitter plus, c'est à de jeunes héros de votre âge, venus de lointains pays pour nous secourir, c'est à leur sang versé que nous le devons. »

Pour moi, un jour aussi, si Dieu le permet, dans des temps plus heureux, j'irai visiter ces lieux chers et sacrés : ce sera mon dernier pèlerinage ici-bas ; j'irai là bénir Dieu de nous avoir donné. dans ces jours de ténèbres, une telle consolation et une telle lumière ; j'irai là jeter un regard vers le ciel, et demander le triomphe de la justice et de l'éternel honneur sur la terre ; j'irai là relever mon cœur de ses tristesses, et fortifier mon âme de ses épuisements. Là, j'aimerai à me les représenter, ces jeunes soldats de Jésus-Christ, dans tout l'éclat de leur vaillance, avec cette flamme de courage, avec ces fiers et intrépides regards dont, en tombant, ils punissaient leurs tristes vainqueurs. C'étaient des enfants, quelques-uns même furent les enfants de ma parole et de mon cœur : j'irai, au soir de ma vie, me faire leur disciple, et demander à leur souvenir des inspirations pour le reste de mes jours; j'irai apprendre d'eux à conserver en moi la flamme du zèle pour l'Église et pour les âmes, feu sacré qui doit brûler toujours au cœur d'un évêque, et vouer aux luttes et de la vérité et de la justice jusqu'à ses derniers accents et ses derniers soupirs.... Oui, c'est là qu'au terme de ma carrière j'irai, sur leurs tombes, ranimer mon ardeur éteinte, et retremper mon âme pour mes derniers combats.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

Digitized by Google

DON JUAN.

Don Juan passe comme un brillant météore sur la scène du monde. Il dompte les Maures révoltés en Espagne, abaisse la puissance musulmane à Lépante, relève le drapeau espagnol aux Pays-Bas; son nom retentit un instant dans toute la chrétienté, et il meurt à l'âge de 33 ans. Nos historiens glissent d'ordinaire fort légèrement sur cette existence si chevaleresque, si pleine d'intérêt par elle-même et par les faits généraux qui s'y rattachent. Nous essaierons d'en esquisser ici rapidement les principaux traits.

Don Juan naquit à Ratisbonne en 1547, de Charles-Quint et de Barbe Blomberg, femme aussi remarquable par sa beauté que par ses talents comme musicienne, au dire de Strada (1). Dans les *Papiers d'État du cardinal de Granvelle* (2), on trouve copie de la pièce suivante renfermée dans le testament de Charles-Quint : ... « Je dis et déclare qu'étant en Allemagne, depuis la mort de l'impératrice mon épouse, j'ai eu d'une femme non mariée un fils naturel appelé Jérôme ; que pour certains motifs particuliers mon intention a été de tout temps, comme elle est encore (si la chose est possible sans trop d'inconvénients), que ce fils prenne, spontanément et de son plein gré, l'habit dans quelque ordre de moines réformés, vers lequel on l'acheminera; mais sans exercer contre lui ni violence ni coaction quelconque. Cependant, si mes vues ne pouvaient être accomplies et que le prince préférât vivre dans le siècle, je veux et ordonne qu'on lui assigne par voie ordinaire, de vingt à trente mille ducats de revenus dans le royaume de Naples, ainsi que des terres et des vassaux qui lui obéissent.... Quel que

(1) Cependant certaine obscurité plane toujours sur l'origine maternelle de cet illustre personnage, comme nous le dirons plus loin.
(2) T. 4, p. 195.

Digitized by Google

soit d'ailleurs le genre de vie pour lequel se décide ledit Jérôme, je recommande expressément au prince qui sera mon héritier, de l'honorer et de le faire honorer, de lui garder le respect qui lui est dû, etc. Fait à Bruxelles, le 6 juin 1554. »

Charles confia d'abord cet enfant à Francisco Massi, son joueur de viole (1), qui le conduisit en Espagne, où il fut élevé sous le nom obscur de Geronimo. Ensuite, il le remit aux mains de Quijada, son majordome, qui le recommanda très-vivement à Magdeleine de Ulloa, son épouse, en lui disant qu'il appartenait à un de ses amis d'un rang élevé qui ne voulait pas être connu. Magdeleine, qui aimait et respectait son mari, n'en demanda pas davantage, quoiqu'il lui parût qu'il y avait bien quelque chose d'étrange dans ce mystère. Elle le chérit et l'éleva comme son propre fils. L'événement lui prouva bientôt quel prix attachait son mari à ce jeune inconnu. Le feu ayant éclaté de nuit dans l'appartement qu'occupaient Magdeleine et Geronimo, Quijada réveillé brusquement, accourut, prit l'enfant dans ses bras, le mit en lieu de sûreté avant de s'occuper de sa femme et de la sauver du danger. Magdeleine de Ulloa, issue d'une des plus anciennes noblesses d'Espagne, où la haute vertu, la piété et l'honneur étaient héréditaires, s'attacha à inspirer à cet enfant les sentiments qui l'animaient et elle y réussit. Il aima celle qu'il croyait être sa mère d'un amour qui dura autant que sa vie. Il lui obéissait en tout. Du reste, il était assez peu disciplinable. Ennemi des livres et de l'étude, il préférait les exercices corporels, la lutte, la course, les chevaux. Supérieur à ses petits camarades par son esprit et sa hardiesse, il s'arrogeait naturellement le droit de les commander. Il eût été fort difficile d'en faire un religieux, comme l'aurait voulu l'Empereur : Quijada ne tarda pas à le reconnaître, et il dirigea de bonne heure son élève vers sa véritable vocation.

Ce ne fut que dans les derniers temps de sa vie que l'empereur découvrit à Philippe l'existence de cet enfant. Un des premiers soins du roi, à son retour en Espagne en 1559, fut de satisfaire aux volontés de son père. La reconnaissance du jeune prince s'accomplit avec une sorte de solennité. Sous le prétexte d'une grande partie de chasse, un rendez-vous fut donné aux personnages les plus distingués de la Cour, aux environs de Valladolid. Quijada, qui avait été prévenu des intentions du roi, partit de Villagarcia

(1) *Papiers d'État de Granvelle*, t. IV, p. 498.

Digitized by Google

monté sur un magnifique coursier ; Geronimo le suivait sur un petit cheval de médiocre apparence. Aussitôt que Quijada aperçut le cortége royal, il quitta sa monture et Geronimo en fit autant ; il lui dit : « Nos rôles sont désormais changés. Je supplie » Votre Altesse de permettre que je lui baise respectueuse- » ment les mains : elle apprendra bientôt d'une bouche au- » guste des choses qui l'intéressent au plus haut point : prince, » montez sur ce cheval qui n'a été préparé que pour vous. » L'enfant, tout interdit, obéit, monte sur le cheval de Quijada et s'avance tremblant vers le roi. A l'approche du monarque, il mit pied à terre, s'agenouilla et salua Sa Majesté de fort bonne grâce. Philippe le releva avec bonté, lui demanda, en souriant, s'il savait à qui il appartenait et quel était son père ? Comme il ne répondait rien, Philippe ajouta : « Prenez courage, mon jeune ami : » Vous êtes le fils d'un homme illustre, d'un grand homme : l'em- » pereur Charles-Quint, qui règne maintenant au ciel, est votre » père et le mien. » Puis l'ayant tendrement embrassé en l'appelant son frère, il le présenta aux personnes de sa suite. Les courtisans s'avancèrent avec empressement pour saluer ce nouveau soleil levant et lui offrir l'assurance de leur dévouement sans bornes. La beauté du jeune prince, sa grâce naturelle, sa bonne tournure, son épaisse chevelure blonde dont les boucles encadraient sa noble physionomie un peu hâlée, ses grands yeux bleus où brillait je ne sais quoi de mâle et de fier qui trahissait, disait-on, sa haute origine, furent bientôt l'objet de mille commentaires de la part des dames de la cour et de la ville. Philippe, qui pourtant était peu démonstratif, ne paraissait guère moins charmé que les autres : il dit à plusieurs reprises « qu'il était très-content de sa journée ; qu'il n'avait jamais fait de chasse aussi heureuse. »

Le Roi donna à don Juan un hôtel à Madrid. Louis Quijada et Magdeleine de Ulloa vinrent l'habiter avec lui. Il fut ensuite envoyé à l'université d'Alcala où il eut pour compagnons d'études ses deux neveux, don Carlos, l'héritier présomptif de la couronne, célèbre par sa fin malheureuse, et Alexandre Farnèse, qui devint dans la suite l'un des plus grands hommes de guerre de son siècle. Au milieu de cette fortune inespérée et de ces grandeurs si enivrantes pour un jeune cœur, don Juan ne se laissa pas amollir dans l'oisiveté et les plaisirs comme les âmes vulgaires. Il ne rêvait que gloire militaire et n'aspirait qu'après une guerre contre les ennemis de la foi où il pût se montrer et acquérir un nom. Au mois de

Digitized by Google

mai 1565 on apprit qu'une flotte musulmane, composée de 159 gros vaisseaux, chargée de trente mille janissaires et spahis, était débarquée à Malte, qui n'avait pour garnison qu'une poignée de braves chevaliers et quelques milliers de soldats réunis par les soins de l'intrépide La Valette, le grand-maître de l'Ordre. Les Turcs ne se distinguent plus aujourd'hui que par leur incurable barbarie et leur haine furieuse contre le nom chrétien; mais ils faisaient alors trembler l'Europe; ils ravageaient les côtes d'Espagne, d'Italie et de Sicile, massacraient ou enlevaient les populations et les réduisaient en esclavage. Philippe donna l'ordre à don Garcia de Tolède, vice-roi de Naples, de rassembler une flotte pour sauver Malte. Cependant ce secours se fit trop attendre. Le brave La Valette repoussa courageusement les assauts multipliés de l'armée musulmane; mais chaque victoire l'affaiblissait, et il se trouvait réduit aux dernières extrémités, après trois mois et demi de l'un des siéges les plus meurtriers dont l'histoire fasse mention, lorsque la flotte espagnole parut enfin devant Malte. Beaucoup de jeunes gens des premières familles de l'Espagne, poussés par le désir de se distinguer, étaient venus se ranger sous les drapeaux de don Garcia. Don Juan brûlait aussi du désir de prendre part à cette glorieuse expédition. Il partit en secret pour la rejoindre, sachant que le Roi ne lui en accorderait pas la permission, à cause de son jeune âge. Mais aussitôt que Philippe fut informé de sa disparition, il envoya Quijada à sa poursuite. Le prince, qui était tout prêt à s'embarquer, refusa de le suivre : Quijada en référa à Madrid; et Philippe lui intima l'ordre de revenir sur-le-champ, sous peine d'encourir sa disgrâce. Il fallut obéir.

Le bruit de cette aventure, loin de nuire à don Juan dans l'opinion publique, réveilla toutes les sympathies en sa faveur : l'on en tira d'heureux présages pour son avenir, et l'on fit des vœux pour le voir un jour à la tête de l'armée. Quant au roi, quel que fût son mécontentement, il ne garda pas longtemps rancune au prince. Don Carlos, ce malheureux insensé, si alarmant pour l'avenir de cette vaste monarchie, avait pris son père en haine et voulait, dit-on, renverser son œuvre en adoptant une politique toute contraire à la sienne. Il résolut d'aller rejoindre clandestinement les révoltés des Pays-Bas et de se mettre à leur tête; et dans son délire, il eut l'imprudence de confier son projet à plusieurs personnes, entre autres à Don Juan. Celui-ci fit tous ses efforts pour l'en détourner; voyant l'inutilité de ses efforts, il lui

Digitized by Google

déclara que s'il ne renonçait pas à cette entreprise impie, il se croirait en conscience obligé de tout révéler à son père. Après avoir insisté de nouveau et attendu quelque temps sans succès, don Juan alla trouver le roi, lui rendit compte de ce qui se passait, tout en réclamant vivement son indulgence pour un jeune homme égaré par de perfides conseils et qui semblait n'avoir pas pleinement la conscience de ses actes. Philippe sut gré à don Juan de la délicatesse et de la fermeté avec lesquelles il remplissait un si pénible devoir.

Deux sentiments dominaient alors la nation espagnole : l'esprit catholique et l'esprit guerrier. Depuis huit siècles les Maures avaient envahi l'Espagne. Cependant les indigènes, repoussés dans les parties les plus inabordables du pays, avaient refoulé peu à peu les Musulmans et reconquis successivement le sol de la patrie. Il appartenait à cette héroïque nation toujours en guerre contre l'infidèle d'opposer une digue inébranlable à l'hérésie, et Dieu ne fut que juste en l'appelant à jouer le premier rôle dans cette lutte suprême entre le catholicisme, le protestantisme et le mahométisme, au 16e siècle. Les puissances catholiques, qui s'alliaient alors avec les protestants et les Turcs, n'ont garde d'avouer l'immense service rendu à la civilisation et à la religion par les deux grands souverains de ce siècle. On ne parle encore aujourd'hui que de l'abaissement de l'Espagne ; mais tant que durera le sentiment chrétien qui la fit briller à Malte et à Lépante, l'Espagne pourra se relever encore au rang des plus grandes puissances européennes.

Quand on fait mention de la guerre contre les Maures, ce n'est que pour blâmer l'intolérance des Espagnols, qui en voulant forcer cette nation paisible et sociable, à abjurer sa religion, la poussa au désespoir et finit par ruiner à jamais, dit-on, l'une des provinces les plus prospères du pays. De telles idées, qui prévalent généralement chez les hommes qu'anime la haine du catholicisme, prouvent un grand aveuglement ou une grande ignorance des faits. Il semble que la tolérance et l'humanité soient aussi naturelles aux disciples de Mahomet que le fanatisme et la cruauté aux disciples du Christ. Est-ce que les égorgements qui viennent de s'accomplir en Syrie avec une épouvantable recrudescence de fanatisme et de barbarie ne rendent pas croyable ce que les historiens contemporains nous disent des Maures? La guerre continue, tantôt sourde, tantôt ouverte entre les Druses et les chrétiens maronites peut nous donner une idée as-

Digitized by Google

sez juste de l'espèce d'antipathie qui divisait les Espagnols et les Maures. Un grand nombre de ceux-ci avaient renoncé au mahométisme pour se faire chrétiens et continuaient à pratiquer en secret leur religion. Soumis en apparence, ils tenaient des conciliabules, formaient des ligues et n'attendaient que le moment favorable pour se soulever. Ils furent poursuivis; ce qui amena de fréquentes révoltes et bientôt une insurrection générale. Retirés dans des lieux inaccessibles, ils n'en sortaient que pour se livrer au meurtre et au brigandage. Ils firent des provisions d'armes, envoyèrent des ambassadeurs au roi de Fez au vice-roi de Tunis, et jusqu'à Constantinople. Enfin ils élirent un chef, qui pour rendre tout rapprochement impossible, commença la guerre en massacrant plusieurs soldats espagnols par surprise. Ferdinand de Valor, leur nouveau roi, pour prouver qu'il voulait rétablir les lois de Mahomet dans toute leur pureté, se hâta d'épouser trois femmes, quoiqu'il fût déjà marié.

Les principaux chefs de l'armée espagnole, Velez et Mondejar, étaient divisés entre eux. Les Maures obtinrent d'éclatants succès. Jamais, peut-être, dit de Thou, l'Espagne ne courut d'aussi sérieux dangers. On conseillait à Sélim de se porter avec une puissante flotte au secours des Maures. S'il l'eût fait, l'Espagne, qui soutenait une rude guerre aux Pays-Bas, toujours en lutte ou en rivalité avec la France et les puissances protestantes, pouvait être accablée. Mais Selim, occupé à la conquête de l'île de Chypre, ne voulut point l'abandonner. Quant au caractère de cette guerre, il fut atroce des deux parts. Les troupes, qui n'étaient point payées, traitaient sans pitié les habitants, amis ou ennemis, et ne respectaient aucune loi divine ni humaine. Ce qui échappait au massacre était livré à l'esclavage. Tous les chrétiens qui tombaient aux mains des musulmans n'avaient de choix qu'entre l'apostasie et la mort, précédée des plus affreux supplices. L'Espagne entière murmurait et l'armée encore plus. L'on représenta au Roi qu'il fallait enfin concentrer le pouvoir dans une seule main; et don Juan, qui s'était distingué dans diverses rencontres, reçut le commandement de l'armée: alors les choses changèrent de face. Les soldats adoraient et ils écoutaient don Juan, parce qu'il marchait à leur tête et qu'il était toujours le premier au danger: « celui-ci est le vrai fils de Charles-Quint, disaient-ils, » par une allusion peu flatteuse pour Philippe, qui ne quittait jamais son cabinet. Après plusieurs combats sanglants, la guerre se termina par le siége et la prise de la forteresse de

Digitized by Google

Galera, dernier refuge des Maures. Le reste de ces indomptables rebelles fut dispersé ou anéanti (1570.)

La prise de l'île de Chypre par les Turcs et le bruit des affreux massacres de Nicosie et de Famagouste répandirent partout la terreur. Venise envoya des ambassadeurs à toutes les puissances chrétiennes, en observant qu'il n'y avait point de paix possible avec une nation qui ne respectait aucune loi ni aucun traité (1). Pie V fut le grand moteur de cette ligue, que l'on peut appeler la dernière croisade contre l'Islam. L'Espagne y joua le premier rôle. Venise, Rome et les diverses puissances de l'Italie fournirent chacune leur contingent. Pie V, à qui l'on avait déféré par honneur la nomination du généralissime de la flotte, choisit don Juan d'Autriche, qui fut accueilli avec d'unanimes applaudissements ; car, dit Brantôme, « sa renommée volait par le monde, tant des chrétiens que des » infidèles. » Elle attira sous ses drapeaux une multitude de volontaires de toutes les nations. Il partit de Gênes le 1er août 1571, dit Ferreras, emmenant avec lui Alexandre de Farnèse, son neveu ; et le 14 du même mois, le cardinal de Granvelle lui remit à Naples, au nom du Saint-Père, le bâton de généralissime et l'étendard de la ligue, sur lequel étaient brodées les armes du Pape, celles du roi d'Espagne et celles de la république de Venise. Pie V lui faisait dire en même temps d'attaquer les infidèles sans crainte; que la victoire lui était assurée. En effet, lorsque le prince tint conseil avec les principaux officiers de la flotte, les avis furent partagés : les uns étaient d'avis d'aller droit à l'ennemi, les autres de l'attendre dans une bonne position : don Juan soutint qu'on devait lui courir sus, et son opinion prévalut. On le rencontra non loin du rocher de Leucade et du fameux cap d'Actium où s'était jadis décidé la querelle entre Auguste et Antoine pour savoir qui serait maître du monde. Don Juan se plaça au centre de la flotte, Doria à l'aile droite, Barbarigo à gauche et le marquis de Santa Cruz à la tête de la réserve. Alors le prince fit arborer sur sa galère l'étendard bénit donné par le Saint-Père; puis il descendit dans un esquif, parcourut les rangs, un crucifix à la main, « exhor- » tant chacun à bien faire son devoir; à se souvenir qu'ils combat-

(1) Mustapha, le commandant de l'armée turque, après avoir signé une capitulation avec Bragadini qui avait défendu Famagouste avec une admirable intrépidité, fit jeter la garnison dans les fers, vendre les habitants comme esclaves et écorcher vif l'héroïque Bragadini.

Digitized by Google

» taient contre des barbares qui affectaient un insultant mépris
» pour les braves soldats de la croix ; que le moment était venu de
» laver une telle injure et de châtier enfin leur orgueil insensé. »
De retour sur sa galère, il s'agenouilla et se mit en prières ; toute la flotte en fit autant : on publia un jubilé au nom du Saint-Père ; des prêtres donnèrent l'absolution générale à l'armée. Nous insistons sur ces détails qui doivent paraître étranges aux esprits forts de notre temps. Mais quel rapport y a-t-il entre cette grande bataille de Lépante qui affranchit la chrétienté et fit triompher Rome, et ces guerres impies et parricides que des puissances catholiques déclarent aujourd'hui à Rome elle-même, cette vieille mère des chrétiens?

La flotte ennemie, qui portait l'élite des forces musulmanes, fut presqu'entièrement détruite dans cette grande journée. Les Turcs perdirent plus de 30,000 hommes et les alliés environ 8,000 ; ce qui prouve avec quel acharnement on se battit de part et d'autre. Un grand nombre d'esclaves chrétiens, enchaînés sur les galères turques, recouvrèrent leur liberté. Ni l'empereur d'Allemagne ni le roi de France ne parurent à Lépante. Celui-ci allégua ses anciens traités avec les Ottomans ; il ne pouvait, disait-il, trahir la foi promise. Quand les écrivains français, catholiques ou libéraux, parlent de cette mémorable journée, ils glissent sur ces faits comme sur des charbons ardents. Mais comment la France, cette éternelle alliée des protestants et des Turcs, aurait-elle combattu à Lépante à côté de Philippe II qui les combattait partout ? C'eût été un crime de lèse politique ! Tout le monde en France ne fut cependant pas de l'avis de cette politique sans foi et sans entrailles. « Hélas, dit Brantôme, en parlant de Lépante, je n'y étais
» pas !... Grande honte certes à nous autres et de ce tems là et
» d'aujourd'huy ! car pour asseuré si les princes chrétiens se fus-
» sent bien entendus et accordés, on eut fait infailliblement un
» grand effort sur l'Empire d'Orient (1). »

Pie V insistait pour que les alliés poursuivissent leurs succès en portant leurs armes victorieuses chez les Turcs, que l'épouvante avait glacés et qui tremblaient dans Constantinople. Mais la Sainte Ligue se trouva dissoute aussitôt que le danger fut passé. Selim se hâta d'envoyer un ambassadeur à Charles IX, roi de France, pour lui rappeller leur ancienne amitié. Il le priait de

(1) Vie des hommes illustres, *Don Juan d'Autriche*.

Digitized by Google

fomenter la guerre civile entre Philippe II et les Belges et de prêter secours à ceux-ci, afin que l'Espagne fût forcée d'abandonner la coalition des princes chrétiens contre les musulmans. Charles IX répondit qu'il exécuterait fidèlement les traités qui liaient la France à la Turquie, et que pour le prouver il allait envoyer immédiatement un représentant à Constantinople. L'ambassadeur turc ayant appris le grand crédit dont jouissait l'amiral Coligny, chef du parti huguenot en France, et ses intimes relations avec le prince d'Orange, le promoteur de la révolte aux Pays-Bas, lui fit des offres magnifiques de la part de son maître, pour l'engager à souffler de plus en plus le feu de la rébellion parmi les Belges. Une parfaite entente présida à toutes ces négociations (1).

Un célèbre écrivain qui a supérieurement raconté cette grande action de Lépante, appelle Philippe II « *un tyran* ombrageux et taciturne (2). » Nous croyons avoir démontré que l'épithète de tyran n'est point méritée ; et nous nous étonnons de la rencontrer dans la bouche d'un historien sérieux (3).

(1) Ferreras, *Histoire d'Espagne*, *anno* 1572.

(2) De Falloux, *Histoire de saint Pie V*, t. II, c. 14.

(3) Il existe chez nos voisins une école de catholiques-libéraux, qui regrettent amèrement pour leur pays certaines formes constitutionnelles qui sont pour eux le beau idéal des gouvernements. Quand ils écrivent l'histoire des temps passés, ils y transportent involontairement leurs théories politiques et religieuses. Il nous semble que ces catholiques jugent mal le XVIe siècle et les choses de la religion. Les libertés politiques sont devenues sans doute des garanties nécessaires pour toutes les sectes depuis que les gouvernements n'ont plus de foi religieuse ; mais à cette époque les catholiques mettaient la religion avant les libertés politiques, avant les libertés contraires à la religion surtout. Or, si Philippe II a sauvé, comme nous le pensons, et comme nous croyons l'avoir prouvé ailleurs (*a*), le catholicisme en Belgique et dans une grande partie de l'Europe, il nous semble que de tels services rachètent bien des fautes, s'il est vrai que l'on puisse lui en reprocher. Philippe, dit-on, a persécuté les protestants et il manquait de tolérance !... Mais comment les protestants ont-ils traité les catholiques partout où ils ont été les maîtres ? Qui a pris l'initiative des violences et des persécutions ? Pourrait-on nous citer *un seul* gouvernement protestant, parmi tous ceux qui ont existé jusqu'à notre époque, qui n'ait pas été intolérant et persécuteur ? (*b*) Employant tantôt la force, tantôt la ruse, renversant le principe de l'autorité par sa base, ils conduisent directement aux révolutions. Pourquoi s'étonner alors qu'ils aient excité de telles résistances de la part des

(*a*) Voy. l'*Introduction à l'histoire du royaume des Pays-Bas*.

(*b*) Les haines anti-catholiques sont les plus farouches de toutes. « Les Zélandais, dans leurs » guerres contre Philippe II, dit Motley, avaient mis des croissants à leurs chapeaux, pour prouver » qu'ils détestaient encore plus le pape que le sultan. » Les réformés et les libres-penseurs de nos jours en disent tout autant.

Digitized by Google

Philippe, réduit à ses propres forces, ne voulant point laisser sa

rois et des peuples? Il nous manque un livre que je voudrais voir écrire enfin et qui trancherait, s'il est possible, toute controverse : c'est l'*histoire impartiale, d'après les faits, des guerres suscitées par les protestants : des massacres, des pillages, des profanations et des ruines occasionnés par ces guerres en France, en Belgique en Allemagne, en Angleterre, en Suède*, etc., etc. Je voudrais que l'on nous dise comment, en présence de tels excès, de tels crimes, de telles barbaries, les gouvernements catholiques pouvaient se défendre.

M. Ranke dit qu'il ne comprend pas l'expédition de Philippe II contre l'Angleterre? (*c*) Mais un catholique la comprendra. Philippe voulait comprimer la réforme dans son principal foyer, enchaîner cet infatigable ennemi du catholicisme, qui aujourd'hui, comme au XVIe siècle, soulève les peuples, renverse les trônes, menace le siége de St-Pierre et fomente les révolutions religieuses pour produire les révolutions politiques, dans l'intérêt de sa domination et de son négoce. Philippe fut *un tyran!* parce qu'il n'a qu'imparfaitement réussi dans la double croisade qu'il entreprit, presque seul, à la honte de la chrétienté, contre Luther et contre Mahomet! Philippe fut *un tyran!* Ah! s'il existait encore aujourd'hui, on ne verrait pas spolier impunément le chef de l'Église aux yeux de l'Europe indifférente ou tremblante! Philippe *ne protesterait pas*, il combattrait; dût-il succomber encore comme avec sa fameuse *Armada!* — Mais l'*inquisition!* disent MM. Guizot, Motley, Prescot et tous les auteurs protestants ou libéraux, et avec eux certains catholiques qui semblent vouloir appartenir aux deux camps! Eh bien, l'inquisition était un remède violent, imaginé longtemps avant le règne de Philippe II lui-même, pour la défense de la société, et qui s'est trouvé trop faible encore pour la sauver! On se récrie contre ses rigueurs : mais qu'y avait-il de trop rigoureux contre des hommes qu'aucun crime n'effrayait et qui échappaient aux lois communes? L'inquisition était une sorte de contremine inventée pour protéger les rois et les peuples contre les menées ténébreuses de ces *sociétés secrètes* qui ont amené l'Europe au point où nous la voyons, en Italie, en France, en Allemagne, et qui menacent de faire passer le gouvernement des Etats aux mains de quelques aventuriers. Ces sociétés existaient du temps de Philippe II : elles ont fait triompher la révolution du XVIe siècle, celle de 1789, celle de 1848, et elles font triompher encore celles qui s'accomplissent sous nos yeux. Ce qui vous révolte si fort, c'était l'esprit du temps, les mœurs du temps, la législation du temps. Les hommes étaient cruels et la justice était cruelle comme eux. Est-ce à dire que nous regrettions les sévérités de l'ancien régime pénal et les adoucissements qu'y ont apporté nos lois modernes? Non, assurément : mais ce n'est ni la douce Elisabeth, ni Calvin lui-même, (à qui ne répugnaient ni les échafauds, ni les bûchers,) ce n'est ni Voltaire, ni Rousseau qui ont amené ces heureux changements; c'est à l'Evangile et à l'Eglise elle-même que nous devons ces heureux progrès.

N'en déplaise à M. de Falloux, Philippe II a été *le dernier roi catholique* qui ait régné en Europe depuis trois siècles, qui ait compris que la politique doit s'appuyer, au-dedans et au-dehors, sur la vraie religion. François Ier et ses successeurs, jusqu'à Louis XIV, et ses ministres, Richelieu et Mazarin, turcs ou luthériens dans leur politique, ont suivi une voie différente, et ils ont contribué plus qu'on ne pense aux ignominies infligées à la papauté dans la personne de Pie VI et de Pie VII, sous la République et sous le premier Empire, et de Pie IX sous le deuxième.

(*c*) *L'Espagne sous Charles-Quint et Philippe II*

Digitized by Google

flotte inactive, ordonna à don Juan de se diriger vers l'Afrique, de s'emparer de Tunis et de raser ce nid de pirates. Don Juan s'en rendit facilement maître; mais au lieu de le raser, il y fit construire une forteresse, y mit une garnison et en confia le gouvernement à l'habile ingénieur Serbellone; ce qui déplut, dit-on, beaucoup au roi. Strada et Ferreras racontent que don Juan avait pour secrétaire un certain Jean Soto, qui enflammait l'ambition du jeune prince en lui parlant sans cesse des hautes destinées auxquelles l'appelaient ses services et sa renommée : Philippe, disent-ils, écarta ce dangereux conseiller en le remplaçant par Jean Escovedo, qui suivit exactement les traces de son devancier. Ils ajoutent que don Juan, voulant se faire roi de Tunis, pria le Pape de tâcher d'obtenir le consentement de Philippe; que le Saint-Père s'y employa très-activement; mais que Philippe éluda cette demande parce qu'il craignait que ce jeune homme, enflé de ses succès, ne voulût arriver un jour beaucoup plus haut. Il est difficile de savoir ce qu'il y a de vrai dans tous ces bruits; car don Juan, dont la gloire offusquait beaucoup d'hommes médiocres à la cour et dans les conseils du Roi, y comptait de dangereux ennemis, comme la suite ne le prouva que trop.

En 1576 on apprit à Madrid la mort de Requesens, gouverneur des Pays-Bas. Le vainqueur de Lépante fut désigné par le Roi, qui n'écoutait en ceci que la voix publique, pour le remplacer. Le prince accepta cette mission avec joie: il n'y voyait que de nouveaux services à rendre à Dieu et au Roi: cette âme neuve et ardente ne soupçonnait pas à quel prix il devait les payer. Philippe, fatigué de ces guerres interminables qui épuisaient les trésors et les forces de la monarchie, lui recommanda d'agir avec la plus grande modération et de faire aux Belges les plus larges concessions, sauf sur le point de la religion. On fit briller, dit-on, à ses yeux l'espoir d'une couronne, pour animer ce jeune courage, que l'on supposait ambitieux, en lui peignant le triste sort de l'auguste captive d'Elisabeth, qui soupirait après un libérateur et qui eut volontiers récompensé celui-ci par le don de sa main. Rien ne pouvait flatter davantage l'imagination chevaleresque de ce jeune guerrier qui courait partout au devant des périls et de la gloire. Marie Stuart était malheureuse, elle était belle, elle était reine; et son plus grand crime était son dévouement à sa religion. Quel charme puissant pour un héros chrétien qui avait écrit sur son drapeau : *in hoc signo vici Turcas, in hoc signo vincam hæreticos.* Don Juan

Digitized by Google

arriva à Luxembourg le jour même du pillage d'Anvers par l'armeé espagnole révoltée. C'était un étrange début pour un gouverneur chargé d'apaiser les troubles et de réconcilier les partis. Peu de temps après les villes d'Alost et de Maestricht avaient été saccagées par ces mêmes troupes, qui depuis longtemps ne recevaient plus de solde. Don Juan leur ordonna de déposer les armes à l'instant et de rentrer dans leurs cantonnements; elles obéirent. Le prince informa les Etats de son arrivée en les invitant à se joindre à lui pour pacifier le pays.

Les Etats, qui ne faisaient rien sans consulter le prince d'Orange, lui demandèrent son avis. Guillaume répondit qu'ils ne devaient point recevoir l'envoyé de Philippe II avant qu'il eût fait sortir du pays tous les gens de guerre espagnols, tous les étrangers à la solde de l'Espagne et qu'il eût juré d'observer et de maintenir les articles de la pacification de Gand. Guillaume et les Etats étaient bien persuadés que jamais il n'accepterait de telles conditions. Cependant il les accepta. Il signa à Marche, en Famène, un traité qui, au fonds, les garantissait complètement. Le prince en le ratifiant dit aux Etats, avec cet abandon et cette grâce spirituelle et charmante qui brillait dans tous ses actes, qu'il se fiait à eux en se séparant de son armée, qu'il espérait bien qu'ils se fieraient à lui de leur côté, et qu'ils déposeraient tout ressentiment et tout fâcheux souvenir du passé. Guillaume d'Orange se hâta d'écrire aux Etats qu'ils ne devaient point croire aux paroles de don Juan; qu'elles recélaient assurément quelque nouveau piége. Néanmoins les Espagnols quittèrent le pays; mais non sans murmurer. Ils disaient que le prince ne tarderait pas à se repentir de les avoir renvoyés; qu'il ne pouvait rien faire sans armée au milieu de tant de partis conjurés contre lui. Don Juan s'aperçut bientôt en effet que ceux auxquels il avait fait tant d'avances ne songeaient qu'à se débarrasser de lui. Une conspiration pour s'emparer de sa personne ou le tuer fut tramée entre Guillaume et Marnix et faillit réussir. Sa correspondance était interceptée, tronquée et publiée avec de perfides commentaires, non-seulement à Bruxelles, mais à Madrid où Guillaume avait ses émissaires : il était publiquement bafoué; enfin sa position était devenue intolérable. C'est de la bouche même d'un partisan zélé de la maison de Nassau qu'il faut apprendre quelles abominables manœuvres furent employées pour faire avorter les projets de don Juan et la pacification du pays. « L'on verra à n'en » pouvoir douter, dit M. Groen Van Prinsterer, en jetant un coup

Digitized by Google

» d'œil général sur toute cette époque, que don Juan voulait sin-
» cèrement la paix; que *les motifs de discorde avaient disparu*, et
» que *l'intervention du prince d'Orange amena, seule*, en dépit de
» toutes les probabilités, *un soulèvement général*. Rien de compa-
» rable à cette intervention sous le rapport de la *finesse des com-*
» *binaisons*, de la *subtilité des enlacements* dans lesquels il embras-
» sait et étouffait son dangereux antagoniste... Au moment même
« où la résistance des protestants allait être infailliblement écra-
» sée par la réconciliation des quinze provinces avec le Roi, *le*
» *prince d'Orange, en fomentant la discorde, et en faisant éclater*
» *une guerre entre ceux qui à tout prix voulaient l'éviter*..., sauva
» la Hollande. » Eh bien, ce que M. Groen dit ici à la louange de son héros, nous le disons, nous, à sa honte, pour dénoncer au tribunal de l'histoire cet homme, qui excitait une guerre fratricide *entre ceux qui, à tout prix, voulaient l'éviter*, et cela dans l'unique intérêt de son ambition ! Voilà pourtant le personnage que la plupart de nos auteurs catholiques eux-mêmes, dans des manuels d'histoire destinés à la jeunesse, dépeignent naïvement comme le défenseur de la cause nationale contre Philippe II ! Ils oscillent incessamment, à leur insu, entre le parti catholique et le parti protestant. Guillaume d'Orange obtient leurs sympathies, parce qu'il représente la résistance contre l'Espagne. Ils sont belges et catholiques, et en réalité ils plaident la cause des hollandais-protestants par un orgueil national déplacé ; car après tout, Guillaume d'Orange voulait la ruine du catholicisme, et Philippe en voulait le maintien. Ce défaut de franchise d'allures en fait de principes dans des livres élémentaires, est le plus capital de tous.

Tel était l'état des choses lorsque le généreux vainqueur de Lépante, tombé dans une sorte de guet-apens, joué, insulté, menacé, livré au ridicule et au mépris par la faction du prince d'Orange, voulant recouvrer la liberté de ses mouvements, s'empara inopinément de la citadelle de Namur. On l'accusa de perfidie : comme s'il eût fait autre chose que de pourvoir à sa sûreté; comme s'il eût trahi quelqu'un en occupant une place qui appartenait au roi ! Il fallait enfin à la Belgique un libérateur. La pacification de Gand, audacieusement violée ; la proscription des catholiques ; le pillage des couvents et des églises ; le régime de terreur établi à Gand par Hembyse et Ryhove au profit de la démagogie et de la réforme, avaient comblé la mesure des maux de la nation. Il ne

Digitized by Google

restait au prince, pour toute armée, qu'environ quatre mille soldats allemands et quelques compagnies de troupes wallonnes. Si les États avaient immédiatement attaqué la citadelle de Namur, ils l'eussent facilement emportée. Heureusement les États discutaient beaucoup et n'agissaient guères. Le roi, informé de ce qui se passait, donna l'ordre au prince de Farnèse d'aller promptement rejoindre don Juan avec une partie de l'armée qui s'était retirée en Italie, et de recourir à la force pour soumettre la révolte, puisque les moyens de douceur n'avaient pas réussi.

1578. Don Juan accueillit Farnèse avec joie ; mais celui-ci fut douloureusement affecté en voyant son oncle si vieilli et si changé qu'il était presque méconnaissable. La vie qu'il menait aux Pays-Bas le tuait. Son martyre avait commencé le jour de son arrivée et il ne finit qu'à sa mort. Ce jeune homme d'un caractère fier, actif, bouillant, ne pouvait supporter l'espèce d'abandon et d'oubli où le laissait la cour de Madrid : il semblait qu'on prît plaisir à le contrarier, à le fatiguer, à l'humilier, au lieu de le seconder. Il avait besoin d'argent, il en sollicitait sans cesse, et le plus souvent on ne lui répondait même pas. L'armée n'était presque jamais payée régulièrement ; le prince, qui avait sur elle un immense ascendant, la calmait par de bonnes paroles et par des promesses ; mais ces promesses n'étant point remplies aux époques fixées, l'autorité du général en souffrait. En outre, il avait des ennemis à Madrid. Escovedo, son secrétaire, et le prince lui-même, avaient donné leur confiance à un misérable nommé Antonio Perez, l'un des principaux membres du cabinet espagnol, qui avait l'oreille du roi. Don Juan, plein de loyauté et d'une franchise toute militaire, ignorant le secret des cours, n'avait rien de caché pour Perez ; et celui-ci, inspiré par son instinct de méchanceté, ou pour se donner plus d'importance auprès du roi, lui dépeignait don Juan comme un ambitieux déterminé auquel il fallait un trône à tout prix, soit en Angleterre, soit en Belgique, soit même en Espagne. Escovedo, ajoutait-il, l'entretenait dans ces folles rêveries. Pour donner du corps à ses calomnies, l'infâme Perez allait jusqu'à altérer la correspondance chiffrée du prince qu'il était chargé d'analyser et de mettre sous les yeux du roi. Guillaume d'Orange, l'homme le plus rusé et le plus perfide dont fassent mention les annales de la diplomatie, avait ses agents à Madrid qui l'informaient de ce qui se passait jusque dans le cabinet de Philippe ; et il leur recommandait d'accréditer ces faux bruits dans le public, de manière qu'ils revinssent aux

Digitized by Google

oreilles du roi. C'est là, sans doute, ce que M. Groen appelle *la subtilité des enlacements au moyen desquels il étouffait son dangereux antagoniste.* Don Juan manquait parfois de mesure dans l'expansion de ses plaintes vis à vis d'un homme dont il ne croyait point avoir à se défier; et Perez, pour l'attirer plus avant dans le piége, avait soin dans ses réponses de lancer quelques traits contre le roi, pour voir jusqu'où pourrait aller l'âme naïve et ulcérée du jeune prince. C'est Perez lui-même qui raconte avec une cynique audace comment il jouait le rôle d'agent provocateur. Et pourtant au fond personne n'était plus dévoué de cœur et d'âme à Philippe que don Juan; il était incapable de trahir son souverain pour s'élever à ses dépens; rien n'était plus opposé à son noble caractère. Enfin, ne sachant comment sortir d'une telle situation, il prit le parti d'envoyer à Madrid Escovedo pour s'expliquer avec Antonio Perez et avec le roi. Escovedo, homme d'esprit très-pénétrant, éclairé d'ailleurs par les révélations de ses amis, ne tarda pas à reconnaître dans tout ce qui se passait la main de Perez; il sut qu'il avait des relations intimes avec la princesse d'Eboli avec laquelle il s'entendait pour tromper Philippe et calomnier don Juan. Après une explication fort vive, il les menaça d'aller tout révéler au roi. Dès ce moment cette femme vindicative et Antonio Perez, son amant, jurèrent la mort du malheureux Escovedo, qui fut bientôt assassiné (1). Antonio Perez soutient, dans ses mémoires, que Philippe fut le véritable auteur de ce crime; qu'il fit assassiner Escovedo *pour des raisons d'Etat.* Don Juan, dit-il, parlait de faire tantôt la conquête de l'Angleterre et tantôt celle de l'Espagne, ce qui alarmait vivement le roi. Or, tout cela est invraisemblable et absurde. Comment don Juan, qui en venant aux Pays-Bas avait renvoyé l'armée espagnole; qui ne possédait presqu'aucune force militaire avant l'arrivée de Farnèse, et qui depuis n'en eut jamais assez pour dompter les provinces soulevées, aurait-il pu songer à conquérir des royaumes pour son compte? Escovedo ne fut point assassiné *par des raisons d'Etat*, et par conséquent *par ordre du roi;* donc sa mort fut le fait de Perez lui-même : donc tout ce que dit Perez pour établir la complicité du roi n'est qu'une fable grossière démentie par les faits. Les preuves de

(1) « Plusieurs tentatives échouèrent d'abord. Perez essaya d'empoisonner Escovedo, à sa propre table, avant de le faire attaquer le soir, dans les rues de Madrid, par des sicaires, qui le tuèrent à quelques pas de chez lui. » Mignet, *Antonio Perez et Philippe II*, 43.

Digitized by Google

cette complicité reposent tout entières sur les allégations de Perez, l'ennemi mortel de Philippe. Mais quelle croyance peut mériter au tribunal de l'histoire un témoin qui confesse lui-même sa propre turpitude ? M. Mignet a fait, nous le reconnaissons, de louables efforts pour discerner le vrai du faux dans les mémoires de Perez; il lui donne d'éclatants démentis sur différents points et le traite parfois avec une juste sévérité. Néanmoins son livre porte l'empreinte de ses préjugés philosophiques ; ce n'est au fond qu'une apologie déguisée de Perez pour arriver à une accusation positive contre Philippe ; et n'eût été le plaisir de mettre en parallèle le roi et cet infâme, nous pensons qu'il ne l'eût point écrit (1). M. Mignet n'a pas voulu laisser aux romans et aux théâtres, comme le disait Strada, les tragiques aventures de Perez; il a voulu élever un scandaleux procès criminel à la hauteur de l'histoire, et si le talent suffisait à une telle œuvre, il eût sans doute réussi. Cependant, cet Antonio Perez, empoisonneur, faussaire, assassin, ministre vénal et concussionnaire, malgré ses anciens titres officiels, n'est après tout qu'un héros de cour d'asisses et un affreux scélérat. Comme écrivain, ce n'est qu'un menteur effronté, animé d'une soif de vengeance inextinguible contre celui qu'il avait si longtemps trompé ; d'autant plus dangereux, qu'il mêle le vrai et le faux, invente et dénature les faits pour le besoin de sa cause avec une perfide habileté.

Le procès contre Perez, commencé assez longtemps après la mort d'Escovedo, traîna plusieurs années : le Roi, qui avait accordé d'abord toute sa confiance à cet homme, pensait qu'il y avait beaucoup de faussetés dans les délits qu'on lui reprochait. Mais des faits très-graves et de diverse nature ayant été découverts à sa charge, Philippe s'en montra fort irrité. Perez fut alors poursuivi avec un redoublement de sévérité. Il se déroba par la fuite au châtiment de ses crimes et il écrivit ses mémoires dans le double but de se justifier et de diffamer le Roi. Les leçons de l'adversité ne le corrigèrent point. Accueilli avec faveur en France et en Angleterre, comme ancien ministre et comme ennemi de Philippe, il trompa tour à tour l'Angleterre et la France, intriguant et brouillant partout et semant partout les divisions par un irrésistible penchant de sa nature.

(1) V. ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II ; par M. Mignet, membre de l'Académie française, etc. 8° v-306 ; Paris, imprimerie royale, 1845.

Digitized by Google

M. Mignet regarde comme prouvés les amours du Roi avec la princesse d'Eboli, et rien n'est plus invraisemblable selon nous. S'il eût été l'amant de la princesse, et le complice de Perez dans l'assassinat d'Escovedo (1), au lieu de faire poursuivre Perez, son intérêt n'était-il pas d'étouffer ces procédures qui devaient dévoiler sa honte et son crime ? Ne pouvait-il pas même au besoin se défaire de Perez, comme on suppose qu'il s'était défait d'Escovedo ? Tout cela ne supporte pas l'examen (2).

(1) « Perez, dit M. Mignet, a servi la politique de Philippe II jusqu'au point » de le débarrasser, par un meurtre, du secrétaire et du confident de don » Juan d'Autriche, son frère. Il s'est perdu ensuite auprès de son redoutable » maître, en osant être le rival de ses amours. » PHILIPPE II ET ANTONIO PEREZ, p. I et II

(2) Un écrivain d'une grande impartialité, et qui ne ménage guère Philippe II, réduit en peu de mots ces imputations à leur juste valeur. Voici comment s'exprime Strada : « Quant aux causes de la mort d'Escovedo et » des tragédies qui en furent la suite en Espagne, ce sont des sujets plus » propres à la scène qu'à l'histoire, et je les abandonne aux écrivains avides » de cette sorte de pâture. » At mortis Escovedi causas, cæptasque inde per hispaniam tragœdias, equidem tanquam scœnis aptiora, scriptoribus hæc avide arripientibus relinquo. *De Bello belgico.* L. X.

Ferreras est plus explicite. Il ne parle de cette affaire que « pour détromper » ceux qui, par excès de simplicité, se persuadent aveuglément, sur les let- » tres qu'Antoine Perez a publiées et sur d'autres manuscrits qui portent » son nom, que le roi Philippe l'a poursuivi injustement. »

« On porta au roi, dit Ferreras, différentes plaintes touchant les excès que Perez commettait dans son ministère, et S. M. fit secrètement informer contre lui. Pour le punir avec plus d'authencité, le roi ordonna de faire, chez les secrétaires, une enquête pour laquelle il commit don Thomas de Salasar, conseiller du conseil d'inquisition et commissaire général de la sainte Croisade. Par les perquisitions qu'on fit alors, Antoine Perez se trouva coupable de s'être vanté *de la mort de Jean d'Escovedo;* d'avoir manqué au secret dans son ministère, et à la fidélité *lorsqu'il déchiffrait les lettres, ajoutant et retranchant tout ce qu'il jugeait à propos, et d'être sujet à se laisser suborner à force d'argent;* ce qui faisait qu'il se comportait et vivait dans sa maison avec autant de faste et d'ostentation que le plus grand seigneur d'Espagne. En conséquence de ces charges il fut suspendu de son emploi pour dix ans, condamné à trente mille ducats d'amende, à deux années de prison, etc.

» Et sur ce qu'on apprit qu'il cherchait à s'enfuir de sa prison pour se retirer en Aragon, à l'abri des priviléges de ce royaume, et sortir ensuite d'Espagne, on le ramena de nouveau à la cour. Et comme don Pedre d'Escovedo..., l'accusait et le poursuivait pour la mort de son père, le roi remit la connaissance de cette affaire à Rodrigue Vasquez d'Arcé, président du conseil des Finances, et au licencié Jean Gomez, du conseil souverain et du conseil privé. En vertu des papiers et des indices que l'on trouva contre lui, ces deux commissaires lui firent donner la question.

» Perez convint d'avoir fait assassiner Jean Escovedo ; mais il ajouta que ce n'avait été qu'en vertu d'un ordre supérieur à l'égard duquel il ne pouvait se dispenser de garder un silence inviolable.

« Le roi apprit avec quel artifice Antoine Perez se disculpait de la mort

Digitized by Google

Après cette digression, nécessitée par l'importance qu'un écrivain en renom a cru devoir donner aux mémoires d'Antoine Perez, contre le Roi, nous revenons à notre sujet. Don Juan s'étant concerté avec Farnèse, pensa qu'il était temps de frapper un coup décisif; il résolut de présenter la bataille à l'armée des Etats. Farnèse avec ses vieilles bandes chargea l'ennemi avec tant de vigueur et d'à-propos qu'il le mit en pleine dé-

d'Escovedo en la lui imputant : et pour détruire toute suspicion, il ordonna qu'Antoine Perez déclarât purement et franchement, pour son honneur et sa fidélité, sans aucune autre considération, tout ce qui concernait cette affaire. Antoine Perez, étourdi de cet ordre et des fortes répliques que lui faisaient les juges, et convaincu d'ailleurs qu'il se justifiait mal des charges qui résultaient de ses propres papiers, quoiqu'il en eût caché la meilleure partie, résolut enfin de s'échapper de sa prison. Il communiqua son projet à dona Jeanne Coello, sa femme, qui avait un cœur mâle, à ses parents et à ses plus anciens amis, et pour réussir il feignit d'être plus mal des douleurs de la torture. Ayant donné par là moins de défiance à ses gardes, il sortit de la prison...

» On ne tarda pas d'en donner avis au roi qui, craignant que Perez ne passât en France, à cause de certaines connaissances qui avaient été du ressort de son ministère, dépêcha aussitôt différentes personnes à sa poursuite. Perez fut ressaisi par les agents du gouvernement, qui le reconduisirent à Saragosse avec le génois Majorini, son compagnon; l'un et l'autre ne cherchaient qu'à ameuter le peuple, en ne cessant de crier, *Contrafueros*, c'est-à-dire, qu'on violait les priviléges : mot qui dans ce royaume ébranlait alors jusqu'aux pierres.

» Non content d'animer ainsi les chrétiens contre leur roi, *il fit encore répandre parmi les Mauresques* des manifestes *pour les exciter à la révolte;* et il disait que l'inquisition n'avait été établie dans ce royaume que pour cent ans, et que ces cent ans étaient écoulés ; que pour maintenir les privilèges et les franchises des Aragonais, il n'y avait pas d'autre moyen que de s'ériger *en république;* qu'on trouverait à cet égard tout l'appui nécessaire dans le prince de Béarn, roi de France, et dans Mme Catherine, sa sœur, *calviniste zélée, avec laquelle Perez avait un commerce de lettres fréquent*...

» Ce sont là (continue Ferreras), des faits incontestables, qu'Antoine de Herrera et don Gonzalez de Cespédes ont écrit d'après le procès original qui fut fait, tant par Thomas de Salazar, commissaire général de la croisade, que par Rodrigue Wasquez d'Arcé, président du conseil des Finances, dont il y a une copie dans la Bibliothèque de S. M., etc. »

Ferreras termine ce morceau par le passage que nous avons cité en commençant, et il ajoute : « L'on ne doit point croire tout ce qu'un accusé dit en sa faveur et s'en tenir à son propre témoignage, *surtout lorsqu'il est convaincu d'une manière authentique des crimes dont on l'accuse.* Cette réflexion m'a paru nécessaire contre les demi-savants, qui adoptent sans discernement tous les bruits populaires... Il est sûr qu'Antoine Perez était un homme d'esprit et capable, mais en même temps *un grand maraud* ou *vellaco*, comme disent les Espagnols, et que pour se montrer innocent, il voulut faire paraître le roi coupable. De là vient que l'on ne doit point être étonné que le roi ait voulu s'assurer de sa personne, de crainte qu'il ne sortît d'Espagne et ne découvrît les secrets du gouvernement... » *(Histoire générale d'Espagne, anno 1591.)*

Digitized by Google

route au premier choc. Les Etats perdirent près de six mille hommes tant morts que prisonniers, avec leur artillerie, leurs bagages et leurs étendards. Cette victoire ne coûta, dit-on, que quelques hommes aux Espagnols. Ce fut comme un coup de théâtre. Ce don Juan que les Etats traitaient la veille encore comme une espèce d'aventurier sans conséquence, vit ses ennemis à ses pieds; plusieurs villes lui ouvrirent leurs portes, et une partie du pays rentra sous la domination du roi. Mais l'armée du prince était trop faible pour pouvoir pousser ses avantages jusqu'au bout. Presque au même moment les intrigues du prince d'Orange triomphaient dans les provinces du Nord. Amsterdam abandonna le parti du roi, non sans avoir stipulé en faveur des catholiques des conditions, qui comme toujours ne furent point observées. Le prince Jean Casimir marcha vers le Brabant avec un corps d'armée considérable; et le duc d'Anjou occupa Mons avec des troupes françaises. Tous ces prétendants qui se disputaient nos provinces avaient des vues différentes et ne s'entendaient point entre eux. La lutte allait enfin s'engager sérieusement : mais la dernière heure de don Juan avait sonné. Miné par la maladie et le chagrin, depuis la mort d'Escovedo surtout, il ne faisait plus que languir, lorsqu'il fut atteint d'une fièvre ardente qui le conduisit rapidement au tombeau. Il demanda pour dernière grâce au Roi que ses tristes dépouilles fussent inhumées auprès de celles de l'empereur Charles-Quint, son illustre père, sur les traces duquel il s'était efforcé de marcher, quoique de loin, disait-il. Il expira au camp de Bouges près de Namur, après avoir reçu les derniers secours de cette religion dont il fut l'un des plus célèbres champions. On rapporte que dans le délire de la fièvre, il se croyait transporté sur le champ de bataille à la tête des siens, donnant ses ordres, appelant ses généraux, commandant la charge, se précipitant au milieu des ennemis (1). C'était mourir en guerrier.

Nous avons cru devoir nous arrêter quelques instants à cet aimable et brillant caractère, pensant que le lecteur s'y plairait avec nous. « Il était fort beau, dit Brantome, et de bonne grâce, gentil en toutes » ses actions et courtois, affable et de grand esprit, et surtout » très-brave et vaillant, et qui croyait le conseil et lui obéissait » fort pour se faire grand; comme il l'eût été si la mort ne l'eût » pas prévenu. » Il était bon, généreux et humain dans un siècle

(1) Strada.

Digitized by Google

porté à la cruauté. Après la bataille de Lépante, il renvoya honorablement à sa famille un des fils d'Hali, général de la flotte ottomane, qui était son prisonnier et dont il refusa une très-riche rançon. Le bruit de cette action, si naturelle pour don Juan, eut un grand retentissement chez les Turcs, habitués à traiter leurs prisonniers chrétiens sans merci. Dans sa haute fortune il n'oublia jamais celle qui avait veillé sur son enfance. Après chaque campagne, il s'échappait pour aller se reposer quelque temps chez la bonne Magdeleine de Ulloa, qu'il appelait sa tante et qui avait été pour lui plus qu'une mère (1). Magdeleine, était fière de son élève, l'accueillait comme un fils et n'avait pas de plus grande joie que de rappeler au vainqueur de Lépante et des Maures quelques traits de la vie enfantine, parfois orageuse, du petit Geronimo. C'était Magdeleine qui avait soin de son linge, qui le faisait confectionner et réparer sous ses yeux lorsqu'il partait pour une nouvelle expédition. Ces détails, en apparence puérils, mais qui peignent l'homme intérieur, ne sont pas indignes de l'histoire. Enfin nous dirons, non-seulement avec Brantôme, qu'il était brave et vaillant, et gentil en toutes ses actions, mais que son nom vivra et durera aussi longtemps que les annales de la chrétienté...

Baron E.-C. DE GERLACHE.

(1) Comme nous l'avons dit en commençant cette notice, des doutes existent sur la vraie mère de don Juan. « Il ne faut pas que je cache, dit Strada, ce qui m'a été découvert par une personne de grande condition : que Jean d'Autriche n'était pas né comme on l'a cru, de Barbe Blomberg, mais d'une dame plus illustre et qui tenait rang de princesse, et que pour épargner sa réputation l'empereur Charles en supposa une autre.

Digitized by Google

LES CHRÉTIENS A DAMAS

DANS LES SIÈCLES DE L'ISLAMISME.

. . . *Homicida Damascus.*
(Inscription du tombeau de Baudouin Ier.)

Des événements tout récents, des catastrophes lamentables ont mis dans toutes les bouches le nom d'une ville antique de l'Orient, qui semblait oubliée parmi les grandes villes de la Turquie d'Asie; la conscience publique s'est révoltée, dans les deux mondes, contre l'affreuse barbarie des Damasquins et contre la complicité éhontée des fonctionnaires de la Porte. Les faits d'hier réveillent le douloureux souvenir des scènes de cruauté et de carnage qui ont souillé cette cité sainte de l'Islam dans le cours des siècles, et de cette tradition qui a fait appeler Damas homicide, suivant saint Jérôme, parce que Caïn aurait accompli le meurtre d'Abel sur son emplacement : tel serait en effet le sens de l'épithète jointe au nom de Damas dans l'inscription latine gravée sur le tombeau du second roi latin de Jérusalem (1).

Il ne sera pas sans intérêt de retracer, en ce moment, les vicissitudes du christianisme dans une ville de l'antiquité biblique qui fut fondée du temps d'Abraham et qui fut illustrée à jamais par la conversion de saint Paul. Les Musulmans, comme les chrétiens d'Orient, admettent que Damas dut son origine à cet esclave noir, serviteur d'Abraham, Dimschek Eliézer, à qui le patriarche avait donné la charge de sa maison et qu'il avait songé un instant à instituer son héritier (2). D'autre part, en souvenir de la rentrée et

(1) *Godefroid de Bouillon*, etc., par M. le baron de Hody, 2e édition, p. 401-403.
(2) D'Herbelot, *Bibliothèque orientale*. Cfr. *Genes*, c. XIV, v. 15 et c. XV, v. 2-3.

Digitized by Google

du séjour de Paul à Damas, une des portes de cette ville, *Bab-Boulos*, a conservé jusqu'aujourd'hui le nom du grand apôtre. Maintenant encore les chrétiens indigènes montrent la *rue Droite* où saint Paul fut conduit miraculeusement, la maison souterraine où il visita Ananie, et l'endroit de la muraille par où il s'échappa quand les Juifs conjurèrent sa perte (1). On aimera sans doute à savoir dans quelles circonstances Damas est devenue un des centres de la religion de Mohammed, un des foyers de la science musulmane et aussi de ce fanatisme inexorable qui s'est si souvent retrempé dans les cités de l'Arabie, berceau de l'Islam même. Nous donnerons, dans les quelques pages qui suivent, un aperçu des principaux faits qui attestent l'influence pratique de la foi et de la théologie musulmanes : on se fera ainsi une idée de l'existence toujours précaire d'un groupe de population chrétienne dans cette ville de la Syrie qui fut soustraite tout d'abord à l'empire grec, et l'on comprendra mieux peut-être les attentats qui viennent d'être commis avec l'assentiment de l'immense majorité des Musulmans de Damas. Nous avons joint quelques documents nouveaux aux témoignages qu'on peut recueillir dans les anciens historiens arabes déjà publiés.

Louvain, 4 octobre 1860.

---

§ I

Lorsque les compagnons de Mohammed entreprirent leurs guerres de conquêtes au nord de l'Arabie, ils portèrent leurs efforts sur Damas, qu'ils considéraient comme la citadelle de la Syrie. Dès 634, sous le Khalifat d'Omar, cette ville fut prise sur les troupes de l'empereur Héraclius, malgré l'intrépide dévouement du général grec Thomas, et déjà en 638 elle devenait la capitale d'un nouvel État. Khâlid et les généraux arabes montrèrent dès cette première campagne autant d'intolérance que d'impétuosité, et

(1) Poujoulat, *Correspondance d'Orient*, ch. CXLVIII.

Digitized by Google

ce ne fut pas sans contestations qu'ils consentirent à un traité de capitulation qui accordait la vie aux habitants de Damas, mais qui consacrait leur servitude (1) : « Aux termes de ce traité, tout ce qui dans Damas était du domaine de la famille impériale, tous les biens de ceux qui s'étaient enfuis pendant le siége, et la moitié des édifices publics, des maisons particulières, des meubles, de l'or, de l'argent et des terres des Damasquins, devinrent la propriété des Musulmans. En outre, une contribution d'un dînar par tête fut imposée aux habitants. »

Possession des Khalifes Omméiades, Damas fut embellie par plusieurs d'entre eux qui en firent leur résidence et le lieu de leur sépulture : elle resta la plus importante des villes capitales de leur vaste empire (2). Quoiqu'elle ait changé de maîtres plusieurs fois dans l'espace de quelques siècles, et qu'elle ait été à certaines époques le théâtre de révolutions, elle grandit toujours en importance aux yeux des nations musulmanes. Ses anciennes églises transformées en mosquées furent enrichies de la manière la plus splendide, et les docteurs musulmans ne craignirent point, pour donner plus de prestige à ses monuments, d'y rattacher des souvenirs et des traditions des premiers temps du christianisme : il se fit à cet égard le même amalgame qui a passé du Coran dans les livres théologiques et historiques des Musulmans. L'église métropolitaine sous l'invocation de Saint Jean-Baptiste ne fut pas longtemps conservée aux chrétiens. Au commencement du VIIIe siècle, le Khalife Valid, fils d'Abdel-Malek, employa tous les revenus qu'il tirait de la Syrie à en faire le temple le plus somptueux de sa religion : la mosquée dite plus tard *des Omméiades*, célèbre par le marbre fin de ses murailles et de ses colonnes, par l'éclat de ses mosaïques, par ses magnifiques proportions, par l'élégance de son dôme et de ses minarets. Il faut faire remonter aussi haut sans doute cette étrange croyance, acceptée par les Musulmans, que Jean-Baptiste (Yahya, fils de Zacharie) descendra à la fin du monde, dans la grande mosquée de Damas : c'est celle que l'on prit la coutume de fermer en signe d'alarme. Du même temps date probablement cette autre croyance, que Jésus-Christ doit revenir

(1) Voir Caussin de Perceval, *les Arabes avant l'Islamisme*, t. III, p. 449-454, et les Annales de Tabari, publiées en arabe et en latin par Kosegarten (Greifswald, t. II, p. 157-169).

(2) Voir *la Syrie moderne*, par Jules David (dans l'*Univers* de Didot, p. 90-147).

Digitized by Google

sur la terre pour établir un court règne de paix complète avant la résurrection (1), et qu'il descendra près de la tour Blanche, auprès de la porte Orientale de Damas (2). N'est-ce point aussi sur une des collines de Damas, en avant du mont Casius, que l'on a placé « ce lieu élevé, sûr et abondant en sources d'eau », que, suivant le Coran (3), Dieu donna pour demeure « au Fils de Marie ainsi qu'à sa mère » ? On devinerait à coup sûr, dans ce trait, un emprunt à quelque apocryphe de l'Église orientale sur l'enfance de Jésus et sa fuite hors de la Judée. Quoi qu'il en soit, sous une loi ennemie de l'Évangile, la foule n'a pas cessé de visiter pieusement « la colline bénie ».

Ville sainte à peine inférieure en dignité à la Mecque et Médine, dans le principe leur rivale, rassemblement et station des caravanes de Hadjis faisant le pèlerinage des deux sanctuaires de l'Arabie, Damas fut riche et peuplée sous tous les princes qui la gouvernèrent pendant le moyen-âge. Elle se couvrit de mosquées dont soixante existent jusqu'aujourd'hui, ainsi que d'un grand nombre d'établissements de bienfaisance et d'institutions scientifiques, dus à la munificence des souverains ou au zèle des croyants. Pour juger quelle fut à cet égard la splendeur de Damas, il faut lire la description de cette ville dans la grande relation des *Voyages* d'Ibn Batoutah, qui la visita vers le milieu du XIVe siècle (1325-1349), dans le cours de sa longue pérégrination à travers les États musulmans depuis le Maghreb jusqu'à la Chine (4).

Damas eut des écoles nombreuses, célèbres dans tout l'Orient, et des Académies (*médreceh*) illustrées par des maîtres de renom. Dans ces écoles, dont plusieurs étaient rattachées à des mosquées, les fonctions de l'enseignement étaient confiées à des *câdhis* et *fakihs*, hommes éprouvés, adoptant librement et défendant les doctrines des quatre rites entre lesquels la théologie et la jurisprudence se sont partagées de bonne heure dans tous les pays des

(1) *Observations* de Sale sur le Mahométisme, en tête de sa version du Coran. Voir *Livres sacrés de l'Orient*, édition Pauthier, p. 495.

(2) Cette tradition, accréditée par beaucoup d'auteurs, ne s'accorde pas, du reste, avec cette autre tradition musulmane, qui fait descendre Jésus dans le temple d'Omar à Jérusalem.

(3) Surate XXIII, v. 52. — V. *Voyages* d'Ibn-Batoutah, d'après Ibn Djobaïr, t. I, p. 188 et 233-35.

(4) Au tome Ier de l'édition des *Voyages d'Ibn Batoutah*, publiée avec traduction française, par MM. Ch. de Frémery et Sanguinetti (Paris, 1853-58, en quatre volumes in-8o).

Digitized by Google

conquêtes arabes. C'est à des docteurs de Damas, originaires des diverses contrées de l'Asie et de l'Afrique (1), que l'on s'adressait de toutes parts pour la solution des questions de religion, de morale, de politique et de droit. C'est dans les vastes mosquées de cette ville qu'ils accordaient aux étrangers les plus longs entretiens, comme le rapporte, avec tant d'autres, le poëte Saadi, dans son Gulistan. De même on institua à Damas une quantité de legs pieux, d'une valeur considérable, pour des œuvres de bienfaisance dans l'esprit de l'islamisme : c'étaient non-seulement des fondations pour l'entretien des lecteurs ou prédicateurs soit des mosquées, soit d'autres lieux de prière, par exemple la Grotte du sang en souvenir du meurtre d'Abel, la Caverne d'Adam et celle d'Abraham, etc. (2), mais encore des legs spéciaux pour les voyageurs pauvres, pour la délivrance des captifs, pour les pèlerinages de la Mecque, pour l'entretien des chemins et le pavage des rues. On y admirait plus qu'en aucune autre ville d'Orient, les palais et les maisons, les bains et les marchés, la multitude des fontaines et la richesse des jardins : autant de merveilles que les poëtes arabes ne se sont pas lassés de chanter et de comparer aux délices du paradis. En un mot, on a lieu de conclure de toutes les relations que, dans la période qui répond à notre moyen-âge, les institutions réputées essentielles à l'existence d'une société musulmane ont fleuri à Damas avec un éclat soutenu qui augmentait la vénération des croyants de toute race pour cette ville fameuse. Cette prérogative ne lui fut point enlevée quand les Khalifes Abbassides transportèrent leur résidence impériale de Damas à Bagdad. Station des grandes caravanes du commerce oriental, elle vit toujours affluer dans ses khans et ses bazars les produits les plus précieux des pays auxquels ces caravanes aboutissaient, les marchandises et les étoffes de prix qui composent maintenant encore le luxe des Asiatiques; grâce à ce moyen de communication, elle-même fit passer au loin, par voie d'échange, les productions renommées de sa propre industrie, armes, selles, soieries, et les fruits récoltés en abondance dans ses jardins.

(1) Ibn Batoutah en est un exemple. Né à Tanger, mort à Fez (dans le Maroc) en 1378, ce voyageur africain obtint le droit d'enseigner à Damas, comme celui de juger à Delhi, dans l'Inde.

(2) Ibn Batoutah, *ibid.*, t. I, p. 230 et suiv.

Digitized by Google

§ II

Le culte chrétien ne fut que toléré à Damas sous les deux premières dynasties de Khalifes, et les familles chrétiennes réduites à la condition humiliante et précaire faite partout aux vaincus dans la guerre sainte. Quoique soumis à des vexations et accablés de lourds impôts, les Nazaréens, comme ils sont nommés par les Arabes, n'étaient point dépouillés de leurs richesses et pouvaient exercer librement différents métiers qui concouraient à la prospérité du nouvel État. Il ne se produisit point d'événement qui changeât sensiblement leur situation. Quand l'empereur de Constantinople, Nicéphore Phocas, dans la seconde moitié du Xe siècle, entreprit en Syrie une expédition dans un intérêt plutôt politique que religieux, les chrétiens de ce pays n'éprouvèrent point les suites de la protection des Grecs. Le général byzantin, Zimiscès, — comme il nous l'apprend dans une lettre adressée au roi d'Arménie, Aschod, en 974, au retour de sa campagne de Syrie (1), — ne s'empara point de Damas, mais se contenta d'un tribut considérable en or et en nature que le gouverneur arabe lui offrit pour épargner à cette ville la ruine et la servitude. Sur une promesse écrite de complète obéissance, il se borna à placer à Damas en qualité de commandant un homme éminent de Bagdad, nommé Thourkh, qui lui avait rendu hommage et qui avait embrassé la foi chrétienne. Il n'est pas douteux qu'après la retraite des Grecs, le sort des chrétiens, qui furent dépouillés aussi bien que les Musulmans par leurs soldats, ne fit que s'aggraver à Damas et dans le reste de la Syrie.

Au siècle suivant, la Syrie rejeta la domination des Abbassides pour passer sous celle des Fathimites d'Égypte, mais elle sentit bientôt la pesanteur de ce joug nouveau. La tyrannie de Hakem-Biamr-Allah, le fondateur de la secte des Druses, porta un coup terrible à la prospérité de ce pays, dont les populations furent déportées ou s'exilèrent volontairement. Quoique les Musulmans ainsi que les Juifs aient eu beaucoup à souffrir, la persécution atteignit surtout les chrétiens sous le règne de Hakem ; ce prince capricieux

(1) Lettre conservée par Mathieu d'Edesse, dans sa *Chronique* arménienne, chap. XVI (traduction française, par M. Ed. Dulaurier, Paris, 1858, p. 18-19).

Digitized by Google

les soumit à toute espèce d'avanies et de tortures qui consacrèrent la profonde infériorité de leur race devant les autres religions; il leur infligea un costume qui les humiliait, et alla jusqu'à les condamner à porter au col une croix de bois d'une coudée et demie; il mit souvent la main sur leurs biens, pilla ou ruina leurs églises, et quelquefois les provoqua à l'apostasie sous peine d'exil ou de mort. Cette violente politique priva la Syrie de la partie laborieuse de sa population, de ces chrétiens d'origine grecque, dont l'industrie avait enrichi ses grandes villes : de ce nombre fut Damas, où le christianisme s'était conservé dans la classe des artisans et des commerçants, grâce à la tolérance des anciens Khalifes.

La Syrie respirait à peine sous les successeurs de l'impitoyable Hakem, quand une nouvelle puissance, celle des Turcs Seljoucides, l'accabla de nouveaux désastres. Ennemis des Fathimites, les sulthans de cette dynastie étrangère firent de grands efforts pour leur enlever la province de la Syrie, et ils déployèrent dans leurs guerres et à la fois dans leur administration le même fanatisme qui avait animé quatre siècles auparavant les premiers conquérants arabes. Les débris des nations chrétiennes eurent à souffrir dans toute l'Asie occidentale les mêmes actes de vengeance et de cruauté (1) ; Damas et les principales villes de la Syrie et de la Palestine furent enlevées aux Khalifes du Caire vers 1089, sous le règne de Mélik Schah, fils d'Alp-Arslan ; mais, malgré la générosité naturelle de ce prince et les vues élevées de son vizir Nizam-el-Moulk, les chrétiens retombèrent partout sous la plus cruelle oppression. Les Seljoucides appliquèrent les principes de l'Islam avec une rigueur qui appela bientôt des représailles, quand l'Europe catholique, marchant à la délivrance de Jérusalem, fit appel aux races indigènes décimées par d'incessantes persécutions.

Dans l'espace de deux siècles qui forme l'âge des Croisades, les Maronites et d'autres populations syriennes jouirent d'une assez longue sécurité, malgré les vicissitudes du royaume franc de Jérusalem et des principautés latines qui en dépendaient. Mais Damas ne put être arrachée un instant au joug de l'Islam : au contraire, elle servit de place de guerre et de retraite aux forces que les rois d'Égypte et les petits princes musulmans purent rallier

(1) Voir à ce point de vue la *Chronique* de Mathieu d'Édesse, traduction citée, dans plusieurs chapitres de la 2e partie servant d'introduction aux faits de la Croisade, analysés dans ce recueil (*la Belgique*, t. VII, 1859).

Digitized by Google

pour disputer aux Francs leurs établissements de Palestine. Dans le cours de la seconde Croisade, en 1148, la ville sainte, célèbre entre toutes celles du Levant par ses monuments et ses richesses, fut assiégée et serrée de près par le roi Louis VII de France et l'empereur Conrad d'Allemagne, assistés par les milices de Baudouin III de Jérusalem. Déjà la bravoure des barons et chevaliers avait triomphé de la défense organisée aux abords de Damas, sur un sol fortement boisé, et sans doute les chrétiens, quoique en petit nombre dans cette ville et à l'entour, étaient sur le point de tendre la main à leurs libérateurs. Mais, par la faute des chefs, la discorde arrêta les assiégeants avant le moment décisif de l'action, en présence de succès assurés. L'armée européenne n'eut malheureusement d'autre gloire que celle d'une courageuse retraite (1), souvent racontée par les historiens modernes des Croisades, principalement d'après Guillaume de Tyr, et il faut bien dater de ce revers la décadence du royaume de Jérusalem, préparée par les rivalités et les divisions de ses vassaux.

Dès lors les armées d'occident ne purent plus rien pour la délivrance des chrétiens opprimés plus que jamais en Syrie, des captifs qui, selon l'expression d'un chroniqueur (2), « gémissaient depuis longtemps, sans espoir, dans les fers, à Alep et à Damas, ces villes bâties de sang. » Il ne fut point difficile de persuader aux Latins que Damas n'avait d'autre nom que celui de sanglante (3), puisque c'est là que se retrempaient le zèle et la fureur des hordes qui harcelaient sans cesse les défenseurs de la Croix. On retrouve le nom de la ville homicide dans la relation des tortures et des supplices qu'eurent à endurer les chefs et les soldats chrétiens, prisonniers des infidèles. Albert d'Aix nous en a conservé un exemple en la personne de Gervais, sire de Basoches; investi de la souveraineté de Tibériade par Baudouin Ier, ce chevalier avait eu le malheur de trahir sa foi et de manquer à ses serments; un jour qu'il cherchait les infidèles pour réparer son honneur, il tomba dans un piége et fut emmené chargé de chaînes à Damas (4). « Dès ce moment, Gervais de Basoches n'était plus

(1) Sortis trop vite des vergers de Damas, on accusa ces Croisés d'avoir fait le voyage *pour des prunes* : le proverbe est resté.

(2) Le continuateur arménien de Mathieu d'Edesse, *ibid.*, p. 355.

(3) Guillaume de Tyr (XVII, 3) dit de cette ville : (Damascus) « Interpretatur autem sanguinea aut sanguinolenta. »

(4) *Un fragment de l'histoire des Croisades*, par M. Kervyn de Lettenhove, lu le 6 août 1860 à l'Académie royale de Belgique (*Bulletin*, t. X, 2e série).

Digitized by Google

qu'une victime livrée aux cruautés des infidèles. Ils l'accablèrent d'insultes en le promenant au milieu d'eux dans leurs fêtes et leurs divertissements. Ils le pressèrent d'abjurer la foi chrétienne, et, sur son refus, ils l'attachèrent à un poteau sur une des places publiques de Damas, et le percèrent de flèches. Puis, l'un des bourreaux, le saisissant par sa longue chevelure, sépara sa tête du tronc, afin qu'elle servît de coupe au Sultan de Damas, comme le crâne de Baudouin de Constantinople servit, dit-on, de coupe au roi des Bulgares. » Les infidèles, suivant la réflexion du même chroniqueur, ne lui tranchèrent la tête que pour la porter au bout d'une lance, afin d'exciter plus vivement la douleur des chrétiens.

L'importance de Damas, comme position stratégique, n'échappa point à l'habileté de Noureddin, qui prévint toute entreprise nouvelle des chrétiens contre cette ville, et qui en assura la possession aux Atabeks. La politique de cette nouvelle dynastie, toujours fondée sur la propagation de l'Islam par la force des armes, ne fut tempérée que rarement par la magnanimité d'émirs et de princes qui se firent gloire de la justice, à l'exemple de Saladin. Mais on appliqua d'ordinaire strictement aux chrétiens les prescriptions des lois et coutumes musulmanes, qui d'ailleurs ne les préservaient point, dans les relations sociales de chaque jour, de toute espèce d'insultes et de vexations. L'impunité était dès lors assurée aux fraudes et aux voies de fait que les infidèles se croyaient toujours permises envers eux. Noureddin, qui fit reconstruire la forteresse de Damas et beaucoup d'autres en Syrie, faisait de la guerre contre les chrétiens, tant Grecs que Latins, une véritable guerre de religion. Sans grief politique, sans prétexte d'agression étrangère, il lui semblait légitime de faire en toute occasion usage de la force pour les écraser, et il ne manquait pas de se montrer dur à leur égard dans l'administration civile. Saladin l'Ayoubite fit de même dans la guerre, surtout envers les chrétiens étrangers formant un corps de nation; seulement il tint une autre conduite envers les chrétiens orientaux, les Coptes par exemple, qu'il traita avec plus de douçeur en les considérant comme ses sujets (1). Toutes les fois qu'il montra de la générosité aux vaincus, il céda à son caractère sans renier ses principes politiques et religieux.

(1) V. Reinaud, *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, Chroniques arabes, p. 163-166, p. 176-200, p. 371-73.

Digitized by Google

On jugera par quelques traits de quel droit ce prince, qui n'aspirait à rien moins qu'à la soumission de toutes les parties du monde chrétien, fut appelé par son peuple *Salah-Eddin*, « bonheur de la religion. » Maître de Damas, qu'il enleva aux descendants de Noureddin, il y fit conduire le roi Guy et les plus illustres de ses captifs après la bataille de Tibériade (1187). Il fit trancher la tête aux Templiers et aux Hospitaliers qui tombèrent entre ses mains; c'étaient à ses yeux ses plus cruels ennemis, parce qu'ils faisaient la guerre à l'Islamisme par vœu et par état. Il fit également décapiter tous les chevaliers détenus à Damas comme prisonniers de ses lieutenants, et les témoins oculaires, des historiens de sa race, nous rapportent qu'il assistait à ces massacres le visage riant. La masse des prisonniers chrétiens était à la merci de ceux qui les avaient pris; à Damas, ils se vendirent au marché à trois pièces d'or l'un, et, vu leur trop grand nombre, on eut l'idée de joindre ensemble les maris, les femmes et les enfants.

Jusqu'à la fin des Croisades, la ville de Damas ne cessa point d'appartenir à des souverains musulmans, et sa population fut toujours animée d'un esprit de haine et d'hostilité envers le christianisme. Elle aida ses princes à repousser toute agression de la part des États francs, et s'opposa toujours à l'alliance qu'ils auraient voulu conclure avec des puissances chrétiennes dans des vues politiques. Vers 1240, Malek-Saleh s'étant fait proclamer sultan d'Égypte, un de ses oncles, du nom d'Ismaël, s'empara par surprise de Damas, dont il était auparavant souverain. Pour s'y défendre, il se ligua avec des princes chrétiens à qui il promit la cession de deux places fortes sur les rives du Jourdain. Mais cette alliance rencontra parmi les Musulmans de Syrie la plus vive opposition (1), dont Macrizi nous raconte les circonstances. « On avait permis aux Francs de venir acheter des armes à Damas : beaucoup d'habitants se firent scrupule de leur en vendre, des personnes instruites décidèrent qu'on ne pouvait le faire sans péché. Toutes les personnes pieuses s'accordèrent à condamner la conduite de leur prince; le scandale fut tel que le vendredi suivant, à la prière publique, le prédicateur de la grande mosquée refusa de faire les vœux ordinaires pour la vie d'Ismaël... » Non-seulement les troupes musulmanes de Syrie refusèrent de remettre directement aux chrétiens les deux places promises; mais encore, quand

(1) Reinaud, *ibid.*, p. 440-447.

Digitized by Google

on rencontra l'armée égyptienne, elles se tournèrent contre leurs alliés chrétiens et les mirent en déroute. Ismaël fuit presque seul jusqu'à Damas, et s'il parvint à conserver le secours des Francs, c'est grâce à la connivence des petits princes de la Syrie qui voulaient à tout prix dérober leur pays à la domination du sultan d'Égypte.

—

§ III

Les invasions tartares qui bouleversèrent tout l'Occident de l'Asie vers le milieu du XIIIe siècle menacèrent la prépondérance de l'Islamisme et donnèrent aux chrétiens l'espoir d'une émancipation durable. Comme les Tartares de Houlagou qui avaient ruiné le Khalifat de Bagdad montraient du penchant pour leur religion, les chrétiens de Syrie, de même que ceux d'Arménie, s'empressèrent d'implorer leur justice et de se joindre à eux. Alors il s'opéra partout une réaction qui se fit sentir même à Damas. A l'approche des Tartares, lit-on dans Aboul-Féda (1), « les chrétiens de cette ville, se croyant enfin affranchis du joug qui avait pesé si longtemps sur eux, montrèrent la plus grande insolence, et insultèrent les Musulmans jusque dans leurs mosquées. » S'il faut en croire Macrizi (2), Houlagou aurait concédé aux chrétiens un diplôme qui leur garantissait toute sorte de priviléges et le libre exercice de leur religion : « Munis de cet acte, ils entrèrent à Damas par la porte de Thomas, portant la croix élevée, chantant à haute voix des antiennes, et disant : « Voici le triomphe de la véritable religion, de la religion du Messie ! » Ils avaient avec eux des vases remplis de vin, qu'ils versaient sur les habits des Musulmans et à la porte des mosquées ; ils forçaient tous les marchands de se lever lorsque la croix passait et accablaient d'insultes ceux qui refusaient d'obéir... On commença à détruire les mosquées et les minarets qui se trouvaient dans le voisinage des églises. En vain les Cadis et les gens de loi se rendirent à la citadelle pour porter leurs plaintes au gouverneur (qui était un émir

(1) *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 479-480.
(2) Voir les *Mémoires géographiques et historiques sur l'Égypte*, par Etienne Quatremère (Paris, 1811), t. II, p. 220-222.

Digitized by Google

mongol); ils n'obtinrent aucune satisfaction, et furent chassés avec mépris. » Mais peu de mois après, les Tartares, ayant été vaincus par les troupes du sultan d'Égypte, Kotouz, repassèrent l'Euphrate, et la Syrie retomba au pouvoir de l'Islamisme. Partout les Musulmans se vengèrent des insultes qu'ils avaient reçues : « A Damas, les maisons des chrétiens furent démolies ou pillées, plusieurs églises brûlées et détruites (1), et les chrétiens exposés à toute sorte d'outrages ; Macrizi rapporte même que plusieurs furent égorgés, et le reste mis en prison. Enfin, quand le sultan fit son entrée dans la ville, on leva sur eux une forte somme d'argent. »

S'étant confiés imprudemment à la protection des Mongols, les chrétiens de Damas avaient revendiqué l'exercice public de leur culte; mais la foule se vengea cruellement de leur liberté passagère. Leur sort empira toujours, jusqu'à la fin du même siècle, sous le gouvernement des sultans égyptiens. La destruction des établissements chrétiens ayant suivi de près la prise de Saint-Jean d'Acre par les Musulmans (1291), le sultan d'Égypte passa un mois à Damas pour célébrer leur victoire avant de regagner le Caire avec son armée (2). « Le jour de son entrée à Damas fut comme un jour de triomphe. Les rues furent tapissées ; les habitants des pays voisins accoururent pour jouir de ce spectacle. Le sultan fit son entrée ayant devant lui les prisonniers chrétiens à cheval, ayant les ceps aux pieds. Parmi ces soldats, les uns portaient à la main des drapeaux chrétiens renversés, d'autres des têtes de morts plantées au bout d'une pique. Cette journée fut un véritable jour de fête ; en un mot, un grand jour ».

Malgré ces succès, qui portèrent à son comble l'exaspération des Musulmans, les chrétiens de race indigène continuèrent à jouir à Damas de la tolérance établie sur d'anciennes coutumes. Dans une grande peste qui désola Damas l'an 749 de l'Hégire (1348 de J.-C.), il leur fut permis de prendre part à une procession générale des habitants de la ville (3). Tandis que les Musulmans marchaient à pied, tenant dans leurs mains des Corans, et que les émirs étaient nu-pieds, les Juifs sortirent avec leur Pentateuque et les chrétiens avec leur Évangile, et ils étaient suivis de leurs femmes et de leurs

(1) L'église des Jacobites et celle de Sainte-Marie.
(2) *Bibliothèque des Croisades*, t. IV, p. 569-575, d'après Aboul-Mahassen, Aboul-Féda et Ibn-Férat.
(3) Ibn-Batoutah, *Voyages*, t. Ier, p. 228-229.

Digitized by Google

enfants. Tous pleuraient, suppliaient, et cherchaient un secours près de Dieu, au moyen de ses livres et de ses prophètes ».

Damas était restée pendant le XIVe siècle tout entier sous la dépendance des sultans Mamelouks, qui avaient leur résidence au Caire, mais qui se montrèrent toujours très-jaloux de la possession de la Syrie : ils visitèrent souvent cette métropole, et donnèrent les principautés du pays à des émirs célèbres, par exemple celle de Hamat à l'historien Aboul-Féda, de la famille des Ayoubites, qui était né dans la ville même de Damas (1), et qui s'était signalé dans les dernières campagnes des princes syriens contre les Francs.

Épargnée dans d'autres guerres d'invasion, Damas eut à souffrir les plus affreux désastres dans la dernière campagne de Tamerlan, qui ruina les principales villes de la Syrie et de l'Asie-Mineure, Alep, Bagdad, Sébaste, etc. Le sac de Damas en 1401 fait époque dans les annales de l'Orient musulman, toutes remplies de sanglantes catastrophes : on a conservé cette date funeste par le mot arabe *kherâb*, signifiant « destruction », et représentant par la valeur numérale de ses quatre lettres le nombre 803 ou l'année de l'Hégire (2). On lit partout les traits les plus saisissants de cette catastrophe lamentable, où éclata toute la fureur du conquérant mongol ; mais on n'a pas assez remarqué les mobiles religieux qui l'ont fait agir, et en particulier la clémence exceptionnelle qu'il montra pour les chrétiens. Nous rentrons dans notre sujet en relevant ce dernier point. Si Timour fut impitoyable envers une population musulmane, c'est qu'il prit parti pour une des deux doctrines entre lesquelles sont partagés les sectateurs du Coran, celle des Schiites, ou partisans d'Ali, gendre de Mohammed : il punit la principale ville de Syrie qui avait d'ancienne date appuyé les Soumites ou partisans d'Omar et soutenu la politique des Khalifes Omméiades (3). Ensuite, malgré les ravages exercés tant de fois par ses troupes dans des pays peuplés en partie de chrétiens, Timour ressentit de la sympathie et de la commisération pour les habitants chrétiens de Damas, et ordonna, le jour du carnage, de

(1) Damas figure dans le tableau de la Syrie de sa grande Géographie.

(2) Voir d'Herbelot, *Bibliothèque orientale*; s. v. Demschak, et Reinaud, *Journal Asiatique*, juin 1857, t. IX, p. 489.

(3) C'est le prétexte que Timour donne publiquement à ses officiers pour justifier un manque de foi envers une ville qui s'était complétement soumise après la défaite de l'armée du sultan d'Egypte. Ainsi en juge le principal historien de Timour, Cheref-Eddin, au tome III de son ouvrage traduit du persan, par Pétis de la Croix.

Digitized by Google

les épargner sur la simple déclaration de leur foi. Au contraire, nous dit-on, une seule famille fut épargnée d'entre les Musulmans, parce qu'elle avait autrefois donné la sépulture à la dépouille du prophète Ali. Nous avons à faire valoir en faveur de ce fait extraordinaire le témoignage d'un historien chrétien de l'Orient, Thomas de Medzoph, qui, contemporain de Tamerlan ou Timour, fut témoin des calamités causées par les armées de ce souverain dans toutes les parties de l'Arménie et dans les contrées voisines. S'il faut en croire ce chroniqueur, il était arrivé d'autres fois encore à Timour de reconnaître dans des faits extraordinaires la main d'un Dieu suprême et de rendre justice à la profession sincère du christianisme, comme l'avaient fait les conquérants mongols du temps de Gengiskhan et de Houlagou. Nous extrayons le curieux récit du sac de Damas d'un chapitre de la chronique arménienne de Thomas, que nous avons traduit, d'après les manuscrits de cet auteur conservés à Paris, dans un mémoire d'histoire orientale récemment imprimé : on nous permettra de le faire suivre de quelques considérations historiques.

« L'an 850 de notre ère (A. D. 1400-1401), le Dragon dont le souffle est mortel, Thamour, se mit en marche de Samarcande et se dirigea vers notre pays. Il entra dans le pays de Scham (2), — la Syrie, — et dévasta Haleb et toutes les contrées avoisinant cette ville. Il marcha de là sur Damas, la ville de Temeschkh (3), et il ravagea tout l'intérieur du pays, au point que ses troupes s'approchèrent des confins de la ville de Jérusalem. Il séjourna ensuite pendant tout l'hiver dans Damas (4).

(1) *Exposé des guerres de Tamerlan et de Schah-Rokh dans l'Asie occidentale*, etc. Bruxelles, 1860, p. 69 et suiv. (Extrait du t. XI des *Mémoires* de l'Académie royale de Belgique, collection in-8°).

(2) *Scham* est la forme arménienne du nom, *Schâm*, *el-Schâm*, que les Arabes et en général les Musulmans donnent à la Syrie, en y comprenant la Phénicie et la Palestine. (Voir le tableau de la Syrie, dans la *Géographie* d'Aboulféda.) Scham est aussi un des noms modernes de la ville de Damas.

(3) Tandis que la ville de Damas est appelée *Damascos* ou *Damasgos*, d'après l'orthographe grecque, par les anciens écrivains arméniens, son nom a été abrégé par les écrivains plus récents sous la forme de *Temeshkh*, identique au nom arabe et turc, *Damaschk* ou *Dimischk*.

(4) Thomas, qui n'est point explicite sur les opérations militaires des Mongols hors de l'Arménie, dit ici brièvement : « il vint à Damas. » Mais il est certain, d'après l'exposé de Cheref-Eddin, que la prise de cette place offrit plusieurs péripéties importantes, la reddition de la ville devenant tributaire de Timour, celle de la citadelle, et enfin une réaction qui entraîna le massacre

Digitized by Google

» Alors se rendirent auprès de Thamour les femmes des principaux habitants de la ville qui étaient docteurs enseignants, cadis, mouftis, moudaris, imams et danischmends (1). Elles lui tinrent ce langage : « Tu es le padischah (maître absolu) de toute cette contrée (2), et tu » es venu par ordre de Dieu...., car tu interroges (de plein droit) ceux » qui ont foulé aux pieds les commandements de Dieu, en tant qu'il » n'y a point d'interrogateur semblable à toi, et de pareils hommes, » qui sont des scélérats, tu les fais descendre vivants dans les enfers ! » Tu le feras...., parce que les habitants de cette ville sont des agents » d'iniquité, coupables de sodomie, et surtout des trompeurs et d'hypo- » crites séducteurs ! » — Thamour leur dit alors : « N'allez point dépo- » ser faussement peut-être....; car, vous-mêmes, vous péririez de » mes mains ! » — Elles répondirent : « Certes, que le mensonge ne » sorte pas des rangs des femmes ! Appelle ici toi-même nos maîtres, » et nous allons leur rendre le même témoignage en leur présence ! »

» Alors Thamour fit publier dans toute la ville l'ordre formel d'amener devant lui, par la force et par suite d'un appel menaçant, tous les fonctionnaires réputés de mauvaises doctrines et mœurs. On réunit sur-le-champ tous les cadis et les moudaris.

» Thamour leur fit cette question : « Cette ville..., à qui appartient- » elle ? » — Ils lui répondirent : « Padischah, elle est au Prophète (3). » — Alors il leur demanda : « Avez-vous auprès de vous le livre du » Prophète ou ne l'avez-vous pas ? » — Ils répondirent : « Sa loi règle » pour nous la vie et la mort, mais nous ne la lisons pas ! » — « Mais, » repartit Thamour, votre Prophète vous a-t-il fait le commandement

sacre de beaucoup de monde (*Hist. de Timour-Beg*, liv. V, chap. 25, 26, 27 et 32). C'est pendant le siége qu'eut lieu l'entrevue de Timour avec l'historien Ibn-Khaldoun, racontée par plusieurs écrivains arabes (de Slane, *Journ. asiat.*, t. III, 1844).

(1) Le chroniqueur arménien a transcrit simplement les noms arabes et persans des dignitaires musulmans qui figurent dans cet épisode de la prise de Damas. Il désigne les fonctionnaires de l'ordre religieux sous les titres de *Mouftis* et d'*Imams*, les juges sous le nom bien connu de *cadhis*, les maîtres des nombreuses écoles et académies de Damas sous celui de *moudâris*, quoiqu'il ait mis en tête de cette énumération le mot arménien *ousoutzitchkh*, c'est-à-dire « enseignants, maîtres. » Dans l'arménien *danischmen* se retrouve le persan *dânischmend*, homme docte, lettré, savant.

(2) Le titre de *pâdischâh*, composé persan, d'ancienne formation, ici conservé à propos par Thomas, fut, dans les premiers temps, affecté aux grands monarques, protecteurs des autres princes (Cfr. Villers, *Lexicon persico-latinum*, t. I, p. 315). C'est plus récemment que les cours de l'Orient et la Porte-Ottomane l'ont donné indistinctement aux empereurs et aux plus petits souverains.

(3) Thomas a désigné ici Mohammed par son titre de *Païgham-ber*, ou « porteur de message », composé persan transcrit en arménien : *phéghamber* ou *phéghampar*.

Digitized by Google

» de commettre le mal? — « Loin de là, s'écrièrent-ils. » — Thamour reprit aussitôt : « Si un homme commet telle espèce d'iniquité, quelles » sentences doivent-elles être prononcées contre lui en justice? » — » On le châtiera, dirent-ils; on le fera souffrir dans d'affreuses tortures, » et on le fera périr avec tous ses proches! » — « Vous êtes ces crimi- » nels! » s'écria sur-le-champ Thamour. — « Souverain maître (1), » lui dirent-ils, sache que cette ville est la ville de Moustapha : pareille » affaire n'a jamais été et ne sera jamais! » — Alors Thamour appela les femmes des notables de la ville, et elles vinrent rendre témoignage, en présence de leurs maris, sur les œuvres d'iniquité qu'ils avaient commises.

» Ensuite Thamour donna cet ordre : « Vous êtes sept cent mille » hommes sous mon commandement : vous apporterez devant moi » aujourd'hui et demain matin, sept cent mille têtes, et vous en con- » struirez sept tours. Quant à celui de vous qui n'apportera pas une » tête, sa propre tête tombera; mais qu'on ne touche pas à quiconque dira : je suis chrétien (2)! » Une multitude de soldats, ayant tiré leurs épées, exterminèrent tous les habitants de la ville. Les hommes vinrent bientôt à manquer; les soldats ne pouvaient plus trouver de têtes, et ils se mirent alors à couper la tête des femmes elles-mêmes. Ainsi l'armée entière mit-elle à exécution l'ordre de son chef. On avait en ce moment sous les yeux l'image du jugement universel; on entendait des pleurs et des cris, des gémissements et des sanglots de désespoir. Quiconque ne pouvait pas couper une tête en achetait une au prix de cent thangas (3), et la donnait pour sa part. Bien des soldats qui ne purent ni tuer, ni acheter, coupèrent les têtes de leurs compagnons, et les placèrent en monceaux parmi les autres. Notre fils spirituel, Mékhitar de Van, a raconté les circonstances de ces désastres et de

(1) Le titre donné au vainqueur dans cette apostrophe est une épithète persane : *khavend-gâr*, dérivée du mot *khavend*, pour *khodavend*, maître, souverain. Selon M. Quatremère (*Histoire des sultans Mamlouks*, traduite de Macrizi, t. I, p. 65-67, note 96), le mot *khavend* ne serait entré dans l'usage de la langue persane qu'après les invasions de Timour. Le composé *Khavend-gâr* a passé, sous des formes abrégées, en arabe et en turc pour désigner les souverains musulmans, et particulièrement l'empereur des Ottomans. (Voir sur l'acception de ces mots le *Lexicon persico-latinum etymologicum* de J. Vüllers, t. I, p. 661, p. 762-63. Bonnae, 1855.)

(2) Littéralement : *hisei*, « adorateur de Jésus. »

(3) *Thanga*, de même que *thanka*, est le nom d'une petite monnaie de cuivre de peu de valeur, correspondant à l'obole; le mot provient du persan *dânk*. (Voir le grand *Dictionn. de la lang. arm.*, t. II, p. 795, s. v. *Thanga*, et l'*Archéologie arménienne* d'Indjidji, t. I, p. 243. Les auteurs persans se servent des mots *tengah* et *tengtcheh*, en parlant d'une petite monnaie qui était quelquefois d'argent (*Notice* de Quatremère sur Abd-Errazzak, p. 41-42). — Thomas, en se servant ici du mot *thangas*, prouve que la soldatesque trouvait à vil prix des têtes coupées, pour satisfaire à l'ordre de son chef.

Digitized by Google

la mort des victimes. C'est avec beaucoup de peine qu'il s'enfuit lui-même et se déroba aux mains des ennemis : cela se passait à Damas. »

Qu'on lise les historiens musulmans de Timour, et même Cheref-Eddin, qui est d'ordinaire son apologiste, on reconnaîtra que le religieux arménien, Thomas, n'a aucunement exagéré (à part le chiffre de 700,000) la cruauté et la barbarie dont le fameux conquérant a souillé les dernières années de sa carrière : les mêmes atrocités se renouvelèrent à Bagdad et à Sébaste. Bien qu'il ne suffise pas à expliquer l'ordre donné tout à coup à l'armée mongole d'égorger toute la population de Damas, et d'en entasser toutes les têtes sous forme d'immenses tours, c'est un trait de mœurs fort curieux et nullement invraisemblable que la plainte des femmes de cette ville portée par elles-mêmes jusqu'aux pieds de Timour. Les chroniqueurs d'Occident n'ont point ignoré l'atroce exécution des ordres de ce prince (1), et même son inflexible sévérité dans la punition des infamies dont des hommes de Damas étaient reconnus coupables. Dans une *histoire de Temirbey* en vieux français (2), on trouve les mêmes détails sur les désastres de 1401 que dans les œuvres orientales ; quoique sarrazin en sa foi, y lit-on, Temirbey « pugnist fort les Sarrazins pour cause du pechie de Sodomie, car c'est une chose entre les autres que plus il het. » On y apprend aussi que le même Temirbey, qui avait été longtemps animé d'une grande haine pour les chrétiens, s'est ensuite éclairé sur leur foi, qu'il leur a souvent fait grâce, et qu'il les a même vus volontiers, et spécialement les Francs et les Latins, qui ont pu célébrer les offices de leur Église dans les pays de sa domination.

---

§ IV

Damas s'était relevée de ses ruines, quand elle fut prise en 1516 par Sélim Ier, sultan des Ottomans, fils de Bajazet II. Ce

(1) Voir le traité d'Emmanuel Piloti dans les documents relatifs aux Croisades (*Chroniques belges*, t. Ier du Chevalier au Cygne, 1846, p. 418-19).

(2) Publiée d'après une copie de feu Jacquet faite sur un manuscrit de Paris dans la *Revue orientale* de M. E. Carmoly, t. I (Bruxelles, 1841), p. 197-98, p. 506-507.

Digitized by Google

prince ne se contenta pas de visiter pieusement les grandes mosquées de Damas, les tombeaux de la famille du Prophète, et les autres lieux vénérés par les Musulmans, dont nous avons parlé ci-dessus. Il y passa quatre mois et y reçut les hommages des émirs de la Syrie et du désert. Il contribua à relever Damas dans l'opinion des Orientaux par la reconnaissance de son rang de ville sainte (1). Sélim partit de là pour conquérir l'Égypte et mettre fin à la puissance des Mamelouks ; mais il devait gagner un plus grand ascendant sur tous les peuples de l'Asie et de l'Afrique, s'il recevait le titre d'Imam ou de grand-pontife de l'Islam. Or, ce titre suprême dans l'ordre religieux qu'avait conservé la seconde branche des Khalifes Abbassides résidant en Égypte, fut abandonné au sultan Osmanli par Motawakkel, le dernier de ces khalifes déchus. Sélim le prit solennellement à Damas avec l'assentiment des chefs les plus vénérés de l'Islam, et dès lors la dynastie des Osmanlis fut élevée, par les Sounnites, au-dessus de toutes les familles régnantes de religion musulmane. La ville de Damas figura désormais parmi les titres du sultan sous le surnom de « Parfum du Paradis », et quoique le suprême Iman, protecteur ou plutôt Serviteur « des deux nobles villes », résidât désormais à Stamboul ou Constantinople, elle ne déchut point de son ancienne suprématie religieuse. Les plus fervents et les plus fanatiques des croyants continuèrent à s'y porter, et maintinrent cet esprit exclusif d'exaltation religieuse qui n'a pas cessé d'y régner dans les trois siècles de l'histoire moderne jusqu'à nos jours. L'entrée de la ville resta interdite aux Druses, sous peine de mort, parce qu'on les traitait d'idolâtres.

Pour comprendre la prompte et facile exécution des derniers attentats qui ont effrayé l'Europe, il faut savoir que les habitants de Damas se sont refusés à toute transaction avec les puissances chrétiennes, malgré les relations diplomatiques que la Porte noua avec elles dès le règne du grand Soliman. Ils n'ont consenti que dans des temps très-rapprochés de nous au séjour de consuls européens dans les murs de leur ville. Chef-lieu d'un des cinq éyalets ou pachalils entre lesquels la Syrie (ou le Scham) fut divisée par les Turcs, Damas fut la résidence de ces gouverneurs musulmans qui, grâce à leur double autorité civile et militaire, mirent en pratique de bonne heure un système d'avanies et

(1) Voir de Hammer, *Histoire de l'empire ottoman*, livre XXIV.

Digitized by Google

d'exactions plus dur pour les chrétiens que pour toutes les autres races (1).

Il est bien vrai que la Porte a concédé aux chrétiens orientaux de diverses communions, grecs, syriens, arméniens, des sanctuaires particuliers dans l'enceinte de Damas, qu'elle y a toléré la résidence du patriarche grec d'Antioche, et qu'elle a même octroyé aux catholiques l'établissement de trois monastères latins où les Grecs-unis remplissent leurs devoirs religieux : ce sont le monastère de Terre-Sainte, desservi par les Franciscains ; le monastère des PP. Lazaristes, qui ont succédé aux Jésuites dans cette mission ; et enfin le monastère des Capucins. Mais une population chrétienne d'environ 30,000 âmes sur 180,000 habitants, musulmans et juifs, n'a jamais joui dans cette grande ville de la liberté de mouvement acquise aux chrétiens depuis bientôt un demi-siècle dans les grandes villes et les ports de l'empire turc. Il faut voir dans les relations des voyageurs tout ce qui justifie le proverbe des Levantins (*Schâmi schoumi*), accolant au nom de Damasquin l'épithète de méchant ou perfide. Quoique protégé par le nom français, M. Poujoulat put se convaincre en 1831 de la persistance du fanatisme des Damasquins et particulièrement du peuple des faubourgs (2). Ils ont maintenu l'usage d'exiger un tribut des étrangers non musulmans aux portes de leur ville, et ils leur imposent l'obligation d'y entrer à pied et sans aucune arme. Les Européens y séjournent d'ordinaire déguisés, portant les pièces essentielles du costume arabe : malgré cela, il arrive fréquemment que la foule, aussitôt qu'elle les reconnaît, profère contre eux des cris et des menaces. Ils n'ont accès que difficilement aux établissements publics, même aux hospices et aux institutions de la charité musulmane. Les scènes épouvantables du mois de juillet 1860 ont démontré combien était précaire la protection promise par le sultan aux chrétiens de son empire et aux voyageurs et consuls des autres nations. Les Damasquins ont donné cours à leurs propres sentiments avec une effrayante unanimité, du moment où la conspiration des races musulmanes contre les chrétiens a pu éclater : la presse et la diplomatie anglaises ne parviendront pas à les laver sous prétexte de provocation, comme elles ont tenté de le faire pour les Druses, qui se sont trouvés d'ancienne date en rivalité armée avec les Maronites du Liban.

(1) Voir la *Syrie moderne*, par Jules David, p. 357-359.
(2) *Correspondance d'Orient*, Lettres CXLV-XLIX.

Digitized by Google

Si tout porte à croire qu'un complot était ourdi depuis longtemps entre les fidèles de l'Islam pour l'extinction du nom chrétien, leur vengeance ne pouvait avoir nulle part un plus éclatant théâtre que Damas. Comme cette ville est chaque année le point de départ d'une des grandes caravanes de pèlerins qui se rendent à la Mecque, le zèle y est sans cesse excité par les prédications des plus ardents d'entre les schéiks de toute tribu. Non-seulement la ville retire de grands avantages de la présence de cette masse d'étrangers qui viennent camper sous ses murs, et qui la considèrent comme « la porte de la Caaba » (1); mais encore la coutume a investi son pacha, qui est d'ordinaire commandant de l'armée d'Arabistan, du titre de « prince du pèlerinage », et du droit de recueillir à son profit les dépouilles des Hadjis qui meurent dans le trajet de la Syrie au Hedjaz. On voit à l'instant quelle était la puissance de cet Ahmed-Pacha, qui, élevé à la dignité de *muchir* ou général en chef, a donné naguère les mains au massacre acharné des chrétiens, au pillage de leurs maisons et à la destruction de leur quartier. Mais, à part la lâcheté de ce général et la connivence des fonctionnaires qui relèvent directement de la Porte, il faut bien mettre au nombre des grands agitateurs les chefs de la religion, les Mouftis et les Câdhis, et au-dessus d'eux le *Scheik-oul-Islam* ou grand-pontife, Abd-Allah-el-Halabi, qui aurait attisé le feu autour de lui avec le plus de violence. On ne pourrait non plus absoudre de toute complicité avec les meurtriers les membres du tribunal de justice (*Medjlis-el-ayalet*). Ainsi tout n'est pas dit quand on a vu tomber sous le coup d'une première enquête, des officiers, des soldats et des marchands de Damas; on découvre les plus grands coupables dans les rangs des dignitaires et des docteurs de l'Islam, dont l'ascendant sur les masses est sans bornes, et l'on se prend à douter que de justes peines puissent de si tôt les atteindre. Si l'on considère dans quel milieu et sous quelle inspiration se sont perpétrés tant d'horribles attentats, on accuse d'impuissance ou seulement de faiblesse les ministres d'Abd-oul-Medjid; mais l'on fait remonter la pensée de ce mouvement fatal jusqu'à la loi du Coran, jusqu'à la religion qui s'est imposée partout par la violence et qui a toujours prêché la guerre

(1) Indépendamment de la caravane du grand pèlerinage, trois autres caravanes vont de Damas l'une à Bagdad trois fois par an, à Alep tous les quinze jours, et au Caire tous les trois mois. Damas communique avec la mer par les ports de Beyrouth et de Saïda.

Digitized by Google

sainte. Cette guerre sans trêve, les Oulémas ne la prêchent-ils pas à toute heure? Chacune de leurs consultations n'est-elle pas une excitation à la vengeance, un appel aux armes, une sentence de mort? Certes, à l'heure qu'il est, le sultan de Constantinople n'est plus le grand Iman pour les croyants de l'Arabie et de la Syrie; il ne peut être qu'un traître, un rénégat, un giaour, aux yeux des Musulmans de Damas.

Telle est l'irritation des esprits dans ce coin de terre qui est resté un des retranchements inaccessibles de l'Islamisme. Elle est empreinte dans tous les bulletins que nous a apportés la poste du Levant depuis quatre mois, et elle ne percera pas moins dans ceux qui nous parviendront de semaine en semaine, malgré le soin que prend certaine diplomatie de justifier les Turcs et de chercher en faveur de leurs sujets des circonstances atténuantes. Qu'on ne vante pas trop l'humanité et la justice de ces quelques dignitaires de la Porte qui ont pris une teinture de notre civilisation dans les écoles ou les salons de nos capitales d'Europe; mais, s'il est juste de reconnaître une glorieuse exception, qu'on prenne plutôt ce noble exilé de l'Algérie, Abd-el-Kader, dont l'intrépide attitude dans les massacres de Damas est un phénomène unique dans l'histoire de cette ville fameuse. Digne de ses vainqueurs par sa générosité, l'émir africain a rendu par son exemple le plus puissant hommage à la civilisation chrétienne, qui dispute à sa religion les tribus indomptées des États barbaresques et du désert. Ce n'est pas seulement un honneur pour lui d'avoir rendu les armes aux Lamoricière et aux Bugeaud après une lutte acharnée d'habileté, de bravoure et d'audace : son esprit n'a pu se défendre d'une profonde admiration pour la foi de ses adversaires; son cœur a cédé à l'empire de la morale évangélique, dont il a senti la douceur et les bienfaits à l'heure de sa défaite, et sa nature farouche a plié devant les tendres consolations qui sont tombées de la bouche de prélats catholiques sur la tête du prisonnier de la France. Abd-el-Kader a combattu en personne à la tête de sa garde africaine, il a exposé ses jours pour sauver quelques milliers de chrétiens de la fureur des Damasquins : ce n'est plus au sultan Saladin, c'est à l'émir que revient cette renommée de chevalerie, faite autrefois par les Croisés à un ennemi généreux.

FÉLIX NÈVE.

Digitized by Google

ETUDES POLITIQUES.

LA CONSTITUTION ET LE PARTI LIBÉRAL.

Dans un article précédent (1), nous avons fait ressortir la direction funeste que suit le parti doctrinaire en Belgique, et son coupable aveuglement en présence des dangers qui compromettent l'avenir du pays. Nous disions : « Les doctrinaires cherchent à fortifier l'action de l'État de manière à la rendre irrésistible, à tout diriger, à tout enseigner, à tout façonner d'après leurs maximes et leurs théories. L'influence du clergé contrarie la leur : il a le tort irrémissible à leurs yeux d'user de la liberté en dehors de leur contrôle et de l'action du gouvernement. Tel est le secret de la haine qu'ils lui ont vouée. »

Ces paroles, nous les répétons aujourd'hui pour les justifier, et nous y ajoutons qu'en agissant ainsi, les libéraux portent les atteintes les plus graves aux principes qui régissent notre organisation politique. Oui, nous en sommes convaincu : les traditions du Congrès se perdent de plus en plus : l'esprit de la Constitution est de jour en jour plus méconnu : ce sont nos institutions que l'on fausse ; c'est l'usage de la plupart de nos libertés, et surtout des libertés chères aux catholiques, que l'on restreint ou que l'on interdit ; ce sont les errements de la politique du roi Guillaume que l'on reprend. Les causes de la révolution de 1830 sont oubliées, ses résultats contestés ou amoindris, et bientôt, si une réaction salutaire ne se manifeste dans le sein du parti libéral contre ses propres tendances, les catholiques seront fondés à réclamer de nouveau le redressement de presque tous les griefs d'il y a trente ans. Ce n'est pas que nous ayons à nous plaindre d'actes aussi brutalement attentatoires à la liberté que ceux qui ont amené la dissolution du royaume des Pays-Bas, ou que nous puissions en craindre le retour : le progrès des idées et les susceptibilités de l'opinion publique les rendraient impossibles, et les libéraux d'ailleurs ont profité des leçons du passé. Mais nous affirmons que le but que cherchait à atteindre le gouvernement hollandais est aussi celui des hommes qui pour la seconde fois depuis 1847 occupent le ministère ; que les mêmes idées politiques dominent dans les régions du pouvoir et président à la marche des affaires ; que les lois que l'on a déjà votées ou que l'on prépare sont desti-

(1) *Les élections de 1859 et la session parlementaire* (livr. d'août de la BELGIQUE).

Digitized by Google

nées à assurer le triomphe des mêmes desseins. Aujourd'hui comme alors, on poursuit la centralisation administrative, l'on exagère les droits de l'Etat, l'on exalte son influence et l'on tend à la subordination du pouvoir spirituel au pouvoir temporel.

Quiconque connaît l'histoire n'en doit pas être surpris. Sous le régime hollandais, les libéraux se montrèrent les défenseurs décidés de la politique de Van Maanen, aussi longtemps que les catholiques seuls en furent les victimes; ils n'avaient pour elle que des éloges et des applaudissements; à les entendre, Guillaume était le monarque le plus éclairé de l'Europe. Mais quand à leur tour ils eurent ressenti les effets du système en vigueur, ils comprirent par la privation même de la liberté de quel prix elle était; et, après avoir secoué de concert avec les catholiques l'oppression commune, ils eurent, malgré les protestations de plusieurs d'entre eux, assez d'esprit de justice, au lendemain de la victoire, pour ne pas se refuser à inscrire dans le pacte fondamental à côté des principes pour lesquels ils avaient combattu, ceux qu'on lisait sur le drapeau de leurs alliés. Ils ne tardèrent pas à s'en repentir, ils s'en repentent tous les jours encore. Aussi travaillent-ils sans relâche à ruiner l'œuvre qu'ils avaient contribué à fonder, et à faire prévaloir de nouveau au détriment des catholiques la vieille politique du roi Guillaume. Seulement ses fautes n'ont pas été perdues pour eux: héritiers de ses haines et de ses rancunes contre le clergé, ils le surpassent en habileté. Ils se posent en champions de la liberté, ils en célèbrent bien haut les avantages; ils répètent sans cesse qu'ils ont à défendre nos institutions contre les entreprises d'adversaires qui veulent les renverser et qui rêvent l'asservissement de l'État à l'Église, et à l'aide de ce prétexte et de ce mensonge, ils réussissent à restreindre les droits de ceux qu'ils calomnient. Ils ont d'ailleurs pour les seconder cette portion notable de la presse dont l'empire est si grand sur les masses des villes populeuses, aux passions desquelles elle s'adresse, et dont le concours est acquis d'avance à toutes les mesures qui flattent ses instincts anti religieux. Bien loin de persécuter ce quatrième pouvoir des pays constitutionnels, dont nous ne désirons en aucune façon voir diminuer les priviléges, mais qui les a jusqu'ici, il faut bien le reconnaître, mieux servis que les catholiques, ils lui laissent toutes ses libres allures, et pleins d'une déférence marquée pour ses exigences, ils profitent de son action : plus adroits en cela que le roi Guillaume, qui peut-être eût pu empêcher l'*Union*, tout en parvenant à ses fins, s'il avait su conserver les sympathies de la presse libérale.

Rien n'est plus fréquent que d'entendre dire : la Constitution a accordé aux citoyens quatre grandes libertés; laquelle de ces libertés est violée? Ne peut-on pas librement professer son culte, manifester ses opinions, enseigner et s'associer? Nous croyons que les articles de la Constitution

Digitized by Google

qui consacrent ces droits ont déjà été maintes fois enfreints; mais nous nous empressons d'ajouter que, sans contrevenir directement à la lettre d'une loi, on peut en dénaturer l'esprit et en altérer le caractère ou la portée. Indépendamment des libertés inscrites dans le pacte fondamental, il en est du reste d'autres, telles que la liberté de la charité, que les législateurs de 1830 n'ont pas expressément formulées, parce que personne jusque-là n'avait songé à les attaquer et qu'à leurs yeux le droit naturel et la conscience publique étaient pour elles des garanties suffisantes, mais qui étaient conformes aux dispositions qui les animaient et à la pensée dominante de la législation qu'ils ont faite, et que bien certainement ils n'auraient pas hésité à proclamer ouvertement s'ils avaient pu lire dans l'avenir.

Et quant aux premières, n'est-il pas vrai de dire que, pour qu'elles restent entières, il faut savoir en accepter toutes les conséquences légitimes; ne pas, en invoquant la nécessité de réprimer des abus imaginaires, y mettre des entraves qui les rendent illusoires, et considérer loyalement comme abolis tous les décrets et arrêtés incompatibles avec le sens large qu'elles comportent? C'est ce que les libéraux ont intérêt à méconnaître. Aussi la grande voix du Congrès n'est-elle plus guères écoutée; on ne résout plus à la lumière de ses discussions les questions politiques qui surgissent tous les jours; on ne se demande plus quelles eussent été ses décisions si ces questions lui avaient été soumises; et tout en ayant l'air de respecter son œuvre, l'on s'efforce de la paralyser.

L'interprétation est l'arme redoutable à l'aide de laquelle on fait dire à une loi tout autre chose que ce qu'elle a voulu; grâce à elle, on peut y laisser le mot de liberté bien qu'en réalité la chose n'existe plus. Elle est toujours merveilleusement venue au secours de ceux qui sans oser franchement anéantir un principe qui les gênait, n'avaient rien tant à cœur que de l'éluder. C'est ainsi que l'Assemblée constituante, après avoir proclamé la liberté religieuse, décréta, tout en prétendant y rester fidèle, la Constitution civile du clergé, qui en était l'antithèse. C'est ainsi encore que pour régler prétendûment l'exécution du Concordat, Napoléon Ier promulgua les articles organiques, qui reconnaissaient à l'autorité civile en matière de culte et de discipline des droits inconciliables avec la liberté de l'Église, droits que la Papauté n'aurait jamais concédés et contre lesquels elle n'a pas cessé de protester. La conduite du gouvernement hollandais de 1815 à 1830 fournit à son tour à l'appui de ce que nous disons, des preuves mémorables. L'art. 126 de la loi fondamentale portait: « l'instruction publique est un objet constant des soins du gouvernement, et en vertu de cet article, le roi Guillaume fit fermer les établissements libres et les séminaires, et fonda le Collége Philosophique. Le principe de la liberté religieuse était inscrit dans l'art. 191; et sous

Digitized by Google

prétexte de veiller à ce que tous les cultes se continssent dans l'obéissance qu'ils devaient aux lois (art. 196), le gouvernement voulut appliquer aux prêtres correspondant avec Rome, les dispositions rigoureuses du Code pénal concernant ceux qui se mettaient en relations avec les souverains étrangers. L'art. 73 donnait au Roi le droit de prendre les mesures que réclamait l'intérêt général ou particulier, et bientôt on le vit rendre des décisions souveraines sur des points que les Chambres seules étaient compétentes pour trancher. Certes, l'union de la Belgique et de la Hollande avait été entachée à son origine d'un double vice, qui devait, sinon en amener nécessairement la dissolution, au moins la rendre pour toujours précaire : la Belgique avait été donnée à la Hollande « comme accroissement de territoire », clause fatale du traité du 30 mai 1814, qui ne devait que trop fortifier le penchant de la maison d'Orange à imposer à notre pays la suprématie hollandaise ; et puis, la loi fondamentale, bien que rejetée par la majorité des députés de nos provinces, avait été déclarée acceptée par le Roi, sorte de coup d'État qui les relevait d'avance de toute obligation de fidélité. Mais nous n'en sommes pas moins convaincu que si le roi Guillaume avait loyalement appliqué la Charte dont il était l'auteur, la révolution de 1830 n'aurait pas éclaté ; peut-être même l'explosion des idées de 1848 eût-elle été impuissante à amener une rupture. Un peuple ne se jette qu'à la dernière extrémité dans les hasards et les dangers des grandes commotions qui sont la suite des révolutions, et d'ailleurs ce ne fut qu'en 1828 que se forma l'*Union* dont la proclamation de notre indépendance devait être le fruit, et en 1829 que le pétitionnement des griefs donna le signal du mouvement ; à la veille des journées de septembre, les provinces méridionales ne demandaient encore que l'exécution de la loi fondamentale. Mais en cherchant dans des combinaisons tracassières et des interprétations forcées des garanties contre la liberté des Belges, le Roi se préparait de terribles revers, de même qu'aujourd'hui la politique libérale ne peut produire tôt ou tard que des résultats désastreux.

La portée de la Charte de 1815 avait été clairement indiquée par le roi lui-même, au moment de sa promulgation. Le 18 juillet 1815, il disait dans une proclamation adressée aux Belges : « Il ne sera rien innové » aux articles de cette Constitution qui assurent à tous les cultes une » protection et une faveur égales, et garantissent l'admission de tous » les citoyens, quelles que soient leurs croyances religieuses, aux em» plois et offices publics. » Et le 8 août, ayant convoqué les États-Généraux, il leur adressa ces paroles : « L'inviolabilité du pouvoir judi» ciaire reste irrévocable. La liberté de conscience est garantie dans le » sens le plus étendu. Toute pensée, toute opinion peut se manifester » librement. »

Il n'en fut rien. Ces belles promesses devaient rester à l'état de lettre morte. Le roi Guillaume se hâta de dessiller tous les yeux et de faire

Digitized by Google

évanouir toutes les espérances : tantôt en abusant du silence de la loi fondamentale, tantôt en détournant de leur véritable signification les dispositions qu'elle renfermait, il parvint à retirer successivement toutes les concessions qu'il avait faites, ou du moins à leur enlever toute valeur. Déjà nous avons mentionné les obstacles apportés au libre exercice du culte et à l'enseignement. Par l'expulsion des Frères de la doctrine chrétienne, la suppression des écoles libres, la fondation du Collége Philosophique, la défense de conférer aucun titre ni fonction à ceux qui avaient fait leurs études à l'étranger, le gouvernement témoignait de ses intentions de s'arroger la direction exclusive de la jeunesse, de l'élever dans le respect de ses droits et de lui inculquer ses doctrines. En contrariant les relations du clergé inférieur avec ses supérieurs, il voulait faire du prêtre un fonctionnaire soumis et servile. Bientôt la magistrature, à qui l'on refusait l'inamovibilité avec une persistance intéressée, devint le docile instrument du pouvoir ; une partialité révoltante présida à la collation des emplois publics ; la persécution sévit contre la presse catholique et la presse libérale ; le clergé fut dénoncé à l'animadversion publique, et l'on traîna devant les tribunaux ses membres les plus éminents. Partout l'on chercha à substituer à l'effort individuel l'action de l'autorité, à l'indépendance du citoyen l'omnipotence de l'État, aux droits de la conscience la volonté du gouvernement.

Mais l'arbitraire ne sut jamais rien fonder de durable. Aussi la révolution de 1830 ne tarda-t-elle pas à en balayer jusqu'aux moindres traces. Ce fut une réaction, non pas seulement contre telle ou telle mesure, contre tel ou tel acte, mais contre le système tout entier de la dynastie déchue, avec tous les effets qu'il avait produits ou qu'il aurait pu produire, avec toutes ses iniquités et ses violations de droits ; ce fut une grande et solennelle protestation contre la centralisation gouvernementale et administrative avec toutes ses funestes conséquences. On se rallia avec un enthousiasme sans réticence autour du principe de *la liberté en tout et pour tous*, qu'on se promit d'appliquer avec une sincérité entière, et du bénéfice duquel on s'engagea à n'exclure personne. Quatre libertés avaient particulièrement été mises en question par le roi Guillaume. Ces quatre libertés furent inscrites dans la Constitution en termes aussi généraux que possible, afin de prévenir toute velléité de retomber dans la vieille ornière. Qui d'ailleurs pourrait en douter, en lisant ce mémorable décret rendu le 16 octobre 1830 par le gouvernement provisoire :

« Considérant que le domaine de l'intelligence est essentiellement » libre ; considérant qu'il importe de faire cesser à jamais les entraves » par lesquelles le pouvoir a jusqu'ici enchaîné la pensée dans son » expression, sa marche et ses développements ;

» Arrête :

« Art. 1er. Il est libre à chaque citoyen ou à des citoyens associés

Digitized by Google

» dans un but religieux ou philosophique, quel qu'il soit, de professer » leurs opinions comme ils l'entendent, et de les répandre par tous les » moyens possibles de persuasion et de conviction.

« Art 2. Toute loi ou disposition qui gêne la libré manifestation des » opinions et la propagation des doctrines par la voie de la parole, de la » presse ou de l'enseignement, est abolie.

« Art. 3. Les lois générales et particulières entravant le libre exer- » cice d'un culte quelconque et y assujétissant ceux qui l'exercent à » des formalités qui froissent les consciences et gênent la manifestation » de la foi professée, sont également abrogées.

« Art. 4. Toute institution, toute magistrature créée par le pouvoir pour » soumettre les associations philosophiques ou religieuses et les cultes, » quels qu'ils soient, à l'action ou à l'influence de l'autorité, sont abolies. »

Tels étaient les généreux sentiments qui animaient, au lendemain des journées de septembre, notre jeune nationalité. Le Congrès les partagea et fit passer sans restriction dans la Constitution, les principes larges et féconds du décret du 16 octobre. Lorsqu'on discuta les articles relatifs à la liberté des cultes, qui les reproduisaient, M. Defacqz et ses amis tâchèrent de les faire rejeter en énumérant les abus auxquels, selon eux, le décret avait déjà donné lieu. Mais ils ne furent pas écoutés : la majorité de l'immortelle assemblée resta fidèle à la pensée de la révolution. « Liberté » en tout et pour tous ; point de priviléges, point d'exclusions : voilà » les principes qui triomphent aujourd'hui, » disait le comte de Baillet (1). « La liberté en tout et pour tous, voilà ce que nous avons proclamé en » face de toute l'Europe », ajoutait M. de Pélichy (2). « Liberté, liberté « en tout et pour tous, s'écriait M. de Robaulx (3), telle est notre devise... » Souvenons-nous de l'union qui a été cimentée entre les libéraux et les » catholiques. Nous nous promîmes liberté, indépendance réciproque : » les catholiques ont été sincères envers nous, soyons-le envers eux... » La bonne foi a cimenté notre union : il ne faut pas la rompre. » « Je » veux la *liberté générale*, disait aussi M. Rogier (4); l'article en discus- » sion (relatif au mariage civil), blesse la liberté religieuse, mais par » esprit de conciliation, je voterai pour l'adoption. » « Liberté en tout et » pour tous : voilà le principe que nous avons proclamé et que nous » saurons maintenir, déclarait l'abbé Verbeke (5), voilà le principe *qui* » *doit dominer notre nouvelle législation.* » « Dans notre état social actuel, » l'ordre et la paix sont intimement liés à la liberté en tout et pour tous : » hors de là, il n'y a qu'arbitraire et despotisme. Il est bon que le peu-

(1) HUYTTENS, *Discussions du Congrès national*, I., 576.
(2) Id., I, 576.
(3) Id., I, 581, 589.
(4) Id., II, 471.
(5) Id., I, 613.

Digitized by Google

» ple le sache, pour qu'il se prémunisse contre les bruits alarmants que » sèment les suppôts de gouvernement déchu. Nous voulons tous la » liberté et les institutions les plus libres possibles pour tous les Belges » indistinctement : » telles étaient les paroles de M. Morel Danheel (1). « Nous serons, ajoutait l'abbé de Foere (2) à propos de la liberté de la » presse, et nous voulons être conséquents jusqu'au bout. »

On n'en peut donc douter : liberté en tout et pour tous, était bien le cri des unionistes. Les membres de la minorité ont du reste eu soin de caractériser nettement les opinions de la majorité : « Cette liberté » *illimitée* qu'invoque une partie de l'assemblée pour le culte, l'instruc- » tion, et bientôt les corporations, disait M. Cam. de Smet (3), *cette li-* » *berté quand même*, je n'en veux pas. »

L'on n'était pas alors effrayé des abus. L'on comprenait que pour jouir de tous les avantages de la liberté, il fallait savoir en accepter tous les inconvénients. C'est la tentation de tout gouvernement despotique et aussi de tout parti qui dans les pays constitutionnels occupe le pouvoir, de confondre avec l'abus de la liberté l'usage modéré et légitime qu'en font les gouvernés ou les partisans d'une opinion contraire. Le Congrès prévit ce danger : de peur qu'on ne supprimât l'usage, il n'hésita pas à tolérer l'abus : « Il y aura des abus sans doute, » répondait M. de Robaulx (4) à ceux qui les invoquaient : c'est le sort » des choses humaines, *il faut qu'il y en ait.* » « Je conçois la liberté » avec le pouvoir de faire le bien et celui de faire le mal, disait à son » tour M. Lebeau (5), en un mot avec les abus ; si on ne le veut qu'avec le » pouvoir de faire le bien, il faut anéantir la presse, l'association et toutes » les autres libertés, parce qu'elles font le mal. » L'on ne songeait pas non plus à disputer à la liberté son influence ; ce n'était pas une étrangère à laquel le on n'accordait que l'hospitalité : on lui reconnaissait le droit de cité. « J'ai voulu, disait M. Van Meenen (6) à propos de l'art. 17, » qu'on supprimât de l'article le mot surveillance. Sous prétexte de » surveiller, *on gêne la liberté*, et *c'est aussi ce que nous ne voulons pas.* »

Nous l'avons déjà dit : ce qui provoqua surtout le soulèvement de 1830, ce furent les atteintes réitérées portées par Guillaume à la liberté des cultes et à la liberté d'enseignement, atteintes que la haine du catholicisme avait seule inspirées. Aussi au Congrès, était-ce avant tout de l'indépendance et des droits de l'Église que l'on se préoccupait. L'on voulait que désormais le prêtre pût remplir ses fonctions sacerdotales en dehors de tout contrôle de l'autorité civile, que personne n'eût le

(1) HUYTTENS, I, 626,
(2) *Id.* I. 656.
(3) *Id.* I. 646.
(4) *Id.* I. 589.
(5) *Id.* I. 662.
(6) *Id.* I. 626.

Digitized by Google

droit de déterminer les limites de sa mission, et que toutes les exigences du libre exercice du culte fussent pleinement respectées. M. Defacqz demandait, il est vrai, « que la puissance temporelle primât et absorbât « en quelque sorte la puissance spirituelle ». Mais toutes ses propositions furent repoussées. « De quelque parti qu'on soit, disait M. Van » Meenen (1), on est forcé de reconnaître un fait, c'est que l'immense » majorité des habitants des Pays-Bas sont catholiques. Nous devons » dès lors contribuer de tout notre pouvoir à régler ce qui peut être » utile à cette majorité, quand cela ne contrarie pas les intérêts des » autres citoyens. »

Le gouvernement hollandais s'était méfié du clergé comme d'un rival et d'un ennemi. De tout autres sentiments régnaient au sein du Congrès. Le clergé y était l'objet d'une bienveillance marquée : il l'avait méritée par sa conduite patriotique au jour du danger, et par l'abnégation dont après la lutte il avait fait preuve en ne sollicitant ni faveurs ni priviléges. On reconnaissait d'ailleurs l'importance et l'utilité de son ministère, la puissance du sentiment religieux, la salutaire influence de la religion sur les mœurs, et des mœurs sur la stabilité des Etats et le bon usage de la liberté. Aussi pensa-t-on que la loi, organe des intérêts de tous, devait non-seulement protéger la religion, mais pourvoir à ses besoins et fournir au culte les moyens de s'exercer. C'est un des motifs pour lesquels on vota le traitement du clergé : « Le clergé, dit à cette » occasion M. Lebeau, reçoit un traitement et à titre d'indemnité et » *à titre de service.* » « La question du traitement du clergé est en » d'autres termes celle-ci, disait M. de Gerlache (2) : Importe-t-il à la » société qu'il y ait ou non une religion dans la société ? » Et M. Van Meenen répondait : « Sur la question du traitement du clergé, je me range entièrement à l'opinion déjà émise par M. de Gerlache » : paroles remarquables, qui indiquent bien qu'à l'hostilité de l'État contre l'Église, la majorité du Congrès voulait substituer l'union des deux pouvoirs.

La question des rapports de l'Église et de l'État est en Belgique une source fréquente d'idées erronées. Beaucoup pensent qu'il faut opter entre la subordination de l'une des deux puissances à l'autre et leur séparation radicale : en dehors de ces deux systèmes, disent-ils, il n'y en a pas d'autre possible. Partant de là, les uns soutiennent que chez nous la société civile doit demeurer complétement étrangère à la société religieuse, que celle-là ne doit en aucune facon se préoccuper des intérêts de celle-ci ; que l'Etat, lorsqu'il enseigne ou qu'il pratique la bienfaisance, n'a pas à demander le concours du clergé ; qu'en d'autres termes, il ne connaît l'Eglise que pour lui assurer la liberté ; ils regar-

(1) Huyttens, I, 595.
(2) Id., I, 591.

Digitized by Google

dent le traitement des ministres des cultes comme une exception à cette théorie, qui, à les entendre, aurait été consacrée par la Constitution. Les autres, au contraire, prétendent que le traitement accordé au clergé est un salaire, et que le prêtre, s'il n'est pas fonctionnaire, est au moins revêtu d'un caractère public : ils en concluent qu'il est tenu d'obligations spéciales vis-à-vis de l'autorité civile, qui a sur lui des droits qu'elle n'a pas sur les autres citoyens. Les uns et les autres se trompent. Oui, l'ordre temporel est distinct de l'ordre spirituel ; mais aller plus loin, c'est tirer une conséquence fausse d'un principe vrai, c'est s'égarer et ne tenir aucun compte des saines idées pratiques dont les législateurs de 1830 poursuivaient la réalisation. Le Congrès, avec une intelligence remarquable des besoins du pays et des conditions d'une bonne organisation politique, n'a pas admis la théorie de la séparation telle que quelques-uns l'entendent; il a repoussé également tout ce qui pouvait faire de l'Église la vassale de l'État. Il a voulu que les deux pouvoirs restassent complétement indépendants l'un de l'autre, mais il a compris que cette indépendance n'excluait pas l'alliance. Certes, chacun d'eux doit pouvoir agir librement dans sa sphère et conserver à l'exclusion de l'autre toutes les attributions inhérentes à l'autorité qu'il exerce ; mais rien ne s'oppose à ce qu'ils unissent leurs efforts, leur zèle et leurs ressources pour soulager la misère, pour propager l'instruction, pour améliorer la société ; rien ne s'oppose non plus à ce que sans sacrifier aucun de leurs droits essentiels, ils se fassent réciproquement des concessions destinées à prévenir les regrettables froissements et les fâcheux conflits qui seraient la suite inévitable de leur coexistence, si une condescendance et des égards mutuels ne présidaient à leurs rapports (1). C'est bien là le système qui a prévalu au Congrès. Tout le prouve, tout l'atteste : et ses longues et mémorables discussions, et les dispositions de la Constitution sur le traitement du clergé, et les lois qui ont été votées dans les premières années de la révolution par les hommes qui se glorifiaient de défendre les principes de l'Union, comme aussi les honneurs militaires rendus au culte et la part que l'Eglise a toujours été invitée à prendre aux solennités civiles.

Ainsi, nous ne saurions assez le répéter : liberté en tout et pour tous, indépendance et union des deux puissances, telles sont les deux grands principes qui dominent tout notre régime politique, et qui étaient appelés à inaugurer pour le pays une ère nouvelle.

Pendant dix-sept années l'œuvre du Congrès est demeurée intacte. Ces dix-sept années furent marquées par le vote de trois lois organiques

(1) C'est ainsi, pour n'en citer que deux exemples, que d'une part les ministres du culte sont dispensés du service militaire, et que de l'autre la circonscription des diocèses et des paroisses est réglée de commun accord entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique.

Digitized by Google

qui témoignent à quel point les traditions de 1830 étaient alors présentes à toutes les mémoires, vivaces dans tous les esprits. La loi communale et la loi provinciale, en confirmant les antiques institutions de la nation, en sanctionnant les vieilles franchises locales, écartaient les dangers de la centralisation et donnaient à la province comme à la commune une organisation assez forte pour résister aux empiétements du pouvoir central. La loi sur l'enseignement primaire entenant loyalement compte de l'existence des écoles privées, en proclamant l'enseignement inséparable de l'éducation morale et religieuse, en maintenant et en conciliant les droits de l'Église et de l'État, réalisait le programme du Congrès dans le problème peut-être le plus important et le plus difficile que le législateur puisse avoir à résoudre. Aussi, au lendemain des journées de février, M. Delfosse, rendant involontairement un bel hommage à la politique scrupuleusement constitutionnelle de l'opinion conservatrice, qui jusque-là avait toujours été prépondérante dans les Chambres et n'avait presque pas cessé de l'être dans les conseils du Roi, M. Delfosse, disons-nous, put-il s'écrier : « La liberté, pour faire le tour du monde, n'a plus besoin de passer par la Belgique ! »

Mais ces paroles, profondément vraies alors, ne le seraient plus aujourd'hui. Il faut en expliquer les motifs. Peu de temps après la promulgation de la Constitution, les vaincus du Congrès resserrèrent leurs rangs, et, espérant tout de l'avenir, ils fondèrent l'*Indépendant*, dans le but de faire triompher leurs doctrines. « Nous n'adoptons pas, disait ce » journal dans sa profession de foi, la maxime anarchique qui dans le » Congrès a trouvé de nombreux adhérents : liberté en tout et pour » tous n'est pas notre devise. La société religieuse est puissante en » Belgique ; nous croyons de notre devoir de surveiller sa marche et » de combattre ses envahissements. » Dix-sept ans après, l'*Indépendant*, devenu l'*Indépendance*, accordait tout son appui au ministère libéral qui venait de prendre en mains les rênes du gouvernement. Il y a plus : jusqu'à cette époque, il y avait eu en Belgique une presse orangiste, dont le *Messager de Gand* était le principal organe ; cette presse, moins attachée au roi Guillaume qu'à son système, se rallia peu à peu au cabinet Rogier ; aujourd'hui elle n'existe plus. Il n'y a pas lieu de s'en étonner. Dès 1841, une défection éclatante réduisit les catholiques à poursuivre seuls l'application franche et complète des principes constitutionnels. Les libéraux unionistes, débordés, disaient-ils, par la marée montante de l'opinion publique, effacèrent de leur drapeau la devise qu'il portait, et allèrent en masse grossir les rangs de la fraction des leurs, hostile au clergé et à la plupart de nos libertés. De concert avec eux, ils convoquèrent le Congrès libéral, à la présidence duquel ils élevèrent M. Defacqz, le chef de la minorité du Congrès national, la personnification la mieux caractérisée des idées du roi Guillaume, et bientôt ils organisèrent le mouvement de 1847, qui dégarnit dans les

Digitized by Google

Chambres les bancs conservateurs. Tout cela ne présageait que trop les projets des vainqueurs. On se demandait avec inquiétude si la politique qu'ils avaient l'audace d'appeler *nouvelle*, ne serait pas l'antithèse de la politique nationale suivie jusqu'alors. Ces craintes ne tardèrent pas à être justifiées. M. Frère revendiqua pour l'autorité civile comme une conquête de 1789, trois choses essentielles : la bienfaisance, l'instruction et le temporel du culte, oubliant ainsi, selon la remarque qu'en fit M. Dechamps, que ces trois choses avaient été remises par 1830 aux mains de la liberté. Il ne fallait pas se le dissimuler : c'était là tout un programme, à l'accomplissement duquel le libéralisme devait travailler avec une ardeur infatigable. Ce programme, qui avait été celui de la première révolution française, mais que le Congrès avait rejeté et qui a pour caractère essentiel l'hostilité à l'Église, porte en lui-même la preuve irréfragable de la marche rétrograde et anti-constitutionnelle du parti qui gouverne.

Trois libertés sont surtout précieuses aux catholiques : celles d'association, des cultes et de l'enseignement. Aussi sont-elles battues en brèche avec une aveugle opiniâtreté par les libéraux. La liberté de la presse, objet de toutes leurs prédilections et dont ils ont un besoin impérieux, est au contraire restée entière. Nous nous en réjouissons, mais ne ressort-il pas de là à toute évidence qu'ils ont remplacé le cri patriotique de 1830 : liberté en tout et pour tous, par ce cri d'intolérance : liberté pour tous, excepté pour les catholiques?

Ce fut par la loi sur l'instruction secondaire que se révélèrent tout d'abord d'une façon éclatante les tendances de la politique nouvelle, que se traduisirent en faits les intentions hautement manifestées par le cabinet du 12 août dès son avènement aux affaires. L'exemple que donnait en ce moment là même la France aurait dû pourtant, semble-t-il, détourner le ministère de la voie où il s'engageait : toutes les nuances du parti de l'ordre, en effet, depuis M. de Montalembert jusqu'à M. Thiers, depuis M. Berryer jusqu'à M. Odilon Barrot, renonçant à un système dont une expérience de cinquante années leur avait permis de constater les détestables fruits, venaient, par une loi réparatrice qui restera la gloire de ceux qui ont eu le courage de la proposer et l'honneur de ceux qui l'ont votée, de faire entrer d'une manière large et efficace l'influence de la religion dans l'enseignement de l'État et d'admettre l'enseignement libre à une concurrence sérieuse et sincère. Mais le gouvernement avait reçu du Congrès libéral et des clubs qui l'avaient porté au pouvoir, le mandat impératif « d'organiser un enseignement public à » tous les degrés, sous la direction exclusive de l'autorité civile », et de repousser ce qu'on appelait « l'intervention dans l'école des ministres » des cultes à titre d'autorité. » Il fallait qu'il l'exécutât : c'était une condition de vie pour lui. Rien ne montre mieux l'abîme qu'il y avait entre les idées qui triomphaient en 1850 et celles qui avaient vaincu en

Digitized by Google

1830, que la comparaison des deux projets sur l'instruction moyenne, présentés tous deux par M. Rogier à seize années d'intervalle. En 1834, M. Rogier disait : « En laissant la libre direction des établissements » d'instruction moyenne à la commune, on stimulera le zèle de l'autorité » locale. Relativement à la part d'intervention du gouvernement, les dis- » positions du projet de loi sont très-simples : elles se bornent à donner » au gouvernement le droit de fonder et de diriger trois athénées mo- » dèles ; les écoles moyennes communales sont librement administrées » par les communes. » En 1850, le gouvernement se fit donner le droit de créer dix athénées et cinquante écoles moyennes. De plus, les établissements communaux et provinciaux devaient, pour continuer à recevoir des subsides, se soumettre à un régime d'inspection et de surveillance qui les plaçait entièrement sous sa dépendance. Il pouvait encore y avoir à la vérité des établissements exclusivement communaux ; mais les communes étaient tenues de décider dans les six mois si elles entendaient maintenir ceux qui existaient, et leurs résolutions devaient être approuvées par la députation permanente et par le Roi ; l'on comprend du reste que l'extension donnée à l'enseignement de l'État ne devait plus permettre à ces établissements de subsister longtemps. C'était là ne tenir aucun compte de l'existence constitutionnelle de l'enseignement libre ; c'était vouloir assurer la suprématie de l'État en écrasant toutes les écoles ouvertes en dehors de l'action du gouvernement. Le Congrès libéral, où M. Piercot avait parlé de l'enseignement de l'État comme étant le seul *national*, avait effacé le souvenir de la grande époque où retentissaient aux acclamations de tous, ces paroles : il ne faut pas qu'on gêne la liberté ! L'on ne cacha pas que le clergé était le rival que l'on voulait abattre. L'exposé des motifs caractérisait la première période de l'histoire de l'enseignement public par « l'abus qui se faisait de la liberté d'enseignement qui avait surtout profité au clergé ; » il représentait la seconde comme « ayant eu pour résultat de laisser les communes désarmées en présence d'un concurrent toujours prêt à absorber leur autorité. » « C'était, ajoutait-il, pour venir au secours de ces communes désarmées que le besoin d'une intervention plus efficace du pouvoir central était devenu évident, et c'était pour cela qu'il fallait changer l'esprit et la marche du gouvernement (1) ; » comme si ce n'avait pas été après avoir entendu M. Defacqz dépeindre sous les plus sombres couleurs les envahissements du clergé que le Congrès avait voté la liberté d'enseignement dans le sens le plus large du mot ! Lors de la discussion, M. Rogier (2) déclara hautement qu'il fallait « *opposer au* » *monopole de la liberté le monopole de l'État*... Une influence, une seule » use de la liberté d'enseignement dans le pays, ajoutait-il, c'est le

(1) Voir le discours de M. Dechamps, *Ann. parl.* 1849-50, p. 1240.
(2) *Ann. parl.*, p. 1081.

Digitized by Google

» clergé séculier, le clergé régulier, les corporations religieuses. Tout » en faisant la part de l'enseignement donné par le clergé, nous croyons » qu'il faut laisser une *part la plus forte possible, la mieux réglée possible, au gouvernement.* » Nous devons ajouter que le clergé était invité à donner dans les écoles de l'État l'enseignement religieux. Mais on lui imposait des conditions auxquelles sa dignité et une sollicitude éclairée pour les grands intérêts qui lui sont confiés lui interdirent de souscrire; on avait refusé d'ailleurs de déclarer qu'il était la seule autorité compétente pour donner l'instruction religieuse, ce qui pouvait ne conduire à rien moins qu'à l'établissement d'une église nationale. La loi sur l'enseignement moyen fut donc une violation de l'esprit de la Constitution; ce fut aussi une œuvre d'ingratitude et d'imprévoyance : d'ingratitude, puisqu'elle était inspirée par la défiance du clergé, qui, docile à la parole du pape Benoît XIV : « l'ignorance est l'origine de tous les maux », se voue à l'instruction avec un zèle et un désintéressement sans pareils; d'imprévoyance, car elle dénotait l'oubli de cette vérité presque élémentaire, que l'instruction ne doit pas demeurer isolée de l'éducation, ni l'éducation de la religion, et que s'il est utile d'instruire l'enfance, il l'est surtout, en ce siècle plus que jamais, de la moraliser. La convention d'Anvers fut un retour à de meilleurs principes. Mais vivement attaquée par la presse libérale, qui la représentait comme étant de la part de l'État une abdication de ses droits, elle fut rejetée par un grand nombre de conseils communaux; depuis lors d'autres l'ont abandonnée, de sorte que M. Rogier n'a pas craint d'avancer, il y a quelque temps, qu'elle pouvait être considérée comme une lettre morte (1). »

La loi dont nous venons de faire ressortir les vices n'était que l'exécution partielle d'un vaste plan que l'on s'était tracé. Il faut rendre cette justice au roi Guillaume que, malgré ses instincts despotiques, il n'a jamais songé à contrarier la libre action de la charité. Ce triste privilége était réservé au cabinet du 12 août, qui, sans respect pour la volonté des testateurs ni pour les intérêts des pauvres, décida qu'à l'avenir l'administration des biens légués aux indigents n'appartiendrait plus qu'aux bureaux de bienfaisance : c'était s'arroger le droit de défaire et refaire les testaments. Quand en 1856, un ministère catholique eut été porté aux affaires par l'opinion publique, son premier soin fut de présenter une loi qui avait pour objet principal de rendre à la charité privée la liberté dont un fatal esprit de système l'avait privée. Elle lui accordait la faculté de créer des fondations avec administrateurs spéciaux; mais en même temps, pour écarter les abus, elle ne lui permettait de les choisir que parmi les membres de la famille à titre héréditaire et les titulaires des fonctions civiles et ecclésiastiques; de plus, elle soumettait leur gestion à la surveillance et au contrôle de l'autorité,

(1) *Ann. parl.* 1858-59, 373.

Digitized by Google

et leur imposait des garanties nombreuses, destinées à prévenir les faux emplois, les négligences et les désordres ; les fondations devaient du reste être autorisées par le roi sur la délibération de la commission administrative du bureau de bienfaisance et sur l'avis tant du Conseil communal que de la Députation permanente ; la main-morte était formellement proscrite (1). Les principes essentiels de cette loi étaient inscrits et le sont encore dans toutes les législations étrangères; ils sont défendus par tous les économistes et les hommes d'État les plus distingués de tous les pays; ils avaient été suivis en Belgique sous l'Empire, sous le régime hollandais, et après la révolution par tous les ministres de la justice, par MM. Liedts et Lebeau, comme par MM. Raikem et d'Anethan, sans donner lieu au moindre abus. La gauche pourtant les attaqua avec une violence dont les annales parlementaires n'offraient pas de précédent ; elle réclama avec énergie le monopole en faveur des bureaux de bienfaisance. On sait comme elle l'obtint. Redevenue majorité, grâce à des événements dont elle portera la responsabilité devant l'histoire, elle s'empressa de faire consacrer le système qu'elle avait défendu dans l'opposition, et dont le triomphe, sans les émotions contagieuses qu'elle avait excitées, eût été impossible. Elle eut l'audace de soutenir que ce système était celui de la loi communale. On lui démontra par le texte même de l'art. 84 (2) qu'elle invoquait et dont la clarté la condamnait, par les discussions des Chambres de 1836, par la pratique administrative depuis comme avant cette époque et par des décisions judiciaires, qu'il n'en était rien : ce fut peine inutile. Elle avait résolu de recourir à une loi interprétative pour faire dire à la loi communale ce qu'elle voulait qu'elle dît : n'était-ce pas le procédé dont avait autrefois usé le roi Guillaume ? Certes, si la centralisation administrative est odieuse, c'est lorsqu'elle s'étend à la charité. Nulle part on n'a défendu à l'homme de faire le bien suivant les inspirations de sa foi et de son dévouement : c'est là pour lui un droit naturel, une belle et noble prérogative que la république de 1793 lui avait seule déniée. Déplorable effet des passions politiques et des préjugés anti-religieux ! le parti libéral n'a pas hésité à placer la Belgique en dehors du droit commun de toutes les nations civilisées. Est-il nécessaire de répéter encore qu'en agissant ainsi, il n'a été guidé que par la haine qu'il éprouvait contre le clergé ? La loi présentée par le cabinet De Decker aurait, à l'entendre, augmenté son influence ; et puis l'administration ou la jouissance des biens érigés en fondations aurait pu être remise par l'évêque ou le curé à des couvents dont le nombre aurait crû ainsi de jour en jour. C'était là un danger purement imaginaire; mais il le redoutait, et cela lui suffisait pour supprimer la liberté ! A ce propos, il avoua sans détour qu'à

(1) Art. 75.

(2) Art. 84 : il n'est pas dérogé aux actes de fondation qui établissent les administrateurs spéciaux.

Digitized by Google

ses yeux la liberté d'association avait produit des fruits trop nombreux : « Les associations religieuses, disait-il par l'organe de M. Rogier (1), » naissent sur tous les points du pays, se répandent dans toutes les » communes ; beaucoup de gens ne les voient pas de très-bon œil et se » disent qu'il est regrettable qu'elles se multiplient à ce point. » C'était donc l'usage constitutionnel de la liberté d'association qui donnait de l'ombrage et que l'on voulait entraver ; et l'on n'a pas reculé, pour y réussir, devant la nécessité de restreindre la liberté des cultes. Le christianisme en effet a élevé la charité à la hauteur d'un précepte religieux : il prescrit de joindre à l'aumône spirituelle l'aumône matérielle, au pain du corps le pain de l'âme. Telle n'est pas la mission des bureaux de bienfaisance, mais tel est le devoir du chrétien, devoir dont on rend l'accomplissement impossible en ne lui permettant pas de choisir la main qui doit répandre ses dons.

On n'a pas trouvé cependant que ce fût assez encore, et l'on vient de provoquer un jugement du Tribunal de Bruxelles, qui heureusement ne fait pas à lui seul jurisprudence, et qui refuse au clergé le droit de faire des quêtes pour les pauvres dans les églises, comme si la charité n'était pas une œuvre de piété et l'une des fonctions du sacerdoce ! Nous dirons franchement notre pensée : la magistrature nous semble depuis quelque temps vouloir suivre l'impulsion qu'imprime le parti libéral à la politique du pays. Tout récemment un arrêt de la Cour d'appel de Bruxelles a interdit de collecter pour le Denier de saint Pierre sans l'autorisation préalable du collége échevinal. Certes personne moins que nous n'entend ébranler le respect dû à la magistrature, l'une des grandes forces conservatrices de la société. Mais c'est précisément parce que nous craignons de voir s'affaiblir l'autorité dont elle jouit, et s'amoindrir la déférence avec laquelle ses décisions sont accueillies, que nous croyons de notre devoir de l'avertir qu'elle s'égare en ressuscitant les décrets de la République française et les arrêtés du roi Guillaume, enfouis jusqu'ici dans l'arsenal des lois réactionnaires, et en oubliant que la Constitution a aboli par son art. 38 toutes les lois, décrets, arrêtés et règlements qui y sont contraires. M. de Montalembert a dit quelque part : « les légistes » de tous les temps ont toujours étouffé la liberté de tous les peuples. » Ce reproche, la magistrature belge avait su ne pas le mériter jusqu'à ce jour : le regrette-t-elle et veut-elle rompre avec un passé qui l'honore ? Quoi ! il faut une autorisation préalable pour quêter en faveur du Denier de saint Pierre ! Mais le décret du 16 octobre n'a-t-il pas aboli toutes les formalités qui froissent les consciences et gênent la manifestation de la foi professée ? et le Congrès n'a-t-il pas, comme le constatait M. de Gerlache, (2) « écarté toute mesure préventive en matière de culte et de

(1) *Ann. parl.* 1856-57, p. 1375.
(2) Huyttens, I., 629.

Digitized by Google

croyance »? Ah! que nous plaignons ces magistrats étrangers aux grandes pensées de notre révolution, qui traînent devant les tribunaux correctionnels de dignes prêtres, coupables d'avoir demandé une obole pour le Vicaire du Christ, pour le successeur de saint Pierre, pour le Père commun des fidèles! et comme il nous semble entendre l'immortelle assemblée de 1830 flétrir avec une généreuse indignation cette intolérance et cet arbitraire! C'est la gloire de la justice de savoir conserver son indépendance au milieu des excitations de la presse et des clameurs des mauvaises passions. Nous le rappelons à la magistrature belge. Nous lui rappelons aussi qu'il est des lois pénales qui doivent être laissées dans un prudent oubli lorsque les intérêts bien entendus de la société n'en réclament pas l'application : l'on ne révolte jamais en vain la conscience publique. La sage réserve que l'on apporte dans la répression des délits prévus par la loi Faider indique la marche à suivre : qui pourra méconnaître qu'à tout instant des journaux de toutes les couleurs offensent grièvement les souverains étrangers ? et pourtant combien d'entre eux ont été poursuivis ?

A ces deux cris : le prêtre hors la charité! le prêtre hors l'enseignement! les libéraux en mêlent un troisième : le prêtre hors l'arène électorale! L'on ne disait pas cela il y a trente ans : l'on se félicitait alors de son concours et de son dévouement à nos institutions ; l'on applaudissait à son attitude patriotique. Mais quand l'esprit de parti eut supplanté au sein de l'opinion libérale l'esprit national, M. Rogier déclara à la Chambre que selon lui, « l'influence électorale du clergé était légitime lors de la » révolution, mais que le clergé ayant reçu satisfaction complète, devait » s'abstenir des luttes électorales » ; comme si, après avoir tout conquis, il n'avait pas tout à conserver! comme si d'ailleurs il était bien constitutionnel de blâmer le clergé d'user d'un droit qu'il exerce à titre de citoyen! « Le prêtre, dit-on, répondait M. de Mérode, doit se renfermer dans son » ministère, ne pas s'occuper des affaires de l'État, ne pas intervenir » activement dans le choix des représentants du pays, c'est-à-dire que » le prêtre doit se figurer bonnement que les lois n'agissent en rien sur » les mœurs, et que le caractère des lois ne dépend point du caractère » et des sentiments de ceux qui les discutent et qui les votent (1). » Dès cette époque, la majorité du parti libéral avait proclamé la nécessité d'une réforme électorale. Le Congrès avait adopté l'art. 47 de la Constitution, d'après lequel le cens électoral ne peut excéder 100 fl. d'impôt direct, ni être au-dessous de 20 fl., sur la proposition de M. Defacqz, qui l'avait développée en ces termes (2) : « Je veux que le cens soit fixé » dans la Constitution. J'ai établi par mon amendement un maximum et » un minimum pour que la loi électorale ait la latitude nécessaire afin

(1) Séance des 17 et 20 mars 1843.
(2) Huyttens, II, 28.

Digitized by Google

» de fixer le cens d'après les localités. Voilà quels sont l'objet et les » motifs qui me l'ont fait proposer. » Ici encore l'opinion libérale, lorsqu'elle arriva aux affaires, n'eut aucun égard à la pensée du Congrès : avec ce sentiment d'égalité qui la distingue, elle établit l'uniformité du cens électoral et assura ainsi la suprématie des villes sur les campagnes. Elle ne se contenta pas de cela. Le ministère intervint dès lors avec ardeur dans les élections ; il employa l'administration à une active propagande, et récompensa par des places et les faveurs du budget ceux qui secondaient sa politique : usant ainsi dans la lutte d'armes inégales, faussant l'expression de la volonté nationale, et enlevant aux fonctionnaires toute indépendance. Mais il s'agissait de combattre au profit de toutes les autres l'influence du clergé, et quand elle est en jeu, la fin pour les libéraux justifie les moyens. C'est elle aussi qui légitimerait à leurs yeux, s'il venait à être proposé, le vote par liste alphabétique, mesure que M. de Theux, avec sa haute et froide raison, qualifiait dernièrement de *révolutionnaire*.

Il semblait que ces atteintes successives aux droits de la liberté et en même temps du clergé auraient dû épuiser les haines libérales. C'eût été pourtant entretenir une bien trompeuse illusion que de le croire. Le prêtre n'avait-il pas conservé dans l'église une liberté trop grande, et l'autorité civile ne pouvait-elle pas y intervenir pour surveiller ou plutôt pour espionner la chaire? La gauche n'en a pas douté : de quoi doutent ceux qui ne connaissent d'autre règle de conduite que le bon plaisir? Lors de la révision du Code pénal, elle a adopté un article ainsi conçu : « Les ministres des cultes qui dans des discours prononcés dans l'exer- » cice de leur ministère ou par des écrits lus auront fait la critique ou » la censure du gouvernement, d'une loi, d'un arrêté royal ou de tout » autre acte de l'autorité publique, seront punis, etc... » Or, l'art. 14 de la Constitution donne au prêtre comme à tout autre citoyen le droit de manifester ses opinions en toute matière. Il est évident que ce droit, il ne le perd pas dans l'exercice de son ministère, car il est protégé alors par le même article, qui garantit la liberté des cultes. Il est bien vrai que la Constitution parle de la répression des délits commis dans l'usage de ces libertés, mais il ne s'agit pas là de délits spéciaux aux prêtres : « le Code » pénal est là, disait M. Van Meenen (1) au Congrès : il réprimera les » actes commis à l'occasion de l'exercice du culte, comme il réprime ceux » qui se sont commis dans toute autre circonstance. » « La répression » d'un fait relatif à un culte, ajoutait M. Lebeau, peut avoir lieu d'après » les lois pénales *ordinaires*. » On feint d'oublier que le ministre du culte est placé par le pacte fondamental dans le droit commun : par cela même qu'aucun privilége ne lui a été accordé, on ne peut non plus s'en arroger aucun contre lui. En vain dit-on qu'en s'occupant d'intérêts

(1) Huyttens, I, 560, 579.

Digitized by Google

terrestres, il cause un préjudice à la religion, car c'est là une question catholique, qu'il appartient à l'autorité ecclésiastique seule de soulever et de résoudre. En vain encore ajoute-t-on qu'il doit se renfermer dans les limites de sa mission, car il n'appartient pas au pouvoir civil de déterminer la nature et l'étendue de cette mission. A quelles conséquences d'ailleurs n'aboutit pas le principe qui a prévalu ! Désormais l'on pourra punir le prêtre qui remplissant un devoir impérieux de sa charge pastorale, aura prémuni les parents contre les doctrines d'un professeur d'Université nommé par l'État, comme aussi celui qui obéissant à ses supérieurs, aura lu en chaire un mandement dont le tort sera de déplaire au gouvernement ! Système déplorable, qui au nom des intérêts de la religion, trouble les rapports de la hiérarchie ecclésiastique, et prescrit au simple prêtre la désobéissance à l'évêque ; qui au nom de la plus libre des Constitutions, défend la critique des actes du gouvernement et en interdit le contrôle.

Est-ce tout ? Pas encore : les catholiques ont des cimetières à eux : c'est de l'intolérance ! Toujours, dans l'antiquité comme dans les temps modernes, sauf en 1793, faut-il le répéter sans cesse ? les lieux de sépulture ont été considérés comme des lieux sacrés ; en tous temps l'Église a sanctifié les cimetières par ses prières et ses bénédictions. Aujourd'hui l'on parle de leur enlever leur destination religieuse, et de faire de l'inhumation un acte purement civil, sauf à permettre à l'Église d'accomplir sur la fosse les cérémonies de son culte. En attendant, on a prétendu à la Chambre, en approuvant la conduite suivie en diverses circonstances par des magistrats communaux, que l'autorité laïque avait le droit de faire enterrer dans les cimetières bénits, tous les individus baptisés dans la religion catholique, sans en excepter ceux qui en avaient répudié les doctrines pendant leur vie, et avaient ainsi cessé d'appartenir à la communion dans laquelle ils étaient nés. Le pouvoir temporel n'a pas à juger le culte du cimetière, ni à examiner si l'Eglise a tort d'agir comme elle le fait, ou si tout au moins elle pourrait sans difficulté renoncer à des traditions qui lui sont chères à elle et aux fidèles. La bénédiction des cimetières est une pratique du culte catholique : aucun obstacle ne peut donc, sous peine d'en violer le libre exercice, être mis à son accomplissement. Sans doute, si elle était incompatible avec les droits des dissidents, on serait fondé à en réclamer la suppression. Mais il n'en est rien : les catholiques ne demandent qu'une chose : c'est que chaque culte ait un lieu de sépulture distinct, et qu'il en soit accordé également à ceux qui n'en pratiquent aucun. N'est-ce pas là concilier la liberté de conscience et l'égalité devant la loi ? n'est-ce pas faire preuve de tolérance que de respecter même au delà de la tombe les convictions que l'on a professées pendant la vie ? Mais l'on n'a pas égard à tout cela lorsqu'il s'agit de blesser les consciences catholiques.

Digitized by Google

On comprend que nous ne puissions ici énumérer tous les fruits de la politique nouvelle, parler des nominations judiciaires, qui trop souvent sont l'œuvre de l'esprit de parti; des petites persécutions dirigées notamment contre les écoles dentellières, et des envahissements de l'État dans maintes questions qui touchent au temporel du culte. Nous ne voulons plus nous occuper de la loi d'abolition des octrois. Nous ne dirons rien des inégalités que consacre l'assiette des nouveaux impôts, inégalités qui établissent en faveur des villes et au détriment des campagnes, pour nous servir des termes de M. Ad. Castiau, « un inique et intolérable privilége, une dîme, une terrible dîme. » Nous l'avons rendue ailleurs évidente pour tous. Nous l'examinerons à un autre point de vue, en rapport avec l'objet de ce travail. On sait qu'elle a créé un fonds communal dont la répartition doit se faire entre toutes les communes par le gouvernement, d'après certaines bases déterminées. Eh bien! nous n'hésitons pas à dire que c'est là un empiétement du pouvoir central sur les prérogatives constitutionnelles de la commune, un oubli de l'un des principes fondamentaux de notre organisation politique, celui de la séparation de l'État, de la province et de la commune. Le droit de gérer ses biens et ses finances, de voter librement l'impôt, est pour la commune, la plus vitale, la plus ancienne de ses libertés, la base de toutes les autres. Aussi la loi communale a-t-elle expressément rangé parmi les attributions du conseil municipal l'établissement, le changement ou la suppression des impôts. Avant elle, la Constitution avait, par son art. 108, « attribué aux conseils communaux tout ce qui est d'intérêt communal », et par son art. 110, décidé « qu'aucune imposition communale ne peut être établie que du consentement du conseil communal. » Ce dernier article ajoute, à la vérité, « qu'à l'égard des impositions » communales (et provinciales), la loi détermine les exceptions dont » l'expérience démontre la nécessité. » Mais ces exceptions, par cela même qu'elles dérogent à l'un des principes les plus vitaux de notre régime constitutionnel, et au maintien duquel à toutes les époques le pays a attaché une importance extrême, ces exceptions, disons-nous, doivent être renfermées dans des bornes étroites; elles doivent être rares et tout à fait accidentelles. Nous comprenons que l'État distribue aux communes des subsides pour la voirie vicinale et l'instruction par exemple, quand la situation de leurs finances ne leur permet pas de s'en affranchir; mais nous ne saurions admettre comme une interprétation légitime de l'art. 110, qu'il puisse former leur budget en leur fournissant d'une manière régulière et permanente les moyens de faire face à leurs dépenses, sans même les consulter sur le nombre et l'étendue de ces dépenses ni sur le mode à l'aide duquel il se procure ces moyens. C'est là faire de l'intervention de l'État la règle et de l'exercice de l'autorité communale l'exception. La première ne saurait être justifiée que lorsqu'une localité est impuissante à pourvoir par elle-

Digitized by Google

même à tous ses besoins ; mais lorsqu'il en est autrement, il n'appartient pas au pouvoir central de percevoir dans une commune et pour elle les ressources qu'elle est parfaitement en état de fournir : c'est une véritable usurpation. Les octrois étaient des impôts communaux, et s'ils étaient odieux, ce n'était pas parce que ceux qui les payaient ne pouvaient en supporter le poids. Ils pouvaient donc être remplacés par d'autres impôts communaux, qu'il n'eût pas été, selon nous, d'une difficulté insurmontable de trouver. On y a bien réussi en Angleterre, où les grandes villes sont parvenues à se passer des octrois, sans être obligées de recourir aux subsides du gouvernement : pourquoi n'en aurait-il pas pu être de même chez nous? On avait proposé d'ailleurs d'abandonner aux communes une partie des contributions directes et de faire entrer les nouveaux impôts dans le trésor de l'État. Nous ne croyons pas que cette combinaison eût présenté les graves inconvénients qu'on a signalés ; mais en eût-il été différemment, nous avons la conviction qu'on serait arrivé, si on l'avait voulu, à en découvrir d'autres qui eussent sauvegardé tous les intérêts en jeu. Jusqu'en 1860 , personne n'avait admis que l'Etat pût être appelé un jour à verser dans la caisse des communes l'équivalent du produit des octrois. Le rapport de la commission nommée en 1847 par le gouvernement, disait avec M. Ch. de Brouckere et tous les économistes, « que les obligations communales devaient se résoudre en recettes communales et en impôts également communaux » ; et en 1852, M. Liedts, au nom du cabinet, qualifiait de « système détestable, celui de vouloir mettre à la place des octrois autre chose que des ressources communales. » On en comprenait tous les dangers. Il est à craindre en effet que beaucoup de communes n'apportent plus à l'avenir dans la gestion de leurs finances le même esprit de prévoyance et de sage économie dont elles ont fait preuve jusqu'ici : l'on est plus soucieux de la bonne administration des fonds que l'on se procure en s'imposant soi-même et de l'emploi desquels on répond vis-à-vis d'administrés à qui on les demande, que de ceux qui constituent une véritable rente que l'on reçoit et qui ne peut venir à faire défaut, dont on n'a pas à rendre compte à ses électeurs, et que l'on n'est pas naturellement porté à ménager, puisqu'il n'en résulterait aucune diminution d'impôts. En présence d'une telle situation, qui ne peut manquer de se produire dans un grand nombre de localités, l'État ne cherchera-t-il pas à surveiller ou à régler leurs dépenses, et à exercer un contrôle sévère sur l'usage des sommes qu'il leur remet, afin d'en empêcher le gaspillage ou le mauvais emploi? Nous le redoutons vivement, parce qu'alors la commune serait soumise à une véritable tutelle qui lui ferait perdre son indépendance et son autonomie. En vain objectera-t-on que la répartition du fonds communal est déterminée par la loi, et que le plus humble village aura la libre et complète disposition de sa part : car il n'en reste pas moins vrai que c'est l'État

Digitized by Google

qui paie et qu'il peut exercer, pour arriver à ses fins, sur les petites communes surtout, une pression morale très-forte en se servant des mille moyens qui sont entre les mains de tout gouvernement.

Telle a été depuis treize ans la conduite du parti doctrinaire en Belgique, telle a été sa politique, conduite et politique qui nous autorisent à dire avec M. Dechamps (1): « La Belgique est sur une pente mauvaise; » le gouvernement représentatif y perd son caractère véritable et sa sin- » cérité; les fortes traditions de 1830, c'est-à-dire le fondement et le ci- » ment de l'édifice belge, s'en vont chaque jour. »

Il semble cependant que les leçons de l'histoire contemporaine auraient dû éclairer le ministère sur les vices du système qu'il a adopté. La plupart des États où il prévaut ont été de notre temps ou sont encore en proie à des convulsions révolutionnaires. La France, le pays de la centralisation par excellence, s'agite depuis soixante-dix ans, sans pouvoir fonder un ordre de choses qui fasse vivre ensemble et s'accorder ces deux besoins également profonds de la société, l'ordre et la liberté. L'Angleterre, au contraire, a traversé, sans même en ressentir le contre-coup, les crises qui ont troublé l'Europe presqu'entière, qui la menacent sans cesse d'éclater de nouveau et qui déjà bouleversent l'Italie. C'est qu'elle jouit d'un régime qui a subi victorieusement l'épreuve des siècles, et dont on peut dire aujourd'hui encore avec Philippe de Commines : « Selon mon advis, en toutes les seigneuries du monde » dont j'ay connaissance, où la chose publique est mieux traictée et où » règne moins de violence sur le peuple, c'est Angleterre. » Grand et imposant enseignement, dont peuples et rois devraient savoir profiter!

Et quelle est l'heure que le parti libéral a choisie pour précipiter le pays dans la voie fatale que nous avons dépeinte? C'est celle où les gouvernements les plus absolus, qui pourtant peuvent persévérer dans leurs erreurs sans entendre protester la voix de l'opinion publique, et qui sont soumis à l'empire d'une bureaucratie puissante dont l'intérêt est de les égarer, c'est celle, disons-nous, où ils voient les périls auxquels ils sont exposés et s'efforcent de les conjurer. L'Autriche se débat en ce moment même contre le passé et renonce à continuer l'exécution du plan de Joseph II. La France elle-même, qui travaille depuis Louis XI et Richelieu à établir l'uniformité administrative et à fortifier les prérogatives de l'Etat, la France respecte la liberté de la charité, et s'est donné une loi sur l'enseignement, que le rapporteur à l'Assemblée nationale, M. Beugnot, caractérisait en ces termes: « Si l'Etat continue d'entretenir des » établissements d'instruction publique, ce sera pour soutenir et non » pour écraser la concurrence, et afin de contribuer, selon ses vues, » à l'amélioration générale de l'enseignement; mais il ne défendra pas

(1) *Une page de l'Histoire des partis.*

Digitized by Google

» les droits de ses propres établissements avec plus de chaleur qu'il ne » défendrait ceux des établissements libres, car il doit aux uns et aux » autres un égal intérêt, puisqu'il a changé sa fonction d'instituteur » unique de la nation en celle de surveillant et de protecteur de qui- » conque entreprend au nom de la loi de distribuer à la jeunesse le » bienfait de l'instruction. » Et la Belgique, elle, cette vieille terre de liberté, se laisse gouverner par des hommes d'Etat assez aveugles pour vouloir enrayer chez elle un mouvement qui, s'il est bien conduit, est appelé à régénérer pacifiquement tous les peuples!

On l'a dit souvent et avec infiniment de raison: la plus grande erreur que puisse commettre un gouvernement, c'est de trop gouverner. La mission, la vraie mission de l'État consiste à maintenir l'ordre, la sécurité et la justice, à garantir la propriété, la liberté individuelle et l'égalité devant la loi, au moyen de la magistrature, de la force publique et de l'administration. Ce sont là les véritables limites de sa compétence, les bornes dans lesquelles doit se renfermer son action. Nous ne nierons pas que les circonstances ne puissent étendre son domaine et multiplier ses fonctions. Mais quand un ordre de choses est entouré de la confiance et des sympathies de tous, que les lois sont respectées, que de fortes habitudes de légalité et de moralité ont pris racine dans les populations, et que les chances de la révolution sont nulles, le pouvoir ne doit pas se méfier de la liberté, qui dispose, pour accomplir ce que M. Guizot appelle les grandes bonnes œuvres publiques, de trésors inépuisables de dévouement, de générosité et de noble ardeur morale.

Lorsque l'État s'occupe de tout et cherche à faire prédominer en tout sa volonté, tout se subordonne petit à petit à lui, et bientôt on a encore des administrés, mais plus de citoyens. Il est donc juste et utile que les traditions, la propriété, l'industrie, le clergé puissent librement exercer leur influence sur la société, que les affaires locales se traitent par des assemblées et des autorités locales, et qu'elles n'attendent ni leur impulsion ni leur solution du pouvoir central. Les gouvernements centralisateurs sont d'ailleurs des gouvernements chers : ils ont à leurs ordres une quantité d'employés, que leur intérêt engage à se montrer zélés, et qui sont les instruments dociles de toutes les tyrannies. Ils favorisent la course aux emplois publics et tous les maux qu'elle entraîne; ils énervent l'activité du pays, ils altèrent le caractère national. Mais comme ils décident de tout, c'est sur leur tête que s'amassent tous les mécontentements: et quand vient à souffler le vent de la révolution, ne pouvant faire tête à l'orage, ils se laissent misérablement renverser, abandonnés même des fonctionnaires sur le dévouement desquels ils comptaient, mais qui, formés à n'avoir d'autres convictions que celles des plus forts, s'empressent de se tourner vers le soleil levant. Oui, nous ne saurions assez le répéter : ces gouvernements tendent au despotisme, et ils engendrent l'anarchie. En Angleterre, on ne l'ignore pas : de là le soin que

Digitized by Google

mettent les vieux partis conservateurs à préserver de toute innovation leurs vieilles institutions, et qui, tout dernièrement encore, faisait échouer à la Chambre des communes, bien que la majorité y fût whig, le projet de réforme électorale de lord John Russell. « Là, dit M. de Montalembert, nul gouvernement n'a encore imaginé de se substituer à l'action » collective ou individuelle des citoyens, de comprimer partout la force » spontanée, la volonté responsable, de vouloir tout subordonner à son » initiative, à sa conviction, à son autorisation, à sa surveillance, à son » intervention, à son intérêt personnel.... L'opinion est d'accord avec » la tradition pour imposer au sujet anglais le droit et le devoir de travailler et de prendre de la peine dans l'intérêt du bien général... Ce » concours de tous à l'œuvre commune n'est pas seulement la base de » la vie politique, c'est la base fondamentale de toute l'organisation » sociale... Il en résulte au premier abord une certaine apparence de » confusion et de désordre. Elle frappe et étonne ceux qui arrivent des » pays où tout est arrangé, casé, étiqueté selon les règles de cette fatigante uniformité et de cette minutieuse sollicitude de l'autorité, qui » évite à l'honnête homme tout dérangement en le déchargeant de toute » responsabilité, mais qui tue l'esprit de dévouement et de sacrifice, et » qui condamne les peuples modernes à une minorité perpétuelle. Ils » ne savent s'émanciper de la tutelle d'un maître que pour se précipiter » dans une orgie anarchique; après quoi, éperdus, étourdis, épuisés » par un effort violent et court, ils deviennent la proie du premier audacieux qui leur offre le joug accoutumé, en attendant que la démagogie revienne et ne retrouve en face d'elle que des hommes déshabitués » de toute action virile et libre, et endormis dans une léthargie chronique. »

Quand donc les doctrinaires consentiront-ils à écouter les avertissements que les événements leur prodiguent? quand ouvriront-ils les yeux à la lumière qui les frappe de toutes parts? Nous ne descendrons certes pas à l'injure de dire et de croire que leur cause est la même que celle des radicaux et que leurs principes peuvent se confondre avec les leurs: tandis que ceux-ci forment un parti démocratique et progressiste, ils constituent, eux, un parti monarchique et conservateur. Mais ils ont en politique tout l'incurable orgueil que les jansénistes avaient en religion: ils ont une confiance présomptueuse dans le mérite et la puissance de la raison seule, ou plutôt de leur raison, comme si la raison était jamais parvenue à imposer un frein aux passions des masses! Nous l'avons déjà dit: le clergé est jaloux de son indépendance; son influence est un obstacle au succès de leurs desseins: il faut le briser, et, pour le briser, ils n'hésitent pas à se servir de l'arme dangereuse de la presse pour affaiblir les idées religieuses et déconsidérer le prêtre: faute im-

(1) *De l'avenir politique de l'Angleterre.*

Digitized by Google

pardonnable, dont les conséquences seront un jour incalculables ! Ils affectent, à la vérité, un grand respect pour la religion, qu'ils distinguent soigneusement de ses ministres. Mais nous le demandons : qu'est-ce qu'une Église sans prêtre, une religion sans enseignement, et comment prétendre faire écouter et aimer une Église que desservent, un enseignement que donnent ceux sur qui l'on répand sans cesse le blâme et le mépris ?

A côté de ses immenses avantages, la liberté, qui oserait le nier ? a aussi ses écueils, écueils nombreux et redoutables, qui ne sauraient trouver de contre-poids que dans les sentiments religieux et moraux des populations. « Beaucoup ont déjà dit que le clergé doit avoir sa part dans » la société, écrivait en 1841 M. Saint-Marc Girardin ; beaucoup ont dit » ou disent que notre société moderne s'est peut-être trop complétement » sécularisée dans ses mœurs et dans ses idées, et que c'est là une de ses » faiblesses, quoiqu'elle ait cru cependant longtemps que c'était une de » ses victoires... Oui, la société demande au clergé de reprendre sa part » d'influence non dans le gouvernement et dans l'administration, mais » dans la direction des mœurs et des caractères ; plus une société est » laïque dans ses institutions, plus elle doit être religieuse dans ses idées » et dans ses mœurs. Un gouvernement qui vit de la discussion, comme » le gouvernement représentatif, ne peut pas sans danger mettre hors » de la discussion les idées religieuses, et ces idées, qui ont nécessaire- » ment leur part dans l'âme humaine, doivent l'avoir aussi dans la so- » ciété, sans quoi la société tombe dans je ne sais quel matérialisme » affairé et étroit. »

Non, il ne suffit pas d'éclairer le peuple, il faut le moraliser ; il ne suffit pas de lui faire connaître ses droits, il faut aussi lui enseigner ses devoirs, et qui les lui enseignera, si ce n'est l'Eglise, la plus grande, selon les belles paroles de M. Guizot, la plus sainte école de respect qu'ait vue le monde ? Qu'on ne nous parle pas de la philosophie : elle ne sera jamais populaire, son crédit sur les masses sera toujours nul. C'est là une vérité que le bon sens élève à la hauteur d'un axiôme. Écoutons Napoléon Ier : « Les lois ne règlent que certaines actions, la religion les em- » brasse toutes ; les lois n'arrêtent que le bras, la religion règle le cœur ; » les lois ne sont relatives qu'au citoyen, la religion s'empare de l'homme. » La morale sans dogmes religieux ne serait qu'une justice sans tribu- » naux. Les savants et les philosophes de tous les siècles ont constam- » ment manifesté le désir louable de n'enseigner que ce qui est bon, ce » qui est raisonnable ; mais se sont-ils accordés entr'eux sur ce qu'ils » réputaient raisonnable et bon ? Depuis les admirables *Offices* de Cicé- » ron, a-t-on fait par les seules forces de la science, quelque découverte » dans la morale ? Depuis les dissertations de Platon, est-on agité par » moins de doutes dans la métaphysique ? L'intérêt des gouvernements » humains est donc de protéger les institutions religieuses, puisque c'est

Digitized by Google

» par elles que la religion intervient dans les affaires de la vie, puisque » c'est par elles que la société entière se trouve placée sous la puis- » sante garantie de l'auteur de la nature. Sait-on bien ce que serait un » peuple de sceptiques ? Le scepticisme isole les hommes autant que la » religion les unit, il ne les rend pas tolérants, mais frondeurs ; il dénoue » tous les fils qui les attachent les uns aux autres, il fortifie l'amour-propre » et le fait dégénérer en un sombre égoïsme ; il substitue des doutes à » des vérités ; il arme les passions et il est impuissant contre les erreurs ; » il inspire des prétentions sans donner des lumières ; il mène par la li- » cence des opinions à celle des vices ; il flétrit les cœurs, il brise les » liens, il dissout la société. (1) »

Ces sages paroles devraient être méditées par tous les gouvernements, aujourd'hui surtout que l'hydre de la révolution menace la société des plus épouvantables bouleversements. L'Église est l'autorité morale dont le siècle a besoin, car les masses sont profondément gangrenées. Les hommes d'Etat de presque tous les pays le reconnaissent : éclairés par l'expérience, ils envisagent l'intervention de la religion dans l'école comme étant la réalisation d'un principe social : « Je suis décidé pour » une éducation religieuse, disait déjà en 1847 sir Robert Peel (2) ; je » crois qu'une éducation purement laïque ne conviendrait nullement à » notre peuple : ce serait une demi-éducation, où la partie la plus impor- » tante serait négligée. » « Prétendre, disait hier M. de Falloux (3), plier » un enfant au joug de la discipline et de l'obéissance, créer en lui un » principe d'énergie qui le fasse résister à ses passions, accepter volon- » tairement la loi du travail et du devoir, contracter les habitudes de l'ordre » et de la régularité et ne pas demander cette force à la religion, c'est tenter » une œuvre impossible... Mais pour que la religion communique à l'édu- » cation sa puissance, il faut que tout y concoure à la fois, et l'enseigne- » ment et le maître. C'est le but que nous avons tâché d'atteindre, autant » qu'on peut le faire par des mesures législatives, en confiant au curé ou » au pasteur la surveillance morale de l'enseignement. » « Il faut, dit au- » jourd'hui M. Guizot, que l'éducation populaire soit donnée et reçue au » sein d'une atmosphère religieuse, que les impressions et les habitudes » religieuses y pénètrent de toutes parts. La religion n'est pas une étude » ou un exercice auquel on assigne son lieu et son heure ; c'est un fait, » une loi qui doit se faire sentir constamment et partout et qui n'exerce » qu'à ce prix toute sa salutaire action... Si le prêtre se méfie ou s'isole » de l'instituteur, si l'instituteur se regarde comme le rival indépendant, » non comme l'auxiliaire fidèle du prêtre, la valeur morale de l'école » est perdue, et elle est près de devenir un danger. »

(1) *Rapport au Corps législatif*, 5 avril 1802.
(2) GUIZOT, *sir Robert Peel*, p. 290.
(3) Exposé des motifs de la loi sur l'enseignement de 1850.

Digitized by Google

En présence des graves circonstances sociales et politiques où se trouve l'Europe, nous faisons un appel à la conciliation. Nous demandons aux libéraux, au nom du salut de nos institutions et peut-être de notre nationalité, d'abjurer leurs défiances et leurs rancunes, de songer à 1830, à l'Union, au Congrès national. M. Guizot a reconnu que sous la restauration, « le parti doctrinaire avait accepté trop facilement les » déchirements du parti monarchique et s'inquiétait trop peu des retours » possibles du parti révolutionnaire; qu'il ne mesurait pas toute l'éten- » due de l'un et de l'autre danger (1). » Il le comprend maintenant. Il comprend également la faute capitale qu'a commise le gouvernement de Juillet, en méconnaissant la puissance de l'élément catholique et en le combattant. Aussi, dès 1850, parlant de la réconciliation qui venait d'être scellée entre les catholiques et toutes les fractions de l'ancien parti libéral sur le terrain de la liberté d'enseignement, M. Thiers disait : « En » présence des dangers qui menacent la société, j'ai tendu la main à ceux » que j'avais combattus. Ma main est dans la leur; elle y restera, j'es- » père, pour la défense commune de cette société qui peut être indif- » férente à quelques-uns, mais qui me touche profondément (2). » Pour agir de même, les doctrinaires de Belgique attendront-ils donc que les maux qui ont causé tant de ravages en France, fondent sur notre pays?

Encore un mot, et nous terminons : ce sera la conclusion de tout ce travail. Il y a trente ans, la politique du roi Guillaume a enfanté notre indépendance nationale. Aujourd'hui cette même politique ne peut plus amener que le triomphe de la révolution, de la hideuse et sanglante révolution.

Un avocat.

(1) *Mémoires*, III, 69.
(2) *Mémoires*, I, 217.

Digitized by Google

LETTRE

A M. LE COMTE DE CAVOUR,

PRÉSIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES, etc.,

A TURIN.

Monsieur le comte,

Je lis dans le compte-rendu de la séance du Parlement de Turin, du 12 octobre, ces paroles prononcées par vous :

« Je crois que la solution de la question romaine doit être amenée » par la conviction qui se répandra de plus en plus dans la société » moderne, et même dans la grande société catholique, que la liberté » est hautement favorable au développement du véritable sentiment » religieux.

» Ma conviction est que cette vérité triomphera bientôt. Nous l'avons » déjà vue reconnue par les défenseurs les plus passionnés des idées » catholiques ; nous avons vu un illustre écrivain, *dans un moment* » *lucide*, démontrer à l'Europe, dans un livre qui a fait grand bruit, » que la liberté avait été très-utile pour relever l'esprit religieux. »

On m'assure que c'est à moi que vous avez entendu faire allusion. Si vos paroles ne renfermaient qu'un éloge, je ne me permettrais pas de les prendre pour moi. Mais elles contiennent aussi une injure ; ma modestie peut donc s'en accommoder.

Vous m'interpellez devant le public, vous me donnez le droit de vous répondre devant lui.

J'éprouve à le faire une répugnance que j'ai peine à surmonter. Le sang français a été versé par vos ordres ; l'honneur catholique a été insulté par vos lieutenants ; le foyer séculaire, le dernier abri du Père commun des fidèles, est menacé par vos paroles. Il n'est pas un de vos actes qui ne me blesse et ne me révolte. Voici maintenant que vous portez un nouveau coup à tout ce que j'aime, en enveloppant vos desseins pervers sous le voile d'un accord mensonger entre la religion et la liberté ; et, à l'appui de vos dires, vous invoquez mon témoignage !

Digitized by Google

Je me dois de protester que sur aucun point, monsieur le comte, je ne suis avec vous.

Grâce à Dieu, votre politique n'est pas la mienne.

Vous êtes pour les grands États centralisés ; je suis pour les petits États indépendants.

Vous méprisez les traditions locales en Italie ; je les aime partout.

Vous êtes pour l'Italie unitaire ; je suis pour l'Italie confédérée.

Vous violez les traités et le droit des gens ; je les respecte, parce qu'ils sont entre les États ce que sont entre les hommes les contrats et la probité.

Vous sacrifiez à votre but les engagements, les promesses, les serments. Je vous réponds avec le généreux Manin : « Des moyens que le sens moral réprouve, lors même que matériellement ils seraient utiles, tuent moralement. Aucune victoire ne mérite d'être mise en balance avec le mépris de soi-même (1). »

Vous détruisez le pouvoir temporel du Souverain-Pontife ; je le défends avec toute l'énergie de ma raison et de ma tendresse.

Vous réprouvez la politique qui a fait l'expédition de la France à Rome en 1849, et je me fais gloire de l'avoir soutenue. Malgré les cruels et inexcusables démentis qu'elle a reçus depuis, je lui rends grâce encore, car c'est la dernière et vacillante conséquence de cette expédition qui, aujourd'hui même, contraint la France et le Piémont à se rencontrer face à face devant le Capitole.

Vous donnez aux *héros* de Garibaldi les éloges que je réserve aux *mercenaires* de l'immortel Pimodan.

Vous êtes avec Cialdini ; je suis avec Lamoricière. Vous êtes avec le père Gavazzi ; je suis avec les évêques d'Orléans, de Poitiers, de Tours, de Nantes, avec toutes ces voix catholiques qui, dans les deux Mondes, ont protesté et protesteront contre vous.

Je suis surtout avec Pie IX, qui fut le premier ami de l'indépendance italienne, jusqu'au jour où cette grande cause passa aux mains de l'ingratitude, de la violence et de l'imposture.

De notre côté, j'ose le dire, est la conscience. De votre côté, je le crois, est le succès. Le Piémont ose tout, la France permet tout, l'Italie accepte tout, l'Europe subit tout. Votre succès, je le répète, me paraît certain.

Deux obstacles cependant se dressent encore devant vous : Rome e Venise ; à Rome la France, à Venise l'Allemagne. Ce sont bien là des étrangers ; mais ils sont forts. A Naples, les Italiens ne vous ont point arrêté ; à Castelfidardo, vous étiez dix contre un ; vous aviez sans doute à vaincre des droits, des traités, des engagements, l'honneur, la justice, la faiblesse ; mais ce sont choses abstraites, et qui ne résistent pas à la mitraille. A Rome, il y a des bataillons français ; à Venise et à Vérône,

(1) *Documents*, etc., publiés par M. Planat de la Faye, t. II, p. 120.

Digitized by Google

des canons rayés. Devant le droit vous avez passé outre ; vous hésitez devant la force.

Cette force, je le reconnais, ne couvre pas des causes égales.

A Venise, vous soutenez une cause juste. Venise a été odieusement trahie par nous en 1797, tristement livrée par vous en 1849, injustement abandonnée par vous et par nous en 1859. Sa délivrance est juste.

A Rome, vous soutenez une cause injuste à tous les points de vue, et même, vous le savez bien, au point de vue italien. Nous, Français, nous, catholiques du monde entier, nous faisons un grand sacrifice à l'indépendance du pouvoir pontifical, en acceptant que, placé en Italie, il soit habituellement servi par des mains italiennes. Mais vous, Italiens, on vous l'a dit cent fois, que sera votre patrie sans la Papauté ? quelle figure feront vos petites majestés piémontaises dans le centre de la catholicité, devenu l'hôtel des bureaux de vos ministères? Vous imaginez-vous que l'humanité continue son pèlerinage au pied du trône de vos souverains ? Vous avez la gloire incomparable de posséder la capitale de deux cent millions d'âmes, et toute votre ambition est de la réduire à être le chef-lieu du dernier venu des royaumes de la terre !

Vous prétendez conquérir Venise en persuadant l'Autriche et l'Europe. Nous verrons bien. Je vous souhaite sincèrement ce succès. C'est ainsi, c'est par la persuasion, par l'exemple de sa prospérité à l'abri d'institutions libres, que le Piémont, depuis 1847, aurait dû, aurait pu assurer le triomphe et l'honneur de sa politique. Et c'est là ce qui fait que de tous les coupables entre qui se partagera la responsabilité du mal qui se commet en Italie, vous êtes peut-être le plus grand. Car vous aviez tout ce qu'il fallait pour mener à bien une œuvre admirable, avec la sympathie des honnêtes gens dans le monde entier. Ni le patriotisme, ni l'éloquence, ni l'audace, ni la persévérance, ni l'habileté, ne vous ont fait défaut ; il ne vous a manqué qu'une seule chose, la conscience et le respect de la conscience d'autrui.

Vous prétendez maintenant résoudre la question romaine en prouvant au monde les bienfaits de l'alliance entre la liberté et la religion. Que voulez-vous dire ?

Je sers cette noble alliance depuis trente ans : j'en crois le triomphe indispensable au salut de la société, et c'est pour cela même que je vous combats, car nulle politique n'a jamais rendu ce triomphe plus difficile que la vôtre. Vos paroles, que j'accepte, sont absolument démenties par vos actes, que je réprouve.

Je demeure plus que jamais fidèle à la conviction que vous avez signalée dans mes écrits. Toutes les libertés civiles et politiques, qui constituent le régime normal d'une société civilisée, bien loin de nuire à l'Église, aident à ses progrès et à sa gloire. Elle y trouve des rivalités, mais des droits ; des luttes, mais des armes, et celles qui lui conviennent par excellence, la parole, l'association, la charité. Mais la liberté

Digitized by Google

ne convient à l'Église que sous une première condition, c'est qu'elle jouisse elle-même de la liberté. Je parle ici en mon nom, sans mission, sans autorité, appuyé seulement sur une expérience déjà longue et singulièrement éclairée par l'état de la France depuis dix ans. Mais je dis sans hésiter : « l'Église libre au sein d'un État libre, voilà pour moi l'idéal. »

J'ajoute que, dans la société moderne, l'Église ne peut être libre que là où tout le monde l'est. A mes yeux, c'est un grand bien et un grand progrès. Dans tout les cas, c'est un fait.

Que l'on ne reproche pas à l'Église de ne pas accepter toutes les libertés que les États se donnent. En tous pays, elle les accepte, et qui plus est, elle s'en sert, en Angleterre comme aux États-Unis, en Prusse comme en Hollande, partout en un mot lorsqu'on ne lui met pas un bâillon ou des entraves spécialement inventées pour elle.

L'accord serait complet si, à leur tour, les États acceptaient toutes les libertés dont l'Église a besoin, au lieu de les marchander par des lois surannées, comme en France, de les confisquer par d'odieuses vexations, comme en Russie, ou de les fouler aux pieds par de brutales iniquités, comme en Italie.

Or, l'indépendance de l'Église repose, avant toutes choses, sur la liberté absolue de son chef, docteur et gardien de la foi, et cette liberté a, depuis dix siècles, pour bouclier, une souveraineté temporelle constituée en dehors de tous les États. Elle repose, en outre, dans l'intérieur de chaque État, sur la liberté d'*association*, la liberté d'*enseignement*, la liberté de la *charité*, droits qu'aucun homme sensé ne prétend réserver à l'Église seule, mais qui ne sont pas des droits s'ils sont gênés par des obstacles *préventifs*, au lieu d'être simplement soumis à la répression dans les cas définis par des lois, et jugés par des tribunaux indépendants avec publicité, avec appel.

Voilà les garanties et les conditions de la liberté de l'Église. Or, vous les violez toutes à la fois : la première en supprimant le pouvoir temporel du Pape ; la seconde en dispersant les communautés ; la troisième en violentant les évêques ; la quatrième en confisquant leur patrimoine.

Comment voulez-vous donc que la religion soit d'accord avec une liberté qui commence par supprimer la sienne ?

Êtes-vous prêt à rendre au Souverain-Pontife sa souveraineté temporelle, une souveraineté qui lui assure assez de puissance et assez de ressources pour qu'affranchi de toute pression et de toute obligation, il n'ait à tendre les mains que vers Dieu ?

Êtes-vous prêt à accepter l'entière liberté de l'Église dans vos États agrandis ?

Êtes-vous prêt, dans les six mois que vous voulez bien nous accorder, à demander aux souverains de l'Europe de garantir cette liberté dans leurs États, en France, en Russie, en Prusse, en Autriche, en Angleterre ?

Digitized by Google

Alors, vous pourrez parler de réconcilier la religion avec la liberté.

Mais, au lieu de cela, depuis dix ans, vous avez violé, sans autre prétexte que le droit du plus fort, tous les traités, tous les engagements solennellement contractés entre le Piémont et le Saint-Siége. De plus, vous avez dénoncé le Souverain-Pontife au Congrès de Paris, vous avez calomnié ses intentions, vous avez travesti ses actes, vous avez exilé ses évêques, vous avez bravé ses sentences, vous avez violé ses frontières, vous avez envahi ses États, vous avez emprisonné ses défenseurs, vous avez insulté, écrasé, bombardé ses soldats; vous donnez à Garibaldi rendez-vous dans six mois sur le tombeau des apôtres! Puis vous dites aux catholiques : « Je suis la liberté, et je vous tends la main. »

Non, non, vous n'êtes pas la liberté, vous n'êtes que la violence! Ne nous condamnez pas à ajouter que vous êtes le mensonge! Nous sommes vos victimes, soit : mais nous ne serons pas vos dupes. Vous pouvez annexer au Piémont des royaumes et des empires, mais je vous défie bien de rallier à vos actes une seule conscience honnête. L'accord bienheureux et nécessaire de la religion et de la liberté aura son heure; mais, si elle est, hélas! pour longtemps retardée, ce sera votre faute et votre éternel déshonneur!

CH. DE MONTALEMBERT.

La Roche en Breny, 22 octobre 1860.

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE (1).

Au cri de la force brutale qui depuis Brennus a retenti si souvent à travers les siècles : « Malheur aux vaincus ! », opposons le cri des âmes généreuses, le cri du Christianisme qui a triomphé par ses défaites, et répétons avec Mgr l'évêque de Poitiers : Honneur aux vaincus des grandes causes ! Honneur à ceux qui ne calculent ni le nombre des ennemis du bon droit, ni les difficultés de l'entreprise, ni les obstacles, ni les périls, et qui, prêts à tomber victimes volontaires de leur généreux dévouement, répondent toujours à l'appel du devoir ! La voix du Pontife romain prononçant un arrêt qui sera enregistré et confirmé par l'histoire, ne l'a-t-elle pas dit d'une manière solennelle, quand elle a fait retentir ces belles paroles après la bataille de Castelfidardo : « Qui donc aujourd'hui, devant Dieu, devant l'histoire et devant l'honneur, n'aimerait mieux s'appeler Lamoricière que Victor-Emmanuel ? (2) »

Je veux tâcher d'esquisser rapidement la vie du vaillant capitaine, donnons-lui son véritable nom, du héros chrétien qui vient d'ajouter au livre de ses faits et gestes cette glorieuse page qui, j'en ai la confiance, ne sera pas la dernière. La calomnie, cette hideuse vipère qui siffle au bas de tous les grands monuments, est venue jeter son venin sur l'illustre chef de l'armée pontificale. C'est par des faits que je lui répondrai. Je ne louerai pas le général Lamoricière, il n'a pas besoin de louanges ; je ferai mieux : passez-moi cette expression, je la raconterai.

C'est en Bretagne qu'il naquit, et il naquit d'un sang catholique et militaire, dans une famille et dans un pays habitués à ne pas

(1) Cet article, écrit pour *La Belgique*, ne peut être reproduit sans autorisation de l'auteur.

(2) Ces paroles terminent l'écrit intitulé *la Bataille de Castelfidardo*, publié par M. Augustin Cochin, dans le *Correspondant*. (25 septembre 1860.)

Digitized by Google

séparer cette liberté qui fait partie de la dignité humaine, du dévouement à la vieille monarchie. Nouvellement sorti de l'École Polytechnique et âgé de 22 ans, sa première campagne vit la victoire de la royauté française qui se hâtait d'inscrire sur son testament la conquête d'Alger avant de voir son vieux drapeau renversé par la révolution de 1830. Ce jeune officier alors inconnu, qui foulait pour la première fois le sol d'Afrique, n'avait pas mesuré du regard la moisson de gloire qui l'attendait sur ces rivages, où il avait abordé avec l'armée française conduite par le maréchal de Bourmont. Il était de ceux qui regrettèrent sincèrement la chute du gouvernement royal, tombé le lendemain d'une victoire, et il fut au moment de briser son épée. Il la garda enfin, avec la ferme résolution de demeurer loin des troubles civils sur cette terre d'Afrique où il avait vu pour la première fois le feu, et où il était sûr de servir la France en versant son sang pour l'affermissement et l'agrandissement de sa puissance.

Dès cette première page de sa vie, nous trouvons Lamoricière tel que nous l'avons vu plus tard, tel que nous le verrons toujours : cette âme héroïque ne résiste pas aux saintes séductions du malheur. Le maréchal de Bourmont, la veille au faîte des prospérités humaines, se trouve précipité par la révolution de Juillet dans l'adversité : il lui faut quitter en fugitif l'armée qu'il vient de conduire à la victoire, le rivage qu'il vient de conquérir pour la France. L'amiral Duperré lui a refusé un bâtiment pour quitter l'Afrique, et le vainqueur d'Alger est obligé de se rendre sur le rivage avec les fils qui lui restent et deux ou trois officiers, pour chercher un navire marchand qui consente à le recevoir. Parmi ces officiers demeurés fidèles à l'infortune de leur général, j'aperçois le jeune Lamoricière. Il était là, le 3 septembre 1830, lorsqu'à la tombée du jour, le maréchal de Bourmont s'embarqua sur l'*Amatissimo*, brick autrichien qu'il nolisa à ses frais, et il assista ainsi à cette scène de suprêmes adieux que le capitaine Gagrizza, commandant du brick, a ainsi racontée : « Le maréchal et ses deux fils avaient un bagage si peu considérable que deux de mes marins suffirent à le porter. Un de ses fils avait sous le bras un petit coffret ; je lui offris de m'en charger ; il refusa mon offre, ce qui me fit soupçonner qu'il contenait quelqu'objet de grand prix. Voyant cependant, quelques jours après, que ce coffret n'était pas renfermé, j'en fis l'observation au maréchal, qui me répondit en me montrant le contenu : « *Ce que renferme ce coffret, quoique bien précieux pour moi, ne tentera la cu-*

Digitized by Google

pidité de personne. Voilà le seul trésor que j'emporte d'Alger : c'est le cœur du fils que j'ai perdu. »

Ainsi parlait le maréchal de Bourmont, sans prévoir qu'à ce jeune officier qui le saluait du rivage, il léguait l'honneur de terminer la conquête de l'Algérie par la prise du plus redoutable représentant de la nationalité arabe, et en prévoyant encore bien moins qu'il lui léguait l'exil et le malheur.

Ce n'est pas ici le lieu de tracer en détail les campagnes de Lamoricière en Afrique. Il faudrait, pour ainsi dire, raconter la conquête de l'Algérie page à page, car il conquit tous ses grades sur le champ de bataille. Je détacherai seulement du tableau général quelques points de repère qui nous serviront à caractériser cette vie militaire.

Lamoricière fut d'abord le véritable organisateur du corps des zouaves destiné à conquérir une si éclatante renommée. L'idée de la formation de ce corps était ancienne, car elle remontait au maréchal de Bourmont. Les zouaves ou plutôt les Zouaouas étaient originairement des Kabyles indépendants de la province de Constantine qui vendaient leurs services aux puissances barbaresques. On eut l'idée d'amalgamer des Européens avec les indigènes, et après la révolution de 1830, les volontaires de la Charte, presque tous enfants de Paris, y entrèrent. Bientôt la proportion des indigènes diminua dans ce corps d'élite, et avec les années, les zouaves ne gardèrent de leur orgine que le nom, l'uniforme indigène et l'esprit primitif de leur formation, qui y attira les courages ardents, les caractères aventureux, qui font souvent les grandes fortunes de guerre. Le capitaine Lamoricière, qui les commanda un des premiers, leur imprima plus que tout autre les allures de son esprit et de son caractère, l'activité que rien ne lasse, l'audace que rien n'arrête, une certaine indépendance d'humeur qui exige de la part de ceux qui commandent une fermeté inébranlable sur les points essentiels, tempérée par une indulgence calculée sur les points secondaires. Avec une pareille troupe bien menée, on devait faire et l'on fit des prodiges, et le capitaine Lamoricière fut le premier qui montra tout le parti qu'on pouvait en tirer.

Sa carrière militaire avait marché rapidement au milieu des combats continuels dont l'Algérie avait été le théâtre. En 1837, il n'a pas encore trente ans, et je le retrouve lieutenant-colonel au second siége de Constantine. C'est lui que le général Rulhières a chargé de défendre le mamelon situé en avant et à droite de notre

Digitized by Google

camp, établi sur la rive gauche de la Seybouse et qui doit être la base d'opération de notre armée. Il se maintient dans cette position avec une grande énergie contre les vives attaques d'Ahmed-Bey, qui conduit en personne un corps de sept ou huit mille hommes, infanterie et cavalerie. Ce n'est pas la seule gloire que Lamoricière recueillera dans ce siége où sa jeune renommée commence à sortir du rang. A sept heures du matin, le signal de l'assaut est donné. On entend alors une voix stridente et déjà bien connue des zouaves qui forment la première colonne d'attaque avec quarante sapeurs du génie et deux compagnies d'élite du 2e léger, jeter ces mots: « Mes zouaves, à moi! Debout! au trot! marche! » Cette voix, vous l'avez reconnue, c'est celle de Lamoricière. En quelques moments, la brèche est escaladée au milieu d'une vive fusillade qui consume les remparts. La peinture a retracé la scène principale de ce terrible assaut, fécond en épisodes à la fois douloureux et héroïques: Horace Vernet a montré l'intrépide Lamoricière au sommet de la brèche, au moment de l'explosion qui fit de si grands ravages dans nos rangs. La première section de la seconde colonne d'attaque arrivait sur la brèche, sous les ordres du chef de bataillon Bedeau, lorsque le lieutenant-colonel Lamoricière, qui, après avoir enlevé la brèche, avait enfin trouvé une issue conduisant à une porte intérieure où s'engagea un violent combat, sentit un mouvement d'oscillation qui ébranla le terrain : c'était une caisse contenant les réserves de poudre des indigènes, qui, prenant feu, causa une première explosion, en amena presque immédiatement une seconde, le gaz enflammé ayant communiqué le feu aux sacs à poudre portés par les sapeurs du génie et bientôt aux cartouchières mêmes des soldats. La presque totalité des hommes du lieutenant-colonel Lamoricière furent atteints; il resta lui-même renversé sous les débris fumants des murailles, et ses camarades portèrent un instant le deuil de cette jeune gloire. Mais Dieu, qui le réservait à de grandes destinées, le conserva à la France, et, nous pouvons le dire aujourd'hui, à son Église, dont il devait être le généreux défenseur.

A partir du second siége de Constantine, Lamoricière marche à pas de géant. Le traité de la Tafna, qui avait fait la grandeur d'Abd-el-Kader, est déchiré en 1840, et l'on voit commencer cette longue guerre de huit ans qui devait terminer la conquête de l'Algérie. Colonel à trente-deux ans, Lamoricière, déjà signalé par ses faits d'armes à Mascara, Tlemcen et Médéa, conduit la seconde

Digitized by Google

colonne à l'attaque du col de la Teniah; deux bataillons de ses zouaves sont avec lui, on y a joint le bataillon des tirailleurs et un bataillon du 15e léger. « A trois heures, dit le maréchal Valée dans son rapport, nous arrivâmes à une arête boisée qui prenait naissance à droite du piton et par laquelle je prescrivis de faire gravir la deuxième colonne. Le colonel Lamoricière s'élança vigoureusement, à la tête des zouaves, que toute la colonne suivit. Ils montèrent péniblement sur une pente d'un accès presque impraticable. Une première redoute fut débordée et occupée rapidement, une autre enlevée par le premier bataillon des zouaves, et la deuxième colonne se trouva séparée par une gorge à pentes abruptes, d'un troisième retranchement d'où l'ennemi dirigea contre elle un feu de deux rangs à demi-portée de fusil. Nous eûmes un moment d'anxiété pénible, mais bientôt nous entendîmes la marche du 2e léger, qui débouchait sur les derrières de l'ennemi. Les zouaves arrivaient alors au pied des retranchements; par un élan d'enthousiasme, ils s'y précipitèrent, et quelques moments après les deux colonnes faisaient leur jonction. »

Le plus difficile n'était pas de vaincre Abd-el-Kader, c'était de l'atteindre. Nous étions plus forts que lui, mais il était plus léger que nous; il passait où nous ne passions pas. Trois vaillants capitaines qui ont grandi à côté du maréchal Bugeaud et qui deviennent ses frères de gloire, comme ils étaient destinés à connaître la fraternité de l'adversité et de l'exil, Lamoricière, Bedeau et Changarnier le poursuivent dans tous les sens, le battent et le chassent devant eux; mais ce Jugurtha des temps modernes, souvent vaincu, jamais découragé, reparaît souvent et semble éterniser son audacieuse gageure contre la puissance de la France.

Le maréchal Bugeaud fait le premier pas dans le système qui doit enfin mettre un terme à cette longue guerre. Il importe de développer en Algérie le système inauguré en Catalogne par le maréchal de Gouvion Saint-Cyr. Il renonce à l'artillerie ordinaire, il fait tout porter à dos de mulets, l'artillerie des montagnes, les vivres et les munitions. Ce n'est pas assez encore, car les Arabes ne portent pas avec eux de vivres. Lamoricière va se charger de compléter le système du maréchal Bugeaud. A ceux qui lui demandent comment vivront ses troupes, s'il n'emporte pas de vivres, il répond avec sa vivacité ordinaire : « Les Arabes le font bien, nous ferons comme eux. » Or, les Arabes pouvaient se dispenser d'emporter des vivres, parce qu'il trouvaient des grains dans leurs silos, gre-

Digitized by Google

niers souterrains dont ils connaissaient l'emplacement. Il fallait découvrir les silos des Arabes; Lamoricière répondit: nous les découvrirons. Il tint parole; on le vit partir avec une colonne qui n'avait que pour quatre jours de vivres, et tenir la campagne pendant vingt-deux jours. Pour opérer la découverte des silos, on formait, sur un espace d'une ou deux lieues, une chaîne de soldats qui s'avançaient en fouillant la terre avec des baguettes de fusils et des pointes de sabres, jusqu'à ce qu'on eut rencontré la pierre qui, placée jusqu'à la fleur du sol, recouvre l'entrée des silos. Alors chacun se mettant à l'œuvre avec les moulins à bras que Lamoricière avait prescrits dans le fourniment, réduisait le grain en farine, et la galette était bientôt pétrie. La razzia, quand l'occasion d'en faire une se présentait, fournissait la viande. On n'eut plus besoin d'approvisionnement. On vivait moins bien sans doute, mais on marchait plus vite et l'on battait les Arabes; or, Tacite n'a-t-il pas écrit ces paroles demeurées vraies depuis tant de siècles : « Tout ce qui manque aux soldats, ils le trouvent dans la victoire. »

Alors commence cette poursuite obstinée dans laquelle le général Lamoricière — chaque nouvelle campagne lui apportait un grade — joue le premier rôle sous le maréchal Bugeaud. Abd-el-Kader, chassé de tous ses refuges, est obligé de se réfugier vers les terres du Maroc. Il réussit à lancer contre nous l'armée marocaine, et la bataille d'Isly vient ajouter une nouvelle couronne à nos drapeaux, la bataille d'Isly dans laquelle le général Lamoricière, nommé le premier dans le rapport du maréchal Bugeaud, écrit à la date du 7 août 1844, se distingua d'une manière toute particulière.

Le maréchal Bugeaud, regardant sa tâche comme finie, se retire, et en 1847, le duc d'Aumale vient prendre le commandement de la colonne. Il amène avec lui le général Changarnier qui a conquis tous ses grades en Afrique et qui doit commander dans la province d'Alger ; il trouve le général Lamoricière commandant de la province d'Oran, et le général Bedeau commandant de la province de Constantine. Les *trois Africains*, comme se plaît à les nommer l'armée, qui reconnaît et salue en eux ses gloires les plus pures, doivent commander sous le duc d'Aumale.

Nous touchons au dénouement de la guerre d'Afrique ; mais avant de raconter ce dénouement, je veux vous rappeler les belles paroles écrites par le général Lamoricière dans un rapport, après la victoire remportée sur les tribus des Trara qui, malgré leurs

Digitized by Google

serments récents, s'étaient soulevées sur leurs montagnes à l'appel d'Abd-el-Kader. Le général Lamoricière, après les avoir battues, les avait acculées à la mer : « J'arrêtai nos colonnes, écrit-il, au moment où elles allaient accomplir notre vengeance, parce que dans la disposition d'esprit où étaient les soldats, cette vengeance aurait été peut-être trop sévère. » Vous le voyez, si ce brillant génie militaire s'était développé, ce noble cœur ne s'était pas refroidi.

C'était à lui qu'était réservée la gloire de mettre la main sur Abd-el-Kader ; cette noble prise lui appartenait le 21 décembre 1847. L'émir traqué par les Marocains traversa la plaine de Trifa jusqu'au Kis, et se dirigea sur le Col de Kerbous, la seule issue qui pût le conduire au Sahara ; mais il fut reçu à coups de fusils : le général Lamoricière avait fait occuper le passage par les spahis et se tenait à peu de distance avec ses troupes. Abd-el-Kader comprit que tout était fini et qu'il ne lui restait plus qu'à se rendre. Le lendemain il entrait sous la tente du général Lamoricière, qui le recevait avec le respect dû à la gloire et au malheur.

La prise d'Abd-el-Kader terminait et couronnait la conquête de l'Algérie. La guerre est finie, il semble qu'il ne reste plus qu'à organiser notre colonie, lorsque la révolution de février 1848 éclata le lendemain de la prise d'Abd-el-Kader, comme la révolution de juillet 1830 avait éclaté le lendemain de la prise d'Alger. Il semble que l'Algérie porte malheur à ses vainqueurs. A cette époque, le général Lamoricière était en France. Au moment où les champs de bataille de l'Algérie se fermaient, il était venu chercher à la tribune parlementaire de nouvelles luttes et y défendre les idées qu'il croyait le plus utiles à cette Afrique française qu'il connaissait si bien. Quelques-uns s'étonnèrent de cette nouvelle ambition et demandèrent si la vie des camps était une suffisante initiation à la politique et à l'éloquence. Ceux qui faisaient cette question n'avaient pas assez réfléchi que les guerres d'Afrique n'étaient pas des guerres ordinaires. Pour mener la conquête de l'Algérie à fin, il avait fallu que nos généraux fussent tout à la fois militaires, administrateurs, politiques, diplomates, financiers, justiciers et par-dessus tout organisateurs ; qu'ils sussent discuter les intérêts, ménager les passions, en mêlant l'habileté et la prudence à la force. L'Algérie avait été pour eux une véritable école préparatoire à la vie politique et parlementaire, et les plus éminents parmi ceux qui y entrèrent se placèrent tout d'abord au premier rang.

Quand la révolution de Février éclata, elle surprit le général

Digitized by Google

Lamoricière assis à côté d'Alexis de Tocqueville de regrettable mémoire, de Gustave de Beaumont, le compagnon de ses recherches, et d'un homme d'un esprit élevé et d'un cœur sincèrement dévoué aux intérêts catholiques : j'ai nommé de Corcelles, avec lequel il avait noué sur les champs de bataille de l'Afrique une amitié qui ne s'est pas démentie depuis.

Lamoricière n'était ni un révolutionnaire, ni, comme on disait alors, un républicain de la veille; c'était un esprit libéral. Il n'avait pas désiré la révolution, il n'avait pas travaillé à l'établissement de la république. Quand il la vit établie, avec cette rapidité de coup-d'œil dont il était doué en politique comme sur le champ de bataille, il vit que la chute du gouvernement de Juillet était irrémédiable et que la république était pour le moment la seule chose possible.

Aussitôt sa résolution fut prise : il l'accepta. Il l'accepta à une condition : c'est que la république accepterait et respecterait l'armée nécessaire à la grandeur et à l'indépendance de la France, et que les vainqueurs du jour, dans leur aveugle entraînement, voulaient briser. A cette condition, Lamoricière se donna franchement à la république, et tout le monde lui doit la justice de reconnaître que ce ne fut pas lui qui manqua à la république, ce fut au contraire la république qui lui manqua.

Je sais qu'il est de bon ton aujourd'hui de se moquer des républicains et de la république. Qui donc a jamais été républicain? Tout le monde à peu près, surtout ceux qui parlent si dédaigneusement aujourd'hui de ce qu'ils adoraient alors. Et je ne m'étonne pas, s'il faut le dire, de ce républicanisme général. Un esprit bien avisé et bien perspicace, M. Thiers, disait : « La république est ce qui nous divise le moins; » et M. Thiers avait raison. Quand on n'est pas d'accord sur la royauté, il faut prolonger l'interrègne. La république, c'était le droit pour chacun de défendre les droits et les intérêts du pays, de marcher tête levée, d'avoir sa part d'influence dans la conduite des affaires de la France, d'avoir le pied sur les degrés qui conduisaient à la tribune et de ne répondre que devant la justice du pays des opinions qu'il exprimait dans la presse. J'ajouterai que sous cette république on faisait de grandes choses. Une armée française ne restait pas l'arme au bras pendant que la révolution italienne détrônait le Pape. Elle allait au contraire, sous la conduite du noble duc de Reggio, chasser Garibaldi et ses bandes cosmopolites de la ville éternelle et elle ramenait

Digitized by Google

Pie IX en triomphe dans ses États affranchis de la révolution. Sous la république, on savait aussi résister à l'anarchie, et quand le socialisme se leva dans les terribles journées de juin 1848, il trouva de nobles poitrines qui se placèrent entre lui et la société.

Nous arrivons ici à une des journées les plus mémorables de la vie de Lamoricière. On se souvient de l'effet déplorable que les journées de Février avaient produit sur le moral de l'armée. On avait traité de crimes de lèse-nation l'obéissance au chef, la défense du pouvoir, la fidélité au drapeau; on avait loué comme une vertu la défection, l'indiscipline, la désertion. L'armée était dans un de ces moments critiques où il est plus difficile de connaître son devoir que de l'accomplir. C'est avec peine que de Lamoricière avait fait entrer à Paris un petit nombre de soldats. Encore sous le coup de l'ébranlement moral causé par la catastrophe de février, ce petit nombre de soldats indécis, la garde mobile qui sortie de l'émeute lui appartenait autant au moins qu'à l'ordre, enfin la garde nationale, tels étaient les éléments que le général Cavaignac, nommé ministre de la guerre par le gouvernement provisoire, et bientôt après directeur du pouvoir exécutif par la constituante, avait sous la main. Le général Cavaignac, qui avait aussi conquis ses grades en Afrique, appela à lui ses deux glorieux camarades, de Lamoricière et Bedeau, alors à Paris; Changarnier n'y était pas encore arrivé. Ce fut de Lamoricière surtout qui se chargea des opérations les plus décisives. Cet esprit clairvoyant et net qui apercevait sur-le-champ le joint des questions et qui prenait aussitôt hardiment son parti, comprit que tout était perdu si l'on n'engageait pas vivement, dès le premier jour, la garde nationale pour entraîner l'armée, et si l'on ne jetait pas la garde mobile bien avant dans la mêlée, en l'occupant à la défense de la société pour lui ôter l'idée de l'attaquer.

Ce fut le plan qu'il appliqua avec son camarade Bedeau et le général Duvivier, dont l'un fut grièvement blessé sur les barricades et l'autre mortellement atteint. Il y avait une première condition à ce programme : il fallait que les Africains entraînassent tout en payant de leur personne. Cette condition fut vaillamment remplie par tous. De Lamoricière, qui était toujours hardi et courageux sur le champ de bataille, fut pendant les trois journées de Juin, téméraire, non pas téméraire pas impétuosité, par entraînement, mais téméraire par calcul.

Je me souviens d'avoir entendu raconter à un membre de la

Digitized by Google

Constituante que l'assemblée avait chargé de suivre le général de Lamoricière aux barricades, pendant que plusieurs de ses collègues étaient députés auprès des autres généraux, dans l'espoir que la présence des membres de l'assemblée souveraine agirait sur le moral des soldats et donnerait à penser aux insurgés, quelques traits de vaillantise de Lamoricière. Dans une des rues qui avoisinent le clos de St-Lazare, les feux croisés qui partaient des fenêtres étaient si violents que la troupe hésitait à s'engager. De Lamoricière mit son cheval au galop, pénétra dans cette rue où il n'y avait pas de barricades, et la parcourut dans la plus grande partie de sa longueur. Puis il revint sur ses pas sans avoir reçu aucune blessure, et ce ne fut qu'au moment où il sortait de la rue que son cheval, mortellement atteint, tomba sous lui. Il se leva lestement et sauta sur un autre cheval en disant : « petit bonhomme vit encore. » Cette gaîté militaire électrisa la troupe. De Lamoricière, profitant de ce mouvement, fit venir des canons pour battre une maison d'où partait le feu le plus vif. Ayant aperçu en ce moment un soldat d'artillerie qui avait quitté son rang pour longer les maisons, dans la pensée que ce chemin serait moins périlleux, de Lamoricière alla se placer à l'endroit où le feu était le plus vif, et là il fit au soldat, qu'il avait appelé, un petit discours sur la nécessité de ne pas quitter son rang et de marcher avec ordre. « Il était aussi tranquille, me dit M. de Laboulée, membre de la Constituante, à qui je dois ce récit, que s'il avait été à la parade, et cependant les balles pleuvaient autour de nous (1). » Le courage est contagieux comme la peur : les soldats ne voulurent pas rester en arrière de leur chef; bientôt la maison fut enlevée et la rue occupée. Là où la résistance se montra le plus opiniâtre, de Lamoricière, après s'être emparé des premières maisons, s'ouvrit, en renversant intérieurement les murailles, un passage pour pénétrer dans les maisons voisines, comme on avait fait à Saragosse, et de cette manière il épargna à ses soldats le feu plongeant des

(1) Ce trait de bravoure nous a été rapporté aussi par le général Bedeau, qui, avec une grande modestie, laissait tout l'honneur de la journée à son compagnon d'armes. Lui-même cependant eut son cheval tué sous lui et fut renversé, gravement blessé par une décharge de mitraille. Dans cet état, apercevant le général de Lamoricière, il lui transmit le commandement dont il était chargé. A ce moment, une seconde décharge abattit le cheval de Lamoricière, que l'on crut mortellement blessé. Lamoricière se releva, ramassa son cigare avec un sang-froid inimitable, monta sur le cheval d'un dragon et se remit à la tête de sa colonne. (Note de la rédaction de *La Belgique*.)

Digitized by Google

croisées. D'autres se sont vantés d'avoir vaincu le socialisme et sauvé la société. Ce fut dans les journées de juin 1848 que le socialisme fut vaincu et que la société fut sauvée, et de Lamoricière eut une très-grande part à cette victoire.

Cette communauté de périls, d'efforts et de services l'attacha au général Cavaignac. Quand celui-ci échoua dans sa candidature à la présidence de la République, Lamoricière resta fidèle à sa fortune et aux opinions républicaines qu'il avait professées avec lui. Eut-il tort, eut-il raison ? Aurait-il mieux valu qu'il marchât avec la majorité? On l'affirma alors, mais j'avoue que le but auquel est arrivée la majorité sans le savoir et sans le vouloir m'a donné des doutes. N'eût-il pas mieux valu tâcher de faire vivre la République, qui laissait à chacun sa liberté, que de se jeter dans cette législation d'état de siége particulier, qui préparait un état de siége plus général, et dans cette loi du 31 mai, qui ménageait une popularité facile à ceux qui, après en avoir proposé l'établissement, se réservaient la faculté d'en proposer l'abolition quand leur politique aurait besoin de frapper un grand coup? Lamoricière fut au nombre de ceux qui professèrent cette opinion, dans tous les cas honorable. Il défendit donc la République à la tribune avec un remarquable talent et tint tête aux plus grands orateurs de la Chambre. Je ne parle pas seulement des questions militaires, dans lesquelles il excellait naturellement; mais dans la discussion de la loi du 31 mai, proposée, on le sait, de concert par les chefs de la majorité et le président de la République, pour modifier, rectifier et au fond pour énerver le vote universel, je me souviens de l'avoir vu monter à la tribune pour répondre au plus grand orateur de la Chambre, M. Berryer; de l'aveu de tous, l'avantage demeura au général, vif, ardent, impétueux, et cependant maniant ses arguments comme sur le champ de bataille il maniait ses bataillons, avec une habileté consommée. Je crois entendre cet accent clair et pénétrant comme le chant de la trompette, cette voix stridente, faite pour dominer le tumulte des assemblées comme le tumulte des armes. Il presse, pousse ses adversaires; il les assiége; il monte à l'assaut d'une question comme naguère à l'assaut de Constantine. C'est une éloquence militaire qui va droit à son but comme la lame d'une épée. Sa nature vive et ardente ne lui permet pas de demeurer en place; il va, il vient à la tribune, comme un des lions de cette Afrique qu'il a vaincue, va et vient dans sa cage.

On sait comment finit l'Assemblée législative. Avant le coup

Digitized by Google

d'Etat du 2 décembre, le général de Lamoricière fut arrêté avec ses camarades Changarnier, Bedeau et Cavaignac; après le succès du coup d'État, il fut conduit à Ham. Cela ne prouve qu'une chose, c'est qu'on le craignait. Ce n'est pas un médiocre honneur pour lui d'avoir été exilé de France au moment où la liberté politique en était bannie. L'exil en effet succéda bientôt à la captivité, et ce ne fut que bien des années plus tard, quand le nouveau gouvernement se crut consolidé par une suite non interrompue de succès, que les portes de la France se rouvrirent devant le général de Lamoricière.

Dieu, qui se sert de nos adversités comme de nos prospérités, plus souvent des premières que des secondes, pour nous introduire dans ses voies, avait résolu de rendre fécondes les années d'exil du général de Lamoricière. Non-seulement il porta dignement le fardeau de la mauvaise fortune, comme ses deux camarades Bedeau et Changarnier, mais dans ces heures de solitude et de recueillement où l'âme se replie sur elle-même, il descendit au fond de sa conscience et y trouva la foi catholique. Lamoricière venait de faire sa plus belle conquête, il venait de conquérir la vérité. Avec cette résolution qu'il porte partout, à la tribune comme sur le champ de bataille, dans ses opinions comme dans ses actes, dès qu'il crut au catholicisme, il le pratiqua. Dieu réservait à ce grand cœur qui s'était dévoué successivement à la patrie, à la société, à la liberté, la bonne fortune d'un dévouement plus honorable encore, le dévouement à l'Église notre mère, le dévouement à la Papauté menacée. On sait le reste. Quand le saint Pape Pie IX, menacé par les révolutionnaires d'Italie, en butte aux plaintes des cabinets européens qui lui reprochaient de ne pas avoir une armée et d'être obligé de recourir à l'appui d'une puissance étrangère pour maintenir l'ordre dans ses États, les vit menacés par les bandes de Garibaldi, qui, à la tête des révolutionnaires du dehors, se préparait à donner la main aux révolutionnaires du dedans, il songea tout d'abord au général de Lamoricière. L'œuvre était difficile. Il fallait une tête, un bras, un nom, et surtout un grand cœur. Une tête capable de comprendre et de mener à bien cette tâche ardue d'une organisation qu'il fallait pour ainsi dire improviser, en trouvant dans l'Europe catholique les éléments qui manquaient en Italie; un bras habitué à tenir l'épée du commandement; un nom assez éclatant pour devenir un drapeau qui appelle d'un bout de l'Europe à l'autre les vaillants et les forts et pour donner confiance

Digitized by Google

à tous au milieu des obstacles et des périls de tout genre; un grand cœur surtout, je l'ai dit, pour accepter une tâche héroïque sans se faire illusion un moment sur les difficultés de l'entreprise et sur le peu de chances de succès. Ah! c'est avec raison que Mgr de Poitiers l'a dit dans la belle oraison funèbre des soldats de l'armée pontificale : « S'enrôler de soi-même au service de la vérité et de la justice ; épouser spontanément la cause délaissée du droit et de l'honneur ; embrasser le parti du faible contre le fort, de l'innocent contre l'oppresseur ; courir à une mort certaine pour la défense de l'Église, résolu à tomber victime volontaire de sa religion et de sa foi, c'est le comble de l'héroïsme. » Voilà l'héroïsme qu'a montré le général de Lamoricière. J'ajouterai qu'outre sa part dans l'héroïsme commun, il a eu un héroïsme particulier : il a accepté la responsabilité militaire de l'entreprise. Il a bravé quelque chose de plus que la mort, il a bravé les chances d'une défaite qui devenait certaine si la grande monarchie militaire de l'Italie, le Piémont, qui semble vouloir renouveler dans l'Italie contemporaine ce royaume des Lombards si hostile à la Papauté, accablait du poids de sa supériorité physique les États du Saint-Siége. Le Pape Pie IX l'appelait, il n'a pas hésité un instant : il n'a pas plus marchandé sa réputation militaire que sa vie à l'Église notre mère.

On se souvient de l'impression que produisit en Europe la nouvelle que le général Lamoricière acceptait le commandement de l'armée pontificale, et d'abord et avant tout la mission de la former. A la flamme de ce généreux dévouement, d'autres dévouements s'allumèrent, en France, en Belgique, en Irlande, en Allemagne. Dans les grandes races, dans les familles populaires où le catholicisme fleurissait encore, il y eut un mouvement qui rappela, au milieu d'un siècle de jouissance matérielle, le sublime élan des croisades. Ce fut alors que le vaillant Pimodan devint le second du général de Lamoricière, alors que la catholique Belgique, la catholique Bretagne et plusieurs autres provinces de France, enfin la catholique Irlande, et jusqu'à la catholique Savoie, qui n'aurait jamais prévu qu'on pouvait avoir à combattre la maison royale qui l'avait si longtemps gouvernée, envoyèrent chacune une élite de leurs généreux enfants. Ici les paroles admirables d'un éloquent évêque viennent se placer d'elles-mêmes sur mes lèvres : « Si c'est Rome qui est menacée, s'écriait naguère l'évêque de Poitiers, si c'est Rome dont l'indépendance est violée, dont les provinces sont envahies, dont le périmètre séculaire est rétréci, dont les

Digitized by Google

abords sont coupés par un prince quelconque, lors même que ce prince, au lieu de porter le turban de Mahomet, parerait encore son front des diamants de la couronne de Chypre et de Jérusalem, levez-vous, soldats du Christ! » Ils se levèrent, ils vinrent, et alors le général de Lamoricière commença à organiser sa petite armée.

Au bout de quelques mois d'efforts, de marches continuelles, et de ces exercices violents à l'aide desquels les Romains préparaient leurs légions à la guerre, le général de l'armée pontificale répondit au Souverain-Pontife de la tranquillité de ses États et s'engagea à lui faire raison des révolutionnaires intérieurs et des bandes de Garibaldi si elles tentaient de franchir la frontière. — « Mon armée n'est pas nombreuse, disait-il, mais elle est bonne; je réponds de tout tant que je n'aurai affaire qu'aux révolutionnaires des Etats romains, ou à Garibaldi et à ses bandes. Si le Piémont s'en mêle, je ne réponds plus de rien; je n'ai pas la prétention de venir à bout, avec quelques milliers d'hommes, d'une grande armée régulière, appuyée sur une nombreuse artillerie. » — Tel fut en toute occasion le langage invariable du général de Lamoricière. Et tout le monde alors répondait que s'il pouvait tenir cet engagement, tout était pour le mieux. Des assurances continuelles arrivaient de France, disant qu'il n'y avait rien à craindre du Piémont. Les nouvelles officielles du Piémont confirmaient ces assurances. Le gouvernement piémontais désapprouvait hautement la conduite de Garibaldi, c'était Garibaldi seul qui était à craindre; le général de Lamoricière était-il bien sûr de pouvoir l'arrêter?

La meilleure preuve qu'il en était sûr, et que cette armée organisée si vite, avec si peu de ressources, était déjà en état de maîtriser la révolution au dedans et de la repousser au dehors, c'est que Garibaldi n'est pas venu. La meilleure preuve que le général Lamoricière avait fait des prodiges, et que la petite armée formée et conduite par lui était devenue un objet de terreur pour la révolution, c'est que le roi de Piémont, se chargeant de la tâche qu'il jugeait trop lourde pour Garibaldi, a envoyé une armée de soixante mille Piémontais contre le général de la petite armée pontificale, qui ne disposait que de quelques milliers d'hommes. On se souvient de toutes les circonstances déplorables qui ont donné à cette agression inique et déloyale les caractères infâmes d'un guet-apens. Point de déclaration de guerre préalable, un ultimatum brusquement envoyé à Rome et pour lequel on n'attend pas la réponse, afin que l'armée piémontaise puisse se glisser subreptice-

Digitized by Google

ment entre Ancône et le général Lamoricière, qui recevant de Paris et de Turin les mêmes assurances, a naturellement fait prendre position aux différents corps de sa petite armée sur les points qui peuvent être envahis par les bandes de Garibaldi. Comme l'a dit Mgr Gerbet, « ce n'est point un acte de guerre, c'est un acte de brigandage. » La ruse et la fourberie commencent ce que la violence doit achever. Ah ! c'est le cas de le dire encore avec l'éloquent évêque de Poitiers : « Puisque Astolphe, puisque Didier ont reparu, debout la grande ombre de Pepin et de Charlemagne ! » Mais aussi il faut aussitôt reprendre avec lui : « Si, par des mystères que nous ne voulons pas sonder, l'épée de Pepin et de Charlemagne demeure consignée au fourreau ; si les bataillons français ne peuvent franchir les monts et les mers que pour assister, passifs et immobiles, à l'invasion sacrilége des nouveaux Lombards ; ils sont là comme témoins d'un duel, comme spectateurs d'une lutte, et non comme les tuteurs armés du faible, comme les adversaires terribles de l'assaillant, combattez et mourez, généreux volontaires venus des quatre vents et du sein de toutes les races catholiques ! »

Ils ont combattu, avec quel courage vous le savez ; ils ont versé leur sang généreux avec quelle libéralité héroïque, personne ne l'ignore. La chance fatale que le général Lamoricière avait prévue, celle devant laquelle il s'était déclaré à l'avance impuissant, la chance d'une agression dirigée contre les Etats pontificaux par l'armée régulière du Piémont, s'est présentée, et, malgré la supériorité écrasante du nombre aggravée par la supériorité du matériel de guerre, le général Lamoricière n'a pas hésité à attaquer, à la tête d'une poignée d'hommes, les nombreux bataillons de Cialdini. Mais pourquoi cette effusion de sang inutile? dira-t-on.

Pour apprendre au monde qu'on meurt encore pour la Papauté au XIXe siècle ; pour mettre en demeure ceux à qui les flatteurs disent tous les jours qu'ils ont hérité de la grande épée de Charlemagne, de la tirer du fourreau ; pour constater leur absence sur ce champ de bataille où l'on défendait l'œuvre du dernier empereur d'Occident.

Mais, dira-t-on, ils ont été vaincus.

Écoutez la réponse de Mgr de Poitiers prise sur les lèvres du général de Lamoricière lui-même : « L'ARMÉE PONTIFICALE N'A PAS ÉTÉ VAINCUE, ELLE A ÉTÉ TRAHIE ET ASSASSINÉE ! » Oui, continue l'éloquent évêque, cernés à l'improviste, attaqués sans déclaration de

Digitized by Google

guerre, contre le droit des gens, par des forces dix fois supérieures aux leurs, au lendemain d'une assurance de paix, ils ont été écrasés par le nombre, et ils ont succombé, ces preux de vingt ans, dont plusieurs étaient à peine formés au maniement des armes. Mais ils ont succombé après une résistance héroïque, après des prodiges de valeur, après des faits d'armes qu'enregistreront les annales militaires. Spolète, Castelfidardo, Ancône, l'Église gardera vos noms, comme elle garde ceux de Damiette, de Massoura et de Carthage. Là aussi il y eut des défaites, mais ces défaites furent des avantages en même temps qu'elles furent des gloires. »

Mais, dira-t-on enfin, pourquoi avoir prolongé jusque dans Ancône une résistance évidemment inutile?

Pourquoi? Pour ne pas laisser la possibilité de dire que la résistance avait été trop courte et pour donner à l'épée paresseuse de Charlemagne le temps de sortir du fourreau où elle semble scellée. Voilà pourquoi l'intrépide Lamoricière, après être allé serrer la main de Pimodan mourant, s'est remis à la tête de sa colonne et s'est ouvert à la pointe de ses baïonnettes une route héroïque vers cette ville d'Ancône dont Cialdini avait promis de lui barrer le chemin. Voilà pourquoi il s'est défendu encore huit jours dans Ancône et, après avoir repoussé victorieusement l'attaque de l'armée de terre, n'a cédé qu'aux canons d'une flotte dont l'attaque n'avait pas pu entrer dans ses prévisions et à l'artillerie de laquelle les murailles d'Ancône ne pouvaient résister.

Maintenant je m'arrête. J'ai tenu ma parole : j'ai promis de ne pas louer le général Lamoricière, mais de le raconter. En terminant, il me sera permis cependant d'emprunter encore à l'évêque de Poitiers des paroles qui n'ont point la vanité des louanges humaines, puisqu'elles ont été prononcées dans la chaire de vérité et devant Dieu.

« Gardez votre pitié pour d'autres, s'écriait l'éloquent prélat, gardez-la pour ceux qui ont triomphé ou qui sont morts tenant en main *les armes parricides d'un fils dégénéré*. Oui, ceux qui sont à plaindre, ce sont ceux qui servent ces causes dont parle saint Bernard, ces causes pour lesquelles il n'y a point de sûreté à donner la mort ni à la recevoir. Mais les nôtres, et avant tout, le noble héros de nos armées d'Afrique, le vainqueur d'Abd-el-Kader, le triomphateur de Constantine, l'irrésistible démolisseur des barricades de Paris, ne le plaignez pas : un titre plus glorieux que tous les autres lui sera désormais décerné par l'histoire : le titre de soldat de la sainte

Digitized by Google

Eglise romaine. Qu'importe qu'il ait dû céder devant le nombre? Judas Machabée aussi, après trente victoires glorieuses, fut un jour écrasé par des forces brutales. Le nom de Judas Machabée n'en resplendit pas moins aujourd'hui encore dans le monde entier. Mais qui connaît les noms de Bacchide et d'Alcime, tristes capitaines d'un plus triste roi?... »

ALFRED NETTEMENT.

Digitized by Google

HISTOIRE CONTEMPORAINE.

—

ÉLOGE FUNÈBRE

DES VOLONTAIRES CATHOLIQUES

MORTS POUR LA DÉFENSE DES ÉTATS DE L'ÉGLISE

prononcé par Mgr PIE, Evêque de Poitiers.

Et iste quidem hoc modo decessit non solum juvenibus, sed universæ genti memoriam mortis suæ ad exemplum virtutis et fortitudinis derelinquens.

Et il mourut ainsi, laissant non-seulement aux jeunes hommes, mais à toute la nation, un grand exemple de vertu et de courage dans le souvenir de sa mort.

(Au 2e liv. des MACHAB., c. VI, v. 31.)

Mes très-chers Frères,

C'est une grande science, et c'est une science trop désapprise, que de savoir mourir. C'est surtout une grâce incomparable que d'être admis à mourir pour une grande cause. S'élancer sur un champ de bataille et s'y battre avec l'impétuosité du lion, c'est quelque chose dans l'opinion humaine; toutefois, malgré la noblesse de son allure, le roi du désert est un être sans raison, et c'est trop peu pour un homme que d'égaler, ou même de dépasser le farouche courage de la bête. Être engagé dans la carrière des armes par la nécessité du sort ou par le besoin qu'on a d'une profession quelconque, y servir noblement son pays et son prince, observer cette obéissance passive qui est la première loi de la discipline militaire, se ruer aveuglément sur l'ennemi auquel le prince a déclaré la guerre: c'est le commun métier du soldat; il peut y moissonner une gloire devant Dieu et devant les hommes, à la condition pourtant qu'il saura briser son épée devant un ordre manifestement injuste ou sacrilége. Enfin, s'enrôler de soi-même au service de la vérité et de la justice; épouser spontanément la cause délaissée du droit, de la morale et de l'honneur; embrasser le parti du faible contre le fort, de l'innocent contre l'oppresseur; courir à une mort certaine pour la défense de l'Église attaquée, et tomber victime volontaire de sa religion et

Digitized by Google

de sa foi : c'est le comble de l'héroïsme, c'est le plus haut degré du mérite ici-bas, c'est le gage de la plus sublime récompense au delà de la tombe, c'est la protestation la plus éloquente et la plus efficace contre le succès temporaire de l'iniquité et de l'impiété, c'est le point de départ d'une série de triomphes qui succéderont infailliblement à la défaite, c'est le plus noble exemple donné à la génération contemporaine et aux générations futures.

Or, mes Frères, c'est de cette dernière façon qu'ont succombé et cet intrépide général, et ces centaines d'officiers et de soldats, et notamment ce jeune gentilhomme à qui nous rendons en ce moment les derniers devoirs. De chacun d'eux nous pouvons dire : *Et iste quidem hoc modo decessit :* « Et il est mort ainsi, laissant non-seulement aux jeunes hommes, mais à toute la nation, un grand exemple de vertu et de bravoure dans le souvenir de sa mort. »

Vous attendiez tous de moi, mes Frères, que je monterais aujourd'hui dans cette chaire. Il est dans les habitudes de l'Église de savoir honorer ses défenseurs et de porter le deuil de ses morts. Et parce que, par une responsabilité que je ne décline point, j'avais encouragé et béni le départ de plusieurs de ces jeunes volontaires, je rougirais de moi à cette heure, si, retenu par les appréhensions d'une prudence pusillanime, je ne leur apportais l'hommage de mon admiration avec celui de mes prières. Vos sympathies sont acquises d'avance à ma parole. Si elle devait blesser quelques oreilles, j'en serais affligé. Par la grâce de Dieu, le pays que nous habitons se nomme encore la France, et ce nom permet toujours, ou plutôt il commande la franchise. Je m'exprimerai donc sans détour, et la louange des morts ne sera pas sans enseignements pour ceux qui survivent. C'est le double but que je me propose en payant ce modeste tribut à la mémoire du marquis Georges de Pimodan, général de brigade des armées pontificales, et à celle de tous ses compagnons d'armes, notamment de M. Georges, comte d'Héliand, étudiant en droit de l'école de Poitiers, morts pour l'indépendance du Saint-Siége apostolique et pour la défense des États de l'Église.

I

Deux considérations recommandent la cause à laquelle ceux que nous pleurons ont offert le sacrifice de leur vie : c'est une cause sainte et c'est une cause méconnue. Pour les cœurs vulgaires, c'eût été le double tort de cette expédition d'être religieuse et d'être impopulaire. Ce fut ce double caractère qui passionna la grande âme de nos combattants ; et de là aussi la double note qui devra éternellement discerner leur mérite et leur gloire. Établissons en peu de mots une doctrine cent fois proclamée depuis l'origine de ces luttes.

Digitized by Google

L'Église, sur la terre, participe à la double nature du Dieu-Homme qui l'a fondée, comme à la double substance des hommes pour qui elle a été fondée. Elle est divine et humaine, elle est esprit et corps. Fille du ciel et de l'éternité, elle a pour mission d'agir dans le temps sur des âmes liées à des organes, sur des êtres que leur destinée naturelle et surnaturelle appelle à vivre en société ; et pour cela, elle a besoin d'un point d'appui sur notre globe, elle a sa place obligée au sein des nations. C'est par elle que le Dieu venu en terre demeurera avec ses disciples tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles (1) ; c'est par elle qu'il justifiera jusqu'à la fin des temps son nom d'*Emmanuel* : Dieu avec nous, Dieu chez nous (2). Or, comme le Dieu fait chair a épousé toutes les conséquences de la condition humaine, comme il a eu ici-bas une patrie, une cité ; comme il a accompli les mystères de notre salut dans la Judée, où ses pieds ont marqué leur dernière empreinte quand il remonta vers les cieux : ainsi le Vicaire vivant du Verbe incarné, le Chef visible de l'Église, le Pasteur de toute la terre a dû avoir sa patrie, sa cité, son siége, sa demeure sur un point du globe déterminé et préparé par les desseins célestes. Mû par une inspiration supérieure, Pierre a fait élection de domicile à Rome ; il y a posé dans sa personne la pierre fondamentale de l'Église : sur cette même terre que ses pieds ont foulée, son dernier successeur laissera la poussière des siens, le jour où il s'en ira, à la tête des dernières générations humaines, au devant du Christ dans les airs (3). En attendant, comme il n'entrait pas dans le plan de la divine sagesse que l'ordre strictement miraculeux fût durant tout le cours des âges un ordre continu et permanent ; comme l'assistance surnaturelle promise à l'Église devait se manifester à l'aide du fait humain, on a vu, par l'action combinée des siècles et des hommes, par les œuvres des grands Pontifes et le concours armé ou politique des grands princes, enfin par une protection soutenue, et, à certains jours, par une intervention manifeste d'en haut ; on a vu, dis-je, la royauté pontificale, déposée en germe avec la dépouille de Pierre dans la catacombe du Vatican, apparaître à fleur de terre aux jours de Constantin, croître et grandir à vue d'œil dans les âges suivants, puis s'épanouir, éclatante et radieuse, en tête des établissements les plus incontestés de la terre, et procurer la libre diffusion de la vérité et de la grâce, l'exercice indépendant du ministère sacerdotal et de la juridiction ecclésiastique d'un pôle à l'autre depuis les jours de Charlemagne.

Que le sens dépravé de l'impie en murmure, c'est là un fait qui éclate comme le soleil au ciel de l'histoire ; et c'est aussi un lustre qui rejaillit sur toutes les institutions publiques des peuples. Dieu honore l'élément natu-

(1) Matth. XXVIII, 20.
(2) Matth. I, 23.
(3) I Thessal. IV, 16.

Digitized by Google

rel, l'élément social et politique, il honore la souveraineté humaine et la dignité royale, en daignant l'admettre à fournir à son Église les conditions normales de son développement et de son action ici-bas, comme il a honoré l'eau, l'huile, le froment et le vin, en les prenant pour matière de ses sacrements. Dans tous les cas, ce que Dieu a fait ainsi, par lui-même, par le temps et par les hommes; ce qu'il a donné à son Vicaire pour le meilleur service de sa royauté spirituelle et pour l'équilibre impartial de son autorité au milieu de tous les rois et de tous les peuples, cela est saint et sacré au premier chef. Attaquer cela, c'est commettre le sacrilége, c'est ravager le domaine du Christ, c'est violer l'apanage de son Épouse. Au contraire, défendre cela, c'est faire acte de religion; se battre et mourir pour cela, c'est se battre et mourir, non-seulement pour la cause de la justice et de la morale, pour la cause de la souveraineté légitime et du droit européen, mais c'est se battre et mourir pour la cause de Dieu, de l'Église et du Siége apostolique. Le Pape régnant vient de le proclamer dans ces termes, et il parle en cela comme toute la tradition : *Pro Dei Ecclesiæ et apostolicæ Sedis causa dimicarunt* (1).

« Soldats, écrivait saint Bernard aux défenseurs armés de l'Église, partez sans crainte et montrez-vous intrépides à poursuivre les ennemis de la croix du Christ. C'est à vous qu'il appartient de dire : Soit que nous vivions, soit que nous mourions, nous sommes au Seigneur (2). Que de gloire pour vous si vous revenez victorieux du combat! Que de félicité pour vous si vous tombez martyrs dans le combat! car si ceux-là sont heureux qui meurent dans le Seigneur, combien plus ceux qui meurent pour le Seigneur (3)! »

« Votre milice, leur disait-il encore, vous épargne un sujet d'effroi dont la conscience des milices terrestres n'est pas toujours exempte. Car enfin, la cause des guerres est souvent légère et frivole : que serait-ce si elle était criminelle et impie? Soldat du siècle, prends garde que ta vaillance n'aboutisse qu'à te faire vivre ou mourir homicide. Il est des causes pour lesquelles il n'y a de sûreté ni à donner la mort, ni à la recevoir. Mais vous, athlètes du Christ, vous combattez avec sécurité les combats de votre Dieu. Si vous renversez l'ennemi, c'est un gain pour l'Église; si vous êtes renversés, c'est un gain pour vous-mêmes. Que vous infligiez le trépas ou que vous le subissiez, vous faites les affaires du Christ et les vôtres (4). »

Il est vrai, mes Frères, ceux à qui saint Bernard adressait cette exhortation combattaient pour la délivrance de Jérusalem; ils avaient formé une ligue sacrée pour le recouvrement de la Palestine. Et le pa-

(1) Allocut. consistoriale du 28 septembre 1860.
(2) Rom. XIV, 8.
(3) Apoc. XIV, 13.
(4) *De laude novæ Militiæ :* ad Milites Templi, I, II, III.

Digitized by Google

thétique abbé de Clairvaux, afin d'exciter davantage leur ardeur, se complaisait dans l'énumération et la description de Lieux-Saints confiés à leur garde : Bethléem, Nazareth, le mont des Oliviers et la vallée de Josaphat, le Jourdain, le Calvaire, le Saint-Sépulcre, Bethphagé, Béthanie (1). « Or donc, disait-il en finissant, ce sont ces délices de la terre, c'est ce trésor céleste, c'est cet héritage des peuples fidèles qu'il s'agit de sauver : voilà ce dont la défense est remise à votre fidélité, à votre bravoure (2). »

Mes Frères, Dieu me garde de déprécier l'antique Jérusalem ! Dieu me garde de diminuer la gloire des anciens croisés ! Je voudrais bien plutôt pouvoir rallumer leur ardeur dans vos veines, et vous enrôler par milliers pour marcher au renversement de l'islamisme, atteint d'un nouvel accès de rage dans sa décrépitude. Je voudrais pouvoir laver dans mon sang et dans le vôtre toutes les hontes et tous les crimes des temps modernes par rapport aux Lieux-Saints. Qu'ils se montrent, et nous les couvrirons de nos acclamations, de nos bénédictions, les peuples et les princes qui sauraient rendre à la piété des catholiques, à l'autorité prépondérante des Latins, des monuments dont l'accès a été si chèrement acheté et payé par nos pères !

Toutefois, je l'ai déjà dit, et je le répète ici hautement : il est pour nous une autre Jérusalem, meilleure, plus précieuse, plus nécessaire que celle de la Palestine. Celle-ci est une grande relique ; et encore bien que le culte des reliques occupe son rang dans l'économie du christianisme, encore que l'anathème soit porté contre ceux qui le nient, la pratique n'en est imposée pourtant par aucune nécessité de moyen ni de précepte. Rome, au contraire, c'est le siége vivant et permanent de la lumière, de la grâce et de l'autorité du Christ ; c'est la tête animée de l'Église ; c'est l'œil par lequel elle voit sans jamais être trompée, la bouche par laquelle elle parle sans jamais tromper ; c'est le cerveau d'où s'échappent les esprits vitaux qui circulent dans tout le corps ; c'est le sang et la chaleur jusqu'aux extrémités des membres. J'ai parlé de reliques : Rome, par son histoire, par ses monuments, par ses sanctuaires et ceux de l'Italie, par la sainte crèche et les instruments de la passion apportés dans ses murs, par ses cimetières sacrés, par les ossements de Pierre, de Paul et de tant de milliers d'autres, c'est le plus immense reliquaire du monde. Mais par dessus tout, Rome, c'est le centre doctrinal, c'est le centre hiérarchique, et, comme parle déjà notre Église gallicane du second siècle, c'est la chaire principalement principale vers laquelle il faut aboutir, à laquelle il faut se rattacher de tous les points du monde habités par les fidèles (3). Or, si c'est Rome qui est menacée, si c'est

(1) Ibid., v, viii.
(2) Ibid., xiii, 31.
(3) S. Iren. L. iii, c. 3, p. 175.

Digitized by Google

Rome dont l'indépendance est violée, dont les provinces sont envahies, dont le périmètre séculaire est rétréci, dont les abords sont coupés par une nation, par un prince quelconque ; lors même que ce prince, au lieu de porter le turban de Mahomet, parerait encore son front des diamants de la couronne de Chypre et de Jérusalem ; levez-vous, soldats du Christ ! Puisque Astolfe, puisque Didier ont reparu, debout la grande ombre de Pépin et de Charlemagne ! Ou si, par des mystères que nous ne voulons pas sonder, l'épée de Pépin et de Charlemagne demeure consignée au fourreau ; si les bataillons français ne peuvent franchir les monts et les mers que pour assister passifs et immobiles à l'invasion sacrilége des nouveaux Lombards ; s'ils sont là comme témoins d'un duel, comme spectateurs d'une lutte, et non comme les tuteurs armés du faible, comme les adversaires terribles de l'assaillant : partez, généreux volontaires ; partez des quatre vents et du sein de toutes les races catholiques. Non, quoique ce titre puisse parfois être accepté sans honte, vous ne formerez point une légion étrangère. On est toujours au service de sa patrie quand on est au service de son père. Et si je ne sais quel patriotisme tardif et mal né s'avisait de vous renier, dites que votre roi s'appelle Pépin et votre empereur Charlemagne ; dites que votre bannière, c'est l'oriflamme de Saint-Denys ; dites qu'un soldat français, au lieu de perdre ses lettres de naturalisation, les reconquerrait bien plutôt en faisant les œuvres de la France très-chrétienne, en acquittant les dettes de la fille aînée de l'Église.

Je le sais, parmi ceux à qui vous direz cela, beaucoup sont incapables et sont indignes de l'entendre. Mais le grand nombre, le nombre infini, est-ce donc toujours le nombre des sages (1) ? Est-ce que l'assemblée des saints qui règnent là-haut ne se nomme pas le petit nombre des *élus* (2) ? Entendez-le bien, mes Frères : le ciel, c'est une *élite*. Dieu a cette fierté de n'admettre à sa cour et dans sa plus spéciale intimité qu'une société choisie. *Hi sunt qui empti sunt de terra ex hominibus, primitiæ Deo et Agno :* c'est la fleur de la terre, la fleur de l'humanité, qui sera ainsi prélevée et offerte en prémices à Dieu et à l'Agneau (3). A la vérité, les rangs de cette aristocratie céleste sont ouverts à tous ; tous y sont appelés ; les premières places y sont offertes aux plus humbles (4) ; et heureux les siècles, heureuses les nations où les foules savent répondre à l'appel divin ! Mais quand les foules se détournent du sentier de la vérité et de la justice, du sentier de l'honneur et de la foi, alors c'est un surcroît de gloire pour ceux qui viennent s'y ranger.

Ici encore, vous ne m'accuserez pas de vouloir abaisser le mérite de

(1) Eccl. I, 15.
(2) Matth. XX, 16.
(3) Apoc. XIV, 3, 4.
(4) Matth. XX, 16.

Digitized by Google

nos anciennes croisades. Enfants, j'offenserais votre fierté et votre piété filiale, si j'avais le malheur de déprécier vos pères. Ceux qui partirent autrefois de nos contrées, on les nommait Lusignan, Chabot, du Vergier, Montalembert, Montmorillon ou Quatrebarbes (j'en citerais cent autres); et, depuis lors, dans toutes les guerres saintes, on a vu reparaître au champ d'honneur quelques-uns de leurs fils. Du haut de cette chaire où je suis assis, le grand Hilaire avait dit que « Dieu veut des soldats de longue haleine, des guerriers capables d'un long combat » : *Christus vult longi prœlii militem* (1). Sa parole a été entendue. Nulle part les races n'ont été plus acharnées aux combats du Seigneur que dans nos provinces occidentales de la France. Aujourd'hui encore, il est beau de les retrouver presque toutes à l'œuvre, et d'entendre ceux de leurs rejetons lointains qui ne tiennent pas l'épée, s'excuser de n'offrir à la religion que le glaive de leur plume. Mais les ancêtres, à leur tour, me trouveront équitable envers leurs descendants, si je dis que ceux-ci ont une gloire qui leur est propre.

Aux temps de nos grandes expéditions chrétiennes, le monde entier était chrétien. Le chevalier qui prenait la croix obéissait à un ébranlement national, à un entraînement universel; la conquête du sépulcre de Jésus-Christ, la délivrance de Jérusalem, avaient électrisé toutes les âmes; le Sarrasin infidèle excitait l'horreur de toute l'Europe, les rois marchaient à la tête de leurs peuples. Aujourd'hui, il n'est que trop vrai, la lumière chrétienne a baissé; le positivisme de la matière, le naturalisme de la science, des institutions et des mœurs, a fait la nuit morale dans le monde; la séduction de l'erreur a obscurci des milliers d'intelligences. Dans la question actuelle, des sophismes à peine spécieux ont suffi à déconcerter beaucoup même de bons esprits; des pamphlets tristement autorisés, se substituant aux grandes voix de Pierre l'Hermite et de saint Bernard, ont prêché la croisade au rebours, et perverti le sens religieux des peuples. Par le crime d'une presse qui se dit conservatrice et qui sera responsable de la désorganisation du monde entier, la grande cause qui s'agite a été quelque temps incomprise; enfin, les chefs des nations n'ont pas imprimé l'élan vers elle. Or, c'est à ces heures de ténèbres, c'est à ces heures de défaillance, qu'il est beau de garder toute sa conviction, toute son indépendance, toute son énergie. Être grand dans un siècle où l'esprit public vous soulève en quelque sorte de terre et vous porte en haut, c'est sans doute encore un mérite. Mais se tenir debout, mais concevoir les grandes résolutions, les généreuses entreprises quand tous les courages sont à terre voilà le comble de l'honneur, voilà le sceau qui distinguera toujours nos anciens et nos nouveaux Machabées. Saint Grégoire de Nazianze les a bien définis quand il a dit d'eux qu'ils « étaient

(1) *Tract. in Psalm.* CVIII, 2.

Digitized by Google

plus hauts que leurs temps » (1) : *Temporibus Antiochi regis excelsiores.* — Oui, ils ont porté la dignité humaine et la conscience religieuse à des hauteurs inespérées sous de tels règnes. Gloire donc à ces vaillants d'Israël, qui n'ont cédé à aucun mobile humain, qui ont marché à l'encontre du torrent, qui n'ont pris conseil que de leur grande âme et de leur foi, et qui ont « été plus hauts que leurs temps » : *Temporibus suis excelsiores.*

Mais, me dites-vous, en se séparant de l'esprit de leur époque, ils ont été vaincus.

Vaincus ? Entendez ce bulletin laconique.

« L'armée pontificale n'a pas été vaincue, elle a été trahie et assassinée. » Oui, cernés à l'improviste, attaqués sans déclarations de guerre, contre le droit des gens, par des forces dix fois supérieures aux leurs, au lendemain d'une assurance de paix, ils ont été écrasés par le nombre, et ils ont succombé, ces preux de vingt ans, dont plusieurs étaient à peine formés au maniement des armes. Mais ils ont succombé après une résistance héroïque, après des prodiges de valeur, après des faits d'armes qu'enregistreront les annales militaires. Spolète, Castelfidardo, Ancône, l'Église gardera vos noms comme elle garde ceux de Damiette, de Massoura et de Carthage. Là aussi, il y eut des défaites, mais ces défaites furent des avantages en même temps qu'elles furent des gloires. La Grèce païenne en jugea parfois de même. « Notre devoir disait Léonidas, c'est de défendre ce passage ; notre résolution, c'est d'y périr (2). » Et quand l'armée de Léonidas eut succombé, Lacédémone s'enorgueillit de la perte de ses guerriers ; et la défaite des Thermopyles contribua plus à l'affranchissement de la Grèce que la victoire de Marathon (3).

Vaincus ? Est-ce à leur cause, est-ce à leurs personnes que vous attachez ce stigmate ?

Leur cause, la cause de l'Église, la cause de la Papauté, ne savez-vous pas qu'elle est de celles qui ne triomphent bien qu'après qu'on les croit jugées, perdues, condamnées : *ut vincas cum judicaris* (4) ? Comme son divin Époux marchant au Calvaire, l'Église a souvent été renversée dans le chemin, et elle y a bu de l'eau du torrent ; mais au lendemain de sa chute, et précisément à cause de son humiliation de la veille, elle a toujours relevé sa tête plus haut : *De torrente in via bibet, propterea exaltabit caput* (5). Elle est née dans le sang du Christ ; elle a posé son trône royal à Rome, sur le corps ensanglanté de Simon Pierre, le premier Vicaire du Christ ; son histoire n'est qu'une longue traînée de sang versé pour elle. « C'est une loi établie, nous dit Bossuet, que l'Église ne peut jouir

(1) Orat. XXII.
(2) Diod. L. II, p. 4. — Plutarq. *Lacon. apophth.* T. II, p. 225.
(3) Diod. L. II, p. 10.
(4) Ps. L. 6.
(5) Ps. CIX, 7.

Digitized by Google

d'aucun avantage qui ne lui coûte la mort de ses enfants, et que, pour affermir ses droits, il faut qu'elle répande du sang. Son Époux l'a rachetée par le sang qu'il a versé pour elle, et il veut qu'elle achète par un prix semblable les grâces qu'il lui accorde (1). » Or donc, puisque la royauté temporelle de l'Église vient d'être baptisée dans le baptême du sang, puisque sa légitimité sacrée vient d'être confessée et scellée par le témoignage du sang, l'heure est proche où ses droits seront affermis, où la chrétienté va commencer à reprendre cœur, où le sang de ces nouveaux martyrs va ranimer et réunir tous les esprits pour soutenir par un saint concours les intérêts de l'Église (2). Voilà pour la cause qu'ont soutenue ces nobles vaincus.

Et quant à eux-mêmes, vivants ou morts, ils n'ont moissonné que de la gloire. Gardez votre pitié pour d'autres ; gardez-la pour ceux qui ont triomphé ou qui sont morts tenant en main « les armes parricides d'un fils dégénéré » : *parricidialibus degeneris filii armis* (3). Oui, ceux qui sont à plaindre, ce sont ceux qui servent ces causes dont parle saint Bernard, ces causes pour lesquelles il n'y a pas de sûreté à donner la mort ni à la recevoir (4). Mais les nôtres, et, avant tout, le noble héros de nos armées d'Afrique, le vainqueur d'Abd-el-Kader, le triomphateur de Constantine, l'irrésistible démolisseur des barricades de Paris, ne le plaignez pas : un titre plus glorieux que tous les autres lui sera désormais décerné par l'histoire, le titre de soldat de la sainte Église romaine. Qu'importe qu'il ait dû céder devant le nombre ? Judas Machabée aussi, après trente victoires glorieuses, fut un jour écrasé par des forces brutales (5). Le nom de Judas Machabée n'en resplendit pas moins aujourd'hui encore dans le monde entier. Mais qui connaît les noms de Bacchide et d'Alcime, tristes capitaines d'un plus triste roi (6) ?...

O vous, jeunesse héroïque, qui aviez conçu pour votre général en chef un si vif et si juste enthousiasme, ne craignez pas que l'échec subi ternisse jamais sa mémoire. Vos arrière-neveux se glorifieront que vous ayez marché sous ses ordres, comme vous vous glorifiez pour vos pères qu'ils aient obéi à Godefroid de Bouillon ou à Tancrède. Ce que vous avez appris à faire en trois mois sous son commandement, sera écrit dans les nouveaux volumes des gestes de Dieu par les Francs. Venez ; à quelques rangs de la société que vous appartenie z,

(1) *Panég. de saint Thomas de Cantorbéry*, édit. de Lebel. T. XVI, p. 379, 380.
(2) Ibid., p, 602.
(3) Allocut. consistor. du 28 septembre 1860.
(4) Talibus certe ex causis neque occidere, neque occumbere tutum est. S. Bernard. *Loc. cit.* II, 3.
(5) I Machab. IX, 6-18.
(6) Ibid., VII, IX.

Digitized by Google

vous avez acquis les mêmes droits à notre admiration, à notre gratitude, à notre amour. Que vous soyez le descendant titré des saints de la Provence ou l'humble fils des artisans de la cité, que les rois vous appellent leur cousin ou que votre blason soit plus récent et plus modeste, vos fronts rayonnent à nos yeux du même éclat, vos cicatrices projettent le même feu. Venez, nous serrerons avec bonheur votre main percée d'une balle; et il nous tarde de contempler la balafre qu'un de vous a reçue en plein visage tandis qu'il faisait de son corps un rempart à son capitaine, à l'un de ces cinq petits-fils de Charette, qui se battent si bravement à cette heure. Aventuriers et mercenaires d'un nouveau genre, vous avez fait à votre religion le sacrifice de votre carrière sociale, de votre avenir humain; ne le regrettez pas. Beaucoup de vos frères vous portent envie. Quand toutes les règles les plus sacrées de la justice, quand tous les principes du droit des gens et de la morale des peuples civilisés sont lacérés à la face du monde, vous avez cru qu'il ne suffisait pas de pâlir sur les formules écrites du droit, et vous avez eu raison. Le droit, c'est bien d'en étudier les éléments; c'est mieux de défendre la chose!

Hélas! nous n'aurons pas la consolation de presser sur notre cœur tous ceux d'entre vous que nous avions bénis. Tandis que la Vierge Marie et notre sainte reine Radegonde enveloppaient tous nos autres enfants de leurs miraculeux manteaux, le Dieu des armées a exigé un holocauste; et il a su le choisir comme il choisit toujours ses victimes quand il médite des pensées de miséricorde.

C'était la fleur de la distinction comme le modèle de la ferveur et de l'innocence, ce doux et délicat adolescent, Georges d'Héliand. A la veille du départ, il écrivait ces mots à un de ses anciens maîtres: « Nous partirons demain soir; ma mère a toujours le même courage, j'en voudrais avoir autant. La séparation est bien dure; c'est peut-être la dernière fois que je verrai ici-bas ma mère et mes sœurs. Je me console en pensant que je vais à Rome pour défendre la cause de Dieu. Si je reviens, pour ma mère, je l'en bénirai; si j'y meurs, j'ai la pleine confiance que ce sera pour mon plus grand bien. » Quelques jours avant la bataille, il écrivait encore: « Si je puis garder jusqu'au bout ma conscience aussi pure que je l'ai maintenant, je serai bien content et je n'aurai pas peur. Cela est dû à vos prières et à celles que nos mères font pour nous. » Il ajoutait: « On dit que nous aurons bientôt des engagements avec les garibaldiens » (dans leur honnêteté, ces jeunes gens n'en avaient jamais cru d'autres possibles); « je demande à leur chef d'attendre encore quinze jours, afin que je sache mieux charger mon fusil. Cependant, s'il venait dès demain, il peut être sûr qu'aucun Français ne reculera d'un pas. Je ferai comme mon oncle Quatrebarbes. Il récitait un *Memorare* au moment de l'action, pour dire à la sainte Vierge de le garder, et après, il ne s'occupait que de porter le plus de coups et d'en recevoir le moins possible. »

Digitized by Google

Vous avez entendu parler le fils; voulez-vous entendre parler la mère? De tels monuments doivent être enregistrés avec soin, et la chaire sacrée ne déroge point à sa sainteté ni à sa dignité quand elle les publie en entier. « Vous avez la bonté d'être pour mon fils un second père; priez donc avec nous pour que Dieu lui fasse miséricorde, s'il lui restait encore quelque chose à expier. Je reçois à l'instant une lettre qui m'apprend qu'il a eu la tête emportée le 18. Je devrais remercier Dieu qui a fait jouir mon Georges d'un bonheur que je n'aurais pu lui donner s'il me l'avait laissé, et surtout des grâces sans nombre qu'il a accordées à ce cher enfant, pendant le peu de temps qu'il a passé sur cette terre. Plus heureuse que bien des mères, j'ai pu jouir un instant de la bonne conduite de mon Georges; j'ai pu voir qu'il avait profité des principes reçus de vous et de ses pères. Puis, pour le préserver des dangers qu'il devait encore rencontrer, et pour le recevoir avec un cœur pur et sans souillures, le bon Dieu me l'a repris; que son saint nom soit béni! »

La mère qui parle ainsi est une veuve, celui dont elle fait si résolûment le sacrifice à Dieu et à l'Église, était un fils unique, un beau jeune homme de dix-neuf ans, l'héritier d'un des beaux noms militaires de l'Anjou.

O sainte Église de Dieu, tes morts revivront et tes décapités relèveront la tête : *Vivent mortui tui, interfecti mei resurgent* (1). Ou plutôt tes tués n'ont pas été tués : *interfecti tui, non interfecti* (2). Ils n'ont point donné leur vie pour une cause humaine, mais pour une cause divine. La sainte théologie m'autorise donc à dire qu'autour de leurs tempes, un second jet de lumière, une auréole de surcroît s'ajoutera au nimbe commun de la gloire, et qu'ils sont enrôlés, immatriculés, pour l'éternité entière, dans la blanche légion de ceux qui ont lavé leurs étoles dans le sang de l'Agneau (3). C'est parmi ce noble chœur des martyrs que nos regards iront vous chercher, ô vous tous qui avez glorieusement succombé dans cette lutte.

C'est là que nous vous reverrons, chevaleresque Pimodan, brillant soldat et historien des émouvantes guerres de la Hongrie et de l'Italie. Quiconque vous a lu ou vous a connu, le dira comme moi. Vous aviez reçu du ciel une âme éminemment guerrière, une trempe essentiellement martiale. Ces rares dons, que vous auriez voulu offrir à la France, Dieu vous a fait la grâce de finir votre vie en les employant à son propre service. Votre nature ardente, généreuse, inquiète, avait besoin de gloire; vous avez trouvé la plus haute de toutes. Vous seriez mort de la mort des braves au sortir de cette forteresse de Peterwardein, d'où vous

(1) Isaï XXVI, 19.
(2) Ibid., XVII, 2.
(3) Apoc. VII, 9-4.

Digitized by Google

écriviez à vos parents un adieu si courageux et si résigné (1); mais, plus heureux cent fois, vous êtes mort de la mort des saints, de la mort des martyrs, au sortir de cette église de Lorette où vous et votre général en chef, et toute votre phalange catholique, vous aviez, le matin même, lavé vos âmes dans le bain de la pénitence et réchauffé vos cœurs au feu de l'hostie eucharistique.

Seigneur mon Dieu! des dévouements si purs, si magnifiques, ne seront pas perdus pour la terre. J'en jure par cette maison où votre Verbe s'est fait chair : le sang chrétien versé en abondance tout près de ses murs, sera une semence féconde. Non, Seigneur, vous n'auriez pas choisi un tel lieu pour y laisser dépouiller à tout jamais votre Épouse de cette légitime royauté qui est comme l'appendice humain et l'enveloppe corporelle de sa divine essence. Nos héros ont pu être tués, ils n'ont pu être vaincus. D'ailleurs leur dévouement en suscitera d'autres; car en tombant de la sorte, ils ont laissé, non-seulement aux jeunes hommes, mais à toute la nation un grand exemple de vertu et de courage dans le souvenir de leur mort. C'est par où je dois conclure brièvement.

II

Sans doute, mes Frères, quand nous exhalons notre admiration pour ces généreux volontaires, il est permis à leurs parents, à leurs amis, à leur cité, à leur patrie, de revendiquer une part de ces éloges. En particulier, les vieilles races françaises ont le droit de se féliciter, de se réjouir du grand spectacle que leurs enfants viennent d'offrir. Les larmes, si elles ont pu couler un instant de quelques yeux, ont perdu ce qu'elles avaient d'amer en se mêlant à celles du Vicaire de Jésus-Christ. « Nous ne pouvons, a-t-il dit, retenir nos pleurs en pensant à tant de » braves guerriers, à tant de jeunes hommes d'élite qui étaient accou- » rus, dans un sentiment plein de religion et d'honneur, au secours de » ce principat sacré de l'Église romaine, et qui ont péri dans cette in- » juste et cruelle invasion. Le deuil qui retombe sur leurs familles de- » vient notre propre deuil. Nous avons du moins la confiance d'y appor- » ter quelque soulagement et quelque consolation par la mention très- » honorable que nous faisons, à la face du monde entier, de leurs en- » fants et de leurs proches qui, en donnant leur vie, ont fourni un si » magnifique exemple de fidélité, de dévouement et d'amour à notre » cause et à celle du Saint-Siége. L'univers chrétien retentira de la » gloire immortelle de leur nom (2). » Assurément, mes frères, des

(1) *Souvenirs des campagnes d'Italie et de Hongrie*, par le comte G. de Pimodan. Paris, 1851, p. 245.

(2) Allocut. consistor. du 18 septembre 1860.

Digitized by Google

paroles comme celles-ci, prononcées solennellement par le chef de l'Église universelle, et inscrites à jamais dans le Bullaire romain, sont pour les jeunes héros et pour leurs familles une délivrance authentique de lettres de noblesse, en même temps qu'elles ajoutent un nouveau lustre aux familles depuis longtemps déjà illustrées. Nous aimons à le dire : cette fois encore, la noblesse de France vient de se retremper dans le sacrifice, de se rajeunir dans son sang; elle vient de reconquérir la vie par la mort. La devise d'une des grandes maisons de notre province se vérifie au profit de tout l'antique patriciat de la nation : *Concussus surgo* : « Abattu, je me relève. »

Mais enfin, mes Frères, pendant que je parle ainsi, une pensée de remords et de tristesse n'est-elle pas venue traverser votre esprit? Eh quoi ! si une poignée de braves a pu disputer la victoire, qu'eût-ce donc été si tous ceux qui pouvaient et qui devaient être à leurs côtés s'y fussent trouvés ? « Leur petit nombre les honore, mais il nous accuse », disait naguère à sa pieuse et énergique compagne un jeune père de famille, dont le nom, honoré dans cette contrée, est cher à notre Église de Poitiers. « Mon amie, ajoutait-il, vous allez être mère d'un quatrième enfant, et j'éprouve de la douleur à vous quitter; mais toutes les attaches de la famille existaient aussi pour nos pères, et nos pères n'en partaient pas moins là où les appelaient la foi, le devoir, laissant leurs femmes et leurs enfants à la garde de Dieu. » Et ce généreux chrétien, qui avait payé déjà largement sa dette à la religion sur les mers les plus lointaines, s'apprêtait à se rendre à Rome, quand le Ciel, dans ses impénétrables desseins, l'a subitement appelé à lui (1).

Mais ses paroles ne seront pas perdues, et la flamme qu'il avait conçue ne mourra pas avec lui ; déjà elle s'est allumée dans bien des âmes. On lit dans Hérodote que Xerxès, après sa victoire des Thermopyles, « fut effrayé d'apprendre que la Grèce renfermait dans son sein huit » mille Spartiates semblables aux trois cents qui venaient de périr (2).» Ah ! qu'ils le sachent, ceux qui ont comparé la liste de vos blessés et de vos morts à une liste d'invitation de fête à la cour de Louis XIV : eh bien ! oui, il y a dans la chrétienté huit mille autres noms, et il y a beaucoup plus de huit mille autres courages derrière ces courages et derrière ces noms tant admirés. Que la cause de Dieu et de l'Église les réclame une seconde fois, et ils ne feront pas défaut à l'appel.

Mais tous n'ont pas les qualités guerrières, tous ne sont pas d'âge à reprendre les armes et à supporter la vie des camps. Or, le texte même de mon discours vous a dit que ces héros ne laissaient pas seulement aux jeunes hommes, mais à toute la nation, à tous les âges, à toutes les conditions, une leçon de vertu et de courage dans le souvenir de

(1) Le vicomte Jean des Cars.
(2) Hérodot. L. VII, c. 210 et 234.

Digitized by Google

leur mort. Eh quoi! des enfants pleins de vie, brillants d'avenir, quittent les douceurs et les commodités de la famille, affrontent toutes les fatigues et les privations de la vie du soldat; ils brisent leur carrière, abandonnent tous leurs rêves de fortune et de gloire, et nous, hommes de l'âge mûr, nous nous croirions quitte de tout devoir! Mon Frère, vous n'êtes pas dans le cas de donner votre sang, sachez vous en dédommager en contribuant largement à l'entretien de ceux qui le donnent. La cause qui a réclamé des soldats aura souvent besoin, d'ici à la fin des temps, de défenseurs de plus d'une sorte. Vous avez de l'autorité, vous avez de l'influence, ne la laissez pas accaparer au profit du mal; ne la laissez pas périr dans votre indifférence et dans votre apathie. Les intérêts qui sont en jeu ne permettent la neutralité à personne. Une presse qui se qualifie honnête et modérée, et qui fait l'infâme métier de distiller jour par jour et goutte à goutte le poison dans les âmes, une presse habile à composer les breuvages qui troublent, qui égarent, qui paralysent et qui endorment, vous offre chaque matin sa coupe perfide. Repoussez loin de vous ces préparations artificieuses, ces amalgames meurtriers. Soyez fermes dans votre foi, inébranlables dans vos convictions. Que le bien soit toujours pour vous le bien, et le mal toujours le mal. Celui-là n'est pas un homme, combien moins un chrétien, qui donne indifféremment son adhésion, qui adresse indistinctement son sourire approbateur ou complaisant au vrai et au faux, au juste et à l'injuste. Le chrétien, son symbole n'est pas cet instrument mobile placé sur les toits et qui obéit à tous les vents. Non, dit saint Paul, ne soyons point fluctuants, et ne tournons pas ainsi à tout vent de doctrine: *ut non simus fluctuantes et circumferamur omni vento doctrinæ* (1). Le chrétien a des haines énergiques comme ses amours; il exècre l'enfer et tout ce qui est de l'enfer, comme il aime Dieu et tout ce qui intéresse Dieu. Le chrétien (un de nos frères dans l'épiscopat vient de le dire tout près de nous avec une voix pleine d'émotion et d'autorité (2); je lui demande la permission de lui tendre la main du haut de cette chaire et de répéter ses paroles); le chrétien, quoi qu'il arrive, sait maintenir dans son cœur ces grands principes, ces principes éternels de la vérité et de la justice, ces maximes qu'aucun pouvoir humain ne pourra jamais détruire:

« La force ne constitue pas le droit;
» Le succès ne justifie rien;
» La félonie et la trahison sont de mauvais appuis d'un trône;
» Les rois et les peuples ont au ciel un juge sévère qu'on n'apaise
» pas en appelant la violence contre les faibles du nom de raison d'Etat;
» Dieu est patient parce qu'il est éternel. »

Et j'ajouterai avec l'Écriture: « Satan est violent, il se hâte, il fait vite,

(1) Ephes. IV, 14.
(2) Lettre circulaire de Mgr de Nantes, 28 septembre 1860.

Digitized by Google

» il opère avec colère et précipitation, parce qu'il sait que son temps » est court » : *Habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet* (1). Et je dirai aussi avec Mathathias sur son lit de mort, alors qu'il voulait prémunir la jeunesse d'Israël contre la plus difficile de toutes les épreuves : « Ne vous laissez point émouvoir par la jactance de l'homme impie et pêcheur; car sa gloire n'est que fumier et pourriture; aujourd'hui il il lève le front avec fierté, et demain il aura disparu » : *Quia gloria ejus, stercus et vermis est; hodiè extollitur, et cras non invenietur* (2). Enfin, en ce qui dépend de vous, ne fournissez pas des armes contre l'Église, en admettant et en répétant de confiance des maximes qui font la principale force des ennemis de la Papauté et qui peuvent justifier assez logiquement à leurs yeux les entreprises que nous leur reprochons le plus. Surtout, n'accordez pas le laisser-passer à ces dictons vulgaires qui ont la propriété de populariser les opinions les moins sensées. Telle est celle-ci, par exemple, qu'on fait courir parmi les foules : « Rome et ses alentours, dit-on aujourd'hui, n'est-ce pas encore plus que n'en avait saint Pierre? » Oui, certes, c'est beaucoup plus que n'en avait saint Pierre; car saint Pierre habitait les catacombes, et vivait sous Néron, qui l'a fait mourir en croix. Si les catacombes, et, je ne dirai pas Néron, mais quelque César de Bas-Empire trônant à Rome, sont tout ce que vous réclamez pour le chef spirituel du monde entier, pour le guide de deux cent millions de consciences, dites-le. Pour nous, nous sommes assurés sans doute que le successeur de Pierre sera toujours assisté d'en haut, et qu'il saura faire son œuvre dans les catacombes et sous le sceptre des tyrans. Mais nous n'absoudrons jamais les injustices et les violences, mais nous repoussons de toutes nos forces les spoliations sacriléges, d'abord parce que nous sommes les défenseurs des droits légitimes de l'Église, puis parce que nous savons que le régime ordinaire de l'Église n'est ni le martyre, ni le miracle.

Il est temps de finir. M. T. C. F. Pardonnez à l'énergie de quelques-unes de mes paroles. Est-ce qu'on peut demeurer de sang-froid en présence de tout ce qui s'accomplit aujourd'hui dans le monde? Est-ce que des profondeurs de la conscience oppressée des pasteurs il ne s'échappe pas, à certaines heures, des cris que les circonstances commandent et qu'elles expliquent? Les prophètes du Très-Haut ont-ils le droit de se taire, quand toutes les limites de l'iniquité sont franchies, quand la cognée est au pied de l'arbre séculaire de la Papauté, quand la morale universelle est publiquement bafouée, quand le brigandage semble être devenu le nouveau droit des peuples? La postérité n'accusera-t-elle pas plutôt l'excès de notre modération prolongée, et n'est-il pas à craindre que l'autorité des grands docteurs ne nous

(1) Apoc. XII, 12.
(2) I Machab. II, 62.

Digitized by Google

reproche d'avoir oublié la mesure dans laquelle les serviteurs de Dieu doivent toujours mêler la liberté à la soumission (1)? N'avez-vous jamais entendu les apostrophes terribles de notre vieil athlète de l'Aquitaine? Je veux vous en redire quelques mots. Qu'importe que Constance ne soit pas un homme, mais un triumvirat, ou qu'il s'appelle même *Légion* (2)? Il suffit que l'esprit de Constance ait reparu sur la terre.

« Il est temps de parler, dirai-je, parce que le temps de se taire est passé. Qu'on regarde vers les nues si le Christ n'y va pas apparaître, parce que l'Antechrist domine sur la terre. Que les pasteurs élèvent la voix parce que Satan s'est transformé en ange de lumière... Plût au Dieu très-puissant que j'eusse été investi de mon ministère aux temps de Néron et de Dèce!.. Le combat serait plus facile contre des ennemis déclarés... Et les peuples, témoins d'une persécution violente et manifeste, nous suivraient comme leurs chefs, *et nos populi tanquam duces suos comitarentur*, et ils nous accompagneraient dans la confession de la vérité.

» Mais maintenant, nous combattons contre un persécuteur qui trompe, contre un ennemi qui n'emploie d'autres armes que celles de la ruse et de la séduction... Et tandis qu'il opère tant de maux, qu'il entraîne tant de défections, il n'a pas l'odieux de faire des martyrs, et il nous enlève la palme des morts glorieuses... (3) »

Pontife saint et bien-aimé que Dieu a appelé au gouvernement de l'Église dans des jours si difficiles, nous ne pouvons descendre de cette chaire sans jeter vers vous un cri de respect, d'admiration et d'amour. Nous voudrions égaler nos marques de dévouement à l'excès de vos épreuves. Ah! que vous nous semblez grand, que vous nous semblez beau à cette heure! Seul et dernier défenseur des principes qui font vivre les royautés, vous êtes abandonné d'elles. Objet de toutes les colères des méchants, vous les faites reculer d'effroi dès qu'ils approchent de vous. La postérité redira cette majesté dans le malheur, cette sérénité dans l'orage, cette confiance divine et cette fermeté au plus fort de la tempête. De toutes parts, les chagrins assiégent votre grande âme. Votre cœur de père, votre cœur aimant et confiant a été cruellement trompé. Mais nous, du moins, ô très-saint Père, nous évêques, prêtres, fidèles de toute condition, nous ne vous abandonnerons pas. A vous, tout ce que nous avons et tout ce que nous sommes. Nous voudrions, nous aussi, pouvoir parer les coups qui vous me-

(1) Non oportet humilitatem carere constantia... Interdum enim etiam regibus iniqua poscentibus turpi adulatione famulamur... Et plerumque nos iis tanquam pro debita officii religione pie adulari existimamus. S. Hilar. Tract. in Ps. XIV, 12. — In Ps. LII, 14.

(2) Luc. VIII, 36.

(3) S. Hilar. contr. Contant. I, 4-7.

Digitized by Google

nacent, et les recevoir pour nous seuls. Ce que le divin Maître, au calice amer duquel vous buvez si largement, disait à ses disciples la veille de sa passion, nous voulons mériter que vous nous le disiez toujours : *Vos autem estis qui permansistis mecum in tentationibus meis* : « c'est vous qui êtes demeurés avec moi dans mes jours les plus douloureux (1). « Ah! ils vous ont donné ce gage de fidélité, et, en le donnant à votre personne et à votre cause, c'est à Jésus-Christ même qu'ils l'ont offert, ces généreux chrétiens pour lesquels nous venons de célébrer le saint sacrifice et sur la tombe desquels nous allons encore verser tout à l'heure nos prières. Mais j'entends déjà le Seigneur qui reprend et qui achève le texte je viens d'alléguer : « Enfants, leur dit-il, soldats de ma cause trahie, de mon Vicaire abandonné, de mon Église délaissée, c'est vous qui êtes accourus autour de moi dans les jours de l'abandon et de l'épreuve ; et moi, voici que j'ai préparé pour vous un royaume, comme mon père me l'a préparé à moi-même, afin que vous mangiez et que vous buviez à ma table dans mon royaume, et que vous soyez assis avec moi sur des trônes (2). » Ainsi soit-il.

(1) Luc. XXII, 28.
(2) Ibid. 29.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

HUIT MOIS AUX CHAMPS

OU

L'HOSPITALITÉ [1].

CHAPITRE VI.

Confidences.

La mort de la première femme de M. Nicole avait donné dans sa tante une nouvelle mère à Noëmi. Le célibat n'avait jamais fait éprouver l'ombre d'un regret à cette dame; elle riait avec ceux qui font des vieilles filles le but de leurs épigrammes et en ajoutait même pour sa part de fort spirituelles. Sachant animer tout de la chaleur de son âme, trouver le charme des choses, le faire jaillir, donner à la vie, même la plus monotone, l'intérêt et le mouvement, elle avait facilement obtenu la confiante amitié de sa nièce.

Un matin, Noëmi vint trouver sa tante dans sa chambre, toujours charmante de symétrie, en ce moment rayonnante de soleil et embaumée de fleurs.

— Bonjour, tante, dit-elle; j'ai à causer avec vous... Il m'en coûte aujourd'hui, je ne sais pourquoi, de vous ouvrir mon cœur. — De quoi s'agit-il? fit Mlle Julie, qui devinait l'objet de la confidence. — De l'hôte de mon père, répondit la jeune fille en rougissant vivement. — Te déplaît-il? — Oh! non. Je le connais à peine et je voudrais qu'il ne nous quittât jamais. — Tu domines ce sentiment? — Son image m'est

(1) Suite. — Voir le No de septembre, p. 259.

Digitized by Google

toujours présente, c'est une obsession ; le souvenir des choses aimables qu'il me dit me caresse obstinément le cœur. — Pauvre enfant! — Vous avez raison de me plaindre : il me réjouit, mais il m'attriste encore plus. Il lui tarde de revoir son Ermance. Une fois parti, tout sera fini entre nous. — Eh! nous te resterons. — Rien ne peut me tenir lieu de lui, dit la jeune fille, en cachant dans ses mains sa figure embellie d'un vif incarnat : il gagne chaque jour dans mon cœur. — Tu nous y garderas une petite place, j'espère. — Je deviens donc folle? — Tu aimes cet étranger, non point d'amitié, puisqu'il n'a pu le mériter encore, mais tu l'aimes d'amour, ma petite fille. — Je me doutais que c'était déraisonnable et je ne pouvais me décider à vous en parler. Cependant ne point l'aimer est impossible. Son extérieur, ses discours, ses talents charment tout le monde. — As-tu remarqué s'il est doué des qualités morales?

Noëmi ne répondit que par l'expression de la surprise.

— Il y a lieu de douter, continua Julie, qu'il fasse le bonheur d'une femme. — Il est si affectueux! — Amoureux n'est point affectueux. Il n'est pas rare qu'un homme, passionné pour une femme, brise ensuite sa vie. Je le crois dépourvu de toute conviction religieuse. — Il ne songe qu'à m'être agréable; je lui dirai que ma plus grande joie serait de le voir religieux, je gagnerai bientôt une cause si juste et si belle. Oui, continua Noëmi, se parlant à elle-même, Dieu doit être aimé le premier ; je m'armerai de résolution, il ne s'apercevra de rien. — Une conversion n'est point impossible, dit Julie. Le concours de circonstances singulières paraît même la lui ménager. Cependant ne t'y méprends point, continua la tante, en serrant les mains de sa nièce, qui s'appuyait amicalement sur ses genoux : ce type merveilleux dont tu cherches la réalité, c'est celui du grand Être qui te créa pour l'adorer. Ces aspirations, ces élans, ces espoirs indéfinissables qui s'élèvent de nos âmes n'ont point pour objet un mortel. C'est Dieu que tu rêves, Dieu que tu appelles, Dieu que tu espères sans le savoir encore; c'est le Ciel que réclame cet impérieux instinct. En t'y méprenant, tu ferais un essai de l'enfer. — Pourquoi, dit Noëmi toute pensive, nous sentons-nous invinciblement entraînées vers ce que nous devons fuir?—Dieu éprouve si nous le préférons à ce que nous aimons plus que la vie; il fournit à notre volonté le noble emploi d'assigner à chaque objet la place qu'il mérite dans notre cœur, de contraindre la jeunesse bouillante à le chercher comme son légitime amour. — Est-il possible de s'arracher à un amour violent et partagé? — Mieux vaut imposer à son cœur un noble martyre que de subir la tyrannie d'un usurpateur. Dieu souvent fait sentir à l'enfant qu'il aime, par quelle amère dérision nous demandons le bonheur absolu à un être faible et malheureux comme nous. Peut-être le moment n'est-il pas éloigné où il te faudra autant de vertu pour ne point haïr Lucien, qu'il t'en faut pour ne pas l'adorer. —

Digitized by Google

Chère petite tante, ma voie est tracée, je veux la suivre et vous tenir au courant de tout ce qui se passe en moi.

Quand la jeune fille eut quitté la chambre, Julie soupira profondément en songeant que sa chère Noëmi allait entrer dans une période de troubles dont l'issue et le terme lui étaient inconnus.

Par une belle journée de décembre, Noëmi, la tante et Lucien se promenaient dans le verger. Le givre qui décorait la nudité des arbres et des buissons dentelait toutes les branches dont le soleil faisait resplendir l'éblouissante blancheur.

— Notre verger a revêtu aujourd'hui une charmante parure, dit Julie. — Le grand artiste est admirable dans les plus petits détails de ses ouvrages, dit Noëmi. Que ce feuillage de neige est délicat ! c'est dommage qu'il dure si peu. Voilà le vent qui le secoue en fine poudre sur nous. — C'est l'image de nos plaisirs, dit Julie. — Il en est qu'on peut rendre durables, reprend Lucien. — Immortels mêmes, ajouta la tante. — Mes prétentions sont moins hautes : ici est mon ciel... Vos soins si bons, si compatissants ont éveillé en moi une reconnaissance brûlante ; les lieux où vous ne serez plus seront à jamais pour moi vides de bonheur. Vous être uni par un lien sacré est désormais mon unique désir. Que ce souhait audacieux trouve grâce à vos yeux, ajouta-t-il, en s'adressant à Noëmi, quand vous saurez que c'est pour abandonner à votre impulsion tous les instants de ma vie.

A cette ouverture inattendue, Noëmi avait changé plusieurs fois de couleur et son cœur battait bien fort ; néanmoins elle répondit aussitôt :

— Votre choix m'honore ; je vous rendrai confiance pour confiance, en vous faisant part de mes propres vues. Le caprice ne présidera point non plus à ma détermination. — Je comprends, dit Lucien : vous voulez aimer. — Estimer d'abord : la vraie affection doit être accompagnée d'estime. — Oh ! si j'étais assez heureux pour réunir ces conditions ! — Êtes-vous catholique croyant ? — Le mérite est plus grand quand c'est dans les inspirations de la conscience et non dans des motifs intéressés qu'on puise la force d'être honnête homme.—L'honnête homme acquitte ses devoirs envers Dieu, ses semblables et lui-même ; le chrétien ne se propose pas autre chose. Nous allons, j'en suis sûre, tomber d'accord, dit Julie. — Dieu est trop grand pour exiger nos hommages, trop haut pour s'occuper de nous, trop heureux pour s'offenser de nos mauvaises actions. — Dieu nous a créés à son image ; il soutient, il embellit notre existence ; notre esprit est fait pour le concevoir, notre cœur pour l'aimer, notre volonté pour le préférer à tout, et il n'attendrait rien de nous! Aux hommes, nos frères, leur accordez-vous un peu davantage ? — Ne faire de mal qu'à ceux qui nous en font, n'est-ce pas notre droit ? — A notre époque, on parle sans cesse de droits et peu de devoirs. Cependant les devoirs sont nombreux et les droits... beaucoup plus restreints qu'on ne pense. — On ne me contes

Digitized by Google

tera pas celui de vivre ou de me débarrasser de l'existence si elle me pèse. — Si, car c'est quelquefois un devoir de mourir et toujours un devoir de supporter la vie. Ne mettez-vous pas au premier rang celui de pourvoir à l'avenir de votre âme? — Je ne sais d'où je viens, j'ignore où je vais; l'un pas plus que l'autre ne doit m'occuper. — L'Évangile peut vous en instruire. — Son héros est un philosophe habile, qui a pu diriger des siècles d'ignorance; notre époque virile n'en a plus que faire. — Hélas! fit Julie. Mais l'Église n'est-elle pas ce Mentor divin qui résoudra vos doutes? — C'est aussi une institution usée. — Heureuse humanité qui peut vivre de ses lumières et de ses vertus! dit Julie.

Noëmi paraissait rêveuse. Les dames se taisaient. Rompant enfin le silence:

— Quoi! fit Lucien, vous, femme d'une intelligence supérieure, vous épouseriez un dévôt? — La foi et la pratique religieuse, c'est là ma première condition, dit Noëmi d'un ton triste, mais décidé; puis s'animant peu à peu : Ne point penser à Dieu, ne lui jamais parler des dons reçus, ne jamais élever vers lui sa pensée, oh! c'est mille fois pis que si j'oubliais mon père, ma tante, tous ceux que j'aime! — Tous ne possèdent pas, dit Lucien, la faculté de s'impressionner comme vous par l'imagination. — Tous possèdent le sens de l'infini, dit Julie, mais beaucoup n'en font point usage. — Mon culte sera pour la femme de mon cœur. — Quelle garantie aura-t-elle de votre constance? dit la jeune fille. — Moi! ne pas vous chérir toujours, Noëmi! — Si vous m'aimez pour mes attraits, aimez Dieu, qui les possède tous sans limites; c'est à lui que doit s'adresser votre culte. — La religion peut être nécessaire aux femmes, qui ont l'imagination plus vive, le cœur plus ardent que nous. — Votre origine et votre fin diffèrent-elles de notre origine et de notre fin, dit Julie? Le monde moral n'est-il troublé que par les crimes des femmes, ne dépend-il que de nos vertus? Notre raison doit-elle admettre des absurdités que la vôtre repousse? Dieu nous aurait-il imposé pour le salut d'autres conditions qu'à vous-mêmes? — Les goûts de ma femme pour la piété ne seront jamais contrariés. — Ses convictions, objet de votre indifférence ou de vos railleries, auraient à se cacher comme le crime. Une opposition radicale entre vos actions de libre penseur et les miennes, inspirées par la foi, amènerait infailliblement la discorde, la haine peut-être...

Lucien se tut, ne trouvant plus rien à répliquer.

Noëmi avait dû se faire une grande violence pour ne point agréer les vœux de Lucien. Aussi, lorsqu'elle fut seule avec sa tante, ses larmes et ses sanglots éclatèrent-ils. L'heure du souper approchait, il fallut sécher les pleurs; elle ne put si bien en effacer la trace que sa figure habituellement riante et sereine n'en portât visiblement l'empreinte. Lucien fut celui qui s'en aperçut le mieux; il la vit plusieurs fois essuyer des larmes furtives, ce qui arrivait surtout quand leurs regards

Digitized by Google

se rencontraient. Cette observation soulagea beaucoup sa propre tristesse Objet de l'affliction de sa chère Noëmi, il ne lui était donc point indifférent. Son refus n'avait point été dicté par le cœur ; elle reviendrait sans doute à d'autres résolutions ; il souffrait, mais elle souffrait à cause de lui ; ceci l'affligeait, mais beaucoup moins que s'il eût observé sur ses traits la douce gaîté qui lui était habituelle.

CHAPITRE VII.

Le retour à Noël.

Peu de jours après cette conversation, le juge de paix et sa sœur décidaient que Noëmi se rendant à l'invitation de Mme Laclos, leur parente, irait passer deux ou trois semaines à Besançon, auprès de cette dame et de sa fille Aspasie. Mlle Julie étant très-souffrante d'une maladie de cœur, on convint que le père conduirait sa fille et irait la chercher. — Il ne faudra point oublier les robes de bal, dit M. Nicole. En tout autre temps, je ne me prêterais point à l'introduction de Noëmi dans cet intérieur bruyant et mondain ; mais pour l'état actuel de son esprit, le poison deviendra un remède. — D'ailleurs il est temps de lui faire entrevoir le monde, afin de lui ôter dans l'avenir le regret de n'en avoir point essayé. Puis Mme Laclos est une femme très-estimable, qui se prête pour sa fille à un genre de vie qu'elle n'aime point. Aspasie, heureusement, n'est pas une fille passionnée, et l'esprit de calcul qu'elle possède à un rare degré lui apprend à concilier les plaisirs avec une certaine modération nécessaire à son bonheur, à son repos, à sa réputation. — Nous ménagerons quelques absences à ma fille pendant le séjour de Lucien à la maison.

A l'annonce de ce départ, Noëmi fut désagréablement surprise.

— Il faudra danser, babiller, visiter, toiletter toute la journée ; je n'y suis point disposée, dit-elle. — Tu sens toi-même, j'en suis sûre, la nécessité de t'éloigner.

Noëmi ne répondit que par un soupir. Le lendemain, le père et la fille se dirigeaient vers Besançon. Le soir, on arrivait chez les parentes, qui prodiguèrent les caresses.

— Tu arrives à propos, dit Aspasie : nous donnons demain une soirée. tu seras la plus jolie. — Je suis un peu fatiguée, tu me permettras de prendre du repos. — Non pas, non pas, ma petite amie.

Il fallut s'exécuter. Noëmi, pour toute parure, mit une simple robe de mousseline blanche et noua ses cheveux d'un velours noir.

— Comme tu te décolletes peu ! s'écria Aspasie. — Et toi, ma chère, comme ta robe descend ! — En vérité, repartit Aspasie, je n'oserais ainsi paraître devant personne hors du bal.

Digitized by Google

Quand on eut dansé plusieurs walses à deux temps, des polka, des mazourka, Aspasie se souvint enfin de Noëmi. — Tu t'en tions à l'insipide contre-danse, ma petite, lui dit-elle : comme tu dois t'ennuyer! — Les autres danses me suffoquent, rien qu'à voir comme le danseur presse sa danseuse. — Oui... c'est répugnant, cette haleine dans la figure. On s'y prête afin de retenir les jeunes gens, qui sans cela préféreraient jouer, fumer et boire. — C'est payer cher l'avantage de les posséder. — Tu ne valses donc jamais? — Seulement avec mon père et mon frère. — Ah! on dirait que tu arrives de l'autre monde. — Il me le semble à moi-même.

Aspasie fit un grand éclat de rire. Les Messieurs trouvaient Noëmi charmante, mais fière; les femmes lui découvrirent de nombreuses imperfections : elle restait pâle et froide ; elle avait la taille trop élancée, avec trop de laisser-aller, etc. Deux artistes s'extasiaient devant elle.— Quel spiritualisme, quelle distinction dans cette physionomie! — Mais elle est déplacée ici, faisait l'autre. — Non, car je m'en inspire; c'est Béatrice de Dante, c'est Louise, c'est Elvire. — Qui oserait lui parler? aussi la laisse-t-on, et c'est ce qu'elle demande.

A l'unanimité, dans tous les bals suivants, Noëmi fut proclamée la plus jolie par les hommes; mais la jeune France, la trouvant inaccessible, passait outre. Quelques hommes sérieux s'informèrent cependant si elle n'accueillerait point une demande en mariage; l'obligeante Aspasie eut soin de dire qu'elle était promise.

Dans les visites qu'on échange après les invitations, Noëmi ne revenait pas de tout ce qu'elle entendait. A juger les appréciations prises dans leur ensemble, les invités avaient donné le spectacle d'une ménagerie, d'un musée de toutes les difformités, d'une académie de toutes les sottises. Chacun riait de ceux qui avaient ri de lui ou qui devaient en rire; chacun, en critiquant ainsi tout le monde, croyait avoir été l'objet unique de l'admiration. — Que pensez-vous qu'on dise de nous-mêmes, demandait Noëmi à sa cousine, qui faisait cette réflexion? — On nous déchire à belles dents, répondit la sceptique jeune fille. — Les amies du moins prennent votre défense? — Ce sont elles qui mordent le mieux. — Et vous pardonnez?.. — Afin qu'on me pardonne.

Un juge au tribunal, au nez immense, aux cheveux plats, au dos prématurément incliné, à l'éloquence pesante, traitant les moindres choses avec une gravité magistrale, s'était épris de la moqueuse Aspasie et l'aimait sérieusement. La jeune fille accueillait cette cour assidue comme son plus piquant divertissement; de plus, elle ménageait le juge comme pis-aller, dans le cas où un choix plus sortable ne se présenterait point.

Noëmi devait encore subir quelquefois la lecture des romans à la mode, auxquels sa cousine avait recours en l'absence d'autres distractions. C'était, disait-elle, pour se désennuyer, car ils sont absurdes à

Digitized by Google

croire que l'auteur a voulu essayer jusqu'où peut aller la bonne volonté du lecteur. C'est un style enluminé et criard, ajoutait-elle ; des caractères visant à l'originalité et n'atteignant que le bizarre. C'est une profusion de surprises, de catastrophes à rendre fou; des intrigues impossibles, des dénouements à coups de poignards. On dirait qu'il ne faut rien moins qu'une nouvelle péripétie à chaque feuillet pour déterminer le lecteur à le retourner.

Noëmi rentrait avec un bonheur intime dans le sanctuaire de son cœur, y retrouvant ses saintes amours, son monde divin, sa gravitation vers la perfection, idéal adorable de sa vie. Un lointain de fraîches espérances pour son avenir terrestre, qu'elle évoquait parfois, trompait les ennuis de cette existence inaccoutumée. Elle comptait aussi les pas de celui qu'elle aimait vers le retour à la vérité, dans laquelle ils se rencontreraient bientôt pour ne plus se séparer; la fièvre de l'amour humain s'apaisait; sa tendresse toujours vive était moins poignante; l'absence avait eu son utilité, mais le retour était-il sans danger? Hélas! pendant la séparation, on mesure mieux l'intensité du sentiment, on sent mieux le besoin de se voir sans cesse.

Ce fut la veille de Noël que Noëmi rentra dans sa famille; Lucien l'accueillit comme son Messie, appelé sans cesse pendant les heures de l'absence. L'idée du Rédempteur qu'elle venait adorer avec les siens se confondit dans les idées encore profanes du jeune homme, et, grâce à cette disposition, commença à entrer profondément dans son âme. Il aspirait, en même temps que la joie terrestre, la joie sainte répandue dans l'atmosphère de cette fête. L'alliage pourrait se dégager un jour et laisser pur en lui le sentiment chrétien. A la veillée, la famille réunie attendit l'office de la nuit; les plus jeunes enfants avaient obtenu d'y assister pour la première fois; ils s'efforçaient d'ouvrir de grands yeux, de peur qu'en les voyant près de succomber au sommeil, on ne les envoyât au repos accoutumé. Invité à prendre part au réveillon du retour, Lucien s'était fait un devoir d'accompagner ses hôtes à l'office nocturne. Pour abréger les heures, on chanta des Noëls patois, peinture naïve de l'allégresse que cette fête a toujours et partout éveillée.

— Nous imitons cette nuit, disait le juge de paix, l'attente séculaire de toutes les nations. Quand ma foi n'y trouverait pas son compte, je me complairais encore à cette veillée mémorable.

On fut naturellement amené à examiner l'ensemble des traditions de l'ancien et dunouveau monde. Partout on y retrouve la chute du premier homme, entraîné par la mère du genre humain; la séduction de celle-ci par le serpent, leur ennemi et l'ennemi de Dieu; la promesse du Rédempteur devant naître d'une Vierge, etc. Cet amas confus de traditions dénaturées se transforme dans la Genèse en un récit dont la simplicité vraie et sublime nous rend témoins des grandes scènes de la naissance du monde.

Digitized by Google

— Moïse, dit Lucien, avait puisé sa science chez les Égyptiens.

— Volney prétend cela. Qu'importent d'ailleurs les sources d'où le législateur des Hébreux a tiré cette science manifestement exempte d'erreurs? Le récit des six jours de la création est devenu le sommaire des découvertes géologiques, physiques, etc., les plus glorieuses et les plus inespérées. Ce que nous avons pu vérifier de sa rigoureuse exactitude ne suffit-il pas pour attester l'inspiration surnaturelle de cet homme si grand et pourtant si humble devant Dieu, si dépourvu de cet art dont l'usage n'a été étranger à aucun autre historien et poëte, dont les plus reculés lui sont de mille ans postérieurs? Comment eût-il acquis ce degré unique d'autorité chez les Juifs, s'il n'eût fait le récit rigoureusement exact des traditions conservées si religieusement par ce peuple essentiellement traditionnel? Ce seul peuple du législateur du Sinaï a conservé intacte dans l'inviolabilité de son tabernacle la notion d'un Dieu unique qui, jointe à celle de l'unité d'origine de tous les hommes, fut la préface de cette divine fraternité promulguée par l'Évangile.

— Pourquoi, dit Lucien, la rédemption s'applique-t-elle à un si petit nombre d'hommes?

— Elle s'applique à tous les hommes de bonne volonté. L'Église revendique comme ses fils tous ceux qui ont attendu ou qui attendent le règne de la vérité, ignorant qu'elle est venue sur la terre; à plus forte raison tous ceux qui ont reçu le baptême, sans distinction de culte. Telle a toujours été la doctrine des Pères de l'Église. Nous autres privilégiés de la Foi, ne blasphémons pas la charité divine. Sur les peuples assis encore dans les ombres de la mort, appelons la lumière qui nous a civilisés et éclairés sur nos destinées immortelles. Mais la cloche de minuit nous appelle, allons nous grouper autour de cette crèche où repose enfant le Libérateur attendu de tous les peuples de l'univers. Ah! j'oubliais: invite-nous par ta petite Églogue sur Noël, à y courir à la voix des anges.

Noëmi commença avec la voix émue d'un jeune débutant en poésie :

La nature se tait, la nuit étend ses voiles;
Dans la voûte d'azur scintillent les étoiles.
Par l'orgueil des Césars amenée en ce lieu,
La fille de David dans une étable veille,
Et de son nouveau-né contemple la merveille;
Cet enfant frais et beau, c'est son fils et son Dieu.

Sur son cœur maternel elle échauffe, elle serre,
Son enfant adoré.

Digitized by Google

Elle pense au berceau que, prévoyante mère,
Elle avait, pour ce fils, dès longtemps préparé.
Dans sa détresse profonde,
Pour poser le Noé du monde,
Le Dieu fort, l'Emmanuel,
Elle n'a qu'une crèche avec l'herbe fanée,
Et la rustique paille au sillon moissonnée.
Déjà souffre son fils : ainsi le veut le Ciel.

Mais, dans l'air assombri, quelle charmante aurore
Autour de Bethléem épand ce blanc rayon ?
De celle des mortels, ce n'est pas l'heure encore ;
On dirait un reflet de l'auguste Sion.

Les moutons en bêlant saluent l'aube nouvelle,
Les bergers tout surpris se demandent entre eux
Pourquoi ce qui se passe à présent dans les cieux
Et pourquoi cet éclat de lumière éternelle ?

Sorti de la vive splendeur,
Un ange au doux regard, au rayonnant visage :
Du salut des mortels j'apporte le message ;
Il est né le Christ, le Sauveur.
Courez tous, il repose en l'étable champêtre ;
Dans les langes, bergers, il va vous apparaître.

Des phalanges des cieux, mille sonores voix,
Parmi les harpes d'or éclatent à la fois.
L'espace est inondé de torrents d'harmonie.
Au Très-Haut, disent-ils, gloire, gloire infinie !
Aux hommes adorant les célestes décrets,
La douce, l'éternelle paix !

Emportés par l'élan d'une vive allégresse,
Les pasteurs ont bientôt atteint le seuil bénit.
Entre deux animaux, dans l'agreste réduit,
Paraît l'enfant de la Promesse.
Près de lui se tient un vieillard,
Une femme, dont le regard,
De maternel amour, de virginité brille.
Les trop heureux bergers voient la sainte famille.

Digitized by Google

Ils voient le Rédempteur du genre humain perdu,
Celui que les aïeux ont partout attendu;
Ils adorent longtemps, le front dans la poussière.
A l'extase livrés,
Ils ne peuvent quitter la modeste chaumière
Où les cieux sont entrés.
Et quand de leurs troupeaux la garde les rappelle,
Des pasteurs de Juda la mémoire fidèle
Redit les Prophètes divins
Où du sublime enfant sont tracés les destins.

Lucien eut ces jours-là un rêve singulier. Quittant la prison du corps dont les éléments se réunissaient aux fluides qui les avaient fournis, son âme simple et incorruptible s'élançait dans l'espace sous forme de flamme subtile. Noëmi lui apparut alors. Ce n'était plus ce regard qui était tout une poésie de douceur et d'amour; c'était un œil terrible et menaçant. Où est votre moisson du temps, dit-elle? Où vos aspirations vers le souverain bien, votre fin suprême? Où vos travaux fraternels? Où l'emploi de vos facultés?... Rien... Noëmi fit un geste par lequel il se sentit repoussé à jamais. A l'instant naît en lui une faim dévorante de contempler la beauté infinie dont Noëmi était l'image. Un désespoir immense s'empare de lui; son seul asile est la destruction. Du haut des pics inaccessibles, il se précipite; il se plonge dans les abîmes des mers; il se roule dans la fournaise des volcans; il s'élance dans l'ouragan destructeur, dans la tempête qui anéantit les grands vaisseaux, sur le chemin de l'avalanche qui balaie la demeure des hommes, dans les flancs entrouverts de la terre convulsive, sur les traces foudroyantes des tonnerres. Vains efforts, il se retrouve avec son désespoir impérissable comme lui. Le spectacle des cieux étoilés, celui des germes merveilleux des plantes, le gouvernement admirable du monde moral, les grandes lois qui régissent les uns et les autres, les beautés sublimes ou charmantes de la nature, il les entrevoit avec un commencement d'extase, d'adoration pour leur auteur. Il se rappelle que cet Être qui maintenant le ravit, l'a aimé lui-même jusqu'à la mort. Il le cherche, il le retrouve avec son mépris inflexible; il lui voit prodiguer ses dons, sa tendresse aux âmes élues; la haine impérissable du réprouvé alimente la flamme inextinguible de sa rage; il voudrait anéantir celle que malgré lui il aime uniquement; il s'arme de la foudre exterminatrice qu'il emprunte aux enfers; il aiguise le glaive flamboyant; il soulève contre elle d'immenses quartiers de rocher: vains efforts, la vision reste impassible. Il se répand en malédictions désespérées, son pleur éternel accroît l'onde des abîmes, ses sanglots se mêlent à ceux de l'aquilon, ses cris dominent la raffale. « Didon,

Digitized by Google

Hermione, Paul, Werther, qui ne trouvâtes que la mort pour asile, vos tourments, dit-il, furent doux comparés à mes tourments. Cet amour qui survit en moi à tout sentiment, à toute pensée, cet amour dont on se rit et dont les transports se transforment sans cesse en ceux de la vengeance, est le supplice des supplices. L'imagination des hommes n'a point conçu de tortures comparables. Oh! pourquoi ce mépris écrasant? Suis-je un monstre? non pas même. Un grain de vile poussière? pas même. Un néant? pas même. Je suis le péché, le mal, le dégoût, la laideur. O honte! où fuir? Dans le vide de l'espace roulent les mondes qu'il forma; dans les ravins profonds fourmillent des êtres admirables d'instinct et de structure. Dans les flancs du globe sont les ateliers de ses dons. Au sein des ténèbres, je sens l'éternité dans chacun des instants de mon supplice. Collines, couvrez-moi; écrasez-moi, montagnes. » Lucien comprend la damnation. Voilà l'enfer. Il s'éveille, heureux de se retrouver dans le temps, libre encore de choisir son éternité.

CHAPITRE VIII.

Une femme peut leur répondre.

Le Père Saget était l'aïeul d'une jeune orpheline qui, son éducation terminée, n'avait d'asile que chez lui. Zoë avait seize ans; son petit front noueux en avant, son nez spirituellement retroussé, ses yeux perçants, pleins d'éclat et de vie, couronnés de sourcils nettement accusés, annonçaient la fermeté, en même temps que la spontanéité native de son esprit. Son goût, très-vif pour toute étude, inclinait vers la science religieuse. A en juger par ceux qu'elle atteint, la vertu possède un aiguillon qui mord vivement. Dès le premier coup d'œil, l'oncle avait pris en grippe cette jeune fille, faite pour n'éveiller que des sympathies et qui n'apportait dans sa famille que confiance et ingénuité affectueuse. « Ma docte niaise » fut le surnom dont il l'appela, ce qui divertissait beaucoup l'enfant, qui trouvait dans les plaisanteries de son oncle un aliment pour sa gaîté; bientôt elle ne put en méconnaître l'âpreté, puis la portée impie; alors vinrent les larmes, l'indignation. Le gai ruisseau, qui bondissait et gazouillait entre de frais rivages, égaie encore quelques jours une campagne dépouillée; mais la rigueur des frimas ne tarde pas à imposer silence à son murmure, à glacer sa course réjouissante.

La jeune Zoë venait souvent tout en larmes conter ses chagrins à la famille Nicole, qui la recevait avec empressement dans la triple vue de l'aider, de distraire Noëmi, d'instruire Lucien; ses récits tantôt faisaient sourire, tantôt soulevaient l'indignation; en

Digitized by Google

voici quelques fragments. Louait-elle le prône du dimanche : « Je n'aime point la compagnie des corbeaux m leur ramage, interrompait Nestor. — Par eux les peuples sont initiés aux clartés évangéliques; c'est à leur voix que le mal s'enfuit, que les œuvres utiles s'opèrent. — On en a jugé un dernièrement qui... — Le traître Judas n'a point empêché les autres apôtres de convertir le monde. — Voltaire, Rousseau, Proudhon ont fait mieux; les connais-tu? — J'ai lu des premiers de magnifiques passages à la gloire de notre Foi; leurs autres écrits fourmillent d'erreurs historiques, de contradictions, d'immoralités, d'impiétés. Mais vous, cher oncle, connaissez-vous Pascal, Bossuet, Fénélon, Leibnitz, les Pères Gratry, Lacordaire? — On dirait que tu récites des litanies. — Il y en aurait de longues et de belles. — Pour les perroquets. »

Se promenait-on aux ruines du château de Chemilly, autour de ces antiques murailles parées d'arbres séculaires qui se dressent sur un piédestal rocheux qu'enlacent en se réunissant le Durgeon et la Saône; visitait-on les cloîtres silencieux, le préau délaissé du vieux couvent, compagnon de délaissement du manoir, comme il l'avait été de sa splendeur : c'est, disait Nestor, une des plus belles œuvres de la révolution d'avoir nettoyé ces écuries d'Augias. — Qui a défriché le sol fertile de notre belle patrie? disait Zoé, qui a sauvé de la destruction les chefs-d'œuvre des anciens? qui soignait les lépreux, les malades? qui donnait asile aux voyageurs? qui construisait des ponts et rachetait les captifs? qui se met encore au service de l'humanité souffrante, infirme, ignorante? — Cela les amuse. — Beaucoup de découvertes sont dues au studieux labeur des religieux. Roger Bacon a découvert le télescope, la poudre à canon. — Belle découverte pour un moine. — Oui, puisqu'elle épargne le sang des combats. C'est au diacre Spina qu'on doit les lunettes. — Ce qui ne les a pas fait voir plus clair. — C'est au Pape Sylvestre II qu'on doit l'horloge à balancier. — Il eût mieux fait de nous apprendre à oublier les heures: Quand parleras-tu de Galilée, emprisonné pour avoir découvert que la terre est ronde et qu'elle tourne? — Non; mais pour avoir voulu concilier la Bible avec son système, il passa quelques jours dans un bel appartement. — Ta science n'est donc jamais en défaut, petite babillarde! — Le protestant Mallet-Dupan nous conte ainsi l'affaire. — Et les guerres de religion, les croisades, l'inquisition, la révocation de l'Edit de Nantes, ce sont autant de bienfaits de ta bonne mère l'Église? — Ferdinand II, roi d'Espagne, établit l'inquisition comme mesure politique; c'était au bras séculier à frapper. Cette contrée dut à cette institution le calme dont elle jouit pendant que les guerres de religion inondaient de sang l'Europe. L'Encyclopédie vous assure que l'inquisition d'Italie n'eut rien de cruel. — Et la Saint-Barthélemy est-elle une œuvre de charité? — C'est une mesure odieusement commandée par une politique sangui-

Digitized by Google

naire et hypocrite. Elle eut lieu en représailles de massacres commis dans le Béarn par les protestants sur les catholiques. On ne voit pas qu'un seul ecclésiastique y ait pris part. Si Grégoire XIII ordonna des réjouissances publiques, c'est que Charles IX, pour détourner l'exécration de ce forfait, avait fait entendre aux cours de l'Europe qu'il venait d'échapper à une conspiration contre sa personne. L'édit de Nantes eut aussi pour objet de prévenir la guerre civile prête à se rallumer. Quant aux croisades, sans elles nous serions musulmans. — J'aimerais beaucoup. — Vous riez; nous leur devons l'élan artistique et civilisateur qui a élevé notre patrie au premier rang des nations. — Que dis-tu des massacres d'Amérique, ma petite maîtresse d'école? — Si je ne puis vous répondre, vous appelez mes croyances la foi du charbonnier; si je le fais, je suis une pédante. Eh bien, un protestant, Roberston, vous répondra encore que le clergé n'intervint alors qu'en protégeant les Indiens et que le prêtre Barthélemy Las Casas s'est illustré en se consacrant à la défense des malheureux indigènes. Il faudrait que je fusse toujours armée d'in-folio en preuve de mes moindres paroles, ajoutait Zoë. »

La jeune fille brodait en secret, pour les offrir à son oncle au jour de sa fête, des pantoufles chargées de boutons de roses et de *ne m'oublies pas*; elle riait souvent seule de cette profusion de fleurs semées sur les pas de son oncle, dont la vue continuelle le ramènerait en sa faveur à des dispositions plus riantes. Malheureusement, Zélie trouva l'occasion fort belle pour souhaiter à son frère une conversion dont il avait grand besoin, disait-elle. Ceci gâta l'effet des pantoufles fleuries et le mit en veine contre les Saints. — « Ils sont peu compatissants, dit-il, puisque saint Joseph ne t'octroie pas l'époux que tu ne cesses de demander.

— Mon oncle, dit Zoë, afin d'opérer une diversion, il ne s'agit que de choisir, au lieu de Voltaire, Jésus pour votre maître; ce n'est pas difficile. — Qu'est-ce que ce Jésus? peut-être n'a-t-il point existé. — Pas plus qu'Alexandre-le-Grand. — Folle! les historiens racontent ses conquêtes. — L'état actuel du monde vous raconte les conquêtes du Christ; elles sont restées, celles-là. — Ces faits lointains ne peuvent se vérifier. — Ceux d'Alexandre sont de deux cents ans plus anciens. — Pourquoi aurait-on inventé le héros macédonien? — Pourquoi aurait-on inventé Jésus? — Pour spéculer sur la crédulité et sur la peur. — L'Évangile a des caractères de vérité si grands, si frappants, si inimitables, que l'inventeur en serait plus étonnant que le héros. — C'est le Père Loriquet qui prétend cela. — C'est J.-J. Rousseau. Jésus seul, sachez-le, mon oncle, est parvenu à élever le cœur des hommes jusqu'à l'invisible, jusqu'au sacrifice du temps. Lui seul, en créant cette immolation, a créé un lien entre le ciel et la terre. Tous ceux qui croient sincèrement en lui ressentent cet amour surnaturel, supérieur. C'est ce qui prouve la divinité du Christ. — C'est ce qui prouve que tu fais

Digitized by Google

des phrases, dont tu ne comprends pas le sens. — Vous ignorez à qui le compliment s'adresse. — A toi. — A Napoléon Ier; ceci est tiré d'un discours qu'il fit à Ste-Hélène et qui est rapporté par le général Bertrand. — Il a peut-être existé un individu appelé Jésus-Christ. — Avant sa naissance, il fut toujours attendu, et notre ère nous rappelle à quelle époque il descendit sur la terre. La Judée était le pôle de l'espérance des nations. — On t'a fait croire cela. — C'est Boulanger. C'était, de temps immémorial, une maxime chez les Indiens et les Chinois, que le Sage viendrait du côté de l'Occident; l'Europe, au contraire, disait que le Sage viendrait de l'Orient. — Quel conte! — Inclinez-vous: ceci est de votre vieux maître Voltaire. — Il se fait vieux, en effet, le patriarche de Ferney; il radote : place à Proudhon! il gagne du chemin. Quelle énergie! quelle audace! — Quel être infernal! Et c'est, dit-on, pour faire parler de lui qu'il dit ses horreurs. — Je te le ferai lire pour t'ouvrir l'esprit. — Quoi? — Des romans du jour; les hommes supérieurs ne peuvent plus lire l'histoire que là-dedans. — Ils dénaturent l'histoire. — Ils instruisent des mœurs... — Que je dois ignorer. Grand merci! je veux lire la vie des Saints et leur ressembler. Mon âge avancé sera moins triste que celui des vieilles coquettes, dont on se moque impitoyablement. — Tu as des idées arrêtées comme un docteur. — C'est vous qui me conférez mes grades, en m'obligeant sans cesse à controverser avec vous. Cependant mes croyances, mes pratiques religieuses n'atteignent en rien votre repos. Elles ne compromettent point mon avenir. De ma part, une semblable sollicitude serait motivée. Il se peut que l'instinct d'immortalité nous vienne de Celui qui apprend aux oiseaux à revenir chaque année, sûrs de retrouver ici le printemps. Il est prudent de se préparer à tout événement, il est insensé de ne rien prévoir. Ne perdez plus votre peine; les assauts que vous donnez à ma foi n'ont pas plus d'action que le flot sur le rocher qu'il bat sans cesse. — Ta tête a en effet la dureté du rocher », dit en haussant les épaules le libre-penseur tyran des autres.

Nestor commençait à se lasser de la culture; la contagion de notre époque, la fièvre de l'or que nous avons vue poindre en lui, était devenue l'obsession de sa pensée. Le commerce des bières lui montrait des résultats très-enviables. Confiant dans sa capacité supérieure, il comptait dépasser tous ses devanciers. A force d'arguments de plus en plus menaçants, il avait arraché à sa famille un pénible acquiescement à ses nouveaux projets. Quelques essais qu'il tenta compromirent bientôt assez le petit patrimoine pour amener la gêne dans le ménage. Le mirage du joueur malheureux lui montra le succès attaché à une autre partie. Noëmi possédait un moulin sur la Saône; il fallait sur-le-champ décider Noëmi à l'épouser, lui, l'habile homme, qui saurait tenter des industries inexploitées dans le pays, d'où sortiraient des millions. Lucien, pensait-il, ne pouvait lui être un obstacle sérieux; d'ailleurs s'il s'obstinait à barrica-

Digitized by Google

der son chemin, il était résolu à le renverser. Donner un repas, pour conclure les choses, lui parut habile : on y a des moyens si sûrs d'échauffer le sentiment ! la familiarité s'établit et on en vient aisément aux ouvertures délicates. L'idée d'un dîner fut accueillie par Zélie avec enthousiasme; elle en voyait sortir les plus charmants résultats. Ce qu'elle avait aperçu de l'extérieur de Lucien, ce qu'elle avait appris de sa famille et de sa fortune, exaltait encore son délire. Les Nicole, se croyant obligés de répondre à une politesse, acceptèrent l'invitation. Ils se rendirent au jour fixé, sauf Mlle Julie, qui continuait à être fort souffrante. Zélie s'évertua pour paraître avec tous ses avantages. Nestor, à l'égard de Noëmi, usa de la gauche et familière galanterie des hommes mal élevés. Puis, suivant l'usage immémorial des incrédules de cette école, quand vint le dessert, il commença l'action de grâces obligée, qui est de poursuivre l'éternel procès du clergé.

— Mon cher philosophe, dit M. Nicole, habitué à batailler avec lui, pourquoi, dites-moi, le prêtre est-il votre cauchemar? — Je ne sais; cette race me pèse. — Voulez-vous que les traditions religieuses, la morale, la théologie, soient les seules sciences proscrites de nos sociétés? — Tout cela n'a rien de positif. — Les résultats des vrais principes manifestés dans une bonne vie se constatent tout aussi exactement que les problèmes géométriques. — Qu'ils donnent l'exemple alors! — Donnez-nous vous-même celui de la tolérance que vous exigez d'eux! Si d'ailleurs vos accusations sont vraies, j'y vois la plus éclatante preuve de l'assistance divine, qui soutiendra jusqu'à la fin des âges notre Eglise vénérée. Comment sans cela résisterait-elle au discrédit dont la couvrent, assurez-vous, tous ses ministres? — Mais elle n'existe plus, l'Église. — Alors, un peu de respect pour cette illustre morte à qui la France doit son organisation. — Cette *caste* des Jésuites est si envahissante! — Voilà un cadavre bien actif. — Proudhon l'a inhumé : vous connaissez sa logique irréfutable. — Et aussi la base de cet édifice dont Hégel est l'architecte, qui met les pieds en haut, la tête en bas, à la raison. C'est Platon et Aristote. Cette base, la voici : (pardonnez, Mesdames) identité des contradictoires, ou autrement toutes choses sont mêmes choses. Exemple : identité de l'Être et du rien; du fini et de l'infini; de Dieu et de l'homme; du bien et du mal. Voilà sur quoi pose cette déduction si bien enchaînée de votre ami : Dieu, c'est le mal; la propriété, c'est le vol, et toutes sortes de belles choses de ce genre que vous voulez bien avaler.

— Moi, interrompit Nestor, si Jésus me faisait avaler le bon vin de Cana, je serais un de ses plus fervents disciples. — Vous oublieriez que l'eau et le vin sont même chose. « Nestor fit une grimace. » — Vous comprenez, ajouta-t-il, je parle de cette fable comme de celle du divin Bacchus. — C'est que vous ignorez l'antiquité sacrée. Celse, Porphyre, Julien, Hiérocle, vos ancêtres n'osèrent nier ni l'authenticité

Digitized by Google

des Évangiles, ni leur véracité ; ils en étaient trop rapprochés pour cela. — Dans toutes ces vieilleries, on ne voit goutte.— Pourquoi décider alors? vous avez ouvert le champ clos, j'accepte le combat à outrance. Avez-vous lu les auteurs sacrés du premier siècle de notre ère : Saint Clément de Rome, saint Ignace d'Antioche, saint Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de saint Jean? Avez-vous lu ceux du deuxième siècle : saint Justin, Tertullien, Clément d'Alexandrie? Avez-vous lu dans les Annales de Tacite que le nom de chrétien vient du Christ, qui fut condamné au supplice sous Ponce-Pilate, gouverneur de la Judée? Avez-vous lu dans Pline que l'usage des chrétiens était de s'assembler pour chanter des hymnes au Christ? dans Julien de Samothrau, que le philosophe Pérégrin s'était instruit de la doctrine des chrétiens, gens, ajoutait-il, qui adorent ce grand homme, crucifié dans la Palestine pour avoir le premier enseigné cette religion? dans Lampride, avez-vous vu que l'empereur Alexandre-Sévère avait coutume chaque matin d'honorer le Christ, à qui il avait dessein d'élever un temple? Joseph, l'historien juif, vous a-t-il appris que le grand-prêtre Ananie assembla un conseil pour faire condamner Jacques, père de Jésus, à être lapidé?

» Par cette citation, interrompit Nestor, je voulais en venir à ceci, vous m'avez interrompu : Le mariage plaît à Jésus, puisqu'il assistait à des noces; or, comme il n'y a ici que des dévôts, ma proposition va leur sourire. M. Lucien, voilà deux demoiselles offertes à votre choix : ma sœur, qui accumule avec les années les fruits de la sagesse, et ma nièce, frais bouton de rose... Je resterai à Mlle Noëmi et je puis lui répondre de son bonheur. »

Les jeunes filles étaient stupéfaites. M. Nicole, les tirant d'embarras, répondit : « Selon votre formule, l'union étant la désunion, mieux vaut rester comme nous sommes. — Bien, bien, firent Noëmi et Zoë en frappant dans leurs mains. — Vous seriez la plus heureuse des femmes, continua Saget.— Tu serais la plus malheureuse des femmes, reprenait M. Nicole d'une voix plus haute. — Vous seriez comblée de soins. — Tu serais comblée de mauvais traitements. — Vous béniriez votre sort. — Tu maudirais ton sort. — Que dites-vous donc? fit Nestor impatienté. Je traduis vos paroles en langue proudhonienne. » Ce jeu fit beaucoup rire tout le monde, excepté Nestor, qui vit bien qu'on le mystifiait. — « Il faudra pourtant que quelque chose se décide, grommela Nestor. — Il faudra que rien ne se décide, dit Noëmi. » Nestor ne prononça plus une seule parole le reste de la soirée. Quant à la sage Zélie, elle avait oublié son rigorisme ce jour-là. De ses petits yeux rouges, elle regardait tendrement Lucien, avec qui elle était devenue réellement agaçante. Cependant il lui fallut une grande bonne volonté et l'emploi des identités contradictoires pour se vanter, comme elle le fit le lendemain, d'une nouvelle conquête faite à ce repas.

Digitized by Google

Cependant Zoë ressentait pour ses vieux parents une compassion tendre. La petite fortune acquise par leurs privations et leurs travaux était dissipée. Ce fils pour lequel ils avaient tant travaillé, puis tout sacrifié, était un fléau domestique. M. Saget ne voyait au delà du terme si prochain d'une triste vie aucun avenir meilleur. Son éducation avait souffert du cataclysme où s'était passée sa jeunesse; il avait cependant sauvé quelques débris des croyances transmises par ses aïeux; mais à l'âge où les infirmités s'accroissent chaque jour, où bientôt il ne restera plus que le tombeau, le vieillard n'avait plus aucune croyance. Nestor avait enrichi sa bibliothèque des œuvres de Voltaire et de Rousseau, brevet selon lui de tout homme visant à la supériorité; il avait persuadé à son père que cette lecture était aussi obligatoire à l'homme éclairé que l'est à tout musulman le pèlerinage de la Mecque. M. Saget, pour qui son fils était un oracle, s'était aussitôt mis à l'œuvre. Il eut à peine parcouru le *Dictionnaire philosophique*, que le reste de ses convictions religieuses déménageait humblement pour faire place au riche butin des philosophes. On ne le vit plus le dimanche mêler son action de grâces aux prières du laboureur appelant la fécondité sur ses travaux, et remerciant le Ciel d'avoir fait germer sous ses sueurs le pain quotidien; lui, l'heureux du siècle alors, il dédaignait de se mêler à ces bonnes gens : ce qui ne l'empêchait point de mettre le dimanche ses beaux habits, comme si ce jour n'était destiné qu'à cette exhibition. Nestor, qui se piquait de vues plus hautes, mettait les jours de fêtes sa plus sale casquette, ses vêtements les plus rapés; il laissait sa chemise malpropre, afin de prouver mieux qu'il était affranchi des vulgaires préjugés du peuple. Le vieillard refusait de suivre son fils jusqu'à Proudhon, ses premiers écarts ayant été trop tardifs pour lui permettre d'aller aussi loin. Il frémissait rien qu'à entrevoir quelques-unes des étapes de la route de perdition ouverte par ses maîtres à l'humanité; croyant en anéantir la possibilité, il détournait les yeux du sanglant et funèbre itinéraire. Si quelque réminiscence de ses croyances d'autrefois s'offrait à son esprit, c'était en imitant le langage emphatique et suranné du XVIIIe siècle qu'il parlait de culte à l'Être suprême et à la nature; il y mêlait à tout propos les mots de préjugés, de fanatisme, de superstition.

Dieu, qui mesure le vent à la toison des brebis, avait mis dans le cœur de Nicole une vive sympathie pour Zoë; celle-ci trouvait dans la société de Noémi une diversion charmante à ses ennuis. La bonne nature se chargeait aussi de consoler la pauvre jeune fille. Elle était émerveillée de la naissance d'un printemps à la campagne. Le gai pinson ne se lassait pas en sautillant de branche en branche de répéter son gentil refrain. L'alouette tournoyait, jubilait dans l'espace, en gazouillant sans fin son bonheur. La riante pâquerette ouvrait son étoile rose aux rayons ranimés du soleil. Sur le buisson noir, s'étalait

Digitized by Google

le voile blanc de l'aubépine en fleurs. Les sillons se teignaient de la verdure des jeunes blés. Les primevères, les violettes, les jacynthes embaumaient les jardins. Les hirondelles, arrivant de leur émigration, coupaient l'air en tout sens, affairées qu'elles étaient à chercher la nourriture et le gîte et à construire le nid de leurs petits. Zoë n'avait pas assez d'yeux pour admirer ces douces merveilles. Il lui semblait que le bonheur allait arriver sur l'aile de cette brise dont le souffle, fécondé des rayons du soleil, fait éclore tant d'êtres charmants. Ainsi nous l'attendons tous les printemps, mais il ne viendra qu'après l'hiver de cette vie. Cependant la Providence, en nous détachant de la terre, ne permet pas que le séjour nous en devienne trop insupportable. Peut-être qu'au ciel le souvenir de nos mélancolies terrestres sera cette ombre nécessaire au contraste de la lumière éternelle.

CHAPITRE IX.

Présages.

Noëmi avait fait part à son père des ouvertures de Lucien et de la conversation qui les avait accompagnées; il avait applaudi à sa fermeté, l'engageant instamment à étouffer des sentiments trop précoces pour ce jeune homme qui n'avait pas encore compris la vie. Noëmi se sentit d'autant mieux disposée à l'obéissance, que, redoutant la pénible tâche de repousser de nouveau des vœux que son cœur agréait, et qu'effrayée des atteintes portées à sa foi par une voix trop éloquente, elle avait pris d'elle-même des résolutions conformes à ses conseils. Elle voulait éviter des rencontres comme celle qui lui avait valu de si terribles luttes intérieures. Ses scrupules la menèrent plus loin : elle avait senti le regard et la voix de Lucien pénétrer dans son cœur, son contact produire un effet magnétique irrésistible; elle ne sentait plus de bonheur que dans sa présence; chaque jour se resserrait le lien qu'il faudrait bientôt rompre à jamais : sa résolution était arrêtée d'éviter les yeux du jeune homme, de mettre toujours entre elle et lui toute la distance possible, de s'armer, en un mot, d'une réserve telle, qu'il n'osât plus hasarder le moindre témoignage de tendresse.

Une longue habitude d'empire sur soi-même était nécessaire pour maîtriser tous ses élans, pour contrôler toutes ses expressions, en un mot, pour se composer comme elle le fit. Chaque pensée, chaque souvenir, chaque désir, chaque espérance, qui germait en elle, n'avait qu'un seul objet, et cet objet était Lucien. Des inquiétudes, des regrets, des tristesses infinies s'y succédaient comme les vagues d'une mer agitée. Cette fièvre de l'âme lui arrachait bien des larmes secrètes. Sans cesse, il fallait adresser au Dieu grand, mais invisible, ce besoin

Digitized by Google

d'aimer insatiable ; lui dire à tout moment que ces battements égarés du cœur, ces soupirs, ces aspirations, ramenés par une volonté libre et ferme, étaient pour Lui, pour Lui seul. Il fallait opposer sans cesse dans sa pensée les perfections du grand Être aux faiblesses, à la fragilité de la créature dégénérée ; se rappeler l'avenir immortel et la prompte fin des joies passagères. Puis, elle ramenait son souvenir vers ceux qui l'aimaient, qu'elle devait aimer; son attention vers les occupations habituelles et les tranquilles plaisirs. Comme elle n'arrivait qu'à une résignation mélancolique, elle déplorait la rigueur du terrestre exil et appelait la douce patrie du bonheur comme le mercenaire sous le poids du jour désire le repos et la fraîcheur du soir. La conduite de Lucien semblait depuis quelque temps seconder les résolutions de la jeune fille ; il restait fréquemment enfermé avec des livres ; il avait de longs entretiens avec son hôte et faisait des absences fréquentes.

Noëmi ne quittait plus sa tante, dont l'état de santé devenait chaque jour plus alarmant. Par un bel après-midi, Julie proposa à sa nièce de se rendre à la croix de St-Albin, éloignée d'un quart-d'heure de leur habitation. Ce monument domine les ruines d'une église, qui avant la révolution servait de paroisse à tout le voisinage. Les sculptures, les inscriptions mystiques dont cette croix est couverte, son élévation, sa solidité en font un témoin vivant de la foi des ancêtres. Du pied de l'arbre de salut qui s'élève comme un phare sur la colline, l'œil aime à suivre la Saône encadrée de hauteurs ombreuses, dont les enfoncements capricieux protègent des villages, de vieux couvents et des châteaux abandonnés ; il embrasse le bourg de Scey-sur-Saône avec son vieux château en partie détruit, et les hauts taillis du parc accidenté. Les collines s'entr'ouvrent à l'horizon pour faire du cône de la motte et de la ville qu'elle protége un charmant lointain. En été, ce lieu est ravissant de calme, de murmures, de fraîcheur. La vénération pour le monument, la sainteté du lieu consacré par de pieuses ruines et semé encore de débris de statues de saints, de croix et de pierres tumulaires dont le lierre orne la vétusté, les traces du cimetière des aïeux, en font pour les habitants du lieu un but de pieux pèlerinage.

En ce temps d'hiver, tout se tait dans la campagne ; pas un oiseau ne traverse l'air, pas un moucheron ne bourdonne, pas un insecte ne butine ; les rameaux silencieux paraissent humiliés d'être sans parure ; la prairie et les chemins sont déserts, la rivière glacée ; rien n'interrompt la confidence, la conversation de l'amitié.

Les deux dames cheminaient lentement. Mlle Julie, au dernier période d'une maladie de cœur, venait visiter encore une fois ce site où elle avait prié, où son âme s'était abreuvée de suaves impressions ; elle accordait toute son attention aux paroles de sa chère enfant : « — Tante, j'ai des dragons dans l'esprit, disait celle-ci. Nestor me sommait hier de consentir à l'épouser. Je le vois, m'a-t-il dit, un inconnu vous a

Digitized by Google

fascinée et vous repoussez pour lui un ami que depuis longtemps vous pouvez apprécier; comme je continuais à me taire, il ajouta d'un son de voix qui me parut horrible : Il ne sera point votre mari. Il y avait dans cette parole je ne sais quelle menace qui me fit frémir. Je répondis que je ne lui reconnaissais pas le droit de me rien imposer à cet égard; je faisais la brave, mais, en vérité, je crains tout de cet homme. — Si la Providence te destine à Lucien, tu l'épouseras. — Oh! tante, je ne vous ai confié qu'une partie de mes ennuis. Je n'ai jamais été plus tourmentée que depuis le jour où j'ai cru entrevoir pour la première fois le vrai bonheur... N'ai-je pas dû renoncer à celui qui me l'apportait!... Mais je ne suis parvenue qu'à le rebuter;... parfois, il semble me fuir... Pourquoi a-t-il fallu montrer une dureté si éloignée de mon cœur? — Tu te crées des tourments imaginaires. — Oui, et je me pervertis chaque jour; je ne voulais plaire que par la bonté, maintenant je me surprends occupée souvent à me rendre attrayante et jolie; je n'étais ni exigeante ni susceptible, et je trouve que M. Lucien ne s'occupe jamais assez de moi; la jalousie m'était inconnue, et le souvenir qu'il garde de son Ermance, le tendre intérêt qu'il prend à la position intolérable de mon amie, me portent à les haïr. Je vivais insouciante, et tantôt je suis ivre de joie, tantôt livrée aux angoisses, et je n'ai point le courage de souhaiter l'éloignement de celui qui m'apporte tant de troubles. Une vie entière passée dans ces tortures me semble préférable à son absence. Impossible de me maintenir à son égard dans des sentiments paisibles : tantôt je voudrais lui donner tout ce que je possède et ma vie avec tout le reste; tantôt je le hais et nulle vengeance ne me paraît trop rigoureuse contre celui qui dédaigne mon amour; puis une attention, un regard, un mot affectueux me retrouvent plus aimante qu'auparavant. D'autres douleurs recommencent à la pensée de notre prochaine séparation, des recommandations de mon père; je crains que le devoir ne me devienne moins cher que lui, et me voilà à souffrir ce que jamais vous ne sauriez comprendre. — Je t'avais avertie, mon enfant. — Oh! tante, il est impossible que ce que je souhaite ainsi n'arrive pas... je mourrais plutôt. — Et là, pas plus qu'ailleurs, ici-bas, tu ne trouverais le bonheur suprême. — Passer avec lui ma vie serait assez de bonheur. — Ton père n'a point prétendu t'imposer le sacrifice de Lucien, s'il devenait digne de toi; je crois remarquer en lui des tendances toutes nouvelles. — Lucien, sage et aimant! s'écria Noëmi avec transport... Oh! vous ne pourriez plus dire que le bonheur n'est point un fruit de la terre. — Pauvre enfant! Lucien pourrait être le meilleur des époux, sans remplir l'immensité d'un cœur. Et puis, on tombe de trop haut quand, dans la vie, on ne se prépare pas à mille événements fâcheux. La seule pensée de l'inévitable séparation suffit pour assombrir le bonheur le plus serein. Je ne crois pas qu'il nous soit permis de donner le monopole de notre

Digitized by Google

cœur à un seul être et d'en priver d'autres personnes que notre amitié rend heureuses, ni de nous priver des jouissances providentielles en nous livrant à l'attente chagrine de félicités impossibles. »

En parlant ainsi, les dames approchaient de la croix. Tout à coup leur oreille est frappée du son d'une voix mâle et sonore, qui leur arrivait à travers les branches dépouillées. Elles aperçurent alors Lucien dans l'attitude d'un homme qui invoque le Ciel. « Dieu! disait-il, arrachez-moi à l'horrible tourment du doute... Mon indifférence est assez punie... Croix! dis-moi tes secrets : est-ce un Dieu que tu as porté? son sang a-t-il racheté la terre en l'arrosant?... Jésus était-il envoyé pour éclairer le monde? Instrument de supplice, pourquoi brilles-tu partout dans les airs comme un signe de victoire et d'immortelle espérance? » — « O Dieu, daignez l'éclairer, dirent les pieuses femmes, tout attendries. » En ce moment Lucien, qui les avait aperçues, vint les rejoindre; sa figure portait l'empreinte de ses luttes intérieures. Mlle Julie, sentant que la solennité du lieu et la disposition d'esprit des jeunes gens s'harmonisaient au but de la promenade : « Mes amis, dit-elle, je suis venue dire adieu à cette croix dont la vue a toujours éveillé en moi les plus consolants sentiments. — Que dites-vous? s'écria Noëmi en larmes; vous ne craignez pas de me laisser seule et désolée! — Que de monde m'attend là-haut! ceux que j'aimais, que je voyais sans cesse et que je n'ai plus revus.... On me disait bien que la séparation serait d'un instant. C'est hier, me semble-t-il, que je vivais avec ma mère, mon père, mes sœurs, mes amies; que j'étudiais, que je jouais avec des enfants comme moi, croyant que rien jamais ne changerait, que l'âge mûr, la mort n'arriveraient point pour moi; ce qui est passé depuis n'est dans mon souvenir qu'un songe confus; j'ai *passé* comme l'esquif dont le sillage s'efface à jamais, comme l'oiseau voyageur qui traverse l'air d'une aile rapide et ne reparaît plus. — Pourquoi, dit Lucien, vous arrêter à d'aussi sombres pensées? Vous vivrez encore longtemps pour votre famille, pour vos amis. — La mort va rompre la chrysalide et laisser mon âme s'élancer joyeuse dans le sein de ce Dieu, complément de notre être, loin de qui nous languissons consumés de désirs, de tristesse et d'amour. — Vivez pour moi, s'écria Noëmi, en se jetant éplorée dans les bras de sa tante. — Ma mission est finie, chère enfant, mais mon amour pour vous tous, pour toi surtout, qui fut la joie de ma vie, sera éternel. D'autres joies plus profondes, d'autres occupations plus sérieuses, d'autres affections plus vastes, vont remplacer celles de ta première jeunesse. — Rien ne me consolera de vous perdre, rien ne me tiendra lieu de votre amitié, dit Noëmi pleurant toujours. — Si la reconnaissance la plus vive, l'estime la plus sincère, le dévouement le plus absolu pouvaient vous consoler, ô Noëmi! je vous les offre à jamais, dit Lucien. » La conversation fut interrompue par le rare passage d'une personne qui revenait du bois. « — Pauvre vieille Claudi-

Digitized by Google

nette ! fit Julie, elle porte un paquet de bruyère plus gros qu'elle-même, tandis que son grand âge lui permet à peine de se porter. — Bonjour, bonne mère, dirent les pèlerins, d'une voix assez forte pour être entendus de la vieille, qui était sourde; vous êtes bien fatiguée n'est-ce pas? — Bonjour, demoiselles et monsieur, dit à son tour Claudinette, en soufflant avec force et déposant son fardeau; je suis *échinée*, mais il le faut bien: j'ai besoin de cela pour chauffer une petite lessive et l'on exige que nous arrachions toutes les racines. » Après un petit repos, la vieille reprit son fardeau; mais Noëmi, s'en emparant, déclara vouloir le porter jusqu'au village. Lucien, à son tour, le prit des mains de la jeune fille, malgré sa résistance. Il riait chemin faisant de se voir ainsi transformé en chevalier d'une vieille paysanne, et il pensait aux bons mots qui pleuvraient sur lui s'il était vu de ses amis; il finit par souhaiter qu'ils fussent tous là. En arrivant à sa maisonnette, qui était une des premières de ce côté, la villageoise prit sa bruyère des mains du beau monsieur, non sans se confondre en remerciments et en assurances qu'elle prierait pour lui tous les saints du paradis. Lucien lui glissa une pièce dans la main. — « Quoi! dit-elle, c'est vous qui me payez! »

CLAUDIA.

(*La fin prochainement.*)

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

Depuis le jour où nous avons pour la dernière fois entretenu nos lecteurs des affaires d'Italie, aucun événement décisif ne s'est accompli. Des gouverneurs sardes se sont établis par la force sur le territoire violé des Etats du Saint-Père, et Victor-Emmanuel est allé se mettre à la tête des soldats qui vont détrôner son parent et son allié, François II. En attendant, la comédie du suffrage universel se joue dans le royaume de Naples.

Tandis que le gouvernement dictatorial récompense la famille d'Agésilas Milano, l'assassin, Cialdini, le bourreau d'Ancône, fait fusiller les paysans napolitains qui résistent à l'insurrection.

Le roi de Sardaigne s'est fait le soldat d'une révolution qui honore et paie le régicide, et qui punit de mort la fidélité à son pays et à son roi.

Dans la première ardeur de leur invasion, les Piémontais sont arrivés presque sous les murs de Rome. Ils ont dû revenir un peu sur leurs pas, après une protestation vaine, en abandonnant Viterbe et quelques parties du patrimoine de saint Pierre qu'ils avaient occupés. L'armée française à Rome continue à recevoir des renforts; elle doit être encore, dit-on, considérablement augmentée. Contre qui se font de tels préparatifs? Sans doute, on peut prévoir un temps où des forces plus considérables encore que celles du général de Goyon seraient nécessaires pour arrêter aux portes de Rome, non point les armées piémontaises, qui respectent la force si elles méprisent les droits, mais le flot montant de la révolution italienne. Seulement, avant que Victor-Emmanuel soit débordé par cette révolution, nous pouvons en avoir presque la certitude, éclatera la guerre entre le Piémont et l'Autriche. Alors, cette armée française, dont la mission est de protéger le Souverain-Pontife, se trouvera toute portée pour agir dans un sens ou dans l'autre, et si nous comprenons bien les paroles prononcées au Parlement sarde par M. de Cavour, avec l'autorité que lui donne le succès de ses desseins obstinés, cette guerre ne serait-elle pas au nombre des événements qui dans le terme de six mois assigné par le premier ministre, devront modifier à l'égard de Rome la conduite de son puissant allié.

Les résultats inconnus de l'entrevue de Varsovie peuvent-ils avoir sur les destinées de l'Italie une influence décisive? Nous

Digitized by Google

n'oserions pas l'affirmer. L'opinion des puissances sur la conduite du Piémont est bien connue : la France la réprouve, au moins dans son langage officiel, et l'ambassadeur français a, le premier de tous, quitté Turin.

Nous disons que le *langage officiel* de la France réprouve la conduite du roi de Sardaigne, car certains faits qui ne sont pas encore bien éclaircis, laissent planer sur le gouvernement impérial un soupçon très-grave de complicité dans les attentats du Piémont contre le Saint-Siége. Tout le monde s'accorde à reconnaître que ni le gouvernement pontifical, ni le général de Lamoricière ne s'attendaient à cette agression, et que cette fausse sécurité a singulièrement servi le rapide succès des armes piémontaises. D'où venaient ces assurances données au chef de l'armée du Saint-Siége? Le *Journal de Bruxelles* fut le premier à les attribuer, d'après des renseignements puisés à des sources très-sûres, au gouvernement impérial lui-même. Une note émanée du général de Lamoricière, publiée dans le même journal, en même temps que le *Journal de Rome*, vient donner tout à fait raison aux informations de son correspondant romain. Voici cette note :

« Il est vrai, comme le dit le *Moniteur* français du 15 octobre, que pendant l'invasion des Marches et de l'Ombrie par les troupes piémontaises, le général commandant l'armée pontificale n'a reçu aucune dépêche de S. Exc. l'ambassadeur de France à Rome. Une communication de cette nature aurait été d'ailleurs tout-à-fait anormale.

» Mais le 10 septembre, jour où fut notifiée, dans les termes que l'on se rappelle sans doute, la déclaration de guerre du Piémont, le général de Lamoricière recevait à Spolète, de M. le ministre des armes, une dépêche télégraphique où se trouvaient les lignes suivantes :

« L'ambassade de France, informée de la déclaration de guerre du gouver-
» nement sarde, a écrit à Marseille et a reçu la réponse que l'Empereur avait
» écrit au roi de Piémont pour lui déclarer que s'il attaquait les Etats du Pape,
» il s'y opposerait par la force. »

» Le 16 septembre, faisant halte à Montesanto, entre Macerata et Lorette, le général de Lamoricière reçut, par le ministre des armes, communication de la dépêche qui suit, adressée antérieurement par S. Exc. le duc de Gramont au consul de France à Ancône :

« L'Empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne que si les troupes pié-
» montaises pénètrent sur le territoire pontifical il sera forcé de s'y opposer.
» Des ordres sont déjà donnés pour embarquer des troupes à Toulon, et ces
» renforts vont arriver incessamment. Le gouvernement de l'Empereur ne to-
» lérera pas la coupable agression du gouvernement sarde. Comme vice-con-
» sul de France, vous devez régler votre conduite en conséquence.

» Signé : GRAMONT »

» En arrivant à Ancône, le 18 septembre, le général de Lamoricière s'assura que M. de Courcy, consul de France en cette ville, avait reçu cette dépêche, et dès lors il en fit connaître le contenu par une affiche. Cette dépêche avait été envoyée par le consul de France au général piémontais Cialdini, qui étais en marche de Sinigaglia sur Ancône ; ce général se borna à en donner un reçu et continua sa marche.

Digitized by Google

» Ce fait a donné lieu à divers commentaires, mais comme ils n'ont rien d'officiel, nous croyons devoir les passer sous silence.

» Quoi qu'en dise le *Moniteur*, les termes mêmes de la dépêches de S. Exc. le duc de Gramont prouvent que, dès cette époque, il était question d'envoyer des troupes françaises dans les Etats pontificaux. Déjà le 62e de ligne avait débarqué à Civita-Vecchia le 6 septembre, et S. Exc. le général de Goyon était attendu pour le 17.

» Enfin beaucoup de personnes, y compris le consul de France à Ancône, étaient convaincues qu'un des bâtiments de guerre de la station française dans la mer de Sicile serait envoyé dans les eaux d'Ancône pour empêcher, sinon la canonnade contre les forts, du moins le bombardement de la ville, qui n'a duré moins de dix jours.

» Il serait difficile de soutenir que, du 10 au 28 septembre, ce bâtiment n'aurait pas eu le temps d'arriver.

» Rome, 23 octobre 1860. »

M. le duc de Gramont a protesté contre cette déclaration dans des termes très-violents et exigé l'insertion de cette protestation dans le *Journal de Rome*.

Mais ce qui doit jeter un jour très-vif sur toute cette affaire, c'est le rapport complet du général de Lamoricière sur la campagne contre les Piémontais, que le *Journal de Rome* publiera, dit-on, dans les premiers jours de la semaine prochaine.

Quoi qu'il en soit, la France officielle a désapprouvé la conduite du Piémont, la Russie, l'Espagne, le Portugal, la Prusse ont énergiquement protesté contre la violation des Etats de l'Eglise et du royaume de Naples; chacune de ces puissances a rompu tout rapport avec le Piémont. L'Angleterre, tout en secondant la révolution italienne, en se réjouissant des attentats contre le domaine temporel du Saint-Siége, proclame la légitimité de la possession de la Vénétie par l'Autriche.

La Diète de Francfort a blâmé hautement les spoliations commises par le Piémont; l'Allemagne tout entière semble d'accord pour voir dans la question de Venise une affaire allemande. Le jugement que les trois puissances du Nord ont formulé sur les actes de Victor-Emmanuel, jugement qui serait assurément confirmé dans un congrès européen, n'est pas douteux; mais ce verdict une fois rendu, quels pourront être les moyens de l'exécuter? Qui voudra se charger de l'exécution? Ce n'est certes pas la France, qui pouvant empêcher les attentats du Piémont, les a laissé commettre. Tout au plus peut-on espérer que Napoléon permette à l'Autriche de défendre la Vénétie si elle est attaquée par le Piémont. Nous ne pouvons croire que la Prusse et la Russie consentent jamais à seconder l'Autriche dans une intervention armée en Italie. — Il n'est qu'un point sur lequel toutes les puissances peuvent s'entendre, si déjà elles ne se sont entendues: conserver la Vénétie à l'Autriche.

L'entreprise contre la Vénétie serait assurément moins injuste que la spoliation des Etats de Rome et de Naples: mais une telle

Digitized by Google

guerre remettrait sur le tapis les questions de remaniement de territoire et affaiblirait encore l'empire d'Autriche, déjà trop affaibli. La moins injuste des prétentions de la Sardaigne, est précisément celle qui doit rencontrer le plus d'obstacles. Si le Piémont, seul, était en état de vaincre l'Autriche, peut-être l'Europe resterait-elle neutre : encore, cela nous paraît-il douteux. Mais ce qui semble certain, comme nous le disions il y a un mois, c'est que la France, prenant part à une guerre agressive contre l'Autriche, se trouverait en face d'une coalition européenne.

Nous croyons que cette coalition défensive est faite ; elle a été commencée à Bade, continuée à Tœplitz, scellée à Varsovie. Tel est, ce nous semble, le résultat de l'entrevue de Varsovie ; il est assez important pour qu'on s'y arrête et pour qu'on s'en contente ; ce traité d'alliance défensive est le seul possible : une condamnation solennelle de la conduite du Piémont ne pourrait être suivie d'effets ; la Prusse et la Russie ne voudraient pas permettre à l'Autriche d'exécuter la sentence ; la France ne le permettrait à personne. Ce jugement rendu par l'Europe, ne ferait que constater une fois de plus, l'impuissance des principes et la toute-puissance des intérêts.

Les derniers attentats commis au mépris de tout ce qui s'appelle *lois* parmi les hommes, n'ont guère trouvé de réprobation équivalente à l'iniquité que chez les membres du clergé catholique. Ce ne ne sont pas les gouvernements, ce ne sont pas même les intérêts de conservation qui savent venger en cette occasion le droit foulé aux pieds et la conscience outragée ; l'Eglise, l'Eglise seule maintient ferme, par l'organe éloquent de ses évêques, la règle de la justice et de l'honneur, sans égard aux faiblesses de l'opinion trompée et aux accomodements du temps. Rien n'est plus glorieux et plus consolant tout à la fois pour le chrétien, enveloppé aujourd'hui par une foule innombrable qui a des raisons pour justifier tous les succès et tous les abus de la force, que d'entendre ce langage uniforme de tant de prélats de France, de Belgique, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, d'Amérique, protestant au nom de la religion et des principes civilisés, contre les excès de la révolution italienne. A lui seul ce corps de vénérables évêques balance tout le poids de la corruption publique et privée. Ils sont forts parce qu'ils n'ont point regardé en arrière et qu'ils n'ont songé qu'à la justice de la cause opprimée. Ils le sont par leur vertu, leur science, leur éloignement les uns des autres, la diversité des nations au milieu desquelles ils vivent. Comment nier leur indépendance ? Ils bravent le torrent de ceux qui parlent, qui administrent ou qui écrivent. Comment soupçonner leur droiture ? En défendant le Père commun, la plupart d'entre eux fuient la voie la plus sûre des honneurs et des prospérités mondaines. Non, ce témoignage ne sera pas surpassé : il rayonnera sur notre époque troublée, il s'unira à l'héroïsme calomnié de Castelfidardo, et en contemplant plus tard un tel spectacle, quelque Bossuet futur

Digitized by Google

pourra redire avec l'évêque de Meaux, parlant des tempêtes du XVIe siècle : « En ce temps-là, il y avait encore des chrétiens sur la terre ! »

Nous n'avons point à citer les incomparables allocutions des Evêques de France. Nos lecteurs peuvent lire ici même les deux plus admirées, celle de Mgr d'Orléans et celle de Mgr de Poitiers. Mais ces deux chefs-d'œuvre de l'éloquence chrétienne ne doivent pas faire oublier les circulaires des Evêques de Nantes, de Montauban, de Tours et tant d'autres lettres pastorales de la presque totalité des membres de l'épiscopat gallican, où l'Eglise de France, toujours illustre par la doctrine et les œuvres, toujours appliquée à guérir les plaies morales de la patrie, parle plus magnifiquement qu'elle n'avait jamais fait de Rome, de la suprématie de son siége, de la nécessité de son indépendance et de ses privilèges politiques. Tous les prélats se sont trouvés d'accord en présence des doctrines effrontées et des agressions perfides dont le Saint-Père est victime. Il n'y a plus trace de ses anciennes divergences qui troublaient malencontreusement les écoles théologiques de France à l'époque où le domaine des Papes était moins menacé. Ceux qui s'imaginaient que l'ébranlement du pouvoir pontifical s'accomplirait sans provoquer de résistance, doivent s'étonner des protestations énergiques parties du sein de la nation la plus jalouse de ses droits vis-à-vis des Evêques de Rome, et la plus compromise par sa politique dans les derniers événements. A la manière dont elle ressent ses blessures la vieille Eglise catholique fait reconnaître la même vitalité qui l'animait aux jours d'Athénagore et de Justin. Sachons tirer l'enseignement récelé au fond de tout ce qui se passe. Elle est vraiment immortelle, la cause qui trouve pour la servir, au milieu de l'abaissement des caractères et des défaillances contemporaines, des hommes d'épée tels que Lamoricière et Pimodan, et sous le despotisme impérial, des hommes de parole et d'indépendance, tels que les premiers pasteurs de l'Eglise de France.

Puisqu'il est impossible aux puissances de s'entendre assez pour prendre, dans le règlement des affaires italiennes, une initiative énergique ; puisque la réunion d'un Congrès n'aurait d'autre effet que d'infliger aux usurpations piémontaises un blâme impuissant ; puisque d'ailleurs l'état actuel de l'Italie est l'ouvrage de la France, et de la France seule ; que la guerre d'Italie fut entreprise contre l'opinion de tous les peuples de l'Europe, y compris l'Angleterre elle-même ; puisque Napoléon en acceptant Nice et la Savoie, a partagé avec le roi de Sardaigne les dépouilles des vaincus : eh bien, que l'Europe lui laisse, avec sa part du gain, sa responsabilité tout entière.

« La crise, dit la *Revue des Deux-Mondes*, est imminente : le Pape, dépouillé de ses trois plus belles provinces, et réduit au seul patrimoine de saint Pierre, conserve toutes les charges auxquelles il ne pouvait suffire qu'avec les ressources de tout l'État Pontifical. Il a, par exemple, à subvenir

Digitized by Google

à l'entretien d'un corps nombreux de fonctionnaires; il doit payer les intérêts d'une dette. Quel temps faut-il pour que ces besoins d'argent deviennent pressants, impérieux? Quelques mois à peine. Finirons-nous notre fatale intervention en prêtant une escorte au Pape affamé dans Rome et chassé de son trône par la banqueroute? Nous ne parlons plus de la révolution religieuse (qui doit résulter dans les rapports entre l'Église et l'État de la suppression du pouvoir temporel), que nous n'aurons pas eu la volonté ou le pouvoir de prévenir. Devant de telles perspectives, nous doutons que l'Europe nous décerne avec abandon la fonction d'arbitre pacificateur que réclame pour la France un manifeste récemment publié. Nous souhaitons nous tromper, mais nous craignons au contraire que l'Europe ne se tienne à l'écart, pour nous laisser tout entier le poids des responsabilités et des difficultés que nous sommes allés chercher en Italie. »

Lors de la première coalition, les souverains avaient promis à leurs peuples des réformes libérales : aujourd'hui qu'une seconde coalition semble formée contre l'alliance prévue de la France avec la révolution, les princes ont mieux fait : sans parler de la Prusse constitutionnelle, la Russie a déjà mis la main à l'œuvre pour l'émancipation des serfs, et l'Autriche a donné plus que des promesses de liberté.

L'événement capital de ce mois, c'est sans contredit, l'octroi d'une Constitution aux différents pays de l'Empire d'Autriche. Nos lecteurs se souviennent sans doute que nous avons salué avec bonheur l'apparition du Conseil de l'Empire. Ce conseil a terminé aujourd'hui ses séances. Le rapport de la majorité a été adopté par 34 voix contre 16. Ce rapport est une sorte de programme indiquant la marche à suivre dans les réformes que l'on se propose d'accomplir. Le rapport de la minorité, de même que celui qui a prévalu, combinait avec une certaine unité administrative la revendication des nationalités historiques. Seulement, le parti qui l'a emporté donnait une plus grande part aux institutions locales, tandis que ses adversaires sacrifiaient davantage l'autonomie provinciale à l'unité.

Il y a quatre mois, nous disions : « Dès aujourd'hui, il est aisé de prévoir que, par la force des choses, le Conseil de l'Empire est destiné à se transformer en un corps qui participera de la nature d'une assemblée représentative et d'une diète fédérale. »

Les faits nous donnent aujourd'hui pleinement raison, et les journaux les plus opposés au conseil de l'Empire, lors de sa formation, les organes du libéralisme prussien et du libéralisme français, qui refusaient à cette assemblée tout caractère sérieux, sont aujourd'hui forcés d'avouer que le conseil de l'Empire gagne de plus en plus les sympathies de l'opinion publique, non-seulement en Autriche, mais dans toute l'Allemagne.

Malheureusement toutes les tentatives de réformes, surtout quand elles se produisent à l'aide d'une assemblée délibérante, risquent d'être compromises par des esprits extrêmes, qui, ne tenant nul compte des traditions, veulent faire table rase de toutes

Digitized by Google

les institutions consacrées par l'histoire, pour leur substituer l'application rigoureuse de théories basées non point sur les faits sociaux, qui se modifient selon les temps et les lieux, mais calculées en vue d'un peuple imaginaire, d'un idéal de société qu'ils rêvent, société sortant de leur mains à peu près comme Adam sortit des mains du Créateur, sans préjugés, sans usages, sans souvenirs. De telles gens ne sont point des réformateurs, ce sont des révolutionnaires. Ces tendances se sont produites dans la minorité du conseil de l'Empire. Les orateurs de ce parti dont nous ne voulons méconnaître ni le talent, ni les idées généreuses, semblent trop s'abandonner aux rêveries de ceux qui voudraient fondre la monarchie autrichienne dans une grande unité semblable à celle de la monarchie française, par exemple.

Cette centralisation française fût-elle une chose enviable, ce que l'on peut révoquer en doute par beaucoup de raisons sérieuses, en Autriche elle paraît impossible. D'ailleurs, une telle entreprise n'est pas une œuvre de liberté. Le despotisme ou la violence révolutionnaire peuvent seuls tenter, avec quelque chance de succès, l'œuvre de faire passer sous un même niveau administratif des peuples divers de coutumes, de mœurs et de langage.

Voilà pourquoi nous avons applaudi de grand cœur au vote du conseil de l'Empire, et nous augurons bien pour les réformes qui vont être entreprises de ce premier acte de l'assemblée qui doit y présider.

L'empereur d'Autriche a, sans hésiter, mis la main à l'œuvre. La publication des ordonnances impériales relatives aux réformes politiques dans la monarchie autrichienne a suivi de près la clôture des débats du Conseil de l'Empire. La Constitution de la Hongrie, telle qu'elle a subsisté avant 1848, était avant tout aristocratique. Cette Constitution est modifiée par les ordonnances impériales à ces deux points : d'abord, la connaissance de certaines affaires qui intéressent l'empire d'Autriche tout entier est enlevée à la Diète et transférée au Conseil de l'Empire ; puis l'éligibilité à toutes les fonctions, autrefois restreinte à la noblesse, est accordée aux citoyens, sans différence de classe ni de naissance; les droits électoraux sont étendus, les corvées abolies, l'égalité devant l'impôt proclamée. Ces dernières réformes libérales sont également introduites en Croatie, en Slavonie et en Transylvanie. Toutes les autres institutions établies par les ordonnances impériales, la chancellerie hongroise, l'organisation locale de la justice, la division par comitats, l'admission de la langue hongroise comme langue officielle, sont conformes à l'ancienne Constitution.

Pour couronner ces réformes, l'empereur François-Joseph a pris enfin la résolution de se faire reconnaître roi de Hongrie. C'est comme successeurs de leurs anciens rois que les Hongrois reconnaissent l'autorité des empereurs d'Autriche, et c'est pourquoi ceux-ci se faisaient imposer sur la tête la couronne de Saint-Étienne : en abandonnant cet usage, les empereurs avaient établi

Digitized by Google

leur pouvoir sur des nations fières de leurs glorieux et antiques souvenirs. Dès le mois d'avril dernier, nous osions, dans cette revue, espérer et saluer d'avance la reprise d'une auguste coutume qui achève de consacrer la légitimité des souverains régnants de Vienne, et nous aimons à croire que ce couronnement solennel dans la vieille cathédrale de Presbourg, sera le signe d'un nouveau pacte entre la Hongrie régénérée et la race des successeurs de Marie-Thérèse.

Les autres Etats de l'empire recevront des droits analogues, mais peut-être moins étendus. Il résulte des ordonnances impériales qu'ils auront chacun une Diète, où les diverses classes du pays seront représentées. Quant aux tendances unitaires, voici la part qui leur est faite. A l'exception de la Hongrie, les affaires des Etats sont soumises à la direction d'un seul ministre qui prend le nom de ministre d'Etat, et le Conseil de l'Empire décide les questions qui intéressent l'ensemble de la monarchie. Il y aura cent conseillers élus par les diètes provinciales, suivant le chiffre de la population des différents Etats. Les questions qui sont réservées au Conseil concernent les monnaies, les finances et les douanes, les postes et les chemins de fer, l'armée, l'établissement et l'augmentation des impôts, les emprunts, la conversion de la dette et le budget.

La question d'Orient n'a pas, depuis notre dernière revue politique, fait un pas vers une solution quelconque. Tout au contraire, les difficultés croissent à mesure que le temps s'écoule. Les Turcs, loin de seconder les soldats français dans la répression des Druses, ne leur sont qu'un embarras de plus. Ils ont laissé les plus considérables et les plus compromis d'entre les Druses fuir devant eux, et traverser les lignes de postes qui devaient s'opposer à leur passage. Ce résultat était facile à prévoir. L'expédition française n'a, jusqu'à présent, abouti qu'à une trahison de la part des prétendus auxiliaires turcs, et à une déception. Telle est l'impasse où les conventions diplomatiques ont placé l'armée française, en subordonnant son action à celle du commissaire ottoman. Si la commission européenne chargée du règlement des affaires de Syrie ne peut s'affranchir de cette tutelle, à une intrigue en succédera une autre; l'armée sera promenée de déception en déception à la poursuite d'un ennemi invisible, et les délais expireront sans qu'aucun résultat sérieux ait été obtenu.

L. DE M.

Bruxelles, 2 novembre 1860.

Digitized by Google

RAPPORT

DU GÉNÉRAL DE LAMORICIÈRE

A MONSEIGNEUR DE MÉRODE, MINISTRE DES ARMES DE S. S. PIE IX,

SUR LES OPÉRATIONS DE L'ARMÉE PONTIFICALE CONTRE L'INVASION PIÉMONTAISE DANS LES MARCHES ET L'OMBRIE.

Rome, le 3 novembre 1860.

PREMIÈRE PARTIE.

Exposé de la situation à la fin d'août et dans les premiers jours de septembre. — Effectif et emplacement des troupes. — Envahissement du territoire Pontifical par les bandes piémontaises. — Sommation du gouvernement sarde.

MONSEIGNEUR,

Je viens bien tardivement vous rendre compte de nos opérations pendant la dernière partie du mois de septembre dernier. V. E. connaît déjà la plupart des faits dont j'ai à l'entretenir; elle sait aussi que par suite de l'immense déploiement de forces qu'on a fait contre nous, toutes nos communications ont été coupées dès le commencement de la guerre, et que presque tous les chefs de l'armée ayant été emmenés en captivité, c'est à peine si j'ai pu réunir aujourd'hui les renseignements que j'aurais dû recevoir.

Mais si ce rapport apprend peu de choses à V. E. quant aux résultats, il fera mieux comprendre l'ensemble des opérations de notre petite armée, montrera les fatigues et les dangers contre lesquels elle a eu à lutter, précisera certains détails qu'il importe de ne pas laisser dans le vague où ils sont restés, et indiquera la part qu'ont prise les divers corps à ces luttes, qui, bien qu'ayant abouti à une défaite, n'ont pas été sans gloire.

Au commencement du mois de septembre, V. E. m'avait communiqué les assurances données par l'ambassadeur de France au nom du Piémont, que non-seulement cette puissance n'envahirait pas notre territoire, mais qu'elle s'opposerait même à ce qu'il fût envahi par les bandes de volontaires qui se formaient de l'autre côté de nos frontières.

Digitized by Google

Les mesures prises contre le colonel Nicotera, qui avait réuni 2,000 hommes aux environs de Livourne et voulait les jeter sur nos côtes, venaient à l'appui des promesses qu'on nous avait faites, et il paraissait que c'était du côté du royaume de Naples que nous avions à craindre une invasion.

Déjà à plusieurs reprises on nous avait annoncé des embarquements de troupes dans la Sicile et dans les Calabres pour venir attaquer les côtes des Marches, et après l'occupation de Naples par le général Garibaldi, tout semblait faire croire que nos provinces du sud ne tarderaient pas à être envahies.

D'après ces données diplomatiques, qui confirmaient les indications recueillies dans le pays, j'arrêtai comme suit l'organisation et la répartition de l'armée sur le territoire à défendre.

Première brigade. — Général Schmid.

Quartier-général à Foligno.

2e régiment de ligne	bataill.	2
2e régiment étranger	»	2
		4

1re compagnie de gendarmerie mobile,
6e batterie . . . . . 6 pièces.
Un détachement de gendarmes à cheval.

Deuxième brigade. — Général marquis de Pimodan.

Quartier-général à Terni.

1er et 2e bataillon de chasseurs	bataill.	2
2e bataillon de bersaglieri	»	1
Bataillon de carabiniers	»	1
Demi-bataillon de tirailleurs franco-belges	»	1/2
		4 1/2
Deux escadrons de dragons		2
1 escadron de chevau-légers		1
		3

11e batterie . . . . . 6 pièces.

Troisième brigade. — Général de Courten.

Quartier-général à Macerata.

1er et 2e bataillon de bersaglieri	bataill.	2
1er de ligne	»	2
		4

Un escadron de gendarmes.
7e et 10e batterie . . . . . 12 pièces.

Cette brigade était destinée à compléter la garnison d'Ancône dans le cas où cette place serait sérieusement menacée.

Digitized by Google

Réserve. — Colonel Cropt.

Sous les ordres du général en chef.

Quartier-général à Spolète.

1er régiment étranger . . . . . bataill. 2
Volontaires pontificaux à cheval.
8e batterie. . . . . 6 pièces.

Outre ces troupes, qui pouvaient être mobilisées, nous étions obligés de prélever sur notre petite armée, d'abord la garnison de sûreté pour la ville d'Ancône, formée du 4e bataillon de bersaglieri et de la moitié du 5e en formation, de la moitié du bataillon de Saint-Patrick, de 2 compagnies du 2e étranger et d'une compagnie de gendarmerie mobilisée. Enfin nous occupions la citadelle de Pesaro par environ 600 hommes, celle de Pérouse par 500, la ville d'Orvieto par une compagnie, la Rocca de Viterbe par 4 compagnies, celle de Spolète par une force à peu près égale; 300 hommes du 1er régiment étranger étaient à Rome et les prisons de Saint-Leo, Paliano et Civita-Castellana nous occupaient chacune une compagnie.

Obligés de réduire notre effectif par tous ces détachements, il avait été décidé que pour ne pas diminuer le nombre de nos bataillons mobilisables, toutes ces petites garnisons seraient formées en prenant deux compagnies de chacun des bataillons qui en avaient 8, sauf le bataillon de Saint-Patrick, qui, n'ayant encore ni sacs, ni gibernes, était partagé entre les garnisons de Spolète, Pérouse et Ancône.

Nous avions en tout 16 bataillons et 2 demi-bataillons; la garnison d'Ancône en absorbait 2; il en restait à mobiliser 14, qui fournissaient 20 compagnies aux garnisons de nos places : c'est ce qui explique le faible effectif qu'ils présentaient, lequel était inférieur à 600 hommes en moyenne. Soit en tout 8,000 baïonnettes, environ 300 hommes d'artillerie et 1,000 chevaux.

Nos ambulances ne se composaient que de quelques chariots, et quant au train des équipages, nous en manquions absolument.

Pour compléter cet exposé, je dois ajouter que dans le but de faire face à l'agitation qu'on nous avait signalée dans les Abruzzes, et aux menaces d'invasion, j'avais envoyé de ce côté le capitaine de Chevigné, mon aide-de-camp, organiser les montagnards d'Ascoli, qui demandaient des armes et des munitions et dont le dévouement au gouvernement pontifical ne nous a point fait défaut.

Notre armement laissait sans doute beaucoup à désirer : un seul de nos bataillons était armé de carabines Minié, un autre avait des carabines suisses qui nécessitaient un approvisionnement particulier. Deux bataillons et demi et trois compagnies de voltigeurs avaient pu seuls recevoir des fusils rayés. Le gouvernement pontifical, malgré ses démarches réitérées auprès de diverses puissances, n'avait pu encore se procurer un nombre suffisant d'armes de précision aujourd'hui indispensables à l'infanterie.

Notre artillerie, formée à la hâte, comptait beaucoup de conducteurs

Digitized by Google

incomplétement exercés ; nos pièces n'étaient attelées que de quatre chevaux, et quand, pour manœuvrer, nous devions leur en donner six, nous étions obligés de requérir des chevaux ou des bœufs pour traîner les réserves de munitions attachées aux batteries. Enfin nous n'avions pu encore organiser un parc de réserve.

Telle qu'elle était, notre petite armée était cependant pleine de confiance.

On savait que les soldats des troupes royales de Naples auxquelles on avait fait mettre bas les armes n'avaient point voulu s'enrôler dans les troupes du général Garibaldi, et que les nombreux navires de guerre qui avaient passé à l'insurrection avaient dû être désarmés par suite du refus des matelots de combattre contre le Roi.

Nous ne craignions donc pas d'attaque sérieuse par mer sur Ancône, et l'effectif des troupes organisées du général Garibaldi ne dépassant pas beaucoup le nôtre, la défense du territoire pontifical paraissait assurée.

Telle était notre situation lorsque, dans les premiers jours de septembre, une communication de S. M. l'empereur François-Joseph, adressée aux officiers et soldats des quatre bataillons bersaglieri recrutés en Autriche, vint jeter quelque hésitation parmi eux et parmi les régiments de langue allemande. C'était, suivant moi, par une très-fausse interprétation de la pensée de S. M. que ce résultat s'était produit.

Mais comme dans la circulaire précitée, on prévoyait le cas où notre armée, attaquée par des forces trop supérieures, verrait triompher la révolution, et qu'on promettait à ceux qui auraient glorieusement résisté et combattu jusqu'au dernier moment, de les recevoir dans l'armée autrichienne, où la plupart avaient servi déjà, certaines imaginations brodèrent sur ce thème. On disait que, puisque S. M. prévoyait le cas où la révolution devait triompher, cela prouvait que nous devions être attaqués à la fois du côté du nord et du côté du sud et que nous ne serions soutenus par aucune puissance. Et chacun mesurait à son courage la longueur de la résistance qu'il faudrait faire pour obtenir les avantages promis.

Les événements devaient bientôt faire trève à ces préoccupations, sans cependant en détruire entièrement le fâcheux effet.

V. E. se rappelle que, dans les premiers jours de septembre, certaines gens voulant distraire notre attention des frontières de Toscane et des Romagnes, essayèrent de produire une agitation factice du côté de Frosinone, annonçant d'une part le soulèvement de 5,000 ouvriers, presque tous étrangers, employés au chemin de fer entre Ceprano et Frosinone, et de l'autre l'invasion de notre frontière par des bandes de garibaldiens venant du royaume de Naples en débouchant sur Rieti. Ces bruits, quoique mensongers, ayant jeté de l'inquiétude jusqu'aux environs de Velletri, V. E. avait cru nécessaire d'y envoyer une petite colonne mobile et de s'y rendre elle-même pour examiner de plus près l'état des choses. La seule présence des troupes avait suffi pour calmer les inquiétudes et les agitations, qui furent reconnues plus simulées que réelles.

A peine V. E. avait quitté Rome, que des informations que je ne pouvais révoquer en doute annonçaient la formation de bandes d'insurgés sur la

Digitized by Google

frontière des Romagnes et de la Toscane, en avant de la Cattolica et d'Urbino, dans les environs de Borgo S. Sepolcro, d'Arezzo, de Cortone et de Chiusi.

En même temps on signalait dans les mêmes parages des colonnes piémontaises plus nombreuses que celles qui s'étaient présentées jadis pour empêcher les bandes d'envahir notre territoire. Monseigneur Bella, délégat de Pesaro, annonçait qu'un parc de siége avait été vu aux environs de Ravenne. Les révolutionnaires disaient hautement que les troupes piémontaises allaient suivre les bandes sur notre territoire et que le parc de siége serait embarqué pour Sinigaglia et dirigé sur Ancône; les agents piémontais affirmaient qu'il serait embarqué pour Gaëte.

Je priai alors le cardinal Antonelli de demander à l'ambassade de France, qui voulait bien servir d'intermédiaire entre le gouvernement pontifical et le Piémont, des explications sur la formation des bandes et les mouvements des Piémontais. On nous répondit, comme par le passé, que d'une part le Piémont continuerait, comme il l'avait fait récemment, à s'opposer à l'envahissement de notre territoire par les bandes, et que, quant aux troupes piémontaises, elles ne nous attaqueraient pas.

Dans la nuit du 8 au 9 et dans la matinée de ce jour, j'appris qu'Urbino, Fossombrone, Citta della Pieve avaient été envahis par des volontaires, et qu'après une vive résistance de nos gendarmes et de nos auxiliaires, qui avaient eu des tués et des blessés, les armes pontificales avaient été renversées pour faire place à celles de la maison de Savoie.

J'ordonnai immédiatement au général de Courten de se diriger sur Fossombrone avec sa brigade et de pousser ensuite jusqu'à Urbino, mais en lui recommandant de se renseigner et de manœuvrer toujours de manière à ne point laisser couper ses communications avec Ancône, et au général Schmid de se porter sur Citta della Pieve avec deux bataillons et une section d'artillerie, afin de réoccuper cette ville et de protéger notre territoire.

En donnant ces ordres, je me trouvais, je l'avoue, dans une grande perplexité : je n'étais point rassuré contre une invasion de notre territoire par le Sud, et, malgré les assurances reçues au nom du Piémont, il me restait de graves inquiétudes de ce côté.

L'ensemble avec lequel les bandes avaient franchi notre frontière, l'assurance avec laquelle les révolutionnaires annonçaient le concours des troupes piémontaises, et enfin l'inquiétude inaccoutumée qui se voyait dans les populations dévouées au Saint-Siége semblaient indiquer quelque chose de grave dans la situation.

Si le Piémont devait soutenir les bandes avec tout ou partie des troupes massées sur nos frontières, je devais tenir mes troupes réunies et marcher sur Ancône; si le général Garibaldi devait nous attaquer, il fallait laisser la brigade du général Pimodan à Terni et me tenir prêt à le rejoindre avec le reste des troupes pour couvrir les provinces au sud de Rome. Cependant j'étais obligé de tenir compte de l'invasion de nos frontières par les bandes et de faire marcher des détachements contre elles, commençant ainsi à diviser mes forces.

J'envoyai dans la journée une dépêche télégraphique à S. Em. le cardinal

Digitized by Google

Antonelli, dont je recevais à 9 heures 10 minutes du soir la communication suivante :

« On ne connaît encore rien de nouveau sur le but des mouvements des troupes piémontaises. On a demandé des explications à ce sujet, mais on n'a pas encore reçu la réponse. Aussitôt qu'elle arrivera, elle vous sera communiquée. En attendant agissez librement suivant vos plans. »

Cette dépêche ne me fixait point sur ce que j'aurais voulu savoir ; mais les journaux et les correspondances que je reçus quelques jours après me montrèrent que le reste de l'Europe était alors fort au courant des projets du Piémont.

J'étais aux prises avec toutes ces incertitudes, lorsque, dans l'après-midi du 10, l'arrivée du capitaine Farini, aide de camp du général Fanti, vint m'en faire sortir. Il était porteur d'une lettre que m'adressait le général Fanti, ministre de la guerre et commandant en chef de l'armée piémontaise. Bien que cette pièce ait été publiée, je dois la résumer ici.

Cet officier général me faisait connaître, par ordre du roi de Piémont, que ses troupes occuperaient au plus tôt les Marches et l'Ombrie dans les cas suivants :

1° Si des troupes à mes ordres se trouvant dans une ville de ces provinces avaient à faire usage de la force pour comprimer une manifestation dans le sens national ;

2° Si je donnais l'ordre à des troupes de marcher sur une ville des mêmes provinces où une manifestation dans le sens national se serait produite ;

3° Si une manifestation dans le sens national s'étant produite dans une ville et ayant été comprimée par nos troupes, je ne donnais pas l'ordre immédiat à ces troupes de se retirer afin de laisser la ville libre d'exprimer ses vœux.

Le général me demandait une réponse immédiate à sa lettre. Je me bornai à lui écrire par le télégraphe que je n'avais ni qualité, ni pouvoirs pour répondre à une communication de la nature de celle qu'il m'avait faite, que je la transmettais à Rome, et qu'il recevrait sous peu la réponse que son aide de camp semblait vouloir attendre.

J'étais indigné de la lettre qui venait de m'être remise. Le capitaine Farini, reçu par moi très-courtoisement, m'ayant dit qu'il connaissait le contenu de la dépêche qu'il m'avait apportée, je lui fis observer que ce que l'on me proposait, c'était d'évacuer sans combat les provinces que j'avais pour mission de défendre, que c'était pour nous la honte et le déshonneur, que le roi de Piémont et son général auraient pu se dispenser de m'envoyer une pareille sommation, et qu'il eût été plus franc de nous déclarer la guerre ; enfin que, malgré la supériorité numérique du Piémont, nous n'oublierions pas qu'à certains jours, officiers et soldats ne doivent ni compter l'ennemi ni ménager leur vie pour sauver l'honneur outragé du gouvernement qu'ils servent.

Je terminai en renouvelant ma déclaration que ce que je venais de dire n'avait rien d'officiel et que je m'en référais à la réponse qui viendrait de Rome.

A peine avions-nous dîné, que le général Fanti me priait par le télé-

Digitized by Google

graphe de faire repartir immédiatement son aide de camp, sans attendre la réponse du gouvernement pontifical.

Il voulait, dès le lendemain même, faire passer la frontière à ses troupes et commencer l'attaque de Pesaro, où on ignorait encore les communications qui nous avaient été faites.

Il était clair d'ailleurs que les bandes n'avaient agi que par ordre du gouvernement piémontais et dans le but de diviser nos forces ; et alors qu'on nous déclarait la guerre le 10 au soir, on nous la faisait en réalité depuis trois jours.

Que si l'on voulait prétendre, contre toute vraisemblance, que les bandes avaient agi spontanément, sans ordres du gouvernement piémontais, nous nous bornerions, pour toute réponse, à citer un document officiel piémontais et publié dans le *Journal de Rome* du 26 octobre 1860, document duquel il résulte que le colonel Masi avait été remis en activité de service pour rentrer en solde à partir du 8 septembre, et que c'est précisément ce jour-là qu'il passait nos frontières à Citta della Pieve.

Le 10 au soir, V. E., revenue dans la journée de Velletri, m'écrivait la dépêche suivante, que je fis immédiatement connaître aux troupes : « L'ambassade de France a été informée que l'empereur Napoléon III avait » écrit au roi de Piémont pour lui déclarer que s'il attaquait les Etats du » Pape, il s'y opposerait par la force (1). »

Le débarquement du 62e de ligne, arrivé à Civita-Vecchia le 6, venait à l'appui de cette importante nouvelle.

DEUXIÈME PARTIE.

Dispositions prises pour faire face à la situation. — Les troupes disponibles marchent sur Lorette. — Les Piémontais prennent les citadelles de Pesaro, Pérouse, Spolète, la ville d'Orvieto. — Arrivée à Lorette. — Embarquement du trésor pour Ancône.

Malgré ces espérances, qui, malheureusement pour nous, devaient bientôt s'évanouir, je me hâtai de me préparer à la lutte inégale qui allait s'engager et dont nous étions tous résolus d'accepter les chances quelles qu'elles fussent.

Dès le 10 au soir, j'avais prévenu le général de Pimodan de rassembler ses cantonnements, qui s'étendaient jusqu'à Narni, et de rappeler un escadron envoyé vers Ponte-Lucano pour appuyer la colonne qui manœuvrait en avant de Velletri.

(1) On sait que c'est sur le texte de cette dépêche que s'est établie la récente controverse, en dehors de laquelle a dû demeurer le général de Lamoricière lui-même. On trouvera dès lors naturel que nous la reproduisions dans les termes où elle a été reçue par lui.

(*Note de l'éditeur français.*)

Digitized by Google

La journée du 11 était nécessaire pour opérer ces mouvements de concentration, distribuer les vivres, compléter les munitions, requérir les transports dont nous avions besoin. V. E. sait que le gouvernement pontifical n'étant en guerre avec personne, n'avait point voulu mettre ses troupes sur le pied de guerre, que nos mouvements se faisaient toujours comme pour des changements de garnison et avec une quantité de bagages que, malgré nos efforts, nous n'avions pu réduire à des proportions raisonnables.

Enfin il fallait à la hâte mettre La Rocca de Spolète en état de se défendre seule. Le commandement en fut confié au major O'Reilly avec 300 Irlandais, une soixantaine de gendarmes et 150 hommes environ de divers corps non encore équipés. Le commandement de l'artillerie de la petite place fut donné au capitaine de Baye, arrivé de France depuis trois jours.

J'écrivis au général de Courten pour lui dire de se replier sur Ancône, au général Schmid pour l'informer de ce qui se passait, en lui disant de se replier sur Viterbe ou sur Pérouse s'il se trouvait en présence de forces piémontaises supérieures aux siennes, et je l'informais que j'emmenais avec moi dans les Marches un bataillon du 2e étranger faisant partie de sa brigade et laissée en observation avec une section de campagne aux environs de Pérouse.

Le 12, de grand matin, je me mettais en marche de Spolète avec les 2 bataillons du 1er étranger, une compagnie du bataillon Saint-Patrick et un petit bataillon de 5 compagnies du 1er de ligne.

Le soir, je faisais ma jonction à Foligno avec le 2e bataillon du 2e étranger rappelé de Pérouse, en tout 4 bataillons. Le général de Pimodan partait de Terni, une marche derrière moi, avec 4 bataillons et demi et 300 chevaux. Nous avions, entre nous deux, 16 pièces d'artillerie.

Nous suivions la route ordinaire d'étappes par Foligno et Tolentino pour gagner Macerata, où il était très-important d'arriver avant les colonnes piémontaises.

Notre route se fit sans accidents, et j'arrivai, en faisant une marche de nuit, le 15 au matin à Macerata. Les têtes des colonnes piémontaises qui s'avançaient pour cerner Ancône n'étaient qu'à une marche de nous, dans la direction de Iesi, et elles avaient été retardées d'un jour par la résistance désespérée que le colonel Zappi avait faite dans la petite forteresse de Pesaro, où, avec une poignée d'hommes et 3 canons, il avait arrêté pendant 22 heures le corps d'armée du général Cialdini. N'ayant hissé un pavillon blanc et envoyé un parlementaire que quand il fut réduit à la dernière extrémité, il avait dû se rendre prisonnier de guerre. Mais il avait glorieusement accompli son devoir et rendu un grand service à l'armée.

Me trouvant à une marche de l'ennemi, très-supérieur en nombre, j'aurais dû attendre le général de Pimodan afin de diminuer la distance qui me séparait de lui ; mais une circonstance secondaire en apparence compliquait ma situation.

J'avais demandé à V. E. de nous envoyer quelques fonds afin d'assurer la solde des troupes en marche ainsi que le service des vivres, qui jusqu'ici n'avait point été organisé. Or, en même temps, le service de la tré-

Digitized by Google

sorerie à Ancône s'apercevait un peu tard qu'elle manquait de fonds pour le payement des travaux, des approvisionnements de grains et pour celui de diverses fournitures que l'étranger nous avait faites; des demandes beaucoup plus importantes que la mienne et non moins urgentes étaient donc venues de ce côté.

Sa Sainteté avait fait envoyer à Ancône, il y a environ six mois, et déposer dans la citadelle, une somme de 500,000 fr. à laquelle on ne devait toucher qu'en cas d'urgence. Malgré cette injonction, ce dépôt avait été employé pour les besoins ordinaires, sans même qu'on se fût donné la peine d'en rendre compte. Il était épuisé, et la caisse camérale, chargée du service courant, était dépourvue de fonds. Tout cela se présentait à point nommé au jour de l'invasion des Piémontais.

V. E. m'envoya non-seulement les sommes assez restreintes dont j'avais besoin pour le service des troupes en marche, mais aussi celles beaucoup plus importantes que réclamait le service d'Ancône.

J'aurais mieux aimé que les fonds destinés à Ancône fussent envoyés par mer, car, dès le premier moment, j'avais regardé mon arrivée dans cette ville avec toutes mes voitures et les nombreux bagages dont j'ai parlé déjà comme fort problématique, et les voitures du Trésor n'étaient pas de celles qu'il était le plus facile de sauver en cas d'embarras. Mais il n'était plus temps de modifier les dispositions prises, et je devais subir les conditions qui m'étaient faites.

J'avais vu pendant la nuit le général de Pimodan, dont les troupes étaient, comme les miennes, très-fatiguées par la chaleur et la marche; je lui fis part de la résolution que j'avais prise de quitter, à partir de Macerata, la route postale qui traverse la plaine de Potenza par Sambucheto et Recanati, et de prendre une route qui suit la crête des collines entre le bassin de la Potenza et celui de la Chienti, va passer la Potenza auprès de son embouchure et conduit à Porto di Recanati.

J'allongeais ma marche, mais je débouchais directement sur la mer, où je pouvais embarquer le trésor destiné à Ancône; je m'éloignais aussi de l'ennemi, et par la configuration du terrain, je n'avais rien à craindre de sa nombreuse cavalerie; enfin, d'après les positions qu'il occupait, s'il n'était pas impossible qu'il me précédât à Lorette, il y avait tout à croire que j'arriverais avant lui au bord de la mer et pourrais réaliser mon projet.

J'avais prescrit en outre au général de Pimodan d'éviter autant qu'il le pourrait tout combat sérieux autour de Macerata, et de suivre la même route que moi.

Nous partîmes avant le jour, et notre marche fut retardée par les pentes rapides que présente la route que nous suivions. La chaleur était très-forte, et nous n'arrivâmes à la mer qu'après 6 heures du soir. Les petites canonnières que j'avais demandées à Ancône n'étaient point arrivées à Porto di Recanati : nous mettions à la mer de grosses barques de pêcheurs pour leur confier notre trésor, lorsque nous aperçûmes au large le *S. Paolo*, petit bateau à vapeur de service du port d'Ancône, que je croyais pris à Pesaro, et que M. de Quatrebarbes, chef d'état-major à Ancône, avait envoyé à Recanati avec M. de la Perraudière, volontaire à cheval, pour avoir de nos nouvelles.

Digitized by Google

Les lettres qui demandaient les canonnières n'étaient point arrivées.

Le sous-intendant Ferri s'embarqua avec le trésor ; dans la précipitation de l'opération, qui se faisait de nuit, on emporta à Ancône les fonds que j'avais fait sortir des caisses pour le service des troupes en marche, ce qui me causa le lendemain de grands embarras.

Nous étions en effet fort pressés de confier notre argent au bateau à vapeur : d'une part, la mer grossissait, et d'un instant à l'autre, l'embarquement pouvait devenir impossible sur la plage de Porto di Recanati ; d'autre part, mon avant-garde me prévenait que des dragons piémontais avaient occupé Lorette dans la soirée, et qu'ils avaient laissé une grand'garde dans la ville, dont les portes étaient fermées. Je dirigeai immédiatement sur Lorette, dont nous n'étions qu'à 5 kilomètres, les volontaires à cheval et l'escadron de gendarmerie que j'avais pris à Macerata. M. de Bourbon-Chalus commandait cette troupe, qui reçut l'ordre de partir au trot.

Le capitaine de gendarmerie Sampieri et un de ses officiers déclarant ne pouvoir pas soutenir cette allure, je donnai le commandement de l'escadron au capitaine Pallfy, mon officier d'ordonnance.

La cavalerie occupa Lorette sans difficulté : l'arrière-garde de la cavalerie piémontaise s'était retirée à notre approche. Mais les gens du pays, ramenés par mes coureurs, me rendirent compte que de l'autre côté de Lorette, au pied de la colline, se trouvait une grosse troupe d'infanterie soutenue par de l'artillerie, qui occupait les débouchés dans la plaine du Musone et qui semblait vouloir occuper Lorette pendant la nuit.

Ces faits étaient exacts, sauf l'intention d'occuper Lorette, qui n'entrait pas dans le plan des Piémontais.

Devant attendre le lendemain le général Pimodan et trouver des vivres pour sa colonne et la mienne, je tenais beaucoup à occuper cette ville.

Quoique j'eusse promis deux heures de repos à l'infanterie qui faisait halte à Porto di Recanati, je la dirigeai immédiatement sur Lorette, où nous nous établîmes pendant la nuit. Partis de Macerata à deux heures du matin, il était plus de minuit quand les troupes commencèrent à se reposer.

La nuit empêchait de voir les troupes piémontaises ; les habitants disaient que les ponts des rivières étaient coupés et qu'on avait fait en arrière des retranchements ; le capitaine Pallfy voulut s'assurer de ce qu'il y avait de vrai dans ce rapport et s'engagea sur la route qui conduit à Camerano avec quelques gendarmes et un volontaire à cheval, M. de Pas. Arrivé près du premier pont, à 1,000 mètres environ des murs de Lorette, il reçut deux coups de canon à mitraille qui tuèrent son cheval et blessèrent mortellement M. de Pas et un gendarme.

Ce malheureux accident eut toutefois l'avantage de nous faire connaître la distance à laquelle se trouvait l'ennemi.

C'est pendant cette longue marche que je reçus par Macerata les dernières communications de V. E., auxquelles se trouvaient jointes des lettres d'Ancône. Ces communications étaient très-importantes.

Le général de Courten m'informait qu'ayant appris dans sa marche sur Fossombrone l'invasion des Piémontais, il s'était retiré à Ancône, le 13, sans combat.

Digitized by Google

Ce général, pour opérer contre les bandes, avait fait deux détachements, l'un aux ordres du colonel Kanzler, l'autre aux ordres du lieutenant-colonel de Vogelsang. Il avait prescrit à ces deux détachements de se réunir, et leur jonction s'était faite heureusement à Mondavio, le 12 au soir. Cette colonne était forte de 1,200 hommes d'infanterie et d'une section d'artillerie.

Le 13, le colonel Kanzler voulait se diriger sur Sinigaglia pour gagner la route de la mer; mais ayant appris que cette ville était occupée par une division piémontaise, il resta sur les collines et alla passer la Misa, à deux lieues environ au-dessus de son embouchure.

La division piémontaise, informée de la présence de cette petite colonne, tenta de l'enlever. Sa cavalerie et son artillerie que suivait l'infanterie, la joignirent vers Sant-Angelo.

Le combat commença à 1 heure de l'après-midi et dura jusqu'à 5 heures du soir.

Plusieurs charges de cavalerie furent brillamment repoussées, et notre artillerie, ainsi que le feu de notre infanterie, ayant fait beaucoup de mal aux lanciers piémontais, ils cessèrent la poursuite à Monte-Marsciano. Ce combat nous avait coûté 150 hommes tués, blessés ou pris, dont 4 officiers. Le colonel Kanzler arriva à Ancône au milieu de la nuit, après avoir fait une marche de 45 milles, et fut reçu aux acclamations de la garnison, heureuse de revoir ses camarades, sur le sort desquels on avait eu des inquiétudes.

V. E. me donnait connaissance d'une dépêche du duc de Gramont adressée au consul de France à Ancône; elle était ainsi conçue:

« L'Empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne que si les troupes » piémontaises pénètrent sur le territoire pontifical, il sera forcé de s'y » opposer. Des ordres sont déjà donnés pour embarquer des troupes à » Toulon et ces renforts vont arriver incessamment. Le gouvernement de » l'Empereur ne tolérera pas la coupable agression du gouvernement » sarde. Comme vice-consul de France, vous devez régler votre conduite » en conséquence. » Signé : GRAMONT. »

Une personne très-suffisamment autorisée m'écrivait de Trieste en date du 11 :

« Les navires autrichiens vont croiser au midi d'Ancône pour en em- » pêcher le blocus; l'escadre est considérable et très-bien commandée. »

Ces renseignements furent immédiatement donnés aux troupes, qui les reçurent avec joie.

Enfin, pour suivre l'ordre chronologique, je place ici trois faits dont je n'ai connu les détails qu'à mon retour à Rome, parce que les courriers porteurs des dépêches qui les concernaient avaient été interceptés. Je veux parler de l'occupation d'Orvieto par les troupes du colonel Masi, de la prise de la citadelle de Pérouse et de celle de la Rocca de Spolète, qui avaient eu lieu les 11, 14 et 17 septembre.

Quelques mots sur chacun de ces faits sont nécessaires.

C'était le 8, dans la matinée, que la bande aux ordres du colonel Masi

Digitized by Google

avait franchi notre frontière à Citta della Pieve ; et après y avoir proclamé le gouvernement du roi de Piémont, elle s'était dirigée sur Orvieto, forte de 800 à 1,000 hommes.

Cette ville, située sur un pain de sucre élevé au milieu de la large vallée de la Paglia, est entourée d'un escarpement de rochers à pic sur lesquels on a bâti ses murs, et, si de nombreux couvents et quelques palais n'avaient envahi le chemin de ronde, une poignée d'hommes y pourraient tenir contre une armée. Elle était occupée par une compagnie de bersaglieri de 110 hommes sous les ordres du capitaine du Nord et 28 gendarmes.

Le Délégat, qui se défiait peut-être un peu trop de la population de la ville, avait négligé d'y organiser des auxiliaires. Nulle part, cependant, ils n'étaient plus nécessaires : car ce point commande la route la plus courte de Toscane au royaume de Naples par Amelia, Terni et Rieti ; c'était pour surveiller cette route que le général de Pimodan avait dû étendre ses cantonnements jusqu'à Narni. Le capitaine du Nord, pressé par la municipalité, qui craignait un combat dans la ville et aux environs, et rebuté par la difficulté de surveiller l'enceinte, sur plusieurs points de laquelle l'ennemi pouvait tenter une escalade au moyen des intelligences qu'il avait dans la ville, crut devoir capituler le 11, n'ayant encore qu'un blessé.

Il sortit avec armes et bagages par une porte avec toute la Délégation, pendant que l'ennemi entrait par l'autre, et marcha dans la direction de Viterbe.

Le même jour, arrivé à Osteria Nuova, à deux lieues d'Orvieto, le capitaine du Nord rencontra une petite colonne venant de Viterbe, commandée par le capitaine Petrelli, qui arrivait trop tard à son secours.

Ces deux troupes reprirent ensemble le chemin de Viterbe, et le capitaine Petrelli, qui avait pris le commandement, laissa le capitaine du Nord à Montefiascone, en augmentant ses forces d'une quarantaine de gendarmes et de quelques sédentaires.

Cette disposition avait plusieurs inconvénients : d'abord Montefiascone, situé à 4 lieues de Viterbe, en est beaucoup trop loin pour y placer un poste de 150 hommes dans les circonstances où l'on se trouvait. De plus, l'inspection seule des lieux suffisait pour prouver que si on n'avait pu défendre Orvieto, on pouvait encore moins tenir à Montefiascone ; aussi le capitaine du Nord, qui y fut attaqué le 18, fut-il obligé d'évacuer cette ville à la nuit tombante, après une perte de 69 hommes et 2 officiers ; ses communications étant coupées avec Viterbe, il dut se retirer sur Toscanella pour gagner Civita-Vecchia.

Arrivé le 12 à Citta della Pieve, le général Schmid n'y trouva plus le colonel Masi. On disait qu'une partie de sa troupe était allée vers Orvieto et l'autre vers Corneto, pour couper le chemin de fer de Civita-Vecchia. Pendant qu'il laissait reposer son monde, le général apprit d'une part qu'Orvieto avait capitulé la veille, et de l'autre qu'un corps de troupes piémontaises, d'environ 6,000 hommes, avait occupé Citta di Castello et menaçait Pérouse.

Digitized by Google

Il se mit en route pour cette dernière ville, où il arriva le 14 à l'aube du jour.

La citadelle de Pérouse, mise en bon état de défense et occupée par 400 hommes de bonne troupe, devait opposer une résistance très-supérieure à celle de Pesaro. Elle renfermait des vivres et des munitions de toute nature. Le général Schmid, revenant dans la place avec deux bataillons formant environ 1,000 hommes, pouvait occuper les maisons qui avoisinent la citadelle, et la résistance semblait devoir se prolonger. Entré dans la ville, le général Schmid prit quelques dispositions, fit occuper les portes, et le feu commença. C'était la brigade piémontaise du général de Sonnaz qui attaquait. Après trois heures de combat, la lutte semblait tourner à notre avantage, lorsque les Piémontais arborèrent un drapeau blanc. Un capitaine d'état-major s'avança pour sommer le général Schmid de se rendre, disant que toute résistance était inutile, puisque le général Fanti, avec toutes ses forces, allait arriver dans la journée.

Le général Schmid convint avec le général de Sonnaz qu'il accorderait une suspension d'armes de 5 heures pour attendre le général Fanti, avec lequel il arrêterait les conditions de la capitulation. Pendant ce temps, les Piémontais devaient remettre aux troupes pontificales la garde des portes de la ville, condition qui ne fut point exécutée.

Le général Fanti arrivé, le colonel Lazzarini et le lieutenant-colonel de Courten établirent les bases de la capitulation, qui fut ratifiée par le général Schmid. Ainsi la citadelle de Pérouse et les deux bataillons qui venaient de rentrer dans la place avaient capitulé après 3 heures de combat et 5 heures de suspension d'armes. Le général Schmid, dans un rapport particulier qu'il m'a adressé, attribue en partie ce résultat à l'esprit d'indiscipline qui se manifesta pendant l'action dans le 1er bataillon du 2e étranger. Une compagnie irlandaise et la majeure partie du bataillon du 2e de ligne se montrèrent seules décidées à faire leur devoir.

Enfin, le 17, une des colonnes qui avaient débouché sur l'Ombrie, commandée par le général Brignone, attaquait La Rocca de Spolète. Je n'avais pu disposer pour ce réduit que de deux vieilles pièces en fer avec de mauvais affûts ; l'ennemi était très-nombreux et avait beaucoup d'artillerie. Le major O'Reilly se défendit vaillamment avec ses Irlandais et repoussa un assaut dans lequel l'ennemi fit des pertes importantes. Vers le soir, les tirailleurs piémontais se rapprochèrent et tout annonçait pour la nuit un second assaut avec des forces considérables ; une de nos deux pièces était hors d'état de faire feu, et l'affût de la 2e était fort endommagé. Après 12 heures de combat, le major O'Reilly demanda à capituler. La fatigue de ses hommes était extrême et il avait reconnu qu'il ne pouvait compter sur sa réserve, composée de recrues et de détachements de divers corps. Il estime que l'ennemi a perdu dans cette journée 100 hommes tués et presque 300 hommes blessés. Pour lui, il n'a eu que 3 morts et 6 blessés.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE.

Le terrain en avant de Lorette. — Position de l'ennemi. — Arrivée de la brigade Pimodan. — Combat de Castelfidardo. — Marche sur Ancône. — Premières opérations de la flotte contre cette ville.

C'était, comme on l'a vu, dans la nuit du 16 au 17 que j'avais occupé Lorette et constaté la présence de l'ennemi tout près de la ville. Dès le lever du jour, nos positions de la nuit furent rectifiées et je reconnus celles de l'ennemi, dont les avant-postes n'étaient qu'à 1,800 mètres de nous. J'avais à peine 2,000 hommes d'infanterie ; il fallait attendre le général de Pimodan, qui m'en amenait 2,600. Plusieurs difficultés sur lesquelles je n'avais pas compté vinrent m'assaillir : il me fallait du pain pour ma colonne et aussi pour celle du général de Pimodan, qui ne devait pas faire séjour à Lorette.

Or, la farine manquait en ville pour nous fournir les deux jours de pain dont nous avions besoin. Je crus d'abord que l'on me trompait ; mais je reconnus plus tard que le fait n'était que trop vrai.

Le gouvernement pontifical ayant jusqu'ici maintenu le droit de moûture dans ces provinces, les moulins y sont rares, et par suite très-éloignés les uns des autres ; et presque toute la population pauvre ne consomme que du blé de Turquie, qui n'est pas sujet au droit. L'impôt à acquitter et les charriages onéreux empêchent les boulangers de faire des approvisionnements de farine importants. L'ennemi, avec sa cavalerie nombreuse, ayant occupé une partie des moulins du voisinage, la farine était immédiatement devenue très-rare dans la ville. De plus, les habitants, quoique bien disposés pour nous, voyant l'infériorité de nos forces, demandaient à être payés comptant, et nous avons déjà dit comment la caisse de service ayant été emportée à Ancône, nous nous trouvions presque sans argent. Je fais grâce à V. E. des difficultés de toutes sortes qu'il fallut vaincre pour en arriver à un résultat incomplet. Mais revenons aux positions occupées par l'ennemi.

Au nord de la colline sur laquelle s'élève la ville de Lorette, coule le petit fleuve appelé le Musone, qui va se jeter dans la mer à une lieue et demie environ au-dessous de la ville. La vallée de ce fleuve présente une largeur qui varie de deux à trois mille mètres ; elle est plantée d'arbres et coupée de fossés d'irrigation. Une lieue environ au-dessous de Lorette et à 2000 mètres environ de son embouchure, le Musone reçoit par la rive gauche un gros affluent nommé l'Aspio. Dans l'angle que forment ces deux rivières avant de se réunir, s'étend la chaîne de collines sur laquelle est placé Castelfidardo, et à deux lieues plus loin, le mamelon sur lequel est bâti Osimo. A l'Est de l'Aspio et sur sa rive gauche, s'élèvent graduellement les collines qui se rattachent au mont d'Ancône et qui séparent ce gros ruisseau de la mer. La vallée de l'Aspio est moins large que celle du Musone ; mais, près du confluent des deux rivières, les deux

Digitized by Google

plaines se réunissent et ont alors l'étendue de près d'une lieue entout sens.

Dans cette partie, le terrain est généralement humide, les arbres disparaissent et la terre est tout à fait découverte.

Pour aller de Lorette à Ancône, on descend dans la vallée du Musone, on traverse cette rivière sur un pont en bois à environ 1,500 mètres de la ville; 500 mètres plus loin, on traverse un affluent du Musone (rive gauche) appelé Vallato. Cet affluent, que l'on passe sur un pont près de son embouchure dans le Musone, présente un obstacle très-sérieux. Ses berges sont escarpées, le lit est rempli d'eau et d'une fange profonde qui le rendent très-difficile à passer pour l'infanterie, et impraticable à la cavalerie et aux chariots.

C'était entre ces deux ponts que l'ennemi avait coupé la route et établi les deux pièces qui, la veille au soir, avaient fait feu sur nos éclaireurs. A très-peu de distance de ce dernier pont, la chaussée se bifurque, et l'on a devant soi deux routes à peu près également bonnes, qui conduisent à Ancône.

La première, celle que suit la poste dite d'Osimo, remonte la vallée du Musone, laisse à droite Castelfidardo et s'élève en pente douce sur les collines. La seconde, dite de Camerano, monte les premières pentes du mamelon, au sommet duquel est Castelfidardo, laisse ce village à 2,000 mètres sur la gauche, traverse le hameau des Crocette, descend dans la vallée de l'Aspio, qu'elle passe sur un pont en pierres, gravit la haute colline de Camerano, qu'elle traverse, et continue directement sur Ancône.

Le petit affluent du Musone, sur lequel l'ennemi avait placé les grandes gardes avec deux pièces de canon, était fortement occupé par ses tirailleurs. En arrière, à un kilomètre, 8 pièces de canon appuyées de 2 régiments de cavalerie soutenaient cette avant-garde. Les pentes de la colline de Castelfidardo étaient occupées par de l'infanterie masquée par les arbres et les chemins creux; le village même était garni de troupes, dont on ne pouvait bien juger le nombre; mais l'armée piémontaise ayant jusque-là manœuvré par divisions réunies, je jugeais qu'il devait y avoir là une division; les rapports des habitants étaient aussi conformes à cette opinion.

Dans l'après-midi, une colonne d'infanterie de 3 bataillons descendit de Castelfidardo. Il y eut une sorte d'alerte sur toute la ligne, qui nous fit croire à une attaque, et les gens du pays vinrent nous dire qu'une division ennemie, signalée la veille à Osimo, descendait dans la plaine du Musone et marchait sur Recanati pour nous attaquer par la route qui de cette ville se dirige sur Lorette. La cavalerie avait quitté sa position du matin et marché de ce côté.

J'aperçus bientôt en effet dans la vallée, environ à une lieue et demie au-dessus de nous, une très-forte ligne de bataille en arrière du pont de la route d'Osimo à Recanati, et presqu'en même temps je découvris la tête de colonne du général Pimodan, à 3 lieues en arrière de nous, sur la route que nous avions suivie la veille; le mouvement que j'avais remarqué dans l'ennemi ne continuait pas.

D'après les renseignements, une force considérable d'artillerie et d'infanterie occupait Camerano; comme presque tous les villages entre Castel-

Digitized by Google

fidardo, Osimo et Camerano avaient reçu des troupes, je jugeai que je devais avoir devant moi 3 divisions d'infanterie.

Le général de Pimodan arriva peu avant la nuit; je profitai du reste du jour pour lui indiquer les positions de l'ennemi, lui donner les ordres pour les distributions, dont nous étions obligés de nous occuper nous-mêmes, faute d'une organisation suffisante du service de l'intendance, et je lui fis part des dispositions que j'avais arrêtées pour le lendemain, car il fallait attaquer sans compter ce que nous avions devant nous.

Une lettre du colonel de Gaddy, commandant supérieur d'Ancône, apportée par un habitant du pays, m'annonçait qu'une flotte composée de 11 bâtiments de guerre était passée dans la matinée devant Ancône pour aller mouiller en face de Sinigaglia; il ajoutait que les partisans des Piémontais, dont toutes les nouvelles s'étaient vérifiées jusque-là, annonçaient que le bombardement d'Ancône commencerait le lendemain. Ce bruit n'était que trop fondé.

Pour aller à Ancône, essayer de passer par la route d'Osimo, ou par celle de Camerano, était également impossible, car il fallait avant tout franchir les deux ponts du Musone et du Vallato, opération qui m'aurait coûté beaucoup de monde; si je choisissais celle d'Osimo, je me rapprochais du centre de l'ennemi, qui enveloppait Ancône depuis l'embouchure de l'Esino jusqu'auprès de celle du Musone, et si j'eusse battu l'ennemi en rase campagne, ce qui était peu probable, la ville d'Osimo, entourée de murs et située sur un mamelon fort élevé, aurait opposé à ma petite troupe une résistance qu'elle n'aurait pas pu vaincre.

Si je prenais celle de Camerano, je devais, comme pour arriver à Osimo, enlever les deux ponts dont on vient de parler; chasser l'ennemi de Castelfidardo pour gagner les Crocette, opération fort difficile; traverser deux fois l'Aspio, dont les ponts pouvaient être coupés et seraient sûrement défendus; enfin, m'emparer de Camerano, ville entourée de murs et située sur un mamelon fort escarpé.

Dans un cas comme dans l'autre, pendant que j'attaquerais des positions fortifiées par la nature et défendues par des troupes de toutes armes, d'un effectif très-supérieur à celui dont je disposais, j'avais à craindre d'être tourné par une grosse troupe que l'ennemi pouvait aisément détacher, et de me trouver réduit à capituler en rase campagne.

Il me parut donc que la seule chance qui me restait pour rejoindre Ancône, était de me diriger sur cette ville par la route dite du mont d'Ancône.

Cette route s'embranche sur celle de Lorette à Porto di Recanati, se dirige sur un gué du Musone, situé un peu au-dessous du confluent de l'Aspio, va gagner Umana, passe à Sirolo, Massignano, Poggio, laisse Camerano à trois mille mètres environ sur la gauche, et de là conduit à Ancône par le littoral.

De Lorette jusqu'auprès du gué du Musone, la route est bonne et empierrée. A partir du gué jusqu'à Umana, il existe une lacune d'environ 3,000 mètres et l'on est obligé de suivre des chemins ruraux qui ne sont pas praticables en toute saison, puis on retombe sur une voie qui des Crocette

Digitized by Google

mène à Umana, point à partir duquel la route est empierrée jusqu'à Ancône sur une longueur de quatre lieues et demie.

L'ennemi n'occupait point cette route. Quelques éclaireurs seulement avaient été vus dans la journée vers Umana par les habitants du pays et par des officiers placés en observation avec des longues-vues ; mais ces faibles détachements s'étaient retirés à la nuit tombante.

En suivant cette direction, j'attaquais l'extrémité de l'aile gauche ennemie, je m'appuyais ou à la mer ou aux terrains impraticables de la montagne, et si quelques difficultés de la route m'obligeaient à abandonner une partie de mes bagages, c'était pour moi un minime inconvénient dans la situation où je me trouvais.

Je résolus donc de m'y engager, et j'arrêtai mon plan pour le combat et pour la marche.

Ainsi qu'on l'a vu plus haut, l'ennemi occupait fortement, dès le 17, les collines qui descendent du mamelon de Castelfidardo vers la plaine et s'étendent jusqu'à 4 ou 500 mètres du Musone. Le 18 au matin, ces forces me parurent encore renforcées sur ce point. Un fort détachement était placé dans une ferme située à mi-côte, et une force que j'estimais à deux bataillons au moins, tenait une deuxième ferme située, à 5 ou 600 mèt. en arrière, sur le haut d'un mamelon qui forme le couronnement de cette première position ; un bois situé près de cette ferme était aussi occupé, et une nombreuse artillerie battait les pentes de tous côtés. Vis-à-vis de la première ferme, se trouve un gué du Musone, praticable pour l'artillerie, auquel conduisait une route en bon état d'entretien et de l'autre côté duquel est un bon chemin rural qui va rejoindre la route des Crocette à Umana.

Les berges de la rivière, quoiqu'élevées, ont des rampes assez faciles ; le fond du gué est de gravier et la hauteur de l'eau ne dépasse pas 3 ou 4 pouces. L'ennemi étant muni d'artillerie rayée dont nous manquions, et cette position avancée qu'il occupait n'étant qu'à 2,200 mètres environ du gué placé au confluent de l'Aspio et du Musone par lequel devait passer mon convoi, je devais nécessairement enlever les deux fermes dont il s'agit et m'y maintenir le plus longtemps que je pourrais.

Le général de Pimodan reçut donc l'ordre de se diriger sur ces positions, de franchir la rivière, d'enlever la première ferme, d'y faire monter de l'artillerie pour battre la deuxième et le bois qui l'avoisine, après quoi il les ferait attaquer.

Il disposait pour cette opération de 4 bataillons et demi de sa brigade, de 8 pièces de 6 et de 4 obusiers aux ordres du colonel Blumensthil ; les 100 Irlandais amenés de Spolète, avaient été mis à la disposition de l'artillerie pour l'aider à franchir le gué, gravir les pentes des collines et lui servir au besoin de protection. Enfin cette colonne était renforcée de 250 chevaux formés des chevau-légers, de 2 escadrons de dragons et des volontaires à cheval, le tout aux ordres du major Odescalchi. Cette cavalerie, qui en partant marchait derrière la colonne, devait se porter sur son flanc droit, où le terrain était plus découvert. Je gardais en réserve les 4 bataillons formant le reste de nos forces et

Digitized by Google

une partie de l'escadron de gendarmes à cheval, dont l'autre partie marchait avec nos réserves d'artillerie et les bagages.

Cette colonne sortait de Lorette par une route débouchant dans celle qu'avait suivie le général de Pimodan ; elle devait ensuite prendre plus à droite vers le gué du confluent de l'Aspio, pour servir à la fois de seconde ligne et d'escorte au convoi qui, conduit par M. de Térouane, volontaire à cheval, devait être dirigé directement sur le gué dont je viens de parler, en prenant un chemin rural plus éloigné de l'ennemi.

La première colonne se mit en marche à huit heures et demie, et la seconde à neuf heures. L'ennemi n'occupait point la rive droite du Musone ; quelques bersaglieri embusqués dans un petit bois et dans un champ de roseaux près du gué, firent feu sur les tirailleurs des carabiniers suisses qui formaient la tête de colonne ; ceux-ci passèrent rapidement la rivière et se reformèrent derrière une digue qui borde la rive gauche.

Pendant que nos premières pièces d'artillerie traversaient la rivière, le 1er bataillon de chasseurs et les tirailleurs franco-belges suivirent les carabiniers, et ces trois bataillons se formèrent en trois petites colonnes derrière la digue, sous les ordres du brave colonel Corbucci.

Dès que les premières pièces eurent franchi le gué, le général de Pimodan donna ordre aux carabiniers de s'emparer de la première ferme, et au 1er chasseurs ainsi qu'aux tirailleurs, de les appuyer.

Dans cette attaque, le commandant du 1er chasseurs ayant montré la plus déplorable faiblesse, le général de Pimodan fut obligé de donner le commandement de ce bataillon à l'adjudant-major Arcaneti, qui déploya pendant toute l'affaire autant d'intelligence que de bravoure.

Pendant que les voitures d'artillerie s'engageaient dans le gué, les deux derniers bataillons de la colonne du 2e chasseurs et du 2e bersaglieri s'étaient massés dans les jardins derrière un champ de roseaux. Quelques balles de l'ennemi arrivèrent sur le 2e chasseurs, et le major eut la malheureuse idée de déployer une compagnie en tirailleurs, dans les roseaux ; cette compagnie se mit à tirer devant elle dans la direction d'où venaient les balles, et les siennes allèrent tomber naturellement dans nos bataillons d'attaque. Le général de Pimodan fut obligé d'envoyer ses officiers pour faire cesser ce feu, qui nous avait blessé un homme. Des faits pareils arrivent, bien souvent, même avec des troupes plus habituées au feu que n'étaient les nôtres : il est donc fâcheux d'avoir vu cet incident donner lieu à des accusations aussi fausses que regrettables et qu'on a livrées à la publicité sans examen.

La première ferme, quoique chaudement défendue, fut enlevée ; on y fit une centaine de prisonniers, parmi lesquels un officier ; deux pièces furent bientôt amenées au bas de la pente pour protéger contre un retour offensif probable la position que nous avions conquise, et deux obusiers, aux ordres du lieutenant Daudier, furent conduits sous un feu des plus vifs jusqu'en avant de la maison, avec le secours des Irlandais.

Ces braves soldats, après avoir accompli la mission qu'ils avaient reçue, se réunirent aux tirailleurs, et, pendant le reste du combat, se distinguèrent au milieu d'eux.

Digitized by Google

Les quatre autres pièces de la batterie Richter arrivèrent peu après à hauteur de la position que nous avions prise. Cette artillerie fut très-habilement conduite par le colonel Blumensthil, et fit beaucoup de mal à l'ennemi. Le capitaine Richter, quoique ayant une cuisse traversée par une balle, restait au milieu du feu ; le lieutenant Daudier, placé à découvert avec ses obusiers, suppléait par son courage et sa profonde connaissance du métier à l'infériorité de notre artillerie par rapport à celle de l'ennemi.

Les deux derniers bataillons du général de Pimodan avaient passé la rivière et avaient été laissés en réserve à 1,500 mètres en arrière, derrière un rideau d'arbres.

Le moment était venu d'attaquer la seconde ferme.

Le général de Pimodan forme une petite colonne sous les ordres du commandant de Becdelièvre. composée des Franco-Belges et d'un détachement de carabiniers et du 1er de chasseurs.

Cette colonne débouche résolûment, malgré un feu des plus vifs de mousqueterie qui partait de la ferme et du bois ; elle devait ainsi parcourir 500 mètres à découvert ; mais, arrivée environ à 150 pas du sommet de la colline, elle fut reçue par un feu de deux rangs d'une forte ligne de bataille, qui lui mit une telle quantité d'hommes hors de combat qu'elle dut se retirer.

L'ennemi la poursuivit ; mais au moment où il allait joindre les nôtres, ils firent volte-face, l'attendirent à quinze pas, le reçurent avec un feu bien dirigé et coururent sur lui à la baïonnette. Etonné de tant d'audace et d'aplomb, et quoique bien supérieur en nombre, l'ennemi recula d'environ deux cents pas, ce qui permit à nos soldats de regagner la position de laquelle ils étaient partis. Le feu de notre artillerie, bien nourri et bien dirigé, protégeait ces mouvements.

De la position où j'étais resté, un peu en arrière, j'avais pu juger les phases de ce combat, et j'apprenais en même temps que le général de Pimodan venait d'être blessé au visage. J'ordonnai aux deux bataillons du 1er étranger, aux ordres du colonel Allet, de franchir la rivière et de s'avancer jusqu'à la hauteur des réserves de la 1re colonne. Le 2e bataillon du 2e étranger et le bataillon du 2e de ligne, reçurent ordre de se former en échelons en arrière, sous les ordres du colonel Cropt. Puis je me rendis à la ferme pour juger l'état des choses.

Quoique blessé, le général de Pimodan conservait son commandement ; l'ennemi avait perdu beaucoup de monde, mais nos pertes étaient considérables, et relativement, elles étaient plus sensibles que les siennes. Je reconnus que les deux bataillons et demi que le général avait avec lui n'étaient pas suffisants pour enlever seuls la seconde position. J'envoyai chercher les deux bataillons de réserve par le capitaine Lorgeril ; je les fis remplacer par les deux bataillons du 1er étranger, que je déployai pour donner moins de prise au canon, quoiqu'ils en fussent à environ 1,500 mètres. Enfin j'envoyai par le capitaine Pally l'ordre à la cavalerie de passer la rivière et de suivre sur notre flanc droit la marche de nos colonnes.

Pendant que je prenais ces dispositions, l'ennemi essaya de déborder la

Digitized by Google

ferme des deux côtés, malgré le feu de notre artillerie, et ses tirailleurs commençaient à prendre en flanc nos réserves massées derrière les bâtiments. Le major de Becdelièvre, réunissant ce qui lui restait de son demi-bataillon et quelques détachements des deux autres, s'élança sur ces tirailleurs, et les força de se replier dans le bois d'où ils étaient sortis.

Les mouvements prescrits à l'infanterie s'exécutèrent régulièrement; mais à peine le 1er étranger fut-il déployé, que je m'aperçus de l'ébranlement que produisaient dans ses rangs le bruit des obus et les blessures de 2 ou 3 hommes atteints par ces projectiles.

Beaucoup d'officiers de ce régiment, je dois le dire, participaient à cette émotion plus encore peut-être que leurs soldats. En vain je cherchai à les rassurer; le brave colonel Alet, qui se promenait à cheval derrière la ligne de bataille, ne fut pas plus heureux que moi; de sorte qu'au bout de quelques moments, les deux bataillons, sans avoir entendu siffler une balle ni tirer un coup de fusil, firent demi-tour, prirent la fuite et se débandèrent.

Mon second échelon de réserve, qui n'avait pas un seul blessé, suivit ce triste exemple; au moment où j'étais témoin de cette panique, le 2e bersaglieri pontificaux et le 2e bataillon de chasseurs rejoignaient en colonne la première ferme, où était resté le général de Pimodan. Le 2e de chasseurs, voyant les Suisses disparus, prit la fuite et redescendit au pas de course la pente qu'il venait de gravir.

Je dois dire, à l'éloge du 2e bataillon de bersaglieri pontificaux, commandé par le brave major Fuchmann, qu'au milieu de cet immense désordre, il est resté ferme à son poste, et qu'il défendit, avec la plus grande fermeté, la position qui lui fut assignée.

Notre artillerie, dont six pièces seulement étaient en batterie, restait engagée sur la chaussée, dont elle débouchait péniblement, à cause des douves qui la bordaient.

La panique se communiqua à une partie des canonniers; les uns voulaient faire demi-tour avec leurs pièces et fuir, ce qui était impossible à cause du peu de largeur de la chaussée; d'autres coupèrent les traits de leurs chevaux et se sauvèrent à travers champs.

J'essayai vainement de rallier quelques portions de l'infanterie étrangère derrière les digues et autour des maisons où l'on pouvait tenir à l'abri de l'artillerie; tout fut inutile. Le colonel Cropt et le colonel Alet, qui se tenaient à cheval au milieu des fuyards, n'avaient pas la moindre action sur eux, et les officiers mêmes semblaient frappés de stupeur.

Je prescrivis alors aux deux colonels d'engager les fuyards derrière les berges et les digues du Musone, où ils se trouvaient abrités des coups de l'ennemi, et de les emmener ainsi jusqu'au confluent de l'Aspio, de leur faire passer le gué et de les diriger sur la route d'Umana; puis je revins vers la maison, où le combat continuait de plus en plus vivement. J'étais sur le point d'y arriver, lorsque je trouvai le brave général de Pimodan mortellement frappé et qu'on transportait vers l'ambulance établie près de la rivière. J'échangeai avec lui quelques tristes paroles d'adieu. Ce dernier malheur, bien plus grand que les autres, aggravait encore notre situation, déjà fort compromise.

Digitized by Google

J'ordonnai alors au colonel de Coudenhove de se rendre à la maison et d'ordonner aux troupes qui s'y trouvaient de battre en retraite vers la rivière lorsqu'elles ne pourraient plus tenir, mais de faire les derniers efforts pour sauver leur artillerie. Puis je revins vers la rivière pour voir si les fuyards avaient suivi la direction que j'avais indiquée, et faire prendre position à notre cavalerie pour protéger notre infanterie débandée.

J'aperçus immédiatement dans la plaine l'escadron de chevau-légers aux ordres du capitaine Zichy, officier de cavalerie fort expérimenté, qui avait déjà pris de lui-même la position la plus convenable pour le but qué je me proposais, et qui, s'étant éloigné de quelques centaines de mètres de l'ennemi, n'avait à peu près rien à craindre de son feu. Malheureusement le reste de la cavalerie ne l'avait pas suivi. Les volontaires à cheval qui formaient le second escadron avaient passé la rivière ; mais s'étant formés de l'autre côté du gué, ils avaient perdu de vue les chevau-légers, ne les avaient point suivis et s'étaient placés dans une vigne derrière un pli de terrain. Les dragons qui formaient le 3e escadron étaient restés un peu en arrière des volontaires à cheval. Le major Odescalchi, qui aurait dû régulariser ce mouvement, était fort occupé à rallier son premier escadron de dragons, qui, au premier coup de canon, avait fui, son capitaine en tête, et ébranlé fortement la fermeté du second, maintenu cependant par son brave capitaine Bersolari ; le capitaine Eligi, avec son demi-escadron de gendarmes, avait été laissé à la garde des ambulances.

J'envoyai successivement M. de Robiano, M. de France et M. de Montmarin, volontaires à cheval de service auprès de moi ce jour-là, pour ordonner à la cavalerie de serrer sur l'escadron de chevau-légers ; et voyant qu'une grande partie de nos fuyards descendaient le long du Musone, mais sans le repasser, je renvoyai le capitaine de Lorgeril, le capitaine Lepri et le lieutenant de Maistre pour tâcher de les arrêter et de les grouper au moins par bataillons. Heureusement pour nous l'ennemi, auquel la fumée du combat et quelques rideaux d'arbres ne permettaient pas de bien apercevoir nos lignes, n'avait point encore connaissance de l'immense désordre que je viens de décrire, et il laissait immobiles les grosses masses qui occupaient les positions en avant de nous. Mais son ignorance ne pouvait pas durer longtemps et notre position était fort critique.

J'étais toujours décidé à marcher sur Ancône avec tout ce que je pourrais rallier. Tout venait corroborer cette résolution. Il était clair que si je me retirais sur Lorette, il faudrait capituler le lendemain : car, d'une part, on y manquerait de vivres ; de l'autre, il était évident que les hommes qui venaient de refuser de se battre ne seraient pas disposés à recevoir un assaut le lendemain, après la malheureuse affaire de la veille.

Enfin je savais que le bombardement d'Ancône devait commencer dans la journée, et j'avais de fortes raisons de croire que si une partie de mes colonnes au moins n'arrivait dans la ville, la capitulation d'Ancône suivrait de bien près celle de Lorette.

Cependant les officiers que j'avais envoyés pour rallier nos fuyards avaient réussi à former une colonne de 350 à 400 hommes, qui ayant

Digitized by Google

traversé la rivière au-dessous du confluent de l'Aspio, s'engageait sur le chemin d'Umana.

Pour éclairer cette route, j'ordonnai au capitaine Zichy d'y porter ses chevau-légers, et pour cela de faire reconnaître un gué sur l'Aspio et des passages sur les fossés de dessèchement qui coupent la plaine entre les deux rivières. Cette reconnaissance fut faite promptement, et bientôt les chevau-légers marchaient vers Umana en avant de notre infanterie.

Voulant faire suivre la même direction à la cavalerie, et pour éviter toute erreur, je laissai un de mes officiers pour indiquer la route qu'elle devait suivre. Elle n'arrivait point, et des trois volontaires à cheval que j'avais envoyés pour la chercher, deux revinrent me dire qu'ils ne l'avaient point trouvée; le troisième ne put revenir.

Le mouvement en arrière des dragons d'une part, et de l'autre un changement de position qu'avaient fait les volontaires à cheval pour ne pas rester inutilement exposés aux obus de l'ennemi, mais sans prendre la précaution de s'éclairer par des vedettes qui pussent les faire découvrir, avaient été la cause de ce déplorable contre-temps.

Je restai avec 45 chevaux seulement; car, par une nouvelle fatalité, l'officier qui commandait le 4e peloton de chevau-légers ayant fait une chute en traversant un canal, avait retardé la marche de son peloton et s'était replié vers la rivière.

Je me rendis alors près de la colonne d'infanterie que j'avais réussi à engager sur la route d'Umana; elle était commandée par les majors Dupasquier et Bell avec bon nombre d'officiers. A sa tête marchait le capitaine Delpech avec le drapeau du 1er étranger, précédé de quelques tambours qui battaient la marche du régiment. Les vieux soldats qui étaient autour du drapeau avaient bonne attitude; je leur adressai quelques paroles et conçus bon espoir de ce qu'ils feraient.

Le capitaine Zichy avait envoyé trois éclaireurs à Umana pour savoir s'il était vrai, comme le disaient les gens du pays, que cette ville n'était point occupée par l'ennemi. Ils nous apprirent que la route était libre.

Pendant que tout cela se passait, les bataillons de Pimodan, après avoir tenu quelque temps dans la ferme enlevée au commencement du combat, l'avaient évacuée et s'étaient repliés vers la rivière. Le bataillon Fuchmann, chargé de l'arrière-garde, y avait déployé la plus grande fermeté. Sur 12 pièces qui avaient passé le gué, nous en avions perdu 3 avec leurs caissons, et l'on nous avait fait environ 150 prisonniers.

L'ennemi, satisfait de son succès et supposant sans doute, dans les vignes et les jardins qui séparaient le Musone de Lorette, une réserve composée d'aussi bonnes troupes que celles qui l'avaient attaqué le matin, s'arrêta en arrière de la rivière et cessa la poursuite. Mais quoi qu'on eût pu faire, la masse de nos bataillons s'était repliée sur Lorette. L'artillerie, qui s'était retirée la première, avait pris la même direction, et à ce moment, il faut le dire, il était devenu très-difficile de transmettre et impossible de faire exécuter aucun ordre.

MM. de Lorgeril et de Maistre, voyant l'inutilité de leurs efforts, reve-

Digitized by Google

naient vers moi, et avaient la plus grande peine à me rejoindre. MM. de Robiano et de Terves n'y parvenaient pas.

C'était donc avec mes officiers, 45 cavaliers et 350 hommes d'infanterie que j'allais tenter de rejoindre Ancône ; ce chiffre devait encore se réduire.

En continuant notre marche vers Umana, nous aperçûmes sur notre gauche une cinquantaine de tirailleurs piémontais qui s'avançaient vers la mer ; ils commencèrent bientôt le feu sur le flanc et sur la queue de notre petit corps d'infanterie ; celle-ci répondit par un feu de file, et ensuite près des trois quarts, y compris les deux officiers supérieurs, s'enfuirent vers le bord de la mer et mirent bas les armes.

Environ 80 hommes avec le capitaine Delpech, groupés autour de leur drapeau, continuèrent à marcher sur la route que je leur avais indiquée. Les bersaglieri piémontais se contentèrent d'emmener leurs prisonniers et cessèrent d'inquiéter le reste de notre petite colonne, qui continua sa marche sur Ancône.

Nous traversâmes Umana et Sirolo. Chemin faisant, les gens que nous rencontrions nous disaient tous que la route était libre jusqu'à Ancône, mais que Camerano était très-fortement occupé ; or, à partir de Sirolo, la route incline à gauche, serpente sur le flanc du mont d'Ancône opposé à la mer, et pendant pres de deux lieues reste en vue de Camerano, dont elle est séparée par un ravin profond. De Camerano, une bonne voie de communication va rejoindre cette route à Poggio en obliquant vers Ancône. Il était à croire que les troupes de Camerano nous apercevraient, et dès lors elles pourraient facilement venir nous barrer le passage. Ces considérations me décidèrent à la quitter et à prendre à droite un sentier à travers le maquis, qui, avec des pentes très-raides, conduit au couvent des Camaldules ; puis je laissai au point où j'avais quitté la route deux braves contadini, qui me jurèrent sur Notre-Dame de Lorette qu'ils resteraient là pour indiquer à ceux qui me suivaient, la route que j'avais prise, et ils tinrent leur promesse.

Les révérends pères du couvent nous reçurent fort bien, me confirmèrent que la route n'était point occupée ; après une halte d'un quart-d'heure pour rallier notre petite colonne, nous nous remîmes en route en suivant à travers le bois le chemin qui conduit au sommet sur lequel est placé le télégraphe. De là nous descendîmes par un sentier un peu en avant de Poggio.

Ce fut pendant ce trajet, qui s'accomplit heureusement, que nous découvrîmes l'escadre qui bombardait Ancône et dont nous entendions le canon déjà depuis quelque temps. Nous n'étions plus qu'à deux lieues et demie de la place et à 6,000 mètres de nos avant-postes.

A cinq heures et demie nous entrions en ville ; le bombardement durait encore et il se prolongea jusqu'à la nuit, qui ne fit pas complétement cesser le feu.

—

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE.

Arrivée à Ancône. — Etat de la ville et de la garnison. — Bombardement. — Investissement par les colonnes piémontaises. — Premières opérations du siége. — Attaque formidable de la flotte. — Reddition de la ville.

Nous n'avons point parlé d'Ancône depuis que les colonnes commandées par le général de Courten et le colonel Kanzler y étaient rentrées le 13 et le 14 septembre. Nos communications avec cette place avaient été presque complétement interrompues à partir de ce moment; en y arrivant, j'avais tout à apprendre sur ce qui s'était passé durant les cinq derniers jours.

Le 13 on connut dans cette ville la dépêche de S. Ex. l'ambassadeur de France à son consul d'Ancône. Cette dépêche, envoyée à découvert par le télégraphe, afin sans doute qu'elle fût publique, devait être communiquée au vice-consul de France à Pesaro; mais les colonnes piémontaises occupaient déjà Sinigaglia. Le consul fut donc forcé d'adresser cette pièce importante au général Cialdini, en le priant d'en prendre connaissance et de la faire parvenir à sa destination. Le général se borna à donner un reçu de la pièce sans aucune espèce d'explication. Mais les chefs du comité révolutionnaire d'Ancône, qui avaient eu connaissance de la dépêche, en étaient fort préoccupés; ils croyaient y voir, comme presque tout le monde, l'annonce d'une intervention armée de la France, annonce dont la seule menace semblait devoir suffire pour arrêter la coupable invasion du territoire pontifical. Que firent-ils en réalité? Je l'ignore. Mais le lendemain ils prétendirent avoir envoyé deux des leurs en députation près du général Cialdini, et ils répandirent dans la ville, ainsi que parmi nos troupes, qu'il leur avait été répondu que l'ambassadeur de France à Rome et son consul à Ancône n'étaient point initiés aux secrets de la politique [que le général Cialdini et plusieurs autres avaient eu l'honneur d'être reçus à Chambéry par Napoléon III et que S. M. avait approuvé dans son ensemble le projet que l'on mettait à exécution; que seulement on leur avait recommandé d'aller vite; car si l'affaire traînait en longueur, il pourrait arriver que la France serait forcée d'intervenir].

Ce bruit [bien ou mal fondé, je ne sais], avait suffi pour détruire le bon effet qu'avait produit pour nous la dépêche de l'ambassadeur de France. Il est en effet à remarquer que, dans les quinze derniers jours, les nouvelles du comité révolutionnaire s'étaient toujours vérifiées.

Le 16 au soir, M. le sous-intendant Ferri était arrivé de Porto de Recanati sur le *San-Paolo* avec le Trésor. En débarquant, il apprit que la place manquait de farine depuis trois jours et que la garnison était déjà au biscuit. Cette situation était le résultat de la négligence du service administratif. (Je devrais employer un mot plus sévère.) Les fournitures de farine et de pain avaient été données aux agents les plus connus de la révolution; on ne s'était point assuré qu'il y eût dans les magasins les

Digitized by Google

approvisionnements de farine qui devaient s'y trouver, et ils avaient attendu que l'armée ennemie occupât en force les moulins de Fiumicino pour demander à l'autorité militaire d'envoyer les troupes chercher aux moulins précités les gros approvisionnements de farine qui devaient s'y trouver pour son compte; l'autorité militaire refusa avec raison. L'expédition était fort dangereuse à cause de l'infériorité de nos forces, et de plus inutile : car si les Piémontais avaient trouvé les farines au moulin, il était certain qu'ils en auraient disposé pour eux.

Le sous-intendant Ferri, jugeant la gravité de la situation, partit la nuit même sur le vapeur du Lloyd, qui était heureusement mouillé dans le port d'Ancône, et se dirigeait sur Trieste; il entra dans cette ville le lendemain et fut assez heureux pour pouvoir nous envoyer par le bateau du Lloyd, qui nous arrivait le mercredi 19, un gros approvisionnement de farines qui faisait disparaître notre embarras quant à la garnison.

Mais il s'agissait aussi pour un siége de pourvoir en partie au moins à l'approvisionnement de la population, car il ne se trouve pas de moulins dans la ville d'Ancône.

Un marché avait été précédemment passé pour établir un moulin à vapeur destiné au service de l'armée. Ce moulin devait être achevé le 15, au plus tard; on n'avait point exigé l'exécution du contrat, et le 18 le moulin ne tournait point encore. Il y avait là de la négligence et de la mauvaise volonté : 36 heures, en effet, suffirent pour mettre la machine en mouvement.

Ce n'était pas encore tout : on avait négligé l'approvisionnement de viande fraîche; le petit troupeau que nous avions pouvait à peine suffire pour deux ou trois jours, et il fallait le réserver pour les hôpitaux, où nous avions près de 400 malades. Déjà l'on avait commencé à distribuer de la viande salée. Je chargeai le major de Quatrebarbes de pourvoir à l'approvisionnement de la viande, et il y réussit au delà de nos espérances. Les contadini des environs, qui avaient gagné beaucoup d'argent pendant les travaux, étaient reconnaissants, et trouvèrent le moyen d'augmenter notre troupeau, malgré les gardes et les patrouilles de l'ennemi.

Le général de Courten, prévenu le 16 au soir, par le bateau *San-Paolo*, de notre arrivée à Lorette, ne s'étant pas rendu compte que j'étais forcé d'y attendre le général de Pimodan, avait cru que je me mettrais en marche le 17 pour gagner Ancône; il avait fait une forte reconnaissance jusqu'à trois lieues sur la route de Camerano, et s'était assuré que ce point n'était pas encore occupé. Il était resté longtemps en position, et n'entendant rien qui pût indiquer un combat du côté de Lorette, il était rentré à Ancône. En y revenant, il avait vu l'escadre piémontaise qui allait mouiller à Sinigaglia et dont on annonçait l'attaque pour le lendemain.

Le bombardement eut lieu comme on l'a vu, ce qui empêcha le général d'envoyer au devant de nous le 18, comme il l'avait fait la veille. Aucune colonne ne sortit donc d'Ancône ce jour-là, et c'est par erreur que le contraire a été annoncé. Il me paraît d'ailleurs certain que l'ennemi, connaissant la réunion de mes deux colonnes le 17, s'attendait à une attaque le 18,

Digitized by Google

et que, sachant l'arrivée de l'escadre, on lui avait enjoint, bien que le blocus n'eût pas été déclaré, de commencer à bombarder la ville ce jour-là, précisément pour empêcher la garnison d'essayer une jonction avec nous.

Le bombardement avait fait plus de mal à la ville même qu'aux défenses de la place : beaucoup de toitures étaient enfoncées, deux enfants et une femme avaient été tués, un homme avait eu le bras emporté ; la garnison avait eu seulement 5 hommes hors de combat, tous gravement blessés. Notre artillerie avait vigoureusement répondu au feu de l'ennemi, et quelques bâtiments s'étant approchés de nos batteries, bon nombre de nos boulets avaient pu les atteindre.

Cette journée nous avait permis de juger de l'armement formidable des navires auxquels nous avions affaire. Quatre frégates de 60 et sept navires moins importants portaient ensemble au delà de 400 bouches à feu ; les canons étaient ou des pièces lançant des projectiles de 40 kil. ou des pièces rayées portant des boulets de 65 kil. ; les petits navires avaient des pièces rayées de 20 kil. L'effet que ces engins produisirent contre les maçonneries à des distances moyennes, et leur énorme portée, qui dépasse 3,000 mètres, m'inquiétèrent beaucoup, parce que, du côté de la mer, nous n'avions que des parapets en pierre et des remparts découverts jusqu'aux pieds ; de plus, nos batteries, qui défendaient le port, n'avaient que 25 pièces de canon et ne pouvaient en recevoir davantage, et ces pièces étaient de calibre et de portée fort inférieures à celles de l'ennemi. Il nous avait été impossible, en quelques mois, d'améliorer et d'augmenter la défense du côté de la rade. Il eût fallu pour cela faire des fondations à la mer derrière des enrochements, travaux qui demandent plusieurs campagnes ; ajoutons sans détour que nous n'avions pas prévu une attaque par mer avec des moyens aussi puissants que ceux qu'on employait contre nous.

Du côté de la terre, l'ennemi se tenait encore fort loin de la place ; l'aile droite de sa ligne était à Camerano ; elle s'étendait en demi-cercle aplati pour se fermer sur la mer près de Falconara, situé aussi environ à 2 lieues et demie de nos murs. Sur ce demi-cercle, quelques points naturellement choisis sur nos principaux débouchés étaient fortement occupés ; entre eux des patrouilles battaient la campagne. En somme, la place n'était point investie et nos marchés continuaient à être approvisionnés. Outre nos forts, nous occupions encore, dans la direction de Camerano, deux redoutes en terre élevées par les Autrichiens à l'époque de leur dernière occupation, et situées sur les mamelons dits de Monte-Pelago et Monte-Polito, à des distances de 2,000 et de 1,500 mètres de nos forts.

Dans la direction de Sinigaglia et sur les pentes de Montagnolo, nous occupions encore, comme dehors, à 1,500 mètres de la citadelle, la redoute dite de Scrima, construite à la même époque et dans les mêmes conditions que les précédentes. Ces ouvrages n'avaient jamais été finis ; nous n'y avions fait aucuns travaux et nous ne les avions point palissadés, parce que, eu égard à leur éloignement de la place et à l'effectif de nos troupes, nous ne pouvions songer à les occuper longtemps en cas de siége.

Nos fortifications permanentes du côté de la campagne étaient plus solides que les défenses du côté de la mer. Les brèches des remparts

Digitized by Google

avaient été relevées, les ouvrages extérieurs complétés et améliorés, les terrassements des parapets étaient à peu près finis; les chemins couverts seuls manquaient presque partout, et là où ils existaient, on n'avait pu s'occuper de leur organisation. Il en était à plus forte raison de même des glacis qui restaient couverts de vignes, de mûriers et même de maisons de campagne qu'on n'avait point eu le temps de raser.

Nous avions sur les remparts faisant face à la campagne, 110 pièces de siége, plus 14 pièces légères; il nous en manquait encore 20 pour compléter ce que l'on nomme l'armement de sûreté; par suite, nous n'avions rien en réserve. Nous étions donc bien loin d'atteindre le chiffre nécessaire pour soutenir un siége à la fois dirigé par terre et par mer.

Nos plus gros canons étaient de 36, et nous n'avions que 18 pièces de ce calibre. Il est inutile de dire que nous n'avions aucune pièce rayée. Nos approvisionnements en poudre et en boulets étaient suffisants, mais nos bouches à feu étaient d'origines fort diverses: toutes les artilleries de l'Europe y étaient représentées, ce qui produisait une multiplicité de calibres qui rendait les approvisionnements très-difficiles; aussi quelques erreurs s'étant produites, on ne manqua pas de crier à la trahison, comme cela arrive toujours en pareils cas. Enfin, quoique nous eussions beaucoup travaillé à réparer nos affûts et que nous en eussions renouvelé quelques-uns, il en restait encore dont la solidité laissait à désirer.

La question des approvisionnements, qui s'était trouvée posée pour ainsi dire dès le lendemain de l'invasion, avait inquiété et mécontenté les troupes; quelques désordres s'en étaient suivis à l'occasion des distributions. Tout cela avait cessé après des mesures énergiquement prises, mais le mauvais effet moral persistait; de plus, le comité révolutionnaire, beaucoup mieux informé que nous de ce qui se passait au dehors, répandait chaque matin la nouvelle d'un nouveau succès des Piémontais. Un jour c'était la prise d'Orviéto; après celle de Pérouse; puis celle de Spolète et de Viterbe et l'envahissement même du patrimoine de saint Pierre. L'esprit de la troupe était visiblement affecté et les corps d'officiers participaient à l'inquiétude générale.

On connaissait l'effectif des corps qui avaient passé nos frontières. Ils allaient tous se réunir sous nos murs et nous aurions affaire à un ennemi dix fois supérieur en nombre.

On supputait la supériorité de calibre et de portée de l'artillerie ennemie, l'absence presque absolue dans nos rangs de carabines et de fusils rayés; on concluait que nous devions évidemment succomber, puisque personne ne nous venait en aide; qu'une plus longue résistance était non-seulement inutile mais coupable, parce que c'était sacrifier de braves gens pour défendre une cause évidemment perdue; qu'enfin on aurait de meilleures conditions de capitulation, si l'on se rendait, pouvant encore tenir quelques jours.

Je fis venir successivement chez moi des officiers choisis dans les divers corps, pour les entretenir au sujet de ces rumeurs; ils ne cherchèrent point à me dissimuler leurs appréhensions sur les dispositions de la troupe. Je leur rappelai que nous étions dans une place de guerre

Digitized by Google

bien fermée, munie de tout ce qu'il fallait pour la défendre, et que l'honneur militaire ne nous permettait pas de nous rendre tant que nos défenses étaient intactes; que contre les boulets rayés de l'ennemi, on s'abriterait derrière les parapets; que pour faire brèche à nos murs, il faudrait bien s'en approcher, et qu'alors nos canons reprendraient l'efficacité de leur action; enfin que quand il y aurait des brèches dans l'enceinte, il serait toujours temps d'examiner si nous devions nous rendre, et que rien au monde ne me ferait amener mon drapeau devant des menaces de bombardement ou d'escalade.

Les cadres des bataillons que j'avais dans la place étaient fort incomplets : le 4e bataillon bersaglieri, récemment formé, n'avait pas 2 officiers par compagnie. Le 5e en formation était dans le même cas : c'était un grave inconvénient pour la discipline et pour le service; j'usai donc alors de la latitude que V. E. m'avait donnée de faire des promotions, si mes communications étaient coupées, et, tout en laissant des vacances, je fis un assez grand nombre de nominations.

L'état-major de l'artillerie était aussi très-insuffisant. Le capitaine Zichy, qui avait servi dans la marine et dans l'artillerie, avait été chargé depuis longtemps du commandement des batteries qui avaient vue sur la mer, ainsi que de l'organisation des canonnières et des pontons destinés à défendre la chaîne qui fermait le port. Cet officier, sur l'expérience et le dévouement duquel nous comptions beaucoup, avait été fait prisonnier lors de l'attaque inopinée de Pesaro, où il était allé porter par mer des approvisionnements.

Le colonel Blumensthil, qui devait diriger ce service, le plus important de tous pour la défense, était resté prisonnier à Lorette. Pour combler ces vides autant que je le pouvais, je nommai majors les deux capitaines Pifferi et Caimi et je donnai à ce dernier les fonctions de chef d'état-major du service pendant le siége.

Enfin nous manquions absolument de sapeurs, dont le concours est si nécessaire pour la défense avant et pendant le siége. V. E se rappelle par suite de quels fâcheux contre-temps cette organisation avait été retardée. Je formai à la hâte un détachement de travailleurs de bonne volonté, dont je donnai le commandement au capitaine Popiel, qui en tira tout le parti qu'on pouvait en attendre.

Le 19 au matin, un gros bateau pêcheur nous amena de Porto di Recanati le lieutenant d'artillerie Uhde avec les deux pièces de sa section et une quarantaine d'hommes. Après avoir vaillamment combattu auprès de la ferme où avait été tué le général de Pimodan, il s'était retiré vers la mer : prévoyant le sort qui l'attendait le lendemain, il s'était embarqué avec ce qu'il lui restait de canonniers et quelques fantassins qui s'étaient groupés autour de lui.

Comme le public s'est beaucoup occupé de mes registres de correspondance et qu'on a prétendu les avoir pris, je me permets d'ajouter que c'est par cette voie qu'ils m'ont été rapportés. Ma voiture, qui devait suivre le convoi, se trouvait près du lieu où le lieutenant Uhde s'embarquait. Le brigadier de gendarmerie qui était resté aux bagages de l'état-major prit

Digitized by Google

la caisse où se trouvait ma correspondance avec quelques effets et vint me rejoindre à Ancône, où il se doutait que je m'étais dirigé.

[Le passage de ce bateau avait éveillé l'attention d'un croiseur piémontais qui, voyant une embarcation plus petite du côté de Porto-Nuovo, s'était dirigé vers elle. Celle-ci avait fait force de rames et débarqué deux hommes armés qui s'étaient engagés dans le sentier de la montagne.]

Quelque temps après, nous voyions arriver M. de Terves, volontaire pontifical, qui n'avait pu me rejoindre la veille. Il avait pour compagnon un brave sapeur des carabiniers suisses, nommé Simon.

Séparé par les bersaglieri piémontais de notre petite colonne qu'il avait vue prendre le chemin d'Ancône, ayant essayé de s'engager dans la montagne, il avait rencontré les postes ennemis, était revenu au bord de la mer et avait décidé un pêcheur à le conduire à Ancône.

Plusieurs navires de l'escadre vinrent encore canonner nos forts, mais leur feu fut moins intense que la veille : un ou deux navires continuèrent à tirer pendant la nuit.

Le 20, l'agent comptable de la colonne de Lorette m'était envoyé par le colonel Coudenhove avec un sauf-conduit. Il m'apportait la copie de la capitulation signée la veille et me demandait une somme d'argent que je lui fis remettre pour payer la solde arriérée des troupes.

Le bombardement de l'escadre continuait toujours sans plan bien arrêté. Cependant les navires avaient trouvé aux pieds des falaises, à la hauteur de Monte Pelago, une position de laquelle, sans être inquiétés par les forts du Gardetto, à cause de la distance, ils pouvaient lancer sur notre redoute leurs gros projectiles de 65 kil.

L'élévation de notre redoute au-dessus de la mer dépassait 300 mètres ; les navires, en se plaçant à 3,000 mètres, étaient dans les bonnes conditions de tir. Aussi leur feu était-il bien dirigé, et, sans nous tuer beaucoup de monde, il inquiétait incessamment nos deux redoutes, les projectiles qui manquaient la première, allant d'ordinaire tomber dans la seconde.

La ville aussi continuait à souffrir. Dans cette journée, notre attention dut se reporter du côté de la campagne ; les têtes des colonnes de troupes qui avaient combattu à Lorette venaient remplir les vides du cordon d'investissement dont nous avons parlé. Enfin d'autres masses qui venaient dans la direction d'Osimo s'avançaient dans le même but.

Leur importance nous fit croire que le corps d'armée qui avait débouché sur Pérouse ayant passé les Apennins, commençait à arriver devant nous. Cette supposition était vraie, car nous apprîmes le lendemain que le général Fanti, qui dirigeait personnellement cette colonne, était à Lorette. L'escadre n'avait point cessé son feu depuis le 18. Le 22 au matin elle nous envoya un canot avec le pavillon parlementaire. L'officier qui le montait était porteur d'une lettre de l'amiral Persano qui me notifiait le blocus du port et me priait de remettre au consul anglais un gros paquet de dépêches joint à sa lettre. Le feu de l'escadre un instant suspendu reprit plus vivement. Il nous occasionnait par jour une perte moyenne de 20 à 25 hommes hors de combat, dans laquelle les canonniers entraient généralement pour moitié.

Digitized by Google

Nous avions toujours en avant de nos glacis des compagnies de garde qui battaient le pays à une assez grande distance. Ces glacis et tout le terrain en avant étaient couverts de jardins très-fourrés ; cette précaution était indispensable pour éviter les surprises.

Quoique les forces de l'ennemi se fussent considérablement augmentées, ses avant-postes restaient toujours à une assez grande distance ; je ne doutais point qu'ils ne se rapprochassent bientôt et que nous ne fussions incessamment investis de très-près. Dans cette prévision, je répartis les commandements et donnai à chacun un poste définitif de combat.

Notre garnison se composait ainsi : le 1er régiment de ligne (colonel Serra), 2 compagnies du 1er étranger, le dépôt de ce régiment et le détachement que j'avais amené de Castelfidardo formait un petit bataillon, que j'avais mis sous les ordres du capitaine Castellaz. Les 1er, 3e, 4e bataillons de bersaglieri, 4 compagnies du 5e id. en formation, 4 compagnies du bataillon de Saint-Patrick, une compagnie de gendarmerie mobile et un détachement de gendarmes à cheval, les chevau-légers amenés de Castelfidardo, environ 450 artilleurs de différentes batteries et un détachement d'ouvriers du génie.

Le bataillon du 1er de ligne et les trois bataillons de bersaglieri avaient perdu des compagnies prises à Pesaro, Fano, San-Leo, et, en outre, ce corps avait éprouvé des pertes notables au combat de Sant-Angelo. La marche et les fatigues nous avaient donné beaucoup de malades, ce qui réduisait mon infanterie disponible à 4,200 hommes. V. E. jugera combien ce chiffre était insuffisant en présence des forces qui nous menaçaient, pour défendre Ancône, dont le corps de place et les forts présentent un développement de plus de 7,000 mètres.

Je donnai au général de Courten le commandement de l'enceinte propre de la ville, du Lazaret et de la redoute de Monte-Scrima, occupé par une compagnie. Le général Kanzler reçut le commandement des forts extérieurs et des redoutes de Monte-Pelago et Monte-Polito Le commandement de la place fut donné au colonel Gut.

L'enceinte fut partagée pour la défense entre le colonel de Gaddy, le major Einen et le capitaine Castellaz. Le major de Quatrebarbes continuait ses fonctions, fort difficiles et fort périlleuses en ce moment, de gouverneur civil.

Le colonel Vogelsang et le major Ginzel, avec les 1er et 3e bataillons de bersaglieri, occupaient alternativement le Gardetto et les redoutes de Pelago et Polito. Le major Prossich, avec une partie de son bataillon et trois compagnies du bataillon St-Patrick, occupait le camp retranché. Une compagnie de son bataillon et une compagnie irlandaise étaient dans la citadelle ; enfin deux compagnies qu'on relevait de temps à autre défendaient la lunette de San-Stefano.

Après l'évacuation des deux redoutes de Pelago et Polito, un des deux bataillons du colonel Vogelsang devait rentrer en ville pour y former une réserve qui ne se composait jusque-là que de la gendarmerie et des chevau-légers aux ordres du colonel Zambelli.

Le 23, qui tombait un dimanche, le bombarbement devint très-vif dès

Digitized by Google

le point du jour, après avoir duré toute la nuit. Cela présageait que les colonnes qui nous menaçaient ne tarderaient pas à se rapprocher; j'allai m'établir à la citadelle pour occuper un point plus central.

La ville fut fort maltraitée ce jour-là. Plusieurs bombes tombèrent dans les églises; les fidèles qui assistaient au saint sacrifice se dispersèrent, et les prêtres qui le célébraient firent preuve de courage en restant à l'autel. Un des bâtiments de l'escadre ayant mal dirigé sa route pour venir bombarder le Pelago, fut fortement endommagé par l'artillerie des Capucins et du Gardetto; on envoya un autre bâtiment pour l'aider à prendre le large; mais avant que cette opération fût terminée, deux obusiers de campagne, dirigés par le capitaine Mayer, se plaçaient au bout de la vallée des Jardins, sous la falaise, et par un feu bien dirigé, obligèrent promptement ces navires à s'éloigner. Ce petit succès fit grand plaisir à nos braves artilleurs; mais d'autres bâtiments vinrent bientôt remplacer ceux qui avaient dû quitter le combat.

Dans la soirée, nous aperçûmes plusieurs masses de troupes qui venaient déployer leurs tentes sur les collines voisines.

Elles n'étaient plus qu'à 4,000 mètres de nous; mais leurs avant-postes ne descendaient pas encore dans les vallées qui nous séparaient de ces collines.

Dans la nuit, on avait fait retirer la compagnie qui occupait la redoute de Scrima, de crainte qu'elle ne fût enlevée par l'ennemi. Le lendemain au jour, elle retourna prendre cette position, et nous aperçûmes bientôt une forte colonne qui débouchait de Falconara sur le bord de la mer, et qui envoyait une partie de son infanterie sur les pentes de Montagnolo. La colonne était suivie d'une très-nombreuse artillerie; nous jugeâmes que cela devait être ou une partie du parc de siége ou l'artillerie de réserve des corps d'armée réunis pour concourir au siége. L'infanterie ennemie occupa bientôt les villages et les maisons sur les pentes de notre côté, et quelques tirailleurs s'étant avancés vers la redoute de Monte-Scrima, la fusillade s'engagea. Nous ne voulions pas soutenir une position si avancée; l'ordre fut donné à la compagnie de se retirer sur Borgo-Pio.

Bientôt la crête se couronne d'artillerie et l'ennemi commence le feu avec ses pièces rayées à 3,000 mètres environ. Mais il s'aperçut qu'à cette distance les projectiles n'arrivaient plus jusqu'à nous. Nous n'essayâmes pas de lui répondre. Alors il descendit la pente et vint se placer un peu en arrière de la redoute de Scrima, à 1,500 mètres environ du camp retranché, en faisant soutenir son artillerie par un ou deux bataillons d'infanterie. A cette distance, le feu devint plus efficace; les obus éclataient sur la citadelle, sur le camp retranché et dans la ville.

Nous concentrâmes alors le feu de plusieurs de nos grosses pièces sur quelques-unes de celles de l'ennemi; d'autres furent dirigées sur les petites masses d'infanterie que nous apercevions. Bien que la distance fût un peu longue pour nos canons, quelques coups bien dirigés l'obligèrent à retirer ses pièces, que rien ne couvrait, et à remonter à la position de laquelle il venait de descendre.

Les canons employés par l'ennemi étaient d'un calibre approchant de

Digitized by Google

celui des pièces de 8 françaises : les projectiles creux, que les soldats appelaient des bouteilles parce qu'ils en ont la forme, pouvaient peser 12 à 14 livres. Ceux qui atteignaient nos escarpes, entièrement découvertes de ce côté, y faisaient de petits trous, mais le tir était trop incertain pour que l'ennemi pût espérer de faire brèche à cette distance : aussi je ne me rendais pas bien compte du but de cette attaque, son feu se réduisant à un bombardement bien moins redoutable que celui de l'escadre.

Dans la nuit, l'ennemi construisit une batterie de 8 pièces rayées dans la redoute Scrima. Il avait en outre placé sur les pentes de Montagnolo 20 à 25 pièces de canon de même nature que celles de la batterie, abritées seulement par de petits épaulements ou par la forme du terrain. Dès la pointe du jour, il commença le feu sur nos ouvrages et sur la ville ; quelques-uns des bâtiments de l'escadre vinrent nous attaquer. Le feu de toutes nos grosses pièces qui avaient vue sur la redoute fut concentré sur elle. Trois mortiers furent en outre apportés dans le même but. Nous nous aperçûmes que la batterie souffrait beaucoup : au bout de quelques heures, son feu était à peu près éteint. Quant aux pièces placées en petits groupes, nous les attaquâmes ensuite, mais nos coups étaient trop incertains.

Un des bâtiments ayant encore fait fausse route, en passant près du Gardetto, fut endommagé par notre feu. La canonnade et le bombardement étaient des plus nourris ; la ville eut beaucoup à souffrir.

Une bombe tombe dans la salle des archives du consulat de France : le consul et toute sa famille se trouvaient dans la maison ; une autre éclate dans le palais de l'archevêque.

Le feu continue sans diminuer jusqu'après la nuit close ; nous avions eu plusieurs pièces démontées et des affûts endommagés ; la population de la ville avait eu une douzaine de personnes tuées ou blessées ; nos pertes étaient un peu plus considérables que les autres jours.

L'ennemi avait essayé, dans la nuit du 25, de nous enlever le village de Pietra della Croce que nous tenions à 500 mètres en avant de la redoute de Pelago. Le 3e bataillon de bersaglieri, major Ginzel, gardait ce jour-là les deux redoutes ; une compagnie gardait ce village. Après un léger engagement, les bersaglieri ennemis et les nôtres avaient conservé chacun un bout de la position en s'enfermant dans les maisons dont ils s'étaient emparés.

Notre bataillon avait au plus 600 hommes : 100 étaient à cette grande garde, 300 avec 6 pièces dans la redoute de Pelago, et 200 dans celle de Monte-Polito avec une autre batterie. Cette troupe avait ordre de ne pas défendre ces postes à outrance, mais bien de se retirer lentement, de manière à permettre à l'artillerie de descendre les pentes rapides où elle devait s'engager.

J'avais eu à me plaindre de la manière dont les compagnies étrangères avaient fait le service dans la ville les jours précédents, et j'avais voulu les remplacer dans la garde du poste important que je leur avais confié sur les remparts.

Le capitaine Castellaz, ancien officier des régiments étrangers, très-brave

Digitized by Google

et très-dévoué, était blessé de ma défiance, que venaient corroborer des rumeurs que je ne croyais pas sans fondements. Il me proposa, pour éprouver ses soldats, d'enlever, une heure avant le jour, l'extrémité du village de Pietra della Croce, qui nous avait été pris la veille au soir; j'acceptai la proposition. Il attaqua les Piémontais à heure convenue : leur garde assez nombreuse fit feu; nos gens ripostèrent, puis se retirèrent en désordre : ce que voyant, l'ennemi les chargea. Sans le dévouement de trois ou quatre hommes sûrs qu'il avait amenés avec lui, le capitaine Castellaz eût été pris.

La fuite de ces deux compagnies amena la retraite de la compagnie du 3e bersaglieri qui tenait encore à la tête du village, de l'autre côté. Celle-ci s'arrêta dans la redoute du Pelago et les deux compagnies étrangères revinrent en ville ayant malheureusement justifié mes appréhensions.

Du côté du Scrima, nous aperçûmes que l'ennemi, qui avait abandonné la veille la batterie faite dans la redoute, en avait construit une nouvelle un peu en arrière de cet ouvrage et l'avait armée de dix pièces rayées qui nous envoyèrent immédiatement des projectiles d'un calibre notablement plus fort que ceux que la même batterie nous avait lancés la veille. Une trentaine de pièces placées à droite et à gauche de cette batterie commencèrent aussi le feu. De notre côté, nous répétâmes la manœuvre qui avait réussi le jour précédent. Le feu de la batterie diminua bientôt, puis s'éteignit entièrement; nous n'eûmes plus à combattre que les petits groupes de pièces dispersées.

La flotte était venue dès le matin ouvrir le feu sur Monte Pelago; vers 9 heures et demie, ce poste fut attaqué par 3 bataillons, dont 2 se présentèrent de front et le 3e tournait la position par la droite, à travers les jardins; les arbres et la fumée du combat empêchèrent de le découvrir. Assaillies par des forces supérieures, nos 4 compagnies se préparaient à la retraite et commençaient à atteler les pièces d'artillerie qui avaient fait feu jusque-là, lorsqu'on s'aperçut tardivement qu'on était tourné. La route par laquelle on pouvait descendre le canon était occupée par un bataillon qui, à lui seul, avait un effectif plus que double de celui de nos quatre compagnies, et celles-ci se retirèrent sans pouvoir emmener leur artillerie. L'officier qui commandait les trois compagnies qui occupaient la redoute de Monte-Polito fit immédiatement atteler ses pièces et revint en bon ordre.

De la ville d'Ancône et de ses forts, quand on regarde Monte-Pelago, cette colline semble les dominer, de manière que les défenses doivent tomber dès qu'elle est prise par l'ennemi; mais l'importance de ce point est plus apparente que réelle, et tous nos ouvrages extérieurs avaient été défilés de manière à pouvoir tenir, malgré la prise de ce point, que nous n'occupions que comme ouvrage de campagne. Néanmoins, la prise de ce poste par l'ennemi, impressionna notre garnison et chacun répétait qu'en 1849 la ville s'était rendue aux Autrichiens immédiatement après la prise de Monte-Pelago. Enhardi par son succès, l'ennemi, qui sans doute n'avait point fait reconnaître les escarpes en maçonnerie de la lunette San-Stephano, non plus que la manière dont cet ouvrage était flanqué, crut pouvoir l'enlever aussi facilement que les redoutes en terre. Voyant cette

Digitized by Google

attaque se formuler, je fis dire à la lunette et aux forts qui la soutenaient de laisser avancer l'ennemi jusque sur le haut du glacis et de ne commencer le feu que quand ils verraient les premiers assaillants dans le fossé.

Les tirailleurs ennemis attaquèrent franchement, et les plus hardis d'entre eux descendirent jusqu'au pied des escarpes ; un feu terrible les assaillit alors de tous côtés, de front, de flanc et de revers, et ils furent forcés de se retirer en désordre. Ils essayèrent bravement de se reformer derrière les haies et les maisons ; les boulets et les obus vinrent bientôt les en déloger, et ils ne se rallièrent que derrière les redoutes qu'ils avaient conquises quelques heures auparavant.

Quelques officiers à cheval que j'avais vus conduire cette attaque avec autant d'imprévoyance que d'audace, soutinrent très-bravement la retraite, qui avait coûté beaucoup de monde à leur troupe. Après un revers, nous venions d'avoir un succès; mais la flotte, qui n'avait plus à bombarder nos redoutes, s'attaqua en revenant au fort des Capucins. Une bombe mit le feu au corps-de-garde, tua plusieurs hommes et blessa grèvement le brave capitaine Capucini, commandant le poste. Une de nos grosses pièces fut brisée par un projectile et deux affûts furent mis hors de service.

Bientôt nous aperçûmes sur le bord de la mer s'avancer une longue colonne d'artillerie avec des mulets et des chariots d'outils, escortés par trois ou quatre bataillons d'infanterie. Elle gravit les pentes de Montagnolo, se dirigeant par la même route que celle déjà signalée le jour précédent.

Vers les 4 heures, une très-forte pluie obligea de cesser le feu de part et d'autre. On le reprit deux heures après ; il ne s'arrêta qu'à la nuit close. Les pertes de cette journée avaient été pour nous de 40 hommes tués, blessés ou pris dans l'attaque des redoutes, 20 environ dans les batteries, et un nombre à peu près égal dans le reste de la garnison. La ville avait 4 ou 5 victimes.

L'immense faubourg de Porta-Pia est une grande difficulté pour la défense. Nous avions la veille évacué les coupures que nous y avions faites sur la route. Pendant la nuit du 26 au 27, l'ennemi occupa ce faubourg avec 4 bataillons ; le feu de ses bersaglieri, qui se rapprochaient à la faveur des maisons, devint gênant pour les défenseurs des remparts aux environs de Porta-Pia et jusqu'à Capo di Monte.

De grand matin, les avant-postes de l'ennemi se rapprochèrent de nos murs et firent replier dans la place les compagnies que nous avions maintenues dans les jardins. Dans ces engagements, le sous-lieutenant de Metternich des bersaglieri fut gravement blessé, et le lieutenant Balisoni, un des plus braves officiers du 1er de ligne, fut frappé à mort.

Quelques coups de canon des batteries de terre et des vaisseaux avaient été tirés le matin, mais bientôt le feu cessa et la journée fut tranquille.

On s'en étonnait dans la ville et dans la garnison ; les uns se livraient à l'espérance, les autres au découragement ; ceux-ci malheureusement étaient les plus nombreux.

On remarquait que le bombardement prolongé d'Ancône n'avait pas

Digitized by Google

même le privilége d'attirer les navires des grandes puissances neutres que l'on envoie d'ordinaire en pareille circonstance pour protéger les consuls et les nationaux, ainsi que pour faire des offres de service aux habitants qui veulent fuir un champ de bataille où la mort les frappe, quoiqu'ils n'y soient que spectateurs inoffensifs. Le feu sur Ancône durait depuis huit jours. On entendait le canon de Venise, de la côte de Dalmatie, on a dit même de Trieste. Le télégraphe n'était pas resté muet; l'Europe savait ce qui se passait dans nos murs, et nous n'avions pas aperçu une seule voile neutre ou amie qui manifestât l'intention de communiquer avec nous.

Bientôt nous aperçûmes dans la direction de Camerano une grosse tête de colonne d'artillerie, qui vint jusque sur un plateau voisin de Monte-Acuto. Quelques habitants nous donnèrent alors l'explication du mouvement de va-et-vient que certains bateaux à vapeur avaient opéré entre Sinigaglia et l'embouchure du Musone. C'était une partie du parc de siége que l'on transportait à Umana, et qui de là venait prendre position pour garnir la droite des attaques de l'ennemi. Le silence des batteries qui avaient fait feu jusque là, et l'arrivée de ce parc de siége, semblaient indiquer que les Piémontais renonçaient à l'espèce de feu de tirailleurs qu'ils avaient engagé les jours précédents, avec 40 ou 50 pièces d'artillerie, et sans beaucoup de succès, contre des fortifications permanentes.

Outre les batteries auxquelles on travaillait sur le Monte-Pelago et le Monte-Polito, ils en faisaient plusieurs à 2,000 et 2,500 mètres de nous, d'où ils pouvaient, avec leur grosse artillerie rayée, nous combattre avec ensemble sans que nous pussions leur répondre.

L'attaque se régularisait et allait prendre une direction plus sérieuse.

Mais eu égard à l'état où la pluie avait mis les chemins et surtout à la difficulté du terrain, il fallait encore plusieurs jours pour que ces batteries fussent armées.

Dans la soirée, il se produisit un fait très-fâcheux. Le Lazaret, sorte de grande redoute en maçonnerie entourée d'un petit bras de mer, situé hors de l'enceinte en avant de Porta-Pia, renfermait une partie des magasins des corps. Le feu prit à ces magasins soit par accident soit par suite des obus que l'ennemi y avait jetés.

Le feu des tirailleurs embusqués dans quelques maisons du faubourg ayant atteint quelques hommes parmi les défenseurs de cet ouvrage, il fut évacué précipitamment. Les magasins furent pillés en partie et bientôt on brûla le pont qui établit la communication avec la ville. Nous avions sur les remparts du Lazaret 3 pièces de canon qui battaient l'entrée de la rade; on les avait abandonnées après les avoir enclouées. Nous devions vivement regretter leur concours le lendemain.

Dans la nuit du 27 au 28, l'escadre tenta avec ses chaloupes de couper la chaîne du port. Nos canonnières s'en aperçurent et quelques coups de canon à mitraille tirés sur les chaloupes de l'ennemi l'empêchèrent de réussir.

Le matin, nous aperçûmes une batterie que l'ennemi avait construite dans le Borgo-Pio, sur la route et à 600 mètres de la Porta-Pia, contre laquelle elle commençait à tirer. Nous concentrâmes immédiatement sur

Digitized by Google

cette batterie assez de feu pour obliger l'ennemi à l'évacuer. La canonnade de Monte-Scrima continuait comme la veille.

Mais les bataillons qui occupaient le faubourg s'étaient procuré des bateaux pendant la nuit ; l'un d'eux s'étant introduit dans le Lazaret, ses tirailleurs, qui étaient à 40 ou 50 mètres de Porta-Pia, incommodaient beaucoup nos canonniers et les fantassins qui les soutenaient.

Mais aussitôt 4 pièces de campagne, aux ordres du capitaine Meyer, se portèrent sur l'esplanade de Capo-di-Monte, et occasionnèrent au bataillon qui occupait le Lazaret des pertes si considérables que son feu fut bientôt éteint. Il chercha à faire retraite, mais il fallait traverser le petit bras de mer qui entoure l'ouvrage et nos batteries gênèrent bientôt ce mouvement. Peu après, nous aperçûmes une très-forte colonne d'infanterie qui se dirigeait vers Monte-Pelago. Elle fit halte en dehors de la portée de nos canons. Quelques bombes seulement purent atteindre les têtes de colonne.

Le mouvement de cette grosse colonne ne se continua pas; mais à midi les frégates se dirigèrent vers les batteries du môle et de la lanterne et commencèrent contre elles un combat à outrance, en se relevant les unes après les autres. Le lieutenant Wesmensthal, qui commandait ces batteries, déploya dans cette affaire une intrépidité au-dessus de tout éloge ; le sous-lieutenant della Piana ainsi que ses soldats suivirent son exemple.

La batterie barbette de la lanterne fut bientôt désemparée et grand nombre de canonniers tués ou blessés; le reste en petit nombre se réfugia dans la batterie basse ; tournant alors les batteries du môle, une des frégates les prit à revers ; nos canonniers retournèrent leurs pièces et combattirent à découvert. Quelques volées de mitraille et deux bordées de la frégate eurent bientôt démonté les pièces et mis bon nombre d'hommes hors de combat. Les autres, malgré leur bravoure, durent suivre ceux de la Barbette et rentrer dans la batterie casematée, qui seule était tenable en ce moment. Cette batterie avait neuf pièces, et comme les frégates ne l'attaquaient que sur une face, trois pièces seulement pouvaient répondre à leur feu ; leurs énormes projectiles lancés à 400 ou 500 mètres démolissaient rapidement les murs et accroissaient à chaque instant la largeur des embrasures. Bientôt la mitraille devint presqu'aussi redoutable dans la batterie casematée qu'elle l'avait été sur la barbette. La frégate qui attaquait en tête, jugeant de son immense supériorité, s'approcha à une distance de moins de 250 mètres.

Bientôt une de nos pièces fut brisée par un obus de 80. Les canonniers qui la servaient furent tous mis hors de combat. Sur 120 canonniers défendant cette partie de nos remparts, il en restait à peine de quoi servir les deux pièces qui faisaient feu ; les blessés étaient employés au service des munitions. La frégate reçut plusieurs boulets qui l'endommagèrent sérieusement ; le lieutenant Wesmensthal, qui, avec la poignée d'hommes qui lui restait, voulait s'ensevelir sous les ruines de sa batterie, pointait une de ses deux dernières pièces, lorsqu'il fut frappé à mort par un coup de mitraille. Cette lutte inégale avait duré une heure et demie, mais elle devait bientôt finir.

Un des obus ennemis entrant dans la batterie par une des embrasures agrandies, pénétra dans un des magasins à poudre et fit sauter les batte-

Digitized by Google

ries. Le quai fut fortement endommagé et les murs auxquels était attachée la chaîne, ayant été renversés, toutes les défenses du port se trouvaient détruites.

Une brèche de 500 mètres de largeur était ouverte au corps de la place; car en arrière, l'enceinte de la ville n'offrait point d'obstacles sérieux. L'ennemi pouvait débarquer sur le quai et nous enlever d'assaut sans que nous pussions l'en empêcher. Je fus obligé alors d'arborer le pavillon blanc sur la citadelle, et tous les forts répétèrent ce signal.

J'envoyai immédiatement le major Mauri à bord du vaisseau amiral pour traiter la capitulation; il était environ quatre heures et demie du soir. Le feu cessa immédiatement de part et d'autre, et les choses restèrent ainsi jusque vers neuf heures. Alors l'ennemi recommença à tirer du côté de la terre de quelques-unes de ses batteries; le lendemain, vers neuf heures, le feu cessa de nouveau, et, après divers échanges de parlementaires, la capitulation que Votre Excellence connaît fut signée à deux heures.

Je n'ajouterai rien sur ce qui s'était passé dans la nuit et dans la matinée. Il ne sied point au vaincu de se plaindre du vainqueur; je m'en rapporte, quant aux faits, à la lettre fort connue du major de Quatrebarbes, et quant aux appréciations, je m'en réfère à celles de l'amiral Persano, qui a osé dire la vérité à son pays avec un courage qui ne fait pas moins d'honneur à la marine piémontaise que le fait d'armes qui a amené la prise d'Ancône.

Je termine ce rapport, déjà beaucoup trop long, en répondant un mot aux reproches qu'on m'a adressés pour avoir publié au commencement de la guerre quelques documents qui me semblaient annoncer l'appui de la France.

Je ne fais nulle difficulté de convenir que dans les premiers jours j'ai cru à cet appui; dès lors il était bien naturel de me servir de ces pièces pour soutenir le moral des troupes que je commandais.

Mais on se tromperait fort si l'on voulait chercher l'explication du plan de campagne que j'ai adopté dans l'espoir du concours qui semblait nous être promis. J'étais placé en présence d'une question de devoir et d'honneur, et si j'eusse tenu compte dans mes résolutions de la grandeur du péril qui pouvait nous attendre, mes anciens compagnons d'armes de l'armée française m'auraient renié, et j'ose même dire qu'ils ne m'auraient pas reconnu.

V. E. trouvera ci-dessous la liste des militaires qui se sont le plus particulièrement distingués dans les divers combats qui font l'objet de ce rapport. Cette liste est encore incomplète pour plusieurs bataillons; des renseignements ont été demandés à ce sujet, et il sera bientôt facile de réparer les omissions involontaires que j'ai pu faire.

Veuillez agréer, Monseigneur, etc.

DE LAMORICIÈRE.

Digitized by Google

APPENDICE.

Pour l'intelligence complète du travail du général de Lamoricière, nous avons cru devoir joindre à ce rapport deux lettres et une relation publiées sur l'invasion piémontaise, par M. le comte de Quatrebarbes, gouverneur civil d'Ancône.

I

Le rapport du général Fanti est aujourd'hui connu ; il confirme pleinement les faits que j'avais signalés, et que le marquis de Brignole à reproduits dans son discours au sénat de Turin.

Ce n'est pas ici le lieu de relever les nombreuses inexactitudes de détail qui se trouvent d'ailleurs dans ce rapport. — Je ne m'arrêterai qu'à *une*, qui porte sur une seule phrase.

« *A une heure et demie après midi, le marquis Lepri étant revenu avec la* » *copie de la convention acceptée par le général de Lamoricière, j'ai fait ces-* » *ser le feu.* »

Ainsi, il est acquis à l'histoire que l'armée piémontaise a bombardé Ancône après l'envoi des parlementaires, et malgré le drapeau blanc hissé dès la veille sur tous les forts.

Mais le général Fanti se vante : ce n'est pas à une heure et demie du soir que le feu a cessé, mais bien à huit heures du matin ; et il est au moins maladroit de charger son blason de six heures de plus d'infamie.

Comte de QUATREBARBES.

Angers, 13 octobre 1860.

II

Les différents journaux de Paris, du 30 octobre, publient une dépêche télégraphique de l'agence Havas, datée de Rome et ainsi conçue :

Rome, 29 octobre.

« Un article du général Lamoricière, inséré dans le journal officiel, et » commentant une *prétendue* dépêche adressée au consul de France, à » Ancône, par M. de Gramont, a motivé de la part de ce dernier, une » protestation dont il exige la publication dans le journal officiel. »

Digitized by Google

Je n'ai point à discuter ici la protestation de M. le duc de Gramont, dont je ne connais pas les termes. Je laisse ce soin à mon noble et vaillant général, dont la parole sera crue de toute l'Europe, malgré les dénégations contraires.

Mais ce que j'ai à dire, le voici : Le 11 ou le 12 septembre, lorsque le brave colonel Zappi se défendait héroïquement à Pesaro, dans une ville ouverte, un contre vingt, en face de l'armée piémontaise, le consul de France à Ancône, M. de Courcy, accourut en toute hâte au palais de la Délégation que j'habitais. Il tenait à la main une dépêche télégraphique, qu'il venait de recevoir, signée duc de Gramont, ambassadeur à Rome :

« *L'Empereur ne tolérera pas la coupable invasion des États pontificaux par* » *le gouvernement piémontais.*

« L'Empereur a écrit de Marseille au roi de Sardaigne pour lui signifier » qu'il s'y opposerait. Des ordres sont donnés pour l'embarquement à Tou- » lon de nouvelles troupes, qui arriveront à Civita-Vecchia sans délai. »

Excepté les lignes soulignées, je ne suis pas assez sûr de ma mémoire pour garantir le texte littéral de cette dépêche. Mais je puis, sur ma parole, en garantir le *sens rigoureux*.

Je me rendis sur-le-champ, avec M. de Courcy, au palais consulaire ; et nous convînmes que, pour arrêter l'effusion du sang, qui coulait à flots dans une lutte inégale et impie, un des employés du consulat se rendrait immédiatement à Pesaro, pour communiquer la dépêche au général en chef de l'armée piémontaise.

Quelques heures plus tard, le représentant du consul de France remettait effectivement cette dépêche au général piémontais, qui se contentait d'en donner un simple reçu, puis marchait en avant sans autre souci de la défense du gouvernement français.

Je ne redirai pas ici les paroles attribuées aux généraux Fanti et Cialdini pour expliquer leur audace. L'*Indépendance belge* les a fait en *partie* connaître, et elles m'ont été répétées par les témoins les plus dignes de foi. Je ne veux affirmer que les choses *que j'ai vues et entendues*, et aucun démenti au monde ne peut empêcher ce récit d'être vrai.

Comte de QUATREBARBES,

Gouverneur de la ville et province d'Ancône, avant et après le siége.

Chanzeaux, 31 octobre 1860.

III

Voici la relation de M. de Quatrebarbes :

« Un fait monstrueux, qui a eu pour témoins toute la population d'Ancône et sa garnison, ainsi que la flotte et l'armée piémontaise, a suivi la reddition d'Ancône et caractérisé la guerre sans nom intentée par le Piémont au Saint-Siége.

» Après avoir essayé d'établir les tranchées à 300 mètres de la place, et

Digitized by Google

en avoir été balayée par l'artillerie de la garnison ; après avoir tenté, sans plus de succès, la même opération à 500 mètres, l'armée piémontaise, retirée à 1,600 mètres, commençait les tranchées afin de faire un siége régulier. Le 28 septembre, malgré une canonnade et un bombardement non interrompus pendant dix jours, les Piémontais n'avaient pas remporté le moindre avantage, pas une pierre n'était tombée des fortifications.

» A ce moment la flotte ennemie, composée de dix frégates armées de canons rayés de 130 et de 80, prit enfin le parti de s'embosser devant le port.

» Les défenses du fort se composaient de la batterie du Môle, armée de douze canons de tout calibre, depuis celui de 18 jusqu'à 54 (il y en avait un de ce dernier calibre), d'une autre batterie de deux pièces de 12, du bastion Saint-Augustin, armé d'une seule pièce de 18, du bastion Sainte-Lucie, armé de trois pièces de 18, de deux batteries flottantes et de quatre palanques à l'ancre dans le port, armées chacune d'une pièce de 18, en tout 24 pièces de différents calibres. L'entrée du port était fermée par une forte chaîne solidement attachée au Môle, près de la lanterne.

» Le feu de 400 pièces de la flotte ayant fait taire nos 24 canons, la poudrière ayant fait explosion, la chaîne qui fermait le port est tombée à la mer avec les décombres de la batterie du Môle. Tout le port était ainsi ouvert sur une étendue de 500 mètres et la ville se trouvait sans défense, à la merci du vainqueur.

» C'est alors que le drapeau blanc fut hissé sur les forts et la citadelle. Le général en chef envoya un parlementaire à l'amiral, et le feu cessa des deux côtés.

» Il était alors quatre heures et demie du soir.

» Pendant que les conditions de la capitulation se discutaient, l'armée de terre, furieuse d'avoir été repoussée des positions qu'elle avait voulu occuper et de n'avoir en quelque sorte rien fait pour contribuer à la prise de la ville, recommença le feu sur toute la ligne. Le bombardement et la canonnade ont duré depuis 9 heures du soir le 28, jusqu'à 9 heures du matin le lendemain 29, malgré l'envoi des parlementaires, malgré les sonneries annonçant la cessation du feu, malgré l'envoi à terre d'officiers de la marine piémontaise, malgré l'ordre donné par l'amiral à ses marins, débarqués pour le service d'une batterie de terre, de revenir à bord, malgré enfin une lettre très-vive de l'amiral, qui ne voulait pas tremper dans une pareille infamie.

» Pendant tout ce temps, pas un seul coup de canon n'a été tiré de la place.

» Ainsi, l'armée piémontaise a bombardé sans relâche pendant douze heures, une ville sans défense, contrairement au droit des gens et à tout sentiment d'honneur et d'humanité.

» L'amiral Persano a rendu lui-même compte à Turin du refus persistant de l'armée de terre de cesser le feu.

» Je livre ce fait à l'indignation de tous les honnêtes gens.

» Comte de QUATREBARBES. »

Angers, le 8 octobre 1860.

Digitized by Google

L'*Ami de la Religion* a publié le premier en France le rapport du général de Lamoricière sur l'invasion piémontaise ; le texte qu'il a donné a été reproduit dans un grand nombre de journaux, et il vient d'être suivi d'assez près dans l'édition in-8° que M. Ch. Douniol a mise en vente le 2 décembre à Paris, avec trois cartes fournies par l'état-major du général.

Nous avons comparé ces textes imprimés avec une copie manuscrite du texte français, qui nous a été envoyée de Rome par une voie sûre, et avec la traduction italienne qui a paru dans le journal officiel de Rome (n° 259) et qui en forme trois suppléments comprenant 36 colonnes. Nous avons pu constater des variantes assez nombreuses entre ce texte manuscrit, qui concorde rigoureusement presque toujours avec la traduction italienne, et le texte publié en France, et nous avons tenu minutieusement compte des différences dans la réimpression faite pour nos lecteurs.

Ces variantes sont de deux sortes : les premières concernent la forme et consistent en un assez grand nombre de légères modifications de style, qui ajoutent encore à toutes les qualités de ce remarquable morceau d'éloquence militaire : nous avons tenu à suivre fidèlement pour ce motif l'édition donnée par M. Douniol et qui passe du reste pour avoir été publiée avec l'assentiment du général de Lamoricière lui-même.

Quant aux autres variantes, qui concernent des faits, sans rechercher pourquoi ils n'ont figuré ni dans le premier texte communiqué au public, ni dans l'édition nouvelle, d'ailleurs plus complète, il nous a paru que nous devions en tenir un compte rigoureux, en nous appuyant sur tous les motifs qui donnent à la version italienne insérée dans les trois feuilles de supplément du *Journal de Rome* une importance qu'il est inutile de chercher à faire valoir.

Citons d'abord le passage le plus important. Le 2e paragraphe de la IVe partie, dans les deux textes publiés à Paris et réédités en Belgique, finit par ces mots, où il s'agit du général Cialdini, ne tenant aucun compte des dépêches annonçant l'opposition de la France à l'invasion du Piémont : *que le général Fanti et lui continueraient à marcher en avant.*

Nous avons remplacé les mots soulignés par ceux qu'on lit page 84 entre crochets et que nous répétons ici :

« Que le général Cialdini et plusieurs autres avaient eu l'honneur d'être reçus à Chambéry par Napoléon III et que S. M. avait approuvé dans son ensemble le projet que l'on mettait à exécution ; que seulement on leur avait recommandé d'aller vite, car si l'affaire traînait en longueur, il pourrait arriver que la France serait forcée d'intervenir.

» Ce bruit, bien ou mal fondé, je ne sais, avait suffi pour détruire l'effet favorable qu'avait produit..... »

Ce passage est conforme à notre texte français de Rome et à la version italienne officielle.

Digitized by Google

Dans les deux textes de Paris, l'alinéa commençant par ces mots : *Ce bruit avait suffi*, a donc une tout autre signification.

Dans la IIe partie il y a, à propos du 1er régiment de chasseurs confié au commandement de l'adjudant-major, un second paragraphe où il est dit que ce régiment « prit honorablement sa part des luttes qui suivirent. »

Enfin dans la IVe partie, un § que nous avons placé entre crochets (p. 89 donne quelques détails sur la traversée jusqu'à Ancône de M. de Terves

Les autres variantes, malgré leur utilité pour le récit, n'ont pas assez d'importance pour être signalées en particulier.

Digitized by Google

LES ANCIENS SEIGNEURS D'ALOST [1].

Auteurs consultés

POUR LES BIOGRAPHIES DE RAOUL ET DES BAUDOUIN :

DUCHESNE, *Hist. des maisons de Guines, de Gand et de Coucy*, p. 107-127; preuves, pag. 68, 70, 71, 75, 179-220. — SAINT-GENOIS, *Mon. anc.*, pag. CCCCLXX. — M. NAMÊCHE, *Hist. nation.*, t. I, p. 278. — M KERVYN DE LETTENHOVE, *Hist. de Flandre*. — *Chronique de Guines et d'Ardre*, par Lambert d'ARDRE, édition de M. le marquis de Godefroid-Menilglaise. — SANDERUS, *Flandria illustrata*, l. 3. — *Corpus chronicorum Flandriæ*, t. I, *Chron. Trunchin*. — MEYER, *Annales Flandriæ*. — *Acta Sanctorum*, t. I, Martii. — *Description de la ville et du comté d'Alost*, par F.-J. DE SMET. — *Lettres sur l'histoire d'Audenarde*, par M. Ed.-Fr. VAN CAUWENBERGHE, p. 46. — *Revue d'histoire et d'archéologie*, t. II, 2e livre. — *Dissert. hist. sur le comté d'Alost*, par LESBROUSSART, dans les Mém. de l'Acad. 1820, p. 321. — *Notice sur la pays de Waes*, par M. J.-J. DE SMET, ibid., 1848, p. 113. — MEYERUS, *Ann. Fland.* — *Recueil des Hist. des Croisades*, t. I.: GUILL. DE TYR, p. 117.

RAOUL.

La famille des seigneurs d'Alost, ainsi que celle des châtelains de Gand, descend, à ce que l'on croit, des anciens comtes de Gand, connus dès le xe siècle. Noble origine, puisque Wichman, le premier comte, préposé vers 946 par l'empereur Othon Ier à la garde du nouveau château de Gand, était issu des anciens rois saxons et qu'il épousa Lutgarde, fille d'Arnoul-le-Grand, comte de Flandre. Tout le pays d'Alost,

(1) Nous empruntons les notices que nous publions à une histoire des seigneurs de Tourcoing, encore inédite, mais dont un habitant de cette ville prépare la publication. Nous avons profité d'autant plus volontiers de la permission d'en faire usage, qui nous a été accordée, que les notices qu'elle contient ont un intérêt général pour l'histoire de Flandre.

Digitized by Google

la terre de Waes et les quatre Métiers lui avaient été assignés par l'empereur à titre de bénéfice. C'était du reste l'époque où les bénéfices tendaient à devenir héréditaires dans les familles. Il règne quelque incertitude sur ses descendants ; mais les historiens s'accordent à regarder comme appartenant à sa lignée Lambert, qui fut le premier châtelain héréditaire de Gand, et Raoul le premier que l'on sache, d'après des preuves certaines, avoir été seigneur du pays d'Alost. Ce dernier était parent et même, selon quelques auteurs, frère de Lambert. Il vivait du temps de Henri II, roi de France, et de Baudouin de Lille, comte de Flandre. Son nom se trouve au bas de chartes données en 1038, en 1050 et en 1056. Ces chartes ont rapport à des abbayes. Deux d'entre elles nous font voir des femmes de condition libre se constituant volontairement tributaires de l'abbaye de S. Pierre. Deux autres émanent du comte de Flandre confirmant à Arras les possessions de l'abbaye de Marchiennes, et à St-Omer celles de l'abbaye de St.-Bertin. Raoul y figure à côté des évêques de Cambrai, de Térouane et d'Arras, des comtes de Boulogne et de Saint-Pol et des principaux seigneurs de Flandre : ce qui montre qu'il occupait dans le pays un rang distingué. Il est appelé tantôt Raoul de Gand et tantôt Raoul d'Alost ; il porte aussi le titre d'*avoué*, sans doute à cause de la protection qu'il s'était engagé à accorder dans son district aux biens des abbayes de Saint-Pierre et de Saint-Bavon à Gand.

Son épouse Gisèle était, à ce que l'on croit, sœur du comte de Flandre Baudouin de Lille. Il en eut trois fils : Baudouin de Gand, premier du nom, seigneur d'Alost ; Gislebert de Gand, qui fut la souche des seigneurs de Folquingham en Angleterre, et Raoul de Gand, dit d'Alost, chambellan de Flandre, qui accompagna à la croisade le comte Robert de Jérusalem.

BAUDOUIN I.

Baudouin Ier succéda à son père Raoul dans la seigneurie d'Alost. Son nom se trouve au bas de plusieurs actes depuis l'an 1046 jusqu'à l'an 1080. Il en est deux (1050,1052) où il se joint à son père Raoul. Dans les autres on le voit prendre rang à côté des plus nobles personnages, tels que les évêques de Tournai, d'Amiens, de Térouane, de Beauvais et de Paris, les comtes de Soissons, de Boulogne, de Guines, de Saint-Pol et les premiers barons de France. C'est ainsi qu'il signe à Corbie (1065) et à Aire (1075) deux actes du roi Philippe Ier pour l'amortissement des biens de l'abbaye d'Hasnon et de l'église de St-Pierre à Aire. C'est ainsi encore qu'il assiste à Bergues, en présence du corps de St-Winoc, à la cour solennelle tenue, le jour de la Pentecôte 1067, par le comte Baudouin assisté de l'évêque de Térouane, dans le but de terminer les différends que l'abbé de cette ville avait avec ses reli-

Digitized by Google

gieux. Il reçut en présent du comte Robert-le-Frison les terres de Tronchiennes, de Waes et de Rusle. Sur la fin de sa vie il signa un acte de ce prince en faveur de l'abbaye de Messines (1080). Sa mort arriva l'an 1081. Il laissa après lui six enfants, parmi lesquels nous remarquons Gautier, son second fils, qui fut la souche des seigneurs de Termonde.

BAUDOUIN II.

Il y avait, dit Lambert d'Ardre, dans la terre de Brabant, un certain noble, héritier et maître de la seigneurie d'Alost, Baudouin surnommé *le Gros* ou *le Grand*, qui eut pour épouse Mathilde, issue de nobles parents et à qui la grosseur ou la grandeur de son mari fit donner un surnom semblable au sien.

Ce fut en 1081, dit la Chronique de S. Bavon, qu'il succéda à son père Baudouin.

La Flandre était alors en proie à des désordres et à des brigandages de tout genre. Mais on voyait aussi surgir des hommes apostoliques, qui par leurs prédications s'efforcaient d'arrêter le mal. Un moine de Saint-Pierre à Gand convertit, par sa parole éloquente et inspirée, six fiers chevaliers qui firent pénitence et élevèrent près d'Alost le monastère fameux d'Afflighem, avec lequel nos seigneurs eurent de nombreux rapports.

Le pape saint Grégoire VII avait envoyé en Flandre saint Arnoul, évêque de Soissons et flamand d'origine, afin qu'il rétablît l'union entre le clergé et le comte Robert-le-Frison. Celui-ci fut docile à la parole du saint et le pria d'employer aussi son zèle à procurer le bien de son peuple agité par d'interminables discordes intestines. Les grands du pays joignirent leurs prières à celles du comte. On cite surtout Baudouin de Gand, Éverard de Tournai et Conon son frère. A leur invitation, saint Arnoul se mit à parcourir une grande partie de la Flandre (1083), apaisant les dissensions populaires par ses pieux discours, ses bons exemples, sa vie toute sainte, enfin ramenant partout l'ordre et la paix.

Ce ne fut pas la seule fois que Baudouin se fit un devoir d'imiter la noble conduite de son prince. L'an 1085, Robert-le-Frison, après avoir confié le gouvernement de la Flandre à son fils Robert, se dirigea vers la Syrie en compagnie des principaux nobles de la Flandre. Baudouin fut un de ceux qui le suivirent; il visita avec lui les saints lieux à Jérusalem et alla jusqu'au Mont-Sinaï vénérer le tombeau de sainte Catherine.

A son retour il souscrivit aux lettres par lesquelles Henri, comte et avoué du pays de Brabant, dota de ses biens le monastère d'Afflighem

Digitized by Google

(1086). Il signa aussi comme témoin des lettres de Jean, abbé de Sithiu ou Saint-Bertin, au sujet d'un alleu situé à Ostsele (1087).

Cependant son frère Gislebert de Gand poussait plus loin la générosité en faveur des monastères. L'an 1088, il achetait à Lothert, abbé de Hasnon, un alleu situé sur les territoires d'Alost, de Rasseghem et de Lede. L'acte de vente fut signé par Baudouin, fils, est-il dit, de Baudouin de Gand, par son frère Gautier et par plusieurs autres seigneurs, témoins comme eux du contrat. Plus tard (1096), Gislebert donna ce bien à Fulgence, premier abbé d'Afflighem, afin qu'il y élevât un monastère de filles sous l'invocation de la sainte Vierge, où la veuve de Baudouin Ier, Ode, avec sa fille Lutgarde, prirent le voile. C'est le monastère qui fut transféré peu de temps après à Forest, près de Bruxelles.

Tout en ayant devant les yeux les beaux exemples que lui donnaient sa mère, sa sœur et son frère, Baudouin avait conservé son caractère belliqueux et agressif. On ignore à quelle occasion il fit la guerre à Amelric, connétable de Flandre et avoué de Ninove. Mais ayant fait avancer son armée sur le territoire de Ninove et commencé à enlever du butin au village d'Okkegem, il vit venir à lui le seigneur Amelric animé d'un grand courage et d'une vive confiance. Le combat s'engagea, les gens de Baudouin ne purent soutenir le choc impétueux de leurs ennemis, ils prirent la fuite et Baudouin resta prisonnier entre les mains du vainqueur. L'auteur de la Chronique de Ninove, qui rapporte ce fait, appelle notre Baudouin, Baudouin d'Alost, et il nous fait connaître que la bonne intelligence régna dans la suite entre les familles du vainqueur et du vaincu, puisque Englebert, seigneur de Peteghem et frère de Baudouin, donna en mariage sa fille Gisla à Gérard, fils d'Amelric.

L'an 1095, eut lieu, non à Tournai, comme le disent les historiens modernes, mais, d'après le témoignage d'un auteur contemporain, sur les confins du Tournaisis, *in confinio Tornacencis provinciæ*, un tournoi fameux et mémorable (1).

La réputation de bravoure, dont jouissaient Everard de Tournai et ses chevaliers, y avait attiré en grand nombre les seigneurs les plus illustres. On y voyait entre autres, le comte de Louvain, Henri III, qui y reçut le coup de la mort, notre Baudouin et Arnoul-le-Vieux, seigneur d'Ardre. Ce dernier remporta, de l'aveu même de ses rivaux, tous les honneurs de la journée. Baudouin, qui souvent déjà avait entendu parler de sa bravoure, fut un de ses plus grands admirateurs, et après le tournoi se fit un honneur de lui donner l'hospitalité : ce fut à Tour-

(1) Heriman (Spicil. d'Achéri, t. II, p. 894) dit bien que le comte de Louvain se rendit à Tournai, mais il indique qu'il en sortit, *exiens*, pour aller au tournoi.

Digitized by Google

coing, terre qu'il possédait et où il avait un manoir (1). Il l'y traita magnifiquement, lui et tous les siens. Le lendemain matin ils eurent ensemble de longs discours et Arnoul d'Ardre finit par épouser Gertrude, sœur de Baudouin, qui lui apporta en dot de nombreux alleux (2). Ce fait est raconté par Walter de Cluse dans l'histoire des comtes de Guines.

Cependant les pensées étaient à la Croisade et l'on s'y préparait par des bonnes œuvres.

La même année 1095, Baudouin apposait son seing en qualité de témoin à un acte par lequel son oncle Raoul, chambellan de Flandre, fils de Raoul d'Alost, donna quelques terres situées à Testrep, à l'abbaye de Saint-Winoc à Bergues, pour le salut de Raoul et de Gisèle, ses parents. Il assista ensuite avec le même Raoul, Roger, châtelain de Lille, Amaury de Landast, Gérard son frère et d'autres chevaliers, à une donation que Robert-le-Jeune, comte de Flandre, fit à l'église de Saint-Pierre à Lille, avec le consentement de la comtesse Clémence, sa femme, et de leurs deux fils Baudouin et Guillaume. Les lettres en furent expédiées l'an 1096, et la même année Baudouin partait pour la guerre sainte avec son frère Gislebert et son oncle Raoul.

Il était tout naturel qu'en sa qualité de seigneur de Tronchiennes, Baudouin cherchât à obtenir des secours en argent du chapitre qui s'y trouvait établi depuis l'époque de saint Amand. Il le fit ; et du consentement du prévôt Godezon et de toute la communauté des chanoines, il reçut 42 marcs d'argent du trésor de l'Église. On dut pour fournir cette somme, enlever tout ce qu'il y avait d'or et d'argent aux ornements et aux châsses des saints. De son côté Baudouin, pour que l'Église de Dieu n'eût pas à lui adresser de justes plaintes, engagea au chapitre sa métairie dite Otegem, qui formait un hameau de Tronchiennes, permettant qu'on en retirât chaque année 150 muids d'avoine, pour que l'on pût ainsi avec le temps parvenir à restituer à l'église les ornements enlevés.

Une mort glorieuse attendait Baudouin en Palestine. Au mois de mai 1097, l'armée des Croisés remporta près de Nicée une victoire éclatante et s'empara ensuite de la ville. Ce fut à ce siége que Baudouin de Gand périt avec Gallon de Lille ; une flèche les renversa tous

(1) Lambert d'Ardre ne nomme pas l'endroit où Baudouin reçut Arnoul, mais il est certain que ce fut non loin de Tournai, puisqu'il dit clairement que ce fut le jour même du combat (quadam die cum.... mane autem facto). Or, on ne trouve pas que Baudouin ni ses descendants aient possédé près de Tournai d'autre terre que Tourcoing, que nous savons avoir appartenu à ses deux fils Baudouin III et Ywan.

(2) Ils étaient situés dans la châtellenie de Bruges près d'Ardenbourg, d'Oostbourg, et autour d'Ysendyck, de Wulendyck et de Gavernesse. On voit par là combien les seigneurs d'Alost étaient riches en immeubles ; mais M. le chanoine De Smet pense que leur domination dans le pays d'Alost n'était pas très-étendue alors, puisque Ninove avait son seigneur particulier.

Digitized by Google

deux, tandis qu'ils montaient à l'assaut, et devenus l'objet de la vénération publique, ils reçurent une sépulture digne de leur courage et de leurs vertus (1).

Baudouin laissait une veuve, que Lambert d'Ardre appelle Mathilde et la Chronique de Tronchiennes Remavinde ou Regnewide. Le comte de Flandre, Robert de Jérusalem, lui enleva Tronchiennes et le pays de Waes (1100), qui avaient été donnés à Baudouin Ier par Robert-le-Frison, mais qui ne tardèrent pas néanmoins à rentrer dans sa famille. Les fils de Baudouin-le-Grand furent Baudouin-le-Louche et Iwan-le-Chauve, tous deux seigneurs d'Alost et de Tourcoing et dont nous parlerons plus amplement (2). Sa fille unique, Béatrice, épousa Thierry de Beveren, châtelain de Dixmude, dont les descendants disputèrent plus tard, mais vainement, la possession d'Alost aux comtes de Flandre et de Hainaut.

BAUDOUIN III.

Baudouin III, qui dans les diplômes porte indifféremment les noms de Baudouin de Gand et de Baudouin d'Alost, avait pour surnom habituel, d'après Lambert d'Ardre, celui de Louche, dont on devine aisément la raison. La longueur de sa barbe lui avait fait aussi donner, dit le même auteur, le surnom de *Gernobadatus*, que Duchesne traduit par *Guernonné*. Ces expressions plus que surannées indiquent, d'après les lexiques, un homme dont la barbe épaisse et touffue affectait la forme de grains réunis. Le vieux mot français *grenon* avait cette signification et s'appliquait surtout aux moustaches.

On peut conclure de là que la physionomie du seigneur d'Alost était tant soit peu farouche. Ce que n'indique pas pourtant le portrait trop peu fidèle sans doute que Duchesne en a fait graver d'après un sceau de l'an 1125.

Baudouin était jeune encore lorsqu'il perdit son père, et il fut, selon toute apparence, quelque temps sous la tutèle de sa mère. Dépouillé de Tronchiennes et du pays de Waes, le nouveau seigneur d'Alost devait chercher à remonter au rang de ses pères. Il y parvint par la protection des comtes de Flandre qui succédèrent à Robert de Jérusalem, et dont il ne tarda pas à obtenir les bonnes grâces.

Dès l'an 1115 son nom figure au bas d'une charte accordée par Bau-

(1) Tel est le récit de Guillaume de Tyr, cité par M. Kervyn de Lettenhove. Meyer dit que Baudouin fut accablé de pierres, et que sa mort arriva le 13 juin. Duchesne observe que cet auteur le dit mal à-propos fils de Wenemar, châtelain de Gand.

(2) On ignore s'il faut joindre à ces deux seigneurs Gislebert et Siger de Gand, qui plus vraisemblablement furent la descendance non légitime de Baudouin-le-Louche.

Digitized by Google

douin Hapkin à l'église collégiale de Formeselle (Voormezeele). Deux ans plus tard (31 janvier 1117), il assistait à une assemblée imposante des évêques, des abbés, des principaux membres du clergé de la Flandre, ainsi que des châtelains et des principaux seigneurs et chevaliers du pays, que le comte Baudouin avait convoqués à Gand pour réformer l'abbaye de Saint-Pierre. C'est ce que nous apprend une autre charte en faveur de l'église de Formeselle où, à côté de son nom, figure celui de son frère Ywan. La même année, d'après la Chronique de Tronchiennes, le comte Baudouin restituait à Baudouin-le-Louche la moitié du territoire de Tronchiennes.

Deux ans plus tard, ce prince mourait (19 juin 1119), après avoir désigné pour son successeur Charles de Danemark, fils de saint Canut, le roi-martyr.

Le nouveau comte eut longtemps à combattre avant de devenir possesseur paisible de ses domaines, et son principal compétiteur fut Guillaume de Loo, vicomte d'Ypres. C'est sous les drapeaux de ce dernier que Baudouin de Gand semble s'être rangé tout d'abord. Car Meyer, après avoir mentionné la mort du bailli d'Audenarde, Yder, tué le 29 novembre 1119, lors de la prise d'Audenarde par Baudouin d'Ypres, ajoute aussitôt que Baudouin de Gand dévasta par le fer et la flamme Melden, village peu éloigné de cette ville.

Quoi qu'il en soit, Baudouin ne tarda pas à reconnaître l'autorité du comte Charles, et celui-ci lui donna des preuves de sa générosité, en lui rendant le pays de Waes et la partie de Tronchiennes qui ne lui avait pas été rendue; l'acte est daté du jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, 8 septembre 1120.

Dès lors, le nom de Baudouin figure parmi ceux des seigneurs qui assistent comme témoins aux actes de pieuse bienfaisance du prince. C'est ainsi qu'en 1120 il se trouvait présent à la ratification que Charles fit à Gand de tous les priviléges et de toutes les possessions du monastère de Saint-Pierre, et qu'en 1122, au château de Bruges, il était témoin, lui et son frère, de l'accord conclu entre son cousin germain, Daniel, seigneur de Termonde, avoué de Saint-Bavon à Gand, et l'abbé Vulvéric avec toute sa communauté, au sujet des droits dus aux avoués de cette église.

Baudouin, en sa qualité de seigneur d'Alost, avait, lui aussi, la qualité d'avoué pour les biens du monastère de Saint-Pierre à Gand, situés dans le Brabant. Cette avouerie, qui lui imposait l'obligation de défendre l'église de Saint-Pierre, il la tenait en fief des comtes de Flandre, protecteurs suprêmes des biens du clergé. Aussi ce fut au comte de Flandre, Charles, que l'abbé de Saint-Pierre, Arnold, s'adressa pour se plaindre des exactions que Baudouin faisait subir aux censitaires de l'abbaye qui demeuraient dans l'avouerie de Brabant. Plusieurs des principaux seigneurs furent donc convoqués à Gand l'an 1123, et d'après

Digitized by Google

leur avis le comte Charles donna une charte qui régla les droits des deux parties, confirma les immunités des hommes de l'abbaye, et en particulier de ceux qui habitaient Crombrugghe et Merlebeke, détermina l'impôt que l'avoué avait le droit d'exiger en certains cas, fixa le mode de rendre la justice et les peines à infliger pour certains délits, en un mot mit fin pour l'avenir à toutes les disputes.

Bien loin de vouloir se faire le persécuteur des établissements religieux, Baudouin songeait à les enrichir d'une partie de son patrimoine. Il était naturel qu'il songeât avant tout à l'abbaye d'Afflighem, qui s'élevait à si peu de distance des murs d'Alost. Un diplôme de l'an 1125, donné par lui et son frère Iwan, fait connaître à tous les fidèles que, touchés de repentir à la vue de leurs péchés et considérant combien la vie de l'homme est courte, ils remettent l'église d'Erembodegem à l'évêque-diocésain en faveur de l'abbaye d'Afflighem, et donnent à cette abbaye deux fermes situées à Erembodegem et deux manses de terre près de l'église. Ils restituent encore à l'abbaye les moulins que leur mère avait donnés pour l'âme de leur père, agissant ainsi, ajoutent-ils, pour le salut de leurs âmes et de celles de leurs parents. Ils y ajoutent le don du franc-alleu qu'ils possédaient à Terstrepen et l'affranchissement pour l'église d'Afflighem de tout péage et de tout tribut dans l'étendue de leur domination. Par tous ces bienfaits, ils deviendront participants des prières des frères tant pendant leur vie qu'après leur mort, et à leur décès on leur rendra dans l'abbaye les mêmes devoirs qu'on rendrait à un religieux. Telle est, moins quelques détails, la formule vraiment pieuse de cette charte, à laquelle Baudouin apposa son sceau (1) et qui porte les noms de 15 témoins. On y remarque celui du sénéchal *Guillaume de Alost,* ce qui nous montre que les seigneurs d'Alost avaient, comme les comtes de Flandre, une cour régulièrement constituée et des officiers attachés au service de leur personne.

Baudouin était en outre possesseur de nombreux domaines; sans parler de ceux que nous avons déjà mentionnés, il avait en Flandre les terres de Tourcoing (2), de Langhemarck et de Beexcote, et en Brabant,

(1) « Il s'y voit représenté, dit Duchesne, à cheval avec une bannière en la main droite au lieu d'épée, et un écusson de guerre en la gauche, dont il ne paraît que le revers. De façon que ses armes, si elles y étaient gravées, ne peuvent pas être aperçues. » Il est à remarquer que ce sceau porte l'inscription : *Sigillum Baldvini Gandensis,* tandis que la charte commence par les mots : *Ego Baldvinus de Alost.*

(2) C'est ce que nous apprend Lambert d'Ardre, quand il nous dit que Baudouin de Bourbourg, fils de Béatrix de Gand et petit-fils de Baudouin-le-Louche, ayant après la mort de son grand-oncle Ywan et de son oncle Thierry réclamé l'héritage de sa mère et de son aïeul, n'obtint que Torthonium et Longam Markam et Beckescotium. Le mot *Torthonium* a embarrassé plusieurs auteurs, Duchesne en a fait Torthone, localité qui n'existe pas; l'ancien traducteur de Lambert d'Ardre y a vu Tornhem ou Tournehem, localité

Digitized by Google

plusieurs alleux, entre autres ceux de Warce et de Menitz, que lui avait apportés en mariage son épouse Luthgarde de Grimberghe.

Cette haute position le mettait en état de jouer un rôle dans les graves événements politiques qui bouleversèrent bientôt la Flandre entière. Le 2 mars 1126, le comte Charles-le-Bon avait péri sous les coups de sujets perfides, dans l'église même de Saint-Donat.

Baudouin, ainsi que son frère, se joignit à Gervais de Praet et à ceux qui assiégeaient les assassins du comte, réfugiés dans le bourg et dans l'église de Saint-Donat. C'est ce que rapporte le syndic Gualbert. L'abbé Hériman attribue à Baudouin un rôle beaucoup plus important et rapporte le discours qu'il tint dans cette circonstance. Deux troupes armées se trouvaient en présence, celle des meurtriers suivis d'une multitude de leurs partisans, et celle de Baudouin et de ses amis réunis pour venger la mort de leur comte bien-aimé. Le peuple de Bruges était là et semblait plutôt se déclarer pour le parti des Erembald. Baudouin s'avance couvert du casque et de la cuirasse, et s'écrie à toute voix : « Ce n'est pas contre vous, bonnes gens, que nous sommes venus, et » nous ne cherchons pas à nous emparer du château de Bruges; mais » nous voulons venger l'injuste mort de notre maître, de peur que l'on » ne dise peut-être que nous sommes aussi coupables de trahison, et » qu'à l'avenir nous ne portions le nom de traîtres. Si donc vous venez » combattre contre nous, vous vous déclarez complices d'un si grand » crime et vous vous chargez ainsi d'un opprobre éternel. Je vous » engage donc fortement à vous ranger plutôt de notre côté et à nous » aider à confondre ceux qui ont trahi leur maître. »

A ces mots, le peuple, poussant de grands cris, se joignit à Baudouin, et se retournant contre ceux avec lesquels il était venu, les força à prendre la fuite.

En même temps qu'on s'occupait à venger la mort du saint comte, six prétendants aspiraient à le remplacer; mais Louis-le-Gros, roi de France, chercha à imposer à la Flandre un comte de son choix. Il convoqua donc, à Arras, les principaux seigneurs du pays; Baudouin d'Alost s'y rendit avec son frère et reconnut pour comte de Flandre

que Lambert d'Ardre appelle toujours Tournehem, et qui appartenait aux comtes de Guines. M. le marquis de Goderoy Menilglaise s'est demandé si, en lisant Corthonium, on ne pourrait pas y voir Kortenhoek près d'Alost; M. le chanoine De Smet, après avoir remarqué que les trois localités paraissent situées hors des pays d'Alost et de Waes, a cherché en hésitant dans Doorent ou Ten Doorent, nom de hameaux des pays de Waes et d'Alost, la traduction de Torthonium. Mais il est évident qu'il faut lire Torchonium, puisque 1° Ywan de Gand, possesseur de la presque totalité des biens de son frère Baudouin-le-Louche, possédait la terre de Tourcoing et que 2° Arnoul III, comte de Guines, descendant et héritier de Baudouin de Bourbourg, a été aussi certainement seigneur de Tourcoing.

Digitized by Google

Guillaume de Normandie, le candidat du roi, qui se préparait, à la tête de ses troupes, à soutenir son choix par la force des armes.

Le 30 mars, Gauthier de Lillers, boutillier de Flandre, apportait à Bruges des lettres du roi et annonçait au peuple que lui et les premiers de la terre de Flandre, tels que Robert de Béthune, Baudouin d'Alost et Iwan son frère, le châtelain de Lille et les autres barons, avaient élevé Guillaume à la dignité de comte et lui avaient prêté foi et hommage selon tous les usages des comtes de Flandre, ses prédécesseurs.

Peu de temps après, le nouveau comte faisait à Bruges sa joyeuse entrée. Il reconnaissait que nul, après le roi, n'avait autant contribué à son élévation que Baudouin d'Alost; aussi lui fit-il don, le 7 avril, de quatre cent-vingt livres. Baudouin continua à le servir avec zèle. Il l'accompagna dans le voyage qu'il fit de Bruges à Térouane et à Saint-Omer et souscrivit avec son frère la charte par laquelle le nouveau comte confirma, le 30 avril 1127, les coutumes et les franchises des bourgeois de Saint-Omer.

Cependant le comte de Hainaut, Baudouin III, celui, peut-être, qui avait le plus de droits au comté de Flandre, s'était emparé de Ninove et était entré dans Audenarde, qu'il avait fortifiée. Baudouin se réunit à Rasse de Gavre pour aller l'y assiéger. A la tête de leurs vassaux et d'un nombreux corps de Gantois, les deux seigneurs se rendirent par eau à Audenarde; mais le comte Baudouin, à la tête des bourgeois de cette ville et de ses propres soldats, attaqua avec impétuosité les assaillants, les mit en fuite, en tua, en blessa plusieurs, fit un grand nombre de prisonniers et vit périr dans l'Escaut la plupart des fuyards.

Baudouin ne survécut pas longtemps à cette défaite et voici en quels termes André Duchesne raconte sa mort : « Comme il sonnait du cor de chasse, le vent enfla tellement ses artères, que la cervelle ébranlée de son siége naturel vint à couler inopinément par une plaie qu'il avait reçue autrefois dans le front. Ce qui, le mettant au désespoir d'une plus longue vie, lui fit prendre l'habit de religieux en l'abbaye d'Afflighem, où, au bout de quelques jours, il rendit pieusement son âme à Dieu et y reçut la sépulture. » Les circonstances de cette mort achèvent de montrer quelle estime Baudouin avait conçue pour les moines de Saint-Benoît, dans lesquels il reconnaissait avec raison les bienfaiteurs de son pays et les civilisateurs de son peuple. Elle arriva le 24 octobre 1127, d'après Gualbert, mais Mirœus dit avoir vu dans l'église d'Afflighem une inscription qui la recule jusqu'à l'an 1130.

Plusieurs auteurs font un grand éloge de Baudouin et l'appellent *le premier entre les premiers de Flandre et de Brabant, le pair des pairs de Flandre, le plus illustre de tous les seigneurs flamands.* Cependant Gualbert prétend qu'on l'accusait d'avoir trempé dans la trahison contre son maître, le comte Charles. Il lui reproche aussi d'avoir trahi le pré-

Digitized by Google

vôt Bertulphe et quelques-uns des siens, coupables comme lui de la mort du comte. Après avoir reçu d'eux beaucoup d'argent pour les aider à sortir de Bruges, ils les avaient laissés seuls et presque nus au milieu des champs. Le peuple, paraît-il, avait regardé sa mort comme une punition de sa conduite passée.

Les seigneuries de Baudouin passèrent entre les mains de son frère Ywan. Il avait cependant laissé de son mariage avec Luthgarde de Grimberghes une fille, Béatrix de Gand, épouse plus tard de Henri, châtelain de Bourbourg, et mère de Baudouin de Bourbourg, qui, après Ywan et son fils Thierry, devint seigneur de Tourcoing.

Auteurs consultés

POUR LES BIOGRAPHIES D'IWAN DE GAND ET DE THIERRY :

DUCHESNE, *Hist. gén. des maisons de Gand, de Guines et de Coucy*, p. 107-127; preuves, pag. 68, 70, 71, 72, 75, 109-220.—SAINT-GENOIS, *Mon. anc.*, t. I, pag. CCCCLXX-CCCCLXXV. — KERVYN DE LETTENHOVE, *Hist. de Flandre*, 1e édition, t. I, pag. 390-430. — NAMÈCHE, *Hist. nat.*, t. I, pag. 308-329. — SANDERUS, *Flandr. Illustr.*, liv. 3. — *Corpus Chronicorum Flandriæ*, t. I, pag. 603 et 708, t. II, pag. 756 suiv. — *Miræus*, t. I, p. 104 et p. 541 suiv., t. III, p. 571. — LE CARPENTIER, *Hist. de Cambrai*, preuves. — *Acta SS*, t. I, Martii. — WAUTERS, *Hist. des environs de Bruxelles*, t. I, p. 374, t. II, p. 165. — *Revue d'hist. et d'archéol.*, t. II, 2e liv. — *Inventaire des Chartes de la Bibliot. du sém. de Bruges*, 1857. — *Lambert d'Ardre*, édit. de M. le marquis de Godefroy-Ménilglaise. — *Orderic Vital*, édit. de M. Le Prévost. — WARNKŒNIG, *Hist. de Flandre*, t. II, p. 413. — *Lettres sur Audenarde*, par ED. VAN CAUWENBERGHE. — *Annales Prœmonstratenses*.

IWAN.

Les plus grands éloges sont donnés par Orderic Vital à Iwan (1) ainsi qu'à son cousin Daniel de Termonde, petit-fils comme lui de Baudouin I

(1) Le nom d'Iwan se trouve écrit de diverses manières dans les anciens monuments ; on trouve Ivain, Hywain, Ywain, Iwan, Iven, Ewen et Yvon ; il est aussi appelé tantôt de Gand, du nom de sa race, tantôt d'Alost, du nom de sa principale seigneurie.

Digitized by Google

de Gand. Il les appelle des hommes puissants et nobles, dignes de louange pour leur bravoure et leur grande probité, redoutables tant par leurs richesses et le nombre de leurs amis que par les places fortes qu'ils occupaient et l'affection que leur portaient leurs compatriotes. La chronique de l'abbaye de Saint-Bavon dit qu'Iwan surpassait tous ses contemporains en dignité et en prudence.

Nous avons rapporté déjà comment, en 1117, il assista avec son frère Baudouin au chapitre tenu à Gand pour la réforme de l'abbaye de Saint-Pierre sur le mont Blandin, et y signa, en compagnie des premiers personnages du clergé et de la noblesse de Flandre, des lettres en faveur de l'église de Voormezeele. Nous avons vu aussi qu'il ratifia, en qualité de témoin, cinq ans plus tard, l'accord conclu par les soins du comte Charles entre l'abbaye de Saint-Bavon et son cousin Daniel. La part qu'il prit aux bienfaits de son frère à l'église d'Afflighem fut plus directe, puisque es lettres de donation furent faites, comme nous l'avons vu, en leur nom commun (1125).

Les événements qui suivirent la mort de Charles-le-Bon mirent en relief son caractère ardent et énergique.

Huit jours s'étaient passés à peine depuis le meurtre (2 mars 1127), orsque Gervais de Praet et Désiré de Reninghe commencèrent à assiéger les assassins du comte réfugiés dans le bourg ou château du comte, et dans l'église de Saint-Donat.

Le jeudi 10 mars, Sohier, châtelain de Gand, avec sa troupe, et Iwan d'Alost, frère de Baudouin, accouraient pour presser le siége. Dès le matin même, ils apprirent qu'Isaac de Reninghe, un des meurtriers du comte, s'était enfui avec sa femme et ses serviteurs. Aussitôt le châtelain de Gand, Iwan et toute la multitude des assiégeants coururent à la demeure du traître, pillant tout ce qu'ils trouvaient pouvoir servir à leur usage et qui était de nature à être emporté. Après quoi le feu fut mis au manoir et à ses dépendances, et le frère même du coupable, Désiré de Reninghe, y jeta la flamme de ses propres mains.

Le lendemain, arrivait en toute hâte le cousin d'Iwan, Daniel de Termonde, autrefois lié d'amitié avec le prévôt Bertulf et ses neveux, auteurs du meurtre; avec lui vinrent encore Thierry, châtelain de Dixmude, Gauthier de Lillers, ancien boutillier du comte, et Richard de Woumen. D'autres ne tardèrent pas à se joindre à eux, entre autres le frère d'Iwan, Baudouin d'Alost. Bientôt près de soixante chevaliers se trouvèrent réunis pour venger la mort de leur comte. Tous s'engagèrent par serment à ne point quitter le siége qu'ils n'eussent fait subir aux meurtriers le juste châtiment de leur crime. Baudouin et Daniel étaient placés du côté de l'orient, Gauthier, Richard et Thierry à l'occident. Ce ne fut que huit jours plus tard (19 mars), que l'on parvint à s'emparer du bourg, et alors les conjurés n'eurent plus d'autre refuge que l'église.

Digitized by Google

Cependant le roi de France, Louis-le-Gros, ne tarda pas, en sa qualité de suzerain, à intervenir dans les affaires de la Flandre. Sur son invitation, plusieurs barons flamands se rendirent à Arras pour y conférer avec lui sur le choix d'un nouveau comte. Iwan fut du nombre et reconnut comme eux, pour comte de Flandre, Guillaume Cliton de Normandie, surnommé Longue-Épée. Comme eux il prêta à ce prince serment de fidélité, lui fit son hommage et reçut en retour une partie des terres et des biens qui avaient appartenu aux meurtiers de Charles.

Telle avait été, nous l'avons vu, la conduite de son frère; aussi, lorsque le 30 mars, Gauthier-le-Boutillier vint annoncer au peuple de Bruges, l'élection qui avait été faite par les barons, il proclama les noms de Baudouin et d'Ywan, de Robert de Béthune et du châtelain de Lille, comme ceux des premiers seigneurs de la contrée, dont l'exemple lui paraissait le plus propre à entraîner après eux la multitude.

Bientôt le nouveau comte Guillaume, en compagnie du roi de France, fit son entrée solennelle à Bruges, y reçut l'hommage de ses divers vassaux, et y accorda divers priviléges. De là il se rendit à Saint-Omer, où il confirma le 31 mai, par une charte célèbre, les priviléges de cette ville. Le nom d'Ywan se lit encore au bas de cet acte, à la suite de celui du roi Louis et au milieu des plus nobles seigneurs français et flamands. On sait que ce monument est la plus ancienne keure ou charte de libertés communales dont l'original soit arrivé jusqu'à nous.

Mais le comte ne suivit pas toujours la même ligne de conduite, et chercha moins dans la suite à se faire aimer de ses sujets, qu'à s'en faire craindre. Aussi Ywan ne tarda pas à devenir un de ses adversaires les plus redoutables.

Nous empruntons à la rédaction des plus récents historiens de Flandre (1), quelques détails importants sur le rôle qu'il joua au milieu des troubles populaires.

Une révolte avait d'abord éclaté à Lille, et Guillaume en avait été chassé par les bourgeois. A Bruges, les prétentions du comte avaient occasionné de violents murmures. A Saint-Omer, on avait, pour se venger des exactions du châtelain, accueilli un des compétiteurs du comte Guillaume, le jeune Arnould de Danemark, neveu de Charles. A Gand, comme à Saint-Omer, l'autorité despotique du châtelain était l'occasion d'une insurrection générale. Le comte s'était rendu au milieu des bourgeois de Gand pour rétablir l'autorité de son vicomte. Mais Ywan d'Alost vint en leur nom lui exposer en ces termes les griefs populaires :

« Seigneur comte, si vous aviez voulu vous montrer équitable vis-à-
» vis des habitants de votre cité, et vis-à-vis de nous qui sommes leurs

(1) M. Kerwyn, M. Namèche, et M. Alphonse Wauters dans la *Revue d'Histoire*.

Digitized by Google

» amis, loin d'autoriser les plus coupables exactions, vous nous auriez » traités avec justice et défendus contre nos ennemis. Cependant, con- » trairement à la foi jurée et aux engagements que nous avons pris en » votre nom, vous avez violé toutes vos promesses relatives à l'aboli- » tion des impôts, à la confirmation de la paix et des autres priviléges » que vos prédécesseurs, et surtout le comte Charles, et vous-même » aviez accordés; vous avez rompu tous les liens qui résultaient de vos » serments et des nôtres. Tous nous connaissons les violences et les pil- » lages que vous avez exercés à Lille. Nous savons de quelles injustes » persécutions vous avez accablé les bourgeois de Saint-Omer. Mainte- » nant vous songez à vous conduire de la même manière à l'égard des » habitants de Gand, si vous le pouvez. Pourtant, puisque vous êtes notre » seigneur et celui de toute la terre de Flandre, il conviendrait que » vous agissiez avec nous selon la raison, et non point par injustice ni » par violence. Veuillez, si tel est votre avis, tenir votre cour à Ypres, » ville située au milieu de vos Etats. Que les princes des deux partis, » nos pairs, s'y réunissent paisiblement et sans armes, aux hommes » les plus sages du clergé et du peuple, et qu'ils prononcent entre » nous. Si vous pouvez désormais gouverner ce comté sans déshon- » neur pour le pays, nous voulons bien que vous le gardiez; si au con- » traire vous êtes tel que nous le disons, sans foi ni loi, perfide et » parjure, renoncez à votre dignité de comte, et nous y appellerons » quelque homme qui y ait droit et qui le mérite mieux que vous; car » nous sommes médiateurs entre le roi de France et vous, de manière » que sans prendre conseil de nous et de l'honneur du pays, vous ne » pouvez rien faire de convenable dans le gouvernement du comté. Et » voilà que vos cautions auprès du roi, nous, ainsi que les bourgeois » de la Flandre presque entière, nous sommes indignement traités au » mépris de la bonne foi, au mépris des serments et du roi et de nous- » mêmes et de tous nos principaux seigneurs du pays. »

Le Normand s'indignait; si l'aspect de la multitude qui l'entourait ne l'eût retenu, il eût rompu le brin de paille devant Ywan; c'est-à-dire brisé les liens qui les unissaient encore en apparence: « Je consens, » lui dit-il enfin, à anéantir l'hommage que tu m'as fait et à t'élever au » rang de mes pairs. Je veux te prouver de suite en combat singulier » que tout ce que j'ai fait, comme comte, est juste et raisonnable. »

Iwan, calme et impassible devant ce défi, répondit qu'il n'y avait pas lieu de combattre, mais de se réunir paisiblement à Ypres; et il assigna le comte à y comparaître pour le 8 mars suivant, le premier jeudi de carême.

Le comte irrité se rendit à Bruges, et s'empressa d'y réunir le plus de gens de guerre qu'il put trouver. Ensuite il convoqua les bourgeois, se plaignant à eux de l'insolence d'Iwan et des Gantois, qui, disait-il, le chasseraient volontiers de la Flandre, s'ils le pouvaient: et il les engagea

Digitized by Google

fortement à lui rester fidèles. Ceux-ci le promirent. Avant le jour indiqué, Guillaume se porta vers Ypres avec ses troupes et remplit la ville de soldats et de serfs armés.

Ils étaient prêts à s'emparer des bourgeois qui devaient s'y rendre et à les combattre s'ils faisaient quelque résistance. Cependant Ywan d'Alost, Daniel de Termonde et les autres députés des communes insurgées apprirent les desseins de Guillaume et s'arrêtèrent à Roulers. Ce fut de là qu'ils adressèrent à Guillaume ce message : « Seigneur » comte, puisque le jour que nous avons choisi appartient au saint » temps du carême, vous deviez vous présenter pacifiquement, sans ruse » et sans armes : vous ne l'avez pas fait ; bien plus, vous vous préparez » à combattre nos gens. Ywan, Daniel et les Gantois vous font savoir » que puisque vous voulez traîtreusement les mettre à mort, eux qui » jusqu'à ce jour sont restés fidèles à l'hommage qu'ils vous ont rendu, » désormais y renoncent ! » Avant cette époque, Daniel et Ywan avaient déjà mandé à tous les bourgs de Flandre : « Si vous voulez vivre avec » honneur, il faut que nous nous engagions les uns vis-à-vis des autres, » par des otages, à nous défendre mutuellement, si le comte voulait » nous assaillir par violence. » Les habitants de tous les bourgs de Flandre ne tardèrent point à répondre qu'ils le feraient volontiers s'ils pouvaient honorablement et sans déloyauté se soustraire à la domination de ce prince astucieux qui ne songeait qu'à persécuter les bourgeois de ses cités.

Et ils ajoutèrent : « Voici que depuis une année tous les marchands » qui avaient coutume de vendre en Flandre n'osent plus y paraître, à » cause de ce comte que vous avez établi comme successeur de Charles, » notre bon et digne père. Nous avons consommé tous nos approvision- » nements, et ce que nous avons pu gagner dans un autre temps, nous » le perdons aujourd'hui, soit par l'avidité du comte, soit par les néces- » sités des guerres qu'il soutient contre ses ennemis. Voyez donc par » quels moyens nous pourrions sans blesser notre honneur et celui du » pays, éloigner de nous ce prince avare et perfide. »

Pendant ce temps-là, le comte dressait des embûches à Daniel et à Ywan, réunissant autour de lui tous les soldats du pays.

Telle était en Flandre la disposition des esprits à l'égard de Guillaume de Normandie, au moment où plusieurs prétendants cherchaient à lui enlever sa couronne de comte. Guillaume de Loo, vicomte d'Ypres, et Arnoul de Danemarck durent céder à sa valeur. Mais il n'en devait pas être ainsi de Thierry d'Alsace, dont notre Ywan fut le partisan le plus dévoué, quoiqu'il eût promis au roi d'Angleterre et au duc de Lotharingie Godefroi de protéger la cause d'Arnould de Danemarck.

L'historien Gualbert nous apprend en détail quelle part il prit à l'élévation de ce prince.

Le premier dimanche de carême, 11 mars 1128, on apprenait à Bruges

Digitized by Google

que Thierry était arrivé d'Alsace à Gand, et qu'il attendait une occasion favorable pour chasser Guillaume avec ses Normands et faire valoir ses droits à l'héritage de son oncle Charles-le-bon. Ywan, Daniel et les Gantois s'empressaient de le reconnaître pour leur comte.

Le vendredi 23 mars, Iwan et Daniel écrivaient aux Brugeois qu'on leur laissait jusqu'au lundi suivant pour délibérer et prendre une résolution définitive. Voulaient-ils rester décidément avec les Gantois et renoncer entièrement à l'obéissance du comte, ou bien persistaient-ils à rester dans le parti du comte Guillaume et se déclaraient-ils contre les Gantois et contre leurs seigneurs et leurs amis ? C'est sur quoi l'on ne voulait pas rester plus longtemps indécis. Les deux seigneurs réussirent dans leur dessein : car le 25 mars, les Brugeois priaient Daniel de venir dans leur ville avec ses troupes.

Le lendemain, Ywan et Daniel menèrent Thierry d'Alsace à Bruges pour l'y faire reconnaître. Les bourgeois vinrent au-devant de lui et le reçurent avec enthousiasme.

On apprit bientôt à Bruges qu'Ywan et Daniel n'avaient encore ni rendu hommage ni prêté serment à Thierry, mais qu'ils le conduisaient seulement dans les villes de Flandre, exhortant le peuple et les chevaliers à se soumettre à son pouvoir. C'est qu'ils ne le pouvaient faire sans la permission et le consentement du duc de Louvain, vu qu'ils lui avaient formellement promis de ne point agir sans son agrément.

On sut aussi qu'Iwan et Daniel, qui tous deux étaient du nombre *des pairs et des princes* de Flandre, avaient reçu de nombreux présents et devaient en recevoir encore de plus nombreux du roi d'Angleterre, Henri Ier, à condition qu'ils coopéreraient à l'expulsion de son neveu Guillaume-le-Normand. D'un autre côté, on savait que le roi d'Angleterre soutenait Arnould de Danemarck, de concert avec le duc de Louvain, que la fille de ce dernier avait été promise d'un commun accord à ce jeune prince, et que les habitants de Furnes, et le châtelain de Bourbourg, Henri, qui l'avaient élu comte à Saint-Omer, étaient fortement appuyés par les Anglais. Les Brugeois s'adressèrent donc à Iwan et à Daniel en leur disant : « Pourquoi donc nous avez-vous amené ce Thierry, s'il ne » devait pas recevoir le serment de fidélité et l'hommage tout d'abord » de vous et de nous ensuite ? » Les deux seigneurs, fort embarrassés sans doute, leur répondirent : « Comme on se rendait à Bruges, il est » venu avec nous et nous avons été avec lui pour connaître la situation » du pays, et pour voir comment il serait reçu par les Brugeois et par » ceux qui leur étaient unis par amitié ou par alliance. »

Cependant ces deux seigneurs ne tardèrent pas à se déclarer ouvertement et à faire une démarche décisive.

Le vendredi 30 mars 1128, les Brugeois attendaient le retour de Daniel et d'Iwan qui depuis quelque temps s'étaient retirés dans le faubourg avec leurs troupes. C'était le jour qu'ils avaient fixé pour faire hom-

Digitized by Google

mage à Thierry d'Alsace, et avec eux les Gantois, les Brugeois et tous ceux qui s'étaient déclarés de leur parti. Le soir, en effet, on vit rentrer dans Bruges Iwan, Daniel et Hugues Champ-d'Avène.

Après le dîner, les pairs du pays et les députés des communes s'assemblèrent sur la place du Sablon pour proclamer Thierry d'Alsace, comte de toute la Flandre. Iwan et Daniel lui rendirent solennellement hommage en présence de tout le peuple. Il y avait un an juste à pareil jour que le même Iwan, son frère Baudouin, et les autres seigneurs étaient venus engager les Brugeois à reconnaître Guillaume de Normandie pour leur comte.

Le samedi, le clergé et le peuple retournèrent de nouveau sur le Sablon, et le comte prêta serment sur la châsse de saint Donatien. Iwan et Daniel furent constitués comme otages pour le comte vis-à-vis du clergé et du peuple, afin qu'ils garantissent de la manière la plus absolue l'exécution de tout ce qu'il avait juré. Ensuite les Gantois et puis les Brugeois engagèrent leur foi au comte et lui firent hommage.

Le duc de Louvain fut fort irrité de la conduite des deux Seigneurs, et se déclara aussitôt contre eux et contre Thierry pour le comte Guillaume.

En faisant reconnaître publiquement Thierry pour comte, Ywan et Daniel avaient donné le signal de nombreuses défections parmi les partisans de Guillaume. Désormais les armes seules pouvaient décider la querelle des prétendants. Au dire d'Orderic Vital, historien peu sûr, il est vrai, il y avait près d'Ypres trois endroits fortifiés appartenant l'un à Guillaume de Normandie, l'autre à Guillaume d'Ypres et le troisième à Daniel et à Ywan. Ceci n'a rien d'incroyable, puisque Ywan était possesseur des terres de Langhemark et de Beexkote, situées à peu de distance de la ville.

Ce qui est plus certain, c'est que de tous côtés régnait l'anarchie la plus complète. Le roi de France était venu au secours de Guillaume, tandis que l'évêque de Tournai lançait l'interdit sur la ville de Gand. On se battait aux environs de Bruges et de Gand. Thierry avait été pendant quatre jours assiégé dans Lille par Louis-le-Gros, mais celui-ci avait été rappelé en France par une diversion faite en faveur de Thierry par le roi d'Angleterre et le comte de Champagne.

Guillaume, plein d'ardeur pour recouvrer ses États, paraissait le 29 Mai aux portes de Bruges, que défendaient Ywan, le châtelain Gervais de Praet et Arnould de Danemark, devenu de prétendant au comté l'un des partisans de Thierry et récemment arrivé de Bourbourg. Le Normand, voulant essayer de percevoir le produit de ses domaines, envoya à Bruges un moine dire au notaire Basilius de venir le trouver pour assister à la reddition des comptes de ses officiers. Mais le moine fut arrêté et retenu en ville par Ywan et les autres chefs. Le sire d'Alost cependant ne pouvait se soutenir dans une en-

Digitized by Google

ceinte fortifiée, et faisait, toujours en compagnie de son cousin Dansel, des excursions dans l'intérêt de son chef. C'est ainsi que le 12 Juin il fit prisonnier à Rupelmonde cinquante soldats du duc de Brabant. Peu de temps après, Thierry rassemblait aux environs de Gand un grand nombre de combattants d'Axel, de Bouchaute et du pays de Waes. C'étaient les vassaux d'Ywan, et l'on ne peut douter qu'il n'eût contribué à les rallier à une cause qui était la sienne. Bientôt une bataille eut lieu près de Thielt; Daniel et les siens firent un moment pencher la victoire du côté de Thierry, mais ils furent surpris dans une embuscade et le prince Normand remporta une victoire complète (21 Juin). Le moment semblait approcher où il allait renverser ses adversaires et reconquérir un pouvoir qui lui échappait.

Le 12 Juillet, à la tête de 400 chevaliers, il rejoignit devant Alost le duc de Brabant, Godefroid, qui y avait mis le siége. Dans la place se trouvaient, avec une troupe choisie, Ywan, attaqué ainsi au cœur de ses domaines; Daniel, son brave et fidèle compagnon, et le comte Thierry lui-même, dont le sort semblait attendre une suprême décision. Elle eut lieu, mais d'une manière inattendue pour tous. Le 20 ou 21 Juillet, et, suivant quelques chroniqueurs, alors qu'Alost allait se rendre, Guillaume fut blessé mortellement, atteint d'une flèche que lui avait décochée un chevalier gantois, Nicaise Borluut. Relevé par ses chevaliers et porté dans sa tente, il y expira au bout de quelques jours. Pendant cet intervalle, le duc de Brabant avait négocié une trève avec Thierry et avait remis la décision de tous les points en litige à l'arbitrage d'Ywan, de Daniel et du roi d'Angleterre. Puis il avait fait connaître à Thierry ce qui s'était passé : « Apprenez, lui dit-il, que le comte Guillaume que » vous avez si énergiquement combattu, a succombé à une blessure mor» telle. » Tel est le récit de Gualbert. Orderic Vital donne à notre Ywan un rôle plus important encore. C'est par lui que s'opère la réconciliation, c'est lui qui livre les otages. Puis les fidèles serviteurs du Normand Hélie et Tirel le conduisent dans la tente de leur maître, et tristes lui montrent le prince étendu sur son lit funèbre : « Voyez, lui disent» ils, vous pouvez contempler ce que vous avez fait : vous avez tué votre » maître et vous avez porté le deuil dans le cœur d'innombrables sol» dats. » A cette vue, Ywan se mit à trembler, et dans sa douleur il versa des larmes abondantes. « Cessez, lui dit alors Hélie, cessez de » pleurer; vos larmes sont inutiles et ne peuvent aider notre maître. » Allez, prenez vos armes, faites armer vos soldats et que le corps du » comte soit porté avec honneur dans l'abbaye de St-Bertin. » Ce fut là en effet que le jeune Guillaume reçut sa sépulture, près de la tombe de Baudouin à la Hache.

Thierry, devenu possesseur paisible du comté de Flandre, se fit reconnaître dans toutes les villes de sa domination. Il en confirma les contu-

Digitized by Google

mes et les franchises. Saint-Omer reçut de lui une nouvelle charte datée du jour de l'Octave de l'Assomption de la Sainte-Vierge. Elle est signée par Thierry, Guillaume, châtelain de Saint-Omer, Guillaume de Loo, *Iwan de Gand*, Daniel de Termonde, Raze de Gavre, Gillebert de Bergues, Henri de Bourbourg, le châtelain de Gand, Gervais de Bruges.

Cependant Baudouin de Gand, seigneur d'Alost et du pays de Waes, frère aîné d'Iwan, venait de mourir. Il ne laissait qu'une fille en bas âge, nommée Béatrice. Iwan, ne considérant pas, dit Lambert d'Ardre, ce qui est juste ou honnête, s'empara de l'héritage de sa nièce, et le comte Thierry consentit à cette usurpation. Ensuite il donna en mariage sa nièce, jeune encore, et hors d'état de connaître même l'injustice que l'on commettait envers elle, au châtelain de Bourbourg, Henri, ne lui laissant qu'une partie minime des alleux qui lui revenaient en Brabant du côté de sa mère Luthgarde, savoir les terres de Warce et de Menith.

Henri de Bourbourg, dont le père Tancmar et les frères Gautier et Gislebert avaient été massacrés à Bruges en même temps que Charles-le-Bon, leur ami, épousait pour la seconde fois une riche héritière dont les domaines devaient passer en d'autres mains que les siennes. Sa première femme avait été Sibille, autrement Rose, fille unique de Robert Manassès, comte de Guines, le dernier membre de la maison de Guines proprement dite. Il en avait eu une fille, Béatrice de Bourbourg, comtesse de Guines, d'abord épouse d'un seigneur anglais, Albert Sanglier, puis divorcée et remariée à Baudouin d'Ardre, fils de Gertrude d'Alost, dont il a été parlé plus haut. Bien loin d'assurer à sa fille l'héritage de ses aïeux, il avait vu le comté de Guines passer entre les mains d'Arnould de Gand, fils de Winemar, châtelain de Gand et de Gisèle, sœur du comte Manassès. Pendant cinq ans il avait soutenu la lutte contre lui; mais à la mort de sa fille Béatrice, il s'était désisté de ses prétentions. Sa seconde épouse, Béatrix d'Alost, lui donna onze enfants, mais il ne put rien recouvrer des terres qu'avait possédées en Flandre son beau-père Baudouin-le-Barbu, et qui restèrent entre les mains d'Iwan et, après lui, de son fils Thierry.

Nous ne pouvons nous dispenser de remarquer ici que la conduite d'Iwan à l'égard de sa nièce ne fut peut-être pas aussi injuste qu'elle le paraît et que le dit le bon prêtre d'Ardre. En effet, la transmission des fiefs ne se faisait pas sans l'intervention des suzerains; il y avait d'ailleurs des fiefs masculins dont les femmes n'héritaient pas, et nous verrons qu'après la mort du fils unique d'Iwan, la terre d'Alost retourna aux comtes de Flandre.

Iwan était donc devenu, par la mort de son frère, un seigneur puissant, possesseur de nombreux et riches domaines; aussi l'historien Meyer lui donne-t-il le titre de comte d'Alost, d'accord en cela avec la chronique de Tronchiennes et avec l'auteur d'une note que Duchesne a lue sur la

Digitized by Google

marge de la chronique de Ninove. Mais il est à remarquer que l'empreinte de son sceau porte seulement : *Iwani dñi de Alost militis* ; de même on lisait sur un ancien missel de l'abbaye de Tronchiennes Iwan de Gand, seigneur d'Alost. La chronique de S. Bavon l'appelle Iwan de Gand, dit d'Alost, et les chroniques de Ninove et de S. Bertin, ainsi que celle des comtes de Flandre, lui donnent simplement le titre d'Iwan d'Alost.

Au reste, il prit dès cette époque, indifféremment les titres d'Alost et de Gand dans les chartes auxquelles il permit d'apposer son nom. C'est la remarque d'André Duchesne, dont nous avons vérifié l'exactitude par l'inspection des nombreux documents concernant Iwan, que l'on trouve dans divers recueils.

Nous ne pouvons nous dispenser de mentionner ici ces différents actes, intéressants à plus d'un titre, et si utiles pour la connaissance des mœurs du moyen-âge,

Tous ont pour objet des fondations pieuses ou des donations faites aux établissements religieux de la Flandre. Dans les uns, Iwan nous apparaît suivant la cour de son suzerain et assistant en qualité de témoin à ses œuvres de bienfaisance. Dans les autres, il montre lui-même sa générosité et son zèle pour les véritables intérêts du pays. Car, ne l'oublions pas, en protégeant les moines, les seigneurs du douzième siècle n'ignoraient pas quels résultats ils pouvaient en attendre, moins encore pour le défrichement des landes et la culture des terres, que pour l'adoucissement des mœurs de leurs vassaux et la véritable civilisation de leur pays.

Énumérons d'abord les documents de la première espèce mentionnée.

Et d'abord le nom d'Iwan paraît dès 1129 au bas de la charte par laquelle Thierry d'Alsace donne à l'abbaye des Dunes, près de Furnes, autant de *dunes* qu'elle en pourra mettre en culture. Lorsqu'en 1136, Thierry accorda au même monastère deux Hovina de terre situés à Furnes, et lorsque l'année suivante il ratifia solennellement toutes les donations précédentes, Ywan souscrivit encore à ces actes. Il fut aussi témoin en 1138 de la donation faite à la même abbaye par la comtesse Sybille de la terre de l'abbé Bertulf à Ramscapelle. Dans deux de ces actes, le nom d'Ywan se trouve noblement joint à celui du bienheureux Idesbald Vander Gracht, plus tard abbé des Dunes.

En 1130, pleinement réconcilié qu'il était avec le duc de Brabant, Godefroid-le-Barbu, il assiste à un acte par lequel ce prince, à la demande de Wulfric, abbé de Saint-Bavon, exempte les habitants de la ferme de Betteghem, à Zellick, de tout tonlieu et péage à Bruxelles.

Trois actes du comte Thierry de l'an 1133, en faveur de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand, portent le nom d'Iwan immédiatement après celui du prince. Dans le premier, daté de Gand, il s'agit d'une concession faite à l'abbé Gislebert de wastines ou terres incultes situées en Flandre ; les

Digitized by Google

deux autres, datés de Bruges, contiennent la conclusion d'un double jugement, porté en présence des principaux barons de Flandre, et qui met fin aux dissensions existantes d'une part entre l'abbé du couvent, de l'autre, entre Désiré Hacket, ancien châtelain de Bruges, son fils Robert et Walter Crommelin, son gendre, au sujet des accroissements par alluvions maritimes des bergeries de l'abbaye, ainsi que par rapport à la terre des Testrep et à la dîme de Groede.

En 1135, Iwan était aussi le premier témoin laïc d'une donation faite à Gand par son suzerain à l'abbaye d'Afflighem, ce couvent qu'il avait, lui aussi, avec son frère, enrichi jadis de ses bienfaits.

Même remarque pour une donation d'une date incertaine, faite par Thierry à l'abbaye de Ham, pour des lettres octroyées par lui en 1142 à la commanderie de Castre et de Slipe, enfin pour la confirmation que ce prince fit à Ypres en 1145 des conventions conclues jadis sous Charles-le-Bon, entre l'abbé de Saint-Bavon et les avoués de son église. Iwan n'avait point oublié que le premier acte avait été passé aussi, 23 ans auparavant, en sa présence.

La même année. qui fut, comme nous le disons, la dernière de sa vie, il assista comme témoin à la dotation que le duc de Brabant Godefroid fit de l'abbaye de Forêt, où plusieurs parentes des sires d'Alost avaient pris le voile.

Au reste, il ne dédaignait pas d'appuyer de l'autorité de son témoignage, des actes posés par des seigneurs, ses égaux, et l'on trouve son nom au bas d'une charte datée d'Audenarde, par laquelle Arnould d'Audenarde accorde des rentes à l'abbaye d'Honnecourt.

Venons maintenant aux actes de bienfaisance propres au seigneur d'Alost.

Et d'abord mentionnons, à cause de leur date incertaine, une donation faite à l'abbaye de saint Lambert, à Liessies, en Hainaut, de certaines mesures de fromage, et la cession faite, à titre d'aumône, par lui et par son épouse Laurette, à l'église de Messines, d'une terre du nom de Ploits, située près de Comines.

Les couvents de l'ordre de Prémontré furent le principal objet de ses pieuses libéralités. Saint Norbert, fondateur de cet ordre, était mort le 6 juin 1234. Sa renommée, pour me servir des paroles de la chronique de Tronchiennes, s'était répandue par tout l'univers, et la bonne odeur de sa sainte vie et de ses vertus, était parvenue jusqu'au noble seigneur Iwan, surnommé le Chauve, comte d'Alost. Tout embaumé de cet agréable parfum, tout réjoui de ce qu'il apprenait, Iwan résolut de mériter les faveurs de Dieu et de saint Norbert, en assurant sur ses terres un domicile certain aux enfants du bienheureux patriarche.

Une maison religieuse avait été fondée à Pitingehem (Peteghem ?), sur la Lys, lorsqu'un personnage, que l'évêque de Tournay, Simon de Ver-

Digitized by Google

mandois, appelle le frère Walter, mit à la disposition de l'abbé de Saint-Martin à Laon, une terre appelée Salechem, située sur le territoire de Vracene, dans le pays de Waes.

Les religieux de Pitingehem s'y établirent et la première maison fut destinée à servir d'asile à de pieuses filles, vivant sous l'obéissance de l'abbé de Salechem. Dès 1136, l'évêque de Tournai confirmait le nouvel établissement, érigé en abbaye de Prémontrés, sous la direction supérieure de celle de Laon.

Le sire d'Alost et de Waes se réjouit de ces nouvelles fondations, et bientôt il faisait don au couvent d'un lieu appelé Husterloe avec les forêts, les moeres et les pâturages, etc., qui en dépendaient. Ces fiefs étaient à lui ; mais comme il était le vassal du comte de Flandre, celui-ci délivra, à sa demande, le diplôme de la donation dans lequel il attribue à Iwan le titre de fondateur de l'abbaye et l'en constitue l'avoué, lui et tous ses successeurs dans la seigneurie du pays de Waes. L'acte porte le seing d'Iwan et de son cousin Daniel, et il est daté de Bruges, l'an 1136.

Cependant Iwan ne tarda pas à songer à une translation nouvelle. Il y avait à Tronchiennes, dont il était aussi seigneur, une antique collégiale et un cloître fondé, disait-on, par S. Amand et pour la défense desquels un noble guerrier, S. Basin, était mort en combattant contre les païens idolâtres. Malheureusement la discipline s'y était relâchée par suite du malheur des temps et surtout à cause de l'intervention des comtes de Flandre, qui nommaient souvent pour prévôts des hommes indignes de ces fonctions saintes. Iwan se persuada que le meilleur moyen d'y faire refleurir la piété, était d'y appeler des religieux Prémontrés. Cette fois, le comte de Flandre n'intervint que pour promouvoir l'œuvre de Dieu. Fort de son appui, Iwan proposa aux chanoines de Tronchiennes d'embrasser la règle de Saint-Augustin et les constitutions de saint Norbert. Ceux-ci aimèrent mieux abandonner leurs bénéfices. Le 2 mai 1138, le prévôt Odger résigna sa prébende entre les mains d'Iwan, et son exemple fut imité par tous les autres chanoines. Iwan fit aussitôt venir du monastère de Saint-Martin à Laon, des religieux qu'il plaça sous la direction de l'abbé de Salechem, Gossuin, son parent.

Bientôt Thierry, en son nom et au nom de sa nouvelle épouse Sybille, fille de Foulques d'Anjou, roi de Jérusalem, se désista des droits qu'il avait sur l'église de Notre-Dame à Tronchiennes et la remit, à la demande, dit-il, du prévôt Odger et du seigneur Iwan, entre les mains de l'évêque de Noyon et Tournai et de l'abbé de Salechem.

La maison établie naguère au pays de Waes devint une dépendance de l'antique cloître, pour ainsi dire régénéré. Les chanoines purent cependant jouir, leur vie durant, de leurs revenus ; c'était équitable. L'acte du comte est daté d'Aire et de l'an 1238, celui de l'évêque Simon qui le confirme est de la même année. Il place la nouvelle abbaye sous la dé-

Digitized by Google

pendance de celle de S. Martin à Laon, sa mère et maîtresse. Dès le mois de septembre de l'année suivante, Iwan s'était rendu à Tronchiennes avec Thierry d'Alsace, devenu son beau-père depuis qu'il avait épousé Laurette d'Alsace, fille de Suanchilde, première femme du prince. Là il voulut ratifier tout ce qu'il avait fait et ajouter de nouveaux bienfaits à ceux qu'il avait accordés précédemment. Mais comme il avait fait de tous ses biens une concession gratuite à son épouse lors de son mariage, il dut avant tout se procurer son consentement, de manière à pouvoir dire qu'il agissait à sa demande expresse.

La cérémonie se fit avec une grande solennité dans l'église même. On y voyait réunis Raze de Gavre, Guillaume de Boulers, Gérard, connétable de Ninove, Gislebert de Liedekerke et d'autres seigneurs de marque. Près de l'autel était l'abbé Gossuin, entouré de ses chanoines. Iwan s'avança, et, d'après les termes de son diplôme, en présence et entre les mains du seigneur Gossuin, sous les yeux de ses frères, il offrit de sa propre main son alleu de Burst sur le saint autel. Point de doute, puisqu'il s'agit d'une terre, que l'offrande n'ait eu lieu, selon l'usage, sous le symbole d'un gazon déposé sur l'autel même. L'acte qui mentionne cette cérémonie est trop important, pour que nous ne nous y arrêtions pas. Après l'alleu de Burst sont énumérés les différents manoirs et terres situés à Tronchiennes. l'une de ces dernières, qui était une espèce de marais, appelé Melsvelst, était célèbre par le martyre de S. Basin, qui y avait reçu le coup de la mort. Iwan ajoutait à ces possessions un revenu d'un marc d'argent chaque année. Viennent ensuite les terres du pays de Waes, Saleghem et ses dépendances, Hulst, Hulsterloe, des terres incultes à Belsele et à Lokeren. Puis il ajoute : « Insuper autem decimationem molendinorum per numerum hebdomadarum et omnium redditiuum meorum Torcungis, Tronchinis et in tota Wasia tam futurorum quam præsentium », texte qu'il faut examiner : une chose y est claire, c'est qu'Iwan accorde aux religieux du monastère, la dîme ou dixième partie de ses revenus tant actuels que futurs, à Tourcoing, à Tronchiennes et dans tout le pays de Waes ; il est plus difficile de comprendre ce que signifie la dîme des Moulins, d'après le nombre des semaines. Voici ce qui semble de plus vraisemblable : il y avait dans les lieux mentionnés (1) des moulins à vent. Ces moulins appartenaient au seigneur. Ceux qui y faisaient moudre devaient payer un certain droit. Iwan voulant que le produit d'une semaine sur dix fût réservé au monastère de Tronchiennes (2). Cependant la donation d'Iwan avait besoin

(1) Remarquons en passant que ceci n'est pas sans intérêt pour l'histoire de Tourcoing, vu surtout qu'on n'a guère trouvé jusqu'ici de faits historiques concernant cette ville au XIIe siècle.

(2) Le cartulaire de l'abbaye nous apprend qu'en 1230 les dunes qu'elle avait en particulier à Tourcoing lui rapportaient par an six muids de froment plus ou moins. Un religieux de l'abbaye y allait parfois pour les percevoir ;

Digitized by Google

d'être confirmée par son suzerain, le comte de Flandre. C'est ce que Thierry ne refusa pas à celui qu'il appelait officiellement « son homme et son ami. » Il le fit une première fois à Salechem sur l'autel sacré, puis à Tronchiennes dans la demeure d'Ywan, sur le texte du saint Évangile, en présence dudit Iwan, de Raoul, châtelain de Bruges, son frère (1), de Ghiselbert, châtelain de Bergues, d'Anselme, écoutête d'Ypres et d'un grand nombre d'autres témoins. L'acte écrit est de la même année 1139. Enfin, à toutes ces confirmations vint s'ajouter celle du Souverain-Pontife Innocent, qui, dans sa bulle de l'an 1141 signée par lui et par dix cardinaux, fait une mention expresse des libéralités d'Iwan.

Celui-ci ne cessait de travailler à la prospérité de son monastère de prédilection. Sur sa demande et sur celle de son épouse, Thierry confirma encore en 1143 par des lettres données à Harnes, la possession pour l'église de Tronchiennes, des dîmes que le comte Robert de Jérusalem lui avait accordées à Rusle, ainsi que des dîmes qu'elle possédait à Tronchiennes, à Landeghem et à Vorslaer. Enfin en 1145, peu de temps avant sa mort, le sire d'Alost était témoin de la résignation faite par Eustache de Peteghem d'un fief qu'il tenait du comte et que celui-ci reprit de ses mains pour le reporter, à sa demande, en la possession de l'abbaye.

Disons maintenant quelques mots de ce que fit Ywan pour d'autres monastères de l'ordre de saint Norbert : il y avait une abbaye de cet ordre à Furnes, sous l'invocation de saint Nicolas; Ywan lui fit don en 1139, des deux parts de la dîme de Houthem.

Les chanoines de Ninove avaient embrassé la règle de saint Augustin, et grâce aux libéralités de Gérard de Ninove, dit *le connétable*, l'abbaye avait été canoniquement érigée dès 1138, par Nicolas, évêque de Cambrai. Ywan ne s'était pas contenté de corroborer par son témoignage, deux chartes de protection du comte Thierry, qui, en 1142, s'en déclara l'avoué, exempta ses biens de tout impôt, et lui donna la dîme d'Herlinchove; il avait voulu contribuer lui-même à la dotation du couvent.

L'église de Liedekerke étant devenue vacante par la mort de l'abbé de Jette Woltelme, qui en était aussi titulaire, Ywan, dont Liedekerke dépendait, la fit passer sous l'autorité de l'abbé de Ninove, Gilbert. L'évêque de Cambrai, en confirmant ce qu'il avait fait, et en conférant l'église

ainsi nous voyons qu'en 1418 le S. Pierre Escheryts y fut envoyé dans ce but. En 1494 et en 1496, les mêmes dîmes montaient annuellement à 7 livres de gros 4 sous 4 deniers, ce qui ferait aujourd'hui un peu plus de 763 francs 70 centimes.

Une Charte de Thierry d'Alsace de 1146 nous apprend qu'à cette époque l'abbaye de St-Nicolas des Prés à Tournay, possédait aussi à Tourcoing un revenu annuel de neuf rasières de froment.

(1) C'est-à-dire son parent, Raoul avait épousé la nièce du comte Thierry, et Ywan, sa fille

Digitized by Google

à l'abbé de Ninove (1146), énumère différentes terres et redevances que le sire d'Alost avait, en outre, attribuées à l'abbaye du consentement de Rasse de Gavre, auquel appartenait l'alleu de Liedekerke.

L'acte d'Ywan fut l'occasion de nombreuses et longues dissensions qui surgirent entre les abbayes de Jette et de Ninove, mais elles furent heureusement terminées peu de temps après à Afflighem, par l'illustre saint Bernard, abbé de Clairvaux, à l'arbitrage duquel les deux parties s'étaient soumises.

Elevé au faîte des honneurs et de la puissance, fier de l'alliance du comte de Flandre, ce prince redouté qui marchait presque à l'égal des rois, l'emportant sur tous, au dire du chroniqueur de saint Bavon, par sa dignité comme par sa prudence, Ywan-le-Chauve vit enfin arriver le terme de toutes ses grandeurs, plus heureux assurément du bien qu'il avait fait aux religieux et aux pauvres de ses terres, que de toutes les possessions qu'il avait acquises. Sa mort paraît avoir été violente. La chronique de Tronchiennes porte en effet qu'il fût tué, suivant le récit de plusieurs, par Roger, châtelain de Courtrai, le 8 août 1145 (1).

Son corps fut porté dans cette abbaye de Tronchiennes qu'il avait tant aimée et protégée, et dont les bons religieux ne cessèrent, pendant plus de sept siècles, d'offrir à Dieu des prières pour leur bienfaiteur.

Pierre Tectorinus lui fit l'épitaphe suivante, en vers latins :

Quem spectas pario marmore gnaviter
Expressum celebri vase quiescere,
Yvanum comitem, nuper Alostia
Ac sacrum haud aliter numen amaverat,
Gandavi generis stemmate prodiens
Hic cœtus nivei jecit originem,
Elargitus opes, tum patrimonia.
Ergo perfruitur mens supero Jove,
En corpus tumulo nobile saxeo.
Quæso plange scelus quisquis obambulas,
Nam quo decubuit te vocat exitus.

Nous voyons qu'on attribue à Ywan dans cette inscription, le titre de *comte*, qu'il ne paraît pas cependant avoir porté de son vivant. On le dit aimé de Dieu et de ses sujets d'Alost, issu de l'illustre famille de Gand, fondateur du cloître des religieux aux blancs vêtements, appelés aujourd'hui en flamand, les blancs messieurs. Enfin l'on peut encore inférer

(1) C'est la date assignée par la chronique de Tronchiennes. Meyer, qui paraît l'avoir mal lue, donne 1144, date évidemment fausse, puisque nous avons le nom d'Ywan apposé à deux actes de l'an 1245. Duchesne se trompe aussi en la reculant jusqu'à 1146, d'après la chronique de Ninove, qui ne précise pas, mais dit seulement Hoc tempore.

Digitized by Google

de cette épitaphe, que le corps d'Iwan reposait dans un sarcophage de pierre surmonté de sa statue en marbre blanc. Il n'en existe plus depuis longtemps aucun vestige.

Ywan ne laissa qu'un fils; du nom de Thierry (1), qu'il avait eu de Laurette d'Alsace. Nous ne pouvons nous dispenser d'accorder quelques lignes à cette dernière. Fille, comme nous l'avons dit, de la première

(1) Nous sommes loin de partager l'opinion de Marchantius (*Fland. descr.*, l. 1. Alost.), qui distingue deux comtes d'Alost du nom d'Ywan, l'un qui établit à Tronchiennes les religieux Prémontrés, l'autre, surnommé de Gand, parce qu'il avait épousé Laurette, fille de Thierry d'Alsace. Marchantius a été réfuté par David Lindanus (*de Teneræmunda*, l. 1. c. 6), et par M. le chanoine J-J. De Smet (*Corp. chron. Fland.* V. I. p. 602); mais plus récemment, en 1852, M. l'avocat P.-J. Desmet a défendu l'opinion de Marchantius.

Voici en peu de mots les arguments qu'il apporte et les réponses qu'on peut y faire. Le sujet donnerait lieu à une longue dissertation si l'on voulait traiter toutes les questions accessoires qui s'y rattachent.

M. De Smet croit pouvoir regarder comme fautive la date de la charte par laquelle Ywan et son épouse Laurette, fille de Thierry d'Alsace, font don à l'abbaye de Tronchiennes de plusieurs terres qui leur appartenaient. C'est contredire la chronique de l'abbaye de Tronchiennes et un grand nombre d'auteurs, et cela sans raison bien forte. Il affirme que Laurette était née vers 1129, et que par conséquent elle ne pouvait, en 1139, avoir que dix ans tout au plus. Mais son assertion paraît tout-à-fait gratuite et l'on ne voit pas ce qui pourrait empêcher de croire qu'en 1129, Thierry d'Alsace, alors âgé de 30 ans, n'eût eu, même depuis plusieurs années, quelque enfant de sa première femme Suanehilde (Du Chesne, pr., p. 215.)

M. De Smet suppose qu'Ywan s'intitulait *De Gandavo*, en qualité de châtelain de Gand ; mais on a vu qu'il prenait ce titre depuis longtemps, et l'on ne peut en conclure légitimement qu'il ait jamais été châtelain, puisqu'à cette même époque on trouve un et même deux personnages différents d'Ywan qui prennent le titre de châtelains de Gand (Du Chesne, p. 46, preuv., p. 76).

La difficulté la plus sérieuse faite par M. De Smet est peut-être celle qu'il tire de Lindanus (l. 3. c. 3.), savoir qu'en 1150 Ywan aurait signé une charte de Thierry d'Alsace. Mais, outre que Lindanus ne cite pas cette charte, il est à croire que cet auteur a eu en vue une charte citée par Duchesne (pr., p. 76) par laquelle Thierry donne à l'abbaye de St-Pierre à Gand la dîme de Oestborch. On y lit en effet : *S. Iwani Castellani Gandensis ;* mais tout porte à croire qu'il y a erreur du copiste et qu'il faut avec Du Chesne lire *Viviani*, comme cet auteur le remarque en marge : d'abord parce que rien n'indique qu'Ywan ait jamais été châtelain de Gand, ensuite parce qu'une charte donnée par le comte Thierry en 1145 et confirmant une donation faite à l'abbaye de Tronchiennes par Eustache de Peteghem, porte d'abord le seing de *Iwanus de Gant*, puis de *Vivianus castellanus de Gant*, ce qui montre que ce Vivien était un personnage distinct de notre Ywan ; enfin parce qu'une autre charte de la même année 1150, par laquelle Thierry confirme l'acquisition, faite par la même abbaye, d'une terre appelée Oedevelt, porte *S. Viviani castellani Gandensis*, et que d'ailleurs, dans les deux chartes, après Vivianus comme après Iwanus, on lit : *S. Asserici fratris ejus*.

Il paraît donc tout-à-fait légitime de conclure qu'il n'y a eu qu'un seul Ywan, lequel laissa toutes ses possessions, entr'autres la terre de Tourcoing, à son fils Thierry.

Digitized by Google

femme de Thierry Suanehilde; elle avait épousé en premières noces, non pas Henri, fils de Godefroy de Louvain, comme le dit Meyer, mais Henri III, duc de Limbourg, fils de Waleran. Le mariage fut dissous par l'autorité ecclésiastique, à cause de la parenté qui existait entre les conjoints, et elle épousa Ywan, au plus tard, en 1139. Environ deux ans après la mort de celui-ci, elle s'unit à Raoul, comte de Vermandois, prince du sang royal de France, et en dernier lieu, à Henri, comte de Namur ; sa mort arriva en 1167.

THIERRY.

Thierry, fils et successeur d'Ywan, né en 1144, que Jacques de Guise appelle comte d'Alost et de Waes, n'a dans la chronique de Baudouin d'Avesnes, et dans la plupart des diplômes que le titre de seigneur ou sire d'Alost et de Waes. Cependant il est un diplôme où il s'intitule par la grâce de Dieu, seigneur et prince de la ville d'Alost. Bien qu'on ne puisse déterminer, au juste, la valeur d'un titre semblable au douzième siècle, il est néanmoins permis d'y trouver un indice non équivoque du haut rang qu'il occupait dans la hiérarchie féodale. Neveu du célèbre Philippe d'Alsace, petit-fils de Thierry, qui lui avait donné son nom au baptême, il épousa, jeune encore Laurence, de Hainaut, troisième fille de Baudouin III, comte de Hainaut et d'Alix de Namur, aussi nommée Ermenson. On ne peut douter qu'il ne soit resté longtemps après la mort de son père, sous la tutelle de sa mère Laurette d'Alsace ou de Flandre, et c'est assurément en cette qualité que celle-ci en 1151, de concert avec Gauthier de Termonde, termina un différend qui existait entre l'abbaye d'Afflighem et Berner de Moorsel. Pieuse princesse, elle fit aussi des aumônes à cette abbaye qu'avait toujours protégée jusqu'alors sa famille, et fonda à Cerscamp une maison de religieuses de l'ordre de Prémontré.

Quant aux actes qui nous sont restés de Thierry lui-même, ils ne sont pas nombreux et la plupart, il faut le dire, offrent peu d'intérêt. Le premier est cependant un acte de bienfaisance. C'était en 1160; se trouvant à Cluse, le jour de la fête de saint Guduval, il fit quelques dons à l'église du lieu, qui dépendait de l'abbaye de Saint-Pierre à Gand.

Un second acte regarde la maison si chère à son père Ywan. L'abbé de Tronchiennes Walter ayant acheté quelques terres de Guillaume de Liedekerke, et de quelques autres seigneurs vassaux de Thierry, celui-ci confirma l'acte de vente, et se fit le garant de la convention conclue entre les parties. La chronique de Tronchiennes affirme encore qu'il confirma, par un diplôme signé de sa main, la donation que son père avait faite à l'abbaye, et mérita ainsi le titre de bienfaiteur de l'ordre.

Digitized by Google

De tels actes de bienfaisance étaient inspirés peut-être par la mère de Thierry ; du moins devaient-ils plaire à cette vertueuse dame, qui prenait dans ses diplômes le titre de servante du Christ.

Un échange de certaines terres que l'abbaye de St-Nicolas à Furnes tenait de Thierry à Houthem à charge de redevance contre d'autres terres que la veuve d'un bourgeois lui avait données, fut l'occasion d'un nouveau diplôme accordé par le sire d'Alost à l'abbé Guillaume.

Les deux actes les plus importants de Thierry ont pour objet l'abbaye d'Afflighem qui, vénérée de ses parents, devait lui être devenue plus vénérable encore depuis que Saint-Bernard l'avait honorée de sa présence et y avait reçu d'une statue de la mère de Dieu un salut miraculeux. Steppon de Vegensele et ses enfants ayant cédé à l'abbaye les droits qu'ils prétendaient avoir sur certain pâturage, l'acte en fut solennellement rédigé à Gand en 1163, devant de nobles témoins, au nom du comte Philippe, oncle de Thierry, et ces deux princes ainsi que le vieux comte Thierry d'Alsace, aussi présent, se constituèrent les cautions et les garants de la cession opérée.

Cependant l'abbaye n'avait pas toujours eu également à se louer de la conduite de son puissant voisin. Le prince d'Alost, comme nous l'apprend son propre diplôme, avait pendant quelque temps molesté l'église d'Afflighem ; emporté par sa fougue, égaré par les conseils d'hommes pervers, il avait causé à l'abbaye dans ses biens des dommages considérables. C'est ainsi, par exemple, qu'il avait interdit aux religieux de vendre ou même de couper le bois d'une forêt qu'ils possédaient à Ordeghem.

Plus d'une fois aussi ses gens avaient contre tout droit jeté le trouble dans la maison de Dieu, et le prince ne s'y était pas opposé selon son devoir ; il n'avait pas usé de son autorité pour punir les coupables. Mais enfin, repentant de ce qui avait été fait, et craignant le jugement de Dieu, il avait pris conseil des hommes sages de sa maison ainsi que d'autres graves personnages, il avait humblement demandé la paix et le pardon de sa faute ; cette paix et ce pardon ne lui avaient pas été refusés. Ce fut un spectacle touchant, tel qu'un siècle de foi pouvait seul offrir, quand on le vit arriver à Afflighem, accompagné de ses vassaux, et qu'ensuite conduit au pied de l'autel de Saint-Pierre, il promit devant Dieu, devant ses ministres et toute l'assemblée des frères amendement de ses fautes. Non content d'une simple réparation, Thierry offrit encore en satisfaction et pour le salut de son âme et de celles de ses parents, une forêt appelée Hokerde avec le terrain adjacent. Deux hommes nobles Etienne de Boulers et Lietbert de Denterghem, avaient reçu ce don de ses mains pour en assurer par leur témoignage la jouissance à l'abbaye. Il ordonna aussi qu'en tous les lieux de sa domination l'honneur et la fidélité dus à l'Église fussent inviolablement gardés à l'avenir, que nul de ses officiers n'osât troubler la paix de la commu-

Digitized by Google

nauté et de ses serviteurs, qu'en tout et partout on fit droit aux justes demandes des frères.

Enfin il promit de prendre sous sa sauvegarde toute la famille religieuse et de veiller sur elle comme l'avaient fait Iwan de Gand son père et Baudouin son oncle. A cet acte solennel étaient présents l'abbé de Tronchiennes Walter, l'abbé de Ninove Gérard, plusieurs religieux et plusieurs nobles, parmi lesquels nous ne citerons que Siger, châtelain d'Alost, afin de faire remarquer comment Thierry, en vrai prince souverain, avait sous lui des officiers pour garder ses châteaux et commander ses troupes.

Une charte scellée de son sceau (1) fut destinée à conserver le souvenir de cette journée mémorable.

Mentionnons en passant une lettre de la même année, donnée à Gand, au mont Blandin, au sujet d'une femme née à Deynze qui se déclarait tributaire de l'abbaye de Saint-Pierre; sa qualité de personne libre fut attestée, y est-il dit, par Thierry, seigneur d'Alost et de Deynze. Ce qui nous montre que cette dernière ville faisait aussi partie de ses vastes domaines.

Nous croyons aussi que ce fut vers cette époque qu'il intervint généreusement auprès de Gérard, sire de Grimberghe et de Ninove, dont les mauvais traitements s'étaient appesantis sur la communauté de Prémontrés fondée naguère par Gérard son beau-père. Héritier de la bienveillance de son père Iwan pour l'abbaye de Ninove, Thierry ne s'efforça pas seulement par ses conseils de faire cesser les violences qui la désolaient, il s'en montra publiquement l'ami en faisant apposer son nom à l'acte par lequel Philippe d'Alsace s'en déclarait solennellement l'avoué et le défenseur (vers 1165).

Un des actes les plus honorables à la mémoire de Thierry est la concession faite par lui à la ville d'Alost de certaines franchises. La *liberté* accordée au bourg et aux bourgeois d'Alost était telle que « si quelqu'un venait d'une autre partie de la contrée s'établir dans ledit bourg, il obtenait une entière liberté, semblable à celle dont jouissaient les habitants propres du même bourg, et il était libre lui et ses enfants. De plus, Thierry ne réclamait aucun droit de morte-main dans toute l'étendue du bourg, et il ne permettait pas qu'on divisât les possessions des mourants. »

Nous traduisons d'après le texte inséré par le comte de Flandre Philippe dans l'acte qui confirme et amplifie ces mêmes priviléges.

L'histoire ne nous dit pas si Thierry a jamais porté les armes; cepen-

(1) Il y est représenté à cheval, portant de la main droite une épée nue et de la gauche un écusson aux armes de Gand, c'est-à-dire de sable au chef d'argent avec une bordure, et sur la housse du cheval celles du Hainaut chevronnées d'or et de sable de six pièces.

Digitized by Google

dant le pays de Waes, dont il était seigneur, fut le théâtre d'une guerre sérieuse entre le comte de Hollande Florent III et le jeune comte de Flandre Philippe d'Alsace. Le Hollandais, qui s'en était emparé, en fut dépossédé par Philippe en 1157. Thierry n'avait alors que treize ans. En 1165, la guerre recommença et se termina par une victoire du prince flamand près de la rivière d'Arne. Thierry était-il alors malade, ou bien reçut-il sur le champ de bataille le coup de la mort? nous l'ignorons; nous savons seulement qu'il termina alors sa courte carrière, car nous lisons dans la chronique de Tronchiennes : « Le 20 avril 1165 (1), laissant après lui de grands regrets, cessa d'être au nombre des vivants le brillant et noble jeune homme Thierry, fils unique d'Iwan et de Laurette, petit-fils par sa mère de Thierry, comte de Flandre. Il était âgé de 21 ans. »

Il fut enterré, comme son père Iwan, dans l'abbaye de Tronchiennes, dont il avait été l'avoué et le protecteur.

Sa mère Laurette d'Alsace mourut en 1167. Quant à son épouse, Laurette de Hainaut, elle se retira, dit Du Chesne, « dans la maison de Baudouin, comte de Hainaut, son père, après la mort duquel le comte Baudouin, son frère, la remaria en deuxième lit avec Bouchard, Ve du nom, seigneur de Montmorency, d'où naquit Mathieu de Montmorency, leur fils unique, qui reçut l'ordre de chevalerie de la main du même comte Baudouin, son oncle maternel, et fut, depuis, connétable de France sous les rois Philippe-Auguste, Louis VIII et Saint Louis. »

Thierry n'ayant pas laissé d'enfants, (2) son riche héritage passa entre les mains du comte de Flandre Philippe d'Alsace, qui gouvernait le pays du vivant de Thierry son père. Ces deux princes confirmèrent, le 27 juin 1166, à Gand, tout ce que les sires d'Alost avaient fait pour l'abbaye de Tronchiennes. Philippe y ajouta le don d'un fief situé à Herpe pour le repos de l'âme du jeune Thierry, parce que, dit-il, dans ses deux diplômes, il lui appartenait, tant par droit de parenté que par

(1) Du Chesne assigne la même date à la mort de Thierry, mais sans préciser le jour. M. De Smedt la retarde jusqu'à l'an 1174. C'est, dit-il, l'opinion des anciens auteurs. Il en conclut qu'il faut changer la date 1166 de la charte du comte Philippe en faveur de l'Abbaye de Tronchiennes, où il parle de la mort de Thierry d'Alost comme d'un fait accompli. Mais il faut remarquer qu'il ne s'agit pas ici seulement d'une charte, mais bien de trois, rapportées textuellement par Du Chesne (preuv. p. 225-227). Il en faut conclure que les anciens auteurs se sont trompés, et que la date assignée par Du Chesne et la chronique est la seule véritable.

(2) Il doit y avoir une erreur dans ce que dit M. Alp. Wauters du don d'un alleu situé à Anderlecht, fait en 1173 à l'abbaye des bénédictines de Forêt par Laurette, fille du comte Thierry d'Alost, à moins cependant que ce personnage ne soit une enfant illégitime; peut-être s'agit-il de Laurette de Hainaut, veuve de Thierry.

Digitized by Google

son souverain pouvoir, de régler ce qui regardait le soin de l'âme et des possessions de son neveu, et en outre parce que ses terres étaient passées entre ses mains (3).

Un acte donné par le même Philippe en 1174 porte : Thierry d'Alost étant mort, la Seigneurie d'Alost est revenue au comte de Flandre. Quoi qu'il en soit, il y eut de nombreuses réclamations tant de la part des châtelains de Bourbourg que de ceux de Dixmude issus par les filles des sires d'Alost.

Il ne nous appartient pas d'éclaircir cette question, qui fut plus tard l'occasion d'une guerre entre la Flandre et le Brabant. La possession d'Alost et des autres terres relevant de l'Empire fut plus tard solennellement confirmée par les empereurs aux comtes de Flandre.

(3) Les diplômes qui se trouvent dans Du Chesne et dans le cartulaire de Tronchiennes ne disent rien de plus. Lindanus (*De Teneræmunda* l. 1. c. 6. n. 94) ajoute ces mots : par la stipulation de dot faite à ma sœur par son père, le Seigneur Iwan.

Digitized by Google

ÉCONOMIE POLITIQUE.

—

LA QUESTION DE L'OR

EN BELGIQUE (1).

La commission instituée par arrêté du 14 Mars 1859 pour examiner les questions monétaires, a conclu au maintien de la loi du 28 décembre 1850, qui a admis l'argent comme seul étalon monétaire en Belgique. Par une majorité de 6 voix contre 4, il a été décidé qu'on n'abandonnerait pas notre unité monétaire actuelle. Le rapport, présenté par l'honorable M. Eudore Pirmez, membre de la Chambre, au nom de cette commission, n'a pu, selon nous, déguiser le vice de cette loi, malgré le talent et l'habileté qui distinguent l'honorable député de Charleroy.

Une première réflexion se présente ici d'elle-même, quand on examine ce résultat, en présence de ce que l'on a fait en Suisse :

(1) M. le Chanoine De Haerne, un des signataires de la proposition de loi rédigée par M. Dumortier et tendant à donner cours légal en Belgique à l'or de France, a voulu justifier pour le public et pour ses commettants la doctrine qu'il a embrassée ; Il s'est livré dans ce but à une étude complète de la question monétaire. Cette étude, dont l'auteur avait bien voulu offrir la primeur aux lecteurs de *la Belgique*, va paraître chez M. Decq en une brochure de 110 pages in-8°. Si son étendue explique suffisamment pourquoi nous n'avons pu, à notre grand regret, accepter l'offre qui nous avait été faite, nous voulons au moins conserver dans ce recueil les conclusions du savant auteur sur une question qui intéresse à un si haut degré le pays tout entier. Le travail de M. De Haerne a paru sous le titre de : *La Question monétaire considérée en général et dans ses rapports avec l'Angleterre, la France, la Suisse et la Belgique*. Il s'y occupe successivement des nouvelles découvertes de gisements aurifères, du commerce de l'Angleterre avec l'Inde et la Chine, du commerce des métaux, de la substitution future de l'étalon d'or à l'étalon d'argent, de la situation monétaire de la France et de la Suisse, des principaux systèmes monétaires en rapport avec celui de la France, et enfin de la question monétaire en Belgique. C'est cette dernière partie que nous reproduisons et qui forme le chapitre IX du travail.

(Note de la rédaction de la *Belgique*.)

Digitized by Google

c'est que dans ce pays on ne s'est pas contenté de nommer une commission pour examiner cette grave question, mais qu'on y a procédé à une véritable enquête, dans laquelle les autorités des divers cantons, les banques et tous les hommes compétents ont été entendus. Si l'on avait procédé de la même manière en Belgique, si l'on avait au moins consulté les conseils provinciaux et les Chambres de commerce, on aurait beaucoup mieux connu les éléments de la question, l'opinion des personnes pratiques et celle du pays, et l'on ne peut douter que la décision n'eût été différente de celle qui a été prise par la majorité de la commission nommée par l'auteur de la loi de 1850, parmi les hommes distingués dans la science, mais dont l'opinion était plus ou moins connue. Aussi, le rapport de la commission a-t-il fait naître une foule de brochures, d'écrits et d'articles de journaux en sens opposé, et auxquels il n'a guère été répondu jusqu'à ce jour.

Ces publications ont considérablement abrégé la tâche que nous nous sommes imposée dans ce chapître, celle de réfuter les considérations étendues qu'a fait valoir l'honorable rapporteur à l'appui de son système. Il est toutefois des aperçus qui n'ont pas été produits, ou qui n'ont été qu'indiqués d'une manière superficielle, et qu'il importe de mettre en lumière; il y a des faits intéressants, qui se sont passés depuis lors, surtout en Suisse, où un grand exemple nous a été donné; il y a des arguments nouveaux, qui ont été mis en avant, et qui ne peuvent être négligés dans cette discussion; en un mot, il convient d'envisager la question au point de vue des circonstances actuelles, surtout en s'appuyant sur les faits et en donnant à la pratique toute sa valeur, sans méconnaître ce qu'il y a de fondé dans la théorie.

Tel est le but que nous nous sommes proposé dans notre étude, et auquel se rapportent les considérations que nous avons exposées dans les chapitres précédents. Nous avons particulièrement eu en vue de faire ressortir l'erreur dans laquelle est tombé l'honorable rapporteur de la commission monétaire, en attribuant d'une manière pour ainsi dire exclusive l'exportation de la monnaie d'argent à l'invasion de l'or et à une dépréciation de ce métal, qui aurait été assez grande pour chasser l'argent de notre circulation. C'est là une supposition qui ne résiste pas à l'examen des faits, des chiffres et des raisons que nous avons avancés dans les chapitres précédents, ni devant les arguments que nous avons encore à invoquer. Ainsi, pour ne citer ici qu'un seul fait, l'argent

Digitized by Google

s'exporte en grande masse de France, où l'or cependant est généralement quelque peu au-dessus du pair. Pourquoi? A cause de l'agio auquel il donne lieu, comme nous l'avons établi d'après MM. Levasseur et d'autres autorités. C'est de la même manière que l'or s'exporte de Belgique, même en plus grande quantité que l'argent, parce que, grâce à la démonétisation dont il est frappé, il y a moins de valeur que dans les pays où il est resté étalon monétaire. La loi du 28 décembre 1850 a été portée par suite de la panique de l'invasion de l'or, quoique l'importation de ce métal eût été moindre en 1850 qu'en 1849. Elle a eu pour effet la fuite de l'or et de l'argent, mais surtout de l'or, comme nous le ferons voir un peu plus loin.

Il est vrai, comme nous l'avons démontré, que les découvertes nouvelles ont jeté dans la circulation une énorme masse d'or, et que ce métal a été ainsi quelque peu déprécié, mais non au point d'être rebuté, pour ce seul motif, comparativement à l'argent. Il est donc évident que ce n'est pas l'or qui expulse l'argent; mais les deux métaux s'exportent par l'appât du bénéfice que les circonstances assurent à la spéculation. Le commerce immense que fait l'Angleterre avec l'Inde et avec la Chine, les relations directes et indirectes qu'elle entretient avec ces pays, la valeur relative qui y existe depuis un temps immémorial entre ces deux métaux, la balance générale du commerce britannique, le trafic énorme en métaux précieux, qui résulte de cette balance, tels sont les faits qui mettent notre thèse en évidence, lorsqu'on veut se donner la peine de les examiner impartialement, comme nous les avons décrits, et de les combiner entre eux, comme il convient de le faire. La situation monétaire de la France, telle que nous l'avons exposée, vient à l'appui de notre démonstration; l'autorité des hommes les plus compétents de ce pays quant à la nécessité de démonétiser prochainement l'argent; l'opinion et l'exemple du Piémont et de la Lombardie, qui maintiennent le système français; l'exemple plus significatif encore de la Suisse, qui, après avoir abandonné ce système, vient de le reprendre; la position spéciale où se trouvent certains pays, comme la Hollande et l'Allemagne, qui conservent l'étalon unique d'argent, mais dont nous ne pouvons adopter le régime monétaire, qui contrarierait toutes nos habitudes et jetterait la perturbation dans nos relations extérieures, lesquelles se rapportent, pour moitié à peu près, au système français : ces faits, que nous avons développés, en les corroborant par les autorités

Digitized by Google

les plus imposantes et par les arguments qu'invoquent ces autorités mêmes, tout cela démontre à l'évidence que nous devons sortir le plus tôt possible de la fausse situation qui nous a été faite par la loi de 1850. C'est la conclusion, qui découle naturellement des chapitres qui précèdent, et que nous avons à renforcer dans celui-ci par des arguments qui se rapportent plus directement à la Belgique.

Nous jetterons d'abord un coup-d'œil sur l'état de notre circulation monétaire, dont nous puiserons les principaux éléments dans le rapport de l'honorable M. Pirmez.

La Belgique a frappé 140 millions de pièces de 5 francs, dont 130 millions depuis 1847. Cela fait les 56 centièmes de sa circulation totale, évaluée approximativement à 250 millions. Mais ces pièces n'existent plus à beaucoup près dans le pays, comme nous le prouverons par le tableau des importations et des exportations de monnaies. Il y a même des personnes, qui doutent qu'il en reste encore pour 30 millions. D'un autre côté, une grande partie de la circulation consiste en papiers de crédit. Au 31 mai 1859, la *Banque nationale* avait une émission de 114 millions de billets avec une encaisse de 65 millions. Nous ne possédons plus que peu de pièces de 5 francs nationales, les pièces françaises dominent dans la circulation. Les monnaies de fr. 2,50 ont disparu. Quant aux autres monnaies divisionnaires de fr. 2, 1 et de 50 centimes, elles sont en grande partie d'origine française. Le plupart de ces pièces, qui nous viennent de France, sont déjà usées. Les monnaies d'argent françaises qui se trouvent dans les caisses de la Banque Nationale, de la Société Générale et de la Banque de Belgique, ont été soumises au pesage et il a été reconnu qu'elles présentaient, en moyenne, une diminution de poids de 4 p. °/₀. Celles qui sont le moins usées s'exportent. Malgré la loi, il circule beaucoup d'or en Belgique, et ce qui prouve que l'invasion de ce métal va croissante, c'est que l'exportation en augmente considérablement. Il résulte de là un malaise, qui s'étend déjà à presque tout le pays, qui fait naître partout des plaintes de la part des particuliers, du commerce, et qui pèse spécialement sur les petits commerçants, comme nous l'avons fait voir dans la séance de la Chambre des représentants du 27 février 1858. Il n'y a qu'une voix, dans les Flandres surtout, pour dire que les pertes sont générales et la gêne très-grande à l'intérieur et dans les nombreuses relations que nous avons avec la France. Cet état de choses, dit-on, ne profite qu'aux agioteurs

Digitized by Google

et aux mauvais payeurs, qui cherchent à imposer à leurs créanciers des sursis, sous prétexte qu'ils n'ont que de l'or à donner en payement. En présence de ces plaintes, la persistance du Gouvernement à repousser l'or est d'autant moins explicable, que l'or français pourrait se réexporter, à la moindre apparence d'une démonétisation de la part de la France, mais qui n'est guère possible et qui d'ailleurs aurait des inconvénients très-graves, dont nous parlerons plus loin. D'un autre côté, la monnaie d'or a la double garantie de sa valeur intrinsèque et de la solvabilité de l'Etat qui l'a émis. La communauté du système monétaire avec la France n'a fait surgir aucune plainte sérieuse, aussi longtemps qu'elle a existé; mais dès qu'elle a cessé, les tiraillements et le malaise se sont fait sentir presque partout. Pourquoi d'ailleurs vouloir s'isoler de la France et de l'Angleterre, et prétendre mieux résoudre la question monétaire que ces deux pays, qui admettent l'étalon d'or, le premier de fait, le second de droit et de fait ?

La majorité de la commission monétaire objecte, nous le savons, l'impossibilité d'avoir deux étalons, en fixant d'une manière permanente la valeur de l'or relativement à l'argent; la perte qui résultera pour les créanciers, s'ils sont tenus de recevoir l'or comme marchandise, au taux auquel il est reçu en France; l'exemple de la Hollande et du Zollverein, qui ont maintenu l'étalon unique d'argent; la circonstance qu'à la suite de l'admission de l'or, l'argent disparaîtra encore davantage; la dépréciation progressive de l'or, à mesure que de plus grandes quantités de ce métal entrent dans la circulation. Nous avons déjà répondu à la plupart de ces objections dans les considérations qui précèdent, et les développements dans lesquels nous devons encore entrer compléteront et fortifieront nos observations. Mais puisqu'on veut répondre aux plaintes en plaidant pour les créanciers, nous devons faire remarquer que si certains créanciers peuvent avoir à se plaindre de l'adoption du cours légal de l'or, d'autres créanciers ont à souffrir du *statu quo* dû à la loi, qui ne doit jamais servir à encourager l'agiotage, tandis que la situation qui résulterait du retour au régime antérieur, ne pourrait être attribuée qu'à des circonstances de force majeure, qu'il n'appartient à aucune puissance humaine de faire disparaître. On perd d'ailleurs de vue, en raisonnant ainsi, les débiteurs, qui méritent en général, eu égard à leur position, la sollicitude de l'Etat, au moins autant que les créanciers. Il est évident que ceux qui ont contracté des dettes sous le régime

Digitized by Google

du double étalon, sont lésés par la démonétisation de l'or, puisqu'ils n'ont plus, comme ils l'avaient avant l'adoption de cette mesure, la faculté de se libérer dans la monnaie qui a le moins de valeur, mais qu'ils doivent nécessairement payer en argent, monnaie qui a plus de valeur que l'or et qu'il devient de plus en plus difficile de se procurer.

La commission, qui était pénétrée, comme tout le monde, de la gravité de la crise, a cherché très-consciencieusement à la conjurer, mais elle n'a malheureusement trouvé que des palliatifs. Ainsi elle a proposé, pour remédier à l'exportation de notre billon vers la Hollande et à l'infiltration des pièces de bronze françaises, de suivre l'exemple de la Suisse, qui a introduit un billon consistant dans un alliage de cuivre et de nickel (argentan). Cette mesure a fait l'objet d'un projet de loi adopté dans la dernière session.

Ensuite la commission a cherché les moyens d'épurer la circulation des pièces d'argent frustes et usées, qui sont très-répandues en Belgique. Elle a été amenée à proposer que nul ne soit tenu de recevoir une pièce de 5 francs qui a perdu plus d'un décigramme (1/10000 de kilogramme) de son poids. Toute pièce semblable doit être rendue impropre à la circulation; en conséquence, a Banque Nationale serait autorisée à couper les pièces qui ont perdu plus d'un décigramme de leur poids; le propriétaire de la pièce aurait l'option de retirer les morceaux ou de les laisser à la disposition de la Banque, en supportant la perte résultant de l'usure. L'efficacité de ce remède, comme l'a fait observer le Conseil fédéral Suisse, qui s'en est occupé, est très-contestable, alors même qu'on supposerait que la mesure serait juste, c'est-à-dire que l'État aurait le droit de faire supporter aux détenteurs actuels des pièces usées la perte qui provient de l'usage qu'en a fait la généralité du public. On calcule que la circulation de l'argent se compose de 13 p. c. de pièces belges et de 87 p. c. de pièces étrangères, et tout porte à croire que la moitié au moins est d'un poids insuffisant. Or, l'épuration projetée ne pourrait qu'entraver la circulation plus encore qu'elle ne l'est aujourd'hui; et puis elle n'empêcherait pas l'exportation des pièces droites de poids. Aussi, l'exportation de l'argent n'a-t-elle diminué depuis quelque temps, que parce que les pièces d'un poids suffisant deviennent de plus en plus rares. A l'imitation de ce qui s'est fait en Suisse, pays que tout le monde semble prendre pour modèle dans ces sortes de questions, la commission propose de fabriquer des pièces de 2 fr.,

Digitized by Google

de 1 fr. et de 50 centimes à un titre inférieur au titre actuel, qui est, comme on sait, de 9/10 d'argent fin. Seulement la Suisse, dans la prévision d'une nouvelle hausse de l'argent ou, si l'on veut, d'une nouvelle baisse de l'or, a proposé le titre de 8/10 ou de 800/1000, tandis que la commission s'arrête à 850/1000. Dans le système de la commission, nul ne serait tenu d'accepter dans un payement plus de 50 fr. de ces pièces, et elles pourraient s'échanger au pair contre des pièces de 5 francs dans les caisses désignées à cet effet par le Gouvernement.

Telles sont les conclusions auxquelles est arrivée notre commission monétaire. Comme nous l'avons déjà dit, les remèdes qu'elle propose n'ont rien de radical, en présence de la crise actuelle. Le Conseil fédéral de Suisse, qui a discuté le rapport de la commission, n'y trouve, comme nous, que des palliatifs ; elle laisse subsister les difficultés qui font l'objet des réclamations continuelles et toujours croissantes du public.

Ces plaintes s'expliquent et se justifient par le trafic d'or et d'argent, qui se pratique sur une vaste échelle, et dont le tableau suivant fait connaître toute la gravité, quant à la gêne qui en résulte actuellement, et quant à la perturbation plus grande encore, dont nous sommes menacés. Les chiffres de ce tableau sont extraits des statistiques officielles concernant le commerce belge.

Tableau du commerce spécial d'or et d'argent de la Belgique pendant les années 1857, 1858, 1859.

IMPORTATIONS.

	1857	1858	1859	TOTAUX.
	FR.	FR.	FR.	FR.
Or brut et monnayé . .	7,799,672	23,362,904	4,685,266	35,247,872
Argent brut et monnayé	18,559,154	34,217.044	82,293,264	135,070,462
			TOTAL	170,318,334

Digitized by Google

EXPORTATIONS.

Or brut et monnayé . .	107,685,845	82,930,989	207,964,842	318,581,676
Argent brut et monnayé	88,188,468	29,356,200	84,864.244	202,409,701
TOTAL				520,991,377

Excédant total des exportations sur les importations . . . fr. 350,673,043

Id. des exportations d'or sur les importations. 283,333,801

Id. des exportations d'argent sur les importations . . , 67,339,239

Les tableaux officiels antérieurs à 1857 confondent l'or avec l'argent. On ne peut donc connaître le mouvement spécial de chacun de ces métaux. Toutefois, on peut se rendre compte des résultats généraux, qui constatent aussi un excédant des exportations sur les importations. Cet excédant a été de plus de 49 millions en 1856 et de plus de 45 millions en 1855.

La moyenne annuelle de l'excédant des exportations totales d'or et d'argent sur les importations est de 116,800,000 pour les années 1857, 1858 et 1859.

Par contre, la moyenne annuelle de l'excédant de nos importations de marchandises sur nos exportations, pour les trois mêmes années, a été de 39 millions, qui ont été couverts par une exportation de monnaie.

En retranchant la somme de 39 millions de celle de 116,000,000, on a une somme annuelle de 77 millions d'or et d'argent exportée par spéculation et en diminution du capital national.

A l'article *or et argent* du tableau officiel du commerce Belge, on trouve la note suivante : « Les quantités de numéraire mentionnées dans cet ouvrage sont seulement celles qui ont été déclarées à l'importation et à l'exportation. Comme elles ne représentent qu'imparfaitement l'entrée et la sortie des monnaies d'or et d'argent, on s'abstient d'en tenir compte dans la récapitulation des valeurs dont se compose le mouvement commercial. »

Cette remarque est très-juste ; mais comme elle s'applique à toutes les époques, nous avons fait le relevé des importations et des exportations d'or et d'argent pour les trois années antérieures à la loi du 28 décembre 1850. De cette manière, en comparant une période triennale à l'autre, nous obtenons des résultats qu'on doit admettre d'après les règles de la statistique.

Digitized by Google

Voici les chiffres ronds qui font connaître ce mouvement.

1848 Or et argent bruts et monnayés	Importation :	fr. 21	millions
	Exportation	» 15	»
	Différence :	6	
1849 Or et argent bruts et monnayés	Importation :	fr. 40	»
	Exportation :	» 11	»
	Différence :	29	»
1850 Or et argent bruts et monnayés	Importation :	fr. 35	»
	Exportation :	» 23	»
	Différence :	12	»

On voit que pendant la période triennale de 1848, 1849 et 1850, l'importation d'or et d'argent l'a emporté sur l'exportation. La différence moyenne, par année, est de 15 millions, tandis que pendant la seconde période, qui est postérieure à la loi de 1850 et qui embrasse les années 1857, 1858 et 1859, c'est l'exportation qui l'emporte sur l'importation, d'une somme moyenne de 77 millions par an. Le rapprochement de ces deux résultats suffit pour juger de la différence des situations, de l'intensité de la crise actuelle et des conséquences qu'elle aura pour le pays, si l'on ne change de système.

Pendant la période de 1848 à 1850, nos importations générales de marchandises ont été également supérieures à nos exportations. On peut porter la différence moyenne, par an, à 23 millions en chiffres ronds.

On remarquera que pendant la période de 1857 à 1859, ce n'est pas seulement l'argent qui a été exporté en plus grande quantité qu'il n'a été importé, mais aussi, et surtout, l'or. L'excédant moyen par an a été, pour le premier métal, de 22 millions, et pour le second, de 94 millions. La comparaison de ces deux chiffres prouve, comme nous l'avons déjà fait remarquer, que ce n'est pas l'or qui chasse l'argent, mais que les deux métaux s'exportent, le premier surtout, à cause de la démonétisation dont il est frappé, le second par le besoin qui s'en fait sentir dans le commerce avec l'Asie Orientale.

Il y a des personnes qui, pour atténuer les conséquences de notre système monétaire, ne manqueront pas de dire que l'or est une

Digitized by Google

chimère et qu'il peut se remplacer ainsi que l'argent, en grande partie par les inventions modernes en matière de crédit. Mais à part ce qu'il y a de théorique dans ces idées, nous demanderons comment on peut expliquer, surtout depuis quelques mois, les mouvements d'oscillation des grandes banques de l'Europe, de la banque d'Angleterre et de celle de France, qui sont les régulateurs du marché monétaire de l'Europe, sans admettre que de grands besoins de numéraire se font sentir de temps en temps dans le commerce et l'industrie? On sait que l'escompte, qui est le baromètre de la mesure des valeurs, a subi, cette année, des variations extraordinaires, qui ont même effrayé les hommes d'affaires. On a eu recours à toutes sortes de suppositions pour se rendre compte de ce phénomène. Un journal industriel, qui fait autorité dans cette matière, *The Economist* (1), s'est particulièrement occupé de cette question, et il a attribué l'élévation subite de l'escompte, ou, ce qui revient au même, la diminution des réserves métalliques dans les banques d'Angleterre et de France, à cinq causes différentes, qui sont: un déficit dans les récoltes de quelques pays d'Europe; de grandes dépenses faites à l'étranger, surtout pour la guerre de Chine et de Syrie : de grandes opérations financières de la part de la France pour des emprunts et pour la construction de chemins de fer; les troubles qui inquiètent l'Europe et qui peuvent augmenter par l'influence d'une politique d'agitation (*restless policy*) ; enfin l'accroissement général du commerce du monde. Aussi longtemps, dit ce journal, que ces causes existeront, on doit s'attendre à voir continuer l'écoulement de monnaies des caves des banques. Qu'on admette ces cinq causes à la fois, ou qu'on s'arrête à l'une ou à l'autre ou bien à quelques-unes d'entre elles, pour expliquer le vide partiel, mais considérable, qui s'est opéré dans la réserve métallique des banques régulatrices de l'Europe, toujours est-il qu'il faut reconnaître en définitive qu'un immense besoin de numéraire s'est fait sentir dans le monde, et qu'aucune combinaison financière n'a pu suffire pour faire face à la situation, sans un immense surcroît de circulation monétaire, malgré les masses d'or arrivées des pays aurifères.

L'*Economist* soutient que la banque de France voulait se défaire en partie du moins, de sa réserve d'argent, dans la crainte que ce métal ne lui fût demandé pour l'exportation, bien que d'après la

(1) Voir surtout l'*Economist* du 24 novembre 1860.

Digitized by Google

loi, elle puisse donner de l'or ; il ajoute que cela convenait parfaitement à la banque d'Angleterre, laquelle, d'après la loi, doit avoir pour 2/5 d'argent dans son encaisse : mais il ne dit pas comment cette dernière banque était arrivée à devoir recourir à la France pour se procurer cette monnaie d'argent. C'était évidemment parce qu'elle avait cru utile de disposer de ce numéraire, non pour le Royaume-Uni, qui n'en éprouve pas le besoin, mais pour payer les commandes faites à l'extrême-Orient. Il est donc clair qu'on est constamment ramené au même point, savoir à l'exportation de l'argent en Asie et à la nécessité de le remplacer en Europe par une autre monnaie, qui ne peut être que l'or. C'est à l'action de ces deux causes qu'il faut attribuer la crise monétaire que subit la Belgique.

Nous ne nous étendrons pas sur les sacrifices qu'on peut être obligé de faire pour combler le vide qui se fait ainsi dans la circulation monétaire. Qu'il nous suffise de citer une note de M. J. Malou dans sa traduction d'un opuscule sur la situation monétaire de la Suisse par M. O. T. : « L'intensité du courant qui entraîne l'argent français, dit cet ancien ministre des Finances, est telle que la Banque de France en deux ans et demi, de juillet 1855 à décembre 1857, s'est vue obligée à payer 14,217,300 francs en primes pour l'achat de 1,379,000,000 de matières d'or et d'argent. (Voir les comptes-rendus de 1857 et de 1858). Heureux les pays où il existe pour neutraliser, du moins en partie, les perturbations monétaires, des établissements, qui possèdent d'aussi puissants moyens et s'imposent de pareils sacrifices, et puisse la leçon ne pas être perdue pour d'autres nations ! »

On se demande parfois quels sont les procédés auxquels a recours la spéculation dans l'exportation des monnaies. Pour ce qui regarde l'or, cela s'explique naturellement par la plus-value dont jouit ce métal dans les pays où il est admis comme étalon monétaire. Quant à l'exportation de l'argent, l'opération est un peu plus compliquée. Voici comment M. Keller la fait connaître : « L'Angleterre paie pour les pièces de 5 fr. françaises ou belges 2 1/2 d'agio et envoie, pour compte de l'expéditeur, la contre-valeur en or, en échange à la Monnaie à Paris, d'où le créancier doit la tirer. Du bénéfice de l'agio il faut décompter à peu près 2/5 p. c. de perte sur les pièces de 20 fr., ainsi que les frais de transports et d'assurance pour aller et retour, auxquels il faut ajouter la commission et les intérêts échus. En portant ces dépenses accessoires à 1 p. c.,

Digitized by Google

on fait encore un bénéfice de 1 et 1/10 p. c. lequel, en affaires de banque, est considéré comme important. »

Le *Moniteur des intérêts matériels*, dans son n° du 9 novembre 1859, s'explique comment se ferait l'opération si l'on adoptait les expédients proposés par la commission monétaire, quant au triage des pièces de 5 francs, pour épurer la circutation. « Si l'on coupe, dit-il, les pièces trop légères, pour les remplacer, aux frais des particuliers, par de nouvelles pièces, et que l'on confisque à la Banque Nationale toutes celles qui seront trop légères, ces moyens énergiques auront pour résultat de garnir les caves de la Banque Nationale de pièces droites de poids et d'aloi, sans aucun mélange de pièces usées. Si l'on fait, maintenant, attention que, d'après ses statuts, la Banque Nationale est tenue de rembourser ses billets à vue, on conviendra que le commerce des marchands de métaux sera devenu excessivement facile et fructueux. Il leur suffira de se présenter au guichet de la banque avec un certain nombre de billets de 1000 fr. pour obtenir en échange pareil nombre de sacs de 1000 fr. en pièces toutes triées, sur lesquelles ils réaliseront la prime en les exportant. Comme ce commerce sera d'autant plus lucratif qu'il sera conduit sur une plus vaste échelle, on peut être certain qu'il marchera rapidement jusqu'à épuisement, non-seulement de la réserve métallique, mais des billets en circulation, car la Banque est obligée de rembourser tous ses billets, à moins d'avoir recours à la déplorable mesure du cours forcé. »

Certains économistes, qui poussent les idées libre-échangistes à l'extrême, prétendent que la monnaie est une marchandise comme une autre et qu'il ne faut s'inquiéter ni de l'exportation, ni de l'importation qui peut s'en faire, pas plus que de celles des autres marchandises, et que si défavorable que soit la balance du commerce, l'équilibre doit s'établir de lui-même dans les intérêts de l'ensemble de la nation. C'est une illusion dont la commission monétaire n'a pas su se garantir.

Pour ce qui regarde la question de savoir si la monnaie peut être regardée comme une marchandise ordinaire, la controverse à laquelle a donné lieu la situation monétaire dans divers pays, a révélé des faits qui demontrent que la thèse de l'argent-marchandise est inadmissible. Nous ne répéterons pas tous les arguments qui ont été produits pour faire cette démonstration. Qu'il suffise de quelques observations. La valeur d'une marchandise

Digitized by Google

dépend en définitive du rapport qui existe entre la demande et l'offre. Or il est clair que, si la monnaie a une valeur intrinsèque supérieure à sa valeur nominale, la spéculation doit s'en emparer pour la fondre ou pour l'exporter. Mais si cette valeur intrinsèque est inférieure à la valeur nominale, la monnaie n'en circule pas moins, au moins jusqu'à concurrence d'un grand écart entre ces deux valeurs. Il est donc évident que la monnaie a une qualité qui n'appartient pas aux marchandises proprement dites. Donc elle n'est pas une marchandise ordinaire. Pour ce qui regarde le billon, la chose est évidente. Tout le monde sait qu'il n'a pas sa valeur nominale, et cependant tout le monde le reçoit, même lorsqu'il ne porte pas l'empreinte nationale, parce que tout le monde sait qu'on pourra toujours s'en défaire. Le billon et les pièces divisionnaires ne peuvent être donnés en payement que dans une certaine limite. C'est là une véritable restriction apportée à la demande de ces pièces relativement aux autres, aux pièces de 5 fr. par exemple; et cependant le billon et la monnaie divisionnaire sont reçus partout à leur valeur nominale, absolument comme les autres pièces. On ne peut donc pas envisager cette monnaie comme une marchandise ordinaire. L'exemple de l'Inde est frappant à cet égard; la faveur dont y jouit l'argent se rapporte surtout à l'argent monnayé; et si cela n'était pas ainsi, l'Inde et la Chine nous fourniraient l'or à meilleur compte que la Californie et l'Australie.

On parle de l'équilibre entre les importations et les exportations, comme s'il était sans influence sur le bien-être de la nation et comme s'il n'agissait en aucune manière sur la situation monétaire des pays. Nous avons dit à la page 20 qu'on a souvent abusé de la théorie de la balance commerciale, en ce qu'on a attribué une importance trop grande et trop absolue à la possession de la monnaie. Lorsqu'elle se thésaurise ou qu'elle reste improductive, il vaut mieux sans doute, même pour les pays où elle surabonde, qu'elle en soit exportée pour être employée comme capital dans d'autres pays, dont la prospérité doit réagir favorablement sur les premiers. Mais il faut avouer qu'il y a aujourd'hui peu de nations en Europe qui ne sachent utiliser la monnaie, quelque abondante qu'elle soit, pour le développement des voies de communication, du commerce et de l'industrie. L'augmentation prodigieuse et sans cesse croissante du nombre des voyageurs exige aussi une quantité considérable de numéraire. Il est donc très-difficile d'assigner une limite à la circulation de la monnaie considérée comme

Digitized by Google

capital ou comme travail accumulé. Il est vrai qu'une sage liberté commerciale entre les nations est pour l'industrie un stimulant plus énergique que la protection outrée. Mais cette considération est indépendante de celle du capital monétaire. On peut blâmer la France, par exemple, d'avoir trop longtemps fermé ses frontières à la concurrence des produits étrangers; mais personne ne peut lui reprocher de ne pas savoir tirer parti de l'immense quantité d'or et d'argent qu'elle a su amasser dans son sein. Elle a donné par là une forte impulsion à toutes ses industries, et a su même attirer chez elle une masse d'ouvriers étrangers, parmi lesquels on compte aujourd'hui plus de 125,000 Belges.

La Suisse, elle aussi, a su, depuis quelques années, faire pencher la balance de son commerce en sa faveur. D'après le *Monatsschrift*, journal libre-échangiste modéré de Zurich, voici quel a été le mouvement commercial de ce pays pendant deux différentes périodes :

		IMPORTATIONS	EXPORTATIONS
1840-44	fr.	269,226,909	194,614,177
1853-55	»	478,946,258	537,708,177

Ainsi, tandis que pendant la première période les importations étaient supérieures aux exportations d'une somme de 64 millions, en chiffres ronds, pendant la seconde période ce sont les exportations qui l'emportent sur les importations d'une somme de 50 millions. Toutefois, la balance de la Suisse avec la France est en faveur de celle-ci.

Le même journal professe une préférence marquée pour un équilibre approximatif dans la balance du cemmerce, et il n'attache pas une grande importance à ce que le commerce helvétique, de *passif* qu'il était, soit passé à l'état *actif*; cependant il constate, avec M. Bowring, que l'excédant des importations de France sur les exportations vers ce pays, a produit pour la Suisse, pendant 14 années, de 1821 à 1834, *une perte d'argent de 224 millions de francs.*

On voit donc qu'au point de vue de la question monétaire, que nous avons seule à examiner ici, les libres-échangistes Suisses reconnaissent que la défaveur de la balancce commerciale fait naître, au moins à la longue, une situation préjudiciable.

Nous avons fait voir que la Belgique se trouve dans cette posi-

Digitized by Google

tion, et sans trop nous en alarmer, en nourrissant même l'espoir qu'elle saura en sortir, aussi bien que l'Angleterre, nous ne pouvons nous dissimuler les embarras qui peuvent en résulter quant à la circulation monétaire, dans la crise actuelle, objet de tant de plaintes. La situation de la Grande-Bretagne est beaucoup plus favorable sous ce rapport, puisqu'elle produit elle-même de l'or dans sa colonie australienne.

Si la Belgique exportait directement son argent pour l'Inde et la Chine, en échange des produits de ces pays, qu'elle pourrait placer ainsi chez elle ou dans d'autres pays, son commerce extérieur en recevrait une forte impulsion et finirait par entraîner dans son mouvement les produits du travail national; mais nos navires n'abordent guère ces contrées lointaines et nos exportations de numéraire n'ont servi jusqu'à présent qu'à faciliter le commerce britannique avec l'extrême Orient. Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'Angleterre s'approvisionne de monnaie dans les pays du continent. Mirabeau s'en plaignait déjà au mois de septembre 1790, dans l'assemblée nationale, où il s'écria : « On voudrait nous faire croire que le système monétaire est une science d'adeptes ! je dis, moi, que rien n'est plus simple; et quant à la fabrication, il n'est point d'orfèvre qui n'en puisse être juge. Chaque plat converti en espèces, chaque meuble d'argent, que le patriotisme porte à la Monnaie, est un envoi, que l'on fait à Londres. Jugez, d'après cela, si vous devez être surpris de la rareté du numéraire. Si l'or et l'argent ont des ailes pour s'envoler dans d'autres climats, *il nous faut inévitablement quelque suppléant, qui les remplace.* Donnez-nous donc de l'or, apportez-nous de l'argent ! »

C'est ce que nous demandons aussi. On veut bien, il est vrai, nous permettre l'usage de l'argent, mais l'on ne veut pas reconnaître qu'il s'échappe malgré nous de nos mains, et qu'il s'écoule forcément par l'attraction de l'Asie. On nous accorde même de nous servir de l'or, qui nous vient de France; mais on le rogne, en quelque sorte, en lui enlevant sa valeur légale, et par là on le fait fuir aussi vers des contrées qui l'accueillent plus favorablement. Nous nous trouverons bientôt réduits au seul papier-monnaie, qui devra être admis enfin, comme en Autriche, au cours forcé. On a dit que la France s'infligeait le supplice des Danaïdes : mais nous faisons pis que cela, car nous n'alimentons plus le tonneau des Danaïdes, qui, pour nous, doit finir par se vider entièrement.

Digitized by Google

Une des principales objections, qu'on a faites contre le cours légal de l'or et dont on trouve aussi l'idée dans le rapport de la commission, qui a été chargée d'examiner les questions monétaires, c'est que la France, convaincue qu'elle se livre à des efforts inutiles pour conserver sa monnaie d'argent, démonétisera ses espèces d'or. On veut tirer de là un argument en faveur du maintien du *statu quo*. Mais en supposant que la France puisse un jour prendre cette mesure, n'y a-t-il pas pour nous un véritable danger à nous croiser les bras, en présence d'une situation dont le pays s'inquiète et s'alarme ? Il est d'ailleurs impossible que la France démonétise l'or d'ici à longtemps et à moins que la production de l'argent ne devienne aussi abondante que celle de l'or, ce qui n'est guère admissible, comme nous l'avons fait voir au chapitre 1er. Supposons toutefois que cette mesure devienne possible pour la France, dont nous dépendons d'autant plus, pécuniairement parlant, que nos exportations vers ce pays excèdent nos importations, et voyons quelles en seraient les conséquences quant aux sacrifices que la France aurait à s'imposer, quant aux froissements que cette mesure produirait, ainsi qu'à l'influence qu'elle exercerait sur la valeur de l'argent, qu'on se plaît à tort à croire invariable. Nous avons cité à la page 54 les paroles de M. Levasseur, qui soutient que la France ne peut plus aujourd'hui reprendre l'unique étalon d'argent en démonétisant l'or. Nous ajouterons à ces observations celles que fait M. Fischer (1) à ce sujet.

« On ne peut méconnaître, dit cet économiste, que, si d'un côté l'inondation de l'or a produit une notable perturbation dans toutes les relations monétaires, le retour à l'étalon d'argent en ferait naître une bien plus grande encore. S'il est vrai que la France possédait, en 1848, 3,500 millions en métaux précieux, elle doit en avoir aujourd'hui au delà de 5,600 millions, car l'excédant de l'importation sur l'exportation de ces métaux se montait à la fin de 1858, à plus de 1,800 millions et les trois premiers trimestres de l'année 1859 augmentèrent encore cette somme de 280 millions, ce qui donnerait un total de 5,630 millions au moins. Sur cette somme, d'après M. Michel Chevalier, il y aurait encore 1,500 millions en argent; d'après M. Levasseur, seulement 1,000 millions. » Admettons 1/4 de la circulation en argent et 3/4 en or. Ce rapport,

(1) *Gold und Silber*, Zurich, page 12 et suivantes.

Digitized by Google

dit M. Fischer, paraît suffire pour mettre un obstacle insurmontable au retour à l'étalon d'argent. En effet, ce retour ne pourrait s'effectuer qu'en échangeant une quantité notable d'argent contre de l'or. Comme l'argent a eu jusqu'ici, dit le même auteur, une tendance constante, bien que lente, à la hausse vis-à-vis de l'or, qu'arriverait-il si ce dernier numéraire était démonétisé ? N'est-il pas évident qu'il en résulterait une élévation brusque et considérable du prix de l'argent, et, en même temps, une plus forte dépréciation de l'or ? ce double effet serait d'autant plus sensible que, jusqu'à présent, on s'est persuadé et qu'on se persuade tous les jours davantage que l'étalon d'or et non celui d'argent sera définitivement adopté. On se dispute depuis longtemps si c'est l'argent qui a haussé ou si c'est l'or qui a baissé de valeur. Par une mesure aussi violente que celle de la démonétisation d'une somme de 4 à 4 1/2 milliards, on ferait naître, sans aucun doute, une hausse considérable et purement artificielle de l'argent, et l'on ferait éclater parmi les détenteurs d'or, une véritable panique. Le gouvernement encourrait par là une désaffection d'autant plus grande qu'elle paraîtrait méritée, pour avoir favorisé, pendant si longtemps, par son inaction l'accroissement de la circulation de l'or, et pour ne pas avoir recherché les moyens de l'arrêter, ou de la régulariser par des mesures législatives. La perte serait subite et palpable pour chaque possesseur d'or, et le mal serait beaucoup plus grand que celui auquel on aurait voulu remédier, puisque celui-ci est dû à la force des choses et nullement à l'action gouvernementale. Si l'on avait voulu recourir à un pareil remède héroïque, on l'aurait fait depuis longtemps : car les hommes éclairés, qui se trouvent à la tête de l'administration des finances, comprennent parfaitement que chaque jour de retard aurait aggravé le mal qu'on voudrait combattre de cette manière. Tout porte donc à croire que l'étalon d'or, qui existe de fait en France, sera définitivement sanctionné par la loi. Aussi n'est-ce probablement que dans cette vue que l'on continue à frapper des pièces de 5 francs en or.

Mais, dira-t-on peut-être, ne pourrait-on pas démonétiser l'or sans alimenter en même temps la circulation d'une quantité proportionnelle de numéraire en argent ? une telle supposition, dit M. Fischer, dont nous suivons toujours la pensée dans cette démonstration, est inadmissible. Ne pas vouloir substituer en pareil cas, au moins pour la plus grande partie, l'argent à l'or, serait un

Digitized by Google

véritable non-sens *(ein unding)*. L'or peut, à la rigueur, être admis comme auxiliaire de l'argent; mais seulement comme une marchandise ayant sa valeur d'échange, de même que toute autre; alors il serait dépourvu de sa qualité essentielle, qu'on exige dans la monnaie, savoir d'être une mesure de la valeur, et ne pourrait, pour ce motif, devenir l'élément prépondérant de la circulation monétaire.

« La substitution de l'argent à l'or, ajoute M. Fischer, ne pourrait certes se réaliser en une fois; mais si nous admettons qu'il ne faudrait que remplacer la moitié de l'or qui circule aujourd'hui en France, cette seule opération exigerait une somme de deux milliards, et comme la production de l'argent ne dépasse guère 200 millions par an, il en résulterait que la France seule absorberait, pendant 10 ans, tous les produits des mines d'argent qui existent dans le monde, ce qui ne pourrait se faire sans donner lieu à une hausse énorme du prix de ce métal. Nous ne pouvons douter, par conséquent, dit en terminant M. Fischer, que la France ne se trouve forcée d'admettre définitivement l'étalon d'or. »

Nous demanderons, de plus, ce que signifie, d'après ce raisonnement, l'idée que caressent les partisans quand même de l'étalon d'argent, et qui consiste à vouloir trouver dans ce métal une valeur plus fixe qu'on ne veut en reconnaître dans l'or ! La valeur de l'un métal précieux et de l'autre, comme celle de toute marchandise, ne varie pas seulement d'après les conditions, qui se rapportent à la production, mais aussi, et toujours en définitive, d'après le rapport qui existe entre l'offre et la demande.

L'histoire, dit-on, nous apprend que l'extraction de l'argent, quoiqu'entourée de plus de difficultés que celle de l'or, s'opère plus régulièrement et ne donne pas lieu à cette espèce d'éruption volcanique qui fait de temps en temps affluer l'or d'une manière subite et inattendue et répand des masses de ce métal, qui en font baisser brusquement la valeur. Cette allégation est tout-à-fait inexacte, comme nous l'avons démontré, à plusieurs reprises, dans ce travail, en ce que la baisse actuelle de l'or, qui ne s'est jamais produit en plus grande abondance que depuis dix ans, est contestée par les hommes les plus compétents, et que, dans tous les cas, elle n'est que très-légère. Nous croyons avoir démontré à l'évidence par l'exposé du commerce universel, qui s'exerce surtout par l'Angleterre, que c'est à l'argent qu'il faut attribuer l'écart, qui se manifeste dans la valeur relative des deux métaux, et que,

Digitized by Google

si la hausse qu'il a subie est artificielle, elle n'en est pas moins réelle. Il est vrai que sans la découverte des immenses placers de la Californie et de l'Australie, ce phénomène ne se serait pas présenté, ou n'aurait pas atteint du moins les proportions, qu'il a prises, en ce que, sans cette circonstance, on n'aurait pas pu remplacer l'argent, dont on avait besoin pour les affaires en Orient; mais, toujours est-il que l'or n'est pas coupable de la révolution, qui s'est opérée dans la valeur des métaux précieux ; au contraire, il a produit un effet bienfaisant, en venant combler un vide, que devait creuser tôt ou tard la civilisation dans sa marche progressive. Ne nous donnons donc pas une peine inutile pour arrêter ce mouvement fatal, qu'on doit envisager comme un véritable progrès, lorsqu'on se place au point de vue des relations de l'Europe avec des peuples, restés jusqu'ici presque entièrement en dehors de ses intérêts, de ses mœurs, de ses idées, et avec lesquels il importe sous tous les rapports de resserrer de plus en plus nos liens. Le progrès qu'on réalisera, réagira nécessairement sur l'occident et se traduira en un surcroit général de prospérité et de bien-être.

Imitons la Suisse qui nous est proposée avec beaucoup de raison, dans plus d'un endroit du rapport de l'honorable M. Pirmez, comme un modèle à suivre, dans les questions monétaires. Cet exemple est de nature à produire de l'effet sur l'esprit de M. le Ministre des finances, à qui personne ne refuse des connaissances profondes dans cette matière, et dont les idées se seront sans doute modifiées, à la vue de l'exemple si rare, donné par un pays intelligent, qui a reconnu l'erreur, qu'il avait commise dix ans auparavant et qui ne balance pas à la redresser. Les arguments nouveaux qui se sont produits, depuis quelques temps, dans des écrits remarquables publiés en Belgique et ailleurs, les articles qui ont paru dans la plupart de nos journaux, les faits qui se sont passés chez nous et à l'étranger, l'expérience, qui a parlé plus haut que jamais, les réclamations enfin qui s'élèvent de toutes les parties du pays contre un ordre de choses, qui engendre des embarras, des pertes incontestables, le malaise dans le commerce et l'inquiétude pour l'avenir, tout cela aura sans doute ébranlé la conviction de l'honorable M. Frère et contribuera à lui faire prendre des mesures réparatrices, ou l'engagera à se rallier à la proposition, que plusieurs de mes honorables collègues de la Cham-

Digitized by Google

bre et moi, nous avons eu l'honneur de déposer sur le bureau, en vertu de l'initiative parlementaire.

L'exemple du Piémont, qui n'a pas commis la faute dans laquelle nous sommes tombés à la suite de la Suisse, doit exercer une influence peut-être plus grande encore sur l'esprit de certaines personnes le plus prévenues, lorsqu'on le compare à la Belgique, en ce qui concerne la question monétaire. On a dit que la Suisse, qui ne compte qu'environ la moitié de la population de la Belgique, pouvait moins bien que celle-ci se séparer de la France, quant au système monétaire, et que c'est à cause de cette circonstance que les divers cantons sont, encore plus que les provinces belges, inondés de monnaies d'or françaises. Mais le Piémont, surtout lorsqu'on y joint la Lombardie, a une importance incontestablement supérieure à celle de notre pays; il possède aussi, une masse de pièces d'argent d'origine française, qui sont en grande partie frustes de poids et qui pour ce motif échappent à l'exportation. Si l'invasion de l'or français a été plus grande dans la Confédération que chez nous, cela tient surtout à la balance du commerce helvétique. Cette balance, il est vrai, est en défaveur de la Suisse vis-à-vis de la France; mais elle est notablement en sa faveur vis-à-vis de l'ensemble des pays, avec lesquels elle est en relation, et comme le solde s'opère généralement, d'après ce que nous avons vu, par des traites sur Paris, on s'explique ainsi aisément que la Suisse a dû recevoir relativement plus de numéraire de France que la Belgique, qui a une balance commerciale favorable vis-à-vis de la France, mais défavorable vis-à-vis de l'ensemble des pays, qui paient, eux aussi, en partie ce qu'ils nous doivent par l'intermédiaire de la France. Il résulte de là que, si la Suisse a eu un désavantage relativement à la Belgique, quant à la surabondance d'or, d'un autre côté, elle a eu un très-grand avantage, en ce que l'importation de l'or a été supérieure à l'exportation, contrairement à ce qui est arrivé à la Belgique, et que par conséquent elle n'était pas exposée, comme celle-ci, à manquer de numéraire (1). De plus, le commerce était beaucoup moins gêné aussi dans la Confédération, puisqu'à partir de 1855, les banques privées et publiques, ainsi que les caisses officielles, ont reçu l'or de France, à sa valeur nominale. Malgré ces avantages relatifs, dont nous ne jouis-

(1) Le journal *the Economist* du 1er décembre 1860 admet notre raisonnement, qu'il applique à tous les pays.

Digitized by Google

sons pas, l'Assemblée fédérale a cru que la situation créée par la loi du 7 mai 1850 était devenue intolérable, et elle n'a pas hésité à rapporter cette loi, en admettant le cours légal de l'or. Il est donc évident que rien ne doit nous empêcher de suivre cet exemple, dicté par la sagesse et par une prudence éclairée, exemple auquel on ne saurait opposer celui de la Hollande et du Zollverein, pays qui se trouvent dans une position toute différente de la nôtre, dont le système monétaire s'écarte essentiellement du système belge et dont la monnaie contrarierait toutes nos habitudes, en ce qu'elle est un véritable mythe en Belgique. D'ailleurs, lorsqu'on se propose un pays à suivre comme modèle, on ne peut pas scinder son système, il faut l'accepter en entier. Ainsi il ne suffit pas de dire : l'Allemagne et la Hollande ont l'étalon d'argent, donc nous pouvons l'adopter aussi; il faut voir à quel titre l'argent y est battu et si ce n'est pas à cause de cette circonstance qu'il a été moins exporté jusqu'à présent; il faut prendre les pays tels qu'ils sont, l'Allemagne avec ses thalers en papier, la Hollande avec ses colonies, en vue desquelles elle a fabriqué d'immenses quantités de monnaie d'argent, au prix des plus grands sacrifices.

Un des publicistes les plus distingués, qui ont traité la question monétaire, au point de vue belge, M. Ch. Al. Campan, fait une observation très-juste et profonde, qui vient à l'appui de la thèse que nous défendons, et par laquelle il fait voir ce qu'il y a d'irrationnel dans le système, qui tend à nous isoler du grand mouvement qui se prépare dans le monde et qui s'est déjà accompli en partie.

« Dans presque tous les pays éclairés, dit-il, et en Angleterre même, patrie du respect pour les vieilles coutumes (1), on s'occupe à ramener toutes les contrées de l'Europe à l'uniformité des monnaies. Créer aujourd'hui un numéraire spécial (2) pour la Belgique, ce serait remplacer par des entraves nouvelles celles que les chemins de fer, les télégraphes et l'abaissement des droits de douanes tendent à faire disparaître (3). »

(1) Voir le discours de M. Yates. *Congrès international des réformes douanières, réuni à Bruxelles en* 1856, p. 134.

(2) Nous croyons toutefois qu'un billon supérieur en argent, pour les transactions intérieures, comme celui de l'Angleterre, ne serait pas une infraction au système qui doit prévaloir.

(3) *La Question de l'Or*, page 73.

Digitized by Google

Cette considération nous paraît d'une grande force pour écarter toute expérimentation fondamentale, quant au système monétaire, dans les circonstances actuelles. Mais comme le *statu quo* a fait naître une véritable crise, dont on doit chercher à sortir à tout prix, la raison indique qu'il faut retourner à l'état de choses antérieur à la loi de 1850, loi qui a produit les embarras actuels, et qu'il faut donner cours légal à l'or français, en attendant, comme la Suisse, le Piémont et d'autres pays, que la France prenne l'initiative d'une réforme radicale, qui paraît devoir s'effectuer dans un avenir peu éloigné.

L'abaissement des barrières douanières, dont parle à ce propos M. Campan, vient de faire un grand progrès par l'adoption du traité anglo-français, qui sera tôt ou tard suivi d'autres conventions conclues dans le même esprit, et auxquelles la Belgique ne désire pas mieux que de s'associer, à des conditions équitables, vu que, dans ces conditions, elle a moins à redouter que la plupart des autres pays la transition du système actuel à celui de la liberté commerciale.

Il est évident que plus cette liberté deviendra une vérité, plus aussi on sentira le besoin d'une mesure des valeurs uniforme pour tous les peuples ; dans le mouvement qui doit embrasser le monde, cette mesure ne peut être basée que sur l'or, qui est l'instrument des grandes affaires, la monnaie des peuples riches, dont l'industrie exubérante appelle sans cesse de nouveaux marchés. La monnaie d'argent restera longtemps encore, il est vrai, l'agent indispensable du commerce avec l'extrême Orient ; mais la Belgique, si l'avenir lui ouvre directement cet immense débouché, pourra se procurer ce métal aux mêmes conditions que les autres pays avec lesquels s'engagera la lutte industrielle, toujours au moyen d'une prime, telle que celle qui constitue aujourd'hui une perte pour la France et une protection indirecte pour le commerce de la Grande-Bretagne, mais à une valeur, qui sera la même, relativement à l'or, pour les divers pays à étalon d'or. On verra alors ce métal dominer dans la circulation générale, comme il domine aujourd'hui dans celle de l'Angleterre, de la France, de la Suisse, de l'Italie septentrionale, des Etats-Unis d'Amérique, etc. Les lois seront mises ainsi en harmonie avec les événements, dont nous subissons fatalement l'empire et qui, selon l'expression des autorités Suisses, revêtent le caractère d'un fait providentiel.

L'or, dit le savant auteur de la brochure : *die Gold-und Silber-*

Digitized by Google

frage (1), que nous avons cité plusieurs fois dans notre travail, servira à construire le pont par lequel doit passer la civilisation. Nous croyons aussi qu'il est l'instrument nécessaire du progrès matériel ; mais comme ce progrès doit contribuer au bien-être moral de la société, surtout par le développement du commerce et des relations sociales avec les six cents millions d'hommes qui peuplent l'Asie méridionale et orientale, et par la réaction salutaire que ces relations doivent exercer sur le monde occidental, nous ne craignons pas de dire que c'est par ce pont d'or que passeront la civilisation matérielle d'abord et la civilisation chrétienne ensuite.

le Chanoine DE HAERNE,
Membre de la Chambre des Représentants.

(1) En écrivant ces lignes, nous apprenons que le véritable nom de cet auteur est *Neumann Kellermann* et non Keller. Il fait partie avec MM. Ott Trumpler et B.-F. Fischer, de ce triumvirat scientifique de Suisse, dont nous avons invoqué l'autorité.

Digitized by Google

UNE FÊTE POPULAIRE EN ALLEMAGNE.

LA *Passion* A OBERAMMERGAU (1).

La Belgique est le pays des fêtes populaires par excellence.

Les Pays-Bas méridionaux ne furent pas seulement le théâtre de guerres acharnées. L'histoire du moyen-âge nous prouve que dans ces provinces spécialement florissait le goût des jeux populaires appelés *Mystères*; que là les Chambres de rhétorique et leurs représentations en plein air ont subsisté plus longtemps que dans les autres parties de l'Europe. — C'est encore dans ce même pays, que, de nos jours, les fêtes organisées en faveur du peuple sont le mieux comprises et le mieux appréciées.

Toutes ces raisons m'ont décidé à répondre au désir qu'on a bien voulu m'exprimer de raconter aux lecteurs de la *Belgique* une fête célèbre à l'étranger, dont j'ai été le témoin. Quoiqu'elle se soit passée loin de nous, et qu'elle remonte à une date déjà un peu ancienne, cette fête me paraît d'un intérêt spécial et durable au point de vue chrétien et historique.

Nous allons donc tracer en quelques mots un tableau fidèle et simple des mœurs et des coutumes des habitans de l'*Oberammergau*, avant de décrire leurs réjouissances populaires.

Oberammergau est un village de la Bavière méridionale, sur les confins du Tyrol. — C'est la petite rivière l'Ammer qui lui a donné son nom, et la particule *Ober* y est préposée pour le distinguer de l'Unterammergau, non loin de là.

Au milieu de vallées étroites et sombres, entrecoupées de grands lacs, immensément profonds, d'une eau noirâtre et immobile, est un vallon isolé, éloigné de toute ville, à 12,500 pieds au dessus du niveau de la mer, entouré de tous côtés de rochers aux contours fantastiques, escarpés, presqu'inaccessibles, s'élançant dans l'air avec une gravité imposante, comme des châteaux de géants: voilà la situation du village d'Oberammergau. — Cette nature d'une monotonie grandiose prépare admirablement l'esprit et le cœur aux pensées et aux sentiments d'édification que nous inspireront bientôt notre séjour au milieu des populations naïves du village que nous allons atteindre, et le spec-

(1) A Palencia, on joue, selon les *Annales archéologiques* de M. Didron, pendant l'année entière le drame sacré. V. *Revue catholique*, septembre 1852.

Digitized by Google

tacle de leurs jeux religieux : car il sagit ici de l'exécution dramatique du *Mystère* de la Passion

En 1633, au milieu des tribulations de la Guerre de Trente ans, une maladie épidémique infestait toutes les vallées de la Bavière méridionale. Elle épargna d'abord l'Oberammergau, mais elle ne tarda pas à y être apportée par un ouvrier, qui depuis quelques mois était allé gagner sa vie dans un village voisin et qui était rentré chez lui à l'insu de ses amis. Les villageois consternés et voyant, en nombre toujours croissant, leurs pères, leurs frères et leurs amis succomber au fléau, firent le vœu de représenter tous les dix ans les scènes de la Passion de Notre Seigneur. On dit qu'à dater de ce moment, plus personne ne succomba et que le nombre des malades diminua de jour en jour.

En 1634, le *Mystère* fut représenté pour la premiere fois, et sauf quelques rares exceptions, l'exécution décennale n'a pas discontinué depuis. — Au commencement de notre siècle, en 1810, le texte du drame (ainsi que la musique qui l'accompagne) a été refondu et considérablement amplifié : depuis ce jour c'est un composé littéral et complet du récit de la Passion dans les quatre Evangélistes.

En 1850, M. Devrient, l'artiste dramatique et l'auteur renommé de l'histoire du théâtre allemand, publia un travail assez étendu sur les représentations d'Oberammergau. C'est grâce à ce travail surtout, qu'en 1860 l'attention du public allemand se dirigeait plus que jamais, vers ces contrées isolées et sur l'événement remarquable du « Passionsspiel. »

Passant quelque temps en Allemagne, des articles récents du même écrivain dans la *Gazette d'Augsbourg* éveillèrent en moi le désir de voir de mes yeux ce que je ne connaissais que par ouï-dire; je résolus de me rendre à Oberammergau et je partis.

Je ne pris pas la route la plus fréquentée qui conduit de Munich par le lac de Starnberg à Murnau; mon voyage n'en fut que plus pittoresque. Partant de Baden-Baden, je traversai les sombres sapinières de la Forêt-Noire, et passant le lac de Constance, j'arrivai à Lindau — la Venise-Allemande — où je pris le chemin de fer jusqu'à Immenstadt. — Peu à peu, les moyens de communication et de correspondance devenaient plus rares, le télégraphe m'échappait et le chemin de fer, côtoyant les montagnes, allait se perdre dans les vallées voisines en se courbant vers le nord, tandis que je me dirigeais vers l'est. Je pouvais encore voyager par la poste, mais bientôt il ne me resta plus qu'une voiture particulière, à quatre roues, il est vrai, attelée d'un cheval maigre, mais *tenace*, pour faire encore un chemin de quarante heures au moins.

Plus nous nous éloignions du grand chemin, plus je remarquais combien le principe religieux et moral se manifeste dans toutes les actions des montagnards bavarois, à la différence des villageois en général de la Suisse et du pays de Bade.

Digitized by Google

Nous passâmes la nuit du jeudi au vendredi 7 septembre à Reutte, village très-florissant du Tyrol, sur les frontières de la Bavière. Le lendemain matin, nous fîmes une petite excursion au château gothique de Hohenschwangau. Ce vieux château, précieux et intéressant souvenir du XVe siècle, appartient au roi actuel de Bavière. — Il est bâti sur un roc fort élevé, entouré de sommets plus inaccessibles encore, et d'où l'on découvre une grande plaine qui s'étend vers Munich et Augsbourg; à ses pieds quelques lacs étalent paisiblement leurs eaux noires, vertes et bleuâtres; — c'est un séjour d'une harmonie pittoresque et fantastique, un édifice d'un caractère profondément germain.

Nous continuâmes bientôt notre route; montés à trois (le cocher compris) dans notre petite voiture, tantôt nous avancions sur des rochers au bord d'un précipice rempli d'arbres demi-morts, de sapins noirs qui couvraient le sol profond et étroit sur lequel on entendait, de la hauteur immense où nous nous trouvions, ruisseler un ruban d'eau qui se tortillait à travers les fentes des rochers; tantôt, après une descente sur des pentes fort rapides, nous traversions les lits à moitié desséchés de grands ruisseaux pierreux, où les glaces et les avalanches, fouettées par les tourbillons de mars, avaient creusé la terre, déraciné et brisé les arbres; leurs troncs en ruine, encore aux mêmes places où ils étaient tombés, répandaient autour d'eux, au milieu de l'obscurité qui dans ces régions abruptes succède si rapidement à la clarté du jour, les vagues et mobiles lueurs de la lumière phosphorescente. A l'étonnement de nos yeux se joignait celui de nos oreilles : au fond d'un bois de sapins, capricieusement entremêlés de bouleaux et de saules, nous entendions le bourdonnement lointain d'une immense cascade (Stübenfall) de trois étages, bouillonnant en écume à travers les pierres déchirées et usées de deux rochers. — Au milieu des surprises, des sites toujours variés de cette grande et primitive nature, nous atteignîmes le soir, dans une profonde obscurité, au but de notre voyage, au riant village d'Oberammergau.

— Où faut-il vous conduire? me demanda le cocher.

— En tout cas, à l'hôtel, à l'auberge, lui répondis-je.

— Ah! pour cela, je veux bien, mais toutes les chambres sont déjà louées d'avance.

— Comment? je pensais que, puisque nous ne sommes qu'au vendredi, et que la représentation n'a lieu que dimanche, on pourrait toujours trouver quelque chose.

— Pardon, Monsieur, peut-être pourrez-vous descendre chez de vieilles gens que je connais beaucoup et qui ont une grande maison.

Nous nous dirigeâmes vers cette demeure. Tout le village était déjà en profond repos, quoique l'horloge de l'église ne sonnât que huit heures et demie. Arrivés à la porte de ses amis, le cocher descend; il frappe; c'est en vain, on n'ouvre pas. Il ne désiste pas et renouvelle ses coups

Digitized by Google

plus rudement. Enfin s'ouvre au toit une petite fenêtre, et la maigre voix d'une vieille nous informe fort simplement que tout est pris.

Nous parcourons le village d'un bout à l'autre; mais n'étant admis nulle part, nous revenons vers nos petits vieux. — Le cocher redouble ses coups plus vivement que jamais. — Enfin l'on a pitié de nous. — Descendant avec une lumière et résolus à nous loger, du moins cette nuit là — c'était seulement pour le lendemain que leurs chambres avaient une destination — ces braves vieilles gens nous souhaitent la bienvenue d'une manière touchante, comme si nous venions leur apporter le bonheur en plein midi : Dieu vous salue (Gott Grüsz' sie)! nous disent-ils avec un ton de bonhomie religieuse et naïve.

C'était la première impression que nous recevions des gens du village; elle nous disposait très-favorablement.

Nous nous trouvions chez le bucheron, — un homme et une femme d'une probité extraordinaire.— Le lendemain matin, je me rendis avec lu chez le bourgmestre du village, qui cette année jouait le rôle du Christ, pour lui parler d'un logis. Comme j'étais ému en entrant dans cette petite demeure! une simplicité évangélique régnait sur tous les traits de ses nombreux enfants. Le « Christ », un homme maigre et élancé, les cheveux et la barbe (qu'il avait laissé croître depuis la Noël) noirs et longs, se tenait debout, les jambes croisées, appuyé contre sa table de travail, sur laquelle se trouvaient quelques figures de saints, sculptées en bois; il bénissait ses enfants l'un après l'autre, à mesure qu'ils descendaient de leurs petites chambres à coucher; quand on lui parlait de son rôle, il répondait par de courtes et modestes paroles, avec une joyeuse simplicité dans les traits virils de son visage basané.

L'impression que me causa ce ménage d'artiste chrétien ne fut pas passagère; longtemps encore j'en parlai à mon compagnon de voyage.

Je revins avec mon bucheron, qui était résolu de me céder la chambre qu'il occupait avec sa femme. Il n'en avait du reste aucun besoin pour la nuit suivante, qu'il devait passer à faire ses préparatifs pour le grand jour du dimanche, car il s'attendait à être dans le cas de servir le café à beaucoup de monde.

La journée du samedi fut bientôt passée; l'aspect du village était singulièrement varié et le mouvement y allait toujours en augmentant, à commencer de l'aurore jusqu'au milieu de la nuit; on voyait des voitures de toutes formes, chargées d'hommes et de femmes de toutes conditions, des différentes contrées voisines et lointaines; des dames de la cour à côté des tyroliennes au jupon court, bigarré de couleurs rouges et vertes, le chapeau rond au cordon doré sur la tête, le fichu en soie rouge autour du cou, les souliers ornés d'une boucle d'argent; puis des tyroliens, des paysans bavarois, parmi des prêtres et des freluquets de la capitale. — Enfin l'impératrice-mère d'Autriche (l'archiduchesse Sophie), elle aussi, allait arriver. Suivie d'une longue suite de voitures volant à la trompette

Digitized by Google

du postillon, elle parcourait, en calèche découverte, le village si paisible auparavant, si calme et si peu visité, à cause des neiges qui ne le quittent pas depuis le mois d'octobre jusqu'au mois d'avril ou de mai.

Nous attendions cependant impatiemment le jour du dimanche, où l'exécution du *Passionspiel* devait avoir lieu. — Le samedi soir, vers le coucher de soleil, une troupe de musiciens, environ une vingtaine, tous habitants *d'Oberammergau*, parcourut le village d'un bout à l'autre, exécutant une marche militaire, annonçant par là la solennité du lendemain. En même temps, et comme d'un seul coup, des feux de joie s'allumèrent de tous côtés sur les sommets des rochers environnants, et le canon se fit entendre.

Les maisons, les auberges, les rues, tout était rempli du haut en bas, tout le monde était dans une attente joyeuse et calme.

Vers dix heures du soir, tout était en repos; le silence parfait qui régnait dans la vallée n'était interrompu que de temps en temps par le chant simple et monotone de la garde de nuit.

Le dimanche matin, à deux heures, l'église s'ouvrit. Des prêtres en grand nombre y affluaient pour dire leurs messes; jusqu'à huit heures les sept autels furent toujours occupés.

Dans une prairie, tout près du village, était construit un grand bâtiment en bois, formant une enceinte oblongue, dont le tiers était approprié à la scène.

L'autre partie contenait cinq mille places pour les spectateurs, dont quelques centaines seulement pouvaient se garantir contre la pluie dans les loges de fond, fort éloignées des acteurs, tandis que quatre mille autres se trouvaient en plein air, à la manière des théâtres grecs et romains. Pourtant, malgré les intempéries de la saison, malgré le temps pluvieux qui a caractérisé l'été de 1860, malgré les bancs humides, et les vents froids qui ont tant importuné les voyageurs dans ces contrées; — malgré tous ces inconvénients, à chaque dimanche où le *Passionsspiel* a été exécuté, depuis le mois de mai jusqu'à la fin du mois de septembre, cette enceinte n'a pas cessé d'être remplie et de regorger de spectateurs. De sorte qu'à différentes reprises il a fallu répéter le drame le lundi suivant, pour ceux qui n'avaient pu trouver de place le dimanche : chose qui se faisait de bon cœur, le nombre des spectateurs ne fût-il que de cinquante.

Si j'avais une critique à écrire, je devrais faire plus que de caractériser à grands traits ce qui fait l'objet de cet article; il me faudrait alors entrer dans diverses particularités, que pour le moment je crois peu nécessaire d'indiquer, me bornant ici seulement au caractère général de cette représentation.

A huit heures précises, plusieurs coups de canon annoncent le commencement de la pièce.

L'orchestre, composé, comme tout le reste, de gens d'*Oberammergau*

Digitized by Google

seulement, commença de jouer une introduction tendre et simple, sans aucun pathos dans la composition. La toile était encore baissée, mais des deux côtés l'on distinguait des allées représentant les rues de Jérusalem, et entre ces allées et la scène proprement dite, la maison de Pilate d'un côté, de l'autre celle de Caïphe. Pendant l'ouverture, un chœur de filles et de garçons, en costumes orientaux, sortant de chaque côté d'un péristyle de l'avant-scène, s'avancent lentement et se placent au milieu de la scène, devant la toile, sur une seule ligne et les plus grands au milieu.

Ils chantent alternativement en *soli* et en *tutti* les mystères que Dieu opère dans la création, en faisant allusion au grand mystère qui va s'accomplir « pour sauver le genre humain de la damnation éternelle. »

Vaguement encore ils s'expriment. Mais bientôt, remontant après chaque acte vers le devant de la scène, ils parleront plus clairement — ils chanteront avec plus d'accent et de chaleur. — Ils fixeront l'esprit sur tous les événements qui arrivent au Christ dans sa Passion, et indiqueront à la fin de chaque chant quelle morale le chrétien doit tirer de tous les moments de ce divin martyre.

Alors, après que le chœur s'est retiré pour la première fois derrière le péristyle, on entend au fond du théâtre le chant « d'Hosanna », saluant l'entrée de Jésus à Jérusalem, le dimanche des Rameaux. La toile se lève. Le cortége des juifs et des apôtres, accompagnant Jésus monté sur l'ânesse, traverse et retraverse la scène et les allées latérales.

Voilà le sculpteur d'hier sous le manteau du Christ. Qu'il est beau à voir ! Quelle dignité dans son maintien ! Quelle tendre sonorité dans sa voix ! C'est le *chant grégorien* du langage. Comme les couleurs de ses vêtements (gris bleuâtre et lilas rougeâtre) sont bien choisies ! Et puis, pas un instant on ne voit l'acteur qui vise à produire l'effet : partout c'est le même calme, la même imposante monotonie. C'est que, depuis plus de deux cents ans, les enfants du village sont élevés dans ces jeux spirituels : dès leur plus tendre enfance, ils y participent. Voilà comment s'explique la perfection du jeu de la plupart des acteurs : Jésus, St Pierre, St Jean, Caïphe, Pilate, les prêtres de la synagogue, Hérode — tous vivaient dans leur rôle. Le seul Judas — et peut-être ici n'est-ce pas à son déshonneur — quoiqu'il exécutât exemplairement son rôle difficile et ingrat, montrait un peu trop l'acteur proprement dit, cherchant l'effet partout : ce n'était pas toujours l'âme qui inspirait ses gestes étudiés.

Les femmes manquaient de voix et de largeur dans les mouvements : le cœur cependant, le zèle ne leur manquaient pas. Mais, quoique l'effet des scènes touchantes fut parfois un peu compromis par leur jeu, pas un seul sourire ne passa sur les lèvres de ces milliers de spectateurs venus de tous les coins du monde.

Après l'entrée à Jérusalem, qui forme une sorte d'avant-propos, le

Digitized by Google

chœur rentre en scène et chante, sur une musique simple mais nullement triviale, comment Jésus va chasser les marchands du Temple; il décrit l'émeute populaire et le commencement de la Passion du Christ.

Ainsi se succèdent les scènes : mais une observation très-importante me reste à faire. C'est qu'à partir de l'entrée à Jérusalem, toutes les scènes de la Passion, qui sont divisées en dix-huit actes, sont précédées d'un, de deux et parfois de trois tableaux muets, ou groupes, représentant certains faits de l'Ancien Testament, et faisant allusion aux diverses circonstances de la Passion qui les suivent immédiatement.

Ces tableaux de l'Ancien Testament apparaissent tandis que le chœur continue son chant, en se retirant un peu sur les deux côtés, et donne dans les paroles mêmes qu'il prononce l'explication de la scène que l'on représente au même instant derrière lui, sur le théâtre. De sorte que chaque acte, ou *Vorstellung*, se divise en trois ou quatre tableaux différents, se succédant immédiatement et empruntés à l'Ancien Testament, suivis de deux ou trois scènes dialoguées de la Passion même.

Le premier groupe muet, celui du prologue, par exemple, figure l'offrande d'Abraham. Après cela, l'on voit entr'autres Adam et Eve labourant la terre, et s'occupant de leur intérieur; la sueur de leurs fronts, leurs peines sont l'image de la sueur de Jésus au jardin des Oliviers. Puis viennent Moïse et les Israélites languissant au désert, en proie aux morsures des serpents venimeux ;— ces mêmes Israëlites guéris par le serpent d'airain élevé par Moïse.....

Et une trentaine de tableaux pareils.

Les deux tableaux que j'ai nommés en dernier lieu sont surtout très-intéressants. La grande masse d'hommes, de femmes et de petits enfants, au nombre de deux cents au moins, qui paraissent sur la scène; puis l'amour, le zèle avec lesquels tous les costumes sont soignés, jusqu'à celui du plus simple serviteur qui se tient au fond du théâtre; — tous ces petits enfants d'une si touchante immobilité ; — ce changement subit des poses dans les deux tableaux qui se suivent ; — tout cela ravissait le public.

Que dirai-je encore de l'admirable exécution des scènes jouées et dialoguées de la Passion même ? de ces assemblées du Conseil des Juifs, si bien ordonnées ? de ces conversations, de ces disputes si franches et si naturelles ? Voyez Jésus au Temple, chassant les marchands ! Pourrait-on jamais attendre plus de dignité dans une scène si hasardeuse à représenter ! — Et la Sainte-Cène ! En vérité, tout le monde était comme pétrifié : on eût pu entendre la respiration des spectateurs, pendant que Jésus lavait les pieds de ses douze apôtres. Douze fois le même mouvement, le même geste, avec le même calme, la même dignité, et sans être ennuyeux ! Voilà qui est au dessus de tout acteur d'un théâtre profane, d'autant plus qu'il est infiniment vrai de dire avec M. Devrient, dans son livre cité plus haut, que ce n'est pas seule-

Digitized by Google

ment le sentiment religieux qui se plaît en ces scènes, mais que le goût esthétique et la critique la plus sévère ne trouveraient rien à y redire.

En effet, le ton du langage, la prononciation, la mise en scène, les costumes, tout porte l'empreinte, non-seulement du sentiment religieux qui anime les acteurs, mais du bon goût et du sentiment de convenance qui dirigent l'exécution. Et si même on remarque ça et là de petits défauts, l'ensemble laisse encore bien loin derrière lui tout ce que font les directions de la plupart de nos théâtres profanes, et tout ce qu'elles pourraient faire avec un peu plus de conscience artistique, en faisant même abstraction des mille prétextes de rhumes et d'indispositions dont usent les premiers ténors et les jeunes premiers, pour supprimer souvent les scènes les plus indispensables à l'harmonie de l'ouvrage qu'ils exécutent.

Mais ce n'est pas sans beaucoup d'études que ces villageois parviennent à un pareil ensemble. Loin de là. Pendant tout l'hiver cette colonie de sculpteurs en bois (car c'est-là leur principal gagne-pain) s'exercent à reproduire entr'eux les scènes qui, dix ans après, serviront à l'accomplissement de leur vœu. C'est alors qu'ils s'habituent à lancer d'un seul jet les cris perçants, mais non inintelligibles, du peuple Juif en émeute : « Moïse est notre prophète ! » (Moses ist unser Prophet).

On élève, comme je le disais plus haut, les enfants dans l'idée de l'exécution du mystère : dès l'âge de deux ans ils y prennent part, et une petite croix, ou la somme de *4 pfennig* (un demi-sou) constitue la récompense de leur immobilité.

En hiver, moins encore qu'en été, la terre stérile de ces montagnes ne réclame leurs bras et leurs peines. Ce n'est que dans le courant de la belle saison que la terre produit quelques herbes pour leurs maigres vaches, et voilà tout.

De plus, il n'y a que les filles d'une conduite irréprochable qui soient admises comme actrices dans le mystère, ce qui donne encore un nouvel attrait à la vertu et à la religion.

— Mais est-il possible, me demandera-t-on, d'exécuter tous les détails de la Passion ?

— Rien n'est plus vrai, cependant ; les Evangiles sont mis en action littéralement. Le Conseil des Juifs, la Sainte-Cène, dont j'ai déjà parlé, l'Arrestation, la Condamnation, la Flagellation (qui rappelle un tableau de Van Eyck ou de Hemling), le Crucifiement, la Résurrection, enfin la Gloire des Cieux avec tous les Patriarches et tous les Prophètes, passent devant les yeux des spectateurs.

Décrivons par exemple la scène du Crucifiement : après que l'on a vu Jésus monter au Golgotha et rencontrer en chemin les saintes femmes en pleurs, Simon de Cyrène l'aider à porter sa croix, le chœur vient chanter le chant mortuaire du Christ, portant des manteaux de deuil et des diadèmes de velours noir, comme pendant les autres actes il en

Digitized by Google

portait d'or éclatant. On entend au loin les coups de marteau.... La toile se lève. Déjà les Larrons sont élevés en croix.... Jésus est étendu sur la sienne... On va l'élever aussi... Le voilà suspendu !... On dirait vraiment qu'il n'est soutenu que par les clous (1). Son visage taché de sang est pâle et résigné. On l'entend prononcer toutes les paroles de l'Evangile. On l'abreuve de fiel avec une éponge; la lance s'enfonce dans son côté, d'où sortent de l'eau et du sang.... Il est mort, et la terre a tremblé..... Joseph d'Arimathie le détache de la croix, en parlant toujours le langage de la Bible et exécutant littéralement tout ce que l'Evangile raconte, ou ce que la tradition a conservé pour les détails. — Enfin, après la Résurrection et le Triomphe du Ciel, dont j'ai parlé plus haut, la toile se baisse pour la dernière fois, et les spectateurs se retirent tout émus, après une séance de huit heures environ. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

Après quoi, comme la grande affluence de monde rend les ressources pour dîner aussi rares que les logements, chacun s'empresse de quitter le village. Deux heures après, ces milliers de spectateurs sont dispersés de tous côtés sur les chemins, à l'exception de quelques centaines qui, moins lestes que les autres, n'ont pu trouver ni voitures, ni quoi que ce soit, et sont forcés d'attendre au lendemain avant de pouvoir se mettre en voyage.

Nous aussi, nous quittons au plus vite notre bûcheron et sa naïve compagne, en échangeant un adieu cordial; mais avant notre départ, ils nous demandèrent d'où nous étions venus ?

Je répondis :

« — De la Hollande (2) ».

Jamais le bonhomme n'avait entendu nommer ce pays-là.

— « *Hoh-Land !* », s'écriaient les deux époux d'un air ébahi.

— « Oui, leur répondis-je; là où se trouve la mer. (*Da, wo das Meer ist !* »

— « *Seiens' her wo's Meer ist?* » s'écrièrent-ils, encore plus étonnés. « Ah ! continua la femme, il faut que vous m'écriviez cela. » — Elle me présenta son livre d'étrangers, — c'est-à-dire qu'elle me donna un morceau de papier d'un pouce carré environ. J'y inscrivis mon nom et celui de mon pays natal, après quoi elle se hâta d'introduire le tout dans un..... vieux bas, spécialement destiné à cette fin.

La bonne impression laissée par le « Passionsspiel » était universelle. — Entr'autres, un protestant de Cologne, que je rencontrai à mon etour, m'assura que s'étant rendu à Oberammergau pour se moquer

(1) A peine s'aperçoit-on que le dos est attaché au bois de la croix par un bandeau : le petit soutien des pieds est imperceptible.

(2) Je ne m'étais pas encore établi à Louvain à cette époque.

Digitized by Google

de la représentation dans les journaux, il avait totalement changé d'idée après avoir assisté à ces scènes vraiment émouvantes, quoique sans effets recherchés. Nul désordre ne troubla cette fête admirable, et l'annonce placée à la porte du théâtre « que chacun prît garde à sa poche », est d'une naïveté qui exprime combien le degré de corruption auquel sont arrivés ces paisibles montagnards, est encore peu exorbitant.

Le *Omne vivum ex vivo* d'un zoologue célèbre est, suivant moi, et dans une signification un peu modifiée, « le mot d'ordre de tous ceux dont les préjugés n'obscurcissent pas l'intelligence (1) », aussi bien en matière *spirituelle* qu'en matière *physique*.

C'est le sentiment religieux, l'amour du bien et du beau, vivant dans l'esprit d'un peuple, qui produit ces manifestations pures, saines et artistiques, correspondant aux principes dont elles émanent. Les habitants d'Oberammergau surtout en fournissent une preuve éloquente : le caractère de leurs plaisirs, de leurs fêtes populaires, est le produit naturel de leurs idées et de leurs inspirations chrétiennes.

Cette conclusion, quoiqu'à mon grand regret, se trouve peut-être un peu au détriment d'une partie de nos voisins d'au-delà du détroit, si nous en croyons ce que les journaux mandaient il y a quelques jours : — A l'occasion de la fête annuelle du 9 novembre en l'honneur du Lord-Maire, disent-ils, « c'était une foule en haillons, avinée, hurlant, glapissant à la manière des sauvages, — une parodie dégoûtante des bateleurs de l'ancienne Rome, — se livrant à une licence effrénée, » qui faisait les frais de la solennité.

Paul ALBERDINGK THIJM.

Louvain, 27 novembre 1860.

(1) Voir *la Belgique*, janvier 1859.

Digitized by Google

VARIÉTÉS.

HUIT MOIS AUX CHAMPS

ou

L'HOSPITALITÉ (1).

CHAPITRE X.

Jacques-le-Forçat.

Un nouvel incident marqua encore cette promenade. Comme on rentrait par la porte du verger, un homme s'avança vers Lucien qui donnait le bras à la pauvre malade; celui-ci éprouva une espèce de saisissement en reconnaissant Jacques-le-Forçat. « —Un mot, Monsieur, dit-il : défiez-vous de M. Saget; il me prend pour un brigand, il voudrait faire de moi son auxiliaire; mais je suis à votre service, comme à celui de M. Nicole. —Reposez-vous sur cet homme, dit M. Nicole à Julien, dès qu'il fut éloigné. — Est-ce vraiment un forçat? — Oui, un vrai forçat, mais le plus honnête homme du monde, actuellement du moins, et le plus dévoué; demandez à mon frère, il vous contera son histoire à la veillée. »

Le soir, on parla des incidents de la journée. Lucien apprit en quelques mots les aventures de Jacques-le-Forçat auquel M. Nicole accordait sa confiance entre tous les serviteurs de sa maison. Il était, avant ses malheurs, maréchal-ferrant du bourg et gagnait assez pour élever honnêtement sa nombreuse famille. Vinrent les révolutions de 48 et, avec elles, les cabarets à X... Les paysans s'y réunissaient pour discuter des intérêts de l'État et les modifications à établir dans le gouvernement. Quelques-uns d'entre eux préludaient, croyaient-ils, aux honneurs de la représentation nationale, parce qu'ils se faisaient écouter comme des oracles; ils arrosaient régulièrement leurs gosiers altérés et encourageaient leurs auditeurs à les imiter. Jacques était un de leurs disciples les plus assidus. Sa femme voyait avec douleur la conduite de son mari, jusque là si régulière, se déranger chaque jour davantage; il n'apportait plus d'argent pour les dépenses quotidiennes. Comme il supportait

(1) Fin. — Voir le N° de novembre, p. 531.

Digitized by Google

mal le vin, il devenait irascible et s'éloignait volontiers de sa femme et de ses enfants; ce n'était plus parmi eux qu'il venait se délasser. Quand il était bien disposé, Marguerite hasardait quelques remontrances que Jacques reçut d'abord le front baissé, comme un coupable qui s'humilie. Il promettait de reprendre son ancien genre de vie; mais, s'il était un jour sans aller au cabaret, ses amis venaient le chercher et l'y entraînaient malgré lui. La pauvre Marguerite voyant le bonheur, l'aisance et la bonne direction de sa famille perdus sans retour, se laissait aller à des accès d'un si violent désespoir, qu'elle ne pouvait plus le cacher à ses enfants. Simon, l'aîné de ses fils, en était profondément ému, il essayait de joindre ses supplications à celles de sa mère; Jacques prétendait que bientôt ils seraient riches et heureux. Sa femme répondait que le seul moyen de s'enrichir était le travail et l'économie. Jacques était triste sans doute par ses déceptions, ses remords et par les conseils de ses camarades, et son caractère s'assombrissait chaque jour. Il se laissait aller à des violences effrayantes; tout présageait une catastrophe dans cette famille naguère si heureuse. Simon venait un jour d'être témoin du désespoir de sa mère. Quand il vit son père rentrer ivre, furieux, menaçant tout le monde, et déclarant qu'il allait vendre son mobilier pour acquitter les dettes qu'il avait contractées au service de l'humanité.—Il me semble, hasarda Marguerite, que vous devriez commencer par servir votre famille; s'il y avait moins de débauchés, il y aurait moins souvent de ces révolutions qui mettent la cherté à tout, font augmenter l'impôt et déranger les ménages. Pour la première fois de sa vie, Jacques se préparait à frapper sa femme, quand Simon se précipita pour les séparer; exaspéré par la résistance d'un fils jusque là si soumis, le père saisit un marteau d'enclume et en asséna, sur la tête du pauvre garçon, un coup si furieux qu'il l'étendit sanglant et privé de connaissance. Les autres enfants épouvantés se sauvèrent en appelant à grands cris du secours. On arrêta Jacques. Il fallut trépaner Simon; pendant bien des jours, sa vie fut en problème. Cependant, grâce à sa jeunesse et à sa force, il offrit un de ces cas rares où cette opération obtient un succès inespéré. Jacques fut mis en jugement et condamné à dix ans de galère.

Cinq années s'étaient écoulées. On avait perdu de vue à X... ce tragique événement. Marguerite était morte de honte et de chagrin; Simon s'était engagé dans un régiment d'Afrique; sa sœur avait été chercher au loin des moyens d'existence, quand on apprit que Simon s'était distingué tant et si bien à la guerre, qu'il avait acquis des grades et mérité la croix d'honneur, mais qu'ayant sollicité d'échanger cette distinction contre la mise en liberté de son père, sa demande présentée au chef de l'État lui avait acquis cette faveur tout en lui conservant la décoration des braves. Jacques en effet reparut bien-

Digitized by Google

tôt à X... Le malheureux eut à regretter d'abord la grâce cruelle qu'il venait d'obtenir. Le mépris l'accueillait partout; impossible d'obtenir le travail qu'il sollicitait avec tant de bonne volonté; nul moyen d'existence que les petites épargnes envoyées par son fils. M. le curé me dit un jour: Il faut s'occuper de Jacques-le-Forçat; je l'emploie quelquefois, mais je ne puis obtenir que mon exemple soit suivi. — J'y pense, dis-je; j'attendais de le rencontrer, mais j'irai le chercher. «—Que fais-tu, mon pauvre garçon? lui demandai-je, quand je l'eus trouvé. — Je regrette le bagne, M. le juge. Là du moins j'étais aimé, *estimé* de tout le monde. On me chargeait des fonctions de confiance, je vendais les petits objets travaillés par les galériens. J'étais envoyé au dehors pour mille courses, j'étais enfin homme de confiance du lieu. Quand les jésuites venaient faire une mission au bagne, ils me citaient pour mon assiduité à leurs exercices et pour ma ferveur; j'étais libre enfin et je n'avais de forçat que le nom. Ici je mets mes deux bras au service de tout le monde; je produis mes certificats; mais chacun me tourne le dos et me ferme la porte au nez. Faut-il que je commette un nouveau crime pour mériter l'asile que je regrette, pour gagner le pain nécessaire à ma pauvre existence?... Mais le remords m'a trop torturé, ma famille a trop souffert, mes résolutions sont trop enracinées, pour que j'imite mes pauvres frères d'infortune qui, partout repoussés, ne trouvent d'asile que dans d'autres crimes. Que faire donc, M. le juge? Je n'ai plus qu'à me jeter dans la rivière et j'y pense sérieusement depuis plusieurs jours. Dieu me le pardonnera. » Les larmes coulaient sur le visage du pauvre libéré, vieilli de vingt ans dans l'espace de cinq années; ses cheveux, si noirs à son départ, sont devenus tout blancs. «— Il ne faut rien faire de tout cela, dis-je. J'ai besoin, pour la culture de ma propriété, d'un homme de journée, presque sans interruption; tu habiteras, en attendant mieux, le vieux pigeonnier qui est à l'extrémité du verger, et là tu gagneras ta vie sans que personne te vienne troubler; je me charge de toi. » Une joie profonde éclaira le visage flétri du pauvre forçat. « —Vous verrez, vous verrez, vous n'aurez pas mal placé votre confiance. Le vin m'avait perdu, plus jamais je n'en boirai. Je ne suis ni un voleur ni un assassin, ils le savent pourtant bien tous. Oh! n'ai-je point été puni assez?... Ma pauvre femme morte... mes enfants dispersés... rien, plus rien... — Viens tout de suite prendre possession de ta nouvelle demeure, mon pauvre garçon, » interrompis-je.

Depuis ce moment, la conduite de Jacques, son travail, sa fidélité ne se sont pas démentis un instant. Les habitants, à mon exemple, ne craignent plus de l'employer à leurs travaux. Il ne reste d'autre trace de l'impression d'infamie de sa condamnation, que le nom de *forçat*, auquel on n'attache plus aucune signification. Toutes les fois qu'il y a de la discrétion, du zèle, de l'adresse à déployer, c'est Jacques que j'emploie. Cet homme a concentré sur ma famille tout ce que le cœur humain renferme d'amour et de gratitude.

Digitized by Google

Lucien désirait savoir si c'était lassé d'erreurs que son hôte était arrivé à des croyances si puissantes d'action, ou si cette vie, sur le point de se mêler à l'océan divin, s'était écoulée comme un torrent paisible, qui toujours réjouit et enrichit ses rivages. M. Nicole lui dit un jour : « Il y eut dans ma vie une époque décisive ; je sortais de l'adolescence ; ma famille avait conservé les mœurs et les croyances antiques. La philosophie du 18e siècle se répandait de proche en proche et parvenait comme une contagion, jusqu'aux provinces les plus reculées. La nouveauté, la hardiesse, la complaisance de ses doctrines enivraient les jeunes gens ; elle faisait le sujet unique des conversations. On y proclamait sans cesse le triomphe de la raison pure sur la superstition. Il y eut en moi indécision ; toutes les vérités chrétiennes me paraissaient obscurcies. J'appelai Dieu à mon aide ; je le suppliai de me guider dans l'affreux labyrinthe où le malheur du temps m'avait conduit ; cette prière, je la renouvelai souvent. J'avais un ami pour qui mon âme était un livre ouvert. Quarante années n'ont pu combler le vide que sa mort a creusé dans mon cœur. Oh ! Théodore, tu sais si j'ai passé un jour sans t'interroger mentalement dans les difficultés ! Ainsi qu'un fruit mûri avant le temps, il tomba dans sa jeune saison, plein de jours, parce qu'il les avait tous employés. Lui, l'enfant béni du Ciel, il n'hésita point, il poursuivit sa course à travers tous les obstacles qui naissaient sous ses pas. Je lui faisais part de mes doutes ; il en triomphait par quelques plaisanteries fines. Je me fâchais parfois, je lui disais qu'il n'avait point à soutenir mes affreuses luttes ; il répondait qu'un soldat vaillant n'aime que les combats. J'allai un jour chez lui tout désespéré : Comment croire, lui dis-je, que la lumière fut créée avant le soleil ? évidemment, c'est trop exiger de notre complaisance. — Que ferais-tu, me dit-il, si cette assertion venait à ressortir des découvertes de la science ? Oh ! je croirais à tout, car ce point me parait la plus grande absurdité proposée à notre croyance ; j'ai peine à ne pas en rire avec les *philosophes*. Mon ami secoua la tête. Un nouveau pas de la science vint bientôt dire de quel côté devaient se ranger les rieurs. Au moment de la mort de cet incomparable ami, mes doutes étaient encore vivants ; il le savait ; son dernier effort fut employé à me dire : Pierre, ce moment est le plus beau de ma vie. Crois et tu mourras content comme moi.—Je lui répondis d'une voix étouffée par les larmes : S'il y a un ciel, tu y monteras. Prie alors pour ton pauvre frère que tu abandonnes. »

» La mort de cet ami me blessa au cœur ; je tombai dangereusement malade. Aux portes de la mort, j'entrevis la lumière, tous les objets terrestres s'étaient évanouis ; je plongeai mon regard dans l'éternité. Je compris, non de cette manière confuse, par laquelle j'avais compris jusque là, mais de cette compréhension subtile, pénétrante comme un glaive. Une vie sage pouvait seule me délivrer des terreurs du trépas,

Digitized by Google

je crus au juste Juge ; je crus tout ; je promis tout. Depuis ce temps, rien ne m'arrêta plus. Lors de nos guerres, je dus porter les armes. Plus tard, j'étudiai le droit avec des camarades légers, frondeurs, impies; on rit de mes croyances. J'aurais voulu prouver ma foi sur les échafauds. On me laissa bientôt, tout en me gardant la confiance et l'amitié, libre de vivre, comme le disaient mes camarades, entêté de mes vieilles *chimères*. Je suis loin d'avoir été aussi *vaillant* que j'aurais dû. Cependant je n'ai pas renié, sous prétexte qu'il était vieux, ce sublime christianisme qui a sauvé le monde. Je n'ai pas payé d'ingratitude et d'oubli le Créateur de mon être, tout en usant et abusant de ses dons, sous prétexte qu'il ne s'occupe pas de nous. Ébloui par les succès du vice, je n'ai point déserté la vertu obscure et dédaignée. J'ai semé un peu de bien, sûr de la récolte prochaine ; la douleur d'avoir empoisonné le déclin de la vie des auteurs de mes jours n'est pas venue s'ajouter à la douleur de leur perte. Si quelque femme a voulu mettre sous mes pieds sa couronne de gloire, je l'ai relevée et la lui ai replacée sur la tête. Je n'ai point fermé l'oreille au gémissement du malheur. Je n'ai voulu être pour personne un scandale ; j'ai combattu pied à pied l'orgueil, l'égoïsme, la colère. Au soir de ma vie, je ne dirai point découragé : ma journée est perdue. Et cependant, mon Dieu, que je suis loin d'avoir fait tout le bien que vous attendiez de moi ! De tout cela, ami, je ne m'attribue aucune gloire ; je la rends à la Foi, sans laquelle j'aurais été le plus pauvre des hommes. J'ai été un homme de bonne volonté ; je n'ai point, avocat félon de mes passions, combattu la vérité par des sophismes. Voilà mon seul, mon unique mérite. Dieu a fait le reste ; je l'en bénis ici, afin que vous appreniez quel soin il prend de l'homme qui cherche la vérité de tout son cœur. »

Le lendemain, au crépuscule du soir, Noëmi et Lucien, assis avec la tante malade autour de son foyer, devisaient sur les incidents de la journée précédente. Noëmi était profondément triste. Quand on en vint à l'avertissement du forçat, elle engagea M. Lepol à se tenir en garde contre les embûches que Nestor pourrait lui tendre. « — Oh ! dit celui-ci, elles me seront précieuses, puisqu'elles assurent votre intérêt à ma cause. — Je m'intéresse à tous ceux qui courent des dangers, dit Noëmi un peu confuse. — La charité, la pitié sont donc vos seules dispositions pour moi !... c'est ingrat... — Elle vous a fait connaître ses conditions, interrompit la tante compatissante ; refusez-vous de penser à vos intérêts impérissables ? — Je n'ai rien refusé, repartit Lucien avec gravité ; depuis ce moment, je cherche à m'éclairer ; je ne vous en parlais point, de peur que vous ne pensiez qu'autre chose que la conviction pourrait un jour me déterminer. Votre père veut bien mettre à ma disposition sa science religieuse. M. l'abbé Estienne est aussi pour moi une immense ressource ; je trouve dans leurs bibliothèques tous les ouvrages des grands esprits qui ont

Digitized by Google

travaillé, combattu pour la foi : mes préventions, mon ignorance, mes résistances s'affaiblissent chaque jour; je commence à comprendre ce qui fait l'homme; cette face de la beauté humaine m'est apparue, noble, touchante, admirable sous vos traits, sous les traits de votre père, de votre pasteur; je veux aussi en avoir bientôt ma part. Dans cet asile de paix, je fais, en une heure, plus d'utiles réflexions que je n'en fis le reste de ma vie; ces pensées sont même devenues, comme par un juste châtiment, l'obsession de mes nuits et de mes jours. — Il s'opère parfois dans l'âme humaine des révolutions inouïes, et cela sans que la raison fasse autre chose que d'y gagner, dit Julie. On croirait qu'elle quitte des songes incohérents pour entrer dans la réalité. — Du collége, où les pratiques de la religion étaient un pur *decorum*, je n'avais emporté que l'indifférence ignorante de ses dogmes et de sa morale, indifférence que beaucoup de pères croient du reste inséparable d'une virile éducation. Mes camarades et moi trouvions à nous amuser beaucoup des exhortations du bon aumônier, et ce n'était qu'accompagnées de mille tours et de mille grimaces, que nous accomplissions les quelques pratiques pieuses exigées par le règlement. L'année de ma première communion, mon père avait réuni ses amis, un jour d'abstinence; ma mère voulut m'interdire les mets défendus; mon père lui enjoignit de me laisser libre, ajoutant que ce qui entre dans la bouche ne souille point l'âme, au dire même de l'Évangile, et qu'on ne pouvait plus me faire accroire que ce fût une obligation pour moi de manger autrement que mon père; que s'il croyait mal agir lui-même, il ne blesserait pas sa conscience pour si peu. Là-dessus, chacun dit son mot et la conversation prit un tour tout à fait irréligieux. La révélation fut très-maltraitée, les lois de l'Église jetées au panier, les prêtres mis hors la loi; on assaisonna le tout de force chansons de Béranger, qu'on proclama le seul poëte de la France. Moi, j'ouvrais de grands yeux, surtout de grandes oreilles. On m'en avait joliment conté, me disais-je; à l'avenir, je vais me mettre à l'aise. Tel fut, je le crois du moins, mon dernier adieu à la Foi de mes pères. Cependant ma pauvre mère fut au supplice pendant ce repas; elle n'épargna rien pour détruire l'effet de ce que j'avais entendu; mais ce fut peine perdue; je me croyais un homme, et un homme important depuis que je faisais l'incrédule. Je lui refusais de faire mes prières, d'assister aux offices quand je pouvais m'en dispenser, et je ne me présentai plus au tribunal de pénitence que pour escamoter le billet de rigueur. C'est ainsi que je me dépouillais du christianisme dont ma mère avait pris soin de m'envelopper, depuis ma naissance, comme d'un palladium immortel et sacré. Un reste de foi enseveli sous ces décombres m'interdisait pourtant de risquer un sacrilége; les discours, les exemples de mes camarades, de mes maîtres, de presque tous les hommes de l'époque, les lectures journalières ne firent qu'af-

Digitized by Google

fermir mon incroyance. Je raisonnais religion, théologie, comme si j'en eusse fait l'étude de toute ma vie; je tenais les plus sottes objections prêtes à jeter à la face d'une Foi, d'une philosophie armée de toutes pièces; j'étais heureux d'avoir la certitude de mon néant et de la donner aux autres. Pendant mon séjour à Paris, devenu un moment disciple de la philosophie éclectique, je ne reniais pas les vieux dogmes, je leur ôtais mon chapeau avec la compassion due aux grandes ruines. Pauvre mère! ajouta-t-il avec une expression profonde : au lit de la mort, elle ne fut occupée que de mon avenir éternel! « Malheureux enfant, disait-elle, pourquoi t'ai-je donné la vie? Peut-être me maudiras-tu de ce funeste présent pendant l'éternité. » Près d'expirer, elle me dit : « Trop cher enfant égaré, tu as une âme, ne l'oublie pas; » dans le ciel même, il me semble que je ne serais point heureuse » sans toi. » Lucien pleurait à ce désolant souvenir. Julie et Noëmi pleuraient avec lui. Il reprit : « Et jamais, jamais, je ne pourrai réparer mes torts... Elle n'a emporté que le souvenir d'un fils ingrat. »

— Votre bonne mère peut être encore heureuse par vous, dit Julie; tout aussi bien que sur la terre, dans le ciel qu'elle habite, votre heureux changement la fera tressaillir d'allégresse. — Si je pouvais y croire!... — Si vous vouliez prier, vous croiriez, vous espéreriez. — J'ignore comment on prie, dit Lucien. — Parlez à Dieu de vos doutes, de votre faim de vérité, de tout ce qui vous occupe. Dites cette prière qu'il nous a apprise; récitons-la chaque jour l'un pour l'autre, dit Noëmi. Vous me le promettez, n'est-ce pas? — Depuis si longtemps je n'ai récité le *Pater*, que je ne puis prendre d'engagement.—Eh bien! fit Noëmi, acceptez le livre dont je me suis servie au jour de ma première communion. » Lucien prit le livre et le baisa avec respect, comme une relique pieuse et chère. « Je m'en servirai chaque jour, dit-il. — Y attacherez-vous un second souvenir comme celui qui m'est si doux : le souvenir de notre Dieu venant habiter votre cœur? — Un mécréant comme moi!... Laissez-moi encore un peu de temps pour me reconnaître. — Dis-nous donc les exhortations de Polyeucte, ma fille, dit la tante. » Noëmi commença en rougissant :

Avez-vous, dites-moi, une pleine assurance
D'avoir assez de vie ou de persévérance ?
Et Dieu, qui tient votre âme et vos jours dans sa main,
Promet-il à vos vœux de le pouvoir demain?
Il est toujours tout juste et tout bon ; mais sa grâce
Ne descend pas toujours avec même efficace;
Après certains moments que perdent nos longueurs,
Elle quitte ces traits qui pénètrent les cœurs;

Digitized by Google

Le nôtre s'endurcit, la repousse, l'égare :
Le bras qui la versait en devient plus avare,
Et cette sainte ardeur qui doit porter au bien,
Tombe plus rarement, ou n'opère plus rien.

« — La grâce me presse vivement, si c'est elle qui a pris vos traits et votre langage, dit Lucien. Si je résiste encore, c'est que je ne veux rien faire à demi : la conversion est un contrat solennel, par lequel on s'oblige à une vie sérieusement chrétienne. Je ne conçois non plus le christianisme que dans le catholicisme. Si Dieu a parlé à la terre, il a dû établir un aréopage suprême qui interprétât sa parole, souvent trop profonde ou trop sublime, et veillant à ce qu'elle fût distribuée à tous. L'Évangile maudit les contempteurs de son Église; me voilà, si je suis logique, obligé de me soumettre à toutes les minuties de la pratique. C'est là, je l'avoue, ce qui me retient encore; et c'est ce qui fait prendre à un grand nombre le parti de tout rejeter, pour n'avoir pas à tout admettre. »

Le résultat de cette conversation fut de rassurer Mlle Julie sur l'avenir de sa nièce, qu'elle espéra dès lors remettre en mourant sous la protection de l'époux qu'elle lui avait rêvé.

Tout en conversant, les deux promeneurs avaient atteint le presbytère. « Entrons ici, dit le Juge de paix; peut-être obtiendrons-nous que le cher curé vienne goûter à cet honnête chevreuil, chargé du message de reconnaissance de son vainqueur. » Une femme septuagénaire les reçut. C'était la nourrice de M. Estienne, qui venait de temps en temps passer quelques semaines chez le nourrisson dont elle était fière. Lucien s'aperçut bientôt de la difficulté de lier avec elle une conversation, car après qu'on lui eût demandé dix fois où était son maître, comme elle voyait venir souvent ce jeune homme conférer avec le pasteur, elle crut entendre que M. Nicole lui présentait un futur prêtre : « Jésus ! fit la bonne femme, en joignant les mains et le faisant du haut en bas bien des fois : Jésus ! que vous êtes heureux ! Eh ! bien, mon petit Monsieur, si c'est Dieu qui vous appelle, il faudra passer par là. Je ne croyais guère, quand je faisais sauter Estienne sur mon genou, qu'un jour je lui dirais : « Mon père », et cependant c'est heureux, car je ne donnerais pas ma confiance à tout autre. Personne ne fait des exhortations comme lui ! Tout petit, il était déjà prêtre de cœur. S'il rencontrait un abbé, il se tenait cloué à lui, comme les autres enfants à un ami préféré. A dix ans, un jour qu'il était venu nous voir, je ne sais quel plaisant dit que sa sœur de lait, Hélène, deviendrait sa femme. Tout à coup, il disparaît ; on le cherche, on l'appelle : personne ; il était retourné chez sa mère, à quatre lieues, s'il vous plaît, tout seul, à pied, le soir. Pour le faire revenir d'autres fois, il fallut lui promettre qu'il ne serait jamais question de cela. Il y avait dans le pré qui bordait notre cabane un peuplier si élevé, que jamais je n'en

Digitized by Google

vis de semblable; la plus haute branche paraissait grosse comme une aiguille à tricoter. Martin, mon mari, lui dit pour le taquiner : « Tiens, tu seras prêtre quand tu pourras atteindre le dernier rameau et me le rapporter. » Voilà Estienne qui grimpe comme un chat sauvage ; il avait onze ans ; j'arrive comme il coupait le brin du sommet; mes membres se mirent à trembler comme les feuilles de cet arbre et mes dents imitaient leur cliquetis; mon brave descendit comme il était monté. Arrivé en bas : « Vois, s'écria-t-il, si je ne serai point prêtre ! » Martin fut bien obligé d'en convenir. Depuis qu'on lui eut dit que les garçons gourmands ne deviennent jamais prêtres, ses petites friandises allèrent toujours à de pauvres petits ou à de bons vieux qui ont peine à se régaler de pain. De même pour la promptitude : il était vif comme un coq-d'Inde, il devint doux comme l'agneau. Son frère puîné, ce pauvre Henri, qui faisait déjà marcher à lui tout seul le labour de la ferme, vint à mourir, et c'était grand dommage, fit la bonne vieille en s'essuyant les yeux. Le père fit sortir Estienne du séminaire pour le remplacer, parce que dans ses vues, il fallait d'abord faire prospérer la maison. A peine chez ses parents, mon pauvre enfant tombe malade d'une fièvre maligne et le voilà qui bat la campagne tout comme celui qui était mort. Le père vit bien qu'il n'y avait rien de fait, il lui promit de le renvoyer au séminaire sitôt qu'il tiendrait sur ses pieds; le lendemain il était déjà mieux et il se remit à vue d'œil. Pendant le séjour qu'il vint faire dans sa famille, on lui offrit en mariage une jolie demoiselle, certes, et qui n'était pas seule pour l'emporter dans le bassin de la balance, car elle avait de beaux fonds au soleil; le père d'Estienne s'attendait qu'il allait hésiter, puis se décider peut-être pour ce bon parti; ah bien oui ! il fit un grand éclat de rire en disant : « Vous allez encore me faire envoler comme autrefois » de chez nourrice. On ne se dédit pas avec Dieu pour une fille. Une » famille ne me suffit pas; il faut que je sois tout à tous; je n'ai pas le » cœur fait comme vous autres, je suis né prêtre. »

— Va-t-il bientôt revenir, dit M. Nicole ? » Après avoir fait répéter dix fois, la vieille crut avoir compris. « Ah ! bien oui, s'enrichir, s'écria-t-elle, il ne dit pas tout; cependant je savais bien des petites choses autrefois. Ne parlez pas de ce que je vais vous confier; je vous le dis parce que je connais votre discrétion. C'est lui qui a donné 3000 francs pour sauver le père Legeai, qui ayant répondu pour Menard, allait être exproprié et jeté en prison. Une autre fois il racheta un fils qui gagne la vie des siens ; il a fait une dot de 2500 francs à la fille de la Colonette, parce qu'il voyait bien l'urgence de marier ces jeunes gens-là, et que le père du prétendu, qui a un peu de bien, en voulait autant pour sa bru. Il fait de ces équipées-là toute la journée. — Je viens le prier à dîner, dit M. Nicole d'une voix de tonnerre. — Oh ! pour danser, dit Catherine, il ne le défend pas absolument, mais il faut que ce soit sous les yeux des parents et qu'on se retire de bonne heure et surtout qu'on ne manque pas

Digitized by Google

les offices. Quand vous serez curé, mon jeune Monsieur, continua-t-elle, en s'adressant à Lucien, je vous engage à prendre ses conseils et à l'imiter, car sans rien violenter, il est toujours consulté sur tout et son troupeau pourrait faire envie à bien des bergers.

— Où est Marthe? fit encore plus haut, s'il est possible, M. Nicole; il ronfla bien des fois la question dans l'oreille que lui tendait la vieille nourrice.— Les cartes, dit-elle, croyant enfin avoir saisi l'idée. Quand il s'en occupe, c'est pour amuser les autres; il aime mieux retourner les feuillets de ses livres et promener sa main sur ses cahiers.

— Je reviendrai, fit le Juge de paix. — Si ce jeune Monsieur tient à se confesser; pour sûr, il trouvera M. le Curé après sa messe.

Les Messieurs, cette fois, se contentèrent de saluer, en ôtant leur chapeau, ce à quoi la bonne femme, très-satisfaite de l'entretien, répondit par un gracieux adieu.

CHAPITRE XI.

Vies nouvelles.

Les pertes de cœur dont nous plaignons tant nos amis, notre tour arrive de les subir; elle sonne enfin, l'heure que nous nous refusions à envisager; nos jours, nos mois, nos ans sont comptés; chacun de ceux que le temps enlève dans son vol rapide réduit ce nombre, qui bientôt n'est plus. La maladie de cœur dont Julie se plaignait depuis longtemps menaçait de l'enlever dans un âge peu avancé; on espérait cependant prolonger par mille soins cette chère existence. Tout à coup des palpitations, des étouffements plus fréquents, l'enflure des membres inférieurs avertirent d'une fin prochaine. Chacune des crises qui se multipliaient était un coup de la destruction.

—Frère, dit-elle un jour, je touche au terme du voyage.—Et tu parais joyeuse! — J'espère. — Tu nous quitterais déjà!— Pour un instant. — Nous serions bien malheureux sans toi, dit le frère, dont les sanglots firent explosion. — Si vous m'aimez, oh! ne me pleurez pas : je vais à la vie. Je te laisse avec cette chère famille que Dieu a bénie, avec cette Foi qui embellit mon heure dernière. Frère, amène-moi le prêtre. Je veux être présente tout entière aux secours que la Religion va me prodiguer.

On appela M. le curé. Après la confession, la joie de la mourante s'était accrue; elle fut au comble quand le Viatique eut déposé dans son sein le Dieu qui allait la porter dans ses bras, comme la mère son tendre enfant, à l'immortalité de bonheur. Ses membres, oints pour le dernier combat, furent consacrés pour la glorieuse résurrection.

Digitized by Google

Quand tout fut achevé, telle que le pèlerin prêt pour le départ, elle attendit impatiemment l'heure suprême. Elle embrassa chacun des parents et des serviteurs, en leur disant : Au revoir. Lucien ne fut point oublié : « Au moment où je suis, lui dit-elle, on ne se repent jamais d'avoir été chrétien dans la croyance et dans les œuvres ; vous le deviendrez, n'est-ce pas ? » Lucien fit un signe affirmatif. A Noëmi elle ajouta : « Bon courage, chère enfant ; fie-toi toujours à Dieu ». Ensuite elle demanda pardon à tous des peines qu'elle avait pu leur faire. Un murmure de reconnaissance lui répondit. Puis souriant et regardant le ciel, elle pria qu'on la laissât se recueillir en Dieu. Après quelques instants, on s'approcha de son lit ; elle n'était plus. La mort, aimable pour elle, avait empreint sur ses traits le commencement de la bienheureuse extase. Les fleurs, qu'elle soignait avec prédilection, ornaient sa chambre ; on eût dit un sanctuaire où le mystère de la mort sainte venait de se consommer : il y régnait une atmosphère d'espérance qui tempérait l'amertume des regrets.

Peu de jours après cette mort, qui amenait pour Noëmi un de ces vides irréparables dont le temps sème notre existence, Lucien passait devant la chambre de la défunte. Sa jeune amie s'y trouvait et sanglottait très-fort ; il y entra pour essayer de calmer la violence de sa douleur. « Oh ! dit-elle, dès qu'elle put parler, quel brisement de cœur en présence de ces objets qui lui étaient d'un usage journalier !.. Je l'avais toujours vue ici et je ne l'y retrouverai plus : c'était là, près de cette fenêtre, qu'elle travaillait, afin de voir, en levant sa tête, le clocher, les bois, le ciel, et la famille des hirondelles qui revient dans ce nid chaque été, et le manége des oiseaux dans les fleurs et les arbustes du jardin... Voilà sa table à ouvrage... Voilà un devant-d'autel commencé... Voici ses livres pieux où elle lisait chaque jour.... Toutes ces fleurs ont été plantées de sa main. Voilà son pauvre petit canari ; il n'a plus chanté depuis qu'il l'a vu emporter... Ah ! mon Dieu, que tout cela fait de mal à voir ! continua-t-elle en sanglottant de nouveau... Et cependant je ne puis rester qu'ici ou près de sa tombe. »

Lucien, par un mouvement involontaire, s'approcha d'elle, prêt à la presser dans ses bras. Mais le repoussant doucement : « Ne profanez pas une douleur si pieuse. — Pardon, dit Lucien ; mais votre peine est la mienne ; au prix de tout mon repos, je voudrais vous l'enlever. » Puis il s'assit auprès de son amie, qui pleurait toujours. Après un assez long silence : « Elle nous l'a dit, fit-il, la pensée d'une éternelle réunion doit nous consoler. — Oh ! oui, répondit Noëmi, en joignant ses belles mains et levant au ciel ses yeux obscurcis de pleurs, mais célestes de beauté et de résignation... Dieu ne se rit pas de nos larmes, de nos prières, de nos désirs... Vous me l'avez assuré bien des fois, vous qui emportez tant de regrets.... — Ces regrets doivent consoler sa cendre, dit Lucien. Sûr de les mériter, je mourrais content... car je n'ose prétendre à rem-

Digitized by Google

plir dans votre cœur le vide que la mort y a fait... Et cependant vous pourriez m'aider à imiter de loin l'amie que vous pleurez. — Moi! qui ne saurais vivre sans appui! — Vous, un ange de sagesse, d'esprit, de bonté! Oh! je vous suivrais avec une docilité d'enfant. — Suivez Celui que je m'efforce de suivre. — Qui? — Le Sauveur Jésus.... Lucien, qu'attendez-vous pour devenir son disciple? Vous en savez assez, vous êtes convaincu et ce ne sera pas devant moi que vous rendrez les armes... Je vous vois ébranlé... Dites enfin à Dieu : Me voici prêt. — Et serai-je votre époux? — Loin, bien loin tout mobile humain! Offrons ensemble à Dieu le sacrifice de ce que nous avons de plus cher, et il nous bénira tous deux. — Oh? Noëmi, c'était pour vous mériter que je m'essayais à croire. — Arrière de si basses pensées, ô mon ami! vous pratiquerez, n'est-ce pas? Vous suivrez alors la vérité, vous trouverez la paix, je vous l'assure. Donnez-moi cette joie, devenez un chrétien généreux, ardent, inébranlable. — Eh! bien, oui, s'écria Lucien, en se levant comme hors de lui-même. Depuis trop longtemps, je résiste à ce je ne sais quoi de puissant, de doux, qui me sollicite sans cesse. J'étais comme un malade en proie à la crise qui va décider de la vie ou de la mort... Oui, je mettrai la religion au premier de mes devoirs... et ce ne sera point, ô Noëmi! pour vous obéir, mais pour obéir à ma conscience... J'avais senti d'abord que vous seriez mon étoile... Oh! la belle mission que la vôtre envers moi!.. Mais ne me quittez point encore, ô vous qui m'êtes apparue dans ce désert du monde, où je marchais seul et désolé... Chère Noëmi, chère Noëmi, faisons ensemble le voyage de la vie... dites que vous y consentez, dites-le! »

Noëmi répondit avec calme: « Est-ce immédiatement après la perte de ma tante que je m'occuperais des joies terrestres! Vous et moi, Lucien, de bien autres pensées doivent nous dominer... Plus tard, Dieu et mon père décideront. Jusque-là soyez-moi un bon frère, moi je vous serai une sœur dévouée... Oui, nous serons vraiment frère et sœur, quand la même foi, la même espérance, le même amour uniront nos cœurs. »

Ce ne fut donc point le seul désir de complaire à Noëmi qui détermina Lucien à entrer dans une voie nouvelle; il appréciait le bien, il le recherchait pour lui-même; il croyait, il voyait, il sentait, il était désabusé; son esprit était illuminé; dans son cœur, circulait une sève féconde, mystérieuse: la sève de la grâce. Sa volonté s'affermissait; il priait, il lisait sans relâche les bons livres. Chaque jour tombait quelque préjugé, se dissipait quelque ignorance, ou s'enracinait une de ces convictions qui ont fait les héros du Christianisme. Le profond éloignement que naguère il ressentait pour cette étude, avait fait place à un goût presque passionné.

Pour lui, raconter maintenant sa vie à un ami sage et sûr, n'était plus qu'une chose douce et facile; mais, puisque ces aveux devaient effacer le passé, c'était de plus un impérieux besoin. Loin de montrer

Digitized by Google

de l'indignation à ses premières ouvertures, le prêtre avait presque excusé Lucien, en rejetant ses erreurs sur l'entraînement du jeune âge, de l'époque et de l'exemple. Il l'assura que cette expérience l'aurait mûri, qu'il n'en aimerait que mieux le Dieu qui lui aurait tant pardonné. A chaque circonstance plus honteuse, ne s'étant jamais envisagé ainsi, il rougissait, il s'étonnait lui-même. Un rayon lumineux lui faisait découvrir des souillures qu'il n'avait point soupçonnées jusque là. Ému d'une douce charité, le prêtre le pressait sur son cœur, pour lui dérober l'amertume du devoir. Quand tout fut dit, étonné d'avoir si jeune accompli tant de mal, Lucien baissait son front humilié.

« Promettez de ne plus pécher, dit le prêtre. Au nom de Dieu, dont j'en ai reçu le pouvoir, je vais vous absoudre... » Et déjà ce n'était plus le pécheur, il était remonté à son innocence radieuse, au souvenir du matin de sa vie; le reste n'était plus. « Demain, mon fils, vous vous unirez à Dieu, dont vous fûtes séparé si longtemps. — Oh! vous vous trompez, vous oubliez ce que je fus. — Votre père a trouvé le temps bien long, depuis que vous l'avez quitté; courez à lui. »

Tant de miséricordieuse bonté attérait l'enfant prodigue.

« Demain, répéta le prêtre, votre Dieu vous attend. »

Lucien, seul avec lui-même, sentit ce qu'il est impossible de décrire. Cet amas d'erreurs, de remords qui contristaient incessamment son âme, avait disparu; un espoir, un bonheur infini en avait pris la place; il se sentait infiniment aimé, il aimait sans mesure la plénitude de l'Être et de ses perfections. Fallait-il à Lucien d'autres preuves de sa foi? il venait de renaître à une existence si ravie, si enivrée qu'il n'en eût jamais soupçonné les délices. Ces jours furent vraiment fortunés. Son émotion était si intime et si profonde que, semblable à une légère maladie, elle lui ôtait le besoin de nourriture. La nature elle-même semblait être de la fête; les chants des joyeux oiseaux revenus de l'exil répondaient aux chants intérieurs du chrétien, revenu de la vallée des ombres de la mort. Ces fleurs nouvelles, ces souffles vivifiants, cet éclat printanier des champs, des bois, des prairies, sortis de la stérilité de l'hiver, étaient le symbole de l'âme qui refleurissait aux vertus.

CHAPITRE XII.

L'un monte, l'autre descend.

Nestor ne doutait plus que le mariage de Lucien et de Noëmi ne fût sur le point de se conclure; il n'avait pu l'empêcher en usant de moyens plus ou moins avouables, il était résolu à ne reculer devant aucun pour y parvenir. « Il me faut le moulin, se disait-il sans cesse. Les huissiers

Digitized by Google

sont sur mes talons; mon père, ma mère et cette imbécile n'ouvrent la bouche que pour des reproches; j'aurai bientôt à rendre mes comptes de tutèle. Cet homme a fasciné Noëmi, qui avant cela se montrait bien disposée pour moi; quand il aura disparu, elle reviendra à ses premières amours. Tant pis pour l'obstacle! il doit sauter, il sautera. » Il avait pensé se faire un auxiliaire du Forçat; on a vu comment Jacques avait reçu ses ouvertures. Noëmi et Zoë se promenaient un matin en se contant leurs peines mutuelles. Les fleurs embaumaient l'air printanier, le vent du matin faisait bruir le nouveau feuillage. Un chant continu sortait du mélodieux et naïf gosier du rossignol, les autres oiseaux gazouillaient sans fin leur bonheur. Entraînées par le charme de la promenade, les jeunes filles s'engagèrent dans la prairie. Tout le bétail du village y était dispersé; les enfants, qui le gardaient, formaient des groupes ça et là.

» Quel homme singulier est mon oncle! disait en ce moment Zoë : il a foi aux songes, aux tireuses de cartes. Depuis quelque temps il fait rendre des oracles à toutes les sybilles, à tous les augures, afin de connaître le résultat d'une entreprise périlleuse qu'il médite; hier, une nécromancienne vint m'offrir ses services; je l'ai congédiée. Mon oncle la fit chercher par tout le village; il me gourmanda de mon mépris pour cet art: je lui répondis que le connaissant esprit-fort, je ne supposais pas qu'il fît grâce à ces jongleries. — Tu n'es pas capable de distinguer le vrai du faux, m'a-t-il répondu. — Ces objets de vos croyances, ai-je dit, supposent, aussi bien que les miens, des agents surnaturels. L'arrivée de la tireuse de cartes le remit en belle humeur; il était aux anges; la bonne femme lui promit la victoire, la gloire, la fortune, une vie sans fin. Il triomphait d'avance; aussi fut-il très-généreux pour la sorcière; il voulait qu'elle me dît la bonne aventure. Je ripostai que s'il devait m'arriver des malheurs, il était toujours assez tôt de le savoir; si, du bonheur, je préférais m'en réserver la surprise. Il possède un petit livre qui explique les songes, et y fait sa méditation tous les matins. Quand il a vu de l'eau trouble la nuit ou ses dents tomber, notre journée est très-orageuse, et il ne mange pas; il dit que tous ses malheurs coïncident avec le nombre 13; il n'accepterait pas, je crois, un héritage dont le testament porterait cette date; le 13 du mois, le vendredi, il n'ose faire un pas, de peur de se casser la jambe; il jeûnerait plutôt que de se trouver à table avec 12 autres convives. » Noëmi n'entendait plus ce que Zoë gazouillait à son oreille.

« Quel est cet ennemi de ton oncle? dit-elle. — Je sais qu'il abhorre M. Lepol, mais, bien qu'il parle de lui sans cesse, j'ignore le motif de sa haine. En avançant toujours, les jeunes filles rencontrèrent un petit garçon de cinq ans qui, armé d'un fouet, surveillait une douzaine de bœufs; aux promeneuses, tout en continuant de faire claquer son fouet, il dit en montrant un détour de la rivière masqué par le bois : « Ils

Digitized by Google

sont tombés là-bas dans la Saône. » Ne pouvant tirer autre chose de l'enfant, qui paraissait absorbé par le plaisir d'entendre le sifflement qu'il produisait : « Courons ! » fit Noëmi, qui, soupçonnant un affreux malheur, était devenue d'une pâleur mortelle ; mais un tremblement convulsif et ses jambes qui fléchissaient sous elle la contraignirent bientôt à chercher un appui contre un saule du rivage. Zoë courut vers de petits bergers qui creusaient des piéges dans les chemins de la prairie : « Quelles sont, dit-elle, les personnes qui viennent de se noyer ? » Pour toute réponse, les petits paysans se regardèrent et se prirent à rire tous à la fois. « J'y vais », dit Zoë s'élançant dans la direction indiquée. Noëmi restait comme attachée à l'arbre qui la soutenait ; quand même ses forces le lui eussent permis, il lui était impossible de s'exposer à ne trouver plus que le cadavre de son bien-aimé.

« Ne le verrai-je plus, se disait-elle ?... je l'avais prévu... Ce monstre l'aura noyé... Mais c'est peut-être un accident... ils savent nager, ils sont adroits et forts ; ils se seront prêté un mutuel secours. » Rassurée par cette dernière réflexion, Noëmi essaya quelques pas ; mais d'autres pensées lui ôtant de nouveau tout mouvement, elle s'assit contre le tronc d'un peuplier. Chaque instant lui semblait un siècle d'attente ; quand enfin levant les yeux, elle aperçut Zoë qui revenait à elle, avec la rapidité d'une biche que les chasseurs poursuivent : « Ils ne sont pas morts, s'écria-t-elle tout essoufflée, dès qu'elle put se faire entendre ; ils sont dans la cabane du garde, où ils sèchent leurs habits ; c'est lui même qui me l'a dit ; je l'ai rencontré, j'accours pour te rassurer. » Noëmi ne répondit que par des larmes abondantes qu'elle ne pouvait retenir : elles étaient le résultat de la crise précédente. Appuyée sur le bras de son amie, elle reprit le chemin de sa demeure, tandis que Zoë ne cessait de répéter : « Quel homme singulier est mon oncle ! il lui arrive toujours des aventures. »

Lucien entra enfin ; il raconta que Nestor l'avait entraîné à une partie de pêche ; qu'en lançant le filet à l'eau, celui-ci l'avait enveloppé, et qu'en même temps, la barque avait chaviré, sans que de sa part il y eût le moindre mouvement qui pût lui faire perdre l'équilibre ; qu'ainsi enveloppé dans l'engin, il lui eût été de toute impossibilité de se dégager, si Jacques-le-Forçat ne se fût précipité à l'instant et ne l'eût aidé à se dépêtrer et à regagner le bord. Cet homme robuste et adroit avait, tout en le retirant, appuyé son poing libre sur le dos de Nestor, de manière à prolonger son plongeon. A ce récit, Noëmi, se tournant du côté de Lucien, lui dit d'un ton suppliant : « Oh ! gardez-vous de cet homme, je vous en conjure. »

Nestor entra bientôt lui-même, d'un air dégagé ; il venait s'informer, disait-il, comment son compagnon se trouvait du bain qu'il lui avait plu de prendre dans la rivière. « Vous avez le sang très-échauffé, continua-t-il ; quant à moi, qui n'en avais pas besoin, je vous aurais bien dispensé de

Digitized by Google

me mettre de la partie. « Personne ne disait mot.—Je le vois, poursuivit Nestor, Noëmi, monsieur, a été très-émue à votre sujet; rendez grâce à ce petit accident qui vous démontre à quel point vous êtes intéressant.— Singulière partie de plaisir ! dit sévèrement le Juge de paix, où vous risquez de faire périr votre invité ! — J'ai été la première victime de la maladresse de monsieur, qui, par un faux mouvement, a culbuté la barque. — Il n'en est rien, dit froidement Lucien. — Les dévots sont peureux; votre acte de contrition était déjà fait, j'en suis sûr? —Peut-être aviez-vous quelque motif de le faire vous-même, repartit M. Nicole. —Moi ! je suis toujours prêt à paraître devant Dieu. » Nestor, qui craignait les soupçons, s'obstinait à raconter sans fin l'aventure. Il répétait que Lucien, en cherchant à s'emparer du filet au moment où il le lançait, avait fait chavirer la barque. Il voulait sans doute, ajoutait-il, renouveler la pêche miraculeuse, car il se débattait dans l'engin comme un gros brochet qui ne se soucie guère d'être pris.— La pêche eût été plus belle si vous y eussiez été pris vous-même, monsieur le philosophe, observa M. Nicole. » Lucien se contenta de répondre par un signe de tête négatif, à quoi le pervers répliqua encore que l'eau bue par lui avait produit sur sa mémoire l'effet du Lethé. Si chacun n'eût gardé un morne silence, il eût continu à ricaner; il se retira la rage dans le cœur.

Dans la journée, Lucien chercha Jacques dans les vergers, pour lui exprimer sa gratitude d'avoir veillé sur sa vie, de l'avoir sauvée au risque de la sienne. Arrivé à la lisière du petit bois, il entendit une conversation animée. « Je voudrais, disait une voix, qu'il reconnût pour celle de Jacques, n'avoir jamais bu, comme aujourd'hui, que dans la rivière. — Il est joliment malin, notre Juge de paix, reprenait la voix du jardinier : il fonde des sociétés de bons pères de famille pour nous détourner des cabarets; c'est afin d'avoir moins d'affaires à arranger. La plupart des différends commencent avec le choc des verres. — Et bien de pires choses, interrompait Jacques; tous mes malheurs ont commencé dans ces maudits cabarets de révolution. Ah ! les brigands qui y règnent en maîtres; ce sont eux qu'on devrait envoyer au bagne et non pas les gens qu'ils attrapent. Est-ce un état de vivre du pain et des larmes des femmes et des enfants; d'empoisonner l'âme sinon le corps de tous les chrétiens qu'ils attirent par leur appâts d'enfer? »

L'apparition de Lucien interrompit le dialogue. « Jacques, dit-il, je vous dois la vie; je ne l'oublierai jamais. — Ah ! dit Jacques, encore sous l'impression du sujet précédent, je voudrais pouvoir toujours expier dans l'eau les péchés que j'ai faits dans le vin; c'est un second baptême, voyez-vous, que j'ai reçu aujourd'hui. » On parla de l'accident, Jacques le trouvait inexplicable : « Tous ceux qui le méritent ne sont pas au bagne, dit-il en secouant la tête; mais

Digitized by Google

de l'autre côté de cette vie, il y en a un dont on ne sort pas si facilement. »

Contre son attente, ce fut Nestor qui paya la partie de plaisir. Il avait compté gagner le bord beaucoup plus vite et se sécher aussitôt dans la cabane du garde; les choses ne s'étaient pas tout-à-fait passées selon son plan, et ce sur quoi il ne comptait point, une pneumonie intense s'était déclarée. « Je suis un homme perdu, répétait-il sans cesse, mais ça m'est égal. » Le médecin appelé confirma ses prévisions avec une brusquerie qui semblait destinée à aggraver le châtiment. Il ne pouvait se débarrasser de la vision sinistre de cet enfer qu'il avait toujours nié; sa philosophie ne lui était d'aucun usage en ce terrible moment; aussi la maudissait-il. Irrité à l'excès de ce que les soins ne s'appliquaient point à ses plus intenses souffrances, les remords, il s'écria tout à coup avec fureur, en s'adressant à sa garde-malade : « Tu veux donc me voir damné, scélérate? — Tout doux, ne vous fâchez pas, on ne demande qu'à vous amener M. le curé. Je vous donne votre potion, et j'y cours. — Il m'en faudra bien une autre dans la fournaise infernale. — Ne vous découvrez pas comme cela, sapprelotte; un refroidissement et vous êtes flambé; il vous faut du calme, du silence; laissez moi étendre vos draps, border votre couverture, replacer votre oreiller, qui sont en révolution, et remettre votre bonnet, qui est en tapageur sur l'oreille; d'ailleurs vous aurez à préparer votre confession; vous ne faites pas souvent l'examen de conscience; Mlle Zoë vous gardera : va-t-elle être contente! — D'être débarrassé de moi : les femmes ont toujours raison un jour ou l'autre. — M. le curé était en tournée de malades, il ne viendrait que dans deux heures, dit la garde au retour. Ce retard agita extrêmement le moribond. — Voilà les prêtres, dit-il, vous obsédant quand on n'en a que faire, invisibles si l'on en a besoin... Qu'on me le trouve... Ce soir peut-être je serais écorché vif, embroché, calciné. — Si vous vous agitez ainsi, je ne réponds de rien. Est-ce qu'un homme doit avoir peur comme cela? vous surtout qui ne croyez pas à l'enfer? — Je ne suis sûr de rien. — Allons, excitez-vous un *petit peu* à la contrition, je vais dire mon chapelet pour vous. »

Dès qu'il sût qu'on l'appelait, le bon pasteur accourut. Nestor se confessa, cria au ciel miséricorde, supplia tous les saints du Paradis de lui venir en aide, et surtout pressa le prêtre de lui assurer qu'il n'avait plus à craindre les châtiments éternels. Edifié de ces pieuses dispositions, personne ne doutait qu'il ne mourût en prédestiné ou ne vécut en saint, s'il se rétablissait. Mais c'était le repentir du lâche; ces belles dispositions s'évanouirent avec le danger. A mesure que le mal diminua, on vit renaître sa méchanceté et son impiété. Quand on lui rappelait ses solennelles promesses, il répondait qu'il avait subi dans son délire les suggestions des suppôts de la mort.

Nestor en courant après le bonheur, selon sa remarque, ne rencontra

Digitized by Google

que des malheurs sous sa main. Depuis qu'il pensait à Noëmi, il avait un peu délaissé Annette Grillon. Son domestique François, témoin des hommages rendus à cette dulcinée, n'avait pu rester indifférent à de si rares mérites. Dès qu'il s'aperçut que son maître la négligeait, il s'empressa de lui offrir son cœur et sa main, qu'Annette, pour éviter la honte d'un abandon complet, se hâta d'accepter. Nestor cependant, voulant se consoler de son peu de succès ailleurs, retournait souvent auprès d'elle. François, qui était un robuste personnage, résolut d'en tirer une vengeance terrible ; il attendit son maître à l'heure où il s'y rendait d'ordinaire ; la nuit était très-obscure ; il se jeta sur lui en traître et lui fit essuyer une grêle de coups qui ne s'apaisa qu'avec sa fureur. Malgré ses menaces terribles, Nestor Saget ne sut comment se faire rendre justice de cette mésaventure ; il s'en prit à la Providence.

Pendant que les contusions qui le défiguraient et lui ôtaient l'usage de ses mouvements se guérissaient, il roulait mille projets pour en finir avec Lucien. Il employa une de ses première sorties à visiter le moulin de Noëmi ; cette vue irrita ses désirs au point qu'il souhaitait de rencontrer son rival et d'en finir ce jour-là même avec lui. Il n'avait pas encore quitté la prairie qu'accompagné du Juge de paix, celui-ci s'offrit à sa vue ; ils le saluèrent l'un et l'autre. Au lieu de répondre à cette politesse, Saget s'approcha d'eux le visage enflammé de colère : « C'est pour me narguer que vous ôtez votre chapeau, dit-il, en s'adressant à Lucien : vous n'êtes venu à X. que pour me supplanter. Il accompagnait ces paroles d'un grand soufflet qui, grâce à l'agilité de Lucien, alla frapper l'écorce d'un peuplier, au grand détriment de la main dont il partait — La chose ne se passera point ainsi, s'écria vivement M. Nicole, en saisissant le bras endolori du coupable. — J'y compte, reprit celui-ci. — La justice réclame ses droits, ajouta M. Nicole. — C'est une querelle d'honneur, nous la viderons, dit Saget. » Au moment où M. Lepol avait vu un soufflet s'adresser à lui, il était devenu de toutes les couleurs ; il se sentait le désir et la force de terrasser le lâche qui lui faisait si gratuitement la plus sanglante des injures ; il resta cependant immobile et silencieux, comme si quelque chose de surhumain se passait en lui. « Avant tout, monsieur, dit-il enfin, il faut s'expliquer. Quelle est l'offense que vous me reprochez ? — Depuis longtemps j'aimais Noëmi ; elle consentait à m'épouser, quand, par vos manœuvres déloyales, vous me l'avez enlevée. — Vos allégations sont au moins téméraires, répliqua Lucien. J'ai voué, il est vrai, à Mlle Nicole toute mon admiration ; mais retenu que j'étais par le sentiment de mon indignité, je ne suis point allé au delà. — Vous dites vrai ? — Oui, sur l'honneur ; quant à vous, monsieur, que j'aime à en croire plus digne, prouvez-le en respectant la liberté de celle qui mérite toute notre estime ; en attendant qu'elle fasse son choix, contentons-nous de l'honorer. » Une grande confusion se montrait sur le visage

Digitized by Google

de Nestor. M. Nicole, profitant de cette disposition, lui dit : « Admirez la généreuse conduite de M. Lepol, et faites-lui, sans retard, les excuses que vous lui devez ; elles doivent vous être faciles. — Je vous en dispense, interrompit Lucien, qui tendait cordialement la main à Saget. Quittez, je vous prie, tous ces projets ; je ne me prêterai point à ce dénouement d'une rivalité imaginaire ; j'estime trop pour cela Mlle Nicole ; puis, j'ai résolu de n'accepter aucun duel. — Vous craignez... — Oui, de provoquer un assassinat... ou d'avoir à rendre compte à Dieu d'une indigne mort. — Je veux bien, dit Nestor, me contenter de vos explications... — Et, s'empressa d'ajouter M. Nicole, offrir des excuses à celui que vous avez offensé. — Oui..., fit Nestor avec hésitation. — Cela suffit, mon cher philosophe, allez en paix, dit M. Nicole. Tandis qu'il s'éloignait, les deux amis reprirent leur promenade. « Je suis transporté d'admiration, dit après un moment de silence le Juge de paix, serrant la main de Lucien avec effusion. Aujourd'hui, vous avez été un héros. — Je suis heureux en effet, dit Lucien, aussi heureux que je fus désespéré quand je crus avoir tué mon adversaire. Cet homme était hors de lui... essayer de le ramener à la raison était un devoir. Je n'ai jamais éprouvé rien de plus délicieux qu'alors que lui tendant la main, je le vis désarmé à l'instant même... Pardonner c'est le plaisir d'un Dieu. — L'héroïsme est l'habitude du chrétien, dit M. Nicole, dont les yeux étaient humides de larmes.

De son côté, Nestor s'en allait en faisant les réflexions suivantes : « Ils ont oublié de nous donner la recette pour attraper le plaisir quand il nous nargue comme le feu follet après lequel on court. Pourtant je les ai toujours présents à l'esprit, ces beaux vers de Voltaire :

La nature, attentive à remplir nos désirs,
Nous appelle à ce Dieu par la voie des plaisirs.
Nul encor n'a chanté sa bonté tout entière ;
Par le seul mouvement, il conduit la matière,
Mais c'est par le plaisir qu'il conduit les humains.
. . . . . .
Les mortels, en un mot, n'ont pas d'autre moteur.

» Voltaire, Epicure, Proudhon, canailles... je suis Dieu, dites-vous, et comme l'âne je ne reçois que des coups de bâton, je suis balayé comme l'ordure... la prison m'attend ; c'est la voix du déplaisir qui m'appelle... »

Tout à coup Nestor voit s'avancer sur lui le taureau du village, terreur de toute la contrée. Il avait oublié que, dans sa bouillante colère, il venait de dénouer la longue cravate rouge dont il faisait le drapeau de ses opinions avancées, et que flottant sur ses épaules, elle pouvait éveiller la rage de l'irascible quadrupède. Celui-ci, le regardant de ses yeux

Digitized by Google

sanglants et courroucés, le menaçait de sa large tête, avec des rugissements furieux, qui annonçaient le désir d'éventrer son homme. Les bergers, qui se souciaient peu de sa vie ou de sa mort, s'étaient mis en sûreté, regardant le combat, qu'ils trouvaient sans doute dramatiquement récréatif. Le malheureux Nestor comprend aussitôt qu'il ne peut échapper à la mort, ses forces paralysées par l'effroi l'abandonnent de moment en moment. Livré sans défense, il pousse des cris désespérés qui, mêlés aux mugissements de l'animal, effraient au loin la paisible vallée. Bientôt la fatigue et la terreur l'enchaînent; il essaie machinalement d'écarter le terrible adversaire qui se rue sur lui; ses mains convulsives sont violemment repoussées. Voilà devant lui la mort, une mort accompagnée d'un affreux supplice; trois fois il est lancé à plus de douze pieds de haut; il retombe pesamment sur le sol avec des gémissements douloureux. Il va être foulé aux pieds. Le taureau paraît cette fois décidé à en finir avec lui; les cornes abaissées sur Saget, il cherche où le percer. C'en est fait, l'heure suprême est venue. En cet instant d'inexprimable horreur pour lui, un coup violemment asséné sur la tête du taureau étonne l'animal et l'arrête; il recule de quelques pas pour s'élancer de nouveau dans le paroxysme de la rage. Un second, puis un troisième coup, aussi bien appliqués, l'étourdissent presque complétement, et le domptent. C'était Lucien qui, accouru au bruit, et voyant le péril que courait Nestor, avait arraché un jeune peuplier et s'en servait, comme d'une massue, pour terrasser son ennemi. M. Nicole arrivant lui-même, ordonna au pâtre d'attacher son taureau à un gros arbre. Lucien et lui aidèrent à cette opération périlleuse; ils allèrent ensuite à Nestor, qui, se croyant mort, n'essayait même pas de se relever. On chercha à le mettre sur ses pieds, on ne put y parvenir: il avait une hanche déboîtée et toutes les dents de devant brisées. Le pâtre, qui tenait à excuser sa bête, prétendait que M. Saget en était quitte à bon marché. On fit un brancard pour transporter le blessé; ce ne fut point sans ressentir de douloureuses commotions qu'il regagna sa demeure. M. Nicole et Lucien aidèrent à lui donner les premiers soins. Le chirurgien déclara qu'il pourrait demeurer boiteux. Pour ce qui est de la mâchoire, on sait qu'une troisième dentition est un phénomène assez rare; il est vrai que les progrès de l'art moderne savent consoler de cette parcimonie de la nature. Nestor, encore cette fois, s'en prit à la Providence. Il ne la reconnaissait que dans les maux qu'il s'était attirés, et c'était pour la maudire.

CHAPITRE XIII

Épreuve.

Tout maintenant parlait de Dieu à notre ami Lucien; il croyait voir

Digitized by Google

la création pour la première fois, tant l'idée de son Auteur la faisait resplendir à ses yeux ; elle lui inspirait des élans passionnés ; il voyait dans chacun des êtres qui la composent un gage d'amour, façonné tout exprès pour lui, par la main toute bonne, toute sage, tout aimable. Il lui arrivait parfois de presser une fleur sur son cœur, comme on fait de la lettre ou du portrait d'un ami dont l'absence ou la mort nous sépare. Au lieu de poursuivre à la chasse le gibier aux abois, au lieu de s'animer au son du cor retentissant dans la profondeur des forêts, aux cris des joyeux chasseurs, aux aboiements des chiens, appuyé contre un arbre, les yeux au ciel, il restait opprimé sous le poids d'une contemplation et de sentiments indescriptibles. Son ravissement ressemblait à celui du premier homme, lorsque sortant des mains du Créateur, il tourna vers lui ses pures et énergiques facultés qu'aucun objet terrestre n'avait profanées encore. Il disait à M. Estienne : « Moi qui ne comprenais pas qu'on pût vivre privé de volupté, je me résoudrais avec joie au renoncement suprême des plus austères solitaires. — C'est ainsi, répondait le prêtre, que Dieu attire ses âmes élues : il envoie des pressentiments du ciel, afin qu'on sache ce qu'il vaut ; mais l'épreuve, l'épreuve terrible succède à ces délices anticipées. La volonté, qu'elles ont retrempée, vous soutient seule, et vous vous écrierez avec Polyeucte :

Faut-il tant de fois vaincre avant de triompher ?

— Il me tarde que ce moment arrive. — Il est un sacrifice préparé. — Le seul auquel je ne puisse me résoudre, dit Lucien avec un profond soupir. — Il le faut. — Renoncer à elle !.. passer ma vie avec... Est-ce donc possible ! — Vos promesses vous obligent ; vous appeliez tout à l'heure des occasions d'héroïsme et vous hésitez !.. La vertu charme la pensée ; mais à l'œuvre, c'est une rude maîtresse. Allons, Lucien, que votre premier accueil lui soit gracieux ; elle vous demande un gage d'alliance, un premier gage. — Je le lui donnerai, dit Lucien, avec des sanglots qui déchiraient le cœur compatissant du prêtre. — O jeunesse insensée... qui ne prévoit pas les longues suites des chutes... O Noëmi, ô Ermance, mes victimes.... j'aurais eu en *elle* un ange tutélaire... Dieu le demande-t-il ? » Le prêtre fit un signe de tête... — C'est résolu, dit Lucien, en serrant la main de M. Estienne, et il sortit.

Lucien, par un mystère connu de lui seul, devenait chaque jour plus réservé avec Noëmi ; l'œil clairvoyant de l'amante ne tarda pas à le reconnaître, non sans consternation. La politesse irréprochable de celui qu'elle aimait ne laissait plus transpirer la moindre chaleur de sentiment ; il ne cherchait plus, par mille moyens que le cœur inspire, à la consoler, à la distraire ; il n'entamait plus avec elle de ces causeries intimes, où les heures coulent inaperçues : son véhément désir de l'épou-

Digitized by Google

ser semblait évanoui. Noëmi était délaissée, délaissée tout-à-coup dans sa tristesse, quand Lucien, qui lui était devenu nécessaire, justifiait tous les jours de plus en plus son choix. Et pourquoi ce changement? La rejettait-il avec son passé, elle qui avait aidé à le ramener au bien? S'était-il imposé comme expiation d'étouffer cet amour? Cette mystérieuse Ermance, préoccupation de son délire, avait-elle reconquis ses premiers droits sur lui? Peut-être un dévouement chevaleresque lui faisait-il rêver la délivrance de Zoë, pour les infortunes de laquelle il ne déguisait point une profonde sympathie? Peut-être était-il froissé de l'indifférence apparente dont elle-même s'était armée contre ses expansions? Mais la douleur, l'indignation, l'amour battaient sans cesse l'âme de la jeune fille. N'aurait-il pas dû lui laisser son heureuse paix?... Avait-il prétendu en faire un trophée à sa vanité?.. L'abandonner, au moment où les secours de l'amitié lui étaient devenus nécessaires, accroître infiniment ses douleurs, pouvait-on imaginer une cruauté plus raffinée?

Plusieurs fois elle fut sur le point de mettre fin à ces tempétueuses incertitudes en provoquant une explication; le reproche errait sur ses lèvres; ses sanglots allaient tout révéler; mais sa fierté contenait l'explosion, et son silence, sa pâleur, son mélancolique abattement laissaient seuls deviner ses cruelles souffrances. Cependant Noëmi recueillait déjà le prix de son obéissance filiale. En ne livrant point à Lucien le secret de son cœur, elle lui avait enlevé le droit de se prévaloir de sa déception; elle souffrait, mais elle gouvernait son âme; dès que le ressort de son esprit reprendrait son empire, elle se promettait de ne rien épargner pour effacer le souvenir de celui qui l'oublait déjà. Les soins pour Zoë dissipaient parfois l'obsession de ses propres ennuis.

De son côté, M. Nicole voyait l'urgente nécessité de tirer sa fille de cette langueur inaccoutumée. Lucien ne lui paraissait plus seulement remarquable par des avantages frivoles, il l'était maintenant par les belles qualités dont le germe longtemps étouffé reprenait un merveilleux essor. Au caractère le plus loyal et le plus aimable, il joignait la solidité du jugement, la hauteur des vues et la piété la plus vive. Le Juge de paix se rappelait son vif attrait pour Noëmi et le retour dont il était l'objet, l'alliance des deux familles en préparait une nouvelle. L'idée d'encourager les prétentions émises par Lucien se présenta naturellement à son esprit. Après avoir vainement attendu que Lucien abordât ce sujet, auquel il faisait naguère si souvent allusion, il dut lui-même le ramener sur ce terrain. « Lucien, lui dit-il un jour, que pensez-vous actuellement de ma fille? vous ne m'en parlez plus. — Ah! fit Lucien, tressaillant comme sous la secousse électrique, je dois l'oublier. — Vous exagérez son mérite et vous vous dépréciez beaucoup trop vous-même; je crois connaître ses sentiments et je sais que tel est son avis... — De grâce, épargnez-moi, s'écria Lucien comme au désespoir; je dois l'ou-

Digitized by Google

blier, et c'est là ma plus cruelle expiation... mais c'est une expiation nécessaire; il est temps que je m'éloigne, sa présence m'ébranle... — Je redoute pour elle cette séparation; la mort de sa tante a bouleversé l'âme de cette chère enfant; ne la quittez point. » Lucien éclata en cris de douleur, que le bon Juge de paix ne pouvait réussir à calmer.

« N'en parlons plus, dit-il après un court silence; je respecte vos motifs, votre secret.. Regardez-moi dans tout événement comme votre meilleur ami. — Oh! disait Lucien, que ne puis-je me donner tout entier à Dieu! mais la chaîne du passé n'est point entièrement rompue... je porte encore des fers... M. Nicole se tut, adressant intérieurement au Ciel cette parole d'abandon: Lucien impie adorait ma fille indifférente; Lucien religieux repousse ma fille qui l'adore : *fiat voluntas Dei!* »

CHAPITRE XIV

La sœur de Charité.

Au point où les choses en étaient venues, le seul moyen de sauver Noëmi était de rompre l'obsession de ses tristes pensées par le spectacle d'objets nouveaux et variés. Louis et Adeline avaient récemment annoncé qu'ils étaient en mesure de lui faire parcourir les belles contrées qui rayonnent autour de Lyon. M. Nicole prévint sa fille de se tenir prête pour le départ. Celle-ci fut attérée; mais, plus que jamais, elle se fit un devoir sacré de l'obéissance qui devait la sauver. En prenant congé de Lucien, elle sentit ce serrement suprême du cœur qui s'arrache pour jamais à ce qui le remplissait tout entier. Cependant la pauvre affligée ne tarda point à ressentir le bienfaisant effet du moyen imaginé par la sollicitude paternelle. Ces objets variés, ces personnes diverses, ce perpétuel renouvellement changèrent pour quelque temps le cours habituel de ses pensées. C'était le premier voyage de Noëmi, son fleuve favori l'emportait entre des rives de plus en plus fleuries; elle voyait les bateaux à vapeur accourir comme de monstrueux poissons qui font écumer les flots de leurs nageoires puissants. Lyon lui apparut superbe, adossé à sa longue colline, les pieds baignés dans le Rhône et la Saône, étageant ses hautes maisons sur la montagne. Elle fut frappée du contraste de ses quais magnifiques avec ses rues sombres et étroites, comme le fond d'un gouffre où végète une population étiolée. Avec le flot intarissable des pèlerins, elle gravit la colline qui mène au sanctuaire de Fourvières, pour boire à ce Léthé saint et pur l'oubli d'un passé déjà trop lourd. Après avoir répandu son cœur et ses larmes aux pieds de la puissante protectrice de ces lieux, là où tout

Digitized by Google

atteste que Marie console ou exauce, elle parcourut d'un œil plus serein le magnifique horizon, couronne de cette résidence aimée de la Mère du Créateur. Elle voyait, devant elle, l'antique cité avec ces chemins majestueux qui, en déroulant leurs longs replis, lui apportent mille richesses lointaines; les belles provinces voisines, les cimes alpestres, dominées par le mont géant avec ses neiges aux éclatants reflets. M. Nicole quitta ses enfants, non sans donner mission à la bonne Adeline de dissiper les nuages amoncelés sur l'âme de sa belle-sœur. On mit tout en œuvre pour prouver à celle-ci la joie que son apparition apportait dans la famille, on lui prodigua les distractions. Elle était là depuis quinze jours quand elle reçut de son amie Zoé la lettre suivante :

« Que ton absence est longue, chère amie ! comme je me trouve seule sans toi ! Tu verras du nouveau chez les miens à ton retour. Mon oncle est devenu boiteux ; il a préféré cela au repos exigé pour assurer le succès de l'opération ; puis il est brèche-dents ; mais il s'en console en disant qu'on peut manger tout de même son bien. Son aventure du taureau ne l'a point embelli, il regardait sans doute son pouvoir de plaire comme indépendant de si peu, car il vient d'épouser Annette Grillon, afin, dit-il, de te faire sécher de dépit. Donc, malgré père, mère, sœur, honneur, il s'est mis en devoir d'accomplir les formalités obligées, et c'est aujourd'hui que s'est célébré ce glorieux hymen, sans tambour ni trompettes, et sans qu'un seul de ses parents ou amis l'accompagnât : on eût dit qu'il commettait un crime. J'ai donc une tante de plus, et bien choisie certes, pour un Monsieur au gré duquel on ne pouvait rien dire ni rien faire. Depuis cela, mon pauvre grand-père a perdu la mémoire et ne mange plus ; ce qu'il dit me paraît incohérent. Ma grand'-mère est elle-même très-absorbée : pour ma tante, son exaspération me fait craindre qu'elle ne perde tout-à-fait la tête ; elle parle sans cesse du départ de M. Lepol. L'état des affaires me paraît être une des grandes causes de leurs chagrins. J'ai saisi les affreux mots d'expropriation, d'huissiers, de saisie ; j'ai cru comprendre aussi que mon oncle redoute d'avoir à rendre ses comptes de tutèle ; je le mettrai au large, mon projet est arrêté. J'ai donc pour tâche de distraire ces infortunés vieillards, qui me sont si chers, et de mettre ma tante à la raison.

» On parlait un jour dans les conflits de famille de M. Lepol. « Vois, disait ma grand'mère à mon oncle, ce jeune homme a-t-il fait parler de lui depuis six mois qu'il est ici ? — C'est facile, s'écria Nestor, un grand nigaud qui n'a que du lait dans les veines ; il est dépourvu de ces passions qui inspirent les grandes choses. — Il est très-pieux, je lui ai vu faire ses Pâques. Une vieille routine, imposée sans doute par quelque vieux capucin dont il espère hériter ; au premier coup d'œil j'ai deviné son caractère. »

» Quand tu n'es pas là, chère amie, je ne puis parler de Dieu, de l'âme, de ce qui m'occupe uniquement. J'ai renoncé à m'épuiser en controverses sté-

Digitized by Google

riles ; je ne me livrerai plus qu'aux humbles occupations de la femme et je ne rêve pour l'avenir que la prière et le service des pauvres.

» Une pensée toute différente se présente souvent à mon : esprit il me semble qu'un mariage entre toi et M. Lucien est sur le point de se conclure : je vous crois faits pour l'autre. Adieu. »

De tristes nouvelles parvinrent encore à Mlle Nicole. Les créanciers de Nestor, envers lesquels M. Saget s'était obligé, venaient d'exproprier le vieillard, sa maison était vendue ; il n'avait survécu que quelques jours à ce désastre. Il devait à Zoë d'avoir reçu les consolations suprêmes. Zélie, perdant espoir d'avenir, était devenue folle ; dans son délire furieux, elle maudissait Nestor, lui reprochant sans cesse tous leurs malheurs. Afin de le tuer, elle s'emparait des armes qu'elle trouvait sous sa main. On avait dû la conduire dans une maison d'aliénées. Mme Saget, usée par de longs et dévorants chagrins, se trouvant sans force contre ces cruels assauts, tomba elle-même dangereusement malade ; bientôt tout espoir de la sauver s'évanouit. Zoë ne quittait pas le lit de son infortunée aïeule et n'épargnait rien pour adoucir les dernières angoisses de sa triste vie. « Mon enfant, dit-elle près d'expirer à sa petite-fille ; tu as du caractère et de la confiance en Dieu, tu te tireras d'affaire. Que n'ai-je pu comme toi, quand il en était temps, fermer les bouches impies ! Pourquoi l'éducation de mon époque ne ma-t-elle pas fourni des armes pour défendre la vérité, réfugiée presque exclusivement au cœur de la femme, en ce malheureux siècle où tout est interverti. Mon enfant, sois, comme tu l'as été, douce et forte avec le mari et les enfants que le Ciel te donnera ; joins aux humbles devoirs de ton sexe la science qui t'apprendra que tu dois les pratiquer, quoi qu'on en dise ; ne t'inquiète pas du ridicule que déverseront sur toi ceux qui oublient le rang où le christianisme a replacé la femme et la mission qu'il lui confie à cette époque où les hommes désertent la leur. — Bonne maman, la tâche dont vous me parlez m'effraie ; elle est contre nature ; l'essai m'a suffi pour toujours ; je n'aurai ni mari ni enfants ; si je reste seule sur la terre, je serai sœur de Charité — Dieu en soit béni ! Tu n'auras pas les mille douleurs de l'épouse, de la mère méconnues.. Veille toujours sur ta pauvre tante... prie pour mon malheureux fils. O temps infortuné où l'espoir de la famille désole et détruit la famille ! »

Dieu vint consoler la vieille dame à ses derniers moments ; elle expira doucement entre les bras de sa petite-fille. Zoë rendit à la mémoire de ses vieux parents tous les devoirs que ses faibles ressources lui permirent ; ensuite elle sollicita et obtint son admission au noviciat des sœurs de St Vincent de Paul. Nestor applaudit fort à cette résolution. Quand Zoë alla lui apprendre sa détermination et son prochain départ : « Bien, bien, fit-il. De tous ces troupeaux par-

Digitized by Google

qués dans le bercail catholique, je n'estime que la Sœur de Charité. — Si tout le reste est importun, dit Zoë, répliquant pour la dernière fois aux impiétés de son oncle, la Sœur de Charité est dupe ou complice; elle vous dispense donc de votre injurieuse exception. Adieu, mon oncle, ajouta-t-elle en le quittant; je prierai pour que Dieu vous éclaire. » Elle partit, pleine d'espoir dans la vie future et dévorée du zèle de servir le Sauveur dans ses membres languissants et malheureux. Noëmi pleura cette séparation, tout en reconnaissant que Dieu donnait à son amie la meilleure part, sans doute comme une récompense anticipée de la rude épreuve livrée à sa jeune âme.

Noëmi apprit de plus que la position de Jacques-le-forçat s'était améliorée. Madeleine, sa fille aînée, revenue de Versailles avec quelques mille francs légués par une vieille comtesse qu'elle avait servie et soignée fidèlement jusqu'à sa mort, en avait acheté, pour l'habiter avec son père, une maisonnette propre et commode, entourée d'un joli verger. Lucien, en reconnaissance du dévouement de Jacques, qui lui avait sauvé la vie, leur fit don d'un ameublement très-convenable, ce qui leur permit d'acheter une magnifique vache et des moutons. Madeleine, arrivée à l'âge de trente-quatre ans sans songer au mariage, avait déclaré à son père son intention formelle de rester toujours avec lui. Jacques, en cultivant son terrain, Madeleine en soignant sa maison, purent avec le prix de journées nombreuses jouir d'une aisance inespérée. Simon, qui par sa belle conduite avait rendu la liberté à son père, était revenu, avec le grade de lieutenant, passer à X.. un congé de semestre. Il avait l'intention de poursuivre la carrière militaire, où il s'était distingué; il fut accueilli et fêté sans relâche par les habitants du lieu, aux yeux desquels il était un héros.

CHAPITRE XV

A la Chartreuse.

Un beau matin, Armand, Adeline et Noëmi reprenaient leurs excursions. On descendit le Rhône impétueux dont les bords escarpés et sévères sont jalonnés d'antiques manoirs crénelés, souvenir des temps guerroyants de la féodalité. A Avignon, du haut de la terrasse du palais des Papes, on s'arrêta pour contempler les magnifiques campagnes qu'arrose le grand fleuve. On visita la cascade de Vaucluse, lieux où vit immortel le souvenir de Pétrarque et de Laure. Noëmi, penchée sur ses eaux écumeuses, y laissa tomber des larmes involontaires. On vit à Nimes, aux blancs rayons de notre lune toujours jeune, les arènes

Digitized by Google

d'Adrien, la *maison carrée* des Romains. On alla saluer la Tour-Magne, phare qui éclaira l'embarquement du saint roi partant pour conquérir le tombeau du Christ. Sur la pente de la colline qu'elle couronne, chaque pas se heurte à quelque débris du temple de Diane et foule des mosaïques qui ont été enfouies par les destructions et que ce sol et ce climat conservateurs ont préservées. La rade de Toulon, où dorment en attendant les combats nos redoutables vaisseaux, s'offrit teinte des feux du couchant. Le lendemain, au bouillonnement de ses flots, on reconnaissait la mer avec sa majesté redoutable. En parcourant l'arsenal, on coudoya sa population de forçats. On atteignit ensuite la cité des Phocéens, dont le port ressemble à une forêt d'hiver; les rudes marins accomplissaient à Notre-Dame de la Garde les vœux formés pendant la tempête. On devait, en revenant vers Lyon, explorer le Dauphiné et la Suisse. Le pèlerinage à la grande Chartreuse convenait à l'état d'esprit de Noëmi. Elle se sentait délivrée des visions d'ici-bas à mesure que par cette fissure gigantesque, qui fait songer à l'une des grandes catastrophes de notre globe, s'enfonçant dans la majesté du désert, on gravissait le chemin étroit, rapide, aux brusques détours, suspendu sur l'abîme hérissé d'arbres d'un jet grandiose, abîme au fond duquel gronde le Guiers-Mors. Noëmi eût voulu, elle aussi, venir à jamais demander à la solitude de Bruno la mort anticipée des passions, le repos en Dieu. L'entrée du monastère étant interdite aux femmes, elles continuèrent à s'enfoncer dans le désert, tandis que les hommes allaient le visiter.

» Voilà, dit leur guide la Chapelle élevée sur la place où la Vierge apparut aux disciples de St Bruno. » A la vue de deux dames qui sortaient de l'enceinte, Adeline fit un geste de surprise; elle les salua et se joignit à elles. On voyait que c'était la mère et la fille. Celle-ci, en les apercevant, avait pâli d'une manière très-marquée; puis elle s'était mise à regarder Noëmi d'une façon étrange. Après les premiers compliments, les dames reprirent toutes ensemble leur marche et arrivèrent à la retraite où le saint allait souvent méditer et prier seul. Là, enfermées dans cette enceinte de sommets inaccessibles, on aspire à longs traits le calme solennel d'une grande et sauvage nature. La plus jeune des inconnues s'était emparée de Noëmi, avec qui elle avait gagné du chemin. Arrivée près de la fontaine qui baigne le pied de la sainte cellule, elle avait attiré sa compagne derrière un bloc de rocher moussu et l'avait invitée à s'y asseoir. Son visage très-jeune portait l'empreinte de cruelles souffrances; une expression amère s'y faisait remarquer; on voyait que cette organisation délicate était prématurément ravagée par les passions. Quoique belle, cette femme inspirait peu de sympathie. En ce moment, elle paraissait sous le coup d'une poignante émotion. Noëmi était fort émue elle-même.

« Je suis Ermance La Combe, dit l'étrangère; M. Lepol vous a-t-il parlé de moi? » Bien que Mlle Nicole se rappelât cette mystérieuse

Digitized by Google

Ermance des rêvasseries de Lucien, elle ne crut pas devoir mentionner cette incomplète initiation; elle fit un signe négatif. « On dit qu'il vous épouse », ajouta l'étrangère. Noëmi rougit beaucoup: encore le même signe. La regardant avec défiance, Ermance ajouta : « Depuis que je vous vois, ce bruit me paraît de plus en plus probable ; mais vous a-t-il conté l'aventure qui l'a conduit près de vous, après avoir fait tant de victimes ? — Non, dit Noëmi. — Je reconnais là sa perfidie, il veut vous ajouter à l'hécatombe. »

Noëmi, changeant à chaque instant de couleur, avait peine à retenir les grosses larmes qui arrivaient jusqu'au bord de ses paupières. L'inconnue paraissait jouir de son embarras et de sa souffrance. « Je vais rejoindre ma sœur, dit Mlle Nicole en se levant. — Attendez, attendez, fit Ermance, en lui appuyant sur le bras une main impérieuse; apprenez à connaître celui dont vous comptez faire votre époux. Il ne s'appartient pas; sa foi m'est promise; nulle autre ne l'appellera son mari; je saurai l'empêcher, et pourtant je le hais. Lois divines ni lois humaines ne me forceront à rester avec lui quand il m'aura donné son nom. — Les idées de M. Lepol ont complétement changé, dit enfin Noëmi. — Et c'est pour cela qu'il vous épouse, reprit avec ironie l'étrangère. — Vous pourriez vous tromper, fit Noëmi; et lors même que des projets eussent été formés à cet égard, je saurais à quoi le devoir nous oblige. — Ecoutez mon histoire, dit Ermance, et décidez ensuite. Tous mes malheurs, je les dois à l'incurie de ma mère, à la lecture des romans du jour; mille fois j'ai maudit les auteurs de ces drames échevelés dont je voulus imiter les héroïnes.

» M. Lepol était l'intime ami de mon frère Louis; mon père et ma mère commirent l'imprudence de me confier à son honneur. La société des hommes me plaisait seule alors; j'échappais avec eux à la fade monotonie de celle des femmes sérieuses. Je montais à cheval; je faisais avec ces jeunes gens de longues promenades, des parties de plaisir; je discourais librement : cela me semblait l'unique vie possible. J'aimais en Lucien ce piquant désordre artistique sans lequel tout homme jeune était ridicule à mes yeux; il trouvait en moi ce mordant qui captive les gens de son espèce. J'aiguisai un instant ses sentiments blasés; d'autres prétendants voltigeaient autour de moi; il craignait mon inconstance, les délais du mariage lui paraissaient intolérables; il parlait de sa mort, de la mienne... Je me rendis... Savez-vous ce que fit ce lâche? Il me traita d'abord avec le sans-façon d'une vile maîtresse; je me plaignis; ses réponses ironiques se jouaient visiblement de mes larmes; j'éclatai, je ne l'accueillis plus que par des reproches et de la colère. Peu à peu ses visites s'éloignèrent... il ne vint plus. Une fureur concentrée me dévorait. Ma honte allait devenir publique. A qui me confier? où fuir? Dans mes désespoirs, je m'arrachais les cheveux, je me frappais la tête contre la muraille.. Ma mère s'en aperçut; elle tira

Digitized by Google

de moi l'horrible secret; elle ne pouvait le cacher à mon père, à qui pourtant l'honneur ne permettait pas de laisser passer l'atroce injure. De ma chambre, dont je ne sortais plus, j'entendis celui-ci raconter tout lui-même à mon frère en quelques paroles. D'une voix étouffée, il ne répondit que ceci: « J'y vais », et il partit. J'éprouvai d'abord une joie cruelle de trouver un vengeur. A son retour, Louis glissa furtivement à notre père: « demain matin. » Je passai une nuit infernale: entre la joie de la vengeance et la perspective du danger qui menaçait mon frère, j'entrevoyais aussi les angoisses d'un père et d'une mère qui étaient les miens. La journée commença dans un silence sinistre... Une rumeur se fit entendre au dehors... Nul doute, mon frère avait succombé; enchaînée d'horreur, je ne pouvais me résoudre à constater de mes yeux l'affreuse réalité. Je restais enfermée dans ma chambre, en proie à un doute plus terrible que la mort. Une résolution subite me fit ouvrir la porte; ma mère m'arrêta, l'œil étincelant, le visage en feu. « Il vit, dit-elle, Lucien n'est point blessé. » J'entendis les gémissements d'un mourant; je me mis à maudire le Ciel et la terre, à blasphémer Dieu qui protége le crime et frappe l'innocent. L'univers entier, malheureuse ou coupable, ne m'offrait aucun asile. On croyait mon frère mortellement blessé; il avait la poitrine traversée par le glaive. Ma mère, me voyant encore plus torturée que lui, venait souvent déposer un baiser sur mon front brûlant et me dire un mot d'encouragement. Moi, je la repoussais... l'amour maternel n'eût-il pas dû lui suggérer ces mille soins par lesquels l'âme et le corps des enfants sont sauvés? Et mon père, devait-il aussi détourner de moi la vigilance paternelle? En m'abondonnant jeune et sans expérience à la merci de cette génération sans frein, sans foi, sans cœur, n'étaient-ils pas les seuls coupables? Pour Louis, jeune et sans détour comme moi, il me confiait à l'honneur de son ami. J'ai su que, l'indignation dans les yeux, dans la parole, dans le geste, sous la première impression de la révélation du déshonneur, d'une voix frémissante, il était allé sommer de m'épouser celui qui se disait mon mari; que Lucien, irrité et déjà las de moi, avait répondu qu'il ne reconnaissait à personne le droit de lui imposer une femme et que, si sa sœur avait failli, c'est qu'elle l'avait bien voulu. Pour toute réponse, mon frère lui avait demandé quelle heure et quelles armes. Celui-ci cependant fut admirable dans les souffrances; il consentit à recevoir les secours religieux, et demandait sans cesse qu'on abandonnât toute poursuite : il nourrissait évidemment l'espoir d'amener son indigne ami à réparer mon injure. Par la fente de la porte, j'entrevoyais Louis méconnaissable, agonisant sur sa couche, le dernier soupir sur les lèvres; mon père assis, morne, silencieux, au chevet du mourant; ma mère, qu'une activité fébrile soutenait. Dans le doute affreux de l'issue, les jours étaient des siècles. La résignation du pauvre blessé m'avait touchée; des torrents de lar-

Digitized by Google

mes sortirent de mon cœur brisé avec quelques plaintes au Ciel. On gagnait du temps; une amélioration sensible se manifestait chaque jour : votre frère se présenta près du lit de douleur. A la vue de son pauvre ami, il demanda grâce pour son beau-frère. Louis, qui pensait à moi, sans doute, fit un signe de pardon. Armand nous apprit que M. Lepol était chez votre père; il parla de son désespoir et de ses remords. Louis murmura ceci : « J'ai été trop vite; je devais faire appel à la pitié » pour des vieillards et à notre ancienne amitié. » Une autre fois, Armand parlait de la transformation morale de Lucien, due sans doute, ajoutait-il, au milieu qu'il habitait. Le bruit courut ensuite qu'il vous épousait; mais je l'ai résolu, fit Ermance, de l'air d'Hermione commandant le meurtre de Pyrrhus : il ne sera point heureux après nous avoir tous désolés. Non, et jusqu'à mon dernier souffle et de toutes mes facultés, je l'empêcherai, dussé-je... Je vous cherchais, ajouta-t-elle avec un regard étincelant, afin de vous révéler l'affreux secret qui m'étreint comme les câbles de l'enfer, et voilà que le hasard me fait vous rencontrer dans ce désert.

— La Providence », dit Noëmi.

Pendant le douloureux récit d'Ermance, un de ces combats suprêmes connus de la seule âme chrétienne s'était livré dans l'intime profondeur du cœur de la jeune fille. Elle se savait aimée, car elle s'expliquait enfin la conduite étrange de Lucien dans ces derniers temps; il y a quelques semaines encore, il sollicitait sa main à genoux; elle ne se sentait point la force de survivre à la perte de celui qu'elle avait aidé à remonter le sommet de la dignité humaine. Fallait-il qu'elle l'arrachât de son cœur avec sa vie pour le livrer à cette insensée, avide d'assouvir sur lui sa vindicative colère? En sacrifiant tous ses devoirs, cette femme, prise aux piéges qu'elle avait tendus, n'avait-elle point perdu tous ses droits sur lui? Lucien ne pouvait-il faire un choix? Noëmi entrevoyait cependant le sacrifice suprême comme l'unique voie de retour pour cette âme hautaine et désespérée. Appelée à se prononcer, elle eût d'ailleurs conseillé, pour obéir à sa conscience, la réparation solennelle de la faute publique; elle eût sollicité pour un pauvre enfant le nom et la protection d'un père. Elle n'hésita plus à arracher ce sentiment aussi enraciné que les fibres de son cœur.

Faisant donc taire tous ses sens révoltés, elle continua en raffermissant sa voix : « Rassurez-vous, Mademoiselle : nulle rivalité n'existe entre nous... En prenant congé de M. Lepol, j'ai compté le voir pour la dernière fois... Son inconstance envers vous, il la déplore sans doute et veut la réparer... — Affreuse nécessité qui unira deux êtres qui se haïssent, par les liens les plus étroits, les serments les plus solennels !.. »

Noëmi, par un effort surhumain, prenant dans ses mains les mains fiévreuses de la femme dont elle eût voulu fuir jusqu'à la pensée : «Oubliez à jamais ce triste passé, dit-elle... Une vie nouvelle s'ouvre, où

Digitized by Google

vous retrouverez l'estime et l'amitié de tous. — Vous êtes bonne ! » dit Ermance, qui s'attendrissait visiblement.

Noëmi, surexcitée par l'enthousiasme du martyre, raconta les circonstances de la conversion de Lucien, préparée par le repentir et consommée par l'étude et la prière, conversion dont sa réserve, sa gravité, l'estime qu'il avait su conquérir pendant son séjour à X., semblaient, ajoutait-elle, assurer la stabilité; elle ne fit aucune allusion au sentiment dont elle s'était servie avec lui comme d'un levier tout-puissant. Un rayon de joie parut sur les traits assombris d'Ermance; ses viscères, longtemps contractés par la haine et la douleur, se dilataient. Noëmi, de ce coup-d'œil observateur qu'elle appliquait au bien, suivait l'effet progressif de ses paroles. « Me permettez-vous, dit-elle, de faire savoir à M. Lucien que vos dispositions sont actuellement d'accord avec les siennes. » — Non, non ! — Si, vous me le permettez, interrompit Noëmi, en serrant encore avec une chaleureuse pitié les deux mains de la pécheresse dont les larmes abondantes annonçaient enfin que le cœur s'était amolli : « Vous pardonnez, reprenait Noëmi ; vous oubliez ce que Dieu a oublié... Mon père le lui dira... votre père, votre frère, votre mère renaîtront à cette nouvelle... et tous vos maux seront oubliés ! — Il ne m'aime plus depuis longtemps ! — Il aime en vous la mère de son fils ! » Mlle Nicole pouvait à peine prononcer cette parole, elle suffoquait; elle cherchait pourtant à paraître calme. — Les hommes de notre époque, reprit Ermance d'un air rêveur, rougissent de laisser paraître certaines tendresses de l'âme ; peut-être a-t-il tout sacrifié à la crainte du ridicule qui le possédait alors? — Vous devez le croire, dit Noëmi. — Oh ! c'est Dieu qui vous envoie, dit avec élan la pauvre Ermance à l'ange qui voulait faire refleurir sa vie. Faites tout ce que vous voudrez... » La charité avait fondu cette glace aride qui envahissait le cœur de la jeune infortunée. Noëmi avait conquis une âme à Dieu; le bonheur qu'elle cédait devait désormais compenser des regrets sans espoir, d'elle seule connus ; il ne lui restait plus qu'à savourer la volupté du sacrifice. Elle trouva encore pour Mlle La Combe des paroles de douce espérance, et la quitta en disant : « A bientôt. » Celle-ci, sans se douter de l'immolation accomplie sous ses yeux pour la sauver, redescendit dans la plaine, le cœur infiniment soulagé. Noëmi et les siens devaient passer la nuit au désert : elle songea à ce qui venait d'avoir lieu, à ce qu'elle devait faire; la conduite de Lucien s'expliquait à ses yeux : sa froideur apparente était l'effort surhumain du néophyte; il attendait sans doute que la Providence lui fournît l'occasion difficile de tout expier.

—

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

Ange pur pour Ange déchu.

Noëmi envoya, dès qu'il lui fut possible, la lettre suivante à Lucien :

« Ermance La Combe m'a tout appris ; elle avait entendu parler d'un mariage entre nous ; je lui ai assuré que jamais aucun autre titre que celui d'ami ne vous serait donné par moi. J'ai cru pouvoir répondre de votre intention de tout réparer au plus tôt. J'ai vu que ses sentiments religieux ne tarderaient pas à répondre aux vôtres. Le généreux pardon de son frère a dû vous attendrir. Ermance a expié cruellement des torts que vous avez partagés, elle qui a senti l'affreux malheur de vivre privée de sa propre estime et de celle de tous ; elle qui a vu si longtemps la consternation des auteurs de ses jours, les portes du tombeau ouvertes par vous à son frère ; elle qui a subi l'abandon de celui à qui elle avait tout sacrifié ! Les chagrins de cette famille ont éveillé un puissant écho dans mon cœur. Accourez, sauvez vos victimes. J'ai prédit à votre fiancée un prochain bonheur ; vous disiez, quand je vous ai vu pour la première fois, que mes prévisions se réalisaient ; vous ne les mettrez point en défaut cette fois. Croyez à mon estime, qu'il ne tient qu'à vous d'accroître indéfiniment. »

Lucien reçut cette lettre en présence du Juge de paix ; il la lui remit en sanglottant. « C'en est fait, je vais consommer l'acte qui nous sépare à jamais... Oh ! c'est là l'expiation par excellence... mon ami, mon sage ami, vous savez tout. Dites... l'honneur, le devoir m'obligent-ils d'épouser celle pour qui je ressens un insurmontable éloignement ? — Vous l'aviez aimée... vous lui aviez promis le mariage... elle est la mère de votre fils... De sa tranformation, de la vôtre naîtra un sentiment nouveau... Abandonnez votre sort avec vos désirs et vos regrets à l'Arbitre des destinées, et tout ira bien, croyez-le, mon ami.

— Je pars demain, dit Lucien à son hôte, dans le courant de la journée. Je vais faire mes adieux à ces lieux dont j'emporterai d'ineffaçables souvenirs, à ces hôtes qui ont dépassé l'idée que je m'étais formée de la plus parfaite amitié. » Lucien prit congé de sa chambre, où il était arrivé si malheureux avec des idées si différentes de celles qu'il emportait. Il visita ces champs, ces bois, ces fontaines où Dieu s'était fait sentir si près de son cœur, lui avait parlé, s'était presque rendu visible ; il resta longtemps dans ce temple où son passé avait été effacé, où son âme avait retrouvé sa jeunesse, où le Père des hommes attendait son fils prodigue pour le combler de ses biens et se donner lui-même comme dernier effort d'une tendresse divine. Un monde de

Digitized by Google

souvenirs passa dans son esprit; de nouveau, il jura fidélité à ses nobles résolutions; il implora la protection qui devait rendre irrévocables ses solennels serments. Il alla serrer dans ses bras le médecin de son âme, lui dire qu'il n'appartenait qu'à Dieu d'acquitter sa dette immense. Le prêtre l'assura que la plus belle récompense pour lui serait sa persévérance et son bonheur. L'effusion de sa gratitude se répandit encore en prenant congé du bon Juge de paix. « Je vais enfin réparer beaucoup de temps perdu, dit-il; me mettre en devoir de payer comme citoyen et comme chrétien ma dette à l'humanité. — Vous nous reviendrez aux vacances avec votre femme, dit M. Nicole. Surtout ne négligez pas de me tenir au courant de tout ce qui vous touche. Des larmes qui roulèrent dans les yeux de Lucien répondirent mieux que des paroles.

A quelques jours de là, il était à Lyon chez sa sœur, et retrouvait Noëmi qui fuyait sa présence. Cette vue l'avait ébranlé; comment se résoudre à mettre un abîme entre elle et lui? Malgré les soins de la jeune fille à l'éviter, un jour ils se trouvèrent seuls ensemble.

« Ma lettre a hâté votre retour? dit-elle, d'une voix légèrement frémissante et qu'elle s'efforçait d'assurer. C'est pour tout réparer sur-le-champ que vous arrivez si promptement? — Je le croyais avant de vous revoir, ô Noëmi! En renonçant à vous, je ne puis être qu'à Dieu. — Pourquoi revenir sur des résolutions irrévocables? — Laissez-moi, laissez-moi quelques jours pour me raffermir. — Comment comprendre votre retard à réparer les maux de cette famille? — Arrêtez, s'écria Lucien, avec ces sanglots pénibles que les plus déchirantes émotions peuvent seules arracher à l'homme, arrêtez! Noëmi; je fus un monstre, et vous que j'aime, vous le savez... — Pensez, Lucien, pensez plutôt au regard infiniment pur et perçant... — Sachez-le, Noëmi : plus que jamais, vous êtes la seule femme que je puis aimer. — Courez, courez; sauvez vos victimes! — Oui, je cours à l'expiation; j'étais revenu pour cela. — Adieu, Lucien, fit Noëmi en s'arrachant de la chambre. — Adieu, Adieu!... »

Le lendemain, Noëmi reçut d'Ermance La Combe, alors à sa maison de campagne de Neuville, une lettre ainsi conçue :

« Comment vous dire ma reconnaissance, mon admiration! Je vous dois le retour au bonheur de ma famille, l'honneur de mon enfant, ma réhabilitation, un époux vertueux. Oh! qu'il est différent de ce qu'il était lorsqu'il a allumé la passion qui m'égara. C'est toujours ce beau visage, cet air noble, cette taille élégante, mais le tout rehaussé par un rayonnement chrétien devant lequel tout est terne et comme mort. Combien il a montré de regrets, de confusion, en réclamant de nous tous un pardon qui ne s'est pas fait attendre! Selon votre heureux présage, tout ici renaît à une vie nouvelle. Notre repentir, nos résolutions, les bénédictions de la Religion nous ouvrent un avenir

Digitized by Google

inespéré. Jouissez de la seule récompense digne de vous : d'infortunés, vous avez fait des heureux. »

Presque en même temps, M. Nicole recevait celle-ci de Lucien :

« Vous tenir au courant des événements de mon existence est un devoir pour moi. Peu de jours après mon arrivée, je confessai à Armand mon malheureux duel ; je le priai de m'aider à tout réparer au plus tôt. Il courut chez M. La Combe lui apprendre mes dispositions et lui demander l'autorisation de me présenter ; il l'obtint et revint aussitôt m'annoncer le résultat favorable de sa démarche. Que j'étais ému lorsque je m'offris à ceux qui avaient le droit de m'adresser tant et de si amers reproches ! Ermance n'était pas présente en ce moment. Avant toute réflexion, je me trouvais aux genoux du chef de la famille, lui demandant grâce pour l'outrage et les chagrins dont j'avais abreuvé sa noble vieillesse. Il me releva avec bonté ; je retombais aux pieds de celui que ma fureur avait frappé. Si l'on ne m'eût retenu, j'allais en faire autant à la pauvre mère dont j'avais brisé le cœur. Cette démarche, qui eût été impossible à mon orgueil d'autrefois, me parut alors si naturelle que je la fis avant tout raisonnement. Tous étaient recueillis en attendant une ouverture. Je ne pouvais parler. « Lucien, dit enfin le colonel, vous l'ami de Louis..., vous sur qui je me reposais comme sur un autre fils, vous qui avez apporté la désolation parmi nous, que voulez-vous ?... — L'oubli du passé et la grâce insigne de le réparer autant qu'il est en moi .. »

» Ermance entra en ce moment ; — elle n'est plus, hélas ! que l'ombre d'elle-même ; — elle portait notre enfant dans ses bras... Je me sentis père !... je saisis mon fils et le pressai sur mon sein avec transport. Une mortelle pâleur couvrait le visage de Mlle La Combe ; elle perdit connaissance. Je m'approchai pour la soutenir, la suppliant mille fois de me pardonner, lui demandant d'accepter mon nom et de permettre que notre fils le reçût. Mes paroles semblèrent enfin la ranimer ; elle répondit d'une voix faible : « Que puis-je vouloir autre chose ? » Un torrent de larmes suivit ces paroles ; tous pleuraient. Enfin Louis vint à moi, m'embrassa, me serra les mains, s'accusa de m'avoir provoqué brutalement et me demanda de fixer le jour si vivement désiré où il m'appellerait son frère. A ces paroles de mon généreux ami, nos pleurs coulèrent de nouveau. Quand nous pûmes parler, il fut convenu que le mariage se célébrerait aussitôt que le permettraient les formalités d'usage. C'est dans quinze jours que nous recevons la bénédiction nuptiale. Mon sacrifice est consommé ! ma faute est expiée sans doute. Je savourerai la paix d'une conscience sans remords ; pour moi, plus d'autre bonheur ici-bas ! »

Alfred, autrefois le plus inséparable des compagnons de plaisir de Lucien, accourut dès qu'il eut appris son retour. Comme il avait été l'un des témoins de son malheureux duel, il se croyait son meilleur ami. La conversation ne tarda pas à toucher à cet événement qui avait

Digitized by Google

secoué si violemment plusieurs existences connues. Alfred, lui, n'en avait encore tiré aucune leçon; il était prêt à rendre le même service au premier qui le lui demanderait. Il était loin de soupçonner le chemin que Lucien avait fait, et crut rêver dès que celui-ci eut ouvert la bouche. Voici le dialogue qui s'engagea entre eux. « Oh! dit Lucien, que de maux entraîne une seule de nos folies de jeunesse! Comprends-tu, Alfred, ce que j'ai dû souffrir, ce que tous ceux que cette affaire atteignait ont souffert? J'ai connu l'horreur du remords... — Je crois, par ma foi, que tu deviens sentimental; s'occupe-t-on de ces niaiseries quand on a sur les bras une affaire d'honneur? — Oh! les suites, les suites; que ne les avais-je prévues!... surtout lorsque j'avais les premiers torts! J'ai tout à réparer maintenant. — On dirait que tu récites ton acte de contrition. — Je l'ai fait bien des fois depuis, et le ferai souvent jusqu'à ma mort. — Tu t'es peut-être confessé!... ce serait excellent, » fit Alfred en éclatant de rire. Sans arrogance comme sans crainte, Lucien repartit aussitôt: Oui, et j'ai été soulagé d'un poids intolérable. — Et te voilà dévot! On m'en dirait autant du diable que je n'en serais pas plus surpris. — C'est un miracle, dit Lucien avec calme. De plus fiers que moi ont dû céder à la grâce divine. — Allons donc, tu plaisantes; toi croyant, pratiquant! — Je voulais devenir un homme de bien, *vir bonus;* le moyen infaillible était le catholicisme fervent et sincère. J'ai examiné; j'ai trouvé beaucoup plus de motifs de croire que de douter. Une force irrésistible m'attirait, je me suis rendu. — Et tu vas à la messe, à confesse; tu jeûnes, tu récites le chapelet comme les bonnes femmes? — Comme elles, je sers le Dieu qui m'a aimé le premier; je veux sauver mon âme.

— Les secousses dont tu parlais tout à l'heure t'ont dérangé le cerveau; mais tu te remettras : je m'en charge. — Je commence seulement à faire usage de ma raison. — Tu ne feras qu'à moi seul cette confidence, j'espère. — Je n'ai pas craint de scandaleux éclats, je ne craindrai point d'en manifester le repentir. Oh! mon frère, mes convictions actuelles ne sont point de celles qui n'osent se montrer. Je voudrais que mon exemple fît comprendre à tous mes amis qu'ils s'amusent comme des enfants, qu'il est temps enfin d'élever nos yeux vers nos grandes destinées et d'y marcher par le chemin du devoir sérieusement accompli. — Te voilà donc avec la peur de l'enfer? — Nous craignons moins que cela. — Laisse ces vieilleries dormir dans la poussière des siècles; ne te drape pas dans ces lambeaux. — Je me revêts d'immortalité. Si le catholicisme a été la vérité, pourquoi ne la serait-il plus? N'osant plus en rire, il est de mode aujourd'hui de dire : le catholicisme a eu sa mission dans l'humanité, mais cette mission est terminée. Son esprit est-il éteint? mais il est le souffle des sociétés modernes qu'il a reconstituées des débris vermoulus des sociétés antiques; il est la puissance d'agrégation qui les empêche elles-mêmes de se dissoudre. Son corps

Digitized by Google

n'est point inhumé, comme vous le répétez sur tous les tons ; moi qui en suis une molécule, je suis vif, enflammé. Mon pauvre ami, bien des générations tomberont encore en poussière avant que l'Église, cette Mère divine, aille sombrer sur l'écueil des temps. Ses dogmes vivent dans toute leur majesté, et tous nos penseurs modernes, aux prétentions ambitieuses, n'ont pas à mettre devant nos pas la plus humble luciole à la place de ce soleil. Quelle morale substituer à sa morale? Son culte est incomparable : il se compose de pompes, d'harmonies, d'encens, de ferveur communicative, d'élans sublimes, d'exhortations victorieuses, de fraternité vraie, active, infatigable. Sa discipline est la sève de cette milice sacrée qui la préserve de s'anéantir dans les délices de Capoue. Voici venir, dit-on, le règne du crédit, les miracles de l'industrie, le progrès indéfini du confort : qu'est-ce que tout cela pour mon âme, pour mon cœur, pour mon esprit? Quand le confortable aura fait de moi le plus bouffi des gentlemen, s'il n'a pas réussi à suffoquer le souffle divin pour un temps, ce souffle s'insurgera contre moi et me demandera ce que je lui réserve quand sa prison aura succombé à une pléthore apoplectique. Nous croyons toucher à l'âge d'or, et ce que nous gagnons sur un point nous le perdons sur un autre. Où en sont les arts et la force physique aujourd'hui? C'est notre société qui se fait vieille; elle a besoin de mille petits soins pour soulager ses vieux os; elle a bien vite dépensé ses économies, et elle se parfume pour dissimuler ses exhalaisons morbides. Va, pauvre ami, cessons de saluer hypocritement le catholicisme comme une momie embaumée depuis longtemps. On le dit mort parce qu'on le désire; il n'a que faire de votre respect menteur; un jour, par l'imposition de sa main, il rendra notre cendre sacrée. »

Alfred, qui commençait à sentir l'influence de cette conviction puissante qui faisait parler son ami avec tant de franchise et de chaleur, gardait maintenant le silence et paraissait réfléchir. « Fais ce que j'ai fait pendant ces six mois d'absence, frère : réfléchis, étudie, prie surtout, et bientôt tu me devanceras dans cette carrière où je suis entré pour n'en sortir jamais. Je ne sais, mais quelque chose me dit que notre amitié, commencée sous l'ombre des erreurs, se continuera aux feux de la vérité.

— On dit que tu reviens pour épouser Ermance La Combe. Singulière histoire que la tienne! tu tues le frère et tu deviens le mari de la sœur. — J'ai tout à réparer... à expier... je vais me mettre à l'œuvre. Commence aussi la tienne, ami : promets-moi du moins de réfléchir... Tu me le promets, n'est-ce pas? Je prierai pour toi, mon frère! — Tu me donnes peut-être là un sage conseil, mais la chose est difficile, dit Alfred d'un air tout pensif. — Dieu t'aidera, et te facilitera la tâche. »

L'exemple entraîne : c'est un proverbe vieux, mais toujours vrai. Alfred, qui était venu le plus indifférent des hommes, s'en retourna

Digitized by Google

ébranlé ; il eut avec Lucien de longs entretiens ; chaque jour, il lut les livres qu'il lui prêta et leurs sentiments ne tardèrent pas à se trouver d'accord.

L'entretien que Lucien avait eu avec Alfred, il l'eut à quelques variantes près avec ses autres amis. Les uns profitèrent de ses paroles et de son exemple, le plus grand nombre s'éloignèrent de leur ancien compagnon de plaisir, transformé en panégyriste de tous les beaux sacrifices de l'âme. Il fut heureux d'avoir procuré le retour de ses frères à la vérité, car il se rappelait que celui qui ramène un pécheur se rachète du péché et de la mort.

Sitôt après son entrevue avec Lucien, Noëmi avait écrit à son père de venir immédiatement la chercher ; elle se plaignait de la mauvaise influence du climat de Lyon sur sa santé. Des affaires pressantes ne permettaient à M. Nicole d'arriver que dans quinze jours. Lucien, dont le couvert était toujours mis chez sa sœur, ne pouvait se dispenser d'y paraître quelquefois. Noëmi inventait mille prétextes pour ne point le rencontrer : tantôt elle manquait d'appétit, ou une lettre pressante à écrire l'empêchait de se rendre au repas, ou un pieux pèlerinage à Fourvières l'avait retenue. Si Lucien venait passer la soirée, elle prétextait le besoin de repos ; prenait-il part à une promenade, elle s'empressait de prendre le bras d'un autre, pour éviter qu'il lui offrît le sien. Son frère et Adeline ne pouvaient s'expliquer la bizarrerie de sa conduite. Elle déclara que les huit derniers jours qu'elle passerait à Lyon seraient employés à une retraite dans le couvent de***. On n'osa contrarier cette résolution, exprimée avec une décision qui ne lui était point habituelle. Noëmi alla donc respirer cette chaste atmosphère des âmes dont l'amour divin est l'unique aspiration ; elle s'y ravivait aux sources qui jaillissent jusqu'à l'éternité. Ses résolutions s'y retrempaient comme l'acier au fleuve, comme l'or au creuset ; elle y apprenait à changer les regrets terrestres en larmes de sainte componction.

Elle fut témoin, la veille de son départ, du mariage céleste d'une jeune protestante convertie qui prononça ses vœux. La novice laissait épancher à chaque instant le trop-plein de ses transports. « Oh ! mes sœurs, disait-elle, je suis au port, au port de salut, je naviguais sur des mers inconnues et sans rivages ; la parole de vie était une langue dont je n'avais point la clef. Le Christ, si grand et si humble, si fort et si doux, si puissant et si persécuté, est bien un Dieu, mon Sauveur. En se cachant sous ce pain journalier qui nous rend incorruptibles, le Créateur m'élève à lui, et s'unit à ma nature infirme dévouée au ver du sépulcre. Orpheline, j'ignorais la Mère qui est au ciel, auguste Mère de Dieu et tendre Mère des hommes. Je n'avais point de confident discret comme le tombeau, compatissant comme un père, et portant à mon oreille l'écho du souffle divin. Je pleurais sans espoir sur les âmes trop chères, à qui une vie sans tache n'avait su ouvrir

Digitized by Google

le ciel; je cherchais, désolée, à les bannir de ma pensée impuissante. » Oh ! que cette jeune écossaise fut calme et souriante en quittant les vêtements du siècle pour revêtir la livrée d'en haut ! Qu'elle fit peu d'attention à ses beaux cheveux que les ciseaux retranchaient comme elle se retranchait elle-même de ce monde, qui s'effaçait aux yeux de l'épouse du Créateur des mondes ! Comme elle monta ravie à l'autel de l'hymen du Christ ! Ces fleurs, ces chants, cet encens, ces parfums, ces flambeaux, cette fête à la fois mystique et pompeuse avaient un charme pénétrant, inconnu des fêtes mondaines. Aucune ombre de tristesse, aucune larme de pitié ne monta à l'œil de ceux-là mêmes qui s'écrient que l'âme vouée à Dieu entre dans les ténèbres et le froid anticipé du cercueil. La foi, l'espérance contagieuse d'Anna se communiquaient et épanouissaient tous les visages.

M. Nicole vint tirer Noëmi de sa retraite. Tandis qu'elle faisait activement ses préparatifs du départ, fixé au lendemain matin, un commissionnaire, arrivant de Nouville, apporta en toute hâte un billet de la famille La Combe, à son adresse. On la priait de s'y rendre immédiatement pour un service de cœur que réclamait d'elle la famille affligée. Cet appel à sa pitié rendait un refus impossible; elle partit sur-le-champ, accompagnée de son père. En quelques heures ils arrivaient à la maison de campagne indiquée. Tous les visages étaient consternés; un silence de mort régnait dans la maison. On les introduisit dans une chambre à coucher où tout annonçait les approches d'un trépas. Ermance, étendue sur son lit, était plongée dans un assoupissement semblable à l'agonie. Les passions avaient dévoré cette jeune existence. Abattue déjà par les chagrins, elle succombait au bonheur. Par une sorte d'intuition, elle ouvrit peu à peu ses yeux éteints. En apercevant Noëmi, ils se ranimèrent un instant. Elle parut rassembler ses souvenirs. « Où est-il ? dit-elle d'une voix éteinte; amenez-le. Apportez notre enfant. » On obéit. Lucien parut pâle et grave, il alla prendre la froide main de la mourante; celle-ci la retira ! « Non, dit-elle; plus rien ici-bas qu'un vœu, puis Dieu seul et l'éternité. Noëmi, cher ange qui m'avez reconduite à Dieu par votre tendre indulgence et votre héroïque sacrifice, continua-t-elle d'une voix entrecoupée, je vous confie mon fils; vous en serez la mère, n'est-ce pas? Et vous, Lucien, vous le père de cet enfant, devenez l'heureux époux de Noëmi. » Tous pleuraient en silence. « Mon père, ma mère, Louis, approchez; joignez vos voix à ma voix... Noëmi me remplacera près de vous tous, comme l'ange pur remplace l'ange déchu. — Non, vous vivrez, dit Noëmi. — La mort m'étreint, fit-elle d'une voix qui s'éteignait peu à peu. Viens, mon libérateur... que fais-je encore ? Lucien a une épouse digne de sa nouvelle vie... Adieu, tous... Je vais à Celui qui a lavé mes souillures de son sang... Ce matin, il s'est donné... il est à moi, je suis à lui... Adieu,

Digitized by Google

créatures; adieu, monde... Tout s'évanouit... Ciel, ouvre-toi à mon repentir... O mon Dieu, bénis-les tous!.. » La mourante se tut; ses yeux peignirent l'extase de l'amour repentant; ses joues gardaient encore le vermillon de l'émotion dernière; mais aucun souffle ne sortait de ses lèvres, elle n'était plus!

M. Nicole et sa fille, en s'unissant aux regrets de la famille affligée, la consolaient de tout l'effort de leur compatissance. Quand enfin ils se disposaient à prendre congé d'eux tous, le vieux colonel les retint : « Un mot, dit-il. Vous avez entendu le vœu de ma fille; lui accordez-vous cette faveur dernière? » Noëmi regarda son père, comme pour le prier de répondre. Lucien était absorbé dans son repentir et dans ses regrets; le silence continuait. « Sera-t-il votre fils, réitéra le père? Oh! pauvre enfant, il eût donc fallu suivre ta mère, car à qui seras-tu livré après notre mort, qui ne peut être éloignée!... Venez, Lucien ; venez Noëmi; le Ciel vous a faits l'un pour l'autre; croyez-en un père dans la douleur. Et vous, heureux père d'une telle fille, acceptez pour gendre celui à qui vous avez rendu la vie morale. — Si mon adhésion peut adoucir votre chagrin, dit enfin M. Nicole, je la donne de grand cœur, sûr que ma fille acceptera comme une tâche sacrée celle que vous lui confiez, et confondra, dans ses soins et sa tendresse, ce souvenir chéri de la fille que vous pleurez, avec les enfants que Dieu lui donnera. Lucien, c'est à vous à parler maintenant. — Moi, dit Lucien, en sanglottant, je veux réparer envers ce cher enfant les torts irréparables que j'eus envers sa mère. Oserai-je demander à Noëmi de s'associer à cette tâche d'expiation? — Je veux ce que voudra mon père, dit Noëmi. — Venez, ma fille, dit Mme La Combe, venez, que je vous presse sur mon cœur brisé. Votre première apparition a transformé ma pauvre Ermance. Son âme tempétueuse s'est calmée à votre voix; elle a pardonné; elle a tourné son front au rayon d'en haut. Sa mort a été plus douce que sa vie; achevez votre mission. Du sein du bonheur éternel, où, dès ici-bas, vous l'aviez introduite, elle vous sourira, elle vous versera l'effusion de sa gratitude d'âme bienheureuse. »

Il fut convenu qu'on ne parlerait plus de cette union qu'après le temps destiné au deuil. Noëmi passa encore quelques semaines à Lyon, et chaque jour, elle allait consoler la pauvre famille affligée.

CLAUDIA.

Digitized by Google

POÉSIE.

—

LES NOUVEAUX MARTYRS.

—

ODE

Conversatio vestra in cœlis erit...

Réjouissez-vous dans la gloire,
Saintes légions des élus!
De votre Dieu, c'est la victoire...
Vous avez des frères de plus!
Ouvrez les suprêmes demeures
Aux martyrs de l'Asie, aux héros d'Ancona!
Entonnez à toutes les heures,
Répétez avec eux un puissant Hosanna!

« Gloire à Dieu qui, des hauteurs de l'espace,
» Abaissa ses regards sur le monde perdu!
» Gloire à l'Agneau qui, du ciel descendu,
» Au prix d'un sang divin, holocauste efficace,
» A des humains sauvé la race!
» A notre Dieu dans tous les temps,
» Sagesse, honneur, force et puissance!
» De sa bonté, de sa magnificence
» Saluons aujourd'hui les signes éclatants! »

Digitized by Google

O siècle fortuné !
Ils t'ont vu, les prophètes,
Lorsque de Jéhova les brûlants interprètes
Dans leurs chants ont décrit ce jour prédestiné !
Au cœur des nations leur voix a résonné.....
A travers tous les âges,
Sur de lointains rivages,
Le Seigneur a choisi d'héroïques tribus :
Voici de tout climat et de divers langages
Ses fils, ses témoins, ses élus !

—

I

Et hæc est victoria..... fides nostra.

Citoyens de l'Eden, joyeux, prêtez l'oreille !
Du fond de l'Orient montent des chants, des cris...
Si longtemps éprouvés dans la faim, dans la veille,
De leur foi ces enfants ont obtenu le prix.
Des chrétientés d'Annam c'est la plus pure sève :
Détachés de la cangue ou tombés sous le glaive,
Ils s'élèvent vers vous, ces martyrs indomptés,
Les premiers de leur sang que l'Église ait comptés !

Admirez les têtes sereines
De ces humbles catéchumènes,
Encor tout meurtris de leurs chaînes,
Mais plus forts que l'erreur, plus forts que les tyrans !
Ils semblent chercher dans vos rangs
La milice de Dominique
Qui, pour briser le joug inique
De plus d'un culte idolâtrique,
De la mort sous leurs yeux affronta les tourments !
O célestes pressentiments !
Emules de Xavier, apôtres de la Chine,
Regardez... devant vous s'incline
Ce peuple d'héritiers, que la grâce divine
De son règne en Asie a faits les instruments !

Digitized by Google

II

Comme de vaillants guerriers, ils tombèrent blessés par-devant, et le visage tourné vers l'ennemi.

(*Acta SS. Martyr. Orient.*)

Près des monts de Judée où le Christ voulut naître,
Où sa voix consola le cœur des malheureux,
On blasphème, on maudit le nom de votre Maître...
Volez à l'Occident, esprits des Bienheureux !
Des sommets du Liban au lac de Galilée,
Courent aux cris de mort ses fils persécutés ;
La flamme a ravagé les champs de leur vallée,
Et l'horreur règne autour de leurs toits dévastés.
Vieillards, prêtres, émirs, guerriers et jeunes filles,
Vers la mer, c'est en vain que vous portez vos pas...
Le glaive a décimé la fleur de vos familles ;
Le sang coule en ruisseaux de Beyrouth à Damas !
Le prêtre de l'Islam a sonné le carnage,
Le croyant et le Druse ont frappé sans pardon...
Mais quoi ! brille en leurs mains l'or d'une autre Carthage
Qui condamne à la mort la nouvelle Sidon !
Des sages d'Israël, des marchands sans entrailles
Ont vendu l'innocent comme le fit Judas...
D'avance ils ont payé ces ignobles batailles,
En haine de la Croix, aux plus vils des soldats !

N'exhalez plus en vain des prières plaintives,
Femmes de la Montagne... il faut sur vous gémir !
Veuves sans protecteurs, orphelines captives,
Heureuses mille fois fussiez-vous de mourir !
A vos pieds sont tombés vos enfants et vos frères ;
A vos bras l'assassin arracha vos époux ;
Vous vîtes expirer les pontifes, vos pères,
En bénissant le ciel, mais en pleurant sur vous !...

Digitized by Google

Recevez dans vos chœurs tant d'âmes magnanimes,
Paisibles habitants de la sainte Sion :
Car, au dernier soupir des sanglantes victimes,
De ses clartés Jésus promit la vision !

—

III

Si mourir pour son prince est un glorieux sort,
Quand on meurt pour son Dieu, quelle n'est pas la mort !

Tressaillez, saints guerriers, héros de la Croisade,
De l'honneur de vos fils étonnés et jaloux !
Imitateurs du Cid, conquérants de Grenade,
Sur vos traces, voyez des preux dignes de vous.
Ils s'élancent sans peur sous le soleil d'Afrique,
Ardents à l'action, et plus grands dans les fers...
Votre nom réveilla l'Espagne catholique :
Recevez ses martyrs, vengeurs de ses revers!

Mais il est fait d'en haut appel aux grandes âmes...
Au Pontife du Christ les peuples et les rois
S'attaquent de concert par des complots infâmes.
Il est faible, il est seul... S'empressant à sa voix
Sont accourus vers lui conscrits et capitaines,
Princes et laboureurs, tous généreux enfants
De France, de Belgique et des cités germaines :
Ils relèvent bientôt ses drapeaux triomphants.
Près d'eux s'avancent fiers les grenadiers d'Irlande,
Sous les mêmes couleurs serrant leurs pelotons.
Le serment les unit ; un héros les commande,
Le vainqueur d'Algérie et l'orgueil des Bretons.
Ses dix mille soldats, intrépides cohortes,
S'apprêtent au combat pour le droit souverain ;
Ils sont armés par Rome et veillent à ses portes.
Mais voilà que mugit le formidable airain

Digitized by Google

Des foudres du Piémont par la rage amassées...
En vain les champions de la foi, de l'honneur,
En ont bravé les coups; à peine dispersées
Leurs phalanges en vain redoublent de valeur;
Les plus braves trois fois ont offert leurs poitrines
A des feux meurtriers... Non loin de Loreto,
Combien ont succombé sur tes mornes collines,
Champ désormais sacré de Castelfidardo!...

Tu les suivis, Michel, au fort de la mêlée :
Sois au ciel le héraut de ces preux chevaliers!
George, prends de ta main cet autre Machabée
Illustré de ton nom, ô chef des saints guerriers!
Vous tous chantez bien haut ces nobles mercenaires,
Du Maître recevant le salaire du jour;
Vous, de l'amour divin sublimes volontaires,
Immortels possesseurs du céleste séjour!

Venez aussi, troupes des anges,
Accompagnez de vos louanges
Ce groupe de jeunes vainqueurs!
Couvrez, entourez de vos ailes,
Portez ces combattants fidèles
Au sein des plus glorieux chœurs!

Du Très-Haut chantres séraphiques,
Faites retentir vos cantiques
Pour les embraser de vos feux,
Et présentez à votre reine,
A leur clémente souveraine,
Ces nouveaux conquérants des cieux!

Réjouissez-vous dans la gloire,
Saintes légions des élus!
De votre Dieu, c'est la victoire...
Vous avez des frères de plus!
Ouvrez les suprêmes demeures
Aux martyrs de l'Asie, aux héros d'Ancona!
Entonnez à toutes les heures,
Répétez avec eux un puissant Hosanna!

Digitized by Google

* * *

Martyrs du Christ, votre règne commence
Dans les splendeurs de l'immortalité :
Rassasiés de cette joie immense
Que donne aux siens l'Éternelle Beauté!
Entendez-vous? A des cris de détresse,
De toutes parts se mêlent des sanglots.
Prenez pitié de cette folle ivresse
Qui livre l'homme aux désirs sans repos.
Pour nous, toujours, la guerre et les alarmes;
Luttes, périls, douleurs jusqu'au trépas...
Ah! quand nos mains vont ressaisir vos armes,
Envoyez-nous la force des combats!
La terre tremble, et grondent les tempêtes...
Par qui du Ciel nous viendra le secours?
Venez, planez radieux sur nos têtes!
Nous dirons : Dieu le veut! et nous vaincrons toujours.

FÉLIX NÈVE.

Louvain, 1er novembre 1860.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE.

—

ROME DEVANT L'EUROPE

par M. Paul SAUZET (1).

Tout ce qui traite des destinées de Rome éveille si puissamment la sollicitude du monde catholique, la justice de cette grande cause provoque de si nombreuses adhésions dans tous les partis, que les livres du mérite de celui de M. Sauzet obtiennent infailliblement un plein et rapide succès. Il est déjà connu de la plupart de nos lecteurs comme un des ouvrages où l'on a répondu avec le plus de force et d'autorité à toutes les accusations et à toutes les objections contre la Souveraineté temporelle du Pape, la législation suivie à Rome, l'état social des peuples qui vivent sous le sceptre du plus paternel des Souverains. Comme depuis le Congrès de Paris, il est devenu plus que jamais de mode de revendiquer pour l'Europe le droit de demander des réformes à Rome, l'auteur a examiné en publiciste chrétien quels sont envers Rome les devoirs permanents et les obligations actuelles de l'Europe. Pendant que les adversaires de la Papauté gagnaient matériellement du terrain en Italie, la Papauté en gagnait moralement bien plus dans le monde, grâce à l'héroïsme de celui qui est revêtu de cette suprême dignité pour le bien de l'Eglise, grâce à l'appui d'en haut qui éclate d'une manière plus merveilleuse aux heures du péril, grâce enfin aux hommes de zèle dont la Providence sait faire les instruments de ses desseins.

Le livre de M. Sauzet se divise en trois parties : de l'unité Italienne et de la Souveraineté du Pape, le code Napoléon et les lois romaines, le Gouvernement romain et les réformes : devoirs de l'Europe envers Rome. La 2e édition renferme un chapitre supplémentaire sur l'état actuel de Rome et de l'Europe : ce chapitre, daté du 2 octobre, a reçu dans la troisième édition des notes fort intéressantes, comme les événements qui se succèdent avec une effrayante rapidité devaient en dicter à un observateur aussi sagace, à un esprit aussi élevé. On se rendra facilement compte que nous ne tentions pas dans les courtes lignes que nous écrivons sur l'ouvrage de M. Sauzet d'en faire une analyse, ou de donner même un résumé d'un seul de ses chapitres. Il nous suffit de dire ce qu'il a voulu, ce qu'il a fait, à quel point il a eu l'art et le mérite de se faire comprendre dans ce grand et solennel procès de la justice et du bon droit.

(1) Paris, J. Lecoffre. Bruxelles, A. Decq, H. Goemare. Liége, Spée-Zélis. Louvain, Ch. Peeters. — IIIe édit., revue et augmentée ; un vol. in 18 de XVI-478 pages. Prix 3 frs.

Digitized by Google

Ses conseils à la France, ses vœux pour qu'elle se fasse la protectrice de Rome ont une valeur et une portée qui n'échapperont à personne. Quelques citations montreront que les uns et les autres sortent d'une âme digne de la mission religieuse et patriotique qu'elle veut accomplir.

« Tant que Rome ne sera pas en son pouvoir, dit M. Sauzet en finissant, l'unité révolutionnaire se croira frustrée de sa capitale et n'aspirera qu'à la saisir à tout prix. Le dernier discours de M. de Cavour à son parlement ne peut laisser aucun doute sur ce point, c'est un ajournement convenu à six mois. L'accord entre tous les acteurs de la triste comédie qui humilie l'Europe n'est plus un mystère pour personne. L'ambition piémontaise a toujours agi et parle maintenant comme la propagande révolutionnaire, toutes deux obéissent du reste à une inflexible logique, car l'Italie unitaire ne peut avoir d'autre capitale que Rome; mais par la même toutes deux seront inévitablement les ennemies de la France. La France ne peut pas livrer Rome, je ne puis croire qu'elle ait rêvé un Pape dépendant de l'Empire. mais en tout cas elle ne souffrira jamais que le chef de sa religion soit le vassal du roi de Sardaigne. Celui-ci n'aura d'autre appui contre nous que les passions et les intérêts britanniques. La politique d'unité italienne aboutit nécessairement à poser en face de nous l'Angleterre fortifiée par l'Italie. Il faudra tôt ou tard lui faire la guerre ou lui abandonner le Pape et la Méditerranée.

» Les puissances catholiques elles-même ne pourraient admettre qu'une seule restât toujours la gardienne du Pasteur suprême, et l'Angleterre nous fatiguerait sans relâche de ses interpellations de quitter Rome, car elle entend que le représentant de l'unité catholique ne soit gardé par personne. Le jour viendrait où il faudrait le laisser cerné par l'unité italienne, sous la protection d'une municipalité romaine et sous la garde du roi ou de la république d'Italie. Et dès aujourd'hui le Saint-Siége n'aurait plus ni Etats, ni finances, ni armées : il ne pourrait plus rien et serait responsable de tout. Le monde chrétien n'aurait plus de capitale. Pour la France, Rome pourrait être encore une citadelle ; pour Pie IX, elle ne serait bientôt qu'une prison.

» Non jamais de tels affronts ne seront infligés ni à Rome ni à la France... Le sort de l'Italie doit être soumis tout entier aux délibérations du monde. C'est à la France de les provoquer, de les modérer, de les rendre efficaces. Elle saura protéger l'Italie contre ses adversaires et contre elle même ; elle ne l'abandonnera ni à une réaction qui paralyserait son avenir, ni à une confusion républicaine qui lui serait mortelle ; mais elle se gardera de la sacrifier à des illusions que la révolution inspire et qu'une aveugle présomption propage.

» Surtout la France se fera la protectrice de Rome ; elle dira à l'Europe qu'elle n'abandonne rien de la souveraineté du Saint-Siége, rien de l'intégrité de ses droits temporels qu'elle a promis de maintenir. Elle se souviendra que pour les puissances catholiques comme pour toutes les nations chrétiennes la question morale et religieuse plane encore au dessus de la question italienne ; elle ne souffrira jamais que l'affranchissement de l'Italie devienne l'asservissement de la Papauté. — Elle remplira ses devoirs jusqu'au bout.

» Rien ne lui résisterait, car elle aurait pour elle la puissance d'une sainte cause, l'autorité d'une politique généreuse, la force d'une armée qui ne craint ni les jalousies des couronnes, ni les menaces de l'anarchie. Elle pourrait se

Digitized by Google

présenter devant l'assemblée des souverains comme jadis l'ambassadeur romain devant le sénat de Carthage, portant les destinées du monde dans les plis de son manteau : et si, contre toute attente, une seule nation, égarée par des passions jalouses, osait choisir la révolution et la guerre, l'Europe, appuyée sur le bras de la France, saurait lui imposer la justice et la paix.....

» Après tout, si mes vœux sont un rêve, c'est celui de la foi et du patriotisme; si c'est un pressentiment, puisse-t-il se réaliser bientôt ! L'Eglise saura attendre; le siècle peut lui faillir; les siècles lui sont promis. Mais ce privilége n'appartient qu'à elle ; et la France, qui mérita d'y participer en la protégeant, ne voudra pas en se séparant de Rome, renier la plus belle part de son héritage. Elle a besoin de confiance, comme l'Europe de paix, et Rome de justice. Rome ne la réclamera pas en vain, ses angoisses sont toujours celles du monde. »

LA DÉMOCRATIE FRANÇAISE,

SES RAPPORTS AVEC LA MONARCHIE ET LE CATHOLICISME, SON ORGANISATION,

par M. Pierre PRADIÉ (1).

« La révolution ayant détruit l'ancien ordre social, un nouvel ordre tend » à se constituer sur ses ruines avec les éléments qui lui ont survécu. Ce » qui a survécu en France, c'est le besoin vivement senti d'un pouvoir et » d'une hiérarchie fortement constitués ; c'est le désir persévérant d'une » liberté sage et réglée ; c'est un sentiment indomptable d'égalité basée sur » le principe de la solidarité de toutes les classes et de tous les intérêts de la » patrie ; c'est, enfin, le catholicisme, religion du pays depuis quatorze » siècles, et dont l'influence puissante a justement produit en nous cet idéal » d'autorité forte, de liberté tempérée, d'égalité et de solidarité chrétiennes » qui fait l'originalité de la politique française. La France est donc essentiellement monarchique, démocratique et catholique... C'est l'organisation » de ces trois éléments constitutifs de la société française, *le Pouvoir*, *la* » *Démocratie* et *le Catholicisme*, que nous venons essayer de formuler. »

Ces quelques lignes que nous avons extraites de la préface du nouvel ouvrage de M. Pradié, expriment et résument les idées qu'il y développe avec

(1) Paris, maison Méquignon Junior, A. Jouby, 1860.

Digitized by Google

une vigueur, une hardiesse et une indépendance bien remarquables à une époque où le niveau des intelligences semble avoir baissé comme celui des caractères. *Salus populi suprema lex :* telle est la devise qu'on pourrait inscrire sur la bannière arborée par l'auteur. Il n'insulte pas, mais il ne flatte ni ne ménage aucun parti ; il ne cherche, ne soutient et ne défend que la vérité. S'il s'élève avec force contre les abus du moyen-âge et de l'ancien régime, il ne stigmatise pas avec moins de véhémence et d'indignation les excès de la Révolution, le délire de la philosophie moderne, et dans la société contemporaine tant de désordres qui devraient bien la rendre un peu plus modeste, un peu moins fière des progrès matériels dont elle se vante. Avec cette hauteur de vues qu'il a déjà montrée dans ses *Essais sur l'Être divin* et dans son beau livre sur *le Cosmos*, il tourne résolûment le dos au passé, accepte le présent que la Providence a établi ou laisse établir pour l'accomplissement de ses adorables desseins, et appelle les catholiques à la glorieuse mission de dominer et de diriger l'avenir, en le conquérant sur ces phalanges serrées de la démocratie qui s'avancent, qui montent toujours, et qui finiront, quoi qu'on fasse, par envahir et couvrir tous les sommets du champ social.

Assurément, il peut se trouver, dans diverses parties du tableau que trace M. Pradié, des détails capables d'effaroucher la susceptibilité de certains lecteurs ; il peut y avoir dans son appréciation des faits généraux de l'histoire, comme dans l'exposé de ses doctrines politiques, des assertions très-discutables sur des questions tout à fait libres, des opinions trop tranchées pour ne pas blesser plus ou moins les personnes inféodées à des systèmes qu'il croit impuissants et antipathiques aux jeunes générations. Mais chacune de ses paroles révèle un amour si sincère et si rare de la vérité, que si l'on tient à ne pas se laisser surprendre par les événements, on doit au moins écouter un instant une voix amie qui ne proclame que de hauts et utiles enseignements. Du reste, l'auteur le reconnaît à chaque page de son livre : dans le passé comme dans le présent, les fautes, les crimes, les erreurs viennent des hommes *plutôt* que des institutions. Et il ajoute : « C'est » le christianisme qui a fait ce qu'il y a de beau dans l'ancien et le nouveau » régime, ce sont les passions humaines qui ont fait ce qu'il y a dans l'un et » dans l'autre de mauvais et de criminel... Mais l'œuvre du catholicisme n'est » pas achevée. S'il en a fini avec l'ancien ordre social, il a à recommencer » avec le nouveau. Des abus ont été détruits ; d'autres leur ont succédé et » ont fleuri sur leur ruine... Le catholicisme était l'âme de la société ancienne » malgré tous ses abus, tandis que l'esprit philosophique ou révolutionnaire » est l'âme de la société nouvelle malgré tous ses perfectionnements. De là » l'infériorité morale de notre état social ; de là ses révolutions suspendues » sur nos têtes. Car, en dehors du catholicisme, il n'y a pas de *véritable* » ordre, de *véritable* civilisation, de *véritable* progrès, de *véritable* liberté. La » révolution, quelle que soit sa forme, ne fonde rien de stable ; elle détruit » des préjugés, mais elle ne pose pas des principes, parce qu'elle n'en a pas ; » ou plutôt, elle introduit dans le monde je ne sais quels principes presti- » gieux, mais faux, qui nous feraient rétrograder jusqu'à l'état sauvage, si le » catholicisme, par son action souvent cachée au vulgaire, n'en neutralisait » pas les funestes influences. C'est donc au catholicisme de nous faire vivre » de notre vie moderne. »

Digitized by Google

Mais pour qu'il puisse remplir ce rôle, il faut qu'il jouisse pleinement de toutes les libertés auxquelles il a le premier droit, puisque c'est lui qui les a fondées ; il faut qu'il puisse s'appuyer sur des corporations, sur des universités, sur des institutions indépendantes qui ne relèvent que de l'autorité spirituelle, à l'abri des entraves de l'administration civile et sous la seule surveillance des tribunaux ; il faut que les catholiques se mêlent aux masses populaires, et se mettent à la tête du mouvement irrésistible qui entraîne la société moderne à des destinées inconnues; il faut que l'apologétique revête de nouvelles formes, prenne de nouvelles allures, et réponde sur tous les points aux exigences de la génération actuelle, quelque injustes et quelque exorbitantes qu'elles paraissent.

Tout en indiquant la large part qui doit revenir à la religion et au clergé dans l'*information* des sociétés de l'avenir, M. Pradié énumère les conditions auxquelles les pouvoirs publics pourront s'acquitter de l'immense tâche qui leur y sera naturellement et nécessairement dévolue, et y présider au libre développement de l'activité, au libre déploiement des forces de l'individu. « Que tous ces éléments sociaux, conclut-il dans son dernier chapitre intitulé : » *idéal de la société française*, que tous ces éléments sociaux s'unissent et » concourent à l'œuvre avec leurs franchises et leurs attributions distinctes, » sans empiéter les uns sur les autres, sans chercher à s'entredétruire, à se » supplanter, à faire aboutir leurs conflits à des révolutions, et non-seule- » ment la société moderne est sauvée, mais elle est rajeunie, et elle entre » dans une ère de paix, de tranquillité, de conservation, de progrès, qui en » fera la plus belle de l'humanité : car elle sera conforme à la vérité des » choses, à Dieu, à l'ordre qu'il a voulu établir dans la société chrétienne... » C'est peut-être là une utopie, a dit ailleurs M. Pradié (dans *le Philo-* » *sophe* (1)); mais c'est le devoir du chrétien sincère d'en poursuivre la réa- » lisation progressive. Il doit lutter et combattre sans cesse, c'est là son lot. » Ses efforts sans doute ne seront point couronnés d'un succès complet ; » mais qu'il se console en songeant qu'ils ne seront pas non plus entièrement » perdus ! »

Non, ils ne seront pas perdus, comme ne seront pas perdus les persévérants efforts que fait notre courageux et noble ami, avec le P. Dechamps, le P. Gratry et d'autres, pour restituer son haut rang à la philosophie catholique. Il faut l'avouer : loin que les esprits se portent aujourd'hui vers les doctrines religieuses, sans lesquelles pourtant il ne saurait y avoir pour l'humanité de véritable grandeur intellectuelle et morale, ils se détournent, en général, de toutes les études sérieuses qui ne tendent pas à multiplier les découvertes dans les sciences appelées *positives*. La poésie est délaissée, méprisée, autant que la métaphysique, par une jeunesse de plus en plus matérialiste en pratique, et aux yeux de beaucoup de gens Fulton est au-dessus de Platon et d'Homère. — Qu'importe? C'est encore une raison pour qu'on les entretienne des choses de Dieu et des choses de l'âme, du ciel et de l'idéal ! Cette préoccupation presque exclusive, cet acharnement avec lequel la plupart des intel-

(1) *Le Philosophe : sa profession de foi devant le magnifique spectacle du monde naturel et du monde surnaturel, ou du Cosmos divin.* — Paris, maison Méquignon Junior, 1858.

Digitized by Google

ligences se livrent aux seules investigations scientifiques propres à augmenter les richesses et les jouissances matérielles, est une des grandes misères de notre siècle : honneur à qui travaille à l'en guérir !

M. Pradié voudrait que les prêtres, que les catholiques s'appliquassent davantage aux sciences et aux études auxquelles les hommes de notre époque consacrent toutes leurs facultés et tous leurs moments. A la bonne heure! Mais le temps est borné pour tous ; si nous ne faisons plus que de la chimie, de la mécanique, etc., quand trouverons-nous le loisir nécessaire pour parcourir le domaine fécond de ces sublimes spéculations où M. Pradié a prouvé par ses ouvrages qu'il y a encore et qu'il y aura toujours tant à découvrir ? Ce ne sont pas les moyens d'arriver à la connaissance de la vérité philosophique ou religieuse qui manquent à nos contemporains ; c'est plutôt, hélas! la volonté d'y arriver ! Hâtons-nous toutefois de le dire, cette volonté peut et doit être stimulée ; et si parmi les signes du temps, il en est qui font craindre que les aveugles ferment obstinément les yeux à la lumière, d'autres permettent d'espérer un changement dans leurs dispositions.

Des livres tels que ceux qui ont assuré à notre auteur une si belle place parmi les philosophes chrétiens, et tels que ceux qu'il annonce encore, pourront grandement contribuer à déterminer ce changement ; ils ne sauraient, dans tous les cas, manquer d'exercer une salutaire influence, dût-elle ne pas être décisive. C'en sera sans doute assez pour décider M. Pradié à continuer des travaux dignes de toutes les sympathies et de tous les éloges de la presse religieuse, et déjà encouragés par le plus flatteur de tous les suffrages, celui de Pie IX lui-même.

LOUIS POILLON.

Digitized by Google

REVUE POLITIQUE.

L'ouverture des Chambres, dans notre pays, appelait des discussions politiques irritantes, restes des campagnes anti-religieuses de la session dernière : le vote par ordre alphabétique semblait aux radicaux le complément naturel de l'enquête sur les élections de Louvain.

Le ministère n'a pas voulu s'engager dans cette guerre, où le poussaient les gens extrêmes de son parti : cette conduite est sage. De même que la faiblesse fut toujours le défaut des partis conservateurs, la violence et la témérité sont l'écueil du parti contraire ; et c'est vrai surtout dans notre pays. On comprend qu'il y ait un parti libéral en France et en Autriche ; mais un parti libéral en Belgique n'a, grâce à Dieu, pas de raisons d'existence. La nation est aussi libre qu'elle peut l'être ; personne ne menace ses libertés ; au delà de notre Constitution, il n'y a que le socialisme. Je n'ai pas l'intention de caractériser, dans cette courte revue, le libéralisme belge, comme doctrine ; ce n'est point le lieu, et d'autres l'ont fait dans ce recueil, mieux que je ne le pourrais faire. Je ne parle que des moyens d'action, de ces doctrines exotériques à l'usage du vulgaire. Les prétendus libéraux ne forment un parti que parce qu'ils vivent de haines anti-religieuses, de passions de sectaires, d'intérêts coalisés, de questions personnelles et locales. Une puissante association pour l'exploitation du budget et la satisfaction réciproque des vanités, tel est au fond le parti libéral. Mais une société d'ambitions qui s'appuient l'une l'autre ne suffit pas à former un parti, une doctrine. Il faut entraver l'action naturelle du clergé, ruiner l'influence de la religion et de l'Eglise, assurer par tous moyens la prépondérance des villes irréligieuses sur les campagnes croyantes : tels sont les principes que l'on affiche, et qui rallient les comparses, gens qui ne voient en tout cela que la satisfaction de leurs passions anti-chrétiennes et le plaisir vulgaire d'aboyer à la soutane. Pour traîner cette masse à la suite des chefs, il fallait entretenir l'agitation anti-cléricale ; maintenant les officiers sont pourvus, l'armée menace de devenir incommode. Au fond, tout ministre est conservateur ; M. Frère lui-même sait fort bien que si l'on enlève la religion de la conscience humaine, ce qui reste n'est rien, et que si l'on donne aux grandes villes

Digitized by Google

une sorte de dictature, ce n'est pas au profit de l'ordre qu'elles se serviront de ce pouvoir exorbitant.

Les anciens auxiliaires des ministres étant devenus un embarras, le cabinet propose au parti conservateur une trêve. Le parti conservateur l'acceptera.

Le parti conservateur combat pour des principes, non pour des personnes. Pour le parti ministériel, le lien est plutôt dans les intérêts communs que dans les convictions : aux rangs supérieurs de l'opinion libérale, c'est un portefeuille ou la popularité, et dans les rangs inférieurs, c'est, pour un grand nombre, une place de substitut, de juge ou même d'huissier. Dans le parti conservateur, composé de campagnards, de propriétaires, d'hommes simples, de mœurs paisibles, en général satisfaits de leur vie, l'ambition est relativement rare. Dès qu'on cessera de lui refuser la liberté commune et d'attaquer sa foi, le parti catholique se trouvera satisfait, que le ministre s'appelle Frère, Nothomb ou de Theux. La modération, pour le ministère actuel, n'est donc point un danger; il y a plus : si ce ministère était menacé d'une défaite par le parti radical, ce serait aux catholiques qu'il devrait demander un appui. Mais il faut pour cela que cette trêve proposée soit sincère, et le parti conservateur a le droit d'attendre, pour la croire telle, un autre gage que quelques paroles vagues.

Les circonstances extérieures ont servi à M. Rogier, auprès des exaltés de son parti, de prétexte, d'excuse pour sa velléité de modération. Elles lui ont, de plus, fourni l'occasion de flatter les tendances révolutionnaires d'une fraction du parti ministériel, en exaltant dans une allusion qui eût été trop claire encore, même si le ministre des affaires étrangères n'était venu la préciser par une maladroite excuse, la spoliation du Souverain-Pontife et du roi de Naples. M. le ministre de l'intérieur avait osé comparer notre révolution de 1830 au renversement de l'autorité du St-Père par les armes piémontaises; l'une des voix les plus éloquentes et des plus populaires du parlement s'est élevée pour protester contre cette odieuse assimilation.

« Les paroles qui se prononcent ici, disait, en terminant, M. B. Dumortier, ont du retentissement en Europe. Nous, Etat faible, Etat neutre, entouré de pays voisins où chaque jour se lisent des menaces d'annexion, nous ne devons faire entendre ici que des paroles en faveur du droit des gens et non des paroles d'applaudissement pour l'abus de la force sur le droit.

» Quand un peuple se lève pour revendiquer son indépendance, il ne viole pas le droit international; mais quand un souverain plus fort arrive dans un autre pays avec des armées pour le conquérir, pour l'annexer à son territoire, il viole le droit des gens : c'est en vain qu'on appelle cela favoriser la liberté; c'est un honteux trafic, un odieux abus de la force contre l'indépendance des gouvernements des petits pays. Quant à moi, je suis trop ami de mon pays pour tolérer de pareilles maximes; elles pourraient

Digitized by Google

avoir une funeste portée contre nous; je proteste contre les prétentions des grandes nations sur les petites; je proteste contre la cupidité des grandes nations qui, jouant le rôle de corsaires et de pirates, veulent absorber et annexer à leur Etat les petites nations qui les environnent, et quand je fais entendre de pareilles protestations, mes paroles doivent avoir de l'écho dans le Parlement. »

Les circonstances extérieures, que, n'osant avouer un embarras véritable, M. le ministre invoque pour se faire pardonner sa modération, ne nous semblent pas aujourd'hui plus effrayantes qu'elles ne l'ont été depuis un an.

La politique actuelle de l'Angleterre semble exprimée par deux dépêches qui paraissent, au premier abord, contradictoires : la première est celle que lord John Russell adressait le 31 août au gouvernement piémontais, dépêche dans laquelle le ministre anglais avertissait M. le comte de Cavour, de ce ton péremptoire et sec qui lui est habituel et qui frise l'impertinence, que le Piémont ne devait point songer à une guerre contre l'Autriche; que le gouvernement sarde serait tenu pour responsable des agressions qui pourraient être commises par des corps francs, et enfin que l'Angleterre, ayant des intérêts dans l'Adriatique, ne voulait pas que la Vénétie fût attaquée et saurait apparemment l'empêcher. La seconde dépêche, qui complète l'expression de la politique anglaise dans le moment présent, c'est la lettre de lord John Russell à sir James Hudson, où il approuve sans réserve la spoliation du Saint-Père et du roi de Naples.

Le ministère anglais veut, avant tout, empêcher une guerre européenne. Mais il sait parfaitement qu'une telle guerre n'éclatera ni à propos de la question de Rome ni à propos de la question de Naples. Toutes les puissances, à part la Grande-Bretagne, ont désapprouvé la conduite du Piémont. Il n'y a pas de doute que, dans un congrès européen, Victor-Emmanuel serait condamné par la presque unanimité des puissances; mais, ce verdict une fois rendu, personne ne se trouverait qui voulût ou qui osât l'exécuter. Lord Palmerston le sait fort bien; il n'ignore pas qu'en se prononçant pour les dernières annexions, le cabinet anglais s'expose à une bouderie diplomatique de toute l'Europe; mais comme c'est la seule chose à laquelle il s'expose, il en a peu de souci.

Lord Palmerston permet donc à son collègue Lord John Russell de se réjouir ouvertement de l'unification de l'Italie; il est enchanté de la spoliation du Saint-Père: non-seulement la création d'un grand État italien fournit à l'Angleterre un allié continental puissant, un vaste débouché commercial, et l'occasion de pêcher en eau trouble; mais l'occupation de Rome par la France lui paraît une impasse, une mesure hésitante et bâtarde, qui n'a d'autre résultat que de rendre le gouvernement impérial également odieux au parti révolutionnaire et au parti religieux. Bref, il se flatte que tout ceci finira par le départ spontané du Saint-Père, dont la posi-

Digitized by Google

tion, entre ses ennemis qui le pressent et ses incommodes protecteurs, sera devenue tout à fait intenable.

Il voit au bout de tous ces événements la destruction du pouvoir temporel du Saint-Père et le triomphe de l'Angleterre protestante.

L'entreprise contre la Vénétie serait assurément moins injuste que la spoliation des Etats de Rome et de Naples ; mais une telle guerre remettrait sur le tapis les questions de remaniement de territoire et affaiblirait encore l'empire d'Autriche, déjà trop affaibli pour l'équilibre européen. La moins injuste des prétentions de la Sardaigne est précisément celle qui doit rencontrer le plus d'obstacles.

Il est un principe — un seul — sur lequel l'Angleterre s'entendra toujours avec l'Europe conservatrice : s'opposer, en quelque circonstance que ce soit, à tout ce qui peut amener un agrandissement de la France. C'est là ce qu'on voudrait réprimer dans une attaque de la France, alliée du Piémont, contre la Vénétie ; et voilà comment il se fait que lord Palmerston, qui trouve très-juste, à Naples, la spoliation d'un prince italien et constitutionnel, trouverait souverainement injuste que l'on voulût soustraire Venise à la domination étrangère.

Si le Piémont seul était en état de vaincre l'Autriche, peut-être l'Europe resterait-elle neutre ; encore cela nous paraît-il douteux. Mais ce qui semble certain, c'est que la France, prenant part à une guerre agressive contre l'Autriche, se trouverait bientôt en face d'une coalition européenne. Or, de cette coalition, l'Angleterre veut en être, pour avoir, le cas échéant, sa part des résultats de la victoire.

Cette coalition de l'Europe, les fautes de la France la rendront-elles une seconde fois nécessaire ? Il serait aujourd'hui téméraire de le nier ou de l'affirmer.

Il y a quinze jours encore, on aurait pu croire que l'Empereur des Français avait définitivement choisi sa voie. Les agents piémontais savaient mieux que ses propres serviteurs quelles étaient ses véritables intentions ; deux fois de suite, à Ancône et aux bouches du Garigliano, un consul et un amiral français, démentis et désavoués par leur maître, avaient dû reculer devant le drapeau sarde. Les récentes instructions de M. Billault sur le denier de St Pierre et les circulaires pastorales étaient la mesure de la bienveillance impériale pour l'Eglise : les révolutionnaires italiens se réjouissaient et se voyaient ouvrir les portes de Rome ; on pouvait croire à cette promesse de Garibaldi qui, sauvant sa popularité décroissante par une retraite habilement désintéressée, donnait à ses soldats rendez-vous pour le mois de mars, sur de nouveaux champs de bataille. Maintenant un événement inattendu vient de remettre tout en question. De nouveau, deux voies contraires sont ouvertes devant Napoléon, qui semble hésiter.

Si l'on avait pu distinguer à travers les contradictions de sa conduite, quelques traces d'unité, l'on pourrait croire que par un acte

Digitized by Google

tout à fait opposé à son ancienne politique, l'Empereur inaugure une phase toute nouvelle.

Le premier Empire, avant tout conquérant et militaire, fut un despotisme toujours croissant, jusqu'au moment où les efforts coalisés de l'Europe tout entière forcèrent Napoléon de chercher enfin l'appui de la nation qu'il avait trop bien asservie. L'initiative que vient de prendre Napoléon III ne ressemble en rien aux concessions tardives de 1813 : c'est au moment où deux guerres heureuses venaient d'affermir son pouvoir, où la France paraissait calme, résignée à son sort, et semblait ne pouvoir sortir de son sommeil que sur les champs de bataille, que Napoléon est venu tout à coup la secouer dans sa léthargique torpeur, en prononçant lui-même le mot magique de liberté.

Qu'il me soit permis de rappeler ce que je disais, il y a trois mois, dans cette revue :

« Que d'événements nouveaux en Europe ! Cependant rien, au fond, n'est changé. Aujourd'hui, comme avant la révolution sicilienne, comme avant l'entrevue de Bade, une inquiétude profondé est partout. Rien n'est changé, parce que le danger qui menaçait l'Europe existe toujours : un peuple ambitieux, puissant et guerrier, soumis au caprice d'un despote qui pourrait, à son gré, le lancer dans toutes les folies, et l'entraîner, avec l'Europe entière, dans un abîme de maux.

« Toutes les nations frémissent et attendent, les yeux fixés sur le palais où habite, au milieu d'une nation silencieuse et domptée, l'esprit impénétrable et solitaire qui comprime ou déchaîne les révolutions. »

Maintenant, quelque chose est changé, non point par la liberté, mais par l'espoir seulement de la liberté.

C'est une cause perpétuelle de trouble pour l'Europe, quand un peuple ardent et léger comme le peuple français tourne toutes ses passions vers la politique extérieure. Si nous relisons les brochures qui ont paru pendant l'année qui vient de s'écouler, nous n'y trouvons que des projets d'agrandissements et de conquêtes ; on ne s'y occupe que des diverses annexions que les forts pourraient faire aux dépens des faibles. Comme on n'osait plus en France manier les idées, on s'était mis à remanier les territoires ; et la mode en avait pris dans toute l'Europe, par représailles et par peur : la contagion avait gagné tout le monde : chacun proposait à son voisin de commettre en commun quelque spoliation dont le profit serait partagé : en lisant ces publications éphémères, on croyait assister aux délibérations d'un conseil de bandits. Un nuage chargé d'exhalaisons malsaines pesait sur l'Europe entière.

Le décret impérial du 24 novembre apparaît comme une vague lueur dans la sombre nuée. On sait que le premier usage que ferait la France d'un commencement de liberté, serait de réclamer énergiquement la paix avec l'Europe. Malheureusement il est impossible de tirer une induction certaine des actes de Napoléon :

Digitized by Google

sa règle de conduite, disait dernièrement le judicieux correspondant d'un journal, semble être de se laisser pousser jusqu'au bord d'un abîme par je ne sais quels instincts révolutionnaires, puis de faire, au dernier moment, un pas en arrière. Il est vrai que le pas qu'il a fait aujourd'hui ne peut se comparer au temps d'arrêt de Villafranca, ni au désaveu de la conduite piémontaise. Ces actes n'engageaient point en face de la nation, et le lendemain un acte contraire pouvait tout effacer. Mais quand un gouvernement est entré dans la voie des réformes libérales, la porte se referme derrière lui. C'est une pente que l'on ne remonte pas.

L'opinion publique s'est, malgré les efforts de la presse officieuse, emparée avec une sorte d'enthousiasme, non pas tant des libertés qui sont données, que des espérances qu'elles font concevoir.

« Il se peut, dit un spirituel publiciste, que de la part du gouvernement, ce décret ne soit qu'un expédient, un coup de théâtre, une tentative de diversion à des préoccupations dangereuses ; mais il est certain que pour le pays, ce décret est beaucoup plus : c'est un premier pas vers la liberté ; c'est une porte ouverte sur une voie qui depuis dix ans nous était fermée, et, que le gouvernement l'ait ainsi prévu ou non, le pays est d'humeur à s'y pousser de plus en plus. Le cardinal de Retz dit quelque part avec raison que les hommes, après s'être persuadés longtemps que leur mal était éternel, dès qu'ils voient un joint pour en sortir, courent à l'autre extrémité, et croient à la fois que leur condition est insupportable et que tout est facile pour l'améliorer. Cette disposition est surtout celle de la France. Elle s'endort aisément sur ses maux ; mais dès qu'on les lui montre, elle veut un remède à tout prix, et elle les juge d'autant plus sévèrement qu'ils commencent à diminuer. La première lueur de liberté politique, qui nous arrive, va éclairer, soyez-en sûr, toutes les parties qui en sont privées, et on s'apercevra bien plus de l'absence de la liberté de la presse, de l'intervention administrative en matière d'élection, etc., le jour où l'on aura recouvré la liberté de la parole que la veille. »

Quelle que soit l'intention de l'Empereur, et quand même il ne verrait dans l'annonce de réformes libérales qu'un « expédient », ce qui serait assurément une politique bien dangereuse, l'opinion publique en France a pris la chose à cœur. Les deux circulaires successives de M. de Persigny ont été accueillies, la première avec faveur, la seconde avec une irritation contenue ; l'une et l'autre ont occupé la presse d'une manière sérieuse, et l'on peut facilement prévoir que, pour un temps assez long, ce qui passionnera la France, ce sera moins la question des frontières naturelles, la revanche de Waterloo, l'abaissement des puissances rivales, que l'aspiration vers un gouvernement meilleur et l'espoir de remonter à la dignité d'une nation libre.

Les préoccupations de guerre, résultat de l'asservissement de la France, ne pesaient sur aucun peuple plus rudement peut-être que sur l'Allemagne.

Digitized by Google

Le corps germanique est lent à se mouvoir. Ce que sait le mieux faire la Diète, c'est résister; sa force d'inertie est colossale. Sa force d'action est à peu près nulle. Chaque décision est précédée d'un interminable échange de protocoles; les difficultés diplomatiques enrayent d'avance les débats de l'assemblée fédérale, et la discussion n'a lieu que pour la forme sur des questions qui ne doivent pas être décidées.

Mais c'est surtout lorsqu'il s'agit d'armement et de guerre, que cette lenteur et cette apathie sont étranges, parce qu'elles contrastent avec des nécessités urgentes qui demanderaient de la décision et surtout de l'activité. On éprouve, en voyant cette bonne Allemagne forcée par l'état de plus en plus troublé de l'Europe, de s'occuper d'armée fédérale, de commandement des forces allemandes, de guerre en un mot, on éprouve un étonnement et une peine véritables, comme à voir le campagnard paisible, troublé dans son calme laborieux par la guerre civile, décrocher de sa cheminée son vieux fusil rouillé pour défendre son seuil. L'Allemagne, avec la lenteur naturelle de ses mouvements, était si bien faite pour être prudente, pacifique; jamais elle n'eût inquiété ses voisins par des coups de tête et des entreprises ambitieuses; elle se fût occupée sans précipitation, mais avec persévérance, de ses réformes intérieures, tandis que maintenant, pour « aller au plus pressé », elle ne rêve que contingents fédéraux et canons rayés.

Ce ne serait pas un bien grand malheur que par son organisation même, l'Allemagne se fût condamnée, comme puissance collective, à une sorte d'inertie. On ne peut considérer comme une chose bien regrettable ce qui empêche une grande nation de se jeter à la légère dans les complications et les dangers de l'action extérieure, ce qui sert de frein à l'esprit de violence, d'injustice et d'aventure; mais ce n'est pas seulement la satisfaction de passions ambitieuses que l'Allemagne s'est vu refuser par les résistances de son organisation : ses actes de la vie politique intérieure y sont également entravés, et le développement des institutions libres rencontre de continuels obstacles.

Ces obstacles s'aplaniraient beaucoup, si des préoccupations extérieures ne distrayaient sans cesse les esprits, et ne les détournaient de la véritable voie. On veut avant tout réunir en faisceau toutes les forces allemandes, pour avoir une Allemagne forte en face de l'étranger. On veut des réformes trop rapides et surtout trop générales; on rêve une unité impossible, et l'on se perd dans une agitation dangereuse et vaine. Au lieu de s'égarer à la suite des doctrinaires qui poursuivent la chimière d'un idéal politique impossible, les véritables amis de la liberté et de la nationalité allemande devraient se contenter d'un rôle modeste, dans les assemblées de leur province, et combattre dans les limites de l'opposition constitutionnelle. Le malheur de ces luttes spéciales, c'est qu'elles retentissent en dehors des frontières des États qui en sont le théâtre, et fomentent des divisions entre les princes. Le

Digitized by Google

véritable danger de la déclaration que vient de faire la seconde chambre de la Hesse Electorale, n'est pas dans cet Etat lui-même : il est en Prusse et en Autriche.

Les continuateurs de ce qu'on nommait, en 1858, parti de la « petite Allemagne », ceux qui veulent exclure de la nation l'Autriche, pour réunir les autres Etats sous la suprématie de la Prusse, sont devenus des révolutionnaires radicaux : ils veulent l'unité de l'Allemagne, dans le même sens que Garibaldi veut l'unité de l'Italie, et un grand nombre d'entre eux ne s'arrêtent pas à la monarchie constitutionnelle : ce qu'on nomme le parti de la « grande Allemagne », au contraire, comprend dans la grande confédération l'Autriche aussi bien que la Prusse, et n'aspire point à la destruction des petites nationalités ; seulement, il voudrait qu'à côté de la diète des princes, il y eût la diète des peuples, et que l'assemblée fédérale devînt une représentation véritable de l'Allemagne, au lieu de rester une sorte de congrès diplomatique des cours.

La « petite Allemagne » s'est tout à fait transformée, surtout depuis les réformes autrichiennes. Tout ce qu'il y a de libéraux réellement constitutionnels de l'autre côté du Rhin, admet dans la confédération les allemands d'Autriche. Il ne reste dans l'autre parti que des radicaux, des républicains, et quelques utopistes prussiens qui rêvent un Victor-Emmanuel allemand.

Les réformes autrichiennes, accueillies d'abord avec une véritable sagesse par les peuples de la monarchie, rencontrent maintenant, surtout en Hongrie, une inexplicable opposition. Le parti démocratique hongrois déclare ne vouloir d'autre constitution électorale que la loi votée par l'avant-dernière diète hongroise, dans la session de 1847-1848, et refuse d'avance toute loi nouvelle. Cette prétention ne paraîtrait pas excessive, si le principe sur lequel elle repose n'était pas lui-même très-dangereux. Ce qui se cache sous les réclamations du parti démocratique, c'est la négation même du droit dans le diplôme du 20 octobre : ce parti ne veut pas de franchises octroyées; il y a, dit-il, une liberté hongroise détruite un jour par la force, et la force n'a pu créer un droit nouveau.

Le parti démocratique ne s'aperçoit point que ce raisonnement pourrait être retourné contre lui. Il ne veut pas admettre que l'état légal, en Hongrie, ait cessé en mars 1848 et il ne le prolonge pourtant pas au delà du mois d'octobre, où le mouvement s'est transformé en révolution. Mais si l'on consultait Kossuth, consentirait-il à admettre l'illégitimité de ce qui a suivi ? D'un autre côté, l'on ne manque pas, en Autriche, d'arguments pour soutenir que la légalité ancienne a été détruite précisément lorsqu'on a promulgué une loi électorale nouvelle.

Les gouvernements et les peuples doivent se pardonner mutuellement leurs fautes. Les uns et les autres doivent savoir apprendre et savoir oublier.

Digitized by Google

La conduite des libéraux français donne un exemple bon à suivre aux libéraux autrichiens. Il est rare que de tels enseignements viennent de la France ; mais ils n'en sont que plus précieux. Au lieu d'accepter, telles qu'elles sont, les réformes impériales, afin d'en tirer le meilleur parti possible, ils critiquent les nouveaux statuts avec une âpreté et une liberté de langage qui prouvent, quoi qu'ils en disent, que la presse en Autriche, est loin d'être esclave. A quoi sert cette violence ? L'expérience des dix dernières années aurait dû, semble-t-il, apprendre à tous les partisans de la liberté que sa cause doit être servie par la modération plus que par la violence, et l'empressement et l'impatience sont des sources fécondes de désastres. Les flatteurs des passions populaires ne servent que la cause du despotisme.

L. DE M.

Bruxelles, 12 décembre 1860.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

PHILOSOPHIE. — *Deux Apologies chrétiennes*, le R. P. Dechamps et M. le chanoine Laforêt; *un Essai de Religion au XIXe siècle*, M. J. Salvador, par M. Ch. DE LAVALLÉE-POUSSIN. 205-309

Du Panthéisme pratique, par M. l'abbé S. C. 23

SCIENCES. — *L'éclipse de Soleil du 18 juillet*, par M. P. GILBERT, prof. à l'Univ. catholique de Louvain. 60

ÉTUDES POLITIQUES. — *Les Élections de 1859 et la Session parlementaire; la Constitution et le parti libéral*, par un avocat. 133-466

La Question de l'Or en Belgique, par M. le Chanoine DE HAERNE, membre de la Chambre des Représentants. 634

REVUE POLITIQUE. — *Juillet*, 95; *octobre*, 390; *novembre*, 553; *décembre*, 718.

HISTOIRE RELIGIEUSE. — *La fête de l'Immaculée-Conception, dans l'Eglise latine*, par le R. P. DE BUCK. 109

La Secte des Mormons, dans ses rapports avec le protestantisme moderne, par S. E. le cardinal DE REISACH.

HISTOIRE. — *Les Chrétiens à Damas dans les siècles de l'Islamisme*, par M. Félix NÈVE, prof. à l'Univ. catholique de Louvain. 445

HISTOIRE NATIONALE. — *Marguerite de Parme; Don Juan*, par M. le baron DE GERLACHE, premier président de la cour de Cassation. 34-425

Louis de Bourbon, prince-évêque de Liége, d'après M. Ed. Garnier. 158

Les Comtes d'Alost, (extrait d'un ouvrage inédit). 603

La ville de Tirlemont préservée du pillage en 1675, par un religieux capucin, relation inédite, par M. l'abbé BETS. 245

Histoire de la Révolution belge de 1830, d'après M. C. Gemelli, par M. J. THONISSEN, prof. à l'Univ. cath. de Louvain. 172

Louvain monumental, par M. E. Van Even, par M. Ch. RUELENS. 350

HISTOIRE CONTEMPORAINE. — *Oraison funèbre des volontaires catholiques de l'armée pontificale, morts pour la défense du Saint-Siége*, par Mgr. DUPANLOUP, évêque d'Orléans. 401

Eloge funèbre des mêmes, par Mgr PIE, évêque de Poitiers. 514

Le général de Lamoricière, par M. Alfred NETTEMENT. 497

Rapport à Mgr de Mérode, ministre des armes de SS. Pie IX, sur l'invasion piémontaise, par le général DE LAMORICIÈRE, suivi des lettres du comte de Quatrebarbes. 561

Lettre à M. le comte de Cavour, président du Conseil des ministres, à Turin, par M. le comte DE MONTALEMBERT. 492

Digitized by Google

Pages.

Question romaine, antécédents et conséquences de la situation actuelle, par M. A. DE FALLOUX 289

LITTÉRATURE. — *Les Poëmes de Hrosvitha, d'après leur dernier éditeur en Allemagne.* 117-227

Les Fêtes populaires en Allemagne, le Mystère de la Passion à Oberammergau, par M. PAUL ALBERDINGK THIJM. 657

Foi et Patrie, poëmes d'Edmond Py, par M. Charles-Théodore HIPPERT. 238

BEAUX-ARTS. — *La peinture murale en Belgique*, traduit de l'allemand du docteur E. WEYDEN, avec additions. 15

VARIÉTÉS. — *Deux oiseaux pour une cage*, par Mme D'ALTENHEYM (Gabrielle Soumet). 71

Fleur de Genêt, par Aimé CÉCYL. 259

Huit mois aux champs, ou *l'hospitalité*, par CLAUDIA, 259-531-667

Notre-Dame de Régla, légende andalouse, par M. L. POILLON. 199

POÉSIE. — *La sœur de Charité*, par M. Alexandre COUVEZ, prof. à l'Athénée royal de Bruges. 177

A la Belgique, à l'occasion du 21 juillet 1860, par M. Auguste LE PAS. 254

Mgr Affre, inauguration de sa statue, par Mme D'ALTENHEYM. 383

Les nouveaux Martyrs, ode (1er nov. 1860), par M. Félix NÈVE. 706

BIBLIOGRAPHIE.— *Histoire des États de l'Eglise, depuis la première révolution française jusqu'à nos jours* (trad. de l'allemand). 84

La Démocratie française, ses rapports avec la monarchie et le catholicisme, son organisation, par M. Pierre Pradié, par M. POILLON. 714

Rome devant l'Europe, par M. Paul SAUZET. 712

Œuvres choisies d'Ozanam. 92

Fragments sur l'art et la philosophie, par Alfred TONNELLE. 282

Mémoires de la Société littéraire de l'Université catholique de Louvain. (tome VIII) 186

Vie de N.-S. J.-C. d'après les visions d'Anne-Catherine Emmerich, recueillies par C. Brentano, par C. X. 385

La Femme (par Michelet), par Aimé CÉCYL. 285

PLANCHES.

Portraits photographiés des généraux de Lamoricière et de Pimodan.

Trois cartes sur les opérations de l'armée pontificale contre l'invasion piémontaise, fournies par l'état-major du général de Lamoricière.

Digitized by Google

CARTE GÉNÉRALE
DU THÉATRE DE LA GUERRE
1860

N É E

Régnier et Dourdet, Graveurs, 8, Place Ste. Marie (R. du Bac) à Paris.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

SUCCESSION

DE SON A. I. LE PRINCE JÉROME.

Digitized by Google

Digitized by Google

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE (1re CHAMBRE).

AUDIENCE DU 25 JANVIER 1861.

EXPOSÉ DES FAITS.

DEMANDE A FIN DE COMPTE,

LIQUIDATION ET PARTAGE

DE LA

SUCCESSION DE S. A. I. LE PRINCE JÉROME

PAR SON FILS

M. JÉROME-NAPOLÉON BONAPARTE

ET MADAME ÉLISABETH PATTERSON, ÉPOUSE DIVORCÉE

et veuve de Son Altesse Impériale.

MÉMOIRE SIGNÉ : BERRYER, AVOCAT.

BRUXELLES,

IMPRIMERIE DE LA *REVUE BELGE ET ÉTRANGÈRE*.

13, Rue des Boiteux.

1861

Digitized by Google

Bruxelles. — Imprimerie de J. DELIEVRE.

Digitized by Google

TRIBUNAL DE PREMIÈRE INSTANCE DE LA SEINE (1re CHAMBRE).

EXPOSÉ DES FAITS.

DEMANDE A FIN DE COMPTE,

LIQUIDATION ET PARTAGE

DE LA

SUCCESSION DE S. A. I. LE PRINCE JÉROME

PAR SON FILS

M. JÉROME-NAPOLÉON BONAPARTE

ET MADAME ÉLISABETH PATTERSON, ÉPOUSE DIVORCÉE

et veuve de Son Altesse Impériale.

MÉMOIRE SIGNÉ : BERRYER, AVOCAT.

A l'appui d'une demande à fin de compte, liquidation et partage de la succession de Son Altesse Impériale le prince Jérôme, madame sa veuve produit, avec le contrat qui contient leurs conventions matrimoniales, l'acte authentique de leur mariage en 1803. M. Jérôme-Napoléon Bonaparte, seul fils issu de ce mariage, invoque ces mêmes actes et son acte de naissance en 1805, qui leur est entièrement conforme, et qui, jusqu'à ce jour, a été suivi d'une possession d'état publique et non interrompue, suffisante, par elle seule, pour établir la filiation légitime.

De pareils titres, surtout lorsqu'ils sont consacrés par un aussi

Digitized by Google

long espace de temps, ont en eux-mêmes une autorité irréfragable. Il est écrit dans notre Code civil (art. 322) : *Nul ne peut contester l'état de celui qui a une possession conforme à son titre de naissance.* Mais cette autorité des actes et de la loi qui semblerait devoir écarter toute discussion, on a voulu à une autre époque et l'on veut encore aujourd'hui la méconnaître dans un intérêt non moins contraire à l'honneur qu'à la fortune de M. Bonaparte et de la dame sa mère. Par des tentatives renouvelées en ces dernières années, par des écrits récemment publiés, on a essayé d'anéantir le caractère et la validité des actes les plus solennels, malgré la sanction qu'ils ont reçue et du temps même et des prescriptions positives de nos lois.

En s'adressant à l'opinion publique on a dénié ou dénaturé les faits les mieux établis ; jusque devant le tribunal on tentera de faire prévaloir sur les principes fondamentaux du droit et de l'ordre social les velléités hostiles, les mesures illégales de la puissance arbitraire, les opinions servilement émises par des hommes sans autorité juridique. Il importe donc, avant que s'ouvre le débat, de présenter aux juges un exposé sincère de tous les faits qui se lient à la demande qui leur est soumise; on va placer sous leurs yeux toutes les pièces du procès, en n'écartant de ces documents écrits que ceux qu'on ne veut pas mettre au jour par égard pour les personnes de qui ils sont émanés ou dont le nom y figure. Cet exposé sera l'histoire intime d'une puissante famille durant plus de cinquante années; le cours des ans rend plus respectable toute possession, et surtout une *possession d'état*. Les détails seront nombreux; *longa est injuria, longæ ambages.* Si les développements nécessaires de ce récit paraissent trop étendus à beaucoup de lecteurs, ils n'épuiseront pas la religieuse attention des hommes qui, investis du droit et du devoir de prononcer entre leurs justiciables, veulent rechercher avec scrupule qui a pour soi dans cette cause la vérité, le bon droit, l'honnêteté, la *justice*.

Au moment de la signature des préliminaires de la paix d'Amiens, le premier consul songea à reconstituer la puissance maritime de la France. Il voulut rendre à nos ports leur activité passée, aux grandes entreprises commerciales leur ancienne prospérité. Son premier soin dut être de faire rentrer nos colonies sous l'autorité de la métropole. Ses efforts furent d'abord dirigés sur les Antilles. De nombreux armements partirent des ports de Toulon, de Brest, de Rochefort et de Cadix pour la grande expédition contre Saint-Domingue, dont le commandement fut confié à son beau-frère, le

Digitized by Google

général Leclerc; et plus tard quelques frégates chargées de troupes et de munitions étaient envoyées à la Guadeloupe et à la Martinique; sur l'une d'elles, le premier consul fit monter le plus jeune de ses frères, M. Jérôme Bonaparte, en qualité d'officier de marine.

Mais la paix fut de courte durée; une année n'était pas écoulée, quand la rupture du traité devint inévitable. Dès les premiers mois de 1803, dans la prévision de la reprise des hostilités sur terre et sur mer, les forces navales répandues dans les Antilles furent rappelées et ralliées sur les côtes d'Europe. Tandis qu'il concentrait les ressources de la marine, le premier consul cherchait à donner à la France des alliés contre l'Angleterre; voulant s'attacher les Américains, il résolut de leur céder la Louisiane moyennant quatre-vingts millions, dont le quart devait être consacré par lui, disait-il, à indemniser le commerce des États-Unis des pertes subies par suite de captures faites dans le cours de la guerre précédente : il espérait acquérir la bienveillance des négociants américains et s'assurer par eux une utile influence sur les déterminations de leur gouvernement.

C'est alors qu'à la fin de mai 1803 le frère du premier consul partit de la Martinique sur un bâtiment marchand et se rendit aux États-Unis.

Les relations que M. Jérôme Bonaparte rechercha dans ce pays furent conformes aux vues politiques de son frère. C'est ainsi qu'il fut admis dans la famille de M. William Patterson, l'un des plus opulents et des plus respectables citoyens du Maryland. M. Patterson, beau-frère du général Samuel Smith, avait une fille qui réunissait aux grâces naturelles de la jeunesse et de la beauté les dons précieux d'une éducation à la fois élégante et grave. Le jeune Jérôme Bonaparte s'en montra charmé, et, par l'entremise de l'ambassadeur d'Espagne, il demanda sa main. Une telle demande était présentée dans des circonstances et dans des conditions qui ne permettaient pas qu'elle fût repoussée. Les anciens souvenirs et les intérêts nouveaux qui rattachaient l'Amérique septentrionale à la France, la pensée d'une alliance de famille avec l'héroïque chef de la République française, disposèrent favorablement l'honorable citoyen de Baltimore. Mais l'âge du jeune officier de marine (1), la distance qui le séparait de sa famille, l'ignorance des

(1) S'il est né en 1784, il accomplissait sa dix-neuvième année. Une lettre du général Smith, du 26 octobre 1803, nous apprend que le brevet d'officier de M. Jérôme Bonaparte lui donnait vingt-deux ans.

Digitized by Google

dispositions de la loi française sur les mariages et spécialement sur les mariages contractés par un Français en pays étranger, préoccupaient la prudente tendresse de ce digne père de famille. Il consulta des jurisconsultes américains, il interrogea le chargé d'affaires de France aux États-Unis, M. Pichon. Le résultat de ces informations, constatées par les correspondances de cette époque, fut, qu'aux termes de la loi du 28 septembre 1792, un Français âgé de quinze ans révolus pouvait contracter mariage; que toute personne était majeure à vingt et un ans accomplis, et que les mineurs ne pouvaient être mariés sans le consentement de leur père ou mère; qu'enfin, selon cette loi, les personnes dont le consentement était requis pour les mariages des mineurs pouvaient seules s'y opposer.

Mais la loi de 1792 était-elle encore exécutoire à l'égard d'un Français qui se trouvait au delà des mers ? Le Français résidant en Amérique était-il au contraire régi par le Code civil tout récemment promulgué en France? Dans ce cas, si la loi nouvelle devait être légalement *réputée connue et obligatoire* aux États-Unis, il fallait reconnaître que le mariage d'un Français avec une étrangère, en pays étranger, est valable s'il est consenti librement et de bonne foi, et s'il est célébré conformément aux lois et aux usages du pays; que le Français qui a atteint sa dix-huitième année révolue peut contracter mariage; que, cependant, jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans accomplis, il ne peut se marier sans le consentement de son père ou de sa mère survivante; mais que ce consentement peut être tacite, un mariage célébré sans l'assentiment écrit du père ou de la mère devenant inattaquable si, dans le délai d'une année, la nullité n'en est point demandée par la personne dont le consentement aurait dû être préalablement obtenu.

Dès les premiers jours d'octobre 1803, M. Jérôme Bonaparte annonça à sa famille ses projets de mariage par des lettres qui furent confiées à un sieur Barney. Le chargé d'affaires de France, M. Pichon, dans le même mois d'octobre, fit connaître au gouvernement français les pourparlers qui avaient eu lieu; ses dépêches sont déposées, dit-on, à Paris dans les archives du ministère des affaires étrangères. Dans les correspondances qui furent échangées à ce sujet entre les deux pays, le président *Jefferson* écrivait le 4 novembre 1803, à M. *Livingston*, ministre des États-Unis à Paris :

« M. Patterson est le président de la banque de Baltimore; c'est

Digitized by Google

l'homme le plus riche du Maryland et peut-être des États-Unis, excepté M. Carroll. C'est un homme de grande vertu et de grande respectabilité. La mère est sœur de la femme du général Samuel Smith; la position de cette famille est donc des premières dans la société des États-Unis. De telles conditions déterminent le rang dans un pays où il n'y a point de titres héréditaires (1). »

Deux mois plus tard, le 24 décembre 1803, le mariage de M. Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Élisabeth Patterson fut célébré très-solennellement à Baltimore. La cérémonie nuptiale fut précédée d'un contrat pour régler les conditions civiles du mariage.

Cet acte, dressé en présence du consul de France à Baltimore et du maire de cette ville, conformément aux lois de *Maryland*, est intitulé : « Conventions stipulées en vue du mariage projeté de Jérôme-Napoléon Bonaparte avec Élisabeth Patterson, fille de William Patterson. »

Il se termine ainsi : « En témoignage de quoi, toutes les parties au présent acte ont signé de leur propre main, et ont apposé leur sceau, en cette ville de Baltimore, les jour et année mentionnés ci-dessus. (L. S.) JÉRÔME BONAPARTE. (L. S.) ÉLISABETH PATTERSON. (L. S.) WILLIAM PATTERSON. *Signé*, scellé et délivré par toutes les parties nommées dans le susdit acte, en présence de J. Carroll, de Baltimore ; Sotin (2) ; Alex. Le Camus (3) ; Jean Comegys ; Josué Barney (4). »

Suivent les déclarations du maire et du consul :

« Ville de Baltimore, — État de Maryland.

» Qu'il soit notoire et certifié que, le 24 décembre 1803 (année de J. C.), par-devant moi James Calhoun, écuyer, maire de la ville de Baltimore et l'un des juges de paix de l'État de Maryland pour la ville de Baltimore et Comté, ont comparu en personne, Jérôme Bonaparte, Élisabeth Patterson, et William Patterson, parties qui ont passé le contrat, ou conventions, qui précède ; lesquels ont, chacun séparément, en ma présence, signé, scellé et délivré ledit contrat. Et ensuite chacun d'eux a, respectivement et séparément, reconnu et ratifié ledit acte comme étant

(1) Jefferson's *Memoirs*, vol. IV, page 6.
(2) Vice-consul de France.
(3) Citoyen français, depuis ministre des affaires étrangères en Westphalie, devenu comte de Furstentein.
(4) Commodore.

Digitized by Google

bien émané d'eux et d'elle, pour les fins, usages, intentions et effets qui y sont déclarés, mentionnés et stipulés.

» En témoignage de quoi, je, dit maire, ai apposé ma signature au présent, et y ai fait apposer le sceau officiel de l'État et de la ville de Baltimore, les jour et an que dessus.

» (L. S.) James Calhoun, maire de la ville de Baltimore. »

(Ce qui suit est écrit en français sur l'original.)

« Je, soussigné, Pierre-Jean-Marie Sotin, sous-commissaire des relations commerciales de la République française, résidant à Baltimore, certifie à qui il appartiendra que la signature cy-dessus est celle de James Calhoun, maire de la ville de Baltimore, pour la lui avoir vu apposer, ainsi que celles apposées aux actes cy-devant, et que foi doit y être ajoutée en justice comme hors. Fait à Baltimore, le 3 nivôse an 12 de la République française.

» Le sous-commissaire, (*signé*) Sotin. »

Ici est le sceau du consulat de la République française à Baltimore.

Le même jour, 24 décembre, la bénédiction nuptiale fut donnée aux époux, suivant le rit de l'Église catholique, par l'évêque de Baltimore, et constatée sur les registres de la cathédrale, dont voici la copie authentique traduite de l'anglais :

« Baltimore, ce vingt-quatre décembre, mil huit cent trois.

» Avec licence, j'ai, cejourd'hui, uni dans les saints liens du mariage, conformément aux rites de la sainte Église catholique, Jérôme Bonaparte, frère du premier consul de France, avec Élisabeth Patterson, fille de William Patterson, écuyer de la ville de Baltimore, et de Dorcas (spear), son épouse.

» J. †, évêque de Baltimore. »

« Je certifie, par le présent, que ce qui précède est une copie fidèle et véritable extraite du registre des mariages tenu à la cathédrale de cette ville. (*Signé*) H. B. Coskery, curé de la cathédrale de Baltimore, ce vingt-cinq octobre mil huit cent cinquante-quatre. »

« Nous, vice-consul de France à Baltimore, certifions que la signature apposée d'autre part est véritablement celle de M. Coskery, prêtre catholique, vicaire général de l'archevêché de Baltimore, aujourd'hui recteur et official de l'église métropolitaine de cette ville, et, en cette qualité, préposé à la conservation des registres de baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame, et chargé d'en délivrer tous extraits ; cette signature, à laquelle foi doit être ajoutée, est appliquée au pied de la copie de l'acte constatant le mariage célébré le vingt-quatre

Digitized by Google

décembre mil huit cent trois, entre Jérôme Bonaparte et mademoiselle Élisabeth Patterson. — En témoignage de quoi nous avons signé les présentes et y avons apposé notre sceau. — Baltimore, le vingt-huit octobre mil huit cent cinquante-quatre. »

» Le vice-consul (L. S) *Signé* : HENRY VERNOT. »

Telles furent les solennités du mariage de M. Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Patterson. Nulle opposition n'avait été envoyée de France, où le projet de cette union était connu depuis plusieurs mois. L'année 1804 s'écoula entièrement sans qu'aucune protestation, sans qu'aucune marque de mécontentement vînt alarmer la sécurité et l'honneur de la famille Patterson et troubler le bonheur et la mutuelle affection des jeunes époux.

Mais dans le courant de cette année s'ouvrit une ère nouvelle. La guerre était définitivement déclarée à l'Angleterre, qui signait un traité d'alliance avec la Russie ; l'Autriche déguisait mal l'intention de s'unir à ces deux puissances. Le premier consul de la République avait été proclamé et sacré Empereur des Français. En prenant une si grande place au milieu des maisons souveraines de l'Europe, Napoléon, méditant d'affermir sa dynastie et de rompre les coalitions préparées contre lui, aspirait à donner en Europe à chacun des membres de sa famille une situation qui fût à la hauteur des grandes destinées auxquelles sa pensée appelait le nouvel empire.

L'accomplissement de ces vastes projets ne se fit pas attendre. Aux premiers jours de l'année 1805, avant de poser lui-même sur sa tête la couronne de fer, il avait proposé la royauté d'Italie à son frère Joseph, qui, peu de mois plus tard, monta sur le trône de Naples ; sa sœur Élisa obtenait la principauté de Lucques et de Piombino. En moins d'une année, le fils adoptif du nouvel Empereur, Eugène Beauharnais, devenait l'époux de la princesse Amélie de Bavière; Louis Bonaparte était roi de Hollande ; de ses deux sœurs, l'une, veuve du général Leclerc, Pauline, était princesse et duchesse de Guastalla : l'autre, Caroline, apportait à Murat l'investiture des duchés de Berg et de Clèves, et la jeune Stéphanie Beauharnais se mariait au grand-duc héréditaire de Bade.

Au moment où l'Empereur préparait dans sa famille le partage de tant de royales et subites grandeurs pour imposer le respect et la crainte de sa puissance aux souverains de l'Europe, le mariage récemment contracté en Amérique entre son frère Jérôme et la fille du président de la banque de Baltimore était à ses yeux trop

Digitized by Google

disparate avec le nouvel ordre de choses ; ce mariage, l'historien du *Consulat et de l'Empire* l'a dit, « *ce mariage était contraire au plus haut point à ses desseins politiques.* »

Il entreprit, mais trop tard, de le faire rompre. Ses tentatives se sont arrêtées à des mesures arbitraires, à des actes de colère et d'oppression, à des excès de pouvoir non moins opposés aux dispositions du Code civil qu'il venait de donner à la France qu'aux dispositions des statuts organiques du gouvernement impérial : actes inconséquents, actes souvent dérisoires et qui n'ont pas pu, comme on va le voir, aboutir à l'annulation légale du mariage contracté le 24 décembre 1803.

Le premier pas dans ces voies iniques et déplorables conduisit à faire signer par Madame mère, le 22 février 1805, l'acte de protestation que voici :

« Par-devant Maurice-Jean Raguideau et son collègue, notaires à Paris, soussignés,—Est comparue Son Altesse Impériale Madame Bonaparte, mère de l'Empereur, demeurant en son palais, rue Saint-Dominique, faubourg Saint-Germain, — Laquelle a dit : — Qu'elle a appris *indirectement* que son fils mineur, Monsieur Jérôme Bonaparte, a contracté en Amérique un mariage pour lequel le consentement de la comparaissante n'a pas été requis, et *les publications d'usage n'auraient pas été faites dans le lieu de son domicile;*

» Qu'elle ne peut ajouter une foi absolue à *des bruits* qui supposent que son fils aurait méconnu ses devoirs et enfreint les lois les plus solennelles ; — que, *si le fait est vrai, la comparaissante n'hésitera pas à faire valoir tous les droits que la loi lui attribue; — Qu'elle ne pourrait agir actuellement* qu'en joignant à *sa demande judiciaire en annulation* une expédition en forme de l'acte de célébration de ce prétendu mariage ;

» Que ce titre n'est point en son pouvoir et lui est *absolument inconnu;*

» Que dès lors *toute réclamation de sa part se trouve nécessairement suspendue,* et qu'elle ne peut *exercer auprès des tribunaux un recours prématuré* envers un acte qui, d'ailleurs, n'a *aucune existence légale en France.*

» Néanmoins;

» Afin que ses intentions soient notoires, et que l'on ne puisse, dans aucun temps, interpréter son silence d'une manière contraire à ses vrais sentiments;

Digitized by Google

» Afin d'exprimer sa volonté sur l'offense que son fils aurait faite aux lois et à la dignité maternelle, de telle sorte que les droits de la comparaissante restent intacts, et qu'ils puissent être exercés par ses représentants, auxquels elle déclare *les déléguer* expressément, dans l'impossibilité de les exercer elle-même ;

» La comparante déclare ;

» 1° Que son consentement ne lui a jamais été demandé par son fils mineur, et qu'elle l'eût refusé par des motifs que la loi l'autorise à ne point déduire ;

» 2° Qu'elle *proteste* solennellement, par le présent acte, contre tout mariage contracté par son fils Jérôme Bonaparte, en pays étranger, sans son consentement et au mépris des formes voulues par la loi ;

» 3° Qu'elle *se réserve* expressément de se pourvoir, ainsi et devant qui il appartiendra, et aussitôt qu'elle aura pu se procurer une expédition de l'acte de célébration, pour en faire prononcer la nullité.

» De tout ce que dessus, Son Altesse impériale a requis acte auxdits notaires, qui le lui ont donné, à Paris, dans le palais susdit de Son Altesse impériale, le trois ventôse an treize. — Et Son Altesse impériale a signé avec lesdits notaires après lecture faite. »

Il faut dire ici d'abord que cette *protestation*, ces *réserves*, n'ont jamais été suivies d'effet; que jamais la *demande judiciaire en annulation* n'a été formée; qu'à aucune époque le *recours auprès des tribunaux* n'a été exercé pour faire accueillir et consacrer cette *réclamation*, suspendue sous l'étrange prétexte que Madame mère n'avait point en son pouvoir les actes auxquels cependant le consul de France avait concouru. Enfin nous démontrerons plus loin qu'au lieu de ne pas *hésiter* à faire valoir les droits que la loi lui aurait attribués, non-seulement Madame mère a gardé le silence, mais, par des faits décisifs et dans une correspondance des plus significatives, elle a personnellement reconnu et le mariage de son fils et la légitimité de l'enfant issu de ce mariage.

Ajoutons qu'aux termes de la loi cette protestation était à la fois tardive et peu sincère. L'article 183 du Code civil porte expressément que « *l'action en nullité ne peut plus être intentée* par les parents dont le consentement était requis, toutes les fois que le mariage a été approuvé expressément ou *tacitement* par ceux dont le consentement était nécessaire, ou *lorsqu'il s'est écoulé une année*

Digitized by Google

sans réclamation de leur part depuis qu'ils ont eu connaissance du mariage. »

Ce texte est précis; les termes en sont absolus et dictés par la juste faveur due à un mariage accompli et suivi de la cohabitation des époux, de la création d'une famille. Autant la loi offre de moyens pour différer ou même empêcher un mariage que l'honneur et la raison réprouvent, autant elle est réservée et sévère quand il s'agit de rompre une union contractée. Notre Code ne dit pas que le mariage qui n'a point été précédé du consentement des père et mère est nul de plein droit, mais seulement qu'*il peut être attaqué* (1). « Le défaut de consentement du père n'empêche pas qu'il y ait un mariage, mais donne seulement au père et à l'époux le droit de le faire casser (2). »

Pour faire anéantir un pareil contrat, les motifs les plus graves doivent être présentés aux tribunaux, qui seuls en sont juges. La gravité même de ces motifs doit hâter la demande d'annulation; la morale ne permet pas que l'existence de la famille nouvelle dépende des hésitations d'une volonté capricieuse ou d'un intérêt passager. Le consentement des père et mère a toujours été envisagé comme une protection pour les enfants, que leurs passions ou les faiblesses de leur âge peuvent aveugler et égarer; la tendresse paternelle doit donc être vigilante et active. « Le silence du père (a dit M. Tronchet dans les délibérations du Conseil d'État), équivaut à une ratification tacite du mariage. Dans tous les temps la moindre approbation du père a établi une fin de non-recevoir contre lui. »

L'Empereur oubliait en 1805 ce que le premier consul avait dit dans cette même discussion du Conseil :

« *Indistinctement et dans tous les cas*, le père et la famille doivent *perdre le droit de réclamer contre le mariage fait sans leur aveu*, lorsqu'ils n'ont pas proposé leur réclamation *un mois* après qu'ils ont eu connaissance du mariage, car ils ne devaient pas rester neutres. »

Quatorze mois étaient écoulés, le 22 février 1805, depuis la célébration du mariage de M. Jérôme Bonaparte. Ses lettres à sa famille, la correspondance du président Jefferson avec l'ambassadeur des États-Unis à Paris, les dépêches de M. Pichon, chargé

(1) Art. 180, 182, 183 du Code civil.
(2) M. Tronchet dans la discussion du Conseil d'État.

Digitized by Google

d'affaires de France ; l'importance même du personnage qui avait épousé mademoiselle Patterson, ne permettaient pas de dire qu'on avait appris cet événement *indirectement* et *par des bruits* auxquels on ne pouvait ajouter foi. Enfin est-il possible d'admettre que l'acte visé et certifié au consulat de France, dont le consul avait même été témoin officiel et signataire, fût un titre *absolument inconnu?*

L'acte du 22 février 1805 était donc tardif et légalement nul. Cette simple protestation ; la réserve, si expresse qu'elle fût, d'exercer un recours devant les tribunaux, n'ayant été suivies d'aucune procédure dans les délais prescrits par l'art. 183 du Code, toute attaque dirigée, au nom de Madame mère, contre la validité du mariage solennellement célébré à Baltimore le 24 décembre 1803, eût été inadmissible.

Voilà pourquoi la *demande judiciaire*, le *recours aux tribunaux*, n'ont jamais été tentés au nom de Madame mère. Ne pouvant espérer aucun refuge aux lois, on eut recours aux faciles expédients du pouvoir arbitraire.

La protestation du 22 février devint, huit jours plus tard, le prétexte d'un décret impérial inséré au *Bulletin des lois*. Il importe de le reproduire ici en son entier, et d'en réduire le texte et les conséquences à leur véritable signification et à leur juste valeur, quel que soit le caractère légal qu'on lui puisse attribuer.

« Au Palais des Tuileries, le 11 ventôse.

» NAPOLÉON, empereur des Français,

» Vu l'acte reçu par Raguideau, notaire à Paris, le 3 ventôse an XIII, contenant une protestation de Madame notre mère contre le prétendu mariage de son fils mineur, Jérôme Bonaparte, contracté en pays étranger, sans le consentement de sa mère et sans publication dans le lieu de son domicile ;

» Vu les articles 3, section 1re, et 1er, section 2e, de la loi du 20 septembre 1792 ;

» Les articles 63, 148, 166, 168, 170, 171 et 183 du Code civil ;

» Et le *sénatus-consulte* du 28 floréal an XII ;

» Le Conseil d'État entendu ;

» Considérant que le mariage d'un mineur contracté en pays étranger, sans publication et sans le consentement des père et mère, est nul aux termes des lois françaises ;

» *Qu'il appartient au chef de l'État d'intervenir dans tous les actes qui*

Digitized by Google

touchent à l'état de sa famille, et de prévenir ou de réprimer tout ce qui peut blesser *sa dignité personnelle et offenser la majesté du trône*,

» Décrète :

» Article premier. *Défenses sont faites à tous les officiers de l'état-civil de l'empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte de célébration d'un prétendu mariage que M. Jérôme Bonaparte aurait contracté en pays étranger.*

» Art. 2. Le présent décret sera inséré au *Bulletin des lois*, et le grand juge, ministre de la justice, est chargé d'en surveiller l'exécution.

» *Signé :* NAPOLÉON. »

Le moindre vice de cet acte politique est sa complète *inutilité quant à l'annulation* du mariage de 1803. Le décret se réduit, en effet, à la défense faite aux officiers de l'état-civil en France de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte dressé à Baltimore. Il est bien vrai que l'article 165 (1) de la loi sur le mariage promulguée à Paris le 6 germinal an XI (27 mars 1803), ordonne que « dans les trois mois après le retour du Français sur le territoire de la République, l'acte de célébration du mariage contracté en pays étranger sera transcrit sur le registre public des mariages du lieu de son domicile. »

Comme on l'a dit dans la discussion du Code civil, il est nécessaire, en effet, qu'il y ait preuve en France de tout ce qui est relatif à l'état civil d'un Français. L'objet de cette prescription de la loi est de naturaliser en France le contrat formé à l'étranger. Mais l'accomplissement d'une telle formalité n'ajoute rien à la valeur intrinsèque de ce contrat et l'omission de la transcription n'altère en rien la validité et l'autorité de l'acte. Les discours des auteurs de la loi, les monuments de la jurisprudence et les opinions de tous les jurisconsultes sont unanimes à cet égard.

Quels qu'en soient les considérants, le décret du 11 ventôse ne prononce donc pas autre chose qu'une prohibition illégale et inefficace, dictée par les prétentions d'un pouvoir politique qui venait de naître. Vainement y dit-on que le mariage de 1803 est *nul aux termes des lois françaises;* vainement y rappelle-t-on les dispositions de la loi de 1792 et du Code civil : dans l'esprit et suivant le texte de ces lois, jamais un mariage n'est nul *de plein droit*. Régulier ou non, valable ou non, l'acte de célébration présente toujours un

(1) Devenu l'article 171 du Code.

Digitized by Google

titre, ou tout au moins l'apparence d'un contrat qu'il faut faire détruire judiciairement et qui ne peut être détruit que dans les cas prévus, dans les formes prescrites par la loi, et sur la demande des personnes qui ont qualité légale pour intenter un pareil procès.

Il n'est pas moins étrange de voir invoquer, en tête de ce décret, le sénatus-consulte du 28 floréal an XII (18 mai 1804), pour dire qu'il « appartient au chef de l'Etat d'intervenir dans tous les actes qui touchent à l'état de sa famille, de *prévenir* ou de *réprimer* tout ce qui peut blesser *sa dignité personnelle* et offenser *la majesté du trône.* »

En décembre 1803, il n'appartenait à personne de *prévenir* ou de *réprimer* de prétendues offenses faites à la majesté d'un trône qui n'existait pas encore. Il n'y avait point alors d'empereur, point de famille impériale... Napoléon, premier consul de la République, n'était pas plus que ses deux collègues Cambacérès et Lebrun investi des priviléges introduits, en dehors du droit commun, pour maintenir la dignité et la majesté des familles souveraines. En 1803, le premier consul n'avait sur les membres de sa famille aucune autre autorité légale que celle qu'il venait de consacrer pour tous les citoyens français par le Code civil, où il est écrit, art. 187 : « Dans tous les cas où l'action en nullité peut être intentée par tous ceux qui y ont intérêt, elle ne peut l'être par les *parents collatéraux* ou par les enfants d'un autre mariage, du vivant des deux époux, mais seulement quand ils y ont un intérêt né et actuel. »

Le premier consul n'avait donc aucun droit légal sur la personne de son frère. Il n'aurait eu aucune qualité, aucune capacité pour s'opposer à son mariage ou pour en demander l'annulation. Les illusions rétroactives du pouvoir suprême ne peuvent pas enfanter des droits préexistants. Il y a plus : l'Empereur en 1805, prétendant annuler par sa seule volonté un mariage contracté en 1803, eût excédé les pouvoirs même que lui conférait pour l'avenir la constitution du nouvel empire.

Le sénatus-consulte de l'an XII organisait une maison impériale en la seule personne de deux des frères de l'Empereur, le prince Joseph et le prince Louis, sous le titre de *princes français*. L'art. 12 portait, il est vrai : « Ils ne peuvent se marier sans l'autorisation de l'Empereur. » Mais cette prohibition n'avait pas d'autre sanction et n'entraînait pas d'autre conséquence que celle-ci : « Le mariage d'un *prince français* fait sans l'autorisation de l'Empereur *emporte privation de tout droit à l'hérédité*, tant pour celui qui l'a contracté que pour ses descendants. »

Digitized by Google

Les princes français (Jérôme ainsi que Lucien ne furent pas investis de ce titre) étaient donc les seuls membres de la famille Bonaparte à qui il fût interdit de se marier sans l'autorisation de l'Empereur; le mariage qu'ils auraient contracté sans cette autorisation n'eût même pas été nul de plein droit, il leur eût seulement fait encourir la perte de l'hérédité à la couronne. Ce n'est que dans le *statut organique* du 30 mars 1806 qu'il a été dit, art. 4 :

« Le mariage des princes et princesses de la *maison impériale* SERA nul et de nul effet, de plein droit et *sans qu'il soit besoin de jugement*, toutes les fois qu'il aura été contracté sans le consentement formel de l'Empereur. »

Aussi l'Empereur, en décrétant arbitrairement la défense de publier en France l'acte de mariage de son frère Jérôme, n'avait pas pu croire et n'a pas cru qu'il annulait ce mariage par la puissance de sa seule volonté. L'exposé des mesures auxquelles il crut devoir recourir plus tard prouvera que telle ne fut jamais sa pensée. C'est donc fort à tort qu'en ces derniers temps on a essayé de donner au décret du 11 ventôse an XIII le caractère d'une décision souveraine, emportant l'annulation du mariage de M. Jérôme Bonaparte avec mademoiselle Élisabeth Patterson.

Au moment où s'accomplissaient les deux actes des 28 février et 2 mars 1805, M. Jérôme Bonaparte et sa jeune épouse quittaient les États-Unis pour venir en Europe; ils débarquèrent à Lisbonne. Ce fut là que M. Jérôme Bonaparte décida de se rendre auprès de l'Empereur son frère, engageant en même temps sa femme, déjà fort avancée dans sa grossesse, à l'aller attendre en Hollande. Cette séparation fut peut-être le résultat de certaines injonctions auxquelles M. Jérôme Bonaparte crut utile d'obéir ; peut-être seulement de la connaissance qu'il eut, en arrivant en Portugal, de ce qui se passait à Paris.

Il partit donc seul (1) de Lisbonne le 5 avril, et ce jour fut le dernier où madame Bonaparte ait vu son mari. En s'éloignant d'elle, il lui fit cependant remettre un billet écrit au crayon, ainsi conçu :

« *A Madame J. Bonaparte.*

» Lisbonne, 5 avril 1805.

» Enfin nous voilà en route, ma bonne femme ! Chasse de ton esprit

(1) Il était accompagné de M. Alex. Le Camus, qui avait été un des témoins de son mariage.

Digitized by Google

tout noir pressentiment. Aie confiance dans ton mari ; et le plus grand malheur qui puisse nous arriver, c'est de vivre tranquilles dans un pays étranger. Mais, lorsque nous sommes ensemble, ne sommes-nous pas certains d'être heureux ? Il y a plusieurs choses que je te défends : 1° de ne pas pleurer, parce que les pleurs ne font aucun bien et peuvent te faire grand mal ; 2° de prendre garde de recevoir ni de rendre de visite et d'avoir toujours avec toi, outre madame Anderson, le docteur ou William ; 3° de voir tout ce qu'il y a à voir ; parce qu'on a l'air sotte lorsque l'on sort d'un pays sans en connaître les curiosités. Je t'embrasse comme je t'aime, et tu sais que je t'aime beaucoup.

» *Signé :* J. B. »

Une seconde lettre fut adressée à madame Bonaparte, à Amsterdam, sous le pseudonyme de madame d'Albert (1) ; elle est datée de *Madrid*, le 15 avril 1805 :

« Je suis arrivé avant-hier, ma bonne et bien-aimée Élisa. L'Empereur et toute ma famille sont à Milan, où je suis décidé d'aller ; mais mon voyage n'est prolongé que de dix ou quinze jours, et de quelque manière que ce soit, du 1er au 15 juin, je serai auprès de toi. J'espère, ma bonne femme, que tout ira bien ; du moins, je ferai tout ce que je dois faire, et, après cela, je mettrai ma confiance en Dieu, et nous supporterons notre malheur, si tout ne s'arrange pas. Nous allons bientôt avoir un joli enfant, il resserrera nos liens, et, quelque chose qui arrive, étant ensemble, nous serons heureux. Je dois tout faire auprès de mon frère : il est mon Empereur et a toujours été pour moi un père tendre. Mais, après que j'aurai rempli mes devoirs, n'ayant plus rien à me reprocher, je vivrai, s'il le faut, retiré avec ma petite famille, n'importe en quel coin du monde. Je n'ai eu qu'à me louer du général Junot (2) et de l'ambassadeur à Madrid. Ils m'ont tous assuré que tout irait bien, que ta famille jouissait de la meilleure réputation en France et que tout le monde était bien disposé pour toi et pour moi. Adieu, ma chère petite femme ; conserve-toi ; aie soin de notre enfant, de ta jolie petite personne ; ne pleure pas, et songe qu'une fausse couche

(1) On voit, dans les lettres de cette époque et dans celles qui ont suivi, que M. Jérôme Bonaparte écrivait à sa femme sous ce nom emprunté, dans la crainte que leur correspondance ne fût interceptée.

(2) Madame Junot, duchesse d'Abrantés, rend compte dans ses *Mémoires* (tome VIII, p. 108 et suivantes) de cette entrevue à Madrid et de la conversation qui eut lieu, en sa présence, entre M. Jérôme Bonaparte, le général Junot et M. Alexandre Le Camus. « Il est certain, dit-elle, que la mère de Jérôme lui avait permis d'épouser mademoiselle Patterson, et que Joseph (son frère aîné) avait aussi donné son consentement. »

Digitized by Google

serait un très-grand malheur pour nous. Tu m'aimes, Élisa, j'ai toute la confiance du monde en toi, aies-en beaucoup en moi, et nous serons bientôt réunis.

» Ton bon mari, *Signé :* J. BONAPARTE. »

Dans une autre lettre, écrite le 3 mai 1705, on lit :

«..... J'arrive à l'instant au pied de Mont-Cenis. Demain je serai auprès de l'Empereur..... *Compte toujours que du* 1er *au* 15 *juin je serai auprès de toi.....*

» Ton bon mari, *Signé :* J. BONAPARTE. »

Ces tristes mais affectueuses assurances données à madame J. Bonaparte furent trop tôt suivies de l'entrevue des deux frères. L'Empereur, à qui ne suffisait pas le décret illégal qu'il avait signé le 2 mars, ne pouvant recourir à l'autorité des lois, contrarié par les dispositions mêmes du Code civil, son glorieux ouvrage, résolut de briser par un acte violent de sa volonté impériale un mariage qu'il trouvait trop peu digne de sa nouvelle grandeur. Il ordonna à son frère Jérôme d'abandonner madame Bonaparte, de la répudier, de la renvoyer à sa famille.

Dans un écrit récemment publié sous le titre de : *Réponse à la note sur le mariage du prince Jérôme*, on affirme que l'Empereur aurait écrit à son frère, le 6 mai 1805 (1) :

« Votre union avec mademoiselle Patterson est nulle aux yeux de la religion comme aux yeux de la loi. *Écrivez à mademoiselle Patterson de retourner en Amérique.* Je lui accorderai une pension de soixante mille francs, à condition que, dans aucun cas, elle ne portera mon nom, droit qu'elle n'a pas, à cause de la non-existence de son union. Vous-même, faites-lui connaître que vous n'avez pu, *ni ne pouvez changer la nature des choses.* »

Cette *nature des choses*, qu'on ne pouvait pas changer, c'était l'élévation de la famille Bonaparte au rang des familles souveraines, élévation de date bien récente et cependant postérieure au mariage que la nature, la religion et les lois ordonnaient de respecter.

A la même date les mêmes injonctions furent adressées à Lucien, dont le mariage, contracté avec madame Joubertou depuis plu-

(1) C'est par une erreur évidente que l'on a publié cette lettre sous la date du 6 mai 1804 (16 floréal an XII). De nombreux documents constatent que madame J. Bonaparte et son mari ne sont pas venus des États-Unis en Europe avant le mois de mars 1805.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

sieurs années, était aussi entaché de mésalliance aux yeux du triomphateur qui venait d'ajouter au titre d'Empereur des Français celui de Roi d'Italie.

« Madame Lucien, écrivait-on à son mari, ne sera jamais reconnue par l'Empereur, parce que son fils pourrait être appelé à l'héritage du trône, et que l'Empereur doit à la dignité de sa couronne de ne pas exposer cet immense héritage au fruit d'un mariage contracté contre sa volonté. »

On lit dans la réponse que fit M. Lucien Bonaparte à de pareilles menaces :

« Vous finissez par me tracer le plan de conduite que je devrais suivre : « déchirer le contrat qui nous unit depuis trois ans; ramener » à Paris ma femme, devenue concubine; séparer de son sein mes » filles, qui ont retrouvé en elle leur mère : reconnaître mes deux enfants comme enfants naturels !... » Et vous appelez cela une marche simple ! et vous pensez qu'après avoir divisé une pauvre famille, déshonoré ma femme, déshérité mes enfants; qu'après les avoir privés d'un nom et d'un état qui n'est plus à moi, mais à eux, je trouverais le dédommagement de tant de lâchetés dans les grâces et les faveurs qui, dites-vous, feraient vivre mes enfants naturels honorés et heureux !... Monsieur, *je respecte en vous l'organe de l'Empereur !...* Sachez seulement que plutôt que de descendre à tant d'infamie, je serais capable d'immoler mon fils et ma fille de ma propre main.

. . . . . .

. . . . . Au reste, j'écris encore à Sa Majesté : hors du sacrifice qu'on me demande, je suis prêt à faire tous les sacrifices que l'on croira utiles à la France : mes dignités appartiennent à l'Empereur; le choix du lieu de ma retraite lui appartient; lorsqu'il m'ordonnera d'en changer, j'obéirai sans murmure; s'il l'ordonne, je quitterai l'Europe; mais je ne puis quitter ma femme et mes enfants qu'en perdant la vie.

» *Signé :* LUCIEN BONAPARTE.

» Pesaro, 25 mai 1805. »

Lucien Bonaparte ne consentit point à se séparer de son épouse, qui lui a survécu, sans que leur mutuelle affection ait jamais été altérée.

Madame Bonaparte, comme on va le voir, continua de recevoir de son mari des lettres empreintes aussi de ces nobles et tendres sentiments, exprimés avec une même énergie.

Mais il faut rappeler ici que dans l'agitation d'un vouloir absolu, auquel on ne paraissait pas céder, l'Empereur entreprit de donner

Digitized by Google

à ses ordres impérieux l'apparence d'une décision régulière et légale, en déférant à l'autorité du chef de l'Église le jugement de la validité du mariage célébré aux États-Unis conformément aux lois de ce pays, et consacré selon le rit de l'Église catholique.

Le 24 mai 1805, il écrivait au Pape Pie VII en ces termes :

» J'ai parlé plusieurs fois à Votre Sainteté d'un jeune frère de dix-neuf ans, que j'ai envoyé sur une frégate en Amérique, et qui, après *un mois de séjour* (1), s'est marié à Baltimore, quoique mineur, avec *une protestante,* fille d'un négociant des États-Unis. Il vient de rentrer. Il sent toute sa faute. *J'ai renvoyé mademoiselle Patterson* (2), sa soi-disant femme, en Amérique. Suivant nos lois, le mariage est nul. Un prêtre espagnol (3) a assez oublié ses devoirs pour lui donner la bénédiction.

» Je désirerais une bulle de Votre Sainteté qui annulât ce mariage. J'envoie à Votre Sainteté plusieurs mémoires, dont un du cardinal Caselli, dont Votre Sainteté recevra beaucoup de lumières. Il me serait facile de le faire casser à Paris, *l'Église gallicane reconnaissant ces mariages nuls.* Il me paraîtrait mieux que ce fût à Rome, ne fût-ce que *pour l'exemple des membres des familles souveraines* qui contracteront mariage avec une protestante. *Que Votre Sainteté veuille bien faire cela sans bruit; ce ne sera que lorsque je saurai qu'elle veut le faire que je ferai faire la cassation civile.*

« *Il est important pour la France* même qu'il n'y ait pas aussi près de moi une fille protestante; il est dangereux qu'un mineur de dix-neuf ans, enfant distingué, soit exposé à une séduction pareille contre les lois civiles et toute espèce de convenances.

» Sur ce, je prie Dieu, Très-Saint-Père, qu'il vous conserve longues années au régime et gouvernement de notre mère sainte Église. Votre dévot fils,

» *Signé* : NAPOLÉON. »

Rien n'est assurément plus étrange, en notre siècle, que ce recours à l'autorité de la cour de Rome pour faire régler l'état civil d'un citoyen français, en alléguant au pape les principes de l'Église gallicane, comme si elle en avait de particuliers en cette matière. Que penser de l'importance pour la France de ne pas voir marier à la *fille protestante* d'un citoyen des États-Unis celui dont on destinait la main à la *fille protestante* de l'électeur de Wur-

(1) Jérôme Bonaparte, arrivé aux États-Unis à la fin de mai, s'était marié le 24 décembre.
(2) L'Empereur en avait en effet donné l'ordre à son frère.
(3) Le prétendu prêtre espagnol était l'évêque même de Baltimore.

Digitized by Google

temberg ? Napoléon éprouvait quelque embarras en tenant un tel langage, et demandait que les choses se fissent *sans bruit*. Toutefois il reconnaît dans cette lettre que son décret du 2 mars n'avait point annulé le mariage de son frère, et, par un singulier oubli de la loi française, il se réserve de faire faire la *cassation civile* quand l'autorité ecclésiastique aura prononcé.

La réponse du Saint-Père fut expédiée le 27 juin 1805. On y lit :

« Que Votre Majesté n'attribue pas le retard du renvoi du courrier à une autre cause qu'au désir d'employer tous les moyens qui sont en notre pouvoir pour satisfaire aux demandes qu'elle nous a communiquées par la lettre qu'avec les Mémoires y joints nous a remise le même courrier.

» Pour ce qui dépendait de nous, savoir, pour garder un secret impénétrable, nous nous sommes fait un honneur de satisfaire avec la plus grande exactitude aux sollicitations de Votre Majesté ; c'est pourquoi nous avons évoqué entièrement à nous-même l'examen de la pétition touchant le jugement sur le mariage en question.

» Au milieu d'une foule d'affaires qui nous accablent, nous avons pris tous les soins et nous nous sommes donné toutes les peines pour puiser nous-même à toutes les sources, pour faire les plus soigneuses recherches et voir si notre autorité apostolique pourrait nous fournir quelque moyen de satisfaire les désirs de Votre Majesté, que, vu leur but, il nous aurait été fort agréable de seconder. Mais, de quelque manière que nous ayons considéré la chose, il est résulté de notre application que de tous les motifs qui nous ont été proposés ou que nous puissions imaginer, il n'y en a pas un qui nous permette de contenter Votre Majesté, ainsi que nous le désirerions, pour déclarer la nullité dudit mariage.

» Les trois Mémoires que Votre Majesté nous a transmis, étant basés sur des principes opposés les uns aux autres, se détruisent réciproquement. »

Ici le Saint-Père discute toutes les raisons qui lui étaient présentées, et il ajoute :

. . . . . .

« Nous avons entretenu Votre Majesté de cette analyse, pour lui faire connaître sous combien de rapports nous avons tâché d'examiner l'affaire, et lui témoigner combien il nous peine de ne trouver aucune raison qui puisse nous autoriser à porter notre jugement pour la nullité du mariage. »

. . . . . .

» Si nous usurpions une autorité que nous n'avons pas, nous nous

Digitized by Google

rendrions coupable d'un abus le plus abominable devant le tribunal de Dieu et devant l'Église entière. Votre Majesté même, dans sa justice, n'aimerait pas que nous prononçassions un jugement contraire au témoignage de notre conscience et aux principes invariables de l'Église. C'est pourquoi nous espérons vivement que Votre Majesté sera persuadée que le désir qui nous anime de seconder, autant que cela dépend de nous, ses désirs, surtout vu les rapports intimes qu'ils ont avec son auguste personne et sa famille, est, dans ce cas, rendu inefficace par faute de pouvoirs, et qu'elle voudra accepter cette même déclaration comme un témoignage sincère de notre affection paternelle.... »

Le cardinal-archevêque de Lyon ayant désiré que l'envoi de cette lettre fût suspendu, et ayant présenté au Pape de nouvelles observations, Sa Sainteté, après les avoir examinées, joint à son bref le *post-scriptum* suivant :

« C'est avec le plus grand regret que nous nous sommes convaincu que nous n'avons pas le pouvoir d'annuler un mariage dont l'invalidité ne résulte point des observations alléguées, comme nous l'avons démontré par des raisons solides dans nos réponses au cardinal de Lyon. En observant que c'est par défaut de pouvoir et non de volonté que nous ne nous prêtons pas à ses désirs, Votre Majesté est trop juste et trop raisonnable pour n'être pas persuadée de la peine que cela nous fait, et pour conserver aucun doute sur notre bonne disposition, si la chose eût été possible. »

Tandis que ces négociations se suivaient à Rome, à son insu, madame Jérôme Bonaparte s'était rendue en Angleterre. Elle y mit au monde, le 7 juillet 1805, un fils qui fut baptisé plus tard sous le nom de Jérôme-Napoléon Bonaparte (1). C'est lui qui

(1) L'acte de baptême fut dressé en 1809 à Baltimore ; en voici la copie :
« Baltimore, ce 9 mai 1809, a été baptisé Jérôme-Napoléon Bonaparte, né le 7 juillet 1805, fils légitime de Jérôme Bonaparte et d'Elisabeth Patterson Bonaparte, son épouse ;
» Répondants (*sponsors*), le très-révérend John Carroll, de Baltimore, et Mary Caton ; (*signé*) F. Bearton, recteur de Saint-Patern, — Elisa Bonaparte, — W. Patterson, — J. †, évêque de Baltimore, — Mary Caton, — Elisabeth Caton, — Louisa Caton, — Margaretta Patterson. »

« Je certifie que ce qui précède est le vrai fidèle extrait du registre des baptêmes de la cathédrale de cette ville.
» *Signé :* COSKERY, recteur de la cathédrale de Baltimore, 25 octobre 1854. »

« VICE-CONSULAT DE FRANCE A BALTIMORE.

» Nous, *vice-consul de France à Baltimore*, certifions que la signature appo-

Digitized by Google

réclame aujourd'hui les droits de fils légitime dans la succession de son père.

La naissance de cet enfant fut régulièrement constatée par les actes suivants :

« Ces présentes ont été rédigées pour certifier que madame Jérôme Bonaparte, dont la signature est ici apposée, est heureusement accouchée d'un enfant du sexe masculin, en parfaite santé, à Camberwell, comté de Surrey, royaume de la Grande-Bretagne, le 7 juillet mil huit cent cinq, à huit heures moins dix minutes du matin à peu près.

» En foi de quoi, nous tous présents à ladite naissance. avons signé :

» *Signé :* ÉLISABETH BONAPARTE, CHARLES AVELINE, HAN HORIC, ÉLISA ANDERSON, ÉLISABETH ORTON, CHARLOTTE CROUCH. »

« Moi, Benjamin Lane, de Londres, notaire public par autorité royale, dûment assermenté, je certifie ici et j'atteste que j'étais présent et que j'ai vu madame Jérôme Bonaparte signer le certificat ci-dessus avec la signature : « Élisabeth Bonaparte, » et aussi M. Charles Aveline, accoucheur à Damberwell, dans le comté de Surrey, et mesdames Anna Horic et Élisa Anderson, du même comté, et Élisabeth Orton, nourrice, ont aussi signé devant moi, ainsi que Charlotte Crouch, servante, qui a fait une croix. Les parties ont déclaré qu'elles étaient présentes à l'accouchement de madame Jérôme Bonaparte, conformément au certificat qui précède, et qu'elles étaient bien les personnes dont la signature est ci-dessus. En témoignage de ce qui précède, j'ai signé et apposé mon cachet. Le 22 juillet 1805.

» *Quod attestor,*

» *Signé* : BENJAMIN LANE,
Notaire public. »

» 1805.

« Nous, Louis Starhemberg, comte du Saint-Empire, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller intime, actuel chambellan de Sa Majesté Impériale Royale Apostolique, et son envoyé extraordinaire,

sée d'autre part est véritablement celle de M. Coskery, prêtre catholique, vicaire-général de l'archevêché de Baltimore, aujourd'hui recteur et official de l'église métropolitaine de cette ville, et, en cette qualité, préposé à la conservation des registres des actes de baptêmes, mariages et inhumations de la paroisse Notre-Dame, et chargé d'en délivrer tous extraits. — Cette signature, à laquelle foi doit être ajoutée, est appliquée au pied de la copie de l'acte constatant le baptême, célébré le 9 mai 1809, de Jérôme-Napoléon Bonaparte, né à Londres le 7 juillet 1805, et fils légitime de Jérôme Bonaparte et de madame Elisabeth Patterson. — En témoignage de quoi nous avons signé les présentes, et y avons apposé notre sceau.

» Baltimore, le 28 octobre 1854.

» Le vice-consul (*signé*), Henry VERMOT. »

Digitized by Google

et ministre plénipotentiaire près Sa Majesté le Roi de la Grande-Bretagne, etc., etc., certifions que sieur Benjamin Lane, qui a signé l'acte ci-dessus, est notaire public à Londres, et que foi et créance doivent être ajoutées aux actes par lui signés en cette qualité.

» *Signed* : LOUIS, comte DE STARHEMBERG.

» Londres, le 23 juillet 1805. »

« Nous, baron de Jacobi Kloest, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de Sa Majesté Prussienne auprès de la Cour de Londres, certifions que sieur Benjamin Lane, qui a signé l'acte précédent, est notaire public à Londres, et que foi et créance doivent être ajoutées aux actes par lui signés en cette qualité.

» *Signed* : JACOBI KLOEST.

» Londres, 26 juillet 1805. »

Peu après que la réponse de Pie VII fut parvenue à l'Empereur, M. Jérôme Bonaparte adressa à sa femme la lettre suivante, qui manifeste à la fois et l'espérance d'obtenir de l'Empereur son frère des dispositions plus favorables, et le sentiment d'une contrainte violente à laquelle il aurait désiré se soustraire.

« *A Madame Jérôme Bonaparte.*

» Gênes, 29 juillet 1805.

» ... Je te quittai à Lisbonne, tu sais avec quel regret, et Dieu, qui connaît mon cœur, sait que je n'aime et ne respire que pour ma bonne femme. Sans doute que dans ce moment je suis père. J'espère que c'est un garçon. J'arrivai à Madrid, d'où je t'écrivis, je courus la poste à cheval jusqu'à Alexandrie, *où* je rencontrai mon *frère*. — Moi seul, Élisa, lorsque j'aurai le bonheur de te serrer encore dans mes bras, puis te raconter ce qui s'est passé! Mais il faut attendre du temps ce que nous ne pouvons pas faire de force. Mon frère est aussi bon et aussi généreux qu'il est grand, et si des raisons politiques le forcent en ce moment à tenir cette conduite, un temps viendra où cela changera... Enfin, mon amie, il faut, ce sont les ordres ou plutôt les désirs de ton mari, il faut de la patience, *surtout ne pas refuser ce que l'Empereur t'a envoyé* : c'est une preuve d'égards, et il ne faut jamais irriter un souverain. *Tu me perdrais, ainsi que toi et notre enfant.* Si d'ici à deux mois tu n'es pas rappelée, *retourne en Amérique*, prends ta maison, établis-toi bien et comme auparavant. Je t'enverrai beaucoup de choses qu'il faudra cacher, et *ne laisser jamais savoir à personne qu'à ta mère que*

Digitized by Google

je t'écris. Établis-toi comme si je devais arriver, mais ne le laisse jamais soupçonner à personne, entends-tu, Élisa, à personne; *tu me perdrais sans ressource*. Aie de la confiance en ton mari, persuade-toi bien qu'il ne *respire*, ne *songe*, ne travaille que pour toi, oui, pour toi seule et pour notre enfant. Vous êtes l'un et l'autre l'objet de tous mes soins, de toutes mes sollicitudes et de tout mon attachement; enfin vous êtes tout ce que j'aime au monde, et pour toi et pour mon enfant je donnerais ma vie. Laisse ignorer à tout le monde que tu as reçu de mes nouvelles. Écris à l'Empereur et à l'Impératrice les deux lettres que je t'envoie à copier; signe Élisa... Surtout, Élise, il faut que l'on voie que c'est de ton propre mouvement; car, si l'on savait que c'est moi qui t'ai dit de le faire, *cela me perdrait*... Surtout, bonne amie, sois prudente, ne t'emporte jamais; songe que chaque parole que tu dis contre l'Empereur, si tu en disais, serait rapportée; j'ai des ennemis, mais l'Empereur est si bon père, qu'il y a tout à espérer de son cœur et de sa générosité. Je t'embrasse mille fois, je t'aime plus que jamais, et je ne fais pas un pas, je ne dis pas une parole, je ne fais pas une action que ce ne soit pour ma femme.

» *Signé* : J.-B. »

Ce n'est pas sans un amer regret qu'à travers ce langage, tout rempli de l'expression d'une ardente tendresse, on voit un mari, un père, se soumettre aux ordres les plus injustes, délaisser la jeune et charmante épouse qui vient de lui donner un fils, et lui dire de retourner en Amérique, d'aller avec humiliation cacher au sein de sa famille offensée le premier fruit d'une union si cruellement brisée.

Madame J. Bonaparte ne consentit point à adresser à l'Empereur les lettres dont le modèle lui était envoyé. Celles qu'elle continua de recevoir de son mari soutinrent quelque temps son courage et ses espérances. Il lui écrivait de Paris, le 4 octobre 1805 :

« *A Madame Jérôme Bonaparte, à Londres.*

« Ma chère et bien-aimée femme... La vie n'est rien pour moi sans toi et mon fils... Nous serons, mon Élisa, séparés encore quelque temps, mais à la fin nos malheurs finiront... Sois tranquille, ton mari ne t'abandonnera jamais. Eh bien, chère amie, nous ne serons pas comme des princes, mais nous vivrons tranquilles. »

Et, trois jours après, le 7 octobre :

« *A Madame J. Bonaparte, à Londres.*

»..... Si tu vas aux État-Unis, *je veux*, ce *sont mes ordres*, que

Digitized by Google

tu demeures dans ta maison; que tu conserves quatre chevaux et que tu vives d'une manière convenable et comme si je devais arriver; fais connaître à ton père, que j'aime comme le mien, que je désire que cela soit ainsi, et que j'ai des raisons particulières pour cela. *Il ne faut pas non plus que si l'Empereur te fait remettre de l'argent, tu le refuses:* ce serait l'irriter, et moi je souffrirais de ce refus, et cela retarderait nos affaires. J'ai beaucoup d'espoir, mais il ne faut pas le laisser croire. Au reste, chère femme, repose-toi sur moi; je fais ce que je dois faire, et je parviendrai, j'espère, à mon but... Sois persuadée, ma chère femme, que je ne travaille, ne souffre que pour toi et mon fils. *Laisse dire tout ce que l'on voudra.* Adieu, Élise, je t'embrasse mille fois. Mes compliments à mon frère Robert (1). Dis-lui que je veux que ma femme soit conduite avec toute la douceur imaginable, et que je lui confie le bonheur de ma vie, ma femme et mon enfant.

» Ton mari,

» *Signé* : JÉRÔME. »

De Paris encore, le 16 du même mois d'octobre :

« ..... Sois tranquille, mon Élise; après la guerre, tu reverras ton bon mari. Je suis étonné que tu ne m'aies pas envoyé ton portrait et celui de ton fils. Tu sais comme j'aime Octavius, Jeromia et les autres enfants : juge à quel point je dois adorer le mien, malheureux dès sa naissance ! Il n'a pas même la douceur de recevoir les embrassements de son malheureux père. Au moins, mon Élisa, prodigue-lui tes soins; apprends-lui à aimer et à estimer son père, et dis-lui : *Ton père te préférera toujours aux grandeurs, à la fortune et à tout l'éclat d'un rang élevé.* Te quitter, ma bonne femme, je n'en eus jamais la fatale pensée; mais je me conduis en homme d'honneur, en brave et loyal militaire; je me prive de ma femme, de mon fils, pour faire la guerre et défendre mon pays, et, après que j'aurai rempli les devoirs de frère de l'Empereur, je remplirai ceux de père et d'époux. *L'on te dira sans doute que j'ai été nommé prince et grand amiral; je le serai peut-être,* mais ne *l'ai point été.* J'aime mon pays, j'aime la gloire; je suis inviolablement attaché à un souverain et à un frère chéri; mais je les aime en homme qui, accoutumé à ne rien craindre, *n'oubliera jamais qu'il est père de Jérôme Napoléon et mari d'Élisa...*

» *Signé* : J. B. »

Madame J. Bonaparte, fatiguée, à Londres, d'une existence solitaire et trop peu digne de son caractère, se décida à retourner avec son fils aux États-Unis.

(1) Robert Patterson.

Digitized by Google

M. J. Bonaparte écrivit de Nantes, le 21 novembre 1805 :

« *A Madame J. Bonaparte à Baltimore, Maryland.* »

» Ma chère et bien-aimée petite femme. . . . . .
Je suis arrivé hier en cette ville, me rendant à Brest prendre le commandement d'une escadre; je monterai le *Vétéran*, de quatre-vingts canons. J'espère réussir dans mon expédition; tu sais que le but de toutes mes démarches, de tous mes soins, de toutes mes sollicitudes, est de revoir ma bonne Élisa, ma chère petite femme, sans laquelle je ne pourrais vivre, et mon joli Napoléon-Jérôme; c'est le nom de notre fils. Si tu pouvais concevoir combien je tremble que quelque chose ne lui arrive ! Aies-en bien soin, chère épouse; le temps n'est pas loin, j'espère, où nous serons tous réunis; et sois bien persuadée que je refuserais d'être l'héritier de l'Empire, s'il fallait choisir entre ma femme et lui.....

» Supportons notre séparation, elle ne sera pas longue, j'espère.

. . . . . .

» Quand tu m'écris, il faut envoyer tes lettres aux correspondants de ton père, et leur dire de ne pas me les envoyer par la poste; mais d'écrire à M. Duchambon, intendant de Son Altesse Impériale le prince Jérôme, en son hôtel, rue Cérutti, à Paris.

» Ton mari,

» *Signé* : JÉRÔME. »

« Le 26 avril 1860.

».... Ne crois rien de ce que l'on te dira. Tu me connais, Élisa, et tu sais que rien ne peut me détacher de toi... Fais faire ton portrait et celui de mon fils, envoie-les en France à l'adresse de M. John Jones, à Bordeaux, et qu'il attende que je lui fasse demander, à mon retour, les paquets à mon adresse, mais qu'il ne les envoie pas par la poste.

» Mes amitiés à ta bonne maman et à ton respectable père; rappelle-moi au souvenir de toute ta famille et de tous nos amis.

» Ton bon mari,

» *Signé* : J. BONAPARTE. »

Une autre lettre, datée du 23 mai, doit être rapportée en entier. Elle fait connaître les sentiments dont M. Jérôme Bonaparte était encore animé, sous quelles appréhensions il vivait et quelles alarmes il voulait éloigner du cœur de sa femme :

« Cayenne, le 23 mai 1806.

» Ma bien-aimée femme... j'arrive sur la côte de Cayenne, et, malgré

Digitized by Google

que mon vaisseau soit mouillé à quatre lieues, je descends à terre pour trouver une occasion pour t'écrire. Juge de mon bonheur, lorsque, en envoyant chercher le capitaine d'une goëlette américaine, il se trouve te connaître, et t'avoir vue, ainsi que mon fils, trois jours avant son départ! Je t'avoue, mon Élise, que c'est le premier moment de bonheur depuis que je t'ai quittée. Il n'est pas possible, ma chère Élise, que de toutes mes lettres aucune ne te soit parvenue, une seule devait te tirer d'inquiétude sur la fidélité de ton bon mari. *Crois-tu,* ma bonne femme, *que si j'avais renoncé à toi, je serais à commander les vaisseaux de Sa Majesté?* Pour un officier ordinaire le poste que j'occupe est beau, surtout à mon âge; mais pour moi, qui d'un seul mot pouvais et puis encore être tout, qu'est-ce que cela? Sois persuadée, ma bonne Élisa, que *si j'avais voulu me séparer de toi et de mon fils,* qui êtes les objets de toutes mes affections, sois persuadée, dis-je, que d'après tout ce que j'ai eu à souffrir, *cela serait déjà fait,* et qu'au moment où je te parle, au lieu d'être sujet, *je serais souverain.*

« Mais, ma bien-aimée, ne crois pas que ton bon mari se repente jamais de tout ce qu'il a fait et souffert pour toi; *je t'ai préférée à une couronne,* et je te préférerais encore à tout au monde... Hélas! mon Élisa, tu es, avec notre cher fils, le seul être pour lequel je désire vivre, et *la seule personne qui me fasse désirer une couronne, afin de pouvoir te l'offrir,* ou qui me fît sentir le plaisir de la refuser, sitôt que tu ne pourrais la partager. Après la guerre, Élisa, *si je puis transplanter ma fortune aux États-Unis, je le ferai; si je ne puis la faire sortir de France, j'irai vivre avec toi, oubliant avec plaisir que je suis prince et accoutumé à jouir d'une grande fortune.* Je te l'ai déjà dit, ma bien-aimée, je ne connais rien qui puisse être un sacrifice pour moi, sitôt que tu en es l'objet. *Aie une confiance sans bornes en ton ami, laisse dire les petites filles et les mauvaises langues de Baltimore,* et jouis de ton bonheur, car c'en est un que d'être chérie comme tu l'es. Tu dois concevoir, ma chère femme, combien *il est essentiel que tu gardes le plus profond secret, même sur la réception de ma lettre;* donnes-en seulement connaissance à ton père et à ta bonne maman. Ne te rends pas malheureuse, *occupe-toi d'élever mon fils,* surtout ne m'en fais pas un Américain, mais un Français; que les premiers mots qu'il prononcera soient ceux de son père et de son souverain; *qu'il sache de bonne heure que le grand Napoléon est son oncle, et qu'il est destiné à faire un prince et un homme d'État...*

« ..... Ne t'inquiète de rien, conserve-toi en bonne santé, occupe-toi de notre cher Napoléon; écris-moi bien souvent, et sois persuadée que ton mari sait ce qu'il fait mieux que personne au monde. N'oublie pas tout ce que renferme cette lettre, et crois, mon Élisa, que ma première pensée en me levant, comme la dernière quand je m'endors, est toujours pour toi, et que si je n'étais certain d'avoir le bonheur de re-

Digitized by Google

joindre ma bien-aimée femme, je cesserais de vivre. Le capitaine américain. . . . . .
m'a dit que *ton père paraît avoir été très-sensible à notre séparation; dis-lui bien ceci : que tel il m'a connu à Baltimore, et tel je suis actuellement,* et que rien ne peut diminuer ni altérer le tendre attachement que je lui porte. Quant à ta mère, tu sais, mon Élisa, que je l'aime comme une seconde maman; lui répéter combien je l'aime n'est point une chose qui l'étonnera, mais je suis sûr que cela lui fera plaisir. En m'écrivant, donne-moi des nouvelles de toute la famille. . . . . .
Adieu, ma bonne femme. Je t'embrasse de tout mon cœur ainsi que mon fils, et je vous aime tous les deux de toutes les facultés de mon âme.

» *Signé :* JÉRÔME.

A cette époque s'achevait la distribution de sceptres et de couronnes entre tous les membres de la famille de l'Empereur. Le statut organique du 30 mars 1806 avait réglé l'état des princes de la *maison impériale, appelés à régner sur ce vaste empire et à le fortifier par des alliances.*

La maison impériale se composait :

1° Des princes compris dans l'ordre d'hérédité établi par l'acte des constitutions du 28 floréal an XII (1), de leurs épouses et de leur descendance en légitime mariage;

2° Des princesses sœurs de l'Empereur et de leurs époux et de leur descendance en légitime mariage;

3° De ses enfants d'adoption et de leur descendance légitime.

Deux frères de l'Empereur, Lucien et Jérôme, restaient encore exclus de la *maison impériale.*

L'article 4 de ce statut organique, relatif au mariage des membres de la *maison impériale,* modifiait gravement les dispositions du sénatus-consulte de 1804. Cet article, déjà cité, est ainsi conçu :

« Le mariage des princes et princesses de la *maison impériale,* à quelque âge qu'ils soient parvenus, *sera* nul et de nul effet *de plein droit et sans qu'il soit besoin de jugement,* toutes les fois qu'il aura été contracté sans le consentement formel de l'Empereur.

Le statut organique de 1806 n'atteignait donc en aucune manière la personne et l'état civil de MM. Lucien et Jérôme Bonaparte.

(1) Le prince Joseph et le prince Louis.

Digitized by Google

Cependant, depuis le traité de paix de Presbourg, le duc-électeur de Wurtemberg avait obtenu avec le titre de Roi un agrandissement considérable de ses Etats, et la main de sa fille, devenue princesse royale, était déjà destinée au plus jeune des deux frères. Celui-ci ignorait-il ces projets lorsqu'au 20 juin 1806 il adressait encore, de la Martinique, à madame Jérôme Bonaparte, une lettre dans laquelle il lui reproche d'avoir quitté la Hollande :

« . . . . Je puis à présent t'avouer une chose, mon Élise, mais entre nous seulement : c'est que, trois jours après ton départ de Hollande, le général, qui t'avait dit qu'il expédiait un courrier, reçut l'*ordre de te recevoir comme femme du frère de l'Empereur*, et que ton départ pour l'Angleterre a été la seule cause de notre séparation. Cependant, ma bien-aimée femme, j'espère que désormais elle ne sera plus bien longue.. . . . . .

» *Signé :* J. BONAPARTE. »

Cette lettre était de mauvais augure. Le reproche d'avoir quitté la Hollande était bien injuste de la part de celui qui, venant d'amener sa jeune femme des Etats-Unis en Europe, l'avait abandonnée seule à Lisbonne, lui avait dit de se rendre à Amsterdam et presque aussitôt lui avait donné l'ordre de retourner en Amérique. N'était-il pas cruel de lui dire que son départ était la *seule cause* d'une séparation déjà si pénible pour son cœur et pour sa dignité personnelle? Plus cruels encore eussent été ses regrets, si elle avait pu croire que l'ordre de la recevoir comme belle-sœur de l'Empereur fût arrivé à Amsterdam trois jours après qu'elle en était partie. M. Jérôme Bonaparte, s'il ne savait pas le 20 juin, ce qui se préparait alors en France à son égard, connaissait assez la volonté de son frère; il en avait subi une expression assez vive, pour qu'il lui fût difficile à lui-même d'ajouter foi à l'existence d'un pareil ordre. Les événements ont bientôt prouvé qu'un changement affligeant s'était opéré dans les dispositions de M. Jérôme Bonaparte. La correspondance que, depuis quinze mois, il entretenait avec sa femme si assidûment et dans les termes les plus affectueux, cessa tout-à-coup. Un dernier billet, envoyé *à madame Bonaparte, à Baltimore*, le 17 juillet 1804, ne contenait que ces quelques lignes:

« Je ne t'écris qu'un mot, ma chère et bien-aimée Élisa. Je me porte bien et j'ai bien du regret d'être à cent cinquante lieues de toi sans pouvoir jouir du bonheur de te voir. Je t'embrasse de tout mon cœur; une caresse à Napoléon et mes compliments à ta famille.

» *Signé :* BONAPARTE. »

Digitized by Google

A cette époque, on préparait à Paris un acte inouï en France, depuis que le mariage n'y est considéré légalement que comme un contrat purement civil qui ne peut être soumis qu'au jugement des tribunaux séculiers; acte bien inattendu, après la réponse que le chef auguste de l'Église catholique avait faite l'année précédente aux demandes de l'Empereur; acte inqualifiable et radicalement nul et de nul effet sous l'empire de notre législation nouvelle, et qui ne l'eût pas été moins, antérieurement aux lois qui ont supprimé les officialités; triste monument des méfaits qu'engendrent la faiblesse adulatrice et la condescendance coupable des autorités ecclésiastiques envers les exigences du pouvoir politique!

Le 1er juin 1806, une requête était présentée, au nom de Madame, mère, à l'officialité de Paris, à l'effet de faire déclarer nul le mariage consacré à Baltimore entre M. Jérôme Bonaparte et mademoiselle Élisabeth Patterson. Il importe de rapporter ici en son entier la sentence de l'Official diocésain, rendue le 6 octobre suivant.

« ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

» *Extrait du registre des sentences rendues par l'Officialité diocésaine de Paris.*

» Nous, Pierre Boilesve, prêtre et docteur en droit canonique, ancien vicaire général et promoteur de l'Officialité du diocèse d'Angers, chanoine honoraire de l'Église de Paris et *Official du diocèse*, à ce commis par Son Éminence Monseigneur de Belloy, cardinal-prêtre de la sainte Église romaine, du titre de saint Jean devant la Porte-Latine, archevêque de Paris, sénateur et grand-officier de la Légion-d'honneur

» Sur la requête présentée par Son Altesse Impériale et Royale Madame, mère de Sa Majesté l'Empereur des Français et Roi d'Italie, sous la date du 1er juin dernier, à nous renvoyée par Son Éminence Monseigneur le cardinal-archevêque, ladite requête tendante à ce que par nous il fût dit et ordonné :

» 1° Que le prétendu mariage, contracté entre le mineur Jérôme Bonaparte et la demoiselle Élisabeth Patterson, Anglo-Américaine, le 24 décembre 1803, à Baltimore, ville des États-Unis d'Amérique, a été illégitimement, invalidement et abusivement célébré, pour cause des empêchements dirimants qui s'opposaient à leur union et par suite à l'omission des formes essentielles prescrites par les saints canons, les lois, règlements, statuts et décisions de l'Église gallicane; pour quoi ledit mariage être cassé, déclaré nul et de nul effet *quoad fœdus;*

» 2° Que défenses sont faites aux parties de se hanter et fréquenter comme époux légitimes sous les peines canoniques;

Digitized by Google

» 3° Que les parties stipulantes sont relevées de toutes promesses et de tout lien religieux, et *in foro conscientiæ;* qu'en conséquence elles sont rétablies respectivement dans la pleine et entière liberté de contracter, si bon leur semble, un autre mariage, en se conformant aux formes canoniques et aux lois civiles.

» Vu :

» 1° Un Mémoire contenant l'exposition et la discussion de sept moyens de nullité proposés par Son Altesse Impériale et Royale Madame, contre le mariage dont il s'agit ;

» 2° L'acte protestatif déposé aux minutes de Raguideau, notaire à Paris, le 3 ventôse an XII, par Son Altesse Impériale et Royale Madame, duquel il résulte que Son Altesse Impériale et Royale a protesté de tous ses droits contre le mariage dont il s'agit, à raison du défaut de son consentement, et s'est réservé toutes actions en nullité à elle attribuées par les lois ;

» 3° Le décret impérial du 11 ventôse an XIII, lequel fait défense à tous les officiers de l'état civil de l'Empire de recevoir sur leurs registres la transcription de l'acte du prétendu mariage que M. Jérôme Bonaparte aurait contracté en pays étranger ;

» Après avoir ouï M. Rudemare, prêtre, bachelier de Sorbonne et en droit civil et canonique, chanoine honoraire de l'Église de Paris et promoteur du diocèse, en ses conclusions laissées sur le bureau et conçues en ces termes :

« Je conclus à ce que, faisant droit sur la demande de Son Altesse » Impériale et Royale Madame, mère de Sa Majesté l'Empereur et Roi, » il soit par vous dit qu'il n'y a eu mariage entre M. Jérôme Bonaparte, » son fils mineur, et mademoiselle Élisabeth Patterson, Anglo-Américaine.

» Je conclus, en outre, à ce qu'il leur soit fait défense de se hanter » à l'avenir, sous les peines de droit, leur laissant la liberté de se pourvoir ailleurs, même par mariage, conformément aux dispositions » canoniques et *aux lois de l'Empire.* »

» Tout considéré, le saint nom de Dieu invoqué, nous déclarons qu'il n'y a pas eu de mariage contracté entre le mineur Jérôme Bonaparte et Élisabeth Patterson ; que le prétendu mariage, célébré entre les parties, est nul et clandestin, ayant été fait sans publication préalable de bans, sans le consentement de la mère du mineur, d'où il résulte *un rapt de séduction* au moins présumé, sans la présence du propre prêtre, en pays étranger et en fraude des lois françaises ; leur faisant défense de se hanter ni fréquenter, sous les peines de droit ; leur laissant la liberté de se pourvoir où bon leur semblera par mariage.

» Fait et prononcé en notre Prétoire, sis au palais métropolitain, à Paris, le 6 octobre de l'an de grâce 1806.

Signé : Boilesve, *official.* — Barbier, *greffier.* »

Digitized by Google

Deux jours plus tard, le 8 octobre, cette sentence de l'Official diocésain ayant été transmise à l'Official métropolitain, celui-ci ordonna, *en son prétoire*, que ladite sentence diocésaine serait exécutée *selon sa forme et teneur*.

Que s'était-on proposé en sollicitant une pareille décision, à l'insu des deux époux dont le mariage était mis en question ? — Quelle autorité légale espérait-on attribuer à une telle sentence ? — Croyait-on remplacer par le recours à une prétendue Officialité de Paris l'action judiciaire que, l'année précédente, MADAME MÈRE s'était réservée de porter devant les tribunaux français ?

Pourquoi n'a-t-on pas aussi bien pensé à ressusciter une *chambre de l'Édit* pour juger ce mariage entre une protestante et un catholique ?

Qu'était-ce, en 1806, que la juridiction des Officialités ?

Supprimées et abolies par l'article 13 du décret de l'Assemblée nationale des 6 et 7 septembre 1790, leur abolition était consacrée par le deuxième des articles organiques du Concordat promulgué, par le premier consul, le 26 messidor an IX (16 juillet 1801). Un Official diocésain ou métropolitain, institué par l'Évêque pour l'administration religieuse de son diocèse, n'a et ne peut avoir en France aucune juridiction contentieuse, surtout en matière de mariage, nos lois ayant séparé d'une manière absolue le contrat et le sacrement. Désormais l'Official peut être un arbitre accepté entre les membres du clergé ; mais, pour les autres citoyens, c'est un théologien prononçant uniquement sur des cas de conscience.

Qu'est-ce, d'ailleurs, qu'une sentence rendue sans que l'acte attaqué ait été mis sous les yeux du juge, et en l'absence des parties intéressées; sans qu'elles aient été entendues, sans qu'elles aient été appelées, sans même que la décision leur soit notifiée ?

Si l'on pensait pouvoir, en 1806, restituer aux Officialités, pour un cas exceptionnel, quelque partie de leur ancienne juridiction, du moins fallait-il se conformer au droit ancien et ne pas oublier que les juges d'Église devaient garder dans les procès les formes prescrites par les ordonnances; celle de 1667 le dit expressément (1). Suivant les lois ecclésiastiques ou civiles de tous les temps, et chez tous les peuples, celui qui veut intenter une action pour obtenir un jugement quelconque doit commencer par donner à la partie intéressée une assignation pour comparaître devant le

(1) Titre 1er, article 1er.

Digitized by Google

juge. Il y a plus : avant 1790, le juge d'Église ne pouvait pas connaître de la validité d'un mariage entre personnes tierces, c'est-à-dire entre autres personnes que le mari et la femme. Quand une demande de cette nature était formée par des père et mère, tuteurs ou curateurs, le juge d'Eglise n'était pas compétent, on procédait devant les juges séculiers par la voie de l'*appel comme d'abus*.

Nulle en la forme, la sentence de l'Officialité de Paris, où sont confusément et à la fois invoqués les saints canons, les lois de l'Empire, les libertés gallicanes, n'est pas moins vicieuse au fond dans l'application des règles canoniques. Il n'est pas vrai que, suivant les lois ecclésiastiques, le défaut de publication de bans emporte nécessairement avec lui la nullité de la célébration du mariage. Il n'est pas vrai, selon les mêmes lois, que la présence du *propre curé* d'une seule des parties soit insuffisante pour la validité du mariage religieux.

Quelque respectable que soit le caractère sacerdotal des Officiaux de l'archevêché de Paris, leur sentence, contraire à la décision du Chef de l'Eglise catholique, est vaine, dérisoire, et impuissante à tous égards pour régler ou modifier l'état civil d'un citoyen français. Ce ne fut qu'un acte de complaisance politique, qui, selon les vues de Napoléon, a pu suffire pour persuader au roi de Wurtemberg et à l'empereur de Russie que M. Jérôme Bonaparte était libre de contracter mariage. On lui fit épouser, en effet, le 12 août 1807, la princesse Frédérique-Catherine de Wurtemberg, et, au mois de décembre de la même année, il fut déclaré roi de Westphalie.

Peu de mois avaient suivi son second mariage et son avénement à la couronne, lorsque le nouveau roi adressa à son beau-père, M. Patterson, et à sa première femme, madame Élisabeth Bonaparte, deux lettres dont il est inutile de donner le commentaire, mais qui prouvent du moins que Sa Majesté réduisait, dans sa pensée, à leur juste valeur, et la protestation de février 1805, et le décret impérial du même mois, et les sentences rendues l'année suivante par les Officiaux de l'archevêché de Paris.

« *A Monsieur Patterson.*

» Cassel, le 16 mai 1800.

» Monsieur Patterson, j'envoie aux États-Unis M. Le Camus pour y chercher *mon fils* et le ramener auprès de moi. Cette démarche est autorisée par l'Empereur, et vous jugerez facilement qu'il s'agit de lui

Digitized by Google

préparer une existence convenable à *sa naissance et à son rang*. Élevé sous mes yeux et *dans le rang qui lui appartient*, il adoucira au moins *le chagrin que j'éprouve loin de sa mère;* et sans doute le temps viendra où il pourra réparer tout *le mal que nous ont fait de grands intérêts politiques que j'ai dû respecter*. Dans ma position et celle d'Élisa, il importe beaucoup que mon fils soit auprès de moi. Vous avez trop de sagesse pour n'en pas sentir les raisons, et elles intéressent autant *ma délicatesse* que celle de votre famille. Je ne me dissimule pas combien cette séparation sera pénible à Élisa; mais je compte sur vous, monsieur, pour lui faire envisager tous les avantages qui doivent en résulter et la décider à ne point s'opposer au bonheur de *notre enfant*. J'espère l'embrasser avant le mois de septembre. J'ai ordonné à M. Le Camus de mettre la plus grande célérité dans son voyage. Sur ce, monsieur Patterson, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» Votre affectionné,

» *Signé :* JÉRÔME NAPOLÉON. »

« *A Élisa.*

» Le portrait de mon fils, que tu m'as envoyé par M. Le Camus, m'a rendu bien heureux, *ma chère Élisa;* mais tous mes vœux ne sont point encore comblés. *Les événements* qui se sont succédé depuis notre séparation *n'ont pu t'effacer de mon souvenir*; je t'ai toujours conservé ma tendresse, tout *en cédant aux circonstances politiques qui ont disposé de moi*, et je n'ai cessé de m'occuper du soin de ton bonheur et de celui de *notre enfant*. C'est pour assurer son sort que je l'envoie chercher par M. Le Camus. Je sais d'avance, *ma bien-aimée Élisa*, ce qu'il va t'en coûter pour te séparer de lui; mais tu ne seras point assez aveugle sur tes véritables intérêts et sur les siens pour ne pas consentir à son départ. Une destinée brillante lui est réservée; *notre fils doit jouir de tous les avantages auxquels sa naissance et son nom lui donnent le droit de prétendre*, et tu ne peux les lui faire perdre sans cesser de l'aimer et sans te rendre responsable de son sort. J'espère que dans cette occasion, tu prendras assez d'empire sur toi-même pour tout sacrifier à l'existence convenable de notre fils, et ne point écouter les conseils timides que l'on pourra te donner. Ne te livre point au chagrin, ma bonne Élisa; espère tout du temps et *compte sur un avenir plus heureux. Rien ne me fera jamais oublier les liens qui m'unissent à toi*, et le tendre attachement que je t'ai voué pour la vie.

» Ton affectionné et dévoué ami,

» *Signé :* JÉRÔME NAPOLÉON.

» Ce 16 mai 1808.

» Mes tendres amitiés à ta mère, à ton père et *toute la famille*. »

Digitized by Google

Madame Bonaparte ne consentit point à remettre son fils aux mains de l'envoyé du roi de Westphalie. Dans la douloureuse et inextricable position qui lui était faite par les deux lettres qu'on vient de lire, effrayée de la cruelle séparation dont elle était menacée, alarmée par le pouvoir que le titre de roi devait donner à son mari, elle fit connaître à l'Empereur ses inquiétudes pour elle-même et pour son fils. Le roi Jérôme, averti de cette démarche, s'en montra mécontent; il fit des reproches sérieux à madame Bonaparte, et lui révéla en même temps ce que devait être l'*avenir plus heureux* sur lequel il lui avait dit de compter. Ce fut le sujet d'une nouvelle lettre :

« *A Élisa, à Baltimore.*

» Cassel, le 22 novembre 1808.

» Ma chère Élisa, je reçois votre lettre et celle de mon fils; ce n'est que ce matin que M.... me les a remises. Je vous laisse à penser, Élisa, tous les sentiments qui sont dans mon cœur. *Ce cœur n'a pas changé et est à l'abri de tout changement,* surtout lorsqu'il s'agit des plus tendres objets de mon affection. Oui, Élisa, Jérôme et vous sont à une place qu'aucune puissance ni *calcul politique* ne peuvent leur ôter. A présent, Élisa, permettez à *celui qui a des droits sur vous* et qui en a d'incontestables sur son fils, de vous exprimer son sentiment sur les démarches faites pour son fils et sa bonne Élisa sans son consentement. Quel peut être le but de ces démarches? Est-ce de *faire reconnaître Jérôme comme prince français? Cela ne se peut pas, la Constitution de France s'y oppose, et nos liens étaient contractés bien avant l'avènement de l'Empereur,* qui, n'ayant pas donné son consentement, ne pouvait pas plus donner à Jérôme le titre de prince français (à moins d'adoption) que de donner celui d'impératrice à notre maman. Ainsi cette démarche était inutile. Est-ce pour assurer un sort à mon fils et à sa mère? *Quelle nécessité de s'adresser à l'Empereur?* Et ne suis-je pas assez bon père et ami et assez puissant pour donner à mon fils et à sa mère tous les titres et la fortune qu'ils peuvent désirer? Ah! ma chère Élisa, ou vous m'avez méconnu, ou vous n'avez pas su quelle était ma position actuelle, qui est indépendante pour ce qui tient à mon pays, et qui n'a de dépendance que pour ce qui tient à la France, dont mon fils, notre enfant chéri, ne peut rien attendre. J'attendais mon fils, oui, Élisa, je vous attendais aussi, et une existence noble et digne des objets de ma plus tendre affection vous était et vous est encore préparée. Alors au moins je verrai mon fils de temps en temps, et je promets à sa mère, à Élisa, *à ma plus tendre amie,* de laisser son fils avec elle, jusqu'à l'âge de douze ans, dans la *principauté* que je lui ai choisie et que le seul sacrifice que je

Digitized by Google

lui demande, c'est de me laisser jouir de la présence de mon fils une ou deux fois par mois. D'ailleurs, en vous faisant venir, chère Élisa, ainsi que mon fils, je sais que je ne déplais pas à l'Empereur.

» Réfléchissez, et vous verrez que l'Empereur ne peut vous rien répondre : peut-être est-ce un bonheur qu'il ne le fasse pas! Car, Elisa, *je perdrais plutôt et mes États et ma vie que de souffrir que mon fils passât en d'autres mains que les miennes. Qui sait ce qu'il deviendrait?.. et qui me répondrait d'une existence que partout ailleurs que chez son père ou sa mère on a intérêt de terminer?* Quelle serait ma garantie? Malheur, Elisa, si avant l'arrivée de M. L... tu donnes cet enfant! Je déclare que, dussé-je tout perdre, je ne souffrirai jamais qu'un autre prenne soin de mon enfant, ni qu'il fasse pour lui ce que je puis faire moi-même. Mon fils ne doit avoir d'obligations qu'à sa mère et à moi, et je pense avec douleur qu'Élisa, dont le cœur m'est si bien connu, préfère devoir à un autre que moi un sort que je suis si bien à même de lui donner. Eh! qui peut mieux que moi, ma bonne Élisa, sentir et éprouver le bonheur de pouvoir, non pas réparer (cela est impossible), mais adoucir le mal que *ma situation politique*, et non pas mon cœur, vous a fait, et vous fait encore tant souffrir! Je me décide, Élisa, à attendre votre réponse avant d'envoyer M. L... pour vous chercher l'un et l'autre.

» J'adresse cette lettre à Bordeaux, au correspondant de votre bon père, et j'espère avoir bientôt votre réponse. Voici, en résumé, Élisa, ce que je vous propose pour vous et pour *notre fils*, et ce que j'aurai tant de plaisir à faire : vous aurez à Smalcalden, qui est à trente lieues de Cassel, une résidence belle, commode et digne en tout de vous. *Je vous donnerai, ainsi qu'à notre enfant, les titres de prince et de princesse de Smalcalden, avec deux cent mille francs de rente*, et je n'attends pour tout cela que votre consentement. Je serai d'ailleurs, en faisant cela, d'accord avec l'Empereur, qui conserve pour vous une estime réelle, mais à qui *les intérêts politiques ne permettent jamais de varier dans ses opérations*. Votre consentement me rendra bien heureux, Élisa, et, *si je puis parvenir à adoucir vos malheurs, je sentirai alors seulement le prix de la puissance. Vous avez un moyen de me faire parvenir votre réponse, en l'envoyant à Joseph*, en lui donnant l'ordre de se rendre à Cassel. Dans le cas, Élisa, où vous répugneriez à habiter la Westphalie (ce que je ne crois pas, puisque vous serez, à Smalcalden, séparée de la Westphalie par une portion du pays de Saxe), dans ce cas, dis-je, *je ferais ce qui vous conviendrait et vous assurerai cette rente de deux cent mille francs, n'importe où.*

» D'ailleurs, je vous ferai observer que la Westphalie est le seul pays où vous soyez certaine d'être libre et d'avoir une garantie que l'indépendance de ma couronne vous assure, et puis que je serai toujours heureux de tout faire et sacrifier pour que vos jours s'écoulent tran-

Digitized by Google

quillement et *sans autre peine que celle que notre lien malheureux vous cause*, et que vous devez bien penser ne pas supporter seule! Adieu, Élisa. J'attends avec anxiété votre réponse, et que vous me fassiez connaître et votre lettre à l'Empereur et sa réponse, ainsi que les propositions qui vous ont été faites par le général Thureau.

» Je suis, Élisa, pour la vie, votre dévoué.

» *Signé :* JÉRÔME NAPOLÉON.

» J'écris à Jérôme et lui envoie ci-joint mon portrait. Le primata de cette lettre est entièrement écrit de ma main.

» J. N. »

L'envoi du portrait était accompagné d'une lettre du roi adressée à son *fils bien-aimé*, alors âgé de trois ans accomplis.

« *A mon fils, à Baltimore.*

» Cassel, le 22 novembre 1808.

» Mon fils bien-aimé, votre lettre me cause une joie bien vive. Séparé de vous, je ne vis que dans l'espoir de vous embrasser bientôt. Je vous aime tendrement et *j'espère qu'il ne sera pas nécessaire de casser le cœur de votre bonne maman et qu'elle pourra venir avec vous en Europe*.

» Adieu, *mon fils bien-aimé*, n'oubliez jamais votre père, qui vous aime de toute son âme et *qui veut que vous soyez l'objet de son orgueil* comme vous êtes l'objet de sa tendresse et de son affection. Je vous envoie mon portrait.

» Votre bon papa,

» *Signé :* JÉRÔME NAPOLÉON. »

Ce message devait rester et resta sans réponse. N'ajoutait-il pas le plus poignant outrage aux injustices, aux offenses, aux humiliations, aux amères douleurs dont madame Bonaparte était abreuvée depuis trois ans? Que serait devenue la dignité de la vertueuse fille du respectable M. Patterson? Quel rôle eût joué la *princesse de Smalcalden* avec ses deux cent mille livres de rente, à quelques lieues de la résidence royale de Cassel?

Que répondre d'ailleurs au roi de Westphalie sur les *calculs politiques*, sur les *grands intérêts politiques*, sur les *circonstances politiques* qui ont disposé de lui? Poussé malgré lui à un second mariage et jusque sur le trône, il revendique encore les *droits* qu'il a sur sa première femme, les *liens* qui l'unissent à elle; il n'oublie pas que *ces liens ont été contractés bien avant l'avénement de l'Empereur*, et veut que son fils jouisse de tous les avantages aux-

Digitized by Google

quels *sa naissance* et *son nom* lui donnent droit de prétendre ; il veut que cet enfant ait une existence convenable *à son rang*, il veut qu'il soit l'*objet de son orgueil*. Si les événements l'ont forcé de *céder*, il promet à sa femme un *avenir plus heureux ; son cœur*, dit-il, *n'a pas changé*, et sous la couronne même *il est à l'abri de tous changements ;* l'époux de la princesse de Wurtemberg écrit à madame Bonaparte qu'elle est toujours *sa bien-aimée*, qu'il lui a *conservé toute sa tendresse* et lui garde le *tendre attachement qu'il lui a voué pour la vie !*

Quelle protestation eût pu être plus énergique contre le joug impérieux que subissait le roi Jérôme ? Quelle déclaration plus solennelle de l'*insignifiance* et de la nullité légale des décrets, des sentences, de tous les actes vainement combinés pour attaquer l'indissolubilité du premier mariage ? De quels droits, de quelles lois, de quels devoirs était-il désormais possible d'invoquer l'autorité auprès de ce malheureux prince ? Comment le délivrer de la contrainte sous laquelle il s'était laissé enchaîner ? Madame Bonaparte ne pouvait que gémir en silence et attendre, sans se faire aucune illusion, que cette contrainte fût brisée.

Trois ans et plus s'écoulèrent sans que le roi de Westphalie eût aucune autre correspondance avec sa femme et son fils. Mais, au commencement de 1812, deux lettres arrivèrent encore de Cassel à Baltimore :

« *A madame d'Albert (née mademoiselle Élisa Patterson).*

» Ma chère Élisa, que de temps depuis que je n'ai reçu de vos nouvelles ni de celles de mon fils ! car dans le monde entier vous ne pourrez jamais trouver un meilleur ni un plus tendre ami que moi. J'aurais bien des choses à vous écrire ; mais, comme *je dois craindre que cette lettre ne soit interceptée* (1), je me borne à vous donner de mes nouvelles et à vous en demander ainsi que de celles de mon fils. *Soyez persuadée que tout s'arrangera tôt ou tard.* Car le meilleur, comme le plus grand homme, est certainement l'Empereur.

» Votre affectionné et bon ami,

» *Signé :* JÉRÔME BONAPARTE.

» Cassel, 20 février 1812. »

« *Mon cher fils,* j'espère que cette lettre sera plus heureuse que celles

(1) Cette phrase exprime l'emprunt du nom de madame d'Albert.

Digitized by Google

que je vous ai écrites et qui, je suppose, ne vous sont pas parvenues. Je désire que vous ne m'oubliiez pas, parce que *rien ne pourrait remplacer votre tendresse,* et que vous soyez toujours bon et tendre pour votre mère, qui ne peut que vous donner les exemples de la meilleure comme de *la plus vertueuse des mères.* Je vous embrasse de tout mon cœur.

» Votre affectionné et bon père.

» *Signé :* JÉRÔME BONAPARTE.

» Cassel, le 20 février 1812. »

Madame Bonaparte reçut, comme elle le devait, sans y répondre et sans se laisser *persuader,* cette nouvelle assurance que *tout s'arrangerait tôt ou tard;* mais elle comprit enfin qu'abandonnée, trompée, profondément outragée, elle devait du moins s'affranchir de pareils liens et *des droits* que l'on prétendait encore exercer sur elle.

Elle invoqua les lois de sa patrie pour faire prononcer le divorce entre elle et son mari. Elle fut en effet divorcée *à vinculo matrimonii,* au mois de janvier 1813, par acte passé dans la chambre des délégués et dans le sénat du Maryland, sous la réserve de ses droits et des droits de son fils.

Les événements accomplis dans le cours des années 1813, 1814 et 1815, n'apportèrent aucun changement à la position de madame Bonaparte. Elle resta avec son fils en Amérique. Mais celui-ci, sortant de l'enfance, trouva chez tous les membres de la famille de son père les sentiments d'intérêt et d'affection auxquels sa naissance et ses liens de parenté lui donnaient un droit légitime.

Le prince Joseph était venu, sous le nom de comte de Survilliers, habiter les États-Unis. Il y vit son neveu et lui prodigua les témoignagnes d'une tendre amitié, qui, partagée par ses deux filles, la princesse Zénaïde et la princesse Charlotte, ne s'est jamais démentie. De très-nombreuses lettres de l'oncle au neveu et des deux cousines à leur cousin en offrent des preuves non interrompues.

En 1819, le jeune Jérôme-Napoléon Bonaparte vint en Europe avec madame sa mère. Il fut alors connu de tous ses proches et reçu par eux ainsi qu'il avait droit et méritait de l'être.

Sans entrer dans le détail de ces longues relations intimes, qui constituent une possession d'état d'enfant légitime, constante, publique et conforme à l'acte de naissance, il est bon, avant de parler du temps où nous sommes, de rappeler les principaux évé-

Digitized by Google

nements de sa vie privée, lors desquels M. Jérôme-Napoléon Bonaparte fut traité et reconnu par chacun de ses parents au même titre et avec la même cordialité que les autres membres de la famille.

Après avoir passé quelque temps à Genève, pour y compléter son éducation, M. Jérôme-Napoléon Bonaparte se rendit à Rome en 1821. Il avait vu à Bruxelles sa tante Julie, épouse du prince Joseph, comte de Survilliers; en Italie, il était auprès de sa tante, la princesse Borghèse, de son oncle Louis, de la famille de son autre oncle Lucien, prince de Canino. A Rome, il fut accueilli paternellement par son grand-oncle le cardinal Fesch (1), et son aïeule, Madame Lætitia Bonaparte, lui donna des témoignages d'une grande tendresse. Elle était libre alors des influences qui lui avaient fait souscrire la protestation de 1803 et la requête à l'Officialité de Paris. Pénétrée de bien autres sentiments quant au mariage dont elle seule aurait eu droit de faire prononcer la nullité, elle voulut consacrer la filiation légitime de celui qui en était issu, et, pour effacer jusqu'au souvenir des attaques dont ce petit-fils avait été l'objet, lui donner place à un double titre dans les rangs de ses enfants.

Au mois de décembre 1821, elle écrivait à son fils Joseph :

« *Mon très-cher fils,*

» Je vous écrivis le 20 novembre, en vous adressant ma lettre par Bruxelles. Je vous parlais du *projet de la princesse Pauline, de marier Charlotte avec Lucien, second fils de Caroline,* la princesse offrant pour cette union, à sa mort, le capital de 400,000 fr. Mais aujourd'hui *elle a vu M. Jérôme Napoléon, fils de Jérôme, qui est ici avec sa mère depuis quinze jours.* Elle a abandonné le susdit projet, et elle m'a prié de vous écrire, disant l'avoir fait elle-même, pour vous proposer l'*union de Charlotte avec Jérôme*; elle promettait d'assurer aux conjoints, après sa

(1) Le cardinal Fesch a laissé un testament fait à Rome le 4 janvier 1839; il mourut dans la même année. Par l'acte de ses dernières volontés, après avoir institué son neveu Joseph légataire universel, il fait des dispositions générales, communes à tous les enfants de ses quatre neveux. Ce testament contient en outre deux legs particuliers et personnels, chacun de cinquante mille francs; le premier est en faveur d'une fille de Lucien, le second legs est ainsi conçu : « On devra prélever cinquante autres mille francs que j'assigne, à titre de legs, à la dotation d'une fille du fils de mon neveu Jérôme, qui est marié en Amérique, s'il en a une; si ledit fils marié n'a jamais de fille, que ladite somme reste entièrement libre pour lui. » Ce legs n'a point été acquitté jusqu'à ce jour.

Digitized by Google

mort, le capital de 300,000 fr. J'ai vu le jeune homme, et je le vois de temps en temps. Il me plaît beaucoup, et, *d'après ce que vous avez écrit vous-même à Pauline,* je crois que cette union devrait vous convenir. Mais je suis aussi d'avis qu'il faudrait prendre des mesures pour lier la princesse à tenir parole et mettre le capital à l'abri des folles dépenses qui vont toujours leur train. *Je désirerais en outre que vous appelassiez ce jeune homme auprès de vous,* où il pourrait achever son éducation, et le tirer par là des dangers du monde et de la jeunesse. Il est encore dans l'état où vous pourriez le former à votre manière (1).

» Louis et son fils se portent très-bien, ainsi que le cardinal. Celui-ci vous a écrit dernièrement par Livourne, en adressant sa lettre à l'archevêque de Baltimore. Il n'a pas changé d'avis sur le sujet dont il vous a écrit si souvent. Pauline est souvent indisposée, et je crois que sa santé n'est pas bonne. Quant à moi, je souffre parfois des maux de tête et des rhumes; mais j'espère encore dans la divine Providence de vous revoir avant de mourir.

» Toute à vous. Je vous embrasse avec ma tendresse accoutumée, avec Charlotte, qui, j'espère, sera déjà avec vous.

» *Signé :* VOSTRA OTTIMA MADRE.

» Rome, 5 décembre 1851. »

Madame Lætitia joignit à ce message deux lettres pareillement adressées au comte de Survilliers par son frère Jérôme et par la princesse Catherine de Wurtemberg. Ces deux lettres étaient ainsi conçues :

« Trieste, 31 décembre 1821.

» Mon cher frère, vous aviez eu dans le temps le projet de donner votre fille Charlotte en mariage à mon fils Jérôme, pour lequel vous avez eu tant de bontés lors de son séjour auprès de vous. Si vous êtes toujours dans les mêmes intentions bienveillantes pour lui, je puis vous assurer, de mon côté, que cette union me rendrait doublement heureux. Ma femme vous écrit elle-même sur ce sujet; elle dit qu'elle est certaine que l'intérêt qu'elle porte à mon fils Jérôme ne lui sera pas nuisible auprès de vous.

» Madame Patterson se trouve à Rome avec son fils. Je présume qu'elle le conduirait en Amérique si l'union projetée est agréée par vous et par Charlotte, que je serais heureux de pouvoir nommer ma fille.

» Veuillez, mon cher frère, recevoir l'expression des vœux que je forme pour votre bonheur. Puisse l'année qui va commencer être

(1) M. Bonaparte n'avait alors que seize ans.

Digitized by Google

pour nous moins désastreuse que celle qui vient de finir et nous voir réunis !

» Je suis, mon cher frère, votre très-affectionné frère et ami.

» *Signé :* JÉRÔME. »

La lettre qui suit est une noble et touchante révélation des pensées que l'auguste princesse Catherine de Wurtemberg, devenue mère à son tour, renfermait en son âme, et sur la position qui lui avait été faite, et sur ce qui était dû au fils premier né de son mari :

« Mon cher frère,

» En vous adressant aujourd'hui ces lignes, je réclame une nouvelle preuve de votre amitié, qui, vu l'importance du sujet, vous prouvera à quel point j'y attache du prix. *L'union projetée entre Charlotte et Jérôme est une chose trop essentielle pour ce jeune homme,* pour que je ne cherche pas d'y contribuer autant que cela dépend de moi, ce que je ne puis faire qu'en vous exprimant combien *cet événement me rendrait personnellement heureuse, puisque cette alliance mettrait Jérôme dans une position naturelle vis-à-vis de moi et de mes enfants.* Vous voyez, mon cher frère, qu'il faut que je compte autant que je fais sur votre affection pour vous entretenir d'un objet aussi délicat; mais je pense que *le motif qui me guide dans cette circonstance ne pourra qu'obtenir votre approbation.* C'est dans cette conviction, mon cher frère, que j'espère apprendre bientôt que vous aurez pris égard à ma demande.

» Veuillez, mon cher frère, agréer, etc.

» *Signé :* CATHERINE.

» Trieste, 31 décembre 1821. »

Madame mère avait fort à cœur ce projet d'alliance entre les enfants de ses deux fils, et, certes, elle n'aurait pas voulu marier à la fille chérie de l'aîné de sa race le fruit illégitime d'une union qu'elle aurait condamnée.

Le 25 janvier 1822, elle écrivait encore au comte de Survilliers :

« Mon très-cher fils,

» ..... Vous aurez avant ce moment-ci embrassé Charlotte; elle vous sera d'une grande consolation. *Vous aviez raison d'être décidé à la réunir avec le fils de Jérôme. Ce jeune homme est ici depuis deux mois; j'en suis émerveillée; il n'est pas possible de trouver son aplomb et son bon sens à son âge, et sans doute Charlotte serait heureuse.* Vous trouverez ci-joint copies des lettres du père et de Catherine, dont je vous ai envoyé les originaux par un autre canal, qui vous marquent le désir de voir effectuer cette union. *Je vous ai écrit ainsi que Pauline, le 5 dé-*

Digitized by Google

cembre, qu'elle *promettait pour cette union 300,000 fr. à sa mort*. Ainsi, si vous êtes du même avis, *il ne s'agirait que de lui écrire pour se rendre sur-le-champ en Amérique* . . . . . Donnez-moi souvent vos nouvelles et celles de *ma chère Charlotte*, et soyez convaincu du tendre attachement avec lequel je vous embrasse tous deux.

» Louis et son fils sont ici et se portent fort bien.

» *Addio, caro figlio, sono la*

» *Signé :* VOSTRA OTTIMA MADRE.

» Rome, 25 janvier 1822. »

M. Jérôme-Napoléon Bonaparte partit en effet pour retourner auprès de son oncle Joseph; son oncle Louis, comte de Saint-Leu, lui écrivait de Rome au moment où il allait s'embarquer, le 2 février 1822 :

« Mon cher neveu,

Je vous envoie deux lettres pour Livourne; j'espère qu'elles vous seront utiles et qu'elles contribueront à ce vous ne manquiez de rien durant votre voyage. Je charge M. Sari, qui vous accompagne, de vous fournir tout ce que vous avez besoin durant votre voyage de terre et de mer. Adieu, mon cher neveu; je vous aime et je désire que vous n'en doutiez jamais, malgré l'absence et l'éloignement, et que vous me donniez souvent de vos nouvelles.

» Votre très-affectionné oncle,

» *Signé :* LOUIS.

» *P. S.* Votre cousin, affligé de votre absence, vous embrasse tendrement. Moi, *je me console, puisque, j'espère, ce sera pour votre bonheur*. »

Cette réunion des deux branches était le vœu de toute la famille. Quand M. Jérôme-Napoléon Bonaparte arriva aux Etats-Unis, la princesse Charlotte y était aussi revenue d'Europe, où elle avait été voir la princesse Julie sa mère. Leur grand'mère, impatiente de voir réaliser le projet de mariage qu'elle désirait si vivement, adressait, à la fin d'avril, une nouvelle lettre à son fils Joseph :

« Mon très-cher fils,

» Il y a bien longtemps que je n'ai pas reçu de vos lettres, et je suis en peine de vos nouvelles . . . . . .

» J'ai eu la consolation d'embrasser Jérôme, qui est parti pour

Digitized by Google

Trieste, et je l'attends de jour en jour avec sa femme et ses enfants. *Son fils Jérôme doit être arrivé en Amérique depuis longtemps.* Il a dû vous remettre une de mes lettres et il vous aura donné de vive voix mes nouvelles plus détaillées . . . . . .
. . . . J'attends la réponse de la lettre qu'il vous a remise, *car ce sont des affaires qui pressent* . . . . . .

» *Signé :* VOSTRA OTTIMA MADRE.

» Rome, 30 avril 1822. »

Le jeune Jérôme Bonaparte et la princesse Charlotte se revirent avec joie. La princesse aimait son cousin, qui se plaisait auprès d'elle; si elle possédait peu d'avantages extérieurs, elle était douée des attraits d'un esprit aimable et brillant, et d'un excellent cœur. Leur mutuelle affection, née dans les jeux et la gaîté du premier âge, avait le charme et la libre franchise d'un attachement fraternel. Les projets de leurs parents n'éveillèrent point en eux un autre sentiment, et les nombreuses années qui suivirent ne changèrent en rien ce que depuis leur enfance ils se complaisaient à être l'un pour l'autre.

Pendant les années 1823, 1824 et 1825, M. Jérôme Bonaparte faisait de nouvelles études à l'université de Cambridge, dans le Massachusett. Son amie et bonne cousine Charlotte lui écrivait fréquemment. Elle partit pour l'Europe au mois d'août 1824, et, n'ayant pu voir son cousin avant de s'embarquer, lui adressa ses adieux pendant la traversée :

« 20 août 1824, à bord du *Crisus*.

» Mon cher Jérôme,

» Je ne puis vous exprimer combien je suis fâchée de ne pas vous avoir vu avant mon départ, et je ne veux pas tarder davantage à vous le dire. Je vous aurais écrit de New-York si je n'avais cru vous y voir. Je l'ai espéré jusqu'au dernier moment, et mon désappointement a été bien grand, je vous assure. J'espère cependant que si vous aviez eu la certitude de mon départ, vous seriez venu me dire adieu, comme vous me l'aviez promis. Mais il y avait si longtemps qu'on parlait de ce départ, qu'il vous était bien permis d'en douter. Je vous ai écrit deux lettres de Pointe-Breeze; les avez-vous reçues? Achille comptait aller vous voir à Boston et revenir à New-York avec vous : je vous aurais vu encore une fois, mais il n'a pu faire ce voyage. J'aurais bien voulu causer avec vous avant de partir pour l'Europe : j'aurais eu beaucoup à vous dire, car je compte toujours sur votre amitié et j'espère que vous continuerez à me donner de vos nouvelles, qui me sont toujours

Digitized by Google

bien agréables. Soyez sûr que je serai bien exacte à vous répondre. J'adresse cette lettre-ci à Zénaïde, qui vous la fera parvenir. Dites-moi à l'avenir à qui je dois les adresser. Envoyez-moi les vôtres à MM. Leroy, Bayard, à New-York, ou à Anvers sous l'enveloppe de MM. Agié et Insinger.

» Vous serez probablement à Pointe-Breeze maintenant; c'est avec bien de la peine que je l'ai quitté; mais la certitude de revoir bientôt maman me rend bien heureuse. Nous avons eu une traversée très-courte et nous arriverons probablement demain à Douvres. Je vous écrirai de Bruxelles et vous parlerai avec détails des autres projets de voyage, puisque vous voulez bien m'assurer que mes lettres ne vous ennuient pas. Adieu, mon cher cousin, recevez mes adieux et tous mes vœux. Soyez sûr que rien au monde ne pourra détruire les sentiments d'attachement et de *véritable estime* que vous m'avez inspirés, et comptez toujours sur l'amitié de votre bien affectionnée cousine.

» *Signé :* CHARLOTTE.

» J'ai laissé à Pointe-Breeze une pendule avec le portrait de votre père, que je tiens de lui et que je ne peux pas mieux offrir qu'à vous. Veuillez donc l'accepter, on l'enverra où vous l'ordonnerez. »

En 1826, le prince Jérôme, averti de l'intention qu'avait son fils de revenir en Europe, lui écrivait de Rome le 6 mars :

« Mon cher enfant,

» J'ai reçu ta lettre du 26 novembre. *Tu penses bien que depuis longtemps son contenu m'occupe d'une manière sérieuse; mais ma position est tellement compliquée par rapport à la reine et aux princes nos enfants, que je ne sais comment les mettre en équilibre avec ta position particulière,* puisque, quand même ma femme, dont le cœur noble et généreux est si bien connu, consentirait à beaucoup de choses par rapport à toi, *nous trouverions les cours de Wurtemberg et de Russie qui protesteraient contre toute démarche qui aurait l'air d'invalider le mariage de leur princesse.*

» A présent, mon cher enfant, tu es un homme; il faut donc qu'enfin *je tâche de te mettre dans une position naturelle sans préjudicier en rien à l'état de la reine et des princes nos enfants.*

» J'approuve et désire que tu fasses tes dispositions pour arriver à Livourne dans le courant du mois d'octobre : tu trouveras chez le consul américain une lettre pour toi. *Elle te dira si tu dois m'attendre à Livourne ou bien où tu dois venir me trouver.*

» *Je parle de toi souvent avec ma mère*, et c'est après m'être bien consulté avec elle que je te fais cette réponse, qui, comme tu le penses bien, est à la connaissance de mon excellente femme. Tu trouveras ci-joint copie d'une lettre que m'a écrite ta mère, ainsi que de ma réponse.

Digitized by Google

Cela te mettra au courant de cette affaire ; d'ailleurs, je pense que tu prendras toi-même ton argent ici, si tu ne l'as déjà reçu de ton oncle.

» Ton affectionné et bon père,

» *Signé :* JÉRÔME. »

Quand cette lettre parvint aux Etats-Unis, M. Jérôme-Napoléon Bonaparte en était déjà parti. Peut-être eût-il renoncé à son voyage s'il eût reçu à temps ces tristes confidences des anxiétés d'un père qui, dépouillé désormais de la puissance royale, redoutait de voir son fils légitime, né du premier mariage qui n'avait pu être annulé et dont la mort n'avait point dissous le lien, venir prendre sa place dans l'asile paternel à côté des très-jeunes enfants, issus d'une seconde union contractée avec la princesse Catherine, encore vivante aussi, fille et sœur des rois de Wurtemberg, cousine germaine de l'empereur de Russie.

Pour éloigner d'aussi pénibles embarras, le prince Jérôme, apprenant la prochaine arrivée de son fils, lui écrivit :

« Macerata, 26 août 1826.

» Mon cher enfant, c'est presque en même temps que je reçois tes lettres du 25 juillet et 2 du courant. Ce retard provient de ce que j'ai laissé Rome il y a près de deux mois, et je n'y retourne qu'à la fin d'octobre.

» A la fin de septembre, je serai au château de Lanciano, près Camerino. C'est à 6 heures de Foligno. Je t'y attends le 1er octobre.

» Tu ne peux songer à Rome en ce moment, et même très-difficilement quand j'y suis. Je ne veux jamais t'exposer à ce que tu te voies dans une fausse position. Au reste, nous causerons de tout cela lors de ton arrivée.

» Je t'adresse cette lettre par duplicata : l'une, poste restante aux bains d'Aix en Savoie ; l'autre, à Florence. . . . . .

» Je suis fâché que tu n'aies pas reçu ma lettre du 6 mars avant ton départ ; je t'en envoie copie.

» Je t'embrasse tendrement.

» Ton affectionné et bon père,

» *Signé :* JÉRÔME. »

M. Jérôme-Napoléon Bonaparte ne manqua point d'annoncer à son aïeule qu'il aurait bientôt le bonheur d'aller la remercier de sa tendre bienveillance, et il en reçut la réponse que voici :

« Rome, 26 septembre 1826.

« Mon cher fils,

» Je reçois aujourd'hui votre lettre du 21 septembre. J'ai appris avec

Digitized by Google

plaisir que vous jouissez d'une bonne santé, et je vous remercie des bonnes nouvelles que vous me donnez de celle de Joseph et de sa famille. *Votre père est ici; il doit sous peu de jours aller à Sienne, où il vous verra; je vous engage à suivre ses intentions, elles sont conformes à ma manière de voir et d'envisager votre position.* Le Cardinal est absent depuis un mois; je ne manquerai pas de m'acquitter de votre commission pour lui aussitôt que je le verrai.

» Adieu, *mon cher fils,* je vous embrasse tendrement et vous prie de croire à *mon constant attachement.*

» Votre bien affectionnée grand'mère,

» *Signé :* MADAME. »

Ce nouveau séjour en Italie ne fut pour M. Bonaparte l'occasion d'aucun des déplaisirs, et il ne lui fit rencontrer aucune des difficultés que les lettres de son père pouvaient faire pressentir. A Rome, à Florence, à Sienne, Il retrouva l'affection, la bienveillance, le bon accueil de sa grand'mère, de ses oncles, tantes, cousins et cousines; par chacun d'eux il fut traité comme le fils premier-né du prince Jérôme de Montfort, son père (1). Les jeunes enfants de la princesse Catherine de Wurtemberg connaissent et aiment leur frère (2). Les liens de parenté étaient devenus depuis

(1) Voici entre autres une lettre de la comtesse de Survilliers :

« Florence, le 8 janvier 1827

» Mon cher neveu,

« J'ai reçu votre lettre, qui m'a fait grand plaisir; je vous remercie des souhaits que vous m'adressez; je ne doute pas que, si vos vœux étaient exaucés, je ne fusse parfaitement heureuse. Croyez, mon cher Jérôme, que je vous souhaite aussi toutes sortes de bonheurs, et c'est de bien bon cœur, je vous assure. Je regrette infiniment de ne pouvoir aller passer l'hiver à Rome; mais je conserve l'espoir de vous revoir ce printemps à Sienne. Je n'aurai pas le bonheur de voir Zénaïde, elle est restée auprès de son père; son mari vient seul, je l'attends d'un moment à l'autre. Vous ne tarderez pas à le voir, car je ne crains pas qu'il fasse un long séjour ici; il s'empressera d'aller à Rome pour terminer ses affaires d'intérêt. *Charlotte vous fait ses amitiés, elle a reçu vos lettres avec plaisir :* elle vous prie de ne pas lui en vouloir si elle ne vous a pas encore répondu; elle vous écrira dans quelques jours. — Je suis persuadée que vous êtes fort content d'être auprès de votre père; faites-lui mes amitiés, ainsi qu'à la reine.

« Adieu, *mon cher et aimable neveu,* je vous embrasse et vous assure de mon sincère attachement.

» Votre affectionnée tante,

» JULIE. »

(2) L'aîné, alors âgé de douze ans, lui écrivait :

« Sienne, 17 mars 1827.

» Mon cher Jérôme,

» *J'ai bien tardé à t'écrire,* mais crois que ce n'était pas ma faute, mais

Digitized by Google

longtemps ceux d'une étroite intimité entre lui et les fils de la reine Hortense (1).

Quand il dut retourner aux Etats-Unis, avant de s'embarquer, il demeura quelque temps à Florence, où Madame mère, qui avait reçu ses adieux à Rome, lui adressa la lettre suivante :

« 7 avril 1827.

» *Mon cher fils,*

» J'ai reçu par M. Paggioli votre dernière lettre; elle m'a fait un grand plaisir. Car, *comme vous ne m'aviez pas écrit depuis votre départ, je craignais que vous n'eussiez oublié votre bonne maman, qui, soyez-en sûr, aura toujours pour vous le même attachement et la même tendresse.* Je suis fâchée que vous éprouviez des contrariétés dans votre voyage. J'ai fait voir votre lettre à votre père et à la reine. Ils me chargent de vous faire leurs tendres compliments. Votre père se plaint de ce que vous ne lui écrivez pas. *Je suis bien aise d'apprendre que vous êtes content de votre tante, quoique je n'aie jamais douté de leur attachement pour vous. Adieu, mon cher fils, je vous embrasse comme je vous aime, avec toute la tendresse d'une mère.*

» *Votre affectionnée mère,*

» *Signé :* MADAME. »

De retour en Amérique, M. Bonaparte voulut s'y établir définiti-

parce que j'étais occupé. Papa va bientôt venir avec toute la maison, et *j'espère que j'aurai le plaisir de te voir avec lui.* Je te prie de présenter mes respects à ma tante Julie et à mon oncle Louis et de remercier Charlotte de ma part de l'attention qu'elle a eue de m'envoyer cette jolie petite boîte de bonbons, et d'embrasser Napoléon de ma part.

» Adieu, mon cher Jérôme; j'espère te revoir bientôt, et suis avec amitié,

» Ton bon frère,

» JÉROME NAPOLÉON. »

(1) Une des lettres du prince Louis-Napoléon est ainsi conçue :

« Rome, 17 mars 1826.

» Mon cher Jérôme,

» J'ai été (ou pour mieux dire) *nous avons tous été bien fâchés de ton départ.* J'espère bien que nous nous reverrons dans quelques années et avant d'avoir chacun des cheveux blancs. Depuis que tu es parti, j'ai presque toujours été dans mon lit avec la fièvre et un rhume, qui heureusement m'a quitté actuellement. Le Cardinal, Madame et mon oncle Jérôme ont tous été enrhumés, mais ils sont à présent guéris. Je n'ai pas d'autres nouvelles à te donner. Napoléon te les dira, je les lui ai écrites, mais au long. J'espère que tu recevras cette lettre, comme une marque de ma véritable amitié.

» Ton cousin et ami,

» LOUIS NAPOLÉON. »

Digitized by Google

vement, et cette résolution n'altéra en rien et n'interrompit même pas ses bonnes relations avec toute la famille. Bientôt, songeant à se marier, il entretint de ses projets son oncle le comte de Survilliers, qui lui répondit, le 10 avril 1828 :

« Pointe-Breeze, 10 avril 1828.

» *Mon cher neveu,*

» ..... Je ne saurais que te conseiller.... Ton grand-père (1) m'a semblé un homme de grand sens, et il me semble que tu dois beaucoup de considération et de déférence à ce qu'il croira devoir te convenir davantage. Toi-même, à cette heure, tu dois te connaître et savoir où tu as le plus à espérer de succès et de bonheur.

» ..... Je t'embrasse et te prie de me rappeler au souvenir de ton grand-père. — Ton affectionné oncle,

» *Signé :* JOSEPH. »

Il ne se maria que l'année suivante, et de toutes parts des vœux pour le bonheur du nouveau ménage lui furent adressés.

Des lettres de cette époque sont précieuses à connaître, comme toutes celles qui eurent trait aux événements de sa vie, qui étaient aux yeux de tous des événements de famille.

Madame mère :

« 10 novembre 1829.

» Mon cher fils, j'ai appris avec plaisir votre mariage, puisque la personne que vous avez choisie réunit tous les avantages qu'on peut désirer. . . . . .

» Je fais des vœux ardents pour que vous trouviez le bonheur dans l'union que vous allez contracter; et, si ma bénédiction pouvait y contribuer, il serait complet et inaltérable.

» Je vous prie de faire mes amitiés à votre fiancée, quoique je n'aie pas le plaisir de la connaître. Votre père est encore à la campagne, il ne viendra que vers le 15; il se porte bien, ainsi que *vos frères et votre sœur*. Je vous embrasse avec toute la tendresse possible.

» Votre affectionnée mère,

» *Signé :* MADAME. »

(1) M. W. Patterson.

Digitized by Google

Le prince Jérôme de Montfort :

« Mon cher enfant.

» Je me hâte de répondre à ta lettre du mois de septembre, par laquelle tu m'annonces ton mariage. Dès que je n'ai pas été consulté sur un événement aussi important pour toi, je suppose que tu as bien fait toutes les réflexions, et, dès que mon consentement ne t'est pas nécessaire, je me borne à t'envoyer ma bénédiction paternelle et à faire des vœux pour ton bonheur. Ce qui me tranquillise est de savoir que *tu as l'assentiment de mon bien-aimé frère et que cette union est faite par le bon et respectable M. Patterson.* — J'apprends avec bonheur ce que *ton grand-père* a fait pour toi et pour assurer ta fortune, ainsi que ta future est riche et douée de toutes les qualités. Ton bonheur, cher enfant, ne dépend donc plus désormais que de toi. Il faut te mettre dans une situation naturelle et positive, car rien dans le monde ne compense d'une fausse position. Ce qu'il y a donc de plus naturel pour toi est de rester franchement, réellement, sans arrière-pensée, citoyen américain. Tu te trouveras certainement par là plus heureux de toutes les manières que tes frères et sœur. Je suis fâché, mon cher enfant, que tu n'aies pas écrit à la Reine : ses bontés pour toi méritaient au moins un souvenir dans une pareille occasion, et je désire que tu remplisses ce devoir le plus tôt possible. — Écris-moi souvent, cher enfant, et donne-moi de tes nouvelles en détail, en ne doutant jamais de la tendresse paternelle de ton affectionné père.

» *Signé* : JÉRÔME.

» *P. S.* Tes frères et sœur te font leurs amitiés; la Reine te dit bien des choses. »

Cette lettre fut transmise à M. Bonaparte par son oncle le comte de Survilliers, qui lui mandait, le 13 février 1830 :

« Pointe-Breeze, 13 février 1830.

» Mon cher neveu,

» Voici une lettre de ton père qui me parvient ouverte. . . .

» Je serai charmé de te revoir au printemps, ainsi que ta femme. Je te prie de me rappeler à son souvenir ainsi qu'à celui de ta belle-mère et ton grand-père (1). Je pense qu'il sera bien aussi de ta part d'écrire à la Reine (2), comme le désire ton père. Puisqu'il te le mande, c'est qu'il le juge convenable; et tu ne dois pas lui refuser ce qu'il désire, lorsqu'il ne s'agit que d'un simple compliment.

» Je t'embrasse, ton affectionné oncle.

» *Signé* : JOSEPH. »

(1) M. W. Patterson.
(2) La princesse de Wurtemberg.

Digitized by Google

Le 3 mars 1830, le comte de Saint-Leu lui écrit :

« Mon cher neveu,

» *J'ai reçu votre lettre du 4 novembre de l'année passée, datée de Baltimore. Je vous félicite sur votre mariage d'après tout le bien que Joseph, votre oncle, nous écrit de votre épouse, et je puis féliciter celle-ci, puisque je connais les excellentes qualités qui vous distinguent.*

» J'aurais désiré quelques détails de plus sur ce qui vous concerne ; mais je suis assuré de votre bien-être actuel et de votre bonheur futur par tout ce qu'on nous a dit. Il n'y a que trois jours que je suis revenu de Rome, où j'ai laissé votre père et vos frères et sœur en très-bonne santé, ainsi que votre grand-maman, malgré son grand âge, et votre oncle Fesch. Mon fils et sa femme vous font leurs amitiés ; et moi, mon cher neveu, *je profite de cette occasion pour vous renouveler l'assurance de mon sincère attachement et pour vous adresser les vœux les plus vifs pour votre bonheur.* . . . .

» *Signé :* LOUIS DE SAINT-LEU. »

La comtesse de Survilliers :

« 16 avril 1830.

» Mon cher neveu,

» *J'ai appris ton mariage* avec beaucoup de plaisir. Je ne doute pas que tu ne sois toujours heureux, d'après tout ce que ton oncle m'écrit de ta jeune épouse. Tu ne dois pas douter du vif intérêt que je prendrai toujours à ton bonheur.

» Je t'ai écrit plusieurs fois depuis ton départ de Florence. J'ignore si mes lettres te sont parvenues. Je pense que tu voudras faire connaître l'Italie à ta femme. J'aurai un bien grand plaisir à te revoir avec elle.

» Adieu, mon cher Jérôme, reçois l'assurance de l'attachement de *ton affectionnée tante.*

» *Signé :* JULIE. »

La princesse Charlotte :

« Mon cher cousin,

» Maman me permet d'ajouter quelques lignes dans cette lettre, et j'en profite avec plaisir, car il me tardait de vous faire aussi mon compliment et vous assurer des vœux que je forme pour vous deux. J'espère aussi avoir le plaisir de faire connaissance avec *ma nouvelle cousine*, à laquelle je vous prie de dire mille choses tendres. J'espère que vous ne m'avez pas tout à fait oubliée, quoique votre correspondance soit un peu ralentie.

Digitized by Google

» Adieu. Napoléon vous dit mille choses, et je vous assure de nouveau de mon amitié.

» *Signé :* CHARLOTTE. »

Le 5 novembre 1830, M. Bonaparte eut un fils, et la correspondance fait connaître avec quelle cordialité fut unanimement accueillie la naissance de ce nouveau membre de la famille; son oncle, le comte de Survilliers, fut le premier à s'en féliciter.

« Pointe-Breeze, 10 novembre 1830.

» Mon cher neveu,

» Je reçois ta lettre du 6. Je me réjouis beaucoup de la naissance de ton fils. Je te prie d'en faire bien mes compliments à *ma nièce;* j'espère que sa santé aura continué à être bonne. . . . . .

. , . Je t'embrasse avec ta femme et ton enfant.

» Ton affectionné oncle,

» *Signé*: JOSEPH, comte DE SURVILLIERS. »

Une lettre du prince Jérôme, du 6 janvier 1831, contient les passages suivants :

« *A mon fils Jérôme-Napoléon Bonaparte, à Baltimore.*

» Mon cher enfant,

» C'est avec bonheur que j'apprends par la lettre du 8 novembre que ta femme t'a rendu père le 5 du même mois. J'espère que ce cher enfant grandira à ta satisfaction et te donnera des sujets de consolation. *Je le bénis, ainsi que toi, et aime à penser qu'un jour je pourrai le serrer dans mes bras.* Embrasse-le bien tendrement, ainsi que ta femme. . . . . Adieu, cher enfant; la Reine te fait ses amitiés et t'écrit par le même courrier. Je te serre sur mon cœur, et suis ton affectionné père.

» *Signé :* JÉRÔME.

» Jérôme, Mathilde et Napoléon t'embrassent. »

MADAME MÈRE envoya aussi ses félicitations :

« Rome, 8 janvier 1831.

» Mon cher fils,

» J'ai appris avec un vif plaisir la naissance de votre premier-né. Je fais des vœux pour qu'il vienne bien et pour qu'il soit pour vous un nouveau sujet de bonheur. Recevez ma bénédiction maternelle, et ne doutez jamais du tendre attachement que je vous porte, ainsi qu'à votre

Digitized by Google

fils. Faites mes affectueux compliments à votre femme. Je vous embrasse avec toute l'affection d'une bonne et tendre mère.

« Per Madama,

» *Signé :* ROSA MELLINI. »

Voici en son entier la lettre que M. Bonaparte reçut à cette occasion de son oncle le comte de Saint-Leu :

« Florence, 4 janvier 1831.

» Mon cher neveu,

» Je m'empresse de vous accuser réception de la lettre du 8 novembre que vous avez bien voulu m'écrire, et de *vous féliciter sur l'heureuse délivrance de votre femme,* à laquelle je vous prie de faire mes compliments. Quoique je ne doute pas que vous n'ayez exactement des nouvelles de *votre père et de vos autres parents,* je ne veux pas laisser échapper cette occasion de vous en donner. Votre père est toujours à Rome et se porte bien. *Votre grand'mamam* n'est pas rétablie de sa chute, parce que cela est presque impossible à son âge; mais elle supporte très-bien son état, et, à part sa cuisse cassée, sa santé est bonne. *Votre grand-oncle le cardinal Fesch* est toujours bien faible depuis l'hiver passé qu'il a eu une maladie assez grave dont il a peine à se remettre. *Votre tante Julie* a été très-malade et nous a donné des inquiétudes; mais depuis quelques semaines elle est mieux, quoiqu'elle ne soit pas encore rétablie. Mon fils aîné et sa femme se portent bien, grâce à Dieu, mais ils n'ont pas suivi votre exemple : ils sont toujours sans enfants. Mon fils Louis est aussi auprès de moi dans ce moment. Quant à moi, *mon cher neveu,* ma santé est toujours la même à peu près, et comme c'est une goutte froide et nerveuse, que l'âge augmente, il est impossible que j'en guérisse, et je me résigne. Je vous prie, la première fois que vous m'écrirez, de me donner des détails sur votre intérieur et de ne pas manquer de me parler aussi de *votre oncle Joseph.* Recevez à cette occasion l'assurance de *l'attachement de votre affectionné oncle.*

» *Signé :* LOUIS. »

Tandis que dans la famille Bonaparte on s'associait avec effusion de cœur au bonheur de ce fils, ce frère, ce neveu, ce cousin habitant d'une patrie lointaine, on l'appelait à partager de même les contentements et les espérances qui venaient adoucir, pour ses proches, les amertumes de l'exil.

Le prince Napoléon fut le premier qui annonça à M. Bonaparte le mariage de leur sœur Mathilde :

« 5 septembre 1840.

« Mon cher Jérôme, je m'empresse de vous écrire pour vous annon-

Digitized by Google

cer la nouvelle que le mariage de Mathilde avec Demidoff est décidé. Voilà ce que M. de Stoëlting m'écrit à ce sujet : « J'ai eu l'honneur » d'écrire à votre Altesse, en date du 18 août, que M. le comte Demi- » doff était arrivé à Florence, et qu'il n'avait pas paru à Quarto. Je dois » lui dire aujourd'hui que, nonobstant cette réserve, M. Demidoff s'était » adressé à la reine Julie pour lui manifester le désir d'obtenir la main » de la princesse Matilde ; que votre illustre tante, mon prince, connais- » sant les dispositions de la princesse sa nièce, a favorisé ses intentions, » et qu'à la suite de ces démarches préliminaires le comte Demidoff s'est » présenté ici avant-hier pour la première fois, pour faire la demande » formelle au roi votre père, qui l'a agréé. Aussitôt que les stipu- » lations qui ont rapport à cette union, dont nous espérons tous les » plus heureux résultats pour l'avenir de l'excellente princesse, seront » arrêtées et signées (ce qui aura lieu sans doute dans les premiers » jours de la semaine prochaine), ce mariage sera déclaré, et le prince » votre père lui en fera la communication directe. En attendant, je suis » chargé de rendre compte à Votre Altesse de ce qui s'est passé, et de » la prier d'en faire part au comte de Survilliers. La célébration du » mariage selon les rites n'aura probablement lieu qu'*au mois d'octobre* » *prochain*. »

» A présent que je vous ai copié ce que Stoëlting (qui est à Florence depuis un mois) m'a écrit, vous en savez autant que moi, car depuis je n'ai pas reçu de lettre ni de papa ni de Mathilde. *Connaissant, cher Jérôme, tout votre amour pour Loco,* je me suis dépêché de vous donner cette nouvelle. Vous devriez bien tâcher de revenir en Europe au commencement d'octobre ; je doute cependant que cela soit possible. Écrivez-moi dans tous les cas.... Écrivez-moi vite.

» Je vous embrasse, cher Jérôme, ainsi que votre femme et votre petit, et suis *pour la vie*,

» VOTRE TOUT DÉVOUÉ FRÈRE ET AMI,

» *Signé :* NAPOLÉON BONAPARTE. »

M. Bonaparte reçut en même temps une lettre de son père.

« 8 septembre 18[illegible]40.

» Mon cher enfant,

» Le 1er septembre, j'ai signé les préliminaires du contrat de mariage de Mathilde avec le comte Anatole Demidoff. Le mariage aura lieu le mois prochain. *Je t'envoie une lettre d'Anatole.* Je n'ai reçu qu'une seule fois de tes nouvelles depuis Londres. Jérôme et Napoléon seront ici dans les premiers jours du mois prochain. Mathilde est enchantée, ce mariage est tout à fait de son choix. Dis-moi ce que tu comptes faire, embrasse ta femme et ton fils et reçois la bénédiction de ton père, qui te presse sur son cœur.

» Ton affectionné père,

» *Signé :* JÉRÔME. »

Digitized by Google

Les droits légitimes de M. Bonaparte étaient reconnus et consacrés de telle sorte dans le sein de la famille, que bien qu'il habitât les Etats-Unis, M. Demidoff eût cru manquer à toute convenance s'il ne s'était fait agréer par celui qui allait devenir son beau-frère.

« Je dois me féliciter d'abord, lui écrivait-il, de pouvoir vous rappeler que nous sommes déjà d'anciennes connaissances... Cette union me fait concevoir les plus heureux présages. Mais, parmi les conditions de bonheur dont elle est entourée, je placerai au premier rang celui de rechercher les sentiments bienveillants des personnes auxquelles Mathilde accorde ses affections. A ce titre *vous êtes un de ceux à qui je demanderai des premiers* un partage que la suite cimentera, j'espère, de plus en plus. »

Il faut lire aussi la lettre de la comtesse de Survilliers du 4 octobre 1840 :

« Je viens bien tard, mon cher neveu, répondre à la bonne lettre que tu m'écrivis à ton passage à Londres. Je te sais bien bon gré de tous les détails que tu m'y donnais sur l'état de santé de ton oncle. . . Mathilde t'aura sans doute annoncé que son mariage était décidé. Elle est dans l'enchantement, et elle a raison, car je suis sûre qu'elle sera heureuse. Demidoff a des qualités qui te le feront aimer ; il a surtout un très-bon cœur. Ton père est dans le ravissement de ce mariage, et tes frères de même. Ainsi tu vois, mon cher Jérôme, qu'ils sont tous contents. J'espère que tu auras trouvé ta femme et ton fils en bonne santé et que vous viendrez tous les trois passer l'hiver en Italie. . . Adieu, mon cher neveu; nous parlons ici bien souvent de toi, et nous disons avec Mathilde que tu seras bien content en apprenant son mariage.

» Je t'embrasse et t'assure de mon bien sincère attachement.

» Ton affectionnée tante.

» *Signé* : JULIE. »

Bientôt la princesse Mathilde voulut confier au frère qu'elle aimait les satisfactions de son propre cœur :

« *Mon cher frère,* lui dit-elle le 27 novembre 1840, je crois que vous apprendrez avec tout l'intérêt d'une amitié sincère la conclusion de mon mariage.

» . . . . . Mon nouvel état réalise toutes les espérances que j'avais conçues; mais, pour être heureuse, je n'en suis pas moins attachée à tous les sentiments affectueux que je professais avant d'être mariée, et vous savez, mon cher Jérôme, quelle part vous avez dans mon affection.

Digitized by Google

» Faites, je vous prie, mes amitiés à *ma belle-sœur*, quoique je n'aie pas le plaisir de la connaître, *assurez-la de mon amitié pour elle*. Mille compliments de la part de la baronne.

» *Votre très-affectionnée sœur,*

» *Signé :* MATHILDE.

» Ma tante Julie et M. de V.... vous font leurs amitiés. *J'embrasse mon petit neveu.* »

Ces intimes communications ne furent point interrompues. M. Bonaparte reçut plusieurs lettres que son beau-frère et sa sœur lui adressaient en commun, et encore à la fin de janvier 1842, M. Demidoff écrivait :

«.....En vous disant, monsieur et *cher beau-frère*, que je suis chaque jour plus heureux de mon choix et que mon excellente Mathilde réalise toutes les espérances que j'en avais conçues, je vous aurai mis au courant de tout ce qui vous intéresse. Veuillez nous parler aussi de vous, et croyez que ce sera toujours avec plaisir que je saisirai les occasions de vous renouveler l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

» *Signé* : DEMIDOFF. »

« Cher Jérôme, je veux aussi ajouter quelques mots à la lettre que vous adresse Anatole, pour vous dire combien je suis heureuse, et tranquille et contente.

» ..... *Je vous embrasse de tout mon cœur*, cher Jérôme, ainsi que *mon petit neveu* et *ma belle-sœur*. *Aimez-moi toujours, je vous le rends bien.*

» Votre *sincère sœur* et amie,

» *Signé* : MATHILDE. »

Cette fidélité aux liens d'une étroite parenté, ces épanchements affectueux de la vie privée, ne reçurent nulle atteinte, nulle altération, durant le cours des quinze années qui suivirent. Une correspondance intime et toute confidentielle ne cessa point d'être entretenue, notamment entre les deux frères, M. Bonaparte et le prince Napoléon. Le langage de celui-ci resta toujours le même : « Mon cher Jérôme... Comme je vous embrasserai avec plaisir !... Quand viendrez-vous donc ?... Mille choses à *ma belle-sœur* et à *mon petit neveu*, que vous devriez bien amener à Genève... Adieu, mille baisers, et revenez surtout... Croyez-moi votre dévoué et *pour la vie* votre affectionné frère et ami. »

Mais il faut arriver au temps où la famille impériale est rentrée dans la vie publique.

Digitized by Google

De bons rapports n'avaient point cessé d'exister entre M. Bonaparte et le prince Louis-Napoléon. En 1857, M. Bonaparte avait offert sa demeure au prince arrivant aux États-Unis, et celui-ci lui répondait :

« Mon cher cousin,

» Dans un mois je commencerai mon voyage dans l'intérieur. La première chose que je ferai sera d'aller vous voir. Je me rappellerai avec plaisir le temps que nous avons passé ensemble à Rome et à Florence.

» Adieu, mon cher cousin, recevez l'assurance de mon amitié.

« *Signé* : NAPOLÉON-LOUIS-BONAPARTE. »

Le 1er janvier 1853, M. Bonaparte adressa à son cousin l'expression de ses vœux et ses félicitations non-seulement sur le résultat des événements, *mais sur le fondement de ce succès, savoir : la volonté du peuple exprimée par le suffrage universel.* « J'avais espéré, lui disait-il, vous exprimer de vive voix mes sentiments sur ce sujet ; mais j'ai dû ajourner pour quelque temps encore la visite que je me promets de faire en Europe.

L'Empereur lui répondit :

« Mon cousin,

» Malgré votre éloignement et une bien longue séparation, je n'ai jamais douté de l'intérêt de cœur avec lequel vous suiviez toutes les chances de ma destinée. Aussi ai-je reçu avec un grand plaisir la lettre qui m'apporte vos félicitations et vos vœux. Je vous en remercie. Les nouvelles que vous me donnez de la vocation de votre fils pour la carrière militaire et de son entrée dans un régiment de carabiniers ne m'ont pas été moins agréables.

» Quand les circonstances le permettront, je serai, croyez-le bien, fort heureux de vous revoir. Sur ce, mon cousin, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde.

» Écrit au palais des Tuileries le 9 février 1853.

» *Signé* : NAPOLÉON. »

M. Bonaparte vint en France au mois de juin 1854.

A peine était-il arrivé qu'il fut invité à venir dîner à Saint-Cloud.

M. le ministre d'Etat fit connaître cette invitation au prince Jérôme en ces termes :

« Monseigneur,

» Je suis chargé par l'Empereur, dont je viens de recevoir une dé-

Digitized by Google

pêche télégraphique, d'avoir l'honneur d'informer Votre Altesse impériale qu'il invite à dîner pour aujourd'hui à Saint-Cloud M. Bonaparte et son fils.

» Je suis, Monseigneur, etc.

» *Signé :* A. FOULD.

» 24 juin 1854. »

En entrant à Saint-Cloud, M. Bonaparte reçut des mains mêmes de l'Empereur un écrit délibéré par MM. ABBATUCCI, ministre de la justice, TROPLONG, président du Sénat, et BAROCHE, président du Conseil d'État. C'était une consultation relative au mariage du prince Jérôme avec mademoiselle Élisabeth Patterson. « Voilà votre affaire, » dit l'Empereur à son cousin. Cette consultation longuement motivée, est ainsi résumée par ses auteurs :

« 1° M. Jérôme Bonaparte *doit être considéré en France comme enfant légitime.*

» Il est né Français, et, s'il a perdu cette qualité, un décret peut la lui rendre dans les termes de l'article du Code civil. »

M. Bonaparte remercia profondément l'Empereur, lui demanda sa réintégration dans la qualité de citoyen français, et dut bientôt lui faire connaître certains mécontentements que suscitaient sa présence en France et la bienveillance avec laquelle il était accueilli par le chef du gouvernement et de sa famille.

A quelques jours de là, la lettre suivante lui fut remise :

« 25 juillet 1854.

» Mon cher cousin,

» J'ai reçu vos deux lettres ; j'en avais déjà reçu une de mon oncle Jérôme, qui me disait qu'il ne consentirait jamais à ce que vous restiez en France, etc. *Je lui ai répondu que les lois françaises vous reconnaissant comme fils légitime,* je ne pouvais faire autrement que de vous reconnaître comme parent, et que si votre position à Paris était embarrassante, c'était à vous seul à en juger ; *que Napoléon, s'il se conduisait bien, n'avait rien à craindre des rivalités de famille,* etc. Il faut, sans irriter votre père, continuer de suivre la marche que vous vous êtes proposée. J'écrirai demain à Fould pour les arrangemens dont nous sommes convenus.

» Bien des choses à Jérôme (1) et croyez à ma sincère amitié.

» *Signé :* NAPOLÉON. »

(1) Fils de M. Bonaparte.

Digitized by Google

Le décret qui suit fut inséré au *Bulletin des lois*:

« Napoléon, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français, à tous présents et à venir, salut.

» Vu la demande formée par M. Jérôme Bonaparte, né à Londres (Angleterre) le 7 juillet 1805, d'un père français,

» Vu l'engagement pris par le réclamant d'observer fidèlement la constitution et les lois de la France,

» Vu les articles 10 et 18 du Code Napoléon,

» Sur le rapport de notre Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat de la justice,

» Avons décrété et décrétons ce qui suit :

» Art. 1er. — *M. Jérôme Bonaparte est réintégré dans la qualité de Français.*

» Art. 2e. — Notre Garde des Sceaux, Ministre Secrétaire d'Etat de la justice, est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois*.

» Fait au palais des Tuileries, le 30 août 1854.

» *Signé :* NAPOLÉON. »

Une autre décret, sous la date du 5 septembre 1854, conféra au fils de M. Bonaparte le grade de sous-lieutenant au 7e régiment de dragons.

Le jeune officier partit immédiatement pour la guerre de Crimée, et s'y fit distinguer par sa brave conduite aux postes les plus périlleux. Au retour de la campagne, les officiers généraux sous les ordres desquels il avait servi adressèrent à son père leurs félicitations, lui disant qu'il devait être fier d'un tel fils, et qu'ils demandaient seulement à Dieu que les leurs lui ressemblassent.

M. Bonaparte fut heureux de voir son fils rendre à leur illustre nom l'éclat des vertus guerrières.

La princesse Mathilde, qui ne cessait pas de donner à *son cher frère Jérôme* (1) les témoignages d'une *sœur très-dévouée*, applaudissait avec une joie charmante aux succès de son jeune neveu.

Cependant le nouveau retentissement du nom de Bonaparte dans les rangs de l'armée parut réveiller quelques susceptibilités, et le ministre d'Etat transmit à M. Bonaparte à Baltimore le message suivant :

(1) C'est ainsi que la princesse adressait ses lettres à M. Bonaparte. « Cher ami, lui disait-elle en novembre 1854, je t'envoie encore une lettre de mon fils. Garde-moi bien soigneusement les lettres de ce cher enfant. C'est déjà un vieux militaire; que Dieu le protége ! »

Digitized by Google

« 17 avril 1855.

» Monsieur, l'Empereur m'a donné l'ordre de vous faire connaître son désir que *vous preniez, à votre retour de France, le titre de duc de Sartène* (1). Je n'ai pas besoin d'insister sur les motifs qui ont fait adopter à Sa Majesté ce *moyen de mettre un terme à des difficultés* que vous connaissez. — *L'intention de l'Empereur est que votre fils porte le titre de comte de Sartène.* — J'attendrai votre réponse pour porter cette décision à sa connaissance.

» Je suis avec respect, Monsieur, etc.

» *Signé :* FOULD. »

Cette opposition ne fut pas acceptée. Mais, en 1856, l'arrivée à Paris de Sa Majesté le roi de Wurtemberg devint l'occasion où le prétexte d'une attaque plus directe contre les droits légitimes de M. Jérôme Bonaparte. On se rappelle qu'en 1826 le prince Jérôme avait écrit à son fils que *les cours de Wurtemberg et de Russie protesteraient contre toute démarche qui aurait l'air d'invalider le mariage de leur princesse.*

Dans une lettre postérieure, il lui avait dit : Quand je parle des souverains alliés, je veux parler du Wurtemberg et de la Russie, *qui n'ont donné* leur fille qu'à la condition qu'il ne serait jamais question de mon premier mariage et de *son résultat.* C'est le *traité* que feu l'empereur Napoléon a fait ; ce traité, ton oncle doit le connaître et ta mère ne peut l'ignorer. »

Chose étrange assurément que cette condition secrète stipulée entre trois souverains ! Plus étrange encore serait la prétention qu'un pareil *traité* eût annulé un mariage contracté et consommé alors depuis plusieurs années !

Quoi qu'il en soit, le prince Napoléon profita de la présence du roi de Wurtemberg pour adresser à l'Empereur des Français une requête au bas de laquelle on lit aussi le nom de la princesse Mathilde.

Cette requête fut transmise au conseil de famille réuni conformément au statut du 21 juin 1853, qui règle *la condition et les obligations des membres de la famille impériale.*

Le prince Napoléon et la princesse sa sœur demandaient qu'il fût dit : « que *MM. Patterson* ne sauraient exercer aucun des droits qui appartiennent exclusivement à la filiation légitime ;

« En conséquence, qu'il fût fait défense à *M. Jérôme Patterson*

(1) Chef-lieu d'arrondissement en Corse.

Digitized by Google

et à ses descendants de porter désormais le nom de Bonaparte. »

Bien que, dérogeant au statut impérial de 1806, celui de 1853 contienne, en son article 37, des dispositions qui le rendent en partie applicable aux membres de la *famille de l'Empereur* qui ne font point partie de la *famille impériale* (1), c'était une grave inconséquence d'appeler devant le conseil de famille M. Bonaparte, *sous le nom de Patterson*, pour faire déclarer qu'il n'avait ni qualités ni droits qui le rendissent justiciable de cette juridiction exceptionnelle.

On oubliait aussi qu'aux termes du statut les *actions réelles* ou *mixtes* doivent être portées devant les tribunaux ordinaires, et que, la négation des droits de filiation légitime étant une négation du droit d'hérédité, constituait une *action mixte* sur laquelle le conseil de famille n'avait aucune compétence. *Les tribunaux civils sont seuls compétents pour statuer sur les réclamations d'état* (art. 326 du Code civil). Le prince Napoléon et sa sœur, pour nier la filiation légitime de leur frère, attaquaient de nullité le premier mariage de leur père, et méconnaissaient à la fois les dispositions de l'art. 182 du Code civil, qui porte expressément : « Le mariage contracté sans le consentement des père et mère, dans les cas où ce consentement était nécessaire, ne peut être attaqué que par ceux dont le consentement était requis ou par celui des deux époux qui avait besoin de ce consentement; » et de l'art. 187, où il est écrit : « Dans tous les cas où l'action en nullité peut être intentée par tous ceux qui y ont intérêt, *elle peut l'être* par les collatéraux ou *par les enfants issus d'un autre mariage, du vivant des deux époux.* »

Or, le prince Jérôme et sa première femme étaient encore vivants en 1855.

M. Bonaparte, se maintenant membre de la famille de l'Empe-

(1) Le décret organique du 18 décembre 1852, qui règle, conformément au sénatus-consulte du 7 novembre de la même année, l'ordre de succession au trône dans la famille Bonaparte, porte, article premier : « Dans le cas où nous ne laisserions aucun héritier direct, légitime ou adoptif, notre oncle bien-aimé Jérôme-Napoléon Bonaparte et sa descendance directe, naturelle et légitime, *provenant de son mariage avec la princesse Catherine de Wurtemberg*, de mâle en mâle, par ordre de primogéniture et à l'exclusion perpétuelle des femmes, sont appelés à nous succéder. »

Les enfants *provenant* de la princesse Catherine de Wurtemberg composent donc seuls, avec l'Empereur et sa descendance, la *famille impériale*. Cette designation entre les enfants du prince Jérôme est une reconnaissance implicite qu'il existe une autre descendance légitime de ce prince, issue d'un autre mariage.

Digitized by Google

reur, ne refusa pas de se présenter devant le conseil et soutint ses droits à porter le nom de son père.

Le conseil, dans sa décision rendue le 4 juillet 1855, vise le décret du 2 mars 1805, qu'il considère comme ayant *rendu nul et non avenu le mariage contracté en 1803*, et ajoute « que le défendeur a constamment, depuis sa naissance, porté le nom de Bonaparte; que ce nom lui a été donné dans son acte de naissance et de baptême, dans tous les actes de la vie civile, dans les relations du monde, et enfin par tous les membres de la famille impériale; que, dans une telle situation, on ne peut lui enlever le droit de continuer à porter le nom qui ne lui a jamais été contesté. »

Le dispositif de cette décision est conçu en ces termes :

PAR CES MOTIFS :

Le conseil de famille MAINTIENT *au défendeur* LE NOM DE BONAPARTE, *sous lequel il a toujours été connu, sans qu'il en résulte pour lui le droit de se prévaloir du bénéfice des articles deux cent un et deux cent deux du Code Napoléon.*

L'acte est revêtu de la signature de MM. Abbatucci, Fould, Troplong, comte de Morny, Baroche et général comte d'Ornano.

Le prince Napoléon avait demandé qu'il fût déclaré que son frère, qu'il appelait M. Patterson, ne pouvait exercer *aucun des droits* qui appartiennent à la filiation légitime, et qu'*en conséquence* il lui fût fait défense de porter le nom de Bonaparte; le conseil de famille, au contraire, *maintient* à M. Jérôme-Napoléon Bonaparte ce nom, qu'il ne tenait que de sa filiation constatée par son acte de naissance et confirmée par une *possession d'état* de plus de cinquante années.

Toutefois le conseil ajoute qu'il n'en *résulte* pas pour M. Bonaparte le droit de se prévaloir du bénéfice des articles 201 et 202 du Code civil.

Il faut rappeler le texte de ces deux articles :

« Art. 201. — Le mariage qui a été déclaré nul produit néanmoins les effets civils, tant à l'égard des époux qu'à l'égard des enfants, lorsqu'il a été contracté de bonne foi. »

« Art. 202. — Si la bonne foi n'existe que de la part de l'un des deux époux, le mariage ne produit les effets civils qu'en faveur de cet époux et des enfants issus du mariage. »

Digitized by Google

Un mariage déclaré nul qui produit cependant des effets civils est ce que les jurisconsultes appellent un *mariage putatif*. Le mariage contracté en 1803 devait-il avoir au moins ce caractère? En supposant qu'il eût été légalement annulé, soit par la protestation tardive de Madame mère en 1805, soit par le décret impérial de la même année, soit par la sentence de l'Officialité en 1806, devait-il ou non produire ses *effets civils?* Le conseil était évidemment incompétent pour prononcer sur cette question, question du droit d'hérédité formellement réservée au jugement des tribunaux de droit commun. Le conseil décide que, du maintien de M. Bonaparte dans la possession de son nom, il ne résulte pas qu'il y ait eu bonne *foi* de la mère au jour du mariage; mais cette question de la bonne foi de l'épouse encore vivante n'est point et ne pouvait pas être jugée contre elle en son absence. Une telle opinion du conseil de famille à cet égard eût été d'ailleurs diamétralement opposée à la consultation de MM. Baroche, Troplong et Abbatucci, remise par l'Empereur le 24 juin 1854 à M. Bonaparte.

Toutefois celui-ci fit un acte de protestation contre cette décision du conseil de famille, en ce que, quel qu'en fût le dispositif, qui seul constitue la chose jugée, un des motifs articulés considérait le décret du 11 ventôse an XIII comme ayant l'autorité d'un acte souverain qui aurait rendu nul et comme non avenu le mariage de 1803. La protestation était en outre fondée sur le texte de l'article 187 du Code civil, qui interdit aux enfants issus d'un second mariage le droit de demander la nullité du premier, du vivant des époux qui l'ont contracté.

Cette protestation fut transmise à M. le ministre de la justice.

Un incident survenu pendant qu'on était en instance devant le conseil de famille donna lieu à M. Bonaparte de réitérer ses protestations sous une autre forme.

Le 10 novembre 1855, M. le maréchal Pélissier, au quartier général de Sébastopol, en vertu des pouvoirs qui lui étaient conférés, nomma chevalier de la Légion d'honneur M. Bonaparte (Jérôme-Napoléon), lieutenant au 7e régiment de dragons. Cette nomination fut confirmée le 24 du même mois. Mais, le 13 juin 1856, il fut adressé par la chancellerie de la Légion d'honneur à M. Bonaparte fils, sous le nom de *Bonaparte-Patterson*, une autorisation de porter la décoration du *Medjidié* de Turquie, qui lui avait été donnée à la suite de la campagne de Crimée. Cette autorisation, octroyée sous un nom qui n'était pas le sien, ne fut pas acceptée. En même

Digitized by Google